Le Journal des sçavans

LE JOURNAL DES SÇAVANS.

1776

-

1777

1

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXVI.

JANVIER.





A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine.

M. DCC. LXXVI.
AVEC PRIVILÉGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

JANVIER. M. DCC. LXXVI.

VOYAGE en Sicile & à Malthe, traduit de l'Anglois de M. Brydone, F. R. S. Par M. de Meunier. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Pissot, Libraire, quai des Augustins; Panckoucke, hôtel de Thou, rue des Poitevins, 1775; 2 vol. *in*-8°. Le premier de 420 pages, le second de 400.

CETTE Relation, en forme de Lettres, est d'autant plus importante & plus utile, que la Sicile, quoique peu éloignée de nous, nous est moins connue à présent que ne le sont les Isles de l'Amérique. Les Italiens, qui sont plus à portée que nous & que les Anglois de la connoître, représentent le voyage de Sicile comme impossible, parce qu'il n'y a point d'hôtelleries dans ce pays & que la plupart des chemins sont construits sur des précipices dangereux, ou à travers

des marais & des forêts qui sont infestés par les bandits les plus résolus & les plus redoutables de l'Europe. Ces difficultés n'ont pas empêché quelques Anglois d'entreprendre ce voyage; & le récit qu'ils en ont fait a inspiré à M. Brydone le desir le plus vif de connoître par lui-même cette Isle si célèbre dans l'antiquité. L'Auteur s'embarqua à Naples, & vit le fameux Détroit de Scylla.

» Lorsque nous étions, dit-il, à » quelques milles du Détroit, nous » avons entendu le mugissement du » courant, semblable au bruit que » cause une grosse rivière impé- » tueuse, resserrée dans des rochers » étroits. Il augmentoit à mesure » que nous avançions, & nous avons » enfin trouvé l'eau élevée en plu- » sieurs endroits, à une hauteur con- » sidérable, & formant de grands » tournans. On assure que souvent » les vaisseaux y sont entraînés avec » la plus grande rapidité. Quand le » temps est calme on court peu de » danger; mais si les vagues ren- » contrent ce courant violent, elles » forment une mer terrible... Le » courant porte directement vers le » rocher de Scylla, contre lequel » il brise infailliblement tout ce » qu'il entraîne; de sorte que ce » n'est pas sans raison que les An- » ciens l'ont représenté comme un » objet si effrayant. » Cependant M. Brydone avoue que le passage n'est pas si prodigieusement étroit ni aussi difficile qu'on l'a dépeint.

C'est après être arrivé à Messine que notre voyageur décrit le gouffre de Carybde. Ce gouffre, dit-il, occasionne souvent dans l'eau un mouvement intérieur si irrégulier, que les vaisseaux ont de la peine à s'en tirer. Le grand bruit qu'y occasionne le mouvement tumultueux des eaux, a engagé les Anciens à le comparer à un monstre de mer vorace rugissant perpétuellement après sa proie.

Quand on voyage dans la Sicile il faut se faire escorter par des bandits, qui, selon l'Auteur, sont, à quelques égards, les personnes les plus respectables de l'Isle. Sur ce qu'ils appellent leur point d'honneur, ils ont des idées très-singulières & très-élevées; quelque criminels qu'ils soient par rapport à la société, ils sont d'une fidélité inébranlable entre eux, & envers toutes les personnes auxquelles ils se sont une fois attachés. Les Magistrats ont souvent été obligés de les protéger & de leur faire la cour. Ces bandits sont si vindicatifs que tout homme qui leur auroit donné, même depuis long-temps, quelque sujet de plainte, seroit sûr d'être assassiné : d'un autre côté il n'est jamais arrivé que ceux qui se sont mis sous leur protection ou qui leur ont montré quelque confiance aient eu lieu de s'en plaindre en aucune manière; ils les défendent au contraire contre les vexations de toute espèce. Enfin, ils regardent comme sacrés ceux qu'ils accompagnent. Il y a lieu de croire que cette société de bandits, dont les loix & les usages ressemblent si fort à ceux des

Bedouins ou Arabes du Désert, a été formée par ceux de ces peuples, c'est-à-dire, de ces Arabes qui ont envahi la Sicile dans le temps qu'ils étoient si puissans en Afrique & en Espagne. Quoi qu'il en soit, le voyageur Anglois fut obligé de prendre de ces bandits pour guides & pour défenseurs, comme font encore ceux qui voyagent dans l'Egypte & dans les autres pays voisins où les Arabes Bedoins sont répandus.

En quittant Messine, l'Auteur vit les montagnes appellées Nebrades, & celle de Neptune qui passe pour la plus haute de cette chaîne. On la nomme à présent *Monte Sendecio.* Elle présente à son sommet un grand gouffre qui est un ancien volcan. Il vint ensuite à Tauromine, où est une montagne du même nom. On voit encore dans cette ville des ruines qui donnent une très-haute idée de son ancienne magnificence. Il y a un théâtre d'une grandeur extraordinaire & une naumachie. Delà M. Brydone prit sa route vers le Mont Etna, objet le plus important de sa curiosité. Il parvint à un endroit qu'on appelle *la Regione silvosa*, où la Région de bois; c'est une vaste forêt qui s'étend tout autour de la montagne. Une partie de cette Région a été détruite en 1755 par un immense torrent d'eau bouillante qui sortit du volcan & renversa tout ce qui se rencontra dans son passage. Il vit ensuite quelques jolis bois de liéges & de chênes toujours verds qui croissent sur un terrein couvert de lave. Il remarqua plusieurs collines qui sembloient avoir été formées par une éruption arrivée depuis peu. Sur le sommet de chacune on apperçoit une petite coupe ou cratère régulier; dans quelques-unes le grand gouffre qui a vomi la matière brûlée dont ces petites montagnes sont formées est toujours ouvert. M. Brydone jetta de grosses pierres dans ces gouffres, & long-temps après il entendit un bruit. Tous les champs des environs, à une distance considérable, sont couverts d'énormes rochers brûlés, sortis de ces petits volcans. Tous les environs de l'Etna ne sont que des laves & des petits volcans éteints. On divise toute cette contrée en trois Régions distinctes, appellées *la Regione culta* ou *Piemontese*, la Région fertile; *la Regione sylvosa* ou *Nemorosa*, la Région de bois, & *la Regione deserta* ou *Scoperta*, la Région stérile. Elles sont toutes trois aussi différentes par le climat & par les productions que les trois Zones de la terre.

La première Région environne le pied de la montagne & forme de tous côtés le pays le plus fertile du monde, jusqu'à la hauteur d'environ quatorze ou quinze milles. Cette région, presque entièrement composée de laves & pleine de bouches de volcans éteints, s'est, après un grand nombre de siècles, dit l'Auteur, convertie en un sol très-riche. Les laves qui forment cette région, proviennent d'un nombre infini de petites montagnes

qui ont été formées par différentes éruptions. Ces montagnes sont couvertes à présent de très-beaux arbres & produisent les meilleurs fruits de toute la Sicile. Comme le grand gouffre ou cratère de l'Etna est élevé à une hauteur prodigieuse au-dessus des régions inférieures, il n'est pas possible que les matières enflammées s'élèvent à 12 ou 13 mille pieds; car il est probable que telle est l'élévation de l'Etna: alors cette matière s'échappe par les côtés, c'est ce qu'on appelle une éruption. La matière enflammée ne jette d'abord qu'une fumée épaisse & des pluies de cendre qui ravagent le pays adjacent. Elle lance ensuite dans l'air, à une hauteur immense, des pierres ardentes & des rochers d'une grosseur énorme. Ces pierres avec les cendres forment les montagnes dont il est question. Après que la montagne est formée, la lave paroît & jaillit ordinairement du pied de cette montagne en traînant devant elle tout ce qu'elle rencontre. Elle n'est arrêtée que par la mer. Dans ces éruptions on a vu de grands rochers de feu lancés à la hauteur de plusieurs milliers de pieds avec un bruit infiniment plus terrible que celui du tonnerre. On a mesuré le temps qu'ils employoient pour arriver à terre depuis l'instant de leur plus grande élévation, & on a trouvé qu'il leur falloit 21 secondes pour descendre. La même observation faite au Vesuve ne donne que 7 secondes, ce qui suppose une élévation d'un peu plus de 1200 pieds, au lieu que pour l'Etna, suivant le calcul de l'Auteur, cette élévation doit être de plus de 7000 pieds.

La grande éruption de 1669, après avoir ébranlé tout le pays des environs, pendant quatre mois, & formé une très-grosse montagne de pierres & de cendres, fit éclater la lave à-peu-près à un mille au-dessus de Montpelieri, &, descendant comme un torrent, elle vint frapper contre le milieu de cette montagne: on prétend qu'elle la perça de part en part; mais il est sûr qu'elle la troua à une très-grande profondeur. Elle se partagea ensuite en deux branches qui environnèrent la montagne & se rejoignirent sur son côté méridional; elle ravagea tout le pays qui est entre Montpelieri & Catane, escalada les murailles de cette ville & alla se jetter dans la mer. On dit qu'elle détruisit en son chemin les possessions de près de 30000 personnes. Elle forma plusieurs collines où il y avoit auparavant des vallées, & combla un lac étendu & profond dont on n'apperçoit pas aujourd'hui le moindre vestige. De pareils événemens sont bien capables de dérouter ceux qui examinent l'ancienne géographie de la Sicile. Des vignobles entiers ont été emportés à une distance considérable par ces laves.

Lorsque M. Brydone quitta la première Région où l'air est brûlant & qu'il entra dans la seconde, c'est-à-dire *la Regione sylvosa* qu'il ap-

pelle la Zone tempérée, il fut étonné de trouver un pays agréable, frais & rempli de plantes aromatiques qui embaument. Cette partie présente les objets les plus opposés. Ici on voit un gouffre qui vomissoit autrefois des torrens de feu, & qui est à présent couvert de la végétation la plus abondante : là on cueille le fruit le plus délicieux sur un terrein qui n'étoit jadis qu'un rocher noir & stérile. Cette Région occupe un espace d'environ huit ou neuf milles de hauteur, & forme tout autour de la montagne une zone fort agréable. Notre voyageur y passa la nuit dans une caverne que l'on appelle *la Caverne des chèvres*, près de laquelle sont deux des plus belles montagnes qu'ait enfantées l'Etna. Leur cratère ou gouffre est beaucoup plus large que celui du Vesuve. Son repos fut un peu troublé par un grand bruit provenant d'une montagne assez éloignée. Cette montagne, formée en 1766, vomissoit des nuages immenses de fumée, & l'on entendoit plusieurs explosions aussi fortes que celles d'un gros canon. La lave qui sortit lors de sa première éruption en 1766, n'est pas encore refroidie. Elle ravagea, dans l'espace de quelques milles, une belle forêt, creusa en plusieurs endroits des ravins profonds qu'elle a comblés jusqu'à la hauteur de deux cents pieds.

Le lendemain M. Brydone & sa compagnie suivirent leur guide pour aller au haut de l'Etna. « Il » nous menoit, dit-il, sur des an» tres & des déserts sauvages où » jamais aucun mortel n'étoit venu; » quelquefois à travers des forêts » ténébreuses, agréables au voya» geur pendant le jour, mais qui » alors nous inspiroient une espèce » d'horreur qu'accroissoient encore » le cliquetis des arbres, les mu» gissemens sourds & profonds de » l'Etna & la vaste étendue de l'O» céan qui se prolongeoit à une dis» tance immense au-dessous de » nous. Nous grimpions souvent » sur de grands rochers de lave, » d'où nous aurions été jetés dans » des précipices, si nos mules avoient » fait seulement un faux pas. . . . . . » En quittant cette contrée nous » voyons devant nous de grandes » plages de neige & de glace qui » nous alarmoient. Nous apperce» vions au centre, & toujours fort » loin, le sommet de la montagne » qui élevoit sa tête effrayante & » vomissoit des torrens de fumée. » Cette vaste étendue de neige & » de glace le faisoit paroître com» me entièrement inaccessible. Nos » voyageurs pensèrent abandonner » leur dessein, parce que quelque» fois l'Etna vient à fondre quel» ques parties de ces neiges, ce qui » forme alors des torrens & des lacs » dangereux, ou parce que souvent » la surface de ces neiges se trouve » couverte de cendres noires, & » que, sans s'en appercevoir, on » y est englouti. Ils reprirent ce» pendant courage, & quittant leurs » mules ils firent le reste du chemin » à pied. » Après avoir enduré des

peines incroyables ils arrivèrent à un ancien bâtiment appellé *la Tour du Philosophe*. On suppose qu'elle a été bâtie par Empedocles, qui, pour mieux étudier la nature du Mont Etna, y avoit fixé sa demeure. D'autres pensent que ce sont les ruines d'un temple de Vulcain. Ils se reposèrent en cet endroit: ensuite ils se remirent en marche & arrivèrent bientôt au pied du grand cratère de la montagne. Il est exactement d'une figure cônique, s'élevant également de tous les côtés; il n'est composé que de cendres & autres matières brûlées: il n'a pas moins de dix milles de circonférence. Il étoit couvert de neige, dont la surface étoit revêtue d'une couche assez épaisse de cendres. Ils grimpèrent l'espace d'une heure, firent halte à la faveur d'une vapeur chaude qui sortit de la montagne & achevèrent ensuite leur route qui n'étoit que de 300 verges pour arriver au sommet. L'Auteur s'arrête ici pour décrire toutes les merveilles de la Nature que cet endroit élevé lui fit appercevoir au loin. Le froid & la chaleur excessifs semblent réunis sur ce sommet. On y voit une excavation qui ressemble à un vaste amphithéâtre; il sort, en plusieurs endroits, des nuages d'une fumée sulphureuse. Nos voyageurs examinèrent ce gouffre effrayant avec une espèce de respect mêlé d'horreur. L'Auteur ne nous paroît pas s'être assez attaché à nous faire connoître ce sommet en physicien; il le décrit plutôt en poëte. Quelquefois il n'est pas clair & précis dans ce qu'il dit, & il faut l'étudier pour se reconnoître. On est tout étonné de le voir quitter ce sommet vers les six heures & arriver vers les huit heures du soir à Catane.

M. Brydone parle ensuite de la hauteur de l'Etna sur laquelle les Physiciens ne sont point d'accord; il rapporte la hauteur du thermomètre & celle du baromètre, telles qu'il les a observées lui-même à Catane, au bord de la mer, en différens endroits de l'Etna & à son sommet. La hauteur du thermomètre de Farenheit à Catane, le 26 Mai à midi, est de 76 deg.; au sommet de l'Etna, avant le lever du soleil, de 27. Celle du baromètre à Catane est de 29 pouces 8 $\frac{1}{2}$ lignes au sommet de l'Etna, autant que le trop grand vent a pu lui permettre d'observer étoit de 19-4. Il fait quelques remarques sur l'électricité; il en fait également sur l'antiquité des laves de l'Etna; il parle d'une de ces laves vomie il y a environ 2000 ans, c'est-à-dire, au temps de la seconde guerre punique. On a vu que la plupart de ces laves sont devenues des terreins fertiles; celle-ci ne l'est pas encore: il conclut de là qu'il faut des milliers d'années pour que ces laves parviennent à ce degré. Dans un autre endroit il cite le sentiment d'un Chanoine Sicilien nommé Recupero, qui a examiné les différentes couches de laves & de terres fertiles mises successivement les unes sur les autres, dans

un

un endroit escarpé où l'on distingue plusieurs couches de lave avec une terre très-épaisse sur la surface de chacune. M. Recupero qui accompagnoit M. Brydone, s'est servi de ce fait pour prouver la grande antiquité des éruptions de la montagne; car s'il faut 2000 ans & davantage pour former sur la lave une légère couche de terre, il a dû s'écouler un espace de temps plus considérable entre chacune des éruptions qui ont donné naissance à ces couches. On a percé à travers sept laves séparées, placées les unes sur les autres dont la plupart sont couvertes d'un lit épais d'un très-bon terreau. S'il étoit permis de raisonner par analogie, dit M. Recupero, l'éruption qui y a porté la plus basse de ces laves auroit dû arriver il y a au moins 14000 ans. Ce raisonnement qui pose sur un principe assez incertain se trouve détruit par une observation que l'on fait ailleurs au sujet du port d'Ulysse. M. Brydone remarque lui-même qu'Homère ne conduit pas ce héros aux environs de l'Etna. « Il me paroît évident, » ajoute-t-il, que le volcan ne brûloit pas au siècle d'Homère, ni » même long-temps auparavant, » autrement il seroit impossible » qu'il eût tant parlé de la Sicile sans » faire mention d'un objet si remarquable & que l'imagination hardie & sublime de ce poëte auroit » saisi avec empressement. » Cette réflexion, comme on le voit, semble contraire à l'ancienneté que M. Recupero & M. Brydone lui-même attribuent à ces laves.

De Catane M. Brydone se rendit par mer à Syracuse : ainsi il ne fit que côtoyer la Sicile. Des quatre villes qui composoient l'ancienne Syracuse, il ne subsiste plus que la petite appellée Ortygie. Les murailles des campagnes qui sont aux environs sont composées de marbres brisés, couverts de gravures & d'inscriptions qui sont pour la plupart effacées & rongées. On y voit les restes d'un amphithéâtre, plusieurs sépulcres, la Latomie, les Catacombes & la célèbre oreille de Denys : la Latomie forme à présent un grand jardin souterrein. La plus grande partie est à environ 100 pieds au-dessous du niveau de la terre, & d'une étendue incroyable. Le tout est taillé dans un rocher aussi dur que du marbre. Tout ce fond est couvert à présent d'une terre extrêmement fertile. L'oreille de Denys est une caverne d'une grandeur énorme creusée dans un roc très dur & qui a exactement la forme d'une oreille humaine. On dit qu'elle étoit construite de façon que tous les sons qui s'y produisoient étoient réunis comme dans un foyer, en un point qui s'appelloit le tympan, derrière lequel étoit une chambre où l'on suppose que le tyran se tenoit pour entendre tout ce que l'on disoit dans la caverne. Delà l'Auteur passa à l'Isle de Malthe dont il fait une description; ensuite il revint en Sicile & vit Agrigente où il y a

encore beaucoup de monumens. Delà il se rendit par terre à Palerme. Il entre dans un grand détail sur les mœurs, les coutumes, sur la manière de vivre des habitans & sur les productions du pays. C'est à Palerme que l'Auteur termine cette relation qui est très-curieuse, mais qui ne sert qu'à exciter nos regrets sur le peu de connoissances que nous avons de l'intérieur de la Sicile. M. Brydone n'en a parcouru que les côtes, & il feroit à desirer qu'on nous donnât des détails plus considérables sur un pays qui a joué dans l'antiquité un si grand rôle, & qu'on rassemblât toutes les inscriptions qui peuvent s'y rencontrer; elles pourroient nous instruire sur des événemens concernant les Carthaginois, les Grecs & les Romains. Les habitans du pays, dans les fouilles qu'ils font, peuvent en découvrir; probablement ils en enferment beaucoup dans les murailles que l'on construit; il n'est que trop ordinaire de négliger ce que l'on a dans son voisinage. Quelles connoissances ne nous donneroient pas cette foule de rouleaux brûlés que l'on conserve dans le cabinet du Roi de Naples? Deux ou trois qui se sont trouvés peu importans ont été recopiés, les autres semblent destinés à périr, puisque l'on a discontinué le travail. Cependant la lecture de ces volumes incendiés nous instruiroit plus que toutes les inscriptions que l'on peut découvrir. Nous faisons ces réflexions dans le dessein d'exciter les sçavans qui les ont sous les yeux, à reprendre un travail si utile à toute la littérature, & qui feroit tant d'honneur au Souverain qui en auroit procuré la connoissance à l'Europe. Nous sommes surpris que M. Brydone, pendant son séjour à Naples, n'ait pas eu la curiosité de voir ce cabinet, ou au moins qu'il n'en parle pas. Un pareil silence ne sert qu'à faire oublier de plus en plus ces précieux restes de l'antiquité. M. Brydone paroît s'être plus attaché à rendre ses Lettres agréables qu'à nous donner des connoissances sur les anciens monumens, puisqu'il semble blâmer le Baron de Riedesel de n'avoir cherché, dans son voyage de Sicile, que de vieux monumens ou des morceaux d'antiques.



PANÉGYRIQUE *de St Louis, Roi de France*, prononcé dans la Chapelle du Louvre, le 25 Août 1774, en présence de l'Académie Françoise. Par M. l'Abbé Fauchet. A Paris, chez Dorez, Libraire, rue St Jacques, en face de la rue du Plâtre, 1774; petit *in*-8°. de 75 pages.

» LA raison victorieuse forme » le sage : la force active des » grandes passions enfante le héros. » La sagesse & l'héroïsme sont donc » incompatibles dans leur princi- » pe ; s'ils se trouvent jamais réu- » nis, il faut en chercher la cau- » se hors de la nature, c'est l'effet » de la grâce... Ce prodige est » sans exemple avant le Christia- » nisme... »

Ainsi Aristide, Phocion, Regulus, Scipion n'ont pas été à la fois des héros & des sages; Trajan même & les Antonins, quoique postérieurs à la naissance du Christianisme, n'ont pas obtenu non plus cette double gloire; car le Christianisme n'existoit pas pour eux, puisqu'ils le méconnoissoient ou qu'ils le persécutoient. Qu'on dise que les vertus des Payens étoient stériles pour l'éternité, c'est une conséquence du principe consacré, qui réserve le bonheur éternel aux seuls Chrétiens: mais qu'on nie la réalité des vertus des Payens, c'est aller trop loin; il ne suffit pas qu'une idée ait l'air de la piété, il faut encore qu'elle soit juste. *Rien n'est beau que le vrai ;* on pourroit dire aussi, *rien n'est pieux que le vrai.*

L'Orateur restreint beaucoup le nombre des héros sages dans le Christianisme même, il n'en reconnoît que quatre : Théodose, Charlemagne, Alfred & Louis IX ou St Louis. Ces sortes de jugemens ont bien de l'arbitraire & du caprice. Chacun pourra aisément avoir d'autres héros qu'il placera seuls au premier rang avec autant de raison que M. l'Abbé Fauchet y place ceux ci à l'exclusion de tous les autres, & remarquons que ce n'est pas seulement parmi les Rois qu'il nomme ses quatre seuls élus, mais parmi tous les hommes; *il n'est*, dit-il, *que quatre hommes.* Ainsi pour nous borner à la seule Nation Françoise, du Guesclin, Bayard, Turenne & Catinat n'auront pas été à la fois des héros & des sages; il faut, ce semble, être plus réservé à donner des exclusions.

La sagesse de St Louis, l'héroïsme de St Louis, voilà le plan & la division de cet ouvrage.

« Qu'est-ce que l'héroïsme? (demande l'Orateur au commencement de la seconde partie,) le » fléau du monde. Des villes embra- » sées, des Provinces ravagées, des » Royaumes envahis, la terre cou- » verte d'homicides, souillée par » tous les crimes ; & au milieu de

» ces excès, des peuples abusés qui » encensent ce qu'ils abhorrent ; » voilà les fastes des conquérans. » Les préjugés aveugles prodiguent » l'admiration aux ennemis du gen- » re humain : c'est sur un fleuve » de sang que ces héros fameux sont » portés au temple de la gloire ; c'est » sur les cyprès funèbres dont ils » ont jonché la terre, qu'on va » cueillir leur couronne d'immorta- » lité. Si j'avois à célébrer de tels » triomphateurs, chaire sainte ! sa- » crés Autels, sanctuaire de la re- » ligion & des talens, auguste asyle » de la paix ! je fuirois loin de vous. » Un champ de bataille, ou les dé- » bris fumans d'une ville réduite en » cendres *, seroient un théâtre » convenable à mon sujet. Là, j'in- » terpellerois les ames sanguinaires » & les cœurs inhumains d'écouter » mes accens. Les couleurs de la » mort, l'image de la destruction, » les cris aigus des blessés, les sou- » pirs sourds des mourans, la gaîeté » atroce des vainqueurs m'inspire- » roient une éloquence digne de » mes héros. J'offrirois à ces meur- » triers immortels l'encens qui leur » est dû, je proportionnerois mes » éloges à leur fureur, & la couronne » dont je ceindrois leur front inca- » pable de pâlir, seroit tissue de » dépouilles humaines ensanglan- » tées.... O humanité ! ô religion » inconsolables ! pourquoi faut-il » que parmi des frères il y ait un » héroïsme guerrier ? Pourquoi des » guerres & des triomphes ? O hom- » mes ! ignorerez-vous donc toujours » la paix, & ne viendra-t-il pas un » temps où vous arracherez les pal- » mes dont vous ornez la victoire, » pour n'en décorer que la bienfai- » sance ? »

On est étonné de voir que cette éloquente tirade contre la guerre vienne aboutir à l'apologie des Croisades ; ce n'est pas que l'Orateur ne mette beaucoup d'esprit & d'éloquence dans cette apologie, & qu'il ne tire habilement de l'histoire toutes les couleurs, tous les prétextes qu'elle peut lui fournir : mais il dissimule trop ce qui lui est contraire, il confond trop les objets & les temps ; en un mot ce n'est qu'un tour de force & qu'un jeu d'esprit qui ne satisfait ni n'entraîne. Au reste, ce nouveau Panégyrique mérite d'être distingué de la foule des Panégyriques de St Louis.

PANÉGYRIQUE de St Louis, Roi de France, prononcé en l'Eglise des Prêtres de l'Oratoire, rue St Honoré, devant MM. de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, & MM. de l'Académie des Sciences, le 25 Août 1774. Par le P. Mandar, Prêtre de l'Oratoire. A Paris, rue St Jacques, près de St Yves, au Coq, chez Lottin l'aîné, Imprimeur de la Ville, & Eugène Onfroy, Libraire, 1774 ; avec approbation, *in*-12. 88 pages.

CE Panégyrique avoit déjà été prêché avec succès devant les Académies des Belles-Lettres & des

Sciences, en 1770, & devant l'Académie Françoise en 1773. On y trouve une grande connoissance de l'histoire, des tableaux vrais, des portraits ressemblans, un style simple & fort, une imitation de Bossuet quelquefois assez marquée. Bossuet avoit dit, dans l'Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche :

« Tu céderas, ou tu tomberas » sous ce vainqueur, Alger, riche » des dépouilles de la Chrétienté. » Tu disois en ton cœur avare : je » tiens la mer sous mes loix & » les Nations sont ma proie. La lé» gèreté de tes vaisseaux te donnoit » de la confiance ; mais tu te verras » attaquée dans tes murailles com» me un oiseau ravissant qu'on iroit » chercher parmi ses rochers & dans » son nid, où il partage son butin » à ses petits. Tu rends déjà tes es» claves. Louis a brisé les fers dont » tu accablois ses sujets, qui sont » nés pour être libres sous son glo» rieux empire. »

Le P. Mandar dit, en parlant du vieux de la Montagne :

« Et toi, tyran sauvage, qui du » haut de tes rochers, disois avec » orgueil : *je tiens en ma main la* » *vie & la mort des Grands*, quelle » force inconnue a tout-à-coup » émoussé ton poignard, & chan» gé pour Louis tes fureurs en res» pects ? »

Il n'y a rien à reprendre à cette imitation ; elle est éloignée, elle fait seulement souvenir de l'original sans lui rien dérober. On n'en peut pas tout-à-fait dire autant de ce mot de l'Oraison funèbre du Chancelier le Tellier que le P. Mandar a cru devoir adapter à son sujet.

« Tant il avoit mis en lieu haut » & inaccessible à la mort son cœur » & ses espérances. »

L'Orateur a fait d'après les événemens, des additions heureuses à son discours. Telle est cette Prière éloquente pour le nouveau Roi.

« François, joignons-nous aux » vœux de ce Pontife respectable & » si justement cher à la Nation » (M. de Fénélon). Du pied de ces » Autels renouvellons-les, ces vœux, » pour un autre fils de St Louis qui » le remplace de nos jours sur un » des premiers thrônes de l'Univers. » Seigneur, puisse-t-il y reproduire » aussi toutes ses vertus ! Comme ce » pieux Monarque, qu'il soit in» trépide dans les dangers, éclai» ré dans ses démarches, juste & » ferme dans ses projets ! Qu'à son » exemple, inaccessible à tous les » vices, aussi éloigné de la présomp» tion qui aveugle, que de la foi» blesse qui avilit, il montre en tout » une supériorité de sentimens ; » égale à l'éminence de son rang & » à la dignité de sa personne ! Qu'il » ait, comme lui, la science & le » discernement des hommes, & » l'amour de ses devoirs ! Qu'il les » connoisse ces devoirs importans » de la Royauté, qui vont de pair » avec les opérations de la Divinité » même, ou plutôt qui ne sont que » le détail des soins de sa providen» ce, appliqués aux Nations d'une » manière sensible ! Sur-tout qu'il » aime son peuple, &, comme

» S. Louis, qu'il s'étudie à en devenir » le père ! Que nos acclamations de » joie l'attendrissent; que nos be- » soins le touchent, & que nos » larmes, si, contre son gré, nous » devions en répandre un jour, le » pénètrent & le consternent! Qu'il » sache qu'on n'est pas Roi impu- » nément; que le sceptre est l'ima- » ge de cet arbre majestueux planté » dans l'habitation du premier » homme, & auquel étoient atta- » chées les destinées du monde.

» Ouvrons nos cœurs à l'espéran- » ce. En des mains si pures, ah! » sans doute, il ne produira, ce » sceptre sacré, que des fruits de » vie, des germes de bénédiction, » de justice & de prospérité. O vous » qui m'écoutez, génies profonds » & sensibles, prenez vos plumes; » traçez pour les générations futu- » res l'intéressant tableau d'un règne » embelli de toutes les grâces de la » jeunesse, cimenté par l'union con- » jugale & fraternelle, épuré par » les mœurs, gouverné par les loix, » vivifié par l'abondance, & sanc- » tifié par la Religion.

» Et vous, saint Protecteur de cet » Empire, veillez du haut des » cieux sur l'auguste héritier de vo- » tre nom & de votre couronne. » Priez sans cesse pour lui dans ce » séjour de la paix; &, en lui rap- » pellant que votre sang coule dans » ses veines, faites-lui sentir bien » plus encore que l'esprit de foi qui » vous anima doit être aussi la vie » de son cœur. »

MÉMOIRES de l'Académie de Dijon : Tome II.

OBSERVATIONS sur les fractures des os du bassin, & sur la régénérescence des os, par M. Maret, Chirurgien.

On ne pourroit, dit l'Auteur, que plaindre le sort des malades qui ont le malheur d'avoir un des os du bassin fracturé, si ces sortes de fractures étoient toujours suivies des accidens, dont les Auteurs font l'énumération, lorsqu'ils en parlent. M. Maret dit même avoir, sur leur parole, redouté très-long-temps les occasions qui pouvoient lui offrir de pareilles maladies à traiter : mais l'expérience l'a rassuré, & plus de trente ans de pratique l'autorisent à prétendre qu'elles ne sont pas toujours aussi dangereuses qu'on l'a pensé; que la nature offre quelquefois dans ces occasions, comme dans d'autres, des ressources efficaces; & que l'art peut seconder avec succès ses efforts. Le récit des accidens décrits par les Auteurs, rapproché de l'histoire des fractures de ces os que l'Auteur a observées, lui paroît fait pour en convaincre. On trouvera particulièrement dans l'exposition du traitement de la malade qui fait le sujet de la seconde observation, une preuve frappante des secours que, dans ces circonstances comme dans bien d'autres, on a lieu d'attendre de la Nature.

Si l'on a donc observé tant d'accidens fâcheux à la suite de quelques

fractures des os du bassin, on doit convenir, suivant M. Maret, qu'il faut en chercher la cause ailleurs que dans la fracture; qu'on doit enfin les attribuer à la seule commotion de la moëlle épinière, surtout lorsqu'on ne voit aucune mauvaise conformation. Cette considération, ajoute-t-il, devroit engager à éviter toutes les tentatives douloureuses que l'on fait pour s'en assurer, sur-tout dès qu'on s'apperçoit qu'il n'y a aucun dérangement sensible. L'Auteur croit être fondé dans cette opinion, par les différentes observations qu'il a eu lieu de faire, tant à l'hôpital, que sur des particuliers de la ville. Il a vu souvent que des malheureux qui étoient tombés de fort haut, ou avoient été accablés par une masse considérable de décombres, éprouvoient tous les maux qui, selon les Auteurs, accompagnent les fractures des os du bassin, quoique ces os fussent intacts; il a dit avoir vu d'autres personnes en qui l'on pouvoit reconnoître la fracture d'un d'entre eux, sans cependant qu'elles eussent des accidens graves. Le malade, qui fait le sujet de la premièr observation, n'en ressentit même aucun, au rapport de M. Maret. Les deux dernières observations semblent l'autoriser à rapporter les accidens à la commotion de la moëlle épinière: puisqu'il a fait voir dans l'une, que la fracture de l'ischium n'avoit été suivie d'aucun accident fâcheux; & dans l'autre, qu'une fracture complette du pubis, avec déplacement de la partie fracturée, & occasionnée par l'action de la roue d'une voiture très-chargée, avoit été parfaitement guérie & n'avoit été accompagnée que de très légers accidens, si on les compare à ceux qui, selon les Auteurs, surviennent en pareil cas. Ce qui peut rendre mon opinion plus probable, ajoute M. Maret, c'est que, dans cette chûte, la roue ne passa pas sur la colonne vertébrale, & ne produisit aucune contusion, aucun ébranlement à la moëlle épinière.

Mémoire sur la maladie des enfans, appellée Spina-bifida. *Par M.* Hoin.

Quelques enfans naissent avec un vice de conformation dans les vertèbres, auquel on a donné le nom de *Spina-bifida*, parce qu'ils ont l'épine du dos fendue totalement ou en partie, selon sa longueur; mais, ajoute l'Auteur, le canal de leur moëlle épinière est changé en une gouttière plus ou moins évasée & étendue; elle est formée par l'écartement d'un ou de plusieurs anneaux vertébraux, dont la réunion constitue ce canal, & cachée sous une tumeur molle, ordinairement fort saillante, à moins que cette tumeur ne soit ouverte.

Cette maladie est, suivant M. Hoin, toujours compliquée d'épanchement; quelquefois elle est masquée à tel point, que plusieurs Auteurs déclarent qu'ils ont été trompés par les traits de ressemblance

qu'elle a avec d'autres tumeurs. Ici, continue M. Hoin, la méprise est funeste; elle indique une operation qui avance le terme de la vie des enfans; ils ne sont déjà que trop menacés de la perdre bientôt: mais s'il n'est pas possible de les conserver long-temps, l'Auteur veut, avec raison, qu'on évite au moins d'accélérer l'instant qui les sépare de nous; c'est son principal objet dans ce Mémoire. Il le divise en deux parties: dans la première, il examine ce qui concerne le Spina bifida complet: dans la seconde, il passe en revue les différentes espèces de l'incomplet.

Le Spina-bifida est complet lorsque toute la colonne vertébrale est écartée dans sa partie postérieure. La nature & l'art seront toujours en défaut, suivant M. Hoin, lorsque le spina-bifida sera complet; à plus forte raison, ajoute-t-il, quand il sera compliqué d'hydro-céphale, de hernie de cerveau ou de toute autre maladie: c'est une vérité que l'Auteur croit aussi triste d'avouer qu'importante de connoître, vérité qui a peut être encore lieu pour le spina-bifida incomplet, mais dans un sens moins étendu, puisque, malgré la crainte légitime que l'on a de ne point obtenir une cure radicale, on ne laisse pas d'avoir l'espérance d'entretenir plus long-temps la vie du malade, comme l'Auteur se propose de le faire voir dans un second Mémoire.

Description d'un Hermaphrodite, par M. Maret, Chirurgien.

L'Hermaphrodite dont je donne la description, dit M. Maret, mérite mieux ce nom que tous ceux que MM. Morand, Mertrud, Hoin & Gauthier ont eu occasion de décrire. Les deux sexes étoient confondus chez lui de telle manière qu'il auroit été impossible de prononcer, pendant sa vie, auquel des deux il appartenoit le plus, & que ce problême s'est trouvé également insoluble après sa mort. Tout ce qu'ont produit les recherches anatomiques les plus exactes, c'est de convaincre qu'il étoit absolument inhabile à faire les fonctions de l'un & de l'autre sexe.

L'Hermaphrodite dont il est question réunissoit aux parties qui annoncent les deux sexes celles qui les caractérisent l'un & l'autre; mais, ajoute M. Maret, quoique la Nature ait paru en quelque sorte prodigue en sa faveur, les dons qu'elle lui avoit faits ne devoient pas exciter sa reconnoissance, puisque, par cette prodigalité, il avoit été rendu inhabile aux fonctions auxquelles l'un & l'autre sexe sont destinés: en un mot, Jean Pierre, qui étoit sensiblement homme & femme, n'étoit cependant, dans le fait, ni l'un ni l'autre, & son état qui augmente le nombre de cette espèce de monstres rend l'existence des Hermaphrodites parfaits, bien peu vraisemblable.

Observation

Obfervation fur le déplacement fubit d'un canton de bois, avec des remarques pour fervir à l'Hiftoire naturelle de la Bourgogne. Par M. de Morveau.

Le bruit fe répandit à Dijon, au mois de Février 1770, que plufieurs arpens de bois, dépendans du finage de Trouhant, étoient defcendus dans la plaine. Pour répondre aux vues de l'Académie de cette ville, MM. de Morveau & Picardet fe rendirent à Trouhant, dans les premiers jours de Mai; & reconnurent que le canton de bois déplacé faifoit partie d'une ligne de bois taillis au fud-eft de Trouhant, à un demi-quart de lieue au plus de ce village, appartenant au Prieuré de ce nom.

De la bonne chère des Anciens, fecond Mémoire, par M. de Thyard.

Dans ce Mémoire l'Auteur fe borne à des détails fur le goût que les Grecs avoient pour la bonne chère: il expofe dans le fuivant ce que les Romains ont fait en ce genre dans les derniers temps de la République. L'abondance de la matière a forcé M. de Thyard à donner à ce fecond Mémoire une étendue qui l'oblige à remettre à un troifième qu'il annonce, le détail de la bonne chère fous les Empereurs. L'Auteur annonce encore d'autres Mémoires, où il fe propofe de détailler ce qui conftituoit la bonne chère chez les anciens Francs, conquérans des Gaules, & chez leurs defcendans, jufqu'à des fiècles plus éclairés.

Mémoire fur l'habillement des Troupes, par M. Poiffonnier Desperrières.

En voulant plaire aux yeux & donner aux habillemens une grâce imaginaire, nous fommes parvenus, dit M. Poiffonnier, à les rendre tout à-la-fois incommodes & malfaifans. C'eft fur-tout, fuivant M. Defperrières, dans l'habillement des foldats, que ce double inconvénient fe fait fentir: il trouve la forme prétendue élégante de chacune des pièces qui le conftituent, pernicieufe à cette efpèce d'hommes qui font fouvent contraints à de longues marches dans les temps les plus chauds de l'année. Pour répandre de la lumière fur un objet auffi important, M. Poiffonnier confulte l'Anatomie, examine l'ordre des fonctions des parties du corps humain, tâche de découvrir toute l'étendue du mal & cherche les moyens d'en arrêter les progrès: il lui fuffit d'obferver que tout ce qui tend à changer l'ordre établi par la Nature eft un mal, & que nos habillemens ont ce fâcheux inconvénient: il entre dans quelques détails à ce fujet, & préfente le tableau des abus qui en réfultent, dont nous ne pourrions donner ici qu'une légère efquiffe, & que le

lecteur doit voir dans l'ouvrage même de M. Desperrières.

Telle est en substance la somme de la partie physique de ce second volume des Mémoires de l'Académie de Dijon. Par l'exposé succinct & fidele que nous venons d'en faire, le lecteur sera à portée de juger du nombre & de l'importance des matières : mais elles méritent d'être approfondies dans le corps même de l'ouvrage qui contient des vérités que nous n'avons pu qu'annoncer. Si l'existence de l'Académie de Dijon ne paroît pas d'une date fort ancienne, cette Capitale de la Bourgogne n'en paroît pas moins animée depuis long temps d'une noble émulation, & nourrit dans son sein un germe de connoissances précieuses, qui sembloit avoir besoin pour être développé avec avantage, d'être échauffé par les regards bienfaisans & la protection particulière d'un grand Prince.

LETTRES *d'un Romain à M. de Villefroy, Abbé de Blasmont, ancien Professeur en Hébreu au Collége Royal*, &c. en réponse aux observations de M. L. E. Rondet, sur l'ouvrage du R. P. Fabricy Dominicain, Docteur en Théologie, & Théologien de Casanate, touchant *les Titres primitifs de la Révélation;* avec un *Appendix* de l'Editeur au sujet d'une Lettre d'un Sçavant d'Angleterre. A Rome, 1774, chez Pierre Durand, Libraire François; à Paris, chez Moutard, &c. *in*-8°. de 92 pag.

Nous avons donné une idée (1) de l'ouvrage intéressant du R. P. Fabricy, intitulé : *des Titres primitifs de la Révélation*, en rendant justice à l'Auteur, dont l'érudition, réunissant tout ce qui tient à la littérature sacrée, venge des insultes des incrédules & des faux critiques, l'authenticité, la vérité & l'intégrité des saints Ecrits de l'ancien Testament. La plupart des Journaux françois & étrangers ont donné de justes éloges à cette sçavante & utile production. M. Rondet, Editeur de la *sainte Bible en latin & en François*, imprimée à Avignon, chez Merande, depuis 1767, en plusieurs volumes *in*-4°., n'a pu les lui refuser : mais comme son édition offre un assez grand nombre de notes que la lecture du sçavant ouvrage du P. Houbigant lui a donné occasion de faire, & que ces notes portent sur des principes qui, souvent ne s'accordent pas avec les idées du P. Fabricy, il a publié dans le Journal Ecclésiastique 1773, Juil. art. 1, & Août, art. x des *Observations* sur l'ouvrage des *Titres primitifs de la Révélation;* & c'est à cette

(1) 1773 Décemb. I. Vol.

critique que répond le défenseur du R. P. Fabricy en trois *Lettres*.

Dans la première, il s'étonne d'abord que son critique semble lui opposer un principe inculqué perpétuellement dans son ouvrage : c'est que les fautes qui ont pu se glisser dans le texte hébreu ne blessent ni la foi ni les mœurs. Ensuite il trouve peu d'exactitude dans l'assertion du critique que les seules variantes de la chronologie des premiers âges suffisent pour montrer que *la suite de l'Histoire sacrée n'est pas demeurée sans atteinte* ; comme si les variations des exemplaires Hébreu, Samaritain & Grec, à l'égard du nombre des années, pouvoient donner la moindre atteinte à la *suite* historique des Patriarches & à leur généalogie. La substance de l'histoire ne reste-t-elle pas toujours intacte ?

M. Rondet admet le calcul du texte Hébreu, pour le premier âge, depuis Adam jusqu'à Noé, & s'en écarte pour le second, depuis Noé jusqu'à la vocation d'Abraham : le P. Fabricy, qui adopte la chronologie de ce texte, pour l'un comme pour l'autre de ces intervalles, se plaint, par son Apologiste, qu'au lieu d'attaquer quelqu'une des raisons qu'il avoit alléguées en faveur de son sentiment, son Critique se soit borné simplement à une assertion contraire. Le reste de cette Lettre roule sur le second Caïnan, fils d'Arphaxad, dont les soixante-dix & l'Evangile de St Luc font mention : le P. Fabricy, avec une foule de sçavans, le rejette, comme n'étant ni dans l'Hébreu, ni dans le Samaritain, ni dans la Vulgate de l'ancien Testament ; outre que le Syriaque, l'Arabe, Onkelos, Josephe, Eusèbe, Origène, & d'autres n'en parlent point. Il y a même, dit-il, de fortes raisons de penser que le nom de ce Caïnan n'étoit originairement ni dans les soixante-dix, ni dans St Luc, comme plusieurs critiques l'ont montré. Telle est l'opinion qu'il défend.

La seconde Lettre a pareillement pour objet quelques points de chronologie. Le verset 21 du Chap. X de la Genèse adjuge-t-il la primogéniture à Sem ou à Japhet son frère ? Le P. Houbigant, & l'Auteur des *nouveaux Eclaircissemens sur le Pentateuque des Samaritains*, suivis par M. Rondet, se déclarent pour Sem. Le P. Fabricy, qui, appuyé des versions des 70 & de Symmaque, s'étoit déclaré pour Japhet, défend son opinion contre les attaques de son Critique. Cette controverse jette dans un détail de discussions qu'il faut suivre dans l'ouvrage même ; un précis laisseroit trop à desirer.

Abraham étoit - il le fils aîné de Tharé ? L'Ecriture (Gen. XI. 26.), dit que Tharé avoit 70 ans lorsqu'il engendra Abraham, Nachor & Aran. Mais ces trois enfans ne sont pas de la même année ; or, le P. Fabricy prétend que si Abraham est nommé le premier, ce n'est pas à titre de premier-né, mais à cause

des prérogatives dont Dieu l'honora, comme ailleurs Jacob est nommé avant Esaü; & il reproche à M. Rondet de ne point prouver que l'année 70 de Tharé est l'époque de la naissance d'Abraham. Voici un des raisonnemens du P. Fabricy : on voit, par le chap. VII. 4 des Apôtres, qu'Abraham ayant reçu ordre de sortir de la Chaldée, alla à Charan, d'où, après la mort de son père, il passa en Chanaan. « Si Abraham » est né l'an 70 de son père, comme le prétend M. Rondet, avec » le P. Morin, le P. Houbigant, » & quelques critiques; & si, à la » mort de son père Tharé, Abraham étoit dans la soixante-quinzième de son âge, ainsi que Moïse » nous le certifie, Gen. XII. 4, il » est manifeste que tout le temps » qu'aura vécu Tharé ne sera que » 145 ans... ainsi que porte le texte Hébreu, Samaritain. Si au contraire l'on soutient que Tharé a » vécu 205 ans, comme Moyse le » dit en termes formels (Gen. XI. » 52) d'après le texte primitif Hébreu des Juifs, & toutes les versions Grecques, Latines & Orientales, il est démontré qu'Abraham n'aura pu naître l'an 70 de » Tharé. Donc il n'a pu en être l'aîné. Donc il faudra placer sa naissance long-temps après, je veux » dire vers l'an 130 de Tharé. Dès» lors Abraham se trouvant âgé de » 75 années après la mort de son » père, la somme totale de l'âge de » Tharé aura été de 205 ans. » D'où il résulte que si Abraham n'avoit que 75 ans lorsqu'après la mort de son père Tharé il vint en Chanaan, le texte Hébreu, qui donne 205 années de vie à Tharé, ne peut absolument se concilier avec celui des Actes des Apôtres; mais que la difficulté disparoît, si Abraham ne vint au monde que l'an 130 de Tharé, comme le pense un grand nombre d'interprètes. Il nous paroît évident qu'on ne peut infirmer ce raisonnement qu'en prouvant, par des raisons solides, qu'Abraham fut l'aîné des trois enfans de Tharé nommés dans la Genèse, ou que l'année 70 de son père fut l'époque de sa naissance.

Mais si Tharé avoit 130 ans quand nâquit Abraham, quelle raison celui-ci avoit-il de dire : (Gen. XVII, 17) *Un homme de 100 ans pourroit-il donc avoir un fils?* puisqu'il avoit reçu la vie d'un père plus âgé ? Le P. Fabricy avoit répondu qu'Abraham parloit ainsi plutôt à cause de la stérilité & du grand âge de Sara, qu'eu égard à sa propre vieillesse. Cette réponse, dont M. Rondet fait peu de cas, est pourtant insinuée par St Augustin dans le 16e livre de la Cité de Dieu, chap. 28 : *Ambo autem senes erant, sicut Scriptura testatur; sed illa etiam sterilis & cruore menstruo jam destituta, propter quod jam parere non posset, etiamsi sterilis non fuisset, porrò si fœmina ita sit provectioris ætatis, ut ei solita mulierum adhuc fluant, de juvene parere potest, de seniore non potest, quamvis adhuc possit ille senior, sed de adolescentula gignere,*

ficut Abraham poſt mortem Saræ de Cethura potuit, quia vividam ejus invenit ætatem.

Quand cette obſervation phyſique de St Auguſtin ne feroit pas exacte, la difficulté qu'il s'agit de lever ne feroit pas non plus aſſez forte pour obliger d'avouer que le texte Hébreu qui donne 205 ans de vie à Tharé eſt altéré. Eſt-il ſi difficile de concevoir qu'à l'âge de près de cent ans un homme s'étonne d'avoir un fils, d'une femme avec laquelle il avoit vécu pluſieurs années ſans en avoir? Car Abraham avoit épouſé Sara avant qu'il ſortît de la ville d'*Ur* en Chaldée; laquelle d'ailleurs étant ſtérile, & alors âgée de dix ans moins que ſon mari, étoit, ſuivant le cours ordinaire de la nature, hors d'état de concevoir, *& deſierant Saræ fieri muliebria?* (Gen. xviij. 11.)

Le P. Fabricy avoit avancé comme une conjecture que *Jeſcha*, fille d'Aran, un des frères d'Abraham, mais d'une autre mère, étoit la même que Sara. C'eſt le ſentiment de Joſephe, de St Jerôme, de St Auguſtin, & de pluſieurs interprêtes. Quoique M. Rondet critique à ce ſujet le P. Fabricy, il paroît, dans ſes notes ſur la Genèſe, approuver la même opinion qu'il avoit expreſſément adoptée dans la première édition de Paris. Elle jette beaucoup de jour ſur ce qu'avoit dit Abraham, en parlant de Sara, qu'*elle étoit ſa ſœur, étant fille de ſon père:* car les Hébreux ne diſtinguoient point entre *fille* & *petite-fille*, & Abraham donne lui-même le nom de *frère* à Lot qui n'étoit que ſon neveu. On voit delà ce qu'il faut penſer de ceux qui trouvent un menſonge dans l'expreſſion d'Abraham à l'égard de Sara.

La troiſième Lettre tend à juſtifier quelques obſervations du Père Fabricy, attaquées par ſon critique: celle, par exemple, qui rouloit ſur ces mots de la Genèſe IV. 8, *egrediamur foras*, que St Jerôme regardoit comme ſuperflus; celle encore où il ſoutenoit l'intégrité du texte de la Genèſe XLVII. 20, 21, qui porte que Joſeph, après avoir acheté pour le Roi toutes les terres des Egyptiens, fit *paſſer* le peuple en différentes villes de l'Egypte, &c.

L'*Appendix* qui ſuit, eſt une réponſe à une lettre, datée d'Oxford le 8 Mars 1774, écrite au P. Fabricy au ſujet des *Titres primitifs*, &c. & pleine de reproches contre le Théologien de Caſanate. On lui reproche ſur-tout d'avoir dit que, dans ce grand nombre de variantes qu'a recueillies M. Kennicott, il s'en trouveroit pluſieurs qui ne feroient pas auſſi importantes qu'on veut le faire croire, qui ne mériteroient même pas le nom de véritables variantes. Le Théologien de Caſanate déclare que les éloges qu'il a donnés à M. Kennicott étoient très-ſincères: mais que *perſuadé que ce Recueil des variantes ne pouvoit qu'être mal conduit*, eu égard *aux principes faux qui ſemblent en diriger l'entrepriſe*, il n'avoit pu diſſi-

muler ses véritables sentimens ; qu'il sçait, d'après son propre examen, que les manuscrits des Bibliothèques de Rome ne fournissent point cette multitude de diverses leçons qu'on donne pour très-intéressantes; qu'il ne conçoit pas comment M. Kennicott, après être convenu que les variantes ne touchoient point essentiellement aux vérités de la foi & de la morale, annonce néanmoins que plusieurs de ces variantes qu'il a recueillies intéressent *l'honneur de la révélation ;* qu'il ne sçait ce qu'entend M. Kennicott par ces *erreurs* qu'il assure avoir été introduites dès le temps de J. C. & des Apôtres, & devoir être corrigées par les manuscrits qu'il a collationnés ; que si toutes, ou la plupart des leçons diverses recueillies par M. Kennicott ne sont pas plus importantes que celles dont le Théologien de Casanate a parlé dans ses *Titres primitifs*, elles ne méritent pas qu'on en fasse tant de cas ; qu'il en sera du Recueil de M. Kennicott comme de la Collection de Mill, revue par Kuster, où, de l'aveu de ce dernier, on ne trouve aucune variété considérable, &c. Mais suspendons notre jugement, avec le Théologien de Casanate, & attendons que la Collection du Docteur Anglois paroisse : c'est alors seulement qu'on sera bien en état d'en apprécier le mérite. Nous ne laissons pas de penser, comme nous l'avons dit en parlant des *Lettres de l'Exprofesseur Hébreu* (Décemb. 1771, 1 vol.) qu'un recueil de véritables variantes exige de grandes connoissances, une sagacité peu commune, beaucoup de réserve & d'expérience: que même plus on acquerra de lumières, de critique, de discernement par l'examen & la comparaison des manuscrits, plus aussi on sera porté à vouloir diminuer le nombre des véritables variantes, loin d'être tenté de les multiplier.



DÉTAIL des succès de l'établissement que la Ville de Paris a fait en faveur des personnes noyées, & qui a été adopté dans diverses Provinces de France. Troisième Partie, année 1774. On y a joint plusieurs exemples de moyens éprouvés pour rappeller à la vie les personnes que des vapeurs méphitiques, & d'autres accidens de différente nature, ont frappées d'une mort apparente; avec le procès-verbal de la mort des Sieur & Dame Lemaire, suffoqués à Paris par la vapeur du charbon allumé. Par M. Piat. A Paris, rue St-Jacques, près St Yves, au Coq & au Livre d'or, chez Lottin l'aîné, Imprimeur de la Ville; & Eugène Onfroy, Libraire, 1775; *in*-12. de 206 pages.

M. PIAT, auquel on doit la justice de le regarder comme le promoteur de cet utile établissement, continue à y donner ses soins avec un zèle digne de tous les éloges & de toute la reconnoissance de ses concitoyens. Il recueille & publie chaque année toutes les observations que donnent lieu de faire les secours qu'on administre aux noyés; & c'est assurément un des meilleurs moyens de faire sentir toute l'importance d'un pareil établissement, d'encourager les autres Villes, & même les particuliers charitables à en former de pareils, & enfin d'attirer à celui-ci la protection & les secours dont il a besoin pour être porté à sa perfection.

Nous avons fait connoître les deux premières Parties, publiées ci-devant par M. Piat; nous nous faisons un devoir de rendre compte de celle-ci & de celles qui seront publiées par la suite, pour contribuer, du moins autant qu'il est en nous, à une si bonne œuvre. Dans la première Partie il ne s'agissoit presque que des noyés secourus & sauvés à Paris; dans la seconde l'Auteur avoit ajouté quelques observations des Provinces ou des pays étrangers qu'il avoit recueillies; dans cette troisième sa correspondance s'étant augmentée, il y a joint un beaucoup plus grand nombre de ces dernières, & même comme le titre l'annonce, il a rassemblé plusieurs observations de cures de différentes autres sortes d'asphyxies ou morts apparentes, lesquelles, quoique causées par des accidens fort différens de la submersion, ont cependant de l'analogie avec celle des noyés, sur-tout par la nature de plusieurs moyens curatifs qui conviennent également aux unes & aux autres.

Cette troisième Partie commence par une introduction dans laquelle M. Piat fait paroître tout son zèle pour le succès de l'établissement auquel il a eu tant de part; il s'y plaint, avec la modération insé-

parable des intentions & des actions honnêtes, du peu d'égard qu'ont eu plusieurs villes qu'il ne nomme point, aux invitations qu'il leur a faites au sujet d'une correspondance qui ne pourroit être que très-utile; & par les mêmes motifs il nomme avec une sincère reconnoissance & avec des éloges bien mérités, les Villes, les Communautés, les particuliers tant de France que des pays étrangers qui se sont empressés de faire de pareils établissemens & de publier leurs succès.

Après cette introduction on trouve le tableau des personnes noyées & retirées de l'eau pendant l'année entière 1774, qui sont au nombre de cinquante-quatre; de ces cinquante-quatre, trente-cinq ont été rappellées à la vie; & par le détail des observations, il est évident que parmi ces dernières, plusieurs seroient restées mortes, avant l'établissement des secours qui leur ont été administrés. Sept ont éprouvé ces secours sans succès, & douze n'ont point été secourus, ou parce qu'elles ont été jugées décidément mortes, ou parce qu'on n'a pu les retrouver.

Ce tableau est suivi des détails concernant les noyés tant des Provinces de France que des pays étrangers, ce qui forme 17 articles.

Viennent ensuite le procès-verbal de la mort des sieur & Dame Lemaire, suffoqués à Paris par la vapeur du charbon; le précis de la liste chronologique des établissemens faits en faveur des noyés dans les Provinces de France & des pays étrangers, dont plusieurs sont cités avec éloge dans l'introduction, comme nous l'avons dit, des observations sur les remèdes ou drogues qui consistent à publier la recette de ceux qu'il est nécessaire de renouveller, tels que l'eau-de-vie camphrée animée avec l'esprit volatil de sel ammoniac, & le nouet composé de soufre & de camphre, dont l'usage est de préserver des vers les étoffes de laine contenues dans la boîte. Enfin le recueil est terminé par la suite de la notice de tous les livres publiés sur les moyens de rappeller les noyés à la vie.

On voit, par cette énumération de ce qui est contenu dans l'ouvrage dont nous nous occupons, que M. Piat n'a rien négligé de ce qui a rapport à son objet, & qu'en rassemblant tout ce qu'il a publié & ce qu'il publiera, on aura tous les renseignemens & tous les éclaircissemens qu'on peut desirer sur ce sujet intéressant.

Nous n'entrerons point pour le présent dans le détail des observations que renferme cette troisième Partie de l'espèce d'ouvrage périodique de M. Piat, tant parce que nous avons déjà parlé dans les extraits des deux premières Parties que parce que l'établissement fait par M. le Lieutenant de Police, & l'ouvrage de M. Gardane, au sujet des secours à administrer aux asphyxiques ou personnes frappées d'une mort apparente & subite, nous donneront occasion de parler encore plus particuliérement

culièrement de la nature de ces secours & de leurs effets : & nous finissons en mettant sous les yeux de nos lecteurs une seule des observations de ce nouveau recueil, parce qu'elle nous paroît une des plus singulières & des plus importantes ; c'est la huitième du tableau des personnes noyées à Paris dans l'année 1774.

« Le 23 Mai de cette année, à » huit heures du soir, le sieur Gatbois, Aubergiste, rue du Foin St-Jacques, âgé de 43 ans, revenant de Passy, traverse la rivière » pour gagner l'île des Cignes, passe » ensuite sur un petit pont de bois » pratiqué nouvellement par l'École Militaire au bout du champ » de Mars ; il avoit plu toute la » journée, le pont étoit glissant, le » pied manque au sieur Gatbois, il » tombe à l'extrêmité du pont ; &, » roulant sur un mur de terrasse en » glacis de 8 à 10 pieds d'élévation, » au haut duquel le pied lui avoit » manqué, il est rejeté dans le milieu du bras de l'île. Il y avoit à cet » endroit au moins 10 à 12 pieds » d'eau. Il va au fond & revient » peu après à la superficie ; sa connoissance n'étoit pas alors tout-à-fait perdue, mais il ne la conserva pas long temps, il regagna le » fond de la rivière, *où il resta environ trois quarts-d'heure sans reparoître* ; enfin il remonte & » flotte sur l'eau. Plusieurs femmes » qui l'apperçurent dans ce moment, » ne voyant point de bateaux ni de » moyens pour le secourir, imaginèrent, sans délibérer, un expédient aussi glorieux pour elles, » qu'il a été utile au noyé. Elles » étoient au nombre de dix à douze, » que le hasard avoit rassemblées » en revenant de la Muette ; toutes, » d'un commun accord, defirent » leurs jarretières, les nouèrent ensemble ; & lorsqu'elles furent » réunies, pour en faire une manière de corde, elles attachèrent » à un des bouts une pierre de médiocre grosseur, & gardant par » devers elles l'autre bout, elles jetèrent, à veau-l'eau, au-devant du » corps flottant le bout où étoit attachée la pierre ; elles prirent si » bien leurs dimensions, que, maîtresses de la prétendue corde, elles » la dirigèrent de façon qu'elles la » fixèrent entre les bras & le corps » du noyé. La pierre occupant toujours le fond faisoit obstacle & » leur donnoit la facilité de tirer à » bord, du côté qu'elles desiroient, » le corps flottant, objet de leur » charité. Alors, sans perdre de temps » on cherche un Chirurgien au gros » Caillou ; il arrive un jeune homme de l'hôpital de Biron, (*il s'étoit déjà passé plus d'une demi-heure depuis que le corps étoit retiré de l'eau.*) On lui confie le » soin du noyé, & ce qui suit est » le procès-verbal du traitement » qu'il lui a fait. . . . . Je trouvai, » dit M. le Grand, (c'est le nom » du jeune Chirurgien) le corps » d'un homme qui me parut être » d'une constitution grasse & pléthorique ; je ne remarquai en lui

» ni respiration, ni pulsation dans » les artères; son corps étoit absolument froid, son visage & son » col étoient gonflés & violets; il » avoit les yeux fixes & les paupières rabattues; sa bouche étoit fermée & ses dents serrées, enfin il » ne donnoit aucun signe de vie; *il » avoit au contraire toutes les apparences de la mort la plus décidée.* » Je le fis aussi-tôt transporter, » comme on le put, dans une chambre à la Triperie, éloignée d'environ un demi-quart de lieue dans » l'île; il se passa un grand quart-d'heure pour y arriver. Le mouvement & le tourment qu'il » éprouva pendant ce transport ne » lui furent pas inutiles, ils lui procurèrent par les selles une évacuation assez copieuse.

» Arrivé dans la chambre, on le » dépouilla de ses habits; mais la » bouffissure étoit trop considérable » pour qu'on pût lui ôter sa chemise sans la couper.... Je le fis envelopper dans la couverture de » laine qu'on avoit chauffée; &, » pendant que je me disposois à le » saigner, on mettoit en usage les » frictions avec les flanelles imbibées d'eau de-vie camphrée; on » pratiquoit l'insufflation de l'air » chaud dans la bouche; on lui introduisoit dans les narines des » mèches de papier mouillées d'esprit volatil de sel ammoniac; on » lui souffloit aussi dans le nez & » dans la bouche la fumée d'une » pipe de tabac. M. le Grand lui » tira avec peine environ quatre » onces de sang du bras, n'ayant pu » faire la saignée de la gorge à cause du gonflement. Cependant les » frictions & autres secours furent » continués; enfin, dit M. le Grand, » j'eus la satisfaction d'appercevoir » que le pouls commençoit à se » faire sentir; & peu de temps après » un petit hocquet qui se fit entendre m'annonça le retour de la respiration. J'eus de nouveau recours à l'esprit volatil de sel ammoniac que je lui introduisis dans » les narines, & en même temps » je lui fis avaler un peu d'eau-de-vie camphrée; alors il poussa de » grands cris, il s'agita beaucoup.»

C'est à cette époque qu'on doit rapporter l'espèce de résurrection de ce noyé qui avoit été près d'une heure sous l'eau, & plus d'une heure & demie dans son état de mort avant qu'on eût commencé à lui administrer les secours. Mais quoique décidément rappellé à la vie par ces premiers moyens, on voit, par la suite du procès-verbal, que probablement il seroit mort des suites de ce terrible accident, si l'on n'eût continué à prendre de lui tous les soins que son état exigeoit. Tout ce traitement, fait avec beaucoup de zèle & d'intelligence, mérite d'être lu en entier dans le procès-verbal; on y verra que ce n'a été qu'au seizième jour qu'il a été parfaitement rétabli de cet accident, dont les suites ont été & ne pouvoient être qu'une maladie très-grave.

On observe qu'il s'est ressouvenu de sa chûte; mais qu'il n'a eu aucune idée du traitement du premier jour, quoique très-laborieux.

ESSAI sur le Patois Lorrain des environs du Comté du Ban de la Roche, Fief royal d'Alsace: par le sieur Oberlin, Aggrégé de l'Université de Strasbourg, Correspondant de l'Académie royale des Inscriptions de Paris, & Associé de celle de Rouen. A Strasbourg, chez Jean-Fréd. Stein, 1775; avec approbation. 1 vol *in*-12. de 288 pag.

Le peuple & les paysans gardent ordinairement pendant des siècles entiers le langage grossier de leurs ancêtres. M. Oberlin, Auteur de cet Ouvrage, cite pour exemple le patois Allemand de Strasbourg qui ne diffère guère du langage qu'on trouve dans des livres, dans des titres & dans des actes publics des quatorze & quinzième siècles. Il en doit être de même de la langue Françoise. Le patois des différentes provinces de la France, remonte, quant à son origine, aux changemens que la langue Latine, corrompue en Rustique & en Romance, eut à essuyer depuis le XI ou XII siècle. Le Gascon, le Provençal, le Bourgignon, le Lorrain, &c. se sont conservés depuis plusieurs siècles à peu près dans le même état. Ainsi c'est nous mettre à portée de remonter à l'origine de notre langue & de mieux entendre nos anciens Ecrivains, que de rassembler ce qui existe de ces patois. Le fond du patois Lorrain est le vieux langage François du XII siècle. Il s'est cependant un peu corrompu par l'ignorance de ceux qui le parlent, & par l'introduction de plusieurs mots ou phrases des peuples voisins, Suisses & Allemands.

Pour mettre le Lecteur en état de juger par lui-même de ce que l'on avance, l'Auteur donne d'abord quelques échantillons du langage François des siècles passés, depuis le IX. Ces pièces sont le serment en langue Romance, prononcé par Louis-le-Germanique, & les sujets de Charles-le-Chauve, l'an 842, à Strasbourg. Voici ce serment d'abord en François.

Serment du Roi.

» Pour l'amour de Dieu, & pour » le salut du peuple Chrétien & le » nôtre, dès ce jour en avant, autant que Dieu me donnera savoir » & pouvoir, je sauverai mon frère » Charles que voilà, en le secourant » & en toute chose, tout comme » un homme de droit doit sauver » son frère, à moins qu'il ne se » comportât autrement envers moi; » & avec Lothaire, je ne ferai aucun accommodement, par lequel » mon frère que voici, puisse souffrir du dommage.

Serment des Sujets.

» Si Louis tient le ferment qu'il
» a juré à fon frère Charles, & que
» Charles Monfeigneur ne le tienne
» pas de fon côté; fi je ne puis le
» détourner, ni moi ni aucun autre,
» je n'irai aucunement à fon fecours
» contre Louis.

Serment du Roi.

» Pro Don amur & pro Chriftian
» poblo & noftro falvament, dift
» di en avant, in quant Deus favir
» & potii me dunat, fi falvarai eo
» ceft meon fradra Karlo, & in
» adjudha & in cadhuna cofa, fi
» cum hom per dreift fon fradra
» falvar dift ino quid ilimi altre fi
» faret & ab Ludher nul plaid num-
» quam prindrai, qui meon vol
» cift meon fradra in damno fit.

Serment des Sujets.

» Si Loduuigs facrament, que
» fon fratre Karlo jurat, confervat,
» & Karlus meo fendra de fuo part
» non los tenet, fi jo returnar non
» lint pois, ne jo, ne neuls cui eo
» returnar nil pois, in nulla adjudha
» contra Lodhuwig nun li iver.

Traduction en Gafcon d'aujourd'hui.

» Pro Dieou amor & per lou
» Chriftian pople & noftre com-
» mun falvament, deffé jour en
» avant, entant que Dieou fabé &
» poudé me donnat, fe fauvarai
» aquefté mieou fra iré Carlé & en
» ajudo & en caduno caufo, fe
» commo on per drét fon frairé
» fouva deco, emo quiquon el mé
» autré fi farié, & a Lothaire nul
» plaisonquesprendrai, qué à aquefté
» mieou frairé Carlé in damn fie.

» Sé Louis lou cerment, que à
» foun frairé Carlé a jurat, confervo
» & que Carlé mon Seniou de fe-
» part non lou tenié, fe jou deftour-
« nar non lou poi ni ieou ni degas,
» qué ieou deftournar en pioiffo en
» nullo ajudo contro Louis non li
» iren.

Traduction en patois Lorrain.

» Pro Duë aimoue & por lou
» Chrétien peuple & noëtre com-
» mun favement da ci en aivent à
» tant que Duë lou fcaivois & lou
» pouvois me deneré, ce faverai je
» mon fraire Karlot & en l'aidant
» & en chaique chofe, tout comme
» in homme par droit fon frairo
» favai dait, ouy que me achi lu
» atre feret, & de Lothaire acun
» ploid y ne preindrai, que ai ma
» velentay cy mon fraire Karlot
» pouïai eter en dam.

» Si Louis lou ferment que fon
» fraire Karlot ai jurié conferve, &
» Karlot mon chire de fai pai ne lou
» tint, fi ne lou po detournai, ne
» io ne gnun que lou detournai pos
» en acune aide contre Louis y ne
» vierai ».

On voit que ces deux patois peuvent fervir à l'intelligence de l'ancien François. L'Auteur rapporte encore une traduction du fymbole attribué à Saint Athanafe, & quel-

ques autres morceaux de notre plus ancien langage François du onzième siècle, & des suivans. Il en donne ensuite quelques uns tirés des Auteurs qui ont écrit en Provençal, en Gascon & en Bourgignon. Ces morceaux servent à faire voir la différence de la langue d'*oc*, & de la langue d'*oil* ou de *oui*. Cette différence anciennement n'étoit pas si sensible qu'elle l'a été depuis.

Après ces différens morceaux, l'Auteur passe au patois Lorrain, en usage du côté de Luneville & de Metz. Il en donne quelques échantillons; ensuite il vient à celui du Ban-de-la-Roche qui est l'objet principal de son Ouvrage. Le Comté du Ban-de-la-Roche est un Fief royal d'Alsace, situé sur les frontières de Lorraine, dont le Roi a investi M. le Baron de Dietrich. M. Oberlin présente un Essai d'une Grammaire de ce patois. Il s'étend d'abord sur la prononciation des voyelles & des consonnes, sur leur transposition, sur l'addition de quelques-unes dans un mot auquel elles paroissent étrangères, & sur l'altération ou la mutilation des mots, lorsque ces habitans veulent parler François: il en cite qui sont pris dans un sens fort différent de celui dans lequel nous le prenons. Ainsi dans ce patois on dit *engendrer* pour *hériter*.

Il a engendré son père qui est mort il y a six mois.

Tonnere pour *Tourneur. Il faudroit un Tonnere pour raccommoder ceci.*

Brutalité pour *pluralité. Il a été élu à la brutalité des voix.*

Bâtard pour *pétard. Quand nous sommes passés, nous avons vu tous les bâtards placés sur le chemin.*

M. Oberlin entre ensuite dans les détails nécessaires sur les différentes parties de la Grammaire, & il termine ses observations par un recueil considérable de différens morceaux de ce patois. A côté de quelques-uns, il a joint le patois de Luneville, afin que le lecteur soit en état de juger de la différence. Ceux qui sont curieux de les voir, doivent consulter cet Ouvrage. Pour en donner une idée, nous nous bornons à transcrire ici la fable du lion. Nous commençons par la traduction.

Un lion allant à la chasse avec d'autres bêtes. « Un Lion, un Ane & » un Renard, étant allés de compa- » gnie à la chasse, prirent un Cerf » & plusieurs autres bêtes. Le lion » ordonna à l'âne de partager le » butin. Il fit les parts entièrement » égales, & laissa aux autres la li- » berté de choisir. Le lion, indigné » de cette égalité, se jetta sur l'âne » & le mit en pièces. Ensuite il » s'adressa au renard, & lui dit de » faire un autre partage; mais le » renard mit tout d'un côté, ne se » réservant qu'une très-petite por- » tion. Qui t'a appris, lui demanda » le lion, à faire un partage avec » tant de sagesse? C'est la funeste » aventure de l'âne, lui répondit le » renard.

En patois du Ban-de-la-Roche.

» In lion, in æne & in r'næ eti-
» nent allé de compaignéie è lè
» dchaisse. Il p'rneunnent in cerf &
» trop-bin dis âtes bétes. Lo lion
» ordonneù è lè bourique de poua-
» tyï lo bétin. Il fèyeù lis pouas
» djéutte tot è fait, enne comme
» l'ête, & laicheù lo w'ale is dousse
» âtes. Lo lion fut si fouadchi do
» pouartaidge-là, qu'il se chteù dsu
» l'æne & ce lo botteù è peuces.
» Dallà il s'aiddresseù au r'næ &
» cetœs li deheù de faire in âte
» pouartaidge; mais lo r'næ botteù
» torto d'in côté, & ce enn' se
» vouadeù qu'enne to petite poua-
« chon. Qui qu'vos é eppris, li
» d'mandeù lo lion, de pouatyï si
» saidgement? C'éta lè malhoure
» de bourique, répondeu lo r'næ.

En patois de Luneville.

» In lion, ine bourique a in rena
» ation is le chesse. I perneuch in
» cerf, ca bin d'z âtes bétes. Lo
» lion d'heuch è lè bourique d'fâre
» les pertaiches. Lè bourique fayò
» lè portion tortu d'méme, a lâyo
» choisi les âtes. Lo lion atò si fai-
» chi, qui s'j'teuch dsi lè bourique,
» o lè boteu en puces. A pi i d'heuch
» â rena d'fâre in âte pertaiche. Lo
» rena boteù torto d'in côtai, a
» ouarec de l'âte. Qui vé è épri è
» fâre les pertaiches en let? d'heu
» lo lion. Ça lè terribe evainture
» de lè bourique, li repondeuch lo
» rena ».

Ces morceaux sont terminés par un glossaire patois Lorrain. Pour remonter jusqu'à l'origine de ces mots l'Auteur, outre les dialectes François, a examiné les langues Espagnole & Italienne, & même ce qui nous reste de l'ancien langage Celtique: il a eu également recours au Rumonsch ou langage des Grisons d'aujourd'hui, & à l'Allemand qui a fourni plusieurs mots à ce patois. A ce glossaire, l'Auteur a joint un index de mots François qui sont dans cet Ouvrage, afin qu'on puisse les retrouver en patois.



DISSERTATIO philosophico - theologica sistens conspectum præcipuorum argumentorum quæ impugnant & tuentur animæ humanæ à corpore diversam, eamque immortalem naturam, quam sub auspiciis divinis & præsidio Dn. Johan. Philip. Beyckert.... Solemni eruditorum examini subjicit Auctor Johan. Metz, Argentinensis, die 16 Febr. 1775. Literis Johan. Heitzii, &c. *in-4°.* p. 56.

CETTE Thèse est divisée en trois Sections. Dans la première, l'Auteur expose les raisons qu'on allégue pour & contre l'immatérialité de l'ame : dans la seconde, celles qu'on produit pour & contre l'immortalité de l'ame : & dans la troisième, les raisons que fournit l'Ecriture Sainte en faveur de l'immatérialité & de l'immortalité. Dans la première, il distribue en trois classes les opinions diverses, celle des *Matérialistes*, celle des *Méchanistes*, & la troisième, des *Spiritualistes*. Il entend par *Matérialistes* ceux qui admettent dans l'homme une substance *pensante*, quoique matérielle. Il commence par proposer les argumens des Matérialistes & des Méchanistes, & leur oppose ceux des Spiritualistes. Sa première conclusion contre les premiers est qu'il y a dans l'homme quelque chose que le seul méchanisme ne sçauroit en aucune sorte expliquer, la pensée, le vouloir, la liberté, la faculté d'examiner, de corriger, de modérer les différentes impressions des sens, des passions, &c, la propriété d'appercevoir avec le sens intime de son existence : qualités qui répugnent à l'idée de matière & de machine. Il conclut, en second lieu, que le corps ou la machine est l'*instrument* de l'ame, qui lui est uni par des liens très-étroits, & dont la bonne constitution est nécessaire pour que l'ame puisse bien exercer ses forces & ses facultés. Il suit le même ordre dans la seconde Section, où il prouve, & que l'ame existe après la destruction du corps, & qu'elle jouit de l'immortalité. Après s'être proposé l'objection que fournit l'exemple des brutes, qui, dit-on, ont des sensations, de la mémoire &c. facultés, ou dont le principe est la matière, ou d'où il résulte que leur ame est immortelle : voici de quelle manière il s'y prend pour la détruire. D'abord il convient, avec l'Auteur de l'*Esprit de l'Encyclopédie*, qu'il y a dans les brutes un principe *immatériel* uni à leur machine : ensuite il soutient que l'*immatérialité* prouve bien que l'ame subsiste après la destruction du corps, mais non qu'elle soit immortelle. Quelle raison, ajoute-t-il, nous empêche d'accorder aux brutes quelque chose d'analogue à l'immortalité ? *Regerimus.... quod ab immaterialitate quidem ad perdurationem post mor-*

tem liceat concludere, non verò ad ipsam immortalitatem. Et quid impedit, quominùs brutis analogon immortalitatis concedamus, talem nempe quæ pro istorum natura & facultatibus sit possibilis, & quæ videtur nullam in Deo ejusque attributis involvere contradictionem? Si verò talem involvit, quod tamen affirmare nos non possumus, aut annihilabit Deus brutorum animas, aut perdurabunt simpliciter. Nous n'entendons pas trop ce que c'est que cette *durée simple* que l'Auteur attribue à l'ame des brutes, au cas que l'Etre Suprême ne soit pas obligé, par la nature de ses attributs, de lui ôter l'existence. D'ailleurs, quand on examine par les seules lumières de la raison la question qui concerne l'immatérialité & l'immortalité de l'ame humaine, la nature des brutes doit, en bonne philosophie, être absolument bannie de cette discussion. Car enfin on ne raisonne que sur ce que l'homme éprouve au-dedans de lui-même, sur le sens intime qu'il a de ses facultés, de ses opérations, de ses modifications, de son existence toujours identique, &c. Or, sentons-nous ce qui se passe chez les brutes? sçavons-nous ce qu'elles éprouvent au-dedans d'elles-mêmes, &c? Elles ne doivent donc point entrer dans une recherche philosophique où elles ne peuvent fournir aucun principe de décision. La seule possibilité du systême qui en fait de pures machines suffit d'ailleurs pour leur donner une exclusion totale, parce que cette possibilité détruit l'analogie qui pourroit servir de base à quelques raisonnemens; mais ce ne n'est pas ici le lieu d'entrer dans un plus grand détail sur cette matière.

Dans la troisième Section, l'Auteur montre que si Moyse n'a fait mention expresse ni de la spiritualité ni de l'immatérialité de l'ame, parce qu'il n'y étoit obligé, ni comme historien, ni comme compilateur de loix, *qua historici, qua legum compilatoris*, il a suffisamment fait connoître quelle étoit sur ce point son opinion & celle de sa nation. A ce sujet l'Auteur cite quelques passages qui lui fournissent des inductions relatives à son objet. Quant à l'objection qu'on tire du chap. 3 de l'Ecclésiaste, pour conclure que l'ame périt avec le corps, M. Metz, sans vouloir s'autoriser de l'explication de Desvaux & d'autres interprêtes, observe qu'il est évident que Salomon fait en cet endroit le rôle de ceux qui ne jugent que sur l'apparence extérieure des choses; manière de juger qu'il réprouve lui-même ailleurs, comme contraire à son véritable sentiment: aussi déclare-t-il bien expressément que l'homme vit après la destruction du corps, & qu'il sera jugé selon les œuvres qu'il aura faites. Ensuite il termine sa Dissertation par les preuves qu'il tire du Nouveau Testament en faveur de ces vérités.

PROSPECTUS

PROSPECTUS d'un ouvrage intitulé, Triomphe de l'Eglise dans la destruction de Jérusalem & du Temple, *ou l'Apocalypse expliquée dans son premier sens littéral, par l'Histoire Sainte, & par la connoissance des mœurs, des usages & du style des Orientaux, avec le texte de l'Apocalypse revu sur le texte Syriaque.* Par M. des Hautesrayes, Conseiller du Roi, Lecteur & Professeur Royal, & Interprète de S. M. pour les Langues Orientales.

Testimonium Jesu est Spiritus hujusce prophetiæ.
Apoc. 14, 10.

A Paris, de l'Imprimerie de Phil. Denys Pierres, &c. avec approb. & priv. du Roi, 1775; *in*-4°. 16 pag.

Après tant de Commentaires sur l'Apocalypse, M. des Hautesrayes a le courage d'en entreprendre un nouveau; & les mauvais succès de ceux qui l'ont précédé, ne le rebutent pas. Il a remarqué dans ce Livre, deux sources d'obscurités; les unes réelles, les autres, dit-il, de prévention. Les difficultés réelles sont fondées, 1°. sur la diction purement orientale. Saint Jean, ajoute-il, a écrit cet Ouvrage en Syriaque, sa langue maternelle; & j'ai plusieurs preuves que c'est sur le texte Syriaque que la version Grecque a été faite. 2°. Sur la forme de la narration qui cache les événemens sous des voiles énigmatiques, & les décrit à la manière des Prophètes. 3°. Sur le langage d'action, & les symboles dont Saint Jean a composé ses tableaux. M. D. convient que les endroits les plus obscurs de l'Apocalypse, sont ceux où il est parlé des Empereurs Romains, sur lesquels l'Auteur n'a pas voulu s'exprimer plus clairement, dans la crainte d'attirer de nouveaux malheurs. Ainsi, dit-il, le nombre de la bête (*666*) ne pouvoit être compris que par ceux qui connoissoient les lettres Syriennes; & ce nombre résulte des vingt-quatre lettres Syriennes qui forment, dit-il, le nom que Caligula prenoit sur ses médailles, *Divus Caius Germanicus Caligula*.

Les difficultés de *prévention* viennent, 1°. de ce que le plus grand nombre des interprêtes, anciens & modernes, a regardé cet Ouvrage comme une prophétie qui concernoit seulement les temps futurs & la fin des siècles: au lieu qu'elle n'embrasse, dans le sens littéral, que l'espace qui s'est écoulé depuis l'incarnation de J. C. jusqu'à la prise de Jérusalem par Titus. 2°. De ce que ces mêmes interprêtes, ayant admis deux avénemens du Christ, l'un à l'époque de l'incarna-

tion, l'autre à la fin des siècles, n'ont pas assez distingué un troisième avénement intermédiaire, & purement spirituel, c'est-à-dire, la publication de l'Evangile dans tout le monde.

Ces difficultés levées, l'Apocalypse, dit M. D., cesse d'être inintelligible. « Un seul chapitre de St » Matthieu en fournit le précis & » l'argument : les sept prophéties de » J. C., qui regardent la ville de » Jérusalem, rapportées dans ce » chapitre, & qui devoient avoir » leur accomplissement avant que » la génération d'alors fût entière» ment éteinte ; mais dont cepen» dant nul autre que Dieu le Père » ne savoit ni le jour ni l'heure, ne » sont point différentes des prophé» ties du livre scellé de sept sceaux » que l'Eternel tient dans sa main » droite ; que personne, ni dans le » Ciel, ni sur la terre, n'est trouvé » digne d'ouvrir, ni même de re» garder ; mais que l'Agneau, com» me égorgé, reçoit, ayant obtenu » ce pouvoir, & celui d'en ouvrir » les sceaux, *parce qu'il avoit été » mis à mort*. En effet, Jesus-Christ » lève successivement les sept sceaux, » & il ne faut aucun effort pour re» connoître dans ces figures énig» matiques de l'Apocalypse, les » mêmes prophéties du Nouveau» Testament ».

Cependant comme Saint Jean ne vouloit rien omettre de ce qui avoit rapport à la punition éclatante des Juifs & au triomphe de l'Eglise sur la Synagogue, objet que ne remplissoit pas entièrement le livre scellé, il trouve de nouvelles prophéties dans un autre petit livre ouvert qu'il reçoit de la main de l'Ange, c'est-à-dire, de J. C. Ces prophéties occupent les chap. XI, XII & XIII, & regardent les deux témoins, les persécutions du grand dragon contre la Religion qui descend du Ciel, la victoire de l'Archange Michel sur ce dragon, l'histoire de la bête à sept têtes & à dix cornes qui représente l'Empire Romain : enfin l'histoire d'une seconde bête à deux cornes, qui fait des prodiges pour attirer des adorations à l'image de la première bête. Ainsi ce n'est qu'au chap. XIV que commence l'accomplissement des prophéties du livre scellé : les malheurs annoncés à la Nation Juive par les sept trompettes, n'étoient jusques là que des menaces ou des avis.

Le Messie paroît sur la montagne de Sion, au milieu des fidèles marqués au front, pour n'être point confondus avec les méchans, dans ce jour où il doit venger le sang de ses serviteurs. Un Ange porte l'*Evangile éternel*, pour l'annoncer aux habitans de la terre ; le Fils de l'Homme se montre sur une nuée blanche, une couronne d'or sur sa tête, dans sa main une faulx tranchante. On peint en général le désastre affreux des Juifs sous l'image d'une moisson de raisins qui tombent sous la faulx de J. C. Le chap. XIV offre le détail de ces malheurs. Sept Archanges reçoivent sept coupes

pleines de la colère de Dieu, & sont les sept dernières plaies par lesquelles elle doit être consommée. La première coupe paroît regarder particulièrement Hérodes-Agrippa, qui mourut rongé de vers. La seconde, versée dans la mer, annonce le massacre des Juifs dans les villes Maritimes. La troisième, versée sur les fleuves & les sources, indique celui qui fut exécuté dans les villes situées en terre ferme. « La quatriè» me, dit l'Auteur, paroît regarder » l'affreuse famine qui arriva à Jéru» salem, vers la fin du siége ». La cinquième, versée sur le trône de la bête, paroît indiquer les Princes de la famille d'Hérodes, qui frémissoient de rage en se voyant enlever un Royaume qu'ils regardoient comme leur héritage. La sixième, versée sur l'Euphrates, dont les eaux desséchées préparent le chemin de ces Rois qui devoient venir de l'orient, « désigne les Juifs » de la Babylonie qui furent passés au » fil de l'épée à Séleucie au nombre » de 50000 en un seul jour. Quant à » ces Rois qui devoient venir d'o» rient, ce sont les chefs des dix » Tribus, & les dix Tribus elles» mêmes, qui avoient été emme» nées captives par Salmanasar, & » étoient restées dans les pays au» delà de l'Euphrates. On prétend » que beaucoup de Juifs qui compo» soient ces dix Tribus, avoient » été convertis par la prédication de » Saint Pierre, & qu'ils devoient » venir remplacer les Juifs rebelles » de la Palestine, détruits par les » Romains ». La septième coupe, versée en l'air, désigne la peste qui suivit la famine dans Jérusalem indiquée par la *ville des Nations*; la plupart ont cru que cette ville étoit Rome. Mais il est aisé, selon M. D., de prouver que c'est Jérusalem sous le nom de la Grande-Babylone. Cette ville, aussi bien que Rome, étoit assise sur sept montagnes; savoir, le mont *Gihon*, les montagnes d'*Erogé*, d'*Acheldama*, des *Oliviers*, de *Golgotha*, de *Sion* & d'*Acra*. Elle régnoit sur les Rois de la terre, c'est-à-dire, qu'elle « étoit la mé» tropole d'une Nation nombreuse » qui avoit, pour ainsi dire, des » Colonies dans tous les Royaumes » du monde; & il se trouvoit des » Juifs si riches & si puissans, qu'ils » pouvoient aller de pair avec les » Rois. Tels étoient les Chefs des » dix Tribus au-delà de l'Euphra» tes : tels étoient les deux frères » Asinée & Anilée qui comman» doient dans la Mésopotamie, » l'Alabarque d'Alexandrie, les » Ethnarques de Néhardée & des » autres endroits du pays des Par» thes, des Elamites & des Mèdes. » On pourroit y joindre les Indes » & la Chine, puisque nous savons, » par les relations des Missionnaires, » que les Juifs y sont établis de temps » immémorial. Saint Thomas, con» tinue M. D., a prêché dans les » Indes, & son Evangile écrit en » Syriaque, qui en a été apporté, » & que j'ai entre les mains, atteste » ce fait, &c. »

Saint Jean dit que la grande ville

fut divisée en trois parties, désignant par là les trois factions qui régnoient dans Jérusalem assiégée par Titus. La *grosse grèle* comme du poids d'un talent, semble désigner les quartiers de pierre que ce Prince faisoit lancer sur Jérusalem, & qui en effet, comme le dit Josephe, étoient du poids d'un talent.

Après la destruction de cette ville, Saint Jean voit, avec un nouveau ciel, & une nouvelle terre, une nouvelle Jérusalem, ne lui donnant ce nom que par opposition à l'ancienne.

Aussi lorsqu'au v. 8, chap. XI, parlant des deux témoins, il dit que leurs corps resteront étendus dans les places de la grande ville, qui est appellée spirituellement Sodôme & Egypte; & au chap. xviij, v. 24 qu'on a trouvé dans cette ville le sang des Prophêtes & des Saints; c'est Jérusalem, non Rome, qu'il a en vue.

Telles sont en substance les réflexions que présente M. de Hautesfayes dans ce *Prospectus*, & qu'il croit suffire, soit pour faire entendre sa pensée, soit pour pressentir le goût du public. Nous pouvons répondre, pour notre part, que nous verrons avec plaisir un Ouvrage dont le plan nous paroît bien conçu, & qui intéressera sans doute dans les détails de l'exécution.

EXAMEN critique des anciens Historiens d'Alexandre-le-Grand. A Paris, chez Dessain, Libraire, rue Gît-le-Cœur, 1775; avec approbation & priv. du Roi. 1 Vol. *in*-4°. de 356 pag. avec une Carte géographique. Prix, 9 liv. broché.

PREMIER EXTRAIT.

On apperçoit, de toutes parts, dans les Ouvrages qui nous restent sur les exploits d'Alexandre, des mensonges spécieux, & des vérités, en quelque sorte mutilées. Ceux qui ont écrit l'Histoire de ce Conquérant, ont tout adopté, sans discernement. Ceux-ci, sous prétexte qu'ils ne veulent pas ennuyer, se contentent de disserter avec esprit; ceux-là, de faire quelques réflexions sages; d'autres enfin, nous donnent leurs rêveries pour des vérités. En conséquence, l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, proposa, pour sujet du Prix qu'elle devoit distribuer à Pâques, de l'année 1770, *l'Examen critique des anciens Historiens d'Alexandre-le-Grand;* mais les Mémoires qui ont concouru, n'ayant point rempli ses vues, elle remit, à l'année 1772, la distribution du même Prix, qui fut, alors, remporté par M. le Baron de Sainte-Croix, Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons. Depuis cette époque, M. le Baron de Sainte-Croix s'est attaché à en

retoucher certaines parties, & à y faire les additions & les corrections qui lui ont paru nécessaires, pour le rendre plus digne encore de l'attention des Gens de Lettres; & il l'est en effet, par l'étendue des recherches & par la sagesse de la critique. L'Auteur a consulté, non seulement tous les originaux Grecs & Latins, mais encore les Ouvrages des Orientaux. L'étendue des conquêtes d'Alexandre, depuis la Grèce jusques dans l'Inde, a obligé M. le Baron de Sainte Croix, de consulter tout ce qui peut concerner ces différens peuples de l'Orient; & ces recherches, qu'on ne croiroit pas nécessaires, servent de preuves à plusieurs faits rapportés par les Anciens.

Pour juger du caractère des Auteurs qui ont écrit l'Histoire d'Alexandre, M. de Sainte-Croix, jette d'abord un coup d'œil sur la constitution politique de la Grèce. Elle ne jouissoit plus alors de cette liberté qui vivifie & qui nourrit les talens. Les Grecs étoient devenus le jouet de l'ambition & des caprices des successeurs d'Alexandre; ils n'étoient plus que de vils esclaves; l'adulation & la bassesse formoient leur caractère : les Belles-Lettres & les Beaux-Arts eurent le même sort. Lorsque la liberté a rendu le dernier soupir, le mot patrie ne présente plus, à l'esprit, les mêmes idées qu'auparavant. Les Écrivains n'ont plus alors, pour objet, l'avantage de leurs concitoyens. Les Grecs, sous le joug Macédonien, & bientôt sous celui des Romains, ne prirent qu'un foible intérêt à la chose publique. L'imagination de leurs Historiens vint s'éteindre sous leur plume servile. La rapidité des conquêtes d'Alexandre, produisit un enthousiasme qui fit éclore des écrits remplis de merveilleux. Callisthène avoit cru relever les actions d'Alexandre, par un style aussi peu propre à l'histoire qu'à l'éloquence. Un mêlange de fables & de superstitions, une narration enflée, & un style *tragico historique*, furent les moyens qu'il employa pour relever les actions d'Alexandre.

Onésicrite d'Égine, qui a écrit l'Histoire de l'expédition d'Alexandre, sur le plan de la Cyropedie, est reconnu, par Strabon, pour un Auteur fabuleux, qui a surpassé tous les Historiens du Monarque Macédonien, par son impudente demangeaison de rapporter les choses les plus étranges & les plus absurdes.

Hegesias de Magnesie, fut le premier, suivant Strabon, qui introduisit, dans la Grèce, l'éloquence Asiatique. Ses discours péchoient autant par les pensées que par la diction. Il sembloit vouloir parler comme s'il étoit inspiré, mais son style n'étoit que bas & risible.

Clitarque, fils de Dinon, travailla aussi sur le même sujet : mais, dit Longin, cet Auteur n'a que du vent & de l'écorce; on se moque des expressions boursouflées de cet Écrivain. Toutes les

traditions fabuleuſes, les faits exagérés, les récits hyperboliques & dénués de toute vraiſemblance; les deſcriptions imaginaires de batailles, de ſiéges, &c. adoptées par les Hiſtoriens d'Alexandre, ont été puiſées dans les Ouvrages de Calliſthène, d'Hegeſias, de Clitarque, d'Oneſicrite, de Megaſthène, de Daimaque, &c.

Ce ne ſont point de pareils Écrivains qui peuvent fournir des mémoires fidèles ſur la vie & les exploits d'Alexandre. M. le Baron de Sainte-Croix en préſente une ſeconde claſſe, dont il diſcute également l'authenticité. Ceux-ci ſont plus dignes de foi. Les Mémoires de Ptolémée & d'Ariſtobule, doivent tenir le premier rang. Ces deux Généraux de l'armée d'Alexandre avoient attendu la mort de ce Prince, afin que la flatterie n'eût plus aucun crédit ſur leur eſprit. Le journal des actions d'Alexandre, rédigé par Diodore d'Eryſthrée, & par Eumène de Cardie, qui partagea avec Epheſtion, la faveur de ſon maître, doit être regardé, à en juger par les fragmens, comme un journal très-exact. Il en eſt de même de l'Itinéraire de l'armée d'Alexandre, décrit par Diognete & par Beton, arpenteurs que ce Monarque employa à la meſure de ſes marches. Cephaleon, natif de Gergèthe, dans la Troade, avoit fait un abrégé d'Hiſtoire univerſelle. L'exactitude & la préciſion caractériſoient ſon Ouvrage. Le dernier livre contenoit les exploits d'Alexandre. Charès, Anticlide, Philon le Thebain, Hecatée d'Eretrie, Duris de Samos, Nearque, Timagène, &c. méritent un rang diſtingué parmi les Hiſtoriens véridiques. Mais il n'exiſte, de tous les Auteurs que nous venons d'indiquer, que des fragmens ou des paſſages épars, employés par ceux dont nous avons les écrits; & pour les juger, M. le Baron de Sainte-Croix s'eſt appuyé ſur le témoignage des Anciens; il a même cité quelques exemples, qui ſervent à établir ou leur crédulité ou leur exactitude; mais nous avons cru devoir abréger ces détails.

Arrien, de Nicomedie, vivoit ſous Adrien, Antonin Pie & Marc Antonin; il étoit diſciple d'Epictete. Les villes les plus célèbres s'empreſsèrent de reconnoître ſon mérite, en le mettant au nombre de leurs citoyens. Il commanda les armées Romaines, & parvint à la dignité Conſulaire. Dans ſon Hiſtoire d'Alexandre, ce Philoſophe juge des actions, des mœurs, du génie des hommes, des motifs qui les font agir, & des moyens qu'ils emploient. Il developpe les cauſes de l'accroiſſement des Empires. Comme perſonne ne poſſédoit les talens de la guerre à un ſi haut degré que lui, perſonne ne décrit, avec plus d'exactitude & de fidélité, les batailles du Héros Macédonien. Cependant M. de Sainte-Croix ne diſſimule point qu'Arrien ne ſoit porté à exhalter les actions d'Alexandre, à préſenter, avec des cou-

leurs favorables, celles qui méritent une juste censure, & à exagérer ses succès.

La vie particulière que Plutarque nous a laissée d'Alexandre, ne peut être regardée comme une Histoire suivie. Cet Historien ne rassemble des faits, que pour donner des leçons, & ne raconte que pour avoir l'occasion & le droit de réfléchir. Il paroît que les Auteurs décriés, tels que Callisthène, Aristobule & Onesicrite, lui ont fourni les matériaux de son Ouvrage. On a encore deux discours attribués à Plutarque, & qui concernent tous deux Alexandre; M. de Sainte-Croix n'en porte pas un jugement plus favorable.

Le 17e livre de Diodore de Sicile, contient le récit des actions d'Alexandre. Le vrai & le faux sont ordinairement racontés du même ton, par cet Historien, qui ne cherche ni à éblouir ni à surprendre. Le style en est lâche, les réflexions, quoique rares, n'en sont pas moins frivoles. Diodore n'y indique jamais les sources où il a puisé, & n'appuye ce qu'il raconte d'aucune autorité. S'il paroît suivre souvent de bons guides, d'autre fois il se laisse égarer par Clitarque, dont il copie les récits fabuleux. Il n'est point heureux dans l'arangement des faits.

Quinte-Curce est accusé d'avoir renversé l'ordre de la géographie & de l'histoire, d'ignorer la tactique, de ne savoir point démêler le faux d'avec le vrai, de chercher plutôt le vraisemblable que le certain, d'aimer trop les pointes & d'affecter une subtilité ridicule dans ses maximes; enfin d'avoir répandu quelquefois des fleurs poétiques dans ses descriptions & d'être déclamateur dans ses harangues. Il avoue lui-même qu'il copie beaucoup plus de faits qu'il n'en croit, qu'il n'assure point les choses dont il doute, mais qu'il n'a pas su résoudre à supprimer ce qu'il a appris. Il paroît avoir puisé principalement dans Clitarque.

Quant à Justin, on ne peut guères s'en rapporter à son autorité. Ses défauts ordinaires sont le désordre dans la narration & l'inexactitude dans les faits: les noms de peuples & de villes y sont défigurés. Georges le Syncèle, Suidas, Cedrene, Paul-Orose sont remplis d'erreurs grossières. Eusèbe, dans sa chronique, n'est pas fort exact sur ce qui concerne Alexandre. Athenagore, S. Augustin, S. Cyprien en rapportent des choses que la critique désavoue. Les Historiens orientaux sont remplis de fables & d'erreurs.

Tel est le jugement que M. le B. de Sainte-Croix porte, dans sa première section, sur les ouvrages de ceux qui ont parlé d'Alexandre; mais cet examen, appuyé par-tout sur des preuves, ne suffit point pour remplir son objet, l'historien le plus exact peut s'être trompé dans son récit, ou avoir adopté quelque fable, comme celui qui est le plus

décrié peut, parmi une foule de mensonges & d'erreurs, avoir rencontré la vérité. Il s'agissoit donc de faire un nouvel examen; celui de tous les faits & de tous les événemens racontés par ces différens Historiens. C'est ce que M. le B. de Sainte Croix se propose de faire dans le reste de son Ouvrage, qui par-là devient une Histoire critique du Héros Macédonien. Ainsi dans la seconde section, il examine les expéditions militaires d'Alexandre; dans la troisième, le récit des Historiens sur les actions particulières de ce Prince; & dans la quatrième, les détails géographiques. Il termine son Ouvrage par une dissertation sur la naissance d'Alexandre & sur les dernières époques de la chronique de Paros. Enfin il y a joint un grand nombre de notes, qui sont autant d'éclaircissemens indispensables sur différentes parties de l'Ouvrage. Ceux qui veulent s'instruire de l'Histoire d'Alexandre ne pourront désormais se dispenser de consulter ces savantes & profondes recherches de M. le B. de Sainte-Croix. Nous allons essayer d'en donner une légère idée.

Diodore de Sicile, après avoir assuré qu'Alexandre monta sur le trône sous l'Archontat d'Evœnete, place son passage en Asie sous celui de Ctesiclès, ce qui est une faute: Alexandre est monté sur le trône sous l'Archonte Pithodème, & est passé en Asie sous celui d'Evœnete.

Le récit de Quinte-Curce qui, après le combat du Granique, fait pénétrer l'armée Macédonienne dans la Paphlagonie n'est point juste, puisqu'Alexandre reçut à Ancyre les Envoyés Paphlagoniens qui venoient se soumettre à lui; ce qui est confirmé par le témoignage de Quinte-Curse lui même, qui fait marcher ce Prince de Gordium à Ancyre.

Il paroît qu'à la bataille d'Issus la perte des vainqueurs est trop diminuée par Quinte-Curce & par Justin. Suivant Arrien, cent vingt Macédoniens du premier ordre périrent au combat de la phalange. Si dans un seul choc un nombre aussi considérable de gens distingués perdit la vie, quel doit être celui des soldats qui restèrent sur le champ de bataille, durant cette action, qui fut aussi longue que meurtrière?

M. de Sainte-Croix entre ainsi dans la discussion de l'Histoire d'Alexandre, examine les différens récits des Historiens; mais il est impossible de le suivre dans de pareils détails qu'il faudroit copier en entier. Il ne néglige pas les marches d'armée, & fait voir qu'il faut employer un stade de 50 toises. En se servant du stade Pythique de 125 toises, 500 cavaliers, chacun d'eux ayant un soldat en croupe, & parcourant un espace de 400 stades dans une partie d'un jour & une nuit entière, auroient fait selon le stade Pythique 20 lieues de 2500 toises, ce qui est impossible; suivant l'autre mesure, cette marche se trouve réduite à 8 lieues, ce qui devient très-vraisemblable. Dans la

troisième section M. de Sainte-Croix entre dans des détails qui peuvent fournir quelques lumières sur l'éducation & les goûts d'Alexandre; ensuite il examine différens traits de sa vie privée. Justin rapporte que ce Prince, prêt à partir pour l'Asie, fit mettre à mort tous les parens de sa belle-mère, & que cet arrêt sanguinaire s'étendit même sur tous ceux que leurs talens auroient pu faire aspirer au trône: on observe ici qu'on ne trouve aucun vestige de ce trait calomnieux dans les récits des anciens.

Quinte-Curce rapporte qu'Alexandre, presqu'au sortir d'un festin, mit le feu au palais & à la ville de Persepolis, qui furent entièrement détruits. Cet Historien a donné trop d'étendue aux termes de Diodore qu'il paroît avoir copié. Arrien ne parle que du palais, & il est d'accord avec Clitarque & Strabon; Plutarque diminue même ce désastre, & dit qu'il n'y en eut qu'une partie de brûlée. Il est constant que Persepolis subsistoit encore après la mort d'Alexandre; puisque Peuceste, Satrape de Perse, y fit, suivant Diodore, un sacrifice aux mânes de ce Prince; puisqu'Antiochus Epiphanes y pilla dans la suite un Temple célèbre par ses richesses; puisque l'Astronome Ptolomée met Persepolis au nombre des villes principales de la Perse, & qu'Ammien en parle comme d'une ville encore existante sous Julien. Elle ne fut détruite que vers les premiers temps du Mahométisme, par un Général Musulman, & ses débris servirent à bâtir Schiras vers la soixante seizième année de l'hégire; enfin Strabon & Arrien disent qu'Alexandre y séjourna au retour de son expédition des Indes, ce qui tombe vers l'an 326, quatre années après l'incendie supposée. M. de Sainte-Croix regarde également comme une fable l'Histoire de Thalestris, Reine des Amazones.

Après avoir examiné un grand nombre d'autres faits que les bornes de nos extraits nous obligent de supprimer, il termine cette troisième section par la division de l'Empire d'Alexandre. Les Historiens assurent qu'il ne se nomma point de successeur, mais qu'il le laissa au plus digne. L'Auteur examine un passage du livre des Macchabées, qui semble contredire cette assertion; il l'explique, & fait voir qu'Aridée, frère d'Alexandre, monta sur le trône après la mort de ce Prince, & que les Généraux Macédoniens n'eurent d'abord d'autre autorité que celle qu'ils exercèrent au nom d'Aridée: mais ce dernier étant venu à mourir peu de temps après, & les enfans d'Alexandre ayant été tués, Antigone se déclara Roi, & ses rivaux se hâtèrent d'imiter son exemple. Dans un second extrait nous rendrons compte des détails de Géographie.

LETTRE sur le nouveau Voyage autour du Monde, fait par le Capit. Cook, sur le Vaisseau la Résolution, en 1774.

Vous avez annoncé, Messieurs, le retour du Capitaine Cook au Cap de Bonne-Espérance, après un Voyage extrêmement curieux, aux Terres Australes; mais vous en avez parlé si succintement, que je crois répondre à vos vues en vous en offrant une notice plus détaillée, d'après ce qui a été écrit en France & à l'Académie des Sciences, par plusieurs personnes qui connoissent l'Auteur de ce grand Voyage. Au mois de Juillet 1772, le Capitaine Cook & le Capitaine Furneaux partirent d'Angleterre pour les Terres Australes; ils allèrent d'abord jusqu'à 67° 30′ de latitude sud, à-peu-près sous le méridien de Londres, où ils trouvèrent de grandes glaces flottantes qui ne leur permirent pas d'avancer; là ils se séparèrent pour se retrouver ensuite à l'Isle de Taïti. Le Capitaine Furneaux revint, au mois de Juin 1774. Le Capitaine Cook a continué ses expéditions dans le sud, d'où il n'est revenu qu'au mois d'Août 1775. C'est une circonstance heureuse, mais singulière de ce grand Voyage, qu'il n'y a pas eu un seul homme de son équipage qui ait été obligé de garder son hamac; de 112 hommes qu'il avoit à bord de la Résolution, en partant d'Angleterre, il n'en est mort que 6, dont 5 par accidens & un de phtisie-pulmonaire, maladie qui n'attaque pas ordinairement les Marins, & contre laquelle même les navigations sont utiles. Le Voyage a duré cependant deux ans & neuf mois; mais on y a prévenu les maladies avec le même soin que sur le vaisseau du Capitaine Furneaux, qui revint l'année dernière. On y a fait usage d'une liqueur fermentée, dont on s'est très-bien trouvé; on a eu soin de tenir le vaisseau très-propre; enfin, on a consommé beaucoup de choucroute, espèce de ragoût allemand qui est anti-putride.

Dans la mer du sud, le Capitaine Cook n'a point quitté l'hémisphère méridional, & il n'a pas été plus à l'ouest, que le méridien de la nouvelle Zélande, qui est à 192° de longitude, en comptant de l'Isle de Fer; vers le tropique austral, & sous ce méridien, il a découvert une belle & grande Isle, qu'il a appellée Caledonia, ou la nouvelle Ecosse, & qu'il regarde comme la partie la plus intéressante de ses découvertes. Il croit en avoir parcouru toute la côte orientale, qu'il a trouvée de 80 lieues de longueur; il tenta d'en faire le tour, mais il en fut repoussé par les vents contraires, au grand regret de l'équipage: les plus simples Matelots témoignoient leur désir de vaincre tous

les obstacles pour connoître en entier une Isle où ils avoient trouvé la plus grande hospitalité. Dans les endroits où ils purent aborder, ils eurent toutes sortes de rafraîchissemens, & éprouvèrent de la part des naturels la réception la plus amicale. Ces peuples sont doux & prévenans, ils ont à-peu près les mœurs de l'Isle de Taïti, quoiqu'ils paroissent encore plus civilisés. On estime que cette Isle n'a pas 60 lieues de largeur, car M. Dalrimple ayant eu avant son départ pour l'Inde une copie du journal de Mrs. Marion & Croiset, a reconnu que ces navigateurs avoient été en 1772 à l'ouest de cette Isle, ensorte qu'ils auroient dû en découvrir la côte occidentale, si la largeur eût été considérable de l'est à l'ouest. Mrs. Marion & Croiset avoient les vaisseaux le Mascarin & le Marquis de Castres, armés par Mrs Marion & Magon pour aller aux terres australes, & aux Philippines. Ils ont découvert plusieurs Isles; la relation de leur Voyage est au dépôt de la Marine, ainsi que celle de M. de Surville, qui en 1769 & 1770 fit un semblable Voyage sur le vaisseau le S. Jean-Baptiste. M. Poivre a aussi ces deux journaux, qui seroient très-dignes d'être imprimés. M. Marion & 27 personnes de sa suite, après 33 jours de société, de confiance & de caresses, de la part des Insulaires, ayant usé de quelque violence, furent surpris & mangés par les Sauvages de la nouvelle Zélande. M. Cook a constaté l'existence de la terre de Davis, qui avoit été si long-temps contestée, quoiqu'on ait dit qu'elle avoit été reconnue depuis par deux vaisseaux Espagnols, le S. Laurent & le S. Charles. Cette terre est une Isle située à l'O. N. O. de l'Isle de Juan Fernandez; elle fut apperçue pour la première fois par les Boucaniers ou Flibustiers, espèce de Chasseurs de l'Amérique, appellés Boucaniers, parce qu'ils faisoient métier de tuer des Beufs sauvages pour en faire boucaner la chair; elle n'avoit jamais été revue depuis par aucun navigateur Anglois. Le temps a confirmé les récits de cette horde vagabonde, au moins quant à la Géographie: car pour leurs expéditions, elles sont au-delà de toute croyance. *Voyez au sujet des Boucaniers ou Flibustiers Normands, l'Histoire des Voyages, t. 59 in 12.*

Le Capitaine Cook a retrouvé cette terre de Davis à 250° de longitude, à compter de Greenwich, & à 27° de latitude sud, c'est-à-dire, à 15° de l'endroit où l'on avoit coutume de la supposer, & il l'a trouvée habitée par des peuples policés & humains; il a vu aussi les Marquises de Mendoça, & l'Isle des Tortues à 190° de long. & 17° de latit.

Le Capitaine Cook a reconnu plusieurs autres Isles, tout-à-fait nouvelles, dans la Mer du Sud, & deux dans nôtre Océan atlanti-

que, l'une qu'il a appellée la Nouvelle Géorgie australe vers l'est de la terre des Etats, mais un peu plus au sud; celle-ci étoit toute couverte de neige, & il la croit entièrement inhabitable; l'autre qu'il a appellée la Nouvelle Thulé Australe, est encore plus à l'est, & par la latitude de 59° australe; il n'a pas tourné celle-ci, ensorte qu'elle pourroit n'être qu'un Cap du continent austral, mais il est à croire que c'est une Isle. M. Cook remarque à ce sujet que dans les Mers australes, à une grande latitude, il est fort difficile de distinguer les véritables Isles d'avec des Isles ou Montagnes de glaces, qui présentent les mêmes apparences dans l'éloignement, & qui ont comme les Isles un nuage suspendu au dessus d'elles. Ce ne fut qu'en abordant presque l'Isle la plus occidentale, qu'il put s'assurer que ce n'étoit pas un amas de glaces.

Ayant pénétré jusqu'au 71° 10' de latitude sud, par la longitude de 255° comptée de Greenwich ou 272 ½ de l'Isle de Fer, il a été arrêté par une glace plate, ou par une Mer gelée comme une rivière, qu'il a trouvée de même que le Capitaine Phipps l'avoit trouvée dans l'hémisphère boréal, vers 81° de latitude; ainsi que vous l'avez rapporté, Messieurs, dans votre Journal, & qu'on le voit dans le voyage de Phipps, qui vient d'être publié en François, à Paris, chez Pissot. On remarque en effet que l'hémisphère austral est plus froid que le nôtre, à peu-près d'une quantité qui répond à 10° de latitude; & les observations de M. d'Agelet, faites aux terres australes, vers 49° de latitude, & dont vous avez parlé, prouvent la même chose.

A 25 degrés du méridien de Greenwich, il ne put passer au-delà de 67° 20' de latitude; il y trouva des bancs de glaces rompus, en forme de Montagnes, qui rendoient la navigation trop difficile & trop périlleuse pour pénétrer plus avant vers le pôle austral.

En revenant des Isles qu'il avoit découvertes dans notre océan, au Cap de Bonne Espérance, il fit une nouvelle tentative pour découvrir le Cap de la Circoncision, que M. Bouvet, commandant les Vaisseaux l'Aigle & la Marie, crut reconnoître en 1739, au midi du Cap de Bonne Esperance; mais ni lui, ni le Capitaine Furneaux n'ont pu l'appercevoir & il est pleinement convaincu que M. Bouvet n'a vu que des Isles de glaces, que M. Cook, lui même, prenoit pour des terres, avant qu'il eût reconnu qu'il étoit absolument nécessaire d'aborder, pour distinguer les objets. M. le Gentil a le journal d'un Pilote de M. Bouvet, par lequel il semble qu'en effet l'on n'avoit aucune certitude de la terre, quoique d'autres personnes de l'équipage assurent que cela étoit indubitable. M. Cook fait les plus grands éloges de l'horloge marine qu'il avoit sur son

vaisseau; elle est de M. Kendal, célèbre Horloger de Londres, qui l'a construite sur les principes de M. Harrison; il l'appelle son fidèle guide, elle lui a donné toujours la longitude avec exactitude; seulement il la vérifioit de temps en temps par les observations de la lune, comparées avec les tables. Et il félicite sa Nation d'avoir acquis pour 20 mille livres sterling une pareille découverte, malgré les oppositions qu'il y a eu dans le temps, & dont on trouve le récit dans un des volumes de la Connoissance des Temps, de M. de la Lande. M. Berthoud est occupé, à Paris, à en exécuter plusieurs pour l'Espagne. Le Naturaliste, M. Forster, & le Dessinateur qui étoient embarqués avec M. Cook se sont très-bien portés pendant le voyage, ensorte que l'Histoire Naturelle tirera de nouvelles lumières de ce Voyage, qui sera bientôt publié. M. Forster, par une défiance modeste de lui-même, a pris au Cap de Bonne Espérance M. Spalman, jeune Suédois, de l'Ecole du célèbre Von-Linné, & excellent Botaniste, & ils vont travailler à enrichir la Botanique par cette nouvelle récolte. D'un autre côté, l'on attend de M. Solander le fruit de ses travaux dans le voyage de 1769, & M. de Buffon a entre les mains un grand nombre de plantes nouvelles, que M. Commerson, Médecin de la Province de Bresse, raporta de son voyage avec M. Bougainville, en 1768 & d'autres objets d'Histoire Naturelle, pour lesquels le Roi vient d'accorder une pension de 1000 livres au jeune Commerson; on a cru devoir récompenser dans la personne du fils les travaux du père & le sacrifice de sa vie, en même-temps qu'on procuroit à ce jeune enfant les moyens de s'instruire, de suivre les traces de son père & de nous faire jouir du fruit de ses travaux.

A l'occasion des précautions prises par le Capitaine Cook pour conserver la santé de ses équipages, il ne sera pas inutile de rapporter que M. Venel & en dernier lieu M. Poissonier ont fait des expériences sur la manière de préserver l'eau de la corruption. Il paroît que cette corruption vient sur-tout de ce que l'eau se charge de la partie extractive du bois des barriques; car l'eau se conserve trois fois plus long-temps dans les viellesbarriques, que dans les neuves. En conséquence, on a proposé de l'exposer au contact de l'air pour la purifier, d'y mettre de la ferraille, de vernir les barriques, de les doubler de plomb, de mettre l'eau dans des jarres, &c. mais tous ces moyens ont des inconvéniens; il paroît qu'une goutte d'huile de vitriol ou quatre gouttes d'esprit de vitriol sur deux pintes d'eau n'y donnent aucune espèce de goût, mais suffisent pour que l'eau se pénètre moins des parties du bois, & se pourrisse beaucoup plus tard.

On ne tardera pas à publier la re-

lation de cet important voyage, du Capitaine Cook, & M. de Fréville qui a enrichi le Public de plusieurs traductions intéressantes, se propose de faire jouir la France de cet Ouvrage, aussitôt qu'il aura paru en Angleterre, ce sera une suite de son Histoire des Navigations aux Terres Australes, en 2 vol. *in*-8°. qui se vend à Paris, chez de Hansy.

***HISTOIRE** critique de la découverte des Longitudes*, par l'Auteur de l'Astronomie des Marins. A Avignon, chez Antoine Offray, Imprimeur-Libraire, Place St-Didier, 1775; 164 pag. *in*-8°. avec fig.

CET Ouvrage de M. Pezenas est une suite de son Astronomie des Marins, dans laquelle il avoit traité de la plupart des problêmes de l'Astronomie nautique; mais où la partie des longitudes en mer n'étoit pas approfondie comme elle l'a été par les recherches postérieures de l'Auteur. Non-seulement il explique dans cet Ouvrage tout ce qui s'est fait jusqu'à présent pour trouver les longitudes en mer, par le moyen des mouvemens de la lune & des horloges marines; mais il y ajoute tous les problêmes dont on a besoin pour trouver l'heure, ou pour observer la latitude, avec les règles détaillées & les exemples de chaque problême.

On croit communément que Pierre Apian, savant Mathématicien, né à Ingolstad, le 21 Avril 1552, fut le premier qui proposa d'employer les mouvemens de la lune pour découvrir les longitudes. Il expose sa méthode dans la première partie de sa Cosmographie. Il veut qu'on observe la distance de la lune à quelqu'étoile fixe peu éloignée de l'écliptique, & c'est encore l'idée que l'on suit actuellement. *Gemma Frisius*, Vernier, Nonius, Kepler, varièrent les méthodes pour déterminer les longitudes par le moyen de la lune. Morin, Professeur au Collége Royal, proposa en 1634 au Cardinal de Richelieu, la méthode des longitudes perfectionnée & corrigée avec toutes les démonstrations & toutes les circonstances dont on pouvoit avoir besoin. Le Cardinal de Richelieu nomma cinq Commissaires, pour examiner les méthodes de Morin, & il choisit pour cela ceux qui passoient pour être les plus habiles: Pascal, Mydorge, Beaugrand, Boulanger & Herigone.

Les Commissaires s'assemblèrent à l'Arsénal, le 30 Mars; après beaucoup de difficultés & de contestations, Morin leur demanda, 1°. s'il étoit vrai, comme il l'avoit annoncé, qu'avant lui personne n'avoit donné au public la vraie méthode de trouver les longitudes à tous les jours de l'année où l'on pourroit observer un astre propre à cet effet? On en convint.

2°. Si la connoissance pratique

des longitudes ne dépendoit pas de l'observation des astres & du calcul tiré des tables astronomiques ? On en convint aussi.

3°. S'il étoit obligé de répondre de l'exactitude des instrumens, de la capacité des Observateurs, de la perfection des tables, & si la démonstration de la méthode des longitudes ne suffisoit pas pour lui mériter la gloire & la récompense de cette découverte.

Il y eut sur cette troisième question de grands débats : plusieurs prétendirent qu'on ne pouvoit pas supposer l'exactitude des tables astronomiques, puisqu'elles se contredisoient toutes : les autres formèrent d'autres difficultés sur l'exactitude des instrumens, ensorte que Morin n'obtint pas de son travail, quoique très-suivi & très-complet, ce qu'il en avoit espéré.

Depuis que les tables de la lune ont été poussées à la précision d'une minute, & que l'invention du quartier de réflexion de Hadley nous a donné le moyen d'observer les hauteurs de la lune avec la même précision, cette méthode qui étoit impraticable autrefois est devenue d'un usage général, & le succès est avoué de tout le monde.

M. Pezenas nous donne dans son livre un détail fort ample & fort intéressant des contestations que Morin éprouva, & des manœuvres qu'on employa contre lui, pour lui ôter le mérite de son travail, qui étoit tel en effet que l'on n'y a presque rien ajouté, quant à la méthode & au procédé.

Ce fut Halley, qui, en 1710, entreprit de corriger les tables de la lune pour l'usage des longitudes : la méthode qu'il proposoit consistoit à observer la distance de la lune à une étoile, & à chercher les hauteurs de la lune & de l'étoile par le calcul. Le Père Pezenas n'adopte point cette méthode des distances, il veut qu'on y substitue l'observation de la hauteur de la lune. Je n'exige, dit-il, par ma méthode, qu'un octant bien divisé pour connoître la latitude, & un autre bien ou mal divisé pour connoître la longitude. Il prend la hauteur de la lune avec l'octant mal divisé, & il fixe l'alidade par le moyen de la vis. Il attend que le bord du soleil ou une étoile bien connue ait la même hauteur ; & en concluant la hauteur vraie de l'étoile, il a la hauteur du bord observé de la lune indépendante de toute erreur. C'est aussi par des hauteurs de la lune que M. Pingré avoit déjà proposé de trouver les longitudes en mer ; mais la longueur de sa méthode, & peut-être d'autres inconvéniens qu'il a reconnus dans ses voyages, lui ont fait préférer celle des distances. M. Pezenas avoit déjà songé à faire des changemens à cette méthode en 1768, en y appliquant les théorêmes de M. *Cotes*, & il vient de réduire tous ces théorêmes à une règle de trois fort simple. Il soutient que sa méthode donne aussi brievement qu'il est possible la longitude du navire à un

demi degré près, & il déclare qu'il l'expose volontiers à la critique la plus sévère : c'est pour remplir ses intentions que nous allons faire quelques réflexions à ce sujet.

Cette méthode est en effet très-simple, mais elle suppose une montre assez juste pour donner exactement l'intervalle entre la hauteur du soleil & celle de la lune : elle suppose que l'heure vraie soit connue par des hauteurs correspondantes du soleil, car une seule hauteur ne peut donner le temps vrai que dans le cas où la division de l'instrument est exacte. Cette méthose suppose l'ascension droite du milieu du Ciel, & par conséquent la position du soleil sur laquelle il peut y avoir une minute d'erreur, s'il y a seulement quatre secondes d'incertitude sur le temps d'une des observations. Enfin elle dépend de la latitude, de la déclinaison, & de la hauteur qui n'est jamais aussi exacte que la distance observée ; aussi cette multitude d'élémens font conclure à M. de la Caille, dans les Mémoires de l'Académie pour 1759, que la manière de trouver les longitudes par la hauteur, est cinq à six fois moins exacte que celle des distances de la lune aux étoiles que l'on a généralement adoptée. Les calculs du nautical almanach, & ceux de la connoissance des temps, sont disposés sur cette méthode des distances, qui est la plus indépendante de tous les autres élémens, & qui ne renferme d'autre erreur importante que celle des tables & celle d'une seule observation.

L'Auteur veut éviter dans sa méthode d'employer les étoiles, sur la position desquelles il croit qu'on peut être en erreur d'une ou deux minutes ; mais il y substitue le soleil par la supposition qu'il fait de l'ascension droite du milieu du Ciel : or l'erreur des tables du soleil est plus grande que celle du catalogue des étoiles, & la manière de l'employer est moins exacte que celle des distances.

L'Auteur recommande l'usage de l'instrument circulaire de M. Mayer. Cet instrument ne diffère de l'octant qu'en ce qu'il forme un cercle entier, & que les deux alidades y sont mobiles. Son demi diamètre n'est que de huit pouces ou environ : s'il étoit plus grand, on éprouveroit des difficultés à le manier ; & plus petit, on craindroit que les divisions du limbe ne fussent point assez sensibles. Sa circonférence est divisée en sept cents vingt parties qui valent trois cents soixante degrés. Chaque degré est divisé de deux en deux minutes par le moyen d'un vernier. Ainsi la plus grande erreur des divisions du cercle ne sera que de deux minutes ; on pourroit même dire qu'elle ne sera pas d'une demi-minute, si ces instrumens sont faits avec le même soin que ceux de Ramsden à Londres, & de Baradelle à Paris.

M. Pezenas, persuadé que les montres marines sont la méthode

la

la plus facile de trouver la longitude, raconte, d'après M. de Fleurieux, l'épreuve qui a été faite de celles de M. Berthoud; il ne parle point, à la vérité, de celles de M. le Roy, qui ont été éprouvées avec succès dans la campagne de Messieurs de Verdun, Borda & Pingré; mais la relation de ce voyage sera bientôt sous presse.

Parmi les différens problêmes dont l'Auteur donne la solution pour l'usage de la marine, il détermine l'heure & la latitude par le moyen de deux hauteurs égales prises avec un octant même mal divisé, & calcule l'équation des hauteurs par le temps que le soleil met à s'élever de la quantité de son diamètre. Il donne aussi la manière de trouver la hauteur du pole, & le temps vrai par une hauteur égale de trois étoiles différentes; ce qui ne suppose point que la hauteur soit exacte ni l'instrument bien divisé. Ces méthodes peuvent être dans certain cas d'autant plus utiles que l'on a fait beaucoup d'instrumens pour la mer, dont les divisions étoient très inexactes; ce qui faisoit dire à M. l'Abbé de la Caille qu'il pouvoit y avoir jusqu'à quatre ou cinq minutes d'erreur dans les hauteurs ou dans les distances observées à la mer. Mais on fait actuellement des sextans qui n'ont pas trois pouces de rayon, & dans lesquels on distingue jusqu'aux minutes; ensorte que dans ceux de dix-huit à vingt pouces, il ne doit pas y avoir un quart de minute d'incertitude; aussi éprouve-t-on que plusieurs observations faites dans un même temps par différens Observateurs, & avec des instrumens différens, s'accordent presque toujours à la minute. Mais il ne s'en suit pas que la méthode des hauteurs soit de cette exactitude; il est un grand nombre de cas à la mer où les hauteurs de la lune sont très-imparfaites; il en est même peu où l'on puisse assurer sa hauteur à la minute. 1°. Si la lune est foible, & qu'on soit obligé de plonger son diamètre pour observer le bord terminé, l'on ne peut se flatter d'avoir la hauteur qu'à peu près. 2°. Si la lune est à telle hauteur que les faisceaux de lumière éclairent l'horison, on ne peut point alors avoir de précision dans sa hauteur: il est vrai qu'on a trouvé le moyen d'obvier à ce dernier inconvénient en observant la lune par derrière; mais cette façon de prendre hauteur n'est pas par elle-même exempte d'erreur. 3°. Pour peu que la mer soit agitée, l'horison est trop incertain pour compter alors sur une exactitude de quatre à cinq minutes sur les hauteurs. Tous ces inconvéniens s'évanouissent dans les distances, parce que les erreurs commises sur la hauteur de la lune, n'influent pas sensiblement dans le résultat: l'Observateur peut faire son observation, & la completer dans quelques minutes, & même la répéter plusieurs fois & prendre un milieu; ce qui fait évanouir les erreurs qu'on auroit pu commettre dans une seule. Le P. Pezenas sup-

pose qu'après avoir pris une hauteur de la lune, on fixe l'instrument, & qu'on attende celle du soleil ou d'un astre; il est aisé de sentir qu'il y a bien des cas où il faudroit attendre trop long-temps, & que souvent la variété du temps, le changement de lieu, rendroit le résultat très-imparfait. Toutes ces raisons font que la méthode des longitudes, par les distances de la lune aux étoiles, sera toujours préférée à celle des hauteurs.

***LETTRE** de M. d'Ansse de Villoison, de l'Académie des Inscriptions, à MM. les Auteurs du Journal des Sçavans.*

MESSIEURS,

J'avois avancé dans une lettre que j'eus l'honneur d'écrire à M. du Tens, & que ce sçavant distingué a jugé à propos de rendre publique, que, suivant les règles & le génie de la langue Grecque, le mot ἄιθων qui se trouve sur une médaille de la ville de Cydon en Crete, peut être regardé comme une épithete d'un nom féminin. Je m'étois exprimé de façon à faire voir que je ne prétendois pas prouver que ce mot ἄιθων fût en effet sur cette médaille une épithete de Minerve, mais seulement qu'il pouvoit l'être sans renverser les règles de la langue Grecque.

Les preuves que j'ai apportées de ce sentiment, & qui sont exposées dans ma lettre à M. du Tens, n'ont pas paru suffisantes à M. l'Abbé le Blond. Comme cet habile Antiquaire a paru desirer de nouveaux éclaircissemens, je vais tâcher de répondre aux objections que contient la sçavante lettre qu'il vous a adressée, Messieurs, dans le Journal des Sçavans de l'année passée.

Mon sçavant Confrère m'objecte que si ἄιθων est un participe, il faut qu'il soit au féminin, & que, par conséquent, il y ait ἄιθουσα, & non pas ἄιθων, pour qu'on puisse le faire rapporter à la Déesse Minerve.

A cela, M. l'Abbé le Blond voudra bien me permettre de répondre avec tous les égards que je dois & à l'amitié qui nous unit & à ses grandes connoissances, qu'Eustathe a très bien observé dans son commentaire sur l'Iliade Θ, 455, pag. 614, 23, que les Attiques *se plaisent à construire des articles & des participes masculins avec des noms féminins.* On ne doit donc plus être surpris de mon assertion, lorsque je dis qu'ἄιθων, en le supposant participe, pourroit se rapporter à Minerve, quoiqu'il soit au masculin.

Eustathe prouve cette vérité par un vers d'Homère Iliad. Θ 455, par un passage d'Hésiode dans son Poëme des *travaux & des jours* vers 197, par un passage de l'*Hippolyte couronné* d'Euripide, v. 386; & enfin par un passage de l'Electre de

Sophocle, qui commence au vers 983, & finit au vers 987, où l'on trouve sept fois l'article masculin, & une fois le participe masculin, construit avec un nom de femme.

On lit aussi la même observation dans les Scholies de l'Œdipe à Colone de Sophocle. Le sçavant M. Valckenære, qui a porté si loin le flambeau de la critique, cite ces mêmes passages, p. 205 & 206 de son docte commentaire sur l'Hippolyte d'Euripide, & il montre qu'Henri-Etienne de Dial. Attic., p. 151 & 152, n'a fait que les copier, sans indiquer la source où il les avoit puisés. Le même sçavant rapporte un article d'un Lexique Manuscrit de la Bibliothèque de l'Abbaye St Germain-des-Prés, où on lit qu'Hermippe avoit de même construit un participe masculin avec un nom féminin. L'Auteur de ce Lexique ajoute qu'il n'y a rien de plus commun dans la langue Grecque : καὶ γὰρ κέχρηνται ταῖς ἀρσενικαῖς μετοχαῖς ἀντὶ θηλυκῶν πολλάκις.

Homère, Hésiode, Euripide, Sophocle, Hermippe, Eustathe, le Scholiaste de Sophocle, le Lexicographe cité par M. Valckenære, Henri Etienne, & enfin M. Valckenære, dont l'autorité est d'un si grand poids, ont donc invinciblement prouvé, contre l'opinion de M. l'Abbé le Blond, non pas que le mot ἄιθων est sur la médaille en question l'épithète de Minerve, mais que ce participe masculin peut se rapporter à une, Déesse ou à tout autre nom féminin ; & c'est précisément ce que j'avois soutenu.

De plus, j'avois observé qu'ἄιθων pouvoit être adjectif, & qu'il se disoit au féminin, comme ὁ καὶ ἡ σωφρων, & tant d'autres qui se disent également des deux genres.

C'est encore un des points que mon sçavant confrère m'a contestés, en disant qu'il n'y en avoit point d'exemple.

En voici cependant un, Messieurs, & un des plus frappans, qui seul suffit pour décider absolument la question en ma faveur. Pindare, ce grand Ecrivain, qu'on n'accusera sûrement point de n'avoir pas sçu le Grec, Pindare dit formellement dans sa onzième Olympienne, vers 20, ΑΙΘΩΝ ἈΛΩΠΗ'Ξ.

Vous voyez, MM., que ce même ἄιθων, que M. le Blond dit ne pouvoir s'accorder avec un nom féminin, est cependant ici l'épithète d'ἀλωπὴξ, & tout le monde sçait qu'ἀλωπὴξ est un féminin ; aussi le Scholiaste de Pindare explique-t'il l'ἄιθων de ce passage par des adjectifs féminins, tels qu'ἄγαν πυῤῥὰ & δολία τὴν διάνοιαν.

J'ai donc prouvé, Messieurs, qu'ἄιθων, regardé comme un participe ou comme un adjectif, peut également se dire d'une femme ; qu'il soit en effet l'épithète de Minerve, sur la médaille de Cydon, comme le croit M. du Tens, c'est, je le répète encore, une question dans laquelle je suis bien éloigné de vouloir entrer, & que je ne prétends point du tout examiner.

S'il falloit encore d'autres preuves plus positives, pour achever de détromper mon estimable confrère, je lui observerois, avec le sçavant M. Larcher, pag. 119, de son excellente Dissertation sur Vénus, que sur les anciens monumens, on trouve souvent cette Déesse appellée indifféremment ΣΩΤΗ'Ρ au masculin, ou ΣΩ'ΤΕΙΡΑ au féminin. Ce grand Critique, p. 247, du même ouvrage qui a été couronné par l'Académie des Belles-Lettres, remarque, après Boissard, Topogr. Roman. F. 116, qu'on voit encore à présent à Rome une statue de Vénus, avec les titres de ΠΑΝΑ'ΓΑΘΟΣ, de ΣΩΤΗ'Ρ, d'Ε'ΥΚΛΕ'ΙΑ, & d'Ε'ΥΕΡΓΕ'ΤΗΣ. Or, il est clair que dans cet endroit les masculins ΠΑΝΑ'ΓΑΘΟΣ, ΣΩΤΗ'Ρ & Ε'ΥΕΡΓΕ'ΤΗΣ sont mis pour les féminins également usités παναγάθη, σώτειρα & ἐυεργέτις; d'où il s'ensuit que quand même l'Α'ΙΘΩΝ seroit un adjectif masculin, & non pas féminin, il pourroit encore être sur la médaille en question l'épithète de Minerve, puisque les monumens nous offrent des exemples semblables, & s'accordent avec tous les meilleurs Auteurs & Grammairiens de l'antiquité pour prouver, contre M. l'Abbé le Blond, la vérité du sentiment que j'avois avancé.

Je suis, &c.

D'ANSSE DE VILLOISON.



EXTRAIT DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, *faites à Montmorenci pendant le mois de Juillet 1775, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.*

La chaleur & l'humidité qui ont regné pendant ce mois ont été favorables à toutes les productions de la terre; on a seulement eu un peu de peine à faire les foins à cause des pluies fréquentes. Le 4, le coucou cessa de chanter; le 19, on servoit les abricots, les prunes de *Monsieur*, les poires d'épargne & les cernaux; on scioit les seigles, dans lesquels il y avoit peu d'ergot. Le 22 on voyoit déjà quelques grains de verjus qui tournoient; on coupoit les orges. Le 26 on scioit les blés & les avoines; on servoit les figues. Le 30, j'ai vu plusieurs pièces d'orges, ensemencées dans le commencement de la sécheresse, qui ne faisoient que commencer à épier.

Les *vents dominans* ont été l'ouest & le sud-ouest. Ils ont été violens les 6, 7, 15 & 30.

Plus grand degré de chaleur, 27 ¼ deg. le 28 à 1 ½ h. du soir, le vent étant sud-est, & le ciel en partie couvert. *Moindre degré de chaleur*, 8 ¾ deg. à 4 ½ h. du matin, le vent étant nord, & le ciel serein avec brouillard dans la vallée. *Différence*, 19 deg. *Degré moyen de chaleur de chaque jour* 15, 7 deg.

Plus grande élévation du mercure, 28 po. 1 lig. les 4, 5, 18 & 19, le vent étant ouest les 4 & 5, & nord-est les 18 & 19, & le ciel en partie serein.

Moindre élévation, 27 p. 7 ¾ lig. le 28 à 9 h. du soir, le vent étant sud & le ciel couvert avec pluie, grêle & tonnerre.

Différence, 5 ¼ lig. *Élévation moyenne* au *matin*, 27 po. 10, 6 d. à *midi* & au *soir*, 27 po. 10, 7 lig. Le mercure monta beaucoup les 4 & 29, & il descendit beaucoup les 5, 14 & 28. En général, il a peu varié.

Il est tombé de la *pluie* les 1, 2, 3, 6, 7, 14, 15, 23, 26, 27, 28, 29 & 30, & de la grêle le 28. Elle a fait peu de tort dans ce pays-ci; mais elle a fort endommagé plusieurs vignobles des environs de Paris; beaucoup de Provinces de France en ont souffert pendant cet été. La pluie a fourni 39 ½ lignes d'eau; il en tomba 12 ¼ lig. le 14 en cinq heures, & 10 lignes le 23 en une heure; il n'en étoit tombé que 11 lig. pendant les deux mois d'Avril & de Mai. L'*évaporation* a été de 64 lignes.

Nous avons entendu le *tonnerre* les 1, 6, 15, 23, 26 & 28. Le carillon électrique se fit entendre pendant tous ces orages, sur-tout le 23 & le 28. J'étois à Paris le 28, je vis tomber le tonnerre à 4 h. du soir dans la rivière, près du Pont-neuf. Je me promenois dans le jardin de

l'Infante, la nuée étoit sur le Louvre, & je vis très-distinctement un trait de feu partir de la nuée & se diriger obliquement vers la rivière; ceci sembleroit prouver que l'eau attire davantage le tonnerre que les métaux, dont le bâtiment du Louvre est abondamment pourvû.

La *déclinaison moyenne de l'aiguille aimantée* a été de 19 deg. 18, 2 min. Elle n'a pas beaucoup varié en général pendant ce mois. Il paroît qu'elle tend à se rapprocher du Nord.

Nous n'avons eu aucunes maladies régnantes.

Déclinaison diurne de l'Aiguille aimantée à Montmorenci, pendant le mois de Juillet 1775.

JUILLET.

Jours du Mois.	Matin. deg. min.	Midi. deg. min.	Soir. deg. min.
1	19 22	19 22	19 15
2	19 20	19 20	19 15
3	19 15	19 15	19 15
4	19 15	19 15	19 15
5	19 15	19 20	19 20
6	19 22	19 22	19 15
7	19 15	19 20	19 15
8	19 15	19 15	19 15
9	19 15	19 15	19 15
10	19 15	19 15	19 15
11	19 15	19 15	19 15
12	19 15	19 15	19 15
13	19 15	19 15	19 15
14	19 15	19 15	19 15
15	19 15	19 27	19 25
16	19 15	19 22	19 22

SUITE DE JUILLET.

Jours du Mois.	Matin. deg. min	Midi. deg. min	Soir. deg. min
17	19 22	19 25	19 22
18	19 25	19 25	19 25
19	19 20	19 22	19 30
20	19 28	19 25	19 25
21	19 35	19 30	19 8
22	19 15	19 22	19 22
23	19 25	19 22	19 15
24	19 15	19 20	19 15
25	19 15	19 15	19 15
26	19 15	19 15	19 12
27	19 18	19 15	19 15
28	19 20	19 18	19 15
29	19 18	19 18	19 15
30	19 18	19 15	19 15
1	19 20	19 20	19 20

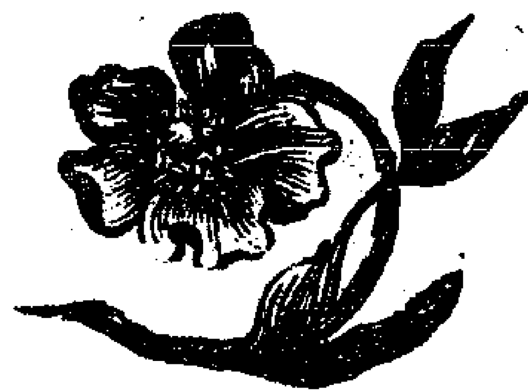
RÉSULTAT moyen pour le mois de Juillet.

Vents dominans.	THERMOMÈTRE.			BAROMÈTRE.		
	Plus gr. deg. de chaleur.	Moindre deg. de chaleur.	Degré moyen de chaleur.	Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Elévation moyenne.
	Degrés.	Degrés.	Degrés.	Pouc. lig.	Pouc. lig.	Pouc. lig.
N. & O.	24. 5.	8. 3.	15. 9.	28. 2. 0.	27. 7. 8.	27. 10. 4.

Déclin. moy. de l'aiguille aimantée.	Quantité moyenne		Nombre moyen des jours.		Température
	de pluie.	d'évaporation.	de pluie.	de tonnerre.	
Deg. min.	Lignes.	Lignes.			
19. 55.	19. 2.	61. 0.	11.	2.	Froide & humide.

COTTE, Prêtre de l'Oratoire, Curé de Montmorenci, Correspond. de l'Acad. R. des Sciences, de la Société Royale d'Agricul. de Laon.

De Montmorenci, ce 4 Août 1775.



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

DE PRUSSE.

De Berlin.

Journal littéraire dédié au Roi par une Société d'Académiciens. Volume XVIIIe, Juillet & Août.

Fructus enim ingenii & virtutis omnisque præstantiæ tum maximus accipitur; quum in proximum quemque confertur.

Cic. de amic. §. 19.

A Berlin, chez G. J. Decker, Imprimeur du Roi, 1775.

Commentaire sur la Henriade, par feu M. de la Baumelle, revu & corrigé par M. F....

Tu quid ego & mecum populus desideret audi.

Horat.

2 vol. *in*-8°. d'environ 360 pages. A Paris, chez le Jay, Libraire, rue St Jacques, au grand Corneille.

HOLLANDE.

De la Haye.

Le Paysan perverti, ou les Dangers de la Ville, histoire récente mise au jour d'après les véritables lettres des personnages, 8 parties en 4 petits volumes *in*-12.

ANGLETERRE.

de Londres.

A Treatise on Forest Trees, &c. *by William Boutcher.* i. e. Traité des Arbres de Forêt, contenant non-seulement les meilleures méthodes pratiquées jusqu'ici pour leur culture, mais encore plusieurs découvertes nouvelles & utiles, fruit de plusieurs expériences répétées, 1775; *in*-4°. Prix, 15 sh. en carton.

The natural History of Waters; &c. *by R. Brookes M. D.* i. e. Histoire naturelle des eaux, des terres, des pierres, des fossiles & des minéraux, contenant les observations de Linnæus sur ces objets, avec les figures gravées de 150 fossiles, 1775. Prix, 3 sh. broché.

C'est le cinquième Volume du *Systême nouveau & exact d'Histoire naturelle.*

Letters of the late Rev. M. Lawrence Sterne, &c. i. e. Lettres de feu M. Lawrence Sterne à ses plus intimes amis, contenant celles qu'il a écrites à sa femme avant & après son mariage, de même que celles qu'il a écrites à sa fille, avec un fragment dans le goût de Rabelais, avec des Mémoires

Mémoires de sa vie & de sa famille, écrits par lui-même & publiés par sa fille Mad. Lydia Sterne de Medalle. 3 vol. 1675 ; 7 sh. 6 den. chez T. Becket, où l'on trouve aussi les ouvrages complets de M. Sterne, en 18 vol. 2 liv. 14 sh. reliés.

Political disquisitions, &c. *by James Burg Gent.* i. e. Recherches politiques sur les erreurs publiques, les défauts, les abus, éclaircies & fondées sur des faits & des remarques tirées d'un grand nombre d'Auteurs anciens & modernes, pour fixer l'attention du Ministère & du Peuple sur la nécessité & les moyens de réformer ces erreurs, ces défauts & abus, de rétablir la Constitution & de sauver l'Etat. Par M. Burg, Auteur de *la Dignité de la Nature humaine*, & d'autres ouvrages, 1775 ; 3 vol. *in*-8°.

A Disquisition of the Stone and Gravel, &c. *by W. Adams Surgeon.* i. e. Recherches sur la pierre & la gravelle, par M. Adams, 1775 ; 2 sh.

C'est la 5[e] Edition avec des augmentations & un *Appendix*.

M. Kimber's History of England, &c. i. e. Histoire d'Angleterre depuis les anciens temps jusqu'au présent règne, liée à celle d'Ecosse & d'Irlande, par M. Kimber. C'est une nouvelle (cinquième) Edition *in*-8°. avec les têtes & les monumens des Rois & des Reines, gravés, 1775 ; 6 sh. relié.

Explanatory Notes upon the four Gospels... by Joseph Trapp, D. D. Rector of Harlington, &c. i. e. Notes sur les quatre Evangiles, à l'usage de tout le monde, & sur-tout des lecteurs peu instruits. Par M. Trapp. C'est une seconde édition. 6 sh. rel.

A concise Historical account of all the British Colonies, &c. i. e. Histoire abregée de toutes les Colonies Angloises dans l'Amérique septentrionale, contenant leur origine, leur progrès & leur état actuel, particulièrement de celles de la baye des Massachusets (siége de la guerre civile d'aujourd'hui), avec une Table des diverses contrées, qui montre d'un coup-d'œil leurs limites respectives, leurs dimensions, longitude, latitude, divisions, villes principales, caps, bayes, rivières, productions, animaux, &c. 1775. 2 sh. 6 d.

The Chinese Traveller, &c. i. e. Le Voyageur Chinois, contenant l'Histoire géographique, politique & commerçante de la Chine, avec une description particulière de leurs coutumes, de leurs mœurs, religion, agriculture, gouvernement, arts & sciences, cérémonies, édifices, langue, commerce, manufactures, plantes, arbres, animaux, oiseaux, &c. le tout précédé de la vie de Confucius. 2 vol. *in*-12. 6 sh. rel.

C'est une seconde Edition cor-

rigée, augmentée & enrichie d'une Carte de la Chine & d'autres planches.

FRANCE.

De Paris.

Mémoires littéraires, critiques, philologiques, biographiques & bibliographiques, pour servir à l'Histoire ancienne & moderne de la Médecine, dédiés à Mgr le Garde des Sceaux.

Ces Mémoires sont *in*-4°, & ont commencé à paroître le 15 de Janvier 1775; on continue d'en distribuer, depuis ce temps, deux Feuilles tous les premiers & quinze de chaque mois. Les Livres nouveaux relatifs à la Médecine, à la Chirurgie, à l'Art vétérinaire, à l'Histoire naturelle, &c. y sont annoncés, & on en donne des notices exactes où regnent, suivant le jugement qu'on en a porté dans les Ouvrages périodiques, la plus saine critique & beaucoup d'impartialité.

Le prix de la souscription est de 12 liv. franc de port pour Paris, & de 15 liv. pour la Province: on souscrit à Paris, chez Pyre, rue St-Jacq. & Bastien, rue du Petit Lion, fauxbourg St Germain, & chez les Libraires des différentes villes du royaume, & aux bureaux des Postes.

Quoique cet ouvrage se donne par feuilles, il est cependant suivi, il ne peut se séparer par parties, comme les Journaux; il ne rentre dans la classe de ceux-ci que par rapport aux extraits des livres nouveaux qu'on y insère. C'est pour cette raison qu'on a préféré de le donner de cette manière, plutôt que par volumes: d'ailleurs ces Mémoires étant principalement destinés pour les Médecins & Chirurgiens, (bien que les Gens de lettres en général y puissent trouver aussi de quoi se satisfaire) on a jugé qu'ils seroient d'autant plus flattés de jouir, à mesure que les feuilles paroîtroient, que leurs occupations les empêchent souvent de se livrer à la lecture d'un volume entier. Au reste, il sera toujours libre aux particuliers qui ne voudront pas s'abonner, de se procurer le volume entier à la fin de l'année; cette première année a été tirée à très-petit nombre.

Il reste encore quinze exemplaires en grand papier, dont le prix est de 18 liv. pour Paris.

PROSPECTUS.

Les Annales d'Italie, depuis le commencement de l'Ère vulgaire, par Louis-Antoine Muratori, Bibliothécaire de S. A. S. Mgr le Duc de Modène, traduites de l'Italien. 12 vol. *in*-4°. proposés par souscription.

Les annales d'Italie de M. Muratori ont été accueillies, dès qu'elles ont paru, avec le plus grand empressement, comme toutes les productions de ce sçavant écrivain;

& le grand nombre d'éditions en justifie le mérite.

Cette Collection forme un corps entier de l'Histoire d'Italie, depuis le commencement de l'Ère vulgaire jusqu'à l'année 1500; & par la continuation qu'on en a faite, conduit le Lecteur jusqu'à ces dernières années; ouvrage par conséquent le plus complet en ce genre, aucun autre ne remontant plus haut, & ne venant plus près de nous.

Quoique le style d'Annales soit ordinairement très simple, M. Muratori s'est néanmoins permis d'y joindre de temps en temps les grâces & le ton de l'historien. C'est avec la même liberté qu'il a inséré des réflexions solides & placées à propos: mais il y a mis sur-tout une exactitude, une clarté, une précision, une rapidité même qui épargne au Lecteur l'ennui des longues pièces & des harangues, si communes dans d'autres annales, pour ne lui offrir que le plaisir d'une lecture soutenue & agréablement variée. Il n'a rien négligé cependant pour assurer la certitude des faits & des dates, en un mot pour conserver la vérité de l'Histoire. Par-tout on remarque son attention à constater par des monumens avérés, par des témoignages sûrs & par des discussions justes, ce qui peut paroître douteux ou mal assuré, cherchant toujours le vrai, & toujours avec le plus de brièveté qu'il est possible.

On ne peut dissimuler que l'Auteur est quelquefois tombé dans le bas par des expressions triviales & trop populaires, sans doute échappées de sa plume dans la chaleur de sa composition. Le traducteur, sans rien perdre des pensées, a soin d'effacer ces défauts de style, en y substituant une diction plus convenable. Il a pareillement attention de faire disparoître l'embarras & les dégoûts que le mêlange des faits & les discussions de chronologie auroient pu causer au Lecteur, en faisant usage de certains signes expliqués dans l'avertissement, qui distinguent les objets, en rendent la lecture commode & aussi satisfaisante qu'on le peut desirer.

Enfin cette collection paroît si intéressante & si utile, que l'on croit devoir en enrichir notre littérature par une traduction qui mette tout le monde en état d'en profiter. Celui qui en fait l'entreprise, suit particulièrement l'Edition de Milan, *in* 4°. commencée en 1744, & finie en 1749; avec celle qu'a donnée en 1752 le Père *Joseph Catalani* de l'Oratoire de Saint Jérôme de la Charité, imprimée *in* 8°. à Rome & à Venise. Il y joindra l'addition qui vient de paroître à Livourne.

Les souscriptions ne seront ouvertes qu'à Paris, chez la Veuve Tilliard, Libraire, rue de la Harpe, au coin de celle Pierre-Sarrasin.

Conditions de la Souscription.

L'ouvrage formera 12 Volumes *in*-4°. dont le prix, en feuilles,

sera, pour les Souscripteurs, de cent huit livres.

Chaque livraison sera composée de trois Volumes.

En souscrivant, on payera 36 l.

En retirant les trois premiers volumes, en feuilles 36 liv.

En retirant les Tomes IV & VI 24 liv.

En retirant la troisième livraison 12 liv.

La quatrième livraison *gratis*.

Ceux qui n'auront pas souscrit, payeront les douze volumes en feuilles 144 liv.

La souscription dont on vient de voir les conditons sera ouverte jusqu'à la St Martin de l'année 1776. La première livraison se fera à la clôture de la souscription; les autres suivront exactement.

L'exécution dépendra de la promptitude du Public à retirer les volumes : ils seront livrés dans l'espace de quatre années au plus.

NB. On n'en tirera que très-peu d'Exemplaires au de-là du nombre des Souscripteurs.

Prix littéraire fondé dans l'Académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres, en l'année 1733.

L'Académie royale des Inscriptions & Belles Lettres ayant assigné, pour le sujet du Prix double qu'elle doit distribuer à Pâques 1776, la question qui consiste à examiner : *Quel a été l'état de l'Agriculture chez les Romains, depuis le commencement de la République jusqu'au siècle de Jules-César, relativement au gouvernement, aux mœurs, au commerce*, propose pour le Prix de Pâques 1777, la continuation du même sujet, *depuis le siècle de Jules-César jusqu'à la mort de Théodose, en 395.* Elle avertit les Auteurs de bien marquer l'influence de l'Agriculture sur le gouvernement, les mœurs, le commerce; & réciproquement celle de ces trois objets sur l'Agriculture.

Le Prix sera toujours une médaille d'or, de la valeur de quatre cents livres.

Toutes personnes, de quelque pays & condition qu'elles soient, excepté celles qui composent l'Académie, seront admises à concourir pour ce Prix, & leurs ouvrages pourront être écrits en François ou en Latin, à leur choix.

Les Auteurs mettront simplement une devise à leurs ouvrages; mais, pour se faire connoître, ils y joindront, dans un papier cacheté & écrit de leur propre main, leurs nom, demeure & qualités, & ce papier ne sera ouvert qu'après l'adjudication du Prix.

Les pièces, affranchies de tout port jusqu'à Paris, seront remises entre les mains du Secrétaire de l'Académie, avant le premier Décembre 1776, *& passé le temps fixé, on n'en recevra absolument aucune.*

Prix proposé par l'Académie royale de Chirurgie, pour l'année 1777.

L'Académie Royale de Chirurgie propose, pour le Prix de l'année 1777, le sujet suivant :

Exposer les Règles diététiques relatives aux Alimens, dans la cure des Maladies chirurgicales.

Les Auteurs anciens & modernes ont mis l'usage & le choix des Alimens au nombre des principaux moyens curatifs. Le Docteur *Arbuthnot*, qui avoit étudié profondément la Doctrine d'Hippocrate & de Galien sur cette matière, l'a traitée avec une grande supériorité *. Mais quelque judicieuses que soient ses règles pratiques sur la diète dans les différentes constitutions & maladies du corps humain, elles sont trop générales, il ne dit qu'un mot concernant le régime convenable à la suppuration des plaies, & il assimile les femmes en couche aux personnes blessées. L'Académie demande qu'on applique spécialement à la cure des Maladies chirurgicales, les connoissances capables de perfectionner la pratique sur cet objet intéressant.

Le Prix consistera en une médaille d'or, de la valeur de cinq cents livres, suivant la fondation de M. de la Peyronie.

Ceux qui enverront des Mémoires, sont priés de les écrire en François ou en Latin, & d'avoir attention qu'ils soient lisibles.

Les Auteurs mettront simplement une devise à leur ouvrage ; ils y joindront, à part, dans un papier cacheté & écrit de leur propre main, leurs nom, qualités & demeure ; & ce papier ne sera ouvert qu'en cas que la Pièce ait mérité le Prix.

Ils adresseront leur ouvrage, franc de port, à M. Louis, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, à Paris, ou le lui feront remettre.

Les Etrangers sont avertis qu'il ne suffit pas d'acquitter le port de leurs paquets jusqu'aux frontières de la France ; mais qu'ils doivent commettre quelqu'un pour les affranchir depuis la frontière jusqu'à Paris, sans quoi leurs Mémoires ne seront pas admis au Concours.

Toutes personnes, de quelque qualité & pays qu'elles soient, pourront aspirer au Prix ; on n'en excepte que les Membres de l'Académie.

La médaille sera délivrée à l'Auteur même qui se sera fait connoître ou au Porteur d'une Procuration de sa part ; l'un ou l'autre représentant la marque distinctive, & une copie nette du Mémoire.

Les Ouvrages seront reçus jusqu'au dernier jour de Décembre 1776, inclusivement ; & l'Académie, à son Assemblée publique de 1777, qui se tiendra le Jeudi après la quinzaine de Pâques, proclamera celui qui aura remporté le Prix.

* *Voyez* son Essai sur les Alimens, Paris 1741, chez Cavelier, Libraire, rue St-Jacques.

L'Académie ayant établi qu'elle donneroit tous les ans, sur les fonds qui lui ont été légués par M. de la Peyronie, une Médaille d'or de deux cents livres, à celui des Chirurgiens Etrangers ou Regnicoles, non Membre de l'Académie, qui l'aura méritée par un ouvrage sur quelque matière de Chirurgie que ce soit, au choix de l'Auteur; *elle adjugera ce Prix d'Emulation le jour de la Séance publique, à celui qui aura envoyé le meilleur ouvrage dans le courant de l'année* 1776.

Le même jour, elle distribuera cinq Médailles d'or de cent francs chacune, à cinq Chirurgiens, Regnicoles, qui auront fourni dans le cours de l'année 1776, *un Mémoire, ou trois Observations intéressantes.*

Le cri de la nature en faveur des enfans nouveaux nés, Ouvrage dans lequel on expose les règles diététiques que les femmes doivent suivre pendant leur grossesse & pendant leurs couches; les avantages & les douceurs qu'elles trouveront à nourrir leurs enfans, & les dangers qu'elles courront, en ne se soumettant pas à cette loi naturelle. On y a joint un précis historique de l'inoculation, & plusieurs autres objets d'utilité publique. Par M. Nicolas, Docteur en Philosophie & en Médecine de l'Université de Lorraine, de l'Académie Royale des Sciences, Arts & Belles Lettres de Dijon, de celle de Nismes, des Arcades de Rome; & Médecin-Pensionnaire de la ville du Buis en Dauphiné.

Gratum est quod patriæ civem, populoque dedisti,
Si facis ut patriæ sit idoneus, utilis agris.
JUVEN. *sat. XV.*

Brochure *in*-12 de 216 pag. A Grenoble, chez la veuve Giroud, Imprimeur-Libraire du Parlement, à la salle du Palais; & se vend à Paris, chez la veuve Desaint, Libraire, rue du Foin Saint-Jacques, & chez Vincent, Libraire, rue des Mathurins, Hôtel de Clugny.

L'Optique, par M. D., pièce qui a concouru pour le prix de poésie de l'Académie Françoise en 1775, *anch'io son Pittot*, Broch. *in*-8°. de 14 pag. A Paris, chez Monory, Libraire de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé, rue & vis-à-vis la Comédie Françoise.

L'accord des loix divines, ecclésiastiques & civiles, relativement à l'état du Clergé, contre l'Ouvrage qui a pour titre, l'Esprit, ou les Principes du droit canonique; par le P. Ch. L. Richard, Professeur en théologie de l'Ordre & du Noviciat général des FF. Prêcheurs. 1 vol. *in*-12 de 484 pages. A Paris, chez Moutard, Libraire de la Reine, de Madame & de Madame la Comtesse d'Artois, quai des Augustins, à St Ambroise. Prix, rel. 2 liv. 10 s.

Epître au Roi; par M. Hamel de Dieppe, Docteur aggrégé de réthorique en l'Université de Paris, & Maître au Collége du Plessis. A

Paris, chez le même Libraire; prix, 3 sols.

Réflexions sur la lettre à un ami; par l'Auteur de la correspondance sur l'art de la guerre. Broch. *in*-8°. de 53 pages; prix, 18 s.

Le bon Jardinier, Almanach pour l'année bissextile 1776, contenant une idée générale des quatre sortes de jardins, les règles pour les cultiver, la manière de les planter & celle d'élever les plus belles fleurs. Nouvelle Edition considérablement augmentée de méthodes & secrets pour conserver les fleurs, les fruits, & contre tous les insectes destructeurs des jardins, & dans laquelle la partie des fleurs a été entièrement refondue par un Amateur. Prix, 36 sols relié. A Paris, chez Guillyn, quai des Augustins, du côté du pont St Michel, au Lys d'or, 1776; avec approbation & priv. du Roi. Un volume *in*-16. de 220 pag.

Essai sur l'Ecriture sainte, ou Tableau historique des avantages que l'on peut retirer des langues orientales pour la parfaite intelligence des livres saints, enrichi d'une planche en taille-douce, où sont gravés les caractères de ces mêmes langues : dédié au Roi; par M. l'Abbé du Contant de la Mollette, Vicaire-Général de Vienne. 1 vol. *in*-12 de 390 pages; prix, 3 liv. 10 s. en feuilles. A Paris, chez Crapart, Libraire, rue de Vaugirard, près la place Saint-Michel.

Systême physique & moral de la femme, ou Tableau philosophique de la constitution de l'état organique, du tempérament, des mœurs & des fonctions propres au sexe; par M. Roussel, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier. Vol. *in*.12 de 372 pag. A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, Hôtel de Clugny.

Pigmalion, scène lyrique; par M. Rousseau de Genève : représentée pour la première fois par les Comédiens François, le Lundi 30 Octob. 1775; prix, 12 sols. A Paris, chez la veuve Duchesne, Libraire, rue Saint-Jacques, au Temple du goût.

Eloge du Cardinal d'Amboise, Archevêque de Rouen, principal Ministre de Louis XII. Par M. de Sacy, Censeur royal, Membre des Académies de Gottingue, d'Arras & de Rome.

AVIS.

On trouve chez Lottin aîné & Onfroy, Libraires, rue St Jacques, les deux ouvrages de M. l'Abbé Desmonceaux :

1°. Lettre & observations sur les maladies des yeux; brochure *in*-8°. de 60 pag. 1 liv. 10 s.

2°. Lettres & observations anatomiques, physiologiques & physiques sur la vue des enfans naissans; avec un Mémoire sur l'établissement d'un prix médaillique : brochure *in*-8°. de 64 pag. 1 liv. 10 s.

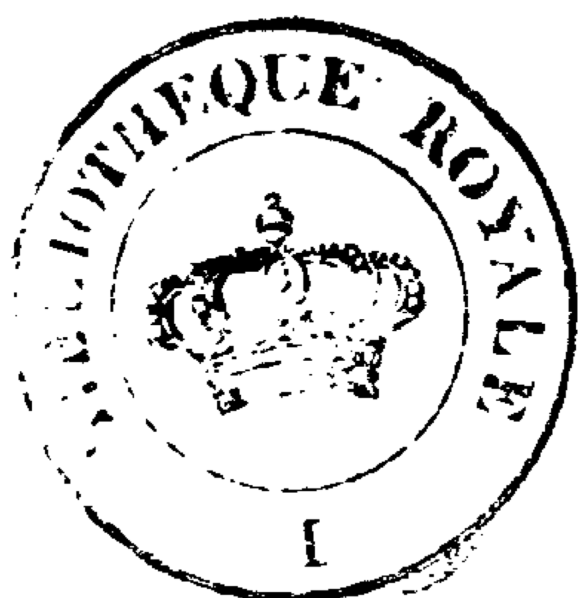
65

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXVI.

FÉVRIER.





A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine.

M. DCC. LXXVI.

AVEC PRIVILÉGE DU ROI.

67



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

FÉVRIER. M. DCC. LXXVI.

DE la Connoissance de l'Homme dans son être & dans ses rapports, par M. l'Abbé Joannet, de la Société Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy :

Illi mors gravis incubat qui ignotus moritur sibi.
SENEC. *Thyest. Act.* 2.

A Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Christine, 1775; 2 vol. *in*-8°. le premier, de 571 pag. sans le Discours préliminaire qui en a 160; le second, de 693. Ouvrage dédié à M. l'Escalopier, Maître des Requêtes.

DANS un siècle où l'étude de la Nature est l'occupation la plus commune, c'est sans doute se conformer au goût du Public & concourir à ses vues que de lui offrir le spectacle le plus utile, le plus in-

téressant, le plus digne de ses regards, le spectacle de l'homme. Que l'homme possède toutes les autres connoissances qui sont du ressort de son esprit; s'il s'ignore lui-même, la plus essentielle lui manque, celle qui peut seule le conduire à la jouissance la plus pleine & la plus constante de sa nature, en lui développant son être & ses rapports, ses puissances & sa fin, la voie par laquelle les unes peuvent le faire parvenir à l'autre, & assurer même son bonheur présent, au milieu des difficultés qu'il lui faut vaincre, & des combats qu'il doit livrer pour arriver à son terme.

Quelque vaste que soit cette carrière, que de secours n'a-t-il pas pour la fournir avec succès? M. l'Abbé Joannet, non content de lui indiquer ces secours, les développe, les fortifie par ses réflexions, en montre la liaison, l'usage & les conséquences. Il prend, pour ainsi dire, l'homme par la main, & le conduisant avec précaution, il sonde à tout instant le terrein, pour bien assurer sa marche à chaque pas qu'il lui fait faire.

Deux points de vue généraux sous lesquels se présente l'objet qu'il s'agit d'étudier, l'*être physique* & l'*être moral* de l'homme; le second, intimement lié au premier, en dérive comme de son principe. L'*être physique* est un composé d'esprit & de matière, quel que soit le lien merveilleux qui unit des substances si opposées dans un seul & même individu. Dans la première division de son ouvrage, l'Auteur commence donc par jeter un coup-d'œil général sur la substance matérielle qui entre dans la composition de l'homme. Il montre ce que le corps humain a de commun avec la matière végétale, & ce qu'il a de particulier; c'est-à-dire, les organes des sens, qui, ayant été une fois ébranlés par des objets extérieurs, le sont encore quelquefois sans l'action ni la présence de ces objets. Ceci est commun à la machine humaine & à toutes les machines organisées & animées, telles que sont celles des brutes: mais on n'a aucun principe infaillible d'où l'on puisse conclure que les bêtes soient autre chose que mouvement & étendue. C'est ce que l'Auteur avoit déjà établi dans un ouvrage précédent, dont nous avons rendu compte, Juin 1771, 2e vol., & intitulé *les Bêtes mieux connues*, à Paris, chez Costard, 1770; 2 vol. *in*-12.

Il résulte delà, comme l'a remarqué M. de Buffon, qu'il y a une distance immense entre l'homme & le plus parfait des animaux; qu'il fait seul une classe à part, de laquelle il faut descendre *en parcourant un espace infini*, avant que d'arriver à celle des animaux. L'homme a le sentiment de son être, de ses forces, de leurs opérations, de ses modifications, &c., rien ne peut démontrer que les animaux aient les mêmes avantages. Les qualités ou propriétés principales de l'ame humaine consistent à *sentir*, à *connoître* & à *aimer*. Pour

éviter toute équivoque, l'Auteur appelle *sensible* tout être qui a la conscience de ce qu'il est, de quel que part que lui viennent les manières d'être qu'il éprouve; & restreint l'épithète de *sensitif* à la faculté de sentir, qui est mise en exercice par le moyen de l'organisation. Ainsi tout être spirituel est *sensible*; mais l'être spirituel n'est *sensitif* que lorsqu'il est uni à un corps. Il s'attache ensuite à prouver que dans l'homme le *moi* ne réside point dans les organes, ni dans les nerfs, ni dans les vibrations de ces nerfs. Aussi ce *moi* a-t-il des sentimens ou des modifications après que les organes du corps ont cessé d'être ébranlés. Il réunit des modifications opposées, quoique les ébranlemens relatifs à ces modifications ne puissent être simultanés dans l'organe: quelquefois aussi il est diversement modifié, quoique par un même ébranlement du même organe à la présence du même objet. L'expérience démontre donc que ce *moi* est très distingué des organes.

Mais de même qu'à ces organes répondent, dans la faculté de sentir, des sens qu'on appelle *physiques*, l'ouie, la vue, &c., l'Auteur distingue pareillement dans l'ame *intelligente* & dans l'ame *affective* des sens particuliers, qu'il appelle sens *intellectuels* & sens *affectifs*. Ceux de la première espèce sont le *sens intime*, ou la faculté dont l'ame est douée de connoître ses modifications; le *sens de la mémoire*, ou la faculté qu'elle a de s'en souvenir; le *sens de la curiosité*, ou la faculté d'être émue par le desir de connoître; le *sens du vrai*, ou ce qui produit en elle ses sentimens d'adhésion aux rapports des objets de ses connoissances, comme ce qui est susceptible en elle des sentimens d'admiration est le sens du *beau physique*. Comme d'ailleurs cinq objets principaux, ou plutôt cinq rapports dans les objets présens à l'ame ont paru à l'Auteur, embrasser tout ce qui émeut le principe *affectif*; il subdivise les sens qui lui sont relatifs, en *sens personnel*, *sens sympathique*, *sens de la gloire*, *sens du beau moral* & *sens de l'immortalité*. Cette multitude de sens *intellectuels* & *affectifs* ne lui paroît pas moins bien établie que celle des *sens physiques*.

Cette distinction entre différens *sens* correlatifs à l'entendement & à la volonté est peut-être, ajoute-t-il, la voie la plus simple pour concevoir dans chacune de ces facultés principales de l'ame deux propriétés aussi réelles qu'elles paroissent incompatibles au premier coup-d'œil, l'activité & la passibilité. L'entendement est actif quand il compare, combine, discute, décompose les idées: la volonté montre son activité, en ordonnant à l'entendement d'exercer ses puissances ou de les laisser oisives, &c. Mais il ne dépend pas de l'entendement de ne point connoître ce qui est intime à l'ame, de ne point concevoir, sous le rapport d'ancien ou de nouveau cet objet qui se pré-

sente à lui, de refuser son assentiment à ce qui s'offre comme vrai, ni son admiration à ce qui le frappe comme beau. La volonté est de même nécessairement émue par la présence de ses objets respectifs. « L'intérêt de notre être, celui de » nos semblables, leur estime, le » caractère du beau moral, la durée » sans terme de notre bonheur, dé» cident en elles des affections aux» quelles elle ne peut se refuser. Il » est vrai qu'ensuite elle peut en » modifier les mouvemens par plus » ou moins d'attention, les contre» balancer entr'elles, les prévenir » même, en évitant ou en recher» chant les objets propres à les fai» re naître; & voilà où commence » son activité, dont l'usage, qui » est à sa disposition, fonde & cons» titue sa liberté. Mais il ne dé» pend point d'elle d'avoir ou de » n'avoir point telle ou telle affec» tion analogue aux rapports des » objets, dès qu'ils sont présens à » ses sens bien disposés. »

Peut-être se trouve-t-il des hommes sur qui les objets propres à émouvoir quelques-uns de ces sens n'ont jamais fait aucune impression; ce qu'on en doit conclure seulement, selon l'Auteur, c'est qu'ils n'ont pas l'exercice de ces sens, mais non que leur ame en soit absolument dépourvue. Qu'un homme n'ait jamais eu le spectacle de la lumière, on n'en conclut pas que son ame soit privée du sens physique de la vue. Les sens *intellectuels* & *affectifs*, ainsi que les sens physiques, se perfectionnent par l'usage qui dépend de l'organisation & de la disposition actuelle de l'ame. Les uns & les autres sont soumis à la même analogie. Tous influent sur l'esprit qu'ils rendent délicat, subtil, sublime, ou qu'ils laissent brute ou grossier, & leur fonction générale est de faire connoître les qualités absolues & relatives des objets intelligibles. Mais les sens *intellectuels* & *affectifs* sont encore plus utiles à l'ame que les *physiques:* elle se connoît mieux par leur moyen; elle distingue mieux les espèces de ses connoissances, & même de ses plaisirs.

Nous ne faisons qu'effleurer ces objets, dont il faut voir le développement dans la seconde division de l'ouvrage même.

Dans une troisième, après avoir jetté un coup-d'œil général sur l'union de la substance matérielle & de la substance spirituelle; union *physico-morale* qui, de ces deux substances différentes, ne fait qu'un seul tout, un seul individu, un seul *moi;* union qui, de la part de l'ame, consiste dans une conformité de volonté, d'affections relatives aux modifications avantageuses ou nuisibles à la substance matérielle, de la part de celle-ci, dans une conformité de modifications, relatives aux affections ou à la volonté de l'ame; union qui établissant une réciprocité de modifications analogues entre ces deux substances, ne peut être l'effet d'aucune propriété

naturelle à l'une ou à l'autre, & ne peut être produite que par une volonté supérieure qui ait un empire réel sur toutes les deux, c'est-à-dire par Dieu-même. L'Auteur traite du siége de l'ame, & observe d'abord qu'un corps peut être dans un lieu ou par sa substance, & comme partie de l'espace, ou par son action. Ainsi la force mouvante ou le poids qui fait baisser l'extrêmité d'un levier, est, par son action, présente au bloc de marbre que soulève l'autre extrêmité du levier, quoiqu'au fond les corps qui nous paroissent agissans ne soient que des causes occasionnelles. Mais un être simple, tel que l'esprit, ne peut être en substance dans un lieu; il peut y être par son action. Cette présence, pour être sans contact, sans mêlange de parties, n'en est pas moins réelle : la réciprocité de modifications analogues entre l'esprit & le corps prouve que leur présence est très-physique & très-intime, quoique l'un existe dans l'espace & que l'autre ne puisse y exister. Mais la correspondance & la dépendance des deux substances font-elles également immédiates à l'égard de toutes les parties du corps? Voilà tout ce qu'il faut entendre par la question sur le siége de l'ame. Si la réciprocité de modifications venant à cesser entre l'ame & le cerveau, elle cesse aussi dès-lors entre l'ame & toutes les autres parties du corps, l'ame est plus immédiatement unie au cerveau qu'elle ne l'est aux autres parties. Convaincu par l'expérience que les vibrations des nerfs continuées jusqu'au cerveau, ou interceptées, étoient ou n'étoient pas suivies de sensations, Descartes chercha, dans l'anatomie du cerveau, des preuves physiques que tous les nerfs du corps y aboutissent, & il crut les voir se terminer à la *glande pinéale*. Si l'existence de cette glande étoit bien constatée, elle seroit vraisemblablement le *sensorium commune* qu'on cherche, que d'anciens philosophes placèrent dans le cœur, & que des modernes croient appercevoir dans le *diaphragme*, membrane douée d'une extrême sensibilité. M. l'Abbé Joannet n'admet point cette dernière opinion, parce que l'ébranlement du diaphragme dépend des impressions qu'a reçues le cerveau. Aussi M. de Buffon qui paroissoit l'avoir adoptée, se rapproche de l'opinion commune qui place dans la tête la cause occasionnelle méchanique de nos sentimens & de nos sensations; à la vérité il en fait honneur, non à la glande pinéale ou au corps calleux, mais aux *méninges* qui *sont très-sensibles*. Ce sont les enveloppes de tous les nerfs; & elles prennent, comme eux, leur origine dans la tête. Quoi qu'il en soit, cette présence de l'ame n'est point une présence locale, de contact, de mêlange, en un mot une présence substantielle, à la manière des corps, & comme le cerveau est dans la tête. Substance sans étendue, l'ame ne peut être dans l'espace créé.

Quel eſt donc ſon lieu? où habite-t-elle? où agit-elle? où eſt-elle affectée? Ici M. l'Abbé J. rappelle les idées d'un diſciple profond de Mallebranche, M. de Keranflech dans ſon *Eſſai ſur la Raiſon*, in-12. 1765, ouvrage dont nous rendîmes compte dans le temps. « Selon cette ſublime doctrine, ſi » digne de l'ame & de Dieu, dit-» il, la divinité eſt le milieu, l'élé-» ment, le monde de tous les êtres » penſans, & dans leſquels ils exiſ-» tent en ſubſtance. »

L'Auteur entre enſuite dans une diſcuſſion plus approfondie des ſenſations : il en examine les cauſes, les inſtrumens ou les organes, la fin & les qualités. On comprend bien qu'en traitant des cauſes des ſenſations, il n'entend que des cauſes occaſionnelles, un mode ſpirituel, tel que la ſenſation, ne pouvant avoir pour cauſe efficiente l'action d'aucun corps, ni même d'aucun eſprit créé. Il diſtingue deux eſpèces d'organiſations très-différentes, malgré les rapports étroits qu'elles ont enſemble dans le corps de l'homme: l'une *interne & vitale*, commune au corps humain & aux végétaux, miſe en jeu par un mécaniſme qui s'exerce au dedans le plus ſecret de la machine, & à laquelle eſt attaché ce que nous appellons *vie*, quoiqu'improprement dans les corps qui ne ſont point animés par un principe diſtingué de cette organiſation. Il appelle l'autre *ſecondaire*, *externe*, *ſenſible*, ſoit parce qu'elle ſuppoſe la première, ſoit parce que ſe terminant d'un côté à l'intérieur de la machine, au centre de l'organiſation, par ſon autre extrêmité elle occupe la ſurface du corps pour recevoir les impreſſions des objets extérieurs; ſoit enfin parce que c'eſt principalement par elle que le principe qui anime le corps reçoit ſes ſenſations.

Pour expliquer comment le même nerf organique peut en même-temps nous occaſionner des ſenſations diverſes, il conçoit que chaque nerf eſt compoſé d'une multitude de filets ou d'autres petits nerfs. Ainſi dans le nerf acouſtique, par exemple, tels filets feront ſuſceptibles des ondulations qu'excite dans l'air l'ébranlement de la caiſſe d'un tambour, tandis que les filets voiſins ne le feront que de celles que reçoit l'air par les vibrations des fibres d'une flûte. Par ce mécaniſme l'ame eſt affectée des ſons ſimultanés & divers que rendent pluſieurs ſortes d'inſtrumens, des accords ſi nombreux de l'harmonie & des diſſonances paſſagères qui s'y mêlent. Il explique, par ce principe, pourquoi nos ſenſations ſont agréables ou pénibles, ſimples ou compoſées, diſtinctes ou confuſes, fortes ou foibles, inégales dans pluſieurs & quelquefois dans le même individu. Les ſenſations pénibles ou agréables ſont pour l'ame une ſource de deſirs analogues, & ces deſirs, qui tendent preſque toujours à éloigner ou à approcher la machine des objets, ſont ſuivis ordinairement de mouvemens locaux,

mouvemens

mouvemens déterminés par les organes intérieurs.

« On peut donc, dit l'Auteur, » entendre par l'organisation intérieure, les pièces de la machine » qui exécutent les mouvemens locaux ou autres, utiles ou nécessaires à la végétation; & par l'organisation extérieure, les pièces » de la machine, qui, par leur correspondance au-dehors avec les » corps, deviennent des forces motrices à l'égard des pièces intérieures. » A cette double organisation répondent deux espèces de sensations, « les unes *intérieures*, » qui viennent à l'ame du dedans, » ou de l'état actuel de l'organisation intérieure: les autres *externes*, qui lui viennent du dehors, » ou de l'état actuel de l'organisation extérieure. »

Les sensations ont une double fin: 1°. la conservation du corps par l'exercice des facultés de l'ame: 2°. le plaisir sensible & intellectuel de l'ame. Le plaisir ou la peine ne donne point la connoissance des élémens propres à maintenir le corps dans son être propre. Si l'organe du goût & celui de l'odorat paroissent spécialement destinés à faire l'analyse de ces élémens, si la sensation qui en résulte indique souvent que les corps étrangers sont analogues à la machine qui a besoin d'être réparée; il arrive souvent aussi que des substances qui fatiguent les organes & occasionnent des sensations pénibles, rétablissent dans l'organisation intérieure l'ordre troublé par des substances qui n'avoient que trop flatté les organes. Mais c'est dans l'homme, bien plus souvent que dans la brute, que l'organisation intérieure est dérangée, non par l'effet naturel de son jeu, mais par des effets conséquens aux desirs mal réglés de l'ame.

De tous les organes extérieurs, celui qui décèle particulièrement la supériorité de la nature de l'homme sur celle de la brute, est l'organe de la voix, qui est, dit l'Auteur, un résultat de celui de l'ouie. Mais ce qu'on observe dans l'homme manifeste en lui un principe autre que le mécanisme. « Le corps de l'homme n'a quelquefois, comme celui » de la brute, que des mouvemens » purement mécaniques. Il n'y est » même que trop assujetti dans certaines circonstances, & l'ame qui » le régit ne l'y abandonne que trop » souvent. Cependant lorsqu'elle » a le temps de la réflexion, & » qu'elle vise à une fin contraire à » celle que sollicitent les organes, » le corps cesse d'être pure machine; on s'apperçoit bientôt qu'il » est animé par un principe différent de l'organisation, & que la » partie la plus noble peut s'élever » au-dessus de la partie terrestre de » l'homme. » Elle a même un empire réel, quoique borné, sur le jeu des organes, qu'elle fait quelquefois servir pour des fins opposées à leur destination naturelle.

Le plaisir qui naît des sensations peut être vu sous deux aspects, ou

comme ſenſible, ou comme intellectuel. Comme ſenſible il tient à l'ame ſenſitive, & réſulte de la proportion entre l'action des corps & les vibrations qu'elle donne aux organes extérieurs, ainſi que de la proportion des vibrations de ceux-ci avec l'organiſation intérieure d'où ſuit le maintien de l'ordre dans la machine. Comme intellectuel, le plaiſir naît de certaines connoiſſances que l'ame acquiert par les ſenſations, c'eſt-à-dire, de l'enſemble, de l'ordre, de la proportion, de la forme, des couleurs, des rapports, qui ſont ou qu'elle ſuppoſe dans les corps qui agiſſent ſur l'organiſation intérieure. Il en faut dire de même des ſenſations pénibles qui viennent d'un mécaniſme oppoſé. A ne conſidérer ces ſenſations que ſous le premier aſpect, elles ont été deſtinées par le Créateur à la conſervation du corps. Auſſi le déſordre de l'organiſation intérieure eſt ſuivi d'une ſenſation plus douloureuſe, que celui de l'organiſation extérieure, parce que l'intérêt de l'union de l'ame & du corps eſt plus preſſant dans le premier cas que dans le ſecond. Mais cette harmonie, ſi utile pour la conſervation de la machine, ne ſubſiſte pas toujours entre l'organiſation intérieure & extérieure. Ainſi le plaiſir ou la peine qui accompagne l'ébranlement de celle-ci, n'eſt pas une indication infaillible de l'ordre qu'il maintient dans l'autre, ou du déſordre qu'il y porte. « Deſ» tiné d'abord à ne conſerver le » corps que par l'attrait du plaiſir, » l'ame eſt obligée quelquefois de » payer le ſoin de ſa conſervation » par quelque peine. » Contre le vœu de la Nature, nous avons aſſujetti notre machine à tant de faux beſoins, que le plaiſir que nous goûtons à les ſatisfaire entraîne ſouvent la ruine totale de la machine même qu'ils ſemblent deſtinés à conſerver. Nous nous plaignons de la Nature ſans ſonger que nous faiſons nous-mêmes notre malheur, & qu'aſſez ſouvent le bonheur eſt à notre diſpoſition. Nous l'accuſons d'avoir moins pourvu à nos plaiſirs qu'à nos peines, par la manière dont elle nous a organiſés. « Mais, » dit l'Auteur, quand même la » ſomme des unes ſeroit égale à la » ſomme des autres, ce que je crois » bien éloigné de la réalité, pou» vons-nous raiſonnablement met» tre toutes nos ſenſations pénibles » ſur le compte de la Nature? Com» bien de ſenſations déſagréables, » que nous caractériſons par répu» gnances, dégoûts, antipathies, » horreur naturelle, dont elle eſt » innocente, & que nous caractéri» ſerions bien plus juſtement par » peines factices? » Combien même n'en préviendrions-nous pas, ſi nous écoutions les inſpirations ſecrettes des ſens, qui nous indiquant un déſordre naiſſant dans la machine, nous avertiſſent d'y apporter remède, avant qu'il ait fait des progrès.

Les ſenſations peuvent être fauſſes, non en ce ſens qu'elles aient

quelque fausseté en elles-mêmes, mais relativement aux notions des qualites sensibles des corps. La sensation de chaleur brûlante qu'éprouve un homme qui plonge dans l'eau tiède une main saisie de froid est très-vraie en elle-même : mais elle peut être fausse, en conduisant l'ame à une notion fausse de la qualité naturelle de l'eau. Si la disposition des organes influe sur l'exactitude & la justesse des sensations, l'attention de l'ame y contribue aussi beaucoup. Un ébranlement violent dans l'organe n'est pas toujours suivi d'une sensation vive. Souvent une sensation forte naît d'un ébranlement foible. Ainsi un léger son de voix, un ton étranger à l'harmonie pleine que forme une multitude d'instrumens, s'empare de l'oreille, & absorbe pour un instant au moins l'autre sensation. Dans la chaleur d'une action, l'organe du toucher violemment ébranlé par le fer, à peine effleure-t-il l'ame.

Mais puisque les organes, en général, ne sont pas les causes efficientes des modifications de nos *sens*, même *physiques* ; puisque l'ame, indépendamment du corps, a, par sa nature, la faculté de sentir, quoique tant que dure l'union des deux substances, le libre exercice de cette faculté dépende de l'organisation ; il faut conclure que les organes ne sont pas essentiellement nécessaires, dans toute sorte d'hypothèse, pour que le principe intellectuel jouisse de la faculté de voir, de palper, de goûter, d'entendre & d'odorer. Les objets extérieurs sont encore moins nécessaires, de sorte « qu'il seroit possible, métaphysiquement parlant, » que l'ame, sans leur existence, » eût ces manières d'être que nous » appellons sensations. » De ces principes l'Auteur conclut que les purs esprits, doués au moins des mêmes facultés que l'ame humaine, sont, *ouie*, *vue*, *goût*, *odorat & toucher* ; de sorte que leurs *sens* sont modifiés en eux, comme ils le sont en nous par l'action immédiate de la cause universelle ; mais avec cette différence que pour nous la cause efficace veut être déterminée par un ébranlement dans l'organisation, au lieu que pour eux elle ne s'est assujettie à être déterminée par aucune combinaison de la matière. Delà ce qui est *sensation* dans l'ame humaine est, dans l'esprit pur, *sentiment*. Une autre différence encore, c'est que par la correspondance de modifications entre l'ame & le corps, l'ame rapporte à la cause occasionnelle de ses manières d'être, ce qui n'appartient véritablement qu'à elle seule. Delà cette propension à penser que c'est l'œil du corps qui voit, sa main qui palpe, &c. ; delà encore l'erreur qui lui fait juger par précipitation que les corps sont pour elle colorés, sonorés, odoriférans, &c, quoiqu'ils ne soient rien de tout cela, rien en un mot qu'étendue & mouvement. En conséquence l'ame s'imagine être en commerce im-

médiat avec la matière, quelquefois même peut-être n'avoir pas une nature différente : d'où il arrive que la plupart de ses volitions & de ses desirs se terminent toujours à son corps, & que les passions même de l'homme qui paroissent ne tenir qu'à la partie supérieure de son être, sont, par mille voies indirectes, presque toujours reversibles au bien-être de son corps.

Dans l'esprit pur, au contraire, les modifications de ses sens n'ont aucune relation avec les corps, ou comme faisant partie de son être, ou comme capables d'y influer : ainsi la matière ne peut être l'objet de ses affections & de sa volonté : jamais ses desirs ne le fixent sur rien de matériel, même comme cause occasionnelle, prochaine ou éloignée ; ils ne se terminent qu'à la cause véritablement efficiente de ses modifications.

Pour bien suivre l'Auteur dans ce qu'il dit ensuite sur les premières connoissances de l'ame, ou des perceptions, il faut ne pas oublier qu'il entend, par *perception*, la connoissance de ce qui est intime à l'ame, de ce qui est l'ame elle-même ou de ce qui tient immédiatement à ce qui lui est intime : au lieu que l'*idée* est la connoissance de ce qui est hors de l'ame, & distingué d'elle, comme tout ce qui termine sa vue intellectuelle. C'est dans l'ouvrage même qu'il faut voir de quelle manière l'Auteur discute la Nature, les objets médiats ou immédiats de nos perceptions, de leurs qualités, de leur diversité, de leur source. Il montre que l'ame ne se connoît que par le sentiment, ou la perception de ses modifications, qu'elle a aussi l'idée de Dieu par le sentiment, ou du moins par l'exercice de sa puissance réflexive sur les modifications qu'elle éprouve, indépendamment même de ses *sens physiques*, quoique ce ne soit pas la seule voie qui la conduise à la connoissance de l'Etre Suprême : que néanmoins cette idée, ou celle de l'*infini* n'est pas *positive*, ce qui nous surprend un peu dans les principes de l'Auteur : car la nature de l'*infini*, comme tel, étant opposée contradictoirement à celle du *fini*, il faut nécessairement que si l'idée de l'*infini* n'est pas positive, celle du *fini* le soit, & réciproquement.

Il examine les différentes définitions qu'on a essayé de donner de l'*idée*, & dont quelques-unes sont un tissu d'inconséquences. *C'est*, dit-il, *ce par quoi nous voyons une chose, sans qu'elle soit présente par elle-même, & sans qu'elle existe dans le monde.* D'où il résulte que les idées sont très-distinguées des choses mêmes, dont elles contiennent néanmoins toutes les réalités, puisqu'elles sont le modèle & le type de ces choses, qu'elles sont aussi très-distinguées, & de l'esprit qui ne peut être l'auteur de ces réalités, & des perceptions qui ne peuvent être le *modèle* de leurs objets. Il ne veut point que l'on confonde *nos* idées, ou les connoissances que nous acquérons des choses par la vision de l'ame

avec *les idées* en général, objets immédiats de cette vision, idées archétypes, éternelles, immuables, infinies, en ce qu'elles représentent tout ce qui est, tout ce qui peut être, & dans toutes les manières dont il est ou dont il peut être. Au contraire les connoissances, qui en nous se nomment idées, participent nécessairement à notre nature contingente, limitée & perfectible. Elles sont susceptibles de diversités, ce qui ne peut convenir aux idées *archétypes*, diversités qui naissent des objets, de la manière dont ils sont représentés, de celle dont l'ame les acquiert, &c. On verra ici que plus les idées sont *simples*, plus elles sont générales ou *abstraites*.

Quoique les idées *archétypes* soient le modèle des objets, elles contiennent plus de réalités que ces objets. Ainsi la réalité de l'idée archétype de l'étendue, ou l'étendue intelligible est infinie, celle des corps limitée. Celle-ci est composée de parties réellement distinguées & divisibles; l'étendue intelligible est un être simple, sans parties réelles. Mais le mouvement est-il une réalité surajoutée à celle du corps? Lorsqu'un corps en repos vient à se mouvoir, il acquiert de nouvelles relations de distance à différens points de l'espace: sont-ce de nouvelles réalités qu'il acquiert? Non, dit l'Auteur; car ce corps auroit une réalité que ne peut avoir l'étendue intelligible, qui, étant infinie, n'est pas susceptible de mouvement. D'où il conclut que le mouvement n'est point de l'essence de la matière; car l'essence des choses ne renferme que des réalités.

Après avoir examiné toutes les questions qu'offre la matière des idées, questions abstraites qu'il importe de suivre dans l'ouvrage même, & dont un extrait ne pourroit donner qu'une notion trop imparfaite; l'Auteur traite des opérations de l'ame intelligente, c'est-à-dire, de l'exercice de la faculté qu'elle a de juger & de raisonner; bon précis de logique, à la suite duquel l'Auteur a placé, sur différens caractères des esprits, des observations tirées des détails dans lesquels il est entré pour développer le principe, la marche & les objets des connoissances humaines.

Tel est en substance le plan qu'il a exécuté relativement à l'*être physique* de l'homme, & qui ne peut que donner une idée avantageuse de la manière dont il doit traiter ce qui concerne l'*être moral*. Chacune de ces parties forme un ouvrage complet, quoique la première prépare à la seconde. L'Introduction seule, placée au commencement de l'Ouvrage, présente en abrégé tout ce qui compose l'être de l'homme; tandis que la partie, qui traite de l'ame *sensitive*, n'oublie rien de ce qui concerne les sensations & les organes qui en sont le véhicule, & que le traité de l'ame *intelligente* embrasse tout ce

qui regarde nos premières & nos secondes connoissances, telles que nos perceptions, nos idees, & les opérations de l'entendement dont elles sont la base.

Cet ouvrage est du nombre de ceux qui méritent d'être lus avec réflexion & médités : dans une matière assez sèche par elle-même, l'Auteur a eu l'art de joindre l'intérêt, quelquefois même la chaleur, à la clarté & à la précision. L'étude qu'on en fera ne contribuera pas peu à découvrir les erreurs & à démêler les sophismes d'une fausse philosophie, bien indigne d'un nom qu'elle déshonore. Une ample Table des matières, placée à la fin du second Volume, & faite avec soin, rappelle facilement au lecteur tous les endroits où chaque article est traité & discuté.

GUILLAUME, *en dix Chants*, par M. Bitaubé, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin. A Amsterdam, chez M. Magérus, Libraire, 1773; *in*-8°. 342 pages, & les Préliminaires 56.

M. BITAUBÉ est avantageusement connu par sa Traduction de l'Iliade & par son *Joseph*, poëme en prose, tel que celui que nous annonçons aujourd'hui. Nous avons rendu compte des deux premiers ouvrages lorsqu'ils ont paru. Nous observerons seulement ici à l'égard du premier, c'est-à-dire de la Traduction de l'Iliade, que l'Auteur en prépare une troisième édition; il nous semble que les plus grands reproches qu'on ait faits à cette Traduction, c'est que les retranchemens hasardés par M. Bitaubé la rendoient incomplète, & qu'un excès de liberté dans certains endroits la rendoient à quelques égards infidelle. Ces deux défauts disparoîtront dans l'édition nouvelle; les passages ou retranchés ou trop librement traduits, seront ou rétablis ou plus littéralement rendus : elle sera d'ailleurs revue & corrigée avec soin dans les moindres détails. Le Traducteur se propose aussi d'accompagner chaque chant de quelques remarques.

Quant au poëme de *Joseph*, l'Auteur y avoit très-bien conservé l'intérêt naturel du sujet. Il en traite aujourd'hui un très-intéressant encore & très-respectable, Guillaume de Nassau, procurant aux Pays-Bas le bienfait de la liberté. Ce poëme a de la chaleur, de la rapidité, du mouvement, plus d'abondance que de variété dans les tableaux, peut-être aussi un peu d'uniformité dans certains caractères & trop peu de développement; les épisodes ne tiennent peut-être pas toujours assez au fond du sujet, le héros même du poëme ou disparoît trop souvent & trop long-temps, ou dans une trop grande partie du poë-

me ne fait qu'orner le triomphe du Duc d'Albe, dont le bonheur égale la barbarie. Ce n'est qu'à la fin qu'on voit succomber cet homme cruel, & que Guillaume est vainqueur; les succès de ce dernier ne sont indiqués que foiblement & que dans le lointain à la fin du poëme. Le combat naval du dernier chant est la première victoire décisive de Guillaume; jusques-là ou il a été vaincu, ou il n'a pu que balancer la fortune du Duc d'Albe & arrêter ses effrayans progrès. Henri IV, dans le poëme de la Henriade, essuye bien des traverses, mais il est presque toujours victorieux, il paroît presque toujours avec avantage.

Le fracas des batailles nous paroît aussi entraîner un peu d'uniformité dans la totalité de l'ouvrage: cependant l'Auteur parvient à varier ce fond par des épisodes, de caractères différens & dont la plupart ont de l'intérêt. La description d'un combat naval, comme l'observe l'Auteur, est nouvelle dans la poësie héroïque; elle remplit ici une partie du dixième chant.

Cette description en rappelle une autre de M. Thomas, dans son Eloge du célèbre du Gué-Troüin. Nous exhortons nos lecteurs à rapprocher ces deux morceaux, à comparer la prose éloquente de M. Thomas avec la prose poëtique de M. Bitaubé: le goût ne peut que gagner à ces comparaisons.

M. Bitaubé, pour donner plus d'éclat à sa bataille navale & répandre dans ce tableau plus d'intérêt & de terreur, y a placé d'un côté une tempête, de l'autre l'usage des bombes, dont la découverte se fit en effet dans le cours de ces guerres de Flandre.

Le sixième chant, qui contient le supplice des Comtes de Horn & d'Egmont est d'un intérêt remarquable, qu'anime encore la présence de leurs femmes & celle du fils d'Egmont. Cet intérêt est prolongé dans le cours du poëme, où les noms de Horn & d'Egmont sont un cri de ralliement pour les Bataves & un présage assuré de leur liberté; l'épouse de Horn va combattre avec eux, elle tient d'une main l'épée de son mari, de l'autre l'urne qui renferme sa cendre; l'étendart teint du sang de ces deux infortunés anime leurs vengeurs & fait frémir leurs bourreaux.

C'est avec plaisir qu'on voit paroître dans ce poëme l'Amiral de Coligny & le jeune Henri, qui fut depuis Henri IV, quoiqu'ils ne puissent y jouer un rôle principal. Les victimes de la St Barthelemi & de la Ligue étoient naturellement unies d'intérêt avec des hommes armés contre la tyrannie & l'Inquisition; & Philippe II étoit ennemi né de toute paix & de toute liberté.

Le Duc d'Albe est fortement & fièrement dessiné. Sa valeur, ses talens, ses succès, son despotisme font trembler; Granvelle, digne

Conseiller de Philippe, n'a qu'un zèle odieux & qu'une politique persécutrice : mais l'Auteur a placé dans le Conseil d'Espagne, le vénérable Figueroa, vieillard vertueux, qui contraste avec Granvelle & ose plaider la cause de la liberté & de l'humanité dans cette Cour altière & despotique.

Enfin ce Poëme est plein de beautés distinguées, & les défauts que nous avons cru y appercevoir sont peut-être moins réels qu'ils ne nous l'ont paru. Nous n'avons voulu que rendre l'impression que nous avions éprouvée & nullement porter un jugement absolu sur l'ouvrage. Mais un défaut très-réel & dont nous croyons devoir avertir l'Auteur, c'est qu'on s'apperçoit à certains détails de son style qu'il y a longtemps qu'il vit hors de la France. Le défaut dont nous parlons, n'a, évidemment, point d'autre cause. On est surpris & fâché de voir dans un style énergique, animé, des taches toujours légères, mais très-fréquentes & qui semblent annoncer que l'Auteur a perdu de vue les tournures propres à la Langue. Nous l'exhortons à relire les bons Ecrivains François, à comparer même ses premières productions avec cette dernière ; il verra que le défaut dont nous parlons, & qui va être rendu sensible par des exemples, demande de sa part une attention particulière.

L'Auteur observe que la prose poëtique admet des inversions plus fréquentes & plus marquées que la prose ordinaire ; il a raison, mais il a un peu outré ce principe dans l'application, il s'est permis une foule d'inversions dures que le génie de la langue rejette & que tous les priviléges de la prose poëtique ne peuvent autoriser.

Quel agrément y a-t-il à dire : *Quand s'élève la tempête* pour *quand la tempête s'élève. Jamais ne retentirent de si beaux sons, en moi se ranime le desir de vivre.* SEULES, VOS AMES, .. *s'ouvrent à la félicité. Combien* SUR LA RÉALITÉ L'EMPORTENT *les songes ! Déjà se communiquent ces sentimens. J'arrive près de Madrid, & cachant* DANS UN BUISSON MA TROUPE *Fuyons, dis je,* ICI NE DOIT POINT ÉCLATER *notre joie. Déjà le bronze porte en son sein le trépas,* QUAND SE BAISSENT LES PAVILLONS DE CES VAISSEAUX. *Jamais* NE ME FURENT PLUS NÉCESSAIRES *vos conseils.* ÉPOUVANTÉE, LA BALEINE *sort du sommeil. A peine a-t-il imprimé ses pas sur le rivage, que* FURIEUSE, LA MER *engloutit son vaisseau. A mesure qu'il avance,* SE DEVELOPPENT A SES YEUX DES BEAUTÉS NOUVELLES. *Déjà s'empare des Espagnols la terreur. Grand Roi ! tandis que se repose votre sceptre. Un endroit reculé, où n'entre qu'en tremblant le jour. Tremble le rebelle,* pour *que le rebelle tremble. Seules, les Provinces Belgiques fleurissoient à l'ombre de la paix.* Tandis que les montagnes s'affaissent & *que croissent*

ſent les vallées. S'arme tout l'enfer pour les détruire. Ravi, Guillaume conſidéroit encor ce ſuperbe tableau. Tel du Batave eſt le bonheur perfide. De Madrid volent & ſe preſſent des ordres plus ſanglans.

Il étoit certainement plus facile d'éviter ces conſtructions dures & recherchées que de les trouver. L'Auteur a pris à cet égard une peine non-ſeulement ſtérile, mais malheureuſe. Ces fautes, encore un coup, ſont légères, mais elles frappent d'autant plus qu'elles forment des diſſonances marquées dans un ſtyle élégant, harmonieux, énergique, ſouvent ſublime, preſque toujours noble.

On y rencontre encore quelquefois d'autres taches de différens genres; tantôt ce ſont des expreſſions que l'uſage n'a point conſacrées, comme *harmoniſer*, mot que l'Auteur a plus d'une fois employé. L'Epopée & les grands genres ſont ceux qui admettent le moins les mots nouveaux, premièrement parce qu'ils n'en ont pas beſoin, ſecondement parce que le ſtyle de ces genres doit être pur & irréprochable.

Tantôt ce ſont des tours de phraſe ſans harmonie & un peu ſauvages, tels que ceux-ci : « Un ruiſſeau » qui, careſſant les fleurs qu'il a fait » naître, ne garde aucun veſtige » du paſſage bourbeux des torrens » *qu'hier il eſſuya, ni ne s'émeut de* » *ceux qui demain fondront du haut* » *des montagnes.*

« Ton courage a devancé le temps » qui *gravite* avec lenteur, » expreſſion peut-être un peu recherchée.

» *Comme ils l'entourent*, pour di» re : *au moment où ils l'entourent.*

» Il parloit encore *qu'il* voit une » barque.

» L'ambition *s'en riroit.* » Ces tours & ces expreſſions manquent de nobleſſe, & dérogent au ton épique.

» Les habitans me croient *vil eſ-* » *clave de ma parole.* » Il falloit dire ſimplement, *me croient eſclave de ma parole.*

Dans le Diſcours préliminaire, on trouve la phraſe ſuivante : « La » haine de la tyrannie eſt ſi généra» lement enracinée dans les cœurs, » que le ſpectacle d'une Nation qui » la combat, & qui en triomphe, » ne peut être *étranger.* »

Cette phraſe eſt belle & vraie, mais nous doutons que le mot *étranger* puiſſe être pris ainſi abſolument & ſans régime, nous croyons qu'il falloit ajouter : *à perſonne.*

« Le public leur *devroit des obli-* » *gations.* » On *doit* de la reconnoiſſance, & on *a* des obligations.

Au reſte, l'Auteur, dans ce même Diſcours préliminaire, réclame un témoignage qui lui eſt dû, c'eſt qu'en célébrant *la liberté*, qui devoit être l'ame de ſon Poëme, il n'a point prétendu s'élever contre le Gouvernement monarchique, auquel il rend même un juſte hommage par ces belles paroles du troi-

sième chant, où il décrit le palais de la Liberté. » Les Républiques » n'adorent quelquefois que son » phantôme, tandis qu'elle s'assied » près du trône de ces Rois, pères » de leurs peuples. »

Une partie de ce Discours préliminaire est employée à défendre les Poëmes en prose. L'Auteur, sous le titre de *Poëme-Epique*, comprend en général tout récit d'une action grande, intéressante, &c. Or, dit-il, ce récit peut être fait en prose comme en vers. Nous avons des Comédies en prose, pourquoi n'aurions-nous pas en prose des Poëmes d'un autre genre? Si les Tragédies en prose n'ont pas réussi, c'est parce qu'elles étoient mauvaises, & non pas parce qu'elles étoient en prose; elles n'auroient pas mieux réussi en vers. L'Auteur croit que les Tragédies de Sophocle, traduites par le P. Brumoi, réussiroient sur notre théâtre, malgré la différence de nos mœurs & de celles d'Athènes.

Les Anciens n'avoient point de Poëmes en prose; mais devons-nous nous interdire tout ce que les Anciens n'ont point fait? Fénélon, qui les avoit étudiés avec tant de goût & de succès, a fait un Poëme en prose. Il n'a pas prétendu, dit-on, faire un Poëme. Qu'importe, répond M. Bitaubé, pourvu qu'il en ait fait un?

La Prose poëtique, selon M. Bitaubé, peut suppléer aux vers blancs. Mais nous serons inondés de Poëmes en prose! L'Auteur répond que ce genre n'est pas si facile. Mais les Poëmes dont les sujets seront historiques, corrompront l'histoire! Ce n'est point dans les Poëmes, répond M. Bitaubé, qu'un Lecteur judicieux va puiser des connoissances historiques; on sçait trop que tout genre poëtique est du domaine de l'imagination. On ne doit pas craindre que le succès d'un Poëme ou d'une Tragédie en prose nuise à l'art des vers; les succès des vers seront toujours plus brillans, & ceux qui seront nés avec ce talent ne l'étoufferont pas, ou en tout cas ne parviendront pas à l'étouffer.

Après ce Discours apologétique on trouve des Réflexions sur le Merveilleux, lues dans une Assemblée publique de l'Académie de Berlin; dans ces réflexions, en général très-sensées, l'Auteur paroît assez favorable à l'emploi du Merveilleux. Pour nous, si nous avions à discuter cette matière, nous distinguerions deux espèces de Merveilleux, dont l'un nous paroît détruire l'intérêt, l'autre au contraire peut en être une source féconde. Du premier genre est le merveilleux qui rompt tout équilibre & qui cesse d'être en proportion avec les forces humaines, par exemple, si un Dieu combat contre un homme; si Mars & Anchise, ou Mars & Adonis se battoient pour Vénus, l'événement du combat seroit trop peu incertain, & comme l'incertitude & l'attente sont la base de tout intérêt, l'intérêt seroit détruit par l'immense

disproportion des combattans, & par la supériorité invincible du Dieu. Si les Géans, combattant contre les Dieux & les forçant à chercher un asyle dans l'Egypte, si la fable de Diomède blessant Mars & Vénus au siége de Troye, ne s'expliquoient par l'allégorie, ce seroit une autre espèce de Merveilleux si absurde qu'il équivaudroit à du galimatias.

Le Merveilleux favorable à l'intérêt est celui qui tient à des superstitions encore existantes & dont les objets ne sont pas démontrés impossibles, du moins à tous les esprits; tels sont les présages, les pressentimens, les songes, les apparitions. L'Ombre de Ninus, le Spectre d'Hamlet sont du plus grand intérêt, ainsi que l'apparition d'Hector à Enée & l'épisode de Polydore dans l'Enéïde: mais nous ne rangeons point dans cette classe de Merveilleux la Magie & les Oracles; la Magie n'est que le pouvoir divin transféré à l'homme; les Oracles sont de même la prescience divine transportée à l'homme. La Magie, ainsi que la Féerie qui en est une branche, nous paroît détruire tout intérêt en détruisant toute incertitude; les Oracles, avec la nécessité de l'accomplissement, ne laissent que le foible intérêt de sçavoir de quelle manière inattendue l'accomplissement pourra se faire.

Quant aux Etres moraux & allégoriques, personifiés, tels que la Mollesse, le Fanatisme, la Discorde, ils peuvent fournir des tableaux heureux & des détails agréables; mais considérés en eux-mêmes & indépendamment du talent du Poëte, nous ne connoissons rien de plus insipide.

Nous en disons autant des Génies & des Puissances infernales ou célestes, toutes ces fictions sont destructives de tout intérêt. Nous en pouvons citer un grand exemple, c'est le Poëme de la *Mort d'Abel*, où tout est intéressant, excepté la fiction du Génie Anamalech, qui pousse Caïn à tuer Abel.

Depuis que cet extrait est fait, il vient de paroître une nouvelle Edition de l'ouvrage (à Paris, chez Prault, Imprimeur du Roi, quai de Gêvres, 1775; *in*-8°.) Nous devons nous empresser d'avouer que le goût de l'Auteur nous avoit prévenus, & que la plupart des petites taches que nous avions observées ont disparu dans cette seconde Edition. L'Auteur a, de plus, fait des augmentations considérables; il en a fait dans tous les chants, mais nous distinguerons particulièrement dans le troisième le morceau qui contient les exploits des anciens Comtes de Hollande & des ancêtres de Guillaume; dans le 9e, le récit de l'attentat de Jaureguy; dans le 10e, plusieurs circonstances nouvelles du combat naval. Cette seconde Edition est, de tout point, très-supérieure à la première, le Poëme a plus d'action, le style a plus d'élégance.

L'Auteur a fait des changemens, même dans les morceaux qui précèdent son Poëme. La question qui concerne les Poëmes en prose est traitée dans un discours à part, & sous la forme de Dialogue; & les Réflexions sur le Merveilleux ne forment plus un ouvrage à part, elles sont fondues dans le Discours préliminaire.

DAVIDIS Macbride, M. D. Introductio methodica in theoriam & praxim Medicinæ. Ex Anglicâ Linguâ in Latinam convertit Joh. Fredericus Clossina A. L. M. Phil. & Med. D. Societati Scientiarum Harlemensi adscriptus. Trajecti ad Rhenum, 1774; 2 vol. *in* 8°.

QUAND on se propose, dit l'Auteur, de donner au Public des Elémens de Médecine, on doit avoir des vues nouvelles à proposer, sinon on risque de perdre son temps & sa peine, & de passer pour un compilateur, d'autant mieux qu'on ne feroit que grossir la foule des livres, qui est déjà assez considérable sur cette matière : mais, d'un autre côté, il est intéressant, pour les jeunes gens qui aspirent à l'honneur de faire leur profession de cet art salutaire, d'avoir sous les yeux un *Compendium* bien digéré, bien méthodique, & qui soit, pour ainsi dire, le résultat des principales questions traitées par les meilleurs Auteurs : or, ajoute M. M., parmi les systêmes de Médecine, il en est plusieurs qui ne sont pas soutenables, & qui sont absolument tombés dans le discrédit; quelques-uns ont trop d'étendue, ou paroissent mal ordonnés; d'autres, au contraire, ne sont point assez développés, &, loin de répandre un nouveau jour, ne présentent par-tout que confusion & qu'obscurité.

Un systême qui seroit conforme à la Nature, dans lequel l'Auteur auroit tenu un juste milieu entre les excès & les défauts dont on vient de parler, & qui, en supposant de la part des lecteurs, les connoissances préalables & nécessaires d'anatomie, de physiologie & de pharmacie, seroit écrit de manière qu'on pourroit l'entendre facilement, ne pourroit donc manquer d'être reçu favorablement; tel nous paroît être le nouveau systême de M. M.

L'Ouvrage est divisé en deux Parties.

La première, qui regarde la théorie, établit les fondemens de l'art, & en donne une notion générale & satisfaisante, même, à ne considérer la Médecine que du côté philosophique & comme une branche de l'Histoire naturelle. Elle est divisée en sept Livres, dans lesquels on trouve une description du corps humain en général, & la somme des loix de l'économie animale.

Un Tableau général de l'état

morbifique & l'analyse des maladies, en examinant séparément la nature, les causes & les effets des symptômes, de l'état morbifique.

L'Auteur fait voir ensuite comment on doit distinguer les symptômes *essentiels* d'une maladie d'avec ceux qui sont extraordinaires & *accidentels :* comme aussi, de quelle manière, suivant la méthode systématique, on doit distribuer les maladies en classes, ordres, genres & espèces.

Il s'applique spécialement à rechercher la nature des ordres, & les divise chacun en leurs genres.

Il donne des préceptes sur le pouls & la respiration, sur le sang, l'urine, & les autres excrémens considérés comme signes diagnostics & prognostics de la maladie.

L'Auteur présente ensuite un Abrégé de cette partie de la Médecine que les Auteurs systématiques appellent *hygiène*, ou une méthode générale de conserver la santé.

Enfin il propose un Plan général de curation.

La seconde Partie, qui concerne la pratique, offre une description de chaque espèce de maladies avec leurs différens traitemens : elle est partagée en douze Livres, dont neuf seulement paroissent aujourd'hui, avec promesse, de la part de l'Auteur, de publier incessamment les trois derniers, si les premiers sont goûtés du Public, auquel M. M. demande grâce pour quelques erreurs qui pourroient s'être glissées par hasard, ou pour quelques répétitions inévitables dans un ouvrage de cette nature & d'une aussi longue haleine. D'abord, M. M. s'étoit fait un devoir de citer les Auteurs dont il emprunte quelque chose dans tout le cours de son ouvrage; mais, comme ces citations perpétuelles ne font que fatiguer & détourner l'attention des lecteurs, il a mieux aimé les retrancher presque toutes.

Il sera facile aux Médecins, en parcourant ce livre, de restituer aux différens Auteurs, les passages empruntés par M. M., & de reconnoître tout le parti qu'il avoue avoir tiré, principalement de la Nosologie méthodique de M. de Sauvages, qu'il regarde comme un livre excellent, mais trop volumineux, & chargé, suivant lui, de distinctions minutieuses, & inutiles au plus grand nombre des Etudians.

Jusqu'à présent presque tous les Médecins ont adopté les sentimens de Boerhaave & d'Hoffman sur la théorie de l'inflammation : suivant Boerhaave, cette affection contre nature a son siége dans les extrêmités des petits vaisseaux artériels, & provient d'une obstruction qui se forme, ou par la diminution du diamètre des vaisseaux ou par l'augmentation du volume des humeurs, qui devient trop considérable pour pouvoir y circuler librement.

Le sentiment d'Hoffman s'accorde assez avec celui de Boerhaave;

le Médecin Allemand attribue, avec le Médecin Hollandois, la stase ou stagnation du sang dans les petites extrêmités arterielles, au resserrement spasmodique des vaisseaux : mais Hoffman n'admet point de changement dans la consistance des fluides.

M. Macbride pense au contraire que l'inflammation ne vient que d'une trop foible résistance de la part des petits vaisseaux. Il s'efforce, avec autant d'intelligence que de sagacité, à établir son sentiment sur des preuves qu'on verra avec plaisir dans le premier volume de son ouvrage, à l'article de la théorie de l'inflammation, &c.

Lorsque des hommes célèbres sont en opposition de doctrine, il est souvent curieux & utile d'entendre, & de peser avec impartialité, les raisons de part & d'autre.

On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici la somme générale des maladies que M. M. divise en cinquante-quatre maladies universelles, ou de toute l'habitude du corps;

Quatre-vingt-quatre maladies topiques ou partielles;

Trente maladies sexuelles ou particulières à chacun des sexes.

Et douze maladies de l'enfance ou propres aux enfans, ce qui fait en tout cent quatre-vingt.

En comparant cette somme avec celles de Sauvages, de Linnée, de Vogel, il sera facile d'en appercevoir la différence ; car Sauvages compte 315, Linnée, 320, & Vogel, jusqu'à 560 genres de maladies. L'Auteur a tâché de tenir le milieu entre ces Médecins & M. Cullen, qui n'en distingue que 122 genres.



DICTIONNAIRE raiſonné univerſel d'Hiſtoire naturelle, contenant l'hiſtoire des animaux, des végétaux & des minéraux, & celle des corps céleſtes, des météores & des autres principaux phénomènes de la Nature; avec l'Hiſtoire & la deſcription des drogues ſimples tirées des trois règnes, & le détail de leurs uſages dans la Médecine, dans l'économie domeſtique & champêtre; & dans les Arts & Métiers. Plus une Table concordante des noms latins, & le renvoi aux objets mentionnés dans cet ouvrage. Par M. Valmont de Bomare, Démonſtrateur d'Hiſtoire naturelle, Avoué du Gouvernement, Cenſeur royal, Directeur des Cabinets d'Hiſtoire naturelle, de Phyſique, &c. de S. A. S. Mgr le Prince de Condé, Honoraire des Sociétés économiques de Berne; Membre des Académies Impériales des Curieux de la Nature, &c, &c. Nouvelle Edition revue & conſidérablement augmentée par l'Auteur. A Paris, chez Brunet, Libraire, rue des Ecrivains, vis-à-vis le cloître St Jacques-la-Boucherie, 1775. Deux Editions, l'une en 6 vol. *in*-4°. & l'autre en 9 vol. *in*-8°. d'environ 600 pages chacun.

Cet Ouvrage a toujours été en ſe perfectionnant & en s'augmentant d'édition en édition juſqu'à celle-ci qui eſt la troiſième. Les additions & les améliorations ſont ſur-tout très-conſidérables par les derniers travaux de M. de Bomare; & l'on ſent bien que le ſujet qu'il a entrepris de traiter étant inépuiſable, un livre de cette nature eſt ſuſceptible d'accroiſſemens preſque à l'infini. Il a d'ailleurs de quoi intéreſſer tout le monde; car les productions de la Nature étant un bien commun, un héritage auquel chaque homme a ſon droit particulier, il n'y a perſonne qui ne doive deſirer d'avoir ſous les yeux un inventaire de ces immenſes richeſſes: auſſi le Dictionnaire d'Hiſtoire naturelle s'eſt-il d'autant plus répandu, qu'il n'eſt pas néceſſaire d'être très-ſçavant pour l'entendre, pour en tirer beaucoup de fruit & d'agrément, & qu'il eſt en quelque ſorte le premier ouvrage qui ait été fait en ce genre.

On poſſédoit, à la vérité, les Dictionnaires de Pomet, de Lémery, & quelques autres livres, qui, par leur forme & la nature de leur objet, avoient beaucoup de rapport à celui-ci; mais aucun de ces Dictionnaires n'avoit l'étendue & la généralité qui doit caractériſer un Dictionnaire d'Hiſtoire naturelle,

& qu'on trouve dans celui-ci. Indépendamment de ce mérite, il a encore celui d'être fait avec intelligence; l'étendue de chaque article est proportionnée à l'importance de la matière, &, comme l'ordre alphabétique dérange nécessairement tout enchaînement méthodique & systêmatique, l'Auteur a remédié à cet inconvénient, en faveur de ceux qui veulent apprendre l'Histoire naturelle, par des articles généraux qui servent comme de point de ralliement, & qui présentent, sous un même coup-d'œil, les rapports d'un grand nombre d'êtres entre lesquels la Nature semble avoir mis des analogies plus ou moins marquées. « Veut-on, par exemple, » dit M. Bomare dans sa Préface, » avoir une idée générale de toutes » les productions de la Nature, on » n'a qu'à consulter l'article *Histoire naturelle*, on y verra la disposition du cabinet le plus riche » & le plus magnifique; c'est la » mappemonde en quelque sorte » de l'empire de la Nature, où j'indique ses trois règnes & leurs » grandes divisions.

» Desire-t-on plus de détail, il » est facile de recourir à leurs articles particuliers; &, en suivant » toujours les termes correspondans & indiqués, on approfondira la série des êtres d'une même » classe.

» Chaque règne & chaque classe » sont annoncés par un grand article, ou plutôt par un discours » qui en fait connoître les caractères principaux & les dépendances » relatives.....

» C'est conformément à ce plan » que dans l'article *Animal*, je présente les traits généraux qui caractérisent tous les êtres compris » dans le règne animal. L'article de » l'homme fait connoître les variétés de son espèce, & ce qui l'élève au-dessus de celle des autres » animaux. Les articles *Quadrupèdes*, *Oiseaux*, *Poissons*, *Coquilles*, *Insectes*, *Polipes*, &c, offrent » de même les formes distinctives » que la Nature leur a données. »

Il en est de même pour les végétaux & les minéraux.

Comme cet ouvrage est déjà bien connu par les précédentes Editions, nous ne nous arrêterons pas à exposer tout ce qui le rend recommandable par les détails & les applications étendues qu'il présente aux Arts, nécessairement liés à l'Histoire naturelle, c'est-à-dire, à presque tous; d'ailleurs, ces objets sont très-bien présentés dans la Préface dans laquelle on trouve une analyse de ce bon ouvrage. Nous dirons donc seulement, relativement à cette nouvelle Edition, qu'on y trouve des additions considérables presque par-tout; mais particulièrement à plus de 165 des articles déjà traités dans les Editions précédentes, & plus de cinquante articles nouveaux, ce qui, en total, fait une augmentation de plus d'un tiers sur l'Edition précédente.

Pour donner une idée des améliorations de cette nouvelle Edition, nous

nous citerons ici un seul des articles retouchés; ce sera celui de l'insecte nommé *Bombardier* ou *Canonier*, parce qu'il est court & qu'il offre une singularité très-piquante. Le voici :

« *Bombardier* ou *Canonier*, nom » donné à une espèce de *Bupreste*, » qui fait par l'anus une explosion » semblable à un coup de feu. Cet » insecte, que M. *Solander* a fait » connoître le premier, est de » moyenne grosseur & de l'espèce » des vers luisans.... Il a les yeux » saillans & d'un bleu noirâtre, » ses cornes sont courtes. Il a la » tête, l'estomac, le ventre & les » pattes d'un rouge mat..... C'est » vers le commencement d'Avril » que cet insecte sort de terre; il » reste d'abord caché sous des pierres, mais lorsqu'il se met en marche, il va toujours en sautant & » sans faire usage de ses aîles; si on » le touche, il jette aussi-tôt par » l'anus, avec un bruit presque » semblable à celui d'une arme-à-feu, une fumée qui paroît d'un » bleu fort clair. L'observateur » avoue que dans la frayeur que lui » causa pour la première fois cette » explosion, il lâcha l'insecte; mais » que dès qu'il en eut trouvé un » autre, & qu'il l'eut pris, l'animal » tira son coup comme le premier. » M. Solander, familiarisé avec » l'artillerie de ces petits animaux, » s'avisa de chatouiller celui-ci » avec une épingle sur le dos, & il » tira jusqu'à vingt coups de suite. » Etonné de voir tant d'air contenu » dans un si petit corps, il ouvrit » l'insecte & lui trouva vers l'anus » une petite vessie affaissée. Cette » vessie est donc l'arsenal foudroyant de cet insecte, qui est » lui-même une espèce de petite » bastille, dont la manœuvre pétulante & sans effet nuisible mérite » l'attention de l'observateur. Cet » animal a un ennemi qui lui donne continuellement la chasse, » c'est le grand *Carabus*, décrit dans » le *Fauna succica* de Linnæus. » Quand le tireur est fatigué par les » poursuites du Carabus (qui est un » autre bapreste) il se couche devant son ennemi. Celui-ci, la » bouche béante & les pinces ouvertes, est tout prêt à dévorer sa » proie; mais à l'instant qu'il s'apprête à sauter sur elle, le tireur » lâche son coup de bombe, & le » Carabus effrayé recule. Le Bombardier poursuivi cherche à mettre le chasseur en défaut, & s'il » est assez heureux pour trouver un » trou, il échappe cette fois au danger; autrement le Carabus, qui » revient toujours à la charge, le » prend par la tête, le coupe & l'avale.... »

Chaque animal se défend de son mieux, suivant les moyens que la Nature leur a donnés; ceux qui n'ont que du bruit pour toute ressource en font du moins le plus qu'ils peuvent.

Le nom du premier observateur de l'insecte singulier dont on vient

de voir l'histoire étoit défiguré dans l'Edition précédente. Ce n'est pas M. *Rolander*, mais *Solander*, ainsi qu'il a été rétabli dans celle-ci.

GRADUS Taurinensis. Augustæ Taurinorum, ex Typographia regia, 1774; 195 pag. *in*-4°. avec trois planches en taille-douce.

Un Géomètre célèbre qui venoit de mesurer en Italie un degré de la terre (M. Boscovich), & qui entretenoit le feu Roi de Sardaigne sur l'importance de ces sortes d'opérations, inspira, en 1759, à ce Prince l'envie de faire faire une mesure semblable dans ses Etats de Piémont. Le P. Beccaria des Ecoles Pies, qui avoit été appellé de Rome à Turin pour y professer les mathématiques & la physique; M. l'Abbé Canonica, Garde des machines & du Cabinet de physique, avoient toutes les dispositions nécessaires pour l'exécution d'une pareille entreprise. Ils en furent chargés par le Roi & ils se sont acquittés avec succès de cette commission. Nous avons déjà annoncé dans notre Journal, & l'on a vu dans les Transactions philosophiques de la Société royale de Londres, il y a plusieurs années, le résultat de cette mesure pour la longueur du degré, & pour l'attraction considérable des montagnes qui sont au nord de Turin : mais les Auteurs n'ont voulu en publier les détails que lorsqu'ils auroient refait les calculs avec un nouveau scrupule, & rédigé toutes les observations qu'ils avoient faites dans le cours de cette grande expédition, terminée en 1764.

La première chose qu'ils firent fut de choisir une base droite & de niveau; ils la trouvèrent dans la grande avenue de Rivoli à Turin, dont la beauté surprend les voyageurs; ils y mesurèrent, en 1760, une longueur de 6051 toises, avec des perches réglées sur la toise de France qui avoit servi à la mesure du degré au Pérou, & que l'on a adoptée en France pour la mesure authentique de tout le royaume; cette base fut mesurée deux fois sans que l'on eût un pied de différence entre les deux opérations.

Sur cette base ils établirent un triangle, & de ce triangle ils s'étendirent au nord & au sud en 1762, en formant un polygone de sept triangles, dont un seul côté avoit 40830 toises de Rivoli à Mondovi; la longueur totale du polygone du nord au sud étoit de 64887 toises. Les angles furent pris avec un quart de cercle semblable à celui qui avoit servi dans la méridienne de Rome, tracée par M. Boscovich.

On observa ensuite les distances de trois étoiles au zenit, à Mondovi, à Turin, & à Andra au nord de Turin du côté d'Aoust. Ces étoiles étoient α & β du Cygne, & β du Cocher.

Le secteur qui servit à ces obser-

vations étoit aussi semblable en tout à celui de Rome, mais exécuté sur les lieux par M. Chiapella, Aumônier du Roi; cependant le P. Beccaria parle, à cette occasion, de l'idée qu'il eut de faire un secteur d'une construction nouvelle & ingénieuse, qui n'a point les inconvéniens du fil à plomb & du micromètre, & se vérifie directement. Il est composé de trois lunettes, une verticale & deux horizontales, contrepointées dans la direction du méridien. Cet instrument nous paroît en effet pouvoir être très-utile dans de semblables opérations.

La latitude de Mondovi, partie méridionale de cette mesure, fut trouvée de 44° 23′ 33″; celle de Turin, 45° 4′ 14″, & celle d'Andra, 45° 31′ 18″. Le premier intervalle de 4′ 40″ produit une longueur de 57138 toises pour le degré, & le second intervalle de 27′ 4″ donne 57966.

Le degré moyen de la terre à 44° 44″ de latitude devroit être de 57024 toises, suivant les mesures faites en France avec le plus grand soin, à pareille latitude, & dans les provinces éloignées des grandes chaînes de montagnes.

L'arc total feroit donc pour 1° 7′ 44″ de 64385, plus petit de 502 toises que la longueur effective trouvée entre Mondovi & Andra; cet excès de 502 toises dans l'arc total doit être regardé comme l'erreur du degré qu'on en déduit; car les montagnes qui en sont la cause, comme nous le dirons bientôt, auroient produit la même erreur sur un seul degré, si elles eussent été placées semblablement à ses extrêmités. De ces 502 toises on en trouve 425 de trop dans l'arc boréal, ce qui répond à 27″ de degré, & 77 toises de trop dans l'arc austral, ce qui répond à 5″ seulement.

Il paroît donc que l'attraction des Alpes Pennines, situées au nord d'Andra, a écarté le fil-à-plomb vers le nord, & a fait paroître la ligne du zenit plus méridionale de 27″. Cet effet de l'attraction des montagnes est analogue à ceux que M. Bouguer avoit observés près de la montagne Chimboraço au Pérou, que le P. Liesganig a reconnus en Autriche, M. Boscovich en Italie & M. de la Caille en Roussillon: mais il n'y avoit aucun pays où il dût être plus sensible qu'en Piémont; aussi la quantité trouvée par le Père Beccaria surpasse-t-elle de beaucoup ce qu'on avoit trouvé ailleurs. Mais cette deviation du pendule feroit bien plus grande, si les montagnes des Alpes n'étoient pas creuses. L'Auteur croit, avec M. de Buffon, qu'elles ont été soulevées par des volcans; il a observé même que le grand chemin d'Ivrée est pavé avec de véritables laves.

Au nord du village d'Andra on trouve Monte-Cavallo, ensuite Mombarone, élevé de 1098 toises au dessus du niveau de Turin, puis le Mont Rosa qui est plus haut que Turin de 2212 toises, mais à la

distance de 22 mille toises d'Andra, enfin le Mont St-Gothard, & le Mont-Blanc qui a 2391 toises de hauteur, suivant M. de Luc, au-dessus du niveau de la mer.

Nos Astronomes se sont servis, pour reconnoître ces différentes montagnes, d'une carte topographique faite pour eux par M. Castellini, Topographe du Roi; il seroit à souhaiter qu'on en eût mis un extrait dans le livre, ou qu'elle pût être publiée dans toute son étendue pour en faciliter la lecture.

L'attraction de Mombarone suffiroit seule pour écarter le fil-à-plomb de 25″, si cette montagne étoit pleine; c'est presque tout ce que donne l'observation, malgré toutes les autres montagnes qui s'y joignent.

Le Mont-Graia, qui est éloigné de trois milles d'Andra, donne son nom au canton, ainsi qu'à une Eglise célèbre de Nôtre-Dame de Graia. Le Père Beccaria le regarde comme étant en effet des Alpes Graiennes. Il paroît par le témoignage de Pline, & sur-tout par la Table de Peutinger, que les Alpes Graiennes s'étendoient depuis Aoust jusqu'à Suze vers le midi, & les Alpes Pennines depuis le Grand St Bernard (*Mons Jovis*) qui étoit consacré au Dieu Pennius, c'est-à-dire, à Jupiter, comme le conjecturent les Sçavans, & que les Alpes Pennines comprenoient les Alpes Glaciales jusqu'au Lac de Genève. Mais celles qui, depuis le Grand St Bernard s'étendent à l'orient par le Mont-Rosa, étoient appellées les hautes Pennines. Si l'on tiroit donc quelque induction du nom de Monte Graia, on pourroit croire que les anciens ayant tiré une espèce de parallèle par Aoust avoient encore attribué aux Alpes Graiennes la partie de ces montagnes qui est au dessus d'Ivrée.

Cette mesure a donné lieu au P. Beccaria de faire diverses observations topographiques, & de mesurer, par le baromètre, les hauteurs de plusieurs montagnes, soit au nord, soit dans les Alpes maritimes: il a trouvé celles-ci moins hautes. D'ailleurs le Mont Valbella est beaucoup plus éloigné de Mondovi que Mombarone n'est éloigné d'Andra: ainsi il n'est pas étonnant que l'attraction des Alpes maritimes ait été moins forte que celle des Alpes Pennines pour changer la direction de la pesanteur, & le P. B. trouve que l'effet de Valbella devoit être seize fois moindre que celui de Mombarone.

Ainsi le phénomène de l'attraction des montagnes ne pouvoit être constaté par une méthode plus exacte & par de plus grandes opérations; l'on ne peut jetter aucun doute sur l'exactitude des observations; celles de différentes étoiles ne diffèrent pas d'une seconde du terme moyen. Les angles mesurés avec le quart de cercle ne diffèrent pas d'une minute des trois angles droits: la longueur du polygone, par

différentes ſuites de triangles, eſt la même, à quatre toiſes près; enfin, toutes les ſortes d'attentions & de vérifications employées par les Aſtronomes les plus habiles dans ces ſortes d'opérations ont été ſcrupuleuſement ſuivies par les Auteurs de cet ouvrage, & ils en donnent le détail dans le livre que nous venons d'annoncer. D'ailleurs le talent du P. Beccaria pour la phyſique & les obſervations étoit déjà ſi connu par ſes autres ouvrages, que celui-ci mériteroit par cela ſeul toute eſpèce de confiance.

Table de pluſieurs hauteurs meſurées en différens temps, pour l'uſage des Phyſiciens.

A Meſſieurs les Auteurs du Journal des Sçavans.

MESSIEURS,

En parcourant les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, j'ai trouvé pluſieurs meſures faites par différens Membres de cette Académie, tels que MM. Picard, de la Hire, Caſſini, de Parcieux, &c. pour déterminer relativement à la Capitale, pluſieurs hauteurs dont la connoiſſance préciſe peut intéreſſer les Phyſiciens. J'ai cru leur rendre ſervice, en réuniſſant ici ces différentes meſures ſous un même point de vue. J'y en ajouterai d'autres qui ont été faites avec beaucoup de ſoin, au mois de Mai dernier, par M. le Chevalier Shuckburhg, Anglois, avec deux excellens baromètres portatifs de Ramſden. Le but de ce ſçavant Anglois étoit de déterminer les différences qui ſe trouvent entre les niveaux des baromètres placés dans les endroits où on les obſerve habituellement. Tels ſont ceux de l'Obſervatoire royal; de M. Meſſier, à l'Hôtel de Clugny; de M. de la Lande, au Collége royal de France, &c, & le mien à Montmorenci. C'eſt ce qui a engagé M. le Chevalier à venir à Montmorency, le 6 Juin dernier, avec M. de la Lande pour comparer le baromètre de Ramſden avec mon baromètre.

Nous avons trouvé que mon baromètre ſe ſoutenoit une ligne plus haut que le baromètre Anglois; ce qui venoit en grande partie de la différence entre les denſités ſpécifiques du mercure Anglois & du mercure de mon baromètre. M. Shuckburgh s'en eſt aſſuré en peſant ces deux mercures dans une balance hydroſtatique; il a trouvé que la peſanteur ſpécifique du mercure de ſon baromètre étoit à celle du mercure de mon baromètre, comme 13,618 eſt à 13,367. Le mercure Anglois eſt donc plus peſant que le mien, parce qu'il eſt plus pur, & par

conséquent il doit s'élever moins dans le tube.

Comme nous devions faire l'un & l'autre des observations correspondantes à Paris & à Montmorency, j'ai cru devoir retrancher de mon baromètre la ligne de mercure que nous avions trouvée de trop; ainsi, pour réduire toutes les observations que j'ai publiées jusqu'à présent à l'état actuel de mon baromètre, il faudra retrancher une ligne sur toutes les élévations indiquées.

Avant que d'entrer dans le détail des mesures qui suivent, je remarquerai que l'on a été jusqu'à présent dans l'incertitude sur la manière de fixer la hauteur des moyennes eaux au Pont-Royal à Paris. Les uns les mettent à 8 pieds; les autres à 10, à 12, à 15, &c. Je crois qu'il seroit bien plus simple de partir d'un point donné sur l'échelle qui est gravée au Pont-Royal, & de rapporter toutes les mesures à ce point.

J'ai donc pris le nombre 13 pour ce point, c'est-à-dire, que la rivière est à sa moyenne hauteur lorsque ses eaux sont élevées de 13 pieds au-dessus de son fond; &, comme ce nombre 13 est marqué sur une des piles du Pont-Royal, ce sera un point fixe duquel on pourra toujours partir.

Je marquerai, dans la Table suivante, les hauteurs réelles en pieds & les différences des hauteurs barométriques en lignes; en supposant, avec M. de Luc, qu'une ligne de variation dans le mercure répond à 13 toises de hauteur dans l'atmosphère.

Table des différentes hauteurs mesurées à Paris par des nivellemens géométriques & barométriques.

Hauteurs réelles.

Elévation du fond de la rivière au Pont-royal à Paris, au-dessus de l'océan, 113 pieds.

—moyenne des eaux de la Seine au-dessus de son fond au Pont-royal, 13 pieds.

Pente de la Seine depuis le Pont-royal jusqu'à la Mer, *selon M. Picard*, 110 pieds.

Longueur du cours de la Seine depuis le Pont-royal jusqu'à la pointe de Quillebeuf, suivant *la Carte de France*, 166150 toises ou 72 lieues.

Elévation de la salle de la Méridienne à l'Observatoire royal, au-dessus du niveau de l'océan, 276 pieds.

—de cette salle au-dessus du fond de la Seine, près le Pont-royal, 163 pieds.

—de cette salle au-dessus des moyennes eaux, 150 pieds.

—de la galerie de l'Observatoire au-dessus du premier bouillon des eaux d'Arcueil, 93 pieds, 1 pouce 6 lignes.

—de cette galerie au-dessus du sol de Notre-Dame, 160 p. 10 p. 6 l.

hauteurs réelles.

Elévation du sol ou pavé de Notre-Dame *, au-dessus du fond de la Seine au Pont-royal, 64 pieds, 1 pouce 6 lignes.

—de la Tour méridionale au-dessus du pavé, 205 pieds 4 po. 6 lig.

—de la Tour septentrionale au-dessus du pavé, 206 pieds 8 po. 10 lig.

—de la fléche du Dôme des Invalides au-dessus du pavé du même Dôme, 324 pieds.

—du pavé du Dôme des Invalides au-dessus du fond de la Seine, 43 pieds.

—du pavé de Notre-Dame au-dessus du pavé du Dôme des Invalides, 21 pieds 1 po. 6 lig.

—de la tour de sainte Geneviève, 198 pieds.

Au-dessus des moyennes eaux, à Paris.

hauteurs réelles de différens baromètres.

Elévation du second étage de l'hôtel d'Yorck, rue Jacob, où logeoit M. le Chevalier Scuhkhburgh, 51 pieds 10 po. 0 $\frac{2}{3}$ lig.

—du Collége royal dans l'appartement de M. de la Lande, au premier, 91 pieds 7 po. 1 $\frac{1}{6}$ lig.

—De l'Hôtel de Clugny, près les Mathurins, dans l'appartement de M. Messier, au premier, 65 pieds 10 po. 0 $\frac{5}{6}$ lig.

—de la Maison des Prêtres de l'Oratoire, à Montmorency, dans mon cabinet, au premier, 195 pieds 10 po. 2 $\frac{1}{2}$.

—de la galerie de l'Eglise du Mont-Valerien près Paris, 430 pieds 5 $\frac{5}{12}$ lig.

—du Château de Denainvilliers en Gâtinois, où M. Duhamel fait des observations météorologiques, 388 pieds 4 $\frac{3}{6}$.

Au-dessus de l'Océan.

Elévation de l'Observatoire royal, 276 pieds 3 $\frac{3}{6}$ lig.

—du Collége royal, 217 pieds 7 pouces 2 $\frac{3}{4}$ lig.

—de l'Hôtel de Clugny, 191 pieds 10, 2 $\frac{5}{12}$.

—de Montmorency, 321 pieds 10 pouces 4 $\frac{1}{2}$ lig.

—du Mont-Valerien, 556 pieds 6 $\frac{5}{6}$ lig.

—du Château de Denainvilliers, 514 pieds 6 $\frac{7}{12}$ lig.

Différences d'élévation.

Entre l'Observatoire royal & le Collége royal, + 58 pieds 5 po. — 0 $\frac{3}{4}$ lig.

—Et l'Hôtel de Clugny, + 85 pieds 10 pouces — 1 $\frac{1}{12}$.

—Et Montmorency, — 45 pieds 10 po. + 0 $\frac{7}{12}$.

* Le nouveau pavé de Notre-Dame a été baissé de six pouces. Cette mesure répond au niveau actuel du sol de Notre-Dame.

—Et le Mont-Valerien, — 280 pi. + 3 $\frac{7}{12}$. lig.

—Et Denainvilliers, — 238 pieds + 3 lig.

Entre le Collége royal & l'Hôtel de Clugny, + 25 pieds 9 pouces -- 0 $\frac{3}{6}$ lig.

—Et Montmorency, — 104 pieds 3 pouces + 1 $\frac{1}{3}$ lig.

—Et le Mont-Valerien, — 338 pieds 5 pouces + 4 $\frac{1}{6}$ lig.

—Et Denainvilliers, — 296 pieds 5 pouces + 3 $\frac{3}{4}$ lig.

Entre l'Hôtel de Clugny & Montmorency, — 130 pieds 0 pouces + 1 $\frac{2}{3}$ lig.

—Et le Mont-Valerien, — 364 pieds 2 pouces + 4 $\frac{2}{3}$ lig.

—Et Denainvilliers, -- 322 pieds 2 pouces + 4 $\frac{1}{12}$ lig.

Entre Montmorency & le Mont-Valerien, — 234 pieds 2 pouces + 3 lig.

—Et Denainvilliers, — 192 pieds 2 pouces + 2 $\frac{5}{12}$ lig.

Entre le Mont-Valerien & Denainvilliers, + 42 pieds 0 po. -- 0 $\frac{3}{6}$ l.

COTTE, Prêtre de l'Oratoire, Curé de Montmorenci, Correfpond. de l'Acad. R. des Sciences, de la Société Royale d'Agricul. de Laon,



HISTOIRE

HISTOIRE de l'Académie royale des Sciences. Année 1772. Première Partie, avec les Mémoires de Mathématiques & de Physique, pour la même année, tirés des Registres de cette Académie. A Paris, de l'Imprimerie royale, 1775; *in*-4°. 128 pages d'histoire & 666 pag. de Mémoires, avec six planches en taille-douce.

PREMIER EXTRAIT.

Le premier Mémoire de Physique particulière que l'on trouve dans ce Volume contient des observations de la variation horizontale de l'aimant, par M. le Monnier. Il a trouvé, le 14 Avril 1772, à dix heures & demie, à l'Observatoire royal, sur la méridienne qui sert à cet usage, depuis environ cinquante ans, & qui est sur la terrasse extérieure de l'Observatoire, la déclinaison de l'aiguille aimantée 19 d. 55', & en pleine campagne 19 d. 43' par le moyen de l'azimut du soleil, ensorte qu'il établit cette variation, pour le 7 Mai, de 19 d. 50', ce qui diffère peu de celle que le Père Cotte observoit à Montmorenci dans le même temps; mais comme M. le Monnier n'a point eu égard aux variations diurnes qui arrivent du matin au soir; on peut consulter à ce sujet des observations exactes & suivies qui sont insérées dans les Transactions philosophiques de 1775. On en trouvera d'également nombreuses & détaillées dans les pièces qui ont concouru pour le Prix de l'Académie des Sciences en 1775, pour la théorie de l'aimant, lorsqu'elles auront été publiées.

M. le Roy, dans un autre Mémoire décrit une machine à électriser d'une nouvelle construction. On imagina en Angleterre, vers 1766, une machine électrique, dans laquelle on se sert d'un plateau de verre, en place du globe; M. le Roy en eut une de cette espèce, que M. l'Abbé Bouriot, fort versé dans la physique, lui prêta; & quoique ce fût une des premières qu'eût faites M. Ramsden, habile Artiste de Londres, & qu'elle fût d'un fort petit volume, elle donnoit cependant autant d'électricité qu'une machine à globe ordinaire, d'un volume beaucoup plus considérable. On en concevra facilement la construction, en se représentant un plateau de verre monté sur un arbre horizontal avec une manivelle & tournant au milieu de deux montans de bois, qui sont entretenus par en haut au moyen d'une traverse, & entre lesquels il y a des coussins pour frotter le plateau.

M. le Roy conçut que cette machine pouvoit servir à produire les deux électricités, positive & négative, en mettant les coussins en dehors des montans du plateau & les faisant porter par un support de ver-

re. En conséquence de cette idée M. le Roy fit exécuter une autre machine dont il donne la description dans ce Mémoire avec l'usage qu'on en peut faire.

Les phénomènes qui caractérisent ces deux électricités, & que M. le Roy a détaillés, il y a près de dix-neuf ans, sont 1°. l'*aigrette* qu'on voit aux pointes des corps métalliques électrisés en plus, aigrette formée par la sortie du fluide électrique, qui étant condensé dans ces corps, s'en échappe ; 2°. le *point lumineux* ou le point de lumière que l'on observe aux extrêmités des pointes de métal qu'on présente aux corps électrisés *en plus*, &c. & qui est produit par le fluide électrique qui y entre. Dans l'électricité *en moins*, ces différens feux se trouvent placés d'une manière directement opposée à ce qu'ils sont dans l'électricité *en plus*, c'est-à-dire, que le corps électrisé de cette façon a le *point lumineux*, parce que le fluide électrique y étant raréfié, celui de l'air & des corps circonvoisins y afflue de toutes parts ; & au contraire, le corps qu'on en approche a une *aigrette*, quoiqu'il ne soit pas électrique, ce qu'il est très-essentiel de remarquer. Il résulte delà évidemment que la relation entre la densité du fluide électrique dans ce dernier corps, qui n'est pas électrisé, & celle de celui qui l'est au contraire *en moins*, est exactement du même genre que celle qui se trouve entre un corps électrisé *en plus* & celui qui ne l'est en aucune façon.

M. le Roy, après avoir décrit ces nouvelles machines, en explique les usages pour produire l'électricité *en plus* ou *en moins*, ou toutes les deux à-la-fois. Il fait voir en passant l'erreur de ceux qui ont prétendu que certains individus, par une privation qui révolte la nature, perdent la propriété de communiquer le fluide électrique, ou ce qui est égal de recevoir & de transmettre la commotion de Leyde. Lorsque la nouvelle s'en répandit à l'occasion d'un Musicien d'Italie, il fit voir à l'Académie, par l'analogie des faits, que la chose étoit impossible. En effet, un homme mort étant à cet égard dans le même cas exactement qu'un homme vivant, il transmettroit la commotion comme l'homme le plus robuste : la différence dans le tempérament, dans l'âge, dans le sexe, dans la conformation ne pouvant rien changer dans une propriété qui résulte essentiellement de la nature du corps humain. Il est inutile d'insister sur une chose aussi peu équivoque, son sentiment ayant été d'ailleurs pleinement confirmé par l'expérience qu'a fait faire à ce sujet un Prince qui annonce ce goût pour les sciences & cette protection éclairée qui sont héréditaires dans sa Maison.

L'histoire de l'Académie contient diverses observations de physique. Un tremblement de terre du 8 Mars 1772, un tonnerre du 27

Juin, un orage du 20 Avril qui sert au père Cotte à prouver que la pluie tombant d'une nuée orageuse, est un véritable conducteur d'électricité, & qu'en mouillant les pointes destinées à recevoir & à transmettre l'électricité des nuées, elle leur transmet ce fluide. Si dans le cas présent l'électricité a paru moindre, c'est, selon lui, que la neige tombant en flocons séparés, & beaucoup plus rares que les filets d'eau d'une pluie ordinaire, ne peut transmettre qu'une bien moindre quantité de ce fluide; mais que c'est toujours en qualité d'eau, sous quelque forme qu'on la considère, qu'elle transmet l'électricité des nuées orageuses & celles de l'air aux pointes disposées pour la recevoir.

On connoît depuis long temps les aimans artificiels, composées de barteaux ou de lames de fer aimantées; on a rendu compte au Public, dans les Mémoires de l'Académie, des procédés par lesquels MM. Knigt, Anthéaume, Duhamel, Mitchell, Canton, &c. sont parvenus à donner à l'acier trempé une force magnétique très-considérable : voici encore une nouvelle perfection ajoutée à cet art. M. l'Abbé le Noble, Chanoine de Vernon, a fait voir à l'Académie des aimans artificiels de sa façon, dont la force étoit extrêmement supérieure à celle de tous les aimans artificiels qu'on avoit vus jusqu'ici : un de ces aimans, qui pesoit à peine deux livres, soutenoit un poids de quarante livres, attaché à son porte-poids; un autre, qui ne pesoit que neuf livres deux onces, a porté, en présence de l'Académie, cent cinq livres; un troisième, qui étoit d'une seule lame tournée en fer-à-cheval & qui pesoit environ deux onces, a porté jusqu'à quatre livres six onces : cependant cette force énorme n'est dûe à aucun procédé nouveau. M. l'Abbé le Noble avoue qu'il ne s'est servi que de ceux qui étoient déjà connus; mais elle vient de l'attention qu'il a donnée au choix de l'acier dont il compose ses barreaux & ses lames, à leur trempe, à la forme de leur assemblage, & enfin aux proportions des armures avec le tout; article extrêmement essentiel & pour lequel on n'a pas encore de règle précise.

M. Magellan a communiqué à l'Académie l'expérience qu'il a faite avec la résine ou gomme élastique de Cayenne; le frottement de cette résine enlève bien mieux que la mie de pain les traits de crayon & toutes les autres saletés qui se trouvent sur le papier, ensorte que cette substance sera fort utile aux Dessinateurs.

M. de Fourcroy a observé que le nouveau pavé de l'Eglise de Notre-Dame de Paris est de six pouces plus bas que l'ancien pavé qui a servi de repair dans plusieurs nivellemens importans; comme la porte par laquelle on entre de la nef dans la tour septentrionale, au lieu d'être ceintrée, est couronnée d'une plate-bande formée d'une seule grande pierre qui porte sur les deux pieds

droits de la baie; il trouva que le dessous de cette pierre étoit élevé au-dessus du nouveau pavé, de six pieds trois pouces dix lignes, & audessus de l'ancien pavé de cinq pieds neuf pouces dix lignes. Ce nouveau repair servira de terme fixe pour les nivellemens de Paris & de la Seine; il semble être, autant qu'il est possible, à l'abri de tous les accidens qui pourroient en altérer la justesse. Le bâtiment des tours de Notre-Dame doit avoir fait son effet il y a long-temps.

L'Histoire de l'Académie contient aussi la notice des machines ou inventions approuvées pendant l'année 1772. Un nouveau lit brisé à l'usage des voyageurs & des Officiers, exécuté en fer par M. Tranoy; ce lit n'a ni vis, ni tenons, ni crochets, il peut être monté & démonté avec facilité en six minutes.

Des compositions métalliques, imitant l'or & l'argent, présentées par le sieur Baillot, maître Fondeur à Paris. Elles imitent l'or & l'argent mieux qu'aucun des alliages qui ont été présentés jusqu'à présent; il a sçu y introduire une grande quantité de fer, chose assez difficile à faire; mais qui les rend susceptibles d'un travail assez fini & propres à prendre beaucoup d'éclat; enfin ils se nettoient très bien lorsqu'ils sont ternis, peuvent être employés sans aucun inconvénient à la fabrication de tous les ustensiles & ornemens qui ne doivent servir ni à la table ni à la cuisine.

Une nouvelle construction de vignettes pour l'Imprimerie présentée par M. Luce, Graveur du Roi, attaché à l'Imprimerie royale; c'est le même qui a fondu le petit caractère appellé la Perle.

Un nouveau moyen de faire marquer aux montres le quantième du mois & le mois de l'année, sans être obligé d'y toucher pour les mois qui n'ont pas trente-un jours, ni pour le vingt-neuvième jour de Février dans les années bissextiles, par le Sr Féron, horloger, rue Dauphine, maison de M. Jombert.

Une construction nouvelle de ruches, inventée par M. de Saint-Foi. Ces ruches consistent en trois corps de boîtes de sapin, partagées chacune en deux par une cloison: ces boîtes qui peuvent se joindre & se séparer, ont de même que leurs cloisons, des ouvertures qui se ferment avec leurs coulisses, & qui interceptent ou permettent à volonté le passage des Abeilles d'une boîte & d'une moitié de boîte dans l'autre. Au moyen de cette disposition les Abeilles auxquelles on fournit toujours de nouveaux espaces, ne jettent point, & on recueille à coup sûr tous les essaims.

Un *forte piano*, présenté par M. de l'Epine, facteur d'orgues du Roi. On sçait que ces instrumens sont des clavecins à marteaux, dont on augmente & on diminue le son en appuyant plus ou moins sur les touches. On avoit organisé ces instrumens en y joignant un petit jeu de

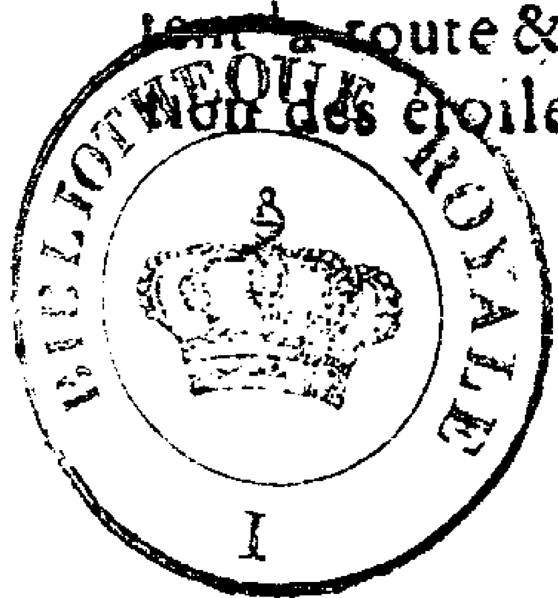
flûtes placé dans le pied & qui alloit par le même clavier ; mais l'instrument à corde éprouvoit seul l'enflure & la diminution des sons, sans que l'orgue y participât en aucune manière.

L'orgue qu'a joint au sien M. de l'Epine, a trois jeux différens ; il a deux claviers à la main & un de pédale qu'on peut ôter & remettre à volonté ; il a de même que le *forte piano*, la propriété d'enfler & de diminuer ses sons au moyen d'une seule pièce qu'on fait mouvoir avec le pied.

Un nouveau bandage à ressort, propre à contenir les exomphales ou hernies ombilicales, inventé par M. Juville, Chirurgien herniaire.

Des piles de fer fondu pour les Manufactures de papier, proposées par M. Pannerier, fabricant de papier, à Clary près Mézières.

La partie astronomique de ce volume contient deux grands Mémoires de M. Messier sur les deux Comètes de 1760. La première, qui parut à tous les yeux, le 8 Janvier 1760, & que M. Turgot, aujourd'hui Contrôleur-Général, fit appercevoir à M. l'Abbé de la Caille dans la constellation d'Orion ; la seconde que M. Messier trouva par hasard le 26 Janvier en faisant d'autres observations. M. Messier y a joint des Tables & un Journal détaillé de toutes les observations, avec des cartes célestes qui en représentent la route & des Tables de la position des étoiles qui ont servi à les déterminer, enfin le calcul des élémens de ces Comètes, calculées par M. de la Caille, M. Pingré & M. l'Abbé Chappe. M. Messier se propose de composer de pareils Mémoires sur toutes les Comètes qu'il a observées : ce seront des pierres d'attente infiniment précieuses pour l'Astronomie & dont on fera surtout usage, lorsque ces Comètes reparoîtront & qu'il sera question de déterminer exactement leur période.



M. Pingré donne dans ce volume un grand Mémoire sur la parallaxe du soleil, dans lequel il entreprend de prouver que les observations du passage de Vénus en 1769, donnent incontestablement 8″, 8 ; ce Mémoire est fait principalement contre M. de la Lande qui a soutenu qu'elle ne passoit pas 8″, 6. La différence est si petite que l'on peut juger que si ces deux Astronomes n'ont pu être d'accord, il faut que les données ne comportent pas une plus grande précision. Nous observerons seulement que M. Lexell, célèbre Astronome, qui a fait depuis peu une immensité de calculs avec toute la précision imaginable sur le même sujet, & après tous les autres, approche beaucoup plus du résultat de M. de la Lande.

Le passage de Mercure sur le soleil, arrivé en 1769, est le treizième qu'on ait observé jusqu'à présent : il n'a pu être vu en Europe, mais il l'a été en quatre endroits, à l'Orient & à l'Occident, c'est-à dire

dans l'Amérique & dans les Indes; & il étoit utile de joindre le résultat de ces observations combinées avec celui des douze autres passages de Mercure. Il n'y a pas long-temps que les Tables de cette planette sont devenues assez parfaites pour que ces phénomènes puissent être prédits avec exactitude; les passages de Mercure sur le soleil, ont servi à corriger les Tables; ils servent maintenant à en vérifier la perfection. C'est ce que fait M. de la Lande dans un Mémoire, où après avoir calculé toutes les observations de ce passage, de 1769, il fait voir qu'elles s'accordent si exactement avec les nouvelles Tables de Mercure qu'il a données dans son *Astronomie*, qu'il ne sçauroit y avoir aucune espèce de correction à faire à l'annonce qu'il en avoit donnée dans la Connoissance des temps.

Ce volume contient aussi un recueil d'observations astronomiques faites par M. Maraldi, à Perinaldo dans le Comté de Nice, & par M. Messier à Sennones, chef-lieu de la Principauté de S. A. S. le Prince Louis Régnant de Salm-Salm, à 48° 22′ 37″ de latitude, 18′ 37″ à l'orient de Paris, & 950 pieds audessus du niveau de la mer.

On y trouve aussi l'éclipse de lune du 11 Octobre, observée à Fontainebleau, par M. le Cardinal de Luynes, & à Paris par M. le Monnier.

La connoissance des marées, de leur cause, de leurs périodes & de leurs variations, est un des avantages que l'on a retirés de la découverte de l'attraction universelle: mais on n'a pas encore déduit de ce principe toutes les conséquences qu'il renferme, & il semble qu'on en ait tiré des conséquences qu'il ne renfermoit pas, sur-tout par rapport aux marées des équinoxes. C'est l'objet d'un Mémoire dans lequel M. de la Lande examine si les marées des équinoxes sont toujours les plus fortes, comme on le croit communément; quelle est la cause qui a pu accréditer cette opinion, & la faire regarder comme un principe d'expérience & même comme une conséquence de théorie. Il prouve, & par la théorie & par l'observation, que les grandes marées ne doivent pas arriver & n'arrivent pas en effet dans les nouvelles ou pleines lunes qui suivent les équinoxes; quoiqu'il en arrive souvent de fort grandes dans ce temps-là, à cause des vents de sud & des vents d'ouest, qui sont communs en Europe vers le temps des équinoxes.

Ce Mémoire est accompagné d'un recueil d'observations faites à Calais par M. de Fourcroy, où l'on a marqué toutes les circonstances nécessaires à ceux qui veulent en faire usage, & ce sont les premieres que l'on ait publiées avec tout ce détail. M. de la Lande s'en sert déjà pour déterminer le rapport des forces du soleil & de la lune qu'il trouve de 1 à 3 au lieu de 2 $\frac{1}{2}$ que l'on emploie communément. Cette dissertation ayant fait sentir à l'Académie la

nécessité de se procurer de nouvelles observations sur les marées, cette sçavante Compagnie a présenté un Mémoire au Ministre de la Marine par lequel elle a demandé qu'il fût donné des ordres dans les ports pour procurer une nouvelle suite d'observations, & M. de Sartine a bien voulu se prêter à cette demande, qui procurera bientôt des résultats encore plus sûrs pour les calculs des marées.

M. le Gentil, à son retour des Indes Orientales, trouvant toute l'Europe occupée à chercher une route pour y aller par la Mer Glaciale du Nord, entreprend de prouver que ces recherches sont indifférentes au commerce. Un vaisseau qui feroit le voyage à Canton en Chine par ce passage, & en reviendroit par le même passage, seroit dix-sept à dix-huit mois dans ce voyage; or, les voyages en Chine par le Cap de Bonne-Espérance, ne sont en y comprenant les relâches, que de dix sept à dix-huit mois; on ne gagneroit donc rien d'aller en Chine par le Nord; mais les raisons qu'il en donne, ne sçauroient empêcher que l'on ne tâche de s'ouvrir une route nouvelle, beaucoup plus courte en espace, dont on ignore encore les inconvéniens & les avantages, & qui offrira sans doute d'autres relâches que celle de la Chine.

En terminant la notice des Mémoires d'astronomie pour passer à ceux de géométrie pure, nous trouvons une espèce de réunion dans le dixième Mémoire de M. du Séjour, sur le calcul analytique des éclipses, dans lequel il continue d'éliminer les variables que renferment ces équations, afin de trouver celle qu'on doit regarder comme inconnues dans l'usage de l'astronomie. M. du Séjour convient que la plupart de ces solutions peuvent être regardées comme purement géométriques, c'est-à dire, inutiles à l'astronomie; mais il n'a pas cru devoir laisser ignorer les secours que la géométrie pourroit fournir si la précision des observations y répondoit. M. du Séjour donne, dans ce Mémoire, les méthodes pour comparer deux observations de phases. Il y développe ensuite la méthode la plus directe, selon lui, pour déterminer la parallaxe de la lune, ou celle de Vénus dans ses passages sur le soleil; enfin la relation entre le lieu vrai & le lieu apparent de la lune. Il termine cette analyse en remarquant que si l'on réunit ce Mémoire avec les précédens, il ne sera pas possible d'imaginer d'observations pour lesquelles il n'ait pas donné de formule de réduction.

M. de la Grange donne un Mémoire également utile à l'astronomie, en expliquant la manière de former des Tables des Planètes d'après les seules observations; c'est-à-dire, de trouver les inégalités de la lune par la comparaison de diverses observations choisies dans les circonstances les plus favorables pour déterminer chacune d'entre elles. Les forces perturbatrices sont

assez petites pour être exprimées par des séries composées de sinus, de différens argumens dont les valeurs sont connues; en conséquence M. de la Grange fait voir que toute série composée de sinus d'angles qui croissent en progression arithmétique, est une série récurrente dont on peut trouver la forme générale des termes, ou l'expression du terme général : il se sert, pour cet effet, de la théorie des fractions continues; mais quoique cette théorie ait déjà été traitée par plusieurs grands Géomètres, il paroît que l'application dont il s'agit peut néanmoins être regardée comme neuve à plusieurs égards, & sur tout relativement au point de vue sous lequel il l'a envisagée. En effet on n'avoit point encore de méthode générale pour reconnoître si une série proposée, dont on ne connoît que la valeur de quelques termes consécutifs, étoit du genre de recurrentes, & pour trouver en même temps la loi de ses termes. Il en déduit le moyen de transformer une série recurrente d'un ordre quelconque en une autre d'un ordre moindre; étant donnée une suite de nombres dont la loi de la progression soit inconnue; il se propose de trouver si chaque terme de cette suite peut être représenté par la somme d'un certain nombre de sinus d'angles qui varient d'un terme à l'autre par des différences constantes quelconques; chacun de ces sinus étant d'ailleurs multiplié par un coefficient constant quelconque, & il résout ce problême de plusieurs manières. Il en explique l'usage en en faisant l'application à l'équation du temps, en supposant quelques termes connus, & en donnant tout le détail du calcul pour montrer la manière dont on pourroit en faire usage dans des recherches plus importantes. Les méthodes que renferme ce Mémoire peuvent être aussi d'un grand usage dans la physique, lorsqu'il s'agit de découvrir la loi des phénomènes d'après les résultats de plusieurs expériences; & en général elles pourront servir pour résoudre un grand nombre de questions dont on ne pourroit venir à bout qu'en tâtonnant, & d'une manière très imparfaite sans le secours de ces méthodes.

M. le Marquis de Condorcet, dont nous avons déjà annoncé tant de fois les plus profondes recherches sur le calcul de l'infini; donne une suite de ses recherches sur le calcul intégral, principalement sur quelques espèces d'équations aux différences finies, sur la théorie générale des équations différencielles ordinaires, sur leur nature & sur la manière de les trouver en séries, lorsqu'elles ne peuvent pas l'être autrement.

M. Vandermonde expose dans un autre Mémoire la nature & les propriétés d'une nouvelle sorte de quantités irrationnelles. Plusieurs personnes avoient déjà pensé qu'il y avoit entre la circonférence du cercle & son diamètre une espèce particulière d'incommensurabilité; cette

cette idée demeurée vague & sans aucun fruit jusqu'à présent, devient ici une conséquence précise d'une recherche qui n'avoit pas le cercle pour objet & peut intéresser à cette recherche des personnes même peu exercées dans le calcul. Ce travail est une nouvelle route ouverte aux recherches des Géomètres, & M. Vandermonde aura toujours un droit légitime à la gloire des succès qu'on obtiendra en la suivant.

Nous ne parlerons pas de deux autres Mémoires sur les solutions particulières des équations différentielles & sur les équations séculaires des planètes par M. de la Place dont il seroit difficile de rendre ici les détails ou les ressources d'analyse.

L'Académie a publié, pendant l'année 1772, six cahiers de description des Arts & Métiers qui sont rappellés dans l'histoire.

Le premier est l'*Art de faire des Pipes*, à fumer le tabac: par M. Duhamel. Cet art très ancien & assez généralement répandu, non-seulement en Europe, mais encore parmi les Nations Sauvages de l'Amérique, se pratique en Europe, dans l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre & la France, où il y en a trois manufactures.

Le second est l'*Art du Coutelier*, première partie, par M. Perret, maître Coutelier. L'Auteur y donne le dénombrement de toutes les matières qu'emploient les Couteliers dans leurs ouvrages.

Le troisième est l'*Art de la Fabrique de la Porcelaine*, par M. le Comte de Milly. L'Auteur commence son ouvrage par donner dans un Avant-Propos, l'histoire de cet Art depuis le cinquième siècle ou environ de l'Ere Chérienne, où l'on croit qu'il fut inventé à la Chine, jusqu'à présent; il y discute la nature des différentes Porcelaines, qui, bien que semblables, en ce qu'elles sont toutes des demi-vitrifications, diffèrent cependant essentiellement; enfin il décrit le travail de la Porcelaine de Saxe dans toute sa perfection.

Le quatrième est l'*Art du Relieur-Doreur de Livres*, par M. Dudin. Tout le monde connoît la nécessité de relier un livre pour s'en servir commodément & pour le conserver, & les gens de Lettres s'y intéressent spécialement.

Le cinquième est l'*Art du Coutelier en ouvrages communs*, par M. Fougeroux. Cet Art, qui s'exerce principalement à Saint-Etienne en Forêt, & qui produit à cette ville un commerce d'environ six cents mille livres, ne tend qu'à épargner le travail & le temps pour pouvoir fournir au peuple des couteaux d'usage à si peu de frais, que les moindres se donnent à quarante sols la grosse, c'est-à-dire les douze douzaines, & les plus chers à vingt-quatre livres.

Le sixième & le dernier Art, publié en 1772, est la seconde partie de l'*Art du Coutelier*, par M. Per-

ret. Cette ſeconde partie contient la deſcription & la fabrique des inſtrumens de chirurgie.

Au reſte, le Volume dont nous venons d'annoncer les articles phyſico-mathématiques n'eſt que la première partie des Mémoires de l'Académie pour 1772; les matières ont été aſſez abondantes cette année-là pour fournir la matière de deux Volumes; le ſecond eſt actuellement ſous preſſe, ainſi que le 9e Volume des pièces des Prix, & le 7e Volume des Mémoires préſentés par des Sçavans étrangers.

ÉLOGE de M. Piron, lû à la Séance publique de l'Académie de Dijon, du 23 Décembre 1773. Par M. Perret, Avocat, Secrétaire perpétuel pour la partie des Belles-Lettres. A Dijon, chez L. N. Frantin, Imprimeur du Roi; & ſe vend à Paris, chez Piſſot, Libraire, quai des Auguſtins, 1774; avec approbation. *Petit in*-8°. 48 pag.

CET Éloge eſt un ouvrage eſtimable; le plus grand défaut que nous croyons y appercevoir, & qui tient peut-être à des liaiſons & à des ſentimens patriotiques, c'eſt un peu d'exagération dans les louanges d'ailleurs fort juſtes que l'Orateur donne à ſon héros, & il y en a tant à lui donner! On peut accorder à M. Perret que « M. Piron » diſpute le prix à Marot & à Rouſ» ſeau par le ſel de ſes Epigram» mes; qu'il marche à la ſuite de » l'inimitable la Fontaine, par la » facilité, le naturel & l'agrément » de ſes Contes. » Mais quand il dit que M. Piron eſt placé par *Guſtave* & par *la Métromanie*, à côté de Corneille & de Molière, n'y a-t-il pas une hyperbole un peu trop forte dans la moitié au moins de cet Eloge?

La *Métromanie* eſt un chef-d'œuvre d'eſprit & de génie, d'agrément & d'éloquence; elle réunit tous les genres de mérite, & il faut l'avouer, c'eſt dans cette ſeule pièce que M. Piron eſt un grand écrivain: mais une ſeule pièce peut-elle placer ſur la même ligne qu'un théâtre entier de chefs-d'œuvre? Car la comédie des *Fils ingrats*, pièce où il y a des caractères marqués, des ſcènes plaiſantes & même des ſcènes touchantes que l'Auteur ſe reprochoit mal-à-propos, n'eſt pas au même rang que la *Métromanie*; & la pièce intitulée *les Courſes de Tempé*, paſtorale agréable dans le goût de l'*Aſtrée*, n'a pas peut être toute la réputation qu'elle mérite; mais en lui rendant une juſtice entière, ce ſeroit encore lui faire honneur que de la comparer à *Mélicerte*, ébauche paſtorale de Molière, réputée le moindre de ſes ouvrages. En un mot, la *Métromanie* eſt la ſeule comédie de M. Piron que Molière eût pû lui envier. Pour Corneille, il n'auroit eu rien à lui envier, & *Guſtave* n'a rien

de commun avec ses chefs-d'œuvre; il s'en faut bien que *Gustave* soit pour la tragédie ce que la *Métromanie* est pour le genre comique; il y a dans *Gustave* des situations, du spectacle, quelques caractères, mais de l'irrégularité, de la confusion. D'ailleurs, un style foible ou barbare y défigure tout. S'il y a une tragédie de Piron où l'on puisse trouver quelques traits de Corneille, c'est *Callisthène*, pièce cependant inférieure à *Gustave*. Les autres tragédies de M. Piron doivent être oubliées pour sa gloire.

C'est donc encore assez mal-à-propos que M. Perret appelle M. Piron le rival de M. de Voltaire. Ces deux hommes, si diversement célèbres, ne sont rivaux en aucun genre, on sçait par cœur les tragédies de M. de Voltaire, on ne peut lire celles de M. Piron; le genre comique de M. de Voltaire, toujours mêlé de pathétique & d'éloquence tragique, n'a rien de commun non plus avec celui de M. Piron; la Louisiade ne sera pas comparée sans doute à la Henriade; ces deux Auteurs sont trop originaux pour pouvoir être mis en parallèle; s'ils se ressemblent par quelque endroit, c'est par celui-là.

« L'espèce de guerre, dit M. Perret, que M. Piron parut soutenir » contre M. de Voltaire, ne fut » point l'effet choquant & coupable » d'une inimitié réelle; c'étoit une » sorte de jeu poëtique placé dans » le cercle de ses amusemens. »

Si M. Piron avoit pu se faire des amusemens plus raisonnables & des jeux poëtiques plus innocens, la décence y auroit gagné, les Lettres auroient paru plus respectables, & M. Piron auroit été à l'abri de tout soupçon d'envie. Il avoit acquis assez de gloire pour supporter la gloire d'autrui. Les hommes de génie ne doivent avoir pour ennemis que les mauvais écrivains.



PRINCIPES généraux de Jurisprudence sur les Droits de Chasse & de Péche suivant le Droit Commun de la France, à l'usage des Seigneurs & de leurs Officiers. Par M. ***, Avocat en Parlement à Dun en Argonne. A Paris, chez Charles-P. Berton, Libraire, rue St-Victor, vis-à-vis le Séminaire St-Nicolas, au Soleil-levant, 1775. *Petit in-12* de plus de 200 pag.

Nous avons déjà beaucoup de livres sur la chasse, sans y comprendre l'Ordonnance de *1669* qui en fixe les loix de la manière la plus précise, le Code des Chasses où l'on trouve beaucoup d'instructions à cet égard & d'Arrêts qui ont jugé des différends à ce sujet, & différens arrêts répandus dans divers ouvrages ou commentaires de l'Ordonnance des Eaux & Forêts; mais ces livres ne sont pas entre les mains de tout le monde, les gens que le plaisir de la chasse occupe presque tout entiers, ont rarement le goût ou le loisir d'en étudier les règles; & l'Auteur de ce petit ouvrage a pensé qu'il seroit utile de leur donner un abrégé bien fait & court de ces règles pour les mettre en état d'éviter les querelles ou les contestations que l'abus de cet exercice n'entraîne que trop souvent. Voici comme il annonce dans un court Avertissement le but qu'il s'est proposé.

« Le Droit de Chasse a occasionné » jusqu'à présent & occasionne encore » tous les jours beaucoup de procès » parce que ceux à qui il appartient » ne sont pas toujours fort exacte» ment instruits de sa juste étendue, » & conséquemment de ses bornes; » dès-lors n'ayant pour règle que » des préjugés toujours incertains, » quand ils ne sont pas fondés sur » les principes, ils sont exposés à » donner dans l'erreur; de plus, » comme ils sont ordinairement fort » jaloux de leur droit, ils prennent » aisément ombrage de tout ce qui » a la plus légère apparence d'y » porter atteinte, ce qui entretient » une attention inquiette, entre des » voisins, à ce qu'ils n'entreprennent » pas les uns sur les autres; entre » des Co-Seigneurs, à ce qu'ils n'en » usent pas avec trop d'assiduité & » trop peu de ménagement; enfin » entre les Hauts-Justiciers & les » Seigneurs de fief, à ce qu'ils ne s'é» cartent pas de ce que les Ordon» nances leurs défendent ou leur » permettent pour l'exercice de la » chasse. »

En conséquence de ces réflexions l'Auteur a pensé qu'en faisant un Précis raisonné de toutes les régles qui ont rapport à la chasse, & que chacun de ceux qui s'adonnent à ce noble exercice pourroient aisément consulter dans tous les cas, il leur rendroit un grand service & leur fe-

roit éviter beaucoup de querelles & de procès.

Son ouvrage traite aussi du Droit de Pêche, & pour plus grande commodité & le mettre à la portée de tout le monde, il l'a rangé par ordre alphabétique, & l'a divisé en 38 Chapitres ou Dissertations abrégées sur le mot qui fait l'objet du Chapitre.

On trouve dans chaque Chapitre, quoique très-abrégé, le droit de chacun, l'usage qu'il doit observer & la citation fort exacte de la loi ou de l'Ordonnance qui règle ses droits; de manière qu'en voyant le positif on est en état, si le cas le requiert, d'avoir recours, pour une plus ample instruction, à la loi citée ou aux arrêts indiqués.

Par exemple, à la lettre F, chapitre 26, un fermier peut-il chasser? voici comment l'Auteur s'exprime: « Par la même raison qu'il » est défendu d'affermer la chasse, » il n'est pas permis au fermier d'une » terre d'y chasser à titre de Fermier, » s'il n'en a une permission expresse » du Seigneur; autrefois, dans le » cas de séparation de la justice du « fief, les receveurs ou fermiers du » fief ne pouvoient chasser qu'en la » présence du Seigneur du fief con- » formément à la Déclaration du » Roi du 16 Fév. 1602; mais par » l'arrêt du 12 Mai 1733, cité par » M. Gousse, il a été jugé qu'un Sei- » gneur de fief pouvoit donner des » permissions de chasse sur son fief, » & conséquemment qu'il pouvoit » en donner une à son fermier. » Voyez le N°. 8 *verbo* chasse, » peut-elle s'affermer, & le N°. 21, » *verbo* Domestiques. »

On voit, d'après cet exemple, quoiqu'un des plus court articles de l'ouvrage, que c'est un manuel fort utile à tous les Gentilshommes, Gardes, Receveurs ou Fermiers, ainsi qu'à tous ceux qui chassent souvent & qui ont rarement le temps ou la volonté de s'instruire.



SACRE & Couronnement de Louis XVI, Roi de France & de Navarre, à Rheims, le 11 Juin 1775, précédé de recherches sur le Sacre des Rois de France depuis Clovis jusqu'à Louis XV; & suivi d'un Journal historique de ce qui s'est passé à cette auguste cérémonie. Enrichi d'un très grand nombre de figures en taille-douce par le Sr Patas, avec leurs explications. A Paris, chez Vente, Libraire des Menus-Plaisirs du Roi, rue & Montagne-Ste-Géneviève; & chez Patas, rue Basse-des-Ursins, derrière St Denis de la Chartre; avec approbation & privilége du Roi, 1775; Vol. *grand in*-4°. de près de 300 pag.

Ce livre imprimé avec le plus grand soin, sur de très beau papier & orné d'estampes gravées avec beaucoup de recherches & de goût ne se vend cependant que 36 liv. broché.

Le Libraire nous apprend, dans un très court Avertissement qui est en tête de l'ouvrage, que c'est M. l'Abbé Prehon, Historiographe de Monsieur, & Chantre en dignité de sa Sainte-Chapelle du Mans, Auteur du Journal Historique, qui fait partie de ce volume, qui a bien voulu prendre la direction de l'ouvrage & l'enrichir, de concert avec M. Golcet, Secrétaire du Conseil de Mgr le Comte d'Artois, de sçavantes recherches sur ce que les Mémoires particuliers & les annales de la Monarchie offrent de plus important & de plus remarquable dans les différens siècles, concernant les rits observés dans cette grande cérémonie.

On trouve, à la suite de cet Avertissement, une Chronologie des Rois de France, après laquelle commencent les recherches sur quelques événemens de l'Histoire de France relatifs aux loix primitives de la Nation & à la cérémonie du Sacre & du Couronnement de nos Rois. Ces remarques commencent en 496, à Clovis, le premier de nos Rois, qui ait été sacré & couronné, & que nous devrions nommer, disent nos Auteurs, Kl'ouis, & remplissent 92 pages du livre, & sont ornés de 49 estampes gravées avec le plus grand soin, représentant les différentes cérémonies du Sacre, & commencent par le lever du Roi, les habillemens, la ressemblance même des Princes, Prélats, Grands Officiers de la Couronne & autres, sans compter des vignettes allégoriques & des lettres grises, & tout cela précédé d'explications, des figures allégoriques & des descriptions exactes des cérémonies & du costume, dont chaque estampe montre la représentation.

Après ces remarques on trouve le Journal historique du Sacre très-détaillé, & qui contient encore 83

pages. Il est précédé d'un plan très-exact de la Ville de Rheims, accompagné d'une gravure de la médaille qui a été frappée à cette occasion, & terminé par une planche gravée, représentant la gravure du drap mortuaire que les Rois, après leur sacre, en conséquence d'un usage extrêmement ancien, ont coutume de donner à l'Eglise royale d'Aix la Chapelle, *afin d'y honorer*, disent nos Auteurs, le tombeau de l'Empereur Charlemagne, & d'y faire célébrer, suivant cet ancien usage, les obsèques du feu Roi de glorieuse mémoire. Le Volume est terminé par plusieurs Odes & autres pièces de vers de différens Auteurs.

EXTRAIT DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, faites à Montmorenci pendant le mois d'Août 1775, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

Nous avons éprouvé une chaleur modérée pendant ce mois: mais la sécheresse a été extrême, nos sources & nos puits étoient taris; nos pauvres habitans avoient mille peines à avoir de l'eau; on pensoit alors avec horreur à l'extrêmité où l'on seroit réduit s'il survenoit quelqu'incendie. Ces craintes, qui ne sont que trop fondées, nous font desirer ardemment de trouver quelque citoyen riche & ami de ses semblables, quels qu'ils soient, qui voulût nous procurer des eaux plus salutaires & plus abondantes; nous en voyons la possibilité avec une sorte de peine, parce que nos facultés ne nous permettent pas de profiter des dons de la Nature, & de donner à notre pays cet agrément qui est le seul qui lui manque. La moisson a fini le 26; les grains seront de garde, car ils ont été serrés bien secs. Le premier, on servoit les pêches de Magdeleine & les pommes de Calville d'été; le six, on servoit les prunes de Reine-Claude. Le raisin tournoit. On a servi pendant ce mois beaucoup de melons qui ont été trouvés très-bons.

Les *vents dominans* ont été le nord-ouest & le sud-ouest. Ils n'ont été violens que le 31.

Plus grand degré de chaleur, 24 deg. le 15 & le 18 à 1 $\frac{1}{2}$ h. du soir, le vent étant sud, & le ciel en partie couvert. *Moindre degré de chaleur*, 9 $\frac{1}{4}$ deg. les 23, 27 & 31 à 5 h. du matin, les vents étant nord-ouest les 23 & 27, & sud le 31, & le ciel en partie serein. *Différence*, 14 $\frac{3}{4}$ deg. *Degré moyen de chaleur de chaque jour* 15, 4 deg.

Plus grande élévation du mercure, 28 po. 1 $\frac{1}{4}$ lig. le 18 à 4 $\frac{1}{2}$ h. du matin, le vent étant est & le ciel serein avec des vapeurs à l'horizon.

Moindre élévation, 27 p. 8 lig. le 22 à 4 h. $\frac{3}{4}$ du matin, le vent étant sud & le ciel couvert.

Différence, 5 $\frac{1}{4}$ lig. *Elévation moyenne de chaque jour*, 27 po. 10, 7 lig. Le mercure monta beaucoup les 10 & 22, & il descendit beau-

coup les 9, 19, 21 & 31. En général, il a peu varié, & il s'est soutenu assez haut.

Il est tombé de la *pluie* les 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 14, 22, 25, 26, 29 & 31. Elle n'a fourni que 9 lignes d'eau. L'*évaporation* a été de 77 lignes.

Nous avons entendu le *tonnerre* les 3, 4 & 25. Le carillon électrique s'est fait entendre pendant ces orages, aussi-bien que pendant les pluies d'orage sans tonnerre, tombées les 6, 7 & 10.

La *déclinaison moyenne de l'aiguille aimantée* a été de 19 deg. 32, 6 min. J'ai commencé l'année dernière au premier Septembre à observer l'aiguille aimantée au matin, à midi & au soir. Voici les résultats moyens des observations faites jusqu'au premier Septembre de cette année. *Déclinaison moyenne* au *matin*, 19 deg. 46′ 12″; à *midi*, 19 deg. 48′ 16″; au *soir*, 19 deg. 45′ 47″. Il paroît donc 1°. que la déclinaison vers l'ouest est plus gande à midi que le matin de 2′ 4″; 2°. qu'elle est plus grande à midi que le soir de 2′ 29″; 3°. qu'elle est plus grande le matin que le soir de 0′ 25″. Je soupçonnois déjà ces résultats au mois de Septembre 1774.

Nous n'avons point eu de malades.

Déclinaison diurne de l'Aiguille aimantée à Montmorenci, pendant le mois de Juillet 1775.

AOUST.

Jours du Mois.	Matin. deg.min.	Midi. deg.min.	Soir. deg.min.
1	19 22	19 22	19 22
2	19 20	19 15	19 15
3	19 18	19 18	19 18
4	19 20	19 15	19 15
5	19 15	19 18	19 20
6	19 20	19 25	19 20
7	19 20	19 45	19 32
8	19 32	19 35	19 32
9	19 32	19 32	19 30
10	19 30	19 30	19 30
11	19 30	19 30	19 30
12	19 30	19 25	19 30
13	19 30	19 30	19 30
14	19 30	19 30	19 30
15	19 30	19 40	19 32
16	19 30	19 32	19 32

SUITE D'AOUST.

Jours du Mois.	Matin. deg. min	Midi. deg. min	Soir. deg. min
17	19 30	19 32	19 30
18	19 30	19 30	19 30
19	19 30	19 32	19 30
20	19 30	19 30	19 30
21	19 30	19 45	19 45
22	19 45	19 50	19 50
23	19 45	19 50	19 45
24	19 45	19 50	19 40
25	19 45	19 50	19 45
26	19 35	19 45	19 45
27	19 50	19 45	19 40
28	19 40	19 45	19 40
29	19 40	19 40	19 32
30	19 32	19 45	19 40
31	19 40	19 40	19 32
D.M.	19° 31′ 29″	19° 34′ 23″	19° 32′ 0″.

Résultats

Résultat moyen pour le mois d'Août.

Vents dominans.	Thermomètre. Plus gr. deg. de chaleur.	Thermomètre. Moindre deg. de chaleur.	Thermomètre. Degré moyen de chaleur.	Baromètre. Plus grande élévation.	Baromètre. Moindre élévation.	Baromètre. Elévation moyenne.
	Degrés.	Degrés.	Degrés.	Pouc. lig.	Pouc. lig.	Pouc. lig.
N. & O.	25. 0.	8. 3.	15. 8.	28. 1. 0.	27. 6. 0.	27. 10. 4.

Déclin. moy. de l'aiguille aimantée.	Quantité moyenne de pluie.	Quantité moyenne d'évaporation.	Nombre moyen des jours de pluie.	Nombre moyen des jours de tonnerre.	Température moyenne.
Deg. min.	Lignes.	Lignes.			Chaude & sèche.
20. 5.	22. 1.	57. 6.	10.	3.	



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

DANEMARCK.

COPENHAGUE.

Icones rerum naturalium, ou Figures enluminées d'Histoire naturelle du Nord, par M. le Professeur Ascanius. III[e] Cahier, contenant une feuille & demie d'impression & dix figures enluminées. A Copenhague; & se trouve à Paris, chez Nyon, Libraire, rue St-Jean-de-Beauvais. Prix, 15 liv. en feuilles.

Flora Ægyptia - Arabico, sive Descriptiones Plantarum, quas per Ægyptum inferiorem & Arabiam Felicem detexit, illustravit Petrus Forskal, post mortem Auctoris edidit Niebuhr, accedit Tabula geographico - botanica Hauniæ; & se trouve à Paris, chez le même, 1775. *in*-4°. Prix, 9 liv. en feuilles.

ITALIE.

DE VÉNISE.

La Meteorologia applicata all' agricoltura, del Sig. Ab. Giuseppe Toaldo Professore di astronomia nella Universita di Padoua, &c. *in*-4°. 84 pages.

Le célèbre Auteur d'un excellent Traité de Météorologie, que nous avons annoncé avec éloge, M. Toaldo, a remporté cette année le prix de l'Académie de Montpellier, sur l'application de la météorologie à l'agriculture; nous avons annoncé cet ouvrage que l'Académie a fait imprimer en françois; l'Auteur a publié de son côté l'original italien avec les augmentations qu'il a eu occasion d'y faire depuis l'envoi de son ouvrage. Il est terminé par un Calendrier météorologique fort intéressant, tiré de cinquante années d'observations pour le climat de Padoüe; il seroit à souhaiter qu'on en eût un semblable pour le parallèle de Paris. On y voit à chaque jour de l'année combien de fois dans cinquante ans ce jour a été serein, combien de fois pluvieux, quel a été le degré moyen de chaleur, &c. Il observe que ces quantités moyennes peuvent être altérées par les circonstances du mouvement de la lune; mais il se propose d'en faire voir la différence par un calendrier particulier qu'il donnera pour chaque année. Ce calendrier a été fait pour Paris, par le P. Cotte, & publié dans la Connoissance des temps pour 1775 & 1776, & dans son Traité de Météorologie; mais il n'a pas eu, comme M. Toaldo, le secours d'une suite d'observations détaillées & sans interruption. Cet ouvrage de M. Toaldo a été récompensé par un prix double

ajouté à celui de l'Académie de Montpellier par MM. les Sénateurs qui ont la direction de l'Université de Padoüe.

HOLLANDE.

De Zélande.

La Société Zélandoise des Sciences, établie à Flessingue, a tenu son Assemblée générale le 28 Juillet 1775. Elle avoit proposé, pour le Prix de 1775, cette question : *Quelles sont les parties de l'Histoire des Pays Bas, & de la Zélande en particulier, qu'on n'a pas exactement traitées jusqu'ici ? & dans quelles sources on peut puiser pour les mettre dans un plus grand jour, & pour completter & perfectionner par ce moyen l'Histoire de la Patrie ?*

L'Académie n'a reçu aucune réponse qui lui ait paru suffisante ; cependant elle a trouvé dans l'Auteur du Mémoire qui a pour devise *pro Patria*, des marques d'une connoissance peu commune dans l'histoire de ce pays, sur-tout eu égard à la nature du Gouvernement des Comtes de Hollande. Considérant l'utilité de la question, elle invite cet Auteur, & d'autres, à la traiter plus amplement, & la propose de nouveau. Elle demande qu'on y réponde avant le premier Janvier 1777, & promet une double médaille d'or à celui qui y aura répondu d'une manière satisfaisante.

Les Auteurs sont priés de se souvenir qu'il ne s'agit que de l'Histoire des Sept Provinces-Unies & des lieux qui en dépendent. Ils sont priés aussi de faire attention, non à un seul point ; mais, autant qu'il se peut, à tous les points de l'Histoire de la patrie, qui ont quelqu'obscurité, & en particulier à la part qu'avoient les Nobles & les *Francs-Tenans* dans le Gouvernement, du temps des Comtes, à la succession des Maisons des Comtes, & au cas où elle pouvoit tomber sur les femmes ; à la différence de ce Gouvernement dans les siècles les plus reculés & dans les siècles qui ont suivi ; à l'origine des différends entre la Flandre & la Zélande, à leur influence sur les droits des Zélandois, au Fief particulier des Empereurs dans la partie de la Zélande qui est à l'ouest de l'Escaut ; aux limites des territoires des Comtés de Hollande & de Zélande, & des territoires voisins, au *Burg-Graviat* de Zélande, & autres choses semblables. On s'attend aussi que les Auteurs indiqueront brièvement les sources auxquelles ont peut recourir pour mettre les points difficiles dans un plus grand jour qu'on ne l'a fait jusqu'ici.

La question proposée l'année dernière, pour qu'on y réponde avant le premier Janvier 1776, est celle-ci : *Quels sont les signes clairs & distinctifs de cette fièvre putride maligne qui règne si fort à present dans les vaisseaux qui vont aux Indes Orientales ? Quelles sont les causes de cette maladie ? Et quels remèdes faut il employer pour la prévenir, pour la*

traiter & pour en arrêter les progrès?

Le Prix est une médaille d'or, frappée au coin de la Société.

Les Auteurs ne se nommeront point dans leurs mémoires; mais ils y mettront une devise, & ils marqueront leur nom & leur adresse dans un billet cacheté, dont le dessus portera la même devise.

On demande des aspirans un double de leurs ouvrages, le tout écrit lisiblement, soit en Flamand, soit en François ou en Latin, & envoyé, *franc de port*, à M. Juste Tjeenk, Secrétaire de la Société. On avertit aussi que les ouvrages qui pourront arriver après le terme fixé ne seront point admis au concours. On exige enfin que celui qui remportera le prix, ne fasse imprimer l'ouvrage couronné, ni en tout, ni en partie à part, ni avec aucun autre ouvrage, à moins qu'il n'en obtienne un consentement exprès de la Société.

On n'exclut du concours que les seuls Membres de la Société. Il est cependant permis à ceux-ci d'écrire sur les questions proposées & d'envoyer leurs ouvrages de la même manière; mais, en ce cas, on demande que pour se distinguer des aspirans, ils ajoutent à leur devise, & dans le Mémoire, & au dessus du billet cacheté, les mots suivans, *Membre de la Société Zélandoise*.

La Société fera volontiers usage des ouvrages de ces derniers, pour l'utilité publique, & quant aux ouvrages de ceux qui ne sont point de ses membres, elle se réserve le droit de faire imprimer, soit entièrement, soit en partie, ceux qu'elle jugera à-propos, bien que non couronnés; & en ce cas ils paroîtront sous leurs simples devises, ou avec les noms de leurs Auteurs, supposé qu'ils jugent à-propos de se faire connoître, après que le prix remporté aura été annoncé dans les nouvelles publiques.

Le quatrième volume des Mémoires de l'Académie de Flessingue vient de paroître.

ALSACE.

STRASBOURG.

Jungendorum marium fluviorumque omnis ævi molimina, Auctor Jer. Jac. Oberlinus, in Univers. Argent. eloquentiæ latinæ adjunctus, Acad. reg. Inscriptionum ad epistolare commercium adscriptus, Rothomagensis & Cortonensis Academicus, Londinensis Societatis Antiquariæ sodalis. Argentorati, apud Joh. Frid. Stein, 1775; *in*-4°. 107 p. & se trouve à Paris, chez Durand, Libraire.

Ce Traité des Canaux navigables, exécutés ou entrepris dans tous les pays & dans tous les siècles, renferme une immense érudition sur un sujet qui attire aujourd'hui l'attention de tous les Sçavans. M. Oberlin a, pour ainsi dire, épuisé la matière par l'immensité de ses re-

cherches & de ses citations. Cet ouvrage est dédié à un de nos Sçavans les plus illustres, quoique le plus jeune, M. de Villoison.

FRANCE.

DE MONTPELLIER.

Assemblée publique de la Société royale des Sciences, tenue dans la grande-salle de l'Hôtel-de-Ville de Montpellier, en présence des Etats de la Province de Languedoc, le 30 Décembre 1774. A Montpellier, de l'imprimerie de Jean Martel aîné, Imprimeur ordinaire du Roi, des Etats de la Province de Languedoc, & de la Société royale des Sciences, 1775; 188 pag. *in*-4°.

Nous avons déjà annoncé divers recueils des Assemblées publiques de l'Académie de Montpellier, remplis de Mémoires ou d'Extraits intéressans.

M. l'Archevêque de Narbonne, Président de la Société royale, dont les vues sont constamment dirigées vers l'avancement des sciences & la perfection des Arts utiles, ouvrit la séance par un discours éloquent, dans lequel il développa la nécessité de s'occuper de l'emploi de la houille ou charbon-de-terre; des moyens d'approprier ce fossile aux minéraux ferrugineux, pour en tirer du fer pareil à celui qu'on retire au moyen du charbon de bois; & de la comparaison qu'on doit faire des mines de charbon ou de fer du Languedoc, avec les mines des autres Provinces. Ce Prélat finit par annoncer, au nom des Etats, un prix relatif à cet objet pour l'année 1776.

Les détails concernant ce prix & les différentes questions qui en forment le sujet, sont exposés dans un programme publié par l'Académie, & inséré à la fin du recueil dont nous parlons.

M. de Ratte, Secrétaire perpétuel, prit ensuite la parole, & annonça que la Société royale avoit décerné le prix de 300 liv. donné par l'un des Membres de la Compagnie, & dont le sujet étoit relatif à l'influence des météores sur la végétation, à la pièce N°. 2, qui a pour devise: *annus fructificat non terra*, dont l'Auteur est M. l'Abbé Toaldo, Prevôt de la Sainte-Trinité, de la Faculté de Théologie & de celle de Philosophie, Professeur d'Astronomie, de géographie & de météorologie, dans l'Université de Padoüe, Membre des Académies des Belles-Lettres & d'Agriculture de la même ville & de l'Institut de Bologne.

M. Toaldo a été nommé depuis Correspondant de la Société royale des Sciences. M. de Ratte ajouta que la pièce N°. 1, qui a pour épigraphe un passage de Virgile commençant par ces mots; *quid vesper serus vehat*, &c... avoit eu l'*accessit*; que l'Académie croyoit devoir la citer avec éloge, & qu'elle l'avoit jugée digne de l'impression. On

trouvera ces deux pièces dans ce recueil avec une analyse de la dissertation de M. Toaldo, faite par M. Poitevin, & un calandrier général météorologique pour la Marche Trévisane, fait sur 40 années d'observations.

On y trouve aussi l'extrait de divers Mémoires lus dans la même séance; tel est celui de M. le Marquis de Monferrier, premier Syndic de la Province, qui propose de faire servir les eaux de l'acquéduc de Saint Clément à un canal de communication entre la ville de Montpellier & le canal d'Usez qui passe à un quart de lieue de la ville. Ce projet seroit une chose infiniment utile, & la ville a déjà fait pour ce célèbre acquéduc une dépense si considérable que l'on a lieu de croire que le projet de M. le Marquis de Montferrier sera quelque jour exécuté pour le bien général de la Province & de la Ville.

DE DIJON.

Mémoire sur les Canaux qu'on peut construire en Bourgogne, & particulièrement sur celui dont le Lac de Longpendu formeroit le point de partage; 1775, 46 pag *in-8°*.

Dans ce moment, où l'on commence à travailler à la grande entreprise du Canal de Bourgogne par Dijon, Montbard & Tonnerre, un Magistrat de Dijon a cru devoir rappeller au Public un projet qui lui paroît préférable, & qui consiste à faire communiquer ce Canal avec la Loire, en mettant le point de partage dans le Lac de Longpendu en Charolois, duquel sortent deux rivières, dont l'une descend vers la Loire, à Digoing, & l'autre vers la Saône, du côté de Verdun. C'est ce projet que M. Thomassin avoit choisi en 1719. Le trajet est moins long: il y auroit moins d'écluses à construire: les eaux y sont plus abondantes. L'Auteur de ce Mémoire répond aux objections que l'on a faites contre son projet, & expose les inconvéniens que l'on peut trouver dans celui de Monsieur Abeille & de M. Laurent qui, cependant, ont l'avantage de rendre plus courte la communication de Lyon à Paris, par la Bourgogne, & d'établir une navigation continue qui traversera le royaume dans toute sa longueur du nord au sud.

DE PARIS.

Tableau général, historique, chronologique & généalogique, des Maisons Souveraines de l'Europe, particulièrement de celle de France, depuis le commencement de la Monarchie. Utile à l'étude de l'Histoire, à la connoissance des Erections & Mutations des principaux Fiefs, Duchés-Pairies, Comtés, Marquisats, Baronnies, Terres, Seigneuries & Domaines, & à l'intelligence des anciennes Chartes: proposé par souscription. Par le Sr Thoumin.

Rien de plus curieux que la science des principaux événemens de l'Histoire, de plus intéressant que

la collection des avis sur les alliances, & la génération de nos Princes & Princesses ; rien aussi de plus important, que la connoissance exacte des Erections & Mutations des Duchés, Comtés, Marquisats, Baronnies, Terres, Seigneuries & Domaines. Ce sont ces trois motifs qui ont déterminé à dépouiller nombre de volumes *in-folio*, pour en rassembler l'extrait sous un point de vue facile, agréable & portatif, & faire le Tableau qu'on annonce. L'Auteur a donné à ce travail la forme d'un arbre généalogique, persuadé qu'elle répondroit bien à ses vues, & développeroit davantage la naissance des Tiges de nos Maisons Souveraines, le démembrement de leurs Branches, la séparation de leurs Rameaux ; qu'elle démontreroit bien plus clairement la distinction des Enfans, la différence des Lits, les Armes & Brisures, les Alliances, les Degrés de Parenté, d'Ascendance, la Progression chronologique des principaux Fiefs, Terres, Seigneuries, Domaines détachés de la Couronne à titre d'Apanage, d'Echange &c. & qui ont été réunis par succession, & à différens titres ; enfin que cette forme faciliteroit la Chronologie, abrégeroit les recherches & soulageroit la mémoire en présentant au coup d'œil, les époques, noms & événemens intéressans de l'Histoire.

Ce Tableau est divisé en trois parties : la première contient la succession généalogique & chronologique des Rois de France de la première race, celle des Ducs de Gascogne, Comtes de Bigorre, Béarn, Armagnac & d'Astarac qui en sont issus, & desquels sortent les anciens Rois de Navarre, Castille, Léon, Arragon, Majorque, Minorque, Valence, Naples, Sicile, Corse, Sardaigne & des Espagnes : cette partie démontre la fondation de ces différens Etats, l'époque de leurs réunions, vicissitudes, les titres & droits de leurs différens Princes & leurs successions généalogiques & générales. Pour ne rien laisser à desirer dans cette division, on a placé dans différens cartels, (qui y serviront d'ornemens & d'accessoires,) la succession des Princes ou Chefs des François avant Pharamond, leur premier Roi, celle des anciens Rois de Bourgogne, avant leur défaite, celle des Vandales, Alains, Sueves & Visigots, qui ont gouverné l'Espagne ; la Généalogie des Comtes de Barcelone & de Provence, jusqu'à celui qui porta la Couronne d'Arragon ; celle de la Maison d'Autriche depuis Rodolphe I. Empereur, aïeul des Comtes de Tirol, Ducs de Stirie, Carinthie, Archiducs d'Autriche, de Gratz & d'Inspruck, des Empereurs de cette Maison *& de notre auguste Reine*, jusqu'à Philippe I. Archiduc d'Autriche & Roi d'Espagne. Le reste de ces généalogies se trouve dans le corps de l'Ouvrage.

La seconde partie contient la succession généalogique des Rois de

France de la seconde Race depuis Féreol; celles des Rois d'Italie, Comtes de Vermandois, de Troies, Meaux, Soissons, Seigneurs de St Simon & de Ham; celles des Empereurs d'Occident, Rois de Lorraine, d'Aquitaine, Germanie, Bavière, Franconie, Bourgogne Transjurane & Cisjurane; Comtes d'Anjou, Rois de Jérusalem, Comtes de Bretagne, Flandre, Hainault, Mons, Louvain, Empereurs d'Orient, Comtes de Champagne héréditaires & non héréditaires, Rois de Navarre, Comtes d'Andesch, Ducs de Poméranie, de Guienne, *Lorraine & Bar* & Normandie, Landgraves de Hesse, Thuringe; enfin la succession généalogique des Rois d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande. Cette partie offre donc les différentes révolutions de l'Empire, le partage & réunion des Royaumes qui en furent distraits, la naissance des Duchés Souverains de ce grand Etat, celle des dernières Souverainetés d'Italie, la division de la Franche-Comté d'avec le Duché de Bourgogne, la réunion des Royaumes d'Irlande & d'Ecosse à l'Angleterre, & le démembrement des principaux Fiefs de cette Monarchie. Dans les cartels d'ornement, on a placé les anciens Ducs de Bavière, Rois de Lombardie, Comtes d'Anjou & de Bretagne, Rois d'Angleterre pendant & depuis l'Eptarchie, le tout jusqu'à leur réunion au corps de l'Ouvrage.

La troisième partie contient la succession généalogique des Rois de France de la troisième Race depuis Robert le Fort; celles des anciens & derniers Ducs & Comtes Palatins de Bourgogne, Dauphins de Viennois, Rois de Thessalonique, Empereurs d'Orient, Rois de Portugal & d'Algarve, & leurs postérités; la suite des Comtes de Vermandois, Chaumont & Vexin; les Seigneurs de Courtenay, Empereurs d'Orient; les Comtes de Dreux; Ducs de Bretagne, Comtes de Vertus; les Comtes & Ducs d'Anjou, Rois d'Hongrie, Pologne, Bosnie, Dalmatie, Sclavonie, Jérusalem, Majorque, Naples, Sicile; Princes de Tarente, Ducs de Duras, Comtes du Maine, Marquis des Mézieres; suite des Ducs de Lorraine & Bar; les Comtes d'Artois & d'Eu; les Comtes d'Evreux, Rois de Navarre Comtes de Valois; celle des Ducs de Savoye, Rois de *Sardaigne* depuis Amé VII, qui épousa Bonne de Berry; les Ducs & Comtes d'Angoulême, de Dunois, Ducs d'Orléans de Longueville, Brabant, Nevers & d'Alençon; enfin toute la Maison Régnante. Dans les cartels d'ornement, on a placé la succession des Comtes de Maurienne, Ducs de Savoye, jusqu'à Amé VII; les différentes opinions sur l'origine de Robert le Fort; un Précis historique des droits de la France sur les Couronnes & Provinces qu'elle a réunies, & en particulier des principaux Domaines possédés par les

les différentes Branches de cette Maison.

Il y a de plus deux Tables alphabétiques à chaque partie de l'Ouvrage, l'une du nom des Alliances, l'autre de celui des Terres, Seigneuries, &c. qui y sont énoncées; le tout avec des renvois aux cases, où il en sera question. Ces cases seront numérotées, ainsi que les dégrés d'ascendance. Par ce moyen l'on connoîtra sur le champ les alliances & la progression des Domaines.

Les Blasons & Brisures seront placés à chaque chef de tige, Branche & Rameau, ces dernières seront couronnées par l'inscription & resumé qui leur sera propre. La totalité du Tableau tiendra douze pieds de large sur huit de hauteur, mais divisible en autant de parties que l'on voudra attendu qu'il contiendra trente feuilles.

On se doute, par l'étendue du travail dont l'Auteur vient de faire l'exposé, des frais considérables qu'il en coûtera pour la gravure de ce Tableau, sur-tout étant faite par un célèbre Artiste; c'est ce qui force à le proposer par souscription. On le fait avec d'autant plus de confiance, *qu'un Ministre éclairé & des premiers Magistrats* en ont donné l'idée & souscrivent déjà.

Le Prix de la souscription est de 36 liv. en feuilles: savoir 12 liv. en se faisant inscrire, 12 liv. en recevant la première Carte, 12 liv. en recevant la seconde, & la troisième se délivrera sans frais. La première partie paroîtra au mois de Mai prochain, la deuxième au mois de Septembre, & la troisième & dernière au mois de Janvier 1777. Dans le cas où le public desirera être servi plus promptement, l'Auteur rendra l'ouvrage entier au mois de Mai prochain, s'il veut bien déposer les 36 liv. à la fois. *On souscrit à Paris, chez Me. Poultier, Notaire, rue St Martin, vis-à-vis celle Grenier St-Lazare.* Lorsque le nombre des Souscripteurs nécessaires sera complet, on n'en recevra plus, & le Tableau se vendra deux louis en feuilles.

L'Auteur demeure rue St Avoye, vis-à-vis M. Arnaud, Notaire. Comme il ne desire que de plaire & de se rendre de plus en plus nécessaire au Public, il recevra les observations & instructions qu'on voudra bien lui donner; il invite les Amateurs & intéressés à l'Ouvrage, de lui faire l'honneur de venir voir ce travail.

On prie d'affranchir le port des lettres & de l'argent.

M. de Mornas, Géographe du Roi, de Monsieur & de Monseigneur le Comte d'Artois, rue St-Jacques près la rue des Noyers a voulu rendre son Atlas historique, chronologique & géographique, d'une utilité plus générale; il vient de se déterminer en faveur de ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas se le procurer en entier, d'en détacher

quelques parties qui forment des Atlas particuliers. On vendra en conséquence chez lui :

1°. Le premier volume de son Atlas, qui renferme un Traité de Sphère complet, & tout ce qui a rapport à la terre, à l'eau, à l'air & au ciel, vol. de 57 Cartes.

2°. Une Géographie ancienne & moderne en faveur des Colléges & Pensions, 35 Cartes.

3°. Un Atlas Chronologique, 19 Cartes.

4°. Des Cartes de l'Histoire ancienne des Assyriens, des Babyloniens, Mèdes, Perses, Egyptiens, Lydiens, &c. 38 Cartes.

5°. Un Atlas de l'Histoire Sainte en 40 Cartes.

6°. Un Atlas de la Macédoine où l'on trouve l'Histoire des Successeurs d'Alexandre le Grand, Rois d'Egypte, de Syrie, d'Armenie, de Cappadoce, de Pont, de Bythinie, de Pergame, en 35 Cartes.

7°. Un Atlas de l'Histoire de Rome, de Syracuse & de Carthage, 60 Cartes.

8°. Enfin une Géographie pour l'Histoire Grecque, 25 Cartes.

Le Sieur de Mornas continue de faire chez lui des Cours de Géographie, de Sphère céleste astronomique & d'Histoire. Il prie ceux qui veulent les suivre de se faire inscrire chez lui.

Plan du Palais du Vatican avec la distribution du Conclave de 1775, l'indication de toutes les cellules des Cardinaux qui y ont assisté, avec les principaux détails qui y sont relatifs, levé immédiatement après l'élection de Jean-Ange Braschi, Cardinal-Prêtre du titre de St Onuphre, né à Cezena le 27 Décembre 1717, & qui a pris le nom de Pie VI, publié par M. Dumont, Professeur d'architecture, rue des Arcis, maison du Commissaire.

Ce Plan du Vatican peut faire supplément aux gravures de M. Dumont sur St Pierre de Rome.

Il est très commode pour ceux qui liront la description du Conclave dans l'Histoire des cérémonies religieuses de tous les peuples du monde, dans le voyage en Italie de M. de Lalande, ou dans les nouvelles publiques qui, dans de pareilles circonstances, sont remplies de détails relatifs à cette importante assemblée. On y voit le plan & la figure d'une cellule; celle du tour qui est à la grande porte, & tous les détails analogues; il est seulement désagréable qu'on ait fait dans la gravure un grand nombre de fautes d'ortographe sur-tout relativement aux noms Italiens.

M. Dumont qui publie ce nouveau plan, a fait graver aussi une vue perspective du plus petit des trois temples antiques de Pæstum, plus détaillé que dans le recueil publié par M. de Beost des antiquités de Pæstum.

On trouve aussi chez lui 90 exemplaires d'études sur la Basilique de St Pierre de Rome, au nombre de cent feuilles *in-folio* du prix de 36 liv. broché & 45 liv. relié.

Le plan géométral & la vue perspective de l'intérieur de la nouvelle Eglise de Ste Geneviève de Paris, d'après les desseins de M. Soufflot, du prix de 3 liv.

Enfin deux collections de théâtres & de salles de spectacles tant publiques que particuliers, au nombre de 54 feuilles, chacune du prix de 24 sols.

Le Neptune oriental, dédié au Roi par M. d'Après de Mannevillette, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine des vaisseaux de la Compagnie des Indes, Correspondant de l'Académie royale des Sciences & Associé de l'Académie royale de Marine. A Paris, chez Demonville, Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoise, rue St-Severin, aux Armes de Dombes; & à Brest, chez Malassis, Imprimeur-Libraire de la Marine, 1775; *grand in-folio*, 94 pages d'explication & environ 60 cartes.

Ce grand ouvrage de géographie pour la partie des Indes, avoit une réputation si bien établie que les navigateurs desiroient beaucoup d'en voir publier une nouvelle édition, avec les perfections & les augmentations que plusieurs années d'observations & de voyages faits par M. d'Après pouvoient y ajouter. Aussi cette édition est elle beaucoup plus étendue que la première; & réunie avec le Neptune François & l'Hydrographie Françoise, elle complette le recueil des Cartes Marines dont les Navigateurs ne peuvent se passer.

M. Blondeau, Professeur de mathématiques & d'hydrographie à Brest, qui, depuis long-temps, s'occupe de la construction d'un nouveau Routier pour la Mer, a dirigé l'impression du Neptune Oriental, & l'on pense bien que cet habile Hydrographe ne s'est pas borné aux fonctions d'un simple Correcteur d'épreuves.

Le dépôt des Plans, Journaux, & Cartes de la Marine, dirigé actuellement par M. Bonne, sous les ordres de M. le Chevalier d'Oisy, ne pourra manquer de nous procurer de nouvelles Cartes Marines faites avec plus de soin & sur des observations plus nombreuses & mieux choisies qu'on ne l'avoit fait jusqu'à présent.

De l'Instruction publique, ou Considérations morales & politiques sur la nécessité, la nature & la source de cette instruction. Ouvrage demandé pour le Roi de Suède:

Nemo adeò ferus est, ut non mitescere possit,
Si modò culturæ patientem commodet aurem.

HORAT. l. 1, cap. 1.

A Stockholm; & se trouve à Paris,

chez Didot l'aîné, Libraire & Imprimeur, 1775; 130 pag. *in*-8°.

L'instruction publique, seul & unique moyen de dissiper les ténèbres de l'ignorance, doit avoir pour but d'attacher les hommes à leurs devoirs réciproques de citoyens, en les éclairant sur la nécessité de ces devoirs par leurs vrais intérêts, & principalement en bannissant d'entr'eux les fausses opinions, qui égarant l'amour-propre, empêcheroient alors ses intérêts d'être parfaitement d'accord avec ceux des sens.

Pour obtenir de l'instruction publique ces heureux effets, il ne suffit pas d'établir un grand nombre d'écoles publiques & gratuites; il faut encore que toutes les branches du Gouvernement concourent par leur sagesse, à répandre la lumière, & que le corps politique prenne de justes mesures pour contraindre ses membres à profiter de cette instruction, sans cependant user de violence, ni offenser leur liberté.

Telles sont les trois propositions que le célèbre Auteur de ce Mémoire. (M. de la Rivière) Auteur du livre de l'Ordre Essentiel des Sociétés politiques, développe en peu de mots, mais de la manière la plus intéressante. Ce seroit faire tort à un ouvrage si court & si plein de choses que de vouloir l'abréger.

Traité des Jardins, ou le Nouveau de la Quintinye, contenant 1°. la description & la culture des arbres fruitiers; 2°. des plantes potagères; 3°. des fleurs; 4°. des arbres & arbrisseaux d'ornement. Par M. L. B***. Première & seconde Partie. A Paris, chez P. Fr. Didot jeune, Libraire de la Faculté de Médecine, quai des Augustins, 1775. 2 vol. *in*-8°. avec figures en taille-douce. Prix, 7 liv. 4 sols les deux volumes brochés, qui se vendent aussi séparément; le premier, 4 liv. 4 sols; le second, 3 liv. 4 s. brochés.

On a beaucoup écrit depuis un certain nombre d'années sur toutes les parties du jardinage; mais depuis le Traité du célèbre de la Quintinye, il y en a peu qui embrassent la totalité de cet art, qui est l'occupation la plus naturelle de l'homme & en même temps une des plus agréables & des plus utiles. Un nouveau Traité complet tel que celui que nous annonçons, & qui est enrichi de toutes les découvertes qu'on a faites depuis la Quintinye, ne peut donc manquer d'être reçu favorablement. Il ne paroît pour le présent que les deux premières parties qui traitent de la description & de la culture des arbres fruitiers & des plantes potagères; la manière dont elles sont exécutées nous paroît très-propre à faire desirer les deux suivantes sur les fleurs, & les arbres & arbrisseaux d'ornement dont l'Auteur est actuellement occupé.

Traitement contre le TENIA, ou ver solitaire, pratiqué à Morat en Suisse, examiné & éprouvé à Paris,

publié par ordre du Roi. A Paris, de l'Imprimerie royale, 1775. Brochure *in*-4°. de 30 pages avec trois planches, parfaitement bien exécutées, repréſentant un tenia dans ſon entier, un ver cucurbitain auſſi complet qu'il a été poſſible, & la fougère mâle, avec ſa racine & tous ſes détails.

Cette nouvelle brochure, beaucoup plus détaillée & plus étendue que celle qui a déjà été publiée, contient non-ſeulement toutes les inſtructions néceſſaires pour la préparation & l'adminiſtration des remèdes, mais encore les circonſtances que MM. *de Laſſone*, *Macquer*, *de la Motte*, *de Juſſieu le jeune* & *de Garburi*, qui avoient été chargés de conſtater l'efficacité du remède, ont obſervées dans le traitement des malades auxquels ils ont eux-mêmes adminiſtré les médicamens, & qu'ils n'ont point perdu de vue juſqu'à leur guériſon. Rien n'étant indifférent dans une matière ſi importante, nous nous propoſons d'entrer dans quelques détails ſur ces obſervations.

Syſtême phyſique & moral de la Femme, ou Tableau philoſophique de la conſtitution de l'état organique, du tempérament, des mœurs & des fonctions propres au Sexe. Par M. Rouſſel, Docteur en médecine de l'Univerſité de Montpellier. A Paris, chez Vincent, Imp. Libraire, rue des Mathurins, hôtel de Clugny, 1775; *in*-12. de 330 pages, & la Préface 35.

Traités élémentaires de Calcul différentiel & de Calcul intégral, traduits de l'Italien de Mlle Agneſi, avec des additions. A Paris, chez Cl. Antoine Jombert, fils aîné, Libraire, rue Dauphine, 1775; 146 pag. *in*-8°.

Une fille célèbre à Milan par ſes vaſtes connoiſſances dans tous les genres, publia, en 1748, deux Volumes d'Analyſe en Italien. Le premier Volume contient l'algèbre & l'analyſe ordinaire; le ſecond renferme l'analyſe infinitéſimale. Comme les principes y ſont expliqués d'une manière claire & lumineuſe, un Géomètre célèbre a cru devoir en procurer la traduction, en y ajoutant des notes ſur les endroits qui ont été traités d'une manière plus approfondie depuis 30 ans. Cet ouvrage pourra ſervir à l'intelligence des notes ſçavantes répandues dans l'Hydrodynamique & la Mécanique de M. l'Abbé Boſſut, & faire par conſéquent une partie de ſon grand Cours à l'uſage des Ingénieurs.

Traité élémentaire de Mécanique, avec des notes ſur pluſieurs endroits. Par M. l'Abbé Boſſut, Examinateur des Ingénieurs, Membre de l'Académie royale des Sciences de Paris, de l'Inſtitut de la Société de Bologne & de la Société royale de Lyon. A Paris, chez Jombert, 1775; 524 pages *in*-8°. avec 11 planches.

Nous avons annoncé, en 1772, le Traité de Mécanique ſtatique de

M. l'Abbé Boſſut, & enſuite ſon Traité de Dynamique. Le premier traitoit des principes généraux de l'équilibre des ſix machines ſimples & des frottemens; le nouvel ouvrage de cet Académicien préſente les mêmes objets dans la première partie, mais avec des notes ſçavantes ſur les points les plus difficiles; & ils ſont ſuivis d'un ſecond livre plus important encore, qui contient la Dynamique publiée avec des nouvelles additions, ou la ſcience du mouvement des corps, le calcul des centres de gravité, des oſcillations des pendules, & les ſolutions des problêmes les plus curieux de la Dynamique. Cet ouvrage, réuni avec l'Hydrodynamique du même Auteur, ſon Arithmétique, ſon Algèbre & ſa Géométrie, forme un excellent cours de mathématiques pour l'uſage des Ingénieurs, qui ne ſeront plus examinés à l'avenir que ſur ces nouveaux Traités, bien propres à leur donner l'eſprit des mathématiques & toutes les connoiſſances dont ils ont beſoin.

Nouvelle Chaire d'Hydraulique.

M. le Contrôleur-Général ayant jugé qu'un des plus ſûrs moyens de perfectionner la navigation dans l'intérieur du royaume étoit de répandre la connoiſſance & le goût de l'Hydrodynamique, a engagé le Roi à fonder une chaire deſtinée à l'enſeignement public de cette ſcience; M. l'Abbé Boſſut, de l'Académie royale des Sciences, devoit fixer le premier choix par le bel ouvrage qu'il a publié ſur cette matière. Le cours a commencé le 25 Novembre dans une des ſalles de l'Oratoire St Honoré, & continuera le mercredi & le ſamedi depuis onze heures & demie juſqu'à une heure & demie. Cette chaire, analogue à celles de géométrie, d'aſtronomie, de phyſique & de mathématiques, qui ſont au Collége royal, complette l'enſeignement de toutes les parties des mathématiques dans une Capitale où les ſecours abondent en tout genre de connoiſſances.

Catéchiſme ſur l'art des accouchemens pour les Sages-Femmes de la campagne, fait par l'ordre & aux dépens du Gouvernement. Par M. Augier du Foi, Docteur en médecine, Penſionnaire du Roi & de la Ville de Soiſſons, Profeſſeur de l'art des accouchemens, Médecin de la Généralité pour les maladies épidémiques & du dépôt des remèdes gratuits, Membre de la Société royale d'Agriculture de la Province. A Soiſſons, chez les Libraires; & à Paris, chez Didot le jeune, quai des Auguſtins, & Ruault, rue de la Harpe, 1775; brochure *in*-12. de 90 pages.

Ce petit ouvrage ne peut manquer d'être d'une utilité infinie tant par la nature de ſon objet que par la manière excellente dont il eſt exécuté, relativement à ſon but qui eſt l'inſtruction des ſages femmes de la campagne.

Coup d'œil sur le sallon de 1775 par un aveugle. Broch. *in-12* de 26 pag. A Paris, chez Quillau l'aîné, Libraire, rue Christine; & Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

Tablettes des sciences & des arts, contenant les observations astronomiques les plus récentes; les annales de la physique, de l'histoire naturelle & des arts; plusieurs nouveaux Mémoires relatifs à ces sciences; les peintures, sculptures, gravures, &c. la mosaïque, la chimie, la musique, la danse, &c. avec un essai de critique & un choix de variétés amusantes, utiles & morales. Vol. *in* 8°. de 530 pag. A Paris, chez Costard, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais; prix, broché, 6 liv.

La France illustre, ou le Plutarque François, par M. Turpin; année 1775. Eloge historique de M. d'Argenson, Garde des Sceaux.

Mémoires secrets, tirés des archives des Souverains de l'Europe, contenant le règne de Louis XIII, Ouvrage traduit de l'Italien, vingt-unième & vingt-deuxième parties. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Nyon aîné, Libraire, rue Saint Jean-de-Beauvais.

Guillaume de Nassau, ou la fondation des Provinces unies; par M. Bitaubé de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, nouvelle édition considérablement augmentée & corrigée. Un vol. *in*-8°. de 486 pag. avec figures. A Paris, chez Prault père, Imprimeur du Roi, quai de Gêvres.

Théâtre du monde, où par des exemples, tirés des Auteurs anciens & modernes, les vertus & les vices sont mis en opposition; par M. Richer, Auteur des Hommes Illustres & de plusieurs autres ouvrages.

Les deux premiers vol. *in*-8°. avec fig. d'environ 380 pages. A Paris, chez Saillant, Libraire, rue Saint-Jean de Beauvais; la veuve Duchesne, Libraire, rue Saint Jacques; le Jay, Libraire, même rue; Dorez, Libraire; & l'Auteur, Cloître Saint-Benoît, maison de M. l'Abbé d'Audiffret.

Mémoire sur Vénus, auquel l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres a adjugé le prix de la Saint Martin 1775; par M. l'Archer de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon. Vol. *in*-12 de 355 pag. A Paris, chez Valade, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.

Les rêves d'un homme de bien qui peuvent être réalisés, ou les vues utiles & pratiquables de M. l'Abbé de St Pierre, choisies dans ce grand nombre de projets singuliers, dont le bien public étoit le principe. Un vol. *in* 12 de 504 pag. A Paris, chez la veuve Duchesne, Libraire, rue Saint Jacques, au Temple du goût.

AVIS.

Lottin l'aîné & Onfroy, Libraires, rue Saint Jacques, près Saint Yves, au Coq & au Livre-d'Or, viennent d'acquérir un petit nombre d'exemplaires des deux Ouvrages suivans.

1°. Description sommaire des desseins des Grands-Maîtres d'Italie, des Pays-Bas & de France, du cabinet de feu M. Crozat, avec des réflexions sur la manière de dessiner des principaux Peintres, & une description sommaire des pierres gravées du même cabinet, par S. J. Mariette. Paris 1741, 1 vol. *in* 8°. broché 6 liv.

2°. De Imitatione Christi, Libri IV. Parisiis, 1751; 1 vol. *in* 32. rel. 1 liv. 4 s.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL

DU MOIS DE FÉVRIER 1776.

Fin de la Table.

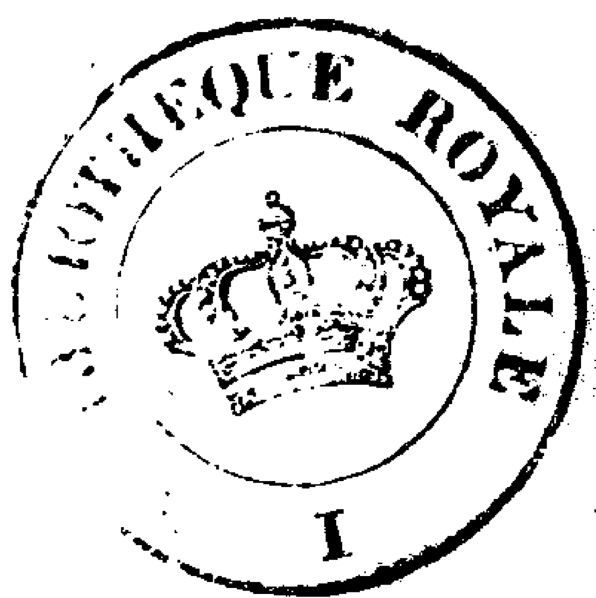
129

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXVI.

MARS.

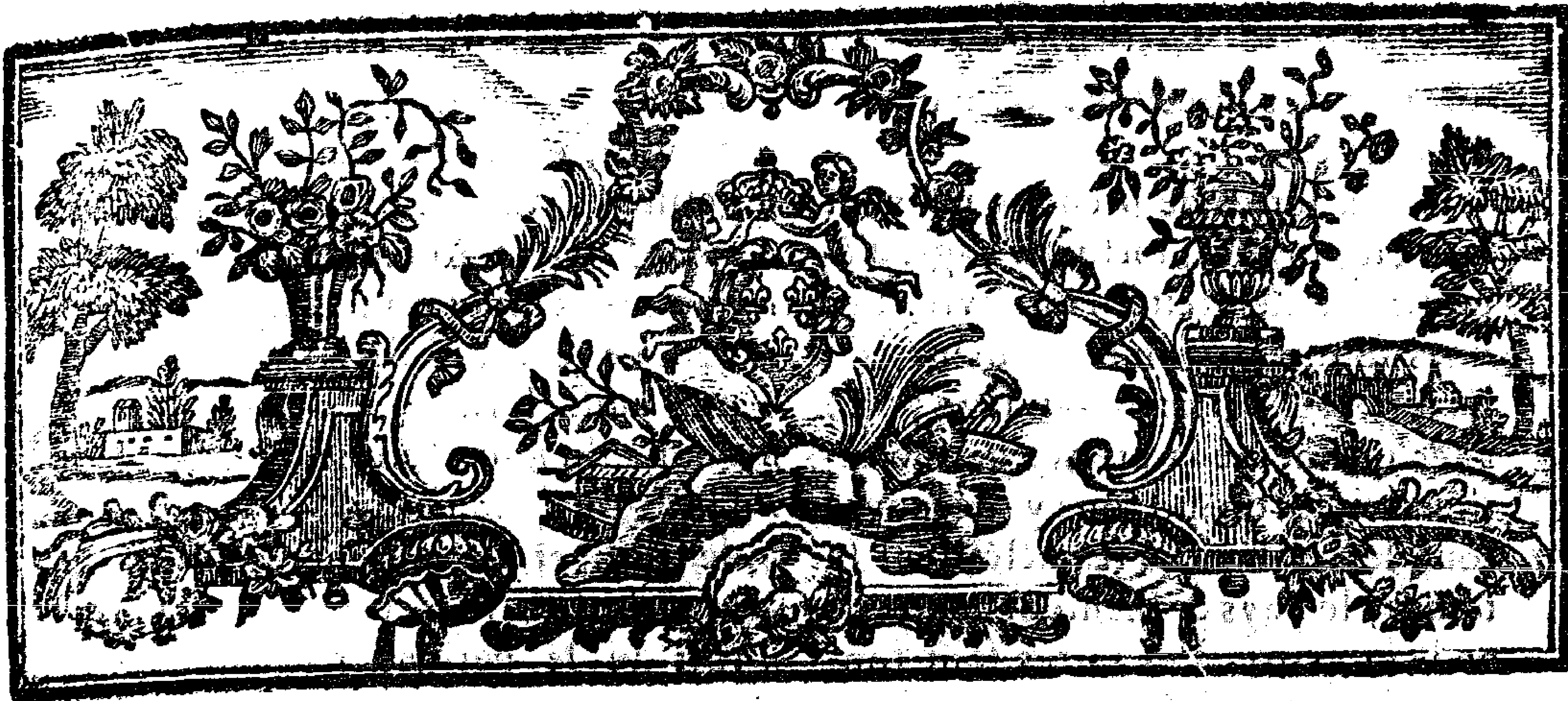




A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine.

M. DCC. LXXVI.

AVEC PRIVILÉGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

MARS. M. DCC. LXXVI.

L'AUTORITÉ des Livres du Nouveau Testament contre les Incrédules. Par M. l'Abbé Duvoisin, Docteur, Professeur de Sorbonne & Censeur royal.

Constituimus in primis Evangelicum instrumentum Apostolos auctores habere.
TERTULL. *adv. Marcion. lib. IV.*

A Paris, chez Berton, Libraire, 1775; *in-12.*

(*Cet Extrait nous ayant paru exact, nous le donnons tel à peu près que nous l'avons reçu.*)

L'OUVRAGE que nous annonçons se réduit à ces deux propositions fondamentales: les Livres du N. T. ont été composés par les Auteurs dont ils portent les noms; la vérité des faits qu'ils renferment est une

conséquence nécessaire de leur authenticité.

Deux sortes de preuves peuvent être employées, lorsqu'il s'agit d'établir l'authenticité d'un livre. Les unes sont prises du fond même du livre contesté; car un ouvrage porte avec lui-même la preuve de son authenticité, quand on y découvre tous les traits qui caractérisent le temps, le pays & l'Auteur auxquels on le rapporte. Les autres sont fondées sur la qualité des témoins que l'on produit en sa faveur; car l'authenticité d'un écrit est un fait sur lequel on doit entendre les témoins qui peuvent en avoir quelque connoissance.

D'abord les Livres du N. T. renferment en eux-mêmes des preuves certaines de leur origine. « Les » Evangélistes ont nommé les Rois, » les Tétrarques, les Souverains » Pontifes & les Gouverneurs de la » Judée : ils ont parlé des sectes & » des opinions qui régnoient parmi » les Juifs; ils ont fait mention » d'un grand nombre de villes & de » bourgades de la Palestine; ils ont » rapporté plusieurs faits qui tien- » nent à l'histoire des autres peu- » ples, & qui servent à caractériser » le temps où J. C. a vécu. Les ter- » mes de comparaison entre les » Evangiles & les monumens con- » temporains sont extrêmement » multipliés, & tout ce détail de » circonstances doit fournir à un » lecteur attentif, des preuves cer- » taines ou de l'authenticité ou de » la supposition de ces écrits. Mais » nous ne craignons pas d'être dé- » mentis, en disant que les Evan- » gélistes s'accordent parfaitement » avec Josephe, Auteur Juif & pres- » que contemporain, & que sou- » vent ils servent à l'éclaircir; com- » me aussi l'histoire de Josephe » donne du jour à plusieurs faits de » l'histoire évangélique.... L'art » de tromper en ce genre n'est pas » une chose aussi facile qu'on pour- » roit se le persuader : l'ouvrage » d'un faussaire dépose contre lui- » même : il se trahit souvent par » les précautions qu'on a prises » pour assurer le succès de l'impos- » ture, & l'œil sévère de la critique » y découvre infailliblement des » indices de supposition que l'Au- » teur n'avoit pas apperçus. On ne » fait pas un livre sans quelques » momens de distraction, & c'est » dans ces momens de distraction » qu'il est naturel d'oublier le per- » sonnage que l'on a revêtu. Il ne » faut qu'un léger anachronisme, » qu'une erreur sur le nom ou la » position d'un hameau, qu'une al- » lusion souvent involontaire à ce » qui se passe dans le temps où l'on » écrit, qu'un regard jetté sur des » objets qui nous environnent, » qu'un mot enfin, pour ouvrir les » yeux d'un lecteur intelligent & » versé dans la connoissance de » l'histoire. »

Le style des Livres du N. T. est encore une preuve de leur authenticité : « Jamais un faussaire n'au- » roit deviné le langage qui conve- » noit à un Homme-Dieu. Il n'au-

» roit pas mis dans ses discours » cette grâce touchante & cette pro- » fondeur, cette morale toujours » sublime & toujours raisonnable, » cette précision dans les maximes, » cette finesse dans les réponses aux » difficultés qu'on lui propose; cette » justesse dans les comparaisons & » dans les paraboles qu'il emploie, » tantôt pour cacher, tantôt pour » développer sa doctrine; ce style « enfin qui seroit celui de la sagesse » & de la vérité, si la sagesse & la » vérité descendoient du Ciel pour » converser avec les hommes. Les » Philosophes, avec tout leur faste, » ne sont, auprès de J. C., que des » discoureurs, des déclamateurs, » des sophistes. Voudroit-on que » l'imposteur, à qui l'on atttribue- » roit d'avoir supposé les Evangi- » les, eût eu de la vertu des idées » plus saines & plus relevées qu'un » Socrate, un Sénèque, un Marc- » Aurèle? Non, un faussaire n'eût » jamais trouvé ce ton de noblesse » & de vérité; son cœur, flétri par » le vice, n'eût jamais enfanté ces » sentimens sublimes; la plume, » qu'il auroit vouée au mensonge, » lui seroit tombée des mains; il » seroit devenu vrai & homme de » bien, dès qu'il auroit assez connu » la vertu pour la peindre si digne- » ment.... Que seroit-ce si nous » considérions attentivement le ca- » ractère soutenu des actions, de » la doctrine & des discours de J. » C., caractère unique & bien su- » périeur à tout ce que les hommes » pourroient imaginer de plus par- » fait? Un faussaire auroit voulu » sans doute donner à J. C. toute la » grandeur qu'il auroit cru convenir » au fils de Dieu; mais il n'y au- » roit pas mêlé les foiblesses inno- » centes de l'humanité : il auroit » cherché à frapper les sens, à étoni- » ner l'imagination de ses lecteurs. » On ne le verroit pas raconter de » sens froid les merveilles les plus » éclatantes; décrire le supplice » & la mort du Sauveur avec cette » indifférence qui laisse douter si » l'Auteur étoit un de ses disciples, » ou un simple témoin de ce qui se » passoit; ne montrer dans le cours » de l'histoire la plus extraordi- « naire & la plus intéressante que » l'on ait jamais écrite, aucun des » sentimens dont on ne peut se dé- » fendre en la lisant. On a dit qu'un » bon historien devoit oublier sa » patrie; mais on n'a pas encore » prétendu qu'il dût étouffer les » affections naturelles à l'homme. » Les Evangélistes sont les premiers » qui aient donné cet exemple qui » n'a été suivi par aucun écrivain. » Etoient-ce donc des hommes » d'une insensibilité stupide, ou la » grâce les avoit-elle élevés au des- » sus des sentimens de la Nature? »

Les témoins qui déposent en faveur de l'authenticité des livres qui forment le N. T. sont l'Eglise universelle, les Pères Apostoliques, les Hérétiques des premiers siècles & les Philosophes payens qui ont écrit contre la Religion Chrétienne.

« Une Société immense répan- » due dans toutes les contrées de

» l'Univers, respectable par les vertus & le savoir d'une multitude de ses membres qui l'ont illustrée dans tous les âges; une Société, dont la naissance, les progrès & les différentes révolutions nous sont connues par une suite continuelle de monumens incontestables; l'Eglise Chrétienne, nous présente un livre qu'elle dit avoir reçu des mains de ses fondateurs. Dans ce livre sont renfermés les titres & les règles de sa croyance, les maximes de sa morale, les cérémonies de son culte, les loix de sa discipline. Depuis que le nom de J. C. est connu dans le monde, ce livre est répandu partout. Il est traduit en toutes les langues, les Chrétiens le lisent, le méditent, le révèrent comme la parole de Dieu même. S'il s'élève entr'eux quelque dispute sur la foi, c'est à ce livre qu'on en appelle, c'est l'oracle que tous les partis consultent avec un égal respect: son autorité est si bien établie, qu'au lieu de la contester, les plus hardis novateurs tâchent de se la rendre favorable par des interprétations nouvelles & forcées. Tel est le témoignage solemnel que l'Eglise rend aux livres du N. T. Une possession si ancienne, si constante, si peu contredite forme au moins un préjugé qui ne pourroit être détruit que par des démonstrations évidentes; une prescription, qui ne pourroit être ébranlée que par des titres incontestables. Ce n'est point à nous qu'il faut demander la preuve de l'authenticité de nos écritures; notre possession seule nous tient lieu de titre. C'est à vous qui prétendez troubler cette possession, de nous faire voir ce qu'elle a de vicieux. C'est à vous de nous dire en quel temps & par qui ces livres ont été supposés; de nous expliquer comment les écrits d'un faussaire ont pu tout-à-coup inonder l'Eglise entière & prendre une place qui n'étoit dûe qu'à ceux des Apôtres; de nous montrer par quel art, par quel enchantement on a pu tromper la vigilance des Pasteurs, surprendre la religion des peuples, étouffer une multitude de voix prêtes à réclamer contre l'imposture. Tant que ces questions demeureront sans réponses, nous nous croirons en droit de supposer que les Chrétiens du second siècle, n'ont admis les livres du N. T. que sur le témoignage unanime de leurs pères, lesquels les tenoient immédiatement de la main des Apôtres & de leurs Disciples. Cette succession de doctrine est dans l'ordre naturel des choses; elle rend une raison satisfaisante de la foi des Chrétiens par rapport à leurs écritures, & l'on ne voit pas dans toute autre supposition, comment cette même foi pourroit avoir pris naissance, & s'être enracinée si profondément, dès le premier âge du Christianisme. »

M. Fréret (*Examen critique des*

Apologistes de la Religion Chrétienne, ouvrage qu'on lui attribue) soutient que les Pères Apostoliques n'ont pas connu nos quatre Evangiles, ou que du moins ils ne les ont pas distingués des Evangiles apocryphes. M. l'Abbé D. V. démontre le contraire en rapportant les citations des Evangiles & des autres livres du N. T. qui se trouvent répandues dans l'Epître attribuée à St Barnabé, & dans les écrits de St Clément de Rome, de St Ignace, de St Polycarpe, de St Justin, &c. Il discute la critique de M. Fréret & répond à toutes ses difficultés.

Il fait voir ensuite que les hérétiques des premiers siècles rendent hommage à l'authenticité du N. T. Les uns recevoient une grande partie des livres qui le composent: les autres les rejettoient presque tous, en convenant néanmoins qu'ils étoient l'ouvrage des Apôtres & des Disciples de J. C. Ces derniers entêtés de leurs systêmes qui ne pouvoient se concilier avec la doctrine de nos Livres saints, poussoient l'extravagance « jusqu'à se persuader » qu'ils étoient plus éclairés que les » Apôtres. C'étoit sans contredit le » dernier excès du fanatisme: mais » il falloit que l'authenticité des li» vres du N. T. fût bien établie, » puisque ces Hérétiques ne » croyoient pouvoir se soustraire à » leur autorité qu'en rejettant celle » des Apôtres mêmes. »

Enfin, les Philosophes payens, Celse, Porphyre & l'Empereur Julien n'ont jamais douté que l'Histoire de J. C. n'eût été composée par les Apôtres, témoins de ses actions. « L'authenticité du N. T. est » donc prouvée par les aveux & par » les objections mêmes des payens » qui ont entrepris de réfuter la Re» ligion Chrétienne: elle est prou» vée par la conduite & par la doc» trine des anciens hérétiques, dont » les uns recevoient nos écritures » & les autres ne refusoient de les » admettre, que parce qu'ils fai» soient profession de ne pas respec» ter les Apôtres qu'ils en croyoient » les Auteurs: elle est prouvée par » le témoignage des successeurs im» médiats des Apôtres, lesquels » ont cité la plûpart des livres du N. » T. comme faisant partie de l'Ecri» ture Sainte: enfin elle est prouvée » par la tradition ancienne, cons» tante & unanime de toutes les » Eglises Chrétiennes. Quelle chaî» ne! quelle multitude de témoins, » & quels témoins! des Chrétiens » engagés par le plus vif intérêt, » l'intérêt du salut éternel, à ne » pas souffrir qu'un imposteur se re» vêtir du nom & de l'autorité d'un » Apôtre de J. C.: des hérétiques » proscrits, excommuniés par l'E» glise, & qui en la quittant, em» portent avec eux les livres qu'ils » y ont trouvés; du reste altérant, » corrompant, défigurant sa doc» trine, sa morale & son culte, » n'ayant plus avec elle rien de com» mun que ces livres qui les con» damnent: des payens, des phi» losophes habiles, ennemis irré» conciliables du Christianisme,

» attentifs à profiter de tous leurs » avantages ; versés dans la lecture » de nos Livres saints, dont ils font » le sujet de leurs railleries, d'où » ils tirent les difficultés qu'ils nous » opposent ; placés à la source des » faits qui peuvent constater la frau» de & la supposition, & néan» moins rendant hommage à l'au» thenticité de nos écritures. Encore » une fois quels témoins ! est-il dans » toute l'antiquité un seul ouvrage » dont l'origine soit aussi bien at» testée ? »

La plupart des difficultés de M. Fréret sont fondées sur la comparaison qu'il s'efforce d'établir entre les Livres canoniques du N. T. & les Evangiles apocryphes répandus dans les premiers siècles de l'Eglise. M. l'Abbé D. V. détruit le parallèle injurieux à nos Livres saints, en montrant que ceux mêmes d'entre les Evangiles apocryphes qui ont été les plus accrédités, tels que l'Evangile selon les Hébreux, & l'Evangile selon les Egyptiens, n'ont jamais balancé dans l'esprit des fidèles l'autorité des Evangiles canoniques. Quant aux Evangiles forgés ou interpolés par les anciens héritiques, l'Auteur fait voir 1°. que chacun d'eux n'a eu d'autorité que dans le parti qui l'avoit enfanté ; que les livres d'une secte contredisoient ceux de toutes les autres sectes, & que tous rendoient témoignage aux livres canoniques d'où les faussaires avoient emprunté & le titre, & le plan, & la matière de leurs ouvrages. 2°. Que les livres supposés ou adoptés par les anciens hérétiques s'accordoient avec les vrais Evangiles sur le fait des miracles de J. C. L'assertion contraire de M. Fréret ne porte que sur un faux exposé du système des Docètes, secte de Gnostiques ainsi nommés parce qu'ils réduisoient à de simples apparences, les actions, les miracles, la mort & la résurrection de J. C. 3°. Que la supposition des livres apocryphes n'est pas une raison de croire que l'on ait pu supposer également les livres canoniques.

M. Fréret avoit pris occasion de cette multitude d'Evangiles & d'actes apocryphes supposés dans les premiers siècles, pour accuser la secte dominante, c'est-à-dire, les Catholiques de s'être permis les impostures les plus criminelles dans la vue d'accréditer le Christianisme. M. l'Abbé D. V. répond que la plupart de ces livres supposés sont l'ouvrage des Gnostiques. « Quoi» que les Gnostiques prétendissent » suivre la Doctrine de J. C., leurs » dogmes étoient trop visiblement » contraires à ceux des livres du N. » T. pour qu'ils en reconnussent » l'autorité. Les uns les rejettoient » comme des écrits d'hommes igno» rans & grossiers, qui n'avoient » pas saisi le vrai sens de la doctrine » de leur maître : les autres sou» tenoient que les Apôtres, pour s'ac» commoder aux préjugés des Juifs, » avoient déguisé dans leurs livres » les vérités enseignées par J. C. Ils » leur attribuoient ce qu'on disoit » de quelques anciens philosophes, » lesquels

» lesquels avoient une double doc-
» trine, l'une *exotérique* ou publi-
» que, l'autre *ésotérique* ou secrette
» & souvent toute contraire à la
» première. Mais il ne suffisoit pas
» aux Gnostiques d'avoir éludé l'au-
» torité des Evangiles. On pouvoit
» encore leur demander par quelle
» voie la véritable doctrine de J.
» C., l'enseignement *ésotérique* des
» Apôtres étoient parvenus jusqu'à
» eux ; & ce fut pour répondre à
» cette question, ou pour la pré-
» venir, qu'ils produisirent une mul-
» titude de fausses pièces décorées
» du nom de quelqu'un des Apô-
» tres, ou des Disciples du Sauveur.
» Telle est la véritable origine de
» presque tous les livres apocryphes
» qui ont eu cours dans les premiers
» siècles de l'Eglise. Ceci n'est pas
» une simple conjecture, c'est un
» fait prouvé par le témoignage una-
» nime des Pères, par la manière
» dont l'Eglise a condamné ces fauf-
» ses productions & par le caractère
» connu des anciens hérétiques. »
Il faut voir dans l'ouvrage même le détail & le développement de ces différentes preuves.

L'Auteur ne disconvient pas qu'il n'y ait eu des ouvrages supposés dans le sein de l'Eglise Catholique ; mais, ajoute-t-il, « loin que M.
» Fréret puisse tirer quelqu'avantage
» de ces impostures, nous soute-
» nons qu'elles établissent plutôt
» qu'elles ne détruisent l'authentici-
» té du N. T. En effet, nous obser-
» verons d'abord que les Auteurs
» des livres apocryphes se sont dé-
» guisés sous le nom des écrivains
» dont les Chrétiens étoient accou-
» tumés dès long-temps à respecter
» les ouvrages. Ils n'ont publié leurs
» faux Evangiles, leurs faux ac-
» tes, leurs fausses apocalypses,
» que pour contrefaire les quatre
» Evangiles, les actes des Apôtres
» & l'Apocalypse qu'ils voyoient
» entre les mains de tous les fidè-
» les..... Tous ces faussaires n'ont
» point un caractère original ; on
» voit qu'ils n'ont osé travailler
» que d'après des livres plus anciens ;
» aucun d'eux ne s'est fait un plan
» nouveau & distingué de ceux que
» présentent les différentes parties
» du N. T. Tout, jusqu'aux titres de
» leurs ouvrages, annonce des co-
» pistes, des plagiaires, de ser-
» viles imitateurs. Ce qu'ils ont
» de raisonnable se trouve dans
» nos livres ; ce qu'ils ajoutent
» d'eux mêmes est marqué au coin
» de l'erreur & de la superstition.
» Nous observerons en second lieu
» que les Auteurs & les partisans
» des livres apocryphes n'ont jamais
» prétendu que ces productions
» l'emportassent sur les Ecritures
» Canoniques. Que dis-je ! ils n'ont
» pas même entrepris de leur attri-
» buer une égale autorité. Forcés
» de rendre hommage à l'antiquité
» de nos Livres saints, ils n'aspi-
» roient qu'à donner à leurs fictions
» quelque ressemblance avec ces
» monumens révérés dans toute
» l'Eglise. Ils sentoient que leur
» crédit ne pouvoit être fondé que
» sur l'ignorance de ceux qui con-

» fondroient les uns avec les autres. » Enfin nous observerons qu'il y a » cette différence essentielle entre » les Livres canoniques & les Li- » vres apocryphes les plus inno- » cens, que jamais & nulle part on » n'a douté que les premiers fussent » l'ouvrage des Apôtres & la règle » souveraine de la foi, de la mora- » le & de la discipline, au lieu que » les autres n'ont eu qu'un succès » passager & borné à certaines sec- » tes, à certaines contrées, tandis » que par-tout ailleurs ils étoient » ou ignorés, ou méprisés ou pros- » crits. »

M. l'Abbé D. V. termine cette première partie de son ouvrage en montrant que les Livres du N. T. sont parvenus jusqu'à nous sans aucune altération considérable. La seconde partie est destinée à recueillir les conséquences qui découlent de l'authenticité des Livres saints. « On a fait un grand pas vers » le Christianisme, lorsqu'on s'est » convaincu de l'authenticité & de » l'intégrité des Livres du N. T. » Ces deux points une fois recon- » nus, nous franchissons l'espace » qui nous sépare des Apôtres; nous » nous trouvons au milieu d'eux; » nous les interrogeons, & nous en- » tendons de leur bouche le témoi- » gnage qu'ils ont rendu à leur mis- » sion & à celle de leur maître. Or, » la déposition des Apôtres, telle » que nous la lisons dans les écrits » du N. T., réunit les caractères de » vérité les plus frappans; &, com- » me on l'a dit au commencement » de cet ouvrage, la certitude des » faits évangéliques, & par consé- » quent la vérité du Christianisme » est une suite nécessaire de l'au- » thenticité de nos Livres saints.

» Une première conséquence à » laquelle nous ne croyons pas qu'un » homme judicieux puisse se refu- » ser, c'est que les miracles de J. C. » sont mieux attestés qu'aucun au- » tre fait d'une égale antiquité. » L'Auteur en prouve la justesse par des réflexions solides sur le nombre & les qualités des témoins, sur la nature des fait attestés & sur les circonstances de la déposition. D'abord les Ecrivains du N. T. sont au nombre de huit, tous contemporains, & la plupart témoins oculaires. Or, il n'est aucun fait de l'antiquité qui nous ait été transmis par un aussi grand nombre d'Auteurs contemporains; aucun Prince, aucun personnage célèbre, dont la vie ait été écrite par autant de témoins oculaires; aucune histoire enfin, qui soit mieux ou même aussi-bien attestée. Quant aux qualités de ces témoins, tout ce que l'on peut exiger d'un Historien se réduit à deux choses: qu'il n'ait pas écrit dans le dessein de tromper ses lecteurs, & qu'il n'ait pas été trompé lui-même. Or, il est certain que les Auteurs du N. T. n'ont pas été trompés; la nature des faits qu'ils attestent ne permet pas de le penser; & l'on ne peut raisonnablement soupçonner qu'ils aient formé le dessein d'en imposer. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner que étoit l'objet de cette im-

posture prétendue, quel en eût été le motif, & quel est le caractère moral de ceux que l'on suppose en avoir été les auteurs. « Si les Apô-
» tres n'ont publié que des impos-
» tures, il faut les regarder comme
» les plus scélérats de tous les hom-
» mes, puisqu'ils ont été méchans
» & imposteurs, sans motif, sans
» intérêt, ou plutôt contre tout in-
» térêt & présent & futur. Les Apô-
» tres, des scélérats, des imposteurs!..
» Quoi! des hommes dont les écrits
» n'ont besoin que d'être médités
» pour porter dans l'ame l'amour
» de l'Etre Suprême & la volonté
» d'accomplir ses préceptes ne se-
» roient que de vils imposteurs! Des
» hommes que l'on a persécutés
» avec le plus cruel acharnement;
» mais à qui l'on n'a jamais pu re-
» procher d'autre crime que de ne
» vouloir pas trahir leur conscien-
» ce, ne seroient que d'abominables
» scélérats! Ce sont des scélérats
» qui ont détrompé l'Univers des
» superstitions de l'idolâtrie! C'est
» une troupe de scélérats qui a cons-
» piré pour établir le règne de la
» vertu, qui a formé le projet d'é-
» clairer les hommes & de les ren-
» dre meilleurs, qui nous a laissé
» le code des mœurs & de la Reli-
» gion, qui a fait dans le monde
» entier ce que tous les Législateurs
» & tous les Philosophes de l'anti-
» quité n'avoient pu faire dans une
» seule ville! Certes, si la chose est
» ainsi, la vertu & la vérité doivent
» plus à ces imposteurs qu'aux ef-
» forts de tout ce qu'il y a jamais eu
» d'hommes vertueux. » Enfin, les Apôtres sont morts pour attester des faits : donc ils les croyoient véritables. Quiconque ose nier cette conséquence ne connoît pas la nature de l'homme & ne se connoît pas lui-même.

La vérité des faits évangéliques étoit reconnue avant la publication des Livres du N. T : deuxième conséquence de l'authenticité de ces livres, & nouvelle preuve des miracles de J. C. « Lorsque les Auteurs
» du N. T. publièrent leurs écrits,
» la Palestine, la Syrie, la Grèce,
» l'Asie Mineure étoient déjà rem-
» plies de Chrétiens. Les Actes des
» Apôtres & les Epîtres de St Paul
» ne nous permettent pas d'en dou-
» ter..... Indépendamment de ces
» preuves de fait, il est certain que
» les Livres du N. T. sont posté-
» rieurs à l'établissement des pre-
» mières Eglises. Les Apôtres ont
» enseigné de vive voix, avant que
» de rédiger par écrit la doctrine &
» l'histoire de leur Maître. Ce n'est
» point par l'autorité de leurs ou-
» vrages que les premiers fidèles
» ont été persuadés; mais ces ou-
» vrages ont été reçus & respectés
» des premiers fidèles par une suite
» de la confiance & du respect que
» les Apôtres s'étoient attirés....
» En un mot, il y avoit des Chré-
» tiens avant la publication des Li-
» vres du N. T.; ces Chrétiens fai-
» soient profession de croire les mi-
» racles de J. C : donc la foi & la
» persuasion des miracles de J. C. a
» précédé la publication des Livres

» du N. T. Ainsi nous avons une » histoire de J. C. & de ses mira- » cles, non-seulement écrite par » huit Auteurs contemporains ; » mais encore certifiée par une » multitude de Juifs & de Gentils » placés à la source des événemens. » Tout ce qu'il y avoit de Chré- » tiens à Jérusalem, dans les villes » & dans les Provinces circonvoi- » sines, se réunit aux Apôtres » pour attester les miracles de J. C. » Les Auteurs du N. T. ne sont pas » des témoins isolés ; leur déposi- » tion passe à la postérité, soute- » nue & fortifiée par un nombre » infini de dépositions parallèles. » Ces dépositions ne sont pas écri- » tes, il est vrai ; mais les témoins » nous sont connus, & nous sçavons » ce qu'ils répondroient s'il étoit » possible de les interroger. Cha- » cun des premiers fidèles pouvoit » composer un Evangile tout sem- » blable à ceux de St Mathieu, de » St Marc, de St Luc & de St Jean. » Que dis-je ? ces quatre Evangiles » ne sont-ils pas l'ouvrage de tous » les premiers fidèles ? Tous n'y » ont-ils pas reconnu leur foi ? Tous » ne les ont-ils pas signés en quel- » que sorte en les adoptant ?

Les miracles de J. C. sont prou- vés par ceux des Apôtres, & ceux des Apôtres par la foi des premiers Chrétiens : troisième conséquence de l'authenticité du N. T. « Les » Apôtres ne se sont pas donnés » pour de simples témoins des mi- » racles de J. C. Ils ont prétendu » confirmer leur témoignage par » les miracles qu'ils faisoient eux- » mêmes : miracles sensibles, pu- » blics, évidens, dont l'histoire se » voit dans le livre des Actes & » dans les Epîtres du N. T. . . . . » Ces faits sont trop éclatans & trop » multipliés pour que l'on puisse y » soupçonner de la fraude & de l'im- » posture. Ils ont été publiés de » vive voix & par écrit, dans le » temps & sur les lieux où les » choses avoient dû se passer, par » ceux qui s'en prétendoient les Au- » teurs ; à la vue d'une multitude » de surveillans & d'ennemis, qu'on » défioit de les contester. La nou- » velle religion s'établit à la faveur » de ces prodiges ; de nombreuses » Eglises se forment en même- » temps à Jérusalem, à Samarie, » à Césarée de Palestine, à Lydda, » à Sarone, à Antioche, par tout » où les Apôtres font connoître le » nom de J. C. Bientôt après, les » villes les plus célèbres, Rome, » Ephèse, Corynthe, Tessaloni- » que, &c, voyent naître au mi- » lieu d'elles un peuple de Chré- » tiens. Or, l'établissement de ces » Eglises est une suite naturelle, » une preuve évidente de la vérité » de toute cette histoire ; car il est » certain, d'une part, que ces Egli- » ses n'ont pu se former, que parce » qu'un grand nombre de Juifs & » de Gentils ont ajouté foi aux mi- » racles publiés par les Apôtres ; & » d'un autre côté, il n'est pas moins » constant, que la foi & la per- » suasion des premiers Chrétiens » démontre invinciblement la vé-

» rité de ces miracles. ... Pour élu-
» der la force de ces preuves, les
» incrédules doivent supposer, ou
» qu'il n'y a jamais eu d'Eglises fon-
» dées par les Apôtres; ou que les
» Chrétiens qui composoient ces
» premières Eglises, ne croyoient
» pas que les Apôtres eussent fait
» les miracles rapportés dans le li-
» vre des Actes; ou que ces mira-
» cles ont été crus, quoiqu'ils n'eus-
» sent jamais existé. » Or, ces trois suppositions sont également insoutenables.

Les Juifs contemporains de J. C. & des Apôtres ont été contraints de reconnoître la vérité de leurs miracles : quatrième conséquence de l'authenticité du N. T. « Les mira-
» cles sur lesquels J. C. & ses Apô-
» tres établissoient leur mission,
» étoient de nature à pouvoir être
» aisément réfutés, si la vérité n'en
» eût pas été incontestable. L'exa-
» men le plus superficiel, la plus
» légère information suffisoit pour
» détruire une religion nouvelle
» qui n'auroit eu pour fondement
» que des faits manifestement sup-
» posés & démentis par la voix pu-
» blique. » Mais au lieu de combattre juridiquement la déposition des Apôtres, les Juifs n'ont employé contre eux que les calomnies, la violence, la persécution. Jamais ils ne sont parvenus à démontrer la fausseté des miracles de J. C.; ils n'ont pas même entrepris de les réfuter, ils ne les ont pas contestés, ils en sont même expressément convenus. C'est ce qui paroît évidemment par la conduite qu'ils ont tenue à l'égard de J. C. & des Apôtres, & par les aveux des écrivains les plus sçavans & les plus accrédités de cette Nation. « Avant de
» prononcer entre les Juifs & les
» Apôtres, vous voudriez au moins
» savoir ce que les premiers allé-
» guoient pour leur défense. Eh
» bien! lisez les livres composés
» contre les Apôtres par les Juifs de
» ces temps-là. On n'en connoît
» point, me dites-vous, il n'y en
» a jamais eu. Eh! pourquoi les
» Juifs n'ont-ils donc rien écrit pour
» réfuter la déposition des Apôtres?
» Pourquoi au lieu de ces accusa-
» tions vagues de blasphême, d'im-
» piété, de sédition, ne nous ont-
» ils pas laissé une histoire authen-
» tique des informations faites con-
» tre les Apôtres? Pourquoi les
» Chrétiens sont-ils les seuls qui
» nous instruisent de la naissance &
» des progrès de leur religion? Les
» Juifs ne devoient-ils pas démen-
» tir hautement & publiquement à
» la face de tout l'Univers, les ca-
» lomnies atroces dont on char-
» geoit leurs Prêtres, leurs Doc-
» teurs, leurs Magistrats, le corps
» entier de la Nation? Pourquoi
» n'employer que les ressources de
» l'erreur, la violence, la persé-
» cution, les prisons, les supplices,
» la calomnie, lorsqu'on peut ac-
» cabler ses ennemis en les convain-
» quant d'imposture? Vous vou-
» driez entendre les Juifs; ils ne
» disent rien, mais leur silence les
» trahit & les condamne. » M.

l'Abbé D. V. ne se dissimule pas que l'incrédulité des Juifs forme une objection spécieuse contre la vérité des miracles de J. C. & des Apôtres. Il y répond en montrant 1°. que la conversion des premiers Chrétiens a beaucoup plus de force pour établir la vérité des miracles de J. C. que l'incrédulité des Juifs pour la détruire. 2°. Que les Juifs incrédules ont admis les miracles de J. C. en même temps qu'ils refusoient de le reconnoître pour le Messie. 3°. Que l'incrédulité des Juifs est une suite naturelle de leurs dispositions connues à l'égard de J. C. Ce seroit affoiblir cette réponse que de la présenter par extrait.

Enfin la cinquième & dernière conséquence de l'authenticité du N. T. c'est que J. C. a prouvé sa mission par des prédictions consignées dans un livre antérieur à la plupart des événemens prédits. Ces prédictions du Sauveur ont pour objet 1°. les principales circonstances de sa passion, sa mort & sa résurrection. 2°. L'établissement & les progrès de sa Religion. 3°. La perpétuité de son Eglise. 4°. La destruction de Jérusalem & de son Temple. Les Evangiles sont postérieurs à la mort de J. C.; mais il n'en est pas moins constant que J. C. avoit prédit le genre de son supplice & sa résurrection. La manière dont cette prédiction est rapportée dans les Evangiles ne permet pas de soupçonner que les Apôtres l'aient supposée après l'événement. Les Prêtres & les Pharisiens en attestent eux-mêmes la réalité, par les mesures qu'ils prennent contre son exécution en faisant garder le sépulcre où l'on avoit déposé le corps de J. C. « Il est donc certain que J. C. a » prédit le temps, le lieu, les cir» constances, le genre de sa mort. » Je n'examine pas si toutes ces cho» ses pouvoient être prévues natu» rellement; mais je demande ce » qu'il faut penser d'un homme qui » s'engage volontairement dans une » carrière pénible, dont il sçait que » le terme sera une mort infâme & » cruelle; qui, pendant trois an» nées d'une vie laborieuse & semée » de contradictions, n'envisage, » pour prix de ses travaux que des » supplices & une croix; qui, loin » de craindre que la mort n'inter» rompe l'exécution & ne décon» certe le plan de son entreprise, en » fait dépendre tout le succès..... » qui, rempli de cette confiance, » se livre de lui-même à ses enne» mis, lorsque son heure est venue; » qui confond ses accusateurs & ses » juges, tantôt par la sagesse de ses » réponses, tantôt par un silence » héroïque; qui, en proie à l'igno» minie & à toutes les horreurs de » la mort, ne perd point de vue le » dessein de sauver le monde par » l'établissement de sa religion; qui » expire en priant pour ses bour» reaux, & en promettant l'entrée » du Ciel au compagnon de son » supplice. » J. C. a prédit qu'il ressusciteroit le troisième jour après sa mort. « S'il est persuadé qu'il res» suscitera, sa mission est certaine;

» une telle confiance ne pouvant » être fondée que sur le sentiment » du pouvoir surnaturel qui résidoit » en sa personne. Mais s'il n'est pas » assuré de sa résurrection, com- » ment ose-t-il l'annoncer à ses Dis- » ciples & à toute la Nation Juive » comme la dernière preuve de sa » divinité? Ne voit-il pas que cette » prédiction insensée est seule ca- » pable de désiller les yeux de ceux » qu'il a trompés, de justifier la » haine de ses ennemis, de renver- » ser en un instant l'ouvrage de » toute sa vie? Peut-il espérer que » ses Apôtres, désabusés par l'er- » reur de cette promesse, entre- » prendront de perpétuer & de sou- » tenir l'imposture après sa mort? » Et d'où sçait-il que son corps, dé- » taché de la croix, sera remis à » Nicodème & à Joseph d'Arima- » thie; que ses Disciples viendront » à bout de l'enlever & de persua- » der au Public la fable de sa résur- » rection? » J. C. a prédit que son Eglise subsisteroit jusqu'à la fin des siècles. « Quel est donc cet homme » qui prétend embrasser tous les » siècles dans la durée de sa reli- » gion? D'une part il remonte jus- » qu'à la première origine des cho- » ses par une succession non inter- » rompue de Prophêtes qui l'ont » annoncé, de Justes qui l'ont at- » tendu, de grands Hommes qui » l'ont figuré, & dont la vie étoit » une histoire anticipée de la sien- » ne. Il trouve le titre de sa mission » dans les promesses faites au pre- » mier des humains. De l'autre, il » ne donne à la durée de son Eglise » d'autres bornes que celles de la » durée du monde..... Les Ro- » mains, dans les beaux jours d'Au- » guste, ont pu se flatter que leur » Empire ne finiroit point (*Impe- » rium sine fine dedi.*) Ils ont pu » croire qu'il n'y avoit aucune force » capable de secouer & de briser le » joug sous lequel ils tenoient tous » les peuples écrasés. J. C. assure à » son Eglise la conquête de l'Uni- » vers & une éternelle durée, lors- » qu'il n'est encore suivi que d'un » petit nombre de pêcheurs. Les » superbes espérances des Romains » ont été trompées; mais la pré- » diction de J. C. n'a pas encore été » démentie. Son Eglise, qui a vu » tout changer autour d'elle, résiste » seule aux outrages du temps, & » subsiste encore dans tout son éclat » depuis près de dix-huit siècles.... » Rome succombe, le Capitole est » détruit: mais l'Eglise n'est point » ébranlée par leur chûte; elle con- » serve ce que les Césars n'avoient » pu défendre; elle s'enrichit de » leurs pertes; les Barbares sem- » blent ne vaincre que pour elle; » ils abaissent devant ses Pontifes » leurs têtes chargées de lauriers. » L'injuste domination des Ro- » mains expire; un Empire plus » doux & fondé sous de meilleurs » auspices réunit tous les peuples » de l'Europe. Rome, vaincue par » les armes, régnera désormais par » la Religion.

» La conclusion de cet ouvrage, » c'est que la Religion Chrétienne

» est suffisamment prouvée par l'autorité des Livres du N. T.; car, » après avoir démontré que ces Livres ont été composés par les » Apôtres & les Disciples de J. C., » on a fait voir que la vérité des » faits qu'ils renferment est une » conséquence nécessaire de leur » authenticité. »

MÉMOIRE sur Vénus, auquel l'Académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres a adjugé le Prix de la St Martin, 1775. Par M. Larcher, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon. A Paris; chez Valade, Libraire, rue St Jacques, vis-à-vis la rue des Mathurins, 1775; avec approbation & priv. du Roi. 1 vol. *in*-12. de 356 pages.

L'ACADÉMIE a proposé pour sujet du Prix: *Quels furent les noms & les attributs divers de Vénus chez les différens Peuples de la Grèce & de l'Italie; quelles furent l'origine & les raisons de ces attributs; quel a été son culte; quels ont été les statues, les temples, les tableaux célèbres de cette Divinité & les Artistes qui se sont illustrés par ces ouvrages?* Parmi les différentes pièces qui ont concouru, le Mémoire que nous annonçons, dans lequel M. Larcher paroît avoir épuisé tout ce que l'antiquité nous a conservé, a été jugé le plus digne du prix. M. Larcher a lu tous les Auteurs anciens Grecs & Latins, a rassemblé, avec le plus grand soin, tout ce qui pouvoit répandre du jour sur son sujet, a examiné ce qui concerne les différentes Vénus, ses noms & surnoms, ses temples, ses autels, ses statues: il a traité de son culte, des sacrifices & des fêtes instituées en son honneur, des animaux, des plantes & des autres choses qui lui étoient consacrées; il a terminé son Mémoire en indiquant ses enfans, les Dieux qui se plaisoient en sa compagnie, &c. Enfin il y a joint plusieurs Index alphabétiques: dans le premier il donne les noms, les surnoms & les principales épithètes de Vénus, avec le renvoi à l'endroit de son ouvrage où il en développe l'explication. Un second Index, dressé de même, présente la liste des temples & des autels de la Déesse; un troisième, ses statues; un quatrième, ses tableaux; un cinquième, les Artistes statuaires ou Peintres qui en sont les auteurs. Il y a ajouté deux Tables, l'une des Auteurs & des Editions dont il s'est servi, l'autre, des Auteurs corrigés & expliqués.

« Ce sujet, dit-il, frappe agréablement l'imagination. Les fleurs » semblent éclore sous les pas de la » Déesse, & une mythologie enchanteresse offre mille tableaux » riants. A la faveur d'un choix » heureux, en proscrivant avec » soin

» soin l'érudition, & en ne repré-
» sentant que des surfaces légères;
» on feroit sans doute un morceau
» piquant, agréable & pittoresque;
» mais ce ne feroit pas remplir les
» vues de l'Académie. Si on ne ras-
» semble pas en effet tous les traits
» épars dans une multitude d'Au-
» teurs, cet ouvrage sera tronqué,
» imparfait; & sans les autorités sur
» lesquelles ces faits sont appuyés,
» il sera dénué du genre de preuves
» qui en est la base. » Cette métho-de ne peut répandre que de la sécheresse, mais elle est nécessaire; cependant M. Larcher, en s'y conformant, n'a pas négligé l'agréable.

Les Grecs empruntèrent leur Vénus des Orientaux. Ceux-ci avoient plusieurs systêmes de philosophie. Les uns vouloient que l'air fût le principe de tout, d'autres prétendoient que c'étoit le feu, & d'autres l'eau; & comme ils représentoient sous l'emblême de Vénus la force vivifiante de la nature, cette Déesse est tantôt l'air, tantôt l'eau & tantôt une semence ignée. Ces différens systêmes ont produit plusieurs Vénus qui au fond sont la même, la cause universelle répandue dans toute la Nature. Ce qui n'étoit d'abord qu'un emblême, qu'un type, devint un être réel à qui l'on donna différens noms. Les Assyriens nommèrent cette Vénus Mylitta, c'est-à-dire, *Genitrix*. Ceux qui regardèrent le feu comme le principe générateur, lui donnèrent pour père Cœlus ou Uranus. Ceux qui adoptèrent l'eau pour premier principe la firent naître dans la mer. Delà chez les Anciens différentes Vénus qui se réduisent à quatre. La première étoit sortie de l'eau, suivant Cicéron. Elle porte le nom de Vénus Uranie ou céleste. Elle unit, dès l'origine du monde, les deux sexes, & perpétua ainsi la race humaine. Elle exerçoit un empire souverain sur les Parques. Elle étoit vierge & présidoit aux chastes amours. Son culte avoit passé des Assyriens chez les Grecs & chez les Phéniciens. A Babylone elle étoit honorée par des prostitutions infâmes, dont on trouve des traces dans l'Isle de Chypre & en Phénicie. Elle portoit dans ce dernier pays le nom d'*Aphaca*, mot oriental qui signifie *le baiser.* A Babylone on l'appeloit aussi *Molis*, que l'on croit être le même que *Melitta* ou *Genitrix*. En Syrie on la nommoit encore *Atergatis*, *Derceto*, *Astarté*, &c. On lui donnoit Adonis pour époux. On célébroit, en l'honneur de celui-ci, des fêtes sur lesquelles l'Auteur entre dans quelques détails. Il suit ainsi le culte de cette Déesse dans les différens pays de l'Asie où il étoit établi. Les Egyptiens représentoient Mars & Vénus par deux éperviers ou par deux corneilles. Chypre, Paphos sont devenus célèbres par le culte de cette Déesse. On peut consulter dans l'ouvrage même ce que l'Auteur dit, soit de ses attributs & de ses surnoms, soit de ses statues & de ses temples.

Jusqu'ici il n'a été question que

de la Vénus céleste des Orientaux dont le culte avoit passé dans la Grèce ; il s'agit maintenant de la Vénus des Grecs, c'est-à-dire que M. Larcher indique tous les lieux où son culte étoit établi, soit en Grèce, soit chez les Romains, tous ses attributs, ses temples, ses statues, ses fêtes, &c. Il commence par l'Isle de Cythère, où cette Déesse avoit un temple très-respecté & le plus ancien qu'elle ait eu en Grèce. Elle y étoit représentée armée. On la nommoit *Cythérée*. Les Grecs, plus sages que les Orientaux, avoient conservé dans toute sa pureté le culte de Vénus Uranie, & avoient imaginé une autre Vénus qui présidoit aux amours peu chastes ; & même en cela ils furent plus réservés que les Asiatiques, & ne se livrèrent pas à une prostitution aussi effrénée que ces peuples. Cette dernière Vénus étoit nommée *Pandemos* (qui appartient à tout le peuple.) Ce fut Thésée qui introduisit son culte à Athènes. M. l'Abbé Gédoyn, dans sa traduction de Pausanias, traduit ce mot *Pandemos* par *vulgaire ;* mais ce terme ne rend point l'expression Grecque & ne fait pas sentir la raison qui l'avoit fait employer. Cette Vénus Pandemos qui présidoit à la prostitution publique étoit représentée assise sur un bouc à Elis ; cette statue étoit de bronze ainsi que le bouc ; c'étoit l'ouvrage de Scopas. Elle fut encore appelée *Epitragia*. On lui célébroit des fêtes à Athènes ; elle avoit une statue à Thèbes. Si l'on orna Vénus Uranie des vertus des femmes honnêtes, on distingua *Pandemos* par les vices des courtisanes. C'est pour cette raison qu'on la surnomma *Etæra ;* elle avoit à Athènes un Temple sous ce nom. M. Larcher indique tous les autres noms de la même espèce & les autres lieux où elle étoit adorée.

Lorsque les Grecs font aborder Vénus en Cypre, ils ne veulent parler que de l'introduction de son culte en cette Isle. Mais quand ils disent qu'elle fut engendrée de l'écume qui sortit du corps de Cœlus & qui tomba dans la mer : il y a lieu de croire que leurs Philosophes entendoient, sous cette allégorie, la manière dont se produisent tous les êtres ; qu'ils désignoient par-là le feu & l'eau, qui sont les deux principes de la vie. La théologie des Anciens renferme, sous des allégories ingénieuses, le débrouillement du chaos & la formation de l'Univers. Les yeux du vulgaire ne pouvoient percer ce voile. C'est relativement à cette idée que l'on a représenté Vénus tenant un flambeau, qu'elle a été surnommée *Aphrodite*, & que les Artistes l'ont représentée sortant de la mer : tel est un tableau d'Apelle, que l'on distingue parmi une foule d'autres, dont quelques-uns sont indiqués par M. Larcher. Il parle aussi des Temples de cette Déesse, considérée comme sortant de la mer. En conséquence Vénus présidoit aux ports, & elle fut adorée sous les noms de *Limnesia*, d'*Acræa*, d'*Euplœa*,

c'est-à-dire, de l'heureuse navigation. Praxitèle fit deux Vénus, l'une vêtue & l'autre nue; elles étoient du même prix. Il en laissa le choix aux habitans de Cos qui donnèrent par pudeur la préférence à la première. La seconde fut vendue aux Cnidiens. C'étoit le plus bel ouvrage qu'il y eût dans le monde entier; on venoit de toutes parts à Cnides pour le voir. Nicomède, Roi de Bithynie, offrit de payer les dettes de cette ville, qui étoient immenses, à condition qu'on lui céderoit cette Vénus. Les Cnidiens le refusèrent. Le même Praxitèle avoit fait une autre statue de Vénus en bronze qui passoit pour être aussi belle que celle de marbre; elle avoit été placée dans le Temple de la Félicité à Rome. Nous ne transcrirons point ici la longue liste d'épithètes & de surnoms donnés à cette Déesse, ni le catalogue des Temples qu'elle avoit dans la Grèce, dans la Sicile; on peut voir tous ces détails dans l'ouvrage même.

Le culte de cette Déesse passa de la Grèce chez les Romains. Cicéron dit qu'elle fut nommée *Vénus* par les Latins, *quia venit ad omnia*. Cette Déesse avoit des Temples dans tous les quartiers de Rome, & elle y portoit différens noms. Un des principaux est celui de Vénus Erycine, ainsi nommée, suivant Théocrite, d'Eryx qu'elle eut de Boiotus, Roi de Sicile. On lit dans la XV[e] Idylle de Théocrite, vers 101, τῶ βοιωτῶ; mais M. Larcher croit qu'il faut lire τω βυτω. On sçait qu'Eryx étoit fils de Buthès. M. Larcher pense qu'elle fut plutôt ainsi nommée du Mont Eryx en Sicile, où elle avoit un Temple célèbre & où elle étoit principalement adorée. Il donne la description des richesses de ce Temple d'après Diodore. Le Dictateur Quint. Fabius-Maximus, l'an 535 de Rome, fit construire dans le Capitole un Temple à cette Vénus Erycine; c'est ce qui la fit surnommer *Capitolina*. Elle en eut encore un autre au-delà de la porte Colline. Parmi les différens noms donnés à Vénus, un des plus singuliers est celui de *Libitine* qui convient particulièrement à Proserpine. Denys d'Halicarnasse est le premier qui nous en ait instruit. On vendoit, suivant Plutarque, dans le Temple de Vénus Libitine tout ce concernoit les funérailles. M. Larcher pense que Plutarque & Denys d'Halicarnasse se sont trompés & ont confondu *Libitine* avec *Libentine* qui étoit une Vénus. Il y avoit à Delphes une petite statue de Vénus *Epitymbia*, auprès de laquelle on appeloit les morts aux libations. Plutarque ignoroit la cause de ce surnom: « Trompé ensuite, dit » M. Larcher, par le mot *Libitina* » qu'il confondoit & qu'il étoit si » aisé de confondre avec *Libentina*, » il crut entrevoir un rapport en- » tre *Libitina* & Vénus *Epitymbia*, » rapport nul & fondé seulement » sur une méprise. » Ce sentiment de M. Larcher auroit besoin d'un plus grand éclaircissement. Vénus présidoit aussi aux jardins, c'est

pourquoi elle étoit surnommée *Frutis*; elle présidoit aux semailles, & étoit surnommée *Dea seia*; aux moissons & à la conservation des bleds, & portoit les noms de *Segetia* & de *Tutilina*.

Après avoir rapporté toutes les différentes Vénus dont il est fait mention dans les Anciens, M. Larcher parle du culte que l'on rendoit à cette Déesse. Il est naturel de penser que les Grecs, qui ont pris leurs Vénus chez les Orientaux, ont également pris son culte dans le même pays. L'Auteur indique les animaux qu'on lui offroit & les fêtes qu'on célébroit en son honneur en différens endroits.

Il termine son ouvrage en indiquant quels sont les enfans nés de cette Déesse; mais tous ces enfans ne sont que des emblêmes de la production des êtres. La matière étoit éternelle selon les Anciens, & la naissance, suivant leur systême, étoit non le passage du non-être à l'être, mais le passage de l'*adès*, c'est-à-dire d'un état invisible & nullement soumis aux sens, à un état visible & sensible. Les corps sont produits par le mélange de principes contraires; tant que l'équilibre subsiste, le corps demeure sous la même forme; mais cet équilibre une fois détruit, ce corps se décompose d'une manière ou d'une autre selon le principe qui prend le dessus. D'après ces idées il est aisé d'expliquer les amours de Mars & de Vénus, & la naissance d'Harmonie.

M. Larcher finit tout ce qu'il avoit à dire de Vénus par la description du ceste ou de cette ceinture merveilleuse qui enchante, persuade & séduit les cœurs des sages.

On voit par ce Mémoire, rempli d'érudition, que Vénus n'étoit qu'une allégorie, inventée par les Philosophes de l'Asie pour désigner le principe vivifiant. Le vulgaire, qui ne pouvoit percer ce voile, en fit une Déesse qui devint l'objet de sa vénération. Son culte devoit être pur dans l'origine; mais il se dégrada insensiblement, & cette Vénus céleste devint une prostituée. Les Grecs, en prenant des Orientaux cette Divinité, la regardèrent d'abord comme une Divinité chaste: mais ensuite ils la multiplièrent. On peut les réduire toutes à deux classes: l'une qui appartient à cette première Vénus chaste ou céleste, l'autre à la Vénus libertine.



HISTOIRE de l'Astronomie ancienne depuis son origine jusqu'à l'établissement de l'École d'Alexandrie : par M. Bailly, Garde des Tableaux du Roi, de l'Académie royale des Sciences & de l'Institut de Bologne.

Magni animi res fuit naturæ latebras dimovere, nec contentum exteriori ejus conspectu introspicere, & in Deorum secreta descendere.

Seneca. Quæst. nat. lib. VI, c. 5.

A Paris, chez les Frères Debure, quai des Augustins, près la rue Pavée, 1775; *in*-4°. de 516 pages.

Personne n'ignore combien l'Histoire des Sciences est curieuse, & combien même elle est importante à leurs progrès. Cependant nous n'avons point celle de l'Astronomie, cette science si vaste & si ancienne; car l'histoire de *Weidler*, écrite en latin, est moins l'histoire de l'Astronomie que celle des Astronomes; en conséquence M. Bailly a entrepris de suppléer à ce qui nous manquoit à cet égard.

Son ouvrage est divisé en neuf Livres qui sont précédés d'un Discours préliminaire sur l'objet de l'Astronomie, la nature de ses progrès & de son utilité. Ce Discours traite en outre de la nature des observations, de leurs résultats, enfin de la théorie, afin de faire connoître plus généralement les différentes parties qui concourent à la connoissance des astres.

Dans le premier Livre, M. Bailly parle des Inventeurs de l'Astronomie & de son origine. Il prétend faire voir que cette science a été cultivée plus de 1500 ans avant le Déluge, & qu'elle a aujourd'hui plus de 7000 ans d'antiquité; enfin, qu'on la trouve presque dans le berceau du monde.

Selon M. Bailly, les premiers Astronomes connus sont Uranus & Atlas, ils sont des personnages réels, &, pour trouver l'âge où ils ont vécu, il va le chercher dans la chronologie Égyptienne, & croit qu'Atlas cultivoit l'Astronomie 3890 ans avant J. C.

Dans la discussion où M. Bailly a été forcé d'entrer ici sur les Egyptiens & les Grecs, il regarde les Chaldéens comme un peuple à part, ainsi que les Perses, les Indiens & les Chinois; parce que la théogonie des Atlantes ne se trouve point chez ces peuples. Cependant il essaye d'établir des synchronismes chez tous ces anciens peuples, & croit appercevoir l'intervalle de la création au Déluge exprimé d'une manière assez uniforme. La durée

du monde, depuis cette époque jusqu'à notre Ere, s'y retrouve également. M. Bailly se propose d'établir entre autres ce dernier synchronisme, par l'examen des calculs chronologiques des Egyptiens, des Chaldéens, Perses, Indiens, Chinois & Tartares. Ces différens peuples ne s'élèvent pas plus haut les uns que les autres. Leur antiquité en général ne remonte pas au delà de 3000 ans avant J. C., époque remarquable en ce qu'elle est à-peu-près la même pour tous. M. Bailly auroit sans doute bien de la peine à constater l'authenticité des monumens Tartares dont il parle. Il croit pouvoir faire observer, d'après ses recherches, que cette époque est plutôt une renaissance de l'Astronomie que le point réel d'où il faille dater son origine. Il pense que cette science a été cultivée très-long-temps avant cette époque, & ensuite oubliée ou perdue à quelques faits ou à quelques découvertes près, qui ayant été déposées dans certains monumens, ont été tirées de l'oubli bien des siècles après. Cette conjecture paroîtra sans doute un peu hasardée.

Dans le IIe Livre, M. Bailly nous donne le développement des premières découvertes astronomiques & la manière successive dont elles se sont faites. Marchant à pas très-lents dans cette science, les hommes n'y ont pas fait de grands progrès pendant près de 3000 ans. Les moyens manquoient, & une grande partie de ces découvertes ne pouvoient être déduites de l'analogie. Cependant on voit une certaine marche dans la plus grande partie des premières découvertes. M. Bailly regarde entre autres celle de la sphéricité du ciel, celle du mouvement du soleil, comme deux grands pas qu'on fit alors dans l'Astronomie. Celle du gnomon, qui vint après, lui paroît également une des plus belles des premiers temps, & le fruit de l'étude d'un homme de génie. Mais M. Bailly pense que la longueur de l'année solaire avoit déjà été remarquée, lorsqu'on pensa à se servir du gnomon : c'est l'avis de M. Goguet. M. Bailly fait voir combien il en a coûté de peines & de travaux pour déterminer la longueur de l'année solaire. Il développe cette idée que M. Goguet avoit déjà eue, mais dont il n'avoit pas assez senti toute la fécondité.

Dans ce livre, on suit pas à pas l'esprit humain dans les découvertes des principaux cercles de la sphère, des mouvemens de la lune, du soleil, des planètes, des éclipses du soleil & de la lune, &c. On le suit pareillement dans la division du zodiaque en 27 ou 28 parties relativement au mouvement de la lune qui a dû donner la 1re. division du zodiaque, telle qu'on la retrouve encore chez les Indiens & les Chinois ; & dans la découverte du mouvement de Vénus & de ☿ autour du soleil que nous devons aux Egyptiens.

Le IIIe Livre traite de l'Astronomie antediluvienne. M. Bailly entend par l'Astronomie antediluvienne la plus ancienne dont nous ayons connoissance, quoique les faits ou l'histoire n'en établissent pas l'époque d'une manière précise. L'histoire de l'ancienne Astronomie, selon M. Bailly, n'offre que les débris des découvertes d'un peuple antérieur aux peuples connus les plus anciens.

Cette Astronomie se reconnoît, dit-il, par la connoissance des sept planètes qui ont imposé leur nom aux sept jours de la semaine; par la détermination de la longueur de l'année solaire, & par la division en 12 mois de 30 jours chacun; par les périodes qu'on connoissoit dès-lors très-exactement; la division du zodiaque déjà très-connue & qui supposoit le mouvement du soleil déjà très-connu. Mais M. Bailly croit pouvoir tirer la plus grande preuve de cette ancienne Astronomie de la précession des équinoxes.

Les Indiens disent qu'il y a au Ciel deux étoiles diamétralement opposées qui parcourent le zodiaque en 144 ans. Ces étoiles paroissent être, dit M. Bailly, l'œil du Taureau & le cœur du Scorpion. Il croit appercevoir dans cette tradition quelque analogie avec celle des Perses qui disent qu'il y a 4 étoiles qui étoient placées primitivement aux 4 points cardinaux. Mais que veulent dire ces 144 ans attribués à leur révolution? Les Indiens connoissent cette révolution & l'établissent de 24-000 ans. Les Tartares ont une période de 180 ans; or 144 fois 180 ans font 25920 ans. C'est la durée de la révolution des étoiles, telle que nous la connoissons aujourd'hui, qui suppose le mouvement des étoiles d'un degré en 72 ans. Les 4 étoiles des Perses avec les 2 des Indiens rapprochées d'une période des Tartares, qui, avant l'Ere Chrétienne, n'avoient aucune idée de l'Astronomie, ne sont que de véritables conjectures. Ces ressemblances & ces rapports sont un peu hasardés. Les Indiens, selon M. B, ont conservé cette tradition qu'il voit fort ancienne à tous égards. Cette connoissance du mouvement des fixes & la tradition qui nous a été transmise par les Indiens, dit-il, nous indique qu'ils ont succédé à un peuple aussi avancé que nous sur ce point important de l'Astronomie.

M. Bailly ne s'en tient pas là. Il prétend que la mesure de la terre a été exécutée dans ces temps si reculés. Aristote dit que de son temps les Mathématiciens estimoient le degré de quatre stades, & la circonférence de 400000. Or, par une évaluation du stade que M. Bailly croit exacte, & qui lui est particulière, il trouve le degré de 57066 toises, à 6 toises près de nos mesures actuelles.

M. Bailly remarque que cette mesure ne peut être l'ouvrage des Grecs qui ont précédé Aristote; elle est trop exacte pour qu'on puisse la leur attribuer; elle ne peut guères non plus appartenir à aucune des an-

ciennes Nations de l'Asie, tels que les Chinois & les Chaldéens. Ce qu'ils ont fait en ce genre n'est qu'une approximation très-grossière. M. Bailly croit donc que cette mesure de la terre fut envoyée de l'Orient à Aristote par Callisthènes, avec les observations de Babylone, où elle aura été conservée par la tradition Chaldéenne : & ce peuple, qui n'en voyoit pas la précision, la tenoit d'un peuple antérieur qui a éclairé tous les autres. On a de la peine à supposer qu'il y ait eu un peuple dans une si haute antiquité qui ait poussé l'Astronomie, & les Arts & les Sciences dont elle suppose la connoissance, assez loin pour parvenir à une mesure de la terre assez exacte ; & le raisonnement que fait à cet égard M. Bailly n'est point fondé sur une critique judicieuse. Aristote rapporte une mesure de la terre ; & sans aucun fondement, M. Bailly conclut tout d'un coup qu'elle ne peut avoir été faite par aucun des peuples existans, & qu'elle doit appartenir à un peuple antediluvien. Son affection pour ce peuple le porte pour ainsi dire à être tenté de lui attribuer l'invention des lunettes.

Nous passons beaucoup d'autres recherches par lesquelles M. Bailly termine ce 3e Livre pour en venir à l'Astronomie des peuples que nous connoissons, des Indiens, des Chinois, des Chaldéens & des Egyptiens. C'est ce que M. Bailly exécute dans les 4 livres suivans. Il emploie le IVe. à parler des premiers temps après le Déluge, & de l'Astronomie des Indiens & des Chinois.

M. Bailly soutient, dans le commencement de ce Livre, un paradoxe assez singulier ; c'est-à-dire, que ce n'est pas dans l'Egypte, dans la Perse, dans la Chaldée, dans les Indes ni à la Chine, mais sous le parallèle de 49 & 50°, que l'on doit chercher l'origine des anciennes connoissances astronomiques : ce qui combat le sentiment reçu, que la terre s'est éclairée comme elle s'est peuplée du Midi au Nord. Les Scythes paroissent à M. Bailly être ce peuple du Nord qui a étendu & transmis ses lumières au Midi. On voit que M. Bailly adopte les conjectures de M. Paw, Ecrivain peu exact & qui ne craint point d'altérer les passages pour appuyer ses sentimens.

On trouve, dit M. Bailly, sous le parallèle de 50° depuis le 80° de longitude jusqu'au 130°, les vestiges de l'habitation d'un peuple civilisé. On y trouve aussi des Divinités pareilles à celles des Indiens ; la tradition qu'ils ont du mouvement des étoiles dont ils ignorent eux mêmes le véritable sens ; une période de 180 ans qui n'a jamais été en usage que chez les Tartares. Tout cela semble démontrer, dit l'Auteur, que les Indiens sortent du nord de l'Asie, & qu'ils ont apporté des traditions qu'ils conservent sans les entendre. Mais il est aisé de détruire toutes ces conjectures auxquelles nous pouvons opposer

ser les monumens mêmes des Indiens par lesquels nous apprenons que leur religion a passé dans la Tartarie ; d'un autre côté l'histoire Chinoise nous apprend que les Chinois, dans leurs différentes conquêtes en Tartarie, y ont construit quelques villes. Ces faits détruisent toutes ces conjectures sur une Nation scythique imaginaire.

De sçavans Auteurs, dit-on, avoient déjà pensé que la Religion de l'Indostan étoit dérivée de celle des Lamas. Les Tamouls eux-mêmes ont assuré à un de nous (M. le Gentil) lorsqu'il étoit dans l'Inde, que les Bramas sont venus du Nord. Cette assertion est juste ; mais ils ont voulu dire des pays de l'Inde qui sont dans le nord de cette contrée, & non pas de la Sibérie.

Ptolémée rapporte dans ses Calendriers, des observations du lever & du coucher des étoiles faites sous le climat de 16 h., c'est-à-dire, sous le parallèle de 49°. Mais le Nord de l'Europe étoit barbare & inconnu ; ces observations-là appartiennent donc au Nord de l'Asie, dit l'Auteur.

Enfin, M. Bailly prétend puiser sa dernière preuve dans Zoroastre, d'où il a tiré la plupart des connoissances astronomiques des Perses qui sont dans son ouvrage. Il y a trouvé que le plus long jour d'été est double du plus long jour d'hiver. Le seul climat de 16 h., selon lui, peut satisfaire à cette condition. Ce climat répond à 49° de latitude, c'est-à-dire, à celle de Selinginskoi. Vers ce parallèle est la ville de Locman, qui est sans doute la patrie du fameux fabuliste des Perses. C'est toujours une suite du même faux systême de M. Paw ; il est singulier de trouver Locman en Sibérie, & cela d'après quelque nom mal lu sans doute du Géographe de Nubie, dont la traduction Latine fourmille de fautes.

M. Bailly parcourt après cela les connoissances astronomiques des Indiens & des Chinois ; il n'envisage toujours ces peuples que comme des peuples où l'on trouve seulement les débris de cette science cultivée long-temps avant eux chez les Scythes ou Tartares du Thibet ; ce qui est contraire à tous les monumens historiques qui attestent que les Thibetans tiennent leurs sciences des Indiens.

M. Bailly, dans le Ve & VIe Livre, parle de l'Astronomie des Chaldéens & des Egyptiens.

On sçait que les Chaldéens & les Egyptiens se disputent l'honneur d'avoir inventé l'Astronomie, ou d'avoir été les premiers qui l'ont cultivée. Ces deux Nations ont eu une espèce de rivalité sur ce point ; mais M. Bailly donne l'ancienneté & la continuité des observations aux Chaldéens. M. Bailly pense que ces Chaldéens commencèrent les premiers à compter par années solaires la 2473 avant J. C. Cette époque est celle de leur premier Roi,

qui leur donna le nom de Chaldéens. Ce premier Roi, nommé Evechous, amena avec lui à Babylone Zoroastre vers l'an 2459. C'est, dit M. Bailly, ce Zoroastre qui est regardé, chez les Chaldéens, comme l'inventeur de l'Astronomie. Cependant Pline attribue cette invention à Belus. Or, le P. Pezeron place Belus l'an 2345 avant J. C.

Telles sont, suivant M. Bailly, les dates que l'on peut conjecturer dans l'Histoire des Chaldéens; car, comme il remarque fort bien, on ne trouve point de chronologie suivie chez ces peuples comme chez les Chinois.

Mais les Chaldéens, déjà intéressans par leur antiquité, le sont encore davantage, selon M. Bailly, parce qu'ils sont à notre égard les véritables restaurateurs de l'Astronomie. Depuis les Chaldéens, le fil, dit-il, n'est plus interrompu. C'est des mains des Chaldéens que les Grecs, établis à Alexandrie, l'ont reçue; delà elle est passée aux Arabes, qui nous l'ont transmise.

Il y avoit, chez les Chaldéens, un collége de Prêtres, institué sur le modèle de ceux d'Egypte. Mais M. Bailly fait voir qu'on auroit tort d'en conclure que les Chaldéens aient tiré des Egyptiens leurs premières connoissances astronomiques. Une chose remarquable, dit M. Bailly, c'est que dans toute l'Asie les Prêtres ont toujours été les dépositaires des sciences; dans l'Inde, les Prêtres seuls sont Astronomes. C'est que l'Astronomie est liée avec la Religion chez ces peuples.

Berose, dont M. Bailly fait un double personnage, fut un des Astronomes célèbres des Chaldéens dont le nom nous soit parvenu. Il étoit Prêtre; &, selon M. Bailly, il vivoit avant la guerre de Troye. Il ne nous reste guères de lui que quelques prédictions sur la fin du monde. Ces prédictions de Berose, faites chez les Chaldéens peut-être 1500 ans avant J. C. furent renouvelées en Europe environ 1500 ans après la même époque.

Les Chaldéens connoissoient les 7 planètes, & divisoient le zodiaque en 12 parties; car, on ne voit pas qu'ils aient connu la division qui le partage en 28 constellations.

Ils avoient la période de 223 mois lunaires qui ramène pendant quelque temps les éclipses de soleil & de lune aux mêmes jours. Ils avoient encore comme les Indiens d'autres périodes & sur-tout une de 60 & une autre de 600 ans.

M. Bailly pense que les Chaldéens connoissoient la division du jour en 60 parties égales.

Ils avoient des clepsidres, si connus encore dans toute l'Asie. Ce fut avec ces espèces d'instrumens qu'ils divisèrent le zodiaque, si on en croit Sextus Empiricus & Macrobe. Au reste, M. Bailly fait voir que cette méthode n'est pas si défectueuse qu'elle l'a paru jusqu'ici.

Les cadrans solaires sont encore une invention qu'on retrouve chez les Chaldéens, & qui vraisemblablement leur appartient; car, on n'en voit ni chez les Indiens ni chez les Chinois.

Les Chaldéens donnoient à leurs observations une très-haute antiquité & hors de toute vraisemblance; mais on sçait aujourd'hui qu'elles ne remontent qu'à 16 ou 17 siècles avant J. C. C'est ce que M. Bailly a très-bien détaillé. Cet Académicien soupçonne que les Chaldéens avoient fait des essais sur la mesure de la terre. Il trouve que, selon eux, le degré du méridien devoit être de 62458 t.; c'est-à-dire, plus grand de 5 à 6000 t. qu'il ne l'est réellement.

Ce qui fait le plus d'honneur aux Chaldéens, c'est leur opinion sur les comètes; puisqu'il paroît qu'ils étoient aussi avancés que nous sur ce point, c'est-à-dire, sur la nature de ces astres.

Les Chaldéens connoissoient les précessions des équinoxes; remarque que M Bailly avoue tenir de l'Historien des Mathématiques. En effet, l'année astrale des Chaldéens étoit de 365 j., 6 h. 11′; car, leur année civile étoit de 365 j. $\frac{1}{4}$ en nombres ronds. Or, ôtant 20′, 17″ de cette année astrale à cause de la précession des équinoxes, on a 365 j. 5 h. 50′ 43″, c'est à dire, à 11″ près de celle des Indiens; toutes années plus longues que les nôtres.

M. Bailly finit par apprécier le mérite des Chaldéens en Astronomie; il les juge sur la constance de leurs observations, sur les périodes du mouvement de la lune, sur la connoissance du mouvement des fixes, sur l'opinion du retour des comètes. Il laisse de côté les absurdités dont les historiens ont chargé la mémoire de ces peuples, comme celle de dire que la terre ressembloit à un bateau : absurdités que l'on trouve dans Berose, qui sont tout au plus des premiers temps des Chaldéens & de l'enfance de l'Astronomie.

On leur reproche avec plus de fondement l'Astrologie; mais M. Bailly fait voir que toutes les Nations Orientales en ont été infectées. Et nous mêmes, combien y a-t-il de temps que nous avons secoué le joug de cette espèce de superstition? Au reste, comme M. Bailly le dit fort-à-propos, l'Astrologie est un abus de l'Astronomie : & si l'abus est né chez les Chaldéens, comme le veulent quelques Historiens, c'est une preuve que l'Astronomie y est née, ou au moins s'y est renouvelée. Mais, selon Strabon même, cette erreur des Chaldéens ne fut pas générale.

Des Chaldéens M. Bailly passe aux Egyptiens; & fait remonter l'Astronomie en Egypte, ou plutôt en Ethiopie à l'an 3362 avant J. C. époque, selon lui, du passage d'Hermès Chaldéen en Ethiopie.

Cet Hermès est Thot qui apporta

avec lui d'Asie les débris des découvertes astronomiques anciennes qui passèrent bientôt en Egypte avec la colonie ou l'émigration d'Ethiopie qui fonda Thèbes. On retrouve chez les premiers Thébains l'année de 360 jours qu'ils furent bientôt obligés d'abandonner comme très-imparfaire.

Les débordemens périodiques du Nil furent cause, selon M. Bailly, qu'on s'attacha plus particulièrement à remarquer les différentes saisons de l'année, à en fixer la longueur, & à observer le lever d'une belle étoile dans le Ciel (Sirius.) Les Egyptiens avoient deux sortes d'années, l'une civile, & l'autre rurale qui ne s'accordoient jamais; car, la civile rétrogradoit d'un jour tous les quatre ans sur l'autre: elles ne se retrouvoient ensemble qu'après 1461 ans. C'est ce que M. Bailly détaille très bien, ainsi que différentes autres périodes qui provenoient des mouvemens combinés du ☉ & de la ☾.

Il fait remonter l'époque des observations Egyptiennes à l'année 1600 avant J. C. & l'on compte parmi ces observations 373 éclipses de soleil & 832 del une; proportion exacte & telle, dit M. Bailly, que la donne la théorie entre ces deux espèces d'éclipses : mais il entreprend de faire voir que ces observations sont faussement attribuées aux Egyptiens, & qu'elles sont des Chaldéens.

Les Egyptiens essayèrent d'estimer la distance des corps célestes; mais la plus belle découverte de ces peuples, si véritablement, dit il, elle leur appartient, est celle du mouvement de Mercure & de Vénus autour du soleil.

Les mystères dont les Sciences étoient enveloppées en Egypte, sont la source du peu de connoissance qui nous reste des découvertes de ces peuples & de l'incertitude qui couvre toute l'antiquité. On n'a que des conjectures sur une infinité de cas.

M. B. fait voir que les Egyptiens se sont beaucoup occupés du diamètre du Soleil; & quoique les méthodes qu'ils employoient fussent très-défectueuses, ils eurent cependant, par une espèce de compensation, un diamètre du soleil assez exact. L'usage des clepsidres & des cadrans ne leur fut point inconnu : mais M. B. pense que les cadrans sont chez eux d'une date antérieure aux clepsidres; que le gnomon devoit leur en avoir donné l'idée, puisque leurs obélisques ne sont que des gnomons. Les pyramides sont bien aussi des espèces de gnomons, & leur position scrupuleuse, selon les 4 points cardinaux, fait voir que les Egyptiens entendoient la gnomonique, ou du moins qu'ils connoissoient l'usage de tracer des méridiennes. M. B. parle aussi de cette fameuse couronne d'or d'Osimandué de 365 coudées de tour & large d'une coudée : ce qui lui donne occasion d'expliquer d'où vient l'usage que nous conservons encore

de diviser le diamètre du soleil & de la lune en 12 doigts dans les éclipses.

Les choses humaines n'ont qu'un temps. Vers le commencement de l'Ere Chrétienne l'Astronomie avoit tout à-fait dégénéré en Egypte; ce que M. B. attribue à plusieurs causes, & sur-tout aux précautions que les Prêtres dépositaires de l'Astronomie avoient prises de tout temps pour rendre les Sciences inaccessibles. M. B. termine ce livre par un parallèle des Chaldéens & des Egyptiens, qui est en faveur des premiers par rapport aux connoissances astronomiques.

M. B. emploie les livres VII & VIII à parler de l'astronomie des Grecs. Le premier de ces deux livres roule sur les Philosophes de la secte Ionienne. Les Grecs, comparés aux peuples de l'Asie & de l'Egypte, sont tout-à-fait modernes dans la carrière de l'Astronomie. Cette science ne date chez eux que du 14° siècle avant J. C., c'est-à dire, qu'elle ne remonte qu'à l'expédition des Argonautes. Depuis cette époque jusqu'à Thalès qui fut le premier & le plus célèbre des Philosophes Grecs de la secte Ionienne, l'Astronomie en Grèce n'étoit guères que la connoissance de la sphère, des différens levers des étoiles; c'étoit ainsi, par exemple, que les points des équinoxes & des solstices étoient déterminés. C'est principalement dans Hésiode que se trouvent tous ces levers: mais Chiron & Musée avoient paru avant ce Poëte. De son temps l'année étoit de 360 jours: elle avoit d'abord été lunaire chez les Grecs.

Après avoir jeté un coup-d'œil sur l'Italie & comparé ce qu'on y savoit d'astronomie dans ce temps-là, M. B. passe en revue les Philosophes en commençant par Thalès, le premier de la secte Ionienne; mais tous ces philosophes qui ont eu tant de renom n'avancèrent de rien en Astronomie dans un espace de plus de 150 ans. Ils n'inventèrent pas la moindre chose. Anaximène passe, à la vérité, pour l'inventeur des cadrans. Il érigea un gnomon à Lacédémone; mais il est fort douteux, dit M. B., qu'aucune de ces découvertes appartienne aux Grecs. Les Asiatiques avoient ces connoissances dès les temps les plus reculés. On sait que Berose l'Astronome passa dans la Grèce, qu'il y porta le gnomon, la division du jour en 12 heures & sans doute les cadrans solaires. Les Grecs gardèrent la division du jour en 12 heures; & peu propres aux sciences, dit-il, ces peuples laissèrent là les deux instrumens: on les oublia pendant long-temps. Ce fut sans doute la réinvention de ces instrumens par Anaximandre & Anaximène qui leur a fait donner le nom d'Inventeurs de ces instrumens, parce qu'ils en avoient fait revivre l'usage.

Les VIIIe & IXe Livres conduisent M. B. à l'Ecole d'Alexandrie, où il termine l'Histoire de l'ancienne Astronomie.

Dans le VIIIe Livre on trouve l'Histoire de l'Astronomie des Grecs dans la secte des Pythagoriciens, dans la secte Eléatique, en même - temps que les opinions de quelques autres Philosophes. Le plus célèbre de tous les Philosophes, dans la secte de Pythagore, c'est Pythagore lui - même qui nâquit vers l'an 580 avant J. C. Il jouit, & à juste titre, de la plus grande réputation. Pythagore admettoit le mouvement de la terre autour du soleil, & la pluralité des mondes. Il n'est cependant pas bien clair que ce Philosophe soit l'Auteur de ces systêmes.

Nous ne suivrons pas M. B. dans le détail de ce qui a rendu Pythagore si illustre, quant à ses connoissances astronomiques, ainsi que les autres Philosophes de sa secte qui se succédèrent pendant dix - neuf générations, & qui s'éteignit à Ænopides. M. B. en fait l'histoire. Il s'étoit formé dans ces temps-là une Ecole qui avoit déjà la plus grande célébrité : c'étoit celle de Socrate, qui avoit ramassé les débris de la secte Ionienne; mais son mépris pour tous ceux qui n'en étoient point la détruisit en peu de temps.

M. B. continue de parler successivement des autres Philosophes, par rapport à l'Astronomie. Celui sur lequel il s'arrête le plus, célèbre par une belle découverte qui auroit fait honneur même à notre siècle, est Méthon qui proposa sa période de 19 ans. Cette période fut reçue avec approbation dans toute la Grèce. M. B. avoue encore ici qu'il a de la peine à se persuader que Méthon soit le véritable Auteur de cette belle période : ce sont encore les Asiatiques, les Indiens & Chaldéens qui auront fourni cette idée à Méthon; & M. B. explique comment ce Philosophe a pu réussir à trouver une si exacte période qui feroit honneur à notre Astronomie moderne.

Les Philosophes de la secte Eléatique ne furent pas de grands Astronomes, à en juger par ce qui nous reste d'eux, & que M. B. détaille ensuite; c'est chez eux qu'on trouve les atômes, l'idée sur la Voie Lactée qui n'est, selon Démocrite, qu'un amas d'étoiles infiniment éloignées & dont la lumière se confond pour ne paroître qu'une lueur blanchâtre.

Dans le IXe Livre, M. B. parle de Platon, d'Eudoxe & des Philosophes qui les ont suivis. Platon, un des plus beaux génies de la Grèce avec lequel elle commença à s'éclairer, ne fut cependant point astronome. Mais telle est l'influence du génie d'un grand homme qu'il fut très-utile à la science. Ce fut lui qui proposa ce fameux problême digne de lui; sçavoir : d'expliquer les phénomènes célestes par un mouvement circulaire & régulier. Il se fit alors une révolution dans l'Astronomie qu'on dut à Eudoxe, ami de Platon & le plus grand Astronome de ce temps-là. Son voyage en Egypte lui avoit valu la connoissance de la révolution de la lune & de

celle du soleil; connoissance qu'il apporta en Grèce, ainsi que les mouvemens périodiques des planètes, la durée de leurs stations & de leurs rétrogradations: car, la première théorie du mouvement des planètes est dûe à Hipparque. M. B. trouve ici un progrès & une succession d'idées transmises par Anaximène & Pythagore jusqu'à Eudoxe qui débrouilla le mouvement de chaque planète, & multiplia les cieux pour les représenter. Le systême d'Eudoxe, tout mauvais qu'il est, étoit conforme à ce qui étoit connu alors. Cette hypothèse est la première, & n'est par conséquent pas indigne d'approbation. M. B. trouve dans les faits & la tradition que la diminution de l'obliquité de l'écliptique a été connue des Anciens.

Il prouve qu'Eudoxe a connu le mouvement des nœuds de la ☾. Il cite aussi deux ouvrages célèbres dans la Grèce, de cet Astronome, le miroir & les phénomènes; mais dont il ne nous reste que des fragmens.

Aristote, un des plus beaux génies de la Grèce, est celui des Philosophes Grecs qui mérita le plus le nom d'Astronome. Il fit plusieurs observations; il approuva & adopta le systême d'Eudoxe. M. B. entre dans un détail curieux sur Aristote, sur ses opinions astronomiques, sur son assiduité à observer. On commençoit alors à observer les diamètres des planètes; on y employoit même une méthode très-ingénieuse que M. B. détaille. Après Aristote on ne trouve que peu de choses à dire des Philosophes Astronomes qui l'ont suivi. Aussi M. B. en réunit-il plusieurs ensemble, tels que Hélien, Cizicène qui prédit une éclipse de soleil, & plusieurs autres peu célèbres dans l'Astronomie. Quelques-uns avoient écrit des livres qui pourroient être intéressans à en juger par le titre, mais ils sont perdus. Callipe est plus connu principalement par la correction qu'il fit au cycle de Méthon. Aussi M. B. s'étend-il davantage sur ce Philosophe & sur le recueil d'observations qu'il a faites sur le lever des étoiles, & sur les prédictions météorologiques qui en dépendent. M. Bailly en tire des conclusions en faveur des anciens. Il fait voir qu'ils ne regardoient point les étoiles comme les causes du changement des saisons qu'elles sembloient annoncer par leurs levers & par leurs couchers.

M. B. jette ici un coup-d'œil sur cette grande année dont il est parlé dans les écrits des Anciens, & surtout chez les Grecs. Il trouve qu'elle a sa source dans l'astrologie naturelle, & qu'il y en a eu plusieurs de différentes longueurs. Après avoir discuté cet article, M. B. finit par le dernier Astronome avant la formation de l'Ecole d'Alexandrie, par Pithéas qui fut en même-temps Observateur, Géographe & Voyageur célèbre. Il observa à Marseille le rapport du gnomon à son ombre le jour du solstice d'été. Mais il reste

quelques doutes sur cette observation, qui cependant paroît faite avec beaucoup de soin. M. B. pense néanmoins qu'elle a été faite à Marseille, & par Pithéas.

Cet Académicien termine ce livre par un article qui contient des réflexions sur les Grecs dont il vient de tracer l'histoire par rapport à l'astronomie. Il remarque que les Grecs n'étoient point observateurs, & que tout ce qui dans cette vaste science appartient aux observations leur fut étranger. Le systême de leur philosophie les rendoit plus raisonneurs qu'Astronomes. Ils n'avoient point le goût des observations & de la recherche des faits; ils n'en sentirent pas assez le prix, dit M. B. Ils méconnurent jusqu'à l'Ecole d'Alexandrie la route qui pouvoit les conduire avec succès dans la carrière de l'Astronomie. Si on eût pu réunir les Chaldéens & les Grecs, c'est-à-dire, la constance & la suite dans les observations avec le génie, quels progrès n'eût-on pas obtenus?

M. Bailly ajoute un X^e^ livre sur l'Astrologie que nous ne ferons qu'indiquer. Si M. Bailly s'étoit un peu moins livré aux conjectures, s'il eût employé plus de critique dans le choix des autorités, il auroit donné à son ouvrage un mérite que les Gens de Lettres qui ne sont pas versés dans la connoissance de l'Astronomie auroient été bien aises d'y trouver.



EXTRAIT

EXTRAITS DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, *faites à Montmorenci pendant les mois de Septembre & d'Octobre 1775, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.*

Il y eut, vers le milieu de ce mois, quelques jours assez froids & humides; mais nous avons eu en général une température chaude, séche & très-agréable. On commença les vendanges le 25, par un très-beau temps. Le raisin étoit bien mûr; il a bouilli promptement dans la cuve, & il répandoit une forte odeur, ce qui fait augurer que le vin sera bon. Nous avons récolté environ quatre à cinq muids par arpent, ce qui fait une année commune. La récolte des pommes à cidre est très-abondante. Le 30 on ne voyoit presque plus d'hirondelles, quoique la température fût chaude pour la saison. Le 5, un enfant de 10 à 12 ans fut piqué au pied par une vipère dans nos bois, près du château de la Chasse. Son pied, sa jambe & sa cuisse enflèrent prodigieusement; on fit usage de l'eau de Luce; l'enflure disparut bientôt; elle procura une prompte guérison. On sçait que pareil accident arriva en 1747, dans le même endroit, à un des Elèves de M. de Jussieu, qui herborisoit, & que l'eau de Luce fut le spécifique dont on se servit pour le guérir. (*Voy. Hist. de l'Acad. année* 1747, *pag.* 54, *& année* 1766, *pag.* 58.)

Les *vents dominans* ont été le sud, le sud-ouest & l'est.

Plus grand degré de chaleur, 25 $\frac{1}{4}$ deg. le 7 à 2 h. du soir, le vent étant sud-est, & le ciel en partie couvert. *Moindre degré*, 7 $\frac{1}{4}$ deg. le 18 à 5 h. du matin, le vent étant sud-est & le ciel serein. *Différence*, 18 deg. *Degré moyen de chaleur de chaque jour* 14, 3 deg.

Plus grande élévation du mercure, 28 po. 0 $\frac{1}{4}$ lig. le 2 à 5 $\frac{3}{4}$ h. du matin, le vent étant est & le ciel serein.

Moindre élévation, 27 p. 7 lig. le 15 à 1 h. $\frac{1}{2}$ du soir, le vent étant ouest & le ciel couvert avec pluie.

Différence, 5 $\frac{1}{4}$ lig. *Elévation moyenne* au matin & à midi 27 po. 9, 5 lig.; au soir, 27 po. 9, 7 lig. Le mercure monta beaucoup les 1, 9, 16, 21 & 27; & il descendit beaucoup les 8, 13, 15 & 20. En général, il a plus varié que les mois précédens.

Il est tombé de la *pluie* les 3, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 25 & 26. Elle a fourni 27 $\frac{3}{4}$ lignes d'eau. L'*évaporation* a été de 52 lig. Le 26 il tomba dans nos environs une grande quantité de grêle qui fit du dégât dans les vignes qui n'étoient point encore vendangées.

Nous avons entendu gronder le *tonnerre* les 7, 8 & 26. Le grand conducteur donna des signes d'élec-

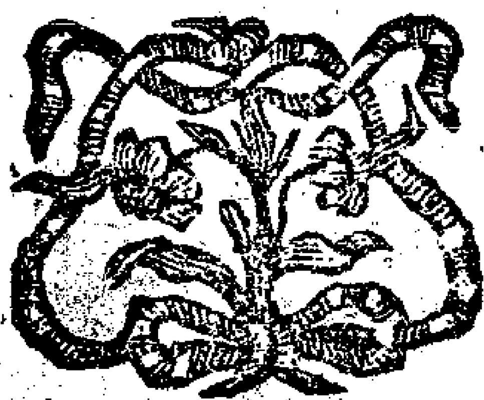
tricité pendant les pluies qui précédèrent ces orages; elle fut forte le 26. Elle cessa aussi-tôt que le tonnerre se fit entendre, parce qu'il y avoit déjà quelque temps que la pluie tomboit avec abondance. Le 4 & le 21 le tonnerre se faisoit entendre de loin; il y eut des éclairs de chaleur pendant toute la nuit. On en vit aussi le 10, le 20, le 25 & le 28.

Le 17, j'ai observé une aurore boréale tranquille à 8 ½ h. du soir. Elle dura une partie de la nuit. L'aiguille aimantée varia ce jour-là de 7 minutes, en se rapprochant du nord, & le lendemain de 17 minutes vers l'ouest.

Déclinaison moyenne de l'aiguille aimantée au *matin*, 19 deg. 35′ 28″; à *midi*, 19 deg. 38′ 22″; au *soir*, 19 deg. 32′ 47″. *Déclinaison moyenne du mois*, 19 deg. 35′ 26″. La variation a été assez grande.

Nous n'avons point eu de maladies régnantes; mais il y avoit beaucoup de fièvres putrides dans nos environs.

Pendant les trois mois de l'*été*, *vent dominant* sud-ouest; *degré moyen de chaleur de chaque jour*, 15, 1 deg.; *élévation moyenne du mercure*, 27 po. 10, 3 lig.; *quantité de pluie*, 6 po. 3 ½ lig. tombée en 42 jours. *Evaporation*, 16 po. 1 lig. *Déclinaison moyenne de l'aiguille aimantée*, 19 deg. 28′ 31″. *Nombre des orages*, 12. *Température*, chaude & assez sèche vers le milieu de l'été. *Maladies*, aucune. Les productions de la terre ont toujours bien végété: la vigne sur tout faisoit bien; les féves tardives ont souffert de la sécheresse.



Déclinaison diurne de l'Aiguille aimantée à Montmorenci, pendant le mois de Septembre 1775.

Jours du Mois.	SEPTEMBRE. Matin.	Midi.	Soir.
	deg. min.	deg. min.	deg. min.
1	19 32	19 40	19 30
2	19 32	19 32	19 32
3	19 32	19 32	19 30
4	19 32	19 32	19 32
5	19 30	19 35	19 30
6	19 30	19 30	19 30
7	19 30	19 30	19 30
8	19 30	19 40	19 42
9	19 32	19 35	19 30
10	19 32	19 35	19 35
11	19 35	19 35	19 30
12	19 30	19 35	19 32
13	19 32	19 40	19 32
14	19 32	19 40	19 30
15	19 30	19 45	19 32
16	19 32	19 40	19 35

SUITE DE SEPTEMBRE.

Jours du Mois.	Matin.	Midi.	Soir.
	deg. min	deg. min	deg. min
17	19 35	19 35	19 28
18	19 45	19 45	19 30
19	19 30	19 32	19 28
20	19 32	19 38	19 32
21	19 45	19 38	19 32
22	19 45	19 45	19 38
23	19 38	19 45	19 30
24	19 38	19 40	19 35
25	19 35	19 40	19 30
26	19 45	19 45	19 38
27	19 40	19 45	19 32
28	19 45	19 45	19 40
29	19 40	19 45	19 35
30	19 48	19 45	19 35
D.M.	19° 35' 28"	19° 38' 22"	19° 32' 30"



RÉSULTATS moyens du mois de Septembre.

Vents dominants.	Thermomètre.				Baromètre.		
	Plus grand degré de chaleur.	Moindre degré de chaleur.	Degré moyen de chaleur.	Degré moyen de froid.	Plus grande élévat. du mercure.	Elévation moyen. du mercure.	Moindre élévat. du mercure.
S. & S. O.	Degrés. 23. 0.	Degrés. 3. 3.	Degrés. 12. 1.		Pouc. lig. 28. 1. 2.	Pouc. lig. 27. 9. 8.	Pouc. lig. 27. 4. 4.

Déclinaif. moyen. de l'aig. aim.	Quantité moyenne		Nombre moyen des jours			Température moyenne.
	de pluie.	d'évaporation.	de pluie.	de tonnerre.	d'Aurores boréales.	
Degr. min. 20. 0.	Lignes. 19. 9.	Lignes. 35. 3.	13.	2.	1.	froide, humide.

RÉSULTATS de l'année moyenne pendant les trois mois d'été.

Vents dominans.	Thermomètre.		Elév. moy. du mercure.	Quantité moyenne de		N. moy. des jours.		Températ. moyenne.
	Plus gr. deg. de chaleur.	Deg. moy. de chaleur.		Pluie.	d'évapor.	de pluie.	de tonn.	
O.	Degré. 25. 0.	Degré. 14. 6.	Pouc. lig. 27. 10. 2.	Pouc. lig. 5. 1. 0.	Pouc. lig. 12. 9. 9.	34.	7.	Assez froid. humide.



EXTRAIT du mois d'Octobre.

DEPUIS quelques années le mois d'Octobre avoit été très-beau; mais il n'en a pas été de même cette année-ci, on peut dire en général qu'il a été froid & humide, surtout vers la fin; cependant sa température a été favorable aux semailles. Les blés étoient bien levés dans les terres où on les avoit semés de bonne heure. Le 21, on ne voyoit plus de chauves-souris.

Les *vents dominans* ont été le sud-ouest & le nord-ouest. Le vent de sud ouest fut violent les 3, 18, 19, 20, 21 & 22.

Plus grand degré de chaleur, 19 deg. le premier à 1 $\frac{1}{2}$ h. du soir, le vent étant est & le ciel en partie serein.

Moindre degré de chaleur $\frac{3}{4}$ deg. de condensation, le 27 à 7 $\frac{1}{4}$ h. du matin, le vent étant nord & le ciel serein.

Différence, 19 $\frac{3}{4}$ deg. Les gelées blanches avoient commencé le 5. *Degré moyen de chaleur de chaque jour*, 8, 8 deg.

Plus grande élévation du mercure, 28 po. 2 $\frac{1}{4}$ lig. le 23 & le 26 à 8 $\frac{1}{2}$ h. du soir, le vend étant nord-ouest & le ciel en partie serein. *Moindre élévation*, 27 po. 5 lig. le 19 à 8 $\frac{3}{4}$ h. du soir, le vent étant sud & le ciel couvert avec un très-grand vent, & le 21 à 7 $\frac{1}{4}$ h. du matin, le vent étant sud-ouest & le ciel en partie serein avec grand vent. *Différence*, 9 $\frac{1}{4}$ lig. *Elévation moyenne* au matin & à midi, 27 po. 10, 8 lig.; au soir, 27 po. 10, 11 lig.

Elévation moyenne du mois, 27 po. 10, 9 lig. Le mercure monta beaucoup les 4, 7, 8, 18, 21, 23 & 29; & il descendit beaucoup les 2, 3, 17, 18, 19, 22 & 31. Dans la nuit du 22 au 23, il monta de 5 $\frac{1}{4}$ lig. Le vent avoit été violent. En général, le mercure a beaucoup varié.

Il est tombé de la *pluie* les 2, 3, 4, 6, 7, 9, 10, 13, 17, 18, 20, 22, 24, 25 & 29. Elle a fourni 22 $\frac{1}{4}$ lignes d'eau.

L'évaporation a été de 30 lignes.

Nous n'avons eu ni tonnerre ni aurore boréale pendant ce mois. Le 2 à 3 h. du soir il tomba une petite pluie d'orage qui électrisa mon conducteur.

Déclinaison moyenne de l'Aiguille aimantée au *matin*, 19° 39′ 7″; à *midi*, 19° 44′ 54″; au *soir*, 19° 36′ 7″.

Déclinaison moyenne du mois, 19° 38′ 2″. Je crois que l'on peut regarder comme constant la variation diurne & périodique dont j'ai parlé, en rendant compte des Observations du mois d'Août; sçavoir, que la plus grande variation a lieu à midi, la moindre vers les neuf heures du soir & la moyenne vers six heures du matin. Les Observations, faites l'année dernière à Londres, confirment cette espèce

de période. Du 21 Août au 5 Septembre la déclinaison a été le matin 21° 25′; à midi, 21° 33′; dans l'après-midi, 21° 28′, & le soir, 21° 17′. (Voy. *Philosophical Transactions, vol. 65 for the year* 1775. Part. 1, pag. 165.

Nous avons eu, pendant ce mois, quelques fièvres malignes & des petites véroles bénignes; ces maladies ont été beaucoup plus communes dans notre vallée.

Déclinaison diurne de l'Aiguille aimantée à Montmorenci, pendant le mois d'Octobre 1775.

Jours du Mois.	OCTOBRE. Matin. deg. min.	Midi. deg. min.	Soir. deg. min.
1	19 35	19 45	19 40
2	19 40	19 45	19 32
3	19 35	19 45	19 35
4	19 35	20 0	19 45
5	19 45	19 35	19 20
6	19 15	19 20	19 15
7	19 15	19 25	19 30

SUITE D'OCTOBRE.

Jours du Mois.	Matin. deg. min.	Midi. deg. min.	Soir. deg. min.
8	19 32	19 40	19 35
9	19 35	19 45	19 35
10	19 45	19 45	19 35
11	19 35	20 45	19 30
12	19 35	19 45	19 35
13	19 40	19 45	19 35
14	19 35	19 45	19 40
15	19 40	19 45	19 40
16	19 40	19 45	19 45
17	19 45	19 45	19 45
18	19 45	19 45	19 45
19	19 48	19 48	19 35
20	19 48	19 48	19 45
21	19 45	19 50	19 45
22	19 45	19 50	19 45
23	19 57	19 57	19 45
24	19 48	19 48	19 42
25	19 45	19 48	19 45
26	19 45	19 48	19 45
27	19 45	19 50	19 28
28	19 40	19 40	19 20
29	19 35	19 50	19 30
30	19 30	19 45	19 28
31	19 35	19 45	19 30
D.M.	19° 39′ 7″.	19° 44′ 54″.	19° 36′ 7″.



RÉSULTAT moyen du mois d'Octobre.

Vents dominans.	Thermomètre. Plus gr. deg. de chaleur.	Moindre deg. de chaleur.	Degré moyen de chaleur.	Baromètre. Plus grande élévation.	Elévation moyenne.	Moindre élévation.
	Degrés.	Degrés.	Degrés.	Pouc. lig.	Pouc. lig.	Pouc. lig.
S. & S. O.	17. 0.	2. 7.	9. 1.	28. 2. 10.	27. 10. 3.	27. 4. 2.

Déclin. moy. de l'aiguille aimantée.	Quantité moyenne de pluie.	d'évaporation.	Nombre moyen des jours. de pluie.	d'aurore boréale.	Température.
Deg. min.	Lignes.	Lignes.			Chaude & sèche.
19. 50.	18. 9.	26. 9.	10.	2.	

TRAITÉ *élémentaire de Mécanique, avec des notes sur plusieurs endroits*, par M. l'Abbé Boſſut, Examinateur des Ingénieurs, Membre de l'Académie royale des Sciences de Paris, de l'Inſtitut de Bologne & de la Société royale de Lyon. A Paris, chez Cl. Antoine Jombert, fils aîné, Libraire, rue Dauphine, près le Pont-neuf. 523 pag. *in*-8°. avec onze planches en taille-douce.

QUOIQU'IL y ait déjà pluſieurs Traités de mécanique, de ſtatique & de dynamique, celui-ci doit être regardé comme nouveau à pluſieurs égards, ſoit par la quantité de choſes nouvelles qu'il contient, ſoit par la manière dont M. l'Abbé Boſſut a ſçu lier les principes généraux qui ſont le fondement de la Mécanique. Il diviſe ſon ouvrage en deux parties, la Statique & la Dynamique.

Dans la Statique le ſçavant Académicien démontre, par une méthode qui lui eſt propre, le théorème fondamental de la compoſition & décompoſition des forces, & celui de leurs momens. Il établit en général la relation qui doit exiſter entre un nombre quelconque de forces appliquées à un corps pour qu'il y ait équilibre. Toutes ces forces étant décompoſées en d'autres forces parallèles à trois axes donnés de poſition, l'équilibre a lieu lorſque les forces oppoſées ſont égales, & que de plus le corps ne peut prendre aucun mouvement de rotation

autour des axes proposés. L'Auteur remplit l'une & l'autre condition : il fonde la seconde sur ce principe qui est du plus grand usage, qu'une force appliquée à tel point qu'on voudra de la circonférence du cercle produit le même mouvement de rotation. C'est ce principe si simple qui fournit à notre Auteur toutes les équations de condition pour l'équilibre.

D'après la définition du centre de gravité, il n'est pas permis de supposer que ce point existe dans tous les corps, il faut le démontrer. M. l'Abbé Bossut paroît être le premier qui en ait senti l'importance, & qui ait établi ce théorème sans calcul par la seule composition des forces parallèles.

Il traite ensuite de l'application des principes de mécanique aux machines; il y détermine les conditions d'équilibre d'un polygone funiculaire à chaque angle duquel seroient appliquées deux puissances, l'une divisant cet angle en deux parties égales, l'autre parallèle à une ligne donnée. Ces conditions servent à déterminer la figure d'un vase flexible rempli de fluide. Après avoir expliqué les principes de la machine funiculaire & du levier, il en fait une application importante au pont-levis, machine composée de cordes & de leviers; il trouve la relation qu'il doit y avoir entre les différentes parties du pont-levis; quelle doit être sa figure pour qu'il soit en équilibre dans toutes les situations possibles, & cela dans deux hypothèses opposées, l'une que les chaînes sont parfaitement flexibles, l'autre qu'elles sont des barres inflexibles. Ces cas extrêmes n'ont pas lieu dans la nature; mais comme ils mènent aux mêmes équations de condition, à un terme près qui est de peu d'importance, on peut conclure que ces équations seront les mêmes sensiblement pour les cas intermédiaires.

En traitant du tour, M. l'Abbé Bossut détermine le rapport du poids à la puissance, en transportant le poids à l'extrêmité d'un rayon égal à celui de la roue, & les pressions des appuis, en décomposant le poids & la puissance en forces parallèles résultantes suivant les appuis. Cette théorie amène celle des roues dentées; l'Auteur en fait une application remarquable à l'horlogerie, qui consiste à déterminer le nombre des dents de trois roues & des aîles de trois pignons, pour que la première roue faisant son tour en un an, le dernier pignon fasse le sien en douze minutes. Notre Auteur résout un autre problême concernant l'horlogerie, c'est de déterminer la figure que doit avoir la fusée pour que le mouvement de la montre soit uniforme. L'hypothèse que fait M. l'Abbé Bossut sur la force du ressort pourroit à la vérité souffrir des modifications; mais la manière dont il emploie sa supposition peut guider un artiste qui voudroit, par des expériences délicates, déterminer la véritable loi de ces ressorts.

Une partie de la mécanique à laquelle

laquelle notre Auteur s'est particulièrement appliqué, c'est la théorie du frottement. La considération de ses effets en fait partie, puisque, par le frottement, l'équilibre se conserve, bien que les rapports fixés par la mécanique soient altérés. C'est aussi au frottement qu'on doit l'effet de quelques machines. M. l'Abbé Bossut, après des considérations importantes sur cette matière, établit deux espèces de frottemens, l'une de glissement, l'autre de rotation : il fait voir que le second n'est pas nul comme l'ont cru quelques Auteurs, & donne entr'autres preuves le mouvement d'un cercle qui roule sur un plan incliné. Ensuite, des expériences faites par les autres Auteurs & des siennes propres M. l'Abbé Bossut déduit l'hypothèse la plus plausible concernant la mesure du frottement & la variation qui en résulte, lorsque la vîtesse & la surface des corps viennent à changer, qui est tout ce qu'on peut faire dans une matière si obscure. Enfin, il détermine, dans toutes ses machines, les nouveaux rapports qui doivent exister entre les forces, pour que l'équilibre soit sur le point de se rompre.

Passons à la Dynamique, c'est la seconde partie de ce Traité. Dans le premier Livre notre Auteur explique les principes généraux du mouvement uniforme & du mouvement uniformément accéléré, & en donne les formules.

Dans la théorie du mouvement des centres de gravité, il démontre d'une manière nouvelle & générale, la proposition fondamentale du mouvement des centres de gravité. Il en explique les usages pour mesurer les surfaces & les solides; il a choisi des exemples utiles dans l'architecture tels, que la mesure des dômes ou surmontés ou surbaissés.

Le Livre second traite de la communication des mouvemens. Notre Auteur y parle du choc direct ou indirect des corps durs ou élastiques; ensuite il considère le mouvement d'un corps sollicité par une force qui ne passe pas par son centre de gravité. Il applique sa théorie à des exemples choisis.

M. l'Abbé Bossut détermine ensuite les loix du mouvement des pendules; la longueur d'un pendule simple synchrone à un pendule composé & fixe, & les centres d'oscillation & de percussion de ce dernier.

Delà il passe à la solution de plusieurs problêmes de dynamique. Ces problêmes concernent les mouvemens des corps qui agissent les uns sur les autres par des léviers, des cordes, des poulies, des plans inclinés, &c. Dans la plupart notre Auteur a égard au frottement & à l'inertie des masses qui entrent dans le systême, ce qui rend les solutions plus générales & plus complettes, mais plus difficiles.

Dans un de ces problêmes qui peut avoir son application pour l'arrimage des vaisseaux, il s'agit de déterminer le lieu de deux petits

corps égaux qui doivent être fixés symmétriquement autour de la ligne qui passe par le centre de gravité d'un autre corps, pour que l'angle de rotation, produit autour du centre de gravité du système par une force donnée, soit le même en quelques points de leur courbe que les petits corps soient appliqués.

Le cinquième Chapitre contient des considérations physiques & mathématiques sur les machines. Le principal objet de l'Auteur est de déterminer la meilleure manière d'employer la force des hommes dans les machines. On sçait, par les expériences de MM. Bernoulli & Désaguliers, comment la force de l'homme diminue à mesure que la vîtesse augmente. D'après ces expériences, M. l'Abbé Bossut suppose que la diminution de la force de l'homme est proportionelle à l'augmentation de sa vîtesse, & trouve le plus grand mouvement que l'homme puisse produire dans un temps donné. Il traite ce problême d'une manière applicable aux animaux qu'on emploie pour les machines.

Jusqu'ici notre Auteur n'emploie point le calcul infinitesimal, afin de mettre cette partie de son ouvrage à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs; néanmoins comme cette condition qu'il s'est prescrite ne lui a pas permis de développer assez certaines théories, il s'est proposé de leur donner l'étendue suffisante dans plusieurs notes intéressantes qui terminent son ouvrage. La première contient une méthode générale de déterminer les centres de gravité, des lignes, des surfaces & des solides dont la loi est donnée. Il applique sa méthode entr'autres à ces surfaces courbes & à ces solides qu'on peut regarder comme produits par le mouvement d'une ligne ou d'une surface courbe qui a fait une partie indéterminée de révolution. Dans la seconde note, M. l'Abbé Bossut résout le problême du pont-levis, en supposant que les chaînes soient parfaitement flexibles & pesantes, ce qui fait qu'elles prennent une courbure. Il établit les équations nécessaires pour déterminer cette courbure à chaque instant, & pour trouver la relation qu'il doit y avoir entre les différentes parties du pont-levis. Cette note est suivie d'une troisième qui contient le calcul numérique d'un pont-levis. Dans la quatrième, notre Auteur donne les formules différentielles du mouvement varié, & en fait plusieurs applications : les principales concernent le mouvement d'un corps qui glisseroit par sa pesanteur le long d'une courbe donnée ; celui d'un corps qui, lancé dans l'espace avec une vîtesse donnée en quantité & en direction, seroit sollicité vers un point fixe par une force variable suivant une loi donnée, ce qui conduit à la recherche de la courbe de la plus vîte descente. Enfin, dans la dernière, notre Auteur détermine le centre d'oscillation de la sphère.

Les loix de l'équilibre & du mou-

vement des corps sont expliquées dans cet ouvrage d'un manière claire & précise. Les applications que l'Auteur en fait sont toutes bien choisies : avec une connoissance suffisante des calculs différentiel & intégral, on ne peut rien desirer de plus pour faire les plus grands progrès dans l'étude de la Mécanique, & les Aspirans au Génie militaire, pour qui ce livre a été composé, y trouveront de quoi acquérir le génie des mathématiques & toutes les connoissances nécessaires à leur importante profession.

DESCRIPTION & usage d'un Cabinet de Physique expérimentale, Par M. Sigaud de la Fond, ancien Professeur de Mathématiques, Démonstrateur de Physique expérimentale en l'Université ; de la Société royale des Sciences de Montpellier ; des Académies d'Angers, de Bavière, de Valladolid, de Florence, &c. 2 volumes *in*-8°. ; le premier, de 342 pag. avec 23 planches ; le second, de 456 pag. avec 28 planches. A Paris, chez P. Fr. Gueffier, Libraire-Imprimeur, au bas de la rue de la Harpe ; & chez l'Auteur, rue St-Jacques, près St Yves, maison de l'Université, 1775. Prix, 12 liv. broché.

Les cours publics de physique expérimentale que M. de la Fond donne dans son cabinet & dans la plupart des Colléges de l'Université, l'avoient déterminé à publier des leçons de physique qui contenoient en abrégé & les expériences & leurs explications ; mais il a senti que pour satisfaire le goût de tous ceux qui aiment à faire des expériences, il falloit un ouvrage qui contînt la description très-exacte & très-circonstanciée de tous les instrumens qu'on y emploie. C'est l'objet du livre que nous annonçons, qui peut servir à guider non-seulement ceux qui font des expériences, mais même ceux qui veulent faire construire des instrumens quand ils ne peuvent pas les tirer de Paris, de Londres ou d'Amsterdam, les seules Villes où il y ait des ouvriers exercés à la construction des instrumens.

Dans son Discours préliminaire, l'Auteur insiste sur l'utilité qu'il y a de s'occuper beaucoup plus des expériences que des systêmes, à moins qu'on ne veuille renoncer à la plupart des avantages que l'on peut espérer des expériences. Un disciple d'Aristote, dit le célèbre Musschenbroek dans son Discours sur la meilleure manière de faire les expériences, les saisit, les apperçoit d'un autre œil qu'un Cartésien, & le Cartésien différemment encore de ceux qui suivent les principes de Stahl & de Newton. Embrasser un systême, c'est presque se condam-

ner à ne voir les choses que d'un certain biais, & éviter de les voir de tout autre; c'est pour ainsi dire se mettre sur les yeux un verre teint d'une couleur particulière, sans s'embarasser si ce verre altérera ces objets ou s'il les ternira. Il faut donc abjurer tout parti, & avoir secoué le joug de toute autorité, pour entreprendre de bien faire des expériences; il faut y apporter un génie particulier & un jugement très-sain. Le génie sert à nous faire découvrir de nouvelles routes, & le jugement nous conduit à travers ces routes avec la discrétion & la prudence qui nous empêchent de nous égarer.

Aussi M. de la Fond, dans cet ouvrage, met de côté toutes les théories physiques pour ne présenter à ses lecteurs que des instrumens & des expériences. Mais pour leur rendre en même temps le service de ces instrumens commode & familier, il s'est proposé de leur indiquer la manière de s'en servir, les précautions qu'il convient de prendre suivant les circonstances, pour que le succès de l'expérience soit assûré & constant. Il s'est encore proposé de mettre ses lecteurs sur la voie des travaux qu'ils pouvoient suivre, de leur indiquer ce qu'on avoit déjà fait & ce qui restoit encore à faire pour hâter les progrès de la science, & animer les curieux à de nouveaux efforts.

Aussi les nouvelles découvertes sur l'air fixe qui se dégage de certains corps forment-elles un article important dans lequel il fait voir ce qui nous reste à espérer dans ce genre & la manière dont on est parvenu à ce que l'on en sçait quant à présent. Paracelse le confondit avec l'air ordinaire. *Vanhelmont*, son disciple, le nomma *gas Silvestre*, & le regarda comme une vapeur incoercible qu'on ne pouvoit rassembler dans des vases, ni réduire, sous une forme visible. Boyle le nomma air artificiel; & malgré le génie d'observations qui le conduisoit dans toutes ses recherches, il n'étendit guères plus loin que Vanhelmont les progrès de cette connoissance. Hales saisit l'objet sous un nouveau jour, & l'on peut dire à sa gloire que s'il ne parvint point à nous donner des idées plus précises de la nature de ce fluide, il nous ouvrit une nouvelle route propre à nous conduire plus sûrement au but auquel nous eussions dû arriver depuis long-temps, si l'esprit de systême n'eût encore retardé les progrès que nous ne pouvions attendre que de l'expérience.

M. de la Fond ne fait qu'indiquer les travaux de *Macbride*, de *Meyer*, de *Jaquin*, de *Crans*, & de quantité de célèbres Physiciens qui se sont particulièrement occupés de cet objet. Quelque importans qu'ils soient, l'esprit de systême auquel les Auteurs se sont livrés, leur dérobe une partie de l'utilité qu'on pouvoit s'en promettre, mais dont on est dédommagé par ceux du Docteur Priestley, en Angleterre, & par ceux de M. Lavoisier,

en France. L'exactitude singulière qu'on remarque dans ses opérations, la simplicité & la clarté qu'il a mise dans leur exposition, la retenue avec laquelle il présente ses conclusions, nous font tout espérer de la suite des travaux de ce célèbre Académicien.

Les nouvelles expériences de M. le Duc de Chaulnes viennent de nous apprendre que l'air fixe dégagé de la bierre contient un veritable acide qui, par sa combinaison avec un alkali, forme un véritable sel neutre qui paroît indiquer que la nature de cet acide est celle d'un acide végétal uni à l'air, & qui constitue les propriétés de ce qu'on appelle l'air fixe.

M. de la Fond décrit tous les différens appareils par lesquels on reconnoît les propriétés de l'air fixe. Par exemple, la manière de le faire circuler autour des substances qui sont en putréfaction pour les rétablir dans leur état naturel. Macbride est le premier qui se soit apperçu de ce phénomène, & qui, marchant sur les traces abandonnées de Vanhelmont, ait appliqué à la digestion des animaux, les effets de l'air fixe provenant de la décomposition des substances animales & végétales. Il faut lire dans son ouvrage intitulé, *Essais d'expériences*, traduit par M. Abbadie, les théories ingénieuses de ce célèbre Chirurgien, & tous les avantages qu'il espère tirer de l'air fixe appliqué à l'économie animale.

M. de la Fond termine cet article en faisant observer une différence bien singulière entre l'air fixe & celui de l'atmosphère; celui-ci, indispensablement nécessaire à la respiration & conséquemment à l'entretien de la vie animale, ne peut être insinué par toute autre voie dans le corps d'un animal quelconque, qu'au préjudice de cet animal. L'air fixe au contraire, pernicieux à la respiration & mortel pour ceux qui le respirent, peut être administré par toute autre voie, surtout par des lavemens & des boissons, avec des avantages qu'on ne peut guères révoquer en doute, d'après la multitude d'expériences répétées en Angleterre, & que l'on peut voir dans les Opuscules physiques & chimiques de M. Lavoisier.

Toutes les espèces de thermomètres & de baromètres sont décrits dans cet ouvrage. M. de la Fond observe avec raison qu'on s'y est mal pris, pendant long-temps, dans l'application du thermomètre pour connoître la température d'un bain; ce qui est pourtant utile pour l'économie animale. On renfermoit la totalité de cet instrument dans un cylindre de verre hermetiquement fermé à ses deux extrêmités, afin de mettre son échelle écrite sur du papier roulé à l'abri du contract de l'eau. Il étoit à la vérité très-important de garantir cette échelle; mais l'instrument ne recevant point immédiatement l'impression de la chaleur de l'eau, il ne pouvoit prendre sa véritable température. M. de

la Fond en a vu plusieurs de cette espèce, dont la hauteur étoit éloignée de plus de cinq degrés de celle qu'ils auroient dû marquer ; ce qui ne pouvoit occasionner que des erreurs préjudiciables à ceux auxquels il importoit de prendre des bains d'une température indiquée.

Pour remédier à cet inconvénient, & pour rendre en même-temps l'instrument plus sensible & plus propre à prendre sur le champ la température qu'on veut connoître, M. de la Fond substitue à la boule ou au cylindre ordinaire une spirale de verre ; elle présente beaucoup plus de surface ; & la liqueur qui y est contenue, plus sensible aux impressions de la chaleur, prend bien plus promptement la température de l'eau. Il renferme le tube seulement & son échelle dans un cylindre de verre, afin de garantir & de conserver cette échelle ; on en trouve de semblables chez Capy, Bourbon, Goubert, &c. qui travaillent dans ce genre d'ouvrages.

A l'occasion des tuyaux capillaires, M. de la Fond parlant en abrégé des diverses explications que les Physiciens en ont données, se déclare spécialement pour celle qui est tirée de l'attraction ; mais la manière dont elle a été présentée par Hauxbée Jurin & Weittbrecht, qu'il a cités, étant insuffisante, nous croyons devoir renvoyer à notre Journal d'Octobre 1768, dans lequel l'explication tirée de l'attraction, est présentée d'une manière plus satisfaisante & plus exacte que dans les Auteurs cités par M. de la Fond. Nous avons regretté de même dans l'article hygromètre de n'y pas trouver une petite description du seul hygromètre comparable qui ait été donné jusqu'à présent & qui a cependant été décrit fort au long dans le Journal de physique de M. l'Abbé Rosier ; c'est celui de M. de Luc, physicien déjà si célèbre par son grand ouvrage sur les thermomètres & sur les baromètres, & à qui nous devons encore la découverte d'un véritable hygromètre.

Les appareils dépendans de la machine électrique occupent seuls cent sept pages ; on y trouve les machines les plus parfaites & les expériences les plus curieuses que l'on ait faites depuis les découvertes de M. Franklin, & celles qui prouvent si bien aujourd'hui la différence des électricités en plus & en moins. M. de la Fond s'est distingué à cet égard, soit dans ses cours, soit dans ses ouvrages, par sa manière de traiter l'électricité, & il en fait même quelquefois un cours particulier. M. de la Fond annonce un grand Traité de physique en quatre volumes, dont il est occupé actuellement, & qui renfermera tout ce que la physique expérimentale contient de plus intéressant & de plus nouveau, & personne n'est plus en état que lui de remplir cet objet dans toute son étendue.

INSTITUTION des Sourds & Muets, par la voie des signes méthodiques; ouvrage qui contient le projet d'une Langue universelle par l'entremise des signes naturels assujettis à une méthode. A Paris, chez Nyon l'aîné, rue St Jean-de-Beauvais, 1776; 350 pages *in*-12. Prix, 2 liv. 10 sols relié.

Depuis que M. Perreire a cessé de s'occuper de l'instruction des sourds de naissance, qui sont muets par une conséquence nécessaire de leur surdité, M. l'Abbé de l'Epée s'est voué à ces importantes fonctions; il y a eu les succès les plus éclatans; il en donne des leçons publiques, & il rend compte de sa méthode dans l'Ouvrage que nous annonçons. M. Perreire, suivant M. de l'Epée, emploie sur-tout un alphabet manuel qu'il appelle dactylologie. Il y en a un qui est connu en Espagne, & qui a été gravé il y a plus de 150 ans; mais c'est l'expression des lettres de l'alphabet, & il suffit d'une leçon pour l'apprendre. On fait écrire, à celui qu'on veut instruire, les lettres qui expriment bras, & on lui montre son bras; on lui fait écrire je porte, tu portes, & on lui montre l'action correspondante. M. de l'Epée préfère les signes naturels: il entre dans un détail curieux de tous ces signes méthodiques, & de la manière de faire comprendre à ses élèves les choses mêmes dont ils n'ont point d'idée; quant à la méthode de les faire prononcer, elle a été donnée en Hollande par M. Amman; en Espagne, par Bonnet; en Angleterre, par Wallis, & un Physicien anatomiste, attentif aux mouvemens de la langue, des lèvres, des joues, de la gorge qui accompagnent l'organe de la voix, pourroit seul devenir l'inventeur de cette partie de l'art. Lorsqu'un sourd & muet arrive chez moi, dit M. de l'Epée, je lui montre un *A*: je fais entrer dans ma bouche son quatrième doigt jusqu'à la seconde articulation; je prononce plusieurs fois cette lettre avec force, & je lui fais observer que ma langue reste tranquille & qu'elle ne s'élève point pour toucher à son doigt. Alors je mets moi-même mon doigt dans sa bouche, & je lui fais comprendre qu'il doit faire avec sa langue comme j'ai fait avec la mienne. Pour la lettre *E*, ma langue s'élève & pousse son doigt vers mon palais. Pour un *I*, ma langue pousse plus fortement son doigt vers mon palais comme pour l'y attacher; elle s'élargit davantage comme pour sortir entre les dents des deux côtés, & l'on fait une espèce de sourire. Il n'est plus nécessaire de remettre les doigts dans la bouche pour les autres voyelles. En faisant comme un *o* avec mes lèvres, & y ajoutant une espèce de petite moue, je pro-

nonce un *o*, & le sourd & muet le fait à l'instant sans aucune difficulté. Je fais ensuite avec ma bouche comme si je soufflois une lumière ou du feu, & je prononce un *u*. Il fait la même chose : quelquefois cependant il prononce un *ou*. Cela se corrige en lui faisant sentir que le souffle que je fais sur le revers de sa main, en prononçant un *u*, est froid ; & qu'il est chaud en prononçant un *ou*. J'écris ensuite sur ma table, *pa*, *pe*, *pi*, *po*, *pu* ; dans tout art il faut commencer par ce qu'il y a de plus facile, pour arriver par degrés à ce qu'il y a de plus compliqué. Je montre donc au sourd & muet que j'enfle mes joues, & que je serre fortement mes lèvres. Ensuite faisant sortir l'air de ma bouche avec une espèce de violence, je prononce fortement *pa*. Il l'imite aussi-tôt. La plupart même le sçavent prononcer avant que de s'adresser à nous, parce que les mouvemens que l'on fait pour prononcer cette syllabe étant purement extérieurs, ils s'en sont apperçus plusieurs fois, & se sont accoutumés à les faire par imitation.

Le *b* n'est qu'un adoucissement du *p*. Pour faire entendre cette différence au sourd & au muet, je mets ma main sur la sienne ou sur son épaule, & je la presse fortement, en lui faisant entendre que mes lèvres se pressent de même fortement l'une contre l'autre, lorsque je dis *pa*. Après cela je presse plus doucement sa main ou son épaule, & je fais observer que mes lèvres se pressent aussi plus doucement en disant *ba*. Le sourd & muet pour l'ordinaire saisit cette différence, & il prononce *ba*, & tout de suite *be*, *bi*, *bo*, *bu*. Pour le *t* je fais remarquer à mon élève que je mets le petit bout de ma langue entre mes dents de devant supérieures & inférieures, & que je fais avec le bout de ma langue une espèce de petite éjaculation qu'il lui est aisé de sentir en y approchant l'extrêmité de son petit doigt.

En voilà assez pour faire sentir les moyens physiques qu'emploie M. de l'Epée pour faire prononcer & articuler. Il nous reste à donner une idée des signes méthodiques. Je place, dit l'Auteur, le candidat à côté de moi à ma droite ; puis je mets l'index de ma main gauche sur le mot *je*, & pendant ce même temps je me montre avec l'index de ma main droite, en me frappant moi-même sur ma poitrine : ensuite je mets le doigt de ma main gauche sur le mot *porte*, & prenant le livre *in-folio*, je le porte successivement sur mon épaule, sous mon bras, dans les pans de ma robe, sur mon dos & sur ma tête ; le tout en marchant & avec l'extérieur d'un homme qui se sent chargé. Aucun de ces mouvemens n'échappe à l'attention du sourd. Je reviens à la table, & pour faire entendre la seconde personne, je mets l'index de ma main droite sur la poitrine du sourd, & je l'en frappe doucement plusieurs fois, en lui faisant observer que je le regarde & qu'il doit aussi lui-même

même me regarder. Je mets ensuite mon doigt sur le mot *tu portes*, & je lui donne le livre *in-folio*, en lui faisant signe de faire à son tour ce qu'il m'a vu faire à moi-même le premier. Il se met à rire; prend le livre, & exécute très-bien sa commission. Il s'agit alors de la troisième personne du singulier. Je mets l'index de ma main gauche sur *il*, & avec l'index de ma main droite je montre quelqu'un qui est à côté de moi, en faisant observer que je ne le regarde pas: je lui donne de même, sans le regarder, le livre. Il le porte en toutes les manières ci-dessus, & vient le remettre sur la table, ce qui fait connoître au sourd la troisième personne *il porte*. L'Auteur explique de la même manière les trois personnes du pluriel & toutes les autres parties qui constituent les signes méthodiques, & par lesquels son élève comprend ce qu'il lit, ce qu'il écrit & ce qu'il prononce, sans l'avoir jamais entendu prononcer.

La seconde partie de cet ouvrage contient le détail des exercices faits par les élèves de l'Auteur depuis 1771, par lesquels il prouve que l'instruction des sourds & muets est une opération facile. Il estime qu'il doit y en avoir trois mille dans le royaume, à proportion dans les autres pays; & il offre, avec un zèle digne d'un ami de l'humanité, de former, dans l'espace de trois mois, des maîtres pour le pays étranger, où l'on voudra étendre le progrès de ce genre d'instruction. Il rend justice aux talens de M. Perreire, dont un des élèves (M. de Fontenai) non-seulement a appris plusieurs langues, mais travaille même à des ouvrages qu'il espère donner au Public. Ceux qui pourroient douter encore des succès de cet art extraordinaire, peuvent s'en convaincre par eux-mêmes chez l'Auteur, rue *des Moulins*, *Butte St Roch*.



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE.

De Padoue.

Opere di Demostene, trasportate d'alla Greca nella favella Italiana, e convarie annotazioni ed osservazioni illustrate, dall' Ab. Melchior Cesarotti pubblico Professore di Lingua Greca nell' Universita di Padova, e Socio della reale Academia di Mantova. In Padova, 1774; Nella Stamperia Penada; *in* 8°. Tomes I & II. Ces deux volumes seront suivis de 4 à 5 autres.

Cette Traduction est faite par le célèbre Traducteur des Poësies d'Ossian; les traductions, entre ses mains, deviennent des originaux. Ce travail sur Démosthène surpasse, au jugement des Sçavans d'Italie, tout ce qu'on a vu jusqu'à présent sur cet Orateur Grec. La traduction est fidele, libre, élégante. Elle est accompagnée de toutes les notes & de tous les éclaircissemens nécessaires pour l'intelligence du texte. Il renvoie à la fin les discussions critiques sur le texte Grec & sur l'art oratoire de Démosthène. Cette traduction est faite par ordre des Réformateurs de l'Université de Padoüe & du Sénat de Venise qui, pour l'usage de la Nation, fait traduire en Italien plusieurs ouvrages utiles des Langue sanciennes & modernes.

HOLLANDE.

De la Haye.

Célide, ou Histoire de la Marquise de Bliville, par Mlle M***. 2 parties *in*-12.; la première de 412 pages, & la seconde de 338. A la Haye; & se trouve à Paris, chez la Ve Duchesne, rue St-Jacq. Moutard, quai des Augustins; Delalain, rue de la Comédie Franç.; Mérigot jeune, quai des Augustins; l'Esprit, au Palais royal.

ANGLETERRE.

De Londres.

A Treatise of Cataract, &c. by George Chandler. i. e. Traité de la Cataracte, de sa nature, de ses causes, de ses espèces & symptomes, avec une représentation distincte des opérations pour la lever ou pour en faire l'extraction, & des observations sur les moyens de la prévenir avant sa formation, & de différer la nécessité des opérations: le tout tiré des meilleurs Auteurs. Par M. Chandler. 2 sh. 6 den. broché, 1775.

FRANCE.

De Lyon.

Dictionnaire portatif de la Langue Françoise, extrait du grand Dic-

tionnaire de Pierre Richelet, contenant tous les mots usités, leur genre & leur définition, avec les différentes acceptions dans lesquelles ils sont employés au sens propre & au figuré. Nouvelle Edition entièrement refondue, & considérablement augmentée par M. de Wailly. 1 vol. in-8°. d'environ 800 pages. A Lyon, chez Pierre-Bruyset-Ponthus, à l'entrée de la rue St Dominique, près du cloître des RR. PP. Jacobins.

De Besançon.

Éloge de Louis le Bien-Aimé, *lû à la séance publique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Besançon, tenue à la fin du deuil.* Par M. l'Abbé Talbert, l'un des Membres de l'Académie, Chanoine de l'illustre Eglise Métropolitaine de Besançon, Prédicateur du Roi. Brochure *in*-8° de 90 pages. Prix, 1 liv. 4 sols. A Besançon, chez Fantet, Libraire, plus haut que la Place St-Pierre.

De Chartres.

Nouveaux Plaidoyers à l'usage des Colléges. Par M. le Boucq, Prêtre Chanoine de l'Eglise Collégiale de St André de Chartres & Professeur de Réthotique au Collége de la même ville. Brochure *in*-12. de 200 pages. Prix, 1 liv. 4 sols. A Chartres, chez Fr. le Tellier, Imprimeur-Libr., au bon Pasteur; & se vendent à Paris, chez Den. Jean Aumont, Place du Collége Mazarin.

De Paris.

Traités sur les Coutumes Anglo-Normandes, qui ont été publiées en Angleterre depuis le onzième jusqu'au quatorzième siècle; avec des Remarques sur les principaux points de l'Histoire & de la Jurisprudence Françoise, antérieurs aux établissemens de St Louis. IV Volumes *in*-4°., proposés par souscription. Par M. Houard, Avocat en Parlement, Correspondant de l'Académie R. des Inscriptions & Belles-Lettres.

Omnia quæ à nobis geruntur, non ad nostram utilitatem & commodum, sed ad patriæ salutem conferre debemus.

Cic. ad Quir. post. red. & in 4 Catil.

Prospectus.

La Collection des Ouvrages, que nous ont conservés les Coutumes Anglo-Normandes, dit M. Houard, doit paroître également précieuse à ceux des Anglois & des François qui se livrent à l'étude de la Jurisprudence & de l'Histoire ancienne de leur nation. Les Anglois ignorent encore aujourd'hui si les Coutumes qui les régissent, ont pour Auteur Alfred ou Guillaume le Conquérant; & nous n'avons en France que des notions vagues & fort incertaines sur la législation qui a subsisté depuis la cessation des Capitulaires, jusqu'aux établissemens de St Louis.

Pour indiquer donc aux Anglois la véritable origine de leurs Loix, & pour suppléer au petit nombre des

monumens qui nous restent des Coutumes que notre nation a adoptées durant les 10, 11 & 12e siècles, voici la méthode que l'Editeur a suivie.

1°. Il traite historiquement des variations de la législation Angloise & Françoise, depuis l'entrée des Saxons dans les Gaules & dans la grande Bretagne, jusqu'au onzième siècle.

Cette dissertation est divisée en deux parties; dans la première l'Auteur démontre que les Loix de l'Heptarchie Angloise sont conformes, jusques dans les expressions les plus barbares, aux Capitulaires de la première race de nos Rois; après avoir indiqué le sens des articles les plus importans de ces Loix, & rapporté le texte des Capitulaires qu'elles éclaircissent & qui contient les mêmes dispositions, il relève les défauts de la traduction que Wilkins en a faite; il ne laisse passer aucune expression obscure dans ces Loix, ni dans les Capitulaires sans l'interpreter; aucune Coutume, soit qu'elle ait été inconnue jusqu'à présent, soit que les Ecrivains, qui ont traité de nos antiquités, en aient mal indiqué l'établissement & la durée, sans instruire de son origine, de son progrès & des changemens ou des modifications qu'elle a éprouvés.

Ensuite il fait connoître l'état où les Coutumes Anglo-Saxonnes se trouvèrent après la mort d'Alfred; elles furent défigurées par de nouvelles maximes qui ne peuvent se concilier avec les usages féodaux qui étoient nés en France dès le commencement du neuvième siècle; mais Guillaume, premier Duc de Normandie, après avoir subjugué l'Angleterre, y introduisit le droit féodal, tel que les François le pratiquoient dans le temps que Raoul se fit céder la Normandie par Charles-le-Simple.

Le Domesday, ce dénombrement fameux que Guillaume fit rédiger en la quatorzième année de son règne, ainsi que les Traités de Jurisprudence qui ont été composés par l'ordre de ses successeurs du sang Normand & Angevin, viennent donc naturellement remplir le vuide qui se rencontre entre les derniers Capitulaires & la collection des Ordonnances de la troisième race.

De ces faits appuyés sur les autorités les plus respectables, il résulte d'un côté, que, pour bien entendre les Capitulaires, il est indispensable de recourir aux Loix de l'Heptarchie angloise; & d'un autre côté que les Chartres des 10, 11 & 12e siècles, sont inintelligibles, si, en les interpretant, on ne prend pour guides les Traités de Jurisprudence Anglo-Normande que M. Houard a rassemblés.

Cet Editeur va plus loin; il prouve que sans le secours de ces Traités, il n'est pas possible de se former des idées justes sur le caractère de l'autorité royale, sur l'état des personnes, sur les droits du fisc, sur la nature & les privilèges des

possessions des particuliers, depuis le commencement de notre Monarchie jusqu'aux règnes des premiers successeurs de Hugues-Capet.

La vérité de cette assertion neuve & importante, se manifeste par les textes qu'il met au jour, & par les remarques qui les accompagnent : voici le titre de ces textes.

1°. Extraits du Domesday, publiés par *Woton*, *Dugdale* & *Selden*.

2°. *Tractatus de Legibus & Consuetudinibus Regni Angliæ, tempore Henrici Secundi compositus, justitiæ gubernacula tenente illustri viro Ranulpho de Glanvillâ.*

3°. *Scotiæ veteres Leges, collectæ operâ & studio Joannis Skenei.*

4°. *Le Miroir des Justices.*

5°. *Fleta.*

6°. *Britton.*

Les extraits du Domesday sont précédés d'observations sur les différens secours qu'on pourroit en tirer, si on parvenoit à en obtenir une copie complette, soit pour assurer l'antiquité de la plupart des familles nobles de Normandie ; soit pour décider plusieurs questions de notre droit féodal, sur lesquelles les opinions ont été jusqu'ici partagées ; telles sont entr'autres celles qui concernent l'établissement des Justices privées des Seigneurs & des Communautés Ecclésiastiques, & l'exercice des Justices économiques dans les aleux.

Le texte de Glanville est éclairci par des notes françoises ; dans quelques-unes on prouve que le pouvoir législatif a toujours résidé sans partage dans la volonté du Souverain, depuis l'établissement de la Monarchie ; que la distinction entre les Loix & les Capitulaires est clairement établie par les Capitulaires mêmes, contre l'opinion de Baluse ; que les droits de la Pairie ont eu trois époques ; que durant la première ils ont été communs à tous les Ordres de l'Etat ; que sous la seconde ils ont appartenu spécialement aux Vassaux immédiats du Roi, & à ceux des Eglises & des particuliers qui n'avoient point encore acquis le droit de Haute-Justice ; & que dans la dernière époque, le Corps particulier, auquel la Pairie a été conservée, en se conformant aux nouvelles maximes consignées dans différens Edits de nos Rois, a toujours su les concilier avec les droits qui constituoient la Pairie dans son origine.

Ces notes, dont la plupart forment autant de dissertations, prouvent encore que les ordales ou épreuves, lorsqu'on lit avec quelque attention les anciennes Ordonnances qui les prescrivent ou les permettent, n'offrent rien qui soit au-dessus de l'ordre physique, &c.

Skenée a enrichi, dans son recueil, les Loix d'Ecosse de beaucoup de citations tirées du Droit Romain, auquel il s'est imaginé qu'elles avoient rapport. Monsieur Houard n'a conservé ces citations que lorsqu'elles lui ont paru absolument nécessaires pour l'intelli-

gence de la loi ; & ordinairement il en découvre le principe & l'esprit dans la relation intime qui règne entre ces loix & les usages primitifs de notre Mônarchie ; les observations de l'Editeur sont en françois.

Il a traduit aussi en cette langue le vieux Normand dans lequel *le Miroir des Justices* est écrit ; cette traduction lui donne lieu de réformer dans l'original un grand nombre de passages de la plus grande conséquence, & que les Editeurs Anglois n'ont pas compris.

M. Hoüard ne se borne pas à la réforme du texte ; quand l'occasion s'en présente, il relève aussi les erreurs commises par nos littérateurs dans les Commentaires qu'ils ont publiés sur nos anciennes Loix : par exemple, il fixe le vrai sens de ces mots *Truste* & *Antrustion* ; il fait voir que le premier, n'indiquant que la chevauchée d'un Commissaire du Roi, ne permet pas de considérer l'autre comme caractéristique du premier degré de notre ancienne noblesse.

Les remarques jointes à l'ouvrage intitulé *Fleta*, n'ont pas des objets moins curieux ; mais celles qui suivent la traduction de *Britton* sont les plus étendues & les plus utiles. Il n'y a pas un seul des chapitres de cet Ecrivain qui ne forme un Traité complet sur quelque point important de notre Droit commun ou Ecclésiastique, sur l'espèce, la diversité, la régie des Droits du fisc ou Domaniaux, les variations des grands Offices de la Couronne, les diverses compétences des Tribunaux Ecclésiastiques, celles des Jurisdictions domestiques inhérentes aux bénéfices ou aleux, durant les deux premières races, la nature & la quotité du droit de relief, les Droits respectifs des Seigneurs & des Vassaux, l'ordre des successions aux fiefs, & sur la forme des Chartres, &c.

Toutes ces matières, à l'aide de l'Auteur Anglois, sont discutées, développées, éclaircies par l'Editeur d'une manière satisfaisante.

L'importance de cet Ouvrage est palpable ; en le joignant à la collection de Capitulaires par Baluse, à celles des Ordonnances que nous devons à Messieurs de Laurière, Secousse, de Villevaux, de Brequigny, & aux textes des Coutumes anciennes & réformées, il ne nous reste rien à desirer pour connoître les divers principes de législation qui ont été successivement adoptés en ce Royaume depuis sa naissance.

Ces considérations dont un Ministre (M. Bertin) également cher à l'Etat & aux Lettres, connut tout le poids, le déterminèrent en 1766, à obtenir de Sa Majesté une souscription, qui en assurant le débit d'une partie des exemplaires de cet ouvrage, en devoit faciliter l'édition.

Cependant, ce secours n'étant point encore suffisant, M. Hoüard, dont M. de Miromesnil, Garde

des Sceaux, a bien voulu animer le zèle, en lui promettant, avec la protection du Roi, tous les encouragemens dont son travail peut être susceptible, a cru devoir inviter le public à seconder, par des souscriptions nouvelles, une édition dispendieuse, qui ne fournit aucun amusement à la frivolité du siècle, & ne peut par conséquent être épuisée que par cette classe de Savants qui connoissent le prix de nos anciens monumens, & y vont chercher de bonne foi les lumières dont notre Histoire & notre Droit public ont encore besoin.

Il propose donc aux personnes, qui desireront cet ouvrage, de se faire inscrire chez MM. Saillant & Nyon, Imprimeurs-Libraires, rue St Jacques, à Paris; chez MM. Lallemant, Besogne, Imprimeurs-Libraires, le Boucher, fils, & Bénitier, Libraires à Rouen; chez M. Godard, Libraire à Amiens, & chez M. Dubuc, Imprimeur à Dieppe.

Le prix de la souscription sera de 36 liv. On payera en souscrivant 18 liv.

En retirant les Tome I & II, dans le mois de Juillet 1776 18 liv., passé lequel temps on ne sera plus admis à souscrire.

Les Tomes III & IV, pour lesquels il n'y aura rien à payer, seront délivrés, au plus tard, à la même époque de l'année 1777, l'ouvrage étant entièrement fini; ceux qui n'auront pas souscrit payeront 54 liv. les quatre volumes en feuilles.

Le format & le caractère de l'ouvrage seront semblables à ceux qui ont été employés dans le *Prospectus*.

Le Roi a permis que l'Ouvrage lui fût dédié; & le portrait de Sa Majesté sera placé en tête du premier volume.

PROSPECTUS

d'un Traité sur la Cavalerie.

L'Ouvrage que ce Prospectus annonce au Militaire, pour le courant du mois de Mai 1776, est un Traité sur la Cavalerie, qui réunit tout ce qu'un homme attaché à ce service, à commencer depuis le simple Cavalier, jusqu'au Lieutenant-Général, doit indispensablement savoir, pour être en état de s'y distinguer.

C'est aux grands Capitaines que nous sommes redevables des progrès successifs que l'on a faits dans la science de la Guerre: conséquemment tout homme qui se sent animé du desir de mériter un jour la confiance du Souverain, qui veut se rendre utile à sa Patrie, qui n'est pas arrêté par les difficultés, & qui, après avoir approfondi une partie de cet art, entrevoit que c'est servir l'Etat, que d'en transmettre la connoissance à ses concitoyens, ne doit, pour remplir un objet aussi satisfaisant, épargner, ni soins, ni veilles, ni recherches.

Ce sont ces considérations qui

ont engagé M. le Comte de Melfort, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, & Inspecteur Général des Troupes Légères, à donner au Public ce que l'expérience & ses réflexions lui ont suggéré de plus utile pour perfectionner la Cavalerie.

Les deux dernières guerres, pendant lesquelles M. le Comte de Melfort a toujours commandé de la Cavalerie, lui ont donné plus d'une occasion de comparer, d'approfondir & de balancer les avantages, ou les inconvéniens qui suivent ordinairement les différentes manières de diriger son instruction pendant la paix, & de l'employer pendant la guerre; connoissances qui lui ont également procuré les moyens d'apprécier, à sa juste valeur, le travail qu'il avoit commencé sur le service de cette armée, dès l'année 1748, époque où il étoit passé à la tête d'un Régiment de Cavalerie, après avoir été pourvu d'un Régiment d'Infanterie trois ans auparavant.

Ce premier travail, de même que ceux qu'on y a ajoutés depuis, est enrichi de planches dessinées sous les yeux & sous la dictée de M. le Comte de Melfort, par le Sieur Van Blarembergh, Peintre du Roi, attaché au Département de la Marine. Lesdites planches forment autant de Tableaux que l'on peut dire précieux, puisque, indépendamment de la manière dont les dessins en sont traités, & des objets utiles qu'ils renferment, ils font voir par-tout les hommes & les chevaux, dans l'action naturelle où ils doivent être dans la réalité de l'exécution des principes, des mouvemens, ou des manœuvres qu'ils représentent.

Toute l'Ecole du Manége, divisée en deux classes, l'une d'Equitation purement militaire, & l'autre d'Equitation, quoique limitée, cependant poussée plus loin que la première, y est aussi représentée au naturel, ainsi que tout ce qui peut avoir quelque rapport à l'instruction des hommes & des chevaux de la Cavalerie.

Il embrasse également toutes les connoissances qui peuvent être utiles au service journalier des Cavaliers, en temps de paix & en temps de guerre, ainsi qu'à celui des Officiers supérieurs & autres.

Il comprend en outre des détails sur la composition qu'on juge la plus solide à donner à un Escadron, ainsi qu'à un régiment; après quoi l'on traite, dans le plus grand détail, tous les principes sur lesquels la plupart des Officiers de Cavalerie diffèrent d'opinions, & cela d'une manière d'autant plus satisfaisante, que, pour rendre les choses plus frappantes, les planches dont on a parlé plus haut, au moyen des hommes à cheval qui y sont vus en action, représentent, d'un côté, un Escadron agissant, d'après l'un des principes qui sont en discussion; & vis-à-vis, en opposition, un autre Escadron manœuvrant sur les principes que l'on préfère,

préfère, & de la supériorité desquels on donne la preuve dans le discours; ce qui joint à la démonstration dont le tableau fournit l'exemple, met ce travail à la portée de tout homme, non-seulement du métier, mais de ceux mêmes qui n'auroient que du bon sens & des yeux.

Après avoir discuté tous les objets sur lesquels les sentimens des Officiers de Cavalerie sont partagés, on approfondit également tous les principes des manœuvres de détail, pour un ou plusieurs Escadrons, auxquels on juge que la Cavalerie ne peut mieux faire que de s'exercer pendant la paix.

De ces détails, qui sont la seconde partie du travail annoncé, & qui ne sont que la théorie du métier, on passe, dans la troisième & dernière, à ceux des opérations de la guerre, tels que sont les camps, les grandes-gardes, les convois défendus ou attaqués, les dispositions d'arrière-garde composées de troupes mêlées, les détachemens, les embuscades, les découvertes, les déploiemens de colonnes, les reploiemens de ligne, les marches en bataille, les combats enfin d'une aîle entière de Cavalerie; tous sujets appuyés de principes & des exemples qu'offrent les différens tableaux où ils sont traités, & dans le dessein desquels on a mis assez de correction & d'exactitude, pour qu'on puisse dire que ce sont autant de démonstrations.

Enfin, pour se résumer, on peut ajouter que ce travail est le fruit de quinze campagnes de guerre, faites sans négligence, & le résultat d'une étude suivie de plus de trente années, de la part d'un Officier qui, pendant tout ce laps de temps, n'a pas cessé d'avoir de la Cavalerie à exercer pendant la paix, & d'en avoir de toutes les espèces à conduire à la guerre.

Les planches, dont il a été question plus d'une fois dans ce Prospectus, seront gravées sur du papier grand-Aigle, de trois pieds de long sur deux pieds de large. Tous ceux qui en ont vu les dessins, sont convenus qu'ils n'avoient rien vu jusqu'ici, en fait d'ouvrages militaires, qui pût approcher de la netteté & de la clarté dont elles sont.

Elles démontrent d'abord l'Ecole du Manége, où chaque homme est dessiné à cheval, dans une attitude aussi exacte qu'elle est analogue à ce qu'on lui enseigne.

Elles embrassent l'instruction, & fournissent l'exemple de toutes les manœuvres qu'il est avantageux à la Cavalerie d'apprendre dans les temps de repos.

Enfin elles représentent une infinité d'actions des plus importantes de la guerre, & dont la vue seule, qui seroit jointe à une beaucoup plus courte explication que celles dans lesquelles on est entré, suffiroit pour instruire, en très-peu de temps, la plupart des Officiers de Cavalerie, qui n'auroient pas eu la possibilité de joindre la pratique à la théorie du métier.

Elles seront au nombre de trente-deux, dont plusieurs renferment chacune quatre tableaux, & elles seront gravées par les plus célèbres Artistes en ce genre, qu'on ait pu trouver à Paris.

La totalité de l'ouvrage consiste en deux volumes : le premier, grand *in-folio*, imprimé en très-beaux caractères, sur du papier grand-raisin double; le second contiendra trente-deux planches, qui ont, ainsi qu'il a déjà été dit, plus de trois pieds de long, sur deux pieds deux pouces de large. Le prix en sera de 120 livres; mais ceux qui souscriront, auront les deux volumes pour 96 livres, dont on payera 63 livres en souscrivant, & 33 livres en faisant retirer l'ouvrage.

Cours complet d'Elocution & d'Orthographe Françoise.

M. de Villencour, ci-devant Professeur de Langue Françoise à la Cour de Bavière, & le premier qui l'ait enseignée ici aux Nationaux, continue avec succès à montrer la pureté de cet idiôme, & l'exactitude de son orthographe, à toutes personnes du Sexe, ou sans études suffisantes.

Pour se rendre également utile à ceux qui se proposent de déclamer, de chanter ou d'écrire, il étend ses principes simplifiés sur toutes les parties de la prosodie, sur la valeur, la force, & l'étymologie des mots; & montre aussi, par des préceptes de littérature & de goût, l'Art d'écrire dans tous les genres, tant en vers qu'en prose.

Il joint à cela des Observations nouvelles sur le méchanisme des organes, pour corriger les vices de prononciation des Provinciaux, & même des Etrangers.

Quoiqu'il admette l'orthographe la mieux fondée en principes, il montre aux Curieux les différens systêmes, & en donne les raisons avec impartialité.

Il se borne à enseigner le seul Art de parler & d'écrire, pour donner des principes plus approfondis, & faire faire des progrès plus rapides; il le fait encore d'une manière simple & agréable, afin que les Dames puissent profiter de ses leçons sans ennui & sans dégoût.

Il entre dans les vues économiques des Dames Supérieures de Convents, pour procurer à leurs jeunes pensionnaires cette partie essentielle de l'éducation.

Il avertit que, pour acquiescer aux desirs du Public, il recevra des Ecoliers chez lui toutes les après-dînées, depuis trois heures jusqu'à six, pourvu que leur nombre n'excède pas douze. Il pourroit donner des heures différentes à des Commis de Bureaux ou de Magasins, & à des Clercs ou autres, qui les demanderoient.

M. de Villencour, ci-devant Professeur à la Cour de Bavière, recommence son cours d'élocution & d'orthographe françoises, rue Bourbon-Château à l'Hôtel de Suè-

de. Non-seulement il se rend utile aux gens sans étude, en leur donnant les moyens faciles d'écrire avec pureté, mais encore est-il recommandable aux Provinciaux & même aux Etrangers par la manière raisonnée avec laquelle il leur facilite la prononciation françoise.

Collection de Planches enluminées & non enluminées, représentant au naturel ce qui se trouve de plus intéressant & de plus curieux parmi les animaux, les végétaux & les minéraux. Par M. Buc'hoz, Médecin.

Nous ne faisons mention de cet ouvrage intéressant, dont nous avons déjà fait connoître les premiers cahiers & sur lequel nous aurons occasion de revenir, que pour indiquer qu'il se trouve actuellement chez Didot le jeune, quai des Augustins, & qu'il en paroît deux nouveaux cahiers, très-bien exécutés, depuis le 15 Novembre 1775.

Recherches sur la Rougeole, sur le passage des alimens & des médicamens dans le torrent de la circulation, sur le choix des remèdes mercuriaux dans les maladies vénériennes. Par M. J. T. G. Dubosq de la Roberdiere, Docteur en médecine de la Faculté de Caën, Associé-Correspondant du Collége royal des Médecins de Nancy, Médecin de la Ville de Vire. A Paris, chez Des Ventes de la Doué, Libraire, rue St-Jacques, vis-à-vis le Collége de Louis le Grand, 1776; Brochure *in* 12. de 180 pages, & le Discours préliminaire 23.

De Novorum Ossium in integris aut maximis ob morbos deperditionibus regeneratione experimenta ubi, maxima materiæ affinitate breviter de fracturis, & de vi quam natura impendit in ossibus elongandis dum crescunt. Auctore Michaele Troja, Medicinæ Doctore Neapoli, & Chirurgo e latere in Regali Sti Jacobi Nosocomio. Viro Clarissimo Josepho Lieutaud, Potentissimi Galliarum Regis Archiatro, Regiæ Scientiarum Parisiensis, necnon Londinensis Academiæ Socio, &c, &c, &c. Lutetiæ Parisiorum, e typis Fr. Amb. Didot; se vend chez P. Fr. Didot le jeune, Libraire, quai des Augustins, 1775. Brochure *in*-12. de 136 pag. avec fig. en taille-douce. Prix, 2 liv. br.

Traité de la Dyssenterie Par M. Zimmermann, D. M., Membre des Académies de Berlin, de Munich, de Palerme, de Pesare, des Sociétés de Zurich, de Basle, de Berne, & Médecin de Brugg; traduit de l'Allemand, par M. le Febvre de Villebrune, D. M. A Paris, chez Vincent, Imprim. Libraire, rue des Mathurins, Hôtel de Clugny, 1775; *in*-12. de 394 pag., & la Préface 45.

Le Secret des Médecins, ou Manuel anti-syphillitique, contenant la méthode de se guérir soi-même dans les maladies vénériennes, avec

l'art de s'en préserver, mis à la portée de tout le monde. Par M. * * *, Docteur Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris. 1 vol. *in*-12. de 320 pag. Prix, 4 liv. 4 sols broché. A Londres; & se trouve à Paris, chez Costard, Libraire, rue St Jean de Beauvais.

Réflexions critiques sur la Mûriométrie, par M. Dubet, Ouvrage dans lequel on démontre évidemment combien l'Auteur connoissoit peu la matière qu'il a traitée, & combien elle mérite l'attention du Gouvernement. Par M. Buffel, Inspecteur des Manufactures de Languedoc pour la Province. Brochure *in*-8°. de 197 pages. Prix, 2 liv. 8 sols. A Paris, chez Monory, Libr. de S. A. S. Mgr le Prince de Condé, rue & vis-à-vis l'ancienne Comédie Françoise; & se trouve à Lyon, chez Rosset; à Tours, chez Brillant; à Montpellier, chez Rigaud; à Nîmes, chez Buchet.

L'Avènement de Titus à l'Empire, Ballet allégorique au sujet du Couronnement du Roi, dédié à la Reine; par M. Gardel, Maître-à-danser de la Reine & de ses Bals; premier Danseur de l'Opéra, & Compositeur des Ballets de la Cour en survivance. Brochure *in*-8°. de 62 pages. A Paris, chez Musier fils, Libraire, rue du Foin.

Les Beaux-Arts, Poëme qui a concouru pour le prix de Poësie de l'Académie Françoise en 1775; par M. de Vollange. Brochure de 15 pages.

Brutus à Servilie, Pièce qui a obtenu le second *accessit*, au jugement de l'Académie Françoise, en 1775; par M. Durnflé. Brochure *in*-8°. de 12 pages. Prix, 12 sols. A Paris, chez Demonville, Impr. Libraire de l'Académie Françoise, aux Armes de Dombes.

Discours prononcé dans l'Eglise Royale & Collégiale de N. D. de Provins, à la Messe solemnelle que le Chapitre de cette Eglise a célébrée le 11 Juin 1775, jour du Sacre du Roi, pour obtenir l'effusion des bénédictions du Ciel sur la personne & sur le règne de S. M. Par M. Royer, Chanoine Théologal de la même Eglise. Brochure *in*-4°. de 32 pag. A Paris, chez Gogué, & Née de la Rochelle, Libraires, rue du Hurepoix.

Les Nouvellistes, Proverbe, en un acte en prose. Brochure *in*-12. A Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Christine.

Discours d'un Négre à un Européen, pièce qui a concouru pour le prix de poésie de l'Académie Françoise en 1775; par M. Doigni.

O miseras hominum mentes! O pectora cæca!

Lucr.

Broch. *in*-8°. de 15 pag. A Paris, chez Demonville, Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoise,

rue Saint-Severin, aux Armes-de-Dombes.

Le fruit de mes lectures, ou pensées extraites des anciens profanes, relatives aux différens ordres de la société, accompagnées de quelques réflexions de l'Auteur.

Floriferis ut apes in saltibus omnia libant,
Omnia nos itidem depascimur aurea dicta.

LUCRET.

Vol. *in*-12 de 410 pages; prix, 2 liv. broché. A Paris, chez Jean-François Bastien, Libraire, rue du Petit-Lyon, fauxbourg S. Germain.

Cet Ouvrage est de Dom Jamin, & fait la suite de ses *pensées théologiques*.

Mémoire pour servir au traitement d'une fièvre épidémique, fait & imprimé par ordre du Gouvernement, par M. Maret, Docteur en médecine de l'Université de Montpellier, Aggrégé au Collége des Médecins de Dijon, Aggrégé honoraire du Collége royal de Médecine de Nancy, Censeur royal, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon; des Académies de Besançon, Bordeaux, Caën, Clermont-Ferrand & Lyon:

Indocti discant & ament meminisse periti.

A Dijon, de l'imprimerie de L. N. Frantin, Imprimeur du Roi; & se vend à Paris, chez Didot le jeune, quai des Augustins, 1775; 62 pag. *in*-8°.

M. le Contrôleur-Général sachant que les habitans des campagnes n'étoient pas toujours à portée des secours de l'art dans leurs maladies les plus dangereuses; & que la fièvre épidémique, observée à Dijon en 1760, a paru souvent dans des pays fort éloignés les uns des autres; a voulu procurer, pour ces cas-là, une instruction faite par un Physicien célèbre qui est en même-temps un habile Médecin.

Première Centurie de Planches enluminées & non enluminées, représentant au naturel ce qui se trouve de plus intéressant & de plus curieux parmi les animaux, les végétaux & les minéraux, pour servir d'intelligence à l'Histoire générale des trois Règnes de la Nature. Par Monsieur Buc'hoz, Médecin-Botaniste de MONSIEUR, & Auteur des Dictionnaires des trois Règnes de la France. Décade 4e, Règne animal. A Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Christine, & chez l'Auteur, rue des SS. Pères.

Cette quatrième Décade nous paroît répondre parfaitement aux trois premières. L'Auteur continue à remplir ses promesses avec soin & exactitude.

Le Philosophe sans prétention, ou l'Homme rare; Ouvrage physique, chimique, politique & moral dédié aux Sçavans. Par M. D. L. F. A Paris, chez Clousier, Imprimeur-Libraire, rue St-Jacques, 1775; *in*-8°. de 350 pages.

Ce Livre est un ouvrage d'imagination ; il roule principalement sur la haute chimie. L'Auteur y expose toutes ses idées particulières sur les objets les plus élevés de cette science, avec d'autant plus de liberté, qu'il les met dans la bouche des Acteurs d'une espèce de Roman, qui n'est pas sans agrément.

Nouvelle Bibliothèque de campagne, ou Choix d'Episodes intéressans & curieux, tirés des meilleurs Romans, tant anciens que nouveaux. A Amsterdam, chez Changuion, Libraire ; & se trouve à Paris, chez le Jay, rue St-Jacques, au-dessus de la rue des Mathurins, au grand Corneille. 10 vol. *in*-12. d'environ 500 pag. chacun, publiés depuis 1769 jusqu'en 1775.

Cet ouvrage se trouve à Lyon, chez Deville, rue Mercière ; à Rouen, chez Abraham Lucas ; à Bordeaux, chez les Frères la Bottière.

Détail de la nouvelle Direction du Bureau des Nourrices de Paris, pour servir de modèle à de pareils établissemens projetés dans plusieurs grandes villes, & de guide aux personnes qui veulent confier leurs enfans aux nourrices de ce Bureau. On y joint deux Consultations médico-légales, relatives à cet objet, & la Réponse de la Faculté de Médecine de Paris à MM. les Administrateurs de l'Hôpital d'Aix en Provence, concernant la nourriture des enfans-trouvés malades. Par J. J. Gardane, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin de la Maison de Madame la Comtesse d'Artois, Médecin du Bureau des Nourrices, de la Société royale de Montpellier, &c. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, 1775. Brochure *in*-12. de 94 pages.

Dictionnaire historique & géographique portatif des quatre parties du Monde, dans lequel on trouve tous les royaumes, provinces & contrées de la terre ; les Princes dont ils dépendent ; les rivières, baies, mers, montagnes sur lesquelles ils sont situés ; leurs distances respectives, leur longitude & leur latitude ; les siéges que les villes ont soutenus, les grands Hommes qu'elles ont produits, les lieux où se sont données les principales batailles, &c. 2 vol. *in*-8°. d'environ 500 pages. Prix, broché, 5 liv., & les 2 vol. reliés en un, 6 liv. A Paris, chez Costard, Libraire, rue St-Jean-de-Beauvais.

L'Aventurier Buscon, ou Histoire du grand Taquin, suivie des Lettres du Chevalier de l'Espargne, &c. Nouvelle Traduction de l'Espagnol, de Don François de Quevedo Villegas, Chevalier de l'Ordre de St Jacques, avec des notes, & publiée par l'Auteur des Idées singulières, de la Famille vertueuse, du Pied de Fanchette & de la Fille-nature. 3 vol, brochés d'environ 200 pages,

Prix, 4 liv. 10 f. A Madrid; & fe trouve à Paris, chez Coftard, Libr. rue St-Jean-de-Beauvais.

Les Vues fimples d'un Bon-Homme. Brochure *in*-8°. de 114 pages. Prix, 1 liv. 16 f. A Londres; & fe trouve à Paris, chez Baftien, Libr. rue du petit Lion, faubourg Saint-Germain.

Difcours fur différens fujets, par M. de Treffeol, Docteur en Droit, Profeffeur d'Hiftoire à l'Ecole R. militaire. 1 vol. *in*-12. de 204 pag. A Amfterdam; & fe trouve à Paris, chez Knapen, Libraire-Imprimeur, au bas du Pont St-Michel.

La France illuftre, ou le Plutarque, par M. Turpin. N°. 5. Hiftoire du Maréchal de Villars.

Réflexions philofophiques fur l'Impôt, où l'on difcute les principes des Economiftes, & où l'on indique un plan de perception patriotique, accompagnées de notes. Par Jerôme Tifaut de la Noue.

Difciplina imperandi eft amare quod multis expedit, &c.

Caffiod. l. ix, epift. 9.

A Londres; & fe trouve à Paris, chez la Ve Barois, & Fr. Amb. Didot l'aîné, 1775; *in* 8°. pag. 361.

Analyfe de l'ouvrage qui a pour titre : *de l'Efprit du Gouvernement économique, faite par l'Auteur*. Brochure de 42 pages.

Projet d'un même Breviaire, Miffel, & autres Livres de Liturgie relatifs à l'Office Divin, & d'un feul & même *Abrégé de Catéchifme* à l'ufage de tous les diocèfes de l'Eglife de France. A Paris, chez Lottin l'aîné & Onfroy, 1775; 16 pag.

Le Cri de l'Agriculture, par M... A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, 1775. Brochure de 129 pages.

Le Comte d'Omby, Anecdote hiftorique. Brochure *in*-8°. de 59 pages avec fig. A Londres; & fe trouve à Paris, rue Saint Jean-de-Beauvais, la première porte cochère au-deffus du Collége. Prix, broché, 1 liv. 16 f.

Idylles de Théocrite, Traduction nouvelle enrichie de la Vie du Poëte Grec, précédée d'Héro & Léandre, Poëme de Mufée, & de toutes les imitations qui ont été faites en François de ce précieux monument de l'antiquité. Vol. *in*-8°. de 104 pages avec fig. Prix, broché, 3 liv. 12 fols.

Effai fur l'Hiftoire naturelle de l'Ifle St-Domingue, avec des figures en taille-douce. 1 vol. *in*-8°. de 376 pag. A Paris, chez Gobreau, Libraire, quai des Auguft.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL DU MOIS DE MARS 1776.

Fin de la Table.

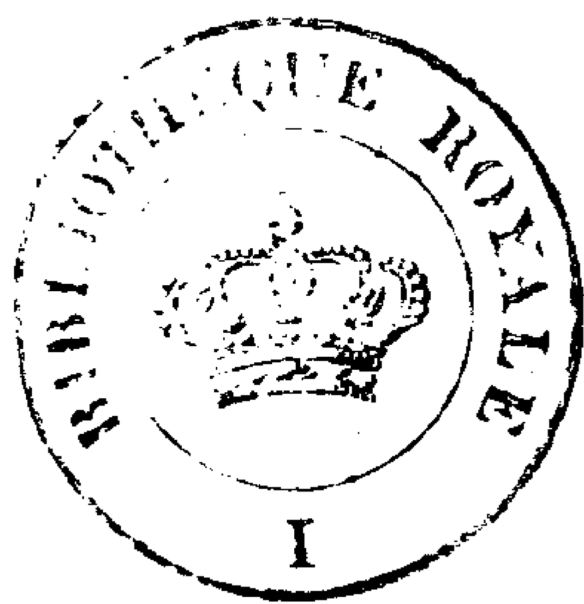
193

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXVI.

AVRIL.





A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine.

M. DCC. LXXVI.

AVEC PRIVILÉGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

AVRIL. M. DCC. LXXVI.

VOYAGE en Sicile & dans la Grande-Grèce, adressé par l'Auteur à son ami M. Winckelmann, traduit de l'Allemand, accompagné de notes du Traducteur & d'autres additions intéressantes. A Lausanne, chez François Grasset & Compagnie, 1773; un volume *in*-12. de 370 pages.

Ce voyage en Sicile a été fait par M. le Baron de Riedesel, que M. Bridonne, qui vient de publier un pareil voyage, a critiqué peut-être trop injustement & dont cependant il paroît avoir profité en plusieurs endroits. Le voyage de ce dernier paroîtra plus amusant; mais celui de M. de Riedesel est plus instructif & plus sçavant. Comme il est adressé à M. Winckelmann, M. Riedesel s'est attaché davantage à faire connoître les monumens qu'il a vus. En un mot sa relation

est plus étendue, plus détaillée & plus suivie à certains égards que celle de M. Bridonne, & elle est plus propre à nous donner une grande idée des monumens de la Sicile. Nous en devons la traduction a M. Frey, Chevalier de l'Ordre du Mérite militaire, & Capitaine au régiment Suisse de Boccart en France, d'une des familles les plus distinguées dans le Gouvernement de la ville de Bâle. C'est lui qui a aussi traduit le Socrate Rustique. Il a joint, au voyage de M. le Baron de Riedesel, un assez grand nombre de notes & d'additions qui prouvent qu'il est versé dans la connoissance de l'antiquité.

Nous ne suivrons pas l'Auteur dans le détail de la route qu'il a faite en Sicile. Pour abréger, nous nous attacherons à quelques endroits particuliers qui nous donneront une idée des monumens qui subsistent encore dans ce pays parmi les ruines de l'ancienne Segeste. On voit, sur une petite colline, un temple des mieux conservés. Il est d'ordre dorique; il a 36 colonnes, 13 à chaque face latérale, en comptant celles des angles, 5 pour le parvis de devant, & autant pour celui de derrière. Chaque colonne a 25 palmes de circonférence. A Frepani, sur la montagne qui porte son nom & que l'on appelloit autrefois le Mont-Erix, on trouve des vestiges de l'ancienne ville d'Erix & du fameux temple de Vénus Erycine. Ce sont des fragmens de colonnes de granit; cette montagne est, après le Mont Etna, la plus haute de toute la Sicile; & l'idée d'y avoir fait construire un temple à Vénus pourroit avoir tiré son origine de la beauté des femmes de ce canton, comme l'observe M. le Baron de Riedesel.

A douze milles de Mazara, & à huit de Cassel Vetrano sur les bords de la mer, les ruines de trois temples offrent aux curieux les débris de l'ancienne Salinuste. Ce sont, dit l'Auteur, après le temple de Jupiter Olympien, de Gingenti, les plus grands édifices d'une pareille antiquité, dont il reste encore des vestiges aussi bien conservés; car, quoiqu'entièrement abattus, on peut très-bien reconnoître l'architecture, la grandeur & les proportions de ces énormes masses. L'Auteur donne les dimensions des colonnes. Deux de ces temples ont de longueur le double de leur largueur, ainsi que tous les temples de ce genre. Le troisième temple est colossal, il a 160 pas ordinaires de long & 80 de large; il paroît en général avoir été d'un plus beau style que les deux autres. On y remarque, ainsi que dans les autres, la manière dont les Anciens élevoient ces énormes masses de pierre. On voit, aux deux petits côtés de chacune de ces grosses pierres, une entaille de la forme d'une demi-ellipse. Elle étoit destinée à recevoir le cable, au moyen duquel on élevoit la pierre par des poulies. A six milles de ces temples on voit les carrières d'où ces terribles mas-

ses étoient tirées. On peut s'y assurer de la manière dont les Anciens procédoient à ce travail ; car, on y voit encore des chapitaux & des parties de colonnes à moitié taillées & saillantes hors du rocher, tandis que le reste y tient encore.

A Agrigente M. de Riedesel a vu le plus beau de tous les bas-reliefs antiques que le temps nous ait conservés. Il assure que les dessins de d'Orville & du P. Pancras n'en sont que de pitoyables représentations. Toutes les figures sont des chefs d'œuvres pour ce qui concerne les proportions & les belles formes. Il seroit trop long de le décrire ici. Il a vu aussi le temple de Junon Lacinie, qui a trente-quatre colonnes dans son pourtour ; un autre consacré à la Concorde, qui est encore bien entier. Cet édifice, dit l'Auteur, met le Spectateur à portée de juger du bel effet d'une noble simplicité & de la sobriété dans les ornemens ; il n'est aucun temple de moyenne grandeur qui puisse lui être comparé, quant à la beauté, & l'œil s'extasie en saisissant l'accord avec lequel toutes les parties, en petit nombre, mais pleines de noblesse & d'harmonie, concourent à la perfection du tout.

Après avoir visité plusieurs autres monumens, il parvint aux ruines du temple colossal de Jupiter Olympien. Il rapporte d'abord la description que Diodore en a faite. Elle lui paroît très-exacte, à l'exception de la longueur & de la largeur où il paroît s'être glissé quelques fautes dans le texte. Les colonnes ont quarante-deux palmes de circonférence, trente-quatre pieds de Roi : & chaque cannelure a deux palmes d'une arrête à l'autre, ensorte qu'une personne peut y être placée à l'aise. L'Auteur a pris, de plusieurs de ses parties, les dimensions qui suffisent pour qu'on puisse se former une idée de sa grandeur. Il pense que ce temple a dû être plus beau & plus magnifique que celui de St Pierre de Rome. On ne peut rien imaginer de plus majestûeux que cet édifice. La grandeur des colonnes, la forme élégante du temple, l'ensemble du bâtiment ; la solidité des pilastres, sa belle sculpture présentent un édifice plus noble que celui de St Pierre. Ce temple doit avoir eu, depuis le pied de la colonne jusqu'à la pointe de la corniche, cent cinquante palmes de hauteur. Il en coûteroit peu pour le débarrasser des ruines qui le couvrent.

Après avoir vu Agrigente l'Auteur passa à Malthe, à Ghore. Il vit des antiquités qui méritent d'être observées ; il y en a quelques-unes de puniques. On trouve à Malthe beaucoup d'urnes des pierres dont l'intérieur est chargé d'inscriptions puniques. De Malte il repassa en Sicile & aborda au Cap Passaro ou Pechynum. Delà il se rendit à Syracuse : mais il n'y trouva presque rien qui répondît à l'idée que ce nom rappelle à l'imagination. La cathédrale est un ancien temple ; on voit encore aux latomies l'oreille de De-

nys le Tyran qui est une grotte taillée de manière que la voix la plus basse y est entendue. A quelques distances au-dessus des latomies est le grand théâtre taillé dans le roc. Quoique la scène en soit totalement détruite, sa grandeur, l'imposante majesté d'un édifice ainsi taillé dans le vif, inspirent le respect & l'admiration.

De Syracuse il passa à Catane. Toute la campagne des environs de cette ville n'est couverte de toutes parts que de laves, de sable noir & de cendres de l'Etna, au pied duquel elle est située. Cette ville est nouvelle; car l'ancienne est ensevelie bien avant sous les terres. On ne la découvre qu'avec bien de la peine. Le Prince de Biscari fit ouvrir la terre au devant du portail de la cathédrale, on creusa la valeur d'un étage & demi; M. le Baron de Riedesel y descendit & y vit un bâtiment antique très-bien conservé, d'une bonne architecture & d'un grand circuit. Ce sont trois nefs formées par neuf arcades en pierre de taille qui ne sont autre chose que de la lave durcie. On y voit de côté & d'autre quelques figures de plâtre ou de stuc assez bien conservées & singulièrement bien travaillées. L'ancien théâtre n'est pas enterré, mais il est rempli de maisons. L'Auteur décrit exactement toutes ces ruines. L'Etna, qui est voisin de Catane, piquoit sa curiosité & il s'y rendit. Sur son sommet, où l'on n'arrive qu'avec beaucoup de peine, est un gouffre immense qui paroît sans fond, qui jette continuellement une fumée épaisse. On entend un bruit sourd comme celui des vagues de la mer. Le froid qu'il éprouva dans ce lieu, le 2 de Mai, étoit aussi vif qu'il peut l'être au mois de Janvier sur les plus hautes montagnes de l'Allemagne. Tout autour de cette montagne on en apperçoit d'autres moins considérables formées par différentes éruptions. Celle de *1669* est seule aussi grande que le Vésuve entier, & on en compte plus de cent tout autour de l'Etna.

M. le B. de Riedesel rend compte des monumens qu'il trouva à Taurominium. Ils consistent en un théâtre, de grands réservoirs d'eau, &c. La dernière ville que notre voyageur vit, est Messine, où il n'y a point de monumens sinon ceux qui sont rassemblés par les curieux.

Voilà tout ce qui est contenu dans la première Lettre destinée uniquement à la relation du voyage en Sicile. Tous les monumens que nous n'avons fait qu'indiquer, & une infinité d'autres dont nous n'avons pas parlé, y sont décrits avec beaucoup de soin & d'exactitude. L'Auteur n'a pas négligé de faire connoître les tableaux qu'il a vus, & il termine sa lettre par une description des mœurs & du caractère des habitans de la Sicile. « Cette nation, » ainsi que tous les peuples méri» dionaux, possède beaucoup de » finesse, de pénétration & de ta» lens; mais elle est en même temps » fort adonnée à cette mollesse, à » ce penchant à la volupté, à cet

» esprit de ruse & d'artifice, qui » semblent généralement s'augmenter à mesure qu'on s'avance vers » le midi. Ce feu si étonnant qui » les anime n'est point accompagné » chez eux de la moindre apparence » de ce flegme si nécessaire aux Artistes dans l'exécution; ce qui se » manifeste non-seulement chez » leurs peintres & chez leurs sculpteurs, mais encore chez leurs » poëtes, dont tout fourmille dans » ce royaume, même parmi le peuple, sur-tout de ces Poëtes qu'on » nomme improvisateurs. On les » voit tous préférer le plaisir de produire de nouvelles pensées, au » soin de les repasser & de les perfectionner; mais un sel âcre agit » sans cesse sur leurs nerfs, ce qui » les rend inquiets, impatiens, & » cette disposition, jointe à ce feu » immodéré qu'ils portent au-dedans, se manifeste souvent par les » actes les plus violens. »

Cependant il se trouve encore quelques traits de ressemblance avec les anciens Siciliens & ceux de nos jours, quoique les nombreuses mutations d'habitans, de souverains & de formes de gouvernement ayent rendu ces traits un peu rares. Les physionomies grecques y sont encore assez fréquentes. Ils tiennent encore des Grecs cet empressement à exercer l'hospitalité envers les étrangers. Dans leur économie champêtre, on retrouve à chaque pas Théocrite & ses descriptions. Ces nombreux troupeaux de chèvres qui cherchent sur les collines les herbages propres à leur nourriture; cette grande espèce de moutons & de béliers, au ventre de l'un desquels Ulysse s'attacha pour échapper de la caverne de Polyphême; cette quantité de bêtes-à-corne de couleur rougeâtre & de petite taille; tout retrace les différens tableaux de ces églogues peints dans la nature & dans la réalité. Les bergers se disputent encore entr'eux le prix du chant & déposent une houlette ou une panetière pour le vainqueur.

La seconde & dernière lettre contient le détail du voyage de l'Auteur à travers tout le royaume de Naples. De Messine, où il s'embarqua, il se rendit à Reggio. Il ne reste que très-peu, ou pour mieux dire point du tout, de vestiges de l'ancien *Rheggium*. A *Gieraci*, ou l'ancienne Locres, si célèbre autrefois, il ne vit que des débris de murailles & des masses de maçonnerie. Au Cap Colonne, *Promontorium Lacinium*, le fameux temple de Junon Lacinie dont il s'est conservé des débris assez considérables. Il en donne la description. Il observe qu'une partie de ce temple a été prise mal-à-propos pour ce qu'on nomme l'Ecole de Pythagore. Il passa ensuite à Sybaris, où il vit les restes d'un aquéduc; à Tarente, où il fit un plus long séjour. Les monumens de cette ville se réduisent à peu de chose, entr'autres un trou où l'on prétend qu'on faisoit la préparation de la couleur pourpre; & en effet on voit encore, près delà,

une colline entièrement formée de *murax*, coquille dont on tiroit cette couleur, & l'on pêche aux environs beaucoup de ces mêmes coquilles. Il parcourut plusieurs autres endroits, & vint à Brindes. Le plus beau, ou plutôt le seul monument qui se soit conservé, est une colonne de marbre blanc qui a 57 palmes & demie de haut & 5 de diamètre. Il y en avoit encore une autre, mais elle a été transportée à Luce; son piédestal est resté en place à Brindes. En général, toutes les villes que l'Auteur a vues ne présentent que peu de monumens. Il les a indiqués avec soin; il termine son voyage à son arrivée à Naples.

On a joint, à la suite de ces deux Lettres, un Mémoire sur le royaume de Sicile, composé par M. le Comte de Zinvindorf. C'est une description dans laquelle l'Auteur donne une idée exacte du Gouvernement, des mœurs, du commerce & des différentes productions du pays; elle est courte & précise, tout y est dit en peu de mots. Le volume est terminé par un voyage au Mont Etna & des observations de M. Hamilton, Ambassadeur à Naples, traduits par M. de Villebois, Chevalier de St Louis, Lieutenant Colonel du régiment du Roi-dragons. Le libraire a cru qu'on ne seroit pas fâché de trouver ici cette relation que l'on peut comparer avec celle de M. le B. de Riedesel.

VIE du Pape Clément XIV (Ganganelli). Par M. le Marquis de Caraccioli. *In*-8° de *66* pages.

JEAN-VINCENT-ANTOINE GANGANELLI, nâquit au bourg de Saint-Archangelo, près Rimini, le 31 Octobre 1705. Il étoit fils d'un Médecin. L'origine de sa famille, qui étoit noble & Patricienne, remonte à l'an 1566. Il se distingua dans ses études. Son ardeur pour le travail mit sa vie en danger. *Ma plus grande peine*, dit-il, quand il fut revenu en santé, *étoit de mourir sans avoir vu Rome.* On ne pouvoit lui demander comme Mélibée à Tytire:

Et quæ tanta fuit Romam tibi causa videndi?

Il n'y a point d'Italien qui, en allant à Rome & en entrant dans l'Etat Ecclésiastique, n'ait en perspective la papauté. L'exemple de Sixte-Quint sur-tout répand cette idée ambitieuse parmi les enfans mêmes du peuple; les paysans ont le portrait de ce Pape & en parlent fréquemment.

Ganganelli se fit Cordelier. Si vous considérez la piété, dit-il à ceux qui vouloient l'en détourner, où peut-on la trouver plus sûrement que chez les Religieux de St François. Si vous préférez l'ambition, où peut-on être mieux que dans

dans un Ordre qui fit la fortune de Sixte-Quatre & de Sixte-Quint?

Sa cellule, ses livres, son travail suffisoient à son bonheur; si jamais je les abandonne, dit-il, je cesserai d'être heureux. « On n'est seul, » ajoutoit il, que lorsqu'on s'isole » de soi-même pour se répandre » dans la société. »

Les honneurs vinrent le chercher, Clément XIII le fit Cardinal & il lui succéda dans la Papauté. Il prit le nom de Clément XIV.

Le trait le plus apparent de son caractère étoit la gaieté; c'étoit, disoit-il, le seul patrimoine que ses parens lui eussent laissé; elle ne le quitta point sur le Trône Pontifical. Après la cérémonie, qu'on appelle l'*adoration du Pape*, on lui demanda s'il n'étoit pas fatigué: il répondit qu'il n'avoit jamais vu cette cérémonie si à son aise, parce qu'il se souvenoit d'avoir été vivement repoussé aux exaltations précédentes, lorsqu'étant simple religieux, il étoit confondu dans la foule des spectateurs.

Il conserva les mœurs & sur-tout la sobriété du cloître, elle entretenoit sa gaieté. Le chef de cuisine de son prédécesseur vint le prier de le garder: vous ne perdrez pas vos appointemens, lui dit-il, mais moi je n'irai pas perdre ma santé en exerçant vos talens. Il n'eut point pour lors d'autre cuisinier qu'un Frère François, qui s'étoit attaché à lui dans son couvent.

Il parloit un jour de la multitude excessive des Ecrivains. « Je ne désespère pas, dit-il, que le Frère » François ne s'avise de faire un li» vre; en tout cas, ajouta-t-il, ce » ne sera pas l'histoire de mes ra» goûts, ou elle sera courte. »

Avec cette gaieté, Ganganelli étoit fort secret; on pourroit dire sur cela comme la Fontaine: *Notez ces deux points ci.*

Pendant le conclave, deux Cardinaux lui demandoient s'il vouloit être Pape: vous êtes trop peu, répondit-il, pour me nommer, & trop pour avoir mon secret, vous n'en saurez rien.

« Un Souverain qui a des confi» dens, disoit-il, est infaillible» ment dominé & toujours trahi. » Je dors tranquille, parce que je » suis sûr que mon secret n'est qu'à » moi. Le silence ne s'écrit point: » *Il tacere non si scrive.* » Aussi disoit-on dans Rome que le Pontificat de Ganganelli n'étoit pas celui des curieux. Il signala sur-tout cette discrétion dans la fameuse affaire de l'extinction de l'Ordre des Jésuites.

Toujours étonné de son élévation & toujours populaire: « laissez, di» soit-il à ses gardes, laissez appro» cher ces bonnes gens, ils voient » un homme ordinaire, un homme » comme eux, parvenu à cette di» gnité; cela leur donne de l'espé» rance. »

On lui disoit que M. le Cardinal de Bernis avoit fort desiré de le voir Pape: « Je n'en suis point sur-

» pris, dit-il, les poëtes aiment les » métamorphoses.

» J'ai été Prince & Pape toute la » journée, disoit-il un soir, je suf- » foque, respirons.

» Frère François, disoit-il enco- » re, a gardé son habit, il est plus » heureux que moi.»

Il étoit toujours en garde contre la louange : « C'est, disoit-il, la » pâture des sots & la friandise des » bigots. Eh! s'écrioit-il quelque- » fois, on a loué Néron & Alexan- » dre VI. »

Le trait suivant réunit la bonté & la gaieté. Deux malheureux avoient été condamnés au supplice; il ordonna qu'ils tireroient au sort, puis il fit grâce à celui sur qui le sort étoit tombé, en disant : *j'ai condamné les jeux de hasard.* Mot efficace, & par-là beaucoup meilleur que ce mot stérile & pourtant si vanté de Néron : *je voudrois ne sçavoir pas écrire.*

Tel fut Clément XIV. Il mourut le 22 Septembre 1774, à sept heures du matin, âgé de 69 ans, dix mois, vingt-deux jours. L'Auteur de cette Vie a du moins la modération de convenir que l'allégation de poison n'est pas fondée sur des preuves suffisantes.

LETTRES intéressantes du Pape Clément XIV (Ganganelli); traduites de l'Italien & du Latin. A Paris, chez Lottin le jeune, rue St-Jacques; à Lyon, chez Bruyset; à Rouen, chez Bénitier. 2 volumes *in* 12 de 4 à 500 pages chacun.

Le succès de ces lettres a été prodigieux; on les a crues du Pontife dont elles portent le nom, & cette idée n'a pas peu contribué à l'enthousiasme qu'elles ont excité. Elles ont plû principalement parce qu'on les croyoit de Ganganelli & on s'est obstiné à les croire de Ganganelli parce qu'elles avoient plû; elles peignent une belle ame, & c'est déjà un grand mérite. On a vu avec beaucoup d'édification un Religieux, content de son état, écarter du cloître par ses conseils ceux dont la vocation ne lui paroissoit pas assez assurée, plaider toujours la cause des séculiers contre les Moines dans tous les intérêts temporels & s'opposer à l'enrichissement des Monastères; on n'a pas été moins édifié de voir un Consulteur du St Office, détester la persécution, flétrir l'intolérance, prêcher l'indulgence, la douceur, la patience, la charité; on s'est attaché de plus en plus à Ganganelli en voyant ses mœurs aimables & modestes se soutenir sans aucune altération au sein des grandeurs, résister à la Pourpre Romaine, à la Thiare même. Sous ce point de vue ces lettres ne sauroient être trop louées, & si celui qui se donne pour l'Editeur de ces mêmes lettres en est

le véritable Auteur comme il l'est de la vie de Ganganelli, cette parfaite conformité de la vie & des lettres, cette ressemblance si marquée du portrait en action avec le portrait en récit est certainement un mérite considérable.

Mais ces lettres sont-elles du Pape ou n'en sont-elles pas ? Indépendamment de ce qu'on peut savoir de certain sur ce fait, il nous semble qu'il suffit de les lire pour voir qu'elles ne peuvent en être. L'Editeur prétendu dans le Discours préliminaire ne rapporte aucune preuve de leur authenticité ; il allègue seulement une ressemblance entre ces lettres & les Bulles & Brefs qu'on sait certainement être de ce Pape ; mais les Bulles & Brefs sont des ouvrages purement de style qui, par cette raison même ne caractérisent ni le style, ni les idées de personne ; aussi avouons-nous que cette ressemblance nous échappe entièrement. L'Editeur dit que ces lettres ont été écrites, les unes en Latin, les autres en Italien, & qu'il n'a fait que les traduire ; il nous paroît évident qu'elles ont été pensées & écrites en François. L'Editeur oubliant, qu'il n'est que traducteur, sème quelquefois ses lettres de phrases latines ou Italiennes relatives à ce qu'il dit, espèce de citation qui ne se fait jamais que d'une langue à une autre : il dit, en parlant de St Benoît : « Il savoit les règles qu'inspire l'amour du prochain : » *Sapeva le regole che inspira l'amor del prossimo.*

Dans un autre endroit : le vice, dit-il, se trouve presque toujours à côté de la vertu : *il vizio troppo sovente e compagno della virtu.* Si ces phrases Italiennes sont du texte, pourquoi le traducteur les cite-t-il ? Est-ce pour prouver la fidélité de sa traduction ? En ce cas pourquoi ne cite-t-il que celles-là ? Mais voici des citations d'un autre genre & qui ne sont que des applications. L'Auteur fait une description de la cascade de Tivoli, qui, selon lui, retrace d'une manière énergique, le monde & ses agitations ; il ajoute : *il mondo fisico e il retratto del mondo morale.*

Dans un autre endroit : « Il n'y » a presque pas de Vénitien, dit-il, » qui ne soit éloquent : on a fait des » recueils des saillies des gondo- » liers, & l'on y trouve le sel le plus » piquant : *Il popolo non e sempre po-* » *polo.* » Dans ces deux exemples le passage Italien est une application, & ces applications sont fréquentes sur-tout dans le genre épistolaire, mais c'est toujours d'une langue à l'autre. C'est ainsi que les Lettres de Mde de Sévigné sont remplies d'applications de passages Latins & Italiens. Ces applications ne se font jamais dans une même langue, ou ce sont des vers que l'on cite, parce que les vers sont une espèce de langue étrangère par rapport à la prose ; mais on ne fait point d'application d'une phrase en prose dans une même langue, à moins d'en nommer ou d'en désigner l'Auteur, parce que sans cette précaution l'ap-

plication ne feroit pas fentie & la phrafe citée fe confondroit avec le texte. Tout cela eft évident, au lieu que d'une langue à une autre, la citation eft indiquée par la feule différence de langue.

Mais voici un trait qui prouve que ces Lettres ne font ni d'un Italien à qui fon pays foit affez connu, ni d'un François à qui notre littérature nationale foit affez familière. Ganganelli écrit au célèbre Marquis Maffei, la lettre eft fans date: mais il faut remarquer que parmi celles qui font datées, il n'y en a point d'antérieure à 1747; que parmi celles qui précèdent ou fuivent immédiatement celle dont nous parlons, il n'y en a point qui ne foit poftérieure à 1750; & qu'enfin la lettre eft fuppofée écrite dans la vieilleffe du Marquis Maffei: voici ce qu'on y lit: « Si Vérone connoît « fa propre gloire, elle vous éri» gera des ftatues. »

Voici préfentement ce qu'on lit dans la lettre de M. de Volaire, placée à la tête de Mérope & adreffée à M. le Marquis Maffei dès 1743.

» La poftérité apprendra avec » émulation, que votre patrie vous » a rendu les honneurs les plus ra» res, & que Vérone vous a élevé » une ftatue avec cette infcription: » *Au Marquis Scipion Maffei vi-* » *vant*: infcription auffi belle en » fon genre, que celle qu'on lit » à Montpellier: *à Louis XIV* » *après fa mort.* » Il n'eft guères vraifemblable que Ganganelli ait ignoré un fait fi connu en Italie, en France & par tout.

Nous avons parlé du mérite moral de ces Lettres: s'il s'agiffoit d'évaluer leur mérite littéraire, nous oferions dire que celles mêmes où l'Auteur paroît avoir voulu montrer des connoiffances, font très-fuperficielles pour le fond; que les détails en font médiocrement piquans; que le ftyle n'en eft ni brillant ni pur; qu'on y trouve des fautes nombreufes & fortes contre la langue. On a pourtant exceffivement vanté ces lettres à tous égards, parce qu'on les croyoit de Ganganelli. C'eft le cas de dire avec l'Auteur de la Métromanie:

Voilà de vos Arrêts, Meffieurs les gens de goût!
L'ouvrage eft peu de chofe, & le feul nom fait tout.



ANGELI DURINI Patritii Mediolanensis ex Comitibus Modœtiæ, Archiepiscopi Ancyrani, in regno Poloniæ & Magn. Duc. Lithuaniæ cum facultate Legati à latere Nuntii Apostolici Carmina. Varsoviæ, ann. 1768 & 1769.

POÉSIES diverses d'Ange Durini, &c. ci-devant Nonce en Pologne, depuis Vice-Legat d'Avignon, neveu du feu Cardinal Durini.

Il existe peu d'aussi vastes recueils de poésies latines que celui que nous annonçons; à peine Ovide lui même, dont la Muse fut si facile & si féconde, nous offre-t-il un si grand nombre de vers. Ovide d'ailleurs a de grands ouvrages, tels que les Métamorphoses, les Fastes, l'Art d'aimer. M. Durini ne présente que ce qu'on appelle des pièces fugitives; un de ses plus grands ouvrages est un Poëme de plus de 700 vers sur la promotion de M. de Rochechouart, Evêque de Laon, au Cardinalat. On peut juger de la multitude des pièces rassemblées & des sujets traités dans trois volumes *in*-4°. en songeant que plusieurs de ces pièces ne sont que des distiques & que la plupart de ces mêmes pièces n'excèdent pas cinquante vers. Il résulte de là d'abord le mérite d'une variété infinie; car, quoique souvent le même sujet soit plus d'une fois traité, la variété existe toujours sinon dans les sujets, du moins dans la manière de les traiter. Les idées théologiques, mythologiques, philosophiques, historiques, &c. y paroissent sous toutes les formes, les divers points de la Morale y sont discutés, les principaux événemens de l'Europe y sont célébrés. Le Poëte nous paroît avoir beaucoup d'esprit & de raison, un génie fécond & souple, une grande & belle littérature; mais quoique ses poésies soient souvent semées de traits tirés d'Horace ou des autres bons Poëtes Latins, on peut, ce semble, lui reprocher de n'avoir pas toujours assez formé sa latinité sur les grands modèles du siècle d'Auguste. On peut observer que son style manque quelquefois d'élégance; que l'Auteur semble affecter un choix de mots qui ne sont pas du meilleur usage, & qui n'ont pour garans que des autorités du second ordre. Il se permet aussi dans sa versification toutes les licences possibles; & il les ramène à chaque moment, comme s'il confondoit les exceptions avec la règle, & il regardoit ces négligences comme autant de beautés. Les mots composés, coupés en deux par un autre mot; les mots coupés en deux, d'un vers à l'autre, les élisions redoublées & entassées dans chaque vers, les vers hexamètres finissant par des monosyllabes, ou par des

mots de quatre & de cinq syllabes, des vers spondaïques, où l'Auteur a négligé de détacher les deux derniers spondées du reste du vers, & de les faire précéder d'un dactyle, voilà ce qu'on rencontre assez souvent dans ces poësies de M. Durini; on y trouve plus de ces licences dans une centaine de pages prises au hasard que dans tous les ouvrages des Poëtes du siècle d'Auguste pris ensemble.

Tels sont, à ce qu'il nous semble, & les plus grands défauts & les divers mérites de ces poésies.

Parmi les objets qui exercent les talens de M. Durini, la mort de la Reine de France Leckzinska, ayeule du Roi Louis XVI, & celle de M. le Dauphin, père de ce Monarque, paroissent avoir intéressé M. Durini, autant que s'il eût été François. Il a traité ces deux sujets dans un grand nombre de pièces; il étoit alors Nonce en Pologne, & la Pologne devoit prendre un intérêt particulier à une Princesse née dans son sein, & au fils de cette Princesse. Après avoir célébré le Dauphin, il célèbre aussi son Panégyriste dans quatre Epigrammes d'un genre noble & élégiaque, que nous croyons devoir rapporter ici. La première est intitulée:

In divinum Elogium Delphini dictum à Viro clarissimo Domino Thomas.

Delphini egregias laudes magno ore sonantem
Audivit simul ac Sequana homasium:
Bossueteæ, inquit, tonitrus & fulmina linguæ,
Flexeriique refert lumina Thomasius.
Tam benè qui posset laudari non fuit ullus,
Tam benè qui posset dicere, nullus erat.

EPIGRAMMA II.

In idem Elogium.

Æthereas Macedo si Rex revocetur ad oras,
Sique evolvat opus funebre Thomasii;
Invideat, Ludovice, tuum tibi bellicus Heros
Thomasium, atque alius pectora livor edat.
Thomasio, Ludovice, tuo memorabere felix,
Mœonidæ felix quam fuit Æacides.
Quin etiam exclamet: si sors ducenda duorum,
Non ero Pelides, sed Ludovicus ero.

EPIGRAMMA III.

In idem.

Dum tua, Thomasi, mœstas facundia voces
Exerit, & quidquid suada dolentis habet;
Delphini evectam cœli ad sacraria mentem,
Et tristes tanti nominis exequias,
Atque aulam mærentem inconsolabile vulnus,
Templaque jam lacrymis facta minora suis;
Quem non illa tuæ rapuit vis ignea linguæ,
Quâ loqueris quidquid sit tacuisse nefas?

Credimus & manes Delphini audisse beatos,
Et cineres sancti subsiliisse rogi.

EPIGRAMMA ULTIMUM.

In idem.

Manibus ecce tuis Thomas, Delphine, parentat;
Justa tibi poterant non potiora dari.

Ces morceaux prouvent que les Etrangers savent rendre justice aussi bien que nous & quelquefois mieux que nous aux talens que nous possédons; ils prouvent d'ailleurs ce que nous avons dit de la fécondité, de l'abondance & des autres caractères du talent de M. Durini; on voit qu'il a beaucoup d'idées & qu'il sait les exprimer. Nous ne trouvons à reprendre dans ces morceaux que ce vers hyperbolique :

Templaque jam lacrymis facta minora suis.

M. Durini, comme tous les Poëtes, célèbre par-tout dans ses vers les agrémens de la campagne; il y a de lui sur ce sujet une Epître ou Discours adressé à feu M. l'Abbé Alary, de l'Académie Françoise, & qui contient une espèce de description de son agréable Prieuré de Gournay.

Parmi la multitude des pièces dont ce recueil est composé, nous distinguerons un Dialogue politique entre Néron & ce Tribun du peuple Rusticus Aruléṇus, qui eut la témérité de vouloir défendre Thraséas contre la puissance de Néron, & le courage de louer ce même Thraséas après sa mort.

Il y a dans ce dialogue une vivacité de reparties, qui rappelle la belle scène de Néron & de Britannicus chez Racine; on y voit d'ailleurs un Auteur nourri des Anciens, dont il applique à propos les maximes & quelquefois les expressions.

NERO.

Velle & posse meum est.

ARULENUS.

Non quod potes, illud agendum
Sed quod posse decet.

NERO.

Decet aurea sceptra timeri.

ARULENUS.

Plus conducit amor.

NERO.

Dîs nobis æqua potestas.

ARULENUS.

Solus amor facit ut superi mortalia curent.

NERO.

Primus in orbe Deos fecit timor...

ARULENUS.

Testantur benefacta Deos; qui regnat amore,
Securus regnat.

NERO.

Qui vi sua jura coercet

Nil timet.

ARULENUS.

Imperium quod vi retinetur iniquum eſt.

NERO.

Vis retinet populos.

ARULENUS.

Vim vi perſæpe repellunt.

NERO.

Hoc arma impediunt.

ARULENUS.

Ut certè oppreſſeris arma;
Non odium impedies.

NERO.

Odium invidiamque minentur,
Dum metuant....
Quod placuit lex eſt.

ARULENUS.

Qui jus colit, ille ſuperbè
Non premit innocuos.

NERO.

Faciunt & jura nocentes.

ARULENUS.

Vis perit imperii, niſi ceſſerit utile recto.

NERO.

Cuncta impunè facit, cui, quod putat utile, rectum eſt.

ARULENUS.

Libertas, rectumque perit, ſi ſpernis honeſtum.

NERO.

Libertas eſt ſeditio, diſcordia, turba...
Quid mihi commemoras priſcorum tempora Regum?
Non norant veteres ſceptrorum jura Dynaſtæ.

ARULENUS.

Regnabant ſine vi.

NERO.

Nos vi regnamus & armis.

ARULENUS.

Regnabant in pectoribus.

NERO.

Nos turribus.

ARULENUS.

Illi
Obſequio.

NERO.

Nos imperio.

ARULENUS.

Jus illud amore
Quærebant.

NERO.

Nos ferro.

ARULENUS.

Urbes in pace regebant.

NERO.

Milite ſed nos barbarico.

ARULENUS.

ARULENUS.

. . . .

Qui furit in civem, civi favet ipse furenti....
Justa sequi, hæ Regum leges, hæc justa potestas.

NERO.

Exilium quanquam injustum bona publica pensant,
Et sæpè ut nullus noceat mihi, plectitur insons.

ARULENUS.

O duræ leges, ô vis sævissima sceptri,
Quò mentem abripitis!

NERO.

Ne verbis pluribus aures.
Obrue, res acta est, serò sapuisse pudendum est.

ARULENUS.

O regnum instabile, & confusa sine ordine moles
Si pietas & jura ruunt.

NERO.

Pellatur ab aulâ
Cui pietas rectumque placent.

Cette pièce n'est pas la moins propre à donner une idée avantageuse des talens de l'Auteur. Ce recueil en tout ne peut qu'être agréable aux Amateurs de la poësie latine.

EXTRAITS DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, faites à Montmorenci pendant les mois de Novembre & Décembre 1775, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

LA température de ce mois a été froide & humide; la gelée a pris vivement le 21, & a duré jusqu'au 24; le dégel s'est fait ensuite lentement, & il a été accompagné de brouillards très-épais. Le 6, on voyoit encore des chauves-souris; les blés étoient en très-bon état à la fin de ce mois.

Les *vents dominans* ont été le nord est & le sud. Ils furent violens les 12, 13, 14, 16, 17, 18 & 19.

Plus grand degré de chaleur, 12 $\frac{1}{4}$ deg. le 13, à 1 $\frac{1}{2}$ h. du soir, le vent étant sud, violent, très-humide & le ciel couvert.

Plus grand degré de froid, 3 $\frac{1}{8}$ d. de condensation, le 22 à 7 $\frac{1}{2}$ h. du matin, le vent étant nord-est & le ciel serein.

Différence, 15 $\frac{3}{8}$ deg.

Degré moyen de chaleur de chaque jour, 4, 1 deg.

Plus grande élévation du mercure, 28 po. 2 $\frac{1}{2}$ lig. le 21 à 8 $\frac{1}{4}$ h. du soir, le vend étant nord-est & le ciel serein.

Moindre élévation, 27 po. 1 $\frac{1}{2}$ lig. le 13 à 8 $\frac{1}{4}$ h. du soir, le vent étant

ſud aſſez froid, & le ciel couvert avec pluie. *Difference*, 13 lig.

Elévation moyenne au matin & à midi, 27 po. 8, 8 lig.; au ſoir, 27 po. 8, 9 lig.

Le mercure monta beaucoup les 8, 9, 10, 14, 16, 19 & 30; & il deſcendit beaucoup les 11, 12, 13, 15 & 17. En général il a éprouvé de très-grandes variations. Dans la journée du 13 il deſcendit de 5 ½ lig.; (il étoit tombé de la grêle à Paris & dans notre vallée). Dans celle du 14 il monta de 8 ¼ lig. Le 15 il deſcendit de 3 ¾ lig., & le 16 il monta de 5 ¾ lig.; il varia à-peu-près de même le 18 & le 19, & enſuite juſqu'à la fin du mois, il ſe ſoutint toujours aſſez haut. Il paroît, par les papiers publics, que, du 13 au 18, les ouragans ont été violens dans pluſieurs pays de l'Europe.

Le 14, il périt pluſieurs bâtimens ſur la Côte de Hollande.

Il eſt tombé de la *pluie* les 3, 5, 6, 7, 8, 11, 13, 15, 16, 17, 18 29, & de la *neige* les 25 & 28. La quantité d'eau a été de 35 ¼ lig. Le 8 il en tomba 5 ½ lig.; le 11, 8 ¼ l., & le 13, 6 lig.; c'eſt-à-dire, 19 ¾ lignes en trois jours, ce qui eſt extraordinaire dans cette ſaiſon.

L'*évaporation* a été de 15 lignes.

Je n'ai point obſervé d'aurores pendant ce mois; mais le 15, à 4 h. du matin, j'obſervai un très-beau *paraſèlène* qui duroit encore à 6 ½ h. du matin. La lune entroit alors dans ſa ſeconde quadrature. Le ciel étoit ſerein avec des vapeurs légères qui n'empêchoient pas de voir les étoiles à travers. Ce paraſèlene formoit une aire d'environ 30 à 35 degrés terminée par un cercle blanchâtre avec une petite teinte de rouge; le ciel étoit plus bleu dans cette partie que par-tout ailleurs; la lune occupoit le centre. Le 14 Avril de cette année, entre 8 & 9 h. du ſoir, M. Guyot, obſervateur exact & intelligent, obſerva à Bordeaux un pareil phénomène, avec cette différence qu'on n'en voyoit que la moitié; la lune étoit pleine alors.

Déclinaiſon moyenne de l'aiguille aimantée au *matin*, 19 deg. 37′ 10″; à *midi*, 19 deg. 50′ 46″; au *ſoir*, 19 deg. 20′ 46″. *Déclinaiſon moyenne du mois*, 19 deg. 36′ 14″.

Les petites véroles ont continué de régner ſur les enfans; aucun n'en eſt mort. Nous n'avons point eu d'autres maladies.



Déclinaison diurne de l'Aiguille aimantée à Montmorenci, pendant le mois de Novembre 1775.

Jours du Mois.	NOVEMBRE. Matin.	Midi.	Soir.
	deg. min.	deg. min.	deg. min.
1	19 42	19 45	19 30
2	19 40	19 45	19 28
3	19 32	19 45	19 30
4	19 28	19 40	19 25
5	19 20	19 35	19 20
6	19 35	19 47	19 30
7	19 42	19 48	19 18
8	19 40	19 48	19 12
9	19 40	19 47	19 18
10	19 45	19 47	19 30
11	19 30	19 45	19 30
12	19 45	19 45	19 25
13	19 35	19 45	19 20
14	19 25	19 50	19 30
15	19 30	19 50	19 25
16	19 45	19 50	19 25
SUITE DE NOVEMBRE.			
17	19 25	19 50	19 15
18	19 45	19 55	19 15
19	19 48	19 55	19 15
20	19 45	19 55	19 25
21	19 55	19 58	19 15
22	19 25	19 58	19 25
23	19 30	20 0	19 15
24	19 48	20 0	19 12
25	19 48	20 0	19 16
26	19 45	19 55	19 15
27	19 22	19 55	19 17
28	19 15	19 55	19 15
29	19 45	20 0	19 12
30	19 45	19 55	19 15
D.M.	19°37'10"	19°50'46"	19°20'46"



RÉSULTATS moyens du mois de Novembre.

Vents dominans.	THERMOMÈTRE. Plus gr. deg. de chaleur.	Moindre deg. de chaleur.	Degré moyen de chaleur.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Elévation moyenne.
O. & S. O.	Degrés. 12. 1.	Degrés. —2. 1.	Degrés. 5. 0.	Pouc. lig. 28. 2. 3.	Pouc. lig. 26. 11. 7.	Pouc. lig. 27. 9. 0.

Déclin. moy. de l'aiguille aimantée.	Quantité moyenne de pluie.	d'évaporation.	Nombre moyen des jours. de pluie.	de neige.	Température.
Deg. min. 19. 50.	Lignes. 16. 8.	Lignes. 15. 3.	12.	1.	Froide & humide.

EXTRAIT du mois de Décembre.

LA température de ce mois a été froide, très-humide & mal saine à cause des brouillards épais qui ont régné. Les blés étoient très-beaux.

Les *vents dominans* ont été le nord & le nord-est; celui du sud-ouest fut violent les 23, 24 & 25.

Plus grand degré de chaleur, 9 $\frac{1}{2}$ deg. le 23 à 1 $\frac{1}{2}$ h. du soir, le vent étant sud-ouest violent, & le ciel couvert. *Plus grand degré de froid*, 4 deg. de condensation le 12 & le 17 à 7 $\frac{3}{4}$ h. du matin, le vent étant est & le ciel serein. *Différence*, 13 $\frac{1}{2}$ deg. *Degré moyen de chaleur de chaque jour* 2, 5 deg.

Plus grande élévation du mercure, 28 po. 5 $\frac{1}{2}$ lig. le 11 à 7 $\frac{3}{4}$ h. du matin, le vent étant nord-est & le ciel serein.

Moindre élévation, 26 p. 10 lig. le 24 à 3 h. $\frac{1}{2}$ du soir, le vent étant sud-ouest & le ciel couvert.

Différence, 19 $\frac{1}{2}$ lig.

Elévation moyenne au matin, 28 po. 0, 2 lig.; à midi, 28 po. 0, 1 lig.; au soir, 28 po. 0, 2 lig.

Le mercure monta beaucoup les 17, 22, 26 & 27; & il descendit beaucoup les 20, 21, 23 & 24. En général, il s'est soutenu très-haut, & a été assez fixe dans les jours de brouillards; mais il varia beaucoup depuis le 20 jusqu'à la fin du mois. La variation du 24 fut de 6 lignes.

Il est tombé de la *pluie* les 6, 14, 21, 22, 23, 24 & 25, & de la *neige* le 29. La quantité d'eau a été de 15 lignes, & celle de l'*évaporation* de 8 lig.

Je n'ai point observé d'aurores boréales.

La *Déclinaison moyenne de l'Aiguille aimantée* a été au *matin* de 19° 28′ 48″; à *midi*, de 19° 49′ 44″; au *soir*, de 19° 16′ 7″, & pendant le mois de 19° 31′ 33″.

Le 30, à 10 h. 45′ du matin, quelques personnes ont ressenti ici une légère secousse de tremblement de terre. Sa direction étoit du S. O. au N. E. Des lettres particulières nous ont appris qu'il avoit été assez considérable en Normandie, & particulièrement à Caën, où plusieurs personnes ont été blessées, & quelques cheminées renversées. Le vent étoit ici ce jour-là S. O; le baromètre, à 27 po. 11 $\frac{1}{2}$; le thermomètre, à 4 deg. de dilatation, & le ciel couvert avec brouillard dans la vallée.

Nous avons eu beaucoup de rhumes catharreux, connus sous le nom de *grippe*. Personne n'en est mort; mais les brouillards épais ont été funestes à plusieurs vieillards qui sont morts, aussi-bien qu'à plusieurs personnes attaquées de maladies de poitrine. Les petites véroles ont continué sur les enfans; il n'en est mort que quatre de cette maladie. Les pleurésies ont été communes à la fin du mois.

Pendant les trois mois de l'*automne*, *vent dominant* nord-est; *degré moyen de chaleur de chaque jour*, 5, 1 deg.; *élévation moyenne du mercure*, 27 po. 10, 6 lig.; *quantité de pluie*, 6 po. 1 lig. tombée en 37 jours. *Evaporation*, 4. po. 5 lig. *Déclinaison moyenne de l'aiguille aimantée*, 19 deg. 35′ 41″.

Température, froide & humide, favorable à la levée des blés. *Maladies*, petites véroles & rhumes.

Déclinaison diurne en Déc. 1776.

Jours du Mois.	DECEMBRE. Matin.		Midi.		Soir.	
	deg.	min.	deg.	min.	deg.	min.
1	19	45	19	50	19	15
2	19	7	19	50	19	20
3	19	15	19	50	19	30
4	19	30	19	55	19	20
5	19	45	19	54	19	30
6	19	40	19	48	19	25
7	19	25	19	48	19	30
8	19	30	19	50	19	30
9	19	45	19	50	19	15
10	19	15	19	50	19	15
11	19	15	19	45	19	15
12	19	45	19	55	19	20
13	19	15	19	50	19	18
14	19	45	19	50	19	15
15	19	15	19	52	19	0
16	19	0	19	45	19	8
17	19	40	19	50	19	8
18	19	40	19	45	19	15
19	19	15	19	48	19	12
20	19	45	19	50	19	15
21	19	40	19	48	19	12
22	19	40	19	50	19	12
23	19	40	19	50	19	12
24	19	15	19	55	19	15
25	19	5	19	45	19	28
26	19	28	19	50	19	10
27	19	10	19	50	19	5
28	19	45	19	55	19	8
29	19	45	19	50	19	12
30	19	45	19	45	19	15
31	19	8	19	48	19	15

RÉSULTATS moyens de l'année commune pour le mois de Décembre 1775.

Vents dominans.	THERMOMÈTRE. Plus gr. deg. de chaleur.	Moindre deg. de chaleur.	Degré moyen de chaleur.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Elévation moyenne.
	Degrés.	Degrés.	Degrés.	Pouc. lig.	Pouc. lig.	Pouc. lig.
O. & E.	8. 1.	—3. 1.	3. 5.	28. 2. 0.	27. 2. 0.	27. 9. 6.

Déclin. moy. de l'aiguille aimantée.	Quantité moyenne de pluie.	d'évaporation.	Nombre moyen des jours de pluie.	d'aurore boréale.	Température.
Deg. min.	Lignes.	Lignes.			
19. 55.	18. 0.	9. 9.	13.	1.	Douce & humide.

Ces Résultats moyens sont tirés de cinq années, & comme ils sont constans nous cesserons de les rappeler à la suite des observations de 1776.



Extrait des Tables & des Observations météorologiques faites à Montmorenci pendant l'année 1775.

Mois.	Vents dominans.	Thermométre. Plus gr. degré. de chal.	Moind. degré de chal.	Barométre. Plus gr. Élévation.	Élévat. moyenne.	Moind. Élévation.	Quantité de pluie.	Evaporation.	Déclin de l'aig. aimant.	Température.
		Degrés.	Degrés.	Po. lig.	Po. lig.	Po. lig.	Lignes.	Lignes.	Deg. M.	
Janv.	S. O.	10	— 8 ½	28 2	27 10 2	27 5	16 ½	9	19 57	Aff. d. tr. h.
Févr.	S. O.	11	— 0	28 5	27 10 2	27 0 ¼	17 ¾	40	20 0	Doux, hu.
Mars.	N. O. & S. O.	11 ⅞	— 1	28 5 ¾	27 9 7	27 1	21 ¼	30	19 58	Aff. doux h.
Avr.	N. O. & N. E.	22	— 1 ½	28 2	27 11 2	27 7	4	54	20 0	Tr. sec, var.
Mai.	N. E. & N.	20 ¼	2 ¾	28 3 ¼	27 11 7	27 8 ¾	7	75	19 56	Fr. tr. sec.
Juin.	N. E. & N.	26 ½	8 ¼	28 1	27 10 1	27 5 ¼	36 ¾	69	19 25	Chaud, hu.
Juil.	O. & S. O.	27 ¾	8 ¾	28 1	27 10 7	27 7 ¾	39 ½	64	19 18	*Idem.*
Août	N. O. & S. O.	24	9 ¼	28 1 ¼	27 10 7	27 8	8 ¼	77	19 32	Ch. tr. sec.
Sept.	S. & S. O.	25 ¼	7 ¼	28 0 ¼	27 9 5	27 7	27 ½	52	19 35	Chaud, hu.
Oct.	S. O. & N. O.	19	— 0 ¾	28 2 ¼	27 10 9	27 5	22 ¼	30	19 39	Froid, hu.
Nov.	N. E. & S.	12 —	— 3 ¼	28 2 ½	27 8 8	27 1 ½	35 ¼	15	19 36	*Idem.*
Déc.	N. & N. E.	9 ½	— 4	28 5 ½	28 0 2	26 10	15	8	19 31	Fr. très-hu.

Il résulte de cette Table :

1°. Que les *vents dominans* ont été le sud-ouest & le nord-est. Ils furent violens en Février, Mars, Octobre & Novembre.

2°. Que le *plus grand degré de chaleur* a été de 27 ¾ deg. le 28 Juillet à 1 ½ h. du soir, le vent étant sud-est ; le ciel en partie couvert, & le baromètre à 27 po. 8 ½ lignes. Le *plus grand degré de froid* a été de 8 ½ deg. de condensation le 25 Janvier à 7 ¼ h. du matin, le vent étant nord-est, le ciel serein & le baromètre à 28 po. 2 lig. La *différence* de la plus grande à la moindre chaleur a donc été de 36 ¼ deg. Le *degré moyen de chaleur de chaque jour* a été de 9, 1 deg. au lieu de 8, 6 deg. terme de l'année commune. En général, il n'y a pas eu de grands froids cette année.

3°. Que la *plus grande élévation du mercure* a été de 28 po. 5 ¾ lig. le 14 Mars à 8 ¼ h. du soir, le vent étant nord-est, le ciel serein & la liqueur du thermomètre à 2 deg. de dilatation. La *plus petite élévation* a été de 26 po. 10 lig. le 24 Décembre à 3 ½ h. du soir, le vent étant sud ouest très-violent, le ciel couvert & la liqueur du thermomètre à 7 deg. de dilatation ; ainsi la *différence* entre la plus grande & la moindre élévation a été de 17 ¾ lig. L'*élévation moyenne*, pendant l'année, a été, au *matin* & à *midi*, de 27 po. 10, 10 lig., & au *soir*, de 27 po. 10, 9 lig. Il a beaucoup varié dans les mois de Février,

Mars, Octobre, Novembre & Décembre; il a été fixe dans les autres mois, & en général assez élevé pendant l'année.

4°. Que la *quantité de pluie & de neige* tombée cette année a été de 20 po. 11 $\frac{1}{4}$ lignes, plus grande de 2 po. 11 $\frac{3}{4}$ lig. que celle de l'année commune fixée à 18 po. La *neige* a fourni 5 $\frac{1}{2}$ lignes d'eau, ce qui équivaut à environ 33 lignes de neige tombée sur la surface de la terre. Le mois de Juillet a été le plus pluvieux, & le mois d'Avril le moins pluvieux. La sécheresse a été grande pendant les mois d'Avril, Mai & Août. La *somme des jours* où il est tombé de la pluie, de la neige ou de la grêle, a été de 155 : l'année dernière elle avoit été de 154; mais la quantité de pluie avoit été de 23 po. 0 $\frac{1}{4}$ lig. plus grande de 2 $\frac{1}{2}$ po. qu'en 1775.

5°. Que l'*évaporation* a été de 42 po. 10 $\frac{1}{4}$ lignes, ainsi elle a excédé de 21 po. 10 $\frac{1}{4}$ lig. la quantité d'eau tombée par les pluies. L'année dernière elle n'avoit été que de 36 po. 10 $\frac{3}{4}$ lig.; & en 1773, que de 8 pouces. Les longues sécheresses des mois d'Avril, Mai & Août ont occasionné cette grande évaporation.

6°. Que la *plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée* a été de 20 deg. 10′ le 15 Avril, & la *plus petite déclinaison* de 19 deg. 0′ le 15 Décembre. La *déclinaison moyenne* a été le *matin*, de 19 deg. 40′ 40″; à *midi*, de 19 deg. 48′ 21″; au *soir*, de 19 deg. 36′ 4″. Elle a été à Londres, en 1774, le *matin*, de 21 deg. 25′; à *midi*, de 21 deg. 33′; au *soir*, de 21 deg. 17′.

Il paroît donc que l'aiguille aimantée a une variation diurne périodique très-marquée; elle se porte vers l'orient depuis le matin jusqu'à 4 ou 5 h. du soir, & revient ensuite vers le nord. L'amplitude de l'arc décrit est quelquefois de 30′, 40′ & plus; le temps du plus grand écart a lieu vers 1 ou 2 heures après-midi. M. Blondeau, Professeur de mathématiques à Brest, a fait la même observation. *La déclinaison moyenne*, pendant l'année 1775, a été de 19 d. 41′ 41″. Les plus grandes variations ont eu lieu en Avril, Novembre & Décembre. Il est bon d'observer que les variations diurnes ne sont bien marquées que lorsqu'on a soin d'agiter un peu l'aiguille dans le moment où on veut l'observer.

7°. Que la *température* de l'année, relativement aux productions de la terre, a été chaude & sèche.

8°. Je n'ai observé que quatre *aurores boréales*; sçavoir, les 20.21 & 28 Janvier, & le 17 Septembre. J'ai vu trois fois la *lumière zodiacale*; sçavoir, les 27, 29 & 31 Mars. J'ai observé un très-beau parasèlène le 15 Novembre.

9°. J'ai entendu gronder vingt-une fois le *tonnerre*; sçavoir, le 4 Février, les 24, 25 & 27 Mai, les 6, 7, 10, 11, 14, 15, 29 & 30 Juin, les 1, 6, 15, 23, 26 & 28 Juillet, & les 7, 8 & 26 Septemb.

Le

Le conducteur électrique a toujours donné des signes d'électricité, surtout dans les temps où les pluies d'orages tomboient. J'ai observé qu'une aiguille à coudre, suspendue au conducteur à l'abri du vent, avoit un mouvement d'oscillation très-marqué du midi au nord, qui étoit plus ou moins grand, selon que le conducteur étoit plus ou moins électrique.

10°. La récolte des blés a été très-abondante, & ils ont été serrés bien secs; le temps a été favorable pour les semailles, & les blés étoient en bon état à la fin de Décembre; la récolte du vin a été assez abondante, & le vin sera bon. En général, les années chaudes & sèches sont favorables aux productions de la terre dans notre climat.

11°. Nous n'avons point eu de maladies régnantes pendant cette année, si on en excepte la petite vérole qui a attaqué les enfans pendant les trois derniers mois; il en est mort très-peu. Les rhumes & les pleurésies ont aussi été assez communes en Décembre à cause de la mauvaise température qui a surtout été funeste aux vieillards. Les fièvres malignes ont été fort communes dans nos environs pendant le mois de Janvier.

Nous avons eu cette année, dans notre Paroisse, 46 naissances, dont 34 garçons & 12 filles; 21 mariages, & 36 sépultures, dont 11 hommes, 9 femmes ou filles, 9 enfans garçons & 7 enfans filles. Dans le seul mois de Décembre nous avons eu 12 sépultures; il n'y en avoit eu que 17 jusqu'au mois de Septembre.

COTTE, Prêtre de l'Oratoire, Curé de Montmorenci, Correspond. de l'Acad. R. des Sciences, de la Société Royale d'Agricul. de Laon.

De Montmorenci, 8 *Janv.* 1776.



LETTRE de M. MERCIER, *Abbé de St Leger de Soissons, à MM. les Auteurs du Journal des Sçavans, contenant diverses Remarques critiques sur son* Supplément à l'Histoire de l'Imprimerie de P. Marchand.

RECEVEZ je vous prie, Messieurs, les remercîmens que je vous dois pour l'extrait étendu que vous avez donné (premier volume de Décembre dernier) de mon *Supplément à l'histoire de l'Imprimerie* de Prosper Marchand. Peut être cet extrait seroit il encore plus utile à vos lecteurs, si vous aviez bien voulu l'accompagner de Remarques critiques sur les différentes méprises qui m'ont échappé. Auriez-vous appréhendé, MM., de me faire peine en relevant ces méprises? Si tel étoit le motif qui vous a arrêté, j'espère vous détromper aujourd'hui, en dénonçant moi-même au Public les principales bévues que j'ai apperçues dans mon livre, soit par moi-même, soit à l'aide de quelques amis. Cet aveu ne coûte rien à mon amour-propre; parce que n'ayant eu dans mes travaux d'autre objet que la recherche du vrai, je suis plus satisfait d'une bonne critique que d'un éloge de mes ouvrages. Sans autre préambule j'entre en matière, & je suis l'ordre des pages de mon Supplément.

PAG. 5 & 6. La preuve que je donne de l'époque du mariage de Schoyffer entre 1462 & 1465, savoir qu'il est nommé *Clericus* dans la Bible de 1462 & *Puer* dans le Cicéron de 1465, cette preuve, dis-je, a fait croire à quelques personnes que je donnois au mot *Clericus* un sens contraire au véritable & que je pensois que Schoyffer avoit d'abord été engagé dans la cléricature. J'ai pourtant établi formellement le sens de ce mot *Clericus* dans la note qui est au bas de la page 160 de mon Supplément, en citant plusieurs imprimeurs qui ont pris la qualité de *Clerici* sans être Ecclésiastiques. Tout ce que j'ai donc voulu dire, c'est que Schoyffer s'étant nommé *Clericus* en 1462 & *Puer* en 1465, cette différence de qualités prouvoit que son mariage devoit avoir eu lieu entre 1462 & 1465. Au reste on peut ajouter aux imprimeurs qui ont pris la qualité de *Clerici*, Eucharius Franck, aliàs Silber, Adam Rot, Jacopo di Karlo di Giovanni & plusieurs autres.

PAG. 8, *dernier mot du 2d alinea.* «Witich, mort en 1507, n'a pu » composer une épitaphe en 1580; » lisez en 1508.

PAG. 12. J'affirme là que c'est aux Religieux & aux Prêtres séculiers que l'on doit en partie la propagation de l'Imprimerie; sur quoi l'on a observé que j'aurois dû donner des preuves de cette assertion. Mais ces preuves sont consignées dans un si grand nombre d'anciennes éditions; elles sont si bien établies dans Maittaire, dans les autres Annalistes de l'Imprimerie, dans l'histoire de

Marchand & dans les catalogues imprimés des grandes bibliothèques; que j'ai cru devoir me dispenser de répéter ce qui est déjà dans tous ces livres. On a une édition de 1474, faite par les Clercs du Val-Sainte-Marie, diocèse de Mayence; une de 1476, & une de 1481, qui portent qu'elles viennent des Religieux de St Michel à Rostoch; une autre de 1484, par les Frères de la Vie commune de Nazareth à Bruxelles, &c, &c. Je conviens qu'un Mémoire dans lequel on indiqueroit avec soin les différentes impressions faites par des Prêtres, des Religieux & même des Religieuses, pourroit piquer la curiosité des littérateurs; mais un pareil travail m'auroit trop écarté du but que je m'étois proposé dans le Supplément à Marchand.

PAG. 14. Je parle de feu M. Toussaint comme s'il étoit vivant; or cet Ecrivain étoit mort à Berlin dès 1772; je dois cette méprise à ma déférence pour un ami qui m'avoit assuré que M. Toussaint vivoit encore en 1775; ce que je crus trop légèrement.

PAG. 15, *premier alinea.* « Je ne » me rappèle aucune édition qui » marque expressément qu'elle a été » faite dans l'abbaye de St Ulric à » Augsbourg. » J'aurois dû observer que Jacques Brucker cite (*Origines Typogr. Augustanæ*, pag. 360), un Moine de cette abbaye qui dit que l'Abbé Stainhem y introduisit, en 1472, l'Imprimerie, découverte dès 1440; & que l'on y imprima, en 1474, les *Dialogi S. Gregorii Papæ;* en 1475, les *Sermones Leonardi de Utino;* & en 1476, le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais.

PAG. 25, *lig. 6 du 2d alinea.* Au lieu des mots *la dénomination de ROMAIN*, lisez, *la dénomination de VÉNITIEN.*

PAG. 27, *fin du dernier alinea.* Il s'est ici glissé une faute grossière, & dont je ne conçois pas moi-même la source. J'y assure que les Clémentines & la Seconde-Seconde de St Thomas, éditions de Mayence en 1467, portent les noms de Fust & de Schoyffer; or cette assertion est en même temps une fausseté & une contradiction avec ce que j'ai dit moi-même que Fust étoit probablement mort à Paris en 1466, & que la Seconde-Seconde de St Thomas de 1467 ne portoit que le nom seul de Schoyffer. Il faut donc corriger ainsi cette phrase. « Et par quelle » bizarrerie cet artiste (quand sa » mort en 1466 ne seroit pas aussi » vraisemblable que je la crois) se » seroit-il nommé *seul* dans cette » Edition de 1468, la Bible de » 1462, le Sexte des Décretales, & » le Cicéron de 1465, portant constamment le nom de Schoyffer & » le sien? » Il est également certain que depuis le Cicéron du 4 Février 1466, on ne voit plus le nom de Jean Fust sur aucune édition de Mayence, & que les éditions faites dans cette ville depuis cette époque, portent le seul nom de Pierre Schoyffer. Ainsi, dès le 6 Mars

1467, parut la Seconde-Seconde de St Thomas; le 8 Octobre de la même année parurent les Clémentines, où l'on ne trouve plus d'autre imprimeur nommé que Schoyffer, aussi-bien que dans les Institutions de Justinien de 1468, & dans les éditions faites postérieurement à Mayence.

PAG. 30, *premier alinea*. Aux deux livres imprimés par Yves Schoyffer & oubliés dans la liste de Marchand, je devois ajouter la version Allemande d'Onosander, publiée en 1532, *in-folio*, par cet artiste; version dont M. de Zur-Lauben donne une notice intéressante dans l'Hist. de l'Acad. des Inscript. & Belles-Lettres, Tom. XXXVI, pag. 164.

IBID. 2^d^ *alinea*, au lieu de *Jean* Meydenbach, lisez, *Jacques* Meydenbach.

PAG. 37, *fin de l'article Venise*, ajoutez ce qui suit : à l'égard du *Franc. Mataratii Opusculum de componendis versibus*, Venetiis, Erh. Ratdolt, 1468, *in*-4°, c'est une faute pour 1478; voyez la *Bibliotheca Smithiana*, *in* 4°. pag. 69 de la seconde partie. Ce même Opuscule de Mataratius fut réimprimé *Lipsiæ, per Jacobum Abiegnum*, en 1498, *in*-4°.

PAG 38 & 39, *note*. M. Langer, sçavant Allemand très-versé dans la connoissance des anciennes éditions, assure en avoir vu une de l'*Opus quadragesimale* de Robert de Licio, faite à Venise, chez Vendelin de Spire, en 1472, *in-folio*; & il la croit antérieure à celle que j'ai citée de la même année par Fr. de Hailbrun. Le catalogue de Jackson en indique aussi une autre de la même année 1472, le 17 Novembre, *in-fol.*, faite à Rome par Conr. Sweynheim & Arn. Pannartz avec les vers *Aspicis illustres*, &c. Il y auroit donc eu trois éditions du même livre dans la seule année 1472, Vendelin de Spire en ayant donné une, l'année suivante, que j'ai vue chez les Minimes de Paris. Cette multiplicité d'éditions du même livre, dans la même ville & du même temps, prouve l'empressement que l'on avoit en Italie pour les Sermons de notre Auteur. L'empressement n'étoit pas moindre ailleurs : outre les éditions de Cologne en 1472, & de Bâle en 1475, que j'ai citées dans mon Supplément, j'ai vu depuis les Sermons du même Auteur *de Laudibus Sanctorum*, imprimés en 1489 à Ausbourg par Erhard Ratdolt, & à Paris par George Wolf, toutes deux *in*-4°. & à deux colonnes : les mêmes Sermons furent imprimés à Anvers pas Gerard Leeu en 1490, *in*-4°, édition qui (pour le dire en passant) pourroit bien avoir donné lieu à celle qui est citée par Marchand (pag. 137 & 138 de sa 2de partie) comme faite à *Lecce*, sans indication de format & d'imprimeur; le nom de G. Leeu mal lu pouvant aisément avoir été converti en *Leccii*, dont on auroit fait le lieu de l'impression. La seule difficulté à faire contre cette conjecture est que l'édition prétendue de *Lecce*

contient des *Sermones quadragesimales de peccatis*, tandis que celle de *Leeu* renferme les Sermons *de Laudibus Sanctorum*. Marchand, dans son Dictionnaire, § CARACCIOLO, donne un détail curieux sur la personne & sur les écrits de Robert de Lecce.

PAG. 50, *lig.* 3e *& suiv.* Au lieu de ces mots : *à la fin* de l'Ovide de 1471, l'imprimeur Azzoguido *se dit* primus in suâ civitate artis impressoriæ inventor; *auroit-il osé se* qualifier ainsi, &c. Il faut lire : « dans l'Ovide de 1471 Azzoguido est qualifié *primus*;... auroit-on osé lui donner cette qualité, » &c. » Je n'ai jamais vu cette rarissime édition d'Ovide; mais celle de Boccace, en 1476, *in-folio*, où il a mis son nom, étant imprimée précisément avec les mêmes caractères que le Diodore de Sicile daté de MCCCC. 72 (1472) & le *Francisci à Plateâ opus restitutionum, usurarum*, &c. *in-folio*, sans aucune note d'édition; il me paroît très-vraisemblable que ces deux livres sont du même Azzoguido de Bologne. On peut voir & comparer ces trois éditions rares dans le cabinet précieux de M. Girardot de Préfond, chez qui les curieux sont toujours reçus avec l'urbanité & la complaisance qui caractérisent cet amateur éclairé.

PAG. 52, 2^d^ *alinea*. Je dis là que Nicolas de Laurent de Breslaw imprima beaucoup à Florence; j'aurois dû avertir que cet artiste se nommoit en Italien, *Nicolo di Lorenzo Dellamagna*; & que l'on trouve plusieurs éditions de lui dans le catalogue de la Bibliothèque de Jackson, que M. le Duc de la Vallière vient de réunir à la sienne, déjà si vaste & si riche en livres précieux.

PAG. 54, *ligne* 2e, ajoutez : tel est aussi le sentiment du docte Léibnitz dans sa Lettre à M. Bourguer, imprimée Tome VI, pag. 209, des *Leibnitii Opera*, publiés par M. Dutens.

IBID. *lignes* 19 *&* 20. « Il y a eu » à Spire deux *Pierres Drach* qui » ont exercé l'imprimerie *à Strasbourg*. » Effacez ces deux derniers mots qui se sont glissés là je ne sais comment.

PAG. 56. Changez le commencement de l'article *Padoue* de la manière suivante : « Ce Petrarque » de 1472 ne contient pas seulement les *rerum vulgarium Fragmenta*, mais encore les *Triumphi* » du même Auteur. Il est daté, &c. »

PAG. 57, 2^d^ *alinea*. « Les religieux d'Emaüs établirent chez » eux une imprimerie. » J'aurois dû observer que ce Monastère d'*Emaüs* ou *Tensterne* près Tergou est détruit. Le célèbre Erasme l'avoit choisi pour le lieu de sa retraite, à cause de la bibliothèque de ce couvent qui étoit la plus belle du siècle. Erasme s'y appliqua à la peinture & y fit quantité de tableaux. Voyez les *vies des Peintres Flamands* par J. B. Descamps, *in-8°*. Tom I, pag. 22.

Ibid. A la fin de la note qui est au bas de cette page il y a une méprise. C'est l'Edition d'Augsbourg en 1481 d'Antoine Sorg qui est décrite par Freytag ; celle dont parle Jungendres est de 1482, aussi à Augsbourg *in Annæ Rugeriæ Typographiâ.*

Pag. 58, 2d *alinea.* Depuis la composition de cet article, j'ai vu deux Editions des *Gesta Romanorum*; l'une *Parisiis, Jo. Petit*, 1499 *in*-4°. de 140 feuillets, dont il y a un exemplaire à St Aubert de Cambrai ; l'autre *Parisiis, Franc. Regnault*, 1509 petit *in*-8°. de 162 feuillets, sans la table ; celle-ci est à St Denys, chez M. l'Abbé du Terney, Confesseur de Madame Louise de France. Peut-être la première, *in*-4°., n'est-elle pas différente de celle de la même année, donnée pour *in-fol.* par Schelhorn.

Pag. 60. Thierri Martens, dont je parle à l'article d'Alost, imprima à Louvain en 1512 *in-folio Hadriani Florentii de Trajecto Quæstiones quodlibeticæ*, édition remarquable, tant parce qu'elle est inconnue à Maittaire qui en cite une (douteuse) de Louvain en 1488 *in-folio*, & une autre de 1515 *in* 8°. de la même ville, qu'à cause de la souscription qui s'y trouve contre les mauvais imprimeurs. On sait que cet Adrien fut depuis Pape sous le nom d'Adrien VI. Quant à Thierri Martens, j'ai vu de lui, dans l'Abbaye du St Sépulchre à Cambrai, deux éditions faites à Alost, l'une est l'*Horologium æternæ sapientiæ*, *in*-4°. sans date ; l'autre, les *Sermones super particulis antiphonæ Salve Regina*, datée du 9 Juillet 1487, aussi *in*-4°.

Pag. 64, *article de Bâle.* M. Langer m'a averti qu'il possédoit les Sermons du Cordelier Jean Meder, imprimés à Bâle le 13 des kalendes de Septembre 1510, *in*-8°. enrichi d'une douzaine de gravures fort grossières, & imprimé à deux colonnes avec les mêmes caractères qui ont servi à l'édition du *Reformatorium* de cet Artiste. Ces sermons sont intitulés : *Parabola filii glutonis, profusi atque prodigi.... Basileæ concionata & collecta, pro totius anni præcipuè Quadragesimæ sermonibus accomodata.* Depuis 1494 jusqu'en 1515 Michel Furter imprima dans la même ville beaucoup de livres dont j'ai dressé une notice particulière.

Pag. 65 & 66. L'exemplaire cité là du *Repertorium*, édition de Bâle, chez Berthold, a passé dans le précieux cabinet de M. Girardot de Préfond. Avant que de quitter l'article de Bâle je dois avertir, 1°. que c'est M. Heineken qui indique (*Idée d'une Collection d'estampes*, page 470) la version Allemande du *Speculum humanæ salvationis*, imprimée en 1476 par Bernard Richel. 2°. Que ce même Artiste y imprima l'année suivante 1477 une Bible latine grand *in-folio* dont j'ai vu un exemplaire chez les Jacobins de Valenciennes, & qui est bien décrite par David Clément, Tom. IV, page 94 & 95 de sa *Bibliothèque curieuse.*

PAG. 69, *article de Haguenau.* Un Imprimeur fameux de cette ville est celui que l'on nomme ordinairement *Thomas Anshelmus Badensis.* J'ai vu de lui un *Missale Ordinis St Benedicti* qui porte qu'il est imprimé *Hagenoie* (sic) *per Thomam An§helmum Badensem*, 1518, *in-folio*, & où, dans l'Avis au Lecteur, il est surnommé *Thomas Stannigraphus.* Dans cette édition les mots *observantiæ*, *sermones*, sont écrits par un § abrégé de *ser*, *ob§vantiæ §mones.* Il sembleroit donc que le vrai nom de cet Artiste étoit *Anserhelmus* & non pas *Anshelmus*, comme j'ai remarqué (page 2 & 70 du Supplément) que la patrie de Schoyffer étoit *Gerneserheim* & non pas *Gernesheim.* Mais M. Langer pense que ce § que, d'après Maittaire, j'ai donnée pour l'abrégé de *ser* n'est souvent qu'un abrégé de la lettre Allemande *sz*; & j'ai moi-même observé (page 110 du Supplément (que Wensler, Imprimeur de Bâle, écrivoit indifféremment son nom *Wen§ler* & *Wenszler.*

PAG. 73, *note* 3e. A-propos de ce *Rolandinus Bononiensis*, j'aurois dû avertir qu'il y a eu à Bologne deux écrivains surnommés *Rolandins*; l'un *Rolandinus de Romanciis*, savant Jurisconsulte, Auteur du livre *de ordine maleficiorum*; l'autre *Rolandinus Passagerius* ou *de Passageriis* qui a donné la *Summa artis Notariatûs.*

PAG. 75, *article Deventer.* L'artiste de cette ville dont je parle en cet endroit se nommoit Richard *Pafraet* ou *Paffroed* ou *Paeffroed.* C'est de cette dernière manière qu'il ortographie son nom à la fin du *Speculum exemplorum*, par lui publié à Deventer en 1481 *in-folio*, dont j'ai vu un exemplaire.

PAG. 76, *article de Vicence.* En parlant de Fazio degli Uberti, Auteur du *Dicta Mundi*, j'ai eu tort de ne pas indiquer la méprise de Vossius qui, à cause de la ressemblance des noms, a confondu ce Poëte Florentin avec *François degli Uberti*, Poëte Latin de Césène dont on a divers ouvrages latins cités par le P. Mansi, note sur la Bibliothèque latine du moyen âge de Fabricius, Tom. 2, pag. 140 de l'édition en 6 vol. *in*-4°.

PAG. 78, *article de Bruges.* Je me suis grossièrement trompé en assurant que la traduction françoise de Boccace par Laurent de Premierfait avoit paru *pour la première fois en* 1494. J'en ai vu une édition de Paris, chez Jehan Dupré en 1483 le 26 Février, *in-folio*; & c'est la même sans doute que celle dont je parle dans la note qui est au bas de cette page, & que l'on a mal à-propos dit *in*-4°.

IBID. *article de Delft*, ajoutez ce qui suit: J'ai vu dans l'Abbaye du St Sépulcre à Cambrai *Jo. de Turrecrematâ tractatulus de Corpore Christi & contra communicantes sub utrâque specie*, petit *in*-4°. sans date, en caractères gothiques; à la fin duquel on lit: *impressus Delf in Hol-*

landiâ, & l'on voit la gravure en bois d'un Lion soutenant deux écussons & qui porte au col la légende *Delf in Hollant*.

Pag. 80, *ligne* 4e ajoutez. « Une » édition de Genève qui mérite » d'être citée, est la *Legenda Sanctorum quæ Lombardica nominatur* de Jacques de Voragine; elle porte à la fin. « In florentissimâ Gebeneñ » civitate anno Dñi MCCCC LXXX » (1480) die 25 mensis Octobris » per magistrum Adam Steynschaber de Schumfordiâ ; » volume *in-folio*, à deux colonnes, caractères menus, dont il y a un exemplaire dans la riche bibliothèque de M. le Duc de la Vallière. Cet imprimeur inconnu à Maittaire, est peut-être le même à qui l'on doit les éditions que cet annaliste rapporte de Genève sans nommer les imprimeurs. J'ai vu un *Liber quatuor Novissimorum*, petit *in*-4° sans date, avec signatures & les lettres initiales des chapitres gravées en bois, & avec cette souscription *impressum Gebennis*, *Deo gratias*: mais les caractères de cet *in*-4° ne sont pas les mêmes que ceux de la Legende de 1480, où les S initiales sont couchées, la tête à gauche.

Pag. 82, 2d *alinea*. L'abrégé chronologique de l'histoire de Lorraine par M. Henriquez que je n'avois vu qu'en manuscrit a été imprimé récemment, & se vend à Paris, chez Moutard 1775, *in*-8°. C'est à la page 244 de l'imprimé, que se trouve le passage que j'ai cité de ce livre. J'ai vu à Orléans une Bible latine imprimée à Lyon en 1479 *per Perrinum Lathomi de Lothoringiâ*, nouveau motif de conjecturer que cet Artiste étant *Lorrain*, l'imprimerie étoit vraisemblablement connue & pratiquée en Lorraine à peu près en ce temps-là.

Pag. 84. La note qui est au bas de cette page tendant à prouver qu'il doit exister des livres imprimés avant 1489 & munis d'approbations, est absolument inutile. 1° L'édition du *Nosce te ipsum* faite dès 1480 à Venise, chez Jenson, contient les mêmes approbations qui se retrouvent dans l'édition de 1489; & j'aurois dû consulter la *Bibliotheca Smithiana in*-4°. partie 2, page 102, où ces approbations ont été réimprimées sur l'Edition de 1480. 2° Le *Malleus maleficarum* dont M. l'Abbé du Terney possède une édition *in-folio* à deux colonnes, caractères gothiques, la même dont parle *Freytag Adparat. Litterar.* Tom. 2, page 1454, porte en tête une approbation de plusieurs théologiens de Cologne datée du 19 Mai 1487. Ainsi j'aurois dû préférer cet exemple au décret de l'Archevêque de Mayence qui peut-être n'eut pas si tôt son effet.

Pag. 87. Je soupçonne que l'imprimeur de Troyes, Guillaume le Rouge, dont je parle là, quitta cette ville pour venir s'établir à Paris ; & que c'est lui qui y imprima en 1512 pour Denis-Roce deux ouvrages de Pierre Dupont (*), sa-

* *Petrus de Ponte* ou *Pontanus*, *Cœ-*

voir

voir un poëme latin en l'honneur de Ste Géneviève intitulé *Genovefeon in-4°* & la Pharsale de Lucain avec des notes de sa façon, gros volume *in 8°*, caractères italiques, dont toutes les lettes initiales sont grandes, historiées & d'une forme tout à fait singulière. M. l'Abbé du Terney en a un exemplaire. J'ai vu chez M. Thorin, Directeur des Aides à Soissons, des *Horæ B. Mariæ Virginis*, exemplaire imprimé sur velin & enrichi de quantité de jolies mignatures; volume *in-8°* d'un petit caractère italique très-joli, qui porte à la fin *apud Parrhisios per Guillelmum le Rouge*. Comme le premier cahier A manque dans cet exemplaire de M. Thorin, on n'y voit pas la date de l'édition qui doit être du commencement du 16e siècle.

Pag. 89, 3e *alinea*. Il s'agit là du *Fasciculus temporum* de Rolewinch mis en un nouvel ordre à Rougemont; sur quoi j'aurois dû observer que cette édition de 1481 est la première du *Fasciculus* qui contienne les interpolations & les additions de Henri Wirczburg de Vach, lesquelles ont passé dans les éditions postérieures. Faute d'avoir fait cette attention, plusieurs écrivains ont attribué à Rolewinch ce qui appartenoit à son interpolateur & continuateur.

Pag. 90. « Maittaire transcrit les souscriptions des *Rei rusticæ Scriptores* publiés à Reggio en 1482, mais sans faire observer que George Merula dans l'Epitre dédicatoire traite l'imprimerie de *barbarum inventum*, comme Marchand l'a remarqué. » Il y a là plus d'une méprise dont je dois la découverte à une personne qui ayant sous la main cette édition de 1482, aussi bien que celle de 1472, les a vues & confrontées, ce que je n'avois pas été à portée de faire. 1°. George Mérula a mis trois Epîtres ou Préfaces tant dans l'édition de 1472 à Venise, que dans celle de Reggio en 1482. 2°. Dans l'une de ces Epîtres il fait plutôt un éloge qu'une critique de l'imprimerie, loin de l'avoir décriée. 3°. En jetant les yeux sur cette première Epître aussi-bien que sur celle où il traite l'imprimerie de *barbarum inventum*, on voit que Mérula n'a pas eu en vue cet art en lui-même, mais seulement l'abus qu'en faisoient de son temps certains Editeurs ignorans qui corrompoient les Auteurs plutôt qu'ils ne les publioient. « Ex quâ impudenti temeritate intolerabilique » arrogantiâ, dit cet Ecrivain, lectiones tum variæ & diffidentes, » tum perversæ atque confusæ nobilium auctorum habentur, & his » potissimùm diebus quibus in publicum commodum exprimendarum litterarum ratio barbaro » invento barbarâque meditatione

cus, Brugensis. On peut voir sur cet Ecrivain & sur ses ouvrages les *Singularités historiques & littéraires* de Dom Liron, Tome III, pag. 241; l'*Adparatus litterarius* de Freytag, tom. II, pag. 843 & 1366, & les différens Bibliographes indiqués par celui-ci.

» excussa fuit, ut sæpè stomachatus » fuerim cùm, libros me confe» rente, egregias & proprias dictio» nes jam sublatas viderem. » Mon erreur vient donc de ce que j'ai rapporté sans examen la remarque de Marchand, dont la fausseté m'auroit frappé si j'avois eu l'une des éditions susdites des *Rei rusticæ Scriptores*, ou celle que J. Matth. Gesner publia à Léipsic en 1735, *in*-4°. 2 vol., dans laquelle il a réimprimé les trois Epîtres de G. Mérula; ou si j'avois seulement ouvert la *Bibliotheca Smithiana*, qui donne (pag. CXIV & CXV de la 2e partie) une copie de l'Epître en question du même Mérula.

PAG. 91. S'il faut en croire le P. Mansi, dans ses additions à la Bibliothèque latine du moyen âge de Fabricius, Tom. V, pag. 293, l'imprimerie fut exercée à Pérouse, quatre ans plutôt que je ne l'ai dit avec Marchand. Le P. Mansi assure que, dans la Bibliothèque de Felino, il existe *Petri Philippi de Cornio commentaria super Sextum codicis*, imprimés *Perusiæ per Johannem Vydenast, Alamannum*, 1477, *die* 14 *Junii*. D'ailleurs quand cette édition de 1477 ne seroit pas aussi certaine qu'elle le paroît, on ne pourroit pas affirmer que le *Quatriregio* de 1481 est le premier livre imprimé à Pérouse; le catalogue de Jackson cite (page 234) les *Fioretti di S. Francesco*, du 11 Juillet même année 1481, *in*-8°. qui porte à la fin: *Impressi à Peruscia per Magistro Stefano Arns de Hamborch.*

PAG. 92, *fin de l'art. de Lignitz, ajoutez ce qui suit:* En ce cas je serois fort tenté de croire le livre aussi chimérique que l'édition prétendue faite en cette ville, voici ma raison: A la fin d'un *Dialogus Fr. Bernardi Ord. Carthus. Dei genitricis Mariæ misericordiam elucidans nec non amplificans*, volume *in*-4° imprimé à Léipsic en 1493, sans nom d'imprimeur, on lit la souscription suivante: « Ob reverentiam Virgi» nis Mariæ est collectus præsens » Dialogus in domo Passionis Jesu » Christi, propè civitatem *Legnitz* » 1481... finitum est 1493 & im» pressum. » Ce *Dialogus*, composé *à Lignits en* 1481 par le Chartreux *Bernard*, pourroit bien avoir donné naissance au *Dialogus Fr. Hermanni*, donné pour imprimé en 1481 à Lignits; la chose est d'autant plus probable que Saubert & la Caille ont souvent fait de pareils travestissemens d'Auteurs & d'ouvrages; & que Fabricius avoue, dans sa *Biblioth. med. ætat.*, qu'il ne sait ce que c'est que cet *Herman*, Auteur du *Dialogus*.

PAG. 94 & 95. A la fin de ma note sur Culembourg, ajoutez la phrase suivante: M. Heineken cite une histoire de la Ste Croix, en Flamand, imprimée par Jean Veldener en la même année 1483, le 6 Mars, volume *in*-4°. orné de 64 vignettes. Voyez l'*Idée d'une Collection d'Estampes*, pag. 461.

PAG. 98. A la fin de l'art. de Rennes, ajoutez ce qui suit : Le *Floretus* latin est un Poëme moral attribué mal-à-propos à St Bernard, & qui fait partie des huit Poëmes moraux imprimés *Lugduni per Jo. de Prato*, 1488, & ibidem *per Antonium Lambillon*, 1492 *in* 4°. L'édition rare de 1488 est décrite dans les *Miscellanea Lipsiensia nova*, Tom. VI, page 127 & suiv. On a vu ci-dessus (note au bas de la page 74 du Supplément que) ce *Floretus* avoit paru à part avec un long commentaire en 1494, *in*-4°.

PAG. 103. Parmi les livres où l'on trouve l'histoire du rétablissement de l'imprimerie à Constantinople au commencement de ce siècle, je n'aurois pas dû oublier le Journal de Verdun, qui en parle fort au long, année 1727, Mars, page 198 ; année 1728, Août, pag. 116 ; année 1729, Mars, pag. 188 ; année 1731, page 397 & année 1737, Décembre, page 454.

PAG. 106. Aux exemples que j'ai cités pour prouver que, même depuis l'invention de l'imprimerie, le mot *editus* ne signifie pas toujours *imprimé*, je devois ajouter la souscription qui est à la fin de *Caroli Bovilli quæstionum Theologicarum Libri VII*. Parisiis in ædibus Ascensianis, 1513 *in-folio*, caractères ronds. Cette souscription est ainsi conçue (fol. LXXVIII versò) « Libelli de divinis prædicamentis » finis. Anno Dñi 1512, quartâ die » Februarii, *æditi* apud Carolopon» tem in ædibus Reverendi... Ca» roli de Genlis Noviodunensis an» tistitis. » Ce livre fut donc *editus*, corrigé, mis au net, préparé pour l'impression en 1512 à Carlepont (où est encore aujourd'hui la maison de plaisance des Evêques de Noyon) ; & on l'imprima à Paris l'année suivante 1513. Maittaire cite encore (*Annal. Typ.* T. 2, p. 209, *not. c*) les Opuscules de Boville, *editi* à Amiens, & imprimés à Paris en 1510, *in fol.*

PAG. 111, *art de Bamberg.* Il y a ici une bévue très-lourde ; j'y attribue fort mal-à-propos à M. Heineken l'assertion que, dès 1461, Valentin Tag imprima à Bamberg le *Liber similitudinum*. M. Heineken n'a jamais fait cette méprise ; il s'est seulement appuyé d'un sixain Allemand qui porte que le livre fut fini au *jour de St Valentin ; Tag* signifie *jour*, comme je l'ai moi-même reconnu quatre fois, pag. 201 & 202 de mon Supplément : mais, par une distraction que je ne comprends pas, j'ai pris ici ce mot pour un surnom de l'Imprimeur ; & cette bévue, qui est de moi seul, je l'ai mise sur le compte de M. Heineken qui voudra bien me la pardonner. C'est M. Langer qui a eu la bonté de m'avertir de cette méprise ; ce savant Allemand pense avec moi que le *Liber similitudinum* n'a pas été *imprimé* à Bamberg en 1461.

PAG. 114. Entre l'article de Crémone & celui de Coppenhague, j'ai oublié ceux de Dole & de Lune-

bourg. Sur le premier j'avois à dire 1°. que le nom & la patrie de l'Auteur du livre imprimé à Dole en 1492, sont estropiés, de manière à être méconnus, par le P. Orlandi (pag. 212) qui croit sans preuves qu'il s'agit de Dol en Bretagne & non pas de Dole en Franche Comté. 2°. Que dans cette dernière ville Pierre Metlinger, Allemand, imprima, dès l'an 1490, le dernier jour de Mai, un grand *in*-4°. ou petit *in-folio*, en beaux caractères gothiques, contenant les Ordonnances de Louis XI pour la Franche-Comté, publiées au Parlement à Salins, en 1481 & 1489. Je dois cette remarque à M. Droz, Conseiller au Parlement & Secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon. Pierre Metlinger est le même qui, en 1491, imprimoit à Dijon, comme je l'ai dit, pag. 109 du Supplément.

A l'égard de Lunebourg, je devois redresser Marchand, qui dit *in*-4°. l'édition faite dans cette ville en 1493, de l'Imitation sous le nom de Thomas à Kempis. Cette édition, en très gros caractères gothiques, est certainement *in*-8°. Il y en a un exemplaire à Ste Geneviève & un autre chez M. Langer.

Pag. 126. On s'est plaint de ce que je n'avois pas fait connoître *Schoonhoven* & quelques autres villes ou lieux dont on n'entend pas souvent parler, tels que *Wigorn*, &c. Je réponds à ces plaintes qu'il m'a paru inutile de répéter ce que l'on pouvoit lire dans tous les Dictionnaires de Géographie, & que ces sortes d'indications étoient étrangères à mon objet. Au surplus ceux qui voudront d'amples détails sur *Schoonhoven*, peuvent lire l'*Historia Episcopatûs Trajectensis*, *in-fol.* pag. 296 & 297, aussi-bien que la *Batavia sacra*, part. 2, pag. 187 & suiv. A l'égard de *Wigorn*, ce fut d'abord un Evêché changé en l'année 959, en un monastère sur lequel voyez Dugdale *Monasticon Anglicanum*, Tom. I, pag. 120. Il n'y est pas question de l'exercice de l'imprimerie dans ce monastère.

Pag. 128. Depuis l'édition de mon Supplément je me suis convaincu d'un fait assez curieux, & dont je cherchois les preuves depuis long-temps; savoir, qu'au commencement du XVI[e] siècle l'édition d'un livre se faisoit quelquefois à frais communs, entre un Imprimeur de la Capitale & un Libraire de Province; que celui-ci se chargeoit d'un certain nombre d'exemplaires sur lesquels on avoit mis son nom & celui de sa ville; ensorte que des Bibliographes, faute d'avoir examiné attentivement ces sortes d'éditions, les ont attribuées à la ville dont elles portoient le nom, quoique réellement elles eussent été faites à Paris. Le livre qui établit ce fait (& combien n'y en a-t-il pas d'autres?) est intitulé: *Opuscula divi Augustini longè præstantissima, cum duplici indicio, rursùs Parrhisiis coimpressa, ex recognitione Jodoci Badii Ascensii*; c'est

un *in*-4°. en deux vol. dont j'ai vu un exemplaire à St Aubert de Cambrai : on lit à la fin « Impressa solerti arte Magistri Andreæ Brocardi impensis Joannis Parvi, » 1502. » Au frontispice de la première partie, au-dessous du titre de l'ouvrage, on voit un fleuron gravé en bois avec ces mots autour: *Dieu gart le Roy & la noble Cité d'Angiers & l'Université.* Ce fleuron renferme les lettres I, A, & au-dessous on lit : « Venundantur Andegavis ab eorum Domino Johanne Alexandro in areâ divi Petri, » gallicè, à la Chaussée St Pierre ». Ainsi ce livre fut réellement imprimé à Paris; mais, sur le frontispice d'un certain nombre d'exemplaires, on mit le nom & le chiffre de Jean Alexandre, Libraire d'Angers. Au revers du frontispice de la seconde partie, on voit une lettre de Josse Bade, adressée *Joanni Alexandro Andegavorum Bibliopolæ optimo*, dans laquelle Bade dit qu'après avoir dédié aux deux fils de Jean Alexandre, Ladislas & Clément, les Opuscules de Virgile & de Bapt. Mantouan, il dédie les Opuscules de St Augustin au père; Bade ajoute : « Præcipuè enim libros de honestæ vitæ officiis & præceptionibus curasti hactenùs imprimendos »; il parle sans doute des *Ciceronis Officiorum libri III*, que Marchand, d'après Maittaire, donne pour imprimés en 1498 à Angers; quoiqu'il soit bien plus probable que cette édition se fit à Paris, aux dépens du Libraire Angevin.

Je connois encore une autre édition faite à frais communs par des Libraires de Paris & de Province; je veux parler des *novem F. Baptistæ Mantuani opera*, 1507 *in-fol.*, qui porte au frontispice : « Venundantur ab Joanne Parvo & ipso » Ascensio Parrhisiis *& ab Jacobo* » *Forestario Rothomagi*, in suis cujusque ædibus. » La souscription qui est à la fin du livre est ainsi énoncée : « Coimpressa in ædibus » Ascensianis, *impendio* ipsius Ascensii, Joannis Parvi *& Jacobi* » *Forestarii.* » Un *Guillaume Forestier*, sans doute parent de Jacques, imprima la *Coutume & le Style de Rouen*, volume *in*-16 en lettres gothiques, édition sans date, mais qui doit être antérieure à l'année 1499, époque de l'érection de l'Echiquier en Parlement, puisque quand il est question de l'Echiquier, cette édition n'ajoute pas, comme les éditions postérieures, *présentement en Parlement.*

Pag. 128, *art. de Tréguier.* Le Journal des Sçavans décrit avec soin (Décembre 1775, pag. 777) l'édition faite en 1499 à Tréguier du Dictionnaire François-Breton-Latin, dont la bibliothèque de Soubise possède depuis peu un exemplaire. La souscription, rapportée dans le Journal, nomme *Auffret Quoatqueveran* l'Auteur de ce léxique; d'où le Journaliste conclut que ce livre n'est pas de *Jean Lagadec.* Il est pourtant certain que du Cange, dans la Préface de son Glossaire Latin du moyen âge, donne

Jean Lagadec pour Auteur d'un Dictionnaire Breton-François-Latin imprimé à Tréguier en 1499. Or, est-il probable que, dans la même année, on ait imprimé dans la même ville deux Dictionnaires de la même espèce & de deux Auteurs différens ? Peut-être Marchand a-t-il bien deviné cette énigme, en supposant que *Quoatqueveran* & *Lagadec* ont travaillé tous deux au même livre, l'un fournissant le François & le Latin, & l'autre le Breton. Dans cette supposition qui ne manque pas de vraisemblance, il n'est plus étonnant que le même livre ait été cité sous le nom de deux Auteurs; il suffit pour cela que certains exemplaires portent le nom de Quoatqueveran, & d'autres celui de Lagadec. Pour vérifier cette conjecture, je fais chercher en Bretagne les différens exemplaires qui peuvent s'y trouver de cette édition rarissime. Du reste on est toujours charmé de sçavoir que l'exemplaire de Soubise porte certainement le nom de Quoatqueveran.

Pag. 129. Angleberme, dont je parle à l'article d'Orléans, nâquit dans cette ville d'un Médecin qui étoit venu s'y établir de Prague ou de Francfort; il devint Professeur en droit dans l'Université d'Orléans, où il eut ent'autres disciples le célèbre Charles du Moulin en 1517. François I. le tira vers 1521 de cette ville & le nomma Conseiller au Conseil Souverain de Milan, où il mourut quelque temps après à l'âge de 50 ans environ. On a de lui plusieurs ouvrages dont le catalogue se trouve dans la bibliothèque (manuscrite) des Savans Orléannois par Dom Gérou, Bénédictin, que j'ai vue chez M. Jousse à Orléans. Il existe aujourd'hui dans cette ville deux *Angleberme*, l'un Chanoine de la Cathédrale, l'autre Notaire, qui descendent directement de Jean Pyrrhus; plusieurs membres de cette famille sont actuellement établis en Amérique.

Pag. 133. Dans la liste des villes à qui on a mal-à-propos attribué l'exercice de l'imprimerie durant le XVe siècle, j'ai oublié Coria & Dilingen. Le P. Menestrier dit qu'en 1469 l'on imprima, à *Coria*, un livre Espagnol de Blason; mais cette édition est chimérique, selon Maittaire, Tom. I, page 285, not. 1. Pour *Dilingen*, on lui a attribué l'impression d'un livre Allemand en 1471 : le même Maittaire (ibid. page 772, not. 3) pense que c'est une faute de chiffres dans la date véritable 1571.

Pag. 136, *article de Polliano. L'Epitome vitarum virorum illustrium*, ouvrage latin de Pétrarque dont je parle en cet endroit, est imprimé dans les *Opuscula varia* de cet écrivain, publiés par les soins de Sebastien Brandt, *Basileæ*, *Jo. de Amerbach*, 1496, *in-folio*, beaux caractères ronds. J'ai eu tort de ne pas en avertir.

Pag. 142, *vers la fin*. L'Edition de Vicence *in folio*, sans date, des

Orosii historiæ est chez M. Girardot de Préfond; sa souscription est ainsi conçue :

Librariorum quidquid erroris fuit
Exemit ÆNEAS *mihi*,
Meque imprimendum tradidit non alteri
Hermanne, quàm soli tibi, &c.

On ne sçait qui est cet *Æneas* que quand l'exemplaire de cette rare édition est complet, comme celui de M. de Préfond; c'est-à-dire, quand il s'y trouve au commencement un feuillet seul & séparé, au *versò* duquel on lit l'avis suivant imprimé en lettres capitales : « Scias » velim, humanissime Lector, » Æneam Vulpem, Vicentinum, » Priorem Stæ Crucis, adjutore » Laurentio Brixiensi, historias » Pauli Orosii..... quàm accuratissimè potuit, castigasse. » J'avertirai à cette occasion qu'il y a d'Orose une ancienne Traduction Françoise, imprimée à Paris par Antoine Verard le 21 Août 1491, *in-folio* grand format, édition très-rare. Le Traducteur ne se nomme pas; mais, comme il assure dans sa Préface qu'il a fait sa *translation* pour la présenter à Charles VIII, on est en droit de conclure que c'est LAURENT DE PREMIERFAIT; le même dont on a une ancienne version du Décameron de Boccace dont j'ai parlé. Ce qui fortifie cette conjecture, c'est que la Croix du Maine & du Verdier disent que Laurent de Premierfait traduisit des Opuscules de Sénèque, imprimés à Paris, chez Verard, sans date. Or, à la fin d'un exemplaire de l'Orose François de 1491, j'ai vu la version des *mots dorés* de Sénèque, faite par le même Traducteur & pour le même Roi Charles VIII, imprimée sans date chez Verard, du même format & à-peu-près dans le même temps qu'Orose.

PAG. 144 & 145. Dans l'énumération des méprises de quelques Sçavans, je ne devois pas oublier celle des Auteurs de l'Histoire littéraire de la France, (ouvrage d'ailleurs plein de recherches) parce qu'elle a trait à l'historique de l'imprimerie. D'après le Catalogue de Dufay, les doctes Bénédictins citent (Tom. IX, pag. VI) *Opera Agricolationum Columellæ, Varronis*, &c. *cum annotationibus Phil. Beroaldi & aliis commentariis Regii Bertochi*; 1496, *in-fol.* Ce Commentateur *Regius Bertochus* est un être de raison. Le livre a été imprimé dans la ville de *Reggio impensis Dionisii de Bertochis*. Ces *Bertochi* ou *de Bertochis* sont des Imprimeurs très-connus; Dominique *Bertochus* imprima à Bologne, en société avec son compatriote *Ugo de Rugeriis* ou *Rugerius* le Manilius & le Valerius Flaccus en 1474. Vincent *Bertochus* imprima, en 1498 à Mantoue, divers ouvrages latins de Matthæus Bossus, *in-fol.* &c, &c. J'observerai en passant que les sçavans Auteurs de l'Histoire littéraire de la France, en rectifiant (*ubi suprà*) l'énumération qu'ils avoient faite dans leur Tome II

des différentes éditions de *Palladius*, n'indiquent point celles de 1472, de 1482, de 1494 & de 1499, ni même la dernière & la plus estimée, publiée par J. M. Gesner en 1735, 2 vol. *in*-4°.

PAG. 146, *ligne* 4e. Le Rédacteur anonyme du Catalogue inséré dans les *Memorie per servire all' Istoria letteraria* est le P. *Jacques-Marie Paitoni*, Religieux Somasque, mort à la fin de l'année 1774: c'est le même dont on a une *Biblioteca degli autori Greci e Latini Volgarizzati*, insérée dans les Tomes 32-36 du Recueil *in*-12. du P. Calogera. Le Journal, intitulé : *Memorie*, &c, a fini avec le 13e volume, imprimé chez Graziosi, à Venise. C'est ce qui m'a été écrit d'Italie par un ami.

PAG. 156, *ligne* 22. Il y a là une faute d'impression; au lieu de *ci-dessus page* 22, il faut lire *ci-dessus page* 49 & 50.

PAG. 165, *note*. Maittaire a indiqué plusieurs méprises de la Caille, comme on peut le voir dans son *Index annal typogr.* Tom. I, pag. 221, § CAILLE. Une des plus singulières de ce Libraire est celle qui se trouve à la page 187 de son ouvrage, où il indique un livre sous ce titre : *Moyens pour parvenir à traduire d'Espagnol en François, par le Sr Hardy*. La Caille a voulu parler d'un ouvrage Espagnol d'Antoine Guévare, traduit par Sebastien Hardy, sous ce titre : *Moyens légitimes pour parvenir à la faveur & pour s'y maintenir*, ou *le Réveil-matin des Courtisans;* c'est un volume *in*-8°. dont la 2e édit. parut à Paris en 1623. Il seroit assurément difficile de reconnoître cet ouvrage sous le masque dont il plaît à la Caille de le couvrir.

PAG. 185, *ligne antépenultième*. Il y a ici encore une faute d'impression : au lieu de ces mots : *en* 1475 *Ovidii Opera*, lisez : *Ovidii Opera; en* 1475 *Virgilii Opera*, &c. En effet, l'Ovide imprimé par Jacques de Rubeis est de 1474 & non pas de 1475. C'est un volume *in-fol.* très-épais dont M. de Préfond a un fort bel exemplaire.

APRÈS avoir relevé les plus grossières méprises de mon Supplément, je devrois peut-être une replique à deux observations que fait le Journaliste des Sçavans (pag. 781 & 782) sur la fin de son extrait. Mais je crois qu'il suffira aux lecteurs attentifs de comparer ce qu'avoit déjà dit le Journaliste (année 1774, pag. 791 & 92) & ce que j'ai répondu dans mon Supplément, pag. 203, avec ce qu'il a repliqué en Décembre dernier *. La franchise avec laquelle je fais ici l'aveu public des méprises réelles qui m'ont échappé, m'empêche de suivre cette petite controverse, sur laquelle il est facile de se décider d'après les pièces seules & sans que j'aie besoin d'ajouter un seul mot

Je dois néanmoins saisir cette

* C'est aussi à cette comparaison qu'en appelle le Journaliste.

occasion

occasion pour suppléer à une omission de mon Mémoire sur le commencement de l'année à Mayence durant le XVe siècle. C'est un fait constant que, selon la remarque des doctes Auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, le commencement de l'année a varié dans les mêmes Etats & jusques dans les mêmes villes, selon le caprice des Ecrivains. D'après cela on pourroit être encore tenté de demander si les premiers Imprimeurs de Mayence, dans leurs éditions faites en cette ville, n'ont pas eu le *caprice* de commencer l'année à Pâques, quoiqu'il soit bien démontré que l'usage général de cet Electorat fût de la commencer au premier Janvier. Vainement j'aurois répondu que l'on est en droit de penser que ces Imprimeurs se sont conformés sur ce point à l'usage de leur pays; on répliqueroit toujours : « Puisque dans la » même ville l'époque du commen» cement de l'année a quelquefois » varié, de votre aveu, suivant le » caprice des écrivains; qui vous » répondra que les premiers Artis» tes de Mayence n'eurent pas aussi » la fantaisie, le *caprice* de com» mencer l'année à Pâques, quoi» que l'usage de leurs concitoyens » fût de la commencer à Jan» vier? »

Cette objection est résolue par un fait qui ne souffre point de réplique. Dans la bibliothèque publique de Genève on garde un exemplaire des *Ciceronis Officia* imprimés à Mayence *le 4 Février 1466*. Sur cet exemplaire on lit une note écrite de la main de Louis de la Vernade, portant que celui-ci le reçut en présent de Fust lui-même, à Paris, *au mois de Juillet 1466*. Or cette note démontre que Fust, dans la date de son édition, prenoit le commencement de l'année à Janvier & non pas à Pâques. En effet si Fust eût commencé l'année à Pâques, la date qui se trouve à son Cicéron répondroit au 4 Février 1467, & il se trouveroit que la Vernade auroit reçu, *en Juillet 1466*, un livre qui n'auroit été imprimé qu'*en Février 1467*, ce qui est absurde. La Vernade atteste qu'*en Juillet 1466*, Fust lui a fait présent d'un livre daté du 4 *Février 1466*; donc Février 1466 ne répond pas à Février de l'année 1467; sans quoi on seroit obligé de dire que Fust donna son livre plus de six mois avant que de l'avoir imprimé.

Ce seul fait démontre donc que les premiers imprimeurs de Mayence suivirent dans cette ville l'usage de leurs Concitoyens pour le commencement de l'année au premier Janvier. A l'égard de la note de la Vernade, on ne sçauroit en soupçonner l'authenticité après la lecture de la *Lettre d'un Bibliothécaire de Genève* (M. Beaulacre) insérée dans la Bibliothèque raisonnée, Tome XXXV. page 141-154, ou si l'on jette les yeux sur le simple extrait de cette lettre présenté par David Clément, *Bibliothèque curieuse*, Tome IV, page 87, col. 1 des notes; sur-tout si l'on prend la peine

de comparer le contenu de cette note avec ce que les Historiens rapportent de Louis de la Vernade. Voyez en particulier l'Histoire du Languedoc, par les PP. Bénédictins, Tom. V, page 20, 37 & 42, aussi-bien que l'histoire de Louis XI par M. Duclos, Tom. 2, page 23 & 24.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Paris, 27 *Février* 1776.

PS. Dans une *Dissertation sur l'Auteur de l'Imitation de J. C.* dont vous avez rendu compte, Messieurs, (Décembre, 2d vol. page 835), il s'est glissé une faute d'impression qu'il est nécessaire de relever; d'autant plus que vous la copiez vous-mêmes, page 841. L'Editeur de cette dissertation oppose à une édition d'Anvers faite *vers* 1530 une autre Edition *in*-4°. publiée à Paris, chez Jean Lambert, le 16 Novembre 1496. Il y a faute de chiffres dans cette date qui est 1493 & non pas 1496. Cette édition, fort rare de 1493, est sur velin à Ste Geneviève, & j'en ai vu un exemplaire sur papier chez M. l'Abbé du Terney, à St Denis. Si je ne corrigeois pas cette faute d'impression, divers bibliographes, d'après l'Editeur de la dissertation & sur l'autorité de votre Journal, ne manqueroient pas de citer comme réellement existante l'Imitation Françoise imprimée *en* 1496 qui n'est qu'une chimère. Eh! combien d'autres éditions aussi chimériques ne doivent pareillement l'existence qu'à des fautes de chiffres dans les dates, fautes copiées depuis sans autre examen.



LA TONOTECHNIE, ou l'Art de noter les Cylindres, & tout ce qui est susceptible de notage dans les instrumens de concert mécaniques. Ouvrage nouveau, par le Père Engramelle, Religieux Augustin de la Reine Marguerite.

. . . *Ego, cur acquirere pauca*
Si possum, invidear?

HORAT.

A Paris, chez P. M. Delaguette, Libraire-Impr., rue de la Vieille Draperie, 1775; avec approbation & privilége du Roi; *in*-8°. dédié à M. Bignon, M^e des Requêtes, Bibliothécaire du Roi.

La Tonotechnie ou le notage des cylindres, étoit jusqu'ici un art peu connu, dont l'ignorance a privé le Public d'une infinité de productions. « Nous jouirions encore à présent, dit l'Auteur, de » l'exécution des Lulli, des Marchand,... s'ils avoient sçu le » notage; leurs meilleurs morceaux, transmis par eux-mêmes » à la postérité sur quelques cylindres inaltérables, auroient été » conservés dans le genre d'expression dont nous n'avons plus d'idée » que par l'histoire. » Le P. Engramelle s'attache donc à enseigner les principes les plus certains du notage; ce qui n'a encore été exécuté spécialement par aucun Auteur, du moins d'une manière bien claire. Ces principes peuvent s'appliquer indistinctement à tous les instrumens à cylindre; mais pour ne pas s'engager dans un détail fastidieux, l'Auteur s'est borné à un instrument bien connu, & qui lui sert, dit-il, comme de moyenne proportionnelle pour enseigner le notage: c'est la *Sérinette*, parce que dès qu'on saura bien noter le cylindre de cet instrument, on pourra facilement noter quelque instrument que ce soit. C'est à force de méditer & d'agir que l'Auteur est parvenu à des principes généraux, ignorés de la plupart des Noteurs, qu'une espèce de routine dirige ordinairement.

On comprend bien que cette opération exige beaucoup de justesse & de précision; mais pour rendre l'effet de la musique, il faut quelque chose de plus, de l'ame, du goût. Et ce goût ne s'acquiert, ni ne se perfectionne même, si la nature n'en a donné le germe. Si l'on en manque, dit l'Auteur, quelque sûrs que soient mes principes pour la précision, on n'en tirera jamais qu'un parti machinal proportionné à son défaut de talent. « Il » faut donc, ajoute-t-il, avant » d'entreprendre de noter, savoir

» sentir les effets pour les exprimer, » nonobstant cette précision qu'on » peut calculer. » Ces règles sont donc pour le noteur ce que sont les principes de l'harmonie pour le compositeur ; si le goût manque à l'un & à l'autre, le mérite de l'exactitude & de la régularité ne les garantira pas du reproche de monotonie, de sécheresse & d'insipidité. Ainsi c'est à bien connoître, à bien sentir l'expression musicale que le noteur doit s'appliquer avant tout ; ensuite l'Auteur lui apprend à rendre par le notage cette expression bien conçue. Les principes qu'il expose à cet égard peuvent être utiles & pour le chant & pour le jeu des instrumens. Il a été obligé d'imaginer des marques particulières pour rendre sensibles ses idées, & pour diriger dans l'exécution ; il a dessiné & gravé lui-même les planches nécessaires pour l'intelligence de son ouvrage. Quoiqu'il n'ait jamais vu d'instrumens à tables, au lieu de cylindres, il en sent la possibilité, & croit même qu'on en pourroit souvent tirer un grand parti. C'est au reste une idée qu'il communique aux facteurs intelligens, pour la suivre, s'il la jugent utile. Il se propose de plus, si cet ouvrage est accueilli, comme nous n'en doutons point, d'en donner dans la suite un autre sur la facture des instrumens susceptibles du notage, & de faire part aux Artistes de plusieurs découvertes intéressantes.

INTRODUCTION à la Syntaxe Latine, pour apprendre aisément à composer en latin : avec des exemples de thèmes appropriés aux règles de la Syntaxe, & proportionnés à la portée des enfans : à quoi l'on a ajouté un Abrégé de l'Histoire Grecque & Romaine ; par Jean Clarke, Principal du Collége de la Ville de Hull dans le Comté d'Yorck : Ouvrage traduit sur la sixième Edition Angloise, retouché, mis à l'usage des Colléges François, & augmenté d'un Vocabulaire Latin & François, par M. de Wailly. A Paris, chez J. Barbou, rue des Mathurins, 1773 ; *in* 12. 511 pag. & les Préliminaires 8.

On suppose des Ecoliers qui aient appris à décliner & à conjuguer. On veut leur enseigner les règles de la Syntaxe, par la pratique en même temps que par la théorie ; on veut aussi leur faire gagner le temps qu'ils perdent ordinairement à chercher les mots dans les dictionnaires & leur épargner l'embarras du choix lorsqu'un mot a divers sens. Voici la méthode qu'on emploie pour cela. On fait de chaque règle de la Syntaxe un chapitre particulier, où la règle est mise en titre & le chapitre est rempli par des exemples. Ces exemples sont autant de petits thèmes qu'on donne à faire aux éco-

liers. La fonction du dictionnaire est toute faite; car à côté du thème françois on place les mots latins correspondans, mais on les met au nominatif, si c'est un nom; ou à la première personne du présent de l'indicatif, si c'est un verbe: c'est aux écoliers à mettre ensuite ce nom au cas, ou ce verbe au temps, à la personne & au nombre que demande le sens de la phrase. Ce n'est pas tout; pour pouvoir décliner ou conjuguer, il faut non-seulement pouvoir reconnoître de quelle déclinaison est un mot ou de quelle conjugaison est un verbe, mais encore comment chaque verbe fait au parfait & au supin. Pour remplir cet objet, on a placé à la fin du livre un vocabulaire qui contient seulement les mots employés dans les thèmes qu'on trouve ici; mais qui marque le nominatif, le génitif, les genres des noms & des pronoms, & les quatre temps principaux des verbes, c'est-à-dire, le présent de l'indicatif, celui de l'infinitif, le parfait & le supin. Voici des exemples des thèmes en question & de leur application à la règle. Le titre du chapitre premier est la règle que voici:

« Le mot qui répond à la question *Qui?* ou *qu'est ce qui?* devant le verbe se met en latin au nominatif, avec lequel il faut accorder le verbe en nombre & en personne. » Voici le premier thème qu'on donne à faire sur cette règle.

« Je soupe, tu appelles, il ou elle combat, nous crions, vous courez, ils ou elles s'essayent. » A côté de ce thème sont les mots latins correspondans, mais tous à la première personne du présent de l'indicatif:

Cœno, voco, pugno, clamo, curro, sedeo.

C'est à l'écolier à mettre d'après la règle énoncée:

Ego cœno; tu vocas, ille, ou *illa pugnat, nos clamamus, vos curritis, illi* ou *illæ sedent;* ou simplement *cœno, vocas, pugnat, clamamus, curritis, sedent.*

CHAPITRE II.

Règles.

« Il faut accorder l'adjectif avec le substantif en genre, en nombre & en cas. »

Thêmes.

« L'enfant docile apprend, les enfans paresseux jouent, le cheval léger est vainqueur, les chevaux pesans sont vaincus. »

Puer docilis disco, puer piger ludo, equus celer vinco, equus tardus vinco.

C'est à l'écolier à mettre d'après la règle.

Puer docilis discit, pueri pigri ludunt, equus celer vincit, equi tardi vincuntur.

Il en est de même des autres règles.

On a eu soin de varier tellement

les mots employés dans ces thèmes, qu'il s'y trouve des noms & des verbes de différentes déclinaisons & conjugaisons; ce qui, d'un côté, apprend à l'écolier une grande quantité de mots, & de l'autre affermit ce même écolier dans l'usage de décliner & de conjuguer. Les phrases d'ailleurs sont ménagées de manière, qu'en commençant par les plus faciles pour aller aux plus difficiles, l'une sert de degré à l'autre. Dans les derniers chapitres, on a eu l'attention de ranger les mots latins dans l'ordre le plus convenable pour le tour de la phrase latine, afin que l'écolier s'accoutume peu-à-peu aux transpositions & à l'arrangement des mots propres à cette langue.

On a rempli le plus souvent les thèmes ou de maximes utiles ou de traits d'histoire ou des premières notions des sciences; on a recherché tous les genres d'utilité. On a placé à la suite des thèmes un abrégé de l'Histoire Grecque & Romaine, qui sert aussi de thèmes pour les écoliers des classes supérieures, lesquels connoissent déjà un peu le tour & la construction des phrases latines.

Cette méthode a eu le plus grand succès en Angleterre, on se flatte qu'elle n'en aura pas moins en France.

RÉFLEXIONS sur les dangers des exhumations précipitées, & sur les abus des inhumations dans les Eglises; suivies d'observations sur les plantations d'arbres dans les cimetières. Par Pierre-Toussaint Navier, Docteur en Médecine, Conseiller-Médecin du Roi pour les maladies épidémiques dans la Province de Champagne, Associé-Correspondant de l'Académie royale des Sciences de Paris, & Membre de celle de Châlons-sur-Marne. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez B. Morin, Imprimeur-Libraire, rue St-Jacques, à la Vérité, 1775.

L'Auteur de ces réflexions n'a pu voir sans frayeur les dangers auxquels se sont trouvés exposés ses concitoyens dans des exhumations précipitées, & par la multiplicité des inhumations dans les Eglises. Il s'est appliqué à démontrer l'abus de ces usages, & à donner les moyens d'en prévenir les suites, & d'en corriger les funestes effets. Les accidens fâcheux & sans nombre qui se sont passés sous ses yeux, joints à ceux dont les écrits publics ont fait mention dans différens temps, ont été pour lui de nouveaux motifs d'accélérer un travail si important. Il étoit essentiel de remonter à l'origine & aux époques des inhumations dans les Eglises, de démontrer qu'elles s'étoient établies par

l'ambition, & accréditées par la cupidité, de présenter un tableau des malheurs qu'elles enfantent tous les jours, enfin d'indiquer des moyens de remédier à la contagion inévitable qui en résulte, &c. Ce sont autant d'objets que l'Auteur a développés avec soin, en appuyant scrupuleusement ses raisonnemens de preuves démonstratives. Ces réflexions ont été rendues publiques pour la première fois par la lecture qu'en a faite M. Navier à l'Académie de Châlons-sur-Marne, le mercredi 7 Janvier 1767. On avoit alors conçu des plans de réforme pour remédier à ces abus; mais une multitude d'obstacles & de contradictions, en ont différé l'exécution jusqu'à ce jour. L'Auteur a mis ces délais à profit pour recueillir beaucoup de faits ultérieurs & d'observations publiées par des Sçavans animés d'un zèle infatigable pour le bien public.

Si les Sociétés littéraires & académiques, dit M. Navier, ont pour objet dans leur établissement, tout ce qui peut devenir utile à l'homme, on peut dire que rien ne les intéresse autant que ce qui a rapport à sa conservation. Nous devons donc, ajoute-t-il, à l'exemple des plus célèbres Académies, saisir avec empressement toutes les occasions qui se présentent de signaler notre zèle à cet égard, & donner des preuves sensibles de nos soins pour tout ce qui regarde le bien de l'humanité; ce sont ces motifs qui lui ont fait naître le dessein de représenter les dangers auxquels on seroit exposé par l'exhumation précipitée des cadavres déposés dans les cavaux des Eglises, ou inhumés dans les cimetières des Paroisses.

Il est quelquefois inévitable d'interdire, ou de changer les cimetières de quelques Paroisses, ou de travailler à ces souterreins que par un usage abusif on remplit journellement de corps morts. L'Auteur croit donc entrer dans les vues des hommes éclairés qui nous gouvernent, en démontrant les dangers auxquels on exposeroit les citoyens, en faisant exhumer les corps, avant qu'ils fussent entièrement consommés.

Nous ne rapporterons point les exemples frappans & multipliés qui viennent à l'apui des raisonnemens judicieux de M. Navier; ils perdroient trop à être analysés. Nous nous contenterons de dire avec lui & avec beaucoup de citoyens éclairés... « Puisque les » coups redoublés de l'infection ne » cessent de frapper d'innocentes » victimes par l'abus des enterremens dans les Eglises & dans les » Villes, réveillons l'attention du » Gouvernement à cet égard : osons » représenter aux Grands de la terre » le danger qu'ils courent eux-mêmes en tolérant ce dangereux usa» ge; les besoins & les malheurs » des peuples approchent rarement » des Cours dans certains temps : » mais la Garde qui repousse l'in» digence, ne peut rien contre

» une atmosphère infectée ; les » Rois & les peuples respirent le » même air, & quand cet air est » chargé de miasmes contagieux, » alors ni les murs les plus élevés, » ni les barrières les mieux défendues, ne sçauroient l'empêcher » de pénétrer jusqu'au sein des palais. Comment donc ceux qui » ont tant d'intérêts à vivre, n'emploient ils pas leur crédit & leur » pouvoir contre la sépulture des » morts dans les villes & dans les » Eglises.... Lorsqu'une épidémie » ravage quelque contrée, aucun » des moyens de la combattre n'est » négligé, & il faut convenir qu'on » n'a jamais secouru plus utilement » & plus promptement les hommes » que dans le siècle où nous vivons... » Mais ne vaudroit-il pas mieux encore prévenir le mal dans sa source, & détourner la cause qui donne naissance à la contagion, sur-tout lorsqu'elle est aussi reconnue & aussi facile à combattre, que celle dont il s'agit ? Il ne faut pour cela, que mettre à exécution l'arrêt que le Parlement, toujours attentif au bien public, a rendu le 21 Mai 1765, contre les inhumations dans les Eglises & dans les villes. « Loi sage, ajoute M. Navier, que le Roi a confirmée par » un Arrêt de son Conseil rendu » le 24 Février 1769, par lequel » il ordonne que le cimetière de la » Paroisse St Louis de Versailles » sera transféré hors de la ville ; ce » qui a donné lieu de solliciter auprès de la Cour, l'exécution du » même arrêt, pour le cimetière » de la Paroisse de Notre-Dame de » Châlons sur-Marne : ce sont des » faits connus & avérés. Le Danemarck, la Suède, la Russie viennent d'adopter ces réglemens, en » proscrivant les cimetières du centre des villes : cette louable pratique s'observe aussi dans toute la » Chine. »

L'Auteur s'élève encore, avec raison, contre l'abus d'exhumer les os de morts, & de les accumuler en des monceaux prodigieux : souvent, dit-il (nous ne pouvons y penser sans horreur) des chiens vont y chercher à assouvir leur voracité.

Il seroit superflu d'insister sur la nécessité de remédier à de pareils abus. Faisons actuellement, avec M. Navier, l'application de ses principes aux exhumations, & voyons quels sont les moyens que l'on peut mettre en usage, pour faire les fouilles de terre dans les cimetières, de manière à se garantir des exhalaisons corrompues & pestilentielles.

Si l'on est obligé d'interdire un cimetière quelconque, il est de la dernière conséquence, dit M. N. ou de n'en point exhumer les corps, ou de laisser écouler un espace de temps suffisant pour les consommer.

Plusieurs Auteurs assurent qu'un demi-siècle suffit à peine pour opérer cette destruction totale : il seroit toujours dangereux, suivant M,

M. N., de tenter de semblables travaux avant un laps de dix années; & encore faudroit-il alors prendre des précautions, pour éviter que la salubrité de l'air n'en fût altérée.

Voici les moyens les plus propres à remplir ce point de vue:

Le premier, & un des plus essentiels, selon M. N., consiste à faire plusieurs tranchées dans les cimetières, ou bien à enlever la superficie du terrein d'où l'on se proposera de tirer les ossemens; alors on y répandra une quantité convenable de chaux vive, qu'on éteindra avec de l'eau. L'action de l'eau ne se borne pas à pénétrer les molécules calcaires, elle en dissout encore une portion d'autant plus grande, qu'on a versé plus de liquide. C'est à la manière d'agir de la chaux dans ces deux états, que M. N. attribue les effets dont il développe très-bien le mécanisme; mais, dit-il, la chaux tenue en dissolution, n'étant pas en état d'absorber l'humidité des cadavres, qui est la principale cause de leur putréfaction, comment peut-elle en arrêter les effets si funestes? Voilà, selon lui, le problême dont la solution est dûe à nos Savans modernes. La chaux éteinte par l'eau est, à la vérité, saturée, de cet élément, & n'est plus susceptible d'attirer l'humidité des corps morts, & des chairs putréfiées: mais il lui reste encore une autre espèce de tendance à la combinaison; savoir, avec l'air principe qu'elle a perdu dans la calcination, & cette recombinaison s'exécute aussi-tôt que l'occasion s'en présente. Or, il paroît certain que cet air principe s'échappe abondamment dans la putréfaction, & qu'il est le véhicule des miasmes putrides qui vont infecter l'atmosphère. Les particules calcaires dissoutes dans l'eau de chaux, attirent à elles, & absorbent cet air, & avec lui, les miasmes infectes & contagieux dont il est chargé; de sorte que la chaux réunit le double avantage d'accélérer la putréfaction des substances animales, & d'enchaîner toutes les funestes émanations qui s'en échappent. Voyez les Mémoires lus à l'Académie royale des Sciences par MM. Lavoisier, Duhamel, Bucquet, Venel, &c. Si la chaux fondue ainsi dans l'eau peut préserver des effets de la corruption, des substances animales, M. N. pense avec raison, qu'elle le pourroit faire encore plus efficacement, si l'on enveloppoit les corps morts de chaux vive non éteinte: il regarde cette pratique comme importante dans les grandes inhumations.

On peut aussi prévenir les suites dangereuses des exhumations, en pratiquant, ainsi que le prescrit M. N. aux environs des cimetières qu'on ouvre, ou qu'on fouille, des courans d'air qui en emporteroient les exhalaisons. Rien ne peut, selon lui, opérer plus efficacement ce salutaire effet, que des feux allumés, & entretenus d'espace en espace pendant tout le temps du travail,

& même après qu'on l'a cessé : il est avoué que par-tout où il y a du feu il y a une raréfaction, & même une sorte d'absorbtion de l'air ; alors les colonnes de l'air ambiant étant comprimées, & trouvant un vuide qui ne leur offre aucune résistance, elles s'y portent de toutes parts avec beaucoup d'activité, & entraînent avec elles les portions d'exhalaisons fétides qui auroient pu échapper à l'action de la chaux pour y être mises à l'épreuve du feu. M. N. prétend que l'on contribueroit infiniment à donner de la salubrité à l'air de Paris, car son zèle & ses vues patriotiques ne se bornent pas à la Province qu'il habite, en pratiquant des courans perpétuels d'eau pure dans les rues les plus fréquentées & les moins aërées, ou en les lavant tous les jours par des chûtes d'eau. Il regarde ce projet comme facile à exécuter par la multiplicité de réservoirs dont cette ville est pourvue : on sait, dit-il, que de pareils écoulemens, naturels ou artificiels, arrosent plusieurs villes du Royaume. Par ces moyens on entretient dans la ville un air de fraîcheur toujours salutaire & très-agréable pendant les grandes chaleurs. Après cette espèce de digression, M. N. revient aux exhumations, & aux précautions qu'elles exigent.

Il a encore un moyen à proposer, qui ne le cède en rien aux bons effets de la chaux & des feux, pour corriger, dissiper & anéantir toute espèce de corruption de l'air. Ce moyen consiste dans l'explosion réitérée de la poudre à canon entassée dans des boëtes, des mortiers, ou dans d'autres machines de ce genre ; ou dans la détonnation de la poudre fulminante. Nulle espèce de corruption dont l'air seroit infecté, ne peut, suivant M. N., résister aux commotions, ni aux principes d'activité que la détonnation de ces poudres y répand : pour essayer de développer quels peuvent être les secrets de la nature dans cet étonnant phénomène, il commence par examiner ce qui compose la poudre que l'on nomme à juste titre, *pulvis pyrius*, poudre à feu : puis il en fait l'application à la salubrité de l'air, qui est son objet essentiel. Il prétend encore que ce qu'il dit de la poudre à canon, peut s'appliquer en partie, à la poudre fulminante, quoique sa composition & le phénomène de son explosion soient différens. La violente commotion que sa détonnation occasionne en tout sens dans l'air, y suit les mêmes loix du mouvement que celles qu'il explique pour la poudre à canon : ce sont autant de moyens mécaniques dont l'art de guérir sçait faire usage à propos, pour préserver les hommes des plus grands fléaux dont ils puissent être menacés. Tels sont, ajoute-t-il, les objets de nos études & de nos soins.

Il ne nous reste plus qu'à examiner les mauvais effets qui résultent des plantations d'arbres que l'on fait dans beaucoup de cimetières

où nombre de personnes vont se promener.

Le principal but qu'on se propose dans les plantations d'arbres en forme de promenade, est sans doute, dit M. N., de procurer aux habitans des villes & des campagnes, certains endroits agréables & commodes, où chacun puisse prendre l'air & donner au corps un exercice utile à la santé. Il faut, ajoute-t-il, pour remplir ces vues, établir les conditions qui sont essentielles. 1°. On doit y respirer un air très-pur. 2°. Les arbres y doivent former par leurs feuillages, un beau couvert qui fasse l'office de parasol, pour mettre ceux qui s'y promènent, à l'abri des impressions du soleil pendant les ardeurs de l'été, & pour répandre dans ces lieux une douce fraîcheur & une légère humidité, qui porte dans les poumons le correctif de la chaleur brûlante & de la grande aridité de l'atmosphère : or, demande M. N., peut-on dire que les plantations d'arbres dans les cimetières renferment ces avantages? Quoiqu'il soit aisé de présenter les raisons qui prouvent le contraire; comme il s'agit d'un objet qui intéresse la vie & la santé, M. N. les rappelle le plus succinctement possible : il croit pouvoir avancer avec fondement, que ces sortes de plantations devenues si communes par le défaut de réflexion, loin de contribuer à la salubrité de l'air, ne sont propres qu'à produire un effet opposé : aussi, ajoute-t-il, n'étoit-ce pas sans raison que les SS. Conciles les ont défendues de la manière la plus formelle... *ex cimeteriis vites, arbores frugiferæ, & aliæ etiam infrugiferæ cujusvis generis, aut arbusta stirpesve omninò convellantur atque excidantur. Vide* Actus Eccles. Mediol. p. 217.

Trop heureux, dit l'Auteur, en finissant, si nos recherches peuvent contribuer selon l'étendue de nos desirs, à la conservation de nos concitoyens, & au bien de l'humanité!

Ce sont assurément des souhaits & des vœux bien dignes d'un Médecin aussi éclairé & aussi partriote que M. Navier : il ne pouvoit saisir un instant plus favorable pour donner au public le fruit de ses travaux sur cette matière, que celui où le Clergé paroît disposé à le faire entrer dans le nombre des objets intéressans dont il s'occupe.



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE.

FLORENCE.

Ricerche fisiche sopra l'aria fissa, di felice fontana. In Firenze, l'anno 1775, per Gaetano Cambiegi, stampatore Grand Ducale; 23 pages *in*-4°.

Ce Mémoire, d'un célèbre Physicien, sur une matière qui est si fort à la mode actuellement, augmente le nombre des recherches curieuses qui peuvent conduire à la découverte de la nature de l'air fixe. M. Fontana examine la qualité qu'a cet air de rendre l'eau acidule: il établit contre M. Pristley & M. Hey que l'air fixe contient de l'acide vitriolique; qu'il y a dans l'atmosphère un acide volatil naturel, différent de l'acide vitriolique: & il annonce un instrument de son invention destiné à montrer le degré de salubrité de l'air que nous respirons, & à mesurer le risque que nous courons à cet égard, avec un Mémoire sur l'air nitreux.

SAVOYE.

DE TURIN.

Della elettricita terrestre atmosferica a cielo sereno, osservazioni di Giambatista Beccaria delle Scuole Pie, dedicate à S. A. R. il S. P. di Piemonte; 54 pages *in*-4°.

Ce Mémoire est une suite du grand ouvrage du P. Beccaria, intitulé, *Dell Elettricismo artificiale*, que nous avons annoncé. Il fait connoître ici, par des expériences nouvelles, les changemens qu'éprouve l'électricité de l'atmosphère même sans nuages & sans orages, les changemens que les nuées y apportent, la période journalière de l'électricité dans les jours sereins, & celle de la rosée qu'il a trouvée très-singulière & très-forte, & dont il donne une table d'après ses observations. L'avantage qu'a le P. Beccaria d'habiter dans les Alpes, lui procure l'occasion de faire des observations rares, & son génie observateur lui en a fait tirer des conséquences très-curieuses.

ALLEMAGNE.

DE MANHEIM.

Mémoires de Physique de l'Académie de Manheim, Tome III.

Nous ne pouvons juger encore de ce recueil que par un très-bon Mémoire d'Astronomie dont il est venu quelques exemplaires séparés; il est intitulé: *Méthode directe de démêler par la comparaison des ob-*

servations solsticiales faites à un gnomon, l'effet de la variation de l'obliquité de l'écliptique d'avec celui d'un dérangement supposé dans le style même du gnomon, par M. Wallot.

On sçait déjà que Monsieur Wallot, Correspondant de l'Académie des Sciences, est celui qui accompagna Monsieur Cassini le fils dans son voyage d'Amérique; il a traité le sujet des gnomons à l'occasion de la dispute littéraire dont on voit les pièces dans les Mémoires de l'Académie, entre M. le Monnier & M. de la Lande. Le premier soutient, d'après les observations faites à sa grande méridienne de St Sulpice, que l'obliquité de l'écliptique n'a pas diminué depuis 30 ans; M. de la Lande voyant que cette diminution doit être d'environ 15 secondes, par les observations les plus concluantes, soutient que dans le gnomon de St Sulpice un affaissement d'une ligne doit faire disparoître l'effet de la diminution réelle de l'obliquité de l'écliptique, & que cet affaissement doit se présumer. M. Wallot traite dans ce Mémoire de la manière de séparer ces deux effets, en combinant les observations faites au solstice d'hiver avec celles du solstice d'été qu'on a seules employées jusqu'à présent. Il ajoute même une solution générale du problême par le calcul différentiel, pour y comprendre l'écartement du gnomon par rapport à la perpendiculaire, pourvu qu'on y ajoute aussi des observations faites dans les équinoxes.

La seule objection qu'on puisse faire contre l'usage des recherches & des méthodes contenues dans ce sçavant Mémoire, c'est que les observations d'hiver sont rares & sujettes à l'inégalité des réfractions, encore mal connue, & que les observations des équinoxes exigent la connoissance de l'erreur des tables du soleil; on ne peut avoir cette erreur que par des hauteurs observées avec de grands & bons instrumens; & lorsqu'on en a de semblables, les plus grands gnomons sont inutiles. On peut voir dans les Mémoires de l'Académie, pour 1754, des expériences curieuses de M. Bouguer, par lesquelles il paroît que les édifices les plus solides, tels que le dôme des Invalides, sont sujets à des dérangemens continuels par la chaleur & l'humidité, cela suffit pour faire préférer un bon quart de cercle de huit pieds de rayon à un gnomon de quatre vingt. Ces quarts de cercle de huit pieds, faits par le célèbre Bird en Angleterre, sont déjà en grand nombre. L'Académie de Manheim vient d'en recevoir un; & M. Bergeret, Receveur Général des Finances, en a acquis un semblable pour son usage particulier.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

Catalogue des Livres, imprimés aux dépens de l'Université d'Oxford, qui

se vendent à Londres, chez P. Elmsly, Libraire, dans le Strand.

(l. signifie la livre sterling, qui vaut 22 liv. 17 s. de France; s. veut dire schelling, il vaut 1 liv. 2 s. 10 den.; le denier sterling en est la 12e partie, & vaut 1 s. 10 ½ d. de France.)

Notæ sive Lectiones ad Tragicorum Græcorum Veterum Æschyli, Sophoclis, Euripidis, quæ supersunt Dramata, deperditorumque reliquias. Auctore B. Heath. *in*-4°. 1762. 10 s.

Martini Lister, M. D. Historia sive Synopsis Methodica Conchyliorum, & Tabularum Anatomicarum. Editio altera. Recensuit & Indicibus auxit Gulielmus Huddesford. *in fol.* 1770, 3 l. 13 s. 6 d.

Theocriti Syracusii quæ supersunt. Cum Scholiis Græcis auctioribus, Emendationibus & Animadversionibus in Scholia Editoris & Joannis Toupii, Glossis selectis ineditis, Indicibus amplissimis. Præmittuntur Editoris Dissertation de Bucolicis Græcorum, Vita Theocriti à Josua Barnesio scripta, cum nonnullis aliis Auctariis. Accedunt Editoris & variorum Notæ perpetuæ, Epistola Joannis Toupii de Syracusiis, ejusdem addenda in Theocritum, necnon Collationes quindecim Codicum. Edidit Thomas Warton, S. T. P. nuper Poeticæ Publicus Prælector. 2 vol. *in*-4°. 1770. 1 l. 5 s.

Syntagma Dissertationum quas olim Auctor doctissimus Thomas Hyde, S. T. P. separatim edidit. Accesserunt nonnulla ejusdem opuscula hactenus inedita; necnon de ejus Vita scriptisque, Prolegomena. Cum Appendice de Lingua Sinensi, aliisque Linguis Orientalibus, unà cum quamplurimis Tabulis Æneis, quibus earum Characteres exhibentur. Omnia diligenter recognita à Gregorio Sharpe. Reg. Maj. à Sacris & Templi Magistro, 2 vol. *in*-4°. 1767. 1 l. 10 s.

Veterum Persarum, & Parthorum & Medorum Religionis Historia. Auctor. est Thomas Hyde, S. T. D. Linguæ Hebraïcæ in Universitate Oxon. Professor Regius & Linguæ Arabicæ Professor Laudianus, 1760, *in* 4°. 10 s. 6 d.

Catalogus Impressorum Librorum Bibliothecæ Bodleianæ in Academia Oxoniensi, 2 vol. *in-folio*, 1738. 10 s.

Novum Testamentum Ægyptium, vulgò Copticum. Ex MSS. Bodleianis descripsit, cum Vaticanis & Parisiensibus contulit, & in Latinum Sermonem convertit David Wilkins, Ecclesiæ Anglicanæ Presbyter, *in*-4°. 1716. 5 s.

Parmenides sive de Ideis & uno Rerum omnium Principio Platonis Dialogus. Studio Joh. Gul. Thomson, *in*-8°. 1728. 1 s.

Novum Testamentum Græcum. Juxta Exemplar Millianum. Typis Joannis Baskerville, *in*-4°. 1763. 12 s.

—*Idem. in*-8°. 1763. 4 s 6 d.

Marmora Oxoniensia, *mult. fig.* folio. *Chart. Max.* 1763. 4 s.

Sacrorum Evangeliorum Versio Gothica, ex Codice Argenteo emendata atque suppleta, cum Annotat. Benzelii. Edidit Edward Lye, A. M. 1750. 15 s.

Indices tres Vocum ferè omnium quæ occurrunt. I. In Dionysii Longini Commentario de Sublimitate & in ejusdem Fragmentis. II. In Eunapii Libello de Vitis Philosophorum & Sophistarum. III. In Hieroclis Commentatio in Pythagoræ Aurea Carmina. Concinnavit Robertus Robinson, 1772. 2 s. 6 d.

Menelai Sphæricorum Libri III. Quos olim collatis MSS. Hebræis & Arabicis, Typis exprimendos curavit Vir Cl. Ed. Halleius Geometriæ Professor Savil. Oxoniensis, 1758. 1 s. 6 d.

Ouvrages sous presse.

Euripidis Tragediæ, Barnesii & Musgravii, cura. Typis J. Baskerville, 4 vol. *in*-4°.

Apollonii Rhodii Argonaut. Gr. Lat. *in* 4°.

Pappi Alexand. Mathem. Collect. fol.

Ciceronis Opera omnia Oliveti, &c. 9 vol. *in*-4°.

Demosthenis & Æschinis Orationes, edidit J. Taylor. 2 vol. *in*-4°. Cant. 1 l. 16 s.

Recueil de Let. & Mém. originaux du règne d'Elisabeth, par M. Forbes, 2 vol. *in-fol. en Anglois.* 1 l. 1. s.

Davila, Istoria della guerra civile di Francia, 2 vol. *in*-4°. Lond. 1754. 2 l. 2 s.

Decamerone di Boccaccio da Martinelli, *in*-4°. Londra, 1759. 1 l. 1 s.

Boyer, Dictionnaire royal François & Anglois, & Anglois & François. Nouv. Edit. corrigée par M. Prieur, 2 vol. *in*-4°. Londres, 1773. 1 l. 5 s.

Mémoires touchant le Gouvernement d'Angleterre, *in*-12. 3 s.

Le Banquier & le Négociant Universel, par Bleville, 2 vol. *in*-4°. 12 s.

Etat des Provinces-Unies par Janiçon, 2 vol. *in*-12. Amst. 1755. 7 s.

Grammaire Portugaise & Angloise de Costard, *in*-8°. London, 1772. 5 s.

Opuscula Medica. Auctore G. Baker, M. D. *in*-8°. Lond. 1772. 5 s.

Alphabetum Tyronianum à Charpentier, *in-fol.* Paris. 18 s.

Waring Excerpta quædam ex Newtoni Principiis Mathematicis. Cantab. *in*-4°. 1765. 10 s.

—Miscellanea Analytica *in*-4°. *Ibid.* 1772. 8 s.

L. Bos Ellipses Linguæ Græcæ, *in*-8°. Lipsiæ, 1748. 3 s. 6 d.

Tabulæ Motuum Solis & Lunæ novæ & correctæ. Auctore Tob. Meyer, *in*-4°. London, 1772. 10 s.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Les Plans & les Statuts des différens Etablissemens ordonnés par Sa Majesté Impériale Catherine II, pour l'éducation de la Jeunesse & l'utilité générale de son Empire, écrits en langue Russe par M. Betzky, & traduits en langue Françoise, d'après les originaux, par M. Clerc. A Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, 1775. 2 vol. *in*-12 & *in*-4°. On en trouve des exemplaires chez Saillant & Nyon, Libraires, rue St Jean-de-Beauvais, & le Clerc, quai des Augustins. Prix, 6 liv. vol. *in* 12.

Le traducteur a mis à la tête de l'ouvrage une introduction qui occupe 88 pages. Il est terminé par des observations physiques sur l'éducation des enfans, qui démontreront, dit l'Auteur, que si la pratique en devenoit générale en Europe, elles y changeroient les rapports des naissances aux morts, & renverseroient les calculs sur la durée probable de la vie humaine. Il convient cependant qu'il n'est peut-être pas possible d'établir ailleurs des *institutions* semblables à celles que cet ouvrage renferme, & qui sont au nombre de treize. Ces établissemens ne subsistent que sur le revenu des sommes que l'Impératrice leur a assignées sur la banque & sur d'autres fonds de l'Etat. M. Betzky a cru ne pouvoir mieux employer son patrimoine qu'en le consacrant aux succès de plusieurs de ces établissemens. Aussi le Sénat lui a-t-il fait frapper une médaille qui perpétuera le souvenir du zèle avec lequel il a secondé les vues de sa Souveraine. Le patriotisme de M. Betzky a eu des imitateurs.

FRANCE.

DE PARIS.

Extrait du Journal de mes Voyages, ou Histoire d'un jeune Homme, pour servir d'école aux Pères & Mères. Par M. Pahin de la Blancherie.

Quiconque a des enfans au vice abandonnés,
N'a point d'excuses légitimes;
Car, sous quelque ascendant que ces monstres soient nés,
Sa nonchalance seule a causé tous leurs crimes.

GOMBERVILLE.

Le but principal de cet ouvrage * est d'intéresser les Parens & le Gouvernement à s'occuper particulièrement de l'éducation des Enfans, & de donner aux jeunes gens un exemple des effets terribles de la débauche & du libertinage. Il présente en général aux pères & mères un *systême d'éducation*, & aux

* Deux Volumes *in*-12. Il se trouve à Paris, chez les Frères Debure, Libraires, quai des Augustins; & à Orléans, chez la Veuve Rouzeau-Montaut, Imprimeur du Roi.

enfans

enfans un *systême de conduite*, l'un & l'autre fondés, non sur de vaines spéculations, sur des discussions métaphysiques, sur de longs raisonnemens de morale, mais sur une suite de faits observés & rédigés d'après ce qui se passe continuellement sous nos yeux.

L'Auteur examine, dans l'*Histoire d'un jeune Homme*, comment l'éducation ordinaire influe sur les mœurs des jeunes gens : il offre au Lecteur un tableau, qui n'est que trop fidèle, de la cruelle indolence des parens, & de la perversité étrange de leurs Enfans, qui en est souvent l'effet.

L'histoire du jeune Homme n'est, en conséquence, autre chose que celle de son éducation, de ses crimes & de sa mort. A cette Histoire principale l'Auteur en a joint une autre; c'est celle d'un jeune homme, où l'on voit les détails d'une éducation bien dirigée, les fruits qu'elle a produits, tant pour les mœurs particulières que pour les mœurs publiques, & l'avantage de l'Etat & du Prince.

La division de l'Ouvrage est telle, qu'elle contribue à le rendre très-intéressant. L'Auteur a voyagé de fort bonne heure; il a tenu un Journal de tout ce qu'il a vu. Diverses circonstances très-vraisemblables l'ont accoutumé à voir en homme qui veut profiter pour lui & pour les autres. Il n'a que dix-sept ans lorsque le hasard lui fait faire connoissance, à Bordeaux, avec un jeune homme que la débauche a conduit aux portes du tombeau. Son innocence & ses malheurs touchent celui-ci, qui adoucit l'amertume de ses remords & de ses derniers jours, en le prémunissant, par l'histoire de son éducation & de ses crimes, contre les attraits du vice, & contre l'habitude de l'éducation ordinaire.

Notre voyageur n'a pas manqué d'écrire une histoire si intéressante: il la rédige pour la publier; mais des malheurs survenus l'en empêchent. Au bout de plusieurs années de voyages & de malheurs, il se trouve à Montpellier, jouissant d'un peu de tranquillité: il se propose d'exécuter son premier dessein.

L'Auteur n'a rien avancé, dans tout le cours de cet ouvrage, qu'il n'ait appuyé & justifié par des notes historiques & morales, tirées des meilleurs Auteurs, tant anciens que modernes.

De Re sacramentaria contrà perduelles hæreticos, Libri X novem tomis comprehensi quibus omnia & singula Legis Evangelicæ sacramenta consensione, universitate, perpetuitate adstruuntur, defenduntur, vindicantur, simul & graviores quæstiones ad disciplinam, historiam & moralem pertinentes; itemque Theologorum præcipuæ contentiones Scholarum methodo ad mentem præceptoris Angelici, expenduntur, discutiuntur, explicantur. Cura & studio R. P. F. Renati-Hyacinthi Drouin, Doctoris Sorb. Ord. Prædic. Editio III cum

notis & additionibus. P. F. Joann. Vincentii Patuzzi, necnon P. F. Caroli - Ludov. Richard, ejusdem Ordinis sacræ Theologiæ Professorum. Parif. apud L. Cellot, 1775; cum approb. & priv. Regis. 9 vol. *in*-12.

Cette édition, que nous avions annoncée, est finie depuis peu. La commodité du format la rend plus propre aux études des jeunes Théologiens. Le mérite de l'ouvrage est assez connu pour nous dispenser d'un extrait qui n'apprendroit rien de nouveau. On sait qu'il se distingue par la solidité, la méthode & la clarté. Tout ce qui regarde le dogme, la morale, la discipline sur cette matière y est profondément discuté. On n'en sçauroit trop recommander la lecture à ceux qui se livrent à l'étude de la Théologie. Mais ce qui rend cette édition plus précieuse encore, ce sont les notes & les additions des sçavans Editeurs les RR. PP. Patuzzi & Richard, Professeurs de Théologie. Elles ne sont pas trop multipliées, & par là même elles attestent à la fois, le mérite intrinsèque de l'ouvrage, & en rendent la lecture plus utile.

Les Prophéties d'Habacuc, traduites de l'Hébreu en Latin & en François, précédées d'analyses qui en développent le double sens littéral & moral, & accompagnées de remarques & de notes chronologiques, géographiques, grammaticales & critiques. Par les Auteurs des *Principes discutés*. A Paris, chez Cl. Hérissant, 1775; avec approb. & priv. du Roi. 2 vol. *in*-12. Ouvrage dédié à MONSIEUR.

C'est par cet ouvrage sur Habacuc que les Auteurs commencent la traduction de tous les Prophêtes. Dans un Avertissement ils montrent qu'ils ne sont point les Editeurs des Lettres que Monsieur l'Abbé de... a adressées en 1771 à M. Kennicott. La Préface est suivie d'une analyse historique, d'une esquisse du sens moral, & de deux argumens dont le premier présente le sens littéral de l'*ancien*, & le second, celui du *Nouvel Israël*. Suit la traduction latine & la Françoise, avec l'explication de chaque verset, & de chaque terme sur l'autorité des versions orientales, des SS. PP., des Commentateurs, des Lexicographes & des Grammairiens. On apprécie aussi les variantes des versions orientales, des manuscrits de cette Capitale & des Interprêtes modernes. Elles occasionnent tant de désordre dans les oracles d'Habacuc, que le texte Hébreu imprimé paroît par-tout préférable aux ouvrages où elles se trouvent. Les Auteurs jugent que ce texte méritera sans doute la même préférence dans tous les autres livres de l'Ecriture-Sainte, & qu'on connoîtra jusqu'à quel point on peut abuser du systême illimité des Auteurs qui s'attachent à faire la recherche des variantes des livres inspirés.

Histoire des Plantes de la Guiane Françoise, rangées suivant la méthode sexuelle, avec plusieurs Mémoires relatifs à la culture & au commerce de la Guiane Françoise, & une notice des plantes de l'Isle de France; ouvrage orné de près de 400 planches en taille-douce, où sont représentées des plantes qui n'ont point encore été décrites ni gravées, ou qui ne l'ont été qu'imparfaitement. Par M. Fusée Aublet. A Londres; & se trouve à Paris, chez P. Fr. Didot le jeune, Libraire de la Faculté de Médecine, quai des Augustins, 1775; 4 vol. *in*-4°. d'environ 500 pag. Prix, les 4 vol. en blanc, 60 liv. Le grand papier, dont il reste très-peu d'exemplaires, se vend le double.

Un travail considérable de M. Aublet sur les lieux pendant plusieurs années, le concours des lumières de l'illustre M. de Jussieu pour la revision & la rédaction, un grand nombre de figures de plantes médiocrement, mais très-fidèlement gravées: une bonne analyse faite par M. Rouelle de la résine du Coumier; plusieurs Mémoires sur la culture du café, sur la canne à sucre & sur le sucre, sur les espèces de magnoc les plus connues à Caïenne, sur la vanille, sur divers palmiers & leurs usages, sur les *Galibis*, anciens habitans de la Guiane, sur les Nègres esclaves; enfin, des notices sur l'Isle de France rendent cet ouvrage un des plus intéressans & des plus utiles qu'on ait publiés dans ces derniers temps sur la Botanique & l'Histoire naturelle.

Bibliothèque historique de la France, en cinq volumes *in-folio*. Ouvrage qui se trouvoit, ci-devant, chez la Veuve Hérissant, Imprimeur-Libraire des Cabinet & Maison de Sa Majesté, & pour lequel on souscrit actuellement chez P. Fr. Didot, le jeune; G. de Bure, fils aîné; N. L. Moutard, Libraires, quai des Augustins; J. L. Nyon, aîné, rue St Jean-de-Bauvais.

Le célèbre ouvrage du P. le Long, qui parut en 1719, qu'on a commencé de réimprimer en 1768, se continue sans interruption; le quatrième volume vient de paroître en 1775, & le cinquième paroîtra dans dix-huit mois.

M. Barbeau de la Bruyère, qui a donné plusieurs ouvrages estimés sur la Géographie & la Chronologie, avoit secondé les soins de feu M. de Fontette pour l'édition des trois premiers volumes, & il est demeuré seul Editeur du tome IV. M. de Fontette, dans sa Préface, lui rend ce témoignage, que c'est principalement à son travail que ce livre devra sa plus grande perfection.

Le cinquième volume contiendra principalement sept tables: la première, des matières, selon l'ordre de l'ouvrage; la seconde, géographique: ces deux tables sont dues au travail de M. Barbeau; la troisième, chronologique; la qua-

trième, des personnes ; la cinquième, des matières, par ordre alphabétique ; la sixième, des manuscrits ; la septième, des Auteurs. Ces cinq tables sont celles que prépare M. Rondet, déjà connu avantageusement des Gens de lettres à qui il a été souvent fort utile, & recommandable autant par son érudition & son exactitude, que par sa modestie & son caractère.

Conditions de la Souscription.

Comme il peut y avoir quelques personnes à qui cet ouvrage seroit très-utile & qui ne se le sont pas procuré, soit qu'elles eussent négligé de souscrire, soit qu'elles n'eussent pas été informées de cette entreprise, on offre le peu d'exemplaires qui restent, jusqu'à ce que le cinquième volume paroisse, à cent-vingt livres en feuilles, passé lequel temps on ne sera plus admis à souscrire.

L'on paiera en souscrivant, & recevant les quatre premires volumes en feuilles 96 liv., & en retirant le cinquième volume, aussi en feuilles, au premier Juillet 1777, 24 liv.

ANNONCE.

Breviarium Romanum, ex Sacro-Sancti Concilii Tridentini Decreto restitutum, S. Pii V. Pontificis Maximi jussu editum, & Clementis VIII, primùm, nunc denuò Urbani Papæ VIII. autoritate recognitum. Insertis novorum Festorum Officiis à PP. MM. in hunc usque diem concessis : quibus Officia quorumdam Festorum ad libitum Summorum Pontificum autoritate recitanda, accedunt. (hæc Officia, suis locis posita, hâc notulâ ¶ signantur.) In quo, pro Majori recitantium commoditate, omnia suis locis posita sunt. Editio novissima, novis curis elaborata & cum plurimis editionibus collata : Parisiis, viâ San-Jacobæâ, sub signis Galli & Libri Aurei, apud A. M. Lottin, Regis & Urbis Typographum, 1775 ; 4 vol. *in*-12. en feuilles, 14 liv. * —*Idem*. 8 vol. *in*-12., en feuilles, 28 liv.

C'est à M. Rondet, Editeur de sept Breviaires particuliers * qu'on doit l'édition de ce *Bréviaire Romain*. Il remplit exactement tout ce qu'il annonce dans son titre : (*Editio.... novis curis elaborata & cum plurimis editionibus collata.*) On remarque avec plaisir les *Variantes* qu'il a sçu rassembler sur ce texte ancien, & les petites *Notes* qu'il y a jointes. Placées au bas des pages, elles n'interrompent point la récitation : les *Variantes* laissent la liberté du choix entre diverses leçons, & les petites *Notes* procurent une plus grande intelligence à celui qui est tenu de réciter.

*La dernière Edition, faite en 1750, étoit du prix de 12 liv. Le renchérissement survenu, depuis 25 ans, tant sur le papier que sur la main-d'œuvre, légitime bien cette augmentation de 2 liv. sur le prix.

* Bréviaires de *Cahors*, *Carcassonne*, *Laon*, *Mans*, *Noyon*, *Poitiers* & *Toulouse*.

L'*Editeur* & l'*Imprimeur* font hommage de cette édition au Souverain Pontife qui remplit si dignement la Chaire de St Pierre; la Dédicace est en style lapidaire : M. Rondet a eu l'avantage de trouver dans St Bernard * tout ce qu'on peut présenter de plus sublime sur la dignité sublime du Chef de l'Eglise :

Nous la transcrirons ici :

PIO SEXTO,
Summo Pontifici,
Sacerdoti Magno,
Qui est
Princeps Episcoporum,
Hæres Apostolorum;
Primatu Abel,
Gubernatu Noe,
Patriarchatu Abraham,
Ordine Melchisedech,
Dignitate Aaron,
Autoritate Moyses,
Judicatu Samuel,
Potestate Petrus,
Unctione Christus;
Cui sunt
Claves Regni Cœlorum traditæ;
Oves Christi creditæ:
Hoc
Studii sui
Laurentius-Stephanus RONDET,
Artis suæ
Augustinus-Martinus LOTTIN,
Monumentum
Dicavêre,
Primus
Linguarum Sanctarum Interpres,
Alter
Regis Christianissimi Biblio-Typographus;
PARISIIS,
Anno Jubilæo,
A Domini Nativitate,
M. DCC. LXXV.

* *Libr II de Considerat. ad Eugenium III. cap. VIII.* n°. 15 *edit. Benedict.*

Au moyen de feuilles de divisions qu'on a imprimées séparément, deux exemplaires de ce Bréviaire en formeront un en huit volumes.

Le prix des huit volumes est double de celui des quatre : mais on peut observer que cette double dépense n'est, dit-on, qu'apparente; attendu que chaque Tome ne restant dans les mains que six semaines, au lieu de trois mois, un pareil exemplaire peut durer trois fois plus de temps qu'un exemplaire en quatre tomes, & que d'ailleurs les volumes en sont plus portatifs.

On trouve, chez les mêmes Libraires, une Brochure, contenant un *Avis sur les Breviaires, & particulièrement sur la nouvelle Edition du Breviaire Romain, en latin avec rubriques latines, quatre vol. in-12. divisible en huit.* C'est une traduction de l'Avis que l'Editeur a mis à la tête de cette nouvelle Edition, sous le titre de *Monitum :* mais *Traduction développée & généralisée*, de manière que la plupart des remarques contenues dans cet *Avis* sont applicables à tous les Breviaires, principalement en ce qui concerne les Pseaumes, dont environ quatre-vingt textes y sont éclaircis ou expliqués.

Prix de l'Exemplaire de chaque Edition.

En feuilles, 14 liv. en 4 vol. & 28 liv. en 8.

En feuilles, plié & battu, 15 liv. en 4 vol. & 30 l. en 8.

En veau tranche jaspée, 18 liv. en 4 vol. & 36 l. en 8.

En veau tranche dorée, 20 liv. en 4 vol. & 40 l. en 8.

En maroquin uni, 28 liv. & 56 l. en 8.

En maroquin, avec filets, 29 liv. en 4 vol & 58 l. en 8.

En maroquin, avec dentelles ordinaires, 30 liv. en 4 vol. & 60 l. en 8.

En maroquin, avec dentelles à petits fers, 36 liv. en 4 vol. & 72 l. en 8.

A Paris, chez Aug. Martin Lottin, l'aîné, Imprimeur-Libraire du Roi & de la Ville, & Eugène Onfroy, Libraire, 1775.

Nouvelle Méthode de traiter les maladies vénériennes par la fumigation avec les procès-verbaux, des guérisons opérées par ce moyen. Par M. Pierre Lalouette, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, & Chevalier de l'Ordre royal de St Michel: publiée par ordre du Roi. A Paris, chez Mérigot l'aîné, Libraire, quai des Augustins, près la rue Dauphine, 1776; *in*-8°. de 183 pages avec fig.

Cet ouvrage contient une exposition très-claire des purifications & préparations de mercure, que M. Lalouette employe pour la fumigation, ainsi que de sa méthode de les administrer. L'efficacité de cette nouvelle fumigation & sa supériorité sur les anciennes, ont été constatées authentiquement, & ont mérité à l'Auteur une récompense honorable des longs & utiles travaux par lesquels il est parvenu à porter à une grande perfection cette méthode préférable à toutes les autres dans un grand nombre de cas; & le Roi en a fait au public un présent digne de sa bonté. L'Auteur avertit qu'il a remis à M. *Rouelle* les procédés décrits dans sa nouvelle méthode, & que les personnes qui voudront s'en servir, trouveront dès-à-présent ces médicamens tout préparés chez ce célèbre Artiste. Il a aussi engagé le sieur *Blaise* à construire & à tenir prêtes au besoin les machines propres à la fumigation, telles qu'elles sont gravés daus la première & seconde planches.

Le sieur Blaise le jeune, maître Menuisier, demeure rue Dufour, Fauxbourg St Germain, entre la grille du marché & la porte de la Foire au fond de l'allée.

L'unique moyen de soulager le Peuple & d'enrichir la Nation Françoise. On y propose entre autres choses d'augmenter les prairies, & de faciliter le commerce par la navigation dans le royaume: un nouveau Plan de commerce pour les grains, à l'avantage du cultivateur, du consommateur & de l'Etat en général; un Projet d'embellissement & d'une grande utilité pour la ville de Paris; une Méthode simple de faire de grandes routes & de les entretenir sans la charge des cor-

vées ; un nouveau Systême de voitures publiques plus commodes & moins coûteuses, &c, &c. Par M. de G.... A Paris, chez Antoine Boudet ; *in*-8°. 1775 ; avec approb. & priv. du Roi.

Les Spectacles de Paris, ou Calendrier historique & chronologique des Théâtres, avec des anecdotes & un catalogue de toutes les pièces jouées sur les différens Théâtres, les noms des Auteurs vivans qui ont travaillé dans le genre dramatiques, & la liste de leurs ouvrages. On y a joint les demeures des principaux Acteurs, Danseurs, Musiciens & autres personnes employées aux Spectacles. 25e Partie, 1 liv. 4 f. brochée. A Paris, chez la Ve Duchesne, Libraire, rue Saint-Jacques.

Calendrier historique & patriotique des François pour l'année 1776. A Paris, chez J. B. P. Valleyre l'aîné, Imprimeur-Libraire, rue de la V^{lle} Bouclerie.

Etrennes de la Noblesse, ou Etat actuel des Familles Nobles de France & des Maisons & Princes Souverains de l'Europe, pour l'année 1776. 1 vol. *in*-12. de 271 pages. A Paris, chez Des Ventes de la Doué, Libraire, rue St-Jacques, vis-à-vis le Collége de Louis-le-Grand.

Cours élémentaire des Accouchemens, distribué en quarante leçons, avec l'exposition sommaire de la matière qu'on doit expliquer dans chacune d'elles, rédigé pour l'instruction des Elèves, par ordre des Etats du Pays & Comté d'Hainault. A Mons, chez Henri Hoyois, Imprimeur-Libraire, 1775 ; & à Paris, chez Didot le jeune, Libraire, quai des Augustins ; *in*-12. de 340 pag. Prix, 2 liv. broché.

Lupiologie, ou Traité des Tumeurs, connues sous le nom de *Loupes*, avec des détails sur les effets & la manière d'agir des caustiques ; des recherches sur le ganglion, le goître, les tumeurs enkistées des paupières, la ranule, l'hydropisie de la moëlle épinière ; & des réflexions sur les moyens de perfectionner l'art de guérir. Par M. Girard, Docteur en Médecine, Correspondant de la Société royale des Sciences de Montpellier, Conseiller, Médecin ordinaire du Roi, Intendant des eaux minérales de Bagnols & de St-Laurent. A Londres ; & se vend à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, 1775 ; *in*-12. de 494 pages, & les Préliminaires 36. Prix, 3 liv. relié.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL DU MOIS D'AVRIL 1776.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXVI.

MAI.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine.

M. DCC. LXXVI.

AVEC PRIVILÉGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

MAI. M. DCC. LXXVI.

EXAMEN critique des Anciens Historiens d'Alexandre le Grand. A Paris, chez Dessain Junior, Libraire, rue Gît-le-Cœur, 1775; avec approbation & priv. du Roi. 1 vol. *in*-4°. de 356 pag., avec une Carte géographique. Prix, 9 liv. broché.

SECOND EXTRAIT.

Nous avons rendu compte, dans un premier Extrait, des trois premières Sections de cet ouvrage qui renferment l'examen critique des principaux événemens. Dans ce second Extrait, qui a pour objet la quatrième section, nous suivrons le sçavant & judicieux Auteur dans l'examen qu'il fait des détails géographiques rapportés par les Historiens d'Alexandre. Cette matière intéressante peut jeter un grand jour sur l'ancienne géographie. M. de Sainte-Croix n'a rien négligé

pour l'éclaircir. Il a consulté une foule d'écrivains tant anciens que modernes; & pour faciliter l'intelligence de son travail, il y a joint une carte de l'expédition d'Alexandre, que M. Danville a publiée en 1740. Quoique M. de Ste-Croix ne soit pas toujours d'accord avec ce sçavant Géographe, cette carte n'en est pas moins utile.

M. de Ste-Croix observe que les anciens Historiens rassembloient avec soin, & par de longues & pénibles courses, les matériaux de leurs ouvrages. Polybe gravit au sommet des Alpes pour y reconnoître la marche d'Annibal. Hérodote lui en avoit donné l'exemple. La science du globe terrestre doit beaucoup aux exploits d'Alexandre; mais ceux qui l'accompagnèrent dans ses expéditions, ne donnant pas à la réflexion le temps d'effacer les fausses impressions que le premier coup-d'œil, toujours inexact & incertain, produit sur des esprits aveuglés par la prospérité, induisirent en erreur leurs contemporains. Ainsi l'Auteur examine non-seulement les fautes commises par les Historiens d'Alexandre, mais encore celles que les conquêtes de ce Prince ont introduites dans la Géographie. Il commence par l'Asie Mineure, & relève quelques fautes de Quinte-Curce qui a confondu le Marsyas avec le Lycus, qui place mal la ville de Gordium & l'Isthme de l'Asie Mineure. Arrien a également confondu la grande Phrygie avec la petite. Le même Auteur dit qu'Alexandre vint de Gordium à Ancyre ville de Galatie; il falloit dire la grande Phrygie, puisque du temps d'Alexandre, les Galates n'étoient pas encore établis dans cette contrée. Les Anciens, faute d'avoir distingué les différens âges de la géographie, sont souvent tombés dans de pareilles fautes. M. de Ste Croix examine également, en peu de mots, ce qui concerne l'Egypte, la Lybie & les pays situés au-delà de l'Euphrate; mais les détails les plus importans concernent la Mer Caspienne, les peuples & les contrées de la Haute Asie, le Paropamise & l'Inde, parce que ce sont ces contrées, à la connoissance desquelles les expéditions d'Alexandre ont le plus contribué.

Ce sont les observations des Russes qui nous ont appris dans ces derniers temps 1°. que la plus grande étendue de la Mer Caspienne est du nord au midi: 2°. qu'elle n'a aucune communication avec l'océan ni avec les Mers voisines.

Les sentimens des Anciens étoient partagés sur la figure de cette Mer. Hérodote est plus conforme à la vérité, & la longueur qu'il lui donne du nord au sud, est à-peu-près la même que celle que les Russes ont trouvée; mais il se trompe dans sa largeur, qui doit être moins grande que sa longueur. Agathemère lui donne une largeur plus modérée, & par conséquent plus exacte. Les mesures données par Eratosthène ne s'écartent pas non plus des notions actuelles. Ptolomée a négligé

ces anciennes connoissances, & quadruplé la largeur de la Mer Caspienne, ensorte qu'elle s'étend plus d'orient en occident, que du nord au sud. Cette erreur a été cause que la position des différens peuples a été fort reculée du côté de l'est, & que ce qui étoit à l'occident a été placé au midi.

Hérodote assure que cette Mer n'a aucune communication avec les Mers voisines ; Aristote, qu'elle n'est qu'un lac. Diodore est le seul des Historiens d'Alexandre qui ait suivi l'opinion d'Hérodote. Plutarque dit qu'elle est un golfe de l'océan septentrional, & cette erreur a été adoptée par la plupart des Ecrivains Grecs & Latins. La largeur du Volga, le Kama & leur voisinage avec le Petzora ont pu induire les Anciens dans cette méprise. Ptolomée est revenu au sentiment d'Hérodote. Les Géographes Orientaux ont également rejeté cette prétendue communication avec la Mer du nord.

Arrien & Quinte-Curce ont avancé une autre erreur, c'est à dire que la Mer Caspienne communiquoit par un détroit, avec celle des Indes ; ce qui dérange toute la position des peuples. Polyclète a dit que les eaux de la Mer Caspienne étoient douces; ce qui n'est vrai que pour les côtes. M. de Ste-Croix relève ainsi toutes les méprises des Anciens sur cette Mer ; & ses remarques servent à rendre aux peuples des environs leur véritable position : mais il seroit trop long de le suivre dans tous ces détails.

En parlant des peuples & des contrées de la Haute Asie, on observe qu'au lieu de diviser les Scythes en Européens & en Asiatiques, il eût été plus simple de les ranger, comme le fait Ephore, en pasteurs & en cultivateurs. Les pasteurs ou Nomades formèrent la classe la plus nombreuse qui comprend les Abiens.

Ces Scythes Abiens étoient appelés Saces par les Perses. Ils étoient placés à l'orient de la Sogdiane ; ainsi, dit l'Auteur, on ne peut accuser les Historiens d'Alexandre d'avoir transporté de l'Europe en Asie ce peuple Nomade dont une partie étoit venue s'y établir. Ces Abiens étoient originaires de l'Europe; les anciens sont fort obscurs sur ce qui concerne ces peuples & tous les Scythes en général.

Polybe nous apprend que les Scythes Aspasiaces qui demeuroient entre le Tanaïs, dont les eaux vont se perdre dans les Palus Méotides & l'Oxus qui se jette dans la Mer Caspienne, faisoient, en passant ce dernier fleuve, des incursions dans l'Hyrcanie. Cet Historien a été trompé par la dénomination de Tanaïs qui, en cet endroit, appartient au Jaxarte. Ces Scythes Aspasiaces sont les mêmes que les Saces. M. de Ste-Croix fait différentes observations sur le cours de l'Oxus relativement à ce que les Anciens en ont dit ; relève Arrien d'avoir

placé les Dahes sur les rives du Jaxarte pendant qu'ils étoient en-deça de l'Oxus.

Quinte-Curce & plusieurs autres Ecrivains ont doublé la nation des Mardes, & ont fait entreprendre à Alexandre deux guerres différentes contre ce peuple. Arrien adopte ces opinions dans ses Indiques; mais, dans son histoire, il ne parle que d'un seul peuple de ce nom. Les Mardes faisoient leur résidence dans les montagnes du Dilem, au midi de la Mer Caspienne; ils étoient encore appelés *Amardi* ou les Grands Mardes. Après avoir discuté tout ce qui regarde le cours des rivières & la position des différens peuples Scythes compris dans la partie septentrionale de l'Asie parcourue par l'armée d'Alexandre, M. de Ste-Croix revient sur ses pas & parle des provinces qui la composoient. Quoique la Sogdiane joue un rôle considérable dans l'histoire d'Alexandre, Quinte-Curce ne parle de ses habitans que comme d'un peuple presque inconnu, qu'il place, suivant ses principes erronés, près du vrai Tanaïs & du Caucase: Etienne de Bysance met la Sogdiane à la place que doit occuper la Bactriane. Celle-ci, selon Quinte-Curce, formoit la troisième partie de l'Asie; cet Historien paroît avoir confondu l'étendue de cette province, telle qu'elle étoit au temps d'Alexandre, avec celle du royaume de la Bactriane, fondé par les successeurs de ce monarque l'an 255 avant J. C.

Le Paropamise est une grande chaîne de montagnes qui, après avoir reçu différens noms comme ceux de Taurus, d'Imaus & d'Edmodus, va finir à la mer qui baigne les côtes de la Chine. Cette grande chaîne paroît avoir quelque affinité avec le Caucase de la Scythie, lequel n'est lui-même qu'une partie d'une autre chaîne de montagnes qui court depuis les bords du Pont Euxin jusqu'à la Mer de Tartarie. Ces deux chaînes sont liées entre elles par d'autres chaînes intermédiaires dirigées du sud au nord, lesquelles ne sont par conséquent que des rameaux annexés aux grandes chaînes qui embrassent le nord & le midi de l'Asie. Diodore distingue ces deux chaînes; mais il n'a point pensé, non plus que les autres anciens Auteurs, à la communication qui les unit, ce qui par-là forme la grande charpente qui semble soutenir l'Asie. Les Macédoniens ont confondu ces deux montagnes en attribuant à l'une, des traits qui n'appartiennent qu'à l'autre. Quinte-Curse, en parlant du pays des Paropamisades, a tout bouleversé. Strabon est celui qui a le mieux éclairci la marche pénible des Macédoniens à travers ces montagnes.

L'Inde, avant Alexandre, n'étoit presque point connue; la relation de Ctesias, & les foibles notions qu'Hérodote nous en donne, ne peuvent satisfaire la curiosité de ceux qui cherchent la vérité. Ce fut donc Alexandre qui arracha le voile dont cette partie du monde avoit été jus-

qu'alors enveloppée : mais plusieurs de ses Historiens n'ont débité que des fables ; Arrien est le seul qui nous ait conservé dans ses Indiques des détails géographiques très-précieux ; ceux qui ont examiné cet ouvrage conviennent même qu'il nous apprend des circonstances plus propres que les notions actuelles à instruire de ce que deviennent les rivières de cette région. Strabon nous a laissé une description de l'Inde très-propre à répandre de la lumière sur les pays qu'Alexandre a parcourus. Il n'en est pas de même de Ptolomée ni de Pline. M. de Sainte-Croix donne des exemples de leurs erreurs ; cherche à reconnoître les rivières indiquées par Strabon & par Arrien, & relève les Géographes modernes dans l'application qu'ils en ont faite. Ceux qui sont curieux de ces détails sur le Cophène, le Choes, l'Indus, l'Acesines, l'Hyphasis & les autres fleuves de l'Inde, doivent avoir recours à l'ouvrage même.

M. Danville a cru qu'Alexandre avoit pénétré dans le Caschmir, & il se fonde en partie sur une certaine ressemblance qu'il croit appercevoir entre les noms de Caschmir & de *Caspira*. Ce n'est point le sentiment de M. de Ste-Croix. Caspira étoit plus au centre de l'Inde, que n'est le Caschmir. Il est impossible de faire voir dans un extrait toute l'étendue des recherches de l'Auteur, ni toutes les discussions qu'il fait sur les différens noms des lieux qu'Alexandre a parcourus. Il faudroit souvent copier tout ce que dit M. de Ste-Croix : nous nous bornons donc à les indiquer & à assurer qu'elles sont très-importantes pour éclaircir la Géographie ancienne. Il termine toutes ces remarques par quelques observations sur la navigation de Néarque, & tâche d'en établir l'authenticité contre le sentiment de Dodwel qui a soutenu que c'étoit un ouvrage supposé. M. Danville, qui a examiné avec attention toute cette route de Néarque, après avoir fait voir le rapport qu'elle a avec les connoissances des Modernes, conclut qu'il y a peu de mémoires géographiques de l'antiquité qui soutiennent mieux la comparaison avec une connoissance positive du local. M. de Ste-Croix est du même avis : ainsi la route de Néarque est exacte. Mais est-elle de Néarque, ou ne lui est-elle point attribuée ? C'est ce seul point que M. de Ste-Croix examine. Il discute toutes les raisons alléguées par Dodwel, & en fait voir le peu de solidité. En effet, Dodwel & le P. Hardouin ne proposent que des argumens négatifs qu'il est aisé de détruire. M. de Ste-Croix fait voir que l'expédition de Néarque doit être placée à la pénultième année du règne d'Alexandre sous l'archontat d'Anticlès, ou plutôt de Céphisodore qui lui fut subrogé la même année.

On trouve, après ces recherches, un recueil de 53 notes dont la plupart sont autant de petites dissertations ou des éclaircissemens plus

étendus qui ont rapport à différens endroits de l'ouvrage, & qu'il auroit été trop long d'y faire entrer. Elles méritent d'être consultées, & donnent une grande idée de l'étendue des connoissances de M. le B. de Ste-Croix. Il termine ce sçavant ouvrage par une dissertation sur l'année de la naissance d'Alexandre & sur les dernières époques de la chronique de Paros.

Plutarque rapporte qu'Alexandre nâquit le six du mois Attique nommé *hécatombœon*, appelé *Lous* par les Macédoniens, le même jour que le temple de Diane fut brûlé. Cet historien ajoute que Philippe reçut, après la prise de Potidée, trois couriers : le premier lui annonçoit la victoire remportée par Parménion sur les Illyriens ; le second, qu'on lui avoit adjugé, aux jeux olympiques, le prix de la course de chevaux ; enfin le troisième lui apprit la naissance d'Alexandre. Usserius a attaqué ces différens synchronismes. M. de Ste-Croix au contraire se propose d'en établir la certitude. Il fait voir que Diodore, sur lequel Usserius se fonde, a bouleversé toute la chronologie; que pour ne point interrompre le fil de sa narration, il a réuni dans une même année plusieurs événemens qui appartiennent aux années suivantes. Il résulte des recherches de M. de Ste Croix qu'Usserius n'est point fondé à mettre deux ans d'intervalle entre la naissance d'Alexandre & la prise de Potidée qui n'arriva que deux ou trois mois auparavant. Il discute également les autres synchronismes & en établit la certitude ; ensuite il examine les époques 77 & 78 de la chronique de Paros, attaque les insertions de Lydiat & de Prideaux, & pense qu'il ne doit pas y être fait mention de la naissance d'Alexandre.

Nous n'avons pu donner qu'une très-légère idée de cet important ouvrage qui, malgré l'étendue des recherches & la difficulté des discussions, est susceptible d'être lu par un très-grand nombre de personnes. L'Auteur a sçu tellement ménager l'érudition, qu'elle n'y est pas à charge, comme dans la plupart des ouvrages de cette espèce. Il y a répandu des réflexions philosophiques qui font autant honneur à son goût qu'à la bonté de son cœur. On sera sans doute étonné de trouver tant de connoissances solides qui ont exigé une lecture approfondie de tous les Anciens, dans un jeune homme qui a commencé par se livrer à la profession des armes sous un oncle qui s'est tant distingué.

Il s'est glissé dans l'impression de cet ouvrage quelques fautes dont l'Auteur s'est apperçu trop tard pour qu'elles pussent avoir place dans l'errata. Il nous a prié de les insérer ici.

Page 9. On lit dans la traduction d'un passage de Denys d'Halicarnasse le nom de *Plutarque*, il faut y substituer celui de *Phylarque*. Plutarque, comme on le sçait, est postérieur à Denys d'Halicarnasse.

Page

Page 139, lignes 24 & 25, les plus habiles *Hiſtoriens*, liſez *Hiſtrions*, il s'agit d'une fête qu'Alexandre donna à ſon armée.

Page 277, lig. 10, en parlant de Léon l'Africain, on lit: ce Géographe *Arabe*; pour parler avec plus d'exactitude, il faut dire: ce Géographe *More*. Léon, ſurnommé *Africain*, étoit né à Grenade, mais élevé en Barbarie. Il compoſa ſon ouvrage en Italien vers l'an 1526. L'original étant devenu rare, l'Auteur s'eſt ſervi de la traduction latine réimprimée pluſieurs fois.

Page 300, ligne 15, *Muroudi Uzzeher*, liſez *Mouroudge Ouzzeheb*.

HISTOIRE générale de la Chine, ou les grandes Annales de cet Empire, traduites du texte Chinois par le feu Père Joſeph Anne-Marie de Moyriac de Mailla, Jéſuite François, Miſſionnaire à Pekin, publiées par M. l'Abbé Groſier: Ouvrage qui contient l'hiſtoire authentique des vingt-deux dynaſties ou familles Impériales qui ont occupé le Trône de la Chine depuis l'an 2940 avant l'Ere Chrétienne, juſqu'à l'an 1722 de J. C.; enrichi de figures & de nouvelles cartes géographiques de la Chine ancienne & moderne, levées par ordre du feu Empereur Kang-hi, & gravées pour la première fois. En 12 volumes *in*-4°. propoſés par ſouſcription. A Paris, chez Ph. D. Pierres, Imprimeur du Grand-Conſeil du Roi & du Collége royal de France, rue St-Jacques; Clouſier, Imprimeur-Libraire, rue St-Jacques, 1776; avec approbation & privilége du Roi.

Le grand corps d'Hiſtoire que nous annonçons, dit l'Auteur, manquoit à la littérature de tous les peuples de l'Europe. Parmi les différentes parties des arts & des ſciences qui ont été cultivées à la Chine, l'étude de l'hiſtoire a toujours occupé le premier rang, & les Chinois ſe ſont toujours attachés avec le plus grand ſoin à tranſmettre à la poſtérité les événemens publics, & de tout temps ils ont eu un tribunal chargé d'écrire l'hiſtoire. Ce qui émane de ce tribunal, forme ce que l'on appelle les grandes annales, dépôt général où ſont conſignés, par ordre des temps, tous les faits qui concernent leur monarchie depuis ſa fondation. Un pareil corps, rédigé de ſiècle en ſiècle ſous les yeux du Gouvernement, dont tous les faits ont été vérifiés par un tribunal, & dont chaque partie n'a été publiée qu'après l'extinction de chaque famille, afin que l'on fût à l'abri de la crainte, de la ſéduction & de la flatterie; enfin dont les détails ont été tenus ſecrets & comme

dans l'oubli pendant la durée de chaque dynastie ; un pareil corps pour lequel on a pris tant de précautions, ne peut manquer d'être fort accueilli.

L'histoire de la Chine n'existoit pas encore pour l'Europe ; la Description géographique, historique, politique de cet empire, dont l'Éditeur paroît faire peu de cas, les Lettres édifiantes, la Chine illustrée du P. Khiréker, l'Abrégé du P. Martin & quelques autres ouvrages qu'on auroit pu indiquer, sont tout ce que nous avons sur la Chine : mais aucun de ces ouvrages ne contient une histoire générale. Ceux que nous avons cités même d'après l'Éditeur, ne sont que des mémoires relatifs aux arts & aux sciences. La suite chronologique des Empereurs que l'on trouve dans le P. Duhalde ne présente que les noms de ces Princes ; encore n'y trouve-t-on pas toutes les familles ; on y a joint quelques événemens. Le P. Martini mérite, selon nous, plus d'attention ; mais il termine son ouvrage à l'Ere Chrétienne.

Kang-hi, parvenu à l'empire, voulant que les Mantcheous ses sujets qui étoient Tartares comme lui, connussent l'histoire de la Chine, fit faire en Tartare une version fidèle de la grande Histoire Chinoise, dit l'Éditeur, & c'est ce qui fit naître l'idée au P. de Mailla de tenter une version françoise de cette même histoire. Cet habile & laborieux Missionnaire a eu le courage & la constance d'exécuter seul cette entreprise.

Tout ce que nous venons de rapporter sur les grandes annales de la Chine, que l'on dit avoir été traduites par ordre de l'Empereur Kang-hi & par le Père de Mailla, prouve que M. l'Abbé Grosier, éditeur de cet ouvrage, n'a aucune idée de ces annales. Nous ne croyons pas que le sçavant Missionnaire, s'il vivoit encore, eût pu achever, nous ne disons pas la traduction, mais une simple copie de ces annales, pour lesquelles vingt-cinq volumes *in-folio* de notre impression ne seroient pas suffisans. Les grandes annales de la Chine sont un recueil immense qui renferme tout ce que l'on peut desirer de connoître sur cet empire, la vie des Empereurs, des Impératrices, des Princes, des Ministres, des Généraux, de tous les grands Hommes, des Femmes célèbres, & l'histoire des arts & des sciences ; ce ne sont pas proprement des annales, mais des mémoires historiques sur chacune de ces parties dans lesquels on a mis toutes les époques nécessaires. Voilà les grandes annales, les annales authentiques de la nation ; & ce ne sont pas ces annales que Kang hi a fait traduire & dont le P. de Mailla a entrepris la traduction. Ce dernier ouvrage est moins authentique ; mais il jouit à la Chine de l'estime publique, à cause de sa commodité & de sa briéveté ; il est entre les mains de tout le monde, parce qu'on peut y trouver & y vérifier en peu de temps

ce que l'on veut y chercher : c'eſt, en un mot, un abrégé chronologique de ces grandes annales.

« La plupart des Souverains de » l'Europe, dit l'Editeur (toujours » prévenu qu'il s'agit ici des gran- » des annales) s'empreſsèrent de » faire venir à grands frais le texte » original de ces annales & en en- » richirent leur bibliothèque : celle » du Roi de France en poſſède un » magnifique exemplaire en cent » volumes. » Tout cet énoncé n'eſt pas exact. Nous ne croyons pas qu'aucun Souverain de l'Europe ait fait venir les grandes annales. Le Roi ſeul les poſſède très-complettement dans ſa bibliothèque : le nombre des volumes qui compoſent ces annales eſt prodigieux : il eſt vrai que chaque volume Chinois eſt aſſez mince. Quant aux annales en cent volumes dont il dit être queſtion, c'eſt un autre ouvrage, c'eſt-à-dire, l'abrégé dont nous avons parlé; il y en a pluſieurs exemplaires à la Bibliothèque du Roi, & nous en avons nous-même une édition qui n'eſt pas à cette bibliothèque, & qui eſt plus moderne puiſqu'elle a été faite la 42me année du règne de Kang-hi, en 1703, au lieu que celles du Roi ſont de la dynaſtie précédente. C'eſt ſans doute d'après cette édition que la traduction Tartare a été faite, ainſi que celle du P. de Mailla. On appelle communément cet ouvrage *Kam-mo* ou abrégé. La plus grande partie eſt de Tchuhi qui vivoit ſous les Song en 1172 de J. C. Cet Hiſtorien a fait un abrégé des annales de Sema-Kouang; mais comme il ne remonte pas juſqu'à la fondation de l'empire, on y a ajouté ſur le même plan ce qui y manquoit : on a fait de même pour les temps poſtérieurs à Tchuhi. Ainſi cet ouvrage a été fait ſucceſſivement par des Lettrés qui ont été du Tribunal de l'Hiſtoire ; mais il n'eſt point l'ouvrage du Tribunal, ni ces annales authentiques; & chacune des parties qui le compoſent actuellement ne doit être regardée que comme l'ouvrage d'un particulier qui a écrit de ſon propre mouvement. Leur ouvrage eſt eſtimé à cauſe de leur mérite, mais il n'a pas l'authenticité des grandes annales; voilà ce que le P. de Mailla a traduit, & voilà ce dont nous annonçons l'édition.

Dès l'an 1737 le P. de Mailla avoit fait paſſer ſon manuſcrit en France, & cet ouvrage avoit été dès-lors connu de M. Freret, juge éclairé en ce genre de littérature, dit l'Editeur. En effet, M. Freret avoit eu commerce avec pluſieurs Miſſionnaires qui lui avoient envoyé des mémoires d'après leſquels il avoit fait les diſſertations qu'il a données; c'eſt ce qui l'avoit mis au fait de toute cette littérature, quoiqu'il n'eût aucune connoiſſance de la langue Chinoiſe. Il deſiroit fort que cet ouvrage fût imprimé, & il avoit fait des démarches pour que l'édition s'en fît au Louvre. Malgré les obſervations que nous venons de faire, & quoique les annales dont il s'agit ici, ne ſoient pas les

grandes annales, nous avons toujours fait les mêmes vœux que M. Freret, & nous les ferions encore si nous n'étions persuadés que l'on apportera à Lyon tous les soins qu'un ouvrage de cette importance exige. Cet abrégé nous donnera une idée juste de toute l'histoire Chinoise. Les faits y sont accompagnés de détails suffisans pour intéresser le lecteur; nous en jugeons d'après l'édition Chinoise que nous avons sous les yeux. En général on peut comparer cette histoire à l'Abrégé chronologique de Mezeray, & les Annales, au Recueil des Historiens de France, mais sur un meilleur plan. Ainsi nous engageons l'Editeur à continuer son travail, & nous exhortons le Public à souscrire pour une si belle & si importante entreprise qui ne peut que faire honneur à ceux à qui nous en sommes redevables, à M. l'Archevêque de Lyon & aux Magistrats de cette ville qui ont pris les plus grandes précautions pour conserver ce manuscrit, & qui ont formé le projet de le publier.

Dans la suite de ce Prospectus l'Editeur s'élève contre les détracteurs de la Nation Chinoise. Qu'ils nomment, dit-il, un peuple en Europe qui puisse produire un corps d'histoire qui ait tant de preuves d'authenticité & qui soit si étendu; nous ajoutons qu'aucune Nation ne peut en présenter un pareil. Il se plaint de ce que nous admettons l'histoire des Egyptiens, la suite de leurs dynasties, les merveilles de Thèbes, &c. « Mais quels garans » avons-nous, dit-il, de la vérité » de ces faits? Un petit nombre de » monumens informes, des mar» bres & des colonnes brisées, des » ruines à demi consumées par le » temps, quelques restes d'inscrip» tions écrites en une langue éteinte » que nous n'avons jamais enten» due, & dont nos plus laborieux » Antiquaires ont à peine deviné » l'alphabet. » L'Editeur se trompe, cet alphabet nous est encore inconnu. Cet enthousiasme est bien pardonnable quand on ne fait que jeter les yeux sur l'étendue immense de l'histoire Chinoise; mais jugeons avec impartialité : Nous n'admettons point les dynasties Egyptiennes dans toute leur étendue, nous essayons de les expliquer & de les concilier avec les monumens des autres nations. On ne peut nier en même-temps que les fragmens épars qui nous restent de l'Egypte ne nous présentent des événemens réels. Il y a des difficultés pour les mettre en ordre. L'histoire de la Chine, depuis l'Ere Chrétienne, est très-étendue; elle le devient beaucoup moins si l'on remonte à quatre ou cinq cents ans avant cette Ere. Dans des temps plus reculés, c'est-à dire dans les temps où existoient les Egyptiens, les Chaldéens, les Assyriens, elle n'est guère plus étendue que ce qui nous reste de ces peuples; elle n'est guère plus sûre, puisque les Chronologistes Chinois ne sont pas d'accord entr'eux sur la durée des règnes, & qu'elle ne présente que très-peu

de faits. On y a fondu le Chou-king; mais ce livre, destitué de toute chronologie, ne contient presque que des discours moraux. On y a joint un petit ouvrage de Confucius; celui-ci, qui est très-peu détaillé, ne peut servir qu'à fixer exactement la chronologie un peu avant Confucius. L'Editeur parle d'un livre appelé *Sanfen*, pour les règnes de Fohi, de Chinnoug & de Hoang-ti. Ce livre est assez rare, on le cite dans les annales; mais comme il est à la Bibliothèque du Roi, nous pouvons en juger. C'est un ouvrage très-court & qui n'a guère plus d'étendue que le Prospectus que nous annonçons; il est d'ailleurs rempli de fables, & il n'a été trouvé que fort tard. Ainsi les deux premières dynasties de l'Empire Chinois n'ont guère été plus heureuses que celles des Egyptiens, c'est-à-dire qu'il en reste très-peu de chose.

L'Editeur critique ensuite M. Paw, qui s'est attaché à rendre en quelque façon méprisable la Nation Chinoise. On peut à ce sujet lire dans le Prospectus ce qu'il en dit; il faudroit un volume entier pour relever toutes les fausses imputations & la mauvaise foi de cet Ecrivain.

M. l'Abbé Grosier se propose de joindre à la traduction du Père de Mailla un tableau de l'Empire Chinois, dans lequel il fera connoître son étendue, la nature de son sol, ses productions, la description de ses provinces, celle de la Tartarie & des isles voisines, la population, les richesses de la Chine, &c. dans un autre, la Religion, le Gouvernement, la discipline militaire, les mœurs, les usages, &c. Si ces deux morceaux ne sont pas faits d'après des mémoires nouveaux & qui n'ont pas été imprimés, nous croyons qu'ils doivent être très-courts; parce que le P. de Halde a beaucoup parlé de tous ces différens objets. Le P. de Mailla se proposoit de relever toutes les erreurs de ce dernier: s'il a fait cet ouvrage, il seroit nécessaire de l'imprimer; mais peut-être séparément, parce que les annales doivent naturellement former un ouvrage à part. L'Editeur doit faire imprimer, à la suite de ces annales, plusieurs pièces; telles sont 1°. l'Accord de la Chronologie des Septante avec la Chronologie de l'Histoire Chinoise, dans lequel on établit le rapport des époques correspondantes des deux Chronologies. 2°. Une Concordance des noms anciens & nouveaux de tous les départemens & de toutes les villes de la Chine. Ce morceau est absolument nécessaire pour l'intelligence de l'histoire. 3°. Lettres du P. de Mailla & de M. Freret, touchant la traduction & l'édition de ces annales. 4°. Observations critiques du même, sur la carte générale de la Tartarie Chinoise, publiée à Paris par M. d'Anville. 5°. Réponse du P. de Halde. 6°. Réponse de M. d'Anville.

Cette Histoire formera 12 volumes *in* 4°. du même format, papier & caractère que le Prospectus. Les

livraisons se feront régulièrement de deux volumes à la fois; la première, en Octobre 1776; la seconde, en Février 1777, & ainsi successivement de quatre en quatre mois. Chaque volume sera de 12 liv. pour les Souscripteurs, & de 16 pour ceux qui n'auront pas souscrit. On payera 24 liv. en souscrivant, 12 en retirant les deux premiers volumes. En recevant les Tomes III, IV & V, 12 livres; rien pour le VIe; 36 liv. pour les VII & VIII; pour les IX, X & XI, 12 livres; & rien pour le XIIe. La souscription ne sera ouverte que jusqu'au premier Août, chez Clousier, Libraire, à Paris, rue St-Jacques; & chez Ph. D. Pierres, même rue; & chez les principaux Libraires du royaume & des pays étrangers.

Nous ne doutons pas que cette entreprise, qui mérite les plus grands éloges ne soit un service rendu à toute la littérature; on connoîtra enfin l'Histoire de la Chine, dont nous n'avons eu jusqu'ici qu'une idée très-imparfaite.

DE CANTU ET MUSICA SACRA, &c. *Du Chant & de la Musique d'Eglise*, &c. par D. Martin Gerbert, Abbé-Prince de St-Blaise, 1774; *in*-4°. 2 Vol.

SECOND EXTRAIT*.

L'ILLUSTRE & sçavant Auteur commence son second volume par des recherches curieuses sur ceux qui, dans le moyen âge de la Musique d'Eglise, se sont appliqués à composer des hymnes. Les Auteurs de l'Histoire littéraire de la France, ont prouvé, ** contre l'opinion commune, que l'hymne *Ave maris stella*, qu'on chante dans nos Eglises, ne peut-être de St Bernard, parce qu'elle se trouve dans un manuscrit dont la date remonte à peu près au temps de la naissance de ce Saint. M. l'Abbé de St Blaise nous apprend qu'il l'a vue dans un manuscrit de l'Abbaye de St Gal, antérieur de deux siècles à cette époque.

Les premiers Auteurs des hymnes & des séquences en composoient aussi le chant; & les plus grands Princes ne dédaignoient pas de s'exercer à ce travail: de ce nombre fut le Roi Robert. Entre les divers ouvrages de ce genre qu'on lui attribue, quelques écrivains ont compté la séquence de la Pentecôte, *Veni, sancte Spiritus*, &c. Mais on la croit plus communément du Pape Innocent III.

Quels que soient les éloges qu'on a prodigués à ces productions, il

* Le premier Extrait est imprimé dans le volume d'Octobre 1775, pag. 2003 & suiv.

** Voy. Hist. Litt. tom. XIII, Vie de St Bernard, pag. 380.

faut convenir avec des critiques éclairés & de bonne foi *, qu'on doit moins y chercher la délicatesse des pensées & le choix des expressions, que les sentimens de piété. Ces mêmes critiques soupçonnent que peut-être il faut rapporter aux airs les beautés qu'on ne trouve pas dans les paroles; & ils portent en particulier ce jugement, des hymnes & des antiennes de l'office de St Martin, composées & mises en chant dans le XIIe siècle par St Odon, premier Abbé de Cluny. Plusieurs sont imprimées, & nous pouvons juger des paroles; mais nous ne pouvons juger du prix que le chant y ajoutoit, parce qu'on n'a pas imprimé les notes. D'ailleurs, quand on l'auroit fait, l'art de noter étoit alors si imparfait & si différent des méthodes qu'on a employées depuis ce temps, que ce secours ne nous mettroit guère à portée de connoître le mérite de l'ancien chant.

Le Chapitre dans lequel l'Auteur a traité de diverses manières de noter le chant dans le moyen âge de la musique d'Eglise, n'est pas un des moins intéressans de son livre. Les notes des anciens Grecs étoient les lettres de leur alphabet, qui, diversement modifiées, formoient 125 caractères différens. Les combinaisons qui en résultoient, prodigieusement multipliées, jetoient nécessairement dans l'étude de la musique, des difficultés qui la rendoient longue & pénible. Aussi Platon, qui ne vouloit pas que les jeunes gens consacrassent trop de temps à cette étude, croyoit la réduire au terme le plus court, en accordant trois ans pour en apprendre les élémens. On peut consulter à ce sujet une sçavante dissertation de M. Burette, dont notre Auteur a fait grand usage; elle a été publiée parmi les mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, Tom. V, p. 181.

Les Latins se servirent aussi de leur alphabet pour noter leur chant. St Notker, Moine de St Gal en 912, consulté sur la valeur des lettres comme notes de Musique, donna à ce sujet des explications qu'on peut voir dans le recueil de Canisius, intitulé : *Lectiones antiquæ.* * Dès le siècle de St Notker, on avoit abandonné cette méthode, & on avoit substitué aux lettres, des signes qui ont quelque ressemblance avec les notes dont nous nous servons. Mais ces signes n'étoient point rangés sur diverses lignes, comme les notes l'ont depuis été, & il restoit toujours beaucoup de confusion & d'imperfection dans la manière de noter; ainsi que l'a remarqué D. Mabillon dans ses observations sur les explications de St Notker dont nous venons de parler.

Nous sommes obligés de renvoyer au livre de M. l'Abbé de St

* Voy. Hist. Litt. de la Fr. tome III, page 702, & tome VII, page 329.

* Edit. Basnage, tome II, part. 3, pag. 198.

Blaiſe pour tous ces objets : on ne pourroit entendre clairement ce qu'il en dit, qu'à l'aide des planches qu'il a fait graver d'après des copies qu'il a tirées lui-même de Mſſ. également précieux par leur authenticité, leur âge & leur rareté. Quoiqu'elles ſoient en grand nombre, l'illuſtre & laborieux Auteur en avoit préparé bien d'autres qui auroient jeté des lumières plus abondantes encore ſur la matière qu'il a entrepris d'éclaircir; mais elles ont péri dans l'incendie qui conſuma, il y a huit ans, une partie de ſon monaſtère, & le public doit partager ſes regrets.

Après avoir ſuivi les progrès du chant d'Egliſe depuis le IX[e] ſiècle juſqu'au XIII[e], il obſerve que dès le commencement de ce XIII[e] ſiècle, l'Egliſe Grecque admettoit communément les Eunuques parmi ſes Chantres. C'eſt ce qui réſulte d'un paſſage de Théodore Balſamon, Patriarche titulaire d'Antioche, qui écrivoit à la fin du XII[e] ſiècle. Ce Patriarche dit qu'autrefois l'ordre des Chantres n'étoit pas ſeulement compoſé d'Eunuques, comme de ſon temps, mais de ceux qui n'étoient point tels : * *Non ex Eunuchis ſolùm, ut hodiè fit, ſed ex iis qui non erant Eunuchi.* Cet uſage s'introduiſit beaucoup plus tard dans l'Egliſe Occidentale; & M. l'Abbé de St Blaiſe fait ſentir en plus d'un endroit de ſon livre, combien il ſeroit à ſouhaiter que l'Egliſe Romaine eût toujours perſiſté à écarter les chantres Eunuques. Mais il rappelle en même temps ce qu'a écrit à ce ſujet le Pape Benoît XIV, (1) qu'il falloit tolérer les Eunuques dans la muſique d'Egliſe, ſoit à cauſe de l'habitude où l'on étoit de les entendre chanter, même dans la Chapelle Papale, ſoit parce que cette muſique étoit actuellement telle, que les voix des Eunuques pouvoient ſeules l'exécuter. Les vœux de M. l'Abbé de St Blaiſe ſont remplis. Le Pape Clément XIV a défendu l'uſage des Eunuques. (2)

Quelques paſſages de Jean de Saliſbury (3), qui vécut dans le XII[e] ſiècle, prouvent que dès lors le chant d'Egliſe avoit beaucoup perdu de ſa pureté & de ſa gravité : mais au XIV[e] ſiècle, ſelon le témoignage du Pape Jean XXII, la ſageſſe majeſtueuſe & la reſpectable ſimplicité du plain-chant avoient abſolument diſparu. Elles étoient pour ainſi dire étouffées ſous une foule de notes accumulées, dont le paſſage rapide, ne laiſſant pas même diſtinguer les intervalles des tons, ſembloit plus propre à enivrer l'oreille qu'à la flatter. C'eſt ainſi qu'il s'exprime dans une décrétale datée

* *Nomocanon, tit. I, c. II, in can. 4, ſyn.* 7. Nous employons la citation telle qu'elle eſt dans notre Auteur; nous n'avons pu trouver le paſſage dans l'ouvrage de Théod. Balſamon ſur le Nomocanon de Photius.

(1) *De Synodo diœceſ. lib. XI, cap. VII.*
(2) Vie du Pape Ganganelli.
(3) *Polycrat. de nugis curial. lib.* 1, *cap.* 6.

de

de l'an 1322. *Cùm ex earum multitudine notarum, ascensiones pudicæ descensionesque temperatæ plani cantûs quibus toni ipsi secernuntur, ad invicem obfuscentur; currunt enim & non quiescunt, aures inebriant & non medentur* (1).

La décrétale que nous citons défend expressément d'employer dans la célébration de l'Office divin cette manière de chanter, enjoignant de s'en tenir à la simple note du plain-chant, & permettant seulement dans les fêtes les plus solemnelles, d'y ajouter quelques accords, tels que la quinte ou la quarte, de manière que le chant simple subsiste tout entier, & sans aucune altération.

Ces accords conduisoient naturellement au contre-point. Il est bien difficile de se persuader qu'il n'ait pas été connu des Anciens; des Grecs sur-tout, cette Nation si prodigieusement sensible à la musique. Mais sans approfondir cette question souvent débattue, notre Auteur s'attache à prouver que, dans le moyen âge, les Grecs quant à l'harmonie étoient moins avancés que les Latins, & qu'ils furent long-temps sans imaginer rien de mieux en ce genre, que de chanter à l'unisson & à l'octave. Il parcourt ensuite les progrès que la musique d'Eglise fit en ce genre, & il entre à cet égard dans des détails appuyés par des exemples qui ne peuvent se transporter dans notre extrait.

L'Auteur, après avoir considéré le chant en lui-même, le considère relativement aux paroles. On mit d'abord en chant les vers; ensuite la prose mesurée, & cet usage fut fréquent dans la musique d'Eglise du moyen âge; enfin on chanta la simple prose, telle que les Pseaumes. Tant que le chant fut joint aux vers, la valeur prosodique de chaque syllabe détermina, dans le temps dont nous parlons, la valeur de la note qu'on y attachoit, la mesure poëtique régloit alors la mesure musicale: loix bien peu respectées depuis, & dont il seroit à souhaiter que nos Musiciens modernes daignassent se souvenir quelquefois. Lorsque le musicien n'eut plus la mesure des vers pour régler celle de son chant, il fallut qu'il se fixât une mesure & qu'il l'indiquât par des signes. M. l'Abbé de St Blaise rapporte au milieu de l'onzième siècle l'origine de cette méthode, qui fut long-temps à se perfectionner. Il a fait graver un grand nombre d'exemples de l'ancienne manière de noter & de mesurer le chant, telle qu'elle étoit pratiquée dans le moyen âge de la musique d'Eglise.

Ce même âge vit aussi les instrumens de musique s'introduire dans la célébration de l'Office divin. On n'y connut long-temps que l'usage des orgues, dont y il avoit deux sortes; les unes agissoient par le moyen

(1) *Extr. comm. lib. 3, tit. 1.*

de l'air poussé dans des tuyaux avec des soufflets*; on les nommoit orgues pneumatiques. Les autres agissoient par le moyen de l'eau ; on les nommoit orgues hydrauliques. Notre Auteur a fait graver deux dessins différens des anciennes orgues pneumatiques, d'après deux Mss. de son Abbaye, l'un de 800 ans d'antiquité, l'autre de 500. Ce dernier a péri dans l'incendie de 1768, dont nous avons parlé.

On sait que les premières orgues qui parurent en France, y furent envoyées en présent à Pepin par l'Empereur de Constantinople, en 757. Ce ne peut être que par une faute d'impression que ce fait est rapporté dans l'Encyclopédie (1) à l'an 1267. Mais c'est une méprise, lorsqu'au même endroit, on lit que les *orgues ne furent en usage dans nos Eglises qu'après St Thomas d'Aquin*, c'est-à-dire, au milieu du XIII[e] siècle. Dès le temps de Baudry, Archevêque de Dol, dans les premières années du XII[e] siècle, l'usage des orgues étoit établi en France, dans les Eglises mêmes des Monastères. Ce Prélat, dans une lettre (2) adressée aux Moines de Fécamp, parle avec de grands éloges des orgues qu'il avoit vues dans leur Eglise. Il ajoute que ceux qui n'en avoient pas, déclamoient beaucoup contre cet usage; pour lui, il l'approuve & le justifie. Nous ne sommes pas obligés d'avoir des orgues, dit-il; mais si nous en avons, l'usage observé dans l'Eglise nous permet de nous en servir.

Les orgues furent long-temps les seuls instrumens admis dans les Eglises; mais par la suite on y introduisit successivement toutes les sortes d'instrumens. Notre sçavant Auteur parle de ceux qui y furent reçus durant le moyen âge, soit les instrumens à vent, soit les instrumens à cordes, soit ceux qui rendent des sons en les frappant, tels que les tambours, les tymbales, les cloches grandes ou petites, &c. Non-seulement il a décrit, mais il a fait graver les figures de quelques-uns de ces instrumens les plus singuliers, d'après les manuscrits de son Abbaye & de l'Abbaye de St Emmeran de Ratisbonne.

Enfin il passe au dernier âge de la musique d'Eglise, depuis le commencement du XV[e] siècle jusqu'à nos jours. Il considère cette musique relativement à la discipline; il traite des écoles des enfans de chœur, de l'usage de chanter dans les Eglises, des paroles en langue vulgaire, de la connoissance que les religieuses acquéroient de la langue latine dans le XV[e] siècle & même encore dans le XVI[e], afin d'être en état de comprendre les paroles de l'Office divin qu'elles chantoient. Il examine dans le nouvel intervalle qui lui reste à parcourir, le progrès des objets de la plupart desquels il s'est occupé

(1) Au mot *Orgues*.

(2) Elle a été publiée dans *Neustria pia*, pag. 227 & suiv.

dans les intervalles précédens : les voix des femmes & des Eunuques admises dans l'Office divin, le contrepoint, les motets, le chant figuré, la musique instrumentale. Dans l'extrait d'un livre si plein de choses, nous sommes souvent forcés de nous contenter d'indiquer.

Au commencement du XVe siècle, il étoit encore rare qu'on entendît dans les Eglises d'autres instrumens que les orgues, selon le témoignage de Jean Gerson, qui vivoit alors. La chronique de St Godard d'Hildesheim fait mention d'une fameuse Grand'Messe, qu'on nommoit par excellence la Messe d'or, & qui duroit trois ou quatre heures, à cause des points d'orgue, qui se prolongeoient à l'infini : *Propter caudas magnas quas cantando & organisando protrahere tunc consueverunt.* Le Cardinal Cajetan, dans son commentaire sur la Somme de St Thomas, déclare qu'il souhaiteroit fort qu'on n'admît pas même les orgues dans la célébration du Service divin : mais il croit qu'on doit les y tolérer, comme un moyen d'y attirer davantage les Chrétiens qui s'en écartoient beaucoup trop ; à condition cependant qu'on n'y joue pas des airs profanes.

Quant aux autres instrumens, quantité de Théologiens, même du XVIe siècle, ont cru devoir les exclure des Eglises, comme n'étant propres qu'à distraire l'esprit, & à l'entraîner vers des idées fort éloignées des objets de dévotion. St Charles Boromée, dans le premier Concile de Milan, en défendit l'usage dans son Eglise. Bellarmin consent que l'on conserve l'usage des orgues dans les Eglises, en faveur des foibles : mais il voudroit qu'on ne se prêtât pas aisément à y admettre d'autres instrumens.

Par la suite on se montra plus facile. On fut cependant long temps sans introduire dans les Eglises les flûtes, les violons ; sur tout les trompettes, les tymbales & les cors-de chasse, dont une grande Princesse (1) plus respectable encore par ses vertus que par son rang, a de nos jours défendu l'usage dans les Eglises de ses Etats. Le Pape Benoît XIV pensoit aussi qu'il falloit exclure des Eglises ces instrumens bruyans (2). C'est cependant en Italie qu'on a porté le plus loin l'abus des instrumens de musique dans l'Office divin.

L'Eglise de France a été longtemps plus timide. Un Auteur françois qui écrivoit, il y a environ 50 ans, l'histoire de la musique, s'exprimoit ainsi : « aux motets qui » s'exécutent en face de l'Autel, il » seroit à souhaiter que nous n'eussions qu'un petit orgue pour fixer » le ton des voix. C'en seroit assez » avec des serpens, instrument d'un » usage commode pour remplir, » & privilégié à l'Eglise. Aussi n'y » a-t-il que 25 ans que nous nous y » permettons les instrumens à cor- » des. Il n'y en a pas vingt que nous

(1) L'Impératrice Marie-Thérese.

(2) *Epist. Encycl.* n°. 43 & 44.

» nous permettons les instrumens à » cordes dans le chœur ; & Campra fut le premier qui eut le crédit d'en faire entrer dans celui de » Notre Dame de Paris. Enfin, encore aujourd'hui nous n'avons affaire que de deux ou trois basses » de viole ou de violon, pour jouer » des basses-continues, & d'autant » de violons pour jouer des préludes » & des ritournelles ; & il est rare » que nous en mettions davantage. »

Qui reconnoîtroit à ce portrait la musique actuelle de nos Eglises ? Telle elle étoit cependant au commencement de ce siècle. Mais il faut avouer que tant de retenue doit moins s'attribuer à la piété & à la crainte de profaner le chant sacré, qu'au peu de progrès que nous avions fait alors dans la connoissance de la musique en général.

Cependant dans les 15e & 16e siècles, on ne cessoit de déclamer contre les abus qui s'étoient glissés dans la musique sacrée. « Les Eglises (dit » Erasme (1) retentissent de clairons » & de hautbois. On y entend ces » mêmes airs profanes & voluptueux sur lesquels on est accoutumé de voir danser des mimes & » des filles de théâtre. » Les expressions de Corneille Agrippa (2) sont encore plus énergiques : *Unà cum Missæ Canone, obscœnæ quæque cantiunculæ in organis pares vices habent, ipsaque divina Officia, conductis magno ære lascivis musicis, non ad audientium intelligentiam, non ad spiritûs elevationem, sed ad fornicariam pruriginem cantillant,* &c.

Notre illustre & pieux Auteur gémit en considérant combien nous sommes loin de réprimer ces abus, & combien les embellissemens recherchés de notre chant ont dégradé les beautés simples & majestueuses du plain-chant ancien. Pour s'appuyer d'une autorité peu suspecte aux amateurs de la musique nouvelle, il cite le célèbre Jean-Jacques Rousseau. (1) « Le chant Ecclésiastique, » (dit ce musicien philosophe) tel » qu'il subsiste encore aujourd'hui, » est un reste bien défiguré, mais » bien précieux, de l'ancienne musique grecque, laquelle après » avoir passé par les mains des barbares, n'a pû perdre encore toutes ses premières beautés. Il lui » en reste assez pour être de beaucoup préférable, même dans l'état où il est actuellement, & pour » l'usage auquel il est destiné, à ces » musiques efféminées & théâtrales, » ou maussades & plates, qu'on y » substitue en quelques Eglises, sans » gravité, sans goût, sans convenance, & sans respect pour le » le lieu qu'on ose ainsi profaner. »

Ceux des hétérodoxes qui ont admis la musique dans l'Office divin, n'ont pas donné dans ces excès. M. l'Abbé de St Blaise consa-

(1) *In Epist.* 1, *ad Corinth. cap.* 4.
(2) *De vanitate scientiar. cap.* 17.

(1) Dictionn. de musique, au mot *plain-chant.*

cre à leur musique un chapitre entier. Dans le suivant, il dit quelque chose de la musique sacrée des Grecs modernes, des Russes, des Syriens, des Arabes, des Abyssins, des Turcs mêmes, des Chinois, des Japonnois & enfin des Américains. Après cette excursion, il revient à notre musique. Il examine les systêmes de Rameau & de Tartini; il parcourt les diverses espèces de chant: le fauxbourdon, les fugues, les canons, les ariettes, le récitatif, &c.; il parle des plus célèbres musiciens pendant les quatre derniers siècles, en Italie, en Allemagne, en France, en Angleterre, en Espagne, en Portugal; il cite les Papes, les Empereurs & les autres Souverains des divers Etats de l'Europe, qui se sont distingués par leur goût pour la musique durant ces mêmes siècles; enfin il rappelle succinctement l'histoire de l'ancienne musique sacrée, la compare de rechef à la moderne, & renouvelle ses vœux pour qu'on banisse de celle-ci les défauts & les abus qu'il a relevés plus d'une fois dans le cours de son ouvrage.

Nous ne pourrions même effleurer un si grand nombre d'objets, sans excéder nos bornes ordinaires. Nous terminerons donc ici cet article, dont nous avons écarté mille détails curieux pour les amateurs du genre de recherches dont s'est occupé M. l'Abbé de St Blaise. Il y a lieu d'espérer qu'ils seront bientôt à portée de jouir des fruits de son travail; car jusqu'ici son ouvrage est très-peu répandu en France, mais on en prépare un abrégé en françois, & on nous assure qu'on doit le publier incessamment. Nous ne pouvons qu'applaudir à ce projet; & nous nous hâterons d'en annoncer l'exécution, dès que nous en aurons connoissance.



HISTOIRE des Modes Françoises, ou Révolutions du Costume en France, depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'à nos jours; contenant tout ce qui concerne la tête des François, avec des recherches sur l'usage des chevelures artificielles chez les Anciens. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Costard, Libraire, rue St-Jean-de-Beauvais, 1773; *in*-12. 360 pages en 2 petits volumes, & les Préliminaires du premier, 24.

L'AUTEUR de cet ouvrage reproche à l'Abbé Velly, qu'il appelle *un écrivain semillant*, d'avoir traité trop superficiellement l'histoire des Modes Françoises, que cet Abbé a le premier tenté d'associer à l'Histoire Générale de la Nation. L'Abbé Velly, selon lui, n'a guère fait que copier le Gendre, le seul qui se soit attaché sérieusement à cet objet; mais notre Auteur reproche encore à l'Abbé le Gendre d'avoir donné trop peu d'étendue à ses recherches & d'avoir souvent présenté ses conjectures *sous les livrées de la réalité.* C'est l'expression peu naturelle dont se sert l'Auteur.

Il pense qu'une histoire exacte & suivie des révolutions qu'ont éprouvées chez tous les peuples connus, les différentes manières de s'habiller, ne pourroit manquer d'être favorablement accueillie: sans doute, si le moral de cette histoire étoit bien présenté, si l'on développoit tous les motifs, tous les prétextes politiques ou religieux qui ont présidé à ces divers changemens; car chacun de ces changemens a été une petite révolution qui a eu ses causes comme toutes les autres. C'est une chose remarquable qu'encore aujourd'hui les artisans de luxe qui, pour leur intérêt, se sont emparés de l'Empire des Modes, allèguent toujours en faveur de la Mode qu'ils veulent introduire quelque raison frivole de commodité, d'utilité ou d'agrément, & qu'ils s'attachent sur-tout à couvrir de ridicule la dernière Mode qu'ils veulent faire abandonner & qu'ils avoient tant vantée la veille. Les hommes veulent toujours pouvoir rendre raison de ce qu'ils font de plus déraisonnable: c'est un hommage qu'ils rendent malgré eux à la raison. Ce n'est pas qu'il n'y ait des peuples si amoureux de la Mode, qu'ils dispensent d'alléguer aucune raison en sa faveur & qu'ils s'empressent aveuglément de la suivre, parce qu'elle est la Mode: mais les inventeurs des Modes prennent toujours le soin de les fonder sur quelque raison spécieuse.

Une histoire qui exposeroit ainsi, avec autant de philosophie que de vérité, le côté moral des Modes; qui montreroit les mêmes erreurs rame-

nant tour-à-tour les mêmes usages, frondés hier, adoptés aujourd'hui; qui distingueroit de ces usages frivoles, si variés, si multipliés par le luxe & la vanité, les usages qui tiennent au caractère national, ou à la nature du climat, & qui triomphent du temps & du caprice; un pareil ouvrage seroit une partie importante de l'histoire de l'esprit humain.

L'Auteur n'a prétendu remplir qu'une partie de ce plan : c'est aux Modes Françoises qu'il se borne, excepté dans ses recherches sur les chevelures artificielles, recherches dont le premier article concerne les peuples anciens.

L'Auteur traduit un peu en ridicule l'importance que le Clergé lui paroît avoir toujours voulu donner à ses usages les plus indifférens; on voit ce Corps respectable luttant toujours avec désavantage contre l'inconstance naturelle des hommes & contre la puissance irrésistible du temps. Peut-être falloit-il réserver l'invariabilité pour les dogmes & pour les points de discipline les plus importans, sans vouloir fixer ce qui est essentiellement mobile, & sans employer pour de tels objets les armes spirituelles; il faut pourtant convenir qu'une variation perpétuelle, même dans les objets extérieurs, & en apparence indifférens, siéroit mal à un corps tel que le Clergé; qu'elle pourroit même tourner au relâchement de la décence rigoureuse qui convient à ce corps; & qu'on ne doit peut-être point blâmer le Clergé d'avoir essayé de résister seul au torrent de la Mode & de l'inconstance. On voit ici les variations nombreuses, quoique lentes & toujours contrariées, qu'ont éprouvées successivement la tonsure, la calotte, l'aumusse, le chapeau verd des Evêques, qui fut autrefois commun à tous les Ecclésiastiques; nous renvoyons à l'ouvrage même pour toute cette partie. La sévérité de notre ministère ne nous permet pas de suivre l'Auteur dans le ton libre & gai dont il traite ces matières. Nous nous bornons aux usages laïcs.

Nous voyons par divers passages de Sénèque, de Martial, de Tacite, de Sidoine Apollinaire, que les Germains & les Francs relevoient, tressoient, nouoient, frisoient leurs cheveux de différentes manières, qu'ils les teignoient de diverses couleurs; mais sans jamais leur laisser leur longueur naturelle, ce qui étoit le privilége distinctif des Rois & des personnes royales : en conséquence notre Auteur croit que le surnom de *Chevelu* donné à Clodion désignoit son rang plutôt qu'il ne distinguoit sa personne; il réfute les explications que d'autres Auteurs ont données de ce titre. Agathias déclare formellement que chez les Francs c'est un privilége de la Famille royale de porter de longs cheveux, & que leurs sujets les coupoient en rond, *orbiculatim*. On dégradoit les Princes en leur rasant la tête;

les premiers temps de notre Monarchie en fournissent tant d'exemples qu'il est inutile de s'arrêter ici à en citer.

Les Grands veulent imiter les Rois & tout le monde veut imiter les Grands. Par succession de temps l'usage des belles chevelures s'étendit à proportion du rang, les cheveux courts furent la marque de la servitude, la chevelure de tout homme libre fut un objet respectable & mis sous la protection des loix.

Du privilége de porter ses cheveux au soin de les orner, il n'y a qu'un pas; on y mit des perles, des plumes, des paillettes d'or; à ces ornemens succédèrent les coëffures en queue.

Vers la fin du septième siècle la mode des cheveux frisés & bouclés s'introduisit en France.

Tout changea au huitième. Tant de Rois fainéans, qu'un Maire avoit dégradés & qu'un autre Maire avoit rappelés au trône, devinrent d'autant plus indifférens pour un ornement dont ils s'étoient vus dépouillés, que cet ornement étoit devenu plus commun dans la Nation; ils ne se firent plus un honneur de briller par de longues chevelures; les Grands les imitèrent dans ce changement; dès-lors les cheveux longs cessèrent d'être si estimés, & chacun, dit l'Auteur, arrangea sa tête suivant sa fantaisie. On auroit dû peut-être s'en tenir à cette liberté indéfinie. On l'exerça du moins d'une autre manière. Chez cette Nation imitatrice il ne fut plus au pouvoir des Rois de conserver une distinction naturelle; ils purent changer les modes à leur gré, ils en furent les arbitres; mais ils furent toujours certains d'être suivis à l'instant par la Nation entière, excepté les Ecclésiastiques.

La mode des cheveux longs s'abolit entièrement sous Louis le Débonnaire; le goût dominant fut pour les chevelures rondes, qui ne descendoient pas plus bas que la moitié du cou.

Charles le Chauve, peut-être pour cacher sa calvitie, voulut introduire dans ses Etats les habillemens & les coëffures à la Grecque; cette innovation eut peu de succès: mais dès le temps de Charlemagne on commençoit à se couvrir la tête de peaux, comme à garnir ses habits de fourures; & de là vint l'aumusse qui n'a fait depuis que changer de formes. Ces nouveautés n'étoient point favorables aux longs cheveux, aussi les portoit-on toujours ronds & courts; & comme c'étoit la forme que les Ecclésiastiques avoient toujours donnée à leur chevelure, on attacha insensiblement à cette forme une idée de perfection & aux longs cheveux une idée d'irrégularité, de dissolution; les zélés du Clergé sévissoient contre les sectateurs de ce nouvel usage. Le pieux Roi Robert fut fidèle à l'usage des peaux & des fourures; le dévot Louis le Jeune se laissa, dit-on,

dit-on, engager par Pierre Lombard, à couper ses cheveux.

Lorsqu'en 1189, Philippe-Auguste, Roi de France, & Richard Roi d'Angleterre, se disposoient à partir pour la Palestine; ils firent pour leurs Royaumes respectifs des réglemens, dans lesquels on trouve un article qui ordonne de couper les cheveux aux voleurs: cet article ne contribua pas peu à rétablir le règne des longs cheveux, & malgré la maladie qui fit tomber à Philippe-Auguste les cheveux avec les sourcils & les ongles, ce Prince, & Louis VIII son fils furent protecteurs déclarés des belles chevelures. St Louis ramena les cheveux ronds. Les coëffes attachées sous le menton avec des cordons ou des rubans eurent lieu pendant quelque temps; les chaperons leur succédèrent, ou concoururent avec ces coëffes; l'usage de ces chaperons remplit tout le XIVe siècle & une partie du XVe. Sous Charles VII on se coupoit d'abord les cheveux très-courts; on en vint même jusqu'à se raser entièrement la tête & à la couvrir d'une large calotte surmontée d'un bonnet ou chapel: Louis XI conserva cet usage. Sous Charles VIII on reprit les cheveux ronds, égaux & plats. En 1521 sous François I le tison de Romorentin fit encore supprimer les cheveux & accrédita les bonnets; ils étoient ronds autrefois, on les fit quarrés. Pasquier dit à ce sujet que nous avions trouvé la quadrature du cercle. Une plaisanterie que Charles IX fit en 1564 au Prince de Navarre qui fut depuis Henri IV nous indique quelle étoit alors la forme des bonnets. Charles entrant à Marseille dans une Eglise pour y entendre la Messe, Henri qui l'accompagnoit & qui étoit alors Protestant, crut devoir s'arrêter à la porte de l'Eglise; le Roi lui prend en riant son bonnet de velours noir, bordé d'or & parsemé de pierres précieuses; il le jette dans l'Eglise, afin d'obliger le Prince de Navarre à entrer pour le reprendre. Cependant l'usage Italien de rester la tête découverte, devant ses supérieurs par respect, & devant ses égaux par politesse, avoit commencé à s'introduire dès le temps de Louis XII: cet usage étoit favorable aux cheveux. Henri III & ses Mignons ranimèrent le goût des François pour les cheveux frisés: ce goût fut moins vif sous Henri IV; mais Louis XIII ayant laissé croître ses cheveux, les chevelures Françoises s'embellirent & s'allongèrent, l'usage de la poudre s'établit, la barbe disparut, ce fut vers le même temps qu'on imagina de couper la queue aux chevaux; ce qui fit dire à Bassompière lorsqu'en 1643, il sortit de la Bastille (au bout de 12 ans & non au bout de vingt, comme le dit l'Auteur) « qu'il ne trouvoit d'autre change- » ment dans le monde, sinon que » les hommes n'avoient plus de bar- » be & les chevaux plus de queue. » Depuis ce temps jusqu'à nos jours la chevelure n'a pas éprouvé de révolution considérable. Tous les

changemens n'ont porté que sur la forme de la frisure.

Le supplément qui compose le second volume de cet ouvrage roule sur les perruques ; il est divisé en deux parties. La première contient des recherches sur les perruques des Anciens. L'Auteur en fait remonter l'origine jusqu'à Saül ; Michol sa fille pour soustraire David son mari à la fureur de ce Roi jaloux, lui couvrit la tête d'une peau de chèvre garnie de son poil, c'est-à dire d'une perruque. Chez les autres peuples c'est aux Japigiens, anciens habitans de la Poüille, qu'Athénée, dans ses Dipnosophistes, attribue l'invention des perruques ; Xénophon nous montre cet usage établi chez les Mèdes & les Perses ; l'Auteur en suit toutes les vicissitudes chez les Grecs, les Phéniciens, les Carthaginois, les Romains, &c. bornons-nous aux François. Leurs perruques sont l'objet de la seconde partie de ce supplément.

« Selon M. Thiers, dit l'Auteur, » les Courtisans, les Rousseaux, les » Teigneux furent les premiers qui » portèrent une perruque : .. les » Courtisans par délicatesse, les » Rousseaux par vanité, les Tei» gneux par nécessité ; & parce que » souvent ces derniers ne tenoient » pas leurs perruques bien propres, » on donna le nom de teignasses » (ou tignasses) aux perruques mal» propres, mal peignées. »

Mais notre Auteur dit que M. Thiers étoit ennemi des perruques, il rejette son sentiment. Louis XIII aimoit les cheveux & avoit laissé croître les siens ; il eut le désagrément de les perdre jeune encore, il prit de faux cheveux : voilà, selon notre Auteur, l'origine des perruques que la tradition fixe à l'an 1629. Dès 1634 il y avoit 48 places de Perruquiers-Etuvistes, suivans la Cour ; ils furent supprimés en 1668, & alors Louis XIV créa, moyennant finance 200 places de Barbiers-Perruquiers-Etuvistes pour la ville & les fauxbourgs de Paris ; en 1673 il en créa dans toutes les villes du Royaume. Le reste de l'ouvrage contient l'histoire des contradictions qu'éprouva l'usage des perruques, sur-tout de la part du Clergé & des Moines, & fait voir comment à travers tous les obstacles cet usage pénétra insensiblement presque par-tout. Tel est le précis de cet ouvrage, égayé par une érudition piquante, & qui remplace l'utilité par l'agrément.



L'ÉLÈVE de la Raison & de la Religion, ou Traité d'Education physique, morale & didactique : par un Citoyen. A Paris, chez Barbou, rue & vis-à-vis la grille des Mathurins ; & à Villefranche-de-Rouergue, chez Vedeilhié, 1773 ; avec approbation & priv. du Roi. 4 vol. *in*-12. d'environ 400 pages chacun.

L'AUTEUR de cet ouvrage juge qu'on a tort de confondre l'éducation & l'instruction. L'éducation est l'art de former des hommes, l'instruction est l'art de former des sçavans. « Dans l'éducation, dit l'Auteur, on considère les hommes relativement à l'humanité & à la Patrie ; c'est l'objet de la Morale. Dans l'instruction on les considère par rapport aux Arts, aux Langues & aux Sciences ; c'est l'objet de la Didactique. L'Education doit être générale & uniforme. L'instruction doit varier, selon l'état, l'inclination & la disposition des sujets. »

Mais cette distinction n'intéresse pas le plan de l'Auteur, car il prend le terme d'*éducation*, dans un sens plus général, pour tout ce qui contribue à former le corps, l'esprit & le cœur des jeunes gens, & alors l'instruction y est renfermée. L'Auteur définit donc l'*Education : l'art de former des corps plus robustes, des ames plus vertueuses & des esprits plus éclairés.* Il attribue, d'après Platon, à l'éducation austère qu'avoit reçue Cyrus, & à l'éducation molle & négligée que reçurent ses enfans, la différence qui se trouva entre Cyrus & Cambyse, son fils ; il conclut en conséquence : *que le Royaume où l'on procureroit aux jeunes gens la meilleure éducation possible, seroit le plus florissant & le plus heureux.* Il prouve cette proposition 1°. par l'histoire, c'est-à-dire, par la supériorité que l'éducation donna aux Grecs & aux Romains sur les autres peuples, & aux Athéniens sur les autres Grecs ; par l'état de dégradation & de barbarie, où la négligence sur cet article important, a fait tomber l'Afrique entière & l'Egypte même ; par les heureuses révolutions que l'éducation a produites au contraire chez les Nations septentrionales, nommément & récemment chez les Russes. 2°. Le second ordre de preuves se tire de l'observation de ce qui se passe dans la nature, où nous voyons par-tout la différence infinie que la culture met entre deux terres semblables & entre deux esprits égaux. 3°. Enfin le raisonnement fournit à l'Auteur son troisième ordre de preuves. Dans le Royaume, où les enfans auroient reçu la meilleure éducation possible, tous les hommes seroient citoyens, tous les devoirs seroient remplis, tout seroit dirigé au service de l'Etat.

L'éducation doit former le corps, l'esprit & le cœur; c'est pourquoi l'Auteur divise son ouvrage en trois parties relatives à ces trois objets. Dans la première, il considère l'éducation par rapport au corps, c'est l'éducation physique; dans la seconde il l'examine relativement au cœur, c'est l'éducation morale; dans la troisième enfin, relativement à l'esprit, c'est l'éducation didactique ou l'instruction.

Le défaut & de la théorie & de la pratique étoit de ne pas réunir ces trois objets dans l'éducation. L'éducation morale, selon l'Auteur, a toujours été négligée parmi nous, & jamais on n'a bien réuni en France l'éducation physique & l'éducation didactique ou l'instruction. Avant le renouvellement des Lettres, pendant les siècles barbares, on ne s'attachoit qu'à former les corps des jeunes gens par des exercices violens. Depuis l'établissement des colléges, on ne s'occupe que de l'esprit. Cependant, comme l'observe l'Auteur, l'homme n'est ni tout corps ni tout esprit, mais un composé de ces deux substances; l'éducation physique & l'éducation didactique doivent donc aller ensemble.

Les Grecs & les Romains, nos Maîtres sur cet article, comme sur tout le reste, prenoient l'éducation des enfans à sa source, c'est-à-dire dès leur conception: notre Auteur les imite; il parle, dans le plus grand détail, de tous ceux qui doivent prendre soin de cette éducation; des parens, de la nourrice, de la gouvernante, du précepteur, du gouverneur, de tous les instituteurs; il leur enseigne leurs devoirs, il leur montre leurs fautes, il discute les préjugés, il combat les erreurs & tend par-tout à l'utilité. Son livre rassemble presque tout ce qui se trouve de bon & d'important, dans les meilleurs livres tant anciens que modernes sur l'éducation; il est d'ailleurs très-méthodique, bien fait, bien arrangé, bien divisé, souvent même très-bien écrit; & tout nous inviteroit à en donner ici un extrait circonstancié, sans l'extrême difficulté de tomber sur des morceaux qui appartiennent en propre à l'Auteur & qu'on n'ait pas déjà lus dans des livres célèbres: ce n'est point un reproche de plagiat que nous faisons ici à l'Auteur, c'est son propre aveu que nous répétons. « Il n'y a dans ce traité, dit-il, » presque rien qui m'appartienne... » Si chaque Auteur que j'ai mis à » contribution revendiquoit ce que » j'en ai pris, je me trouverois » bien tôt aussi nud que le Geai de » la fable. J'ai pensé que les exem- » ples & les discours des plus grands » hommes de l'antiquité, joints à » ce que les plus célèbres modernes » ont dit de meilleur sur cette ma- » tière, feroient plus d'impression » que tout ce que je pourrois dire » de mon propre fonds. »

Voici la liste qu'il donne lui-même des Auteurs & des ouvrages qu'il a fondus dans son traité. Parmi les Anciens, Platon, Cicéron,

Plutarque, Quintilien : parmi les Modernes, Locke, Crouzas, Fénélon, Rollin, Duguet, Bergier, Montesquieu, Buffon, Huxam, Astruc, Tissot, Raulin, le Camus, Ballexferd, Voltaire, Helvétius, Rousseau de Genève, &c. l'abrégé de l'Embryologie sacrée de M. Congiamila, Théologal de Palerme, divers Dictionnaires portatifs, & sur tout l'Encyclopédie dont notre Auteur a transporté dans son ouvrage des articles & des chapitres entiers.

« Comme le plus souvent, dit » l'Auteur, j'emploie les propres » termes des Auteurs dont je me » suis servi, cela ne pourra que » produire des bigarrures dans le » style ; mais aussi cela bannira la « monotomie. »

Il a raison sur l'un & l'autre point ; la bigarrure de style est très-sensible dans son ouvrage ; il y a des morceaux de M. de Voltaire, de M. de Buffon, de M. Rousseau de Genève, qui sont des modèles d'éloquence, il y en a d'autres qui sont à peine François : mais le grand mérite de l'Auteur est d'avoir tellement adapté ces divers morceaux à son ouvrage, de les avoir si bien mis à leur place, qu'ils s'enchaînent & font corps ; de manière, que l'ouvrage entier, à ne considérer que le fond, paroît avoir été fait dans un même esprit, avoir été conçu & digéré par le même homme, quoique les détails du style & de l'exécution, soient évidemment de différentes mains. C'est donc ici un assemblage de tout ce qu'ont écrit de plus utile, & de plus praticable sur l'éducation, soit les Médecins relativement à la santé, soit les moralistes relativement à la vertu, soit les Maîtres de tout genre, relativement à l'esprit & aux sciences. De tous ces bons livres, tous défectueux à quelques égards, on a voulu faire un seul bon livre, en leur donnant un centre de réunion qui leur manquoit. Ajoutons que de tant de livres philosophiques, on a fait un livre très-chrétien.

Pour qu'il ne manquât rien à ce traité, on a placé à la fin, un supplément sur l'éducation des filles. On peut croire que M. de Fénélon n'y a point été oublié, il a fourni la partie religieuse de ce supplément, & M. Rousseau de Genève la partie philosophique.

L'Auteur n'auroit peut-être pas mal fait de nommer par-tout les Auteurs de chacun des morceaux qu'il a employés ; car il y a, surtout dans la partie physique, beaucoup d'assertions, dont on ne seroit pas fâché de connoître les garants.



MANUEL du Meûnier & du Charpentier de Moulins, ou Abrégé classique du Traité de la moûture par économie, orné de gravures en taille-douce & rédigé sur les Mémoires du sieur César Buquet. Par M. Béguillet, Avocat & premier Notaire des Etats de Bourgogne, Correspondant des Académies royales des Sciences & des Belles-Lettres de Paris, Honoraire de l'Institut de Bologne, des Arcades de Rome, &c, &c. A Paris, chez Panckoucke, Libraire, rue des Poitevins; & Delalain, rue & près de la Comédie Françoise, & chez Martinet, Graveur, rue St-Jacques, 1775; *in*-8°. de 171 pages avec figures.

Ce Manuel renferme les principes théoriques & pratiques d'un art nouveau de moudre les grains avec profit, art qui a paru de la plus grande importance; il est précédé d'une introduction sur les principes de l'art du Meûnier, & sur les différentes sortes de moulins & de moutures.

La perfection de l'art du Meûnier consiste à réduire les grains en farine, de manière à n'en pas détruire la qualité, & à ne perdre aucune des parties farineuses du grain: on doit regarder comme une suite nécessaire de cet art celui de *blûter* ou de séparer les farines des sons par le même mécanisme qui sert à broyer les grains. Il ne s'agit pas ici de ces moutures ordinaires & grossières qui ne broyent les grains qu'une seule fois; qui, par la pression énorme d'une meule piquée grossièrement & à coups perdus, coupent le grain sans l'effleurer, lorsqu'il est sec, l'applatissent lorsqu'il est humide, en font sortir l'huile, étouffent l'air sous les meules, échauffent la farine & occasionnent une perte considérable de ces parties du grain, connues sous le nom de gruaux, dans lesquelles se trouve la farine la plus savoureuse & la plus délicate. Ces parties concassées du grain étant trop petites pour être pincées par des meules piquées grossièrement, se donnent aux bestiaux ou se vendent aux amidoniers. Pline dit que les bleds de la Gaule rendoient en pain *un tiers en sus de leurs poids*, tandis qu'aujourd'hui même, ils rendent *un tiers de moins* dans la plupart de nos Provinces.

Toutes les machines à broyer les grains portent le nom générique de moulins, à cause des meules qui en sont la partie essentielle: mais elles se distinguent par l'espèce de force qui met ces meules en mouvement; ainsi il y a des moulins à bras pour les hommes, des moulins à manége qui sont mus par des animaux, des moulins à vent & des

moulins à eau qui vont ou par le choc ou par le poids de l'eau. L'Auteur ne parle point ici des moulins à bras ou à manége, qui feroient d'une grande ressource pour suppléer au chommage des autres espèces de moulins ; mais il commence par les moulins à vent. On en distingue de trois sortes : la première & la plus ordinaire, est le moulin à pivot, dont la cage de charpente porte sur un fort sommier qui sert de pivot pour tourner le bâtiment & mettre ses ailes sous la direction du vent ; la seconde est le moulin à pile, dont il n'y a que le comble qui tourne ; & la troisième est le moulin à la Polonoise dont les ailes sont verticales ainsi que l'arbre tournant.

Il y a de même plusieurs sortes de moulins à eau ; la division la plus générale est en moulins de pied ferme & en moulins à bateaux. Les moulins de pied ferme sont de quatre sortes. 1°. Les moulins en dessous, dont la roue à aubes tourne dans un coursier par l'impulsion de l'eau. 2°. Les moulins en dessus dont la roue, à pots ou à tambours reçoit l'eau en dessus par un conduit ou petit canal lorqu'il y a assez de chûte, & qu'il n'y a pas assez d'eau pour faire tourner en dessous. 3°. Les moulins pendants, placés sous les ponts des rivières navigables & dont la roue à aubes très-larges, se lève ou s'abaisse à volonté. 4°. Les moulins à cuvette dont la roue est verticale de même que l'arbre tournant & se trouve renfermée dans une espèce de cuve en maçonnerie, tels qu'ils sont en usage dans nos provinces méridionales. Enfin les moulins à bateaux se subdivisent également en moulins à simple ou à double harnois.

Entre toutes les espèces de moulins dont parle M. B. les moulins à eau & de pied ferme étant ceux du meilleur service, parce qu'ils vont jour & nuit continuellement & qu'ils font de meilleur ouvrage, à cause de leur assiète stable, sont ceux que l'Auteur s'attache principalement à décrire dans toutes leurs parties. Ils ont d'ailleurs l'avantage de pouvoir établir dans les étages supérieurs, des machines propres à nettoyer & épurer les grains, à les ventiler, &c. sans main d'œuvre. Cette partie de l'art du Meûnier trop négligée jusqu'à présent est d'une si grande utilité pour la salubrité du pain, que l'Auteur a cru devoir s'en occuper avec détail.

Après avoir décrit les moulins en peu de mots, M. Beguillet continue dans l'introduction à exposer les principes de l'art, qu'il réduit à trois. 1°. La connoissance complette de l'objet sur lequel on opère, c'est-à-dire des grains dont on veut tirer la farine ; c'est ce que l'Auteur examine dans la suite de cette introduction. Nous ne disons rien ici de cette partie de l'art, qui consiste dans la connoissance, la préparation, le choix & le mélange des grains à moudre ; parce que M. B. a approfondi cet objet, dans un discours imprimé séparément.

2°. La connoissance des moyens par lesquels on opère, c'est-à-dire, des machines propres à moudre des grains; ce qui comprend le mécanisme & la construction de toutes les pièces d'un moulin, de leurs dimensions entre elles, de leur effet toujours proportionné à la bonté & à la supériorité des machines, &c. C'est l'objet du premier chapitre de ce Manuel.

3°. La connoissance des procédés pour opérer la meilleure mouture. C'est l'objet du dernier chapitre.

Il y a en France quatre méthodes principales de moudre les grains: la première est celle qu'on nomme *rustique* ou *septentrionale*, parce qu'elle est en usage dans les provinces du Nord. Pour opérer suivant cette méthode, on place dans une huche au-dessous des meules un blûteau d'étamine de laine qui va en même temps que le moulin & qui, suivant son degré de grosseur ou de finesse, donne la mouture du pauvre, du bourgeois, ou celle du riche: cette mouture grossière étant rapide & fort serrée, fait que la farine tamisée sur le champ, lorsqu'elle est encore brûlante & grasse, ne peut se détacher du son; le bluteau ne débitant pas aussi vîte que les meules, on éprouve un déchet d'autant plus considérable que le blûteau est plus fin. Un setier de bled de 240 livres ne rend souvent par cette méthode que 60 livres de farine, au lieu de 180 qu'il peut produire.

La seconde méthode pratiquée dans le reste de la France est la mouture en grosse, qui consiste à faire moudre le grain sans blûteau: à la sortie des meules on ensache le son pêle-mêle avec la farine & l'on rapporte tout le produit à la maison où l'on tamise & blûte à la main. Cette méthode, quoique moins défectueuse que la précédente, occasionne cependant bien des pertes, sans parler de celles qui viennent de la mauvaise mouture, lorsque les meûniers sont ignorans ou qu'ils ont intérêt d'expédier l'ouvrage.

La troisième méthode est la mouture méridionale qui sert à fabriquer les farines de minot pour le commerce des Colonies: ce n'est que la mouture en grosse perfectionnée; elle consiste à faire fermenter à propos la farine entière qu'on nomme *rame*, sans doute parce qu'on la remue de temps à autre avec des rames ou balais pour la faire fermenter également avec le son. On la fait passer ensuite par plusieurs blûteries de soye de différentes finesses & grosseurs pour en tirer une première farine qu'on nomme de minot ou le fin, une deuxième farine appellée le *simple*, & une troisième farine appellée *gresillon* qu'on mêle avec la repasse des sons pour faire le pain grossier. On prétend que la fermentation que l'on excite dans cette méthode, perfectionne la farine & la dispose à se mieux séparer des sons. Mais cette méthode a 1°. le vice de multiplier la main d'œuvre & la perte du temps; 2°. de

de trop échauffer la farine en voulant broyer d'une seule fois toutes les parties du grain ; 3°. de courir les risques de voir corrompre tout le tas de rame ou de farine entière si l'on ne ménage pas bien la fermentation ; 4°. la farine qui a éprouvé un commencement de fermentation à cause des sons qu'on y laisse pendant six semaines qu'on l'expose à un air chaud, en est altérée & ne se conserve pas si bien que celle qui a été purgée de son sans fermentation. 5°. On sacrifie par le défaut de remoulage des gresillons & des repasses, une quantité considérable de bonne farine qui reste dans le son mal écuré.

La quatrième & dernière méthode est celle de Paris & des environs, où la mouture économique proposée en 1760 au Ministère par M. Malisset. Cette nouvelle méthode perfectionnée encore par M. Buquet, célèbre meûnier, prévient tous les inconvéniens qu'on peut reprocher aux autres méthodes. Ce dernier a même imaginé la mouture des pauvres ou à la Lyonnoise comme un rafinement de la mouture économique, pour procurer encore aux maisons de charité une plus grande épargne & un plus grand produit du grain.

La mouture économique consiste 1°. à bien manœuvrer les bleds pour n'employer que de bons grains, bien vannés, criblés & nettoyés ; 2°. à faire moudre à plusieurs reprises toutes les parties du grain sans échauffer la farine ; 3°. à épargner, par des blûteaux attachés au moulin, des manipulations ultérieures, du temps & des frais ; en mettant sous les meules deux blûteaux propres à séparer les produits qu'on doit remoudre ; 4°. à bien monter les meules ; on les conduit de manière qu'elles débitent en proportion avec les blûteaux ; on leur donne une piqûre plus fine pour pouvoir moudre & remoudre les différens *gruaux* séparés par la blûterie, &c. L'explication & l'avantage de ces procédés se voient dans l'ouvrage de M. B. avec des figures qui en facilitent l'intelligence & qui le rendent indispensable, à ce qu'il nous paroît, pour tous ceux qui voudront exercer cette profession, & même pour les propriétaires qui voudront faire construire de nouveaux moulins d'après ces principes.

Les articles qui traitent du choix des meules & de la manière de les mettre en bon moulage, de leur garniture, &c. contiennent des instructions nécessaires à tout meûnier soit qu'il travaille à l'ordinaire, soit qu'il adopte la méthode économique. Après avoir enseigné les moyens de rendre les meules plus ou moins concaves suivant les circonstances & de les bien border de niveau sur les quatre faces, l'Auteur s'arrête à la manière de les habiller, c'est à-dire, de les piquer. Il fait sentir les inconvéniens de l'usage pratiqué presque par-tout, de piquer à coups perdus, au lieu de faire des rayons de 12 à 14 lignes de large, venant aboutir insensi-

blement vers le centre, & auxquels on doit donner deux pouces & demi de distance.

Parmi les objets particuliers aux moulins économiques, on voit en premier lieu des cribles, tarares & autres machines propres à nettoyer & manœuvrer des grains; elles font toutes leur effet sans embarras & sans perte de temps, parce qu'elles sont mises en mouvement par la même force motrice que la roue à aubes.

L'Auteur entre dans le détail des prix de chaque chose & des moyens de monter les moulins ordinaires à l'économique.

Les meûniers économes ont procuré aux moutures en grosse, l'épargne du temps & des mains d'œuvre employées aux bluteries hors le moulin; & ils ont substitué à la mouture rustique toute la perfection des bluteries de la mouture en grosse & de la méridionale. Outre ces avantages si considérables par eux-mêmes, ils ont encore su faire bénéficier par leur méthode, de tout l'excédent des belles farines de gruaux, c'est-à-dire, des meilleures parties du grain que les autres meûniers laissoient consommer en pure perte par les amidoniers & les bestiaux, en séparant les farines des sons, recoupes & gruaux pour pouvoir remoudre ceux-ci séparément & à propos. Cette séparation se fait par le moyen d'une double bluterie adaptée au moulin, & qui travaille à mesure que les meules débitent; car il ne faut pas que le blutage commande au moulage ou réciproquement.

Comme le moulin de Senlis est construit d'une manière simple & peu coûteuse sur les plans de M. Buquet, & qu'il réunit tous les avantages de la grande machine de Corbeil; l'Auteur a cru avec raison devoir préférer pour exemple le moulin de Senlis, dont il donne le plan, la coupe sur la longueur & la largeur, avec les développemens & les différents produits de la mouture pour les trois classes de bled, savoir le bled de la tête, bled du milieu & bled de qualité inférieure. Le 3e résultat répète ces produits sur la plus petite quantité de bled, savoir, sur une livre de seize onces qui doit rendre en pain bien épuré de son un poids égal à la livre du bled.

La perte que l'on fait sur les bleds nouveaux & sur ceux qui sont humides excède un dixième dans la mouture économique, & elle est plus forte encore dans les moutures grossières, outre les risques qu'il y a à courir pour la santé à faire usage des bleds nouveaux & humides. On trouve ici la manière de travailler les grains jusqu'à ce qu'ils aient sué & fait leur effet, la méthode de les faire passer par l'étuve, & les précautions à prendre pour moudre avec profit les grains étuvés.

La mouture des pauvres, dite à la Lyonnoise est le rafinement de la mouture économique; au lieu de 175 à 180 livres de farine que peut rendre le setier de bled du poids

de 240; on en tire par la mouture des pauvres jusqu'à 195 livres, bien épurées de son & qui rendent plus de 260 livres de pain. C'est par-là que l'Hôpital général de Lyon a épargné cinq mille setiers de bled par an, tant que M. Buquet en a eu la direction, comme on le voit par le rapport imprimé de M. Brillon du Perron, l'un des administrateurs chargés de cette partie.

Il y a plus d'un 5e du royaume qui ne vit que de seigle; mais cette espèce de grains, par sa forme mince & allongée, perd bien plus que le froment dans les moutures ordinaires. Il étoit important de donner aux habitans des campagnes une ressource de plus dans l'épargne des seigles. On voit dans cet ouvrage les précautions à prendre pour les moudre avec profit, pour les purger de l'ergot dont l'usage donne la gangrène & des maladies endémiques. M. Beguillet renvoie d'ailleurs à sa Dissertation sur les bleds ergotés, imprimée par les soins de M. Amelot, Intendant de Bourgogne, & qui a été distribuée gratuitement dans la province.

Les avantages de la mouture par économie sont si bien établis dans ce manuel qu'ils doivent faire adopter cette méthode; puisqu'on épargne un 5e ou un 6e, quelquefois un quart & plus sur les consommations, & qu'on se procure par-là du pain de qualité supérieure. Aussi l'Auteur voudroit-il qu'on établît des écoles de meûnerie, en état de recevoir & de former des élèves uniquement destinés à porter partout la mouture par économie.

Cet ouvrage est un supplément utile à l'art de la meûnerie publié par M. Maloüin. Il est clair, méthodique; il contient une multitude de choses dans un volume peu considérable, & il doit faire desirer le grand ouvrage de M. Beguillet dont la seconde partie contiendra de plus amples détails sur la mouture économique; mais la première partie est la seule imprimée quant à présent, en 2 volumes *in*-8°. Nous en rendrons compte incessamment. Il se trouve aux mêmes adresses que le manuel que nous venons d'annoncer.



LA Défense de la Religion, *de la Morale*, *de la Vertu*, *de la Politique & de la Société*, dans la réfutation des ouvrages qui ont pour titre ; l'un, *Système social*, ou *Principes naturels de la Morale & de la Politique*, avec un examen de l'influence du Gouvernement sur les mœurs ; l'autre, *la Politique naturelle*, ou *Discours sur les vrais principes du Gouvernement.* Par le R. P. Ch. L. Richard, Professeur en Théologie de l'Ordre & du Noviciat des FF. Prêcheurs. A Paris, chez Moutard, Libraire, 1775 ; avec approbation & priv. du Roi, *in*-8°. pag. 356 sans la Préface & l'Epître dédicatoire à M. le Cardinal de Luynes, Archevêque de Sens.

LE R. P. Richard, dont nous avons eu si fréquemment occasion de parler, & dont le zèle égale le savoir, réunit dans sa réfutation les deux ouvrages énoncés dans le titre, parce que le but, l'objet, les principes en sont les mêmes. Sous prétexte, dit-il, de communiquer de nouvelles lumières à la société, de donner aux hommes des leçons de vertu, pour l'harmonie politique & morale, comme pour le bonheur public ; les Auteurs des deux ouvrages ne tendent qu'à renverser toutes les idées, à relâcher tous les liens qui unissent les hommes entr'eux, après avoir brisé ceux qui les attachent à la Divinité, à dégrader la Majesté des Souverains, & à causer un bouleversement général dans l'ordre religieux, civil & politique.

Nous remarquons sur la fin de cette préface un fait bien étrange, qu'il importe de ne pas oublier. On lit dans une prétendue lettre théologique à l'Auteur du dictionnaire des trois siècles : *Nous autres théologiens*, *nous faisons profession de mépriser les sciences naturelles... Un grand Evêque* (celui de Laon) *vient de détruire dans le collège de sa ville épiscopale*, *l'enseignement de la physique comme dangereux pour la foi.* Croiroit-on qu'un fait de cette nature, avancé publiquement avec le ton de confiance le plus imposant, ne fût pas incontestable, & d'une notoriété complette ? Cependant rien n'est plus faux, & voici ce qui en est.

« A la mort de M. Languet, Archevêque de Sens, dit le R. P. » Richard, le Cardinal de Rochechouart, Evêque Duc de Laon, » fut choisi par le feu Roi pour Supérieur de son Collége royal de » Navarre ; il sollicita auprès de » Sa Majesté l'établissement d'une » chaire de physique expérimentale » qui manquoit dans l'Université. » La nomination à cette chaire ayant » été dévolue à M. le Cardinal, en » qualité de Supérieur du Collége,

» il y nomma M. l'Abbé Nollet, » & après lui M. Brisson, Adjoint » de l'Académie des Sciences, qui » l'est encore aujourd'hui. La Ville » de Laon s'étant vue forcée par le » mauvais état de ses affaires, de » retrancher trois Professeurs du » Collége, entr'autres celui de » philosophie; M. le Cardinal qui » sçait combien cette science est né» cessaire à l'étude de la théologie, » établit dans son séminaire un Pro» fesseur de philosophie dont il » paye les honoraires, non-seule» ment pour enseigner les sémina» ristes, mais encore les externes. » Tous ceux qui ont l'honneur d'ap» procher de Son Eminence sçavent » qu'elle a un goût décidé pour les » mathématiques, la physique & » l'astronomie : qu'elle consacre » ses loisirs à cette dernière science, » & que c'est M. de Cassini qui lui » procure les instrumens & les li» vres pour ses observations... »

En quel siècle sommes-nous donc, si la vérité est impunément outragée avec une audace inconcevable, si la calomnie se montre avec un front d'airain que rien n'étonne? Cette réflexion en amène une autre que la lecture des deux ouvrages réfutés par le P. R. fait naître.

On a dit souvent qu'il ne falloit pas beaucoup compter sur l'idée que les voyageurs ont donnée de la religion des peuples éloignés, parce que rarement ont-ils eu le temps de faire l'examen nécessaire en ce genre. Mais si ces peuples viennent jamais à lire les deux ouvrages dont il s'agit & d'autres pareils, quelle idée doivent-ils se former du Christianisme, d'après le récit, l'exposition, les inculpations faites par des Auteurs qui sont censés le connoître parfaitement, en avoir fait une étude réfléchie & profonde, & qui écrivent dans le sein du Christianisme même : pourront-ils s'empêcher de la regarder comme la religion la plus odieuse, la plus absurde, la plus exécrable qui ait jamais régné sur la terre? Mais aussi s'ils découvrent que la doctrine chrétienne n'a rien de commun avec le tableau qu'on leur présente, que tous les traits en sont ou faux, ou altérés, ou tellement défigurés qu'ils en sont méconnoissables; à quel mépris ne dévoueront-ils pas les imposteurs qui auront tenté de les séduire? Leur indignation leur permettra-t-elle de concevoir que, dans un siècle qui passe pour éclairé, où l'amour de la vérité & de l'humanité est dans toutes les bouches, un coin de la terre ait pu porter des écrivains si audacieusement ennemis du vrai, si étrangement acharnés à calomnier leurs semblables au milieu desquels ils vivent? Heureusement plus leur haine & leur passion sont ardentes, moins leurs attaques sont redoutables. Pour l'ordinaire ils ne sont pas forts en raisonnemens. Voici un échantillon de leur logique. L'Auteur du *Systême social* traite d'*absurdités* les règles de morale, éternelles, immuables, indépendantes de la divinité même; écoutons sa preuve:

» si la morale, dit-il, est faite pour » régler les actions des hommes; » comment peut-on supposer que » ces règles aient existé avant la » formation, la création, ou si » l'on veut, le débrouillement du » chaos? » La loi de ne point tuer subsistoit-elle avant qu'il y eût des mortels? &c. N'est-ce pas là un argument bien péremptoire? Le R. P. Richard le réduit en poudre: mais en vérité en valoit il la peine? On n'est digne que de pitié avec les armes que fournit une si futile dialectique. Et les principes de morale puisés dans une pareille source ne doivent-ils pas être bien raisonnés, bien solides, bien puissans?

Après avoir vu combattre ceux de la morale chrétienne, qu'on remplace par un égoïsme odieux & avilissant, n'est on pas bien édifié d'entendre dire «qu'il est un » pacte social explicite ou implicite » entre le Souverain & le peuple, » qui porte que le Souverain ne » tient son autorité que du peuple » afin de le bien gouverner; & que » si le Souverain s'avise jamais de » rompre ce pacte par un gouvernement injuste, le peuple a droit » de prendre les armes contre lui, » de le précipiter du trône, & d'en » arroser les degrés de tout son » sang? » Une pareille maxime n'est elle pas bien propre à maintenir dans une société la tranquillité, l'ordre, la paix, & à lui assurer un bonheur solide.

Quand on se placeroit dans la conjoncture la plus favorable aux partisans du pacte, qui est celle du moment où le peuple se choisit un Souverain; il ne seroit pas encore permis, dit le R. P. R., d'en conclure que ce Souverain, ne tient son autorité que du peuple. C'est le cas de tout supérieur, nommé par élection, d'un Evêque par exemple, qui pour être choisi, ainsi qu'il l'étoit autrefois, par le peuple de concert avec le Clergé, ne tenoit pas d'eux pour cela l'autorité pastorale: *Omnis potestas est à Deo, per me Reges regnant.* C'est la doctrine de l'Ecriture plus utile sans doute à la société que celle qu'on prétend lui substituer.

Veut-on encore un échantillon de la dialectique de l'Auteur? Rien, selon lui, n'est plus faux que la maxime: *On ne fait aucun tort à celui qui consent.* Et pourquoi? « C'est, dit-il, qu'elle autoriseroit à dépouiller les enfans, les » personnes ivres ou en démence, » ou à tuer les malades dans le transport. » S'attendroit-on à cette conséquence? Il est évident que le consentement dont il s'agit dans la maxime suppose pour principe la liberté & l'usage de la raison. Est-ce là le cas de l'ivresse, de l'enfance, de la démence, du transport dans la tête d'un malade?

Le R. P. R. suit les deux ouvrages chapitre par chapitre, & rendant justice aux Auteurs quand elle leur est dûe, il relève leurs erreurs, leurs inconséquences, leurs contradictions, & rétablit la saine doctrine

dans ses droits. Cette marche prête peu à l'analyse d'un extrait suivi : bornons-nous à deux réflexions que l'Auteur, en terminant son ouvrage, prie de bien peser.

1°. L'unique but, où paroissent tendre les prétendus philosophes modernes, est de rendre les hommes heureux sur la terre par la pratique de la vertu. C'est ce qu'ils ne cessent de répéter dans leurs discours & dans leurs écrits. « Pour y parvenir, les systêmes qu'ils proposent, se réduisent presque tous à » mettre à l'écart toute idée de Dieu, » d'ame spirituelle & immortelle, » de vie future bonne ou mauvaise, » à n'éguillonner les hommes que » par la crainte des châtimens temporels, & par l'espoir des récompenses qui ne s'étendent pas au-delà du temps ; à exalter la liberté, les droits des peuples ; le » bonheur pour lequel ils sont faits, » & qui consiste uniquement dans » un certain bien-être assorti à l'état & à la condition de chaque individu de la société. Or, je demande, dit le R. P. Richard, » si c'est un moyen bien propre » pour rendre les hommes vertueux, que de leur persuader » qu'ils sont tous naturellement libres, au point d'être en droit de » s'armer contre leurs Souverains » injustes ou réputés tels ; qu'ils » n'ont rien à craindre ni à espérer » dans une autre vie ; que tout périt avec eux, & qu'un Dieu vengeur ou rémunérateur de leurs actions & de leurs pensées les plus » secrètes, n'est qu'une chimère ; » que tout ce qu'ils peuvent faire » impunément leur est permis ; » qu'il n'y a de vice ou de vertus » que la malfaisance ou la bienfaisance envers ses semblables, encore sans autre motif que la crainte de s'attirer des disgrâces en leur » faisant du mal. Je voudrois encore que l'on me prouvât que le » bien-être, l'aisance, l'abondance, » le goût de la liberté, sont des » moyens bien propres à contenir » les hommes dans le devoir, & à » les rendre vertueux. Ce qui me fait » souhaiter une preuve tranchante » là-dessus : c'est que l'expérience » de tous les siècles a prouvé le contraire jusqu'ici, en montrant la » source de tous les vices dans l'amour & la jouissance de la liberté, » de l'aisance, de l'abondance, » qu'aucun frein de religion n'arrête. 2°. Si ces systêmes étoient » vrais ; il s'ensuivroit que les » hommes seroient plus vertueux » & plus heureux aujourd'hui qu'ils » ne le furent jamais, toujours d'après les principes & les aveux de » Messieurs nos Pilosophes. » Il n'a pas tenu à eux que l'ignorance qu'ils regardent comme l'unique cause de tous les maux du genre humain n'ait disparu. A les entendre, ce siècle est par excellence un siècle de lumière. Une multitude d'ouvrages lumineux a dissipé les préjugés antiques sur l'existence d'une Divinité vengeresse & sur cent autres objets. Le monde « est donc instruit, éclairé, la lumière l'environne, elle

» le pénètre de toute part. Est-il » aussi heureux que sçavant? Ses » vertus égalent-elles ses connoissances? A-t-il enfin fixé son séjour dans l'apogée de la sagesse & » de la félicité? J'ose vous le demander, ô vous, précepteurs admirables des hommes, & ardens » bienfaiteurs de l'humanité! je » vous le demande, & me tais en » attendant vos oracles dans un » respectueux silence. »

HISTOIRE générale d'Italie, depuis la décadence de l'Empire Romain jusqu'au temps présent, dédiée à Mgr le Comte d'Artois; par M. Targe. A Paris, chez Monory, Libraire de S. A. S. Mgr le Prince de Condé, rue & vis-à-vis de la Comédie Françoise, 1774 & 1775; avec approb. & priv. du Roi; 4 vol. *in*-12. de plus de 500 pag. chacun.

Ces premiers volumes ne sont que le commencement d'un très-grand ouvrage dont le titre seul annonce l'importance & qui manquoit à la Littérature Françoise; chacun de ces volumes est divisé en quatre livres; le premier volume contient de plus une introduction sçavante & nécessaire. Le premier livre nous offre le règne d'Odoacre commencé en 476 & la première partie de celui de Théodoric jusqu'à la fin de l'an 508. Le second livre achève l'histoire du règne de ce fameux Théodoric jusqu'à sa mort arrivée en 526. Le troisième livre contient le règne d'Athalaric sous Amalasonte sa mère, fille de Théodoric, depuis l'an 526 jusqu'à l'an 534. Le règne de Théodat qui ne dure que deux ans & finit en 536 remplit le quatrième livre. Vitigès remplit le cinquième & le sixième; il meurt en 540. Ildibald, Eraric, tous deux tués en 541, laissent le trône à Totila; la première partie de son règne jusqu'en 547 se trouve dans le septième livre. Le huitième qui s'étend jusqu'en 551 ne termine point ce règne; car, Totila ne mourut qu'en 553. L'époque où finit ce second volume est celle où Narsés est nommé par l'Empereur Justinien pour commander en Italie.

Le neuvième livre qui commence le 3.e Tome, contient le reste du règne de Totila & celui de Teïa, jusqu'à l'extinction du Royaume des Ostrogoths en 553. Dans tout le dixième livre, & une partie du onzième, l'Italie est gouvernée par Narsès pour Justinien & pour Justin II. L'Exarque Longin succède à Narsès. Commencemens du Royaume de Lombardie. Les livres XI, XII, XIII, XIV, XV, XVI contiennent toute la suite des Rois Lombards depuis Alboin qui commence à régner en Italie l'an 569 jusqu'à la mort d'Aripert II en 712. Les règnes d'Alboin & de

Cleph

Cleph sont suivis d'une aristocratie d'environ 10 ans depuis 575 jusqu'en 684. La Royauté se rétablit, & les autres règnes contenus dans le 3e & le 4e volumes sont ceux d'Autarik ou Autharis, d'Agilulf, d'Adaloard, d'Arioald, de Rotharis, de Rodoald, d'Aripert I, de Pertharite & Gondebert, de Grimoald, de Cunibert, de Luitpert & Ragombert, d'Aripert II.

Les faits renfermés dans ces quatre premiers volumes sont connus par Sigonius, par Paul Diacre, & par les divers Auteurs que Muratori a recueillis. M. de Saint-Marc a donné un abrégé de ces mêmes faits; ils ont ici leur juste étendue & sont rapportés dans l'ordre qui leur convient. M. Targe, avantageusement connu par sa traduction de l'histoire d'Angleterre de M. Smollett, par la continuation de cet ouvrage, laquelle est un peu plus à lui, & par l'histoire de l'avénement de la Maison de France à la Couronne d'Espagne, est un écrivain exact, laborieux, sage, impartial; on peut compter sur ce qu'il dit; il a du discernement, de la critique & de la circonspection. Quoique ces premiers volumes ne roulent que sur des temps barbares, ils contiennent des événemens & peignent des hommes dignes de mémoire. Théodoric, Cassiodore, Amalasonte, Vitigès, Totila, Justinien, Bélisaire, Narsès, Alboin, Autharis, Agilulf, Rotharis, &c, sont des personnages dignes d'exercer les pinceaux les plus brillans; celui de M. Targe est au moins fidèle, & la fidélité est le premier caractère de l'histoire.

EXTRAITS DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, faites à Montmorenci pendant le mois de Janvier 1776, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

DEPUIS le fameux hiver de 1709, on n'a point éprouvé de froid aussi vif, aussi cuisant & aussi long que celui que nous avons ressenti pendant ce mois. Un vent de nord-est assez fort rendoit peut-être ce froid plus insupportable que celui de 1709, où l'on a remarqué que, pendant la durée du froid, il régnoit un vent de sud peu sensible & que le froid diminuoit lorsqu'il tournoit au nord. (*Voyez Mém. de l'Acad. des Sciences, année* 1710, *pag.* 139). Le froid de ce mois fut précédé, comme en 1709, d'une grande abondance de neige qui mettoit les blés à l'abri de ses rigueurs; ils n'auroient pas souffert en 1709, si, après le dégel, il ne fût pas survenu, la nuit du 23 au 24 Février, une seconde gelée qui fit les plus grands ravages. Pendant la gelée que nous avons éprouvée on trouva sur le chemin, à une demi-lieue d'ici, deux hommes dont l'un étoit mort, & l'autre avoit les poi-

gnets gelés & couverts d'ampoules, comme s'ils eussent été brûlés; on croit qu'il ne pourra jamais s'en servir s'il survit à cet accident; le gibier mouroit de faim & de froid dans la campagne; plusieurs grands arbres se sont fendus avec un bruit considérable; le vin geloit dans les celliers; l'eau, placée près du feu, geloit du côté qui n'y étoit point exposé; l'encre geloit dans ma plume pendant que j'écrivois, quoiqu'à côté d'un bon feu; l'eau-de-vie, exposée en plein air, se couvroit de filamens de glace. Les voitures chargées de vin traversoient la rivière, où elles formoient des ornières de 4 à 5 pouces de profondeur, &c.

Le *vent dominant* a été le nord-est; il étoit extrêmement picquant.

Plus grand degré de chaleur, 8 $\frac{3}{8}$ deg. le 5, à 1 $\frac{1}{2}$ h. du soir, le vent étant oüest assez fort & le ciel couvert.

Plus grand degré de froid, 15 $\frac{1}{8}$ d. de condensation le 28, & 15 d. le 29 à 7 $\frac{1}{2}$ h. du matin, le vent étant nord-est très-picquant & le ciel serein.

Différence, 23 $\frac{1}{2}$ deg. Du 13 au 31 le thermomètre n'a monté qu'une seule fois à $\frac{1}{8}$ d. au-dessus du terme de la glace. La chaleur a été nulle pendant ce mois, & le *degré moyen de froid de chaque jour* a été de 3, 5 deg. de condensation, ce qui ne s'est jamais vû dans ces pays-ci depuis qu'on observe.

Plus grande élévation du mercure, 28 po. 0 $\frac{1}{2}$ lig. le 3 à 8 $\frac{1}{4}$ h. du soir, le vent étant nord-est & le ciel couvert.

Moindre élévation, 26 po. 11 $\frac{1}{2}$ lig. le 13 à 7 $\frac{1}{2}$ h. du matin, le vent étant nord-est & le ciel couvert. *Différence*, 13 $\frac{1}{2}$ lig.

Elévation moyenne le matin & à midi, 27 po. 6, 9 lig.; le soir, 27 po. 6, 10 lig.

Le mercure monta beaucoup les 3, 15, 23, 28 & 30; & il descendit beaucoup les 1, 4, 6, 11, 12 & 22. En général il a été variable & peu élevé.

Je marquerai désormais la marche du baromètre de la manière suivante pour satisfaire à la demande de plusieurs Observateurs qui sont bien aises de comparer les variations de leur baromètre avec celles que j'observe à Montmorency.

Le premier, à 7 $\frac{3}{4}$ h. du matin, le mercure étoit 27 po. 11 $\frac{1}{8}$; du premier au 2, *baissé* de 3 $\frac{1}{8}$ lig.; du 2 au 3, *monté* de 4 $\frac{1}{2}$ lig.; du 4 au 8, *baissé* de 9 $\frac{3}{8}$ lig; du 9 au 10, *monté* de 4 $\frac{7}{8}$ lig.; du 11 au 13, *baissé* de 9 lig.; du 14 au 19, *monté* de 10 lig.; du 20 au 21, *baissé* de 5 $\frac{1}{2}$ lig.; du 22 au 31, *monté* de 8 $\frac{1}{2}$ lig. Le 31, à 8 $\frac{1}{4}$ h. du soir, il étoit à 28 pou. 0 lig.

Il est tombé de la *pluie* les 1, 2, 4, 6, & 8, & de la *neige* les 9, 11, 12, 13 & 18. La pluie a fourni 16 $\frac{3}{4}$ lig. d'eau; à l'égard de la neige il y en avoit 5 pouces d'épaisseur; elle n'étoit pas fondue à la fin

du mois ; il y a apparence qu'elle rendra beaucoup d'eau, car elle est très fine, & un pied cube de neige que j'ai fait fondre s'est réduit au quart ; elle ne rend ordinairement qu'un sixième d'eau.

L'*évaporation* a été de 10 lig.

La *Déclinaison moyenne de l'Aiguille aimantée* a été au *matin* de 19° 28′ 44″ ; à *midi*, de 19° 58′ 13″ ; au *soir*, de 19° 18′ 21′.

Déclinaison moyenne du mois, 19° 35′ 6″. Depuis le 9 jusqu'au 18 ; j'ai observé l'aiguille aimantée à chaque heure de la journée depuis 4 heures du matin jusqu'à 9 h. du soir : j'ai trouvé qu'elle commençoit à se porter vers l'ouest à 7 h. du matin ; qu'elle avançoit toujours vers ce point jusqu'à 2 ou 3 heures du soir, & qu'ensuite elle revenoit vers le nord jusqu'à 9 heures du soir, & vraisemblablement elle continue à suivre cette direction pendant la nuit ; car j'ai observé que depuis 4 heures jusqu'à 7 du matin, elle tendoit à s'approcher du nord, & qu'elle ne commençoit à s'en éloigner qu'entre 7 & 8 h. du matin ; il m'a semblé que cette variation n'étoit pas aussi régulière pendant les grands froids que nous avons éprouvés.

Je n'ai point observé d'aurores boréales pendant ce mois.

Les rhumes ont continué, sans aucun danger pour ceux qui en ont été attaqués. Il y a eu aussi quelques pleurésies. Presque tous les enfans ont eu la petite vérole ; il n'en est mort que quatre depuis trois mois qu'elle règne. Quelques grandes personnes en ont été attaquées.

Je cesse de donner la Table des Résultats moyens de chaque mois ; on pourra consulter les Journaux de l'année dernière, & ceux de cette année où elle se trouve à la suite des Observations de chaque mois.

COTTE, Prêtre de l'Oratoire,
Curé de Montmorenci,
Correspond. de l'Acad. R.
des Sciences, de la Société
Royale d'Agricul. de Laon.

De Montmorenci, 2 Fév. 1776.



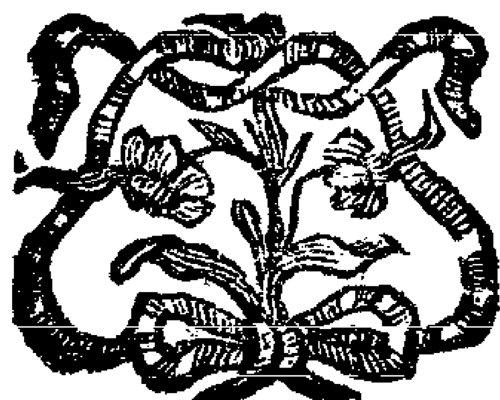
Déclinaison diurne de l'Aiguille aimantée à Montmorenci, pendant le mois de Janvier 1776.

JANVIER.

Jours du Mois.	Matin. deg. min.	Midi. deg. min.	Soir. deg. min.
1	19 45	19 55	19 30
2	19 28	19 50	19 15
3	19 45	19 55	19 15
4	19 15	19 50	19 20
5	19 45	19 55	19 15
6	19 12	19 50	19 [illegible]0
7	19 12	19 50	19 15
8	19 15	19 55	19 15
9	19 20	19 55	19 15
10	19 30	19 58	19 15
11	19 15	19 55	19 20
12	19 40	19 55	19 15
13	19 28	19 55	19 15
14	19 15	19 58	19 15
15	19 48	19 58	19 15
16	19 15	19 58	19 12

SUITE DE JANVIER.

Jours du Mois.	Matin. deg. min	Midi. deg. min	Soir. deg. min
17	19 45	19 58	19 15
18	19 15	19 58	19 15
19	19 45	19 58	19 15
20	19 42	19 58	19 20
21	19 20	19 55	19 12
22	19 48	19 59	19 20
23	19 20	19 59	19 30
24	19 15	19 58	19 20
25	19 25	19 58	19 12
26	19 15	19 58	19 30
27	19 50	19 58	19 30
28	19 30	19 58	19 40
29	19 35	19 25	19 28
30	19 15	19 55	19 25
31	19 43	19 58	19 30



ESSAIS sur l'Histoire naturelle de l'Isle de St-Domingue, avec des figures en taille-douce. A Paris, chez Gobereau, Libraire, quai des Augustins, à St Jean-Baptiste, 1776; avec approbation & priv. du Roi. 1 vol. *in*-8°. de 374 pages, non compris un Avertissement de 31 pages.

Le P. Nicolson, de l'Ordre de St Dominique, Auteur de cet ouvrage, a demeuré près de quatre ans dans l'Isle de St-Domingue; il y a fait beaucoup d'observations isolées, selon que le hasard ou les circonstances les lui faisoient naître. Ceux à qui il les a communiquées à son retour en France, les ont jugées dignes d'être publiées, & nous croyons qu'on leur sçaura gré d'en avoir porté ce jugement & d'avoir engagé l'Auteur à les faire imprimer. Elles peuvent intéresser tout lecteur & instruire ceux qui se livrent plus particulièrement à l'étude de l'histoire naturelle. Ce n'est pas que l'Auteur se soit borné à cette partie. Il s'arrête également sur l'Histoire civile & politique; ce n'est qu'après avoir donné une idée générale de St Domingue, de sa situation, de ses productions, de son commerce, de son gouvernement tant civil qu'ecclésiastique, de sa population, de ses manufactures & de plusieurs autres choses qui concernent cette isle, qu'il passe à l'histoire naturelle: celle-ci occupe à la vérité la plus grande partie de cet ouvrage. Nous transcrirons ici avec plaisir l'éloge que le Censeur M. Adanson en fait. « La vérité, dit il, la clarté » & la simplicité qui règnent dans » cet ouvrage, l'ordre alphabétique » que sous lequel sont rangés les » objets d'histoire naturelle & les » découvertes qui y sont répandues, » me font penser qu'il peut servir » de modèle aux voyageurs, qui, » sans être profonds dans les sciences » naturelles, emploieroient, » à l'exemple du P. Nicolson, leurs » momens de délassemens; à des » recherches & à des observations » dont la connoissance devient pré» cieuse aux sçavans en état de les » apprécier & d'en faire l'applica» tion à l'utilité publique. »

L'Auteur n'a pas voulu grossir son ouvrage en puisant dans les autres ce qui regarde le même sujet: il rapporte uniquement ce qu'il a vu & examiné par lui-même: « j'écris » sans prétention, dit-il, je tra» vaille pour m'instruire, j'ai tâché » de rendre mes descriptions exac» tes, je ne promets rien de plus. »

Nous ne dirons rien ici de ce qui concerne le gouvernement de St Domingue qui nous est connu, nous nous contenterons de nous arrêter sur quelques endroits de cet ouvrage. Le P. Nicolson remarque que quand les Espagnols abordèrent à St Domingue, « les habitans » étoient des hommes simples, » doux, humains, bienfaisans, qui

» passoient paisiblement leur vie » dans une molle & tranquille in- » dolence. Les productions natu- » relles du pays & le poisson suffi- » soient pour substanter une vie oi- » sive & par conséquent frugale. Se » parer des injures du temps & des » horreurs de la faim, reproduire » son être, tels étoient les seuls » besoins qui les tiroient de l'inac- » tion. Ils ne cultivoient point les » arts. Ils n'avoient pour demeu- » res que des cabanes faites à la » hâte avec des roseaux ou des » branches d'arbres. » On a trouvé cependant chez eux quelques frag- mens de poterie ; mais comme ces peuples n'avoient pas l'art de les faire cuire au feu & qu'ils se con- tentoient de les faire sécher au so- leil, ces vases sont si fragiles qu'il est rare d'en trouver d'entiers. On trouve encore chez eux quelques pierres grossièrement sculptées ; el- les représentent sans doute des di- vinités : l'Auteur en cite quelques- unes. Tel est un crapaud d'un de- mi-pied de long & de trois pouces de largeur. La pierre sur laquelle il est étendu & dont il fait partie est pesante, dure, extérieurement noi- râtre, raboteuse, verdâtre dans l'in- térieur. On en tire des étincelles avec le briquet. On trouve aussi dans cette isle quelques petites figu- res humaines en pierre, qui prouvent que ses anciens habitans n'avoient aucune connoissance des arts.

L'isle de St Domingue est actuel- lement habitée par deux sortes d'hommes qui, dit-il, diffèrent encore plus par la condition que par la couleur. « Les uns sont libres, » indépendans & absorbent toutes » les productions d'une terre fé- » conde qu'ils ne cultivent pas ; les » autres s'épuisent pour enrichir » les premiers. Ils sèment & ne ré- » coltent pas ; ils bâtissent & ils » sont sans logemens ; ils répan- » dent l'abondance & ils meurent » de faim ; ils procurent à ceux » qui les emploient toutes les ma- » tières de luxe, & ils sont sans vête- » mens ; ils font passer les autres » d'un état vil & rampant à celui » d'une aisance honnête & même » de l'opulence, & ils languissent » eux-mêmes dans un affreux es- » clavage qui fait tous les jours » frémir l'humanité : » voilà leur récompense. L'Auteur étend ses réflexions en developpant le carac- tère des Créoles & l'état des Nègres dans leur esclavage. Le tableau qu'il présente de la situation de ceux-ci révolte l'humanité. L'Auteur fait voir que ces infortunés Africains ne se livrent à certains excès de bar- barie, que parce qu'ils ne peuvent supporter la dureté de leur escla- vage. Il fait voir encore que c'est à tort que l'on regarde ces Nègres comme incapables d'attachement & d'application : il donne des exemples du contraire, & ces exem- ples feroient honneur à leurs maî- tres.

L'Auteur, après avoir parlé du gouvernement de St Domingue & fait une description géographique de la partie françoise, parle du trem-

blement de terre arrivé le 3 Juin 1770, jour de la Pentecôte. On éprouva, dit il, dans la matinée une chaleur étouffante qui fut suivie dans quelques endroits d'une grosse pluye, après laquelle la chaleur redevint aussi incommode qu'elle l'avoit été auparavant. A sept heures & un quart du soir tout étoit dans le plus grand calme, il n'y avoit aucun soufle de vent, aucun nuage: mais l'atmosphère étoit chargée de vapeurs qui éclipsoient les étoiles, la lumière de la lune étoit pâle. Cela ne respiroit que le deuil. D'abord la terre s'ébranla assez doucement, mais bientôt après elle sembla sortir de son assiette: des secousses violentes dirigées d'abord de l'est à l'ouest & qui firent ensuite le tour du compas se succédèrent avec rapidité; les rochers se fendirent & firent jaillir des eaux souterreines, les arbres furent déracinés, des parties de montagne s'écroulèrent, des eaux auparavant stagnantes devinrent des mers agitées qui inondoient tout. Les édifices furent renversés, les animaux épouvantés couroient dans les campagnes. Un repos de cinq à six minutes fit espérer la fin de ces malheurs; mais aussi-tôt les secousses recommencèrent avec la même violence & renversèrent ce qui avoit échappé aux premières; la terre sembloit bondir, l'air étoit rempli d'une poussière épaisse causée par la chûte des bâtimens, on entendoit des bruits souterreins épouvantables. On apperçut tout le désastre de la nuit au lever du soleil, le Gouvernement, l'Intendance, l'Eglise, l'Hôpital n'étoient qu'un amas confus de pierres, de bois & de meubles brisés. La terre fut durant le reste du mois plus ou moins agitée & l'on entendit toujours les bruits souterreins. Durant le mois de Juillet, il y eut une vingtaine de secousses, neuf dans le mois d'Août. Le nombre & la violence ont toujours été en décroissant le reste de l'année. En 1771 on n'éprouva qu'une douzaine de secousses. L'année 1772 fut encore plus tranquille. On ne sentit que sept secousses en 1773. Il n'y eut qu'un tremblement de terre de remarquable au commencement de Juin; l'Auteur a repassé en France peu de temps après.

Dans l'année 1772, il y eut un nouveau fléau au mois d'Août dans la partie du sud: ce fut un ouragan qui renversa tous les arbres & une partie des habitations; il fut accompagné d'un déluge d'eau qui fit beaucoup de ravage.

L'Auteur passe ensuite à ce qui concerne le règne végétal, & c'est la partie la plus étendue de son ouvrage; chaque plante est placée par ordre alphabétique suivant le nom vulgaire qu'on lui donne. Il y a joint les noms synonymes François, Créoles, Caraïbes & botaniques. Ce Dictionnaire monte à plus de 400 articles, jusqu'alors on n'en avoit indiqué qu'un peu plus de la moitié. L'Auteur y rapporte tout ce qu'il a pu apprendre concernant chaque plante, le lieu où elle a

coutume de croître, l'usage qu'on en fait aux Isles & les vertus qu'on lui attribue.

Il n'a pas négligé non plus ce qui concerne le règne animal & les coquillages dont il donne la description. On trouve en particulier celle du faux Bernard l'hermite, celle du vrai Bernard & de plusieurs autres animaux singuliers tels que l'anolis, espèce de lézard, les mouches luisantes, différens scarabées, &c. Tous ces détails sont curieux & intéressans.

MANUEL des Huissiers, ou Nouvelles Instructions par M. Oüin, ancien Huissier-à-cheval au Châtelet de Paris : *Experientia docet.* A Paris, chez Antoine Boudet, Imprimeur du Roi, rue Saint Jacques, 1775 ; avec approb. & priv. du Roi. Volume *in*-12. de 316 pages.

L'Huissier a ses différentes fonctions dans toutes les affaires soumises à la décision des Juges. C'est par un acte nommé ajournement ou assignation, qu'il introduit l'instance dans les différens Tribunaux ; il appelle la cause, fait le service de l'Audience & les significations de Procureurs & d'Avocats ; enfin son ministère est nécessaire depuis la naissance de l'affaire jusqu'à l'entière exécution du jugement définitif. Il est essentiel que les fonctions de ces Officiers soient exercées par des gens instruits & d'une probité reconnue.

C'est ainsi que l'Auteur de cet ouvrage utile débute dans une espèce de discours préliminaire qui contient des réflexions très sensées & des recherches fort curieuses concernant les Offices différens des Huissiers, leur création, leurs prérogatives & leurs devoirs. Il ne dissimule pas qu'il y en a malheureusement plusieurs qui abusent de leurs fonctions. La sévérité de la Loi, la sagesse du Gouvernement, la vigilance & l'intégrité des Magistrats & des Juges arrêteroient sans doute de tels abus, si ceux qui les commettent ne prenoient toutes les précautions pour éviter qu'on puisse les en convaincre. La grande difficulté est principalement à l'égard du faux ; parce que l'Huissier tient de son caractère même la foi qui est due aux actes qu'il fait, lesquels ne peuvent être anéantis que par l'inscription de faux, procédure aussi embarrassante que dispendieuse.

L'Auteur pense que l'Edit du mois de Mars 1772, donné à Fontainebleau, portant création de dix Officiers gardes du commerce & le réglement pour les contraintes par corps, relativement aux dettes civiles dans les ville, fauxbourgs & banlieue de Paris, remédie à une partie des inconvéniens qui se sont introduits à cet égard : mais il convient que le reste subsiste, & il ne voit d'autre moyen d'y remédier que de couper dans le vif, de pur-

ger le corps de ceux qui le déshonorent & d'examiner avec la plus scrupuleuse attention à l'avenir les sujets qu'on admettra à l'exercice de cet Office.

Les fonctions de l'Huissier, dit-il, n'ont rien de vil quand on les remplit avec autant de probité que d'humanité. C'est un Officier auquel la Justice transmet une portion relative de l'autorité qu'elle tient du Roi, & qui s'administre & s'exerce toujours au nom de Sa Majesté. Il assure qu'il y avoit des offices ou commissions d'Huissiers, long-temps avant l'érection des Tribunaux de Justice; & que ces Officiers, choisis par les Rois eux-mêmes, avoient des fonctions semblables à celles qui s'exercent aujourd'hui; qu'ils citoient à l'Audience tenue par le Roi, y faisoient le service, & exécutoient les jugemens civils qui y étoient prononcés. Il faut convenir qu'il est difficile de croire à cette assertion; d'autant plus que l'Auteur ne cite aucun garant de ce qu'il avance à cet égard. Il y avoit vraisemblablement, dans le commencement de la Monarchie, & lorsque les Rois rendoient à un petit nombre de sujets la justice eux-mêmes, des personnes préposées pour avertir ou citer devant eux ceux contre lesquels on avoit des plaintes à porter ou des demandes à faire; mais ces gens étoient-ils des Huissiers, & en existoit-il avant les Tribunaux? c'est ce dont il est permis de douter ou c'est au moins ce que notre Auteur auroit dû garantir par quelqu'autorité.

Au surplus il dit, & prouve très-bien que de tous les Huissiers, les plus anciens sont les Huissiers-à-cheval & les Huissiers-à-verge au Châtelet de Paris. Il cite à cet égard plusieurs Arrêts, Déclarations & Lettres-Patentes, & entr'autres une charte du Roi Jean de l'année 1353 qui qualifie les Huissiers-à cheval de Chevaliers servans & qui porte que ceux qui sont d'extraction noble ne dérogent pas. A quoi il ajoute que ce Prince a institué pour eux au Monastère de Ste Croix de la Bretonnerie une Confrérie qu'ils ont encore sous le titre d'*Equites servientes*. Le reste du discours préliminaire qui nous a paru fort sage & plein de recherches & de conseils très-honnêtes & très-utiles, est employé à rapporter les loix qui établissent les priviléges & limitent les fonctions des différentes classes d'Huissiers qui subsistent aujourd'hui dans l'ordre de la Justice; & l'Auteur le finit par des exhortations pleines de sagesse & d'honnêteté à ceux qui embrassent cet état & qui veulent le remplir d'une manière à éviter les plaintes & à mettre autant qu'il est possible dans les poursuites qu'ils sont forcés de faire, de l'honnêteté dans les procédés.

Il est, dit-il en finissant, pour les Huissiers chargés de poursuites contre un débiteur, une triste vérité qu'ils doivent sentir: c'est qu'ils ne peuvent se procurer du bien qu'en

faisant du mal; car, souhaiter ce qu'ils appellent une bonne affaire pour eux, c'est souhaiter la ruine de quelqu'un; & c'est précisément desirer l'occasion de dépouiller licitement son semblable, pour se vêtir... C'est une fatalité pour le débiteur qui y est exposé: les circonstances l'ont mis dans ce cas, il est vrai; la loi a prononcé contre lui; les Juges n'en ont été que l'écho: il a dû s'attendre à ce qui lui arrive & l'Huissier n'est que l'agent. Mais cet agent ne fait que des opérations ruineuses & désagréables; il ne peut être trop éclairé, trop exact dans ses fonctions & trop prudent & trop sage pour les exercer.

Le corps de l'ouvrage est divisé en cinq chapitres dont le premier traite des exploits & de l'exploitation en général. Ce chapitre est lui-même divisé en quatre sections & contient près des deux tiers de l'ouvrage. On y trouve dans un ordre très-grand les principes de la matière, les définitions les plus exactes, les tribunaux où se portent les différentes affaires, la distinction de celles dont ils connoissent, la raison pour laquelle on doit faire un exploit de telle ou telle manière, les règles qu'il faut y observer & des modèles très-exacts de chaque exploit ou assignation. Le chapitre second, divisé comme les autres en sections, traite des différentes contraintes; le troisième, du retrait lignager; le quatrième, du compulsoire; & le cinquième & dernier, des procès verbaux dans tous les cas.

L'Auteur finit ce traité, plus important en cette matière qu'on ne peut se le figurer, par une distinction des Huissiers exploitans, en trois classes: la première composée de personnes aussi instruites qu'exactes, même délicats dans l'exercice de leurs fonctions & dont la lumière & la conduite peuvent se donner pour modèle aux autres. La deuxième, composée de personnages peu ou point instruits & dont l'ignorance & l'ineptie se manifestent en bien des occasions. L'Auteur a mis au sujet de cette seconde classe une note assez singulière pour être rapportée. « Un Huissier, en Province » à la vérité, dit-il, vient de faire, » contre un Curé un exploit, dans » lequel il fait par un autre Curé » protester de nullité du Sacrement » de Baptême, donné à un enfant » par le premier Curé; & cet exploit est signé du Curé à la requête » duquel il est fait. On croit devoir mettre l'Huissier dans notre » seconde classe; & s'il arrive que » l'on fasse de MM. les Curés différentes classes, ce Curé protestant » de nullité d'un Sacrement, sera » placé dans celle qui lui convient. »

La troisième & dernière classe des Huissiers exploitants est composée de ces personnes dont l'inconduite est un tissu de manœuvres, d'exactions, de vexations & même de faux de toutes les espèces: applaudir à ceux de la première classe, est un véritable plaisir; engager ceux de la seconde à s'instruire & à

les imiter est un devoir. Les originaux des portraits de ceux de la dernière classe, peints avec des traits de vérité en quelques endroits de ce volume, seront peut-être fâchés de s'y reconnoître; mais si leur conversion n'est pas absolument désespérée, honteux de se voir tels qu'ils sont, ces leçons peuvent les rendre tels qu'ils doivent être. A la fin de l'ouvrage on trouve un certificat des principaux Officiers de la compagnie des Huissiers à cheval au Châtelet de Paris, assemblés en leur bureau & qui disent qu'après lecture & examen du manuscrit, ils attestent que cet ouvrage qui contient tout ce qui concerne les fonctions des Huissiers, des modèles de tous les actes de leur ministère avec des citations en tout conformes à la Jurisprudence, réunit tout ce qui concerne à cet égard la capacité & les mœurs. Nous adoptons avec plaisir ce Jugement, & nous ajouterons en finissant que quoique le titre modeste de Manuel des Huissiers, que l'Auteur a donné à cet ouvrage, semble n'annoncer qu'une espèce de protocole pour une classe très-bornée de Ministres subalternes de la Justice & ne convenir qu'à eux; il contient cependant beaucoup de choses très-utiles à tous les autres Ministres de cette même Justice: qu'on y trouve quantité de définitions fort justes, de citations utiles & de préceptes & de notions que bien des gens ignorent & qui mettroient souvent ceux des citoyens qui ont des affaires contentieuses, actives ou passives à portée de connoître, & par conséquent d'éviter les pratiques, les manœuvres, les nullités & quelquefois les faux qu'un Huissier ignorant ou peu délicat ne commet que trop souvent, & qui jettent les parties dans des frais énormes & souvent dans la perte irréparable d'une demande juste au fonds & que la forme malheureusement nécessaire force les Juges à proscrire.

Nous pouvons donc assurer que ce livre, dont le prix sans doute est modique, devroit être entre les mains de tous ceux qui s'occupent ou de rendre la justice, ou de défendre les citoyens, ou d'exercer un ministère quelconque qui ait rapport à cet objet.



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG.

Lettre de M. Falconet à M. ..... en réponse à un prétendu examen de la traduction de trois Livres de Pline, 1775 ; 65 pages *in*-12.

Il a paru, dans six volumes du Journal encyclopédique, un Examen des Ecrits de M. Falconet sur l'Art. Cet habile Académicien, occupé depuis plusieurs années à Pétersbourg du monument qu'on élève à la gloire de Pierre-le-Grand, n'en est pas moins appliqué à l'étude des Belles-Lettres relativement aux Arts. Il s'est expliqué avec franchise, mais avec honnêteté dans tous ses Ecrits : cette liberté a donné de l'humeur à un Anonyme qui a cherché à établir qu'un artiste ne pouvoit entendre Pline & corriger ses erreurs. Pour le prouver il rapporte quelques passages de la traduction de M. Falconet, qu'il prétend être défectueux ; mais sur lesquels M. Falconet lui fait voir, dans sa réponse, que les Auteurs les plus célèbres, M. le Comte de Caylus, le P. Hardouin, &c, ont été d'un avis très-différent de celui du Critique : par exemple, il prétend être en état de prouver que l'indice qui fit connoître combien Lysippe avoit fait de statues est une interpolation de sots glossateurs & d'imbécilles copistes : cependant M. de Caylus & M. de Jaucourt, qui ont commenté ce passage, ne se sont pas doutés de l'interpolation ; & M. Falconet, à qui l'on reproche d'avoir critiqué Pline avec trop peu de ménagement, auroit cru prendre un parti ridicule si, comme son Critique, il avoit supposé que tout ce qui est mauvais a été ajouté. L'Anonyme choisit des variantes souvent peu accréditées, & partant delà comme de choses certaines, il en conclud que M. Falconet n'entend pas le véritable sens de Pline : c'est à faire voir toute cette injustice & cette mauvaise foi qu'est employée la réponse que nous annonçons. On y voit sur-tout un parallèle frappant entre les conseils de son Aristarque & des passages du livre même de M. Falconet, qui avoit dit avant lui, & plus fortement encore, les mêmes choses que le Critique exigeoit. Prend-on un ton de supériorité pour redire ce que l'Auteur dont on se plaint avoit dit le premier en plusieurs endroits? L'Anonyme oppose à M. Falconet le témoignage de Bayle qui, dans ses pensées diverses, s'exprime ainsi: « Vous connoissez une infinité de » gens qui censurent Pline & qui le » nomment menteur par excellen- » ce : ils ont tort ; il a rejetté sou- » vent les fables qu'il rapportoit,

» & s'il en rapporte beaucoup d'autres sans les contredire formellement, il ne s'ensuit pas qu'il les croie. M. Falconet en oppose un du même Auteur, qui dit, dans sa dissertation sur le jour : s'il falloit juger des lumières des Anciens par celles de Pline, il faudroit conclure qu'ils ne voyoient presque goutte là-dedans... Il ne faut qu'avoir eu trois leçons du globe pour voir que ce que dit Pline est une fable tout-à-fait absurde... Pline pourroit bien avoir été trompé par des gens qui n'avoient pas bien compris ce qu'ils avoient oüi dire. » Mais Bayle n'est pas le seul qui ait critiqué Pline; les Sçavans, dans presque tous les genres, y ont trouvé à reprendre des erreurs, grossières même pour son temps, ainsi que M. Falconet dans la partie des Arts; il est rare de trouver une personne qui réunisse autant d'érudition & de connoissances littéraires avec autant de réputation dans son art.

PRUSSE.

De Berlin.

Nouveaux Mémoires de l'Académie royale des Sciences & Belles-Lettres. Année 1773. A Berlin, chez Chrétien-Fréderic. Voss, 1775; 556 pages *in* 4°. avec figures.

On trouve dans le volume des Mémoires de M. de la Grange sur l'attraction des sphéroïdes elliptiques, sur la rotation d'un corps de figure quelconque, sur des recherches d'arithmétique & sur les pyramides triangulaires; des recherches de M. Lambert sur les inégalités de Jupiter & de Saturne, & sur le prétendu satellite de Vénus; des Mémoires de M. Cassini, sur les réfractions; de M. Bernoulli, sur le reticule des Astronomes & sur des observations anciennes de la lune; des observations physiques, des observations météorologiques; un Mémoire sur les parties métalliques de la manganèse, par M. Margraff, & sur l'histoire de la mousse, par M. Gleditsch; un examen analytique de la Grammaire générale de M. Beauzée, par M. Thiebault; un essai de taxeométrie ou de la mesure de l'ordre, par M. Lambert; l'examen d'une contrariété singulière des loix de l'harmonie poëtique, par M. Bitaubé; des Mémoires sur l'usage des Anciens & des Modernes de proposer des énigmes à deviner ou à résoudre, par Dom Pernety, & sur les moyens de faire fleurir les arts utiles dans un Etat, par M. Borrelly; l'Eloge de M. Toussaint, l'Extrait des ouvrages ou inventions présentés à l'Académie, & plusieurs autres objets intéressans, tels qu'on doit les attendre de cette célèbre Académie.

ANGLETERRE.

De Londres.

Isaaci Newtoni Opera quæ extant omnia Commentariis illustrata, operâ & studio Samuelis Horsley. 5 vol.

in-4°. grand papier, proposés par souscription.

Le Prospectus de cette belle Edition de Newton se trouve à Londres, chez Nourse, Payne, Wilson & Nicoll White, &c. Le prix sera de cinq guinées ou cinq louis, dont deux se paieront en souscrivant, un en recevant le second volume & deux en recevant le cinquième.

Le premier volume contiendra les traités de mathématiques pures, arithmétique universelle, analyse par les équations infinies, quadrature des courbes, traité posthume des fluxions, méthode différentielle, commerce épistolaire sur différens objets de mathématiques & principalement sur l'inventeur du calcul différentiel, traité des lignes du 3e ordre, & plusieurs opuscules détachés qui se trouvent dans les Transactions Philosophiques ou ailleurs.

Le second & le 3e volume contiendront le fameux livre des Principes avec un commentaire.

Le 4e volume sera celui de l'Optique, à la suite de laquelle on mettra les opuscules relatifs à ce sujet.

Dans le 5e on trouvera la chronologie, les observations sur Daniel & sur l'apocalypse; & la vie de Newton, avec tout ce qu'on a pu rassembler d'après de bonnes autorités sur cette matière.

Le Commentateur s'est chargé de suppléer à tout ce que la grande brieveté de Newton laisse à desirer au commun des lecteurs, qu'il suppose cependant instruits dans les mathématiques. Au reste, il faut voir dans le Prospectus même le détail de tous les soins que M. Horsley a pris pour rendre ce Commentaire curieux & utile à ceux-mêmes qui ont déjà d'autres éditions de tous les ouvrages de cet immortel Auteur. Chaque ouvrage sera imprimé dans la langue où Newton l'a écrit, & les notes seront dans la même langue, c'est-à-dire en Latin dans les uns, en Anglois dans les autres.

ALSACE.

STRASBOURG.

Lettres sur la Minéralogie & sur divers autres objets de l'Histoire naturelle de l'Italie, écrites par M. Ferber à M. le Chev. de Born, ouvrage traduit de l'Allemand, enrichi de notes & d'observations faites sur les lieux par M. le Baron de Dietrich, Correspondant de l'Académie royale des Sciences, Secrétaire-Interprète de l'Ordre militaire du Mérite, Membre du Corps de la Noblesse Immédiate de la Basse-Alsace & Conseiller-Noble au Magistrat de Strasbourg. A Strasbourg, chez Bauer & Treutel, Libraires; & se vend à Paris, chez Durand neveu, Libr., rue Gallande, 1776; *in*-8°. de 506 pages.

Cet ouvrage paroît fort intéressant, nous tâcherons de le faire connoître.

FRANCE.

D'AVIGNON.

Avis au Peuple, sur l'amélioration de ses terres & la santé de ses bestiaux. A Avignon, chez J. J. Niel, Imprimeur-Libraire, rue de la Balance; & se trouve à Paris, chez P. Fr. Didot le jeune, Libraire, quai des Augustins, 1775; *in*-12. en deux parties, l'une de 200 pages, l'autre de 232. Prix, relié, 3 liv.

DE RENNES.

Recueil d'Arrêts rendus au Parlement de Bretagne depuis la Saint-Martin 1767 jusqu'au mois de Mai 1770 sur plusieurs questions de droit & de coutume, matières criminelles, bénéficiales & de gruerie: par M. Potier de la Germondaye, Substitut du Procureur-Général & Docteur en Droit des Facultés de Rennes. A Rennes, chez la Ve Vatar, 1775; 467 pages *in*-12.

Ce Recueil contient les conclusions ou plaidoyers de M. de la Germondaye, sur lesquels quarante-neuf Arrêts sont intervenus: on y trouve des questions de Droit importantes & sçavamment discutées. Un mariage contracté dans l'Isle de Jersey peut être rehabilité en France, lorsqu'il n'a point été précédé de rapt. Un condamné aux galères perpétuelles par contumace conserve les droits de la paternité pendant les cinq ans que la loi lui accorde pour se représenter. L'inscription de faux contre la déposition d'un témoin ne peut faire le fondement d'un moyen justificatif en matière criminelle. Les habitans d'une paroisse riveraine de la mer ne peuvent prétendre le droit exclusif de la pêche dans les limites de la pêche; la place de la pêche appartient au premier occupant. Une lettre diffamatoire, écrite par un ami contre un tiers produit l'action à fin de réparation, lorsqu'elle a été divulguée; les parens sont tenus de contribuer à la nourriture des mineurs jusqu'à l'âge de dix ans & non au-delà. Lorsque les appartemens d'une maison sont situés dans différens fiefs, la porte d'entrée règle l'exercice de la jurisdiction en faveur de la seigneurie où elle est située. Un débiteur en faillite est tenu de déposer au greffe de la jurisdiction consulaire la plus prochaine ses livres, titres & pièces; faute de le faire un seul créancier est en droit de le poursuivre comme banqueroutier frauduleux. Le trouble fait au Service divin est un cas royal dont la connoissance appartient au prochain Juge royal, fût-il question de droits honorifiques. Cela suffit pour donner à nos lecteurs une idée de la variété des sujets traités dans ces conclusions & jugés par ces arrêts.

De Dijon.

Prix proposés par l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, pour les années 1776 & 1777.

Le prix de 1773 ayant été réservé, celui de 1779 sera double, & aura pour sujet la même question de médecine pratique proposée pour 1773, savoir :

Quelles sont les maladies dans lesquelles la médecine agissante est préférable à l'expectante, & celle ci à l'agissante ; & à quels signes le Médecin reconnoît qu'il doit agir ou rester dans l'inaction, en attendant le moment favorable pour placer les remèdes ?

Depuis plusieurs siècles les Médecins sont partagés sur cette grande question. Les agissans & les expectans croient leur systême-pratique autorisé par des raisonnemens concluans & des expériences décisives. Le moment où doit se dissiper l'illusion qu'ils se font nécessairement les uns ou les autres, semble préparé par les lumières que la philosophie a portées de nos jours sur tous les objets. L'Académie espère que le Prix qu'elle propose aujourd'hui, hâtera la révolution que l'on est dans le cas de prévoir, & qui doit ramener à une méthode uniforme.

L'importance du sujet qui a déjà été proposé pour le prix de 1771 & pour celui 1774, a décidé l'Académie à le proposer encore pour 1777, en triplant le prix. Elle le partagera si plusieurs Mémoires remplissent ses vues ; mais si elle n'a pas la satisfaction de pouvoir le décerner, elle renoncera à l'espoir d'obtenir la solution qu'elle desire, & employera les trois médailles à diriger l'émulation sur d'autres objets.

L'Académie demande donc encore pour le prix de 1777, que l'on détermine.

L'action des acides sur les huiles, le méchanisme de leur combinaison, & la nature des différens composés savonneux qui en résultent.

Les Auteurs son invités à indiquer dans les trois règnes les productions naturelles les plus simples qui participent de l'état savonneux acide ; à essayer en ce genre de nouvelles compositions ; à exposer leurs propriétés générales ; à désigner leurs caractères particuliers, & à ne présenter leur théorie qu'appuyée de l'observation & de l'expérience.

Les Mémoires seront écrits en françois ou en latin, & l'on sera libre de leur donner l'etendue nécessaire.

Tous les Sçavans, à l'exception des Académiciens résidens, seront admis au concours. Il ne se feront connoître ni directement ni indirectement ; ils inscriront seulement leurs noms dans un billet cacheté, & ils adresseront leurs ouvrages, francs de port, à M. Maret, Docteur

teur en Médecine, Secrétaire perpétuel qui les recevra jusqu'au premier Avril inclusivement des années pour lesquelles ces différens prix sont proposés.

Le Prix fondé par M. le Marquis du Terrail & par Mde Crussol d'Uzès de Montausier son épouse, à présent Duchesse de Caylus, consiste en une médaille d'or de la valeur de 300 liv. portant, d'un côté, l'empreinte des armes & du nom de M. Poussier, fondateur de l'Académie; & de l'autre, la devise de cette Société littéraire.

De Paris.

PROSPECTUS

Concernant les plantes purgatives d'usage, tirées du Jardin du Roi, & de celui de MM. les Apothicaires de Paris, représentées avec leurs couleurs naturelles, & imprimées selon le nouvel art; avec leurs vertus & leurs qualités, auxquelles on joint, à la dissection de leur fleur & de leur fruit, le *Species Plantarum Linnei*, pour connoître les variétés de leurs genres, les synonymes & le lieu de leur naissance: dédiées à M. Lieutaud, Conseiller d'Etat, premier Médecin de Sa Majesté. Par M. Dagoty père, Anatomiste & Botaniste pensionné du Roi.

L'Auteur avoit commencé, en 1768, de donner les plantes imprimées selon le nouvel art, dont lui seul & ses fils sont possesseurs; mais cette entreprise fut interrompue par des saisies du corps des imprimeurs en taille-douce. L'impression du nouvel art demande que la presse soit dans les mains des graveurs; on ne peut, sans cela, rien produire de bien fini: les couleurs divisées sur quatre cuivres pour le même sujet, veulent des soins & une pratique différente de celle des impressions en noir.

La cessation forcée de l'entreprise dont il s'agit, avoit autorisé le cours des plantes enluminées & encouragé quelques Auteurs à les entreprendre. M. Renaud en a donné une suite imprimée en noir, sur lesquelles il faisoit appliquer des couleurs en détrempe: mais cette manière est coûteuse; les couleurs que l'on a employées sont dures, & n'ont point été mises avec autant de soin que celles du *Plantæ Selectæ* & du *Phytantosa Inconographia*. Les Amateurs & les étudians se sont bientôt apperçus de ce défaut; le prix même les a plusieurs fois éloignés. M. Renaud les a cessées pour donner les Monstres.

L'on connoîtra encore mieux la nécessité de donner les plantes imprimées avec leur couleur; c'est-à-dire, de les faire sortir de la presse toutes finies, plutôt que de les peindre après coup; 1°. *par la dépense*; celles que l'on vient de citer & celles que l'on enlumine ici sont extrêmement chères: 2°. *par la vérité des couleurs*; les plantes mal enluminées sont sans goût, parce que ce ne sont pas des peintres à Pa-

ris qui manient & colorent, comme en Allemagne, les fruits, les fleurs & les plantes de botanique : mais de jeunes filles ou des garçons à la journée, qui y mettent beaucoup de temps. Les plantes gravées avec leurs couleurs au contraire, sont gravées par des Artistes, qui ménagent les tons de couleur, & marient les teintes avec tous les effets de la nature. Il est nécessaire de faire sentir ceci au Public, parce qu'il se trouve quelquefois des amateurs qui se contentent du verd d'Iris ou du rouge de carmin que prodiguent les enlumineuses, sans s'arrêter au vrai caractère du coloris de la plante.

M. Dagoty a perfectionné la gravure & l'impression des plantes depuis 1768. Elles sont actuellement avec des fonds clairs ou blancs, ce qu'on ne pouvoit pas faire alors; & malgré le travail & la variété des nuances pour imiter le tableau, les couleurs ont tout l'éclat nécessaire dans les endroits convenables, sans sentir l'enluminure : d'ailleurs les plantes sans ordre, comme avoit commencé de faire l'Auteur, & comme a toujours fait M. Renaud, & comme sont celles de presque tous ceux qui ont donné des planches, dégoûtent les amateurs, & sur-tout les étudians.

Plan de l'ouvrage & souscription.

La collection des plantes purgatives d'usage sera *in*-4°, grand papier, & composée de soixante-quatre planches, qui contiendront toutes les plantes de cette classe, avec leurs qualités & leur vertus en françois; & à chaque plante on ajoutera en entier les espèces différentes qu'a décrites Linnæus en latin, avec les lieux de leur naissance & la citation des Auteurs qui auront donné les variétés de la plante dont il s'agira.

A la tête de l'ouvrage il y aura une table alphabétique de tous les Auteurs qui ont traité des plantes, & qui en ont donné des planches, avec l'année de leur édition, & l'endroit où leurs ouvrages auront été imprimés.

Il y aura une seconde Table Alphabétique des noms françois de toutes les plantes en général, avec leurs noms latins, selon Linnæus & Tournefort, & selon les autres Botanistes les plus accrédités, avec la classe des vertus de la plante; & afin d'éviter toute confusion, on ajoutera à chaque plante placée dans une classe selon ses vertus principales & les plus usitées, ses autres qualités, & la partie de la plante dont on se sert ordinairement. Cette Table générale ne sera pas seulement utile aux *plantes purgatives*, mais encore aux plantes *histériques & emménagogues*, que l'Auteur se propose de donner à la suite de celles-ci pour l'usage des Sages-Femmes, & aux plantes *diaphorétiques & sudorifiques*, qu'il donnera aussi pour le traitement des maux vénériens; ce qui formera trois ouvrages séparés.

L'Auteur, afin que rien ne manque à son projet, donnera aussi les *Élémens de Botanique*, séparés de toute autre œuvre, & on aura de quoi se contenter sur ce qui s'appelle *Systêmes Botaniques.* Cet ouvrage, tout composé présentement, paroîtra après les plantes purgatives.

La souscription actuelle est divisée en huit cahiers, de huit planches chacun, avec les détails que l'on vient de voir, qui accompagneront chaque plante.

On délivrera un cahier tous les deux mois, ou tous les mois. Le prix des cahiers, si on les paye d'avance, sera de 5 liv. chaque; & si on attend leur distribution, on les payera 6 liv. L'ouvrage se vendra ensuite ce que l'on jugera à propos.

Les troisième & quatrième fils de l'Auteur se proposent de donner à la suite des collections des plantes d'usage que l'on annonce actuellement, les plantes curieuses & étrangères.

On trouve aussi du même Auteur, aux adresses suivantes, l'*Anatomie des parties de la génération; l'Angéologie* & ce qui concerne la grossesse & l'accouchement: avec des planches imprimées en couleur. Prix, 18 liv.

L'exposition Anatomique des maux vénériens, & les remèdes usités dans ces sortes de maladies, avec des planches imprimées dans le même genre. Prix, 12 liv.

L'exposition Anatomique des organes des sens, & la *Nécrologie*, avec des planches imprimées de même, avec leur couleur naturelle. Prix 21 liv.

On souscrit à Paris, chez l'Auteur, rue Saint-Honoré, vis-à-vis les Pères de l'Oratoire; & chez Valleyre l'aîné, imprimeur libraire, rue de la Vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jessé.

Carte de l'Amérique Septentrionale, en huit grandes feuilles, dressée par le Docteur Mitchel, & corrigée en 1776. A Paris, chez le Rouge, Géographe du Roi, rue des Augustins. Prix, 9 liv. en feuilles; 15 liv. brochée en carton avec une carte générale à la tête; 24 liv. collée sur toile.

La guerre allumée dans les Colonies Angloises de l'Amérique, étant aujourd'hui le plus grand objet de la politique & celui qui intéresse le plus toute l'Europe, la Carte que M. le Rouge publie avec de nouvelles corrections ne peut être que très-agréable au Public; on y trouve le détail des Colonies Angloises, & une multitude de lieux dont il est parlé dans les Journaux & les Gazettes, que l'on ne peut lire avec intérêt & avec fruit sans avoir une pareille carte sous les yeux. M. le Rouge publie en même temps le plan & la vue de Québec, le plan de Boston, le Port de Plaisance & d'Annapolis, le Saut de Niagara, Port-Royal, Charles-Town, Kingston, &c. Prix, 1 liv. 16 sols broché. C'est une suite de

l'attention qu'il a de mettre sous les yeux du Public les objets qui sont faits pour exciter & satisfaire sa curiosité, à toutes les époques où la politique de l'Europe présente de nouveaux événem[ens]. Nous avons annoncé ses cartes de la Corse, de la Pologne, & plusieurs autres en différentes circonstances. Monsieur le Rouge ne néglige pas même les choses de pur agrément, comme on l'a vu par la collection des Jardins à l'Angloise qu'il vient de publier.

Abonnement littéraire servant à l'expédition de tous les livres en Province par la poste port franc, dans toutes les villes du royaume.

Cet établissement important pour tous les gens de lettres, pour tous les curieux, pour tous les amateurs, a été formé par M. Luneau de Boisjermain, & agréé par l'Administration générale des Postes en 1772; il se perfectionne & il s'étend tous les jours, à la grande satisfaction de tous ceux qui en ont eu connoissance; & il est à desirer pour le bien des lettres & pour le progrès de l'instruction générale de toute la France qu'il soit encore plus connu. On en trouvera le *Prospectus* au bureau de l'Abonnement littéraire, rue de la Comédie Françoise, à côté de la Comédie. Il nous suffit de dire qu'en faisant remettre au bureau le prix d'un ouvrage quelconque qui aura paru à Paris avec permission, on le recevra, franc de port par la poste, au même prix qu'on l'a chez les Libraires de Paris; quand on ne sçait pas le prix de l'ouvrage on peut envoyer plutôt trop que trop peu, & l'on rend l'excédent. On peut payer au bureau pour toutes les nouveautés d'un genre quelconque, Ordonnances, Mémoires d'Avocats, Pièces de musique, Gravures, &c.

Mémoire sur une question de géographie - pratique : *Si l'applatissement de la terre peut être rendu sensible sur les cartes, & si les Géographes peuvent la négliger sans être taxés d'inexactitude?* lû à l'Académie royale des Sciences en Juillet 1775, par M. Robert de Vaugondy, Géographe ordinaire du Roi, du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine; Membre de la Société royale des Sciences & Belles-Lettres de Nanci, & Censeur royal:

Utilitas, justi propè mater & æqui.

HOR. lib. I, sat. I.

A Paris, chez l'Auteur, quai de l'horloge, près le Pont-neuf; & chez Antoine Boudet, Imprimeur du Roi, rue St-Jacques, 1775; *in*-4°. 37 pag.

M. Bonne, actuellement Hydrographe du Roi, connu par plusieurs cartes géographiques très-estimées, avoit fait imprimer, il y a quelques années, une réfutation de deux Ecrits de M. Rizzi Zanoni, sur la géographie; parmi diverses réflexions utiles il proposoit d'avoir

égard, dans les cartes géographiques, à l'aplattissement de la terre. M. de Vaugondy lui oppose l'extrême petitesse de l'effet qui en résulteroit sur les cartes; il en donne ici plusieurs exemples calculés, un entre autres où il trouve 3 ½ lignes seulement sur une carte de dix-huit pieds. Il y joint un essai de projection du sphéroïde terrestre pour la géographie. Le Mémoire approuvé par l'Académie est conçu en termes fort modérés; mais, en l'imprimant, on y a joint un Avertissement où l'on critique les cartes de M. Bonne; nous ne doutons pas que cet habile Géographe ne réponde victorieusement aux objections de M. de Vaugondy dès que ses occupations importantes au Dépôt de la Marine lui laisseront le loisir d'entrer en lice avec un adversaire digne de lui.

Traité de la fonte des mines par le feu du charbon de-terre, ou Traité de la construction & usage des fourneaux propres à la fonte & affinage des métaux & des minéraux par le feu du charbon-de-terre, avec la manière de rendre ce charbon propre aux mêmes usages auxquels on emploie le charbon de bois. Par M. de Genssane, de la Société royale des Sciences de Montpellier, Correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, & Concessionnaire des mines d'Alsace & du Comté de Bourgogne. Tom. II avec fig. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, 1775; in-4°. de 504 pages; les Préliminaires 22, & 42 grandes planches en taille-douce.

Nous rendrons compte de cet ouvrage très-important dont le premier volume a paru il y a plusieurs années, & que nous avons fait connoître dans son temps.

Œuvres complettes d'Alexis Piron, publiées par M. Rigoley de Juvigny, Conseiller-Honoraire au Parlement de Metz, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon. A Paris, de l'imprimerie de M. Lambert, rue de la Harpe, près St Côme, 1776; sept vol. *in*-8°. avec le portrait de l'Auteur à la tête du premier volume.

Nous ferons connoître ce recueil important.

Dictionnaire de l'Industrie, ou Collection raisonnée des procédés utiles dans les sciences & dans les arts; contenant nombre de secrets curieux pour l'économie & les besoins de la vie; l'indication de différentes expériences à faire; la description de plusieurs jeux très-singuliers & très-amusans; les notices des découvertes & inventions nouvelles; les détails nécessaires pour se mettre à l'abri des fraudes & falsifications dans plusieurs objets de commerce & de fabrique: ouvrage également propre aux Artistes, aux Négocians & aux Gens du monde. Par une Société de Gens de Lettres. A Paris, chez Lacombe,

Libraire, rue Christine, 1776; avec approbation & priv. du Roi. 3 vol. *in*-8°; le premier de 700 pag. le second, de 739, & le troisième de 754. Prix, relié, 18 liv.; broché, 15 liv.

Voyage à la Nouvelle Guinée, dans lequel on trouve la description des lieux, des observations physiques & morales, & des détails relatifs à l'Histoire nouvelle dans le règne animal & le règne végétal, Par M. Sonnerat, Sous-Commissaire de la Marine, Naturaliste, Pensionnaire du Roi, Correspondant de son Cabinet & de l'Académie royale des Sciences de Paris, Associé à celles des Sciences, Beaux-Arts & Belles-Lettres de Lyon. Un volume *in*-4°. de 206 pag., enrichi de 120 figures en taille-douce. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, 1776. Prix, 21 liv. broché, & 24 relié.

Première Centurie des Planches enluminées & non enluminées, représentant au naturel ce qui se trouve de plus intéressant & de plus curieux parmi les animaux, les végétaux & les minéraux, pour servir d'intelligence à l'Histoire générale des trois Règnes de la Nature. Par M. Buc'hoz, Médecin Botaniste de Monsieur & Auteur des Dictionnaires des trois Règnes de la France. Décade 5e, Règne végétal. A Paris, chez l'Auteur, rue des SS. Pères, vis-à-vis l'Eglise de la Charité; & à Amsterdam, chez M. Michel Rey, Libraire; cahier *in-folio*, grand papier.

Nous avons fait connoître les quatre premières Décades de cette collection curieuse; nous indiquerons aussi ce qui se trouve dans cette cinquième. On voit que cet ouvrage ne languit pas, comme la plûpart de ceux de ce genre, & que l'Auteur est très-exact à remplir ses promesses.

Analyse des blés & expériences propres à faire connoître la qualité du froment, & principalement celle du son de ce grain; avec des observations sur les substances végétales dont les différentes Nations font usage au lieu du pain. Par M. Sage, des Académies royales des Sciences de Paris, de Stockolm, & des Académies Impériale & Electorale de Mayence. A Paris, de l'Imprimerie royale, 1776; brochure *in*-8°. de 118 pages.

Outre les objets annoncés dans le titre, cette brochure renferme encore un assez grand nombre de petits articles sur la substance gazeuse que plusieurs Physiciens nomment *Air fixe* ou *Air fixé*, & que l'Auteur dit être de l'*Acide marin volatil*.

Antiquité géographique de l'Inde, & plusieurs autres Contrées de la Haute-Asie. Par M. d'Anville, premier Géographe du Roi, des Académies royales des Inscriptions & Belles Lettres & des Sciences, &

de celle des Sciences de Péterſbourg; Secrétaire de S. A. S. Mgr le Duc d'Orléans :

Extremum hunc, Arethuſa, mihi concede laborem.

VIRG. Ecloga. v. 1.

A Paris, de l'Imprimerie royale, 1775; un volume *in*-4°. de 238 pag. avec des cartes.

Traité de la petite Vérole, tiré des Commentaires de G. Vanſwieten, ſur les aphoriſmes de Boerhaave, avec la méthode curative de M. de Haen, premier Profeſſeur de Médecine-pratique à Vienne en Autriche. A Paris, chez d'Houry, Imprimeur-Libraire de Mgr le Duc d'Orléans, rue de la Vieille-Boucleríe, au St Eſprit, 1776; vol. *in*-12. de 381 pag.

Le Jardinier prévoyant, contenant en pluſieurs tableaux le rapport des opérations journalières avec le temps des récoltes ſucceſſives qu'elles préparent, ſuivi des heures d'agriculture. A Paris, chez Didot le jeune, Libraire de la Faculté de Médecine de Paris, quai des Auguſtins, 1776; grand *in*-16. de 239 pages. Prix, 1 liv. 10 ſ. broché; & 1 liv. ſans les conſidérations ſur le jardinage, qui ſe vendent ſéparément 10 ſols.

Mémoire ſur la Farine : par M. l'Abbé Poncelet. Première Partie. A Paris, chez Piſſot, Libraire, quai des Auguſtins, près la rue Gît-le-Cœur, 1776. Brochure *in*-8°. de 80 pages.

L'Auteur promet une ſuite aſſez conſidérable de ce travail bien commencé, & dont pluſieurs Chymiſtes s'occupent à-préſent avec grande raiſon.

Hiſtoire de la Maiſon de Bourbon; par M. Deſormeaux, Hiſtoriographe de la Maiſon de Bourbon, Bibliothécaire de S. A. S. Mgr le Prince de Condé, Prince du Sang, de l'Académie royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, des Académies de Dijon & d'Auxerre. Tom. IIe, *in*-4°. de 662 pages. A Paris, de l'Imprimerie royale.

Choix des Lettres du Lord Cheſterfield à ſon fils, traduites de l'Anglois par M. Peyron. Un vol. *in*-12. de 316 pages. A Londres; & ſe trouve à Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue St Jean de Beauvais.

Nouveau Palais de la Juſtice, d'après les Plans de M. Perrard de Montreuil, Cenſeur royal, Architecte de Mgr le Comte d'Artois. Brochure *in*-4°. de 16 pages avec le plan gravé. A Paris, chez P. G. Simon, Imprimeur du Parlement, rue Mignon St André-des-Arts.

Lettre d'un Laboureur de Picardie à M. N, Auteur prohibitif.* A Paris; Brochure *in*-8°. de 51 pages.

L'Ami de la France, ou le Monopoleur converti. Brochure *in*-8°. de 63 pages.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXVI.

JUIN *I. Vol.*

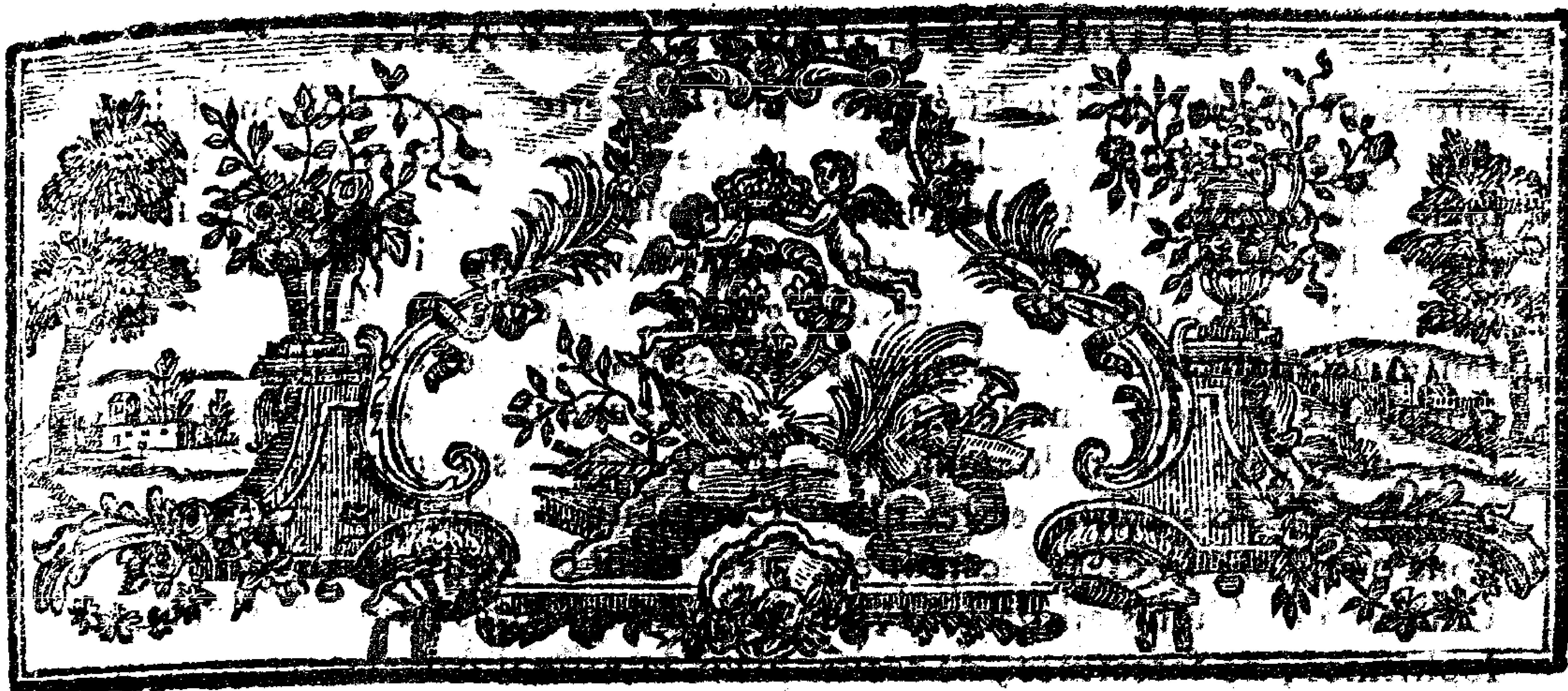




A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine.

M. DCC. LXXVI.

AVEC PRIVILÉGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

JUIN. M. DCC. LXXVI.

ESSAI sur l'Ecriture Sainte, ou Tableau historique des avantages que l'on peut retirer des Langues Orientales, pour la parfaite intelligence des Livres saints; enrichi d'une planche en taille-douce où sont gravés les caractères de ces mêmes Langues. Dédié au Roi par M. l'Abbé du Contant de la Molette, Vicaire Général de Vienne:

Audivimus eos loquentes nostris Linguis magnalia Dei. ACT. II.

Prix, 33 l. 10 s. en feuil. A Paris, chez Crapart, Lib. 1775; avec appr. & priv. du Roi; *in* 12. pag. 389, sans le Discours prél. qui en a 16.

RIEN n'est moins douteux que l'utilité des Langues Orientales, soit pour pénétrer le sens des Livres sacrés, soit pour venger les droits de la Révélation contre les attaques des incrédules. Ceux qui

paroissent affecter de l'indifférence pour ce genre d'étude, quelquefois même du mépris, méritent d'autant moins d'être écoutés que pour l'ordinaire ils manquent des connoissances nécessaires pour être des juges compétens en cette matière : que souvent même ils redoutent des lumières propres à dissiper les illusions qu'ils ont intérêt d'accréditer. Combien de fausses allégations, de sophismes, de sarcasmes, de récits infidèles, de raisonnemens captieux ne disparoissent pas à la plus petite lueur du flambeau des Langues originales ?

En faire sentir tous les avantages, c'est l'objet de l'Essai que publie M. l'Abbé du Contant ; & pour atteindre ce but il traite dans autant de Chapitres chacune des Langues relatives à la Langue primitive : méthode qui lui paroît aussi plus propre à rendre sensible l'influence de ces Langues sur le sens propre du Texte sacré.

Il indique en même temps les sources où il faut puiser, pour écarter les embarras qui peuvent nuire à une étude si intéressante. Ainsi il parle d'abord des Bibles Polyglottes, pour traiter ensuite séparément de l'Hébreu, du Grec, du Samaritain, du Chaldéen, du Syriaque, de l'Arabe, de l'Ethiopien, & enfin du Persan. Ces détails sont accompagnés de plusieurs exemples qui montrent l'utilité qu'on peut retirer de chacune de ces langues en particulier, & de toutes en général. Comme néanmoins des exemples de cette espèce doivent faire partie d'un autre ouvrage, l'Auteur a eu soin de ne les pas trop multiplier dans celui-ci : une planche gravée présente les alphabets de toutes les Langues dont il parle.

Après une notice abrégée des quatre Polyglottes connues ; celle de Complute ou du Cardinal Ximenès ; celle de Philippe II, Roi d'Espagne, qu'Arias Montanus publia dans la ville d'Anvers ; celle de le Jay, donnée à Paris ; enfin celle d'Angleterre donnée par Walton. L'Auteur propose le plan d'une nouvelle Polyglotte qui seroit un abrégé de celle de Londres. On mettroit au bas des pages, dans autant de petites colonnes, toutes les variantes des versions orientales par rapport au texte original, sans imprimer les versions en entier, excepté celles de 70, l'ancienne vulgate extraite des Saints Pères par Flaminius Nobilius, & la version de St Jérôme faite sur l'Hébreu, & suivie par l'Eglise. Le texte Hébreu y paroîtroit avec la version interlinéaire de Sanctes Pagnin, sans les corrections d'Arias Montanus *qui sont toutes autant de fautes*. Quant au Nouveau Testament, le Grec y paroîtroit en entier avec une version interlinéaire, & la nouvelle vulgate latine. M. de la Molette avoit conçu ce plan, lorsqu'il apprit qu'il avoit déjà été formé par Richard Simon. C'étoit pour lui un préjugé favorable à son projet, qu'il a néanmoins soumis au jugement de quelques sçavans & de plu-

ſieurs Evêques de France. Tous ont applaudi au zèle de l'Auteur, & l'ont encouragé à l'exécution de l'entrepriſe. « Cette édition, dit-il, » ſeroit même déjà commencée, ſi » elle ne devoit néceſſairement en» traîner après elle des dépenſes un » peu trop fortes pour un particu» lier. » Sans doute le Clergé, qui ſent l'importance de cet objet, viendra promptement à ſon ſecours, & le diſpenſera d'en chercher ailleurs.

Dans le ſecond chapitre l'Auteur traite de la langue hébraïque, qu'il regarde comme la plus ancienne de toutes les langues, celle qu'Adam & Eve ont parlée, & qui ſeule a été en uſage juſqu'à la conſtruction de la Tour de Babel: quant aux points-voyelles, c'eſt, à ce qu'il croit, une invention des Rabbins, pour déterminer par la prononciation le ſens des mots, ſecours dont on peut ſe paſſer, à ſon avis, *quand on poſſède paſſablement l'Hébreu*. Ce qui eſt vrai pour les livres hiſtoriques, mais qui peut n'être pas ſi certain pour les prophéties & les écrits d'un genre ſublime. Quand on s'eſt habitué à lire ces derniers avec des voyelles, & à les entendre, on peut ſe paſſer enſuite de ces points; mais dans quels embarras ne ſe trouveroit-on pas engagé ſi l'on étoit réduit à en pénétrer le ſens ſans un pareil ſecours ? St Jérôme ne parle de ces points-voyelles dans aucun endroit de ſes commentaires, ce qu'il n'eût pas manqué de faire, pour marquer les différens ſens que pouvoient avoir les mêmes mots ſuivant leur diverſe ponctuation. D'où l'Auteur conclut qu'ils n'étoient pas encore connus au cinquième ſiècle. Il n'en eſt pas moins vrai que St Jérôme a ſouvent parlé de différens ſens que pouvoient former les mêmes conſonnes hébraïques, ſelon qu'elles étoient différemment prononcées & animées par différentes voyelles. Souvent même il en a appelé au texte hébreu, pour confirmer le ſens qu'il adoptoit. Il ſemble qu'on devroit conclure delà que le texte dont il réclamoit l'autorité, étoit muni des voyelles néceſſaires au ſens pour lequel il ſe décidoit. Si l'on ne ſçavoit pas que la langue hébraïque ſe prêtoit à un mécaniſme indépendant des voyelles proprement dites, c'eſt que dans les endroits difficiles ou obſcurs, les mots portoient une marque particulière qui en fixoit le ſens par la prononciation, & qui les diſtinguoit des autres mots écrits avec les mêmes conſonnes, dont une prononciation différente indiquoit un autre ſens. Cette matière a été ſoigneuſement examinée & diſcutée dans une diſſertation de M. Dupuy, qui fait partie du 36ᵉ volume des Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres.

Un des exemples allégués par l'Auteur, pour montrer l'utilité de cette langue, eſt tiré du chapitre IV 7 de la Genèſe, où dans la vulgate. Dieu dit à Caïn : *nonne, ſi benè egeris, recipies*, &c. Le ſens que préſente cette verſion ne lui paroît nullement être le véritable : voici

donc celui qu'il y substitue : « dou- » tes-tu de la récompense, si tu » fais bien? Mais si tu fais le mal, » ne vois-tu pas la peine du crime » suspendue sur ta tête? Quoi qu'il » en soit, sois tranquille, Abel te » sera soumis, & t'obéira comme » à son aîné. » On voit que cette traduction exige 1°. que le mot hébreu *Chattath* désigne la peine du péché, sens qui lui convient quelquefois; 2°. qu'on lise à l'impératif *rebots* (*cuba*), au lieu de *robets* *cubans*) que porte le texte. Ce changement plaît à l'Auteur, parce que les 70 ont traduit ἡσύχασον, *quiesce*.

Le signe que Dieu mit sur Caïn après le meurtre d'Abel, a donné lieu à bien des imaginations bisarres; parce qu'on n'a pas entendu le texte qui porte, selon l'Auteur, que *Dieu fit un miracle en présence de Caïn*, parce qu'il traduit *Lecaïn* par *Coram Cain*. Par la nature de ce prodige Dieu confirmoit à Caïn les promesses qu'il lui avoit faites, & calmoit les inquiétudes que cet homme avoit touchant sa vie. Il semble pourtant, que ce miracle auroit dû être plus encore pour les contemporains de Caïn que pour lui-même, parce qu'il falloit les empêcher d'attenter à la vie du Patriarche : *ut non interficeret eum omnis qui invenisset eum.*

Le discours de Lamech aux deux femmes qu'il avoit épousées, Ada & Sella, est encore un exemple que fournit le 4e chapitre de la Genèse ; le Patriarche convient qu'il a tué un homme, sujet d'inquiétude pour les femmes ; mais ce qui doit les rassurer, c'est qu'il n'a ôté la vie à son ennemi que pour défendre la sienne, après avoir été meurtri de coups & avoir reçu des blessures dangereuses ; d'où il conclut que si le meurtrier de Caïn est puni sept fois, celui de Lamech sera puni *septuagesies septies*. Si le texte portoit *bephitsei* & *bechabourati*, il indiqueroit des blessures faites par Lamech : mais il porte *lephitsei*, &c. ; c'est-à-dire, selon l'Auteur, à l'occasion des meurtrissures faites à Lamech. On sçait que, dans ses lettres sur les commentaires de D. Calmet, feu M. Fourmont l'aîné a proposé une explication qui ne suppose point que Lamech reconnoisse avoir donné la mort à qui que ce soit.

Le Pseaume 67 (hebr. 68) fournit d'autres exemples, sur-tout au vers. 31 *increpa feras arundinis*, &c.

Il faut d'abord supposer que ce pseaume fut composé après la célèbre victoire que David remporta sur les Ammonites, lorsqu'il ramena l'Arche en triomphe à Jérusalem. Le Psalmiste dit donc, selon M. D. C., « réprimez ces bê- » tes des joncs, dispersez cette li- » gue d'hommes puissans, brisez » les veaux d'argent, l'objet de leur » culte impie, détruisez enfin les » Nations qui ne respirent que la » guerre. » Ces *bêtes des joncs* sont les Syriens dont le pays étoit couvert de roseaux, peuple idolâtre qui

ne respiroit que les combats. L'Auteur fait ici un changement dans le texte, lisant *Mithecassim*, au lieu de *Mitheraphes*, parce qu'il croit que le manuscrit hébreu sur lequel a été faite la version syriaque portoit cette leçon. Si cette version déplaît, il en propose une autre qu'il juge fondée sur la leçon du manuscrit hébreu employé par les Septante; mais la première lui paroît préférable.

Le premier exemple qu'il produit pour montrer l'utilité du grec, est la réponse de J. C. aux Juifs qui lui demandoient: *qui êtes vous?* réponse qui a donné bien de l'embarras aux interprêtes, & que la vulgate traduit, *principium, qui & loquor vobis*. Il falloit au contraire traduire *ego sum quidquid à principio dixi vobis*. Je suis tout ce que je vous ai dit dès le commencement, c'est-à-dire la lumière, la voie, la vie & la vérité (S. Jean, chapitre VIII.)

Qu'est-ce que ces *douleurs de l'enfer* dont Saint Pierre dit (Act. II, 24) que Dieu délivra J. C.? Il est clair que ces paroles sont prises du 6e v. du pseaume XVIII, où il est parlé des *liens du tombeau*, des *filets de la mort*, par allusion aux bandelettes dont on se servoit lorsqu'on ensevelissoit les morts. Les Septante ont donné lieu à la leçon *dolores*, parce qu'ils ont traduit le 6e verset du pseaume par *circumdederunt me dolores mortis*. On s'étonnera peut être que l'Auteur ne conclue pas que le manuscrit original dont se sont servis les Septante, différoit ici du texte ordinaire.

Ces interprêtes, dit l'Auteur, ont travaillé sur un manuscrit très-ancien, par conséquent plus correct & plus pur. Aussi a-t-il recours à leur témoignage pour réformer le texte hébreu que nous avons. On lit dans celui-ci, au v. 2 du second chapitre de la Genèse, que Dieu acheva son ouvrage au *septième* jour, les Septante disent le *sixième* jour, parce que c'est ainsi que portoit leur manuscrit. Ceux qui traduisent *compleverat opus suum*, ou même *cessavit*, ne croient pas nécessaire de recourir à cet expédient. Au 5e chapitre de la Genèse, v. 29, nous lisons que Lamech donna à son fils le nom de Noé, en disant, cet enfant nous *consolera*, &c. Mais ce mot signifie *repos*, non *consolation*. Aussi les 70 ont traduit *interquiescere nos faciet*, pour avoir lu dans leur manuscrit *ienachénou*, au lieu de *ienachaménou* que porte notre texte. Au chapitre 47, v. 21 de la Genèse, on lit que Joseph ayant accepté l'offre que les habitans de l'Egypte, pressés par la famine, firent de leurs corps & de leurs terres pour avoir du bled, les fit *passer dans les villes*. Le manuscrit des Septante, de même que le Samaritain, portoit que Joseph rendit ces peuples esclaves de Pharaon, *populum subjecit in servos*. C'est à l'inadvertance des copistes, selon M. D. C., qu'on doit la mauvaise leçon du texte d'aujourd'hui.

Lorsqu'au moment de sa mort

Moïse annonce la destinée de chaque Tribu, il oublie la Tribu de Siméon dans le texte d'aujourd'hui (Deut. xxxiij 6). Celui des Septante en faisoit mention ; puisque leur traduction, du moins dans le manuscrit Alexandrin conservé en Angleterre, porte *Simeon sit multus in numero.*

Avant de montrer l'utilité du Samaritain, l'Auteur parle des caractères de ce peuple, qu'il regarde comme les plus anciens, & les mêmes que ceux dont Moïse s'étoit servi, s'appuyant en partie sur l'autorité des sicles qui portent *Jerusalem la Sainte*, épithète qui lui paroît une preuve incontestable que cette monnoie n'a pas été frappée par les Samaritains. Sur quoi nous ne nous arrêterons pas, après tant de dissertations publiées, pour apprécier la force de ce raisonnement. Ensuite il donne une notice du manuscrit du Pentateuque Samaritain, conservé dans la bibliothèque de MM. de l'Oratoire de la rue St Honoré, & dit un mot de quelques autres qui sont, soit dans la bibliothèque du Roi, soit dans celle de Ste Geneviève.

Quoique la conformité parfaite du Pentateuque Samaritain & du Pentateuque Hébreu, dans les choses essentielles, ait de quoi étonner, ce n'est pas que le premier ne fournisse des variantes utiles pour fixer le vrai sens du texte. L'Auteur place dans le premier rang ces mots de Caïn à son frère, dans la vulgate, Genèse IV 8, *egrediamur foràs*, qui ne sont point dans l'hébreu, & se trouvent dans le Pentateuque Samaritain, de même que dans les 70 & dans la version Syriaque. Le texte hébreu (Genèse XI 32) fait mourir Tharé à l'âge de 205 ans, le texte Samaritain à 145 ans. L'Auteur adopte cette dernière leçon, parce que Abraham naquit la 70e année de son père, & quitta Haran immédiatement après la mort de Tharé ; or, Abraham avoit alors 75 ans : son père mourut donc à l'âge de 145, & le texte hébreu met 60 ans de trop. En rendant compte de l'ouvrage du R. P. Fabricy, intitulé des *Titres primitifs de la Révélation*, nous avons parlé de cette difficulté, qui suppose que Tharé n'avoit effectivement que 70 ans lorsqu'Abraham naquit, & qu'Abraham étoit l'aîné de ses fils : deux points très-peu certains.

Le texte hébreu fait de 430 ans le séjour des Israëlites en Egypte (Exod. 12 40), confondant les deux cent quinze ans qu'ils passèrent dans la Palestine, avec le même nombre d'années qu'ils séjournèrent en Egypte. Deux objets très-distingués dans le Samaritain, de même que dans les 70, & preuve favorable à la préférence que M. l'Abbé D. C. donne au Samaritain sur l'Hébreu.

Il trouve, ainsi que le P. Houbigant & feu M. l'Abbé Ladvocat, un autre motif de préférence, dans la prophétie de Jacob (Gen. 49 22) au sujet de Joseph, *filiæ discurrerunt super*

super murum. « Les filles ont couru » sur la muraille pour le voir. » Le Samaritain offre une idée bien différente, *filius meus parvulus mihi imperat*, « quoique le dernier de mes » enfans, il est élevé à un si haut » rang qu'il me commande. » Le P. Fabrici, qui se déclare pour l'Hébreu, n'y apperçoit point de filles montant sur le mur pour voir Joseph : *il est comme une branche d'un arbre planté auprès d'une source d'eau vive, chacune de ses branches s'étend sur le mur.*

La langue hébraïque dut se corrompre chez les Samaritains par l'idiôme des Cuthéens, envoyés dans leur pays. Aussi fut-on obligé dans la suite de mettre le Pentateuque en Samaritain vulgaire, que l'Auteur appelle *Chaldæo-Samaritain.* Cette version, dit-il, « rend » si bien mot pour mot le Pentateu- » que Samaritain, qu'il est très- » difficile, même par la comparai- » son la plus scrupuleuse, d'y re- » marquer un changement tant soit » peu considérable. » Le P. Fabricy en a pourtant remarqué un précisément dans le verset de la Genèse dont on vient de parler, où elle porte, *filius fructifer, in me conspice, filius meus parvus ascendit murum.*

La version syriaque est aussi fort utile pour l'intelligence du texte sacré. David, délivré des persécutions de Saül, rappelle dans un cantique d'actions de graces (Ps. 17, *Heb.* 18) les victoires qu'il a remportées sur les peuples étrangers, & dit dans la vulgate, *vers.* 45, *filii alieni mentiti sunt mihi :* il auroit fallu traduire *subditi fuerunt mihi*, avec la version Syriaque qui a bien saisi le vrai sens du mot hébreu. Elle rend de même fort bien le texte du pseaume, 28 *Hebr.* 29, que la vulgate traduit *vox Domini præparantis cervos, revelabit condensa :* le terme original signifie *chêne* & *biche*; mais la première signification est celle qui convient ici, & que le traducteur Syriaque n'a pas manquée. *Vox Domini* (i. e. *tonitru*) *agitat quercus, & evellit sylvas.*

Cette version n'est pas moins utile par les diverses leçons qu'elle peut fournir. On en voit un exemple au Ps. 144, *Hebr.* 145, où chaque verset commence par une des lettres de l'Alphabet, en forme d'*acrostiches.* Le verset qui commence par la lettre *N* est omis dans l'Hébreu, & la version Syriaque le lui restitue.

M. l'Abbé D. C. fait sentir de même les avantages que procure la version Arabe : un des exemples qu'il cite est le fameux passage de St Matt. XIX-24, où J. C. dit que l'entrée d'un riche dans le Royaume des Cieux sera plus difficile que l'entrée d'un chameau par le trou d'une aiguille. A prendre à la lettre cette maxime, les riches, dit l'Auteur, sont absolument exclus du bonheur éternel, parce qu'il n'est pas possible physiquement de faire passer un chameau par le trou d'une aiguille. Mais le texte dit seulement, selon la version Arabe,

qu'il est plus aisé de faire passer un *cable* par le trou d'une aiguille, &c. Or un cable, ajoute l'Auteur, est composé de plusieurs petits fils qui peuvent chacun en détail passer par ce trou. Il est vrai qu'un chameau pourroit bien y passer de même en détail : mais l'idée du cable est analogue au trou d'une aiguille, & celle du chameau ne l'est pas.

La connoissance de la langue Arabe a d'autres avantages que l'Auteur expose en peu de mots ; elle peut servir à s'instruire des absurdités & des contradictions contenues dans l'Alcoran, & à fournir des armes contre les Mahométans. Dans cet ouvrage Mahomet *parle en termes formels de l'immaculée conception, ainsi qu'on peut le voir dans la troisième Surate, au verset* 36. C'est ce que l'Auteur atteste, l'ayant, dit-il, *vu de ses propres yeux* : & il en conclut que plusieurs Théologiens se sont trompés en soutenant qu'aucun écrivain, avant le douzième siècle, n'avoit parlé clairement & en termes précis de l'immaculée conception. Nous avouons que cette assertion ferme & décidée nous a un peu étonnés. Nous n'ignorions pas le contenu de ce 36e verset ; mais nous n'y remarquions point *en termes formels* l'immaculée conception de Marie. On y lit, suivant la version imprimée par Maracci, ces paroles que la mère de la Ste Vierge adresse à Dieu, après l'enfantement : *ego quidem nominavi eam Mariam, & ego sanè confugere facio eam ad te, & prolem ejus à Satana lapidato* (i. e., dit Maracci, *commendo eam ejusque prolem, ut defendas eam à diabolo*). Il explique dans sa note ce que signifie ce *satan lapidé.* Quelques-uns opinent, ajoute-t-il, *hinc opinantur aliqui*, que l'immaculée conception de la Vierge & de son fils est ici indiquée, *innui*. Il cite deux commentateurs dont telle *paroît* avoir été l'opinion. L'un d'eux dit que nul homme ne naît qu'il ne soit *touché* par Satan, au moment qu'il vient au monde, ce qui lui fait pousser des cris en naissant, à l'exception de Marie & de son fils. L'Auteur ajoute que Dieu avoit placé un voile entre Jesus & Marie d'un côté & le démon, de sorte qu'au moment de leur naissance le coup de satan porta uniquement sur ce voile sans effleurer Jesus & Marie qui étoient de l'autre côté. On nous a raconté, continue-t-il, que ni l'un ni l'autre n'ont commis aucun péché, ainsi qu'en commettent les autres fils d'Adam. En conséquence nous ne pouvions appercevoir dans le texte de l'Alcoran qu'une indication très-incertaine de l'immaculée conception de la Vierge, indication qui n'avoit même pour fondement que l'idée aussi incertaine d'un petit nombre d'interprêtes : & d'ailleurs l'interprétation des deux commentateurs cités par Maracci, ne nous paroissoit énoncer formellement que la *naissance*, non la *conception* immaculée de la Vierge.

Quoi qu'il en soit, nous ne som-

mes pas moins convaincus que l'Auteur, de l'utilité de la langue Arabe, & des autres langues qui ont quelque affinité avec celle des Hébreux pour la parfaite intelligence du texte sacré; telles sont, outre celles dont on a parlé, la Chaldéenne, en laquelle on a plusieurs *Targums* ou paraphrases; l'Ethiopienne, en laquelle on a une version entière du nouveau Testament: quant à l'ancien, il n'y a d'imprimé que la version des pseaumes & celle du Cantique des Cantiques, quoique les Ethiopiens aient une version complette de l'Ecriture. En Persan, la polyglotte d'Angleterre n'offre que le Pentateuque & les quatre Evangiles, le reste s'est apparemment perdu; car il n'est pas vraisemblable que les Persans n'aient pas eu une version complette de la Bible.

En faisant, dans un dernier chapitre, la récapitulation de son ouvrage, M. l'Abbé D. C. voit avec déplaisir les provinces destituées absolument des secours qu'offre la Capitale par l'étude des langues originales. Il desireroit qu'on rappellât à leur première institution les prébendes affectées, dans les Eglises Cathédrales, à des Professeurs de Théologie, sous le nom de Théologal, ou d'Ecolâtre. Mais soit cet expédient, soit un autre, on trouvera, sans beaucoup de peine, des moyens d'encourager ce genre d'étude & de le mettre en vigueur, quand on le voudra fermement.



VOYAGE à la Nouvelle Guinée, dans lequel on trouve la description des lieux, des observations physiques & morales, & des détails relatifs à l'Histoire naturelle dans le règne animal & le règne végétal. Par M. Sonnerat, Sous-Commissaire de la Marine, Naturaliste, Pensionnaire du Roi, Correspondant de son Cabinet, & de l'Académie royale des Sciences de Paris, Associé à celle des Sciences, Beaux-Arts & Belles-Lettres de Lyon. Enrichi de cent-vingt figures en taille-douce. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, 1776. Un volume *in*-4°. de 206 pag. Prix, 21 liv. broché, & 24 relié.

En 1769 la flûte du Roi l'*Isle de France*, commandée par M. le Chev. de Coëtivi, & la corvette *le Nécessaire*, commandée par M. Cordé, eurent ordre d'aller faire un voyage vers la Nouvelle Guinée. M. Provost, Commissaire de la Marine, fut chargé d'examiner les productions végétales des Isles qu'on alloit parcourir. M. Sonnerat obtint la permission d'être de cette expédition, & c'est à lui que nous sommes redevables de la relation que nous annonçons. Elle renferme des objets nouveaux & intéressans sur des lieux qui nous sont peu connus, sur les mœurs des habitans & sur l'histoire naturelle. L'Auteur a fait graver avec le plus grand soin une foule d'oiseaux singuliers, & quantité d'arbres ou de plantes dont il donne la description. Il s'arrête peu sur les détails de navigation. Le séjour qu'il a fait à Manille l'a mis en état de donner une idée de cette ville capitale de tous les établissemens que les Espagnols ont dans les Philippines. Cette ville est bien bâtie; les maisons y sont belles; il y a de superbes Eglises; le terrein qui l'environne est très - fertile & propre à toute sorte de culture; mais tout y languit, & c'est en vain que la terre porte d'elle-même. On ne daigne pas en récolter les moissons; on n'y recueille absolument que pour le besoin & pour une année; toutes les vues & les espérances des Espagnols ne sont tournées que du côté du galion qui part tous les ans pour Acapulco. Ce vaisseau, vaste, lourd dans sa marche, qui jamais ne fait d'autre route que celle à laquelle il est destiné, sans troupes, mal pourvu de munitions, part, chargé de marchandises pour la valeur de quatre millions de piastres, exposé aux dangers d'une longue route, sans défense s'il est attaqué, si mal pourvu des choses nécessaires, qu'il allonge son chemin pour passer dans des parages où il tombe de la pluie que l'équipage reçoit sur des pavillons étendus, & dont il remplit ses jarres. La nouvelle de son retour répand l'alégresse dans toute l'Isle;

mais s'il tarde, la crainte & la consternation s'emparent de tous les esprits. Il vaut tous les ans à Manille trois millions de piastres, qui sont aussi-tôt dépensées en marchandises qu'on achète d'un vaisseau Anglois portant pavillon Arménien, trafic qui est une perte réelle pour tous les habitans; ils achètent d'un côté les marchandises très-cher, & d'un autre côté ils se dépouillent du seul argent qui entre chez eux. L'Auteur voulut pénétrer dans l'Isle. A peine étoit-il éloigné d'une journée de la Capitale, qu'il ne vit plus que des bois & des terres sans culture, nulle habitation; quelques Indiens épars, les épaules couvertes d'une peau de chèvre sauvage, le reste du corps nu, un arc dans la main & des flèches sur le dos. Ils fuyent à l'aspect de l'homme, errent seuls, & n'ont aucune société; ils prennent les femmes que le hasard leur offre; il n'y a point entre eux, même de famille. Plus loin il trouva, auprès d'un grand lac, un peuple doux, occupé à faire des nattes, des toiles; ce peuple a des loix; il punit les crimes, principalement l'adultère. Il y a de l'autre côté des montagnes, des plaines immenses & très fertiles; mais on n'y voit que quelques villages bâtis de loin en loin, habités par des hommes féroces & sans mœurs, toujours prêts à se battre; les parens, les frères, la femme & le mari y vivent dans une méfiance continuelle. Cependant les arts ont pénétré chez ce peuple féroce. L'Auteur y vit représenter une tragédie dont l'action dura pendant trois jours; la partie des décorations, la déclamation & le jeu des acteurs étoient au-dessus de ce qu'il attendoit de ce peuple grossier.

Il existe encore, dans l'intérieur des terres, d'autres nations chez lesquelles l'Auteur n'a pas pénétré; en vain les Espagnols ont tenté de les soumettre. Après cette description il rapporte les observations physiques qu'il a eu occasion de faire. A deux lieues de Calomba il trouva un ruisseau dont l'eau étoit chaude ou même bouillante, puisque la liqueur du thermomètre de M. de Reaumur monta à 69 degrés, quoique ce thermomètre n'ait été plongé qu'à une lieue de la source; cependant tous les bords étoient très-fertiles, & les arbrisseaux dont les racines trempoient dans cette eau, étoient très-vigoureux; mais lorsque les hirondelles le traversoient, à la hauteur de sept à huit pieds, elles y tomboient sans mouvement. L'Auteur, pendant son séjour en cet endroit, ne but pas d'autre eau; il la faisoit refroidir. Son goût lui parut terreux & ferrugineux. Le Gouverneur Espagnol a fait construire aux environs différens bains, dont le degré de chaleur est proportionné à l'éloignement du ruisseau.

L'Auteur, dans un de ces bassins où il ne put plonger la main, vit des poissons qui nageoient avec tant d'agilité qu'on ne pouvoit les prendre. Il décrit ensuite plusieurs ar-

bres ou arbustes, des oiseaux que leur forme ou leur plumage rendent très-intéressans : cette description est accompagnée de planches parfaitement bien gravées.

L'Auteur alla ensuite à Antigue, dont le territoire ressemble à celui de toutes les Philippines ; elle est sous la dépendance du Gouverneur de Manille. Sa situation est, par la latitude, de 10 deg. 43 min. Les habitans de cette Isle ont de l'industrie ; l'air en est mal sain, parce qu'elle est inculte & couverte de marais. Cette Isle pourroit fournir de l'or, des perles & de la cire. Elle abonde en pigeons de différentes espèces ; l'Auteur en donne la description & la figure, ainsi que celles de plusieurs autres oiseaux. Delà il passa à l'Isle Mindanas, qui appartient également aux Espagnols. Ils y sont continuellement en guerre contre des Rois qui sont en grand nombre dans cette Isle, & qui n'ont pas voulu les reconnoître. Il ne faut donc pas en approcher dans la vue d'y faire le commerce : mais, dit l'Auteur, il y auroit de grandes richesses à acquérir pour un Naturaliste. Il y trouveroit sur-tout un grand nombre de coquilles différentes, des cœurs de Vénus, la scalata, le marteau, &c. Il y a beaucoup d'excellens fruits.

Là les deux bâtimens se séparèrent, & la corvette sur laquelle étoit l'Auteur fit voile pour Yolo. C'est une Isle qui n'a pas beaucoup d'étendue, mais qui est forte, dont les habitans sont heureux par la conduite du Prince qui les gouverne. Ce Prince s'est rendu formidable à ses voisins. Il s'est assujeti les peuples qui sont sur les côtes de l'Isle de Borneo. Tous les Rois des Isles voisines sont ses tributaires. On compare ce Prince au Czar Pierre I. Ce Prince Indien descendit de son trône pour apprendre à gouverner, & passa les premières années de son règne à voyager. Il se rendit d'abord à Batavia, où il cacha son nom & son rang. Il s'associa aux matelots pour apprendre le pilotage, & ensuite aux charpentiers pour s'instruire de leur art. Il acheta des instrumens ; il fit de même pour l'agriculture. Après avoir pourvu aux premiers besoins de ses sujets auprès desquels il étoit revenu, il passa à la Mecque pour y étudier la loi de Mahomet ; il y apprit l'Arabe. De retour dans ses Etats, il y fit connoître, pour la première fois, les chiffres & les caractères qui servent à l'écriture, & y introduisit l'usage de la monnoie, inconnu même aujourd'hui dans le reste des Philippines. Il forma le projet de se rendre maître des bords de l'Isle de Borneo, où il y avoit une mine de diamans dont les Hollandois se disoient les protecteurs sous le Roi de Borneo. Il déclara la guerre à ce dernier, mais il fut repoussé par les Hollandois qui sembloient n'être qu'auxiliaires. Le Roi d'Yolo suspend son projet, retourne dans ses Etats, & se propose d'aller acheter des armes à feu chez les Espagnols. En conséquence il part pour Ma-

nille avec sa femme, ses enfans, le chef de ses gardes & six guerriers, & transporte avec lui un grand nombre d'objets d'échange. Ce cortége le rendit suspect. A peine débarqué il est investi, arrêté & accusé d'avoir voulu surprendre Manille. Il est condamné à la prison, & ses richesses sont saisies & pillées. Les Jésuites furent ses plus cruels ennemis. M. Poivre le soulagea. Le Ministre Espagnol instruit en Europe, au bout de deux ans, du traitement injuste fait à ce Prince, ordonna qu'on le remît en liberté : il sortit de prison; mais l'avarice trouva des prétextes pour le retenir à Manille. Ses sujets, indignés de sa captivité, prirent les armes & vinrent ravager les environs de Manille & les Isles voisines. On le relâcha; les Jésuites, qu'il ne vouloit pas emmener avec lui, obtinrent la permission du Gouverneur d'armer six galères & deux champans pour le reconduire, disoient-ils, dans ses Etats. Le Roi fut mis sur l'escadre; on le débarqua à Sambouangue, principal établissement des Espagnols dans l'Isle de Mindanao, & l'on fit aussi-tôt voile pour Yolo. Les habitans repoussèrent les Espagnols qui furent obligés de se rembarquer.

D'un autre côté le Roi d'Yolo, captif à Sambouangue, trompa la vigilance de ses gardes, & se rendit à bord d'un vaisseau Anglois qui le reconduisit dans ses Etats. Il remonta sur son trône; il ne prit cependant par les armes contre les Espagnols, mais il céda aux Anglois une petite Isle à l'ouest d'Yolo, & ouvrit ses ports aux Maures qui parcourent en pirates toutes ces mers & pillent les vaisseaux & les colonies des Espagnols.

Les deux bâtimens François visitèrent quelques autres Isles, & tournèrent ensuite vers les terres des Papoux pour y faire quelques découvertes; ils y débarquèrent pour se rétablir des fatigues qu'ils avoient essuyées. Les Papoux sont les peuples qui habitent les Isles de la Nouvelle Guinée & la Guinée même. Leur aspect a quelque chose de hideux & d'effrayant : qu'on se représente des hommes robustes, d'un noir luisant, dont la peau est âpre & rude, la plupart défigurés par des taches à la peau; qu'on se les peigne avec des yeux fort grands, un nez écrasé, une bouche excessivement fendue, les lèvres, sur-tout la supérieure, très-enflées, les cheveux crêpus, d'un noir brillant ou d'un roux ardent. Leur caractère répond à leur extérieur; ils sont braves, ils aiment la guerre; ils sont cruels, méfians & de mauvaise foi. On trouve dans leur pays différentes espèces d'oiseaux, aussi élégans par leur forme que brillans par l'éclat de leurs couleurs, & plusieurs de ces arbres qui fournissent les épiceries. La dépouille des oiseaux sert à la parure des Chefs; & les Hollandois qui trafiquent sur ces côtes, en achetent qu'ils transportent en Perse & dans les Indes, & qu'ils vendent fort cher.

Les plus beaux oiseaux que l'Auteur y vit, sont six espèces d'oiseaux de paradis & deux espèces de promerops. Des six espèces des premiers, deux sont anciennement connues, une l'est depuis peu de temps, & les trois autres ne le sont pas encore, ainsi que les deux espèces de promerops.

« Le Roi des oiseaux de Paradis » est de la grosseur du merle commun d'Europe. Il diffère des autres espèces d'oiseaux de Paradis, » connues par la longueur de ses » aîles, qui débordent les plumes » de sa tête. Sa tête, son col, sa » gorge, son dos, sa queue sont » d'un rouge éclatant, aussi vif & » aussi animé que le rouge du carmin & dont le coloris est moëleux & satiné. Le milieu du ventre est blanc; il est terminé en » haut par une raie transversale » verte au bas du col. Les plumes » qui forment cette raie sont courtes, larges & ont l'éclat & le poli » d'un métal. De chaque côté du » ventre naissent, en-dessous des » aîles, de longues plumes grises à » leur origine & dans une partie de » leur longueur, mais terminées » chacune par une tache verte comme cette bande du col. Du milieu » de la queue naissent deux longs » filets ou deux tuyaux de plume, » noirâtres sans barbe; ils se prolongent très-loin au-delà de la » queue & des aîles; ils se replient » sur eux-mêmes en-dedans, s'épanouissent & sont ornés à leur » extrêmité, d'un côté seulement, » de barbes assez longues. Ces plumes, en s'épanouissant & en se » contournant, forment un cercle » dont la circonférence est très large & le centre un trou rond qui » est vuide. Ce cercle est de la couleur de l'émeraude, & il en a » l'éclat & le jeu. Le bec & les pieds » sont jaunes; l'Iris l'est aussi. Il y » a à l'angle interne & supérieur » de l'œil, au-dessus du globe, une » tache noire. »

Les Hollandois ont débité qu'une de ces espèces d'oiseaux n'a point de pattes, & qu'ils se reposent en se suspendant par deux longs crins qui ornent la queue; mais ce sont des fables.

L'Auteur décrit, avec la même exactitude, les autres espèces. Le grand promerops n'est pas moins singulier. Il parle encore de plusieurs autres oiseaux moins rares, des perroquets, &c. Il donne une idée des habitans des Moluques & la description de différentes sortes d'épiceries que les habitans des Papoux procurèrent aux François. Tels sont les muscades, les girofles; ainsi Banda & Amboine ne sont pas les seuls endroits où naissent ces épiceries : on en trouve beaucoup aux Moluques, chez les Papoux & dans la plupart des Isles de la Mer du Sud. Après cette course nos navigateurs revinrent à l'Isle de France; & M. Sonnerat s'est occupé à mettre en ordre toutes les observations qui ont été faites, pour en former la description curieuse & intéressante dont nous venons de donner une légère idée.

PRINCIPES

PRINCIPES du Droit Civil Romain, par M. Olivier, Docteur ès-Droits. A Paris, chez Mérigot l'aîné, Libraire, quai des Augustins près la rue Dauphine, 1776; avec approbation & privilége du Roi, 2 vol. *in-12.* de près de 400 pages chacun.

Il sembleroit que vu la quantité de Traités, de commentaires & même d'abrégés que nous avons sur le Droit Romain, un ouvrage nouveau sur le même objet pourroit être regardé ou comme inutile ou comme rebutant & propre seulement à répéter ce que les autres ont dit avant lui, & par conséquent à dégoûter les étudians en multipliant leurs études Nous croyons pouvoir assurer nos lecteurs qu'il s'en faut bien qu'on doive confondre avec eux l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui; l'Auteur nous paroît un homme très-instruit & sur-tout homme de goût, & très-persuadé que les ouvrages multipliés des Jurisconsultes répandent beaucoup d'obscurité sur le sens des loix; & il adopte ce que Montaigne disoit d'après Quintilien, que plus on séme les questions & les opinions, plus on fait naître d'incertitude & de querelles: *difficultatem facit doctrina.* Nous doutions sur Ulpian, nous redoutons sur Bartholus & Baldus. Concluons seulement, dit M. Olivier, dans un Avant-propos fort sage & fort bien pensé, que ce n'est point dans les traités des Docteurs qu'il faut puiser les principes de la Jurisprudence, mais dans les textes des loix.

Mais pourquoi, dira peut-être quelqu'un, avoir fait un ouvrage intitulé, *Principes du Droit Civil Romain*?

La réponse à cette objection, si quelqu'un la faisoit, est dans l'ouvrage même. Ce n'est point un traité du Droit Romain, ce n'est proprement qu'une introduction propre à faciliter l'étude des textes dont elle ne dispense point; & c'est aux étudians qui sont aux élémens de la Jurisprudence, qu'il est principalement destiné. Voici comme l'Auteur s'en explique: « Il est vrai, dit-il, que l'étude des textes que les Pandectes & le Code renferment, est une étude insipide, rebutante; mais ne seroit-il pas possible de la rendre plus agréable & plus facile par un ouvrage qui lui servît d'introduction, en fournissant les idées principales sur toutes les matières de droit, en présentant un point de vue exact sous lequel ces matières doivent être envisagées; en un mot, en renfermant dans le plus court espace toutes les matières *élémentaires* du Droit Romain? »

Il pense avec raison que son ouvrage renferme des notions, sur le Droit Romain, suffisantes pour tous ceux qui, sans se destiner à l'étude

de la Jurisprudence, veulent néanmoins en avoir une légère teinture. Il se plaint que cette partie d'instruction est trop négligée dans ce siècle, où l'on se pique pourtant de n'oublier aucun des moyens qui tendent à perfectionner l'éducation; qu'il soit permis, dit-il, de faire cette demande à nos Instituteurs: n'est-il pas dans l'ordre que chaque citoyen soit instruit des loix auxquelles il est sujet? Seroit-il moins avantageux de connoître les principes de la Jurisprudence, que d'être instruit de l'algèbre, du blason & de la mythologie? Il nous semble en effet qu'il devroit entrer dans le plan de l'éducation d'un jeune homme, de lui donner les premières notions de nos loix. Elles serviroient à lui inspirer l'envie de les connoître plus à fond, à s'instruire de ce qu'il doit éviter ou pratiquer dans le commerce de la vie civile; elles lui donneroient au moins une idée du juste & de l'injuste, & lui montreroient ce qu'il doit faire pour conserver & pour administrer sa fortune & ne point nuire à celle des autres.

L'Auteur n'a point suivi dans cet ouvrage le plan de Domat, au mérite duquel il rend hommage; mais Domat n'a point voulu faire une introduction au Droit Romain. Son dessein, qu'il a parfaitement rempli, a été de ranger les Loix Romaines dans un ordre qui lui a paru plus convenable que celui dans lequel elles sont dans le Corps du Droit; & il a fait un excellent Traité sur cette matière: mais notre Auteur n'a voulu que faire une introduction à cette étude, & qu'elle pût être avec fruit entre les mains de tout le monde, pour donner aux jeunes gens qui la liront, & même aux gens du monde, la première connoissance des Loix Romaines, & le desir vif de les connoître davantage & d'en vérifier les textes: en un mot, il n'a point voulu faire un *in-folio*; c'est peut-être, dit-il, parce que les volumes qui renferment les Elémens de la Jurisprudence sont trop considérables, que beaucoup de gens négligent de s'en instruire.

Après l'Avant-propos dont nous venons de rendre compte, on trouve un Discours sur la nécessité des loix positives, leur origine chez les Romains & leur progrès, qui contient plus de quarante pages, & qui nous a paru être écrit avec autant d'élégance que de simplicité, & réunir la profondeur des recherches avec l'agrément de la clarté & de la briéveté. Nous allons, pour mettre nos lecteurs à portée d'en juger, transcrire le commencement de ce Discours.

« Les loix positives sont les maximes de la raison consacrées par » l'autorité.

» Chaque peuple a besoin de » loix, parce que les passions des » hommes leur font oublier la jus» tice, & parce qu'aucun état ne » peut se soutenir si la justice ne s'y » fait respecter par la force.

» Quelque vanité que l'homme » veuille tirer de la raison qui l'é-

» claire, cette lumière qu'il croit » toujours appercevoir se dérobe » souvent à ses yeux. Il se croit sûr » & libre dans sa marche vers la » vérité; mais à chaque instant le » préjugé l'arrête, la partialité le » détourne, ses penchans l'entraî- » nent vers l'erreur. Il est donc né- » cessaire qu'une autorité supérieu- » re, réglée par des loix positives, » vienne mettre des obstacles à ses » desseins s'ils sont injustes, le faire » rentrer dans son devoir, s'il s'en » écarte.

» Ces temps de concorde & de » bonheur, ces temps si vantés où » les hommes n'avoient pas besoin » de loix, parce qu'ils étoient sans » ambition & sans orgueil, sans » haine & sans envie, & ne sça- » voient pas même s'ils pouvoient » avoir des droits les uns plus que » les autres; ces temps que les an- » ciens ont *distingués* du nom de » siècle d'or, (si jamais ils ont exis- » té) ont été de courte durée. » L'homme, jeté dans ce vaste uni- » vers, a regardé autour de soi, & » il a vu des biens qui ont excité ses » desirs. Devenu possesseur de ces » biens il en a desiré de nouveaux, & » le cœur humain s'élançant de de- » sirs en desirs, sans s'arrêter à la » voix de la raison, on a vu que » cette raison n'étoit pas suffisante » pour le retenir dans de justes bor- » nes, & qu'il falloit le subjuguer » par des loix. »

L'Auteur, après ce préambule, fait l'histoire de la formation des sociétés, des degrés presqu'insensi-bles par lesquels on est arrivé aux premières loix, & delà à leur perfection. Moïse, en donnant des loix au Peuple Juif, se fit admirer par toutes les Nations qui les connurent; Minos, dans l'Isle de Crette; les deux Mercures & Amasis, dans l'Egypte; Zoroastre, dans la Perse; Lycurgue, dans Lacédémone; Dracon & Solon, dans Athènes, immortalisèrent leurs noms en faisant fleurir les états qu'ils gouvernoient par la sagesse de leur législation. Delà l'Auteur passe aux Romains & fait une histoire très-suivie, très-instructive, & sur-tout très-exacte de tous les Législateurs de ce peuple fameux; enfin, après avoir parcouru les divers états de la Jurisprudence Romaine depuis la fondation de Rome, d'abord au temps où elle fut sous la domination des Rois, ensuite lorsqu'elle fut érigée en République, après cela lorsqu'elle fut soumise aux Empereurs, il arrive au temps de Justinien. Il convient que la rédaction que cet Empereur fit faire des Loix Romaines, & dont la gloire appartient encore plus aux grands Jurisconsultes que Justinien employa qu'à lui-même, ne fut point assez bien faite pour opérer dans l'état de la Jurisprudence une révolution aussi salutaire qu'on auroit dû l'espérer; cependant il avoue que c'est un ouvrage dont on ne sçauroit trop vanter l'importance & l'utilité.

Malgré l'approbation universelle qu'il reçut d'abord, il tomba peu après dans l'oubli, & y resta plusieurs

siècles. Il ne fut en vigueur dans l'Orient que sous les Empereurs Justin, Tibère & Maurice. Phocas ayant envahi l'Empire & fait massacrer Maurice, négligea les soins de ses états & des loix; ses successeurs ne s'en occupèrent pas plus: cette négligence dura jusqu'au temps de Basile le Lacédémonien qui, jaloux de la gloire que Justinien s'étoit acquise par la rédaction d'un corps de loix aussi sages, fit rédiger en Langue Grecque deux codes de loix, dont l'un fut appelé *Epitome du Droit*, & l'autre reçut le nom de *Basiliques*. Ces nouveaux codes firent oublier, & détruisirent même celles de Justinien; & depuis cette époque jusqu'à la destruction de l'Empire d'Orient par Mahomet II, qui s'empara de Constantinople, on n'observa point d'autre droit que celui des constitutions de Basile & des Empereurs qui lui succédèrent. Les loix de Justinien n'eurent pas un meilleur sort en Occident, les ravages des Goths, des Lombards, des Maures & des Sarrazins achevèrent de les perdre; ce ne fut que sous le règne de Lothaire II qu'elles sortirent du profond oubli où elles avoient été jetées par les malheurs des temps. Lothaire, assiégeant la ville d'Amulfi, aidé du secours de la République de Pise, trouva les Pandectes dans cette ville, & en fit présent aux Républicains; & les Florentins ayant ensuite assiégé & pris la ville de Pise, conduits par Caponius leur Général, les Pandectes furent emportées à Florence, où elles ont été conservées jusqu'à présent. Le Droit Romain a donc été depuis ce temps le Droit Commun de l'Europe. Il a sur-tout été reçu comme tel en France, suivant l'aveu de plusieurs Jurisconsultes François, quoique quelques-uns, dit l'Auteur, aient prétendu qu'il ne devoit avoir que force de raison écrite.

Au reste cette espèce de contradiction est aisée à concilier. On distingue en France le Pays Coutumier & les Pays de Droit-Ecrit, & tout le monde convient que lorsque les coutumes ne contiennent point de dispositions contraires à celles du Droit Romain, ou qu'elles sont muettes sur quelque point, on a recours à la disposition du Droit Romain; ainsi il est vrai, dans ce sens, de dire que le Droit Romain est reçu en France.

Le corps de l'ouvrage répond parfaitement au sçavant discours dont nous venons de donner l'idée. Il n'est guère susceptible d'extrait; n'étant, comme le dit l'Auteur lui-même, qu'une introduction à l'étude des loix: ainsi nous nous contenterons d'en conseiller la lecture à tous ceux qui voudront se faire une idée juste des Loix Romaines, & nous croyons qu'il leur paroîtra, comme à nous, un des meilleurs livres élémentaires qui ait paru depuis long-temps, & nous ne craindrons point de dire qu'il devroit entrer dans l'éducation de tous les jeunes gens, & qu'il peut même être lu avec fruit par ceux qui ayant fait

quelqu'étude des loix dans leur source, auroient été refroidis sur cette étude, ou faute d'y avoir donné une attention assez suivie, ou faute de les avoir parfaitement entendues.

L'ouvrage est divisé en chapitres, & les chapitres en sections, suivant l'ordre adopté par le Corps de Droit; il est précédé de deux Sections préliminaires & qui conduisent à l'intelligence du reste de l'ouvrage: l'une traite du Droit & des diverses sortes de Droits; l'autre, de l'objet des Loix en général; le reste est divisé en quatre parties: la première, des personnes; la seconde, des choses & des moyens de les acquérir à titre lucratif; la troisième, des moyens d'acquérir les choses à titre onéreux; & la dernière, des actions.

NOUVEAUX Mémoires de l'Académie royale des Sciences & Belles-Lettres; Année 1773. A Berlin, 1776; 556 pages *in* 4°. avec fig.

C'EST ici le 36e volume de l'Académie de Berlin en y comprenant les 7 volumes latins des anciens mémoires, & c'est le 4e qui porte le titre de nouveaux Mémoires. Il est précédé par une histoire de l'Académie pour l'année 1773. Elle ne contient point, comme celle de quelques autres Académies, l'extrait des mémoires qui sont dans le même volume, mais seulement ce qui s'est passé de remarquable dans les assemblées ou publiques ou particulières, les éloges des Académiciens, & la liste de tous les ouvrages ou imprimés ou manuscrits qui ont été présentés à l'Académie, avec l'extrait de ceux que l'on a approuvés, & les programmes des prix proposés. Le seul éloge qu'il y ait dans ce volume est celui de M. Toussaint, mort à Berlin en 1772 à l'âge de 57 ans: il étoit Avocat; mais la foiblesse de sa poitrine l'éloigna de cette profession; il se réduisit donc, dit M. Formey, au simple état d'homme de Lettres, « qui, lorsqu'on l'est réellement, » suffit pour procurer beaucoup de » considération & d'agrément dans » une ville où l'on se connoît si bien » en mérite, & où il est si favorablement accueilli: il suffisoit de voir » & d'entendre M. Toussaint pour » juger à quel point il étoit animé par » la flamme du génie. Cependant » on ne s'attendoit pas à une production de ce génie aussi distinguée que l'est celle qui a fait sa » réputation & qui immortalisera » son nom. Tout le monde connoît son livre DES MŒURS. Il parut en 1748. Il a été jugé par bien » des Tribunaux différens; il a même eu l'honneur d'être brûlé. Je » n'entreprendrai point la révision » de toutes ces sentences: si ce n'est » pas peut être rigoureusement un » livre du premier ordre, c'est au » moins un des premiers du second » ordre. Mais je crois pouvoir & » devoir appeler d'un autre juge-

» ment qui a été répété plus d'une » fois, & qu'on semble prendre à » tâche de renouveller depuis la » mort de l'Auteur ; c'est que cet » ouvrage n'est pas de lui. Outre » que les bruits vagues ne prouvent » jamais rien, & qu'il faut des » preuves de fait, nous sommes » plus à portée que qui que ce soit » de penser sainement & de juger » équitablement sur cette accusa- » tion. La fréquentation de M. » Toussaint, pendant les années qu'il » a passées auprès de nous & les mé- » moires qu'il a lus dans nos as- » semblées, nous ont toujours pré- » senté l'Auteur des Mœurs sous » des traits caractéristiques bien » marqués ; même tour d'esprit & » d'expression qui lui étoient pro- » pres ; même finesse dans les vues, » même développement, mêmes » ornemens, même style, un peu » maniéré, mais délicat & parse- » mé de saillies qui nous ont agréa- » blement amusés, quoiqu'elles » ne nous parussent pas toujours à » leur place. » On en a jugé bien différemment à Paris, & l'apologie que l'Auteur publia ressembloit peu au style du livre des Mœurs.

M. Toussaint ayant quitté Paris pour aller à Bruxelles, il y travailloit aux nouvelles publiques, lorsque le Roi de Prusse l'attira à Berlin en 1764, pour être Professeur d'éloquence dans l'Académie de Noblesse. Il y a publié la traduction des fables de Gellert qui, à bien des égards, peut être regardée comme un original. On trouve plusieurs mémoires de lui dans les derniers volumes de l'Académie de Berlin. Il travailloit à un dictionnaire de la langue Françoise lorsqu'il mourut le 22 Juin 1772.

La partie de philosophie expérimentale qui commence le recueil des mémoires, contient d'abord un travail sur les véritables parties métalliques de la manganèse par M. Marggraf, traduit de l'Allemand. La manganèse, qu'on nomme en latin *magnesia vitriariorum*, & en allemad *Braunstein*, est comme une espèce de pierre d'un gris tirant sur le noir, dure, pesante, souvent salissante, rayée par intervalles & & qui ressemble pour l'ordinaire à l'antimoine. On la trouve en diverses contrées d'Allemagne, aussi bien qu'en Angleterre, dans le Piémont & en plusieurs autres endroits ; tantôt dans des montagnes calcaires, tantôt dans des mines de fer. On s'en sert pour rendre le verre transparent & net, ainsi que pour composer le vernis des potiers, tant noir que rougeâtre. La pesanteur de cette pierre & sa forme extérieure, font soupçonner qu'elle renferme effectivement des parties métalliques ; mais jusqu'à présent, il ne paroît pas qu'on se soit bien assuré quelle espèce de métal s'y trouve renfermée, quoique l'opinion la plus commune soit pour le fer.

M. Pott & M. Marggraf rejettent l'existence du fer, & c'est l'objet de ce mémoire. Ce dernier y trouve une terre calcaire, un peu de

cuivre, & cela, soit dans la manganèse d'Allemagne, soit dans celle du Piémont.

Le second mémoire a pour objet l'Histoire naturelle de la mousse par M. Gleditsch. Il y rend compte des expériences par lesquelles il a fait croître des plantes dans de la mousse, ce qui est facile pourvu qu'on y entretienne une humidité modérée. Les propriétés de la mousse, considérée comme un tapis universel de la terre, paroissent ici de la manière la plus satisfaisante. C'est elle qui reçoit les semences de toutes les espèces d'arbres, & qui donne aux jeunes plantes qui en naissent, la première nourriture déliée, propre à s'introduire dans le tissu délicat de leurs fibres, jusqu'à ce qu'elles aient pu, suivant leur situation, prolonger leurs racines jusques dans le sol qui est placé au-dessous; cette nourriture & cette situation dans la mousse leur suffisent pleinement pendant les premiers temps, comme l'expérience en fait foi. Ces circonstances sont dignes d'attention par rapport à la partie pratique de la science des forêts. Qu'on pense seulement qu'une mousse fine, tendre & poreuse, dans les bois de pin & de sapins, est un moyen assuré de les faire pousser & croître, sans qu'il soit besoin d'employer aucun autre secours; on verra combien ce secret est utile, & la nécessité d'en acquérir de justes idées. Car il est à présent incontestable que les semences qui voltigent dans les bois & tombent sur la mousse, sans qu'on prenne aucun soin de les enfoncer, germent & prennent aussi bien & mieux que celles que la terre reçoit à la surface, ou même dans son sein. L'Auteur fait voir qu'une des choses les plus pernicieuses aux forêts, est d'y aller enlever la mousse pour augmenter les fumiers; & il donne une liste des plantes les plus communes dont les unes ne peuvent venir, que dans la mousse & les autres y viennent beaucoup mieux qu'ailleurs. Il parle aussi de ses usages dans la médecine, dans la teinture, dans le soutien des chaussées, dans la formation de la tourbe, ensorte que M. Gleditsch termine par ce mémoire l'énumération de tout ce que l'on pouvoit dire en faveur de cette espèce de plante.

M. de Francheville, à l'occasion d'un corbeau blanc, tué aux environs de Potsdam, examine tout ce que l'on a dit à ce sujet, & qu'elle a pu être la cause de sa blancheur: il le croit venu de l'Islande, où les corbeaux, quelle qu'en ait été l'origine, sont véritablement blancs, probablement par l'effet du grand froid. On sçait d'ailleurs que ce ne sont pas seulement les oiseaux qui blanchissent dans le fond du Nord, par le grand froid qui y règne, la plupart des quadrupèdes changent aussi tous les ans de couleur. Les écureuils sont roux l'été & gris en hiver; les renards de même, & il y en a aussi de tous blancs, ainsi que des ours: mais ceux ci paroissent être une espèce particulière,

plus cruelle encore que les ours noirs. Les loups ne font que tirer sur le blanc ; les zibelines prennent une blancheur fort luisante, & qui n'est pas moins estimée que la couleur noire ; les hermines ou belettes blanches qui ont une pointe fort noire au bout de la queue, ne sont blanches qu'en hiver, & leur peau reprend sa première couleur de roux clair & de verd de mer, sur la fin du mois de Mai : les lièvres ont la peau extrêmement blanche, mais seulement en hiver : ils commencent à blanchir & à quitter leur couleur grise au mois de Septembre, après l'équinoxe d'Automne, & l'on en prend assez souvent dans cette saison-là qui sont à moitié gris & à moitié blancs. On remarque même qu'en Suède, où le froid n'est pas assez grand pour blanchir les plumes de la volaille, il blanchit cependant en hiver la crête des coqs & les pieds des oyes.

M. Lambert donne dans un autre mémoire la construction d'une échelle balistique, sur laquelle il a tracé les courbes que doivent décrire les bombes pour différens degrés d'élévation, de vîtesse & de densité de l'air.

Le même Auteur rapporte quelques observations physiques sur la hauteur des éclairs, qu'il a trouvées une fois de 6000 pieds de Paris, une autrefois de 5000 ; sur la hauteur & la vîtesse des nuées, qu'il a trouvées de 50 pieds par seconde à la hauteur de 7565 pieds du Rhin.

M. Beguelin, dans des recherches sur les variations du baromètre, propose des doutes sur l'explication que M. de Luc a donnée de la cause qui fait varier la hauteur du baromètre, & il donne ensuite un détail des observations météorologiques faites chaque jour à Berlin pendant toute l'année 1773 ; elles sont accompagnées d'une figure gravée où la hauteur du baromètre est représentée par une courbe tracée sur un chassis divisé de lignes en lignes, ce qui est extrêmement commode pour voir d'un coup-d'œil le progrès des variations du baromètre dans toute l'année, & même d'un jour à l'autre.

Les mémoires de la classe de Mathématiques, commencent par une nouvelle solution du problême du mouvement de rotation d'un corps, de figure quelconque, qui n'est animé par aucune force accélératrice ; par M. de la Grange. Ce problême, l'un des plus curieux & des plus difficiles de la méchanique, a déjà été résolu par M. Euler, dans les Mémoires de la même Académie pour l'année 1758, & dans le troisième tome de sa méchanique. M. d'Alembert l'a résolu aussi dans ses opuscules. Les solutions de ces deux Géomètres sont fort différentes quant à la méthode, mais elles sont fondées l'une & l'autre sur la considération méchanique de la rotation du corps autour d'un axe mobile, & elles supposent qu'on connoisse la position de ses trois axes de rotation uniforme, ce qui exige la résolution d'une équation cubique.

M.

M. de la Grange a cherché long-temps une solution qui fût tout-à-fait directe & purement analytique. Il est parvenu à en surmonter les difficultés, & son analyse renferme différens artifices de calcul, très-remarquables, de même que des formules nouvelles qui seront utiles dans bien des cas. Cet habile Géomètre traite aussi dans un autre mémoire de l'attraction des sphéroïdes elliptiques. M. Maclaurin l'avoit traitée dans sa pièce sur le flux & le reflux de la Mer, couronnée par l'Académie des Sciences en 1740, par une méthode purement géométrique & fondée uniquement sur quelques propriétés de l'ellipse & des sphéroïdes elliptiques; & il faut avouer que cette partie de l'ouvrage de M. Maclaurin est un chef-d'œuvre de géométrie, qu'on peut comparer à tout ce qu'Archimède nous a laissé de plus beau & de plus ingénieux. Comme M. Maclaurin avoit une sorte de prédilection pour la méthode des Anciens, il n'est pas surprenant qu'il l'ait employée dans la solution du problême dont nous venons de parler; mais il l'est extrêmement, dit M. de la Grange, qu'un problême aussi important que celui-là, n'ait pas été résolu depuis d'une manière directe & analytique, sur-tout dans ces derniers temps où l'analyse est devenue d'un usage si commun & si général. On ne peut en attribuer la cause qu'aux difficultés de calculs que la solution de cette question doit renfermer, lorsqu'on l'envisage sous un point de vue purement analytique. Ce n'est pas qu'il ne soit aisé de trouver, & que même différens Géomètres n'aient déjà donné des formules générales pour déterminer l'attraction qu'un corps, de figure quelconque, exerce sur un point placé où l'on voudra; mais la grande difficulté consiste dans l'intégration de ces formules; & il paroît qu'on n'a pu y réussir jusqu'à présent, qu'en se bornant à l'hypothèse, que le solide fût très-peu différent d'une sphère. On trouve à la vérité dans les ouvrages de M. Thomas Simpson, une solution purement analytique du problême de M. Maclaurin, dans laquelle il ne suppose point que le sphéroïde elliptique soit à très-peu près sphérique; mais d'un autre côté cette solution a le défaut de procéder par le moyen des series, ce qui la rend non-seulement longue & compliquée, mais encore peu directe & peu rigoureuse.

L'Auteur, dans ce mémoire, se propose de faire voir que bien loin que le problême dont il s'agit se refuse à l'analyse, il peut être résolu par ce moyen d'une manière sinon plus simple, du moins plus directe & plus générale que par la voie de la synthèse; ce qui servira à détruire un des principaux argumens que les détracteurs de l'analyse emploient pour la déprimer & pour prouver la supériorité de la méthode synthétique des anciens. M. de la Grange donne une solu-

tion générale pour un corps de figure quelconque dans une hypothèse quelconque d'attraction, & il en déduit les cas dont on a besoin pour la figure de la terre.

Le même Auteur nous donne ensuite des solutions analytiques sur les pyramides triangulaires; elles tiennent par leur simplicité, parmi les corps solides, le même rang que les triangles parmi les figures planes : car de même que toute figure plane rectiligne peut être regardée comme composée de triangles; de même tout corps solide, terminé par des plans, peut être supposé formé de pyramides triangulaires. Mais si les Géomètres se sont toujours beaucoup occupés de l'étude des triangles, & n'ont cessé d'en approfondir les propriétés, ils n'ont fait, ce semble, qu'effleurer celles des pyramides triangulaires, & des principaux problêmes qu'on peut proposer sur ces sortes de solides; il n'y en a encore qu'un très-petit nombre qui ait été résolu. Ceux qui font la matière de ce mémoire, concernent la manière de trouver la surface, la solidité, les sphères circonscrites & inscrites, le centre de gravité, &c. de toute pyramide triangulaire dont on connoît les six côtés; & les solutions analytiques qu'en donne M. de la Grange, ne pourront manquer d'intéresser les Géomètres, tant par la méthode que par les résultats.

M. Bernoulli donne ensuite une comparaison de quelques observations anciennes de la lune avec les tables de Mayer, depuis les éclipses observées par les Babyloniens jusqu'à celles du 16ᵉ siècle; & il donne une liste des erreurs de ces tables, accompagnée de réflexions qui tendent à perfectionner de plus en plus ces tables, les meilleures que nous ayons.

Ce mémoire est suivi de la solution de quelques problêmes sur l'usage du réticule rhomboïde, pour trouver les différences d'ascensions droites & de déclinaisons d'une manière plus générale que les Astronomes ne le font communément.

Résultat des recherches sur les irrégularités du mouvement de Saturne & de Jupiter, par M. Lambert. Cet Auteur prend pour base de ses recherches les tables de M. Halley, parce que, dit-il, ce sont les seules qui aient été comparées avec toute la suite des oppositions de Saturne & de Jupiter, observées sans interruption depuis Hevelius, ensorte que pour chacune de ces oppositions l'erreur des tables est exactement évaluée. Les erreurs pour Jupiter vont au-delà de 10 minutes, & pour Saturne au-delà du double, ou jusqu'à 22 minutes de degré, & l'on ignore si elles iront plus loin encore. Il s'agissoit donc de voir ce qui s'y trouve de périodique, & si ces périodes sont celles qui peuvent être attribuées à l'action réciproque de ces deux planètes. Pour parvenir à ce but, l'Auteur a employé une méthode analytique, qui l'a conduit simplement à *posteriori*, à la détermination des coefficiens

des inégalités; & il est parvenu à représenter à trois ou quatre minutes près, toutes les oppositions de Jupiter & de Saturne depuis 1657 jusqu'à présent. Il sembleroit, par l'exactitude de ces résultats, que M. de la Lande auroit eu tort d'annoncer un dérangement dans le mouvement de Saturne, indépendant de l'attraction de Jupiter; mais il faut considérer que M. Lambert emploie une équation de 28′ multipliée par le sinus de quatre fois la distance entre les deux planètes, moins deux fois l'anomanie de Jupiter. Or une quantité aussi énorme est démentie visiblement, non-seulement par la masse de Jupiter qui ne sauroit la produire, mais encore par la forme de ce multiple de 4 qui, suivant les calculs de tous les Géomètres, n'affecte jamais que de très-petites équations. Il est évident que quand le dérangement de Saturne auroit été vingt fois plus grand, M. Lambert auroit pu trouver, en augmentant son multiple 4, de quoi y satisfaire, dès qu'il renonçoit à toute vraisemblance dans la forme ou dans la cause d'une semblable inégalité.

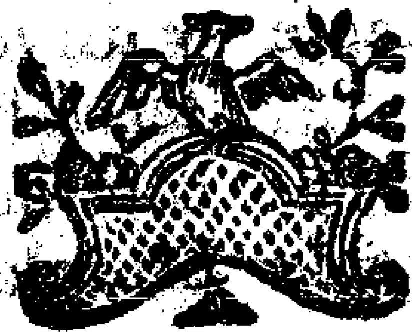
Il en est à-peu-près de même d'une théorie du prétendu satellite de Vénus, dont il calcule l'orbite d'après des observations qui ont été abandonnées par ceux mêmes qui croyoient les avoir faites. Il trouve une période d'onze jours, une inclinaison de 64° sur l'écliptique, & une distance à Vénus de 26′ vue du soleil. Il y emploie l'observation de M. Short, faite en 1740, quoique cet habile Opticien ne crût pas lui même à l'existence du Satellite de Vénus. Enfin il en donne des tables propres à représenter ces mouvemens & à vérifier son existence dans les temps où il devra passer sur le Soleil sans que Vénus y passe.

Suit une méthode pour déterminer les réfractions, pour reconnoître si elles sont de la même quantité au nord & au sud, à la même hauteur sur l'horison, & si les variations qu'elles éprouvent par la différente température de l'air, sont uniformes; par M. Cassini de Thury. On a bien remarqué que les réfractions près de l'horison étoient sujettes à de grandes variations, selon les différentes températures de l'air, & qu'elles étoient plus grandes en hiver qu'en été : mais M. Cassini ne croit pas que l'on ait encore déterminé par observation si elles sont de la même quantité à la même hauteur au nord & au sud, & si les variations qu'elles éprouvent dans les deux sens sont uniformes. Pour y parvenir Monsieur Cassini a observé les hauteurs de la Chèvre du côté du nord, & d'une étoile du Scorpion du côté du midi, toutes les deux à quatre degrés de hauteur presque en même temps; & il a trouvé 20″ de réfraction de plus du côté du midi. Il a observé une étoile du Scorpion à $2^{\circ}\frac{1}{2}$ du côté du midi, & il a trouvé quelquefois la réfraction plus grande au midi de 57″. Au reste ces observations

ne sont pas en assez grand nombre pour remplir complettement l'objet que M. Cassini s'est proposé; mais il annonce qu'il ne négligera pas les occasions de les multiplier pour éclaircir de plus en plus cette question.

Le dernier Mémoire de mathématiques contient des recherches d'arithmétique, par M. de la Grange, sur les diviseurs & sur les nombres premiers qui peuvent être représentés par des formules assujetties à certaines conditions, & pour trouver toutes les différentes formes dont les diviseurs de ces sortes de nombres sont susceptibles. Comme ce sujet est un des plus curieux de l'arithmétique, & qu'il mérite particuliérement l'attention des Géomètres, par les grandes difficultés qu'il renferme, il le traite plus à fond qu'on ne l'avoit encore fait; mais l'Auteur se borne dans ce Mémoire aux formules du second degré, & il commence par examiner quelle doit être la forme des diviseurs des nombres qui peuvent être exprimés par ces sortes de formules, telles que $A = Bt^2 + Ctu + Du^2$.

La classe de Philosophie spéculative & celle de Belles-Lettres, contiennent différens Mémoires dont nous ne parlerons pas, parce qu'il seroit trop difficile d'en donner une idée suffisante en peu de mots. Nous remarquerons seulement une suite de l'examen analytique de la grammaire générale de M. Beauzée, où M. Thiebault élève des doutes contre sa définition du verbe. Il regarde l'article des temps comme l'article le plus heureusement imaginé qu'il y ait dans toutes les grammaires anciennes & modernes, & celui qui fait le plus d'honneur à ce célèbre Grammairien: aussi ne fait-il que très-peu d'objections à cette partie de la grammaire de M. Beauzée.



NOUVELLE Méthode de traiter les Maladies vénériennes, par la fumigation : avec les procès-verbaux des guérisons opérées par ce moyen. Par M. Pierre Lalouette, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, & Chevalier de l'Ordre royal de St Michel. Publiée par ordre du Roi. A Paris, chez Mérigot l'aîné, Libraire, quai des Augustins, près la rue Dauphine. 1 vol. *in*-8°. de 183 pag., 1776; avec approbation & priv. du Roi.

En se disposant à présenter au Public les procédés de sa nouvelle méthode, l'Auteur a pensé, ainsi qu'il le dit dans un Avis préliminaire, que ceux qui voudroient en faire usage, seroient obligés d'attendre peut-être plus long-temps qu'ils ne voudroient, jusqu'à ce que l'appareil nouveau propre à ces opérations fût prêt. Pour éviter tout retardement, il a remis à Monsieur Rouelle son ami, les procédés décris dans sa méthode, par la confiance & la certitude où il est, que ces remèdes, dont l'exacte préparation est si nécessaire au succès, seront composés avec la plus grande précision; c'est pourquoi les personnes qui voudront s'en servir, les trouveront dès aujourd'hui préparés chez lui. C'est aussi dans les mêmes vues qu'il a cru devoir engager le sieur Blaise, maître Menuisier, rue du Four, fauxbourg St Germain, à construire & tenir prêtes au besoin les machines propres à la fumigation, telles qu'elles sont gravées dans la première & la seconde planche.

M. Lalouette divise en 14 chapitres son ouvrage, qu'il termine par l'exposition des procès-verbaux de l'entrée & de la sortie des malades d'un hôpital particulier élevé & entretenu aux dépens de l'Auteur, & dont la guérison complette est attestée par des certificats authentiques de plusieurs Médecins & Chirurgiens de Paris, & du Commissaire Chenu, tous témoins oculaires de ces différentes guérisons.

Le Plan de l'ouvrage est annoncé dans le premier chapitre. Il est, dit l'Auteur, peu de maladies, dont l'influence sur la société, soit plus marquée que celle des maladies vénériennes. Les autres fléaux qui attaquent l'humanité, frappent sur les individus; celui-ci embrasse l'espèce en général : les uns ne se font sentir que par intervalles, celui-ci se renouvelle tous les jours: il attaque l'homme dans les sources de la vie, & se communique de générations en générations; ce qui le rend plus affreux encore, c'est que, dans sa propagation, il se déguise, change de caractère, & se dérobe à toutes les poursuites de l'art.

Rien aussi, ajoute M. Lalouette, n'est plus digne de fixer l'atten-

tion du Gouvernement. Conserver à l'Etat la génération présente, lui préparer une génération plus saine & plus vigoureuse ; tel est l'objet que doit se proposer la Médecine dans le traitement d'une maladie qui attaque l'homme dans la vigueur de l'âge, dérobe à la patrie les services qu'elle a droit d'en attendre, & les sujets qu'elle pouvoit naturellement s'en promettre. La population attaquée dans son principe, la dégénération de l'espèce humaine, l'affoiblissement de l'état privé d'une foule de sujets, sont les effets trop connus de cette cruelle maladie.

L'objet que l'Auteur se propose, n'est pas de la décrire, d'en établir les causes, les signes & le prognostic, cette matière, ajoute-t-il, ayant été suffisamment traitée par des Médecins très-célèbres, parmi lesquels il assigne avec raison le premier rang à M. Astruc; il n'a donc eu d'autre dessein, que d'examiner les différens traitemens qui ont été autrefois, & qui sont encore en usage aujourdhui, pour la cure de cette maladie ; d'observer les effets de chacun des remèdes qu'on y a employés, &, en comparant les avantages & les inconvéniens de chaque méthode, de déduire des raisons suffisantes tirées de l'expérience, pour déterminer dans le choix de celle qui mérite la préférence.

M. L., après avoir prouvé dans les deux chapitres suivans, l'insuffisance dans plusieurs cas des traitemens anti-vénériens, tels qu'ils se pratiquent aujourd'hui, insuffisance dont il dit s'être convaincu par une expérience de 35 ans, juge à-propos de dire un mot des progrès du virus vénérien, avant qu'il ait été attaqué par aucun remède ; ce n'est, ajoute-t-il, qu'en attaquant ce virus dans son principe, qu'on peut espérer de le détruire : si l'on ne fait que l'effleurer par les remèdes, on en défigure le caractère, & l'on en voit bientôt renaître toutes les maladies dont il fait l'énumération dans le chapitre 5e.

C'est à la vue des tristes ravages que causent les remèdes dont l'imprudent public abuse, & dont il abusera, tant qu'il les aura dans les mains, avec les funestes facilités que l'Empirisme lui ménage, que j'ai cherché une méthode qui, alliant la sûreté à la commodité, & même à l'économie, pût faire abandonner, une fois pour toutes, ces remèdes destructeurs de l'humanité.

La méthode de la fumigation étoit susceptible de beaucoup de commodité : mais cet avantage n'eût pas été suffisant, suivant M. L.; il falloit écarter les dangers qui l'avoient fait proscrire ; c'est l'objet dont il s'est occupé : il s'est attaché à rendre cette méthode aussi, & même plus efficace que celle des frictions, en corrigeant les défauts du mercure par de nouveaux procédés, & par la manière de l'administrer. Une expérience soutenue pendant plus de 30 ans sans variation,

lui donne la confiance d'avoir atteint ce but; mais avant d'exposer sa fumigation, il dit, dans le chapitre 6e, un mot de celle des Anciens, qu'après des épreuves constamment réitérées, les Médecins se sont enfin déterminés à abandonner; cependant cette méthode, toute défectueuse qu'elle étoit, & pour cela même proscrite & abandonnée, parut à M. L. susceptible de correction & capable de devenir la meilleure, en détruisant les vices du remède, & en changeant tout-à-fait la manière de l'administrer. M. L. assure que personne jusqu'ici n'a encore décrit la fumigation qu'il propose, & qu'il ne s'est déterminé à la présenter, qu'après avoir fait pendant plus de 30 ans, & sur plus de 400 malades, des guérisons que ni lui, ni d'autres n'avoient pu obtenir par aucune des méthodes adoptées.

Dans les différens traitemens qu'il a faits par cette voie, il assure encore qu'il ne lui est jamais arrivé aucun accident, & avoir constamment observé que les malades qu'il traitoit, loin de s'affoiblir, reprenoient des forces sous l'usage du remède; que les synptômes diminuoient insensiblement, & enfin s'évanouissoient entièrement: comme il ne faisoit prendre aucuns remèdes intérieurs, les digestions n'étoient point troublées, & le corps se réparoit en raison de la diminution des accidens de la maladie; les malades ne s'affoiblissoient pas par des évacuations forcées, telles que le dévoiement & la salivation, & il pouvoit continuer sans crainte l'usage du mercure, autant qu'il le falloit, pour extirper totalement le vice vénérien.

Cette méthode a bien des avantages que les bornes d'un extrait ne nous permettent point d'exposer, mais qu'on trouvera très-bien décrits dans le 7e chapitre de l'ouvrage de M. Lalouette.

Dans cette méthode, toute simple qu'elle paroît, M. L. ne confie l'administration du remède, qu'aux gens de l'art, qui sauront en varier l'usage suivant les différentes circonstances.

Il soumet aux loix de la Chirurgie les opérations & les pansemens qui doivent être faits dans ce traitement des maladies vénériennes, comme dans la méthode des frictions, ou dans toute autre; mais quelque traitement que l'on adopte, il regarde comme très-important que le mercure soit de la plus grande pureté. C'est-là le point essentiel & le seul qui puisse assurer le succès de la nouvelle fumigation.

Toutes les chaux mercurielles sont, suivant l'Auteur, insuffisantes & dangereuses, puisqu'elles donnent la plupart une vapeur très-malfaisante, & mettent un obstacle à la révivification du mercure & à son élévation; obstacle qui ne pourroit être surmonté, que par un degré de feu violent auquel on ne peut pas soumettre les malades.

Comme dans cet état de chaux,

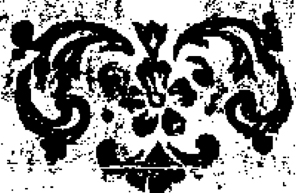
le mercure ne peut passer à travers les pores, M. L. a tenté différens moyens pour lui donner plus de volatilité, le dégager pour la plus grande partie de son précipitant, en brisant ses entraves par le feu, le réduire en vapeur légère, lui restituer l'éclat métallique qu'il avoit perdu, & le mettre en état de jouir de toutes ses propriétés mobiles.

C'est dans les chapitres suivans qu'il faut voir le détail de ces différens moyens, qui consistent principalement en une révivification du mercure du sublimé corrosif, & à le réduire en forme de poudres propres à la fumigation. M. Lalouette fait connoître les cas particuliers dans lesquels une poudre est préférable à une autre, l'usage qu'on doit faire des différentes poudres fumigatoires, la manière de s'en servir & de les appliquer, la préparation du malade, le régime qu'il doit garder, enfin les pansemens qu'il doit subir.

Après quelques réflexions sur le traitement mixte, c'est-à-dire, sur l'usage extérieur & intérieur du mercure, l'Auteur croit avoir rempli l'objet qu'il s'est proposé dans son ouvrage; il souhaite qu'il puisse faire tout le bien qu'il a lieu d'en attendre, d'après tant d'épreuves constamment heureuses.

» Je devois encore, dit-il, en » finissant, à mes concitoyens ce » gage de l'amour que je leur ai » porté, & des efforts que j'ai faits » en tout temps, pour les soulager » dans leurs maux. D'autres par» courant la même carrière, pour» ront peut-être aller plus loin » que moi, dans leurs découvertes, » & trouver des moyens plus faciles » que cette nouvelle méthode. Je » les exhorte à prendre toujours » l'expérience pour guide, & à » soumettre leurs cures à l'épreuve » du temps, qui seul a le droit » ou de réclamer contre les inno» vations, ou de décider en leur » faveur. »

Il paroît que l'expérience a été favorable aux tentatives de M. L. Il est bien intéressant de rencontrer des novateurs qui, comme cet habile Médecin, ne tendent qu'au bien du genre humain : l'intelligence, le zèle, l'activité, la candeur de M. L., les récompenses même qui lui ont été accordées par un Gouvernement aussi bienfaisant qu'éclairé, sont de sûrs garans des succès qu'il annonce.



PRÉCIS

PRÉCIS de Mathématiques à la portée de tout le monde, à l'usage des Colléges & Pensions, & des jeunes Officiers; Ouvrage destiné à l'instruction des enfans du plus bas âge, & de ceux qui, n'ayant pas le secours d'un Maître de mathématiques, veulent s'initier dans cette science en peu de temps & sans beaucoup de peine. On y trouve l'Arithmétique, l'Algèbre, la Géométrie, un Traité de Géométrie-pratique, le Nivellement, un petit Traité des Courbes, & tout ce qui est nécessaire pour entendre la Géographie, les Fortifications de M. le Blond, l'Ingénieur François, &c, avec figures; par M. l'Abbé Sauri, ancien Professeur de Philosophie en l'Université de Montpellier, & Correspondant de l'Académie royale des Sciences de la même ville. Nouv. édition, revue & corrigée avec beaucoup de soin par l'Auteur. 154 pag *in*-12. petit caractère. Prix, 2 liv. 8 sols franc de port partout le royaume. A Paris, chez la Veuve Dessain, Libraire, rue du Foin; Valade, Libraire, rue St-Jacques; Ruault, Libraire, rue de la Harpe; Jombert, fils aîné, Libraire, rue Dauphine, 1776; avec approbation & privilége du Roi.

Le succès de la première édition de cet ouvrage que nous avons annoncé l'année dernière, a déterminé l'Auteur à en donner une nouvelle édition plus ample que la première; mais toujours d'un prix assez modique & d'une assez petite étendue pour déterminer toute espèce de lecteur a en faire l'essai. Après avoir développé, de la manière la plus claire, les opérations de l'arithmétique, celles des fractions ordinaires, & des fractions décimales, avec la multiplication & la division des nombres complexes, ce qui comprend environ 24 pages, M. l'Abbé Sauri donne un petit Traité d'Algèbre, le plus clair qui ait encore paru, l'extraction des racines quarrées & cubiques des quantités numériques. Passant ensuite aux raisons & proportions, il développe cette théorie de manière que les enfans semblent devoir la comprendre sans peine, ainsi que la *règle de compagnie*, & la théorie des *logarithmes*. Venant ensuite aux équations, M. l'Abbé Sauri résoud plusieurs problêmes, soit déterminés, soit indéterminés, aussi curieux qu'intéressans; mais il a eu l'attention de les choisir de manière qu'ils fussent à la portée des esprits les plus ordinaires, ou les moins disposés à l'application. Il traite ensuite de l'Infini, en ex-

pliquant de la manière la plus claire ce qu'on doit entendre par quantités infinies & quantités infiniment petites.

La Géométrie commence à la 63e page de ce petit livre, & l'Auteur la divise en trois parties; dans la première il traite des lignes, de la mesure des angles, & des polygones. Il apprend dans la seconde à trouver la mesure & les rapports des surfaces. Dans la troisième il développe les propriétés des solides; il donne ensuite un petit Traité de Géométrie-pratique, dans lequel il enseigne à faire usage des échelles, à mesurer la hauteur d'une tour accessible ou inaccessible par le moyen de triangles semblables, ou bien par le moyen de l'ombre; à mesurer la largeur d'une rivière qu'on ne peut passer, soit par le calcul ou sans calcul; à mesurer un terrein en plaine, quelle que soit sa figure; à lever le plan d'un terrein dont on ne peut parcourir le contour, &c... Il n'oublie pas de parler du nivellement, qui est l'art de connoître de combien un lieu est plus ou moins élevé ou éloigné du centre de la terre, qu'un autre lieu donné. Les élémens de Géométrie finissent à la 148e page, & l'Auteur donne ensuite un petit Traité des Courbes en 6 pages, par le moyen duquel on sera en état d'entendre un cours de Physique qu'il se propose de publier incessamment. Il y parle des principales propriétés de la parabole, de l'ellipse, de l'hyperbole & de la cycloïde. Il traite encore d'une autre courbe qu'il appele *courbe des forces physiques*, parce que ses ordonnées, dit-il, peuvent représenter les forces avec lesquelles deux points de matière agissent l'un sur l'autre.

Quoique la première édition fut fort claire, puisque plusieurs personnes, d'un esprit très-ordinaire, qui n'avoient jamais étudié les Mathématiques, l'ont comprise avec la plus grande facilité, sans le secours d'aucun maître, l'Auteur a travaillé à rendre cette édition plus facile encore à entendre, afin que les jeunes Demoiselles, les enfans du plus bas âge, & ceux qui n'ont pas la commodité de se procurer un maître, comme il arrive aux jeunes Officiers, dans la plupart des garnisons, puissent l'étudier avec succès. Fondé sur les expériences qu'on en a faites dans plusieurs Colléges & Pensions, M. l'Abbé Sauri est persuadé qu'on peut enseigner avec succès ce petit ouvrage, dans les pensions, même en cinquième ou quatrième, ce qui sera très avantageux à ceux, qui se destinant au commerce, au barreau, à l'architecture, à l'art militaire, quittent le Collége sans avoir fait leur physique, quoique ce soit de toutes les études de Collége, la plus nécessaire pour le détail de la vie dans tous les états.

L'Auteur, qui demeure au Collége des Tréforiers, place Sorbonne, & à qui l'on peut s'adresser directement, fera aux Libraires & aux particuliers qui le desireront, une remise très-honnête.

OBSERVATIONS sur une nouvelle Brochure de M. du Coudrai, Capitaine au Corps de l'Artillerie.

L'Auteur de la Lettre insérée dans le Journal des Sciences & Beaux-Arts, doit remercier M. du Coudrai de l'avoir rapportée toute entière à la tête de sa brochure. Cela servira à en augmenter la publicité, & à faciliter au lecteur le moyen de porter son jugement sur les faits discutés. Il paroît d'ailleurs que cette Lettre, bien analysée, est une des meilleures preuves que l'on puisse donner des erreurs dont tous les écrits de M. du Coudrai sont remplis, & de la vanité de ses prétentions. Il me permettra ce terme, qui n'est point trop fort pour quelqu'un qui veut substituer ses principes à ceux des Maréchaux de Puisegur, de Saxe & de tous les grands hommes qui les ont précédés. Je ne ferai donc qu'indiquer ici quelques pages de sa brochure, auxquelles j'appliquerai de courtes observations.

1°. Pag. 31. On remarque que l'Auteur ne pouvant prouver ce qu'il a avancé dans la brochure précédente, intitulée : *l'Ordre profond & l'Ordre mince*, &c. sur la similitude de l'Ordonnance Grecque, & de celle qu'on suivoit dans le quinzième siècle, tâche de se sauver en se rejettant sur les armes. Mais les armes ne constituent pas essentiellement la forme d'une Ordonnance : car avec des fusils, on peut faire un Ordre mince & un Ordre profond, se mettre en ligne pleine ou en ligne à grands intervalles, avoir des bataillons de mille ou de 500 hommes, composer des cohortes ou des phalanges. Tout cela n'empêche pas que l'Auteur n'ait dit que l'ordre de 40 ou 50 de profondeur, suivi sous Maximilien, ressembloit à l'Ordre Grec. « Guichardin, Strada, Machiavel, Gregorio Leti » donnent, dit-il, peu de détail de » la composition des armées & des » ordres de batailles, mais ils conspirent tous à attester que les piques devinrent l'arme principale » de l'infanterie dans le 15e siècle. » Puisque ces Auteurs ne parlent que des piques, où a-t'il trouvé qu'on se formoit habituellement *sur 50 de hauteur*, & que cela ressembloit à la phalange.

Pag. 32. Si Folard s'est décidé *pour l'Ordre Grec, comme le plus profond*, selon l'assertion de l'Auteur, ses colonnes ressemblent donc à la phalange. Cependant les rapports de ces deux Ordonnances sont si éloignés, que personne, jusqu'à M. du Coudrai, n'avoit pensé à les assimiler.

L'Auteur a dit, dans la brochure sur l'Ordre profond & l'Ordre mince, pag. 18, que *Folard alla jusqu'à prétendre que les balistes & les catapultes étoient préférables aux canons & aux mortiers*. Il nie, dans

la dernière brochure, pag. 32, qu'il ait avancé cela *exactement*.

Idem. pag. 32. M. du Coudrai dit qu'on le renvoie mal-à-propos au second volume du Commentaire de Polybe, pag. 259, où il ne s'agit d'aucun de ces objets. Voici cependant le titre de l'article XXVI, pag. 259, Tom. II.

Que les Anciens ne nous ont point imposé à l'égard de leurs machines.... Observations sur la balifte, effets surprenans de cette machine.

Voici les paroles de Folard, dans la même page, lig. 1, 2e alinea.

« Il n'y a rien de plus vrai que les » effets de la balifte & de la cata» pulte étoient tels, qu'ils appro» choient presque de la portée de » nos bouches-à-feu, du moins » leurs tirs & leurs coups étoient » plus certains & plus justes. »

Quand Folard auroit dit dans un autre endroit « qu'il laisse à penser » si une telle machine ne faisoit pas » mille fois plus de désordre dans » les rangs, qu'un coup de nos ca» nons chargés à cartouches; » cela ne peut être trouvé absurde que par ceux qui veulent tout abattre avec le canon; & cela ne prouve pas que Folard les eût préférés à l'artillerie moderne. Au reste, on sait bien que M. de Folard a été beaucoup trop loin dans cette matière. Personne n'a justifié l'opinion fausse qu'il avoit de la portée des machines anciennes. Quant à l'effet qu'elles pouvoient produire sur des troupes placées dans l'étendue de leur portée, il n'a point exagéré. Une masse de trois ou quatre quintaux, lancée à travers une phalange, devoit certainement y faire un grand ravage.

Pag. 35. On fait entendre « que » la bonne opinion que Folard avoit » des machines anciennes, & le » mépris qu'il faisoit de l'artillerie » moderne, ont été les motifs qui » l'ont décidé à former ses troupes » en colonnes. » Mais il a été démontré que sa préférence pour les balistes & les catapultes n'étoit pas assez décidée, pour qu'il crût que sa colonne échapperoit aux coups de l'artillerie moderne, & qu'elle seroit détruite par celles des Anciens, si l'on en ramenoit l'usage. Folard n'a point fait ces raisonnemens qu'on lui prête. Il n'a considéré que l'avantage de mettre ses troupes dans une ordonnance forte, & n'a compté l'artillerie que pour ce qu'elle vaut. Il ne s'attendoit pas qu'un jour viendroit où cette artillerie, diminuée d'un tiers de sa longueur & de sa portée, reculant trois fois plus que l'ancienne, & à laquelle on attribue plusieurs autres défauts & inconvéniens sur lesquels je ne décide point, & dont je ne parle que d'après les affirmations de personnes éclairées & respectables; Folard, dis-je, ne s'attendoit pas que cette artillerie prétendroit commencer de tirer à cartouches à 400 toises, mettre 25 balles dans un but à 30, &c, tandis que de son temps on démontroit que la cartouche,

même des pièces de douze, ne commençoit à faire quelque effet qu'à 150 toises.

C'est d'après ces assertions de la nouvelle artillerie, contre lesquelles s'élèvent de très-habiles Officiers de ce Corps, qui les soutiennent contraires à tous les principes, à toutes les expériences faites avec les pièces longues, & à plus forte raison avec les courtes, dont la portée a dû nécessairement diminuer, contraires enfin aux dernières expériences qu'on a voulu faire à Douai en 1775, devant Mgr le Comte d'Artois, qui n'ont point été conformes, comme ils l'assurent, à celles de Strasbourg, tant prônées par l'Auteur de l'Artillerie nouvelle; c'est, dis-je, d'après ces assertions, que l'on décide qu'une troupe sera écrasée par le canon à cartouches avant d'arriver à 200 toises de l'ennemi. C'est d'après la mobilité surprenante que l'on suppose, à l'Artillerie nouvelle, qui *doit franchir les ravins, les escarpemens*, &c, *& qui passera par-tout où passera un cavalier bien monté*, que l'on propose de donner quatre pièces de canon à chaque bataillon, pour lui servir comme de troupes légères qui doivent se rendre invincibles. C'est d'après tout cela, que l'on décide enfin que l'infanterie ne doit pas se mettre dans un ordre qui marche & manœuvre avec célérité & sans embarras; mais qu'elle doit toujours rester en bataillons allongés sur 3 rangs, marchant lentement, pesamment, observant bien leur alignement, & se gardant bien d'approcher plus près qu'à la portée du mousquet. Mais cette portée est à 120, 130 toises au plus, & l'artillerie ennemie, qui tirera à cartouches depuis 400, & fera une exécution affreuse à 200, aura déjà détruit tous les bataillons. Comment accorder cela? Le voici sans doute. C'est que l'ordre sur trois rangs est un antidote contre les effets du canon. Il porte avec lui un charme qui détourne toutes les balles, & qui fait tuer au contraire, dans une colonne de 500 hommes, 722 soldats, même 800 & plus, si l'on contredit M. du Coudrai. C'est ce qu'il assure dans sa nouvelle brochure, pag. 57, ajoutant que *c'est son dernier mot, & qu'il n'en veut rien rabattre.*

Pag. 37. L'Auteur se plaint que son Critique n'entreprend pas de le contester, *du moins par des raisonnemens, des discussions détaillées*.... Mais peut-on contredire autrement de faux principes, qu'en démontrant qu'ils sont établis d'après des assertions dont les gens de l'art, à qui on doit le plus de confiance, contestent la vérité; que ces principes sont contraires à ceux des plus habiles généraux, contraires à l'expérience, aux lumières de la raison, aux démonstrations les plus évidentes. D'ailleurs, n'est-il pas surperflu de raisonner avec ceux qui ont pris leur parti.

Pag. 39. Il est vrai que l'Auteur, pag. 33 de la brochure sur *l'Ordre profond & l'Ordre mince*, a dit que

M. de Maizeroy « donnoit, ainsi » que le Maréchal de Saxe, huit » hommes de profondeur à son or- » donnance, & que c'étoit son ordre » habituel, » Pourquoi donc M. du Coudrai a-t-il dit, page 20 de la même brochure, que le Maréchal « substitue à l'ordonnance moderne » l'ordre manipulaire des Romains, » qu'il fixe à quatre de hauteur, & » qu'il dédouble pour fournir du » feu dans les occasions où il ne » peut joindre l'ennemi? » Pourquoi se contredire ainsi? Est-ce une faute d'attention ou d'impression? Je l'accorde volontiers: & de là je tire une conséquence bien forte. Puisque le Maréchal trouvoit l'ordre sur quatre rangs trop foible pour la charge, à plus forte raison celui de trois lui auroit paru plus ridicule; & c'est sur quoi il s'explique très-clairement, en expliquant l'origine de cette méthode.

« Je pense, dit-il, que c'est des » revues; cette façon de se ranger » fait belle montre, & insensible- » ment on s'y est si bien accoutumé, » que l'on en a fait celle de combat- » tre. L'on a appuyé cette ignorance » ou cet oubli des bonnes choses de » raisons apparentes. On a trouvé » que cela faisant un plus grand » front, on pouvoit mieux employer » son feu. J'en ai même vu qui » mettoient les bataillons à trois de » hauteur; mais mal leur en a pris *. » Sans cela, Dieu me pardonne, je » crois qu'on les mettroit à deux & » peut-être à un; car toute ma vie » j'ai oui dire qu'il falloit bien s'é- » tendre pour embrasser l'ennemi. » Quelle absurdité! »

Mais, dit M. du Coudrai, « il » ignoroit & ne soupçonnoit peut- » être pas ce que la perfection à » donner au feu de l'infanterie, ce » que sur-tout les changemens à » faire dans l'artillerie, pouvoient » procurer d'avantages nouveaux à » cet ordre aminci, &c.... » Voilà justement *l'oubli des bonnes choses appuyé par des raisons apparentes.* Je dis *apparentes* pour le vulgaire seulement; car pour les gens instruits, l'erreur saute aux yeux. 1°. Il est faux que la mousqueterie se soit perfectionnée. Tirer plus vîte n'est pas tirer mieux; & je soutiens même qu'on tire plus mal qu'autrefois, faute de bonnes positions & d'habitude à la sible, plus mal encore par l'envie de tirer plus vîte. 2°. C'est encore un problême que les changemens faits dans l'artillerie soient utiles, qu'ils l'aient rendue d'un service plus facile & plus sûr. Cela est contesté par des raisons très fortes, qui paroissent très-solides, & qui valent la peine d'être examinées sérieusement. Mais quand la mousqueterie & l'artillerie seroient perfectionnées, ce n'est pas une raison pour *amincir* l'ordre de l'infanterie. C'en est au contraire une pour le rendre plus léger, plus actif. M. du Coudrai convient que ce sont des propriétés qu'on ne peut refuser à la colonne & à la cohorte. Plus l'ordre sera léger, prompt à la

* Mém. de Saxe, ch. 3.

marche, plus il échappera aux coups; plus il sera ramassé, plus il sera susceptible de se couvrir par les inégalités du terrein. Je renvoie, pour les démonstrations, aux observations imprimées à Metz : il est inutile de répéter. M. du Coudrai raisonne toujours comme si l'ordre profond vouloit absolument se passer d'artillerie. Cet ordre profond n'a point attaqué le systême qu'il soutient de la nouvelle artillerie. Pourquoi ce systême attaque-t-il l'ordre profond? Cela fait penser qu'il a un très-grand intérêt à maintenir l'ordre mince. D'accessoire que l'artillerie doit être, la rendre partie principale; voilà ce que l'on veut. Un jour viendra peut-être que les mines, qui sont encore bornées à l'attaque & à la défense des places, prétendront influer dans les batailles, ensuite voudront y dominer au moyen d'un nouveau systême. Cela ne sera pas plus extraordinaire que les prétentions actuelles de l'artillerie.

Pag. 45. Je fais, dit l'Auteur, « arrêter les bataillons déployés & » en marche, d'abord à 200 toises » de l'ennemi pendant trois ou qua» tre minutes, ensuite à 120 pen» dant deux minutes; tandis que je » n'arrête ni les colonnes ni les » cohortes, ni pour le déploiement » ni pour resserrer leurs files. » M. de Maizeroy a grand tort de ne pas rendre ses colonnes & ses cohortes aussi pesantes & aussi susceptibles de désordre que les bataillons. S'il ne les fait point arrêter comme les bataillons, c'est qu'elles n'en ont pas besoin. M. du Coudrai en a été témoin à Metz; est-ce donc qu'il l'a déjà oublié? Non, il s'en souvient; mais c'est que cela ne peut cadrer avec ses calculs.

Pag. 46. « M. de Maizeroy re» tranche d'un seul trait, pour ses » cohortes, les trois quarts des ef» fets de l'artillerie qu'il fait tom» ber sur les bataillons, & cela par » l'unique considération que ces » derniers forment une ligne plei» ne. » A-t-il tort? Le canon qui porte dans les vuides peut-il tuer quelqu'un? Le canon, sur-tout de la nouvelle artillerie, qui recule bien plus que l'autre, restera-t-il toujours dans la même direction? Ne faudra-t-il pas à chaque coup un nouveau pointage pour chercher une cohorte qui, pendant ce temps, gagne chemin, & se trouve hors du coup quand on met le feu?

Pag. 84. « Convenir que M. de » Maizeroy n'a compté que deux » pièces par bataillon, tandis que » chez toutes les Puissances il en » existe quatre, c'est avouer que M. » de Maizeroy a réduit les effets de » l'artillerie à moitié de ce qu'ils » sont réellement. » Supposé qu'il faille compter sur quatre pièces par bataillon, la comparaison des effets sera toujours en raison du nombre des pièces, comme cela a été suffisamment démontré. Si deux pièces tuent dix hommes dans l'ordre profond, quatre en tueront 24. Mais si deux pièces tuent dix hommes dans

la colonne, elles en tueront 80 dans le bataillon, & quatre en tueront 160. Ainsi M. du Coudrai tâche d'échapper comme il peut, & ne répond pas au reproche qu'on lui fait d'avoir établi ses calculs sur quatre pièces par bataillon, tandis que M. de Maizeroy ne les avoit établis que sur deux, ce qu'il falloit suivre pour avoir des rapports proportionnés.

Pag. 49. L'Auteur convient qu'il a dit, pag. 88, *de l'ordre profond & de l'ordre mince*: « Il n'est pas moins » évident qu'une troupe marchant » avec d'autant moins de flottemens » & d'embarras que son front est » plus petit, on ne peut mettre en » question si, à cet égard, la colonne » a l'avantage sur l'ordre à trois de » hauteur. » Il ajoute, dans la dernière brochure : « il est vrai qu'en » convenant que ces avantages appartiennent à l'ordre profond, » j'établis en même temps qu'ils » existent pour lui bien inutilement, » puisqu'ils sont inconciliables avec » la première condition de tout ordre de bataille, celle de pouvoir » arriver, ou du moins de pouvoir » marcher à portée de l'ennemi. » De l'aveu même de l'Auteur, si l'ordre profond est plus propre pour marcher, & que malgré cela il ne puisse arriver à portée de l'ennemi, l'ordre mince n'y arrivera pas davantage. Ce sera donc le canon seul qui tirera des deux côtés, & les troupes ne serviront que de points de mire. Il n'est pas possible que M. du Coudrai ne sente toutes les inconséquences de ses raisonnemens ; mais il a une cause à soutenir, à laquelle ses parties croient que tient le choix d'un ordre de tactique, & il faut bien qu'un Avocat dise quelque chose.

Pag. 50. « Je voudrois bien, dit » l'Auteur, que l'on me dît la manière de faire entrer la poussière » & la fumée dans un calcul. » Il est étonnant que l'on fasse cette question. L'Auteur ne conviendra pas non plus sans doute qu'on puisse y faire entrer le brouillard. Cependant c'est ce qui se fait tous les jours à la guerre dans les entreprises que l'on forme. On y fait aussi entrer la nuit plus ou moins obscure, la pluie plus ou moins forte, le vent du sud ou du nord, de l'est ou de l'ouest. Il n'est donc pas plus extraordinaire d'y faire entrer la fumée & la poussière, & jamais cela ne s'est réduit en doute par des Officiers qui avoient de l'expérience.

Pag. 58, l'Auteur a paru un peu choqué de ce que l'on avoit imprimé en lettres italiques, *appareil frayeux* & *se canarder des jours entiers*. Quant à la première expression, cela s'est fait par forme de remarque plutôt que par esprit de critique. Quant à la seconde, on ne l'a mise ainsi, que parce qu'elle est tirée d'un passage rapporté. On ne la blâme pas plus que d'autres équivalentes qui ont été employées & qui sont du style militaire.

ESSAI

ESSAI sur les Phénomènes relatifs aux disparitions périodiques de l'anneau de Saturne. Par M. du Séjour, de l'Académie royale des Sciences, de la Société royale de Londres, & Conseiller au Parlement. A Paris, chez Valade, Libraire, rue St-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins, 1776; 444 pages *in*-8°. avec figures.

De toutes les planètes du systême solaire, Saturne est la seule qui présente un aspect différent de toutes les autres, extraordinaire & singulier. Il est environné d'un anneau fort mince, presque plan, concentrique au globe de Saturne, également éloigné de sa surface dans tous ses points; le globe de Saturne a environ 18 secondes de diamètre, l'anneau en a 42; il y a 6 secondes de vide tout au tour entre Saturne & l'anneau, & cette couronne a six secondes de largeur dans toute sa circonférence; mais ces six secondes valent 9500 lieues. Cet anneau est incliné sur l'écliptique d'environ 30 degrés, ensorte qu'il nous paroît ovale quoiqu'il soit rond; cet ovale a quelquefois une largeur égale à la moitié de sa longueur ou de 21 secondes; mais cette largeur diminue peu-à-peu à mesure que l'anneau, faisant avec Saturne le tour du ciel, se présente plus obliquement par rapport à nous; l'anneau diminue alors peu-à-peu de largeur, il ne paroît plus que comme une ligne trés-mince; enfin il disparoît totalement dès qu'il est dirigé vers notre œil, ou bien quand le soleil éclaire la surface que nous ne voyons pas. Saturne fait sa révolution en 30 ans; ainsi tous les 15 ans l'intersection ou la ligne des nœuds de l'anneau, se trouve dirigée vers nous, & l'anneau disparoît; les circonstances de ces disparitions & de ces réapparitions, furent sur tout observées avec soin en 1714 & 1715; depuis ce temps-là on ne s'en étoit presque point occupé; & comme les mêmes phénomènes devoient avoir lieu en 1774 & 1775, un Astronome crut devoir rappeler l'attention de ses Confrères, par un Mémoire sur cette matière, & par un Avertissement inséré dans la Gazette de France du 23 Juillet 1773. On fit insérer dans tous les Journaux, que c'étoit être trop hardi que de vouloir fixer les jours de ces disparitions; la chaleur de la dispute attira l'attention des Astronomes: elle occasionna des observations dans toutes les parties de l'Europe, & même des voyages; enfin M. du Séjour a voulu traiter à fond cette matière, qui étoit devenue encore plus curieuse par sa célébrité. Il y a appliqué l'analyse qui lui a déjà si bien réussi sur d'autres branches de l'astronomie, & il en a fait la matière d'un ouvrage complet, où il a donné toutes les formules nécessaires pour ces sortes de phénomènes, & les conséquen-

ces des observations faites dans toute l'Europe. Nous avions déjà publié, dans notre Journal de Janvier 1775, les principaux résultats qu'on en avoit déduits par les méthodes astronomiques; mais l'élégance de l'analyse, & la multitude des applications que M. du Séjour en a faites, rendent son ouvrage aussi précieux pour la théorie qu'utile aux Astronomes.

Pour mettre le problême en équations, M. du Séjour fait voir qu'il peut se réduire à la combinaison de deux mouvemens, l'un rectiligne & l'autre circulaire; il s'occupe ensuite à chercher les racines de ces équations, & les symptomes qui donnent une ou deux disparitions pour la terre, & même les équations qui ont lieu pour les autres planètes; il a ensuite égard à l'inégalité du mouvement de la terre, à l'épaisseur de l'anneau, & même à l'inégalité du mouvement de Saturne pendant la durée des phénomènes; enfin il calcule les disparitions de l'anneau depuis 1600 jusqu'à 1900, c'est-à-dire, pendant trois siècles entiers, en employant les élémens que les observations de 1715 & 1774 lui ont donnés après la plus profonde discussion de toutes les observations; mais comme ces phénomènes dépendent beaucoup de la force des lunettes & de la vue des observateurs, ainsi que de la constitution de l'atmosphère & de la force des crépuscules, M. du Séjour a calculé toutes les hypothèses vraisemblables qui peuvent satisfaire aux différentes époques assignées par différens Astronomes pour les apparitions & les disparitions, & aux épaisseurs de l'anneau, ou aux valeurs de son inclinaison sur l'écliptique, dans laquelle il y a aussi quelque incertitude; enfin on peut dire qu'il n'y a aucun élément dans l'astronomie qui ait été calculé avec autant de soin, autant de généralité, autant de circonstances, que les phénomènes de l'anneau de Saturne dans l'ouvrage de M. du Séjour.

La ressemblance des quatre phases de 1773 & 1774, avec celles de 1714 & 1715, avoient fait dire sans autre examen à M. du Séjour, dans un Mémoire du 24 Novemb. 1773, que, dans l'espace de 59 ans, il y avoit quatre disparitions différentes de l'anneau, deux consécutives qui sont doubles, les deux autres qui sont simples. Un autre Astronome avoit aussi parlé en général d'une période de 59 ans; & il est vrai qu'en partant de 1626 & de 1656, on trouve quatre époques de suite qui s'accordent relativement au nombre des disparitions; mais à la cinquième la période est en défaut, comme cela se trouve dans d'autres périodes célestes; par exemple, dans celle qui ramène les éclipses au bout de dix-huit ans dix jours, & qui devient très-imparfaite au bout d'un certain nombre de répétitions.

Les Astronomes verront ici avec plaisir le résultat de tous ces calculs pour trois cents ans, c'est-à-dire, l'apparition & la réapparition, qui se succèdent; par exemple, dispa-

rition le 31 Décembre 1612, réapparition le 18 Février 1613; disparition le 31 Mars 1642, réapparition le 17 Juin; seconde disparition le 18 Octobre, nouvelle réapparition le 19 Décem. Nous avons ajouté le mot *presque* dans celles qui se réduiront à une approximation avec diminution de lumière, sans qu'il y ait une disparition totale.

1612, 31 Décembre; 1613, 18 Février.

1626, 10 Septembre & 16 Sept.

1642, 31 Mars, 17 Juin, 18 Oct. & 19 Décembre.

1655, 24 Octobre; 1656, premier Mars, 8 Mars, 19 Juillet.

1671, 31 Mai, 22 Juill. 5 Déc.; 1672, 12 Février.

1685, 21 Août, 4 Sept.

1701, 24 Mars, 22 Mai, & douteux pour le 20 Novembre.

1714, 17 Oct.; 1715, 5 Fév. 21 Mars, 11 Juillet.

1730, 16 Mai, 10 Août, 10 Nov.; 1731, 6 Février.

1744, 25 Juillet, 29 Août, & presque le 26 Déc. 1743.

1760, 19 Mars, 25 Avril, & presque le 20 Novembre.

1773, 11 Oct.; 1774, 9 Janv., 4 Avril, 2 Juillet.

1789, 5 Mai, 24 Août, 16 Oct.; 1790, 30 Janvier.

1803, 28 Juin, 23 Août, & presque le 26 Déc. 1804.

1819, 13 Mars, 30 Mars.

1832, 4 Oct., 15 Déc.; 1833, 23 Avril, 20 Juin.

1848, 27 Avril, 7 Sept., 19 Sept.; 1849, 24 Janv.

1861, 2 Déc.; 1862, 24 Janv., 2 Juin, 17 Août.

1878, 4 Mars, 8 Mars.

1891, 28 Sept. 20 Nov. & presque le 21 Mai 1892.

En discutant chacune des quatre observations de 1773 ou 1774, l'Auteur trouve que la réapparition de l'anneau, fixée au 11 Janvier 1774, est arrivée réellement un peu plutôt, qu'il faudroit réduire l'inclinaison de l'anneau sur l'écliptique à 28° 53′, & peut-être augmenter la longitude du nœud qu'il avoit supposée de 5ˢ 17° 5′ dans tous ses calculs précédens. Il trouve qu'avec les plus fortes lunettes, on a vu l'anneau jusqu'à l'instant où la terre a passé par le plan central, & même lorsqu'elle commençoit à avoir une petite dépression d'environ deux minutes au-dessous de ce plan, ce que l'on avoit déjà soupçonné auparavant. Il pense même qu'il pourra arriver par la suite des temps, qu'on ne perde jamais de vue l'anneau de Saturne, & que son épaisseur, toute petite qu'elle est, réfléchit assez de lumière pour être apperçue quand les lunettes seront perfectionnées. *Voy. le Journ. Janv.* 1775.

En voyant que les observations du commencement d'Octob. 1714 & 1773, laissent une incertitude de 4 ou 5 jours sur les instans précis des disparitions de l'anneau, tandis qu'on ne trouve aucun vestige d'une incer-

titude aussi marquée dans les autres phases, M. du Séjour propose d'expliquer cette différence, en supposant que les deux surfaces ne sont pas également propres à réfléchir la lumière.

Quant aux changemens qu'on pourroit supposer dans le nœud de l'anneau, il paroît qu'il n'y en a pas eu de sensible depuis un siècle, & l'on n'a pas d'observations assez anciennes & assez exactes pour entreprendre de le déterminer. Après avoir épuisé toutes les questions d'analyse que peut présenter ce sujet, l'Auteur dit quelque chose des questions physiques sur lesquelles la géométrie n'a point de prise, telle est la nature & la formation de l'anneau. M. de Maupertuis, dans son Discours sur la figure des astres, conjecture que l'anneau a été formé par la queue d'une comète que Saturne a forcée de circuler autour de lui. La comète est devenue satellite, & la queue a formé l'anneau. M. de Mairan croyoit que Saturne avoit été originairement un globe beaucoup plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui, & que l'anneau étoit l'équateur de l'ancienne planète réduite à un plus petit volume. C'est, si l'on peut s'exprimer ainsi, le témoin de l'état primitif. M. de Buffon pense aussi que l'anneau a fait autrefois partie de la planète, dont il s'est détaché par l'excès de sa force centrifuge. Toutes ces spéculations éprouveroient peut-être beaucoup de difficultés, si on les soumettoit au calcul; ce qui paroît à l'Auteur de plus plausible à cet égard, c'est que le même mécanisme qui a formé l'anneau, préside à sa conservation; que la loi doit être telle, que l'anneau subsisteroit encore s'il devenoit fluide; que l'équilibre doit être ferme, stable, semblable, en un mot à celui que l'on démontre avoir lieu dans la figure de la terre.

Ces considérations semblent exclure l'idée que l'anneau soit soutenu par la seule pesanteur simultanée de ses parties, ainsi qu'un vaste pont qui environneroit la terre, se soutiendroit, dit-on, sans piliers. M. du Séjour est plus porté à croire que toutes ses parties doivent être animées d'une force centrifuge propre à contrebalancer l'effort de la pesanteur qui les précipite vers le centre de Saturne. Sans cela il seroit à craindre, selon lui, que la force, toujours agissante de la gravité, & la main active du temps, ne détruisît bientôt un ouvrage aussi singulier de la Nature.

Quant à la rotation de l'anneau de Saturne, que l'on suppose avoir lieu, on peut imaginer que toutes ses parties, emportées par un mouvement commun autour du centre de Saturne, font leur révolution dans le même temps autour de ce centre, ou bien que cet anneau ne forme pas une seule masse liée & continue. On peut dire, pour soutenir cette dernière opinion, que les parties de l'anneau étant soumises à une pesanteur qui, relativement à leurs distances du centre de Saturne, varie dans un rapport différent

de celui de la force centrifuge, les parties les plus éloignées de la planète doivent achever leurs révolutions autour de ce centre, dans un temps différent que celles qui sont plus voisines; que sans cela ces parties ne seroient pas dans l'état d'équilibre ferme & stable, & que l'anneau porteroit en lui-même un principe de destruction totale, ou du moins un principe d'altération dans sa figure.

M. de Maupertuis a résolu le problême de la rotation de l'anneau de Saturne, en supposant que toutes ses parties sont emportées par un mouvement commun. M. du Séjour y ajoute la solution dans la seconde hypothèse, c'est-à-dire, en supposant que l'anneau est composé d'une infinité de zones concentriques, telles que les plus éloignées du centre de Saturne n'achevent pas leurs révolutions dans le même temps que les plus voisines de ce centre. Les bandes concentriques, que de fortes lunettes ont fait appercevoir sur l'anneau de Saturne, rendent cette opinion probable. Ce ne sont peut-être que des zones soumises à une rotation différente, & dont on apperçoit la solution de continuité. D'ailleurs, il n'y a pas loin de ce sentiment à celui de M. Cassini, qui croyoit que l'anneau pouvoit n'être qu'un assemblage de satellites si multipliés & si proches les uns des autres, qu'on ne peut appercevoir d'intervalle entre eux. Une suite de zones concentriques, soumises à une rotation différente, ressemble assez à un essaim de satellites sans intervalles sensibles.

Parmi les questions que l'on s'est proposées sur l'anneau de Saturne, on n'a pas oublié de demander s'il est habité. On sent assez, dit M. du Séjour, qu'une pareille question ne sera jamais éclaircie. On peut se proposer encore d'autres questions aussi peu susceptibles d'éclaircissement; comme de sçavoir vers lequel point la pesanteur se dirige à la surface de l'anneau: il est évident que l'attraction de Saturne doit entrer pour beaucoup dans la solution du problême; mais elle est subordonnée à un autre élément qui doit y influer d'une manière aussi sensible, la rotation de l'anneau. Il est clair en effet que si la force centrale qui attire les corps vers Saturne, est en équilibre avec la force centrifuge résultante du mouvement de rotation des différentes parties de l'anneau, cette attraction ne doit plus entrer en ligne de compte; il reste alors la seule attraction de l'anneau. Toutes ces questions mériteroient, sans doute, des discussions particulières; mais elles étoient trop éloignées de l'objet de cet ouvrage; d'ailleurs, après tous ces calculs, il seroit impossible de vérifier si l'hypothèse d'où l'on est parti a lieu dans la Nature.

Les points lumineux observés par M. Messier à la surface de l'anneau, méritoient de trouver place à la fin de cet ouvrage. Voici la manière dont cette observation a été communiquée à M. du Séjour par cet

habile observateur. « Après la réapparition des anses de Saturne, le » premier Juillet 1774, je conti- » nuai d'observer la planète pen- » dant plusieurs jours avec les mê- » mes instrumens dont j'avois fait » usage pour mes observations de » l'anneau. J'apperçus très-distinc- » tement, & pendant un très-grand » nombre de jours, des points lu- » mineux parsemés sur les anses de » l'anneau. Les points de lumière » étoient vifs, blanchâtres, scintil- » lans, semblables aux étoiles de la » septième grandeur, vues avec de » bonnes lunettes. Ils n'étoient pas » tous également brillans, & plu- » sieurs paroissoient séparés les uns » des autres. Ces points lumineux » ont paru trop constamment, trop » fréquemment, en trop grande » quantité, & dans un trop grand » crépuscule, pour n'être pas adhé- » rens à l'anneau de Saturne.»

Cette observation prouve, suivant M. du Séjour, que l'anneau de Saturne n'est pas parfaitement plan, & qu'il a à sa surface des points plus élevés les uns que les autres. C'est le même phénomène que l'on observe dans la lune, & qui est surtout sensible lorsqu'elle se rapproche du soleil. Comme ces points sont en général plus éclairés que le reste de l'anneau sur lequel ils font ombre, l'observateur commence à les appercevoir les premiers, lorsqu'il s'élève au-dessus du plan de l'anneau.

Cet ouvrage est terminé par une récapitulation de tout ce que les Astronomes ont fait sur Saturne, de ses élémens & de ceux des satellites; on n'y parle pas cependant d'un dérangement extraordinaire observé dans le mouvement de Saturne, & dont il est parlé dans les Mémoires de l'Académie pour 1765. L'Auteur suppose probablement que c'est une chimère; les Astronomes qui s'en occuperont par la suite, & qui seront munis d'une plus longue suite d'observations, pourront mieux apprécier le travail de ceux qui les ont devancés. Quoi qu'il en soit, le livre de M. du Séjour est un traité complet sur une partie de l'astronomie dont on s'étoit peu occupé; l'on n'avoit pas lieu d'espérer un traité aussi considérable sur un phénomène qui paroissoit isolé; mais l'on n'en a que plus d'obligation au géomètre habile qui a consacré ses veilles à approfondir ce sujet dans toutes ses parties.



VARIÉTÉS littéraires, galantes, &c. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Monory, Libraire de S. A. S. Mgr le Prince de Condé, rue & vis-à-vis la Comédie Franç., 1774; 2 Part. 2 vol., l'un de 126 pages, l'autre de 128.

Il y a de l'esprit dans la plupart des pièces qui composent ce recueil, mais trois de ces pièces seulement sont de nature à pouvoir nous occuper.

La première a pour titre : *Essai sur le siècle seizième.* (*Sur le seizième siècle* auroit été plus simple & plus usité). Ce titre annonce un sujet vaste, mais ce sujet est traité d'une manière légère. L'Auteur voltige sur la surface des objets, & les indique plutôt qu'il ne les peint. Il y a, dans ce petit Traité, diverses fautes, soit de l'Imprimeur, soit de l'Auteur. On y place, parmi les Généraux célèbres du 16e siècle, *Jacques Trivabec;* ce nom nous est inconnu : ne seroit-ce pas Jacques ou plutôt Jean-Jacques Trivulce qu'on auroit voulu dire? *Robert Stuart d'Aubigné*, c'est *d'Aubigny*, & non pas *d'Aubigné.* On parle des Gonsalve, des Cordoue comme de personnages différens; Gonsalve ou Consalve de Cordoue, n'est qu'un seul & même homme; c'est ce fameux Général de Ferdinand, qu'on nommoit le *grand Capitaine.*

En parlant du Connétable de Bourbon, du Connétable Anne de Montmorenci, de Gaston de Foix, du Chevalier Bayard, des Pescaire, des d'Alviane, du Duc d'Albe, des Guises, des Condés; des Brissac, des Coligni, l'Auteur dit *que leur nom n'est pas plus connu de la victoire que de l'Univers;* c'est exprimer d'une manière bien malheureuse ce qu'il veut dire.

» François I *plus souvent battu que vainqueur.* Ce mot n'est pas exact. François I fut battu à Pavie, & cette défaite lui fut, à la vérité, plus fatale que ses victoires ne lui furent utiles; mais il avoit été vainqueur en personne à Marignan, & il le fut à Cérisolles par le jeune Comte d'Enguien, son Général, & Prince de son sang. Si donc on veut compter les grandes batailles, il a été plus souvent vainqueur que vaincu; si l'on considère le résultat général de ses expéditions militaires, il a perdu tout ce qu'il avoit conquis, mais rien de plus, encore la conquête du Piémont lui resta-t-elle; car le Piémont ne fut restitué à la Maison de Savoye, que par la paix de Cateau Cambresis, sous Henri II. »

« En 1513 les Suisses battent les » François à *Navarre :* il faut lire » *Novare.* »

En 1514, bataille de Marignan. C'est en 1515; & comme cette bataille se livra au mois de Septembre, cette faute ne peut être excusée, par la différence du vieux style au nouveau.

En annonçant la mort de Henri

III, l'Auteur dit : « *Madame de* » *Montbazon* accorde ses plus pré- » cieuses faveurs à celui qui lui en » apporte la nouvelle.

1°. Il faut lire : *Madame la Duchesse de Montpensier*, & non *Madame de Montbazon*. 2°. Un pareil fait ne doit être rapporté qu'avec tous les doutes convenables.

La seconde pièce est un essai sur l'influence que les lettres ont sur les mœurs. Cette pièce paroît sous le nom d'un Anglois, nommé M. Dignan. C'est un sujet plus vaste encore que le premier, & bien plus superficiellement traité. Pour que les lettres ayent sur les mœurs toute l'influence qu'elles peuvent avoir, l'Auteur exige trois choses, une liberté politique, un sang-froid dans la constitution physique, & un sentiment de la vertu. « Plus une » Nation, dit-il, éprouve & con- » noît le sentiment de la vertu, » plus elle est propre à recevoir les » idées du beau, du vrai, du su- » blime... On peut dire, selon lui, » que la vertu & la beauté viennent » de la même source, & sont la mê- » me chose. Il convient que c'est » contrarier M. Rousseau de Ge- » nève, & l'Anglois M. Burke; » mais, dit-il, c'est de ma part une » opposition d'idées, & non une af- » fectation de critique. »

L'Auteur varie mal-à-propos dans la manière d'écrire les noms. Il dit avec raison : l'*Arioste*, *le Tasse*, *Guichardin*, mais il dit *Savonorolla*, *Bembo*, *Sanazarius*, au lieu de *Savonarole*, *Bembe*, *Sannazar*. Pourquoi cette bigarrure ?

La troisième pièce est un Mémoire de M. de Mopinot, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, sur la loi de mort portée contre les soldats déserteurs. C'est l'ouvrage d'un homme plein de raison, de justice & d'humanité. Il fait voir que cette loi est non-seulement injuste & barbare, mais encore contraire à l'intérêt général. Le peuple François mérite plus qu'aucune autre Nation peut-être, d'être gouverné par des loix douces ; cependant c'est la seule nation de l'Europe qui punisse de mort ses soldats déserteurs. *Eh ! ne sont-ce pas des hommes ?* s'écria Louis XIV quand cette loi fut proposée. Les François qu'on enrôle selon les loix & avec les formalités prescrites, ne désertent pas. Nos soldats de Milice ne désertent jamais. Si les autres sont moins fidèles à leur engagement, c'est que la plupart sont enrôlés dans des momens d'ivresse, de débauche, de désespoir, ou le sont par supercherie & quelquefois par force.

On voit, par les registres du Bureau de la Guerre, que la désertion est devenue beaucoup plus considérable chez nous depuis qu'elle est punie de mort. « Le plus petit mé- » contentement, la plus légère pu- » nition, un instant d'amour, un » instant d'ivresse, l'envie de voir » de nouveaux pays, l'ennui, quel- » quefois des réflexions sur la ma- » nière dont ils ont été enrôlés, » voilà

» voilà les causes de nos désertions, » & les motifs de nos déserteurs.

» Bientôt ces malheureux re» grettent leur Patrie, leurs cama» rades, leur Régiment, le ser» vice de leur Roi. Ils s'approchent » des frontières du Royaume, ils » desirent d'y rentrer. Mais la loi » contraint leurs Officiers; leur ar» rêt est déjà prononcé; leurs amis » les plus chers peut-être seront leurs » bourreaux: la nature recule épou» vantée. Leurs desirs leur restent; » ils traînent une vie languissante » & des pas incertains; ils atten» dent ces momens rares, où on » laisse pour quelque temps repo» ser la loi; si ces momens ne vien» nent point, c'est avec le déses» poir dans le cœur, qu'ils cessent » d'être François, & qu'ils devien» nent ce que la loi les oblige d'ê» tre, des ennemis de cette patrie, » tous les jours plus tendrement » regrettée. »

L'intérêt particulier des Capitaines, chargés alors de recruter les compagnies, arracha autrefois cette loi à Louis XIV, malgré sa répugnance. Ce motif ne subsiste plus. La loi devroit donc être changée, dit l'Auteur: on sait qu'elle l'est enfin conformément au vœu public.

L'ESPRIT de M. de Marivaux, de l'Académie Françoise, ou Morceaux choisis de ses ouvrages: contenant les portraits & les caractères les plus frappans & les plus singuliers qu'il a tracés; les Lettres, les Historiettes, les Fictions & les Allégories les plus intéressantes qui se trouvent dans ses œuvres; ceux de ses Contes moraux les plus propres à satisfaire le cœur & l'esprit, & ses pensées, ses maximes & ses réflexions les plus ingénieuses & les plus piquantes, &c. précédés de l'Eloge historique de l'Auteur. Nouvelle Edition. A Paris, chez Costard, fils, & Compagnie, rue St-Jean-de-Beauvais, 1774; avec approbation & privil. du Roi; *in*-8°. 392 pages.

L'*Esprit* de Fontenelle, qui a été le premier de ces sortes d'extraits, devoit naturellement amener l'*Esprit* de Marivaux; l'Abbé Desfontaines s'applaudissoit d'avoir appliqué, au premier de ces recueils, ces vers d'Horace:

Magno de flumine mallem
Quàm ex hoc fonticulo tantumdem sumere.

L'avantage propre de ces *Esprits* ou extraits, est de pouvoir ne présenter que ce qu'il y a de bon dans un Auteur; l'inconvénient est d'ôter aux meilleurs morceaux, ainsi détachés, l'avantage qu'ils tiroient de la liaison, & de l'ensemble; réduits à leur mérite intrinsèque & absolu, ils sont dépouillés de tout intérêt, car rien d'isolé n'intéresse.

Si cet inconvénient peut devenir moins sensible, c'est lorsqu'il s'agit de portraits, de caractères, de lettres, d'historiettes, de fictions, de contes; alors pourvu que chaque morceau soit entier, ou qu'au moins toute la substance en soit présentée, il semble porter avec lui une partie de son intérêt; cependant des portraits sont beaucoup plus intéressans, quand on a vu ou quand on va voir le personnage en action; en effet, que m'importe un portrait qui ne fait que passer devant mes yeux, & dont l'original m'est inconnu? Mais la plupart de ceux qu'a tracés M. de Marivaux sont connus; leur nom seul rappele, & l'ouvrage d'où ils sont tirés, & le personnage qu'ils y jouent. Ainsi d'après les réflexions que nous venons d'offrir, & à la simple inspection de la table des chapitres, on verra que ce recueil est un des plus piquans & des plus agréables de ce genre; d'ailleurs, en reconnoissant dans M. de Marivaux tout l'esprit & toute la finesse qui l'ont rendu si célèbre, on lui a reproché de la prolixité, des hors-d'œuvre, des écarts, c'étoit donc un des Auteurs les plus susceptibles d'être présentés par extrait.

On trouve, à la tête de ce recueil, un Eloge historique de M. de Marivaux, qui ne peut rien apprendre sur son esprit ni sur ses talens; mais qui donne l'opinion la plus avantageuse de son caractère & de ses vertus. Il contient deux lettres assez curieuses, l'une sur la paresse, l'autre sur les ingrats. Ce n'est pas que l'Auteur ait voulu faire un traité sur ces deux matières, elles se trouvoient naturellement être l'objet de ses lettres. « Ah! sainte paresse, salutaire indolence! s'écrie-t'il dans » l'une, si vous étiez restées mes gou» vernantes, je n'aurois pas vraisem» blablement écrit tant de néants » plus ou moins spirituels, mais » j'aurois eu plus de jours heureux » que je n'ai eu d'instans supporta» bles. Mon ami! le repos ne vous » rend pas plus riche que vous ne » l'êtes; mais il ne vous rend pas » plus pauvre; avec lui vous con» servez ce que vous n'augmentez » pas, encore ne sais-je si l'augmen» tation ne vient pas quelquefois » récompenser la vertueuse insensi» bilité pour la fortune. »

Quand ces idées ne seroient pas exactement vraies, elles seroient toujours agréables & consolantes. L'Auteur parle ensuite d'un homme de sa connoissance qui va voyager avec un Prince: « Il a l'hon» neur d'appartenir à un Prince, il » faut qu'il marche; & moi, j'ai la » douceur de n'appartenir qu'à moi » & je ne marcherai point. »

C'est par une suite de cet amour pour le repos & pour la liberté, qu'il fit un jour une aumône considérable à un pauvre, auquel il reprochoit de mandier, étant dans toute la force de la jeunesse & de la santé, & qui lui répondit avec toute l'énergie d'un sentiment profond: *Ah! Monsieur, si vous sçaviez, je suis si paresseux!*

Il y a de fort beaux traits dans la lettre sur les Ingrats, tels sont ceux ci :

« Ils ont beau faire, mon ami, » leur conscience ne sauroit être » ingrate, tout s'y retrouve. Elle » a des replis, où les reproches » que nous méritons se conservent, » où nos devoirs se plaignent de n'a» voir pas été satisfaits. »

Une des maximes de M. de Marivaux étoit, *que pour être assez bon, il faut l'être trop*. Il disoit encore : « Si mes amis venoient m'assurer » que je passe pour un bel-esprit, » je ne sens pas en vérité que je » fusse plus content de moi-même; » mais si j'apprenois que quelqu'un » eût fait quelque profit en lisant » mes ouvrages, se fût corrigé d'un » défaut, oh ! cela me toucheroit, » & ce plaisir-là seroit de ma com» pétence. »

On peut juger, par ces traits, & de l'ame de M. de Marivaux, & de l'agrément de son Eloge historique.

EXTRAITS DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, faites à Montmorenci pendant le mois de Février 1776, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

La température de ce mois n'a pas été moins singulière, par la prodigieuse quantité d'eau qui est tombée & les vents continuels qui ont regné, que celle du mois précédent l'avoit été par le froid rigoureux qu'on a éprouvé. La Seine a sorti de son lit. La campagne étoit pleine de marres. Quoiqu'il n'ait point gelé depuis le 2, l'air a toujours été froid, de manière que les productions de la terre n'étoient point encore avancées. On ne trouvoit point encore de violettes à la fin du mois, tandis que l'année dernière on en cueilloit le 16. J'ai entendu la grive le 12; le pic-verd le 14, & le loriot le 27.

Le dégel a commencé le 2; il s'est fait lentement, & d'une manière fort avantageuse pour les productions de la terre. La gelée n'a cessé que le 4, dans les appartemens; les fruits, qu'on a conservé dans des celliers, étoient encore couverts de givre le 27. L'humidité, occasionnée par le dégel, a été prodigieuse. La neige, qui avoit commencé à tomber le 9 Janvier, n'a été entièrement fondue que le 6 de ce mois; la quantité étoit de 5 pouces, qui se sont réduits à $12\frac{1}{2}$ lignes d'eau, c'est-à-dire, presque un quart. M. Guyot trouva, dans le même temps à Bordeaux, que $3\frac{1}{4}$ pouces de neige ne rendirent que $2\frac{1}{2}$ lig. d'eau; mais il faut dire que l'on jouissoit à Bordeaux d'un air fort tempéré, tandis que nous croyions ici être transportés sous le cercle polaire; il est certain que la neige rend plus ou moins d'eau, selon qu'elle est plus ou moins fine & compacte; & elle l'est d'autant plus, que l'air

est plus froid. Le thermomètre n'est descendu à Bordeaux qu'à 5 deg. de condensation, & à 7 d. dans les environs le 19, tandis qu'en remontant vers l'embouchure de la Garonne, on y éprouvoit un froid excessif. Ce fleuve charrioit à son embouchure, & il ne charrioit pas à Bordeaux. La Provence n'a point souffert du froid, tandis qu'on s'en plaignoit beaucoup en Italie. Il paroît que ce froid a été plus vif en Picardie & en Flandre, que dans le reste de la France. A Niewport la mer a gelé sur les côtes, de 6 à 7 pieds d'épaisseur; elle charrioit à quatre lieues de la côte, & elle étoit couverte d'oiseaux qu'on ne trouve qu'au Spitzberg. Cependant le thermomètre n'y est descendu qu'à 14 $\frac{1}{3}$ d. de condensation, le 18. A Mondidier, le thermomètre est descendu à 18 deg. de condensation le 19, & la campagne étoit couverte de 18 pouces de neige. Toutes ces variétés dépendent beaucoup de la direction des vents qui ont régné dans ces différens pays.

Le *vent dominant* a été le sud-ouest; il a toujours été violent.

Plus grand degré de chaleur, 10 $\frac{1}{4}$ deg. le 26, à 1 $\frac{1}{2}$ h. du soir, le vent étant sud-ouest, & le ciel en partie serein.

Plus grand degré de froid, 13 d. de condensation le 1[r] à 7 $\frac{1}{2}$ h. du matin, le vent étant est-sud-est piquant, & le ciel serein.

Différence, 23 $\frac{1}{2}$ deg. Le *degré moyen de chaleur de chaque jour* a été de 4, 8 deg.

Plus grande élévation du mercure, 28 po. 0 $\frac{1}{2}$ lig. le 15 à 1 $\frac{1}{2}$ h. du soir, le vent étant sud-ouest, & le ciel en partie couvert.

Moindre élévation, 26 po. 11 $\frac{1}{2}$ lig. le 11 à 8 $\frac{1}{4}$ h. du soir, le vent étant ouest foible, & le ciel couvert avec pluie. *Différence*, 13 lig.

Élévation moyenne au matin & à midi, 27 po. 6, 9 lig.; au soir, 27 po. 6, 10 lig.

Marche du baromètre. Le premier, à 7 $\frac{1}{2}$ h. du matin, 27 po. 11 $\frac{1}{2}$ lig.; du 1[r] au 6, *baissé* de 9 $\frac{1}{2}$ lig.; du 6 au 9, *monté* de 9 lig.; du 9 au 11, *baissé* de 11 $\frac{1}{2}$ lig; du 11 au 15, *monté* de 13 lig.; du 15 au 18, *baissé* de 8 $\frac{1}{4}$ lig.; du 18 au 20, *monté* de 7 $\frac{1}{4}$ lig.; du 20 au 24, *baissé* de 9 lig.; du 24 au 25, *monté* de 4 $\frac{1}{2}$ lig.; du 25 au 26, *baissé* de 3 lig.; du 27 au 29, *monté* de 2 $\frac{1}{4}$ lig. Le 29, à 9 $\frac{1}{2}$ h. du soir, 27 po. 6 $\frac{1}{8}$ lig. On voit qu'il a beaucoup varié, surtout le 8 & le 9.

Il est tombé de la *pluie* tous les jours, depuis le 4 jusqu'au 11; les 14 & 15, & ensuite depuis le 17 jusqu'au 29; en tout 23 jours de pluie qui ont fourni 46 $\frac{3}{4}$ lig. d'eau. Les pluies n'ont pas été moins fréquentes à Bordeaux. Du 1[r] au 20, il est tombé 29 $\frac{1}{2}$ lig. d'eau. Il en étoit tombé 50 $\frac{3}{4}$ lig. en Janvier, & 34 $\frac{3}{4}$ à Aix en Provence, où les observations sont faites avec soin par M. Morin, Prêtre de la Doctrine, Professeur de physique au Collége de Bourbon. Les observations faites à Bordeaux sur les quantités de

pluie, pendant 57 années, 1714-1770, par M. de Sarreau, donnent, pour la quantité moyenne de chaque année, 25 po. 7 $\frac{3}{4}$ lig.

L'*évaporation* a été ici de 18 lig. En Janvier, elle avoit été, à Bordeaux, de 4 $\frac{1}{6}$ lig., suivant les observations exactes de M. Guyot.

La *Déclinaison moyenne de l'Aiguille aimantée*, au *matin*, 19° 22' 6"; à *midi*, 19° 54' 2"; au *soir*, 19° 14' 22". Pendant le mois, 19° 30' 10".

Je n'ai point observé d'aurore boréale. Le 27, à 4 $\frac{1}{2}$ h. du soir, il tomba une pluie d'orage qui électrisa mon conducteur; &, à 7 h. du soir, on vit des éclairs, & on entendit un coup de tonnerre. Le 23, il tomba de la grêle.

Les petites véroles continuent toujours; des personnes de 40 & 50 ans en ont été attaquées, & s'en sont bien tirées. Deux enfans en sont morts. Il y a eu aussi beaucoup de maux de gorge ici, & des fièvres putrides dans nos environs.

Pendant l'année 1775, trente villes d'Europe, tant petites que considérables, ont fourni 95397 naissances & 94418 sépultures, ainsi les naissances ont excédé de 979. En 1774, ces trente même villes avoient donné 107460 naissances & 100482 sépultures, ainsi les naissances avoient excédé de 6978.

COTTE, Prêtre de l'Oratoire, Curé de Montmorenci, Correspond. de l'Acad. R. des Sciences, de la Société Royale d'Agricul. de Laon.

De Montmorenci, 4 Mars 1776.



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE.

De Modene.

Gli elementi teorico-pratici delle mathematiche pure del Padre Odoardo Gherli Domenicano, Professore di Teologia dogmatica nell' Università di Modena Resi publici da Domenico Pollera. In Modena, 1775; presso la Societá Tipografica, 6 vol. *in*-4°. avec figures.

Ce cours de mathématiques est le plus étendu qui ait paru en Italie; il s'étend jusqu'au calcul différentiel & intégral qui occupe les deux derniers volumes; mais les applications aux sciences physico-mathématiques, comme mécanique, astronomie, &c, ne sont point encore renfermées dans cet ouvrage. Les Italiens pourroient y suppléer, en traduisant les Traités élémentaires de mécanique & d'hydrodynamique de M. l'Abbé Bossut, comme M. Toaldo se propose de traduire, à Padoue, l'Abrégé d'Astronomie de M. de la Lande.

ESPAGNE.

De Madrid.

Certamen publico de los Tratados de Matematicas, &c. ou Thèses de Géométrie sublime & de mécanique, soutenues dans le Séminaire royal des Nobles, sous la direction de M. Subiras y Barra, premier Professeur de mathématiques, le 4 Janvier 1776. A Madrid, 1776, 88 pages *in folio*, d'une très-belle impression.

Ces Thèses méritent d'être citées, par l'étendue & la difficulté des matières qui y sont annoncées. Le calcul différentiel & intégral y est poussé beaucoup plus loin qu'on ne le fait communément dans les Ecoles; & il ne faudroit pas beaucoup d'élèves comme M. Ward, qui a soutenu ces Thèses, pour étendre en Espagne le goût de la haute géométrie. Les ouvrages de Dom Georges Juan, sur la marine; les observations de MM. Tofino & Varela, à Cadix, & ceux de M. Ortega, pour la botanique, ont déjà donné une idée de l'émulation qui se répand dans ces vastes royaumes.

Nous pouvons même annoncer que M. le Marquis Grimaldi, Ministre d'Etat, se propose d'établir, dans l'Observatoire royal de Cadix, un Observateur sédentaire, uniquement consacré à veiller toutes les nuits pour profiter de toutes les circonstances, & sur-tout de la beauté du ciel dans ce climat envié par tous les Astronomes de France, d'Angleterre & de Suède.

HOLLANDE.

D'UTRECHT.

Curſus Matheſeos adplicatæ, Pars VI & ultima ; Elementa Architecturæ navalis, artis gubernandi naves, pyrotecnicæ & acouſtices, Auctore Joh. Fred. Hennert, Phil. Doct. Matheſeos & Philoſophiæ Profeſſore, Societatum Scientiarum quæ Harlemi, Uliſſingæ, Rotterodami, Florent, Socio. Trajecti ad Rhenum, ex Officina A. van Paddenburg, Academiæ Typographi, 1775; pag. 304, *in*-8°. avec cinq planches en taille-douce.

Nous avons annoncé la cinquième partie du cours de phyſico-mathématique, par M. Hennert, célèbre Profeſſeur d'Utrecht, qui contenoit une excellente aſtronomie, avec le pilotage, & dont il a paru deux volumes, un en 1772, & l'autre en 1773; celui-ci contient l'architecture navale ou la conſtruction des vaiſſeaux, leur équilibre & leur mouvement; enſuite la baliſtique ou pyrotechnie, & le jet des bombes; enfin, l'acouſtique ou traité de la muſique, des accords, des ſons, des inſtrumens. Les termes latins, qui ſont peu connus, y ſont traduits en françois. On trouve, à la tête de ce dernier volume, le catalogue de tous les ouvrages mathématiques & phyſiques de ce célèbre Profeſſeur.

FRANCE.

D'AVIGNON.

Hiſtoire des Souverains Pontifes qui ont ſiégé dans Avignon :

Veritas hiſtoriæ anima rectè dici poteſt & ſacrarium cui qui mendacium præfert planè ſacrilegus eſt.

G. PACH. Hiſ. lib. 1.

A Avignon, chez Jean Aubert, Imprimeur-Libraire, rue de l'Epicerie; & ſe trouve à Paris, chez Prevoſt, Libr., Place St-Michel, 1774; *in*-4°. 480 pages.

On ne peut manquer de lire avec plaiſir, ſur-tout en France, les vies des Papes qui ont ſiégé à Avignon, la plupart François, qui ont fait honneur au St Siége, & qui tiennent une place diſtinguée dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Leurs démêlés avec les Empereurs, leurs guerres avec les Gibelins, leurs ligues contre les Infidèles, le grand Schiſme d'Occident, les deux Anti-Papes Clément VII & Benoît XIII, l'abolition des Templiers, la conjuration de Rienzi, & une multitude d'autres événemens extraordinaires, rendent cette hiſtoire intéreſſante.

DE BÉZIERS.

Queſtion politico-médicale ſur le traitement des maladies internes, 1776; 15 pag. *in*-12.

Ce petit Mémoire est de M. Bouillet, célèbre Physicien & Médecin de Beziers, & Correspondant de l'Académie royale des Sciences. Il discute si l'on peut se confier, pour le traitement des maladies internes, à celui qui n'a pas étudié dans une Faculté de Médecine, & n'y a pas pris ses degrés; & il fait voir les risques attachés à la confiance trop ordinaire que l'on a pour quiconque dit avoir des connoissances en médecine. Cette question est suivie de la décision de dix cas de conscience, relatifs à l'exercice de la médecine, par deux Docteurs en théologie de la Faculté de Paris. Par exemple, les Chirurgiens & Apothicaires peuvent-ils exercer la médecine, à l'égard d'un malade qui ne veut point appeler de Médecin? *Réponse*, ils doivent se recuser pour ne pas violer leur serment, & enfreindre les loix.

De Toulouse.

Traités élémentaires de mathématiques à l'usage des Commençans, par M. l'Abbé Fontenille, ancien Professeur de mathématiques en l'Université de Toulouse. A Toulouse, chez la Porte, Libraire; & se trouve à Paris, chez Valade, rue St-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins, 372 pag. *in*-8°. Prix, 3 liv. broché.

Le titre de ce Livre n'annonce point la date de l'impression; mais il paroît, par l'approbation de M. de Montcarville, qu'il a été composé en 1755. On y trouve, avec assez d'étendue & de clarté, les opérations de l'arithmétique par chiffres & par lettres; car l'Auteur mène de pair l'une & l'autre arithmétiques. Il explique aussi en détail les équations du premier & du second degré avec beaucoup de problêmes pour servir d'exemples. Quant aux équations du 3e degré, & des degrés supérieurs, il explique en abrégé les règles de Descartes, la nature des transformations, les symptômes généraux des diviseurs & des racines, de leurs limites & de leurs approximations. Le dernier Livre traite des règles d'alliage, des nombres pyramidaux & des combinaisons. Par exemple, on y trouve, par analyse, le nombre de mots que l'on peut former avec 24 lettres de l'alphabet, depuis une lettre jusqu'à 24; c'est la 25e puissance de 24, moins 24, le tout divisé par 23 ou 1391724288887252999425 128493402220.

Avertissement.

Nous avons reçu une Lettre de M. l'Abbé le Blond, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, relative à celle de M. de Villoison, insérée dans notre Journal de Janvier de cette année; & l'Auteur nous a permis de n'en extraire que ce qui touche directement le point qui est en contestation. Il s'agit du mot ΑΙΘΩΝ, qu'on lit sur une médaille de *Cydonia*, ville de Crète. M. l'Abbé le Blond prétend que c'est un

un nom de Magistrat, non une épithète de Minerve, comme le veut M. Dutens, parce qu'alors la médaille porteroit ἄιθουσα, au féminin. Cette raison a déplu à M. de Villoison, quoiqu'il ne conteste pas que le mot de la médaille ne puisse être un nom propre. S'il cite des exemples pour prouver que les Attiques construisoient le participe masculin en ων avec le féminin, M. l'Abbé le Blond observe que ces exemples sont tirés des Poëtes, & que ce sont des duels. «Or, dit-il, » les exemples des Poëtes n'ont » nulle autorité pour le langage » prosaïque, & encore moins pour » celui des médailles, qui, faites » aussi pour le peuple, parlent tou- » jours le langage le plus commu- » nément reçu. De plus, les duels » ont, dans tous les dialectes, des » exceptions qui ne s'étendent pas » aux autres nombres. On voit des » nominatifs duels mis pour des » pluriels; on en voit avec le verbe » au pluriel; le féminin des duels » est très-rarement employé, sou- » vent le masculin en tient lieu. » Tout cela se voit dans Homère. » Si d'ailleurs Pindare a joint le masculin ἄιθων avec ἀλώπηξ, il reste à savoir si le Poëte, comme cela est vraisemblable, n'a pas pris ἀλώπηξ (*renard*) pour un nom *épicène*, désignant le mâle & la femelle, comme, Κύων, un *chien* ou une *chienne* & tant d'autres.

Enfin qu'a donc affaire ici le dialecte attique, qui n'étoit pas reçu en Crète, où le dialectique dorique étoit en usage, comme la médaille même en fait foi, (Κυδωνιάται, au lieu de Κυδωνιάτων)? Se persuadera-t-on que sur cette médaille on ait associé deux mots en deux dialectes différens, & cela tandis que d'autres médailles de *Cydonia* présentent des noms-propres dans une place semblable à celle qu'occupe le mot Αἴθων? Ce qui est bien digne de remarque, c'est que ce mot étoit un nom-propre usité en Crète; Ulysse se le donne à lui-même, lorsque ne voulant pas encore se faire connoître à Pénélope, il feint qu'il est Crétois & de la ville de Gnossus. *Odyss.* 19, *v.* 183.

Flora Parisiensis, ou Descriptions & figures de toutes les Plantes qui croissent aux environs de Paris; avec leurs différens noms, les classes, ordres & genres qui leur conviennent, rangés suivant la méthode sexuelle de M. Linné; leurs parties caractéristiques, leurs ports, leurs propriétés, leurs vertus & leurs doses d'usage en médecine, suivant les démonstrations de Botanique qui se font au Jardin du Roi. Par M. Bulliard. Ouvrage composé de plus de six cents figures imprimées sur du papier de Hollande, dessinées, gravées & coloriées d'après nature, avec la plus grande exactitude; précédé d'une introduction à la Botanique, qui explique & apprend à connoître toutes les parties caractéristiques des Plantes, le nom & l'explication de chaque partie, &c. & terminé par

une Table générale des noms françois, latins & vulgaires, au moyen de laquelle on pourra ranger chaque Plante, suivant le systême que l'on voudra adopter; *in* 8°. proposé par abonnement chez Didot, le jeune, Libraire, quai des Augustins.

Il y a long-temps, dit-on dans le Prospectus de cet ouvrage, qu'à l'exemple des Etrangers, qui presque tous nous ont donné les plantes coloriées de leur pays, nous avions conçu le projet de donner celles des environs de Paris, & nous en avions déjà dessiné une grande partie, lorsque M. Regnault, Peintre, nous prévint, en annonçant, il y a environ six ans, *la Botanique mise à la portée de tout le monde*. Quoique nous ne fussions pas des plus satisfaits de la vérité des couleurs, & du format *in folio* très-incommode, nous prenions cependant les cahiers à mesure qu'ils paroissoient, & nous avions totalement abandonné notre dessein; lorsque cet Artiste, qui n'avoit pas fourni la moitié de sa carrière, s'arrêta tout à-coup. Etonnés de voir que cet Ouvrage, qui mérite à plusieurs égards, beaucoup d'éloges, étoit interrompu, nous reprimes pour lors notre projet de donner nos Plantes sous un format plus commode & moins coûteux *.

* La différence est d'autant plus considérable, que nous donnons pour 7 l. 10 f. vingt Planches que M. Regnault vendoit 24 liv., & que le papier de Hollande, dont nous nous servons pour les figures, nous coûte plus de cinq fois autant que celui employé par cet Artiste.

Nous avons mis à profit une partie de ce que nous avions rassemblé, & nous nous occupons aujourd'hui sérieusement à nous procurer le peu qui nous reste à dessiner pour completter la totalité.

Nous nous proposons donc de donner toutes les Plantes qui se trouvent aux environs de Paris, & qui sont au nombre de plus de six cents. Chaque Plante sera imprimée sur papier de Hollande, dessinée, gravée & coloriée avec l'exactitude la plus scrupuleuse, & telle que l'exige le systême sexuel de M. Linné. Le port de chaque Plante y sera représenté en petit, avantage que l'on ne trouve que dans les *Plantes du Dictionnaire de Matière Médicale*, en 8 vol. *in* 8°. qui se trouvent chez le même Libraire, & qui ont été dessinées par M. de Garsault. Nous avons cité, autant qu'il a été possible, tous les noms des Plantes sous lesquels elles sont connues dans différens pays. Le *Dictionnaire du Règne végétal*, *par M. le Begue de Presle*, dont les deux premiers volumes, petit format *in*-8°. paroîtront incessamment chez le même Libraire, est le seul ouvrage qui les rapporte parfaitement.

Enfin, après avoir donné les moyens de connoître tous les caractères essentiels des Plantes, nous annonçons le temps de leur floraison, les endroits où elles croissent, leurs propriétés décrites d'après les meilleurs ouvrages de

Médecine, & les doses auxquelles on doit les employer sagement dans toutes les maladies, même dans celles des animaux domestiques, & leurs propriétés pour tous les autres usages.

Cet ouvrage sera distribué par cahier de vingt planches coloriées, & de vingt descriptions & explications imprimées, que nous délivrerons tous les deux mois, ce qui fera cent vingt planches par année; de sorte que tout l'ouvrage sera totalement fini dans cinq années, & peut-être moins, si nous pouvions répondre de l'exactitude des ouvriers, puisque nous sommes certains d'avoir près de quatre cents planches gravées à la fin de 1776.

Le premier cahier qui est fini, paroîtra le premier Mars 1776; le second, le premier Mai; le troisième, le premier Juillet, & ainsi de suite de deux en deux mois.

Conditions pour l'abonnement d'une année composée de six cahiers brochés.

L'on payera, en recevant le premier cahier, 15 liv.; en recevant le second, 7 liv. 10 s.; en recevant le troisième, 7 l. 10 s.; en recevant le quatrième, 7 liv. 10 s.; en recevant le cinquième, 7 liv. 10 s. L'on donnera *gratis* le dernier.

Total d'une année de 6 cahiers ou de 120 planches, 45 liv.

Les mêmes conditions auront lieu pour les années suivantes.

L'on n'a tiré qu'un très-petit nombre d'exemplaires plus soignés en grand papier, que l'on ne séparera pas, & dont l'abonnement sera du double de celui en petit papier.

L'Introduction à la Botanique, contenant deux planches coloriées & deux gravées, qui représentent les parties caractéristiques des Plantes avec leurs noms, & 32 pages imprimées d'explications & de classes systématiques de M. Linné, se vend séparément broché, 1 l. 16 s.

Nous avons sous les yeux le premier cahier de cet ouvrage, qui nous paroît très bien exécuté.

PROSPECTUS.

Etat de Médecine pour l'année 1776, présenté au Roi. A Paris, chez P. Fr. Didot, le jeune, Quai des Augustins; avec approbation & privilége, *in*-12. broché, 3 liv.; relié 3 liv. 12 s.

L'ouvrage commence par un Abrégé historique de la Médecine; il est suivi de l'Edit de Mars 1707, portant réglement pour la Médecine en France. L'année prochaine on donnera les statuts généraux de 1730, portant réglement pour la Chirurgie.

Vient ensuite la première partie de l'ouvrage: (il est divisé en trois) elle contient tout ce qui regarde la Médecine à Paris.

1°. Les noms, surnoms, patrie, qualités & demeures des Médecins de la Faculté de Paris; avec les titres des ouvrages qu'ils ont composés, l'année de leur impression,

leur format & le nombre des pages.

Nota. A tous les individus qui composent les trois Corps de la Médecine, on a mis les titres des ouvrages dont ils sont Auteurs; c'est pourquoi il ne sera plus nécessaire de le répéter.

L'année prochaine on donnera l'Historique de la Faculté de Paris, & un Abrégé de ses Statuts.

2°. Les noms, &c. de tous ceux qui composent l'Académie royale & le Collége de Chirurgie.

L'année prochaine on donnera leur Historique & l'Abrégé de leurs Statuts.

3°. Les Chirurgiens privilégiés, les Oculistes, les Herniaires, les Dentistes, les Sage-Femmes, reçus à St Côme.

4°. Les Maîtres Apothicaires & les Veuves, les Herboristes.

5°. Les Médecins du Roi & des Princes.

6°. Les Chirurgiens du Roi & des Princes.

7°. Les Apothicaires du Roi & des Princes, & leurs privilégiés.

8°. Les Médecins, Chirurgiens, Apothicaires de la Prevôté de l'Hôtel.

9°. Les Médecins & Chirurgiens des Maisons Royales.

10°. Les Médecins & Chirurgiens de la Généralité, de l'Hôtel-de Ville, de l'Officialité, de la Grande Chancellerie, du Grand Conseil, du Parlement, du Châtelêt, du Baillage du Temple, &c, &c.

11°. Les Médecins, Chirurgiens en chef & internes, les Apothicaires de l'Hôtel-Dieu, de la Charité, de l'Hôpital Général, de Bicêtre, de la Pitié, des Petites-Maisons, des Incurables, des Invalides, & de l'Ecole royale militaire.

12°. La Commission royale de Médecine, & tous les particuliers qui vendent & distribuent des remèdes secrets avec son attache, ou avec l'approbation de la Faculté de Médecine, ou par permission de Police sur l'approbation du Doyen de la Faculté. On a ajouté la composition des principaux d'entre ces remèdes; soit qu'on l'ait prise dans des Auteurs sçavans & véridiques; soit que, par l'analyse chymique, on soit parvenu à la découvrir.

13°. Les Censeurs Royaux en Médecine; leur origine, pourquoi ils ont été crées.

Nota. On a déjà dit que toutes les fois qu'il s'est présenté quelque point de Jurisprudence à discuter, on l'a fait.

14°. Le Jardin royal des Plantes.

15°. L'Ecole royale vétérinaire.

La seconde partie de cet ouvrage renferme, par ordre alphabétique, les villes, bourgs & villages du Royaume (1), & quelques villes

(1) *Nota.* Sans la correction que l'on met ici, ce seroit abuser que de dire que l'on a rassemblé tous les Médecins, &c. de toutes les villes, bourgs & villages de France: on en a une très grande partie; il n'en manque même aucuns des principales villes; mais il n'est pas complet. On lei

étrangères, avec les noms, qualités, &c. des Médecins, Chirurgiens, Apothicaires & Sages-Femmes qui y exercent leur profession. On a donné un petit Abrégé des Facultés & des Colléges de Médecine & de Chirurgie. Chaque année, progressivement, on donnera leur Historique en entier & leurs Statuts. On a plus fait, on a mis les noms & la date de réception des Médecins qui prennent leurs degrés dans des facultés de Médecine; telles que Montpellier, Toulouse, Rheims, Caën, &c. pour aller la pratiquer ailleurs.

Enfin, on trouve dans la troisième partie; 1°. les noms des Médecins, Chirurgiens & Apothicaires employés au service du Roi, dans les places & hôpitaux militaires de terre, des Ports & Colonies, & leurs uniformes.

2°. Les Médecins & Chirurgiens-Majors de toutes les troupes de France, & leurs uniformes.

3°. Les Eaux Minérales de tout le Royaume, & les noms des Médecins qui en ont l'Intendance, la police qui y est observée; le prix de ces Eaux Minérales à Paris, & chez qui ont les trouve.

flatte de le devenir les autres années. On recevra, avec reconnoissance, les notes de tous ceux qui voudront en envoyer; & l'on prie particulièrement MM. les Lieutenans du premier Chirurgien du Roi, de donner les noms des Chirurgiens des bourgs & villages de leur ressort. On adressera les lettres franches de port, avant le premier Octobre de chaque année, à M Didot le jeune, Libraire, quai des Augustins.

4°. Les livres nouveaux, imprimés dans le courant de l'année 1775, jusqu'au mois d'Octobre exclusivement, sur toutes les parties de la Médecine, Physique, Histoire Naturelle, Agriculture, Vétérinaire, &c. avec un court avis sur chacun. On y en trouve plusieurs en langues étrangères.

5°. Les prix que les différentes Académies de l'Europe ont proposés dans le courant de l'année 1775, sur quelques parties de la Médecine, & les noms de ceux qui en ont remporté.

6°. Les secours gratuits, que ceux qui pratiquent une des branches de l'Art de guérir, accordent aux indigens, soit dans la Capitale, soit dans les Provinces.

7°. Les cours relatifs aux différentes branches de la Médecine, soit gratuits, soit payants, que l'on fait à Paris & en Province.

8°. Les Gazettes & Journaux de Médecine, Physique, Histoire Naturelle, Agriculture, que l'on fait en Europe; les noms de leurs Auteurs, le prix de la souscription, & les lieux où l'on s'abonne.

9°. Les Déclarations, Edits & Nouvelles de l'année 1775, qui concernent une des parties de la Médecine.

10°. L'annonce des Portraits, des Médecins, Chirurgiens, &c. exposés en vente pendant le courant de l'année 1775; les noms des Peintres ou Graveurs; les Marchands chez qui on les trouve.

11°. Les Jardins de Botanique

du Royaume ; les Cabinets & les Marchands d'Histoire naturelle qui sont à Paris.

12°. Les ouvriers connus pour bien exécuter les instrumens de Chirurgie.

13°. Enfin, le Nécrologue, ou la Mémoire des Médecins, Chirurgiens & Apothicaires, morts dans le courant de l'année 1775.

Cet état paroîtra chaque année, le premier de Décembre, afin que la Province qui reçoit souvent fort tard les livres que l'on imprime dans la Capitale, puisse jouir de la nouveauté.

Attilie, Tragédie, publiée par M. de la Croix. A Liége ; & se trouve à Paris, chez A. F. Quillau, Imprimeur-Libr., rue du Fouarre. Vol. *in* 8°. de 91 pages, y compris un Discours préliminaire, & des remarques historiques & critiques sur cette Tragédie, dont ceci est une seconde édition corrigée.

Exposition anatomique des organes des sens, jointe à la névrologie entière du corps humain, & conjecture sur l'électricité animale, avec des planches imprimées en couleurs naturelles, suivant le nouvel art ; par M. d'Agoty père, Anatomiste pensionné du Roi :

Igneus est ollis vigor & celestis origo.
Virg.

In folio. A Paris, chez Demonville, Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoise, rue St Severin.

Eloge de George d'Amboise, Cardinal-Archevêque de Rouen, principal Ministre de Louis XII ; par M. de Sacy, Censeur royal, de l'Institut royal d'Histoire de Gottingue, des Académies d'Arras, de Caën, & de celle des Arcades de Rome. Broch. *in* 8°. de 40 pages. A Londres ; & se trouve à Paris, chez Valleyre, l'aîné, rue de la Vieille-Bouclerie, à l'Arbre de Jessé.

Epître à M. de Monregard, Intendant-général des Postes de France, par M. Gresset. A Amiens, chez la Ve Godart, Imprimeur du Roi ; & se vend à Paris, chez Delalain, Libraire, rue de la Comédie Franç. ; Moutard, quai des Augustins, & Durand neveu, rue Galande.

Théorie de l'Education : ouvrage utile aux Pères de famille & aux Instituteurs ; par M. Grivel. 3 vol. *in*-12 de 400 pages, avec figures.

Doctrina... vim promovet insitam
Rectique cultus pectora roborant.
Hor. Ode III, lib. IV.

A Paris, chez Moutard, Libraire de la Reine, Quai des Augustins.

Les Siècles Chrétiens, ou Histoire du Christianisme, dans son établissement & ses progrès ; par M. l'Abbé ***. 4 vol. *in*-12. de 600 pages. A Paris, chez le même.

Derniers sentimens des plus illustres personnages condamnés à mort, ou Recueil des Lettres qu'ils on-

écrites dans les prisons, des Discours qu'ils ont prononcés sur l'échafaud, avec un Précis historique de leur vie, de leurs procédures, & des circonstances les plus intéressantes de leur mort. 2 vol. *in*-12. de 500 pag. A Paris, même adresse.

Les Aventures de Chærée & de Callirhoé, grand *in*-8°. avec figures. N°s. 5, 6 & 7; chaque N°. 1 liv. 10 s. A Paris, chez Costard, Libr. rue St Jean-de-Beauvais.

Nouvelles Espagnoles, ou l'Amant libéral. N°. 2. 1 vol. gr. *in*-8°. fig. Broché, 2 liv. 8 s. A Madrid; & se trouve à Paris, chez le même.

Le Manuel amusant, nouvelle Edition. 2 vol. *in*-12. Brochure de 250 pag., 3 liv. 12 s. A Londres; & se trouve à Paris, même adresse.

La Géographie de l'Histoire sacrée, contenant une notice exacte de tous les lieux dont il est parlé dans l'Ecriture sainte, avec l'indication sommaire de tous les événemens remarquables qui sont arrivés dans la Judée & les pays circonvoisins, depuis Noë jusqu'à Mahomet, par ordre chronologique. Brochure *in*-12. de 48 pages. Prix, 1 liv. 4 sols. A Paris, même adresse.

Cècile, drame en trois actes & en prose; grand *in*-8°. de 69 pag. avec figures. Broché, 2 liv. 8 s. A Londres; & se trouve à Paris, même adresse.

ERRATA.

Dans le Journal de Mai, pag. 869 *in*-12, *ajoutez :* ce n'est point à l'hôpital de Lyon, mais à l'Hôpital-général de Paris, que M. du Perron a fait exécuter la moûture économique; ce digne citoyen s'est comblé de gloire par son zèle dans cette occasion, comme dans plusieurs autres, & par les avantages qu'il a procurés à cet établissement. M. Buquet a donné, à cette méthode, le nom de *Lyonnoise*, parce qu'il l'inventa à Lyon, où M. Bertin, Ministre d'Etat, l'avoit envoyé pour établir la moûture économique. L'Hôpital général de Lyon ne l'adopta point; mais M. Buquet la fit exécuter dans deux moulins qu'il établit à Lyon, & qui réussirent complettement.

Page 808, XIIe siècle : *lisez* Xe siècle.

Pag. 813, *note*, polycraticus : *lisez*, policraticus.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL
DU MOIS DE JUIN I[r] Vol. 1776.

Fin de la Table.

385

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXVI.

JUIN. *II. Vol.*



A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine.

M. DCC. LXXVI.

AVEC PRIVILÈGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

JUIN. M. DCC. LXXVI.

ANTIQUITÉ géographique de l'Inde, & de plusieurs autres Contrées de la Haute-Asie. Par M. d'Anville, premier Géographe du Roi, des Académies royales des Inscriptions & Belles-Lettres & des Sciences, & de celle des Sciences de Peterstbourg, Secrétaire de S. A. S. Mgr le Duc d'Orléans.

Extremum hunc, Arethusa, mihi concede laborem.

Virg. Eclog. ult. v. 1.

A Paris, de l'Imprimerie royale, 1775 ; un volume *in*-4°. de 260 pag. avec des cartes.

En 1753, M. d'Anville a publié une grande carte de l'Inde, qu'il a accompagnée d'un Mémoire, dans lequel il discute les différentes positions de cette contrée. Il n'a regardé le travail de cette carte que comme

une esquisse sur laquelle ceux qui voyagent dans l'Inde devoient faire leurs observations, parce que nous n'avions pas, au jugement de M. d'Anville, des notions suffisantes de l'Inde, pour en dresser une carte exacte & telle qu'il la desiroit; c'est ce qui est arrivé. Il a reçu différens mémoires & des corrections faites sur sa carte; il offre donc de donner une nouvelle édition de cette carte, & de l'accompagner d'une exposition sommaire de quelques principaux points; mais il n'est point tenté de remettre sous presse *ses éclaircissemens géographiques*, qu'il a publiés en même temps que cette carte. Cependant comme il lui coûte, dit-il, d'abandonner en quelque manière ce qui y étoit répandu sur l'ancienne Géographie, il a pris le parti de composer l'ouvrage que nous annonçons, dans lequel il traite avec plus de suite & de méthode, comme il le dit lui-même, différens points de la Géographie ancienne des Indes. Il ne se borne pas à la simple indication des noms, ni à leur détermination locale; quand les Anciens lui fournissent des circonstances historiques qui nous font connoître le rang & l'opulence d'une ville ou d'un lieu, il ne manque pas de les rapporter. Il ne parle que de ce qui lui est parfaitement connu, & garde le silence sur le reste. Il s'est attaché principalement à nous développer ce qui concerne les marches d'Alexandre dans l'Inde; c'est ce qui forme le fond de la première section. A ces recherches sur l'Inde, qu'il termine à la bouche Orientale du Gange, il a joint deux Mémoires, l'un sur les limites du Monde connu des Anciens au de-là de ce fleuve, l'autre sur les pays qui portent le nom de *Serica*. Ils sont imprimés dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions; mais M. d'Anville les a revus, & y a fait différentes additions.

Entrons dans quelques détails sur cet ouvrage important, plein de recherches curieuses, qui nous donneroient une grande idée des connoissances de M. d'Anville en ce genre, si une foule d'ouvrages, tous plus importans les uns que les autres, n'avoient pas fixé sa réputation.

Avant qu'Alexandre eut porté ses armes dans les Indes, on ne connoissoit presque que le nom de ce pays; & ce ne fut que sous le règne de Seleucus Nicator, qu'on étendit les connoissances jusqu'au Gange. M. d'Anville commence ses recherches par la partie de l'Inde qui renferme l'Indus. Il part d'Alexandrie du Paropamise, pour suivre la marche d'Alexandre. Le premier fleuve que ce conquérant rencontra est le *Cophes* ou Cophen, rivière qui a son cours dans les environs de Candahar; le *Choes* ou *Coas* qu'il rencontra ensuite, est le Çow. Ce conquérant trouva les Nations des *Guræi* & des *Assacani*. Monsieur d'Anville reconnoît dans Aschnagar, le nom de ces derniers peuples. Comme il y a dans ce pays

un très-grand nombre de fleuves qui se réunissent à l'Indus, il a été fort difficile de distinguer ce fleuve des autres; c'est ce que M. d'Anville examine & discute en fixant plusieurs positions de lieux circonvoisins. La ville de Nysa, que l'on disoit avoir été fondée par Bacchus, est Nagar. Pour fixer ces lieux, M. d'Anville se sert fort avantageusement du détail des marches de l'armée de Tamerlan & des autres conquérans modernes, & c'est par cette méthode qu'il reconnoît toute la partie de l'Inde la plus élevée vers le Nord. Il se borne à indiquer ses autorités, & à déterminer, d'après cela, les différens lieux. Sa briéveté à cet égard ne nous permet pas d'entrer ici dans un grand détail, parce que nous serions forcés de le copier en entier. Dans un autre paragraphe, il fait la même discussion pour la partie de l'Indus qui est au midi, & il suit ce fleuve jusqu'à son embouchure. Il commence par reconnoître toutes les différentes rivières dont il est parlé dans les Anciens; ensuite il passe aux villes & aux peuples. Après la défaite de Porus, Alexandre fit construire sur la rive gauche ou méridionale de l'Hydaspe, à l'endroit même où il avoit remporté sa victoire, une ville qu'il appela *Nicæa*, & une autre sur la rive opposée, qu'il appela *Bucephala*. On ignore le lieu actuel qui peut répondre à ces deux villes. Quant à celle qui est appelée *Tahora*, M. d'Anville pense qu'elle est la même que Lahaûr. Il reconnoît les *Sibæ* ou Sobii, les *Malli*, les Oxidraques & toutes les autres nations dont il est parlé dans les Historiens d'Alexandre. Enfin, parvenu à l'embouchure de l'Indus, il distingue ses différentes bouches. Il parcourt tout ce qui est aux environs de ce fleuve, à droite & à gauche, & il termine ce qui concerne la partie Occidentale, par l'examen de la situation des peuples nommés Indoscythes, dont l'établissement, dans ces contrées, est postérieur de plusieurs siècles aux conquêtes d'Alexandre. Cette nation, étrangère à l'Inde, a occupé tous les pays qui s'étendent depuis l'embouchure de l'Indus jusqu'à ses sources; leur Capitale étoit Minnagara. Ce sont ces Scythes qui ont détruit les Grecs de la Bactriane.

M. d'Anville commence ses recherches sur les pays plus Orientaux, par établir, sur des observations astronomiques, la situation d'un lieu appelé Fetipour, qui se trouve à 78 deg. moins 10 min. de longitude: ce point, ainsi fixé, sert à déterminer les autres lieux de l'Inde. Après avoir reconnu quelques fleuves intermédiaires, il s'arrête sur Palibothra, ancienne ville de l'Inde très-célèbre, située sur la rive citérieure du Gange; d'après l'examen qu'il fait des mesures des Anciens, cette ville ne différoit en longueur de celle de Paris, que de trois à quatre cens toises, mais elle n'en avoit qu'un tiers en largeur. On la nomme aujourd'hui Helabas. Elle est très-fréquentée par les Pélerins ou dévots Indiens; ils la regardent comme

un lieu saint qui a été habité par le premier père des hommes, qu'ils nomment *Adami*. On voit dans cette ville, des vestiges d'antiquité, & sur-tout un obélisque sur lequel on découvre des traces d'inscription presque effacées par le temps. M. d'Anville fait voir qu'Agra, que l'on croit être une ville moderne, répond à celle que Ptolomée appele *Agara*. La situation de la ville de Canoudge, qui étoit autrefois très-célèbre, paroissoit inconnue. M. d'Anville examine ce qui en est dit, & la fixe sur le bord du Gange, un peu plus bas qu'Helabas. Il détermine encore quelques autres positions importantes, après quoi il parle du Gange. Les Anciens n'ont pas connu ses sources; & c'est à l'Empereur de la Chine, appelé Kang hi, qu'on en doit la connoissance. Ce Prince, voulant joindre aux cartes qu'il avoit fait dresser de la Chine, celle du Thibet, envoya des Tartares pour la lever. Ils pénétrèrent jusqu'aux sources du Gange, au pied des monts Kentaissé, qui sont un point de partage entre le cours de deux grands fleuves. Le Gange, formé de plusieurs sources, traverse successivement deux grands lacs, & prend son cours vers le couchant jusqu'à la rencontre d'une chaîne de montagnes, qui l'oblige de se replier vers le midi. On trouve peu d'endroits nommés dans l'antiquité le long de ce fleuve jusqu'à Palibotha. Au-dessous sont les *Gangaridæ*, situés où est aujourd'hui le Bengale. Comme ce pays a été soumis par les Patanes, M. d'Anville recherche quelle est l'origine de ces peuples. Il pense qu'ils sont Indoscythes. Il fixe la positionde plusieurs autres Nations, & reconnoît différentes rivières dont il est parlé dans les Anciens; après quoi il passe à la troisième section de son ouvrage, qui renferme la partie de l'Inde prolongée vers le midi; &, pour faire cette description, il revient à l'embouchure de l'Indus. Ce golphe portoit le nom de *Canthi-colpus* chez les Anciens. Un des principaux endroits est *Barigaza*, aujourd'hui Barokia, qui étoit un entrepôt considérable du commerce des Anciens. M. d'Anville suit pas à pas les Anciens, & détermine en peu de mots toutes les positions de lieux qu'ils nous ont conservées. Mais un des objets les plus importans de toutes ses recherches, est l'examen qu'il fait de la situation de l'Isle appellée *Taprobane*. Elle ne fut bien connue que sous Alexandre. Hipparque, qui vivoit auparavant, disoit que c'étoit ou une très-grande isle, ou le commencement d'un autre monde. Quelques modernes en ont fait Sumatra. M. d'Anville est étonné que l'on n'ait pas reconnu Ceylan, c'est où nous conduit ce que dit Ptolomée. Strabon lui donne une situation toute opposée à celle qu'elle a. Ce n'est qu'en étudiant bien le récit de Ptolomée, qu'on parvient à la connoître; mais ce Géographe lui donne une étendue trop considérable. Il dit qu'elle est coupée par un fleuve qu'il nomme Gange; & en

effet Ceylan est divisée par le fleuve appelé Mowil Ganga. M. d'Anville reconnoît encore une place que Ptolomée appele *Bocana*, dans le nom de Bokan, canton de cette même isle; celle d'*Anurogrammun*, dans le nom encore existant d'Anurodgurro. Les montagnes qui portent le nom de *Malea*, & où sont les parages des éléphans, sont celles où l'on fait encore à présent la chasse de ces animaux. Ainsi Ptolomée, malgré son erreur sur l'étendue de cette île, erreur dont M. d'Anville développe la cause, nous présente une suite de détails dont l'exactitude est surprenante. Cette isle portoit encore le nom de *Simundi* & de *Salicé*, dont M. d'Anville trouve quelques vestiges dans celui de Selen-dib ou Serendib.

Après avoir déterminé plusieurs autres places citées dans Ptolomée, Monsieur d'Anville examine en particulier ce qu'on doit à Pline, qui nous apprend que, sous le règne de l'Empereur Claude, l'affranchi d'un Romain qui avoit pris à ferme les droits de traite sur la Mer Rouge, naviguant le long de l'Arabie & sur les côtes de la Carmanie, fut poussé bien avant par un vent de nord, & relâcha à un port qu'il appele *Hippuros*. Cet étranger ayant été accueilli par le Roi du pays, il eut par-là la facilité de s'instruire de ce lieu: il apprit que la ville de Palesimundi, la plus considérable de la contrée, avoit un port vers le midi; qu'il y avoit au-dedans du pays un lac de trois cens soixante-quinze milles pas de circonférence; que de ce lac sortoient trois rivières; enfin que le Promontoire de l'Inde voisin, appelé *Coliacum*, est à quatre journées de navigation. Cette dernière circonstance indique manifestement qu'il s'agit ici de la Taprobane. Le grand lac est une lagune longue & étroite près de Jafanapatnam. M. d'Anville retrouve également le fleuve qui se rend vers le nord; les autres ne peuvent être que des canaux formés par des Isles.

Avant que de terminer tout ce qui concerne l'Inde, M. d'Anville croit devoir jeter un coup-d'œil sur les Maldives & Lakedives. Ptolomée en parle comme d'une multitude d'Isles, dont on fait monter le nombre à 1378. M. d'Anville entre dans un détail particulier sur quelques-unes.

« C'est ainsi, dit-il, que se » termine une longue & labo» rieuse discussion, dans laquelle » on s'est proposé de répandre quel» que jour sur l'ancienne Géogra» phie, & de la rendre intéressante, » en cherchant dans les connoissan» ces qu'on a acquises sur le local, » & la carte de ce local sous les » yeux, à établir une correspondan» ce de positions, en différens âges » plus ou moins postérieurs à celui » d'Alexandre. Cette manière de » traiter de l'ancienne Géographie » & d'en instruire, n'est pas assez » mise en pratique; & on peut dire » qu'elle ne s'étoit point montrée » dans les parties reculées de l'Asie,

» avant quelques essais que j'ai mis » en avant dans des écrits précé- » dens. » En effet, malgré les grands détails que Ptolomée nous a laissés sur l'Inde, ils ne sont pas suffisans, & il faut y joindre ce que les modernes nous en ont appris. Le travail de Cellarius à cet égard est fort insuffisant.

A la suite de cet ouvrage, nous avons dit que M. d'Anville avoit joint deux Mémoires, l'un sur les limites du Monde connu des Anciens au-delà du Gange, l'autre, sur la Serique des Anciens & une partie de la Scythie; comme ces Mémoires ont déjà été imprimés dans le Recueil de l'Académie des Inscriptions, nous n'en parlerons pas ici; mais il faut se rappeler qu'ils ont été revus & corrigés par l'Auteur.

EPITRE à M. de Montegard, Intendant-Général des Postes de France. Par M. Gresset. A Amiens, chez la Veuve Godart, Imprimeur du Roi, rue des Fossés-Saint-Méry; & se vend à Paris, chez Delalain, rue de la Comédie Françoise; Moutard, quai des Augustins; Durand neveu, rue Galande, Libraires, 1776; avec approbation. Brochure de 22 pages *in*-8°.

On trouve à la tête de ce nouvel ouvrage de M. Gresset, l'avertissement que voici.

« Cette Epître a été écrite, il y » a quelques années, dans le temps » d'une épidémie pareille à celle » qui est actuellement répandue, » & que l'on nommoit également » *la grippe*. La ressemblance des » deux époques a décidé l'impres- » sion de cette bagatelle. »

Quoique le style de cette Epître ait quelquefois de la longueur, quelquefois même de l'obscurité, malgré cette longueur, on y trouve plusieurs de ces traits énergiques & brillans, si familiers à M. Gresset:

Invenias etiam disjecti membra poëtæ.

C'est toujours l'Auteur de *Ververt* & du *Méchant*, quoiqu'un peu négligé. Le tableau suivant est certainement d'un peintre habile & exercé:

Huit ou neuf postillons jurans
Contre la course & la gelée,
Tous à-peu-près aussi rians,
Tous avec mêmes agrémens,
Air transi, voix rauque, altérée,
Œil larmoyant, face empourprée,
Rhume dont on ne connoît pas
La naissance ni la durée;
Pelisse de toile cirée
Sous une gaze de frimas;
Ceinture de neige entourée;
Bonnet de peau d'ours presque ras,
D'où l'on voit descendre assez bas,
En ligne droite & bien tirée,
Des cheveux lustrés de verglas,
Tels qu'on voit dans les vieux Atlas
La chevelure de Borée.

CHOIX des Lettres du Lord Chesterfield, à son fils, traduites de l'Anglois. Par M. Peyron. A Londres; & se trouve à Paris, chez Nyon, l'aîné, Libraire, rue St Jean-de-Beauvais, 1776; *in*-12. 317 pag., & les Préliminaires, 12.

Quelque grande & quelque méritée que soit la réputation du Lord Chesterfield en France, réputation qui l'a fait adopter par l'Académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres pour un de ses Associés-libres Etrangers, le Traducteur a bien fait de choisir parmi ses lettres, & sur tout de supprimer des traits tels que ceux ci, qu'il se contente de rapporter dans la préface.

» N'abandonnez jamais Marcel, » qui est maintenant pour vous de » plus de conséquence que tous les » bureaux de l'Europe.

» Il est très certain que votre » maître de danse est pour vous » maintenant l'homme de l'Europe » le plus important.

» Ayez soin de votre parure, portez de beaux habits; je sais que » vous avez un habit écarlate ga- » lonné en or.

» Choisissez le meilleur tailleur, » boutonnez & déboutonnez vos » habits, comme les gens de goût » boutonnent & déboutonnent les » leurs. Faites-vous coëffer par le » meilleur friseur, &c.

» Vous nettoyerez vos dents tout » les matins avec une éponge douce » & de l'eau chaude, pendant qua- » tre ou cinq minutes.

» Nettoyez vos oreilles chaque » matin, & mouchez-vous toutes » les fois que vous en aurez besoin.

» Soyez dissimulé, flatteur; dites » du bien des gens, quoiqu'ab- » sens, quand vous savez que cela » doit leur être rapporté. »

Il y a tout lieu de croire que le Lord Chesterfield, qui prend souvent avec son fils le ton ironique, a voulu le prendre dans ces détails si minutieux & si singuliers; mais quoi qu'il en soit, le traducteur a fort bien fait de retrancher tout ce qui pouvoit ressembler à ce qu'on vient de voir. On ne trouve rien de semblable dans ce choix de lettres; elles sont toutes sensées & instructives, du moins pour l'enfance. On peut les regarder comme un cours abrégé de fables, d'histoire tant ancienne que moderne, de morale, de politique, &c. où l'Auteur suit attentivement les progrès de l'âge de son élève, & proportionne les leçons à ses besoins.

Les six premières Lettres de ce Recueil, & une autre qui s'y trouve encore dans la suite, sont en françois dans l'original, & prouvent que Milord Chesterfield savoit bien notre langue; on y trouve cependant quelques phrases qui sentent l'étranger, par exemple celle-ci:

« Vous voyez *de quel usage c'est* » que de savoir bien parler, de s'ex- » primer bien, & de s'énoncer avec » grâce. »

Le Traducteur déclare qu'il n'a donné place dans ce recueil à la 60e Lettre, que « pour prouver combien » un homme d'esprit & de goût » peut quelquefois s'égarer. » Cet avis est sévère. La lettre dont il s'agit, contient des jugemens sur les plus fameux Ecrivains d'Italie. Le Lord Chesterfield est de l'avis de Boileau sur le Tasse; il n'aime point cette image par où débute la Jérusalem délivrée, & qui a si souvent été citée :

Cosi all' egro Fanciul porgiamo asperssi
Di soavi licor gli orli del vaso,
Succhi amari ingannato in tanto ei beve
E dall' inganno suo vita riceve.

Il préfère l'Arioste au Tasse; il dit que le Dante a toujours été inintelligible pour lui. Il juge le *Pastor fido* du Guarini, & l'*Aminte* du Tasse, comme on les a toujours jugés; il loue, parmi les Prosateurs, Machiavel & Boccace; il qualifie d'excellens Historiens, Guichardin, Bentivoglio, Davila : jusques-là on ne voit pas ce que ses jugemens ont de si erroné. Pétrarque est l'écrivain qu'il juge le moins favorablement & le moins équitablement; c'est, dit-il, un ennuyeux chanteur, un Poëte toujours malade d'amour. Voilà peut-être une décision peu exacte; mais il n'y a pas là de quoi citer la Lettre entière comme un grand exemple d'égarement en matière de goût.

Les Lettres sont suivies d'un petit ouvrage qui n'a guères plus d'étendue qu'une lettre ordinaire, & qui a pour titre : *Idées rapides sur le gouvernement de la République des Sept Provinces-Unies.*

On trouve ensuite des Maximes détachées, parmi lesquelles nous remarquerons la tournure de celle-ci :

« Comme les Rois sont engen- » drés & naissent comme les autres » hommes, il est à présumer qu'ils » sont de l'espèce humaine. »

Suit un feuillet d'autres Maximes, intitulées : *Axiomes de commerce.* Ensuite viennent quelques pages de Maximes politiques, tirées des Mémoires du Cardinal de Rets, avec des remarques du Lord Chesterfield. Les Lettres qui terminent ce recueil, sont étrangères à ce Lord; elles ont pour titre : *Lettres d'Yorick à Eliza, & d'Eliza à Yorick.* Yorick n'est autre que M. Sterne, Auteur du Voyage sentimental, *Sentimental journey*. Eliza est aussi une personne connue. Le Traducteur donne ces Lettres comme une expression de cet amour qu'on a nommé Platonique, & traité de chimère. « J'aime, dit-il, à le voir exister, & » que M. Sterne en soit le mo- » dèle. »

CHILDERIC Premier, *Roi de France*, Drame héroïque, en trois actes. A Londres; & se trouve à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, 1776; *in*-8°. Prix, 30 sols.

DANS la Préface de ce Drame, on traite assez légèrement les recherches historiques & l'étude de nos antiquités; & cependant on veut étaler une petite érudition superficielle, qui n'a pas le droit d'insulter à une érudition plus solide & plus exacte. Le sujet du Drame est le rétablissement de Childéric sur le Trône des François. Basine, maîtresse de Childéric, est supposée la fille, & non la femme du Roi de Thuringe, son bienfaiteur. Nous ignorons si l'Auteur de Childéric est le même que celui de l'*Indigent* & de *Jean Hennuyer;* mais l'intérêt de *Childéric* nous paroît bien inférieur à celui de ces deux Drames si touchans. La prose de Childéric est d'une incorrection bizarre, qui consiste principalement à usurper toutes les inversions & toutes les formes de la versification, & à offrir sans cesse une abondance de vers insupportables aux oreilles même les plus indulgentes pour ces vers, qui échappent plus ou moins aux bons Ecrivains, dans une prose harmonieuse & cadencée. Quelquefois ici les vers se trouvent deux à deux, & il n'y manque que la rime.

Ainsi pour Childeric tu te sens un vrai zèle.
Je commandois pour lui dans les murs de Mayence.

Ces deux vers sont de la même page; & comment se permet-on l'inversion du premier, dans une ligne destinée à être de la prose?

« Tu sais, de nos climats, quelle » est la loi antique & sacrée. »

Même inversion, quoique cette ligne ne forme pas un vers.

Le conquérant enfin ne sut point être Roi ..
Son orgueil alluma l'orgueil de nos guerriers...
Jaloux, impétueux, il éclate en reproches.

Ces trois vers sont dans la même page, & les deux premiers sont presque de suite.

« Childeric se voit seul, & de sa » garde abandonné. »

Même inversion. Suivent deux vers:

Il la rappéle en vain, tout lui manque à la fois;
Son courage lui reste, il attendoit la mort.

Ces deux vers sont de suite. Plus bas, dans la même page, deux autres vers de suite, dont le premier, il faut l'avouer, est très-beau

Je le vois calme & grand, toujours Roi, toujours maître.
J'arrache mon anneau, je le partage en deux.

Dans la même page :

Vis, ô vieillard fidèle,
Vis pour me rendre un jour ma gloire & mes Etats.

Plus bas, même page encore :

Il franchit les remparts ; il s'ouvrit un passage.

A la page ſuivante :

Depuis cinq ans entiers errans chez divers Princes ; ..
Dans la Thuringe enfin mon Roi s'eſt illuſtré...
Le bruit de ſes exploits a frappé ton oreille.

A la page ſuivante :

Il vouloit, ſoutenu de ſa ſeule vaillance,...
Et reſaiſir le ſceptre échappé de ſes mains...
J'ai goûté le plaiſir d'en inſtruire mon Roi...
L'imprudent, chaque jour, aggrandit ſon pouvoir...
De cette ame bouillante arrêter les tranſports.

Quand cette dernière ligne ne ſeroit pas un vers, il lui reſteroit le défaut d'une inverſion réſervée à la poëſie

Cachés dans mon palais, ont devancé ſes pas.
Sers-toi de leurs vertus pour les mieux enchaîner ;
Voilà le ſeul lien digne de ces héros.
Je dois l'intimider, je l'apperçois, fuis, vole.

Ces quatre vers ſont encore dans une même page ; le ſecond & le troiſième ſont de ſuite, & tous ceux qui viennent d'être cités ſont de la première ſcène. Mais auſſi, dans cette première ſcène, on trouve cette belle phraſe, digne de l'Auteur de *Jean Hennuyer*.

« C'eſt-là qu'il ſe forme à l'art » de régner, qui n'eſt peut-être que » le ſoin attentif de reſpecter les » droits de l'homme. »

En général, s'il y a, dans cette pièce, beaucoup de petits défauts recherchés, il y a auſſi de grandes beautés naturelles.

Boileau diſoit de Chapelain : *Que n'écrit-il en proſe ?* On pourroit dire de l'Auteur de Childéric : Que n'écrit-il en vers ?



JOURNAL du Voyage de Michel de Montaigne, en Italie, par la Suisse & l'Allemagne, en 1580 & 1581; avec des notes par M. de Querlon. A Rome; & se trouve à Paris, chez le Jay, Libraire, rue St Jacques, au grand Corneille, 1774; 2 vol. *in*-12. L'un, de 324 pages, & les Préliminaires 108; l'autre, de 601. ou un vol. *in*-4°.

On avoit vu dans le troisième Livre, Chap. IX, des Essais de Montaigne, qu'il avoit voyagé en Suisse, en Allemagne & en Italie: on étoit étonné qu'un pareil observateur n'eût rien écrit sur ses voyages; mais, comme on n'avoit entendu parlèr de rien depuis 182 ans qu'il est mort, on n'y pensoit plus.

M. Prunis, Chanoine Régulier de Chancelade, en Périgord, ayant entrepris l'histoire de cette Province, & faisant des recherches relatives à son travail, vint visiter, pour cet objet, les archives de l'ancien château de Montaigne, possédé par M. le Comte de Ségur de la Roquette. On lui montre un vieux coffre qui renfermoit des papiers, depuis long-temps condamnés à l'oubli; il y trouve le manuscrit original des voyages de Montaigne, & probablement le seul qui existe. Ce manuscrit, examiné par différens Littérateurs, & sur-tout par M. Capperonnier, Garde de la Bibliotheque du Roi, est unanimement reconnu pour original, & déposé comme tel à la Bibliothèque du Roi. Une partie du manuscrit est de la main d'un domestique, qui servoit de secrétaire à Montaigne, & qui parle toujours de son maître à la troisième personne; mais on voit qu'il écrivoit sous sa dictée; on reconnoît les expressions de Montaigne, & il lui échappe, en dictant, des égoïsmes qui le décèlent; le reste du manuscrit est de sa main, ainsi qu'on l'a vérifié; plus de la moitié de la relation est écrite en Italien.

Il manque un, ou plusieurs feuillets, au commencement du manuscrit; mais cette perte ne paroît pas considérable, au moins, quant aux détails du voyage, puisque la lacune laisse les voyageurs à Beaumont-sur-Oyse, d'où ils prennent la route de la Lorraine. Il paroît que ce voyage de Montaigne étoit relatif à sa santé. Son objet principal étoit d'essayer de différentes eaux minérales; il avoit vu les plus célèbres eaux de France, il voulut voir celles de la Lorraine, de la Suisse & de la Toscane. L'Editeur avoue même que le goût trop constant de Montaigne, pour la recherche de ces eaux, répand de la sécheresse & de l'ennui sur son Journal. » Il ne faut » point, dit-il, regarder ce Journal » comme un ouvrage que Montaigne eût la moindre idée de » rendre public; il ne l'avoit fait » que pour se rendre compte à lui.

» même de ce qu'il avoit vu. » Mais enfin c'est un ouvrage de Montaigne, & on y retrouve souvent la manière de cet Ecrivain original. Il décrit peu les monumens des Arts. Il renvoie aux livres sur cet article. Il est, en général, assez sobre admirateur: les lieux les plus connus sont ceux qu'il s'attache le moins à décrire; mais quand il trouve, dans des endroits détournés, quelque aspect digne de remarque; ou quand il saisit, dans les objets même connus, quelque point de vue nouveau, & qui a échappé à la foule des observateurs, c'est alors qu'il abandonne son pinceau à toute son énergie, & qu'il rend, avec sa franchise ordinaire, tout ce que son ame a éprouvé. Sa description des montagnes du Tirol est d'autant plus intéressante, que ce n'est pas proprement une description, mais une suite de tableaux interrompus, coupés & variés comme la Nature. De tous ces tableaux, nous n'en présenterons qu'un, par lequel on pourra juger des autres; &, en général, de la manière de peindre de Montaigne dans cet ouvrage. « Autour de Brixen, la » plaine n'est guère large; mais les » montagnes d'autour, mêmes sur » nostre mein gauche, s'étandent si » mollemant qu'elles se laissent » testonner & peigner jusques aux » oreilles. Tout se voit ramply de » clochiers & de villages bien haut » dans la montaigne, & près de la » ville plusieurs belles maisons très-» plaisamment basties & assises. » M. de Montaigne disoit, qu'il » s'étoit, toute sa vie, meffié du » jugemant d'autruy sur le discours » des commodités des pays étran-» giers, chacun ne sçachant gouster » que selon l'ordonnance de sa cous-» tume & de l'usage de son village, » & avoit faict fort peu d'état des » avertissemans que les voyageurs » lui donnoint; mais en ce lieu, il » s'émerveilloit encore plus de leur » bêtise, ayant, & notamment en » ce voyage, oüi dire que l'entre-» deus des Alpes, en cet endroit, » étoit plein de difficultés, les meurs » des homes étranges, chemins » inaccessibles, logis sauvages, l'air » insupportable. Quant à l'air, il » remercioit Dieu de l'avoir trouvé » si dous; car il inclinoit plutôt sur » trop de chaud que de froit; & en » tout ce voyage, jusques alors, » n'avions eu que trois jours de » froit, & de pluie environ une » heure; mais que du demourant » s'il avoit à promener sa fille, qui » n'a que huit ans, il l'aimeroit au-» tant en ce chemin, qu'en une al-» lée de son jardin; &, quant aus » logis, il ne vit jamais contrée où » ils fussent si drus semés & si beaus, » ayant tous jours logé dans belles » villes bien fournies de vivres, de » vins, & à meilleure raison qu'ail-» leurs. »

En Italie, Montaigne ne s'arrête point à détailler les ruines de l'ancienne Rome, ni les monumens de Rome moderne. Il peint, en Philosophe politique, le Génie de Rome, écrasé par la haine des Nations. « Il » disoit qu'on ne voyoit rien de

» Rome que le ciel ſous lequel elle » avoit été aſſiſe, & le plant de ſon. » gîte; que cette ſcience qu'il en » en avoit, eſtoit une ſcience abſtrai- » te & contemplation, de laquelle » il n'y avoit rien qui tumbât ſous » les ſens; que ceus qui diſoient » qu'on y voyoit au moins les rui- » nes de Rome, en diſoient trop: » car les ruines d'une ſi eſpouvan- » table machine rapporteroint plus » d'honneur & de révérence à ſa » mémoire; ce n'étoit rien que ſon » ſépulcre. Le monde, ennemi de » ſa longue domination, avoit pre- » mièrement briſé & fracaſſé toutes » les pièces de ce corps admirable, » & parce qu'encore tout mort ran- » verſé & desfiguré, il lui faiſoit » horreur, il en avoit enſeveli la » ruine meſme. Que ces petites » montres de ſa ruine, qui pareſſent » encores au-deſſus de la bière, » c'étoit la fortune qui les avoit con- » ſervées pour le teſmoignage de » cette grandeur infinie, que tant » de ſiècles, tant de fus, (feux) la » conjuration du monde réitérée à » tant de fois à ſa ruine, n'avoint » peu univerſelemant eſteindre. » Mais eſtoit vraiſambable que ces » mambres desviſagés qui en reſ- » toint, c'étoint les moins dignes, » & que la furie des ennemis de » cette gloire immortelle les avoit » portés, premièrement à ruiner ce » qu'il y avoit de plus beau & de » plus digne; que les baſtimans de » cette Rome baſtarde, qu'on aloit » aſteure attachant à ces maſures, » quoiqu'ils euſſent de quoi ravir » en admiration nos ſiècles préſans, » lui faiſoint reſouvenir propre- » mant des nids que les moineaus » & les corneilles vont ſuſpandant » en France, aux voûtes & parois des » Egliſes, que les Huguenots vien- » nent d'y démolir. »

Que ces idées ſoient exactes ou non, l'on ne peut nier qu'elles ne ſoient exprimées avec une énergie digne de Montaigne, & que ce voyage, en tout, ne méritât de voir le jour. Le Diſcours préliminaire de M. de Querlon mérite auſſi d'être lu.



PROGRAMMA seu publica invitatio à Collegio Præfectorum publicæ institutioni facta omnibus Libros Scientiarum Elementares. Pro Palatinis Gymnasiis scripturis, in-4°.

Ce Programme avoit déjà été publié l'année dernière, par MM. les Administrateurs préposés à l'éducation publique de la Jeunesse dans les Ecoles *Palatines*, c'est-à-dire, des Provinces de la Pologne qui portent le nom de *Palatinat;* ils les publient de nouveau avec quelques additions & changemens, parce que jusqu'ici leurs vues n'ont pas été remplies. Ils demandent des livres élémentaires sur les sciences qui, dans ces Ecoles, doivent être l'objet des études des jeunes gens; sçavoir, 1. la Doctrine Chrétienne; 2. la Doctrine des mœurs; 3. l'Histoire, accompagnée de la Géographie; 4. l'histoire naturelle; 5. les Mathématiques; 6. la Physique; 7. la Mécanique; 8. la Logique; 9. les Langues Latine & Polonoise; 10. les notions principales concernant l'éloquence.

Sept classes sont destinées à l'étude de ces sciences dans l'ordre suivant. La première, qui comprendra les enfans d'environ 10 ans, s'occupera de la Langue Latine, toujours unie à la Polonoise. A quoi on joindra l'Arithmétique, l'Histoire éclairée par la Géographie, & les notions principales concernant les animaux, les oiseaux, les poissons. Cette étude sera continuée, dans la seconde classe, pour l'âge d'environ onze ans, & même dans la troisième, où la Géométrie remplacera l'Arithmétique, avec des notions sur les fossiles. La Géométrie sera continuée, dans la quatrième, pour l'âge d'environ 13 ans, avec des institutions de jardinage. La cinquième, sera destinée à la Physique, à l'Algèbre, & à des institutions d'agriculture. Dans la sixième, on enseignera la Logique, la Mécanique, l'Hydraulique, & des règles pour la conservation de la santé. La septième sera consacrée au Droit, à la Rhétorique, à la Poësie, aux élémens des arts, des sciences & des métiers.

La Doctrine Chrétienne sera commune à toutes les classes, de même que la Doctrine des Mœurs, qui, ayant pour base le droit naturel, se terminera par gradation au droit politique, au droit des gens, & aux loix principales de la patrie.

On desire que les *Elémens de Mathématiques*, embrassent l'Arithmétique universelle, l'Algèbre, la Géométrie, suivant la méthode d'Euclide, l'art du Nivellement, enfin, la Trigonométrie rectiligne. On n'exige pas que l'Algèbre s'étende au-delà des équations du second degré.

Les *Elémens de l'Histoire naturelle*, doivent donner une description courte & exacte des quadrupèdes, des oiseaux, des poissons, de ceux

ceux sur tout qu'on trouve en Pologne.

Les *Elémens de la Science économique*, contiendront 1°. ce qui concerne le jardinage, relativement aux plantes, aux légumes, aux arbres à fruit, avec une courte notice des arbres sauvages, des arbrisseaux, des plantes utiles à la conservation ou au rétablissement de la santé, en donnant la préférence aux indigènes. 2°. Toute la science de l'agriculture fondée sur des expériences certaines, & propres à la Pologne, avec une description exacte des instrumens nécessaires pour les travaux rustiques.

Dans les *Elémens de la Physique*, seront des recherches sur les propriétés générales des corps, & sur l'utilité des quatre élémens qui entrent dans leur composition. On y ajoutera, selon la commodité ou le besoin, ce qui regarde la physique expérimentale, de manière pourtant que s'il faut des machines, on préfère celles qui se distinguent par leur simplicité, & que tout le monde peut avoir sans frais, pour faire des expériences. On veut aussi que les principes de mécanique & d'hydraulique puissent s'appliquer à des machines simples, communes, & d'un usage journalier.

Les *Elémens de Logique* traiteront des facultés, des actions de l'ame, & de l'usage du discours pour transmettre ses pensées. Quoique ces élémens soient destinés à la sixième classe pour l'âge de quinze ou seize ans, on s'attachera dans tout le cours des études à enseigner, par des exemples plus que par des préceptes, une Logique pratique, pour faire sagement usage de la raison.

Pour *les Elémens de l'Eloquence*, soit en prose, soit en vers, on tirera, des Auteurs publiés en chaque genre, les remarques les plus importantes & les plus utiles, en ajoutant des avis aux Maîtres pour l'instruction de leurs disciples.

Quant à la description abrégée qui doit embrasser les notions les plus nécessaires des sciences, des arts libéraux ou non libéraux, on desire qu'elle soit accompagnée d'une liste des meilleurs Auteurs qui auront traité de chaque objet.

Il ne faut pas perdre de vue qu'on ne demande que des livres élémentaires, à l'usage de la jeunesse, écrits par conséquent avec une méthode exacte, claire, naturelle, qui conduise toujours du simple au composé, du plus connu au moins connu; de sorte que si l'on est obligé d'employer des termes techniques, on ne manque pas d'en donner une définition nette qui fasse connoître la nature des objets auxquels on les applique.

On desire sur-tout, dans les livres composés pour les classes inférieures, que ce qui doit être appris de mémoire par les élèves, en fasse la moindre partie, & que le reste de l'ouvrage contienne des avis & des moyens pour diriger les Maîtres dans leurs instructions. S'il arrive à quelqu'un de ceux qui aspirent au

prix annoncé, de trouver, dans des livres publics, des choſes bien utiles aux vues que ſe propoſent MM. les Adminiſtrateurs, ils peuvent en faire uſage ſans ſcrupule, & ſans craindre qu'on leur faſſe aucun reproche. Les Polonois qui concourront, écriront en leur Langue; les Etrangers ſe ſerviront du François ou du Latin. Si on a beſoin de nouveaux éclairciſſemens, avant d'entreprendre la compoſition de quelqu'un de ces ouvrages élémentaires, on pourra s'adreſſer à M. Grégoire Piramowicz, Secrétaire du Collége de Warſovie.

Mais ce n'eſt pas, ſur chaque matière, un livre entier & complet qu'on demande d'abord: on ſe contente d'un précis ou d'un ſommaire qui préſente le plan de l'ouvrage, la liaiſon des différentes parties, la marche que l'Auteur preſcrit & pourquoi, avec une liſte des meilleurs livres qu'il a cru devoir conſulter, & un ou deux chapitres de l'ouvrage, pour échantillon.

Ce *Précis* portera en tête une deviſe, avec un billet cacheté qui contiendra & cette deviſe & le nom de l'Auteur avec ſa demeure, & ſera envoyé à M. Piramowicz. On n'ouvrira que le billet de l'ouvrage auquel on aura adjugé la préférence; après le jugement, les autres billets ſeront jetés au feu, ſans avoir été ouverts.

Le Programme, publié en 1775, avoit fixé vers la fin de Novembre de la même année, le terme de l'admiſſion au concours. Mais MM. les Adminiſtrateurs, prépoſés à l'inſtruction publique, ayant vu qu'il ne leur étoit rien parvenu ſur certaines parties qui entroient dans leur plan, ou que ſur d'autres ils n'avoient reçu qu'une pièce, ou qu'enfin on n'avoit pas bien ſaiſi l'eſprit du Programme, ont cru devoir proroger juſqu'au dernier jour de Septembre 1776, le terme fixé pour l'envoi des pièces deſtinées au concours, en avertiſſant 1°. qu'ils ne demandent plus rien ſur la partie *économique*; à cet égard ils ſont ſatisfaits, ayant reçu une pièce à laquelle les Juges ont décerné la préférence. 2°. Que pour exciter l'émulation, les prix ont été augmentés, comme on le voit dans la nouvelle annonce ci-jointe:

Elemen. Matheſeos.	150	Aurei nummi.
—Hiſtoriæ naturalis.	100	
—Rei Agrariæ, &c.	200	
—Phyſicæ & Mechanicæ.	200	
—Logicæ.	100	
—Eloquentiæ utriuſque.	100	
Compendiariæ deſcriptionis Scientiar. Artium, &c.	150	

Enfin on exhorte ceux qui deſirent concourir, de lire en entier le Programme publié, pour bien ſaiſir l'eſprit dans lequel il a été compoſé, & le but qu'on ſe propoſe; ſur tout de ne pas oublier que c'eſt pour l'utilité de la jeuneſſe qu'on doit travailler, & par conſéquent qu'il faut écarter les queſtions ſubtiles & les diſſertations; ou du moins que ſi on ne peut ſe diſpenſer d'en admettre quelques-unes, il importe de ne

leur donner place que parmi les observations destinées à l'usage des Maîtres, ou de ceux qui, après le cours des études classiques, voudront pousser plus loin leurs connoissances.

L'Auteur du *Précis*, qui aura été agréé, recevra aussi-tôt le quart du prix indiqué; le reste lui sera remis après que l'ouvrage entier aura reçu l'approbation des Juges préposés pour l'examiner, & l'ouvrage sera imprimé avec le nom de l'Auteur.

AVIS au Peuple sur l'amélioration de ses terres, & la santé de ses bestiaux : Un Volume *in*-12. en 2 Parties; la première, de 198 pages, avec cette Epigraphe :

O! sua si bona norint.

Et la seconde, de 230 pages, avec cette autre Epigraphe :

Sola est Medicina, quâ opus est omnibus.
QUINTIL. declamat. 268.

A Avignon, chez J. J. Niel, Imprimeur-Libraire, rue de la Balance, 1775; & à Paris, chez P. F. Didot jeune, Libraire, quai des Augustins. Prix, 3 liv. relié.

L'AUTEUR anonyme de cet ouvrage utile & intéressant, nous annonce dans sa préface, que c'est seulement pour tirer le peuple de la campagne de son inaction sur l'amélioration des terres, & lui indiquer les moyens de multiplier & conserver ses bestiaux, que ce petit ouvrage a été entrepris : inspiré, par des vues purement patriotiques, il convient que cet ouvrage ne lui appartient que par l'ordre & l'arrangement qu'il lui a donné, son intention étant seulement de présenter au public un résumé, ou une compilation abrégée de ce que les meilleurs Auteurs ont écrit sur cette matière, pour mettre les habitans de la campagne plus à portée d'en profiter, soit par le retranchement des détails auxquels les campagnards ne peuvent se livrer, soit par la facilité qu'ils y trouveront dans l'ordre & l'administration des remèdes, soit enfin par la modicité de son prix.

Tout le secret, toute l'économie d'une bonne & riche agriculture consiste, suivant l'Auteur, à proportionner les amendemens aux besoins des terres, à multiplier & conserver ses bestiaux; le soin du bétail est celui dont on retire les fruits les plus prompts & les plus abondans, tant par le profit de la vente, que par le gain du travail & par le prix de ses productions.

Cet ouvrage est, comme nous

l'avons déjà annoncé, divisé en deux parties : la première traite de l'amélioration des terres, des notions nécessaires pour y parvenir, du soin qu'on doit avoir des bestiaux, & de la manière de perfectionner, autant qu'il est possible, & conserver les races des bêtes à laine.

La seconde renferme le détail des Auteurs qui ont écrit sur les bestiaux & leurs maladies, & sur-tout de ceux que M. Vitel a jugé mauvais, médiocres, bons, ou excellens, & de ceux qu'il a analysés, pour que les Praticiens reviennent de leur méthode, s'ils se trouvent dans le cas; & que les personnes qui veulent étudier cette partie, ne puissent pas s'égarer dans le choix des Auteurs.

Cette seconde Partie contient quelques observations générales & essentielles pour les connoissances & le traitement des maladies; elle donne une idée de la qualité & de l'éducation des quadrupèdes domestiques. On y trouve l'exposition de leurs maladies, & des symptômes qui les caractérisent, des remèdes dont les hommes les plus éclairés se sont servis, fondés sur l'expérience & l'observation; la description des maladies de la volaille, avec les remèdes convenables; & enfin le détail & la vertu des remèdes analogues aux animaux, & la manière de les administrer.

La première Partie, qui contient 16 Chapitres, traite des effets des élémens sur les végétaux, des différentes espèces de sol, de la clôture des terres, de l'amélioration des sables, des différentes terres fortes; des terres grasses & pesantes, & des moyens de les améliorer; des terres humides, & de la manière de les fertiliser; des terres sèches ou brûlantes, & des moyens d'en corriger les défauts; des terres maigres & usées, & des moyens de les ranimer; du labourage; des semailles, & du choix des semences; des fumiers & autres engrais, comme marne, terreaux, &c; des bestiaux & du soin qu'on doit en avoir; des prairies artificielles; du temps de faucher les fourrages; de la méthode de cultiver les terres par quarr, & enfin, de la manière de perfectionner, autant qu'il est possible, & de conserver les races des bêtes à laine.

Sans supputer tous les avantages que ce bétail procure à la société, l'Auteur se contente de rappeler qu'il contribue à la fertilité des campagnes, & que ses dépouilles sont l'aliment des manufactures les plus multipliées, les plus connues, les plus nécessaires : comme ce sont là des articles que divers Auteurs ont traité avec beaucoup d'étendue, il ne s'y appésantit point, & il en vient à d'autres instructions non moins utiles, sur la construction des étables & bergeries; sur le croisement des races; sur le fourrage le plus propre à la nourriture des brebis, soit en été, soit en hiver : il dit comment on doit gouverner ce bé-

tail, pour le perfectionner & le faire multiplier.

Au Chapitre 15e, sur le temps de faucher les fourrages, « on ne sçau-» roit trop le répéter, dit l'Auteur, d'après M. le Roy, art. *Ferme*, de l'Encyclopédie, « l'agriculture ne » peut avoir des succès étendus, & » généralement intéressans, que par » la multiplication des bestiaux. Ce » qu'ils rendent à la terre par l'en-» grais, est infiniment au-dessus de » ce qu'elle leur fournit pour leur » subsistance. . . . .

» On a, actuellement sous les » yeux, une ferme, dont les terres » sont bonnes, sans être du premier » ordre; elle étoit, il y a quatre ans, » entre les mains d'un fermier qui » la labouroit assez bien, mais qui » la fumoit très-mal, parce qu'il » vendoit ses pailles & nourrissoit » peu de bétail. Ces terres ne rap-» portoient que trois ou quatre sep-» tiers de blé par arpent, dans les » meilleures années; il s'est ruiné, » & on l'a contraint de remettre sa » ferme à un cultivateur plus indus-» trieux. Tout a changé de face; la » dépense n'a pas été épargnée; les » terres, encore mieux labourées » qu'elles n'étoient, ont été de plus » couvertes de troupeaux & de fu-» mier; en deux ans, elles ont été » améliorées au point de rapporter » dix septiers de blé par arpent, & » d'en faire espérer plus encore par » la suite. Ce succès sera répété tou-» tes les fois qu'il sera tenté : en » multipliant les troupeaux, on » doublera presque les récoltes en » tout genre. Puisse cette utile per-» suasion, frapper également les fer-» miers & les propriétaires. Si elle » devenoit active & générale; si elle » étoit encouragée, on verroit bien-» tôt l'agriculture faire des progrès » rapides; on lui devroit l'abon-» dance avec tous ses effets: on ver-» roit la matière du commerce au-» gmentée; le paysan, plus robuste » & plus courageux; la population » rétablie; les impôts payés sans » peine; l'Etat plus riche, & le » peuple plus heureux. »

Dans la seconde Partie, distribuée en sept Chapitres, où il est question des maladies du cheval, du bœuf, des bêtes-à-laine, des boucs & chèvres, des cochons & de la volaille, & qui est terminée par un état des médicamens convenables aux animaux quadrupèdes, l'Auteur rapporte plusieurs faits qui semblent confirmer une vérité très-anciennement, mais presque inutilement connue; c'est qu'il faut indispensablement, & sous peine de l'anéantissement du bétail, lui donner du sel.

Suivant les expériences du fameux M. Linné, ajoute notre Auteur, la ciguë fait mourir les vaches, & sert de nourriture aux chèvres; l'aconit ne fait point de mal aux chevaux, & tue la chèvre; les amandes amères causent la mort aux chiens; le persil tue les perroquets, & nourrit les porcs; le poivre fait mourir les cochons, & ne fait pas cet effet sur les brebis.

Les pâturages marécageux sont

toujours nuisibles aux brebis. Les bœufs, suivant le même M. Linné, mangent 276 plantes, en refusent 218

Les chèvres, 499	. .	126
Les brebis, 387	. .	141
Les chevaux, 262	. .	212
Les porcs, 172	. .	171

L'Auteur décrit ensuite les qualités que doit avoir un cheval pour être bon. S'imaginer, ajoute-il, que l'étalon contribue seul aux qualités du poulain, c'est tomber dans une erreur que l'expérience démontre tous les jours : la structure, la taille & la vigueur des poulains, dépendent autant des jumens que des étalons. Il faut donc avoir des jumens bien faites, de bonne race, relevées du devant, bien fournies, épaisses, bonnes nourrices, grandes de corps, sans avoir le corsage trop long; les côtes ouvertes & amples; la poitrine ouverte; les extrémités bien faites, & la queue garnie de poils. Avec un tel choix, on aura de belles productions. Viennent ensuite le traitement de la jument pleine, au terme de mettre bas, la naissance du poulain, & son éducation.

Les articles suivans présentent le détail des maladies du cheval, de leur curation, & des remèdes qui leur conviennent : comme ces maladies ne sont, malheureusement que trop nombreuses, & que ce détail seroit trop long, nous indiquerons seulement ici le moyen que l'Auteur donne pour engraisser un cheval.

« Après l'avoir fait saigner, mettez dans un sceau d'eau huit livres » de farine d'orge, moulue grossièrement & non blutée : quand tout » le gros aura coulé au fond du » sceau, versez-en l'eau dans un » autre sceau pour servir de boisson » au cheval; ensuite donnez-lui la » farine qui est au fond du sceau, » & cela trois fois chaque jour; le » matin, à midi & le soir. Donnez-lui du repos, du bon foin; » en vingt jours il engraissera notablement. Quand vous lui ferez » quitter ce régime, purgez-le avec » une once & demie d'aloès très-fin, autant d'agaric, & une once » d'Iris de Florence pulvérisée, dans » une pinte de lait bien frais; ou » bien donnez-lui, deux fois par » jour, une livre d'aillets, dont on » nourrit les pigeons, cuits dans » l'eau, avant de le mener boire, » il engraissera bientôt. »

Le bœuf est, suivant l'Auteur, & de l'aveu de tout le monde, le plus utile & le plus précieux pour l'homme; il le nourrit, & consomme peu; il rend à la terre tout ce qu'il en tire, & même il améliore le fonds sur lequel il vit; il engraisse son pâturage, au lieu que le cheval, & la plupart des autres animaux, amaigrissent, en peu d'années, les meilleures prairies.

Sans le bœuf, les pauvres & les riches auroient beaucoup de peine à vivre; la terre demeureroit inculte; les champs, & même les jardins, seroient secs & stériles : c'est sur lui que roulent presque tous les

travaux de la campagne ; il est le domestique le plus utile de la ferme, le soutien du ménage champêtre ; il fait toute la force de l'agriculture ; sa taille & ses mouvemens semblent le rendre plus capable, qu'aucun autre, de vaincre la résistance constante, & toujours nouvelle, que la terre oppose à ses efforts.

A l'article des Epidémies, l'Auteur décrit, entr'autres, celle qui parut, en 1711, dans la Basse Hongrie, & qui passa en Italie & en Allemagne : la mortalité s'étendit jusques sur les bêtes sauvages, qu'on trouvoit mortes dans les forêts ; les chiens qui mangèrent de leur chair, devinrent enragés, & les hommes qu'ils mordirent, tombèrent dans l'hydrophobie, & imitoient l'aboyement des chiens.

M. Vitel observe que, dans ce cas, les sétons avec l'ellébore au fanon, aux épaules & aux cuisses, les acides végétaux, les bols de camphre & de nitre, l'eau-blanche nitreuse, les lavemens avec l'eau, le vinaigre & le miel, les parfums de vinaigre & d'eau-de-vie sont les seuls remèdes : ensuite le 3e ou le 4e jour, il faut faire boire au malade deux livre de vin d'absinthe, le matin à jeun, & autant le soir, & continuer les parfums & les lavemens.

Il est question, dans le 3e Chapitre, des maladies des bêtes-à-laine, & de celles des agneaux, pour lequels on emploie les mêmes remèdes ; il en excepte la fièvre, qu'on leur guérit, en les séparant de la mère, & leur faisant boire de son lait mêlé avec autant d'eau de pluie, s'il se peut.

La chèvre & la brebis sont, suivant l'Auteur, deux espèces d'animaux dont l'organisation intérieure est presque entièrement semblable ; ces animaux se nourrissent, croissent, & se multiplient de la même manière, & se ressemblent encore par le caractère des maladies, qui sont les mêmes, & auxquelles il faut le même traitement : il dit néanmoins que les chèvres ont quatre autres maladies de plus, qu'il détaille d'après *l'Auteur de la nouvelle Maison rustique* ; sçavoir, *la fièvre putride* ou *pestilentielle*, *l'hydropisie*, *l'enflure*, *le mal sec* ou *desséchement des mammelles*, maladies pour lesquelles on trouvera, dans l'ouvrage, les remèdes appropriés.

Le cochon, suivant M. de Buffon, dont l'Auteur emprunte ici la description, est l'animal le plus brut ; toutes ses habitudes sont grossières ; tous ses goûts sont immondes ; toutes ses sensations se réduisent à une luxure furieuse, & à une gourmandise brutale, qui lui fait dévorer indistinctement tout ce qui se présente, & même sa progéniture, au moment qu'elle vient de naître.

Sa voracité dépend du besoin continuel qu'il a de remplir la grande capacité de son estomac, & la grossiéré de ses appetits, de l'hébétation du sens, du goût & de toucher.

Cette imperfection, dans ces

deux derniers sens, est encore augmentée par une maladie qui le rend ladre, c'est-à-dire, presque entièrement insensible, & qui vient de sa malpropreté naturelle, & de la corruption qui doit résulter des nourritures infectes dont il se remplit.

On l'engraisse prodigieusement, en lui donnant de l'orge & de l'eau de son.

Outre la lèpre ou ladrerie, cet animal est encore sujet à l'enflure, au vomissement, aux indigestions ou dégoût, à la douleur de rate, à la gourme, à l'enflure des glandes du cou, à la léthargie, à la gale, à la fièvre, &c. On trouvera dans cet ouvrage, les remèdes convenables à ces maladies.

On élève, à la campagne, des poules, des dindons, des oies, des canards, des paons, &c.

Nous ne rapporterons point ici les particularités relatives à ces animaux, parce qu'elles sont trop connues; nous nous contenterons d'observer avec l'Auteur, que tous les animaux granivores sont sujets aux maladies suivantes; sçavoir, la pépie, le mal aux yeux, le flux de ventre, la paresse de ventre, la vermine, la faim vorace, la gale, la goutte, l'abscès, la mue & la mélancolie.

Cette seconde Partie est terminée par un état des médicamens convenables aux animaux quadrupèdes; elle contient la manière d'administrer ces médicamens, & une Table des Chapitres & des Matières.

Cet ouvrage nous paroît être un *Compendium* fort utile de ce qui a été écrit de mieux jusqu'ici sur l'économie champêtre. Le Public doit sçavoir gré à l'Auteur de l'avoir mis à portée de profiter d'un Manuel économique qui, pour être écrit en faveur des gens de la campagne, n'en mérite pas moins d'être consulté par tous les propriétaires qui veulent s'instruire, & qui sont intelligens sur leurs véritables intérêts; ce n'est que par une culture des terres constante, raisonnée, & par un soin tout particulier des bestiaux, qu'on peut raisonnablement espérer de fournir au commerce & à l'industrie, les objets de première nécessité, qui font le bonheur des Etats. L'Auteur s'est occupé, avec intelligence & avec succès de ces objets importans.



LES

LES Règles du Droit Civil, dans le même ordre qu'elles sont disposées au dernier Titre du Digeste; traduites en François, avec des Explications & des Commentaires sur chaque Règle; & trois Tables exactes, l'une de tous les textes du Droit, rapportés & expliqués dans cet ouvrage; l'autre, des règles du Droit, rangées par ordre alphabétique selon leur ordre naturel; la troisième, de toutes les matières. Par Jean-Baptiste Dantoine, Docteur aux Droits, Avocat en Parlement, & aux Cours de Lyon. Nouvelle Edition, revue & corrigée. A Liége, chez Dessain, Imprimeur-Libraire, à la Bible d'or, près du Palais, 1772; 2 vol. *in*-4°. de 500 pages, sans y comprendre les Tables.

L'OUVRAGE de M. Dantoine, qui, jusqu'ici ne nous étoit pas parvenu, étant imprimé à Liége, est un des ouvrages les plus utiles à ceux qui s'occupent, par état ou par inclination, de l'étude du Droit & des Loix Romaines. Il nous a paru aussi profond que clair & précis, & tous ceux qui connoissent le titre du Digeste, intitulé, *de Regulis Juris*, trouveront que ces règles, qui sont le fondement de toute justice, y sont expliquées d'une manière à rendre sensible l'importance dont elles sont, & à faire voir le rapport qu'elles ont avec toutes les Loix Romaines, dont elles sont, en quelque façon, l'abrégé & le résultat. Ces explications, & les commentaires qui les accompagnent, sont pleines de recherches profondes, de citations justes & analogues à chacune de ces règles, sans cependant tomber dans le défaut, malheureusement trop commun des commentaires, qui est d'embrouiller & de compliquer ce qu'on devroit éclaircir & rendre plus intelligible & plus court.

Une Préface très-sage & très-claire, d'environ huit pages, précède cet excellent ouvrage. Un grand nombre d'Auteurs ont déjà écrit sur les règles de Droit, mais aucun d'eux ne l'avoit approfondi; M. Dantoine ne se flatte pas d'avoir mieux réussi, & proteste que la vanité n'a aucune part à son entreprise; mais il a cru que sa profession étoit un motif qui devoit l'engager à faire part de ses études au Public, & il ne s'est proposé d'autre but que de chercher le véritable sens de chaque règle, & de faire voir l'avantage qu'on en peut tirer. Nous croyons pouvoir assurer nos lecteurs qu'il y a parfaitement réussi.

Notre Auteur partage sa Préface, qui est un excellent Traité, en trois parties: dans la première, il traite de l'utilité des règles de Droit; dans la seconde, de l'usage qu'on en doit faire, & il rend compte,

dans la troisième, de l'ordre qu'il a suivi dans son ouvrage.

Il n'est point de science qui n'ait des principes généraux auxquels les particuliers se réduisent ; & ces principes généraux sont comme le précis de chaque science. Il falloit donc que la Jurisprudence, qui est la science de la plus grande étendue par rapport au nombre presqu'infini de faits & d'événemens qu'elle est obligée de régler, eût aussi ses principes généraux; & c'est ce que l'on nomme les règles de Droit, dont l'objet est de décider, par un seul principe, plusieurs questions différentes; & c'est à ces règles que l'on doit avoir recours quand il n'y a point de loi particulière qui décide la difficulté dont il s'agit. Leur utilité est donc évidente, puisqu'elles sont, pour le général, ce que les autres loix sont pour le particulier. Chaque loi a ses bornes, elle décide un cas particulier; la règle n'en a pas, elle décide tous les cas: d'où il suit, dit l'Auteur, que toutes les règles sont des loix, mais que toutes les loix ne sont pas des règles. Peut-être auroit-il été bon d'ajouter à cet axiome, un peu trop court, que toutes les loix ne sont pas des règles *générales*.

Un célèbre Président du Parlement de Toulouse (c'est le Président Faber) dit, dans un Traité qu'il a fait sur les règles de Droit, qu'elles sont nécessaires aux Professeurs de Droit, pour en expliquer les principes en chaire, & pour en résoudre les questions dans leurs écrits; aux Avocats, pour soutenir leurs plaidoyers au Barreau, & leurs consultations dans le cabinet; & aux Juges, pour la décision des affaires, tant au civil qu'au criminel.

Après avoir fait voir, dans la première partie, l'utilité des règles de Droit, M. Dantoine indique, dans la seconde, la nécessité & la manière d'en faire un bon usage; & pour cela il prétend, avec beaucoup de raison, que le seul discernement naturel, que l'on nomme bon sens, ne suffit pas, mais qu'il y faut joindre une étude particulière de sérieuses réflexions, confronter ses idées avec celles des gens sçavans qui nous ont précédés, & voir si sur une difficulté on pense comme ceux qui, dans l'opinion commune, passent pour habiles gens, ont pensé sur la même difficulté. Il nous semble que l'Auteur a d'autant plus de raison d'insister sur cette proposition, que le bon sens ne suffit pas pour traiter ou pour décider des questions de droit, qu'il n'est que trop commun maintenant d'entendre dire qu'avec de l'esprit on n'a pas besoin d'étude, & qu'on voit tout d'un coup la solution d'une difficulté; ce systême très dangereux, à ce qu'il nous semble, sur-tout dans les affaires contentieuses, n'est que trop commun aujourd'hui; & il seroit à desirer que les jeunes gens, qui entrent dans la carrière du Barreau, ne l'adoptassent pas comme quelques-uns d'entre eux semblent le faire; qu'ils

missent moins de mots & d'esprit dans leurs mémoires, & que l'on y trouvât plus de choses; qu'ils pensassent que c'est avec des raisons, & avec l'autorité des loix, & non avec des sarcasmes & des antithèses qu'on défend ses clients, & qu'on présente aux Tribunaux la loi & son application à l'espèce; & qu'enfin ils prissent pour modèle nos grands Maîtres les Cochin, les d'Héricourt, les la Monnoye & autres, dont l'éloquence simple & naïve n'empruntoit sa force que du raisonnement & de la loi, & jamais du sophisme ni de l'ironie ou de la diffamation.

Notre Auteur avertit, dans la 3e partie de son Discours, qu'il a suivi l'ordre du Digeste; & il observe que « si on a placé ces règles à la fin du » Digeste, c'est pour en marquer » mieux le prix & l'éclat; qu'on les » a regardées comme le précis de » tout le Droit, & le couronnement » du grand-œuvre de la Jurisprudence; & qu'enfin c'est un chef-» d'œuvre par lequel on a voulu » finir, comme n'ayant rien à pro» poser de meilleur ni d'égal. »

Quant au style, l'Auteur s'est moins attaché à le polir qu'à lui donner de l'énergie.

Quant au fond de l'ouvrage, il contient les 211 règles de Droit qui forment le dernier titre du Digeste, & les 55 paragraphes avec les commentaires de l'Auteur, qui y a joint en outre plusieurs autres règles qui sont répandues dans le corps du Droit Romain, & même celles du Droit François, qui y ont du rapport. Il a mis, à côté de chacune de ces règles, une version fidelle, & dans une latinité plus facile & plus claire; & il ne s'est pas contenté, comme ont fait la plupart des Interprètes, de citer seulement les loix du Digeste, qui servent d'exemple à chaque règle, mais il les a expliquées à fond, pour en donner une plus parfaite connoissance.

Enfin, il a joint à son ouvrage trois Tables: l'une, de tous les textes du Droit qu'il a rapportés & expliqués; elle est au commencement du livre, & par ordre alphabétique: la seconde est celle des matières; & l'Auteur y a mis la plus grande exactitude, & y a rassemblé toutes les décisions contenues dans son Traité; & la troisième, qui a aussi son utilité, & qui n'étoit point à la première édition de l'ouvrage, est par ordre alphabétique, & indique le premier mot de chacune des règles de Droit.

Nous donnerons, dans un second Extrait, une idée de la manière sçavante & profonde dont l'Auteur a commenté ces règles, & nous croyons pouvoir assurer d'avance nos lecteurs qu'il y a peu d'ouvrages aussi utiles & aussi bien traités, sur le Droit Romain, que celui-ci.

MÉMOIRE de M. d'Anville, premier Géographe du Roi, des Académies royales des Belles-Lettres & des Sciences, sur la Chine. A Pekin; & se trouve à Paris, chez l'Auteur, aux Galeries du Louvre, rue de l'Ortie, Brochure *in*-8°. de 47 pages.

M. L'ABBÉ GROSIER, dans son Prospectus de l'Histoire générale de la Chine, traduite par le P. de Mailla, s'est exprimé avec un peu d'amertume contre les Cartes de la Chine, qui sont dans l'ouvrage du P. du Halde. « Le P. de Mailla, » dit-il, se plaint amérement que » le P. du Halde & M. d'Anville, » ont dénaturé la Carte de la Tartarie Chinoise, & qu'elle n'est » point conforme à la Carte manuscrite que les Missionnaires, & » lui, avoient fait passer en France. Il donne un relevé des erreurs » & des inexactitudes dont il prévient que cette carte est remplie. » Lorsque le P. de Mailla s'en plaignit autrefois, M. d'Anville y répondit. M. l'Abbé Grosier promet de faire imprimer cette réponse; mais, il ajoute, « je doute qu'elle persuade » que les Cartes, insérées dans la » Description générale de la Chine, » rédigées par le P. du Halde, soient » à l'abri de tout soupçon du côté » de l'exactitude. *Distances de villes*, dit le P. de Mailla, *positions* » *des lieux, des lacs, des montagnes,* » *cours des rivières, noms estropiés,* » *éclaircissemens ajoutés mal à pro-* » *pos, tout, jusqu'au titre même* » *qu'on a donné à cette Carte, la rend* » *si différente de celle que nous avons* » *envoyée en Europe, qu'à peine* » *peut-on la reconnoître.* » Il ne s'agit ici que de la Carte de la Tartarie. Cette critique est outrée & pleine de passion; nous en jugeons par la manière dont le P. de Mailla s'exprime sur l'ouvrage du Père du Halde, qu'il avoit pris en haine. Il le traite d'ouvrage plein de faussetés & d'erreurs grossières. « Si le Ciel » prolonge mes jours, dit-il, je » pourrai faire l'extrait des erreurs » considérables qui se rencontrent » dans cet ouvrage, & qui sont en » si grand nombre, que pour le rendre supportable, il faudroit le » refondre en entier. Peut-être n'y » aura-t-on pas regardé de si près » en Europe; mais si la grande Histoire, que je prépare, devient publique, on verra que le Père du » Halde a parlé de la Chine comme » un aveugle-né raisonne des couleurs. » L'Auteur du Prospectus, qui auroit dû supprimer ces critiques amères, ajoute, de lui même, » que la magnificence typographique n'a pu empêcher que cet ouvrage ne tombât dans le discrédit » & dans l'oubli; qu'il est une compilation sans ordre, & mal digérée de ce que nous possédions déjà » dans le Recueil des Lettres édifiantes, & dans les Mémoires » particuliers des Missionnaires, » que le rédacteur a rassemblés sans

» beaucoup de critique, & qu'il s'est » même permis assez souvent, de » réformer d'après ses propres idées. » J'en suis fâché, ajoute-t il, pour » les possesseurs de cet ouvrage; » mais je n'ai pu me dispenser de » faire connoître au Public qu'il » n'est point de nature à pouvoir » soutenir la concurrence de celui » que nous annonçons. »

Le Père du Halde, après avoir achevé l'impression de son ouvrage, fut invité, par le P. de Mailla, à donner au Public la traduction qu'il venoit de faire des Annales; le P. du Halde ne voulut pas se charger de ce nouvel ouvrage, encore plus long que celui qu'il venoit de donner. Ceci ne pourroit-il pas servir de réponse à la plus grande partie de ces critiques? Dans l'ouvrage du P. du Halde, il peut, & il doit y avoir des fautes; mais il n'est pas une mauvaise compilation de ce que nous avions déjà; il renferme des pièces qu'on ne trouve point ailleurs, & il deviendra plus utile & plus nécessaire quand l'ouvrage du P. de Mailla sera imprimé. L'un ne détruira point l'autre; & celui du P. du Halde fournira des éclaircissemens, qu'on ne peut trouver dans une histoire générale & suivie, comme doit être celle du P. de Mailla.

M. d'Anville, qui a publié les Cartes qui sont dans le P. du Halde, se trouve enveloppé dans la même querelle; cependant, comme nous l'avons remarqué, il ne s'agit que de la Carte de la Tartarie, ainsi toutes celles de la Chine sont à l'abri de la critique. Les Missionnaires, en dressant les Cartes de la Tartarie, n'ont point essayé de les concilier avec celles des pays voisins; & sont-ils bien sûrs de n'avoir pas donné quelquefois un peu trop, ou pas assez d'étendue aux extrêmités? M. d'Anville, auquel on ne peut refuser une vaste connoissance dans la Géographie, en les rédigeant, les a comparées avec d'autres Mémoires, & en conséquence il a cru devoir faire quelques changemens à une pointe de l'Asie, & aux Côtes voisines de l'Inde, afin qu'elles s'accordassent avec des connoissances sûres qu'il avoit de ce pays: voilà les changemens qu'il a faits. Il a ajouté, en Tartarie, la position de Caracorom, place importante dans l'histoire des Mogols, & qu'il étoit nécessaire de connoître; de plus, dans ces vastes contrées de la Tartarie, où il y a peu de noms de lieu, il a placé le nom des Bannières Tartares. Dans le titre de cette Carte de Tartarie, aux noms des RR. PP. Jésuites qui y étoient marqués, il a joint celui du P. Gerbillon, autre Jésuite, qui fut employé, en 1689, dans le Traité fait entre la Chine & la Russie, au sujet des limites. Comme la route de ce Missionnaire est décrite, M. d'Anville l'a réduite & placée sur la Carte; voilà ces additions & ces altérations jusques dans le titre même de la Carte qu'on lui reproche. Il le faut avouer, l'Auteur du Prospectus devoit adoucir toute cette critique, faite par le

P. de Mailla, & en supprimer ce qui n'est pas essentiel, & encore plus dans son Prospectus, où tout est avancé sans preuve. M. d'Anville a cru devoir y répondre dans la Brochure que nous annonçons : il y rend compte des changemens dont nous venons de parler; &, piqué du ton que l'Editeur emploie, il ajoute « que la Chine & les Chinois ont joui, auprès de nous, » d'une très-forte recommandation » de la part des Jésuites. Les Jésuites peuvent être regardés comme » les fondateurs d'une grande & célèbre Mission... Le mérite personnel a élevé des Jésuites aux » premières places dans les Tribunaux. Ils ont pu penser que plus » la Nation, sur laquelle s'étendoit » leur travail, paroîtroit recommandable, plus seroit grand l'honneur qui en rejailliroit sur la Société. Est-il inoui que des motifs » humains se soient joints à la plus » grande gloire de Dieu?... Le P. » du Halde ne s'y endormoit pas. » Mais en voilà assez sur ce sujet; nous avons obligation au Père du Halde d'avoir donné son ouvrage; nous lui en aurions davantage s'il eût fait imprimer les morceaux tels qu'il les recevoit des Missionnaires qui étoient à la Chine. Nous en aurions également à M. l'Abbé Grosier, de faire imprimer la traduction du P. de Mailla, qui deviendra le livre le plus important qu'on ait encore publié sur la Chine; mais il conviendroit que l'Editeur se dépouillât de ce préjugé en faveur des Antiquités Chinoises. Il annonce que ces annales remontent jusqu'à l'an 2940, avant J. C.; c'est ce qu'on lui contestera. En général, depuis que l'on se mêle un peu plus de l'histoire de la Chine, en Europe, les Missionnaires varient beaucoup sur ces Antiquités Chinoises, & sont en contradiction les uns avec les autres. Il paroît que, dans les premiers temps de leur établissement à la Chine, lisant tous le même abrégé d'histoire, ils ont supposé que la chronologie ne souffroit point de difficultés, & ils ont essayé de la concilier telle qu'ils la voyoient dans cet abrégé avec la chronologie des Septante. On en a profité en Europe, pour donner encore plus d'ancienneté aux Chinois.



L'HOMME du Monde, éclairé par les Arts; par M. Blondel, Architecte du Roi, Professeur royal au Louvre, Membre de l'Académie d'Architecture; publié par M. de Bastide. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Monory, Libraire de S. A. S. Mgr le Prince de Condé, rue & vis-à-vis la Comédie Françoise, 1774; *in*-8°. 2 vol. d'environ 300 pages chacun.

CET ouvrage n'a presque aucun rapport avec son titre; c'est un vrai Roman, dont le Héros a seulement quelque connoissance des Arts, & en donne des leçons à sa maîtresse la plus chérie; car il a deux maîtresses, l'une qu'il aime dans tout le cours du Roman, l'autre qu'il préfère à la fin, & qui ne paroît pas mériter cette préférence. C'est déjà une faute capitale dans le Roman, même en ne le considérant que comme Roman; & cette faute devient plus forte dans un ouvrage consacré à la gloire des Arts; c'étoit une obligation dans un pareil ouvrage, de donner la préférence à la maîtresse amie des Arts.

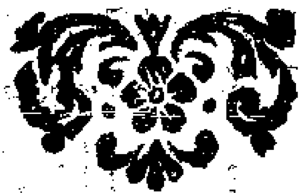
Dans la nouvelle Héloïse, Saint-Preux & Julie philosophent sur toute sorte de sujets; ici ce sont des dissertations sur les Arts, qui remplissent les vuides de l'amour; l'intérêt en est plus froid, mais l'ouvrage en est plus solide. Le Comte de Saleran aime & instruit la Comtesse de Vaujeu; il n'a d'abord que du mépris, il n'a ensuite que de la pitié pour la Marquise de Galéas, dont il est éperduement aimé; mais insensiblement cette pitié fait place au desir, & enfin à l'amour. La Comtesse de Vaujeu, qui sait que son amant est sujet à l'inconstance, lui prescrit un temps d'épreuve que bientôt l'amour s'empresse d'abréger; elle lui annonce, d'une manière d'abord un peu enveloppée & presque obscure, que le terme est arrivé. Le Comte de Saleran répond par une leçon sur les Arts. La Comtesse insiste & s'explique sans équivoque. Le Comte répond encore par une leçon sur les Arts. Pour le coup, c'est la réponse d'Agnelet à l'Avocat Pathelin. La Comtesse de Vaujeu se juge sacrifiée. Elle abandonne cet inconstant à sa rivale. Le Comte de Saleran n'épouse ni l'une ni l'autre; mais il prétend les aimer toutes deux, & se flatte de les réunir. C'est son dernier mot.

Tel est le plan du Roman. Le style a de la grâce & de la noblesse; mais quelquefois aussi de la prétention, de la recherche & même de l'obscurité. Voici un morceau exempt de ces défauts, & où l'Auteur rajeunit, avec beaucoup d'esprit, une idée qui n'est pas neuve. Il s'agit d'examiner jusqu'à quel point l'instruction convient aux femmes.

« Les femmes naissent pour nous » charmer. Les amertumes de la vie, » les besoins de notre ame, les im- » perfections de notre esprit; ren- » dent ce soin nécessaire. Il faut des » agrémens pour y parvenir. L'es- » prit, constamment élevé à la su- » blimité des Arts, ne se plieroit » plus aux habitudes simples de l'a- » mabilité; on raisonneroit trop, » pour consentir à imaginer des » riens. Les principes feroient tort » aux goûts; l'esprit n'auroit plus » qu'un objet, la beauté seroit sans » ambition.

» L'homme ne verroit plus que » son semblable dans l'objet natu- » rel de ses desirs, & le sentiment » ne seroit plus qu'un mot sans ef- » fet. Il faut que d'ailleurs les fem- » mes puissent toujours avoir quel- » ques obligations aux hommes. » Vous conviendrez qu'un peu de » dépendance ne leur sied point » mal : il me semble même qu'elle » les embellit. Le besoin de nos » leçons les attache à nous; & si » nous sçavons les instruire d'une » manière conforme à leur nature » très-délicate & un peu légère, » nous leur inspirons la confiance, » l'estime, & souvent l'amour. Or, » tout cela ne pourroit exister, si, » s'enfermant dans des cabinets » pour s'instruire avec des Maîtres » de l'art, elles parvenoient à n'a- » voir plus besoin des hommes du » monde; & voilà autant de biens » perdus pour nous & pour elles- » mêmes. L'égalité appauvriroit les » deux sexes, & la prétention peut- » être dégraderoit celui en qui la » modestie & la reconnoissance sont » des qualités si touchantes. »

En considérant cet ouvrage sous un autre point de vue, c'est-à-dire, comme une instruction sur les Arts, nous indiquerons la Lettre 38e du Tome Ir qui contient une très belle description de Marly; la Lettre 47e, la Lettre 72e du Tome Ir, & la 31e du Tome II, où les plus grands Maîtres des Ecoles Romaine, Flamande & Françoise sont jugés, leurs principaux ouvrages appréciés, & les Ecoles même mises en parallèle; la Lettre Ire, la Lettre IVe, la Lettre IXe du Tome II, qui contiennent des instructions assez détaillées sur l'Architecture; la Lettre XVIIe du même Volume, où plusieurs édifices nouveaux sont jugés. En tout, cet ouvrage, malgré l'irrégularité du plan, réunit l'agrément & l'utilité.



PREMIÈRE

PREMIÈRE LETTRE *à Messieurs les Auteurs du Journal des Sçavans, sur les* Points - voyelles de l'Hébreu.

MESSIEURS,

LA lecture de deux Mémoires intéressans, publiés dans le trente sixième volume du Recueil de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, l'un de M. de Guignes, sur les Langues Orientales; l'autre de M. Dupuy, sur les voyelles de la Langue Hébraïque, a fait naître la Dissertation que je vais soumettre à votre jugement. Le premier objet de mon travail n'étoit que la discussion particulière des nouvelles recherches de M. Dupuy, sur l'ancienne ponctuation des Hébreux; cet examen ramène nécessairement à la question générale de l'origine & de l'autorité des points-voyelles que nous trouvons actuellement dans le texte des Livres saints. Il m'a paru que ce point de controverse, débattu trop longtemps, n'étoit pas encore décidé d'une manière satisfaisante; qu'il pouvoit être présenté sous un point de vue plus propre à fixer les idées; qu'enfin, en rapprochant les raisons alléguées de part & d'autre, il n'étoit pas impossible de rapprocher les opinions différentes, dans une question où l'on s'oppose mutuellement des faits. Le seul moyen de tranquillifer l'esprit, & de lui ôter des incertitudes toujours renaissantes, est de concilier ces mêmes faits, en modifiant les unes par les autres, les conséquences contradictoires auxquelles ils semblent conduire. Je me suis vû par-là dans la nécessité de répéter des choses qui l'ont déjà été bien des fois, mais qu'on ne sera peut-être pas fâché de retrouver ici recueillies avec choix, & présentées dans un certain ordre, sur-tout lorsqu'elles sont touchées très-sommairement, & dégagées de toutes ces discussions étrangères, qui s'accumulent insensiblement dans le cours d'une dispute suivie. Je me suis un peu plus étendu sur l'examen de l'opinion d'Albert Schultens, & des preuves dont M. Dupuy a cru pouvoir l'appuyer, parce que la matière étoit neuve, que le nom de ces deux Sçavans a de quoi en imposer, & que d'ailleurs les recherches délicates du dernier exigeoient une discussion détaillée & approfondie.

Que faut-il penser des points-voyelles, qui se voient aujourd'hui dans le texte Hébreu?

Le P. Houbigant, dans la Préface de ses Racines Hébraïques, a exposé, en peu de mots, l'origine & les progrès de cette dispute : les remarques d'Elias Lévita, habile Grammairien Juif, vers le commencement du 16e siècle, lui ont donné naissance; elle fut soutenue ensuite

avec autant de force que d'érudition par Louis Cappel ; & le Chanoine Masclef crut la terminer en publiant, au commencement de ce siècle, sa nouvelle Grammaire, combattue d'abord par la plupart des Hébraïsans, mais adoptée enfin par plusieurs ; & en particulier par les Sçavans de la Congrégation de l'Oratoire.

La décision de cette controverse, infiniment importante, puisque prise dans toute son étendue, elle renferme les principes de la critique sacrée, dépend de différentes questions particulières. Les points voyelles sont-ils d'une antiquité qui doive les rendre sacrés ? Ont ils du moins été mis dans le texte, d'après des traditions authentiques ? N'auroient-ils fait que remplacer d'autres signes plus anciens ? En effet la Langue Hébraïque a-t'elle jamais pu se passer de signes voyelles quelconques ? Enfin, quel degré d'autorité faut-il accorder à la ponctuation actuelle ? De quelle utilité peuvent être les points voyelles, & quel usage doit-on en faire ?

PREMIÈRE QUESTION.

Quelle est l'antiquité des points voyelles?

Commençons par écarter les prétentions, visiblement outrées, des premiers défenseurs des points voyelles. Soit que la chaleur de la dispute les eût entraînés, comme il arrive souvent, soit que trop remplis de la lecture des Rabbins, ils fussent devenus esclaves de leur autorité ; il est certain que les Buxtorfs ont porté trop loin leurs préjugés en faveur des points-voyelles, & qu'ils ont fourni par-là des armes à leurs adversaires. Albert Schultens avoue leurs torts ; il convient qu'on ne peut plus soutenir, 1°. que les dénominations même des points voyelles, sont de toute antiquité ; 2°. que non-seulement les voyelles essentielles, mais encore la multitude des *scheva*, & des autres points, sont d'une nécessité absolue ; 3°. que les lettres majuscules, minuscules, renversées ou suspendues, cachent autant de mystères que l'on doit respecter ; 5°. que les variantes, soit dans la ponctuation, soit dans les lettres, n'ôtent rien à l'intégrité absolue du texte, qu'elles en sont toutes également partie, ayant eu, dans le principe, une cause & des motifs que nous ne connoissons pas ; 6°. que les ponctuations les plus défectueuses & les plus irrégulières ne sont pas moins que les autres, l'ouvrage des Auteurs sacrés ; enfin, qu'il n'y a rien dans le nombre, dans la forme des lettres & des points, dans la manière de les tracer, &c, qui n'ait été réglé par Dieu-même (1).

Schultens prétend que Louis Capelle n'a paru remporter la victoire, que parce qu'il s'est constamment attaché à combattre ces assertions absurdes, qu'il n'a eu garde de détacher du fond de la question, quoi-

(1) *Institutiones ad fundam. Ling. Hebr. pag. 59, v. 60.*

qu'elles y soient tout-à-fait étrangères. Voyons, si en effet, il n'étoit point de raisons directes à opposer à l'antiquité prétendue des points-voyelles.

1°. Quelques réflexions d'un côté sur le génie des Langues écrites, & de l'autre sur les formes bizarres, les positions insolites & la multiplicité des voyelles Hébraïques, suffisent pour prouver que ces signes sont postérieurs à l'écriture, & faire même préjuger qu'ils n'ont été ajoutés qu'après-coup, au texte des Livres saints. Les mêmes réflexions prouveroient que les voyelles des autres Langues Orientales, l'Arabe, le Chaldéen & le Syriaque, ne sont pas non plus de la même antiquité que leurs lettres; mais comme la nouveauté de ces voyelles est constante d'ailleurs, elle servira à constater par analogie celle des voyelles de l'Hébreu.

2°. Le texte Samaritain, conservé jusqu'à nos jours sans points-voyelles, d'anciens sicles frappés par les Hébreux en caractères Samaritains, & toujours sans points-voyelles, forment une preuve évidente que les Juifs, avant la captivité, ne connoissoient pas ces points, & que par conséquent Moïse ne doit pas en être regardé comme l'inventeur.

3°. Rien, dans le livre d'Esdras, qui prouve qu'il ait imaginé lui-même, ou qu'il ait mis les points-voyelles dans le Texte sacré, lorsqu'il substitua les caractères Chaldéens aux anciens caractères. De plus, en comparant la version des Septante, & les plus anciennes paraphrases Chaldaïques, premièrement entr'elles, & ensuite avec le texte ponctué tel qu'il est aujourd'hui, on voit clairement, par la variété des leçons, que celle du texte n'étoit pas encore fixée, c'est-à-dire, que celui-ci étoit encore sans points. Pour sentir la force de cette preuve, il faut remarquer 1°. que les différences des versions comparées entr'elles ou avec la ponctuation actuelle, ne peuvent pas être supposées venir ni des différences de ponctuation qui se trouvoient alors dans les divers exemplaires du texte, ni des changemens introduits par la suite dans la ponctuation même. 2°. Que la plupart de ces différences s'évanouissent, lorsqu'on fait abstraction des points; ensorte que les diverses leçons que présente les versions & le texte ponctué, ne sont que les sens divers dont le texte non ponctué est susceptible.

4°. Nous supposons ici que les anciennes paraphrases Chaldaïques de Jonathan & d'Onkelos, remontent à-peu-près vers les commencemens de l'Ere Chrétienne: mais à ne considérer que la version des Septante, il resteroit démontré que les points-voyelles n'ont point eu Esdras pour Auteur, & qu'ils n'étoient pas même connus des Juifs avant Jesus-Christ. Le même raisonnement, appliqué aux anciennes versions Grecques dont Origène avoit formé ses Exaples, prouve que les points-voyelles n'étoient pas

encore inventés à la fin du second siècle.

5°. Quelques Hébraïsans supposant que l'usage des points-voyelles a été introduit par les Docteurs des Ecoles de Tibériade, font ce raisonnement : Les chroniques des Juifs ne parlent plus des Ecoles de Tibériade après le troisième siècle, donc elles n'existoient plus alors ; donc les points-voyelles, dont l'usage est certainement antérieur à la destruction de ces Ecoles, remontent au moins jusqu'au troisième siècle. On répond à cela, 1°. qu'il est certain, par le témoignage de St Jérôme, que l'Ecole de Tibériade subsistoit encore au commencement du cinquième siècle. 2°. Qu'il n'est pas moins certain, soit par le témoignage exprès du même Père, soit par la manière dont il a traduit plusieurs endroits de l'Ecriture, que, de son temps, le texte se lisoit encore sans points qui en fixassent invariablement le sens. On sçait que ce que le St Docteur appeloit *Hebraïcam veritatem*, n'étoit autre chose que la critique même du texte. Il n'est pas aussi aisé d'expliquer ce qu'il entendoit par cette variété d'accens, dont il parle si souvent, *secundùm varietatem accentus*, *pro varietate accentuum*, *accentu paululum declinato*. Mais il est au moins constant qu'il n'entendoit point par-là des points-voyelles tels qu'on les voit aujourd'hui dans le texte.

6°. La plupart des Sçavans supposent à présent que les points-voyelles ont été inventés vers la fin du cinquième siècle, ou dans le courant du sixième, peu de temps après la composition du Talmud de Babylone ; en effet, il est certain que le Talmud est antérieur aux points-voyelles, dont il ne fait aucune mention, quoique Buxtorf le fils ait beaucoup argumenté sur un passage où il est question des *accens*, pour l'enseignement desquels les maîtres pouvoient se faire payer. Il resteroit à fixer avec précision l'âge du Talmud. R. Ghedalias, cité par le P. Guarin (Gram. Hébr. tom. 2, pag. 414) le place à l'an 500; Abarbanel, le recule jusqu'en 545. M. Masclef prétend qu'il n'a pu être achevé que sur la fin du septième siècle, ou au commencement du huitième.

7°. Le même Auteur confirme l'argument qui se tire de là, contre l'âge des points-voyelles, par quelques détails sur les plus anciens livres des Juifs, qui, quoique postérieurs au Talmud, ne disent pas un mot des points-voyelles. Il passe ensuite aux révisions que les Juifs firent de leur texte à divers temps. La cinquième, plus célèbre, que toutes celles qui l'avoient précédée, regarde environ 216 leçons que les Juifs de Palestine lisoient autrement que ceux de Babylone. Comme dans aucune de ces variantes, il n'est question de points-voyelles, Elias Levita en conclut que ceux-ci n'existoient point alors; or, M. Masclef prouve que cette révision n'a pu être achevée avant la fin du huitième siècle.

8°. Enfin, une sixième révision faite dans le 11e, ou au plutôt dans le 10e siècle, par les Rabbins; Aser, pour les Occidentaux, & Nephthali, pour les Orientaux, traitant des points-voyelles & de leurs variantes, cet Auteur en conclut qu'il faut placer la naissance des points-voyelles dans le 9e ou 10e siècle. M. Dupuy avance, dans sa Dissertation, que les adversaires des points voyelles, se servent de cette révision pour prouver que ceux-ci n'étoient pas encore nés dans le 10e siècle: ceux qui ont pu faire ce raisonnement, se sont assurément trompés.

En général, il paroît, par la manière dont parlent des points voyelles, les plus anciens Auteurs Juifs, par l'usage constant où ils sont de ne point les employer dans les livres dont ils se servent dans les Synagogues, par les règles que donnent les Rabbins sur la façon de les tracer, l'encre qu'il convient de choisir, & la différence qu'il faut faire entr'eux & les lettres originales; il paroît, dis-je, par ces seules petites remarques, que les points-voyelles ne sont pas d'une aussi haute antiquité qu'on le croyoit communément avant Louis Capelle. Mais faut-il les reculer jusqu'au dixième siècle? Je ne vois pas que personne ait pris la peine de discuter les preuves que M. Masclef apporte pour l'affirmative; cet article cependant est assez essentiel; plusieurs raisons peuvent faire penser que les points-voyelles sont plus anciens: 1°. St Jerôme avoit appris l'Hébreu des Juifs de Tibériade; & probablement dans les endroits également susceptibles de différens sens, il préféroit celui que ses maîtres avoient adopté, & qu'ils déterminoient par leur prononciation. On explique par-là, pourquoi la version du St Docteur s'écarte moins de l'Hébreu ponctué, que les versions plus anciennes; mais, d'un autre côté, quand on considère combien elle en approche, il est difficile d'imaginer qu'il y ait eu un grand intervalle de l'un à l'autre. 2°. Les Karaïtes, ces ennemis des inventions rabbiniques, reçoivent les points-voyelles; ces points existoient donc, lorsque cette secte prit naissance vers l'an 740. L'Editeur de la Grammaire de M. Masclef, feu M. l'Abbé de la Bletterie, ne conclut autre chose de l'accord des Karaïtes sur ce point avec le reste des Juifs, sinon que la prononciation que représente les points-voyelles, étoit déjà reçue lors de leur séparation. Si la réponse est satisfaisante, ce ne peut être du moins qu'en rapprochant les deux époques. 3°. Les Ecoles de Babylone furent détruites vers l'an 1040; on ne peut donc placer le travail des Rabbins Aser & Nephtali, plus tard que le commencement du 11e siècle; étoit-ce trop d'un siècle & plus, pour l'invention & la réception des points-voyelles? Mais, encore un coup, ce point demanderoit une discussion plus exacte & plus suivie.

SECONDE QUESTION.

La ponctuation actuelle a-t-elle été faite d'après des traditions authentiques ?

La critique de Louis Capelle, avoit éclairé les Sçavans, & la nouveauté des points-voyelles restoit démontrée contre les Buxtorfs & les autres zélateurs du Rabbinisme : on n'imagina pas d'abord d'éluder les preuves de ce fait, ou les conséquences qu'on pouvoit en tirer, en supposant que les points-voyelles n'avoient fait que prendre la place d'autres signes plus anciens, auxquels on les avoit substitués ; dès-lors il ne sembloit pas que l'on pût encore, avec quelqu'appatence de raison, soutenir l'authenticité de l'Hébreu ponctué, & Buxtorf le fils l'avoit reconnu lorsqu'il faisoit dépendre celle-ci de l'ancienneté même de la ponctuation. Telle est cependant la force des préjugés qu'on y tient encore, après avoir abandonné les principes qui les ont fait naître. L'opinion que les points-voyelles avoient été mis dans le texte hébreu par Moïse, ou au moins par Esdras, assuroit à cette ponctuation à peu-près la même autorité que celle du texte. Le principe détruit, la conséquence resta : les Hébraïsans s'étoient accoutumés à respecter la ponctuation comme un ouvrage divin ; réduite à n'être plus que l'ouvrage assez moderne des Rabbins, elle ne cessa pas d'être sacrée pour eux. Pour cela il falloit soutenir deux choses également fausses & incroyables : la première, que les Juifs, jusques dans le 6e siècle & plus tard, c'est-à-dire, mille ou douze cens ans, au moins, après que l'Hébreu eut cessé d'être leur Langue vulgaire, sans grammaire, sans dictionnaire, à l'aide d'un seul volume dans lequel il n'y avoit pas une seule syllabe dont la prononciation fût écrite & fixée par des signes ; que les Juifs, dis-je, avoient conservé jusques-là une parfaite connoissance de la Langue Hébraïque, & de son ancienne & véritable prononciation : la seconde, qu'ils avoient retenu en même-temps la vraie manière de lire & de prononcer le texte, telle que leurs pères l'avoient apprise des Auteurs sacrés ; ensorte que, entre une infinité de prononciations différentes, que peut recevoir un même mot dans le même passage, lesquelles formeront souvent des sens très-divers, & quelquefois également bons, ils sçavoient à point nommé comment ce mot avoit été prononcé par les Auteurs mêmes, & conséquemment quel étoit le légitime sens du passage. Il falloit encore aller plus loin ; car, ce ne seroit pas assez d'avoir prouvé la possibilité d'une tradition constante & non-interrompue sur cet objet, si l'on n'établissoit de plus, ou que cette tradition infaillible a dû nécessairement exister, ou que par le fait elle a eu lieu. *Quod ingenium*, disoit Buxtorf le fils, *quæ memoria humana tot millenarium vocum distinctam pronunciationem adèo accuratè reti-*

nere potuit, ut . . . in nulla voce aut vocali usque ad Tiberienses illos Massorethas sit erratum? Mais dès que ces absurdités sont devenues nécessaires au soutien de la cause, la prévention les a fait digérer.

Les Protestans avoient un intérêt particulier à la défense des points-voyelles; cependant Walton assuroit, dans les prolégomènes de sa Polyglotte, qu'il n'y avoit plus aucun vrai Sçavant, parmi eux, qui en défendît l'antiquité. D'après cela leur autorité n'a pu avoir longtemps des défenseurs, & ceux de la Confession d'Ausbourg sont les seuls aujourd'hui qui soutiennent l'une & l'autre. Parmi les Catholiques, D. Guarin est, je crois, le dernier en France, qui ait défendu, sans restriction, l'autorité de la ponctuation des Juifs.

L'Hipothèse si invraisemblable des traditions orales, est de plus démontrée fausse de fait; d'abord, quant à la lecture du texte, 1°. Par les diversités des traductions, non-seulement de celles faites en des temps éloignés l'un de l'autre, comme la version des Septante & notre Vulgate, mais de celles même dont les Auteurs ont vécu à-peu-près dans le même temps, telles que les versions d'Aquila de Symmaque & de Théodotion. Les premières prouveroient au moins que les traditions prétendues ont *été* sujettes à des altérations; les autres prouvent que ces traditions n'ont jamais existé. 2°. Par la marche de ces traductions, que l'on voit se rapprocher ou s'écarter davantage de l'Hébreu ponctué, à proportion qu'elles sont plus récentes, ou plus anciennes; ensorte que la première de toutes, la version des Septante, faite dans un temps où l'on touchoit aux sources des traditions, est cependant celle qui s'en éloigne le plus; tandis que la version de St Jerôme, postérieure de près de sept siècles, en approche plus qu'aucune des précédentes. 3°. Par la ponctuation actuelle de plusieurs mots qu'Origène & St Jerôme nous représentent tels qu'on les prononçoit de leur temps, & en général par la ponctuation de presque tous les noms-propres de l'Ecriture. 4°. Par le mérite reconnu chez les Anciens des Exaples d'Origène, travail inutile, s'il falloit s'en tenir à une version de l'Hébreu, tel qu'il étoit alors entendu par les Juifs; car, remarquez que ceux-ci ne pouvoient être divisés sur le choix des différentes interprétations, puisque la ponctuation n'en adopte qu'une, & qu'elle la consacre. 5°. Par la critique de St Jerôme, travail sacrilége, si les interprétations de ses Rabbins étoient authentiques. Dans cette hypothèse, qu'étoit-ce que cette *Vérité Hébraïque*, que le St Docteur invoquoit si souvent? 6°. Par le témoignage exprès de St Jerôme, qui dit, en parlant des mots Hébreux; *Pro consequentia & Lectoris arbitrio & secundùm regionum varietatem variè pronuntiabantur.* Les différences de prononciation qui venoient de la diversité des pays, ne re-

gardoient que la pureté du langage; mais celles qui avoient pour principe, l'exigence du texte, ou les conjectures du lecteur, tomboient sur le texte même, & prouvent que l'on n'étoit point guidé par des traditions infaillibles pour en fixer la prononciation & le sens. Enfin la ponctuation des Massorèthes est évidemment fautive dans plusieurs endroits; & dans un grand nombre d'autres, elle ne présente pas les meilleures interprétations.

Il est donc certain que ce n'est point par une tradition orale, authentique & constante, que les Juifs auroient conservé la parfaite intelligence de leur texte. Il y a plus: des faits particuliers prouvent qu'ils n'ont pas toujours cultivé l'Hébreu avec autant de soin, du moins avec autant de succès, qu'on voudroit se le persuader. 1°. Il est des mots dont leurs Docteurs même avoient perdu la signification, qu'ils n'interprètent aujourd'hui que par conjecture, ou dont ils n'ont retrouvé le sens vrai ou approché, que par des recherches dans les Langues collatérales, & quelquefois par des hasards assez singuliers. 2°. Presque tous les termes moins usuels, comme ceux qui désignent les pierres, les plantes, les animaux, sont devenus, de leur propre aveu, autant de termes énigmatiques. 3°. Ce qui est très-remarquable, cette ignorance s'étend jusqu'à ceux qu'il leur importoit le plus de retenir, tels que les noms des animaux, dont la Loi leur permet ou leur défend l'usage. Or, ces reproches ne tombent pas seulement sur les Juifs de nos jours; les inventeurs des points-voyelles, les Auteurs même du Talmud, n'en sçavoient pas plus qu'eux sur la plupart de ces objets. 4°. St Jerôme parle, en plus d'un endroit, des variétés de prononciations, qui avoient lieu chez les Juifs de pays différens: il est vrai que, malgré ces variétés accidentelles, ils pouvoient s'accorder dans la distinction des sens, comme les Juifs d'aujourd'hui, qui, souvent, ne s'entendent pas les uns les autres, quoiqu'ils entendent leur texte d'une manière uniforme. Cependant les Hébreux du temps de St Jerôme, n'ayant pas le secours des points voyelles qui parlent aux yeux, & ne marquant les différentes significations des termes que par la prononciation même, il étoit fort à craindre que des variétés dans celle-ci, ne produisent de la confusion dans celles-là; ce qui est au moins très-possible, c'est que les Juifs nous aient fait présent de plusieurs prononciations inconnues à leurs pères.

Troisième Question.

Les points-voyelles, qui sont aujourd'hui dans le texte Hébreu, ont-ils été substitués à d'autres signes plus anciens?

On n'a combattu jusqu'ici que deux classes de partisans des points-voyelles, ceux qui en soutiennent l'antiquité, & ceux qui les défendent par l'autorité des traditions orales.

orales. Comme ni l'un ni l'autre poste n'est tenable, quelques Sçavans se sont retranchés dans un troisième. Albert Schultem avance, comme une chose incontestable, que les points-voyelles modernes n'ont fait que remplacer d'autres signes de même nature, qui en avoient tenu lieu auparavant. Toutes les Langues Orientales, selon lui, ont eu, dès leur origine, des notes particulières pour désigner les voyelles qu'il falloit appliquer aux consonnes : dans le Chaldéen & le Syriaque, ces signes, très-simples probablement d'abord, & très-peu multipliés, ont été remplacés ensuite par des signes plus étendus & mieux combinés ; ce sont ceux que nous connoissons. A l'égard de l'Arabe au contraire, les trois signes-voyelles dont on fait usage aujourd'hui, ont été substitués, avant le 10e siècle, à d'autres plus nombreux, dont on s'étoit servi jusqu'alors ; c'est uniquement dans cette réduction qu'il fait consister la réforme du Visir *Ibn Mocla*, par rapport aux voyelles. Comme les ouvrages de cet Auteur, d'ailleurs très-sçavant & très-judicieux, ne sont pas entre les mains de tout le monde, il ne sera peut être pas hors de propos d'en donner ici des extraits un peu étendus, afin que l'on connoisse mieux son systême & ses preuves.

C'est particulièrement dans sa Grammaire Hébraïque, qu'il traite cette question. Il parle d'abord en général des trois anciennes Langues collatérales de l'Hébreu, & s'élève contre Richard Simon, qui soutient qu'elles n'avoient pas des points semblables aux points Massoréthiques. *Ut eadem habuerint*, dit-il, *nil opus ; ejusdem artis puncta, nec à Chaldaïca, nec à Syriaca, nec Arabica Lingua absuisse, tam mihi liquidum, quam liquet eos consonantes habuisse, & mentem suam non tantùm clarè eloqui ; sed & distinctè enotare ac consignare, indè à scriptura inventa, valuisse. Hoc qui negat, eodem jure scriptionem ipsis deneget ; nisi eos velit tam rudes ut litteras cæcas ne ponctulo quidem oculatas reddere sciverint, & si absolutissima necessitas id flagitaret.* (*Institutiones ad fundam. Ling. Hebr.*, *p. 63*).

Il discute ensuite particulièrement ce qui concerne la Langue Arabe :

Lubens concedo Phata, Kesra, Dsamma Arabum, sive nomen spectes, sive figuram, non esse litteris coeva: sed an indè consequitur Arabes non habuisse vocales ? Nemo dixerit, non habuerint etiam figuras vocalium quibus nunc utuntur : an indè legitime confici potest eos nullas unquàm, antè Alcoranum, nótulas vocalibus, ubi necesse erat, signandis usurpasse ? Precaria quin violenta mane sequela.... Suprà monui uno punctulo rem expediri potuisse : tali signo usos Arabes vetustos docuit jam Cl. Hattingerus, Thes. Phil., *p. 401*, *ubi provocat ad fragmentum Alcorani caractere cufico exarati, in quo ope punctuli, nunc suprà,*

nunc infrà, vel & intrà litteram positi diversæ vocales notabantur. Hoc ex antiquissima Arabum litteratura extrà dubitationis alæam collocaturum me spero (*ibid.*, *p.* 64).

On retrouve, chez les Syriens, des traces de cette ancienne manière d'écrire.

In Syrorum punctis, non figuratis illis quæ ex Græco fonte hausta sæculo octavo; sed simplicibus, idem vestigium antiquioris scriptionis & notationis ad vocales indicandas: & proindè non est quod dubitetur etiam Hebreïs tempore Mosis ac Prophetarum sua fuisse punctula, quæcumque tandem illa, quibus lectionem intellectionemque & potuerint & voluerint, ubi necesse erat, ita figere & finire, quemadmodum ex nunc per subsidium vocalium nobis præstatur..... Dignissima materia quæ vel dissertatione vel justo potiùs volumine, ad verum punctorum Arcanum reserandum, discutiatur. (*Ibid.*, *p.* 65). Quant à la manière dont a été fait le changement dans l'Ecriture Arabe, il renvoie à ce qui en est dit dans son Traité des Dialectes de l'Hébreu, où, après avoir parlé des nouveaux caractères plus légers & plus coulans, introduits par *Ibn Mocla*, à la place des anciens Conphiques, il ajoute: *Quam celeritatem unicè spectans, idem hujus noviciæ scripturæ inventor, vocalium paucissimas reliquit notas; atque ubi quinque longas tot idemque breves diversis figuris signatas Hebraïca scriptio adhibet, tribus vel potiùs duabus notulis quidquid est vocalium longarum breviumque..... Exprimere docuit. Compendio sanè quam admirabili atque prædicando.* (*Clævis dialect. Ling. Hebr.*, *pag.* 316, à la suite de la Grammaire Arabe d'Erpenius, de l'édition de 1733). Du reste, l'Auteur ne s'explique point sur la nature de ces anciens signes, & sur les rapports qu'ils pouvoient avoir avec ceux de l'hébreu, soit quant au nombre, soit quant à la forme.

Tel est le systême de cet Auteur, dont nous ne discuterons pas ici les preuves, parce que lui-même n'a fait que les indiquer; en effet, il suppose tout, ne détaille rien, ne cite aucun garant de ce qu'il avance; il semble n'avoir voulu que donner une idée du travail qu'il se proposoit sur cette matière. Le sujet, ainsi qu'il l'observe, est très-intéressant par lui-même, & sa discussion seroit très-propre à fixer enfin les sentimens sur l'origine & l'autorité des points-voyelles; il seroit à souhaiter qu'il s'en fût efficacement occupé, & que le Public jouît du fruit de ses veilles: on peut dire, en général, qu'il y a beaucoup à ajouter aux recherches des Sçavans sur cet objet. Nous nous contenterons de remarquer ici, 1°. que dans le systême de Schultens, tel qu'il vient d'être exposé, le Chaldéen & le Syriaque d'une part, & l'Arabe de l'autre, sont parvenus à l'état actuel de ponctuation où nous les voyons, par des routes opposées, qui sembleroient indiquer que la ponctuation primitive n'étoit pas la même pour ces trois Langues;

car, on voit que les deux premières sont obligées de multiplier leurs signes, tandis que l'Arabe n'a qu'à les simplifier: la disparate seroit encore plus forte par rapport à l'Hébreu, s'il étoit vrai, comme les critiques assurent l'avoir reconnu, que, dans le principe, la ponctuation des Massorèthes étoit tout-à-fait analogue à la ponctuation actuelle des Arabes. 2°. Que la multiplicité supposée des anciens signes Arabes, ne peut guère s'accorder avec la découverte d'Hottinger, que Schultens adopte & promet de confirmer par d'autres monumens; en effet, si la découverte est réelle, les signes-voyelles qu'employoient les Arabes avant Ibn Mocla, étoient déjà les plus simples possibles.

La seule preuve directe qu'oppose Albert Schultens, est celle qu'il tire de la nécessité des points-voyelles, dont le défaut, selon lui, auroit mis les Orientaux dans l'impossibilité absolue de faire usage de leur écriture. Il paroît que c'est-là ce qui le frappoit le plus; il y revient dans toutes les occasions, & appuie dessus comme sur un principe sensible & inconcestable: pour dire ce que j'en pense, je crois que c'est sur cette idée, plutôt que sur des preuves de fait, que Schultens avoit formé son système de l'existence des points-voyelles primitifs. Entendons-le encore une fois lui même: *Amputa quæstionis appendices de hodiernis figuris & nominibus vocalium, de Schevatibus, de accentuum numero & munere multiplici: disquire dein quid verisimilius, adfuerint nec indè ab antiquissimis temporibus, vocales, annon? Hoc ipsum quoque adhuc restringe, & disputa annon ibi saltem vocalium notulæ adjectæ à sacris Scriptoribus, ubi summa necessitas id postulabat? Hoc negare, non valdè verecundum: ulteriùs quid exigere, imprudens & bonæ causæ noxium.* (*ibid. p.* 62.) Nous examinerons par la suite cette preuve fondamentale, & nous verrons s'il convenoit de décider d'un point de fait, par une raison de plus grande vraisemblance, ou s'il falloit chercher la vérité dans la discussion même du fait.

M. Dupuy adopte le systême de Schultens. Son Mémoire peut se réduire à trois Chefs: toutes les lettres de l'alphabet Hébreu sont consonnes; les Hébreux n'ont cependant pu se passer de signes qui suppléassent, d'une façon ou d'autre, aux voyelles qu'ils n'avoient pas; ces signes nécessaires, ils les ont eu en effet. Les deux premiers points seront traités dans la suite; venons au troisième, qui est le plus important. On sent d'abord, combien ces nouveaux systêmes méritent d'attention, puisqu'ils ne tendent à rien moins, qu'à nous remettre tout-à-fait sous le joug de la ponctuation Massoréthique. Il est vrai que M. Dupuy ne dit point dans quel temps les prétendus signes ont pris naissance; mais ses principes conduisent à les faire remonter au moins jusqu'au temps où l'Hébreu cessa d'être Langue vulgaire, c'est-à-dire,

jusqu'au temps d'Esdras. Ses preuves particulières se bornent à montrer que St Jerôme a dû souvent être guidé par des signes semblables, & qu'ils existoient véritablement de son temps. Quelques réflexions générales se présentent d'abord à l'esprit. 1°. Si ces signes distinctifs avoient été mis dans le texte par les Auteurs sacrés eux-mêmes, seroit-il croyable que les Juifs eussent eu la hardiesse de les en ôter; qu'un pareil attentat n'eût excité, parmi eux aucune réclamation; enfin que le souvenir de cet ancien état de leurs Livres saints se fût tellement effacé de leurs esprits, que peu de temps après il n'en restât pas la plus légère idée; car on n'en trouve pas le moindre indice dans les plus anciens de leurs Auteurs, qui aient écrit après l'invention des points? 2°. Si ces signes n'ont été ajoutés qu'après coup, ils n'étoient donc pas aussi nécessaires à l'intelligence du texte qu'on le suppose; & d'ailleurs par quelle autorité le furent-ils? 3°. S'ils étoient inventés avant Jesus-Christ, ou peu de temps après, d'où viennent les diversités perpétuelles des anciennes versions qu'ils devoient empêcher, comme auroient pu faire les points voyelles? 4°. S'ils existoient du temps de St Jerôme, pourquoi ce saint Traducteur, qui disserte avec tant de soin & de détail sur chacune des lettres de son texte, ne traite-t-il pas aussi expressément de ces signes essentiels, & dont on suppose qu'il tiroit de si grands secours? Pourquoi n'en parle-t-il nulle part en termes formels? Pourquoi enfin se plaint-il à chaque page, des équivoques éternelles de l'Hébreu? M. Dupuy convient qu'ils ne s'appliquoient pas à tous les mots qui en auroient eu besoin; peut-être prouveroit-on, par St Jerôme même, qu'ils ne s'appliquoient ni au plus grand nombre des mots équivoques, ni aux endroits les plus difficiles; & dès lors quelle étoit leur utilité? 5°. Si les Auteurs du Talmud en avoient eu connoissance, comment n'en auroient-ils jamais fait mention? Pourquoi, sur-tout, n'en auroient-ils pas fait usage dans des occasions où, faute de ce secours, ils restent dans l'impossibilité de se faire entendre?

Ainsi les mêmes raisonnemens qui détruisent l'antiquité des points-voyelles, combattent toute supposition des prétendus signes auxiliaires. Mais il faut discuter plus particulièrement les preuves que le sçavant Académicien a cru trouver dans St Jerôme, de leur existence & de leur usage. 1°. St Jerôme, dans plusieurs des endroits cités, si on les prend à la lettre, parleroit de la leçon qu'il préfère, comme de la seule & vraie leçon de l'Hébreu; il auroit donc regardé les signes qui la fixoient, comme une autorité infaillible. Souvent il s'étonne que les Septante aient suivi d'autres sens; il les auroit donc supposé antérieurs au siècle de ces Traducteurs; c'est-à-dire que, selon lui, ces signes étoient l'ouvrage même des Au-

teurs inspirés; & faisoient partie essentielle de leur texte. Or, nous avons fait remarquer plus haut ce qui s'oppose à cette prétention, & le silence de St Jerôme deviendroit, dans cette hipothèse, bien plus extraordinaire. 2°. Lorsque pour justifier le choix d'une leçon différente de celle des Septante, ou de quelqu'autre Traducteur, St Jerôme remarque que l'on lit ainsi dans l'Hébreu, *ut in Hæbreo legitur, quod in Hæbreo habetur;* il ne veut dire autre chose, sinon que l'Hébreu comporte sa leçon, aussi-bien que celle des autres versions; qu'elle n'a rien de contraire au texte; qu'en un mot on peut lire celui-ci de telle manière, aussi-bien que de telle autre. Les raisons du choix sont dans la critique du texte; il préfère une leçon, parce qu'il croit qu'elle fait un meilleur sens. 3°. Il se peut aussi que le saint Docteur eût un texte plus correct, en quelques endroits, que le nôtre & celui des Septante. L'usage des points-voyelles a occasionné, dans bien des mots, la perte des lettres défectives qu'ils rendoient inutiles, & particulièrement des Wav & des Jod; quoique ce ne soit ni un attentat prémédité de la part des Juifs, ni un mal universel, le fait ne paroît pas douteux : or, l'on sçait que très-souvent il ne faudroit que rétablir ces lettres pour faire disparoître les équivoques. Ces principes s'appliquent à tous les passages, soit des commentaires, soit de la version de St Jerôme, alléguée par M. Dupuy; mais une critique détaillée nous meneroit trop loin.

Cependant, dit cet Académicien, St Jerôme, en plusieurs endroits, parle *d'accens*, à l'aide desquels on désignoit les significations différentes d'un même mot : il est prouvé que ces accens n'étoient pas le point diacritique qui nous sert aujourd'hui à distinguer les deux prononciations du *sin*, comme plusieurs Sçavans l'ont pensé; que pouvoient-ils donc être, sinon des marques particulières écrites dans le texte? Les Syriens & les Samaritains ont des signes semblables : les premiers emploient un ou deux points placés au-dessus ou au-dessous du mot : les seconds, de petites lignes horisontales qu'ils mettent toujours au-dessus. Jean le Clerc pensoit que telle étoit la forme des accens Hébreux; & quoiqu'on ne puisse rien en dire de positif, St Jerôme donne lieu de conjecturer, avec assez de vraisemblance, quelle elle étoit, lorsqu'il dit que les sens ou les prononciations différentes, se marquoient par des accens plus ou moins inclinés, *accentu paululùm declinato.*

La première question qui se présente sur la nature de ces accens, est de sçavoir ce qu'ils auroient désignés; distinguoient-ils les différentes significations d'un mot prononcé de même, ou marquoient-ils les différentes manières de l'énoncer? La prononciation d'un mot, composé uniquement de consonnes, se différencie, ou par les voyelles qu'on

y ajoute; ou, si ces voyelles sont les mêmes, par la quantité, & en général par ce que nous nommons *accent :* à laquelle de ces choses avoient rapport les accens hébreux ? St Jerôme ne dit nulle part, qu'ils servissent à désigner avec quelles voyelles les mots devoient être prononcés; il suppose même assez clairement, en plus d'un endroit, qu'ils n'avoient trait, au plus, qu'à la prosodie & à l'articulation; comme quand il dit, dans son commentaire sur Jonas, en relevant une faute des Septante, qui, au chapitre III, mettent *trois jours* au lieu de *quarante : Miror quod ita translatum sit, cum in Hebræa, nec litterarum, nec sillabarum, nec accentuum, nec verbi sit ulla communitas.* Et ailleurs, *Eadem verba diversis sonis atque accentibus, pronunciantur. Epist. ad Evango.* M. Dupuy semble porté à croire qu'il les distinguoit encore des accens prosodiques qui marquent les syllabes brèves ou longues (pag. 290). Ainsi, de l'aveu de cet Académicien, leurs fonctions se seroient réduites à celles d'accens toniques. Il paroît étonnant, qu'après un pareil aveu, il persiste à les regarder comme les signes distinctifs des diverses acceptions des mêmes mots; en effet, toutes les différences, à cet égard, dépendoient-elles du plus ou moins d'élévation dans le ton? Ou des signes, qui dénotoient le ton seulement, suffisoient-ils pour marquer les différences plus essentielles de son, de quantité prosodique, d'articulation? Mais, quoiqu'il en soit de cette dernière conjecture, il est prouvé que les accens ne représentoient pas la totalité de la prononciation, ni même ce que celle-ci a de plus essentiel; & qu'ainsi ils n'avoient aucun rapport avec les signes, d'ailleurs peu anciens, employés dans le Samaritain & le Syriaque.

Ces réflexions conduisent naturellement à une seconde question : Les accens dont parle saint Jerôme étoient-ils de véritables signes tracés dans le texte? 1°. Il seroit très-singulier que les Hébreux eussent imaginé de noter la prosodie ou la déclamation, ou aucune autre partie de la lecture du texte, avant d'en avoir fixé la prononciation, à l'égard des sons & des syllabes. 2°. Cela seroit d'autant plus extraordinaire, que les voyelles & les syllabes sur-tout n'étant pas arrêtées, on ne pouvoit sçavoir sur quoi tomboient les notes prétendues. 3°. Aussi St Jerôme ne dit-il rien qui puisse faire soupçonner que ces accens étoient écrits dans le texte, non plus que des signes qui auroient désigné les syllabes & leurs voyelles.

Qu'étoit-ce donc que ces accens? Les accens de la langue, fort différens de ceux de l'Ecriture, de quelqu'espèce qu'ils aient été d'ailleurs, & quelqu'usage qu'on leur suppose, c'est ce qui est prouvé très-clairement par les passages mêmes de St Jerôme, que l'on cite. 1°. Dans ses questions sur la Génèse, en parlant de l'étymologie du mot Hébreu, *issa mulier*, qu'il tire de *is, vir,* &

qu'il traduit par *virago*, comme Symmaque l'avoit traduit par Ανδρις, il remarque que Théodotion avoit eu une autre idée : *Theodotio aliam etymologiam suspicatus est, dicens : hæc vocabitur adsumptio, quia ex viro sumpta est : potest quippè issa secundùm varietatem accentûs, & adsumptio intelligi.* Or, si Théodotion a pu traduire ainsi, si St Jerôme ne condamne point son idée, quoiqu'il lui préfère celle de Symmaque, donc ni l'une ni l'autre n'étoient expressément marquées dans le texte; donc le texte ne portoit point l'accent qui faisoit la différence, & celui-ci ne se suppléoit, comme les voyelles dans d'autres occasions, que par conjecture.

2°. Il expose ailleurs les difficultés que les Grecs & les Latins trouvoient à bien prononcer l'Hébreu; & il n'oublie pas celles que donnoient l'accent : *Si fortè erraverimus in accentu, in extensione & brevitate syllabæ, vel brevia producentes, vel producta breviantes, solent* (Judæi) *irridere nos.* (Epist.) ad Tit. l. 3.) C'est de ce passage, que M. Dupuy conclut que St Jerôme mettoit une différence entre l'accent & la longueur ou la brieveté d'une syllabe : il auroit dû en conclure du moins qu'il n'y avoit pas plus de signes pour marquer celui ci, qu'il n'y en avoit pour marquer les syllabes brèves ou longues; en un mot, que l'accent n'étoit pas un signe. Il ne s'agit, dans ce passage, que de l'exactitude de la prosodie dans la prononciation; &, en effet, ce n'est qu'à cet égard que les Chrétiens hébraïsans pouvoient être embarrassés & se tromper : l'accent n'étoit donc qu'une affection du langage, une partie de la prononciation; il n'étoit pas le signe même de la prosodie, il n'avoit aucun rapport avec l'Ecriture.

3°. Mais St Jerôme est plus formel là-dessus dans la Lettre à Evagre. En parlant de la ville ou régnoit Melchisédech, qu'il soutient, dans cet endroit, n'être pas la même que Jérusalem, il ajoute : *Nec refert utrùm salem, an salim nominetur, cum vocalibus in medio litteris perrarò utantur Hebræi, & pro voluntate lectorum atque varietate regionum eadem verba diversis sonis atque accentibus proferantur.* (ad Evag. de Melchisedech). Voilà donc d'abord les accens soumis à la volonté des lecteurs, & aux altérations que la diversité des pays introduit dans une langue; preuve évidente qu'ils ne s'écrivoient point : & de plus St Jerôme les met de pair avec les sons. Et pour qu'il ne restât aucun doute sur leur nature, il dit positivement que les uns & les autres *se prononçoient*, & que ceux-ci, comme ceux-là, n'étoient que dans le langage & la lecture. M. Dupuy, qui cite ce passage, ne le traduit pas d'une manière qui en fasse sentir toute la force; il le rend ainsi : *Peu importe de prononcer Salem ou Salim, parce que les mots hébreux ont, au milieu, très rarement des voyelles, & qu'ils se prononcent diversement, selon l'exigence du texte & les divers*

usages des pays (pag. 278). Le texte dit : *parce qu'ils se prononcent diversement, & quant aux sons & quant aux accens, selon l'exigence du texte & les pays divers.*

4°. Dans les questions sur la Genèse, chap. 33, il examine pourquoi la ville de Sichem est appelée Salem, nom de la ville où régnoit Melchisedech, qu'il suppose, dans cet endroit, avoir été Roi de Jérusalem ; il peut se faire, dit-il, que deux villes différentes aient eu le même nom ; mais on pourroit aussi donner diverses interprétations au même nom, relativement aux deux villes : *Aut certè istam quæ nunc pro Sichem nominatur, dicimus hîc interpretari consummatam atque perfectam, & illam quæ posteà Jerusalem dicta est, pacificam nostro sermone transferii ; utrumque enim, accentu paululùm declinato, hoc vocabulum sonat.* M. Dupuy prétend d'abord que St Jerôme a voulu désigner ici les deux prononciations connues aujourd'hui du mot Hébreu שלם, qui, prononcé *Schalam*, signifie *perfectus*, & *pacificus*, s'il est prononcé *Schalem ;* il oublie que l'accent Hébreu ne marquoit, selon lui-même, que le ton qu'il falloit donner à une syllabe, & que constamment il ne marquoit pas le son qu'elle avoit. *Un accent*, ajoute-t-il, *plus ou moins incliné, servoit à la distinction des deux sens.* Ce n'est pas ce qu'a voulu dire le St Docteur ; puisque, s'il avoit été question d'un accent écrit dans le texte, il n'auroit pas été permis de l'incliner ou de le redresser à volonté, & le sens restoit invariablement fixé. Il n'a voulu donc dire autre chose, sinon que le mot Hébreu recevoit deux significations, selon qu'on en modifioit la prononciation de telle ou telle manière. L'expression même dont il se sert, *accentu paululùm declinato*, fait connoître son idée. En effet, conçoit-on que dans la pratique, des signes qui ne se distingueroient que par de petites différences dans les degrés d'inclinaison, soient d'un usage possible ? Il faut prendre ici le mot *declinavit* dans le même sens qu'il est pris plus haut, où il s'agit du mot *Bersabée : Licet suprà ex verba juramenti, sive ex septenario ovium numero quod saba dicitur, asservimus Beersaba appellatam : tamen nunc ex ea quòd aqua inventa est, Isaac ad nomen civitatis quæ ita vocabatur alludem, declinavit paululùm litteram, & pro stridulo Hebræorum sin, à quo sabe incipitur ; Græcum sigma, id est Hebræorum Samech posuit.*

Il est aussi parlé d'accens dans le Talmud. Bustorf le fils n'a pas manqué d'objecter cet endroit à Louis Capelle, pour prouver que le Talmud faisoit mention des points-voyelles, quoique la distinction même que met la Gemare entre la *Loi* qu'il falloit enseigner gratuitement, & les *accens* pour lesquels on pouvoit se faire payer, prouve que ceux-ci n'étoient pas une partie aussi essentielle du texte, que l'auroient été les points voyelles écrits par Moïse ou par Esdras. D'autres pensent

pensent qu'il est ici question, non des voyelles écrites, mais de la manière de les suppléer pour la lecture & l'intelligence du texte. D'autres enfin, veulent que ces accens ne soient autre chose que les tons musicaux & les modulations que l'on donnoit à la Loi, en la lisant dans la Synagogue; cette interprétation est assurément la plus probable, & celle qui laisse à la distinction de la Gemare un sens plus naturel. Mais de quelle manière qu'on veuille les entendre, il est certain qu'ils ne désignoient point des marques particulières écrites & tracées dans le texte; Buxtorf le père est forcé d'en convenir : *In locis Thamuldicis*, dit-il à Louis Capelle, *quæ punctorum vocalium & accentuum videntur facere mentionem, illud me semper, longè antequàm responsum tuum Legi, perplexum tenuit, de potestate potiùs quàm de figuris ea esse intelligenda*.

Avant de finir cet article, il ne sera pas hors de propos d'examiner plus particulièrement ce que c'étoit que ces accens dont parle St Jerôme; s'ils n'étoient, en effet, selon la conjoncture de M. Dupuy, que des accens toniques semblables à ceux dont il est parlé dans le Talmud, & pour la désignation desquels les Juifs ont depuis imaginé tant de figures & de dénominations particulières. Au passage sur lequel cet Auteur s'appuie, on pourroit joindre celui où l'usage de l'accent Hébreu est expliqué par ces mots: *accentu paululùm declinato*, lesquels marquant un adoucissement de la voix & du ton, semblent désigner naturellement l'accent tonique. En effet, nous voyons que, dans la ponctuation moderne, les voyelles brèves ou longues ont des signes particuliers, & que le nom d'accent est réservé aux notes de la déclamation. On sçait d'ailleurs combien cette partie du discours, trop méconnue aujourd'hui chez la plupart des Nations cultivées de l'Europe, à l'exception des climats les plus méridionaux, auxquels elle semble naturelle, étoit en usage chez les Anciens; quelle énergie elle prêtoit à leurs discours; quel effet sur-tout elle produisoit dans les Langues Orientales; enfin combien les Juifs de nos jours lui donnent encore d'importance.

Cependant il paroît, en plusieurs endroits, que le St Docteur emploie le mot *d'accent* dans une signification moins bornée. Par exemple, dans un de ceux que nous avons cité plus haut, il tire les différences des mots Hébreux, des lettres, des syllabes, des accens; ce qui semble désigner les caractères écrits, les voyelles qu'on y suppléoit, & la prosodie prise dans toute son étendue. On feroit le même raisonnement sur ce qu'il dit ailleurs, que les mêmes mots se prononçoient souvent, dans les divers pays, avec des sons ou avec des accens différens. On peut appeler *accent*, toute modification de la prononciation ou du son, & alors l'accent tombera non seulement sur les voyelles

& les syllabes, mais même sur les consonnes; il désignera non-seulement les sons plus ou moins allongés, les tons plus ou moins aigus, mais encore, & même plus particulièrement, les variétés d'articulation d'une même lettre que l'usage introduit dans une Langue : St Jerôme remarque, à la tête de son Traité des noms Hébreux, que la valeur de plusieurs lettres, des lettres aspirées sur-tout, n'étoit pas constante; il connoissoit les deux prononciations du *sin*, & nous avons vu que, pour exprimer l'adoucissement de cette lettre dans le nom *Bersabée*, il se sert du mot *declinavit*, le même qu'il emploie pour caractériser les effets de l'accent : c'est d'ailleurs, une supposition tout-à-fait gratuite & peu vraisemblable, que celle de quelques Grammairiens modernes, qui veulent que les Juifs aient employé leur *Daghess* à l'imitation des Arabes, & non par besoin, & parce qu'il se trouvoit effectivement dans la prononciation : il n'est donc pas sans apparence d'imaginer que St Jerôme comprenoit tous ces accidens de la prononciation, sous la dénomination générale *d'accens*. La manière dont il s'exprime est favorable à cette idée : *Si fortè erraverimus in accentu, in extensione vel brevitate syllabæ...... Solent* (Judæi) *irridere nos, maximè in adspirationibus & in quibusdam cum rasura gulæ proferendis* (Epist. ad Tit. c. 3). Car, premièrement, ce passage fait voir que les fautes, par rapport à l'accent, naissoient de la difficulté d'articuler certaines lettres; & en second lieu, s'il prouve que l'accent, pris dans sa généralité, n'étoit pas tout à fait la même chose que la quantité prosodique, il ne prouve point que l'une ne fit pas au moins partie de l'autre.

Deux observations viennent à l'appui de cette conjecture. La première, que ce que dit St Jerôme, dans les divers endroits de la valeur des accens, démontre qu'ils étoient très-différens des accens toniques & musicaux, puisque ceux-ci n'influent aucunement sur la signification des termes & la distinction des sens; & que rien ne peut faire présumer qu'ils aient eu autrefois plus de vertu. La seconde, que les accens, tels que nous les représente le St Docteur, faisant une partie essentielle de la prononciation, & étant nécessaires à l'intelligence du texte, il est à croire que les Massorhètes ne les ont point négligés; que c'est donc dans leur ponctuation qu'il faut les chercher, & qu'on doit les trouver, du moins en partie, sous les signes mêmes qui marquent la quantité prosodique des voyelles, & la valeur des consonnes : je dis en partie, parce que véritablement la ponctuation actuelle ne représente pas tous les accidens de l'ancienne prononciation : par exemple, nous prononçons uniformément les lettres *he*, *heth*, *ain*, qui, suivant St Jerôme, dans son Traité des Noms Hébreux, & comme le prouvent les noms mêmes,

prenoient souvent des valeurs très-différentes.

Telle étoit donc, chez les Hébreux, la marche du langage. Les voyelles distinguoient dans la prononciation, les mots qui portoient les mêmes consonnes dans l'écriture; lorsque les voyelles & les consonnes étoient les mêmes, la manière de les énoncer, celles-là longues ou brèves, celles-ci plus ou moins adoucies, simples ou doubles, faisoient la différence, & c'est ce qui s'appeloit les accens de la langue. Mais ni les voyelles, ni leur quantité, ni les accens quelconques, n'étoient marqués par des signes, & dans la lecture tout se suppléoit par la connoissance de la langue & l'étude du texte.

Ce seroit ici le lieu d'examiner le principe fondamental des partisans de l'Hébreu ponctué, la nécessité absolue des points voyelles ou d'autres signes équivalens : je renvoie cette discussion à une seconde Lettre, pour ne pas trop allonger celle-ci.

J'ai l'honneur d'être, &c.

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE.

DE SIENNE.

Atti dell' Academia delle Scienze di Siena. Tomo quinto. In Siena, 1774, nella stamperia di Luigi Bindi, 400 pag. *in*-4°. avec figures.

Nous n'avons point encore annoncé les Mémoires de la nouvelle Académie qui s'est formée à Sienne en Toscane, depuis quelques années, parce qu'ils ne nous étoient point parvenus jusqu'ici. Mais ce cinquième volume paroît bien digne de l'attention des Sçavans, par les matières qu'il renferme, & les noms des Auteurs qui y ont inséré des Mémoires. On y distingue sur-tout les Mémoires de M. Grégoire Fontana, Professeur de mathématiques à Pavie, Géomètre habile que nous avons cité plus d'une fois, & frère de M. l'Abbé Felix Fontana, Physicien également célèbre, du Grand Duc de Toscane, dont on a publié des découvertes singulières sur les anguilles de l'ergot, dans le Journal de Physique de M. l'Abbé Rozier, & des machines curieuses dans la description du Cabinet de Florence. Ce dernier est actuellement à Paris, où il reçoit, des Sçavans, les marques de confi-

dération & d'empressement qui lui sont dûes à juste titre. M. Fontana traite, dans ce volume, de l'action du soleil & de la lune sur l'atmosphère; & il trouve que la force de la lune est à peine capable de changer la hauteur du baromètre de $\frac{1}{44}$ de ligne. Il y donne une formule pour évaluer la masse de l'atmosphère depuis le niveau de la mer jusqu'à une hauteur quelconque, exprimée en pieds-cubes d'air de la densité qu'il a au niveau de la mer, quand le baromètre est à 28 pouces; il y explique la manière de trouver la plus grande & la plus petite variation dans la hauteur ou l'azimut d'un astre; le calcul de la surface d'un triangle sphérique égale à l'excès de ses trois angles sur deux angles droits. Le P. Ximenez y traite de la diminution de l'obliquité de l'écliptique, qu'il a trouvée de 29″ par siècle, par le moyen de la grande méridienne de Florence, qu'il a rétablie. M. Melander, Professeur d'Upsal, y calcule les apsides d'un corps projetté avec une force & une direction données, la force centrale étant dans un rapport quelconque des distances. Le P. Frisi & M. Fontana y donnent la solution de divers problêmes de géométrie. On y trouve encore divers Mémoires de physique, sur un hermaphrodite prétendu, par M. Caluri; sur les volcans & le Mont-Vesuve en particulier, par M. Bartaloni; sur la minéralogie, par M. Arduino; enfin, sur un acide vitriolique concret, pur & non combiné, découvert par M. Baldassarri. M. Maquer, & les plus habiles Chymistes, étoient persuadés qu'il ne se trouvoit jamais pur. M. Baldassarri en a trouvé dans un grotte de la montagne de Santa Fiora, dix lieues au midi de Sienne, où l'on voit des vestiges d'anciens volcans, & une source d'eau sulfureuse. La grotte est tapissée d'une multitude de grouppes blancs, d'une forme lanugineuse, qui sont un acide véritable privé de sa partie aqueuse.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Mémoire sur le commerce des bronzes, & particulièrement sur l'établissement d'une Maison fabricante & commerçante; par M. Magnien. A Amsterdam, 1776. Brochure *in*-8°. de 56 pag.

On trouve dans ce Mémoire, non-seulement un projet qui paroît très-bon sur l'établissement d'une grande fabrique & d'un grand commerce de bronzes, c'est-à-dire, de ces ornemens en cuivre doré, avec lesquels on décore, d'une manière si brillante, les meubles les plus recherchés; mais l'Auteur a, de plus, répandu beaucoup d'intérêt dans cette Brochure, par des considérations générales sur l'industrie, les manufactures & le commerce, qui sont bien présentées, bien écrites, & qui méritent, à tous égards, d'être lues. M. Magnien avertit, en finissant ce Mémoire, que ceux qui

desireront avoir une connoissance particulière de son projet, peuvent s'adresser à lui, rue Neuve des Petits-Champs, où il fait ce commerce.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

Travels trough the middle settlements in Nort America, &c. *by the Rev. Andrew Burnaby, Vicar of Greenvich*. i. e. Voyages dans le milieu des habitations de l'Amérique Septentrionale, en 1759 & 1760, avec des observations sur l'état, les usages & les mœurs des Colonies.

C'est une seconde Edition d'un ouvrage publié par M. Burnaby, Vicaire de Greenvich; *in*-8°. Prix, 2 sh. 6 d.

FRANCE.

DE PARIS.

L'Art du Fabricant d'étoffes de soie, par M. Paulet, Dessinateur & Fabricant en étoffes de soie de la ville de Nîmes. Sixième partie, contenant l'Art du Peignier ou faiseur de peignes, tant pour la fabrique des étoffes de soie, que pour toute autre sorte d'étoffes & de tissus, comme draps, toiles, gazes, &c. 245 pages *in-folio* avec 37 planches en taille-douce. A Paris, chez Desaint & Saillant, 1775.

Tout ce qui contribue à faire connoître à fond, & même à perfectionner un art aussi important dans le commerce, ne sauroit être traité avec trop de soin, & par conséquent trop d'étendue. C'est ce qui justifie la longueur des détails dans lesquels M. Paulet est entré pour toutes les parties de son art : les simples amateurs ne pourront sans doute en suivre toutes les circonstances; mais les artistes jaloux de la perfection de l'art & capables d'y contribuer, y puiseront des réflexions & des idées importantes. La première section traite des peignes de canne; la seconde, des peignes d'acier liés, & de quelques autres peignes particuliers. On y trouve les machines propres à former les différentes parties du peigne, comme les différens laminoirs propres à applatir le fil d'archal; les peignes pour les rubans, pour les chenilles, pour les galons; enfin la manière de les racommoder. Il semble donc que cet art en renferme plusieurs; &, quoiqu'on se soit plaint de la prolixité de l'art du Ménuisier, l'Académie n'a pas cru devoir restreindre celui-ci, parce qu'étant peu connu, important & curieux, il est bon que le Public puisse le trouver une fois dans toute son étendue, sauf à faire ensuite des extraits de cette vaste collection.

C. Cornelii Taciti Opera, supplementis notis & dissertationibus illustravit Gabriël Brotier. Parisiis, ex Typographiâ L. F. Delatour, viâ San-Jacobeâ, 1776; cum approbatione & privilegio Regis.

On sçait avec quelle heureuse hardiesse M. l'Abbé Brotier a osé, dans ces Supplémens, se placer à côté de Tacite, & lutter contre cet excellent modèle; on sçait d'ailleurs avec quelle attention il a revu le texte, combien il l'a éclairci par ses notes & ses dissertations. Cette nouvelle Edition, préférable encore à la première, est moins volumineuse, quoiqu'elle contienne plusieurs morceaux nouveaux, soit dans les supplémens, soit dans les notes. Tels sont, d'un côté, l'histoire de Trajan, & des supplémens au Dialogue sur les Orateurs; de l'autre, les Dissertations sur la gloire des anciens Gaulois, sur le pouvoir & l'autorité des Eunuques, non-seulement dans l'Orient, mais encore chez les Romains, &c. M. Brotier ayant eu occasion de parler du fragment de Tite Live, nouvellement découvert, y a joint encore un supplément & des notes. Il a aussi formé une espèce de Corps politique de différentes maximes de Tacite, qu'il a rassemblées avec soin.

Son ouvrage, qui contient tout ce qu'on peut sçavoir sur Tacite, tout ce qu'on en a, & même tout ce qu'on n'en a point, a obtenu l'estime des Sçavans & des gens de goût. Cette nouvelle Edition ajoutera encore à son succès. L'exécution nous paroît d'ailleurs un chef-d'œuvre de typographie.

Instruction pastorale de Mgr l'Archevêque de Lyon, sur les sources de l'incrédulité, & les fondemens de la Religion. A Paris, chez Pierre Guillaume Simon, Imprimeur de Mgr l'Archevêque de Lyon. A Lyon, chez Aymé de la Roche, Impr. de Mgr l'Archevêque & du Clergé, 1776; *in*-4°. de 200 pag.

Nous rendrons compte avec soin de cet ouvrage édifiant & nécessaire, que les incrédules & les persécuteurs ont également besoin de méditer.

Office des Morts, avec les Messes, l'Ordre des Funérailles & la Note du Chant, selon l'Usage Romain. A Paris, rue St-Jacques, au Coq & au Livre d'or, chez Aug-Mart. Lottin, & Eugène Onfroy 1775; avec priv. du Roi; *in*-8°. pag. 158.

L'Avertissement, placé à la tête de l'ouvrage, nous apprend qu'on a pris soin que cette Edition fût aussi correcte que cela est possible; mais on prévient ceux qui en feront usage, « qu'en comparant le chant des » divers livres qui servent dans » l'Usage Romain, Antiphonaire, » Processionnal & Rituel, on y a re» marqué des différences dans la » partie du chant. Ces différences, » ajoute-t on, peuvent être, ou des » fautes d'impression, ou des cor» rections faites exprès, pour per» fectionner le chant. Il a fallu né» cessairement alors faire un choix: » on a préféré les modulations qui » ont paru plus convenables, & d'a» près lesquelles on pourra, dans la » suite, réformer les livres qui s'en

» écartent. On supplie donc ceux » qui s'appercevront de ces différences, de ne pas regarder aisément comme des fautes, ce qui » n'est peut-être qu'une améliora- » tion. »

On avertit encore, au sujet du *Répons* qui suit la quatrième Leçon de l'Office des Morts à Matines, & qui commence par ces mots : *Memento mei*, de ne pas regarder comme une méprise ce qu'on lit ici : *nec aspiciet*, au lieu de *nec aspiciat*, que portent communément les Livres Romains, parce que la Leçon qu'on suit est celle de Job VII, d'où ce *Répons* est tiré. C'est aussi ce que porte la version françoise du Bréviaire Romain : *& ceux qui me voient ne me verront plus.*

On trouve encore, à la tête de l'ouvrage, les *Rites funéraires pour l'Office, les Messes, les Enterremens & les Services ;* & l'on est averti qu'on y remarquera les réponses à la plupart des questions, telles que celles qui ont été proposées dans le *Journal Ecclésiastique*, Mai 1775.

On est, de plus, averti de quelques fautes qui se sont glissées dans cette Edition.

Le Philosophe sans prétention, ou l'Homme rare : Ouvrage physique, chymique, politique & moral, dédié aux Sçavans ; par M. D. L. F. A Paris, chez Clousier, Imprimeur-Libraire, 1775 ; avec approbation & privilége ; *in*-8°. pag. 349.

Non-seulement l'Auteur de cet ouvrage démontre l'absurdité du matérialisme, il présente encore aux Sçavans des idées sur les taches de la lune, sur la volatilité du diamant, sur l'électricité, sur le feu, sur divers phosphores, sur les affinités chymiques, sur la nature & les effets du *phlogistique*, sur la gravité des corps, sur les fermentations, sur la pression de la lumière, sur l'*air fixe* & l'*acidum pingue*, avec des raisonnemens pour réfuter ou pour concilier deux systêmes différens à cet égard ; sur le principe de l'attraction, sur l'acide vitriolique, sur la cause d'un tremblement de terre, sur la cause qui fait monter l'eau de la mer sur les plus hautes montagnes, sur la transmutation prétendue de l'eau en terre, & des élémens entr'eux, sur l'origine du sel gemme, sur la formation des métaux, sur l'inoculation des remèdes salutaires, sur la diminution de poids qu'éprouve le cuivre calciné, tandis que d'autres métaux deviennent plus pesans par la calcination, &c, &c. C'est donc aux Sçavans, versés dans ces différens genres de connoissances, qu'il appartient d'apprécier les observations intéressantes que l'Auteur leur présente.

La Recherche du Bonheur, en quatre Divisions tendantes au même but; par M. T. D. M., Avocat au Parlement. A Amsterdam ; & se trouve à Paris, chez Demonville, Impr. de l'Académie Fr., rue St Severin, 1776 ; br. *in*-12. pag. 192.

Les quatre Divisions énoncées dans ce titre, sont exposées en ces termes dans une Instruction préliminaire. « Sçavoir trouver son » bonheur dans la vertu; ne pas s'en » prévaloir; partager ce bonheur » avec un objet digne de sa prédilection, & se consoler dans ses » malheurs, sont quatre objets qui » mériteront probablement l'attention d'un Public éclairé : c'est ce » qui a donné à l'Auteur l'idée de » les développer. Ces quatre propositions se tiennent ensemble » par un enchaînement si frappant, » qu'il a cru devoir les réunir sous » un seul & même point de vue, » pour en former un répertoire de » principes consolans dans toutes » les positions de la vie humaine. »

Nouveau Palais de la Justice, d'après les plans de M. Perrard de Montreuil, Censeur royal, Architecte de Mgr le Comte d'Artois. A Paris, chez P. G. Simon, Imprim. du Parlement, rue Mignon-St-André-des-Arcs, 1776; 16 pag. *in* 4°. avec un Plan qui comprend tout l'espace renfermé entre le Pont-neuf, le quai des Morfondus & le quai des Orfévres.

Le feu de l'Hôtel-Dieu n'étoit pas encore éteint, dit l'Auteur, que l'on vit paroître plusieurs projets diversement conçus, mais dont l'utilité étoit évidente. Il faut espérer qu'ils ne seront pas tous chimériques, & que l'humanité malheureuse & souffrante ne trouvera pas éternellement la mort dans un lieu destiné pour sa conservation. L'embrasement du Palais a produit le même effet. Tandis que les flammes ravageoient ce monument antique de nos Rois, les Architectes s'occupoient à en élever un qui nous consolât de la destruction du premier, & nous fit regarder comme un heureux événement ce qui avoit été d'abord une calamité.

On a vu un de ces Plans, développé d'une manière séduisante, dans le Journal politique; mais l'idée étoit si vaste, qu'à peine peut-on en espérer l'exécution. Celui de M. de Montreuil est plus vraisemblable, & il mérite d'attirer l'attention de ceux qui peuvent influer sur l'exécution.

On voit, dans le Plan, deux grandes entrées; l'une, du côté de la rue du Harlay, & l'autre, du côté de la rue de la Barillerie, & deux entrées latérales par les deux quais. Par la première entrée, on trouve une cour carrée où sont l'hôtel du Premier Président & la Chancellerie : la seconde cour, au milieu de laquelle se voit un monument de Louis XVI, a, d'un côté, la Chambre des Comptes, &, de l'autre, la Cour des Aides; en face, le Temple de la Justice.

En entrant par le côté opposé, l'on aura, d'un côté, la Ste Chapelle conservée, &, de l'autre, un bâtiment de sûreté pour les dépôts : d'un côté, la grande salle conservée, &, de l'autre, un bâtiment pour la Conciergerie.

Conciergerie. Ce projet est aussi noble que bien entendu, & économique, & il fait honneur aux talens de M. de Montreuil, déja connu par sa profondeur en architecture, comme Mde de Montreuil par ses connoissances en histoire naturelle & dans plusieurs autres genres.

Nouvelle Table des articles contenus dans les Volumes de l'Académie royale des Sciences de Paris, depuis 1666 jusqu'en 1770; dans ceux des Arts & Métiers, publiés par cette Académie, & dans la Collection académique. Par M. l'Abbé Rozier, Chevalier de l'Eglise de Lyon, de l'Académie royale des Sciences, Beaux-Arts & Belles-Lettres de Lyon, de Villefranche, de Dijon, de Marseille; de la Société Impériale de physique & de botanique de Florence; Correspondant de la Société des Arts de Londres, de Flessingue; Membre des Sociétés économiques de Berne, de Zuric, de Lyon, de Limoges, d'Orléans, &c. & ancien Directeur de l'Ecole royale de Médecine vétérinaire de Lyon : *Nisi utile est quod facimus, stulta est gloria*. PHŒD. lib. 3, fab. 17. Tome IV. A Paris, chez Ruault, rue de la Harpe, près de la rue Serpente, 1776; *in*-4°. 594 pages, dont la moitié est en papier blanc rayé, & disposé pour ajouter ce qui sera nécessaire dans les années suivantes. Prix, 12 liv.

C'est ici le IVe & dernier Volume de la Table générale des Mémoires de l'Académie que nous avons déjà annoncés à mesure que les premiers volumes ont paru. Ce volume contient une Table très-étendue des noms de tous les Académiciens & de tous les Correspondans de l'Académie, depuis 1666 jusqu'en 1770; un Abrégé de leur vie; un Catalogue général de leurs ouvrages, & de tous les Mémoires & observations qu'ils ont fournis dans les Mémoires de l'Académie. Cet ouvrage est donc un répertoire, & presque un abrégé de l'Histoire de l'Académie, des Académiciens, & des sciences qu'ils ont perfectionnées; & le Public a déjà justifié l'entreprise de M. l'Abbé Rozier, par la manière dont il a accueilli les premiers volumes de cet ouvrage.

Relation d'un Voyage en Allemagne, qui comprend les opérations relatives à la figure de la terre, & à la géographie particulière du Palatinat du Duché de Wurtemberg, du Cercle de Souabe, de la Bavière & de l'Autriche, fait par ordre du Roi, suivie de la description des conquêtes de Louis XV, depuis 1745 jusqu'en 1748. Par M. Cassini de Thury, Maître des Comptes, Directeur de l'Observatoire royal, de l'Académie royale des Sciences, de la Société royale de Londres, de l'Académie de Berlin, de l'Institut de Bologne, de l'Académie de Munich, &c. A Paris, de l'Imprimerie royale, 194 pages *in*-4°. avec onze cartes.

M. Cassini publia, il y a quelques années, un premier Voyage en Allemagne, où il expliqua les opérations préliminaires faites pour la Carte d'Allemagne. Le P. Mayer, Astronome de Manheim, a publié deux ouvrages sur les opérations faites dans le Palatinat & aux environs. Le nouvel ouvrage de M. Cassini contient des détails ultérieurs, qui nous rapprochent de l'exactitude géographique qu'on n'avoit encore obtenue que dans le royaume de France.

Cadran universel, tracé sur une planche de 4 pouces, tracé géométriquement par M. Megnié, Ingénieur pour les instrumens de mathématiques. A Paris, rue des Arcis, vis-à-vis la rue de la Lanterne; & se trouve chez Fortin, monteur de globes, rue de la Harpe, près la rue de la Parcheminerie. Prix, 3 liv.

Ce Cadran, tracé très-proprement & très-exactement, sert à trouver l'heure dans tous les pays, en plaçant l'index sur la latitude du lieu & sur le jour du mois, & prenant la hauteur du soleil avec les pinules qui y sont, ce qui est plus commode que les cadrans qui renferment des cercles & des boussoles.

Cadran universel équinoxial sans boussole, dont la construction est décrite dans la Gnomonique de Dom Bedos, seconde Edition, 1774; pag. 356: exécuté en cuivre par Meurand, Ingénieur pour les instrumens de mathématiques, au compas des Génies, quai de l'Horloge du Palais, entre la rue du Harlay & le Pont-neuf. Prix, 72 liv.

Ce Cadran est très-commode, en ce qu'il s'oriente de lui-même par la déclinaison de soleil, la pinule qui est au centre équatorial, étant mise, a la déclinaison du soleil, & le cercle lui-même a la latitude du lieu, le support de niveau; il suffit de tourner le cadran jusqu'à ce que le point de lumière tombe sur le cercle équatorial, & il y marque l'heure qu'il est. C'est le plus simple de tous les Cadrans où il y a des cercles, & le plus commode à employer.

Détail des succès de l'établissement que la Ville de Paris a fait en faveur des personnes noyées, & qui a été adopté dans diverses Provinces de France. Quatrième Partie, année 1775. On y a joint un excellent Mémoire de M. Harmant, Médecin de feu S. M. le Roi de Pologne, à Nancy, contenant un moyen simple & assuré de rappeler à la vie les personnes suffoquées par la vapeur du charbon, & différens autres exemples de curation dans plusieurs circonstances de suffocation ou asphixie; & on termine cette 4[e] Partie, par la description de la boîte & machine fumigative pour les noyés, avec deux planches en taille-douce; par M. Pia, ancien Echevin de la Ville de Paris. A Paris, rue St Jacques, près St Yves, au Coq & au

Livre d'or, chez Lottin l'aîné, Imp. Libraire du Roi & de la Ville, 1776; *in*-12. de 288 pages.

Les Principes de la Lecture, première Partie, contenant 1°. un petit Discours sur la nécessité de commencer par le Latin : 2°. Une courte Dissertation sur la dénomination des lettres & sur l'épellation : 3°. Des instructions qui doivent mettre toutes personnes en état de bien enseigner : 4°. Les formules que l'on peut mettre entre les mains des enfans, pour leur donner aisément les principes de la lecture en général, & les perfectionner dans celle du Latin. Brochure *in*-8°. de 47 pages. A Paris, chez Couturier fils, Libraire, quai des Augustins.

Précis du Droit des Gens, de la Guerre, de la Paix & des Ambassades, première Partie de la Bibliothèque politique, à l'usage des sujets destinés aux négociations. Dédié & présenté au Roi par le Vicomte de la Maillardière :

> Les diverses Nations doivent se faire, dans la paix, le plus de bien, & dans la guerre, le moins de mal qu'il est possible, sans nuire à leurs véritables intérêts.
>
> MONTESQ. Esp. des Loix.

1 vol. *in*-12. de 380 pages. A Paris, de l'imprimerie de Quillau, rue du Fouarre.

Supplément au Traité de M. Petit, sur les Maladies chirurgicales, & les opérations qui leur conviennent, rédigé par M. Lesne, Me en Chirurgie à Paris, ancien Prévôt du Collége, & Conseiller du Comité de l'Académie royale de Chirurgie. A Paris, chez P. Fr. Didot le jeune, Libraire, quai des Augustins, 1776; Brochure *in*-8°. de 143 pages. Prix, 1 liv. 4 s. broché.

Supplément au Traité de l'éducation économique des Abeilles, publié chez Gueffier, rue de la Harpe, vis-à-vis celle de St Severin; par M. du Carme de Blangy, de la Société royale d'agriculture au Bureau de Laon; ou l'Art de former soi-même des essaims, quand on juge à-propos de le faire, sans être obligé d'attendre qu'ils viennent d'eux-mêmes. A Paris, chez Gueffier, au bas de la rue de la Harpe, 1776; brochure *in*-12. de 47 pages. Prix, 12 s.

La multiplication & l'entretien des Abeilles étant une partie fort intéressante des occupations de la campagne, on ne peut que sçavoir gré aux citoyens qui, comme M. du Carme de Blangy, publient de bons Traités sur cet objet. L'Auteur avertit que ceux qui prendront *le Traité de l'éducation économique des Abeilles*, avec le Supplément, auront celui-ci *gratis*; & que lorsqu'après avoir acheté le Supplément seul, on voudra ensuite demander ledit Traité, on diminuera 12 s. du prix de ce dernier, en représentant le Supplément.

La Science & l'Art de l'Équitation, démontrés d'après la Nature,

ou Théorie & pratique de l'Équitation, fondées sur l'anatomie, la mécanique, la géométrie & la physique. Par M. Dupaty de Clam, ancien Mousquetaire, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Bordeaux. A Paris, de l'imprimerie de Fr. Amb. Didot, rue Pavée-St-André, 1776; *in*-4°. de 363. pag. Belle Edit., ornée de plusieurs figures très-bien dessinées & très-bien gravées.

Traité de la petite Vérole, tiré des Commentaires de G. Van Swieten, sur les aphorismes de Boërhaave, avec la Méthode curative de M. de Haën, premier Professeur de Médecine-pratique à Vienne en Autriche.

Mansuescere disco.

Vol. *in*-12. de 380 pag. A Paris, chez d'Houry, Impr Lib. de Mgr le Duc d'Orléans, rue de la Vieille-Bouclerie, au St-Esprit.

Mémoire sur les dissolvans de la pierre, avec quelques Problêmes de Chymie; par M. Duhaume, Docteur en Médecine: *in* 4°. de 22 pages A Londres; & à Paris, chez le même.

Mémoire contenant l'Histoire des Jeux floraux, & celle de Clémence Isaure, pour servir de réponse à un Ecrit intitulé: *Discours*... prononcé par Mᵉ Lagane, du Conseil-de-Ville de Toulouse, imprimé, par ordre du même Conseil, *in*-4°. de 235 pages. A Toulouse, chez la Vᵉ J. P. Robert, Imprimeur-Libr. rue Sainte-Ursule, à Saint Thomas d'Aquin.

Traité de l'Usure, servant de Réponse à une Lettre sur ce sujet, publiée, en 1770, sous le nom de M. Prost de Royer, Procureur-Général de la Ville de Lyon; & au *Traité anonyme sur le même sujet*, imprimé à Cologne en 1769; par M. Etienne Souchet, Avocat en Parlement, & au Siége Présidial d'Angoumois. 1 vol. *in* 12. de 249 pages. Prix, 2 liv. broché. A Paris, chez Bastien, Libraire, rue du petit Lion-Saint-Germain.

La Grippe, Comédie épisodique en prose & en un acte, suivie de Réflexions curieuses & amusantes sur l'état actuel du Théâtre. Broch. *in* 8°. de 75 pag. Prix, 1 liv. 4 f. A Paris, chez le même.

Le Fourbe, Comédie de Congrève, traduit de l'Anglois par M. P**. 1 vol. *in* 8°. de 200 pag. Prix; 2 livres. A Londres; & à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

Eloge de Catinat, Maréchal de France, suivi de notes & de pièces historiques. 1 vol. *in*-12. de 56 pages. A Paris, chez Lottin l'aîné, Imprimeur; & Onfroy, Libraire, rue St-Jacques.

Discours sur la manière de lire les vers; par M. François de Neufchâ-

reau, Avocat au Parlement. 3e Edition. Brochure de 18 pag. A Paris, chez Valade, Libraire, rue Saint-Jacques.

Le Barbier de Séville, ou la Précaution inutile, Comédie en 4 actes, par M. de Beaumarchais; représentée, & tombée sur le Théâtre de la Comédie Franç. aux Tuileries, le 23 Février 1775 :

Et j'étois père, & je ne puis mourir!
ZAÏRE, Acte II.

1 vol. *in*-8°. de 132 pag. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

La Foiblesse & la Grandeur de l'Homme, Ode qui a concouru, en 1775, pour le Prix de l'Académie Françoise. Brochure de 16 pages. A Paris, chez Cailleau, Imprimeur-Libraire, rue St-Severin.

Contes des Fées & Nouvelles, le tout dédié à la Volupté. 2 Parties, brochées, d'environ 150 pag. chacune. Prix, 2 liv. 8 s. A Amsterdam; & à Paris, chez le Jay, Libr. rue St-Jacques.

Les Économies royales de Sully; nouv. Edit., par M. l'Abbé Baudeau, contenant le texte original avec des Discours préliminaires à chaque Tome; des Sommaires généraux à tous les Chapitres, & des Sommaires particuliers aux Paragraphes; des Observations critiques, historiques & politiques; des Tables particulières, & une Table générale. Tom. premier. Vol. *in*-8°. de 368 pag. A Amsterdam; & se trouve chez tous les Libraires de Paris & du Royaume.

Théâtre de Famille, ou Recueil de Comédies, Pièces, Farces, Parodies, Opéra-comiques & Divertissemens de M. le Chev. du Coudray. Tome Ir, *in*-8°. Prix, 3 liv. A Paris, chez Durand, rue St Jacques; Mérigot, quai des Augustins, & Ruault, rue de la Harpe.

Œuvres du Comte Antoine Hamilton. Tome VII, vol. petit *in*-12. de 272 pages. A Londres; & se trouve à Paris, chez le Jay, Libr. rue St-Jacques.

L'École des Maris; Traduction de l'Anglois. 2 Parties *in*-12. de 290 pag. A Amsterdam, chez Changuyon; & se trouve à Paris, chez le même.

Les Enfans du pauvre Diable, ou mes Echantillons; par M. de l'Empirée, Concurrent des Places & des Prix de toutes les Académies, & Secrétaire perpétuel de la Société littéraire de ses Œuvres. Première Edition :

Si fractus illabatur liber
Impavidum ferient ruinæ.

Brochure *in*-12. de 134 pag. Prix, 24 s. A Burgos; & se trouve à Paris, chez Valade, Libraire, rue St-Jacques.

État de Médecine, Chirurgie & Pharmacie en Europe, pour l'année 1776; présenté au Roi. Vol. *in*-12. de près de 600 pag. Prix, 3 liv. br. 3 liv. 12 f. relié. A Paris, chez P. Fr. Didot jeune, Libraire de la Faculté de Médecine, quai des August.

Discours prononcés dans l'Académie Françoise, le Jeudi 29 Février 1776, à la reception de M. de Boisgelin, Archevêque d'Aix. Broch. *in*-4°. de 22 pages. A Paris, chez Demonville, Imprimeur-Libraire de l'Académie Franç., rue St-Severin.

Œuvres diverses de M. le Comte de Tressan, Lieutenant-Général des Armées du Roi, des Académies des Sciences de Paris, de Londres, de Berlin, d'Edimbourg, & des Sociétés royales & littéraires de Montpellier, Nancy, Caën & Rouen. Un vol. *in*-8°. de 476 pag. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Cellot, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine.

Mémoire lû à la rentrée publique de l'Académie royale des Sciences, le 15 Novembre 1775, sur les moyens de conduire, à Paris, une partie de l'eau des rivières de l'Yvette & de la Bièvre; par M. Perronet, premier Ingénieur des Ponts & Chaussées, *in*-4°. de 24 pag. A Paris, de l'Imprimerie royale.

Satyres de Perse, traduites en François, avec des remarques; par M. Selis, ancien Professeur d'Eloquence. 1 vol. *in*-12. de 246 pag. A Paris, chez Antoine Fournier, Libraire, rue du Hurepoix.

Epîtres en vers, sur différens sujets; par le même Auteur, & chez le même Libraire. Brochure *in*-12. de 51 pages.

Anecdotes du Règne de Louis XVI.

Tout Citoyen est Roi sous un Roi citoyen.

1 vol. *in* 12. de 299 pag. A Paris, chez Bastien, Libraire, rue du petit Lyon-St-Germain.

La France illustre, ou le Plutarque François; par M. Turpin. *Histoire*, ou Eloge historique de M. Duguétroin. N°. 6.

Oraison funèbre de très-haut & très-puissant Seigneur Louis-Nicolas-Victor de Felix, Comte de Muy, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. prononcée dans l'Eglise des Invalides, le 24 Avril 1776; par Messire Jean-Baptiste-Charles Marie de Beauvais, Evêque de Senez. Brochure *in*-12. de 83 pag. A Paris, chez le Jay, Libraire, rue St-Jacques.

Théorie des Jardins. 1 vol. *in* 8°. de 397 pages. A Paris, chez Pissot, Libraire, quai des Augustins, près la rue Gît-le-Cœur.

Principes sur la fidélité dûe aux Rois, extraits de M. Bossuet, Evêque de Meaux, dans la politique

tirée de l'Ecriture Sainte, dédiés & présentés au Roi, par M. l'Abbé de Villiers, Prêtre & Avocat au Parlement. Seconde Edition.

Subjecti estote, sive Regi quasi præcellenti, sive Ducibus, tanquam ab eo missis.

1 Petr. 2, ℣. 13 & 14.

A Paris, de l'Imprim. de d'Houry, Libraire de Mgr le Duc d'Orléans, rue de la Vieille Bouclerie, 1776; avec approbation & privil. du Roi. Vol. *in*-12. de 117 pag.

Les Aventures de Chœrée & de Callirrhoé, traduit du Grec par M. Fallet. Nos 3 & 4. Prix, l'un 1 liv. 16 s.; l'autre, 1 liv. 4 s. A Amsterdam; & se trouve à Paris, rue St-Jean-de-Beauvais, la première porte cochère au-dessus du Collége.

Joachim, ou le Triomphe de la Piété filiale, Drame en trois actes & en vers, suivi d'un Choix de Poësies fugitives; par M. Blin de Sainmore. 1 vol. *in*-8°. de 228 pag. avec fig. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez les Libraires suivans: Delalain, rue de la Comédie Franç.; le Jay, rue St-Jacques; Ruault, rue de la Harpe; Brunet, rue des Ecrivains.

La Fille de trente ans, Comédie. Brochure *in*-8°. de 76 pag. A Paris, chez Clousier, Imprimeur-Libraire; & Ruault, Libr., rue de la Harpe.

La Pucelle de Paris, Poëme en 12 Chants, en vers. A Londres; & se trouve à Paris; *in*-8°. de 202 pag. avec figures.

Indications politiques, revues & augmentées.

Macte nova virtute puer: sic itur ad astra; diis genite, & geniture Deos...

Æneid. Sat. IX.

Brochure *in*-8°. de 56 pages. A Stockolm; & se trouve à Paris.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL
Du Mois de Juin IIe Vol. 1776.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXVI.

JUILLET.



A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine.

M. DCC. LXXVI.

AVEC PRIVILÉGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

JUILLET. M. DCC. LXXVI.

ŒUVRES complettes d'Alexis Piron, publiées par M. Rigoley de Juvigny, Conseiller-Honoraire au Parlement de Metz, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon. A Paris, de l'imprim. de M. Lambert, rue de la Harpe, près St Côme, 1776; 7 vol. *in*-8°.

C'EST à l'amitié de feu M. Piron, que l'habile & judicieux Editeur reconnoît devoir le dépôt qu'il transmet au Public; & sans doute le Public reconnoîtra que les lumières & la fidélité rendoient l'Editeur digne de la confiance de son ami. M. Rigoley de Juvigni, ne jugeant pas devoir faire l'éloge des écrits d'un Poëte célèbre, dont la réputation est faite depuis longtemps, & qui occupa un rang distingué sur le Parnasse, se borne, dans un Discours préliminaire, à rendre compte de l'édition qu'il publie.

On y retrouvera, dit-il, toutes les pièces que l'Auteur a données au

Théâtre François, & dans le même ordre qu'il les publia, avec de nouvelles Préfaces, en 1758. Il y a ajouté une *Pastorale lyrique* en un acte, intitulée, *la fausse Alarme*, & la Comédie de *l'Amant mystérieux*. Un court Avertissement, à la tête de cette Comédie, apprend que l'intention de l'Auteur n'étoit pas de la soustraire pour toujours à l'impression. On remarquera encore, dans quelques notes, la franchise avec laquelle l'Auteur avoue les défauts de sa pièce, & en plaisante lui-même : exemple de modestie peu commun.

Les Préfaces de M. Piron ont trouvé des censeurs : elles ont paru trop longues, & l'on n'en a pas goûté le style ; aussi l'Editeur, conseillé par les uns de les supprimer, par les autres, de les laisser sans y toucher, y a fait, en tremblant, des retranchemens considérables, pour tâcher de concilier les avis contraires. Il a respecté la seule Préface de la *Métromanie* ; c'est un récit naïf & abrégé de la vie de l'Auteur, & il se seroit fait un scrupule d'en altérer le moindre détail.

M. Piron travailla d'abord pour les théâtres de la Foire, & sur-tout pour celui de l'Opéra-Comique : les pièces qu'il composa pour ce dernier spectacle, n'avoient jamais été imprimées. Quoiqu'elles ne soient pas toutes d'un égal mérite, M. R. de J. n'en a rejeté aucune, soit parce que ces productions ne sont pas assez sérieuses pour influer sur la réputation de l'Auteur, soit parce que « la plus médiocre est » pleine de ces saillies originales, » qui n'appartiennent qu'à Piron, » & sur-tout de cette gaîté qu'on ne » connoît plus depuis que nos insi- » pides *Dramaturges*, secondés de » leurs brodeurs Italiens, ont chassé » Momus & Thalie du domaine » qui leur étoit consacré de tout » temps. »

Nous avions en France, continue M. R. de J., une musique & une poësie lyrique ; *Lulli*, *de la Lande*, *Destouches*, *Campra*, *Mouret* & *Rameau* étoient regardés, à juste titre, comme d'excellens maîtres dans leur art, avant que des étrangers eussent osé dire qu'ils n'en avoient qu'une légère teinture, & que nous n'avions point de musique. Pour le prouver, ils ont livré notre scène lyrique « à de pitoyables bouffons, » uniquement faits pour les tré- » teaux d'Italie, & ont opposé aux » inimitables & majestueux chef- » d'œuvres d'*Armide*, de *Roland*, de » *Castor & Pollux*, des scènes & » une musique du plus bas comique. » Telle est l'origine de la révolu- » tion que nous éprouvons. On est » enfin parvenu à dégoûter le Fran- » çois de la seule musique qui con- » vienne au génie de la Langue » Françoise, & à sa vraie prosodie, » qu'on mutile, qu'on estropie, » qu'on déchire, & qu'on ne peut » prononcer qu'en bégayant, lors- » qu'on l'adapte à la musique nou- » velle. Mais que nous importent » les paroles, dit-on froidement, » on ne les entend pas ? A la bonne

» heure pour celles que l'on fait » aujourd'hui. Mais on entendoit, » on retenoit celles de *Quinaut* & » de plusieurs autres Poëtes lyriques » qui l'ont suivi. . . . La musique » Françoise est faite pour le cœur, » & la musique Italienne pour les » oreilles. Or, il y a à parier que » les oreilles ont plus de part à l'en- » thousiasme de la nouveauté, que » le sentiment. Aussi sommes-nous » bientôt réduits à n'avoir plus de » spectacle lyrique; &, supposé que » nous revenions de l'erreur où » nous nous sommes laissés entraî- » ner, & qu'on remette les anciens » Opéra, pourront-ils être exécutés, » chantés par des Acteurs qui au- » ront perdu le goût du chant fran- » çois, & plié leurs organes à des » inflexions purement italiennes? »

Sans toucher à la querelle qui partage aujourd'hui les esprits, il doit paroître assez plaisant que les partisans du nouveau goût, tandis qu'ils s'extasient sur l'*expression*, déclarent qu'il leur est fort indifférent d'entendre ou de ne pas entendre les paroles. Cette musique, qui les transporte, n'est donc au fond, pour eux, qu'une musique instrumentale, exécutée par un instrument plus ou moins agréable, l'organe de la voix: l'*expression* qui les touche, indépendamment des paroles, est donc essentiellement de la même espèce que celle qu'un habile joueur d'instrument fait donner à son jeu: il n'y a d'autre différence que celle qui résulte de la diversité même des instrumens animés par le talent & le génie de l'artiste.

En convenant, d'un autre côté, que, depuis la perte de nos grands maîtres, notre musique a pu se perfectionner, on sera forcé de reconnoître aussi que ce n'est pas par un genre qui, contraire au génie de la Langue, en altère, en *estropie* la prosodie. A ce prix, la perte seroit plus grande que le gain.

La musique Italienne, ajoute M. R. de J., malgré ses charmes, qu'elle prodigue souvent aux plus sottes & plus ridicules paroles, n'a pas empêché qu'on ne soit accouru en foule aux représentations d'*Acajou* & des *Nymphes de Diane*, *excellens Opéra-comiques* en vaudevilles, du célèbre M. Favart. « Nos prudes Phi- » losophes, tout en criant à l'indé- » cence, n'ont pas laissé de remplir » les loges, munies, à la vérité, de » fort grands éventails, presqu'à » jour, avec une petite lorgnette » artistement adaptée aux bâtons de » l'éventail, pour ne rien perdre du » jeu des Acteurs. » Si le genre de l'ancien Opéra-comique est un peu libre, M. R. D. J. fait observer que c'est un spectacle ambulant & forain, ne respirant que la gaîté, qui, par conséquent, doit être moins châtié qu'un spectacle régulier & permanent. Mais, malgré la liberté qui règne dans nos vrais Opéra-comiques, ils lui paroissent moins dangereux pour les mœurs, que certains drames dont l'intrigue & le dénouement ne sont pas d'un trop bon exemple. On s'y porte pourtant en

foule; & nos prudes n'ont ni assez d'yeux, ni assez d'oreilles pour *Isabelle & Gertrude ;* sur-tout « dans la » scène nocturne, bien capable de » donner à rêver aux jeunes-filles » qu'on y mène sans scrupule, & de » leur faire naître l'envie d'avoir » aussi, à l'exemple de leurs mères, » une de ces *Intelligences qui ren-* » *dent les gens heureux.* » (Scènes VIII, IX, X.)

Le spectacle de l'ancien Opéra-comique étoit encore au berceau, lorsque M. Piron y travailla; ce qui donne, à son Editeur, lieu d'espérer qu'on ne jugera pas à la rigueur ces légères productions d'une imagination riante & badine, dont, malgré tous leurs défauts, le lecteur peut s'amuser.

Les Contes ne sont pas la partie la moins intéressante de ce Recueil: c'est un genre dans lequel M. Piron a excellé, & où il approche de la Fontaine, sans être son imitateur. » Il n'en a composé qu'un très-petit » nombre. Presque tous ceux qu'on » lui a attribués dans différentes » éditions furtives, soit qu'ils bles- » sent, ou non, la décence & les » mœurs, ne sont pas de lui. » M. R. D. J. en fait ici la déclaration formelle; & c'est d'après l'Auteur lui-même qu'il la fait. A côté des Contes, imprimés furtivement sous son nom, & qui lui sont étrangers, M. Piron a mis cette apostille de sa main : *Ce Conte n'est pas de moi.* « Ce qu'il y a de singulier, c'est que » des deux seuls Contes qu'il ait » avoués être de lui, où il règne un » peu trop de liberté, on ne lui en » a dérobé qu'un, qui se trouve im- » primé, mais avec des altérations » sensibles & grossières. » Pour avoir donné prise sur lui, par une heure ou deux de feu mal employé, ainsi que M. Piron s'exprime lui-même dans la Préface de la *Métromanie*, quarante années d'une conduite irréprochable, passées à ne composer que des écrits sages & décens, n'ont pu le mettre à couvert des reproches, ni empêcher qu'on ne lui ait attribué, & qu'on n'ait imprimé sous son nom plusieurs écrits impies & scandaleux.

L'habile Editeur a rassemblé, pareillement avec soin, toutes les Epigrammes sorties de la plume de M. Piron, quoiqu'il désirât que l'Auteur, pour sa propre gloire, n'eût jamais fait usage d'une arme légère qu'il manioit si bien. Il auroit même voulu pouvoir supprimer entièrement certaines épigrammes dirigées contre des Auteurs estimés, dont il respecte & la personne & les talens : mais elles sont trop connues; on l'auroit taxé d'infidélité. Et d'ailleurs il devoit garantir la mémoire de M. Piron, des outrages de quelques Ecrivains obscurs & audacieux, qui se seroient joués de la crédulité publique, en lançant leurs traits à l'abri d'un nom célèbre. Qu'on ouvre le prétendu *Recueil des Poësies ou Œuvres diverses de M. Piron*, Lausanne, 1773, on le trouvera rempli, contre des Auteurs distingués, de mauvaises & malignes épigrammes, auxquels

les l'Auteur n'a eu aucune part. Il suffit qu'il en ait fait, pour qu'on lui attribue celles qu'il n'a pas faites. Ainsi, sans vouloir justifier M. Piron, « je dirai simplement, ce sont les termes de son Editeur, » qu'il n'a point vomi d'injures » grossières, ni en vers ni en prose; » que la calomnie n'a point empoi- » sonné ses traits; que le fiel n'a » point coulé de sa plume à la plus » légère offense; qu'il n'a intéressé, » dans sa querelle, ni les Grands, » ni les petits; mais qu'il s'est égayé » sur ses rivaux, & que sa malice » étoit dans son esprit, & non dans » son cœur. Ce que je ne puis, ni » ne dois passer ici sous silence, est » l'atroce calomnie consignée dans » la *Lettre d'un* prétendu *Théolo-* » *gien à l'Auteur du Dictionnaire* » *des trois Siècles*, où l'on attribue » à M. Piron l'épigramme la plus » horrible & la plus impie. Non- » seulement cette épigramme n'est » pas de lui; mais je soutiens que, » dans le peu de pièces qui lui sont » échappées, aucune ne respire » l'impiété. Je suis en état de le » prouver, par l'examen scrupuleux » que j'ai fait de tous les ouvrages » qu'il m'a laissés, & qui compren- » nent généralement tout ce qu'il a » composé pendant le cours de sa » vie. Jamais l'anonyme qui le ca- » lomnie si gratuitement & si indi- » gnement, (dans une brochure » sans style & sans esprit, œuvre de » ténèbres, rapsodie anti-morale, » & diatribe qui n'a d'autre mérite » que d'être anti-chrétienne) n'au- » roit hasardé de le faire du vivant » de M. Piron. Le Poëte n'auroit pas » repoussé cette injure avec ses ar- » mes ordinaires; il auroit invoqué » la sévérité des loix contre le ca- » lomniateur. »

Quant aux poësies fugitives de M. Piron, il y en a très-peu de connues, quoiqu'elles soient en grand nombre. « La légéreté, l'aisance, » l'harmonie, les grâces, dit l'E- » diteur, les caractérisent presque » toutes. Il semble même qu'il ait » emprunté, tantôt le pinceau de » l'*Albane*, tantôt celui du *Corrège*, » & toutes respirent cette gaieté qui » ne l'abandonnoit jamais. Il est » agréable dans ses Epîtres, sublime » dans ses Odes, plein de force & » de choses dans ses poëmes divers. » Il a parcouru tous les genres, &, » jusques dans ses chansons, tout » est marqué au coin du Génie. » La traduction des *Sept Pseaumes de la Pénitence*, qui termine ce Recueil, ne se sent point, ajoute-t-il, de l'âge avancé de l'Auteur; mais ce qui lui fera le plus d'honneur auprès des honnêtes gens, est l'expression du repentir sincère qu'il y témoigne du scandale qu'il a donné dans sa jeunesse. Si quelqu'un cherche à perpétuer ce scandale, s'il respecte assez peu le Public & la vérité pour ajouter d'autres pièces à celles que renferme cette édition, j'affirme, dit l'Editeur, qu'elles ne sont point de Piron. Je n'ai aucun intérêt, quel qu'il soit, de déguiser la vérité. Telles sont les sages réflexions préliminaires que présente

à son lecteur M. R. D. J., avant de lui donner l'histoire détaillée de la vie du Poëte célèbre dont il a recueilli les productions. Nous allons le suivre dans cette carrière, pour recueillir aussi, après lui, une partie des traits les plus intéressans.

Alexis Piron naquit à Dijon, le 9 Juillet 1689, dans le sein d'une famille vertueuse, où les Muses n'étoient point étrangères. *Aimé*, son père, étoit Apothicaire, & son mérite le fit parvenir à l'échevinage de la ville. La mort de *Santeuil*, qui avoit accompagné le Prince de Condé aux Etats de Bourgogne, lui arracha des regrets qu'il exprima en vers Bourguignons. C'est en ce dialecte qu'il composa une infinité de petits poëmes, de chansons, de harangues & de pièces fugitives, dont plusieurs ont été imprimées. Mais l'objet de son occupation favorite étoit les Noëls en patois Bourguignon, qu'il publia tous les *Avents*, pendant trente ans de suite. M. de *la Monnoye* lui reprochoit amicalement de ne pas tirer tout le parti qu'on pouvoit de la naïveté, de la finesse, & de l'énergie du patois Bourguignon; & l'Auteur, après s'être excusé sur l'importunité du Libraire & sur l'impatience des bonnes gens, pressa si vivement son Censeur, *po l'aimor de Dieu & de fran Barôzai*, d'en composer d'autres, que la Monnoye se rendit à ses instances. Delà les fameux Noëls Bourguignons de l'illustre Académicien. On peut donc avancer, dit l'Historien, que les Muses assistèrent à la naissance d'Alexis Piron; & que la gaieté le reçut en venant au monde, pour ne le quitter jamais.

Son éducation fut telle qu'on la donnoit alors, sçavante, utile & sévère; mais quand il fallut songer à un état utile, il se fit une violence extrême pour condescendre aux desirs de ses parens, qui tâchoient d'étouffer le goût pour la poësie qu'ils remarquoient en lui. Enfin, déterminé à l'étude de la Jurisprudence, il partit pour Besançon, où il prit ses degrés. De retour à Dijon, il se fit passer Avocat, & se préparoit à débuter dans cette nouvelle carrière, lorsqu'un dérangement subit & imprévu dans la fortune, déjà fort médiocre, de sa famille, l'éloignant pour jamais d'un état qui suppose au moins l'honnête nécessaire, le rappela au service des Muses. Il voyoit avec peine un de ses camarades de collége, M. Jehannin, depuis Conseiller au Parlement, livré à la société & à une indolence voluptueuse. Il lui en fit des reproches graves & sérieux: Jehannin crut devoir répondre à la morale de son ami, par une ode, dans laquelle il chantoit les douceurs de la Paresse & les plaisirs de l'Amour. Piron fut surpris de la trouver remplie d'images indécentes & lascives, de maximes libertines, d'autant plus dangereuses, qu'elles étoient embellies des charmes de la poësie, enfin de la voir terminée par la pensée la plus licentieuse & le mot le plus obscène. Sortant tout-à-coup de son étonnement par un éclat de rire, &

& croyant que son ami lui faisoit un défi, il prend la plume, lui rend ode pour ode, & trouve plaisant de commencer sa pièce par le même mot qui terminoit celle qu'il venoit de lire. Bientôt il l'envoie à son ami, lui écrivant que c'étoit moins pour le braver & lui montrer un maître, que pour le convaincre de la facilité de réussir en ce genre, & pour l'en détourner totalement, le priant sur-tout de la jeter au feu, & de ne la communiquer à personne. Loin de garder le secret, Jehannin se pressa de la faire lire à quelques amis. Le Procureur-Général, qui en fut informé, manda Piron; &, après lui avoir fait une sévère réprimande, le menaça de la punition que méritoit une pareille production, s'il se rendoit coupable de sa publicité. Le Président Bouhier avoit permis que Piron le nommât lui même, s'il étoit sommé d'en déclarer l'Auteur.

Telle est, dit M. R. D. J., dans la plus exacte vérité, l'origine d'une pièce devenue malheureusement trop célèbre, dont plus de soixante ans de repentir n'ont pu effacer le souvenir, & dont les ennemis de l'Auteur n'ont que trop abusé pour décrier ses mœurs, quoique cette Ode ne fût ni le fruit d'une honteuse orgie, ni la suite d'un libertinage réfléchi, encore moins le sujet d'un prix proposé par un grand Prince, comme on a osé le débiter. Piron en a conservé la date, qui détruit tous ces faux bruits; la pièce est de 1710, & l'Auteur n'avoit alors que vingt ans. « Nous ne cherchons » point ici, dit sagement l'Histo» rien, à justifier Piron d'une faute » que l'envie lui a trop souvent re» prochée. Nous voulons seulement » arrêter le progrès de la calomnie, » afin que, si elle ne l'a pas épargné » pendant sa vie, elle respecte du » moins sa mémoire. »

La réprimande du Procureur-Général eut son effet: Piron s'efforça de se concilier l'estime des honnêtes gens, & tout le monde s'empressa de parler en sa faveur à un riche Financier que le hasard avoit conduit à Dijon, & à qui il fit le sacrifice de ses talens & de sa liberté pour 200 liv. par an. Ce Financier étoit *Métromane*, & occupoit souvent à copier ses vers le jeune Piron, qui avoit trop de goût pour les trouver bons, & trop peu de réserve pour garder le silence. Il s'apperçut qu'on étoit blessé de sa franchise, & qu'il falloit se retirer. Peu après son retour à Dijon, les Chevaliers de l'Arquebuse Beaunois y remportèrent la victoire, & la Muse de Piron s'égaya sur les vainqueurs, en célébrant leurs exploits dans une Ode burlesque & satyrique. Delà une guerre de plaisanteries, dont la fin pensa être funeste au Poëte Dijonnois, qui, devenant lui-même de plus en plus à charge à ses parens, résolut de venir tenter fortune à Paris, avec des lettres de recommandation pour MM. le Comte de Belle-Isle, depuis Maréchal de France & Ministre de la Guerre, & pour le Chevalier son

frère. Celui-ci, qui faisoit alors transcrire une collection immense de Mémoires manuscrits, de Projets, de Négociations, de Traités, &c. fit dire à Piron, sans l'avoir vu, que, content de son écriture, il lui payeroit son travail sur le pied de quarante sols la journée.

Déjà six mois s'étoient écoulés avant qu'il fût question du salaire convenu. Piron imagina d'exposer ses besoins dans une pièce de vers, dont il entoura le collier d'un chien favori du Chevalier. Cette première tentative ne réussit pas, une seconde fut plus heureuse; mais il paroît qu'on ne soupçonna même pas Piron d'avoir fait ces vers, puisque le Secrétaire du Chevalier n'en fit aucune mention, en portant au copiste le salaire qui lui étoit dû. Le Secrétaire du Chevalier de Belle-Isle, M. Blin, se croyoit poëte; & ayant composé une tragédie, il pria Piron de lui prêter, pour une matinée, la chambre où il travailloit, pour la lire à quelques amis. Piron, qui fut aussi prié d'assister à la lecture, en fit une critique qui annonçoit une grande connoissance de l'art des vers & des règles du Théâtre. L'Auteur jetta sa pièce au feu, & vint, dès le soir, remercier généreusement son Critique. Il saisit même bientôt après, l'occasion de lui montrer son estime. Les habitans d'Arcy-sur-Aube avoient fait élever une colonne en l'honneur d'un particulier, M. Graffin, qui avoit rétabli la ville, entièrement détruite par le feu en 1727. M. Blin, prié d'en composer l'inscription, proposa Piron, qui donna les quatre vers suivans :

> La flamme avoit détruit ces lieux;
> Graffin les rétablit par sa munificence.
> Que ce marbre à jamais serve à tracer aux yeux
> Le malheur, le bienfait & la reconnoissance.

Ce fut encore M. Blin qui pressa Piron d'essayer son génie, & de laisser copier à d'autres les Rêveries politiques du Comte de Boullainvilliers, qui l'avoient si peu enrichi, & si mortellement ennuyé. En 1722, les Comédiens François obtinrent un Arrêt, qui restreignoit l'Entrepreneur de l'Opéra-Comique au seul jeu des Voltigeurs & des Danseurs de corde. Francisque en avoit alors l'entreprise; & au moment que l'Arrêt lui fut signifié, il arrivoit de Lyon, presque ruiné par un incendie dans lequel il avoit perdu tous ses effets. A force de sollicitations & de protections, on lui accorda, pour toute grâce, un seul Acteur parlant sur la scène. Il s'étoit adressé en vain aux Auteurs attachés à ce spectacle, *le Sage*, *Lafond*, *Autereau*, *d'Orneval & Fuzelier*, lorsqu'il se rappelle qu'on lui a parlé de Piron : il vole chez lui, lui expose sa triste situation, le conjure de venir à son secours, laisse cent écus, & part sans attendre de réponse. Piron, surpris, saisit l'occasion que lui offre le hasard : *Arlequin Deucalion* lui paroît propre à

remplit exactement les conditions imposées par l'Arrêt, & les vues de l'Entrepreneur. Deux jours lui suffisent pour achever l'ouvrage : Francisque ne manque pas de venir le troisième, pour sçavoir si l'on songeoit à lui. Tenez, lui dit Piron, voilà votre argent & la pièce : si elle est bonne, vous serez toujours à temps de me payer ; si elle est mauvaise, jetez-là au feu. Loin de le prendre au mot, Francisque, non-seulement le força de garder les cent écus, mais en ajouta encore cent autres, & emporta la pièce. C'étoit une critique ingénieuse & comique de toutes les nouveautés dramatiques & lyriques du jour, qui eut le plus grand succès. Le Poëte y avoit mis, dans la bouche d'Arlequin, deux vers tirés d'une Tragédie intitulée : *Eryphile*, ce qui déplût à l'Auteur, présent à la représentation de Deucalion. Que vous ai-je fait, dit-il à Piron, pour me tourner ainsi en ridicule ? « Pas » plus, répondit ce dernier, que la » Motte à l'Auteur du *Bourbier*. » A cette réplique, ajoute l'Historien, l'Auteur baissa la tête, & disparut en disant : *Ah ! je suis embourbé.*

Cette légère vengeance étoit une suite de ce qui étoit arrivé à Piron chez la Marquise de Mimeure ; M. R. D. J. décrit fort plaisamment l'entrevue des deux Auteurs chez cette Dame. Mais ce qui n'est point plaisant, c'est le tour qu'il assure avoir été joué par l'Auteur d'Eryphile, parce qu'il étoit propre à perdre Piron dans l'esprit de la Marquise. Un jour il se présenta chez elle avec la pièce scandaleuse dont nous avons parlé, lui annonçant du neuf, & la lut hardiment, malgré l'étonnement de la Marquise, malgré les ordres qu'elle lui donna de se taire, & les soins qu'elle prit pour ne pas l'entendre. Piron, qui la vit le même jour, avoua tout, fit naïvement le récit de ce qui avoit donné lieu à cette production, avec la honte, les regrets & le repentir dont il étoit pénétré depuis quinze ans. La Marquise en fut touchée elle-même, & avouant qu'elle en devoit plus vouloir au délateur qu'au pénitent, elle continua d'honorer Piron des témoignages de sa bonté. Si ce procédé ne fut, comme le remarque l'Historien, qu'une plaisanterie, pour désabuser la Marquise sur la bonhomie & la simplicité de Piron, il fut, dans la suite, employé par d'autres pour le perdre de réputation.

En effet, long-temps après, lorsqu'à la mort de l'Abbé Terrasson, Piron fut sollicité, pressé de se mettre sur les rangs, pour la place vacante de l'Académie Françoise, lorsque la nomination de l'Abbé de la Bleterie déplût au Roi, & que Racine le fils, qui avoit fait aussi des démarches, se retira, dans la crainte que le soupçon de Jansénisme ne lui fit pareillement donner l'exclusion, Piron céda, quoiqu'à regret, à l'avis de ses amis qui lui conseilloient de ne pas désemparer. Mais quand il apprit que les plaisans rioient de voir l'Ecrivain li-

centieux l'emporter sur deux Rigoristes avérés, il envoya son désistement à l'Abbé Sallier, en le priant de le faire agréer à l'Académie. Il prévit ce qui ne manqua pas d'arriver : on avoit prévenu M. Boyer, Evêque de Mirepoix, en lui parlant de l'écrit licentieux, sans rien dire apparemment du repentir sincère dont il avoit été suivi. Le Prélat écrivit à l'Abbé Sallier, pour obtenir de Piron qu'il renonçât à son droit, & qu'il attendît la première place vacante. Trois ans après il s'en présenta une par la mort de M. Languet, Archevêque de Sens : Piron eut encore la foiblesse de se rendre aux sollicitations de ses amis, de ses protecteurs & des Académiciens eux-mêmes ; il fut élu d'une voix unanime. Mais le même Prélat obtint du Roi que l'élection fût cassée ; & Sa Majesté gratifia Piron, pour le dédommager, d'une pension de mille livres sur sa cassette.

Ce ne fut pas sans crainte & sans inquiétude que Piron abandonna les jeux de Momus, qui avoient servi à le faire connoître, pour parcourir une plus noble carrière. La Comédie des *Fils ingrats*, qu'il donna en 1728, & dont il changea ensuite le titre en celui de l'*École des Pères*, fut son premier essai sur la Scène Françoise. Le principal défaut qu'on puisse lui reprocher, au jugement de l'Historien, est celui du *Comique larmoyant*, défaut dans lequel le sujet a peut-être entraîné l'Auteur malgré lui. « C'est » une erreur, ajoute M. R. D. J., » qu'il abjura bientôt ; car il ne cessa » depuis de verser à pleines mains » le ridicule sur un genre, tran- » chons le mot, non-seulement » insipide, mais dégoûtant, devenu » la ressource de l'impuissante mé- » diocrité, & l'admiration des sots : » genre inconnu jusqu'à nos jours, » entièrement opposé au ton de la » bonne comédie, & qui ne doit » être regardé que comme une su- » perstition du froid bel-esprit qui » domine en ce siècle. » L'arrêt est sévère : nous ne le rapportons qu'en historiens, pour faire connoître la manière de penser de l'estimable Editeur.

Il y avoit long-temps, ajoute-t-il, que le génie de Sophocle & d'Euripide avoit suivi Corneille & Racine au tombeau, lorsque Piron, en 1730, fit paroître *Callisthène*, Tragédie. « Le seul esprit de Sénè- » que sembloit revivre parmi nous ; » sous le nom d'esprit philosophi- » que, il commençoit à s'emparer » de la Scène Françoise ; plus occu- » pé de soi que des personnages » qu'il avoit à peindre & à faire » parler, il ne se laissoit presque » jamais perdre de vue : c'étoit tou- » jours son langage, & non celui » qu'ils devoient tenir qu'il leur » prêtoit ; à l'aide de quelques faux » brillans, il cherchoit à plaire à la » multitude. » Des tirades pompeuses & inusitées jusqu'alors ; des maximes isolées, capables de surprendre par leur hardiesse, & en même-temps de révolter par leur témérité, faisoient perdre le carac-

tère de la majestueuse simplicité à la Tragédie, qui n'étoit plus qu'un mêlange bizarre de lieux communs de morale, de centons de poësie & de coups de théâtre.

Néanmoins M. R. D. J. convient que Piron, tout nourri qu'il étoit de la lecture des modèles de l'antiquité, manqua son but, parce que le caractère stoïque de Callisthène, quoique majestueux, n'étoit pas fait pour inspirer la terreur ni la pitié. L'Auteur ne laissa pas de donner constamment la préférence à cette Tragédie sur ses autres pièces de Théâtre. Elle fut retirée à la dixième représentation, & Piron se vengea gaiement, à son ordinaire, du jugement qu'on en avoit porté, par une pièce *charmante*, intitulée : *la Calotte du Public.* Il garda vainement l'anonyme ; on le reconnut aisément à une foule d'épigrammes, & de traits plus vifs & plus plaisans les uns que les autres, dont cette innocente satyre étoit assaisonnée.

M. R. D. J. décrit ensuite les liaisons de M. Piron avec M. *Collé*, jeune alors, & célèbre depuis par plusieurs pièces charmantes qui lui ont mérité une place distinguée parmi nos meilleurs Ecrivains, & avec *Gallet*, Marchand Epicier à-la-fois & nourrisson des Muses, « le meilleur Chansonnier que la » France ait eu depuis l'origine du » vaudeville jusqu'à sa destruction, » arrivée vers le milieu du siècle, » sous le despotisme des Boufons » d'Italie » L'aventure comique, suite d'un soupé que les trois amis avoient fait chez une Dame d'esprit, le débat plaisant qu'ils ont entr'eux pour reconduire à son logis Piron, qui ne veut pas le souffrir ; la manière dont ils sont arrêtés par le Guet, leur interrogatoire, leurs réponses burlesques, la scène divertissante qu'ils donnent chez le Commissaire *Lafosse*, tout est ici tracé avec un pinceau léger, rapide, & assorti au sujet.

On y trouve aussi un détail intéressant sur cette société de Gens-de-Lettres, dont Piron faisoit partie, qui se réunissoient régulièrement toutes les semaines, pour souper à frais communs, chez *Landel*, Traiteur, rue de Bussy : le *Caveau* étoit le nom qu'ils avoient donné au lieu de leur assemblée. L'agréable description que M. Saurin, aujourd'hui de l'Académie Françoise, a faite de ce lieu, comme témoin, dans son Epître à M. Collé, peut en donner une juste idée. L'entrée de cette espèce d'Aréopage n'étoit pas accordée indistinctement à tous ceux qui pouvoient le desirer : elle étoit principalement interdite aux talens vains, faux, orgueilleux & jaloux. L'encens qu'on y brûloit étoit toujours pur, & la louange aussi sévère que la critique : malheur au mauvais ouvrage soumis à la censure de ce tribunal. « L'appui des femmes, » quelque puissant qu'il soit, deve- » noit inutile, & le zèle enthou- » siaste des prôneurs gagés, intéres- » sés ou prévenus, n'en imposoit » point : on ne laissoit aucun repos à » l'Auteur, qu'il n'eût, ou tout-à-

» fait condamné lui-même son ouvrage à l'oubli, ou qu'il ne l'eût » rendu digne de voir le jour, par les » corrections indiquées nécessaires.» Le Caveau devenu trop fameux, ayant excité la curiosité de la ville & de la Cour, ne subsista guère que jusqu'à la fin de 1739.

Tant que subsista ce joyeux comité, où l'on faisoit à table, & en riant, la guerre aux sots écrits, il fut utile à Piron qui, loin de se décourager du peu de succès de Callisthène, fit de nouveaux efforts, & déploya, dans *Gustave*, toutes les ressources de son génie. L'Auteur fut bien vengé de ses censeurs par l'accueil que, de son vivant, il reçut du Public, & l'est encore après sa mort, par les applaudissemens qu'on donne à cette Tragédie toutes les fois qu'elle reparoît sur la scène. Il voulut qu'elle fût un monument éternel de sa reconnoissance envers un illustre bienfaiteur, M. le Comte *de Livry*, à qui il l'a dédia. Sa reconnoissance éclata encore dans une Epître qu'il mit à la tête de cette Tragédie, lorsqu'en 1758, il publia une partie de ses ouvrages.

C'est dans le séjour champêtre de Livry, qu'il forma le projet de hasarder, sur le Théâtre François, la pastorale des *Courses de Tempé*, qui fut bien reçue; mais la Comédie de l'*Amant mystérieux*, qui la précédoit, n'eut pas le même succès; ce qui fit dire à l'Auteur, en adressant la parole à ses amis du Caveau, que le Public l'avoit baisé sur une joue, & lui avoit donné un bon soufflet sur l'autre. Mais il fut consolé, en 1738, par le triomphe que lui assura la *Métromanie*, avec la gloire la plus durable. Croira-t-on que cette pièce fut d'abord rejetée par les Comédiens, & qu'après bien des difficultés, il fallut un ordre du Ministre pour la faire jouer? Croira-t-on plus aisément qu'après le brillant succès dont elle fut suivie, on ne daigna pas l'inscrire sur le répertoire; & qu'oubliée pendant dix ans, elle n'auroit peut-être jamais reparu sur le Théâtre, sans le sieur Granval qui, lors de sa rentrée, en proposa la reprise à ses camarades?

Mais tandis que la *Métromanie* manquoit au répertoire des Comédiens de Paris, celui des Troupes de Province en étoit utilement décoré; & l'Historien rapporte une anecdote plaisante qui se passa à Toulouse lorsqu'elle y fut représentée en 1751, & quelques jours après, sous le même Capitoulat, à l'occasion de l'*Avare* de Molière.

Durant le séjour que Piron, vers 1735, fit à Bruxelles, où la reconnoissance, envers un étranger son bienfaiteur, l'avoit appelé, il se lia d'une amitié intime avec l'illustre & trop malheureux Rousseau, qu'il regarda toujours comme le génie le plus rare, & le plus grand Poëte lyrique de la France. Il ne le quitta qu'avec la promesse de venir le revoir & le consoler, ce qu'il exécuta en 1740. Bien convaincu qu'il n'étoit pas coupable des infâmes couplets qui causèrent ses malheurs, il fit l'éloge de sa piété, qui lui avoit

paru solide & sincère, dans une lettre à la Marquise de Mimeure. De son côté, Rousseau avoit conçu pour Piron, la plus haute estime, comme en font foi des lettres connues du Public.

On sçait qu'à l'occasion d'une de ces lettres, Piron se brouilla avec l'Abbé Desfontaines : on connoît plusieurs épigrammes du Poëte contre le Critique à qui il avoit promis d'en apporter une tous les matins. Mais si la malignité avoit quelque part à l'extrait que fit l'Abbé Desfontaines de la lettre de Rousseau à Racine, devoit-elle lui attirer une correction si sanglante de la part de Piron, lui qui n'avoit jamais été choqué des critiques assez vives de quelques-uns de ses ouvrages faites par ce même Journaliste? C'est la réflexion que fait ici l'Historien, & qui annonce une ame honnête. Dans cette occasion le Poëte se montra plus jaloux de la réputation d'honnête homme que de celle d'Auteur.

Après son retour de Bruxelles, Piron épousa *Marie-Thérèse Quenaudon*, Demoiselle âgée de 53 ans, qu'il avoit connue chez la Marquise de Mimeure, & qui jouissoit d'environ 2000 liv. de rentes viagères, auxquelles le généreux Marquis de Livry ajouta, par le contrat de mariage, six cents livres de rente, au profit du mari. Rien ne troubla son bonheur pendant les quatre premières années de son mariage. C'est dans ce temps qu'il composa sa Tragédie de *Fernand Cortez*, le dernier de ses ouvrages dramatiques, & jouée, pour la première fois, en 1744. Mais la Providence lui réservoit une épreuve qui devoit lui faire connoître, pour la première fois, la tristesse. Sa femme ayant été frappée d'une paralysie qui parut bientôt sans remède, il ne voulut jamais l'abandonner à des soins étrangers. Continuellement occupé d'elle, & secondé de sa nièce, aujourd'hui Mde *Capron* *, il lui administroit les secours dont elle avoit besoin, & n'épargnoit rien pour rendre sa situation moins malheureuse. Des ames généreuses, instruites du triste état où se trouvoit Piron vû la médiocrité de sa fortune, & du sort qui le menaçoit, lui donnèrent des preuves de leur sensibilité. Il ne put refuser 50 louis que lui fit tenir le Maréchal de Saxe, avec la lettre la plus honnête & la plus obligeante.

En 1750, on l'avertit, par un billet anonyme, de passer chez Doyen, Notaire, qui lui présente à signer la minute d'un contrat de 600 liv. de rente viagère, constituée à son profit, *comme en ayant fourni les fonds*. A ces mots, Piron proteste qu'il n'a rien fourni, & qu'il n'a même jamais possédé une somme si considérable. Le Notaire insiste, & le prie de signer sans craindre aucune méprise, & sans le questionner pour découvrir le mystère, parce qu'il n'est pas plus instruit que lui. En-

* M. Capron, excellent Musicien, célèbre par la légèreté, la finesse & l'agrément de son jeu sur le violon.

suite il lui remet la grosse du contrat, & la première année d'avance de la rente. En vain Piron court chez ses amis, chez ses protecteurs, s'adresse à toutes ses connoissances, pour tâcher de découvrir son bienfaiteur; envain déséspéré de voir ses recherches inutiles, il écrit à l'Auteur du Mercure, le priant de rendre publique sa lettre, comme un monument du bienfait & de sa reconnoissance: rien ne lui réussit, & il est mort sans avoir la consolation de connoître l'Auteur d'une si belle action. C'étoit M. le Marquis de Lassay: « Je le sçais, dit son Historien, de la personne même à » laquelle il avoit remis les deux » mille écus, formant le capital de » 600 livres de rentes viagères... » Ce secret fait trop d'honneur à la » mémoire de M. le Marquis *de* » *Lassay;* & son acte de bienfaisan- » ce est si noble & si rare, que je » me fais un devoir de le révéler, » à mon tour, au Public.» Mde Piron mourut environ huit mois après, le 17 Mai 1751.

La douleur que cette perte fit éprouver au mari ne put se calmer, par l'honneur que lui fit, cette même année, l'Académie de Dijon, en l'adoptant pour un de ses Membres. Quoiqu'il eût la vue très-foible, il entretenoit une correspondance très-étendue avec ses protecteurs, avec ses amis, & beaucoup de gens de lettres. Tous ceux qui ont vécu familièrement avec lui, rendent justice à la beauté de son ame & à l'excellence de son cœur. S'il eut le malheur de blesser la décence & les mœurs dans sa jeunesse, par un petit nombre d'écrits licentieux, il respecta toujours la Religion, contre laquelle il ne s'est jamais élevé dans aucun de ses ouvrages. Il a même donné des marques publiques de son repentir, par la traduction des Pseaumes de la *Pénitence*, & par la lettre qu'il écrivit, à ce sujet, à M. *Tannevot.* Une chûte dangereuse qu'il fit au mois de Décembre 1772, hâta son dernier moment, qu'il vit arriver le 21 Janvier 1773.

En nous arrêtant avec complaisance à quelques traits de sa vie, nous en avons omis, ou seulement indiqué d'autres qui méritent d'être lus dans l'ouvrage même, où l'Auteur a eu l'art de jeter beaucoup d'intérêt. La collection entière des Œuvres de Piron qu'il publie, ne peut qu'ajouter à la gloire que lui avoit justement acquise la nouv. Edition des *Bibliothèques* de la Croix du Maine & de Duverdier, en 6 vol. *in*-4°.



ŒUVRES

ŒUVRES choisies de M. Gessner, contenant la Mort d'Abel, la Nuit & autres Poëmes; avec des Idylles, des Pastorales, & autres pièces mises en vers François par différens Auteurs, & les meilleurs Poëtes en ce genre; précédées d'une Notice raisonnée de la Vie & des ouvrages de M. Gessner; suivies de Poësies diverses de l'Allemand, aussi en vers François; sçavoir, des Fables, Idylles, Chansons, Odes, &c. avec des Observations historiques sur la Littérature Allemande. Imprimé à Zurich; & se trouve à Paris, chez les Libraires associés; sçavoir, Saillant, rue St Jean de-Beauvais; la Veuve Duchesne & Brocas, rue St-Jacques; Durand neveu, rue Galande; Moutard, quai des Augustins, 1774; in-12. 342 pages, & les Préliminaires 74. Prix, 3 liv. relié en veau.

L'ESPÈCE d'Éloge historique de M. Gessner, qu'on trouve à la tête de ce Recueil, confirme de tout point l'idée que tout le monde s'est faite du caractère de cet Auteur. En lisant ses ouvrages, il n'y a point de Lecteur honnête qui n'ait desiré de l'avoir pour ami. La vertu a de certains traits que l'esprit ne devine pas, qui échappent même au génie, & qui ne sont saisis que par les ames essentiellement vertueuses; ce sont ces traits qui remplissent & qui distinguent les ouvrages de M. Gessner. Ces ouvrages ramènent l'homme à toute sa bonté naturelle; la vertu n'y est point prêchée, elle est inspirée; elle n'est pas seulement peinte, elle est sentie; on la respire à chaque page, à chaque ligne, on en éprouve tout le charme; la règle connue qu'un Auteur se peint dans ses ouvrages ne trompe guère, surtout si l'on n'en borne pas l'application à un seul ouvrage, ou à quelques détails d'un seul ouvrage, mais qu'on l'étende à la somme entière des productions d'un Ecrivain. L'objet qu'il ramène sans cesse avec complaisance, qu'il reproduit sous toutes les formes, l'objet de sa prédilection, en un mot, est celui qui le caractérise. Cette règle, presque toujours vraie, l'est sur-tout à l'égard de M. Gessner: « C'est bien de » lui, dit son Panégyriste ou son » Historien, qu'on peut dire que » jamais la satyre n'a souillé sa plu» me, qu'il est l'homme de la Na» ture; qu'il ne respire que pour » l'étudier; qu'il ne l'étudie que » pour la peindre, & qu'il ne con» noît ni le fiel de la haine, ni les » manèges de l'ambition, ni les fu» reurs de la jalousie,... Il a quel» ques amis dans l'Allemagne, » beaucoup d'admirateurs & point » d'ennemis.... On ne l'entend » point non plus crier à l'envie, » parce qu'il n'a pas besoin de se » croire haï pour être célèbre.... » Animé de cette gaieté franche qui » ne déshonore jamais la vertu, il » voit tout dans l'Univers du côté

» le plus agréable.... Il n'y a qu'une » voix sur son caractère doux & affable, & sur la générosité de ses » sentimens. Simple dans son extérieur, comme dans ses discours, » il a conservé ces anciennes mœurs, » qu'on ne peut s'empêcher d'aimer » & de respecter. »

On trouve, dans cette Vie de M. Gessner, une Lettre qui n'en est pas un des moindres ornemens. Cette Lettre, datée de Montmorenci, le 24 Décembre 1761, est adressée, par le célèbre Rousseau de Genève, à M. Huber, qui a traduit avec tant de succès les Œuvres de M. Gessner, & qui avoit envoyé à M. Rousseau, la traduction des Idylles. On est curieux de voir ce qu'un homme tel que M. Rousseau, pense d'un homme tel que M. Gessner.

« J'étois, Monsieur, dans un accès du plus cruel des maux du » corps, quand je reçus votre lettre » & vos Idylles; après avoir lu la » lettre, j'ouvris machinalement le » livre, comptant le refermer aussitôt; mais je ne le refermai qu'après avoir tout lu, & je le mis à » à mon côté pour le relire encore: » voilà l'exacte vérité. Je sens que » votre ami Gessner est un homme » selon mon cœur, d'où vous pouvez juger de son Traducteur & de » son ami, par lequel seul il m'est » connu. Je vous sçais, en particulier, un gré infini d'avoir osé dépouiller notre Langue de ce sot » & précieux jargon qui ôte toute » vérité aux images, & toute vie au » sentiment. Ceux qui veulent embellir & parer la Nature, sont des » gens sans ame & sans goût, qui » n'ont jamais connu ses beautés. » Il y a six ans que je coule, dans » une retraite, une vie assez semblable à celle de Ménalque & » d'Amintas, au bien près que j'aime comme eux, mais que je ne » sçais pas faire; & je puis vous » protester, Monsieur, que j'ai plus » vécu durant ces six ans, que je » n'avois fait durant tout le cours » de ma vie. Maintenant vous me » faites desirer de revoir encore un » Printemps, pour faire, avec vos » charmans Pasteurs, de nouvelles » promenades, pour partager avec » eux ma solitude, & pour revoir » avec eux des asyles champêtres qui » ne sont pas inférieurs à ceux que » M. Gessner, & vous, avez si bien » décrits. Saluez-le de ma part, je » vous supplie, & recevez aussi mes » remercimens & mes salutations. »

L'Auteur de cette Vie nous apprend que quand M. Huber donna la traduction de la Mort d'Abel, qui précéda celle des Idylles, le Libraire ne s'en chargea qu'en tremblant, parce que l'original venoit de Suisse; on sçait que la même chose arriva en Angleterre, à Milton, & qu'il eut peine à trouver un Libraire pour son *Paradis perdu*. C'est une chose curieuse à observer que la diversité, l'opposition même des jugemens qui ont été portés, tant sur les Idylles que sur le Poëme de la Mort d'Abel; les uns ont pensé que, dans les Idylles, M. Gessner

donnoit trop à la morale; les autres, qu'il se bornoit trop aux descriptions physiques, reproches contradictoires, qui ont pourtant été faits par des hommes d'esprit & de goût; mais ces censeurs sont tombés dans le défaut de donner pour règle leur inclination particulière, ce qui rappele à l'Auteur de cette Vie, cet habitant des Alpes, qui disoit d'un étranger dont on louoit les grâces & la taille : *c'est dommage qu'il n'ait pas un goître.*

On a porté des jugemens bien plus étranges encore sur la Mort d'Abel; un Journaliste Allemand a prétendu y trouver l'hérésie des Valentiniens; au contraire un Anonyme Anglois dit que la Mort d'Abel de M. Gessner, & le Messie de M. Klopstock, peuvent être lus alternativement avant & après la Communion.

En Suisse & en France, le Poëme d'Abel, dit notre Historien, n'a été traité ni de livre dangereux, ni de livre d'Eglise : on a nommé l'Auteur, le Poëte des ames sensibles.

L'Historien de M. Gessner juge que ce Poëte a moins réussi dans le Drame pastoral que dans ses autres Poëmes champêtres; & nous ne sçavons si ce jugement n'est pas un peu sévère. *Eraste* a fourni, à M. Marmontel, sa pièce de *Sylvain*. On a regretté, dans cette pièce, le personnage très-dramatique & très-intéressant du vieux Simon, que M. Marmontel a supprimé, soit qu'il ne l'ait pas cru propre au genre de la Comédie lyrique, soit pour d'autres raisons qu'on ignore.

Si M. Gessner est Poëte, & Poëte de Génie, il est Imprimeur de profession, Dessinateur & Graveur d'inclination. Son Historien le considère sous ces derniers points de vue, & peint avec force la passion de cet homme célèbre pour les Arts.

L'Auteur de cette Vie a fait aussi des *Observations sur la Littérature Allemande*, auxquelles on a donné place dans ce Recueil. Ce petit Ecrit, où il y a de l'esprit, & quelques idées, seroit plus utile s'il étoit moins superficiel. Le sujet mériteroit d'être traité plus à fond, & c'est un service que l'Auteur seroit peut-être plus capable qu'un autre de rendre aux Lettres.

Quant aux Poësies que contient ce Recueil, le morceau le plus considérable est la traduction en vers du Poëme d'Abel; elle nous paroît faire une partie de l'effet que produit la traduction en prose de M. Huber. Le Poëme d'Abel qui, dans l'original, & dans la traduction de M. Huber, est divisé en cinq chants, (ce qui, joint à d'autres caractères particuliers & distinctifs de cet ouvrage, semble le rapprocher du genre dramatique) est divisé en dix chants dans la traduction en vers, sans qu'on apperçoive trop les raisons de cette division nouvelle; les septième & huitième chants sont de M. Gilbert, les huit autres sont de M. Marteau, Avocat.

Les Auteurs des autres pièces, imitées ou traduites, soit de M. Gessner, soit de quelques autres Poëtes Allemands célèbres, sont MM. François de Neufchâteau, Léonard, le Chevalier de Cubières, Blain de Sainmore, Marteau, le Comte de Laurencin, François Cossard, Berquin, Cloud de Formé, Gaudé, de Rivery, de Boissy, Sedaine, Mercier, Villemain d'Abancourt, Poinsinet le jeune, tous Auteurs que nous croyons vivans, excepté ce dernier & M. de Rivery. Il y a encore quelques autres Auteurs, désignés par des lettres initiales, ou qui ne sont point désignés du tout.

De toutes ces Poësies, nous ne citerons que le morceau suivant, parce qu'il est court, & parce qu'il est de M. Marmontel.

La Fuite de Thémire.

Idylle, traduite de M. Kleist.

Thémire fuit; un vaste espace
Déjà la dérobe à mes yeux :
Elle fuit; ô triste disgrace!
Ici j'ai reçu ses adieux.

Viens-tu d'auprès d'elle, ô Zéphire?
Oui, sans doute elle t'attiroit.
Viens, approche, & que je respire
Le souffle qu'elle respiroit.

Ruisseau, sur les pas de Thémire,
Coulez à flots précipités;
Et dites-lui que tout soupire
Dans les vallons qu'elle a quittés.

Dites-lui que, de la prairie,
Son absence a séché les fleurs,
Que des bois la feuille est flétrie,
Que je languis, que je me meurs.

Quel heureux vallon, ma bergère,
Orne-t-elle de ses appas?
Foulé par sa danse légère,
Quel gazon fleurit sous ses pas?

Quel est le fortuné boccage
Que ses accens font retentir?
Quelle fontaine a le plaisir
De lui retracer son image?

Après les Poësies, on trouve encore deux Lettres de l'Auteur de la Vie de M. Gessner, & des Observations sur la Littérature Allemande. Ces Lettres annoncent un phénomène littéraire qui n'a fait que paroître; c'est un jeune Berger de Silésie, mort le 11 Oct. 1773, qui montroit de grands talens pour la Poësie, & qui marchoit sur les traces de M. Gessner. Une note, ajoutée à la seconde Lettre, parle aussi, d'après quelques Papiers publics, d'une fille Nègre, transportée, en 1761, de l'Afrique à Boston, & qui, sans autres maîtres que des livres, est parvenue à composer, en Anglois, des Poësies pleines de beautés. Le Recueil est terminé par une Idylle de M. Gessner, qui a pour titre : *la Matinée d'Automne*. C'est toujours ce pinceau enchanteur de la Mort d'Abel & des Idylles. L'Auteur y trace un tableau céleste de sa félicité domestique. Il la doit à Mlle Heidegger,

qu'il a épousée par inclination, comme son Historien l'observe expressément. Elle est, comme lui, d'une ancienne famille de Zurich, qui a produit de sçavans hommes. Quant à M. Gessner, on sçait qu'il est de la même famille que le fameux Conrard Gessner, qui, dans le 16e siècle, a été surnommé le *Pline de l'Allemagne*, & qu'il est neveu d'un autre M. Gessner, actuellement Président de la Société physique de Zurich, & de qui les talens ont été célébrés par M. de Haller.

DIALOGUES moraux d'un Petit-Maître Philosophe & d'une Femme raisonnable. A Londres, 1774; *in*-12. 288 pages, & les Préliminaires, 12.

L'AUTEUR de cet opuscule se donne pour un ennemi de la fatuité: tout bon esprit doit l'être; il déclare qu'il lui a déjà livré plusieurs assauts, & que les succès qu'il a obtenus augmentent son ardeur. Nous présumons que cet Auteur est le même qui a donné, en 1760, *des Anecdotes morales sur la fatuité, suivies de recherches & de réflexions critiques sur les Petits-Maîtres anciens & modernes;* & qui, en 1756, avoit donné un autre ouvrage, à-peu-près du même genre, intitulé: *Cléon*, ou *le Petit-Maître Esprit-fort;* réimprimé en 1757, *avec des Remarques sur l'essence de la fatuité, & sur les différentes sortes de Fats.* L'ouvrage nouveau que nous annonçons a le même objet, mais le titre n'est pas rempli; ce titre promet des Dialogues entre un Petit-Maître & une Femme; il n'y a entr'eux qu'un seul Dialogue très-court, qui ne fait que la moindre partie du volume. Dans ce Dialogue, si les objections du Petit-Maître, contre la religion & la morale, sont bien frivoles, les réponses de la Femme raisonnable sont bien superficielles. Le reste du volume est rempli par des *Dialogues entre un vieux Courtisan*, qui ne paroîtra qu'un fat subalterne aux lecteurs qui auront de l'usage & du goût, *& un jeune Provincial*, homme froidement sensé. La seconde Partie de l'ouvrage est remplie par l'*Histoire d'un Baron Picard*, que raconte le Chevalier, & qui est celle de son propre père, frère du Marquis. Cette Histoire a de l'intérêt, & les Dialogues sont amusans. Mais les gens de la Cour ne retrouveront point du tout leur ton dans celui du Marquis. L'Auteur a doublement raison de haïr la fatuité, sous la forme qu'il lui fait prendre, & de la manière dont il la conçoit. Les fats de Cour ont des ridicules moins chargés, un ton plus fin, un persifflage plus ingénieux. Le Damis de *l'Indiscret*, le Cléon & le Valère *du Méchant* sont les vrais modèles dans ce genre.

TRAITEMENT de la petite Vérole des enfans, à l'usage des Habitans de la campagne, & du Peuple, dans les Provinces Méridionales; auquel on a joint la Méthode actuelle d'inoculer la petite Vérole, avec des Expériences faites dans la vue de constater les effets de cette Méthode, appliquée au traitement de la petite Vérole naturelle : Ouvrage traduit de l'Anglois de M. le Baron Thomas Dimsdale, Docteur en Médecine, & augmenté des notes de la Traduction Italienne, & de quelques Observations tirées des Manuscrits de M. Thomas Houlston, Médecin Anglois. Par M. Henri Fouquet, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, Médecin de l'Hôpital royal & militaire, & de la Citadelle de la même ville, Membre de la Société royale des Sciences, & de l'Académie de Padouë. Tome I, *in*-12. A Amsterdam; & se trouve à Montpellier, chez Rigaud, Pons & Compagnie, & chez la Veuve Gontier & Faure, Libraires, 1772, avec cet Epigraphe :

Dira lues Populis. . . . .
Incidit. . . . . . .
. . . . *Mortale malum.* . .
. . . . *Pugnatum est arte medendi.*

(*Ovid. Métamorph., lib. VII. fab. XXV.*)

Et un Discours préliminaire de 92 pages, très-bien fait, & à la fin duquel se trouve figurée une aiguille inoculatoire, représentée de grandeur naturelle.

CET ouvrage est divisé en 95 Paragraphes, & terminé par 66 Formules des remèdes employés dans le traitement de la petite vérole des enfans, avec le prix de chacun de ces remèdes.

La petite vérole, dit M. Fouquet, est une maladie trop générale, trop connue & trop souvent ramenée sous les yeux des Médecins & du Public avec les Epidémies, pour qu'il soit besoin d'en donner de définition, d'autant mieux que cette définition se trouve dans tous les livres. Cette maladie pourroit être appelée avec beaucoup de raison, suivant l'Auteur, *la Maladie des Enfans*, parce qu'en effet c'est la plus inévitable pour eux, & l'une des plus graves auxquelles ils soient exposés. Cet horrible tribut, ajoute-t-il, semble d'autant plus particulièrement & plus naturellement imposé sur l'enfance, qu'il devient & plus dangereux & plus funeste, à mesure que nous nous éloignons de ce premier âge de la vie : le fœtus, lui-même, n'en est pas à l'abri

dans le ventre de la mère, où quelquefois ce fléau est venu le frapper du coup de la mort; il existe plus d'un exemple de ce fait. On a encore vu naître, dit M. F., plusieurs enfans avec des taches de petite vérole sur la peau, quoique pourtant cela n'est pas toujours si apparent, qu'il ne puisse y avoir souvent de l'équivoque : il ne lui paroît pas hors de vraisemblance, que c'est pour avoir eu ainsi la petite vérole avant que de naître, que beaucoup de personnes n'ont jamais pu contracter cette maladie, quelque moyen qu'on ait tenté pour la leur communiquer.

On prétend, continue l'Auteur, que la petite vérole enlève le plus communément en France, tous les ans, environ une personne sur dix, dont le plus grand nombre est d'enfans. Dans nos Provinces méridionales, ajoute-t-il, il en meurt, à-peu près, un sur quatorze. A mesure qu'on avance vers le Nord, cette maladie est plus cruelle; en Russie, & dans quelques Contrées de l'Allemagne, il périt un tiers,& quelquefois plus de ceux qui en sont atteints. M. Rosen observe qu'en Suède, cette peste enlève, toutes les années, la 10e partie des enfans, & toujours plus de filles que de garçons, au lieu que les autres maladies font périr plus de mâles, dont il naît aussi un plus grand nombre, proportionnément à celui des filles. Cette dernière circonstance, d'une plus grande mortalité de filles, est confirmée, dit M. F., par d'autres observations faites dans nos Provinces mêmes; c'est là ce qu'on pourroit appeler, selon lui, la manière propre, ou la marche ordinaire de la petite vérole; mais on sent, ajoute l'Auteur, combien, en irritant le caractère meurtrier de la maladie, les influences épidémiques doivent ajouter à la dévastation. Il ne cite en preuve que ce qui s'est passé, il n'y a pas long-temps, à Montpellier; il a été un temps de l'épidémie, où, s'il s'en rapporte à ses observations, & aux informations qu'il a prises de tous côtés, le nombre des morts s'est porté à deux sur dix. On pourra voir, dans le Discours préliminaire, quelques autres exemples de ces ravages de l'épidémie dans la petite vérole; mais on ne sçauroit mieux s'adresser, suivant l'Auteur, qu'à l'ouvrage de M. Paulet, où se trouve une très-ample collection de faits de ce genre. Cependant la petite vérole améliore ordinairement la santé, la rend plus ferme, plus stable; mais il faut pour cela, ajoute-t-il, que la crise de la maladie ait été complette : souvent elle délivre des maladies précédentes, quoique très-graves & très-opiniâtres, comme M. F. le fait voir par l'exemple du fils de Mde le Monier de la Martinique, âgé d'environ sept ans, & chez qui la petite vérole a fait disparoître entièrement, & sans retour, des dartres dont il étoit couvert depuis trois ans, & a rétabli la sensibilité dans les parties qui en étoient privées, ce que l'Auteur n'avoit pu

obtenir par beaucoup de remèdes très-appropriés, & continués assez long-temps. La petite vérole, selon M. Fouquet, dissipe encore quelquefois la fièvre intermittente; mais souvent cette fièvre revient peu de temps après. Il fixe le bon âge, pour la petite vérole, depuis trois ou quatre ans jusqu'à quatorze, comme aussi depuis seize jusqu'à vingt-cinq. Il faut en excepter le temps de puberté dans les deux sexes, & il en donne les raisons au §. 29. On prétend, ajoute-t-il, que les personnes blondes ont communément plus de boutons que les brunes; c'est encore une opinion reçue parmi beaucoup de Médecins, qu'une mauvaise petite vérole attaque de préférence les gens maigres qui ont la peau brune, épaisse, les cheveux noirs, les yeux enfoncés, le regard sombre, la voix dure & rauque, &c.

L'Auteur trace en gros le tableau des progrès successifs, ou des différentes phases de la petite vérole, depuis l'invasion de la maladie jusqu'à sa fin; mais il veut que l'on ne considère ce tableau que comme un assemblage figuratif des faits les plus généraux & les plus succints, destiné uniquement à fixer l'esprit sur le type, ou ce qu'on appele le génie essentiel de la maladie, tel qu'on peut présumer qu'il seroit invariablement, si notre frêle machine n'étoit sans cesse le jouet d'une infinité de causes qui altèrent & corrompent l'essence de son être: en effet, poursuit l'Auteur, la Nature, dans le corps humain, a rarement une marche aussi compassée, aussi symmétrique; rarement elle avoue ces mesures, ces *classes*, ces sublimes calculs sous lesquels elle se trouve humiliée dans beaucoup de livres; sa marche, dans la petite vérole, est comme dans toutes les autres affections, subordonnée aux profondes influences des tempéramens, des âges & du sexe, à celles du climat, de la constitution épidémique du temps ou des saisons, aux erreurs dans le traitement & le régime, & à plusieurs autres circonstances qui varient beaucoup les accidens de la maladie, ou les effets naturels du venin qui la produit.

C'est à ces causes diverses, & principalement à la constitution épidémique, aux tempéramens & au régime de vivre, qu'on doit rapporter la plupart des variations infinies qu'on observe dans la petite vérole, & qui donnent lieu à ces accidens graves & alarmans qui, souvent, l'accompagnent; ce n'est donc, conclut M. F., que sur un assemblage de faits nombreux & variés, que peut être fondée la véritable histoire de la petite vérole; & ce n'est également que d'après une étude réfléchie de ces faits divers, qu'on peut se flatter de la bien connoître; en quoi, sans doute, ajoute-t-il, cette maladie est dans le cas de toutes les autres; cependant, malgré tout ce qu'il a observé des irrégularités ou complications que la petite vérole présente sur le plus grand nombre de sujets, il n'en est

est pas moins persuadé qu'on voit souvent de vraies petites véroles discrettes & bénignes, dans lesquelles tous les temps se passent avec douceur, & dans l'ordre qu'il a d'abord indiqué; on connoît même quelques-unes de ces petites véroles si légères, si heureuses, qu'il est difficile de s'appercevoir du moindre mouvement de fièvre chez le malade.

Ce qu'il a parcouru jusqu'à présent de l'histoire de la petite vérole, en nous donnant la connoissance des principaux phénomènes qui caractérisent cette maladie, & en marquent les différentes espèces, lui sert en même-temps à évaluer plusieurs autres symptômes particuliers qui en établissent ou en complettent les divers prognostics, dont il expose les plus certains.

En général, dit M. F., plus la première période de la petite vérole est longue, mieux il y a à augurer pour l'issue de la maladie; car il présume pour lors que la matière variolique est mieux digérée, ou mieux travaillée dans le tissu cellulaire, & en outre, qu'elle est en moindre quantité; de même encore, plus les accidens du période sont doux & légers, mieux il espère pour l'événement.

Après avoir tracé la partie historique de la Pathologie de la petite vérole, il en vient au traitement de cette maladie.

Lorsqu'on reconnoîtra sur un enfant quelques signes avant-coureurs de la petite vérole, ou qu'on s'appercevra de quelque mal-être que les circonstances pourront faire regarder comme une vraie annonce de cette maladie; ou enfin, si la petite vérole est déjà déclarée par le signe non-équivoque de l'éruption, on se hâtera de soumettre cet enfant au régime que l'Auteur prescrit avec sagesse, & dans le plus grand détail: il veut qu'on expose le jeune malade à l'air libre, & que, si les circonstances du temps, ou de la maladie, ne permettent pas qu'on lui laisse habituellement la liberté de sortir, ou de se promener au grand air, on ait soin de le tenir, autant qu'il sera possible, dans un appartement frais & spacieux, où on le laissera s'amuser de ses jeux ordinaires, en ayant soin que la lumière ne frappe pas directement sur ses yeux, &c, &c, &c. Il espère que tous ces détails pourront être de quelque utilité aux gens de la campagne & du peuple: nous pouvons ajouter que les jeunes Médecins y trouveront de quoi s'instruire, & y rencontreront par-tout une pratique sage, éclairée & convenable aux enfans que l'Auteur a eu principalement en vue. Cependant en supposant même, dans ces détails, une perfection qu'il a la modestie de ne pas leur attribuer, on aura toujours des ressources bien préférables dans l'art heureux qui écarte les dangers, ou rend presque nuls les accidens de ce fléau terrible; & cet art, c'est l'Inoculation pratiquée selon la nouvelle méthode Angloise, qu'on trouvera exposée dans le Tome II, qui ne nous est pas encore parvenu.

RECHERCHES sur les Remèdes capables de dissoudre la Pierre & la Gravelle, traduites de l'Anglois. A Londres ; & se trouvent à Paris, chez Ph. D. Pierres, Imprimeur-Libraire, rue St-Jacques, 1775 ; Prix, 3 liv. broché.

Un ouvrage aussi utile que celui du Docteur Blackrie, dit M. Guilbert, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, l'un des Traducteurs de cet ouvrage, ne peut être trop généralement connu. C'est un vrai présent qu'il a fait à l'humanité. M. G. s'occupoit de sa traduction, lorsqu'il apprit que le Ministre des Finances, M. Turgot, qui porte son attention sur tout ce qui peut intéresser l'humanité, & qui a bien voulu permettre qu'il la lui offrit, devoit engager quelqu'un à la faire ; M. G. pria la personne qui l'en informa, de lui représenter qu'il y travailloit ; le Ministre se désista de son projet. Pour remplir plus promptement ses vues bienfaisantes, M. Bourru, son confrère & son ami, s'est joint à lui, & par son secours, l'ouvrage à bientôt été terminé ; ils ont répété plusieurs des expériences de l'Auteur ; ils en ont tenté de nouvelles, & ils ont même ajouté quelques notes lorsqu'elles leur ont paru nécessaires.

Quant aux effets du remède annoncé dans ce livre, ils les ont trouvé les mêmes à Paris, qu'ils ont été observés en Angleterre. Plusieurs malades à qui ils en ont conseillé l'usage, avec succès, les en ont convaincus.

La publicité qu'ils lui donnent, va en mettre bien d'autres à portée de les éprouver, & c'est l'unique but qu'ils se sont proposé.

Quoique la Chirurgie moderne, disent les Traducteurs, instruite par l'anatomie la plus scrupuleuse, de la structure exacte des parties, ait tellement perfectionné l'opération de la taille, qu'il soit difficile de croire qu'elle puisse être portée plus loin, il n'en est cependant pas moins vrai qu'elle n'est pas toujours exempte de dangers : souvent celui qui l'a éprouvé avec succès, n'est pas à l'abri des récidives de la maladie qui l'avoit forcé de s'y soumettre. On a vu des personnes assez malheureuses pour avoir été obligées d'y recourir deux, trois, & même quatre fois, & plus, dans l'espace de quelques années.

Ces raisons ont engagé, dans tous les temps, les Médecins à chercher s'il n'y avoit pas dans la Nature, ou dans les productions de l'art ; des moyens capables de détruire ces concrétions, & la cause qui les produit : aussi les ouvrages de Médecine fournissent-ils plusieurs recettes de remèdes lithontriptiques simples ou composés ; cependant quelque vantés qu'ils aient été par ceux qui les ont proposés, il ne paroît pas que leurs succès aient répondu aux éloges qu'on leur a prodigués.

Il étoit réservé à ce siècle de faire, dans ce genre, des découvertes plus utiles.

Les Médecins Anglois sur-tout sont ceux à qui nous sommes redevables d'un grand nombre d'expériences sur la nature du calcul & sur ses dissolvans.

Le remède de Mlle Stephens fixa principalement leur attention; & la Chymie les ayant éclairés sur les seuls principes médicamenteux de cette composition, ils en ont élagué bientôt tout ce qui leur parut y avoir été employé de trop. Le savon en fut regardé comme le seul ingrédient actif: quelques-uns lui associèrent l'eau de chaux, dans la vue d'en augmenter encore l'efficacité. Ces deux remèdes, ajoutent les Traducteurs, se prêtent, sans doute, mutuellement des forces pour dissoudre la pierre, & sont vraiment bons; mais il faut convenir que la quantité énorme qu'il faut prendre & de l'un & de l'autre, rebutent infiniment, & que bien des personnes ne peuvent pas les supporter.

Les choses en étoient là, lorsque le Docteur Chittick annonça son spécifique avec tout l'appareil d'un charlatan: c'étoit un secret, une nouvelle découverte; il n'en fallut pas davantage pour l'accréditer; ses succès cependant étonnèrent & piquèrent la curiosité des Médecins de Londres. Le Docteur Blackrie, Auteur des Recherches dont on donne aujourd'hui la traduction, & dont nous allons donner l'Extrait, avoit, plus que personne, intérêt de dévoiler le mystère, & de découvrir ce qui composoit cet Arcane tant vanté & si miraculeux; il avoit eu une attaque de néphrétique, & il en craignoit les suites.

A force de recherches, il parvint à se convaincre que ce n'étoit autre chose que la lessive des Savonniers. Il fit part de sa découverte au Public. La manière dont son ouvrage a été accueilli en Angleterre, paroît aux Traducteurs, garantir les succès qu'il doit avoir dans ce pays-ci.

Ce remède perdit alors l'air de nouveauté que le Docteur Chittick lui donnoit. Long-temps avant lui, le Docteur Jurin s'étoit délivré d'une pierre qu'il avoit dans la vessie, par l'usage de cette lessive: il avoit même publié à ce sujet, un ouvrage dans lequel il annonçoit sa guérison, & les moyens dont il s'étoit servi pour y parvenir; mais ce moyen étoit resté négligé, & il falloit, ajoutent les Traducteurs, qu'un Charlatan réveillât l'attention des Médecins sur un remède aussi puissant; c'est en effet, selon nos Traducteurs, de tous ceux qu'on a employés jusqu'à présent, celui dont la vertu lithontriptique est le mieux démontrée par la raison & l'expérience.

Après avoir donné une théorie raisonnée & satisfaisante des concrétions calculeuses, que les Traducteurs attribuent à une mucosité particulière dont les urines sont aussi le véhicule, ils ajoutent que de tous les moyens capables de dissoudre cette mucosité, la lessive des Sa-

vonniers mérite la préférence. L'alkali fixe & la chaux réunis, acquièrent des propriétés que seuls ils ne possédoient pas. La vraie cause de cet effet surprenant a été long-temps ignorée; mais elle est maintenant connue; c'est que la chaux vive enlève aux alkalis une matière aërienne gazeuse qui les tient habituellement dans l'état d'une demi-saturation, & que, par la soustraction de cette matière, elle augmente considérablement la causticité, c'est-à-dire, l'action dissolvante de ces matières salines. On peut voir, à ce sujet, les ouvrages du Docteur Black, du Docteur Priestley, & la nouvelle Edition du Dictionnaire de Chymie. Au reste, les Traducteurs ne s'arrêtent pas à réfuter les objections qu'on peut faire contre l'usage d'un tel remède; il n'y en a pas, suivant eux, contre l'efficacité & les inconvéniens duquel on ne puisse argumenter.

Ils ajoutent seulement aux réponses que l'Auteur y a faites, que la lessive des Savonniers, quoique caustique & concentrée, peut cependant s'étendre à telle dose qu'on voudra, dans autant de véhicule qu'on le croira convenable; & que par conséquent cette qualité peut être réduite même à rien, c'est-à-dire, qu'elle ne sera point du tout sensible. Cependant, comme dans cet état, elle ne seroit que très-peu efficace, il faut du tâtonnement pour apprendre à quelle dose on doit l'administrer; c'est ce qui fait que ce remède est de la classe de ceux qu'on ne doit prendre qu'avec de la circonspection, & ils finissent en disant de lui, ce que Boërrhaave disoit d'un autre remède non moins spécifique pour une autre maladie : *prudenter à prudente Medico administretur, abstine si methodum nescis.*

En attendant que l'expérience ait fait connoître des remèdes plus utiles & plus efficaces, le Docteur Blackrie publie, dans les recherches dont nous parlons, ses remarques sur le remède du Docteur Chittick, & il y ajoute des observations générales & de pratique sur la maladie pour laquelle on l'administre, telles qu'il a été en état de le faire par les effets qu'il a produit, tant sur lui que sur les autres.

Après avoir administré les preuves qui éteyent son opinion sur le remède du Docteur Chittick, M. B. réserve, pour la suite, ses remarques sur le régime que ce Docteur fait observer à ses malades, & sur les prétentions qu'il a que son remède est une nouvelle découverte, & est plus efficace que ceux qui ont été connus jusqu'à présent.

Après avoir réussi à découvrir ce secret, & avoir prouvé évidemment qu'il n'est autre chose qu'une solution de sels alkalis fixes combinés avec la chaux, ou, ce qui est la même chose, la lessive des Savonniers, il recherche jusqu'à quel point on peut compter sur l'usage interne de ces substances, en tant que capables de dissoudre la pierre dans les reins & dans la vessie, dans quelle période de cette maladie, dans quelle cir-

constance & en quelle quantité on peut les administrer avec sûreté pour cet objet.

On ne faisoit, dit M. B., que peu d'attention aux observations de plusieurs grands Médecins & Chymistes, & l'opinion des Anciens avoit presqu'universellement pris le dessus; lorsqu'enfin, vers l'année 1739, le Parlement de la Grande-Bretagne accorda 5000 liv. sterl. à Mlle Jeanne Stephens, pour avoir découvert & publié ses remèdes lithontriptiques, sur l'efficacité desquels les personnes qui avoient été chargées d'en juger, & de faire des recherches, avoient donné un rapport très-favorable.

On a inséré dans les Journaux Anglois du mois de Juin 1739, la manière de préparer & d'administrer ces remèdes; mais comme la collection complette de ces Journaux est fort rare, M. B. en transcrit les articles qu'on verra dans son ouvrage.

Quoiqu'en plusieurs occasions, dit M. B., ces remèdes aient réellement soulagé les malades, il est arrivé beaucoup plus fréquemment qu'ils ont manqué; & quoiqu'ils aient été trouvés peu propres à remplir leur objet, à raison de leur goût nauséabond, & de leur pesanteur sur l'estomac, il est résulté un bien de leur publicité; c'est que plusieurs habiles Médecins, ou autres, se sont plus attachés à cette matière. Par leur grande assiduité à découvrir la nature & les qualités des substances pierreuses, on a appris que les remèdes internes pouvoient dissoudre des concrétions si dures, & que les sels & substances alkalis fixes administtrés à-propos, & avec précaution, en sont les dissolvans les plus efficaces.

On trouvera pareillement, dans cet ouvrage de M. Blackrie, un petit Mémoire du feu Docteur David Hartley de Bath, intitulé: *Manière de préparer & d'administrer les remèdes de Mlle Stephens, pour la pierre, sous une forme solide.*

Quel que soit le nouveau degré d'efficacité que M. Hartley paroisse avoir obtenu, en altérant & corrigeant ces remèdes, les remarques que les bornes d'un Extrait ne nous permettent point de transcrire ici, prouvent suffisamment qu'ils entraînent encore, après eux, beaucoup de défauts & d'inconvéniens.

Le Docteur Jurin employa avec succès, pour lui-même, & pour d'autres malades, la lessive capitale de savon: comme les personnes qui sont fort éloignées, pourroient souhaiter de connoître cette préparation, pour l'avoir toujours près d'elles, en cas de besoin, afin de les satisfaire, autant qu'il le peut, l'Auteur présente ses conjectures sur ce remède.

Quoique M. Jurin, continue M. B., ne fut pas le premier qui ait fait usage de la lessive des Savonniers contre la gravelle & la pierre,

comme il a été le premier qui ait enſeigné la manière de donner ce remède en auſſi grande quantité, c'eſt lui qui doit avoir le mérite du ſuccès de cette méthode, & conſéquemment on doit ſe reſſouvenir avec reconnoiſſance de ſon nom.

Parmi les expériences nombreuſes que M. Whytt, Médecin d'Edimbourg, a faites & communiquées pour prouver que l'eau de chaux eſt ſupérieure au ſavon & aux ſels alkalis fixes, pour diſſoudre les concrétions calculeuſes qu'on y fait tremper, il y en a, dit notre Auteur, qui démontrent clairement la ſupériorité de la leſſive des Savonniers. Puiſqu'il regarde ces diſſolvans donnés intérieurement, comme plus efficaces, à proportion que leur qualité eſt ſupérieure comme menſtrue; on peut donc croire, conclut M. B., d'après la propre ſuppoſition de M. W., que la leſſive des Savonniers doit être un remède ſur lequel il y a plus à compter. Et ſi en même-temps on ajoute les expériences qui ſuivent dans l'ouvrage de M. B., la ſupériorité de la leſſive des Savonniers ſera encore bien plus démontrée.

Ces expériences prouvent qu'on ne peut obtenir une prompte ſolution des concrétions calculeuſes, que par la combinaiſon des ſels alkalis fixes, & de la chaux; que chacune de ces ſubſtances, ſéparément, eſt fort éloignée de produire un effet ſi prompt, & que par conſéquent la leſſive des Savonniers eſt le menſtrue préférable.

L'Auteur répond enſuite victorieuſement à beaucoup d'objections qu'on a faites contre l'uſage de ce remède.

De toutes les maladies qui affligent l'humanité, il n'y en a pas, ſelon M. B., à laquelle l'avis ſuivant convienne mieux qu'à celle-ci: *Principiis obſta*, &c. Et comme il ne connoît aucun moyen plus efficace que la leſſive des Savonniers, il recommande l'uſage de celle qui ſera préparée de la manière ſuivante.

Prenez huit onces de ſel alkali fixe, du tartre, & quatre onces de chaux ſortant du four; mettez le tout enſemble dans un vaiſſeau de terre verniſſé; jetez deſſus une pinte d'eau de ſource, bouillante; laiſſez infuſer le tout pendant 24 heures, en remuant de temps en temps; après quoi filtrez la liqueur, qu'il faut garder pour l'uſage.

Pour faire ſa leſſive, M. B. ſe ſert de la chaux d'écailles d'huitres, préférablement à la chaux ordinaire; ſi ce remède eſt adminiſtré avec prudence, il eſt convaincu qu'il n'en réſultera jamais de mauvais effets; il fait enſuite pluſieurs remarques néceſſaires pour guider ceux qui voudront employer ces ſubſtances. A l'égard de ceux à qui elles ne peuvent convenir, il faut eſſayer, dit-il, d'autres méthodes, & leur donner d'autres remèdes que l'expérience a prouvé convenir & ſoulager dans ces ſortes de cas. Quant

à leur choix, il renvoie aux Ecrivains qui ont traité de la Médecine-Pratique.

La seconde Partie contient principalement des remarques sur la nature & les propriétés des alkalis fixes; sur les indications auxquelles on doit faire attention dans les différens degrés de la maladie; sur les différens symptômes qui accompagnent chaque paroxysme en particulier; sur la conduite que les malades doivent tenir, selon leur âge, leur différente constitution, leur tempérament & leurs habitudes particulières: enfin, sur les secours qu'il est nécessaire d'employer pour soulager les malades qui ne peuvent pas prendre les substances alkalines, & dans les circonstances où les remèdes stimulans, âcres & diurétiques, non-seulement ne conviennent pas, mais peuvent même être suivis d'accidens fâcheux.

M. B. remplit ces vues avec le plus grand plaisir, parce qu'il pense par-là désabuser le Public, & empêcher les malades de se soumettre à ces traitemens peu convenables, qui leur sont souvent offerts par les gens à secret.

On ne sera pas fâché de trouver ensuite la recette originale du remède du Docteur Chittick, telle que M. B. l'a reçue, & dont le détail s'accorde exactement avec ce qu'il avoit appris précédemment d'une autre personne.

Maintenant que j'ai rendu public ce secret, ajoute notre Auteur, *& que j'ai mis entre les mains de tout le monde, des Grands & des petits, ce remède que je crois être de la plus grande efficacité contre la plus douloureuse de toutes les maladies, je m'arrête en faisant l'agréable réflexion que j'ai contribué en quelque chose au bonheur de l'humanité.*

Cet ouvrage est terminé par la traduction d'une Lettre de M. T. Lane, de la S. R. à M. G. Heberden, D. M. de la S. R., sur la lessive du Dispensaire de Londres, où l'on a pris un soin particulier de déterminer son poids. M. Lane rapporte, avec exactitude, les effets des expériences qu'il a faites sur les cendres de Russie & la chaux vive séparément, & en variant leurs combinaisons suivant différentes proportions.

Ces Expériences sont très-curieuses, très-précises & très satisfaisantes; elles méritent d'être lues, méditées & approfondies dans l'ouvrage même auquel nous renvoyons nos lecteurs, & tous ceux qui sont intéressés à trouver le soulagement & la guérison d'une des plus cruelles maladies qui affligent l'humanité, & qui n'est malheureusement que trop commune.



TRAITÉ sur la Cavalerie, par M. le Comte Drummond de Melfort, Maréchal de Camp ès Armées du Roi, & Inſpecteur-Général des Troupes-Légères. A Paris, de l'imprimerie de Guillaume Deſprez, Imprimeur ordinaire du Roi & du Clergé de France, rue St-Jacques, 1776; avec approbation & privilége du Roi. 1 vol. *in folio* de 505 pages; & un grand *in-folio*, forme d'Atlas, de trente deux planches gravées en taille-douce.

M. LE CTE DE MELFORT, animé du deſir de mériter l'eſtime de M. le Maréchal de Saxe, avoit fait en 1748, un premier travail ſur la Cavalerie; & ce travail, lu & approuvé dans une Aſſemblée d'Inſpecteurs, qui ſe tint en 1749, chez M. le C. d'Argenſon, ſervit de baſe à l'Ordonnance qui a paru en 1766. M. le C. de Melfort avoit fait une partie de la campagne de Fontenoy, en qualité d'Aide-de Camp du Maréchal de Saxe; il fut pourvu enſuite d'un régiment d'Infanterie, & en 1747, du Régiment de Cavalerie d'Orléans. A la Paix, M. le Maréchal de Saxe lui recommanda d'exercer ſon Régiment, tant à pied qu'à cheval, & il le fit; mais avec réflexion. Il ſe rappella les anciennes manœuvres, en reconnut les défauts, & en eſſaya de nouvelles, plus ſimples & plus utiles. Il parvint ainſi, à force de travail, à mettre ſes idées aſſez en ordre, pour qu'il en réſultât une méthode qui pût, des premiers élémens néceſſaires à l'inſtruction d'un Régiment, conduire par degrés à l'étude des grandes manœuvres. Il forma, comme nous l'avons dit, en 1748, une eſpèce de Code, pour l'exercice particulier d'un Régiment. Quelques-uns de ſes principes ſouffrirent quelques difficultés. Pour les mettre dans un plus grand jour, il fit deſſiner ſes manœuvres, & les mit ſous les yeux du Miniſtre : ce nouveau travail décida la Cour à donner une inſtruction proviſoire, qui parut en 1755. Il en parut une plus étendue en 1766; celle dont nous avons déja parlé. Depuis ce tems, M. le C. de Melfort a travaillé ſans relâche à perfectionner ſon travail, afin d'amener la Cavalerie au degré de perfection où elle peut atteindre; c'eſt dans cette vue qu'il le publie aujourd'hui.

Ce grand & magnifique ouvrage, pour l'impreſſion duquel on n'a rien négligé, eſt diviſé en trois parties: la première ne concerne que les chevaux & la ſimple équitation. La ſeconde, les différentes manœuvres des Eſcadrons. La troiſième, les marches & la formation d'une armée; c'eſt-à-dire, la réunion de toutes les manœuvres particulières, en une ſeule & grande manœuvre pratiquée ſur une armée entière : ce qui le conduit à l'examen de toutes les opérations que doivent faire les grands

grands corps, comme les combats, les embuſcades, les fourrages, les campemens & les batailles générales. Son Diſcours eſt accompagné de trente-deux planches, dont quelques-unes ont plus de trois pieds de long, & toutes deux pieds deux pouces de large, ſur leſquelles ſont tracées toutes les différentes manœuvres qu'il propoſe & qu'il met en parallèle avec les anciennes. On eſt par-là à portée de juger de leur degré de ſupériorité; nous allons entrer dans quelques détails ſur chacune de ces parties.

Première Partie. M. le C. de Melfort commence par quelques obſervations générales ſur les haras & ſur les qualités des chevaux de nos différentes Provinces. Il fait voir l'immenſité des reſſources que l'on auroit en France, ſi on vouloit s'occuper ſérieuſement du ſoin d'améliorer les haras & d'en établir de nouveaux. Enſuite il paſſe à l'équitation; mais il ne ſe propoſe pas d'épuiſer cette matière, ne regardant comme utile pour la Cavalerie, que ce qui peut mettre chacun des individus qui compoſent un Eſcadron, en état d'exécuter toutes les manœuvres qu'on exige à la guerre. Il ſeroit avantageux, ſans doute, dit-il, que tous les Officiers & Cavaliers puſſent être d'excellens Ecuyers; mais comme il ſeroit à craindre qu'en voulant pouſſer trop loin la théorie des principes d'équitation, la véritable inſtruction militaire n'en fût infiniment retardée, il établit que tout Cavalier qui aura étudié quatre mois ſous un bon inſtructeur, doit, ſans héſiter, être placé dans un eſcadron. Il veut que dans l'établiſſement des manèges militaires qu'il propoſe, on ſuive par-tout une ſeule & unique méthode; qu'au défaut des manèges couverts, qui peut-être ſeroient trop diſpendieux, chaque Régiment pût ſe procurer en quartier d'hiver un emplacement ſablé; mais il le répète, il ne veut pas qu'un ſimple Cavalier ſoit un Ecuyer parfait; il en fait voir les inconvéniens, qui ſont d'abord la perte d'un trop grand nombre de chevaux, enſuite celle des hommes qui, avec cette connoiſſance, ſeroient tentés de paſſer chez l'Etranger, où ils trouveroient de l'avantage.

Après ces obſervations générales, M. le C. de Melfort expoſe ſes principes d'équitation militaire, & les repréſente ſur la première planche qui eſt environnée de différens cartouches. Dans l'un, on voit la manière de mettre la ſelle; dans l'autre, celle de faire mouvoir la bride; dans une troiſième, le bridon. Les autres repréſentent la ferrure, la manière de paqueter, de ſe préparer à monter à cheval, & celle dont le Cavalier doit être placé ſur ſon cheval. Dans l'ouvrage, on explique en détail toutes ces différentes opérations, & on donne des règles pour les faire convenablement. Voilà les premiers élémens d'inſtruction d'équitation, conſidérée comme purement militaire, forcée

& supposée dépourvue du secours des instructeurs.

Dans les articles suivans, il entre dans un plus grand détail; c'est-à-dire, qu'il expose les seuls principes qu'il croit nécessaires de donner en temps de Paix à la Cavalerie, dans l'école des Manèges. Il traite en conséquence de la position de l'homme à cheval, des aides, du trot à la longe, du pas, de l'arrêt & des autres manœuvres que le Cavalier doit savoir exécuter. Toute son attention se borne à donner une position naturelle à l'homme, à lui faire connoître le parti qu'il peut tirer de sa main & de ses jambes, à l'affermir par la leçon du trot à la longe, à lui procurer les moyens de mener son cheval sur tous les sens possibles, &c. De là, M. le C. de Melfort passe à quelques autres exercices; savoir, la manière de tirer à la sibe, de sabrer, de pointer; il a eu soin de faire graver en même-tems sur la planche toutes ces manœuvres.

Après avoir formé & exercé le Cavalier, M. le C. de Melfort s'arrête un moment sur l'instruction qu'on doit donner au cheval en particulier. Souvent l'honneur & la vie de l'homme dépendent de la sagesse de son cheval; en conséquence, il traite de la manière d'accoutumer le cheval au bruit du tambour, au flottement des drapeaux, au feu, de l'instruire à la course, au saut & à la nage. Après avoir ainsi détaillé tout ce qu'il a jugé nécessaire à l'instruction des hommes & des chevaux séparément, il se propose de traiter dans la seconde Partie, des principes les plus propres à tirer tout l'avantage d'une Cavalerie dont tous les hommes & tous les chevaux seroient censés en état d'entrer dans les Escadrons.

Deuxième Partie. Le peu de stabilité des documens que les troupes ont reçu jusqu'ici, & la diversité des principes qui se sont succédés, relativement à leur instruction, sont sans doute, dit M. le C. de Melfort, la principale cause du froid avec lequel elles semblent recevoir tout ce qui peut concourir à les perfectionner. Il insiste sur la nécessité de cette instruction; mais il ne faut point harasser les troupes ni les dégoûter. Il ne faut point les amuser par des objets frivoles & de peu d'importance. Il est nécessaire de leur inspirer la confiance que ces manœuvres inutiles leur font perdre. « Une fois la confiance établie, » dit M. le C. de Melfort, proposez hardiment les choses le plus » difficiles : le Soldat François a » l'esprit juste; qu'il voie un objet » d'utilité dans ce qu'on exige de » lui, il est plein de bonne volonté; il entreprendra tout avec plaisir, & de plus il réussira à tout; » mais il lui faut des soins & de » bons propos, & jamais de dureté; » avec de la sévérité, de la justice » & une paye suffisante, on doit » tout attendre des Soldats François; parce qu'en effet, c'est la » meilleure pâte d'homme qui existe, & peut-être aussi la plus pro-

» pre pour la guerre : il suffit qu'on » les conduise bien, qu'ils soient » sûrs qu'on ne les exposera jamais » inutilement, & qu'on leur prou» » ve par les faits, qu'on s'occupe » de régler leurs travaux & d'adou» » cir leur misère ».

En supprimant tout ce qui est inutile à l'instruction d'un Cavalier, M. le C. de Melfort veut que l'on commence par lui faire exécuter à pied, les manœuvres qu'on veut lui faire faire à cheval; il propose qu'au lieu du mousqueton, on lui donne le fusil & la bayonnette, afin de tirer de lui un plus grand parti; mais en même-tems, il veut qu'on ne se serve de la Cavalerie qu'avec la plus grande discrétion, & une économie poussée à l'excès dans les occasions où l'on seroit forcé de la faire combattre à pied. Il appuie tout ce qu'il dit, par des réflexions & par des exemples. C'est d'après cela qu'il passe aux principes généraux des manœuvres dont on pourroit faire l'application, soit dans l'Ecole de détail des Compagnies, soit dans celle des Escadrons, après la réunion de ces mêmes Compagnies. Ainsi, après avoir exposé les différentes manières de former les Escadrons, & proposé son avis sur la composition & la formation qu'il croit convenables de donner aux Régimens, ainsi qu'aux Escadrons, il passe successivement aux différentes manières de rompre les Compagnies, Escadrons ou Régimens, en commençant par les Régimens, par homme, d'où dérivent les à droite & à gauche par file, & revient ensuite, également par degrés, à la formation de toutes les sections possibles, afin d'arriver successivement à l'ensemble d'une aîle de Cavalerie, ainsi qu'aux mouvemens généraux qu'un nombre considérable d'Escadrons réunis, auroient à faire dans les Batailles. Il commence donc par traiter de la composition des Escadrons, & des variations qu'elle a éprouvées depuis la guerre de 1740. La troisième Planche présente ces différentes manières de former les Escadrons; ensuite il donne celle qu'il desireroit, les Régimens étant à cinq Escadrons, pour la distribution des Officiers & celle des Cavaliers. Il fait voir sur la quatrième Planche, le défaut de la distribution ancienne de ces Officiers. Il propose des moyens nouveaux, qui sont représentés sur la cinquième Planche. Il parle ensuite des différentes manœuvres, à droite & à gauche, par files, par deux, par trois, par quatre, par sections; il traite des demi-tours, des rapports à établir entre l'Infanterie & la Cavalerie, relativement à la composition des bataillons & à celle des Escadrons. Il n'est point de manœuvre que M. le C. de Melfort n'ait expliquée, ni sur laquelle il n'ait proposé ses réflexions appuyées par des exemples. Il propose ses principes avec modestie, & en établit l'utilité en faisant voir les inconvéniens de ceux auxquels il est opposé. Il suit la Cavalerie dans toutes ses opérations, & présente

les moyens de les exécuter. Il donne des principes pour la marche en bataille d'un Escadron, pour les quarts de conversion de différentes espèces, pour le passage d'un pont, &c., pour exécuter le pas oblique & tout ce qui y a rapport, pour la sortie du quartier, pour la colonne en masse, pour la contre marche, pour le déploiement, reploiement & changemens de front, pour le passage d'un défilé & pour la wurf manœuvre, ou la manœuvre rapide & prompte.

Les bornes d'un extrait ne nous permettent pas d'entrer dans tous ces détails, que nous ne pourrions indiquer, en les abrégeant, que d'une manière très-imparfaite. Il nous suffit de dire, qu'il examine tous les principes sur lesquels la plûpart des Officiers sont de sentiment différent, & cela d'une manière d'autant plus satisfaisante, que pour rendre les choses plus frappantes, les Planches dont on a parlé plus haut, au moyen des hommes à cheval qui y sont vus en action, représentent d'un côté un Escadron agissant d'après l'un des principes qui sont en discussion, & vis-à-vis, en opposition, un autre Escadron manœuvrant sur les principes qu'on préfère; ce qui met ce travail à la portée de tout homme non-seulement du métier, mais de ceux-mêmes qui n'auroient que du bon sens & des yeux.

Troisième Partie. De ces détails on passe dans la troisième Partie aux opérations de la guerre, tels que sont les camps, les grandes-gardes, les convois défendus ou attaqués, les dispositions d'arrière-gardes, composées de troupes mêlées, les détachemens, les embuscades, les découvertes, les déploiemens de colonne, les reploiemens de lignes, les marches en bataille, les combats enfin d'une aîle entière de Cavalerie. Tout est appuyé sur des principes, & soutenu par des exemples.

Il est singulier qu'avant la guerre de 1740, la Cavalerie n'avoit pas eu le moindre guide qu'elle pût suivre; elle n'étoit dirigée que par les lumières de quelques Colonels, ou au gré du plus grand nombre. Tel Régiment qui avoit passé trois années de suite en quartier d'hiver, n'avoit peut être pas monté à cheval une seule fois pour s'exercer. Ce n'est qu'après la Paix de 1748, qu'on commença à s'occuper de son instruction. D'après cela, & par gradation, la Cavalerie est enfin parvenue à acquérir des connoissances qui la mettent aujourd'hui en état d'exécuter les manœuvres les plus difficiles; mais relativement à la diversité des sentimens sur ces principes d'instruction, elle n'a pas encore atteint la perfection. C'est ce qui a déterminé M. le C. de Melfort à proposer ses vues, & à faire voir l'imperfection des pratiques observées. Son travail est le fruit de quinze campagnes de guerre, faites avec la plus grande attention, & le résultat d'une étude suivie de plus de trente années. Il n'a pas cef-

sé pendant tout ce temps, d'avoir de la Cavalerie à exercer pendant la Paix, & des troupes de toute espèce à conduire à la guerre. Nous ne le suivrons pas dans tout ce travail, rempli de réflexions utiles pour la défense & la tranquillité d'un Etat. Il n'a négligé aucune des parties relatives à son sujet; il propose même des idées auxquelles on n'a jamais fait attention : telle est la combinaison de marche pour la Cavalerie. Toutes les opérations de guerre étant soumises à des calculs, il ne voit pas pourquoi jusqu'ici on ne s'est pas plus occupé de combiner les différentes allures du cheval. Cependant un Général pourroit tirer parti de la connoissance du temps que pourroit mettre une colonne à parcourir un espace déterminé; de même qu'une ligne marchant en bataille, au pas, au trot, au galop. D'après cela, il donne un état de marche faite par colonnes, le terrein étant mesuré, il y marque les minutes & les secondes. Il entre ensuite en matière, & traite les différens sujets que nous avons indiqués, c'est-à-dire, toutes les grandes manœuvres de la Cavalerie, & toutes les opérations de guerre, sortie de camp, fourrages, garde des postes, & enfin bataille générale.

Nous ne doutons point qu'un Ouvrage aussi approfondi, aussi médité, & dans lequel l'Auteur, toujours circonspect, ne propose rien au hasard, ne soit accueilli de tous les Militaires, & ne mérite leurs suffrages. Quoique l'Infanterie ait été de tout temps plus exercée que ne l'étoit la Cavalerie, peut-être seroit-il à souhaiter qu'on en fît un semblable pour son instruction.

Les planches qui accompagnent cet Ouvrage, sont tirées sur du papier grand-aigle, & ont été gravées par les plus célèbres Artistes en ce genre qu'on ait pu trouver à Paris. Indépendamment de toutes ces Planches, qui ne concernent que les manœuvres, l'Ouvrage est encore orné au commencement & à la fin de chaque partie, de grandes vignettes & culs-de-lampe qui représentent des mouvemens de troupes. Le Frontispice est un Arc de Triomphe, surmonté d'une corniche, où l'on voit le chiffre du Roi au milieu d'une gloire; dans l'intérieur, on apperçoit la disposition de deux Armées combattantes.

Celle de l'ennemi qui fait face, est sur deux lignes parallèles. Celle qui attaque, est de même sur deux lignes; elle est censée refuser sa droite à l'ennemi, & l'attaquer par la gauche dans l'ordre oblique.

On voit en arrière de la gauche de l'Armée attaquante, partie d'un corps de réserve en panne.

Un peu plus à droite, entre les deux lignes d'Infanterie, est une éminence sur laquelle on a placé une batterie de canons pour prendre en écharpe l'extrêmité de la droite de l'ennemi, qui s'est mise en potence pour s'opposer à un mouvement de Cavalerie de l'aîle gau-

che de l'Armée attaquante, qui, à travers un bois de haute-futaie, débouche & se forme sur le flanc droit de l'Armée ennemie.

On voit en arrière du prolongement de la seconde ligne de l'Armée attaquante, une partie de la Cavalerie de son aîle droite qui arrive à toutes jambes pour renforcer celle de la gauche dans son attaque. De même, on voit en arrière de la seconde ligne de l'ennemi, la Cavalerie de son aîle gauche qui arrive en colonne au plus grand train possible, au secours de son aîle droite.

Sur le devant du tableau, est une haie de Gardes-du-Corps, à travers laquelle le Roi va passer pour se porter où sa présence semble être le plus nécessaire.

A sa droite, Monsieur est vu de profil; il n'a pu être parfaitement ressemblant, attendu qu'il n'y a de lui, ni buste, ni portrait qu'on ait pu faire imiter.

Monsieur le Comte d'Artois, qui est vu de face à la droite du Roi, & un peu en arrière de Sa Majesté, a été trouvé infiniment ressemblant.

Sur le devant, la figure de Minerve, assise sur un Faisceau d'armes, & montrant au Roi le chemin de la gloire, de la même main qu'elle lui assure une couronne de lauriers pour son retour, a été gravée d'après un buste de la Reine; mais comme le casque cache une partie de son visage, & que les grâces ne sont pas susceptibles d'être jamais copiées exactement, on trouve avec raison, que Sa Majesté n'est pas flattée dans le Portrait dont on a eu l'intention d'orner ce Frontispice.



PROJET d'un Journal de Marine. A Brest, chez Malassis, Imprimeur, 7 pages *in*-4°.

CE Journal annoncé par M. Blondeau, habile Professeur de Mathématiques, à Brest, avec la permission du Ministre & sous les yeux de l'Académie de Marine, est une entreprise utile & qui mérite l'encouragement du Public. Il contiendra premièrement, des Extraits de tous les Ouvrages sur la Marine, à mesure qu'ils paroîtront, & même des anciens; on ne peut faire ces Extraits mieux qu'à Brest, sous les yeux des plus habiles Navigateurs, & des meilleurs juges dans ces matières; & l'on sent que cela seul fourniroit beaucoup, sur-tout à présent, que l'on s'occupe de la Marine presque par-tout. Il seroit utile au Public que ces extraits continssent une critique exacte de chaque ouvrage; cependant, dit l'Auteur, on s'en abstiendra toutes les fois que l'inconvénient de dire la vérité, balanceroit l'avantage de la faire connoître.

Ce Journal contiendra ensuite le récit de tous les incidens concernant la Marine, qu'il conviendroit de faire connoître au Public, comme les naufrages accompagnés de circonstances particulières propres à l'instruire, les moyens extraordinaires employés comme ressources dans des circonstances pressantes, avec le détail des succès; les accidens causés par le feu du ciel, avec les remarques propres à perfectionner l'art de s'en garantir autant qu'il est possible; les observations faites à la mer ou à terre, sur la latitude & la longitude des lieux dont les positions sont peu connues; les observations des variations de l'aiman dans tous les lieux où l'on navigue; les observations sur le flux & le reflux de la mer, que les Astronomes demandent sans cesse, & dont M. Blondeau s'est occupé spécialement; les nouvelles méthodes de faire & de calculer ces observations plus sûrement ou plus facilement, ainsi que toutes celles qui intéressent les Navigateurs.

On y trouvera encore toutes les remarques des Navigateurs sur les défauts des Cartes Marines de toutes les Nations, leur comparaison, & les Extraits des Journaux propres à les perfectionner; au lieu que ces Journaux restent aujourd'hui dans l'oubli: les dangers ou les écueils peu connus, les vents alisés, les moussons, les sondes de tous les endroits de la mer où l'on peut atteindre le fond, avec la date de chaque sonde, tant pour la nature du fond que pour la profondeur de l'eau.

Il paroît certain que la qualité du fond de la mer est sujette à changer au moins dans bien des endroits,

par les courans & les marées ; mais n'a-t-elle pas des retours périodiques ? C'est sans doute ce qu'il seroit utile de constater, & ce que fera le Journal de Marine ; sur-tout en profitant de ce qu'on sait déjà sur ces matières, pour le comparer à ce qu'on saura. Les profondeurs de l'eau ne paroissent pas être si variables ; cependant comment la mer abandonne-t-elle tant de terres pour en noyer tant d'autres ? Il est tems de s'attacher sérieusement à la solution de ce problême ; on ne peut le faire qu'en accumulant & comparant des faits anciens & modernes : quoi de plus propre à cela, que le Journal de Marine ? Ce même Journal fera connoître aussi toutes les inventions nouvelles concernant la Marine, qui se font souvent dans les Ports où l'on n'a point occasion de les publier ; on y discutera leur possibilité & leurs degrés d'utilité, les nouvelles vues, les nouvelles découvertes dans toutes les choses que le Navigateur emploie comme instrument, comme agent quelconque, ou comme comestible, Dans cette partie, doivent être comprises pour beaucoup les expériences & les remarques sur le régime convenable aux Marins, en conciliant la plus grande utilité avec la possibilité ; par la même raison, l'on y trouvera toutes les observations communiquées par les Médecins & les Chirurgiens de la Marine, sur les maladies des gens de mer, & sur les moyens employés comme préservatifs ou comme curatifs. M. Blondeau se propose même d'y joindre des Mémoires particuliers que fourniront les travaux des Officiers habiles qui joignent la théorie à la pratique. Nous avons souvent témoigné dans notre Journal, le besoin & le desir que le Public avoit d'un Dictionnaire de Marine, fait par l'Académie de Brest ; mais comme ce Dictionnaire ne paroît point, & que d'ailleurs on annonce que les Auteurs ne seront point nommés, le Journal de Marine pourra y suppléer ; en faisant honneur à chacun de son travail. On avoit aussi annoncé que ce Dictionnaire seroit réputé l'ouvrage des Officiers de la Marine du Roi, ce qui seroit très-propre à dégoûter tous les autres d'y concourir ; mais ils auront la voie du Journal pour se dédommager de cette privation. Au reste, l'espèce de reproche que nous faisons à cet égard, pourroit bien ne tomber que sur un particulier qui tenoit la plume de l'Académie, & qui n'aura pas rendu à cet égard bien exactement les intentions de cette illustre Compagnie.

L'univers aura cette obligation à la France, d'avoir travaillé la première pour la perfection du grand Art de la Marine, qui est resté si long-temps entre les mains d'un petit nombre de personnes, dont l'expérience n'étoit point assez éclairée ; & d'avoir établi une communication de lumières qui en accélérera les progrès ; les autres parties des connoissances humaines se sont perfectionnées par ce moyen, & la

Marine

Marine est sans doute une des plus importantes pour l'humanité.

Chaque cahier du Journal contiendra huit à neuf feuilles d'impression, avec une planche en taille-douce. M. Blondeau desire qu'on lui envoye les Mémoires qu'on voudroit publier dans ce Journal, francs de port, à Brest. La difficulté des arrangemens pour l'abonnement de la Poste, fait qu'on ne peut point encore fixer le prix de l'abonnement, ni l'époque de la première distribution; mais nous l'annoncerons aussi-tôt que nous en aurons connoissance.

SECONDE LETTRE

A Messieurs les Auteurs du Journal des Sçavans, sur les Points-voyelles de l'Hébreu.

QUATRIÈME QUESTION.

Des signes-voyelles quelconques sont-ils tellement essentiels à la Langue Hébraïque, qu'on ne puisse pas supposer qu'il ait été un temps où elle n'en avoit point?

MESSIEURS,

Si les anciens Hébreux n'ont connu ni les points-voyelles, ni aucuns signes qui leur fussent analogues, & qui en tinssent lieu, il est évident dès-lors que ces points ne sont pas d'une nécessité absolue pour la lecture & l'intelligence de la Langue écrite: ce raisonnement est un peu plus concluant que celui des Adversaires, qui prétendent prouver que les Hébreux ont toujours eu les points-voyelles, parce qu'ils n'ont jamais pu s'en passer. Nous ne sommes donc pas obligés d'expliquer comment il est possible que les Orientaux aient fait usage d'une écriture sans voyelles; il suffit que le fait soit constant. Quelques remarques cependant éclairciront cette question curieuse.

1°. Si les consonnes suffisoient pour distinguer, dans l'écriture, tous les mots d'une Langue, on conçoit aisément comment, avec l'habitude de la parler, il seroit facile de suppléer, dans chaque mot écrit, les voyelles nécessaires à sa prononciation; or, quoique les Langues Orientales n'aient pas cet avantage complettement, il est certain qu'elles offrent, à cet égard, des facilités inconnues aux autres Langues.

2°. L'usage de ces Langues, quand elles étoient vulgaires, la connoissance de leur génie & des tournures qui leur étoient familières, la sim-

plicité qui semble leur être naturelle, & qu'elles conservent jusques dans leur style poëtique, quoique chargé d'ailleurs de métaphores & de figures, tout cela donnoit aux Nationaux d'autres facilités auxquelles nous ne pouvons suppléer aujourd'hui par la seule étude de ces Langues.

3°. Cependant, malgré tous ces avantages, l'écriture & la lecture devoient être pénibles; elles conservoient quelques-unes des difficultés des caractères hiéroglyphiques: aussi, comme le remarque M. de Guignes, dans son excellent Mémoire sur les Langues Orientales, (Acad. des Inscr. T. 36) *il ne faut pas croire que tout le monde apprît à lire & à écrire dans ces anciens temps: cette science, ainsi que toutes les autres, étoit réservée à un petit nombre d'hommes, & on ne cherchoit pas à la mettre à portée de tout le monde.* Chez les Juifs, les Docteurs lisoient les Livres saints dans les Synagogues, & les expliquoient au Peuple qui sçavoit la loi par cœur, & retenoit de mémoire le sens général des autres écritures. Les Arabes n'apprenoient rien que par mémoire; leurs histoires, leurs maximes, leur religion, tout étoit en vers, afin qu'on pût les retenir plus aisément. Lorsque les Sages de la Grèce alloient s'instruire en Egypte, ce n'étoit que des Prêtres, & sous le sceau du Mystère, qu'ils recevoient des lumières. Les sciences sont de la plus haute antiquité chez les Orientaux, & cependant nous ne voyons pas que les livres aient été fort multipliés parmi eux. Ils ne devinrent communs dans la Grèce, que lorsque ces peuples, enchérissant sur leurs maîtres, eurent introduit dans leur écriture, l'usage des voyelles.

Le défenseur de M. Masclef (*Novæ Gram. argum. pag. CCXI.*) avance que, du temps de Salomon, les études étoient en vigueur chez les Juifs, & les livres nombreux; on peut lui répondre que les ouvrages de ce Prince, dont il est fait mention dans les histoires des Rois, à raison du volume, se réduisoient peut-être à bien peu de chose; & quant au passage de l'Ecclésiaste sur lequel il s'appuie: *Faciendi plures libros nullus est finis* (Cap. 12, v. 12.) qu'il n'est aucunement favorable à sa prétention. Salomon veut dire qu'il faut lire & écrire peu; que la multitude des livres ne serviroit à rien, & que des lectures trop fréquentes & trop variées fatigueroient inutilement; c'est la conclusion de ce petit ouvrage: *His ampliùs, fili mi, ne requiras; faciendi plures libros nullus est finis, frequensque meditatio carnis afflictio est.*

4°. M. de Guignes voit, dans la forme de l'Ecriture Orientale, une preuve de sa grande antiquité: la première écriture fut celle des Hiéroglyphes; de celle-là naquit l'écriture courante, dans laquelle on se contenta d'abord de tracer ce qu'il y a de fondamental dans l'articulation, c'est-à-dire, les consonnes; cette dernière ne se perfectionna

que par la suite, lorsque l'on fit la distinction précieuse des consonnes & des voyelles, & que l'on imagina de représenter celles-ci par des caractères fixes, qui, mis à côté des caractères représentatifs des consonnes, marquoient aux yeux la prononciation de chaque syllabe.

5°. On peut remarquer encore que cette manière d'écrire n'étoit pas sans avantage. Tous les Orientaux, dans l'origine, parloient une même langue, mais qui fut bientôt altérée chez les différentes peuplades, & forma autant de jargons qu'il y avoit de nations; les premières & les principales altérations d'une langue ont lieu dans les voyelles; ainsi, en ne traçant que les consonnes, on donnoit une écriture commune à des peuples qui sembloient parler des langages divers.

Les défenseurs des Massorèthes soutiennent assez unanimement que l'alphabet Hébreu n'est composé que de consonnes: outre l'avantage de laver leurs maîtres du reproche d'ignorance que leur ont fait les nouveaux Critiques, quelques-uns d'eux trouvent, dans cette forme d'écriture, une raison de supposer que les Hébreux ont dû avoir, de toute ancienneté, des points-voyelles. En effet, disent-ils, vous n'avez pû nier l'antiquité de ces points, qu'en soutenant que les Hébreux avoient, dans leur alphabet même, autant de voyelles qu'il leur en falloit; si donc les voyelles prétendues ne sont que des consonnes, il faut reconnoître que les Juifs avoient d'autres voyelles qui n'étoient pas comprises dans leur alphabet, des voyelles qui n'étoient pas des lettres. Ce raisonnement, auquel M. Dupuy revient souvent dans son Mémoire, porte absolument à faux: ceux qui soutiennent que plusieurs lettres de l'alphabet Hébreu sont des voyelles, ne prétendent pas, ou du moins n'ont pas dû prétendre que les voyelles suffisent pour ôter toutes les équivoques de la Langue: d'ailleurs, ce n'est pas comme voyelles qu'elles servent à la distinction des mots & des sens, mais comme lettres écrites; elles rempliroient également cette fonction, en les supposant de pures consonnes.

CINQUIÈME QUESTION.

Quelle autorité peut rester encore à la ponctuation actuelle?

Il est démontré 1°. que cette ponctuation est un ouvrage moderne; 2°. que ceux qui l'ont inventée n'ont été guidés, dans l'application qu'ils en ont faite, ni par des traditions authentiques, ni par d'autres voyelles ou d'autres signes auxiliaires quelconques plus anciens, dont les nouveaux points auroient pris la place. D'après ces considérations, on ne doit pas être surpris si, malgré les réclamations de Buxtorf le père, qui nous assure qu'en examinant bien attentivement le texte ponctué, on le trouvera par-tout susceptible d'un sens raisonnable,

les Interprètes les plus judicieux ne font aucune difficulté de corriger sa ponctuation, lorsqu'elle n'en forme pas un assez plausible, ou que l'on peut en trouver un meilleur.

Mais il faut prendre garde d'aller trop loin; si la ponctuation des Massorèthes ne doit pas être sacrée pour nous, c'est au moins un secours qui n'est pas à mépriser. Il est prouvé, en effet, que les Juifs n'ont pas conservé la connoissance exacte de leur Langue & de sa prononciation; mais il ne l'est point qu'ils en aient perdu l'usage, & que leur prononciation actuelle ne soit analogue à l'ancienne, c'est-à-dire, qu'elle ne la représente, sauf les altérations que le temps a nécessairement dû y introduire. 1°. Les Juifs n'ont jamais abandonné entièrement l'étude & même l'usage de la Langue Hébraïque; les Paraphrases Caldaïques, faites au plus tard dans le premier siècle, la Version Syriaque, peut-être aussi ancienne, les Versions Grecques du siècle suivant, & l'Arabe sur l'Hébreu, de beaucoup postérieure, l'Ecole de Tibériade dont parle St Jerôme, celles de la Babylonie, dont l'existence & la célébrité paroissent constatées, la coutume de lire l'écriture en original dans les Synagogues, en sont autant de preuves.

2°. Le zèle qu'ils eurent toujours pour leurs Livres saints en est garant; en effet, c'est une remarque bien sensible que celle que l'on a faite de l'influence des Livres de religion sur la conservation des Langues. Au milieu des ruines de tant d'autres langages altérés ou perdus, deux se sont perpétués dans toute leur intégrité; le Chinois, à l'aide des King; l'Arabe, à l'aide de l'Alcoran. Les Hébreux ont eu le même secours dans les livres de la Loi; aussi voyons-nous que le langage de leurs derniers Prophètes est, à peu de chose près, le même que celui qu'avoit parlé Moïse. Depuis la captivité ils n'ont pas cessé de faire un corps de nation; ils ont conservé la même Religion, le même respect pour les livres qui la contiennent, & leur Bible entière a été la conservatrice de leur Langue, comme elle étoit la dépositaire de leur culte.

3°. C'est peut-être un problême de sçavoir s'il est plus difficile de maintenir une prononciation constante à l'égard d'une Langue morte, qu'à l'égard d'une Langue vivante: c'est le peuple qui corrompt les Langues vulgaires, parce qu'il ne les apprend que par les oreilles, qui sont souvent infidelles, & qu'ainsi des prononciations vicieuses s'introduisent sans qu'il y ait aucun moyen de les réformer, ni même de s'en appercevoir: les Langues mortes, au contraire, ne sont cultivées que par des personnes instruites; elles s'apprennent avec plus de soin, & l'on en a, pour ainsi dire, toujours la prononciation sous les yeux; il est vrai que, sous ce dernier point de vue, les Langues Orientales, privées de voyelles, sont celles qui offrent le moins de facilités.

4°. Ce désavantage étoit bien compensé par rapport à la Langue Hébraïque, en ce que le corps de la Nation Juive, & notamment les grandes Ecoles de Palestine & de Babylone, se trouvoient dans des contrées dont les Langues vulgaires avoient le plus grand rapport avec elle, puisqu'elles en étoient formées, ou dérivoient d'une source commune; en effet, si d'un côté cette proximité devenoit la source de quelque altération dans la prononciation, de l'autre elle étoit un moyen sûr de conserver l'intelligence de la Langue.

5°. Les Massorèthes ont inventé les signes de leur prononciation, mais non pas la prononciation ellemême; ils ont ponctué l'Hébreu comme on le prononçoit de leur temps, & ils ne paroissent même pas avoir mis aucune recherche à ce travail; les Grammaires ne sont venues qu'après: or, l'Hébreu ponctué est une vraie Langue, qui a sa marche, ses règles, ses exceptions; j'entends sur-tout l'Hébreu dégagé des minuties de ponctuation imaginées après coup, l'Hébreu tel qu'il étoit sorti des mains des Massorèthes: je demande si cette régularité du langage actuel ne nous rappelle pas nécessairement au langage ancien?

6°. Cette considération acquèrera plus de force, si l'on fait attention que, lors de l'invention des points-voyelles, la prononciation se trouvoit uniforme, au moins à peu-près dans les différentes Ecoles de la Nation, quoiqu'éloignées & rivales. Une pareille uniformité peut-elle être regardée comme l'effet du hasard? Ceci nous montre qu'il ne faut pas abuser de ce que dit Saint Jerôme, des variétés de prononciation qui avoient lieu parmi les Juifs de son temps.

7°. Mais ce qui est tout-à-fait péremptoire, c'est la remarque faite par les Sçavans les plus versés dans la Langue Arabe, que toutes les formes des mots Hébreux, telles que les donne la prononciation des Massorèthes, sont analogues à la prononciation actuelle des mots Arabes qui sont dans les mêmes formes; de manière qu'on n'y apperçoit d'autre différence que celle qui naît de la diversité des dialectes. (Mém. de M. de Guignes, sur les Langues Orient. Acad. des Insc. T. 36, p. 123. *Alb. Schultens, fundam Ling. Hebr.* & autres.)

Il est assez singulier que des Critiques modernes aient cru porter atteinte à la méthode des Massorhètes, en lui opposant ses rapports avec l'Arabe, comme si cette conformité n'étoit pas toute en faveur de celle-ci, puisque deux Langues, qui sont originairement la même, doivent avoir au fond les mêmes principes & la même marche. Il se pourroit seulement, & cela même est assez vraisemblable, que les Juifs eussent pris des Arabes d'abord l'idée des points-voyelles, & ensuite la forme de leurs Grammaires; dans

ce cas le raiſonnement des Critiques ſerviroit au moins à prouver la nouveauté de la ponctuation.

C'eſt ici le lieu de diſcuter un reproche qu'on a fait ſouvent aux Maſſorèthes : ils ont regardé toutes les lettres de l'alphabet Hébreu comme des conſonnes, & cependant grand nombre des nouveaux Hébraïſans, fondés ſur le témoignage de St Jerôme, ſoutiennent que pluſieurs de ces lettres ſont de véritables voyelles : cette diſcuſſion eſt le principal objet de la diſſertation de M. Dupuy, & elle eſt importante en ce qu'elle peut ſervir à faire connoître le génie de la Langue & de l'écriture hébraïque. D'abord cet Auteur entreprend de prouver que le témoignage de St Jerôme n'eſt pas auſſi formel qu'on paroît l'avoir cru. Le ſaint Docteur a appelé certaines lettres hébraïques des voyelles, parce que n'étant que des aſpirations, elles s'éloignoient de la nature des conſonnes, & ſe rapprochoient davantage de la nature de celles-là. Ce qui confirme cette préſomption, c'eſt qu'il ſemble avoir pris pour une voyelle l'*H* des Latins, lorſque pour juſtifier la manière dont il écrit les mots *Hiram*, *Hiras*, *Hisboſeth*, il dit qu'en Grec & en Hébreu ces mots ſont écrits par une diphtongue : *Id circò cum adſpiratione hæc nomina poſuimus, quia & apud Græcos & apud Hæbreos per diphtongum ſcribuntur.* Ainſi D. Martianay avoit tort de conclure de ce paſſage que *l'aleph*, *le chet*, *l'aïn*, fuſſent, pour St Jerôme, de véritables voyelles, puiſque, ſelon lui, *hi*, en latin, n'étoit pas moins une diphtongue que ces mêmes lettres jointes à l'*iod*.

En Hébreu, il en faut dire autant de la lettre *He*, qui répond préciſément à l'*H* des Latins.

M. Dupuy appuie tout cela d'un paſſage de St Jerôme, qui, parlant de ces quatre lettres à la tête de ſon Livre des noms Hébreux, dit qu'elles changent ſouvent leurs aſpirations & leurs ſons vocaux : *Quæ adſpirationes ſuas vocesque commutant.* Or, c'eſt préciſément ce paſſage qui me paroît détruire le raiſonnement de l'Auteur ; car, St Jerôme y ſuppoſe aſſez clairement que les lettres en queſtion avoient des ſons vocaux particuliers, comme elles avoient des aſpirations particulières. Dans l'autre endroit, le ſaint Docteur ne dit pas que *hi*, en latin, ſoit une diphtongue ; mais qu'il l'emploie pour repréſenter à-peu-près les diphtongues hébraïques : en effet, l'*i*, joint avec l'*h*, repréſentoit la duplicité de lettres de celles-ci ; & d'ailleurs cette *h* indiquoit l'aſpiration que l'*iod* recevoit ſans doute des voyelles qui le précédoient. A l'égard de l'*oüaou* & de l'*iod*, ſi d'un côté il eſt certain que St Jerôme les prend ſouvent pour de vraies conſonnes, de l'autre notre Auteur eſt forcé de convenir qu'il leur attribue auſſi quelquefois le caractère de véritables voyelles ; or, il ne fait aucune diſtinction de ces voyelles & des autres, il leur donne à toutes indifféremment la même qualité.

Pourquoi auroit-il pris le même mot dans des acceptions diverses? Enfin M. Dupuy (p. 258) insiste sur le passage du St Docteur, où il dit que les Hébreux se servent rarement (*perrarò*) de voyelles au milieu des mots; mais on peut répondre premièrement qu'il n'a voulu dire autre chose sinon que les mots Hébreux étoient écrits très-souvent sans voyelles: & en second lieu, que nous ayant marqué ailleurs combien il reconnoissoit de voyelles dans l'alphabeth Hébreu, c'est à lui à se concilier avec lui-même.

Je ne pense donc pas que l'on puisse nier que St Jerôme n'ait regardé comme des voyelles, plusieurs lettres hébraïques. Reste à sçavoir de quelle force est, sur ce point, l'autorité de cet Auteur. 1°. A l'égard des quatre lettres, *aleph*, *he*, *chet*, *aïn*, St Jerôme voyoit qu'elles n'étoient que de pures aspirations, & ne formoient point une articulation déterminée comme les autres consonnes: d'ailleurs elles ne se prononçoient qu'avec le secours des voyelles qui n'étoient pas écrites; elles ne produisoient, avec celles ci, qu'un seul & même son; ç'en étoit assez pour faire croire que le son des voyelles leur étoit attaché, & qu'elles-mêmes n'étoient que des voyelles plus ou moins aspirées; aussi St Jerôme distinguoit-il, dans cette classe de lettres, l'aspiration & le son vocal: ajoutez à cela le préjugé où devoit être le St Docteur, que les Hébreux ne pouvoient pas ne point avoir les mêmes voyelles que les Grecs & les Latins, ce qui se trouvoit merveilleusement confirmé par la comparaison des alphabets. 2°. La méprise étoit encore plus facile à l'égard des deux autres lettres: il paroît certain que l'*ouaou* se prononçoit par *ou*, & l'*iod* par *i*; ces lettres étoient consonnes lorsqu'elles se trouvoient suivies d'une voyelle, avec laquelle elles ne formoient qu'une syllabe; mais comme en même-temps elles avoient un son propre, elles pouvoient se prononcer indépendamment d'aucune voyelle, & en faire la fonction: alors elles changeoient quelquefois leurs sons primitifs, & en prenoient d'autres, toujours cependant analogues & rapprochés, l'*ouaou* celui de l'*o*, & l'*iod* celui de l'*i*.

Les défenseurs des voyelles hébraïques opposent la dénomination de *Matres lectionis*, que les anciens Grammairiens Juifs donnent à l'*aleph*, l'*ouaou* & l'*iod*; mais il n'est pas nécessaire, pour justifier ce titre, de les regarder comme des voyelles proprement dites, puisqu'à cet égard, manquant dans une infinité de mots & de syllabes, il s'en faut de beaucoup qu'elles fixent toujours la lecture; elles donnent cependant de grandes facilités pour l'intelligence d'un texte non ponctué, parce qu'elles reviennent perpétuellement, & dans les verbes & dans les noms, pour désigner, soit les conjugaisons & les temps, soit les nombres & les régimes; & c'est dans ce sens qu'elles sont véritablement *mères de la lecture*. Les défenseurs

des Massorèthes objectent, de leur côté, que les quatre lettres que l'on prend pour des voyelles, n'avoient point de son propre & déterminé, ce qui donne lieu de penser qu'elles n'étoient au fond que des consonnes aspirées, susceptibles comme les autres de s'unir à toutes les voyelles également : on pourroit répondre que ce n'est peut-être ici qu'un effet des variations qui arrivent nécessairement dans la Langue parlée, & que la Langue écrite ne suit pas toujours; c'est ce que nous voyons par expérience dans nos jargons modernes, dans le François, par exemple, & plus encore dans l'Anglois, où l'écriture & la prononciation sont en contradiction perpétuelle; c'est ce qui étoit d'autant plus facile chez les Hébreux, que la lecture & l'écriture n'étoient pas d'un usage aussi commun; c'est enfin ce qui avoit lieu par rapport aux aspirations des lettres en question; car, quoiqu'en dise M. Dupuy (p. 258), St Jerôme assure formellement que leurs aspirations étoient sujettes à des changemens, ainsi que leurs sons vocaux: *Aspirationes suas vocesque commutant.* Or, si elles avoient des aspirations déterminées, quoiqu'elles ne les retinssent pas constamment, ne pouvoient-elles pas de même changer quelquefois de sons vocaux, quoiqu'elles en eussent de plus fixes & de plus particuliers?

On combat avec plus de succès ceux qui veulent donner la qualité de voyelles aux lettres dont il est question, quand on leur oppose le non emploi de ces prétendues voyelles dans la plus grande partie des mots & des syllabes de l'Hébreu écrit. Mais l'argument décisif, & qui justifie pleinement les Massorèthes, est celui que fournit le parallèle des autres alphabets orientaux, & particulièrement de l'alphabeth Arabe avec l'Alphabet Hébreu, tel que nous l'avons reçu des Juifs. Peut-être demandera-t-on comment des consonnes phéniciennes ont pu devenir des voyelles dans les alphabets des autres Langues : quoique cette question ne nous regarde pas directement, dès qu'il est bien prouvé, par le fait, que les alphabets orientaux ne sont composés que de consonnes, nous observerons que les Langues Orientales ayant des aspirations plus nombreuses & plus marquées que la Langue Grecque, des lettres qui devenoient inutiles dans celle-ci comme consonnes, purent être employées à représenter des voyelles pour lesquelles on manquoit de signes, & cela avec d'autant plus de facilité qu'elles avoient déjà, par leur nature, une sorte d'affinité avec les voyelles. La manière même dont elles sont disposées dans les alphabets Grecs & Latins, prouvent que dans l'alphabet original elles n'étoient que des consonnes comme les autres lettres; en effet, si primitivement on les eût regardé comme des voyelles, n'étoit-il pas naturel d'en faire une bande à part, & les auroit-on dispersées & confondues avec les consonnes? D'ailleurs

leurs il paroît que les Grecs ne prirent pas d'abord tout l'alphabet Hébreu ou Phénicien : on veut que le *chet* représente l'*eta* ; or, il est constant que, pendant long-temps, les Grecs ne connurent point cette lettre pour laquelle ils se servoient de deux *E*.

On a donc eu tort de faire un reproche aux Massorèthes d'avoir traité toutes les lettres de leur alphabet comme des consonnes, & c'est tout au contraire ce qui prouve qu'ils avoient véritablement conservé le génie de leur Langue. Quant à l'intelligence du texte, si nous ne leur devons pas un respect aveugle, méritent-ils le discrédit dans lequel on voudroit les faire tomber? 1°. Ils ont été nos maîtres à cet égard, &, quoiqu'on puisse dire des succès tant vantés de Clénard & d'Epernius, dans l'Arabe, il est à croire que nous ne serions jamais devenus fort sçavans en Hébreu, s'ils ne nous eussent ouvert la carrière. 2°. En cultivant leur Langue, ils ont étudié leur texte; ce n'est même que par l'étude de celui-ci qu'ils ont conservé la connoissance de celle-là. 3°. Ils ont eu, dans un reste d'usage de cette Langue, & dans l'habitude des Langues parallèles, des facilités que nous n'avons pas; on sçait combien la connoissance du génie, ou, si l'on veut, de la routine des Langues, est nécessaire à leur parfaite intelligence; & il est peut-être douteux que l'étude la plus suivie de l'Hébreu, & des autres dialectes orientales, puissent suppléer avantageusement à une habitude naturelle, à un usage de l'enfance. Il faut donc adoucir le jugement du P. Houbigant, sur l'Hébreu ponctué, dans lequel il ne voit *qu'un commentaire de Juifs qui, tous ensemble*, dit-il, *à les bien apprécier, ne vaudroient pas trois ou quatre de nos Commentateurs.* (Pref. de sec. Rac. Hébr. p. LXVIII.) S'il s'agissoit de rétablir le texte altéré, ou de trouver la signification d'un terme inconnu, peut-être nos Commentateurs réussiroient-ils mieux. Les Massorèthes & les Juifs, en général, n'ont pas été de grands critiques; mais ils étoient Hébreux, ils parloient l'Arabe, le Syriaque, le Chaldéen. 4°. Leur ponctuation même est une preuve qu'ils entendoient leur texte; car, enfin, sans la regarder comme infaillible, il faut pourtant avouer qu'elle est généralement bonne. 5°. Elle fut reçue en peu de temps dans toutes les Ecoles, elle en représentoit donc les traditions différentes: or, cette uniformité des Ecoles, dans la manière d'entendre le texte, a dû avoir un principe, & ce principe n'a pu être que la vérité même de leurs interprétations. Les variantes, que s'opposèrent mutuellement les Docteurs Ben-Ascher & Ben-Nephthali, confirment ce raisonnement. 6°. Les différences qui se remarquent entre l'Hébreu ponctué & les anciennes versions, ne prouvent pas autant contre la légitimité de la ponctuation que contre sa nouveauté: c'est cette distinction nécessaire que les partisans de l'Hé-

breu, & D. Guarin entr'autres, n'ont pas sçu faire. On sçait combien la version des Septante a été corrompue; d'ailleurs, elle n'est pas toute de la même main, & la Traduction du Pentateuque, qui paroît faite avec le plus de soin, est précisément celle qui s'écarte le moins de l'Hébreu. Il faut en dire autant des autres versions Grecques; & c'est par cette raison que St Jerôme donnoit la préférence à celle de Symmaque, &, après elle, à la version d'Aquila. De plus, il resteroit à sçavoir si des Hébraïsans isolés, du premier ou du second siècle, méritent effectivement plus de confiance que le corps entier de la Nation Juive, dans le septième siècle, le huitième & même plus tard. Nous avons déjà remarqué que la Traduction de Saint Jerôme se rapproche beaucoup du texte ponctué, & l'on peut ajouter à tout ceci cette réflexion générale, que les versions étant opposées l'une à l'autre, les Massorèthes ont pû choisir les interprétations qui leur ont paru les meilleures, ou suivre simplement, comme ils ont fait, selon les apparences, celles qui se trouvoient plus autorisées parmi eux. 7°. Lorsque St Jerôme voulut apprendre l'Hébreu, des Juifs furent ses maîtres, & il les prit encore pour guides dans sa Traduction, quoiqu'ils ne fussent pas ses oracles. Le St Docteur étoit donc bien éloigné de les regarder comme des conducteurs dangereux ou des conseillers inutiles, lorsqu'il ne s'agissoit que de l'intelligence littéraire du texte. 8°. Enfin, ce qui doit toucher davantage, les Catholiques sur-tout, c'est que cette version faite, non pas sur l'Hébreu en général, mais sur l'Hébreu des Juifs, c'est-à-dire, sur le texte tel que les Juifs du 5e siècle l'auroient ponctué s'ils avoient eu alors l'usage des points-voyelles, a été reçue avec empressement dans l'Eglise, préférée à toutes les autres versions, & enfin seule déclarée authentique. 9°. On pourroit hasarder une dernière réflexion: les Juifs ont imaginé leurs points-voyelles dans un temps où la Nation étoit encore réunie en grande partie dans son pays natal, ou dans les régions voisines, lorsqu'elle avoit encore des Ecoles nombreuses & florissantes. Bientôt après la Nation est persécutée, ses Ecoles détruites, ses Docteurs dispersés & obligés de chercher un asyle dans des climats étrangers. N'étoit-il pas à craindre qu'au milieu de ces troubles, elle ne perdît l'usage de sa Langue, & la connoissance de la lecture du texte, si celle-ci n'avoit été fixée par les nouveaux signes? Il semble que l'invention des points-voyelles ait été ménagée par la Providence, au moment précis où elle devenoit nécessaire pour la conservation de l'un & de l'autre; du moins est-il certain que, fermant toutes les voies aux interprétations arbitraires des Juifs, qui seroient devenus plus hardis par leur ignorance, ôtant en même-temps tout prétexte aux vaines suppositions des incrédules, elle fournit aux Chrétiens des armes

plus victorieuses contre ceux-ci, conserve pour ceux-là les lumières auxquelles ils doivent un jour ouvrir les yeux, & assure contre tous l'éternelle vérité des Oracles sur lesquels notre foi est établie.

Il est facile àprésent de déterminer le degré d'autorité que doit avoir, parmi nous, la ponctuation Massoréthique : les respects outrés de ses défenseurs lui ont fait tort, pour en secouer plus librement le joug, ses adversaires ne lui ont pas rendu justice, ainsi qu'il arrive presque toujours en de semblables occasions; c'est dans un juste milieu, entre ces deux extrêmes, que se trouve le vrai.

Sixième Question.

Doit-on faire usage des points-voyelles, & quelle peut être leur utilité?

Les partisans des Massorèthes soutiennent qu'on ne peut absolument se passer des points-voyelles, & que, sans eux, l'Hébreu devient pour nous équivoque, indéterminé, inintelligible : ces reproches contre la Langue Hébraïque sont outrés, & doivent être réduits à leur juste valeur. L'Hébreu sans points est difficile à entendre, & toujours pénible à lire dans les livres sur-tout qui ne sont pas purement historiques; mais avec une grande connoissance de la Langue, beaucoup d'application & le secours des versions anciennes, on parvient à la comprendre assez pour se rendre raison des différens sens adoptés par les Traducteurs, en découvrir d'autres & quelquefois de meilleurs, juger ces Auteurs & les Massorèthes eux-mêmes. Et pourquoi n'entendrions-nous pas l'Hébreu, comme les Juifs avant l'invention des points-voyelles, comme les Massorèthes lorsqu'ils en ont fait l'application? Nous pouvons avoir moins de facilités, mais on auroit tort de dire que nous sommes dans une impossibilité absolue. En effet, les Critiques, d'après Louis Capelle, ont remarqué que l'Hébreu sans points reçoit assez d'inflexions grammaticales pour distinguer les parties du discours; la suite du texte, une combinaison réfléchie de ce qui précède & de ce qui suit, la critique & tous ses secours leveront bien des difficultés. Il est vrai qu'il restera toujours des passages embarrassans & équivoques; mais les Massorèthes n'en ont-ils laissés aucuns de cette espèce, & ne remarque-t-on pas au contraire, que les endroits les plus épineux, c'est-à-dire, ceux où l'on auroit le plus besoin d'être guidés par des points qui déterminassent le sens, sont précisément les endroits dont la ponctuation est moins satisfaisante? Enfin, non seulement les points-voyelles ne sont pas nécessaires, mais il faut sçavoir s'en passer; car, si les Massorèthes ne sont pas des guides infaillibles, si leur ponctuation ne doit être adoptée qu'après avoir été soumise à la cri-

tique, on ne peut juger leur travail que sur l'Hébreu sans points.

Mais de ce que les points-voyelles ne sont ni authentiques ni nécessaires, les nouveaux Critiques ont conclu, trop légèrement, qu'ils étoient inutiles & qu'il falloit y renoncer. 1°. Nous avons prouvé que l'Hébreu moderne ne diffère pas essentiellement de l'ancien; il n'est peut-être pas plus éloigné de l'Hébreu que parloit Esdras, que celui-ci ne l'étoit de l'Hébreu qu'avoit parlé Moïse. Pourquoi laisser perdre la Langue originale d'une partie de nos Livres sacrés. Faisons au moins comme les anciens Hébraïsans, comme St Jerôme, ils lisoient sur un texte non ponctué, mais ils prononçoient la Langue. 2°. La Grammaire de l'Hébreu sans points n'est ni longue à lire, ni difficile à retenir; mais l'Hébreu lui-même est très-difficile & très-long à apprendre : cette foule de significations diverses, & souvent opposées qu'il faut donner à un même mot, fatigue la mémoire, & l'application qu'il faut en faire dans la lecture, rend celle-ci extrêmement pénible. 3°. Les Anciens avoient, à cet égard, une facilité que l'on ne trouve plus dans la nouvelle méthode : par cette variété de prononciations, qui distinguoit les significations différentes, la mémoire étoit soulagée & les oreilles satisfaites; dans la Méthode de Masclef, le même mot se prononçant toujours comme il est écrit, dans quelque sens qu'on le prenne, il faut se tenir également en garde contre ses yeux, ses oreilles & sa mémoire, qui vous rappellent dix significations étrangères avant de vous présenter la bonne. 4°. Les partisans de l'Hébreu sans points croient avoir répondu à tout, lorsqu'ils ont cité quelques mots dans les autres Langues qui, écrits ou prononcés de même, ont cependant des sens très-disparates : ils ne font pas attention que ces sortes de mots étant plus rares dans ces Langues, il arrive presque toujours que leur vrai sens est assuré par celui de termes voisins, qui ne sont eux-mêmes sujets à aucune équivoque. Dans l'Hébreu, au contraire, une seule phrase vous présente plusieurs de ces mots à double & triple sens; il faut tâtonner sur chacun d'eux, avant de déterminer les significations particulières desquelles résulte le sens général de la phrase. L'Hébreu parlé n'est pas exempt, sur ce point, des difficultés des autres Langues; mais l'Hébreu écrit les multiplie à chaque pas. 5°. Ils font beaucoup valoir leur propre expérience; voici ce que d'autres disent avoir appris par la même voie : avec les secours dont nous avons parlé ci-dessus, on peut entendre l'Hébreu sans points, & s'en faire une traduction littérale; mais que l'on perde quelque temps de vue ces livres que l'on a si heureusement traduits, (je parle toujours des livres moins aisés), & quand on voudra en reprendre la lecture, on verra renaître toutes les difficultés, on sera obligé de recommencer à nou-

veaux frais, de traduire, pour ainsi dire, une seconde fois, c'est-à-dire, que, pour lire couramment son texte, il faut en avoir le sens présent à l'esprit. 6°. Une objection à laquelle eux-mêmes n'ont jamais bien répondu, est celle qui se tire de l'usage de l'Hébreu ponctué dans les controverses, soit avec les Protestans, soit & principalement avec les Juifs : or, quoiqu'on en dise, c'est là un des objets essentiels & directs que l'on doit se proposer dans l'étude de l'Hébreu.

Quant aux inconvéniens qu'ils reprochent aux points-voyelles, ils ne méritoient pas qu'on les fit sonner si haut. Une Grammaire Hébraïque, dégagée de détails minutieux & inutiles, ne seroit point d'une longueur accablante. Si l'on s'attachoit davantage à observer le mécanisme grammatical des consonnes, on ne trouveroit pas de grandes difficultés à l'étude des Langues collatérales ; d'ailleurs, est-il à-propos de les étudier sans points ? Schultens assure que cela n'est pas praticable à l'égard de l'Arabe : (*inst. ad fund. Ling. Hebr. p.* 36). Une impression belle & soignée diminue beaucoup l'incommodité qui résulte pour la vue de la petitesse des points ; la suppression totale des accens, que l'on pourroit remplacer par nos signes de ponctuation, n'en laisseroit presque plus aucune : enfin, si au texte, tel que les Massorèthes l'ont ponctué, l'on ajoutoit, en forme de variantes, les différentes leçons que supposent les traductions anciennes, ou que les Commentateurs modernes ont proposées ; on auroit, sous la main, de quoi faire le procès à la Massore, & suppléer, dans le besoin, au vice de sa ponctuation.

Résumons les différens objets qui viennent d'être discutés : les points-voyelles sont une invention moderne, cela est incontestable quant à la forme : quant au fonds, la Langue Hébraïque a pu se passer de voyelles lorsqu'elle étoit vivante, rien ne prouve qu'elle en ait eu alors ; tout concourt à prouver qu'elle n'en eut point avant les Massorèthes : ce que l'on appeloit accens dans la Langue Hébraïque, n'avoit aucun rapport avec les points-voyelles ; que les Talmudistes ayant borné la signification de ce terme aux accens musicaux ; que St Jérôme l'ait employé pour désigner l'accent prosodique, ou l'âge pris dans telle autre acception plus étendue, il est toujours certain que ces accens, quels qu'ils fussent, n'étoient que des modifications de la prononciation, & non point des signes & des caractères tracés dans l'Écriture : l'authenticité des traditions orales est une chimère qui paroît reconnue aujourd'hui : il n'en est pas de même de ces traditions considérées en elles-mêmes ; & il est prouvé par le fait qu'elles ont existées, comme il est prouvé qu'elles n'étoient pas infaillibles : la ponctuation actuelle n'est donc pas une autorité sacrée ; elle est respectable cependant à bien des égards, & utile, soit pour la connoissance

de la Langue, soit pour l'intelligence du Texte. On ne peut pas nier que St Jerôme n'ait regardé certaines lettres de l'alphabet Hébreu, comme de véritables voyelles; mais il faut avouer en même-temps qu'il s'est trompé, & que les Massorèthes, en les traitant comme des consonnes, n'ont fait que suivre le génie de leur Langue : si les points-voyelles ne sont point essentiels à la Langue Hébraïque, qui ne les a pas connus lorsqu'elle étoit vivante, & plusieurs siècles après, ils ne sont pas devenus nécessaires aux Hébraïsans modernes, & ceux-ci, au contraire, doivent sçavoir s'en passer dans l'occasion : enfin, quoique les points voyelles ne soient ni nécessaires ni authentiques, il n'en est pas moins vrai qu'ils sont utiles, & que l'on auroit tort de les négliger.

La conclusion de tout ceci est qu'il faut étudier l'Hébreu sans s'assujétir servilement à la ponctuation Massoréthique, & cependant s'aider du secours des points dans la lecture, & sçavoir, dans les controverses, s'appuyer de leur autorité : alors vous réunirez les avantages que l'on cherche dans l'Hébreu sans points, à ceux que présente l'Hébreu ponctué ; la liberté de la critique, la connoissance approfondie de la Langue & du Texte, la facilité de la lecture, l'usage plus général de ce genre d'étude.

J'ai l'honneur d'être, &c.

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE.

DE MILAN.

Sculptura carmen, Auctore Ludovico Doissin. La Scoltura versi sciolti di Anton. Luigi de Carli. In Milano, 1775 ; 201 pag. *in-12.*

Le succès que le Poëme latin de la Sculpture, par le P. Doissin, obtint en 1754, lorsqu'il parut pour la première fois, avoit engagé l'Auteur à le perfectionner; il y avoit ajouté deux chants, dans lesquels il exprime les règles de l'Art & celles du bon goût. Cet Auteur mourut à Paris, au Collége de Louis-le-Grand, le 21 Septembre 1755, à l'âge de 27 ans, de la petite vérole. Ce Poëme a paru charmant, même dans l'Italie, qui est la patrie des beaux Arts & le berceau de la Poësie Latine. M. de Carli l'a traduit en vers Italiens, & l'a dédié à M. le Comte de Firmian, l'ami des Lettres & le protecteur de tous les talens, que la confiance de l'Impératrice-Reine, a mis heureusement à portée de les favoriser. L'Epître Dédicatoire est aussi en vers Italiens, le Traducteur y fait l'éloge d'un Poëme digne d'être présenté à cet illustre Mécenes, par la beauté du sujet, & par la manière dont il est traité; il termine ainsi son Epître :

Questa o Signor, di te questa sol degna,
E cui tue cure, e tuo favor comparti,
Questa a me porse la sottile avena,
E in tosco metro a modular mi accese
D'util poeta gli stranieri carmi.

DE VÉRONE.

Specimen de seriebus convergentibus Authore Antonio-Maria Lorgna, in publico militari Collegio Veronensi Matheseos Professore. Verona, 1775; 100 pages *in-folio.*

M. Lorgna, Colonel d'Ingénieurs au service de la République de Venise, & correspondant de l'Académie des Sciences, dont nous avons déja annoncé divers ouvrages de Mathématiques, ne se propose dans celui-ci, que de traiter des Series Convergentes, dont les termes génériques renferment un diviseur Algébrique; mais il n'y a peut-être pas d'espèces de Series plus étendues: il n'y en a pas sur lesquelles les Sçavans ayent plus travaillé. Nous avons sur cette partie, des traités des plus grands hommes, de Leibnitz, des deux Bernoulli, de Taylor, de Montmort; & cependant comme on n'a pas encore trou-

vé de Méthode générale, l'Auteur a essayé de la chercher.

Le célèbre M. Euler, dans une Dissertation sur ces sortes de Series, tom. 7, des Mém. de Petersbourg, dit, que *l'on a déja fait tant de recherches sur la nature des Series réciproques des puissances des nombres naturels, qu'il paroît presque impossible de rien imaginer de nouveau sur cet article; & qu'après bien des recherches, on n'a pu parvenir encore à une méthode claire & précise.*

L'Auteur est cependant venu à bout de représenter toutes les Series réciproques des nombres naturels, c'est à dire, qui ont pour numérateur le nombre un, & pour diviseur la suite des nombres naturels, élevés chacun à une puissance *n*, sous une seule forme; c'est-à dire, par l'aire des courbes transcendantes, & la théorie de ces suites est en général très-perfectionnée dans cet ouvrage.

Au reste, le mérite de M. Lorgna, soit dans la Géométrie, soit dans l'Hydraulique, est déja si connu, qu'on ne peut rien attendre de lui que de sçavant & d'utile.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

An Essai on the Water Commonly used in Diet at Bath... By W. Falconer. M. D. F. R. S. i. e. Essai sur l'usage ordinaire des Eaux, à Bath. *in* 12. 2 sh. 6 d, broché, ou 3 sh. relié.

M. Falconer avoit déjà donné deux volumes *in*-12. sur ces Eaux, & des observations sur la goute.

The History of the decline and fall of the Roman Empire. By Edward Gibbon, Esq. i. e. Histoire du déclin & de la chûte de l'Empire Romain.

Il ne paroît encore que le premier volume *in*-4°. de cet ouvrage, de M. Gibon; il embrasse les temps écoulés depuis le règne de Trajan, jusqu'à celui de Constantin. Il est très-estimé. Prix, 1 liv. 5 sh.

The comic Romance of Scarron. i. e. Roman comique de Scarron, nouvellement traduit par M. Olivier Goldsmith; 2 vol. *in*-12. 5 sh. broché.

FRANCE.

DE PARIS.

*Lettre de M. l'Abbé Floris à M. **.* A Paris; Brochure *in*-12. de 12 pag.

M. l'Abbé Floris annonce dans cette Lettre, que dans la totalité de l'Ouvrage intitulé: *Les droits de la vraie Religion, soutenus contre les maximes de la nouvelle Philosophie*, & dont il a déja publié deux volumes, il répondra par des preuves nouvelles à toutes les objections qu'a essuyées la Religion Chrétienne. Il est guidé, dit-il, par un jour nouveau ou par une veine inconnue jusqu'ici

jusqu'ici & très-feconde en preuves neuves & solides. M. Floris se flatte que par l'ensemble de ses preuves, il a porté la vérité du Christianisme jusqu'à la démonstration. Cet Ouvrage comprendra neuf volumes plus forts que les deux premiers, tels qu'ils sont à présent, & qui seront augmentés de 150 pages. Il roulera sur l'indifférence de Religion, considérée sous tous les points de vue possibles : il se propose de le faire imprimer par Souscription, & tous les volumes seront délivrés à la fois. Il fond les faits dans ses preuves. Il promet que les objections tiendront peu de place, qu'il n'y aura rien d'inutile. On peut juger par la première Partie, imprimée depuis près de deux ans, ce qu'on doit attendre après que le total, qui étoit fait alors, aura été revû avec soin. Car c'est encore ce qu'annonce M. Floris, en disant : *Quoique la seconde Partie soit beaucoup moins imparfaite que la Première, telle qu'elle est à présent, & que la Troisième, qui comprendra quatre volumes, montre le plus haut point où puisse se porter nos efforts, cependant il n'y aura rien de négligé relativement à nos forces, & tout sera travaillé avec un zèle & un soin dignes de la cause que nous défendons.*

AVERTISSEMENT.

Extrait d'une Lettre de M. de Villoison, de l'Académie des Inscriptions, rélativement à une Réponse de M. l'Abbé le Blond, insérée dans le Journal de Juin I. Vol. de cette année.

M. de Villoison avoit soutenu, & c'est une vérité indubitable, dont on peut se convaincre par la seule inspection des Grammaires & des Dictionnaires Grecs, que les adjectifs terminés en ΩΝ, comme ὁ καὶ ἡ σώφρων ὁ καὶ ἡ εὐδαίμων, &c. ont le féminin parfaitement semblable au masculin, en prose comme en poësie, & dans tous les dialectes de la Langue Grecque, & même qu'ils n'en pouvoient pas avoir d'autres; & que par conséquent αἴθων étoit le féminin de l'adjectif masculin Α'ΙΘΩΝ.

Il avoit cité Pindare qui, dans sa onzième Olympienne, vers. 20, a dit Α'ΙΘΩΝ ἀλωπὴξ, & il avoit remarqué qu'Α'ΙΘΩΝ, dans ce passage, est l'*adjectif féminin* du substantif féminin ἀλωπὴξ.

Aujourd'hui M. l'Abbé le Blond, dans sa dernière Lettre du mois de Juin, objecte *que peut-être Pindare a pris* ἀλωπὴξ *pour un nom épicœne, désignant le mâle & la femelle.*

Pour toute réponse, Monsieur de Villoison se contente de lui citer ce vers sans réplique, que Suidas rapporte au mot Α'δεν, tom. I, p. 48, de l'Edition de Kuster :

Ο'υδέ οἱ, ὐδ' Α'ΙΘΩΝ ἄδε ΠΑΡ'ΔΑΛΙΣ, ἕνεκα
θυμῦ Ε'ΜΠΛΕΙ'Η *.

* Sur le mot ἐμπλείη.
Voyez la sçavante Dissertation sur Ga-

Or, il est clair qu'Α''ΙΘΩΝ est ici l'adjectif féminin du substantif féminin ΠΑ'ΡΔΑΛΙΣ, puisqu'Ε'ΜΠΛΕ'ΙΗ, qui, dans ce même passage, est aussi l'épithète de ce même mot *Epicène* ΠΑ'ΡΔΑΛΙΣ, est évidemment au féminin, & ne peut se construire qu'avec un substantif & un autre adjectif féminin, tels que ΠΑ'ΡΔΑΛΙΣ & Α''ΙΘΩΝ.

Après un passage si décisif, M. l'Abbé le Blond ne pourra plus dire, comme dans sa dernière Lettre, *que M. de Villoison ne cite que des exemples de participes masculins en* ΩΝ *construits avec le féminin;* puisqu'Α''ΙΘΩΝ, dans Suidas comme dans Pindare, est un *adjectif* & non pas un *participe;* comme M. de V. soutient qu'Α''ΘΙΩΝ est un *adjectif féminin* & non pas un participe.

M. l'Abbé le Blond ne pourra plus répéter qu'*on ne lui cite que des duels qui*, dit-il, *dans tous les dialectes*, *ont des exceptions qui ne s'étendent pas aux autres nombres;* on voit qu'Α''ΙΘΩΝ est ici au *singulier* & non pas au *duel.*

Enfin M. l'Abbé le Blond ne pourra plus objecter, comme il l'a fait dernièrement, *que les exemples des Poëtes n'ont nulle autorité pour le langage prosaïque*, *& encore moins pour celui des médailles*, *& que les exemples tirés du Dialecte Attique ne sont point applicables au Dorique*, *seul usité en Crète*, *où cette médaille*, *écrite en Dorique*, *a été frappée.* Qui est-ce qui peut ignorer qu'en Dorique comme en Attique, en Ionien comme en Æolien, en prose comme en poësie, sur les médailles comme dans les inscriptions, en un mot dans toute la Langue Grecque, les adjectifs masculins en ΩΝ, comme ὁ καὶ ἡ σώφρων, &c. ont nécessairement le féminin terminé en ΩΝ, & parfaitement semblable au masculin, & n'en peuvent pas avoir d'autre; & qu'ainsi le mot ἄιθων se dit également au masculin & au féminin.

brias & sur ses Fables, qui vient d'être imprimée à Londres, en Latin; elle est très-curieuse & pleine de critique & d'érudition.

Leçons de Géométrie pour servir d'introduction à l'étude de la Sphère & de la Géographie: Ouvrage utile à toutes les personnes qui, n'ayant pas le loisir de se livrer à une étude profonde de la Géométrie, desirent néanmoins en avoir une connoissance suffisante pour apprendre la Sphère & la Géographie. 308 pages *in*-8°. avec 14 planches en taille-douce. A Paris, chez Saillant & Nyon, Veuve Savoye, Veuve Desaint, Ph. D. Pierres, 1775.

Cet Ouvrage est destiné à préparer à l'étude de la Géographie & de la Sphère: mais, dit l'Auteur, on est presque toujours rebuté par les termes de Géométrie; cependant que de difficultés ne lève-t-on pas par le moyen des lignes, des angles, des plans, &c? Il s'agit donc de rendre ces termes familiers à ceux qui desirent s'instruire; & c'est ce que se propose l'Auteur dans cet Ouvrage.

Il y donne les premières notions de Géométrie & d'Arithmétique, les applications les plus simples & les plus curieuses de ces élémens; une idée succincte du systême de Ptolomée, les révolutions des Planètes, la cause des Eclipses, la projection des Cartes Géographiques, & des Cartes réduites; la cause de la diversité des saisons, &c. Tout cela forme une introduction claire & abrégée à la Géographie: & il est peu de personnes qui ne puissent en peu de temps acquérir, par le moyen de cet Ouvrage, une idée suffisante des principes de la Géométrie & de l'Astronomie.

Note intéressante sur les moyens de conserver les Portraits peints à l'huile, & de les faire passer sans altération à la postérité; suivie de l'approbation de l'Académie royale des Sciences; 16 pag. *in*-8°. A Paris, chez M. de Montpetit, rue du Gros-Chenet.

M. Vincent de Monpetit, célèbre par l'invention de la Peinture éludorique, des poëles hydrauliques, &c.; a recherché les causes du dépérissement des Peintures à l'huile; il a travaillé avec un zèle infatigable pendant trente ans à trouver le moyen de les conserver à la postérité, soit par la réformation & la perfection des procédés connus, soit par le choix & la purification des matières, & la façon de les employer. Il a fait part de ses observations & de ses expériences à l'Académie Royale des Sciences, dont il a obtenu l'approbation la plus flatteuse.

Il a remarqué que les couleurs où il étoit nécessaire de mêler de l'huile grasse siccative, noircissoient & altéroient celles avec lesquelles on les mêloit. Il choisit donc celles qui séchent d'elles-mêmes sans changement sensible, préférant les terres & les bols aux végétaux, & ne se servant des couleurs purement minérales, qu'avec certaines précautions. Il a soin de les laver toutes en général pour en extraire les sels & les impuretés, & de purifier les bols à l'eprit de nitre. Quant aux huiles, il a reconnu que les teintes fraîches faites avec des huiles jaunes & rances ne se soutenoient pas long-temps. Or les huiles tirées par expression à chaud, sont ordinairement jaunes; il faut donc employer préférablement les huiles extraites à froid. C'est le fruit des remarques de M. de Montpetit, vérifiées par une expérience de vingt années.

Il trouve une autre cause de dépérissement des tableaux dans les vernis gras dont on recouvre la peinture quand elle est achevée, dans le contact d'un air souvent enfermé, nitreux, sulphureux, chargé quelquefois de vapeurs fétides, tantôt trop humide, tantôt trop sec; alternative qui doit à la longue faire périr les tableaux sur toile. M. de Montpetit propose différens vernis dont on peut faire usage; mais le

meilleur moyen de remédier à ces deux inconvéniens, est de coller le tableau sous une glace avec un mordant, dont M. de Montpetit se réserve encore la composition pour l'usage de ses Peintures, mais qu'il a communiqué à Messieurs les Commissaires de l'Academie.

Les Amateurs pourroient voir des modèles précieux dans ce genre chez l'Auteur, rue du Gros-Chenet, près la rue de Cléry.

Mémoire sur les maladies contagieuses du bétail. A l'Imprimerie royale, 1775; & se vend à Paris, chez P. Fr. Didot le jeune, Libraire, quai des Augustins. Brochure *in*-4°. 1 liv. 4 s.

L'objet de ce Mémoire, très bien fait & publié par ordre du Gouvernement, est d'examiner si ces maladies étant de nature à se communiquer rapidement à un grand nombre d'animaux, & ne pouvant être guéries par aucun moyen, il ne seroit pas plus avantageux d'assommer sur le champ les bêtes qui en sont frappées, & celles même qui auroient communiqué avec elles, que de tenter de leur administrer des remèdes; l'Auteur conclut pour l'affirmative, & son sentiment est confirmé par beaucoup d'autres Médecins de la plus grande réputation, dont on trouve les avis & les signatures au bas d'un Mémoire à consulter sur ce sujet, qui leur avoit été communiqué.

Les Oracles de Cos: Ouvrage intéressant pour les jeunes Médecins, utile aux Chirurgiens, Curés & autres ayant charge d'ames, & curieux pour tout lecteur capable d'une attention raisonnable. Par M. Aubri, Docteur en Médecine, Conseiller-Médecin ordinaire du Roi, Intendant des Eaux minérales de Luxeuil. A Paris, chez Cavelier, Lib. rue St-Jacques, au Lys d'or, 1776; *in*-8°. de 473 pages, & les Préliminaires 16.

Ce Livre, fruit d'une longue étude, d'une longue expérience, & pour lequel l'Auteur n'a épargné aucun des soins qu'exigeoit l'importance de la matière, nous paroît un des plus utiles que puissent lire les jeunes Médecins; c'est vraiment un Livre classique, où M. Aubry a rassemblé, d'après Hipocrate, tout ce que l'observation de la nature a fait connoître de plus certain sur la marche des maladies & sur les signes, tant diagnostiques que prognostiques, qui sont la vraie boussole des Médecins praticiens.

La Dixme royale de M. le Maréchal de Vauban, comparée avec le Plan d'imposition de M. R... D.... G. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Pissot, Libr., rue du Hurepoix, 1776. Brochure *in*-8°. de 164 pages.

Ce petit Ouvrage, très-clairement écrit, compare la Dîme Royale de M. de Vauban, avec un projet

d'une imposition d'une Taille réelle, proposée il y a quelque temps, par M. R. D. G. Il discute les inconveniens sans nombre qu'il suppose à la Taille réelle, & donne la préférence à la Dîme Royale; qu'il analyse, dont il calcule le produit, & dont il relève les avantages d'une manière très-nette & très-séduisante.

Mémoire pour servir au traitement d'une fièvre épidémique, fait & imprimé par ordre du Gouvernement. Par M. Maret, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, Agrégé au Collége des Médecins de Dijon, Agregé Honoraire du Collége royal de Médecine de Nancy, Censeur royal, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon; des Académies de Besançon, Bordeaux, Caën, Clermont-Ferrand & Lyon. A Dijon, de l'imprimerie de L. N. Frantin, Imprimeur du Roi; & se vend à Paris, chez Didot le jeune, Libraire, quai des August. 1775. Brochure *in*-8°. de 62 pag. Prix, 1 liv. 4 s.

S'il y a des moyens de perfectionner la Médecine & d'augmenter son utilité, c'est certainement par des Mémoires comme celui-ci. Les connoissances des Médecins les plus savans & les plus expérimentés, se trouveroient nécessairement renfermées dans de petites sphères, souvent même perdues, sans l'influence d'une administration éclairée & bienfaisante qui sait les distinguer, & qui prend soin de les répandre.

Des Pierres précieuses & des Pierres fines, avec les moyens de les connoître & de les évaluer. Par M. Dutens, de la Société royale de Londres, & de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris:

In arctum coacta rerum Naturæ majestas.
Plin. l. 37.

A Paris, chez Didot, Imprimeur, rue Pavée-St André; de Bure l'aîné, quai des Augustins, 1776; joli *in*-12 de 124 pages.

Cet Ouvrage, le plus court, peut-être, qui ait été fait sur les pierres précieuses & fines, renferme tout ce qu'on peut desirer de sçavoir, & tout ce qui a été bien constaté jusqu'à présent, sur ces substances si estimées, si recherchées, & pourtant encore si peu connues.

L'Héroïsme de l'Amitié: David & Jonathas, Poëme en IV Chants. On y a joint plusieurs pièces, tant en en vers qu'en prose, sur différens sujets, par M. l'Abbé Bruté, Censeur royal. 1 vol. petit *in*-12, de 256 pag. A Paris, chez les Frères Etienne, Libraires, rue St-Jacques.

Lettres à l'Editeur des Lettres de Clément IV, sur la crainte qu'on a que ce Pontife n'en soit pas l'Auteur, avec la Réponse de l'Editeur. Brochure de 53 pag. A Paris, chez

Boudet, Imprimeur du Roi, rue St-Jacques.

Expériences & Réflexions rélatives à l'analyse du Blé & des Farines. Par M. Parmentier, Pensionnaire du Roi, Maître en Pharmacie, de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen; ancien Apothicaire-Major de l'armée Saxone & de l'Hôtel royal des Invalides. Brochure *in*-8°. de 194 pag. A Paris, chez Monory, Libraire de S. A. S. Mgr le Prince de Condé, rue & vis-à-vis l'ancienne Comédie Françoise.

Abrégé de l'Histoire de France, par ordre alphabétique; par M. Coutan. Vol. *in*-8°. de 544 pag. Prix, 6 liv. broché. A Paris, chez Couturier père, Libraire-Imprimeur, aux Galleries du Louvre; Delalain, Libraire, rue de la Comédie Franç., & chez l'Auteur, rue de la Croix, au coin de celle Phelypeaux, maison du Chandelier.

Le Commerce & le Gouvernement considérés rélativement l'un à l'autre: Ouvrage élémentaire, par M. l'Abbé de Condillac, de l'Académie Fr. & Membre de la Société royale d'Agriculture d'Orléans. 1 vol. *in*-12. de 586 pages. A Amsterdam; & à Paris, chez Jombert le jeune & Cellot, Libraires, rue Dauphine.

Valmore, Anecdote Françoise; par M. Loaisel de Tresgate, Gendarme du Roi:

Funera quos manent beati!
Ovid.

Brochure *in*-8°. de 96 pag. avec fig. A Paris, chez Moutard, Libraire de la Reine, rue du Hurepoix.

Mémoire sur une Question de Géographie-Pratique, si l'applatissement de la Terre peut être rendu sensible sur les Cartes, & si les Géographes peuvent la négliger, sans être taxés d'inexactitude? lû à l'Académie des Sciences, en Juillet 1775; par M. Robert de Vaugondy, Géographe ordinaire du Roi, du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar; de la Société royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy, & Censeur royal:

Utilitas, justi propè mater & æqui.
Horat. lib. 1, sat. 1.

Brochure *in*-4°., de 37 pages. A Paris, chez l'Auteur, quai de l'Horloge, près le Pont-neuf; & chez Antoine Boudet. La Réponse se trouve chez Lattré, Graveur.

Les Mœurs des Germains, & la Vie d'Agricola par Tacite, Traduction nouvelle avec des notes sur le sens & le style de Tacite; par M. Boucher, Procureur au Parlement. Un vol. *in* 12. de 350 pages. A Amsterdam, & à Paris, chez Demonville, Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoise, rue St-Severin, aux Armes de Dombes.

Histoire de la Ville de Rouen, Capitale du Pays & Duché de Normandie, depuis sa fondation jusqu'en 1774; suivie d'un Essai sur la Normandie Littéraire. Par M. S**, Avocat au Parlement de Rouen. 2 vol. *in* 12. d'environ 370 pages. A Paris, chez Durand neveu, Libraire, rue Galande; & à Rouen, chez le Boucher le jeune, Libraire.

Fables & Contes, dédiés à S. A. I. Mgr le Grand-Duc de toutes les Russies. 1 vol. *in*-12. de 230 pag. Prix, 1 liv. 16 s. A Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Christine.

Les Jeux de Calliope, ou Collection de Poëmes Anglois, Italiens, Allemands & Espagnols, en 2, 3 & 4 Chants; première Partie, l'*Economie de l'Amour*, Poëme en 4 Chants, imité de l'Anglois du D. Darmstrong. 1 vol. petit *in*-12. avec fig. de 59 pag. Prix, 2 liv. 8 s. A Londres; & à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

Les Rêveries d'un Amateur du Colisée, ou les Femmes sans dot. 1 vol. *in*-8°. de 160 pages. Prix, 1 liv. 10 s. A Londres; & à Paris, chez le même.

*Dissertation sur les attributs de Vénus, qui a obtenu l'*accessit, *au jugement de l'Académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres, à la Séance publique du mois de Novembre* 1775. Par M. l'Abbé de la Chau, Bibliothécaire, Secrétaire Interprète & Garde du Cabinet des Pierres gravées de S. A. S. Mgr le Duc d'Orléans. 1 vol. *in*-4°. de 108 pag. avec fig. A Paris, de l'imprimerie de Prault, Imprimeur du Roi, quai de Gèvres; & se trouve chez Pissot, Libraire, rue du Hurepoix.

Fabulæ Selectæ Fontanii è Gallico in Latinum Sermonem conversæ in usum studiosæ juventutis Auctore J. B. Giraud, Presbytero Congreg. Oratorii Domini Jesu, Rothom. Academiæ Socio. 2 vol. *in*-8°. de 460 pag. A Rouen, chez le Boucher, Libr., rue de la Ganterie, & Laurent Dumesnil, Imprimeur-Libraire; & à Paris, chez Barbou, rue des Mathurins; Durand neveu, rue Galande; Cavelier & Brocas, rue St-Jacques.

Il y a une Edition toute latine du même ouvrage, en 2 vol. pour les Etudians.

L'Année Sainte, ouvrage instructif sur le Jubilé, suivi de la Paraphrase de plusieurs Pseaumes & Cantiques choisis. 1 vol. *in*-12. avec fig. de 400 pag. A Paris, chez Lottin, Libraire, rue St-Jacques.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL
Du Mois de Juillet 1776.

Fin de la Table.

513

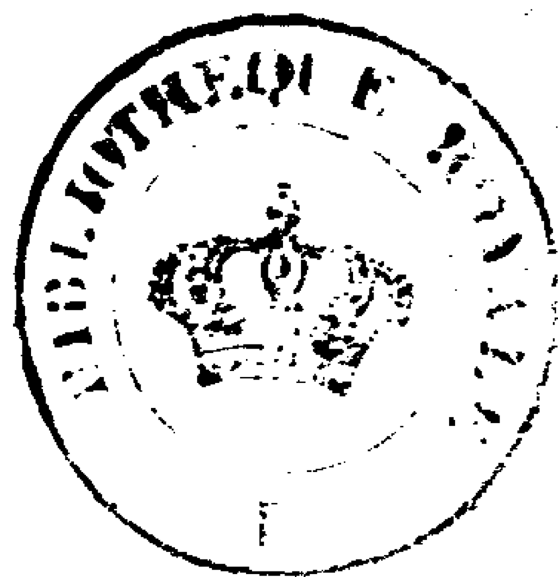
LE

JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXVI.

AOUST.





A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine.

M. DCC. LXXVI.

AVEC PRIVILÉGE DU ROI.





LE JOURNAL DES SÇAVANS.

AOUST. M. DCC. LXXVI.

HISTOIRE de France, depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'au règne de Louis XIV. Par M. Garnier, Historiographe du Roi, & de Monseigneur le Comte de Provence pour le Maine & l'Anjou, Inspecteur & Professeur du Collége royal, de l'Académie des Belles-Lettres. A Paris, chez Saillant & Nyon, rue St-Jean-de-Beauvais; & la Veuve Desaint, rue du Foin-St-Jacques, 1774; avec approbation & priv. du Roi. Tomes 23e & 24e. Prix, 3 liv. chaque volume relié.

Ces deux nouveaux volumes contiennent les vingt premières années du règne de François I. Nous ne nous arrêterons, dans cet Extrait, qu'aux objets qui appartiennent plus particulièrement au plan primitif de l'ouvrage, c'est-à-dire, à ceux qui concernent les mœurs, les usages, la législation.

François I ouvrit son règne par

une Ordonnance sur la discipline de la Gendarmerie : elle paroît avoir pour but principal de mettre le peuple à couvert des violences des gens de guerre.

« Les Compagnies ne pourront » séjourner plus d'un jour ailleurs » que dans des villes murées, où » les Bourgeois, armés pour leur » défense commune, soient en état » de repousser, ou du moins de » constater la violence. Il ne sera » permis à aucun homme d'armes, » Ecuyer ni valet, de se répandre » dans les villages voisins, sous pré- » texte d'y acheter des provisions : » ils recevront des Officiers Muni- » cipaux les vivres & les ustensiles » nécessaires, & au prix qui sera » réglé par des Commissaires. Les » Officiers Municipaux, chargés de » fournir la subsistance d'une Com- » pagnie, ne demanderont point » aux villages voisins, pour avoir » droit de les rançonner, des den- » rées ni des productions que le sol » leur refuse, du vin à ceux qui » n'ont point de vignobles, du bois » à ceux qui n'ont que des prairies. » Le Capitaine résidera au moins » pendant quatre mois, en temps » de paix, au quartier de sa com- » pagnie : pendant son absence le » Lieutenant ne pourra s'absenter » sous aucun prétexte. Lorsqu'il » s'agira de délivrer la paie à la » Compagnie, le Commissaire fera » publier à son de trompe, quatre » jours auparavant, que tout mar- » chand ou bourgeois, à qui il peut » être dû, ait à se présenter, & il » commencera par les payer, sous » peine de punition corporelle & » de la perte de son emploi. La » même proclamation aura lieu, & » avec plus de solemnité encore, » toutes les fois que la Compagnie » changera de quartier. Le Com- » missaire l'accompagnera jusqu'au » lieu de sa nouvelle destination : » s'il observe quelque désordre, il » en avertira le Capitaine ou le » Lieutenant ; & si ceux-ci négli- » geoient d'en faire justice, il en » informera le Connétable ou les » Maréchaux. Indépendamment du » Commissaire, le Prévôt des Ma- » réchaux, établi dans la Province, » suivra la Compagnie avec ses Ar- » chers : il s'informera des pilleries » ou malversations qui auront été » commises ; il arrêtera tous ceux » qui s'éloigneront du grand che- » min, pour se répandre dans les » villages voisins. Tout homme » d'armes, Archer, Page ou Valet, » portera sur ses habits la livrée & » l'écusson de son Capitaine, afin » qu'on sache, en le voyant, à qui » l'on peut s'adresser pour avoir » justice. Quiconque sera surpris » sans la livrée ou l'écusson de son » Capitaine, sera cassé pour cette » seule faute, quand sa conduite » seroit d'ailleurs irréprochable : » s'il est prouvé qu'il ait quitté la » livrée & l'écusson à dessein de » n'être pas reconnu, en commet- » tant quelque violence, il sera pu- » ni corporellement. »

Cette Ordonnance juste & utile, ne fut pas toujours bien exactement

exécutée. On voit dans le cours de ce règne, diverses remontrances du Parlement, qui contiennent des plaintes sur son inexécution.

On fit cette même année 1515, un changement remarquable dans l'administration de la Justice criminelle. Selon l'usage établi alors, deux Présidens & huit Conseillers de la Grand'Chambre, & quatre Conseillers des Enquêtes, s'assembloient de temps en temps (c'est-à-dire quand ils le jugeoient à-propos, ou quand ils ne pouvoient s'en dispenser) à la Tournelle, pour interroger les prisonniers, entendre les témoins, en un mot, pour instruire les procès-criminels; mais il ne les jugeoient pas; il les rapportoient seulement à la Grand'Chambre, où l'on prononçoit sur leur rapport. L'arrêt étoit plus solemnel, mais l'instruction étoit plus négligée, & les prisons restoient toujours pleines, parce que les Juges, qui étoient dans leur année de Tournelle, regardant ce service comme une corvée, s'y livroient le plus tard & le moins qu'ils pouvoient, aimant mieux rapporter des procès en matière civile. Le changement que fit la nouvelle Ordonnance, fut de donner aux Juges, dans leur année de Tournelle, le droit de juger définitivement sans référer à la Grand'Chambre; d'ordonner qu'ils s'assemblassent tous les jours à la Tournelle; de leur interdire, pendant cette année, tout rapport en matière civile. Pour les dédommager des épices dont ce nouveau réglement les privoit, on leur assigna quatre-vingt livres par an au-delà de leurs gages ordinaires.

Le Parlement apporta plus de difficultés & de lenteurs à l'enregistrement d'une Ordonnance sur la chasse, qui contient en effet quelques dispositions bien contraires à l'humanité.

« Défenses à tout particulier dont » le domicile ne sera pas éloigné » de deux lieues des forêts, buissons » & garennes du Roi, d'avoir chez » lui ni filets, ni arquebuses ou autres armes offensives. »

Sur cet article, le Parlement supplioit le Roi de permettre aux Fermiers, Laboureurs, & autres habitans de la campagne, exposés à se voir journellement pillés & insultés dans le voisinage des forêts, par des troupes de brigands, d'avoir des armes offensives dans leurs maisons, avec défense de les porter dehors. Il supplioit encore le Roi de considérer si le réglement porté dans cet article devoit s'étendre jusqu'à ceux qui, demeurant sur les frontières du royaume, doivent être en état de se défendre contre l'ennemi étranger.

« Ceux qui seront surpris, chassant à la grosse bête, seront condamnés à une amende de 250 liv. » ou battus de verges jusqu'à effusion de sang, s'ils n'ont pas de » quoi payer l'amende.

» En cas de rechûte, battus de » verges & bannis à quinze lieues.

» Pour la troisième fois, con-
» damnés aux galères, ou battus de
» verges & bannis à perpétuité du
» royaume, avec confiscation de
» biens; & si après ces corrections
» ils persistent, punis de mort.

» Ceux qui, après avoir été pris
» sur le fait, ou arrêtés, seront con-
» vaincus d'avoir chassé plusieurs
» fois à la grosse bête, condamnés
» à 500 liv. d'amende, s'ils ont de
» quoi payer; sinon battus de ver-
» ges & bannis à trente lieues; s'ils
» persistent encore, condamnés à
» mort. »

Pour la chasse au menu gibier, des peines moindres, mais toujours trop fortes. Nous ne voyons pas que le Parlement, dans ses représentations, ait relevé l'odieuse différence que le réglement met entre ceux qui sont en état de payer l'amende, & ceux qui sont hors d'état de la payer. Cependant comme ceux qui ne peuvent la payer, sont seulement plus malheureux sans être plus coupables, on ne voit pas pourquoi ils sont condamnés à une peine afflictive, quand ceux qui ont de l'argent en sont quittes pour en donner. Cette loi, ainsi que beaucoup d'autres, semble faite en haine de la pauvreté.

Le Parlement s'élève avec raison contre l'indécence & l'inhumanité de mettre en quelque sorte la vie d'un homme en parallèle avec celle d'une bête; il demande que la vie des citoyens soit respectée, & la peine de mort changée en telle autre peine infâmante & afflictive qu'on voudra; car il n'ose pas même témoigner sur ce point trop d'indulgence.

Il demande que les amendes soient laissées à l'arbitrage du Juge, pour qu'elles puissent être proportionnées à la nature du délit & aux facultés du coupable.

« Défense à tous ceux qui traver-
» sent les forêts, buissons ou garen-
» nes du Roi, de mener avec eux
» des chiens, s'ils ne les tiennent
» attachés. »

Le Parlement demande une exception en faveur des voyageurs, & de ceux qui sont obligés de traverser ces forêts pour vaquer à leurs affaires.

« La même loi, avec toute sa ri-
» gueur, étendue aux forêts, bois
» ou garennes des Seigneurs parti-
» culiers. »

Le Parlement insiste pour qu'elle soit bornée aux forêts, bois ou garennes du Roi. Cette loi, en effet, n'étoit pas assez favorable pour qu'on cherchât à l'étendre. D'autres articles contiennent des réglemens toujours très-onéreux sur les devoirs des Officiers préposés à la garde & à la conservation des forêts.

Le Parlement, à cet égard, recommande au Roi la sûreté & la liberté de ses fidèles sujets qui lui paient la taille, & qui portent tout le fardeau de l'Etat: il le conjure de ne pas livrer une classe d'hommes si précieuse, aux extorsions & aux rapines de quelques préposés.

Malgré ces remontrances, l'Ordonnance fut enregistrée, mais avec la clause, *par l'ordre & l'exprès commandement du Roi, plusieurs fois réitéré.*

Pendant la prison du Roi, après la bataille de Pavie, le Parlement fit à la Régente de célèbres remontrances, où l'on trouve les traces de quelques erreurs du temps; mais qui contiennent aussi de sages principes d'administration, où l'on reconnoît l'esprit qui avoit présidé aux Etats de Tours sous Charles VIII. Le Parlement y demande entre autres choses, qu'on abolisse les commissions & les confiscations anticipées, comme contraires au Droit naturel, & proscrites par les Ordonnances. Il remarque qu'on péche contre les bonnes mœurs; qu'on sappe le principe fondamental & la base des sociétés, en armant les citoyens les uns contre les autres, en disposant d'avance des biens d'un accusé qui n'a point été entendu dans ses défenses; que c'est un brigandage public de nommer pour Juges ou Commissaires, ceux-là même à qui l'on a déjà donné ou promis une part dans la confiscation: que plusieurs de nos Rois détestant cette honteuse pratique, & voulant réfréner cette odieuse cupidité, ont déclaré nulle & abusive toute donation des biens d'un homme encore vivant; mais que pour éluder une loi si sainte, on a imaginé dans ces derniers temps, de prendre des lettres d'un Secrétaire d'Etat, dont la date reste en blanc, & ne doit être remplie qu'après l'exécution du malheureux: que le Parlement, sous les yeux duquel se consomment ces mystères d'iniquité, est réduit à garder le silence, & ne peut donner que des larmes aux infortunés qui réclament sa justice.

Les remontrances sur le défaut de discipline militaire, & sur les excès que commettoient les gens de guerre, se réduisoient en substance à demander l'exécution de l'Ordonnance dont on a vu plus haut l'analyse. Mais la source la plus abondante de tous nos malheurs, disoit le Parlement, c'est la déprédation & l'épuisement des Finances. Jamais on ne leva sur le peuple des sommes si considérables; cependant les troupes sont sans paie, & les places frontières en ruine.

Les aliénations du Domaine, faites depuis l'avénement de François I, c'est-à-dire, en dix ans (on étoit alors en 1525, & l'avénement de François I au Trône est du premier Janvier 1515), montent à plus de quinze cent mille livres. Le Domaine de la Couronne, qui devoit suffire à l'entretien de la Maison du Roi, est presque réduit à rien. Ces aliénations, ventes ou engagemens, ont été de véritables dons; les prétendus acquéreurs, ou n'ont point donné d'argent, ou se sont fait rendre celui qu'ils avoient seulement déposé pour faire illusion.

C'est peu d'exposer des maux, il faut proposer les remèdes. Voici

ceux que le Parlement proposoit.

Que tout le produit des tailles, disoit-il, soit employé à la solde des troupes, sans qu'il soit jamais permis, sous quelque prétexte que ce puisse être, de le détourner de cette destination.

Qu'il soit promptement informé contre ceux qui ont eu le maniement des Finances du Roi. Si l'on compare ce qu'ils avoient de bien en entrant en charge, la durée de leur administration, les gages qui leur sont assignés, avec leurs dépenses, leurs acquisitions & la fortune qui leur reste, il sera impossible de les regarder comme des Administrateurs intègres.

Qu'il soit défendu, sous les peines les plus sévères, à tous Administrateurs ou Dépositaires de deniers publics, de se mêler d'aucune espèce de trafic ou de négoce, de peur qu'ils ne soient tentés de suspendre les paiemens pour profiter de l'intérêt de l'argent.

Qu'on établisse une Chambre ardente pour examiner les registres de tous les comptables, informer des ventes fausses ou simulées du Domaine, & faire rentrer dans le Trésor public tout ce qui en a été détourné. La somme qui en proviendra sera plus que suffisante pour acquitter la rançon du Roi.

Enfin le Parlement demandoit une loi somptuaire, & ce fut le seul article qu'il obtint, parce que c'étoit le seul auquel personne n'étoit intéressé, attendu qu'il étoit aisé de prévoir l'inobservation d'une pareille loi sous un règne de luxe tel que celui de François I. La Régente ordonna donc qu'on ne se vêtît que de laine & des couleurs les plus ternes (ce qui sembloit conforme à la situation d'un peuple dont le Roi étoit prisonnier); qu'on supprimât les festins & toutes les fêtes particulières; qu'on bornât au simple nécessaire le nombre des domestiques & des chevaux.

Cette Ordonnance admettoit des restrictions & des interprétations. On consulta la Régente pour savoir si elle vouloit *que tant de Dames & autres femmes de gros personnages, lesquelles résidoient à Paris, quittassent les chaperons de velours qu'elles étoient dans l'usage de porter? Je consens*, répondit la Régente, *qu'elles conservent leurs chaperons ordinaires; mais j'entends qu'elles laissent leurs robbes de soie, leurs cottes de velours, tant cramoisi que d'autres couleurs, & les longues queues qu'elles portent, qui n'appartiennent qu'à des Princesses, & qui ne servent qu'à les embarrasser; & aussi qu'elles mettent bas leurs toupets & bouquets de cheveux, & leurs cheveux qu'elles appelent fricassés, & aient à se coëffer bas, & à porter cornettes basses, & montrent plus avoir visage de deuil que de joie.*

Le trait suivant rappele & confirme ce que le Chancelier de l'Hôpital, dans ses Poësies, avoit dit du respect de François I pour la Magistrature:

Franciscum

Franciscum memini primo quo tempore
Regem
Sivem salutatum Balius, seu Selva veniret,
Assolitum dubitare prior ne assurgeret illis:
Majestas adeò virtuti regia cedit!

Le Parlement ayant envoyé une Députation solemnelle au Roi pour le complimenter, *ledit Seigneur Roi ôtant son bonnet de sa tête, les remercia bien fort, & pria la Cour de faire, comme de coutume, bonne & roide justice, sans nul épargner ni favoriser, de quelque état & condition qu'ils fussent : il dit qu'il avoit toujours eu intention que justice fût bien administrée, & que si on avoit bien fait par ci devant, qu'il falloit encore mieux faire, & l'entendoit ainsi : qu'il étoit délibéré de venir en ladite Cour deux ou trois fois la semaine assister aux plaidoiries & au Conseil, & tiendroit la main à faire exécuter les Arrêts de la Cour.*

L'assemblée des Notables, en 1527, est décrite ici fort en détail.

En 1532, le Roi, mécontent des intelligences du Pape & des Cardinaux avec l'Empereur, s'en plaint amérement : « J'apprends, dit-il, » qu'il y a, dans le sacré Collége, » un certain Cardinal Dosme, qui » publie hautement que je suis l'allié de Soliman... Ce Moine parvenu ne s'attend pas sans doute » que je m'abaisse jusqu'à entrer en » explication avec lui : s'il continue, *je lui mettrai en tête un fratré » défratré, plus ord, plus sale & plus » méchant encore que lui, qui le démentira par la gorge ; & entr'eux » le débat. Parmi mes pareils, s'il » prend envie à quelqu'un de m'accuser, il sçait d'avance comment » j'ai accoutumé de répondre.* » Tel étoit alors le ton des Rois Chevaliers, il faut avouer qu'il étoit peu séant à la Majesté royale.



*VIE & Lettres de Gellert, traduites de l'Allemand, par Madame D. L. F**** (de la Fite). Première Partie. A Utrecht, chez J. Van Schoven & Compagnie, 1775; *in*-8°. 2 vol. Le premier, contenant la Vie de Gellert, pag. 192; le second, contenant la première Partie des Lettres, pag. 280.

CET ouvrage, dit Mde de la Fite dans une Epître à M. Fontanes, Ministre du St Evangile, &c. à Genève, s'il est fidèlement traduit, « aura le double mérite d'intéresser » les gens de lettres & d'édifier les » gens de bien. Les premiers y verront des détails sur les études, les » écrits, les travaux & les succès de » l'Ecrivain de notre siècle le plus » célèbre en Allemagne. Les âmes » pieuses y trouveront le modèle de » toutes les vertus chrétiennes, le » tableau d'une vie sainte & d'une » mort héroïque. La vie de Gellert » est un Traité de morale mis en » action, & les exemples valent » bien les préceptes... Elle nous » offre le spectacle d'un homme de » bien luttant avec l'infortune: peu » de mortels ont plus souffert que » lui; mais comme tout est compensé, peu de mortels ont été » plus utiles... Pour ceux qui ne » croient pas à l'efficace de la Religion, & qui nient l'existence d'une » économie future, la vie & la mort » de Gellert sont des phénomènes » inexplicables. Un Chrétien en » proie à de longues souffrances, » & qui loin de s'en laisser abattre, » n'en est que plus actif à combattre » ses passions, à rectifier ses penchans, à exercer des vertus obscures qui n'ont d'autre témoin » que sa conscience; ce Chrétien » couché dans son lit de mort, oubliant les maux qu'il souffre & ne » s'occupant que des biens qu'il espère, fournit une nouvelle preuve » de fait de la vérité du Christianisme.

» Peut-on nier l'existence d'une » cause, quand on voit des effets » qui ne peuvent être attribués qu'à » cette cause?.. Gellert, si célèbre » dans sa patrie, fut l'Auteur le plus » modeste, parce qu'il étoit le Chrétien le plus humble. Son Historien (M. *Cramer*) observe avec » raison que c'est à ses vertus plus » encore qu'à son génie, qu'il dut » sa renommée; mais cela même » nous présente la Nation Allemande sous un jour bien avantageux. » Les éloges, les témoignages d'estime, les distinctions qu'il reçut » durant sa vie, tant de larmes répandues sur son tombeau, tant » de monumens érigés à sa gloire, » honorent le peuple sensible & reconnoissant, qui se plaît à payer » au vrai mérite un tribut d'amour » & de regrets. » Telles sont en effet les réflexions qui doivent résulter de la lecture & de la vie de Gellert, & de ses lettres, dont l'illustre M. Cramer a exprimé la substance,

l'ame pour ainsi dire, dans l'histoire qu'il a tracée de son ami.

Chrétien Furchtegott * Gellert naquit en 1715, à Haynichen en Saxe. Son père, second Pasteur du lieu, ayant rempli durant 50 ans les devoirs de sa charge, d'une manière exemplaire, mourut Doyen à l'âge de 75 ans, après avoir employé de modiques revenus administrés avec une sage économie, à l'éducation de treize enfans, dont C. F. Gellert étoit le troisième. Les instructions qu'on reçoit dans les Ecoles publiques des petites villes de Saxe, relativement aux premiers principes de la Religion & aux premiers élémens des Langues sçavantes, sont précieuses sans doute, mais pour l'ordinaire trop bornées. Gellert, apprenant dans celle de Haynichen tout ce qu'on y enseignoit à la jeunesse, s'y forma de bonne heure à la patience, à la soumission, au talent si nécessaire dans le monde de supporter diverses peines sans murmure. Il y recueillit en même-temps les avantages qui naissent de la simplicité des mœurs, de l'attention des parens à écarter tout ce qui peut amollir les jeunes gens, à leur apprendre à se passer de certaines commodités de la vie, ou à se les procurer par eux-mêmes; enfin du soin qu'ils prennent d'inspirer à leurs enfans le desir d'acquérir une bonne réputation.

On voit, par des fragmens de Mémoires sur sa vie, trouvés parmi ses papiers, qu'à l'âge de onze ans on lui fit copier une multitude de documens, de contrats & d'actes judiciaires; aussi, disoit-il en plaisantant, que sa ville natale possédoit, parmi ses contrats & ses livres de marchandises, plus d'ouvrages de sa main qu'il n'en composeroit pour le Public dans tout le cours de sa vie. « Ce genre d'occupation, disoit-il, m'apprit à tourner mes » lettres en style de Chancellerie; » & quand j'écrivois à mon père » pour lui demander un habit, c'é» toit du ton d'un plaideur qui dé» fend ses droits attaqués. »

Son frère aîné avoit du goût pour la poësie, que leur respectable père cultivoit, & se vantoit en badinant d'en avoir donné des leçons à son cadet. Ce maître étoit bien jeune; car ce fut dès sa treizième année que se manifestèrent les talens poëtiques de l'écolier, par un Poëme sur le jour de la naissance de son père. » La demeure de celui-ci étoit » un vieux bâtiment soutenu par » quatorze ou quinze étançons, & » le nombre de ses enfans ou petits» enfans étoit alors précisément le » même. Ce rapport fournit au jeu» ne homme l'idée d'envisager ceux» ci comme autant d'appuis de leur » père, & de les faire parler tout-à» tour. » Ce premier essai fut suivi de quelques autres, qu'il regrettoit d'avoir livrés aux flammes, « par» ce qu'ils eussent pu servir d'exem» ples que des talens naturels peu» vent rester long-temps infruc-

* Mot composé qui, en Allemand, signifie *Crains-Dieu*.

» tueux, & quelquefois même s'a-
» néantir, sans la connoissance des
» règles & le secours de bons mo-
» dèles. »

L'étude qu'il fit ensuite de Virgile, d'Horace, d'Homère, & d'autres Auteurs Grecs & Latins, dans l'Ecole de *Meissen*, ville du Marquisat de Misnie, ne l'empêcha pas de se proposer pour modèles *Gunther*, *Neukirch* & *Hanke* : heureusement pour moi, dit il, leur gloire ne fut pas de longue durée. Il y goûta du moins l'avantage de vivre avec *Gartner* & *Rabener*, dont l'intime & tendre amitié contribua particulièrement dans la suite au bonheur mutuel de leur vie. Delà il vint, en 1734, prendre à Léipsick les leçons d'*Adolphe-Fréderic Hofmann* sur la philosophie, celles de *Christ*, de *Jocher*, de *Kappen*, sur l'histoire & la littérature, & celles de *Hausingen* & de *Weis*, sur les sciences théologiques, auxquelles il avoit résolu de consacrer ses jours. Il admiroit le premier, qui se perdoit dans des subtilités de dialectique, plus souvent qu'il ne le comprenoit; assez modeste pour accuser sa pénétration, quoiqu'au fond s'il n'entendoit pas le maître, c'est que le maître étoit réellement inintelligible. Rappelé quatre ans après dans la maison paternelle, il songea à se produire en chaire; mais ce ne fut qu'en tremblant. Il n'étoit encore qu'écolier, & âgé de quinze ans, qu'il avoit voulu faire les premiers essais de son talent pour l'éloquence, quoique son père ne s'y fût prêté qu'avec peine. Un Bourgeois l'avoit prié d'être parrain de son enfant qui mourut quelques jours après. Gellert résolut de se charger de son Oraison funèbre, qu'il ne commença qu'à huit heures du matin, l'enfant devant être enterré à midi. Il employa encore quelque temps à composer une épitaphe, & à peine lui resta-t-il une heure pour charger sa mémoire de ce qu'il avoit confié au papier. Il se présente néanmoins & débute avec assez de confiance; mais à peine parvenu à la troisième période, ses idées se brouillent, il balbutie, & pour sortir d'embarras il ne lui reste pour ressource que de recourir à son papier, au moyen de quoi il poursuit, avec assez de hardiesse, devant des auditeurs aussi troublés que lui, qui imputent à la douleur la faute de la mémoire. Indulgence que ne méritoit pas une précipitation téméraire dont M. Gellert conserva toujours le souvenir, & qui fut à la fois & l'origine d'une timidité dont il ne se défit jamais totalement, & une des causes éloignées qui le détournèrent de sa première vocation. « Pauvre
» Orateur, s'écrioit-il, il me fau-
» droit huit jours pour apprendre
» un sermon ? Pourquoi n'ai-je pas
» plutôt copié des actes, ou aidé le
» sonneur de cloches dans ses fonc-
» tions ? je n'aurois pas ruiné ma
» santé; & si je n'avois point fait
» honneur à la chaire, d'autres que
» moi eussent rempli cette vocation
» avec plus de succès & plus de
» fruit. »

Cependant Gellert faisoit voir dans les sermons de sa jeunesse, dit son Historien, cette aisance, ces grâces qui, avec la chaleur & la vivacité, caractérisent les productions de son âge mûr. Il en publie quelques échantillons pour justifier le jugement qu'il en porte. Ces Essais n'étoient pourtant pas des chef-d'œuvres; aussi l'Auteur les avoit-il condamnés à l'oubli. Sa fortune & sa santé ne lui permettant pas de cultiver ce genre de talent, il se chargea de l'éducation de quelques jeunes Gentilshommes, & du soin de diriger les études d'un de ses frères, qu'il perdit peu de temps après, & d'un de ses neveux. Il étoit à Léipsick depuis près d'un an, lorsqu'on commença à publier un ouvrage Allemand, intitulé : *Amusemens de l'esprit & du cœur*, écrit périodique qui mit les esprits en mouvement, & contribua beaucoup à répandre en Allemagne le goût des bons livres. Gellert y inséra des Fables, des Contes, des Poësies didactiques & divers Discours en prose. Quelque imparfaits que pussent être ces premiers essais, on y découvrit tant de beautés, que tous les yeux se tournèrent sur l'Auteur; on lisoit ses productions avec avidité, on ne se lassoit pas de les relire, & on les apprenoit par cœur. « Le naturel, la facilité de ses narrations, où l'on ne trouvoit nul » apprêt, nulle recherche, la douceur & l'aménité de ses vers, le » ton naïf d'un jeune Poëte qui » cherchoit à plaire à ses lecteurs, » à les instruire, & à les rendre meilleurs, qui badinoit sans offenser, » qui ne rioit jamais avec amertume, dont le souris étoit celui de » l'amitié ou de la compassion : tout » cela étoit si attrayant que, de mois » en mois, le goût que le Public » avoit pour ses ouvrages, devint » plus vif & plus universel. »

Si la foiblesse de sa constitution l'avoit fait renoncer malgré lui aux fonctions du saint Ministère, elle ne lui permettoit pas non plus de vaquer à des fonctions publiques qui, devant être faites à certains jours marqués, & revenant continuellement, exigent une santé ferme : il résolut de se consacrer à l'instruction de la jeunesse académique, & acquit le droit de donner des leçons publiques en 1745 & 1746, après avoir pris ses degrés dans la Faculté des Belles Lettres, & soutenu des thèses selon la coutume. Bientôt il voulut se rendre utile par ses écrits, comme il l'étoit par ses leçons académiques; & comme les Fables étoient le genre de poësie pour lequel il avoit le plus de talent, il résolut de faire imprimer les siennes. L'accueil fait aux Fables & aux Contes insérés dans les *Amusemens de l'esprit & du cœur*, loin de lui inspirer une présomption aveugle, lui fit sentir la nécessité d'un travail plus sérieux pour arriver à la perfection. Il lisoit ses Fables à une société d'amis, exigeant d'eux qu'ils les jugeassent avec la plus grande sévérité.

Parmi les Contes imprimés de

Gellert, on distingua sur-tout le portrait d'une Dévote; ce qui lui fit naître l'idée d'employer ses talens pour les ouvrages de goût à la réformation du théâtre, afin de rendre cet amusement public & plus moral, & par là plus utile. Il composa donc une comédie, intitulée: *la* Dévote;* &, à la prière de ses amis, il permit qu'elle fût imprimée dans le *Magasin de Brème.* Cette pièce, très-accueillie, lui causa dans la suite bien des chagrins qu'il auroit peut être prévenus, s'il eût donné à sa pièce pour titre l'*Hypocrite*, au lieu de la *Dévote.* Aussi n'avoit-il eu pour but que de démasquer & de livrer au mépris du Public, ces faux dévots qui n'ont que l'apparence de la Religion, ou qui la font consister uniquement dans des pratiques extérieures & minutieuses. L'Historien ne veut pas entrer ici dans des discussions sur la moralité du Théâtre, ni sur les avantages & les inconvéniens de cet amusement public, devenu presque un besoin pour les Cours & les grandes villes. Mais il déclare « qu'il y a si peu de précision dans » ce que des Philosophes modernes, » tels que MM. Rousseau & d'A- » lembert, & aussi quelques Théo- » logiens, ont écrit, soit pour, soit » contre le Théâtre, que la question » n'en est devenue que plus diffici- » le; & que pour la mettre dans un » nouveau jour, il faudroit une » longue digression. »

Pour apprécier les Comédies de Gellert, il observe que l'Auteur a moins travaillé pour le grand monde que pour la classe mitoyenne de la société; que ce qui constitue le mérite de ces pièces, est moins le choix des sujets que la manière heureuse dont ils sont traités: qu'il n'a pas transplanté sur le sol Germanique des caractères étrangers; que ses tableaux ne sont jamais l'ouvrage de l'imagination, c'est la nature fidèlement rendue: « Qu'il » a peint des mœurs & des carac- » tères que chacun s'imagine con- » noître parfaitement, parce qu'ils » échappent moins à l'attention gé- » nérale, que les caractères géné- » raux & singuliers dont la peinture » plaît davantage & amuse plus » long temps; mais que le jour sous » lequel il plaçoit des objets con- » nus, les faisoit paroître nouveaux, » & que le succès dont il a joui » prouve qu'il devoit avoir des ta- » lens bien supérieurs, d'autant plus » qu'il n'affectoit point ce langage » mystérieux, qui semble laisser à » deviner plus qu'on n'exprime. » Il convient que le Dialogue pourroit être plus rapide, l'Auteur ayant craint sans doute l'excès opposé qui n'est pas moins contraire au vrai comique.

Après la publication de sa première Comédie, Gellert donna le premier volume de ses Fables & de ses Contes, poësies très-accueillies non-seulement en Allemagne, mais encore dans les pays étrangers, où différentes traductions, quoique bien inférieures à l'original, les firent connoître. « Le mérite de ces

» apologues est si sensible & si incontestable, dit M. Cramer, que » j'oserois affirmer, si l'on pouvoit » prévenir le jugement de la postérité, qu'ils seront toujours au » rang de nos ouvrages classiques.» Quant à Gellert lui-même, il auroit été peu sensible à la censure de certains critiques: « Ma plus grande ambition, écrivoit-il à un de » ses amis, est de plaire & de me » rendre utile aux gens raisonnables, plutôt qu'aux gens de lettres proprement dits. J'attache » plus d'importance à l'approbation » d'une femme sensée, qu'aux » louanges d'une Feuille périodique; & suivant moi, l'homme du » peuple, s'il est doué d'un jugement sain, mérite que je cherche » à fixer son attention, à contribuer » à son amusement, & que, dans » des récits faciles à retenir, je lui » présente des vérités utiles, pro» pres à exciter dans son ame de » bons mouvemens.» De quel sentiment ne dût-il donc pas être affecté, lorsqu'un paysan de Saxe, qu'il ne connoissoit point & à qui il étoit également inconnu, se présenta à sa porte, avec un chariot plein de bois de chauffage, s'excusant de la liberté qu'il prenoit de lui offrir ce présent, en reconnoissance du plaisir que lui avoient procuré ses Fables? Il se félicitoit de s'être fait une manière, avant d'avoir étudié la Fontaine: « Comme » imitateur, dit-il, je serois demeuré fort au-dessous de lui; & » comme original, je ne me suis » point flatté de parvenir jamais à » l'atteindre. Je dois le talent de » conter à la Nature, aux circonstances; & s'il m'est permis d'employer ce mot orgueilleux, à une » certaine inspiration... J'avois le » sentiment du beau, sans avoir les » lumières d'un critique; je le sentois quelquefois sans savoir que » c'étoit là le vrai beau: voilà quel fut » tout mon art. J'eus des amis habiles dans la critique; c'est en quoi » les circonstances m'ont servi: convaincu de leurs lumières, docile » à suivre leurs conseils, je corrigeai sans murmure; je fus assez » sensé pour ne vouloir travailler » que pour ceux qui le sont, & voilà » toute ma sagesse.»

Avant la publication du premier volume de ses Fables, il avoit composé, en 1746, sa seconde Comédie, intitulée: *le Billet de Loterie*, une Pastorale en vers, & *l'Oracle*; mais cela ne suffisoit encore point à son activité. Dans le genre de Romans originaux, les Allemands n'avoient rien alors qui fût supportable, Gellert voulut essayer un nouveau moyen d'être utile; & donnant à ce genre plus d'importance & de dignité, il écrivit la *Comtesse Suédoise*, fiction où il peignit des aventures assez extraordinaires. Ses tableaux, dit son Historien, ont quelque chose de sombre, & sans quelques rapports dans le style & la manière de narrer, on auroit de la peine à croire que ce Roman & les Fables de Gellert fussent du même Auteur.

Déjà il ressentoit de vives atteintes de cette mélancolie qui a répandu tant d'amertume sur son existence. Il trouva dans sa vertu & sa piété le courage nécessaire pour supporter avec patience un mal qu'aucun régime ne peut dompter; & pour envisager sans effroi la perspective d'une longue souffrance, il chercha dans la Religion des adoucissemens à ses maux, & offrit à ses semblables les remèdes qu'il avoit puisés dans cette source, en publiant, en 1747, des *Consolations pour les personnes valétudinaires*, ouvrage accueilli avec le même empressement que les autres, & traduit de même en diverses Langues. Jamais les accès violens qu'il ressentit, ne ralentirent son zèle pour la jeunesse académique qu'il instruisoit par son commerce & par ses leçons. Il employoit les bons intervalles qu'il éprouvoit de temps en temps, à revoir, à corriger, & à augmenter ses Œuvres dramatiques, dont il fit imprimer un volume la même année; & il publia l'année suivante la suite de ses Fables & de ses Contes. La seconde partie des Fables de Gellert, dit son Historien, ne le cède point à la première; elle la surpasse même à certains égards, parce qu'elle annonce dans le Poëte un jugement plus mûr, & une observation plus exacte des beautés de la Nature.

Rabener souhaitoit depuis longtemps que le style épistolaire de ses compatriotes acquît une tournure plus aisée & plus naturelle; & convaincu que personne n'étoit plus capable que Gellert d'y contribuer, il lui proposa adroitement de publier en société avec lui des lettres anonymes, parce qu'il connoissoit l'éloignement de son ami pour tout nouvel essai en fait d'ouvrages littéraires. Gellert s'y prêta enfin après quelque résistance, & choisit parmi les lettres qu'il avoit écrites, celles qui pouvoient convenir au dessein de Rabener. Celui-ci le pressa ensuite d'écrire sur le style épistolaire, en indiquant les défauts à éviter dans ce genre, & des principes de goût pour le perfectionner. Gellert se laissa vaincre encore, & consentit même que ce Traité fût imprimé avec les Lettres dont on vient de parler.

En 1754, il mit au jour ses Poësies didactiques, & des Contes composés déjà plusieurs années auparavant. Les Allemands, accoutumés depuis quelque temps à exiger un coloris plus vif, plus de chaleur, plus d'enthousiasme qu'on n'en trouve dans ces Poësies, les goûtèrent moins que les Fables. Mais elles répondent, dit l'Historien, aux vues de l'Auteur, qui desiroit que l'attention des lecteurs se fixât bien plus sur les vérités importantes mises sous leurs yeux, que sur la pompe des vers. « Elles produiront toujours l'effet que le Poëte s'en étoit promis. Il est impossible de lire la pièce intitulée, *le Chrétien*, sans que le vœu & la résolution de réaliser ce modèle ne se ranime dans leur cœur. » Puissé-je, s'écria

cria l'Auteur après l'avoir achevée, en retirer moi-même les premiers fruits!

Il travailloit depuis quelque temps à des Cantiques spirituels, qu'il regardoit comme l'objet le plus important dont il se fût encore occupé. Les Auteurs du Journal de Gottingue en donnèrent un extrait peu favorable, en prescrivant pour ce genre des règles qu'on doit bien se garder de suivre, suivant M. Cramer, quand on se propose pour but l'édification générale. Le succès des Cantiques de Gellert est, ajoute-t-il, la meilleure réfutation de cette Critique. D'abord après leur publication, ils furent insérés dans les recueils de Cantiques dont on se servoit pour le culte public à Zell, à Hanovre & à Copenhague. Les Eglises Réformées de Leipsick & de Brème les adoptèrent aussi; & depuis, cet exemple a été suivi par diverses autres Eglises des deux Communions. Un Curé de Bohême, après les avoir lus, écrivit à l'Auteur, pour lui témoigner son admiration, & en même-temps pour essayer de le faire entrer dans l'Eglise Catholique, persuadé que Gellert devoit mieux penser sur la nécessité des bonnes œuvres que ne l'avoit fait *Luther*, dont il ne connoissoit la doctrine que parce que quelques controversistes en avoient dit; & le Poëte, dans sa réponse, s'attacha à réformer les idées du Curé. Comme la vertu & la vraie piété ont le droit d'être accueillies par-tout, « les écrits de Gellert » étoient exceptés dans les pays Ca- » tholiques de la défense de lire les » livres de ceux qu'on appele héré- » tiques. »

Depuis long-temps il avoit abandonné & mis au rebut les Fables & les Contes insérés dans les *Amusemens*, &c. L'avidité d'un Libraire le força de s'en occuper sérieusement; il vouloit les tirer de cet ouvrage périodique, avec quelques Discours en prose sortis de la même plume, pour les publier sous le nom de l'Auteur. Celui-ci se vit donc obligé de retoucher les morceaux qui lui paroissoient mériter d'être corrigés, & de remplacer par de nouvelles pièces celles qu'il jugeoit dignes de suppression. Douze années s'écoulèrent dans ce travail, dont le Public fut redevable à l'odieux procédé d'un Libraire. Cependant l'instruction de la jeunesse académique n'en souffrit point; & la Cour, instruite des services que Gellert rendoit à l'Académie, lui accorda en 1751, avec une pension, la charge de Professeur extraordinaire en Philosophie. Dès-lors il redoubla ses soins pour se rendre plus utile: ce qui distinguoit sa manière d'enseigner, c'étoit non seulement l'ordre, la clarté, mais quelque chose d'insinuant & de gracieux, joint à une attention singulière à parler naturellement & sans la moindre affectation: un auditoire nombreux écoutoit ses leçons, & son école fut autant une école publique de vertu que de science.

Il avoit expliqué plusieurs fois la

Morale de *Fordyce*, qu'il estimoit beaucoup, parce que cet Auteur, d'après les principes d'*Hutcheson*, fait dériver la morale du sentiment de l'honnête & du beau; lorsque voyant que cet ouvrage ne répondoit pas assez à ses vues, il entreprit de composer lui-même des leçons de morale, malgré les attaques fréquentes & cruelles de son mal, & après une maladie qui l'avoit conduit au bord du tombeau. « Le mérite de ces leçons, dit son Historien, est si bien reconnu, par les heureux fruits qu'elles ont produits, que si quelqu'un s'avisoit de le contester, il révolteroit tous les bons esprits ». Mais ce n'est pas seulement dans son école publique, où l'on comptoit souvent plus de 400 auditeurs, que Gellert se rendoit utile à ses disciples: il ne l'étoit pas moins dans les entretiens familiers qu'il avoit avec eux. Toujours sa porte leur étoit ouverte; & la crainte d'être privée de l'honneur d'avoir entrée chez lui, suffisoit à la jeunesse pour l'éloigner du vice. Comme depuis le commencement de la guerre on voyoit à Leipsick un flux & reflux continuel d'étrangers à cause des diverses armées qui traversoient la Saxe ou qui la défendoient, Gellert vit souvent à ses leçons autant d'Officiers que si son auditoire eût été l'antichambre d'un Général. La lecture de ses ouvrages avoit inspiré à une foule de personnes de l'un & de l'autre sexe, le desir de l'avoir pour ami, pour conseiller, pour maître, pour juge de leurs productions. Cette confiance générale l'engageoit dans un commerce épistolaire très-étendu & très onéreux, vû la foiblesse de sa santé; mais il ne vouloit pas s'y soustraire, parce qu'il lui fournissoit l'occasion d'être utile à ses correspondans.

La mort de M. Muller ayant fait vaquer une chaire ordinaire de Philosophie, la Cour de Dresde étoit déterminée à nommer Gellert qui s'excusa sur sa santé, & parut aussi reconnoissant lorsqu'il vit son refus agréé, que s'il eût reçu quelque faveur considérable. Il eut beau se défendre d'accepter, après la mort de M. *Mascou*, un des meilleurs Historiens de l'Allemagne, & des principaux ornemens de l'Université de Leipsick, la pension dont avoit joui ce grand homme: elle étoit de 485 écus. Gellert calcula que comme il touchoit déjà depuis dix ans, par ordre de la Cour, une pension de cent écus, ce seroient donc 385 écus qu'il recevroit annuellement. « C'est trop, disoit-il, & plus que je n'en desire; on pourroit gratifier d'une partie de cette somme un autre homme de lettres, & il m'en resteroit encore assez. » Mais on n'écouta point sa délicatesse, & la pension entière lui fut assignée.

Cependant l'état de sa santé empiroit, & l'usage des eaux de Carlsbad ne produisirent pas tous les bons effets que lui promettoient les Médecins. La relation qu'il fit de ces voyages, dans une lettre écrite à une de ses amies, est intéressante

par la manière dont il peint les connoissances qu'il avoit faites durant son séjour à Carlsbad, leur caractère, leurs mœurs, les qualités de leur cœur & de leur esprit, &c. Il avoit projeté de faire des changemens à ses ouvrages pour l'édition nouvelle publiée en 1768; mais sa foiblesse ne lui permit pas d'exécuter ce dessein. A peine lui permit-elle de revoir soigneusement ses leçons de morale pour les mettre en état de voir le jour après sa mort, à la sollicitation de ses amis. Les Médecins essayèrent en vain, pour sauver sa vie, tous les moyens que leur art pouvoit fournir. La nouvelle de l'extrêmité où il étoit réduit se répandit bientôt, & parvint jusqu'à l'Electeur, qui envoya l'habile *Damiani* pour seconder de ses lumières les Médecins de l'Université de Leipsick. «Gellert se » prêta à tous les essais avec une pa» tience & un courage admirables : » aucune plainte ne lui échappoit, » quoique sur 24 heures il fût tou» jours obligé d'en passer seize en» tre les mains des Chirurgiens. » Enfin il mourut le 13 Décembre 1769, avec cette tranquillité d'ame, avec ces sentimens tendres de piété & de religion qu'il avoit fait éclater durant tous les cours de sa vie. « Jamais peut-être, dit son Histo» rien, aucun tombeau n'a été ar» rosé de tant de larmes, & de lar» mes plus sincères. » Quelques-uns de ses auditeurs & de ses amis ont fait ériger dans l'Eglise de St Jean à Leipsick, où il avoit choisi son tombeau, un monument dont le dessein paroît à la tête de son histoire. La Religion y présente à la Vertu le médaillon de Gellert couronné de laurier : les deux Statues sont d'albâtre. Sur le piedestal qui est de marbre noir, on a gravé son nom, & plus bas cette inscription faite par M. *Heyne : Il enseigna la vertu & la religion par ses leçons & par son exemple. Quelques-uns de ses amis & de ses contemporains, témoins de son mérite, lui ont érigé ce monument. Né le* 4 *Juillet* 1715, *mort le* 13 *Décembre* 1769.

M. le Professeur *Œser* lui a fait aussi dresser un très-beau monument en marbre blanc de Saxe, qui décore aujourd'hui le jardin de M. Jean *Wendler*, & dont on trouve aussi la description dans l'histoire de sa vie. Au dessus d'une urne sépulcrale paroissent les trois Grâces, encore dans l'enfance, pour faire allusion d'un côté à l'innocence & à la pureté des ouvrages de Gellert, & de l'autre à leur utilité, pour former l'esprit & le cœur de la jeunesse. Elles pleurent leur père : une d'entr'elles se courbe vers le bas, comme pour contempler le portrait de Gellert suspendu à une colonne par une guirlande de laurier. De l'autre côté de la colonne, à l'opposite du médaillon, on lit dans un ovale que ce monument est consacré à la mémoire de Gellert. L'urne avec les figures a cinq pieds de hauteur ; la colonne qui soutient l'urne, en a huit, y compris le piedestal.

Le second Volume, ou la pre-

mière Partie des Lettres de Gellert, en contient 114, parmi lesquelles on en voit quelques-unes de ses amis. On n'y trouvera pas des objets piquans par leur singularité, des traits saillans d'érudition ou de critique; mais on y remarquera partout des sentimens d'une piété tendre & solide, des conseils sages, des leçons de vertu, des réflexions sensées, propres à inspirer l'amour du bien, en éclairant l'esprit. En un mot on y voit par-tout la belle ame de Gellert s'y peindre par des traits qui la caractérisent, qui attendrissent, qui échauffent le lecteur & l'animent du desir de l'imiter. La Traduction Françoise ne peut que répondre aux vues d'utilité que Mde de la Fite s'est proposées: elle ne fait pas moins d'honneur à son cœur qu'à ses talens.

L'ART d'exploiter les mines de charbon-de-terre, par M. Morand, Pensionnaire ordinaire de l'Académie des Sciences. Seconde Partie, quatrième Section : *Essai de Théorie-pratique sur l'art d'exploiter les mines ou carrières de charbon-de-terre; & sur les différentes manières d'employer ce fossile pour les Manufactures, Atteliers & usages domestiques*, 1774; 387 pages *in-folio*, depuis la page 727, jusqu'à la page 1114. A Paris, chez Desaint & Saillant.

En traitant jusqu'ici les objets qui composent la première, seconde & troisième Sections de cette Partie, M. Morand s'est borné à une exposition historique des faits qu'il voit observés dans les houillères; c'étoit la seule manière propre à mettre à la portée de tout le monde, la description des manœuvres multipliées qui ont lieu dans le cours de l'exploitation.

Les ouvriers, tels sur-tout qu'il est aisé de le comprendre, ou du moins le plus grand nombre d'entr'eux, ne font consister leur art qu'à bien connoître ces manœuvres; ils ne portent point leurs vues au-delà. L'intelligence, l'aptitude & l'habitude dans l'exécution, achevent de former ce qu'ils appelent un habile ouvrier. Mais les personnes qui conduisent les opérations doivent connoître les principes. L'Auteur du Traité précieux *de re Metallicâ*, commence son ouvrage par l'énumération succinte des objets que l'on pourroit appeler les études des Ingénieurs de mines; M. Morand commence cette quatrième & dernière Section, en imitant ce sçavant Métallurgiste, modèle de tous les autres; il exige de celui qui est chargé de diriger les opérations des mines qu'il sache juger quelle montagne, quel côteau, quelle assiette de vallée, de plaine, peut être fouillée avantageusement, ou ne doit pas être fouillée; il veut que ce Directeur connoisse les veines des mines, leurs rameaux, les joints des rochers, les variétés & les espèces de terres, de sucs minéraux, de

pierres, de marbres, de rocs & de métaux; qu'il se rende cette connoissance familière, ainsi que toutes les différentes méthodes connues de suivre des ouvrages sous terre. L'expérience d'un Physicien, dont le vaste génie embrasse l'histoire de toute la nature, (M. de Buffon) sert à confirmer l'usage heureux que l'on peut faire des vues générales & particulières sur l'organisation du globe, pour soupçonner la présence du charbon-de-terre dans un endroit quelconque. Ce sçavant, qui connoissoit supérieurement l'arrangement physique des matériaux qui composent le monde souterrain, jugea que le charbon-de-terre existoit dans sa Terre de Montbard en Bourgogne. Il fit en conséquence faire une fouille, & il est parvenu à atteindre un banc de ce fossile. M. Morand commence donc par mettre sous les yeux de ses lecteurs, un résultat général de ce que les recherches & les observations constatées des Physiciens & des Naturalistes, ont appris sur la disposition de la superficie extérieure de la terre, sur l'organisation de la première épaisseur qui se trouve au-dessous, c'est-à-dire, sur les couches qui la composent, sur la nature des différens matériaux dont elles sont formées, & en général sur ce qui établit un caractère distinctif entre cette grande quantité d'inégalités montueuses qui traversent & qui coupent la superficie de la terre dans les continens; en suivant le systême de M. Lehmann, exposé dans l'Encyclopédie, aux mots *Montagne* & *Géographie physique*.

Il ne s'est pas contenté de cette idée générale du globe, il a cru devoir traiter ensuite de la Géométrie souterraine, & même de la Cosmographie astronomique, comme pouvant avoir quelque rapport aux opérations des mines. Les cercles de la sphère, les cadrans solaires, la manière de régler les horloges, le détail des mesures & les instrumens de mathématique, occupent un grand nombre de pages; on y trouve jusqu'au calcul des triangles par les logarithmes.

Il détaille ensuite les spéculations relatives à l'administration des mines, les loix & la procédure, le tableau des dépenses de l'exploitation, de même que la connoissance des bois & du fer qu'on emploie, tout cela forme encore de longs articles.

Enfin l'Auteur passe à des détails sur la marche particulière des veines de charbon: c'est dans les pays montueux, & non pas dans les pays plats, que se trouvent les mines de charbon-de-terre; ce ne sont cependant pas les montagnes composées d'un roc vif, & qui s'élèvent brusquement, qui sont les plus propres à l'exploitation. D'une autre part, les terreins bas sont trop sujets à être inondés; on regarde donc comme les plus favorables, les montagnes qui s'élèvent en pente douce, & qui retombent de même. On les exploite par des puits verticaux.

Dans les mines de Doué en Anjou, il s'est vu, à-la-fois, quatre puits sur une longueur de trois cents toises, en suivant la même veine; mais cette manière d'exploiter ne doit point être donnée pour modèle. Si dans les mines du Hainaut François on se conduisoit ainsi, les Entrepreneurs seroient bientôt ruinés; un seul bure ou puits, dans cette Province, coûte autant qu'il en coûte à Doué pour un très-grand nombre. Le bure actuellement le plus remarquable par sa profondeur dans le pays de Liége, est celui qui est établi sur le champ de Saint Gilles, nommé Peri, appartenant à M. Massillon, anciennement propriétaire de celui de Saint-Laurent. Il est construit en deux parties, dont chacune à 150 toises de profondeur; (chaque toise de sept pieds) mais cela n'approche pas des mines du Tirol, qui ont jusqu'à 500 toises (de six pieds), au rapport de M. Duhamel, Correspondant de l'Académie des Sciences.

La manière de disposer les bois & les planches dans les différentes parties intérieures des mines, où l'on n'a pas besoin de maçonnerie, constitue ce que l'on appele ici l'architecture souterraine. M. Jars rapporte que dans les environs de Newcastle, les fosses ou puits de mines, soit pour les eaux, soit pour le charbon, sont ronds, & de 10 pieds de diamètre depuis la surface du terrein jusqu'au rocher, ou même plus bas, si le terrein ne peut se soutenir de lui-même; ils sont revêtus par des bois, dont l'assemblage forme un polygone d'un grand nombre de côtés; mais plus communément ils sont composés de plusieurs morceaux de bois coupés en portions de cercles; ainsi le boisage d'un puits consiste en plusieurs cercles placés à deux ou trois pieds de distance les uns au-dessus des autres, afin de soutenir les plateaux posés perpendiculairement derrière ces cercles, & qui retiennent la terre ou le rocher. Entre chaque cercle il y a des pièces de bois droites pour les supporter; l'Auteur parcourt à ce sujet toutes les variétés qui se trouvent dans différens pays, de même que les différences qui ont lieu pour l'ouverture des mines, suivant leur position & les difficultés qu'on y rencontre, & les machines qu'on emploie pour l'airage des mines, l'épuisement des eaux & l'enlèvement du charbon au jour; il les considère dans leur rapport avec la physique, les mathématiques & la mécanique. On trouve encore ici un Abrégé de Mécanique, comme si l'Auteur eût voulu faire une Encyclopédie toute entière à l'occasion du charbon-de-terre.

Les mauvais effets de l'air, retenu sans mouvement dans le fond des mines, ne sont pas ce qu'il y a de moins embarrassant dans les travaux minéralogiques. De toute ancienneté les ouvriers de mines, gens grossiers, & qui n'ont que l'instinct du métier; quelques Sçavans même, du moins dans des siècles peu éclairés, ou dépourvus des lumières de

la physique, ont attribués les effets nuisibles & destructeurs de cet air souterrein, à de mauvais génies qu'ils ont cru fréquenter ou habiter les souterreins de mines. A la faveur de l'esprit visionnaire des ouvriers, ces spectres, aussi chimériques que le phantôme qui troubla Cassius à la bataille de Philippe, ont été vivifiés; ils ont ensuite été décrits & désignés par des dénominations particulières. Agricola, dans son Livre, *de animantibus subterraneis*, composé dès l'année 1550, fait mention de ces follets malins, devant leur existence aux idées des mineurs; abstraction faite de tout ce qui doit être regardé dans l'énoncé du Philosophe comme pure imagination des ouvriers, on y reconnoît bien distinctement la nature subtile & très-déliée des deux espèces de moffettes des mines, auxquelles se réduisent ces gnômes personnifiés par les Mineurs Allemands.

La circulation de l'air dans les mines, qui peut garantir de ces exhalaisons, a quelqu'analogie avec celle que M. Franklin a observée dans les cheminées. Voici ce qu'on trouve dans ses Œuvres, publiées à Paris, en 2 vol. *in* 4°. en 1774. Dans une cheminée où l'on ne fait pas de feu, il y a, en été, un courant d'air qui y monte continuellement depuis environ cinq à six heures du soir, jusques vers huit ou neuf heures du matin, où ce courant commence à s'affoiblir & à se balancer quelque peu pendant environ une demi-heure, après quoi il se met à descendre avec la même force, & continue dans cette nouvelle direction jusques vers cinq heures du soir, où il s'affoiblit de nouveau & balance de même, tantôt en montant un peu, & tantôt redescendant pendant l'espace d'une demi heure, environ; après quoi il se rétablit un courant constant de bas en haut, qui se maintient toute la nuit jusques vers huit ou neuf heures de la matinée suivante. Les heures varient un peu suivant que les jours s'allongent ou se raccourcissent; & un changement de temps subit les fait quelquefois varier aussi, comme si, après de grandes chaleurs d'une longue durée, le temps commence à se rafraîchir dans l'après-midi, tandis que l'air a son cours du haut en bas de la cheminée: dans cette circonstance le courant changera de meilleure heure qu'à l'ordinaire, &c. L'illustre citoyen de Philadelphie, en donnant son sentiment sur la cause de ces variations du courant journalier de l'air frais dans les cheminées, en tire une induction fort juste, sur ce qu'il convient de faire dans les puits de mines, pour y avoir un air frais & salubre. La marche de son raisonnement est très-digne d'attention, & M. Morand l'applique d'une manière avantageuse au jeu de l'air dans les mines.

L'Auteur entre aussi dans le détail des moyens que l'on emploie pour produire un changement artificiel de l'air dans les souterreins. De tout temps il paroît, d'après l'Historien Liégeois, Fisen, que les

Houilleurs, ses compatriotes, se sont garantis assez généralement des dangers qu'entraînoient le crowin & le feu grieux, en battant l'air de toutes les façons que l'instant ou la position peuvent suggérer. L'air agité par un moyen quelconque, peut bien suffire, en effet, dans quelques occasions, pour chasser une partie de l'air de la mine, & pour le renouveller par d'autre; dans ce cas, l'air de l'atmosphère peut être considéré comme étant à l'air stagnant dans la mine, à-peu-près ce qu'est du vin qu'on fait nager sur de l'eau; on sçait que la moindre agitation est suffisante pour occasionner le mêlange.

Mais dans plusieurs circonstances ce simple ébranlement de l'air avec des feuillages, avec de l'eau, &c, seroit très insuffisant; il a donc fallu imaginer des pratiques plus décisives. Ce sont ces inventions, pratiques ou méthodes qui constituent le changement appelé par M. Triewald, changement d'air artificiel, voulant sans doute désigner par cette expression, qu'on est obligé de recourir à l'art pour remédier au défaut de circulation d'air, provenant de l'égalité de la profondeur des puits, entre lesquels il n'y a aucune communication. On y parvient 1°. par quelque construction appropriée dans le puits; 2°. par l'usage de tuyaux prolongés, selon les circonstances & le besoin; 3°. par des constructions particulières dans les souterreins; 4°. par l'établissement de machines à feu, soufflets ou autres, à la bouche des puits.

De toutes les différentes manières de se conduire pour l'airage des mines en différens puits, celle des Houilleurs Liégeois paroît être celle qui est portée au plus haut degré de perfection, ou qui en approche davantage, puisqu'elle satisfait à toutes les vues qu'on cherche à remplir dans les autres pratiques; c'est le feu dont ils se servent.

En Hongrie, dans les mines de cuivre de Herngroundt, où il y a des boyaux de 500 brasses de longueur, on emploie, pour faire le temps, c'est-à-dire, pour aider la circulation de l'air, une paire de soufflets que l'on fait agir continuellement pendant plusieurs jours; mais le plus ordinairement on se sert d'un grand tuyau qui conduit l'air, & qui met les ouvriers en état de chasser les ouvrages sans éprouver de difficulté de respirer. On met aussi de ces tuyaux sur toutes les portes & sur toutes les routes où l'on creuse en droite ligne dans une longueur, & où il n'y a point de passages de traverse. Mais de tous les moyens connus aujourd'hui pour purifier l'air, l'observation & l'expérience ont démontré qu'il n'en est pas de plus efficace que le feu; la propriété qu'on lui connoît incontestablement de raréfier l'air dans une très-grande latitude, d'occasionner même une sorte de destruction de l'air, est de nature à pouvoir être appliquée utilement à beaucoup d'usages.

Les Houilleurs Liégeois, à la faveur

veur d'une longue & ancienne pratique, réussissent par la manière dont ils portent & dont ils gouvernent le feu dans leur bure d'airage, à renouveller l'air de leurs mines. M. des Androuins allumoit tout simplement du feu de distance en distance dans ses ouvrages souterreins pour remédier au défaut d'air. Le fourneau ventilateur de M. Sutton, nommé en Ecosse lampe à feu, a fait le sujet d'un ouvrage dont M. Morand donne un extrait.

Les incommodités ou les maladies que les Houilleurs peuvent contracter dans les mines, ne sont point causées par le soufre. J'ai analysé, dit M. Morand, plusieurs charbons-de-terre; d'autres l'ont été, à ma sollicitation, dans le laboratoire de l'Hôtel royal des Invalides, par MM. Parmentier, de Machy & Desyeux; j'ai recueilli un nombre considérable de ces analyses faites en différens pays sur différens charbons-de-terre, par plusieurs habiles Chymistes; je ne puis trop répéter qu'il résulte des uns & des autres, que l'idée où l'on est assez communément de l'existence du soufre dans le plus grand nombre des charbons-de-terre, & un faux préjugé dont on reviendra certainement.

Il y a différens genres d'altérations de l'air des mines, soit qu'il soit chargé des vapeurs qui fatiguent le tissu des poumons & gênent la respiration, ou que par sa chaleur il produise la suffocation, ou qu'enfin étant condensé au-delà de son état ordinaire, il rende la respiration pénible; ces différentes manières dont l'air peut se vicier, sont bien suffisantes pour affecter les Houilleurs: ces ouvriers le seront différemment, selon la disposition qui leur est particulière. Le volume d'air qui entre dans les poumons peut être depuis 10 jusqu'à 12 à 13 pouces, & même 16 ou 17 dans les inspirations ordinaires, telles qu'elles sont dans un état fort tranquille, ce qui dépend du petit diamètre & de l'axe de la poitrine. A raison de cette disposition, sans doute, les hommes peuvent vivre dans un air de densité très-différente: aussi l'on voit qu'en général elle peut être d'un dixième, & que l'on peut même conserver la vie dans des airs où cette densité est fort augmentée, comme le prouvent les ouvriers qui travaillent dans le fond de quelques mines où le mercure des baromètres est à 31 pouces.

M. Morand indique les remèdes propres aux différens états de maladies où les ouvriers peuvent se trouver, & sur-tout à ceux qui sont tenus pour morts par l'effet de la mouffette explosive, & de la mouffette suffocante. L'opinion générale sur ce point est que, dans les ouvrages de mines & autres endroits mal sains, c'est par défaut d'air que l'on est suffoqué. M. de Gensanne pense que c'est précisément le contraire. M. Jars pense aussi que les ouvriers souffrent par la grande & subite dilatation de l'air, mais que la forte condensation & la compression qui lui

succède est ce qui les suffoque. Au reste, M. Morand rapporte tous les sentimens, toutes les méthodes & tous les secours que l'on peut administrer en différens cas, & donne la description de la boîte portative, contenant les choses qui servent à secourir les noyés, d'après l'établissement que la Ville de Paris a fait en leur faveur, & dont nous avons parlé plusieurs fois dans notre Journal.

M. Lieutaud conseille de transporter le malade au grand air, de lui jeter de l'eau froide sur le visage, de lui souffler dans la bouche, de présenter au nez du vinaigre & toutes sortes de liqueurs pénétrantes, & employer d'abord la saignée.

Quelques-uns proposent l'émétique. Le sçavant Auteur ajoute : *nunc rectè ? cæteris judicandum relinquimus.*

Les anti-spasmodiques & les tempérans qui paroissent avoir réussi quelquefois, sont encore assez équivoques, par la difficulté de juger si l'état du malade est compliqué de spasme, comme on a vu que cela arrive quelquefois. On emploie aussi avec succès les sternutatoires actifs, les lavemens âcres & stimulans, les frictions avec des étoffes rudes, les ventouses scarifiées, & ce que l'art prescrit en général dans les affections soporeuses & comateuses.

Les machines hydrauliques dont on se sert pour tirer l'eau des mines, sont l'objet d'un long Chapitre. On y trouve même les moulins à-vent & les pompes à-feu de différentes formes, construites soit en Angleterre, soit en France, qui sont décrites dans différens Auteurs. Pour juger de la force de cette machine, il faut considérer quel est le poids de la colonne de l'atmosphère qui presse sur le piston, lequel est toujours proportionné au quarré du diamètre du cylindre. En ne considérant que l'élévation du coup, le poids de l'atmosphère est de 48 quintaux sur un piston ordinaire, & il élève facilement un poids de 32 quintaux avec une vîtesse de 6 pieds en deux secondes ; de manière que la machine de Griff, par exemple, dans l'état où M. Morand la décrit, décharge autant d'eau qu'elle le faisoit dans le temps qu'on employoit à son épuisement 50 chevaux.

M. Morand rapporte fort au long le calcul des consommations de charbon dans différentes machines à feu ; mais il y trouve des différences d'un à cinq, qui font craindre des erreurs de la part de ceux qui en ont donné les produits. Il parle aussi de la force des hommes & de celle des chevaux, appliquées à élever les eaux ou les charbons. On estime que, dans les travaux ordinaires, un cheval ne peut tirer que 246 livres : quand il agit avec toute sa force, il ne lui est pas possible de tirer plus du double de ce poids : d'où l'on peut évaluer à 200 livres le poids que deux chevaux peuvent tirer en travaillant huit heures par jour, & faisant à peu-près deux mil-

les & demi par heure, ou $3\frac{1}{2}$ pieds par seconde; mais cette force d'un cheval est beaucoup augmentée dans les grandes machines. Dans le pays de Liége, on tire en douze heures, avec huit chevaux, 240 milliers pesant, d'une profondeur de 300 pieds. Enfin l'Auteur a comparé avec soin tout ce que les Physiciens, les Mécaniciens, les Minéralogistes ont donné sur les machines qui peuvent servir dans les mines; & il y a joint toutes les considérations qui peuvent contribuer encore à les perfectionner. Cet ouvrage est aussi complet qu'on pouvoit le desirer pour les pays même où l'art du Houilleur est inconnu, & où l'on voudroit l'introduire.

ANECDOTES Africaines depuis l'origine ou la Découverte des différens Royaumes qui composent l'Afrique, jusqu'à nos jours. A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, Hôtel de Clugny, 1775; avec approbation & privilége du Roi, 1 vol. *in*-8°. de 718 pages.

CES Anecdotes sont faites sur le plan de celles qui ont paru sous le même titre, & qui forment une espèce d'histoire universelle. Celles-ci sont destinées à nous présenter l'histoire de l'Afrique. On commence par l'Ancienne Egypte. D'abord les habitans de ce pays eurent des Rois, ensuite ils passèrent sous la domination des Perses, puis sous celle des Grecs; après ceux-ci les Romains se rendirent les maîtres de l'Egypte, & ils en furent chassés par les Musulmans. Plusieurs Dynasties de Mahométans y régnèrent successivement. Ces mêmes Mahometans s'emparèrent de la Barbarie, & y formèrent différens Etats, dont il ne reste plus que Maroc, Tunis, Alger, Tripoli, &c. L'Auteur trace un Précis de toutes ces révolutions; après quoi il parle de l'Ethiopie. Il n'a eu, pour composer cette histoire, que les relations de nos voyageurs, ce qui est cause que cette partie est peu étendue. Il y substitue des détails sur les mœurs des habitans, & sur les établissemens des Européens dans cette Contrée & dans le reste de l'Afrique.

L'histoire de l'Ancienne Egypte est trop connue pour que nous nous y arrêtions. Le peu qui nous en reste se trouve par-tout. On en a fait dans cet ouvrage un précis suffisant pour en rappeler à la mémoire les événemens les plus importans. Nous avons plus de détails sur l'Egypte moderne, c'est-à-dire, depuis qu'elle a été conquise par les Musulmans. Ce fut vers l'an 639 qu'elle passa sous leur domination. Elle resta d'abord soumise aux Califes qui régnoient en Syrie. Vers l'an 968, les Califes Phatimites la leur enlevèrent. Ensuite elle passa dans la famille de Saladin, qui en fut dépouillée par les Mameluces, & ceux-

ci par les Turcs. L'Auteur n'est pas toujours exact à exprimer les noms des Princes; souvent il les altère, & cette inexactitude semble faire croire qu'il n'a pas consulté les véritables sources où il devoit puiser.

Il commence les Anecdotes de Barbarie, par l'histoire des Vandales qui, l'an 442, se rendirent les maîtres de cette contrée. Ces peuples étoient établis en Espagne. Genseric, à leur tête, passa le détroit de Gibraltar & s'y établit. En 536 les Empereurs d'Orient la reprirent; mais en 644 ils en furent chassés par les Arabes, qui y établirent successivement plusieurs Dynasties, tels sont les Edrisites, les Aglabites, les Phatimites; en 1050, les Almoravides; en 1141, les Almohades; en 1300, les Merinites. Maroc, en 1490, passa sous la domination des Chérifs. Cette histoire, dans le peu que nous en connoissons, n'offre que des atrocités & beaucoup de barbarie. L'histoire d'Alger, qui commence en 1505, ne présente que des courses de Pirates; il en est de même de celle de Tunis & de Tripoli.

Les Anecdotes Abyssiniennes ne remontent qu'en 1490 de J. C., quoique l'Empire des Abyssins soit très-ancien; mais nous n'avons aucuns monumens qui nous instruisent de l'histoire de ce pays. Ainsi l'Auteur ne commence qu'à l'époque des voyages des Européens. On remarque seulement que quelques Chroniques Abyssiniennes comptent une succession de Rois depuis Cham jusqu'à Basilides, qui régnoit au milieu du dix-septième siècle. D'autres Chroniques ne remontent qu'à l'an 992 avant J. C. On prétend que des descendans de la Reine de Saba & de Salomon occupèrent le Trône d'Abyssinie jusqu'à l'an 960 de J. C., qu'ils en furent chassés par une femme, dont la postérité le conserva jusqu'à l'an 1300; qu'ensuite un descendant des anciens Rois de la race de Salomon remonta sur le Trône, que sa postérité conserve encore. Pierre Corilhan est le premier Européen qui ait pénétré en Abyssinie, en 1490. Le Trône étoit occupé par un Prince nommé Alexandre, qui mourut l'année suivante. Il eût pour successeur Naod, son oncle. Celui ci abolit une coutume établie depuis l'an 1260; c'étoit de reléguer tous les enfans de l'Empereur régnant sur un rocher, d'où on ne les tiroit qu'après la mort de leur père pour les faire monter sur le Trône. En 1533, les Portugais qui étoient en Ethiopie, engagèrent l'Empereur à se soumettre au Saint-Siége. Ils lui offrirent des secours de troupes dont il avoit besoin. Mais pendant que Bermudez, qui avoit été fait Evêque, se rendoit à Lisbonne, les affaires changèrent en Ethiopie; les Portugais, quand ils revintrent dans ce pays, furent battus, & le Patriarche Bermudez fut obligé de se sauver à Lisbonne. On envoya ensuite les Jésuites dans ce pays. Il y eut beaucoup de troubles, dont tous les

détails sont tirés uniquement de nos relations. Les Empereurs d'Ethiopie demeurent avec leur Cour dans des camps pendant la plus grande partie de l'année : ils n'en changent que lorsque les vivres, & les bois sur-tout, commencent à leur manquer dans l'endroit où ils se sont établis. Les plaines qu'ils occupent sont désolées pendant leur séjour, & elles ne sont plus qu'un désert aride à leur départ. Ils changent quelquefois de camps tous les trois ans; d'autres fois ils restent dans le même lieu sept ans entiers, cela dépend des provisions qu'ils peuvent en tirer.

Les Anecdotes des côtes Occidentale, Méridionale & Orientale de l'Afrique, sont un extrait de ce qui est rapporté dans nos Voyageurs. Quant à l'intérieur de l'Afrique, il nous est inconnu.

ENCYCLOPÉDIE élémentaire, ou Rudiment des Sciences & des Arts : Ouvrage dans lequel on se propose de réunir toutes les connoissances qui peuvent servir à l'éducation d'un jeune-homme. Par J. M. C., de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon :

Est quodam prodire tenus, si non datur ultrà.
HORACE.

A Autun, chez P. P. Dejussieu, Imprimeur de M. l'Evêque; & se trouve à Roterdam, chez Bennet & Hake, & à Amsterdam, chez Magerus, 1775; avec approbation & priv. du Roi. 3 vol. *in*-12.; le premier, de 436 pages; le second, de 552, & le troisième, de 576.

L'Auteur de cet ouvrage, dans le desir de s'instruire, a lu la plume à la main, & a fait des extraits; ce sont ces mêmes extraits qu'il a mis en ordre pour en former un ouvrage utile à la jeunesse. En le publiant, son but est d'inspirer le goût des talens, de rendre l'étude agréable, de mener les jeunes gens par la main dans le sanctuaire des Arts, de faire naître en eux le desir de voir de près les beautés sur lesquelles ils n'ont pas eu le temps d'arrêter leurs regards; enfin de les mettre dans le cas de jouir avec plaisir de la conversation des Sçavans, & d'en tirer avantage. Il a évité les choses qui exigeoient beaucoup d'application. Il a expliqué les termes techniques, afin qu'on ne fût pas obligé d'avoir recours à un Dictionnaire. On voit par-là que cet ouvrage est destiné aux jeunes gens, à qui l'Auteur veut inspirer le goût de l'étude. D'ailleurs, comme on ne peut pas être universel, il n'est pas inutile d'avoir des notions générales des parties auxquelles on ne s'est pas appliqué sérieusement : & sous ce point de vue cet ouvrage peut

être utile à un plus grand nombre de lecteurs, & à d'autres qu'à des jeunes gens. Tout homme a un état, & cet état doit être l'objet particulier de son étude; mais il doit avoir une idée des autres sciences, & il la trouvera dans cet ouvrage. L'Auteur y a joint le plan d'une Bibliothèque, dans laquelle il a indiqué les livres qui peuvent satisfaire tous les goûts; mais il s'est borné aux principaux.

Dans le premier volume il traite de l'origine des choses, & indique à ce sujet les sentimens des divers Philosophes anciens & modernes. Il traite ensuite de la Philosophie, de la Physique, de la Métaphysique, de la Morale, de la Théologie, des Mathématiques, de l'Arpentage, de la Gnomonique, de la Navigation, de la Chronologie & de l'Agriculture.

Le second volume renferme l'Histoire, les Usages religieux & civils des Anciens, la Politique, la Jurisprudence, la Médecine, la Botanique, la Chymie, l'Art militaire, la Mécanique, l'Optique, la Catoptrique, la Perspective, l'Architecture, l'Acoustique, l'Histoire naturelle, la Géographie, la Grammaire, la Rhétorique, la Poësie, la Musique, la Peinture, la Sculpture, la Plastique, la Gravure, l'Imprimerie, la Mythologie, l'Iconologie, le Blason, les Merveilles du monde & les Changes étrangers.



LIBER singularis de Bysso Antiquorum, quo, ex Ægyptiâ Linguâ, res vestiaria antiquorum, imprimis in se codice Hebræorum occurrens, explicatur: additæ ad calcem Mentissa Ægyptineæ V, omnia cura & studio Joannis Reinoldi Forster. LL. D. Societat. Regiæ Scient. ut & Antiq. apud Lond. Sodals.

— Ego cur acquirere pauca
Si possum, invidear?
Horatius.

Londini, Typis exscripserunt Gal. Bowyer & J. Nichols; prostat apud B. White, T. Cadell, & P. Elmsley, 1776. Brochure *in*-8°. de 132 pages.

C'est à-dire, Dissertation sur le *Byssus*, &c.

L'Auteur a entrepris cet ouvrage dans le dessein de donner un échantillon de l'utilité qu'on peut tirer de la Langue Egyptienne. Il a pris pour sujet le *Byssus* des Anciens, & quelques termes de cette Langue qui sont répandus dans le texte Hébreu. On n'est pas d'accord sur le *Byssus* des Anciens; l'Auteur convient que tout ce qu'on en a dit, n'a servi qu'à répandre plus d'obscurité sur cette matière que les Anciens employoient pour faire des vêtemens. Il traite d'abord du nom de *Byssus*, en Grec Βυσσος, termes auxquels, dans le texte Hébreu, répond le mot שש, *schesch*, que l'on a traduit par *lin*. Quelques Anciens, tels que Hesychius, Suidas, & l'Auteur du grand étymologique, ont pensé que ce mot désignoit la couleur pourpre; d'autres l'ont rendu par *linum*, & c'est le sentiment le plus reçu. Ce lin avoit été apporté de l'Inde en Egypte; c'est ce que l'on prouve par le témoignage de plusieurs Auteurs. Pline dit qu'on lui donnoit aussi le nom de *Gossipion* & de *Xylon*: il venoit sur des arbustes; ainsi ce lin seroit le coton que l'on appele *lana xylina*, ce qui a rapport à ce que quelques Anciens disent que dans l'Inde il y a des arbres qui produisent de la laine. Les Hébreux, depuis leur commerce avec les Chaldéens & les Perses, l'ont nommé בוץ, *bouts*. Plusieurs ont pensé que ce mot est Indien; mais comme cette plante avoit d'abord été apportée en Egypte, l'Auteur le croit Egyptien. Il examine ensuite le sentiment de ceux qui ont pris ce *Byssus* ou *coton* pour du lin proprement dit, ou pour de la soie. Il cite quelques passages dans lesquels il s'agit du vêtement appelé *sindon*; mais ce que l'on en dit laisse toujours subsister la difficulté: étoit il de lin ou de *xylinum* le coton? D'après Arrien, qui assure

qu'on apportoit de l'Inde cette sorte d'habit, l'Auteur conclut qu'il étoit de coton, puisqu'il n'y a pas de lin dans l'Inde. Il y en avoit en Egypte, d'où il étoit transporté chez les Grecs & chez les Romains; ainsi les habits qui venoient de l'Inde ne pouvoient être que de coton. Il conclut delà que le *linum* étoit différent du *Byssus*, qui répond au *xylinum* ou *coton*.

Il est plus difficile de décider ce que c'est que le Bombyx : il paroît qu'il y en avoit de deux espèces; l'un Assyrien, qui seroit la soie du pays des Sères; l'autre, de l'Isle de Cos, fait des fils de certains petits papillons velus. Ainsi on ne doit pas confondre le *Byssus* avec le *bombyx*. A cette occasion l'Auteur examine la situation des Sères; & il pense que ces peuples demeuroient vers la Bactriane; que la soie leur étoit apportée de la Chine. Cette conjecture auroit besoin de preuves plus solides que celles que l'Auteur propose. Il parle ensuite de quelques autres matières dont les Anciens faisoient des habits, le lin d'Orchomène tiré d'une espèce de roseau, l'épine-blanche que les Grecs nomment Acanthion. Ces habits étoient appelés *acanthina*. Il distingue deux sortes de plantes dont, de tout temps, on a fait les habits, & dont les fils ont formé le vrai Byssus. Ces plantes sont le bombax & le gossypium; il en indique les différentes espèces d'après M. Linnæus.

Le Byssus originaire de l'Inde a été employé, dès la plus haute antiquité, par les Egyptiens, puisqu'il en est parlé dans la Genèse sous le nom de שש, *schesch*, que les Septante ont rendu par Βυσσος, & le Traducteur Cophte par *schnes*, que l'Auteur pense être le même que l'Hébreu *schesch*. En Cophte le mot *sche* signifie arbre, la lettre *n* n'est qu'une formative de mot, reste *es*, que l'on croit devoir signifier *coton*; ainsi ce mot *schenes* signifieroit *arbre du coton*. Il pense que les mots Hébreux qui ont rapport à l'art de faire ces toiles, sont Egyptiens, tel est celui de פשתה, *phischteh*, que l'on a rendu par *lin*. Ce mot lui paroît le même que שתי, *schti stamen*. Le Ph., dans le premier, est, dit-il, l'article Egyptien, & il paroît faire répondre le reste au mot Egyptien *athi*, qui signifie la même chose.

Les Egyptiens se servoient beaucoup de ce coton, & particulièrement les Prêtres, qui en étoient vêtus. Après avoir traité cette matière, l'Auteur s'arrête un moment sur les différens objets du commerce, particulièrement de l'Inde, relatifs aux habillemens; & il termine ses recherches par examiner le mot Hébreu שעטנז, *schaathnedz*, habit qu'il étoit défendu aux Hébreux de porter, parce qu'il étoit trop magnifique : ce qu'il dit de l'origine de ce mot ne nous paroît pas décisif.

A la suite de ce Mémoire, il a joint une explication de quelques mots Egyptiens qui sont répandus dans le texte Hébreu, mais qui n'ont pas de rapport au sujet précédent. Il commence par le nom que les

les Egyptiens donnoient au Patriarche Joseph. C'est celui de *Zaphnat phaanech*, que l'on a traduit par *occulti revelator*, & par *servator mundi*; l'Auteur le rapporte à ces mots Cophtes, *sabenouti pa enehich*, qui signifient *sapiens divinus Spiritus æterni*.

Le mot אברך, *abrak*, que l'on crioit devant Joseph quand il paroissoit dehors, est le mot Cophte, *haprechek*, qui signifie à *Rege cinctus*, c'est-à-dire : voilà l'homme que le Roi a fait vêtir d'habits royaux. On explique encore quelques autres termes pour lesquels nous renvoyons à l'ouvrage même. On y trouvera les motifs qui déterminent l'Auteur à proposer ces rapports de mots. En général, cet ouvrage, plein d'érudition, mérite d'être consulté, quoiqu'il y ait des conjectures sur lesquelles on ne sera peut-être pas d'accord avec l'Auteur. Il seroit à desirer que l'on cultivât davantage la Langue Cophte; elle ne seroit pas inutile pour éclaircir l'antiquité, comme on entreprend de le prouver dans cette Dissertation.

LES Règles du Droit Civil, dans le même ordre qu'elles sont disposées au dernier titre du Digeste, traduites en François, avec des explications & des commentaires sur chaque Règle, &c. par J. B. Dantoine, Docteur aux Droits, Avocat au Parlement & aux Cours de Lyon. A Liége, chez J. Dessain, Imprimeur-Libraire, à la Bible d'or, près du Palais, 1772.

SECOND EXTRAIT.

Nous avons rendu compte dans un premier Extrait, de la manière dont M. Dantoine a traité sa matière, du plan qu'il s'est proposé, de la méthode qu'il a suivie, & de la différence de son travail avec celui de quelques Auteurs qui ont traité avant lui la même matière. Nous allons, dans celui-ci, en mettre quelques exemples sous les yeux de nos lecteurs, & leur donner une idée du corps de l'Ouvrage, dont nous n'avions encore extrait que la sçavante & judicieuse Préface.

Notre Auteur donne d'abord une Table très-ample, qui contient 20 pages, de tous les textes des instituts du Digeste & du Code, qui sont rapportés & expliqués dans son ouvrage. Une seconde Table, par ordre alphabétique, de toutes les Règles du Droit, après quoi il entre en matière.

Il commence par rapporter le texte Latin de la Règle, & en donne la traduction à côté; & ensuite, dans un Commentaire très-sçavant, sans être diffus, il parcourt les différens cas où cette Règle peut & doit s'appliquer, les sentimens ou les erreurs des Commentateurs qui l'ont précédé, & il rapporte ensuite

& discute les différens textes des Loix Romaines qui ont quelque rapport à la Règle qu'il commente, ou aux différens cas dont il parle, & auxquels il croit que cette Règle doit servir de décision.

Le texte de la seconde des Règles de Droit, s'exprime en ces termes : *Fœminæ ab omnibus officiis civilibus vel publicis remotæ sunt : & ideò nec judices esse possunt, nec Magistratum gerere, nec postulare, nec pro alio intervenire, nec procuratores existere.* L'Auteur le traduit ainsi. Les femmes sont éloignées de toutes les charges civiles ou publiques : ainsi elles ne peuvent point faire l'office de Juge, ni exercer aucune magistrature, ni postuler, ni intervenir pour autrui, ni faire la fonction de Procureur. Ensuite il explique en détail tous les points de cette Règle, & il appuie ses assertions par des autorités tirées des Loix Romaines qu'il cite au bas des pages.

Cette règle, selon lui, a été pratiquée dans tous les temps & parmi toutes les Nations. On a toujours éloigné les femmes des fonctions politiques, c'est-à-dire, des offices publics & civils; & si l'on a vu quelques exemples du contraire, ils sont si rares, que l'on ne sçauroit les tirer à conséquence contre la décision de cette Règle. L'Auteur examine ensuite la différence qu'il y a entre ces deux mots public & civil. Le mot public, joint à celui d'office, suppose un caractère d'autorité public, tel qu'est celui de Juge; au lieu que le mot civil suppose seulement une qualité nécessaire pour la validité de certains actes qui, n'étant pas publics & se pouvant faire d'autorité privée, ne sont néanmoins valables qu'autant que la qualité requise se trouve dans les sujets, tels sont les testamens dont tous les témoins doivent être *cives, puberes, masculi.*

Le texte de notre Règle propose cinq exemples d'offices publics ou civils dont on exclut les femmes. Le premier est celui de Juge; le second est celui de Magistrat, & la Règle fait deux articles séparés de la Judicature & de la Magistrature, parce qu'en effet il y a de la différence. Le Juge est celui qui rend la justice distributive; le Magistrat est celui qui a l'économie des affaires du Public. Le troisième est celui de postuler en qualité d'Avocat, dont le ministère est au nombre des offices publics, comme le remarque Ulpien. Le quatrième est celui d'intervenir, c'est-à-dire, d'assister quelqu'un en jugement. Le cinquième est celui de Procureur dont les femmes sont exclues; mais cela doit s'entendre de Procureur, pour les plaids, nommé *Procurator forensis*; car rien ne les empêche de faire la fonction de mandataire, c'est-à-dire, de se charger de procuration pour les affaires extrajudiciaires, bien entendu quand elles sont majeures.

M. Dantoine, entre sur chacun de ces points, dans le détail des exceptions qu'ils peuvent recevoir, & il

n'avance rien qu'il ne discute & n'explique très-clairement, & qu'il n'appuie d'une Loi du Code ou du Digeste, ou de l'autorité de quelque Jurisconsulte ancien, & dont la décision a passé en force de Loi. Après avoir expliqué ainsi & commenté la Loi, notre Auteur en cherche les motifs; « car ce n'est pas » assez, dit-il, de sçavoir la décision de la Loi, si l'on ne sçait encore quel est son esprit: la raison » est l'ame de la Loi, comme la Loi » est l'ame de la société civile. Si » donc les Législateurs ont exclu de » de tout temps les femmes des offices publics, je dirai avec Godefroy, » que les motifs de cette exclusion » ne sont nullement de certains défauts que l'on attribue & que l'on » croit trouver dans ce sexe. Est-ce » l'inconstance? Souvent il est plus » fixe dans ses sentimens que le nôtre. Est-ce la fragilité? Il fait souvent paroître plus de fermeté que » nous. Est-ce le défaut de pénétration? Les femmes ont autant » d'esprit que les hommes; & dès-» lors qu'elles se portent à la vertu » & à l'étude, elles y vont avec plus » d'ardeur que nous, & y font plus » de progrès. » L'Auteur cite, à l'appui de son sentiment, plusieurs Héroïnes dont l'histoire & la poësie nous ont transmis les loix & les talens; & il invoque le sentiment de Platon, qui vouloit que les femmes eussent part au Gouvernement des affaires publiques, & à l'exercice des charges, persuadé qu'elles ont toute la capacité réquise; & que si l'on prenoit soin de cultiver leur esprit, on y trouveroit toutes les dispositions nécessaires pour s'appliquer aux premiers emplois, & pour s'en acquitter dignement.

Quel est donc le motif de cette exclusion? C'est l'usage, & rien de plus. La Loi 12, *cum prætor* § *non autem ff. de judiciis* dit *moribus fæminæ prohibentur judices dari, non quod non habeant animi judicium, sed quia receptum est, ut civilibus officiis non fungantur.* Ce n'est donc qu'un usage; mais sur quoi est-il fondé? Notre Auteur croit que c'est sur la pudeur: cette pudeur qui, dit-il, sied si bien au sexe, & qui par bienséance doit les éloigner des assemblées publiques. En effet, elles ne pourroient pas défendre en qualité d'Avocat pour plaider la cause d'autrui, ou monter sur les rangs des Juges pour la décider, sans se mêler parmi les Gens de justice que Justinien, dans la Loi Sancimus, au Code, appele *agmen judiciale. Dedecet mulierem, quæ pridicitiæ suæ memor esse debet, in cœtum virorum prodire. Fœminæ ab omni officiali agmine separari debent.* On peut donc assurer, dit l'Auteur en finissant cet article, que la bienséance est la seule cause qui a éloigné les femmes de l'embarras des offices publics; si ce n'est qu'on veuille ajouter, pour seconde raison, les ménagemens que l'on doit avoir pour la complexion de ce sexe, qui doit se réserver à des occupations plus douces & plus tranquilles.

Toutes les Règles de Droit, qui sont au nombre de 211, sont traitées par notre Auteur avec la même méthode que celle que nous venons de rapporter; & il n'en est aucune, en quelque endroit de son livre qu'on veuille ouvrir, qui n'offre au lecteur un détail très-satisfaisant, des réflexions très-sensées, & qui ne remette sous les yeux des Loix du Code ou du Digeste, & des décisions que les gens les plus instruits n'ont pas toujours présentes à la mémoire, & que cet ouvrage leur rappele & les met à portée de vérifier dans les sources, & d'approfondir la matière, s'il trouve que le Commentateur ait laissé quelque chose à desirer, ou qu'il croie ne devoir pas adopter totalement son opinion.

Par exemple, sur la Règle 12e, dont voici les termes: *in testamentis plenius voluntates testantium interpretantur*, M. Dantoine regarde, ainsi que les Romains, les dernières volontés comme très-respectables, & accorde comme elles, une grande faveur aux testamens. Plusieurs personnes ont pensé qu'ils n'étoient qu'une affaire de vanité de la part d'un homme qui veut proroger sa volonté au-delà de sa propre vie, & par conséquent à un temps où on n'a plus de volonté; mais les Romains, & toutes les Loix anciennes & nouvelles, en ont décidé autrement. La Loi 1, *habeat*, au Code, *de sacro sanctis Ecclesiis* dit *nihil est quod magis hominibus debeatur, quam ut supremæ voluntatis, postquam jam aliud velle non possunt, liber sit stilus & licitum, quod iterum non redit arbitrium*. C'est en effet une espèce de consolation, en perdant la vie & tous les autres biens passagers que ce dernier moment nous oblige d'abandonner, de pouvoir en disposer en faveur de ceux que le sang, l'amitié ou la reconnoissance nous doivent rendre chers; sans oublier, parmi les objets de notre disposition, ceux que la Religion & la charité nous recommandent: *Nullum magis solatium in morte, quam dispositio post mortem.*

La faveur des testamens veut qu'on interprète l'intention du testateur avec toute l'étendue & la liberté qu'elle mérite, & qu'elle peut avoir raisonnablement. C'est là l'esprit de la Règle; & après l'avoir annoncé, l'Auteur entre dans les détails, examine les exceptions, parcourt, autant qu'il est possible, tous les cas particuliers, en fournit les espèces, & ne les décide qu'avec le texte d'une Loi qu'il a grand soin de rapporter.

Nous le disons donc avec confiance, son ouvrage est absolument nécessaire à tous ceux qui défendent ou qui jugent les contestations, même aux plus instruits, parce qu'il leur rappele en peu de mots, & d'une manière très claire, les principes qu'ils ont déja sçu; mais qu'ils peuvent ne se pas rappeler tous, & qu'il les met à portée de puiser dans les Loix qu'ils connoissoient déja,

le moyen de défense ou le motif de décision.

C'est ce que facilite encore beaucoup une Table très ample & très-bien faite, qui met sous les yeux des lecteurs, toutes les matières dont il est parlé dans l'ouvrage, par ordre alphabétique. Cette Table qui finit le Volume, contient 32 pag. *in*-4°.

Le même Auteur a traité des Règles du Droit Canon dans un Volume *in* 4°. pareil à celui dont nous venons de rendre compte : il fera la matière d'un 3e Extrait que nous nous proposons de donner incessamment.

RELATION d'un Voyage en Allemagne, qui comprend les opérations relatives à la figure de la terre & à la géographie particulière du Palatinat, du Duché de Wurtemberg, du Cercle de Souabe, de la Bavière & de l'Autriche ; fait par ordre du Roi : suivie de la description des conquêtes de Louis XV, depuis 1745 jusqu'en 1748. Par M. Cassini de Thury, Maître des Comptes, Directeur de l'Observatoire royal, de l'Académie royale des Sciences, de la Société royale de Londres, de l'Académie de Berlin, de l'Institut de Bologne, de l'Académie de Munich, &c. 194 pag. *in*-4°. avec plusieurs Cartes.

M. DE THURY publia en 1765, la relation de son voyage en Allemagne, pour parvenir à préparer les points principaux d'une Carte générale analogue à celle de la France, dont il s'occupe depuis long-temps. Ce nouvel ouvrage contient la suite de ses opérations, l'extrait de tout ce qu'il a fait, & la notice de tout ce qui reste à faire pour le perfectionner ; il y a même rectifié plusieurs points de son premier ouvrage.

On n'y trouvera point, à la vérité, comme en France, de belles suites de triangles dont tous les angles ont été observés, appuyés à des signaux disposés de la manière la plus avantageuse, pour que l'ouverture des angles fût toujours proportionnée aux distances, & pour que l'on pût y placer les plus grands instrumens ; M. de Thury a été obligé de se conformer aux circonstances des lieux, & au génie de la Nation ; il a fallu éviter de rien faire qui pût porter ombrage ; profiter de quelques ouvertures aux clochers qu'on ne pouvoit percer comme en France, & renoncer souvent à une belle découverte pour ménager quelques arbrisseaux de peu de conséquence : c'est alors qu'il a mis en usage tout ce qu'une expérience, dont il y a peu d'exemple, lui a pu suggérer de moyens ; il a fallu tant de fois les multiplier & les varier, que la route qu'il a suivie, lui a paru mériter l'attention de ceux qui s'occuperont de la géographie, dont la pratique leur deviendra plus familière dès qu'elle sera plus facile.

Depuis l'établissement du Bureau

Militaire de Géographie, à Versailles, les Cartes Militaires ont pris une nouvelle forme; les Ingénieurs-Géographes ne travaillent que sur des points fixes. Lorsque les principaux lieux sont placés, ils s'attachent à la configuration exacte du terrein, & la Carte, en sortant de leurs mains, peut être regardée comme un portrait fidèle du pays, sur lequel un Général peut, avec sûreté, former tous les projets d'une campagne.

M. de Thury a eu quelque part à cette réforme dans les Cartes; ayant parcouru tous les Pays Bas & les Frontieres de la France, il a été en état de fixer un grand nombre de points dont les Ingénieurs chargés du détail, doivent faire usage pour les Cartes particulières. Il les a communiquées toutes les fois que le Ministre de la Guerre l'a exigé; il a vu avec admiration, l'usage que l'on en a fait pour les Cartes des Pays-Bas, qui, par l'exactitude & la représentation du pays, surpassent tout ce qui a paru en ce genre; il espere que ce modèle sera suivi pour les Cartes de l'Allemagne, pour lesquelles on trouvera dans son Livre, une grande partie des materiaux qui sont nécessaires pour leur construction.

Les détails compris dans cet ouvrage, renferment une partie de la perpendiculaire à la Méridienne de Paris, qui, partant de l'Observatoire, traverse l'Allemagne; elle comprend une étendue de cent cinquante lieues; plus de vingt-quatre Villes principales du Palatinat, du Cercle de Souabe, de la Bavière & de l'Autriche, le cours du Danube (Fleuve le plus considérable de l'Allemagne) depuis Ulm jusqu'à Vienne, déterminé par les positions des lieux qu'il arrose; une suite de quatre-vingt triangles, dont tous les points seront autant de guides pour la connoissance particulière des lieux où ils sont placés; des détails particuliers de l'Evêché de Wurtztzbourg, de Bansberg, & du Marquisat de Barenth: telle est l'idée que l'on doit se former des deux premieres Parties de l'ouvrage que M. de Thury présente au Public, & des neuf Cartes qu'il renferme.

Le tiers de cet Ouvrage a pour objet la partie de la Flandre où les armées Françoises se signalèrent depuis 1745 jusqu'en 1748. Les principaux exploits de la France furent trois batailles gagnées, les Places les plus fortes de la Flandres Françoise & Hollandoise prises, quoique défendues par des Commandans de la plus haute réputation, & par l'élite des troupes des Alliés, sans parler de toutes celles qui n'ont fait qu'une légère résistance. Enfin soixante lieues de pays en longitude, depuis Dunkerque jusqu'à Maëstricht, & trente lieues en latitude, depuis Mons jusqu'à Berg-op-Zoom: telle est l'idée que l'on doit se former de l'étendue des conquêtes du feu Roi, que M. de Thury a tâché de représenter dans une

Carte générale. M. de Thury remarque, avec raison, que c'est le seul monument qui nous en reste, à moins qu'on ne leur attribue une longue paix qui en a été la suite, & que le plus aimé des Rois préféroit à sa victoire.

L'ouvrage de M. Cassini avoit été ordonné par M. le Comte d'Argenson, alors Ministre de la Guerre, & fut exécuté sous les yeux du Roi; enfin il a servi de base aux Cartes Militaires dressées au Bureau de la Guerre, & de modèle à la Carte de France. M. de Thury n'a différé jusqu'à présent à le faire paroître, que dans l'espérance où il étoit que la Carte de France seroit plutôt achevée, & qu'il seroit en état de publier à la fois tout ce qu'il a fait par rapport à la géographie.

Nos armées occupoient déjà une grande partie de la Flandres, ce qui rendoit cette entreprise facile; il ne falloit que joindre le dernier côté du triangle de Dunkerque au premier de la mesure de Snelling, Mathématicien Hollandois; & ce devoit être le premier objet de M. de Thury.

Le second objet étoit la description géométrique de la Flandres. M. de Regemortes, alors chargé du Bureau de la Guerre, avoit représenté au Ministre, dont il avoit la confiance, que la plûpart des détails des lieux qui ont été souvent le théâtre de la Guerre, avoient été levés avec tout le soin possible par les Ingénieurs-Géographes de l'armée, mais qu'on ne pouvoit rassembler tous ces matériaux, & en faire usage, sans avoir la position exacte des endroits principaux, & que l'échelle des plans n'étoit connue que par estime, parce que les Ingénieurs n'avoient pas toujours assez de temps pour mesurer des bases. M. Cassini avoit déjà préparé le canevas de la Carte de France, pour parvenir à celle que l'on exécute aujourd'hui: M. de Regermortes fit valoir cette circonstance auprès du Ministre, afin de l'engager à suivre ce travail pour la description des Cartes Militaires, & le Roi même s'y intéressa personnellement; l'on sait qu'il prenoit à l'astronomie & à la géographie, un goût particulier.

L'Astronome étoit sans grade, sans fonctions; il profitoit de cette liberté dont on connoît aujourd'hui tout le prix, pour se porter dans tous les lieux où il se passoit quelque chose d'intéressant; pour voir, dans une seule campagne, ce que le Militaire qui a le plus vieilli dans son métier, n'a jamais été à portée de voir, camp, marches, contre marches, sièges, batailles, petite guerre, fourrage général; il arrivoit toujours à temps; il voyoit tout; & il avoit le plaisir de voir que nous en revenions toujours victorieux.

Il ne craignoit pas d'être pris par les ennemis, du moins il s'attendoit à être traité de même que M. de Maupertuis, qui accompagnant le Roi de Prusse à la guerre,

fut prisonnier à Vienne, & éprouva de la part du feu Empereur & de l'Impératrice, des marques de bonté qui rendirent sa captivité fort douce & fort glorieuse.

Aussi le Journal de Campagne, dont M. de Thury nous donne l'abrégé, & qui est déjà fort intéressant, le seroit-il bien davantage s'il avoit cru qu'il fût permis à un Astronome d'approfondir des détails de marches, de combinaisons & des spéculations militaires, dont il fut souvent le confident & le dépositaire.

Il étoit à Tongres, lorsque le Roi lui fit l'honneur de l'avertir qu'il seroit bientôt en état de monter sur le clocher de Berg-op-Zoom, pour y faire les observations dont il avoit eu l'honneur de l'entretenir à Anvers. S. M. lui demanda s'il auroit assez de courage pour s'y rendre, en s'exposant à la rencontre des troupes légères qui étoient répandues dans l'intervalle de Tongres à Berg-op-Zoom. Il ne balança pas à s'y rendre malgré les dangers. M. de Lowendal s'étoit occupé aux dispositions de l'assaut général qui devoit se donner le lendemain à quatre heures du matin, & dont le signal étoit de longues fusées. Il avoit devant lui un plan de toutes les opérations du siège; depuis le commencement, il paroissoit démontré, par les régles ordinaires de l'attaque des places, qu'il falloit renoncer au siège, sans un coup de main que l'ennemi ne pourroit prévoir, qui est ordinairement la derniere ressource d'un grand Général.

M. de Thury se félicitoit d'être arrivé assez à temps pour être témoin du succès d'une entreprise aussi délicate. M. de Lowendal devoit se rendre à la tranchée à minuit, pour visiter tous les postes; il ne voulut point que M. Cassini l'accompagnât, mais il lui promit de le faire avertir lorsque tout seroit disposé pour l'assaut : le feu paroissoit fort vif de part & d'autre; on voyoit des torches de feu ambulantes, le long des remparts, qui annonçoient que l'ennemi vouloit prendre connoissance de nos manœuvres. A une heure, il fut averti par un Aide-de-Camp du Général; à peine étoit-il arrivé, qu'il entendit le bruit de nos troupes qui avoient déjà escaladé la brèche; elles forcèrent les coupures pratiquées dans les bastions; bientôt elles s'emparèrent des portes d'Anvers & de Breda, & M. Cassini fut en état, le même jour, de faire des observations dans le clocher de Berg-op-Zoom. Toutes ces observations, & celles qu'il fit jusqu'à la paix de 1748, sont rapportées dans cet ouvrage. Les grands triangles, les distances à la méridienne & à la perpendiculaire des Villes principales, & de tous les lieux où l'on a fait quelque station; la longitude & la latitude de toutes les Villes où il a fait des observations astronomiques : il sera facile, avec des mesures aussi exactes & multipliées, de rectifier les anciens plans, & d'en construire

de nouveaux. Le Gouvernement Autrichien a dû être charmé d'y trouver les matériaux nécessaires pour servir de fondement à la grande Carte des Pays-Bas Autrichiens dont on s'occupe depuis plusieurs années, & qui se grave actuellement à Malines, en 22 feuilles. On voit avec plaisir, dans cet ouvrage de M. Cassini, l'époque d'une entreprise qui fait honneur à la France, & qui sera sans doute imitée par nos voisins; c'est la Carte détaillée de la France que le Roi desira, & pour laquelle il donna ses ordres positifs en voyant, avec la plus grande satisfaction, par les Cartes du pays où il se trouvoit alors, combien cela étoit agréable & utile pour tous les habitans d'un pays. Cette Carte de France, dont il y a déjà 105 Cartes de publiées, en aura 175 lorsqu'elle sera complette; chaque feuille coûte 4 livres, & contient 25 mille toises en hauteur sur 40 milles de largeur, c'est-à-dire mille carrés de superficie; en sorte que le Royaume de France auroit 175000 milles carrés ou 43750 petites lieues carrées, si les feuilles de la frontière n'étoient très-peu remplies, la plûpart ne contenant que des parties de mer ou de pays étrangers, & peu de chose de la France.



MÉMOIRE lû à la rentrée publique de l'Académie royale des Sciences, le 15 Novembre 1775, sur les moyens de conduire à Paris une partie de l'eau des rivières de l'Yvette & de la Bièvre; par M. Perronet, de la même Académie, premier Ingénieur des Ponts & Chaussées. 24 pages *in*-4°. avec quatre Cartes topographiques.

Les trois Mémoires publiés par M. de Parcieux, sur l'aquéduc de l'Yvette, & dont M. de Parcieux neveu prépare une nouvelle Edition augmentée par l'Auteur, ont fait, de tout temps la plus grande sensation: les Ministres, les Sçavans, les bons Citoyens ont dit, tout d'une voix, qu'il falloit de l'eau à une grande ville, & que l'idée de M. de Parcieux étoit la plus commode & la plus sûre; mais le témoignage le plus flatteur que pouvoit recevoir l'idée de cet habile Académicien, étoit celui du premier Ingénieur du Roi, chargé par le Gouvernement de vérifier, avec le plus grand soin, toutes les parties de ce projet, & de le mettre au point d'être exécuté aussi-tôt que les affaires générales de l'Etat pourront permettre de faire un sacrifice de quelques millions à l'avantage particulier de cette Capitale.

M. d'Invau étant Contrôleur-Général, fit nommer M. Perronet, par Arrêt du Conseil du 30 Juillet 1769, pour achever les détails de ce projet avec M. Chezy, qu'il avoit demandé pour le seconder, & qui est déja très-connu par son sçavoir.

La quantité d'eau que pouvoit fournir l'Yvette a été jugée, en la prenant au-dessous de Saint-Remi, à 819 toises du déversoir de l'ancien moulin d'Etan, près Vaugien, où M. de Parcieux se proposoit de faire sa prise d'eau. On a compris dans cette jauge, ce que pourroit fournir une retenue d'eau ou un réservoir de 40 arpens, que M. de P. croit utile de faire, sur six pieds de hauteur, au-dessus du niveau de la prise d'eau; il y ajoute aussi le produit des ruisseaux de Courbetin, de Port-Royal, de Goutte-d'or & de Bures. Nos Ingénieurs ont reconnu que le tout donneroit au moins 1000 pouces d'eau dans les temps de sécheresse, & que cette quantité pourroit monter au double dans d'autres temps, ainsi que l'a annoncé M. de Parcieux, du moins au moyen de la retenue d'eau dont nous venons de parler, & de celles qu'il proposoit de former en d'autres endroits.

Ces Messieurs ont également reconnu qu'il seroit possible de réunir à ces eaux 450 pouces de celles de la rivière de Bièvre, en y joignant les ruisseaux des Mathurins & de Vauhalan; & cela au moyen d'une branche d'aquéduc de 2809 toises, qui partiroit de Bièvre, & arriveroit dans celui de l'Yvette, un peu au-delà de Massy: le tout faisant environ 1500 pouces d'eau en temps

de sécheresse. Chaque pouce d'eau fournit 14 pintes par minute, chaque pinte de 48 pouces cubes ou du poids de deux livres.

Il résulte des nivellemens de M. Perronet, que la pente totale, depuis le même endroit où M. de Parcieux devoit faire sa prise d'eau, c'est-à-dire, au déversoir de l'ancien moulin d'Etan, jusqu'au bouillon du Château d'Arcueil, est de 45 pieds 7 pouces 7 lignes, & de 34 pieds 2 pouces jusqu'au sol de l'Observatoire, mesuré près & au-delà du seuil de la principale entrée, située du côté du nord : ce déversoir est de 6 pieds 4 pouces plus bas que le fond du réservoir, auquel on se propose d'établir la prise d'eau, pour faciliter le moyen de porter une partie de l'eau à l'Estrapade, qui est le quartier le plus élevé de Paris.

Ce bouillon d'eau d'Arcueil est de 97 pieds 8 pouces 1 ligne plus élevé * que les plus basses eaux de la Seine, prises vis-à-vis les Invalides, de 16 pieds 8 pouces 1 ligne aussi plus élevé que l'arrivée de l'eau dans la cuvette de distribution du haut des pompes du Pont Notre-Dame, ou de 51 pieds 8 pouces 1 ligne au-dessus du pavé du même pont, mesuré à l'entrée du bâtiment des pompes; enfin, de 11 pieds 5 pouces 7 lignes plus bas que le sol de l'Observatoire.

A l'égard de la prise d'eau de la rivière de Bièvre, elle sera faite à 48 pieds 9 lig. au-dessus du même bouillon d'eau d'Arcueil, à mesurer du fond du canal, & à 7500 toises du carrefour de la rue Neuve Notre-Dame & du Marché-Palu.

L'aqueduc de l'Yvette doit avoir 17352 toises de longueur, dont 15141 toises seront faites à découvert, & 2211 toises en 15 parties, passeront sous terre, comme cela s'est pratiqué pour conduire à Versailles l'eau de l'étang de Trapes, par un aqueduc de 750 toises de longueur, qui passe à 84 pieds sous le sommet de la butte de Sataury.

On se servira de l'aqueduc actuel d'Arcueil, fait par les ordres de la Reine Marie de Medicis, sur 165 toises de longueur. Cet édifice étant très-solide, on l'élargira sur ses pillers buttans, & on l'élevera pour y faire passer toute l'eau que l'on se propose de conduire à Paris, en formant un nouveau canal au-dessus de celui de l'eau d'Arcueil, dont le cours ne sera point interrompu; & cela au lieu de construire, comme on l'avoit proposé, un nouvel aqueduc parallèlement à celui de Medicis, qui auroit eu 76 pieds de hauteur dans le milieu de sa longueur, au risque même de ne pas trouver, pour l'établir, un fond qui fût également solide, à cause des fouilles qui ont été faites anciennement

* M. de Parcieux avoit trouvé 95 pieds 9 pouces : la différence qui est de 1 pied 11 pouces, doit être principalement attribuée à la pente qu'a la Seine entre le pont de l'Hôtel-Dieu, vis-à-vis lequel cet Académicien avoit terminé son nivellement, & les Invalides.

dans les environs d'Arcueil, pour en tirer la pierre.

Il y aura aussi un aqueduc près de Tourvoye, & un château-d'eau à construire du côté de l'Observatoire.

La dépense totale doit, suivant l'estimation de M. Perronet, monter, avec les indemnités, à sept millions huit cens vingt-six mille deux cens neuf livres, compris les 2809 toises de longueur qu'aura l'aqueduc de la Bièvre, & tout ce qu'il y aura à faire généralement pour amener à Paris environ 2000 pouces d'eau. Cette quantité, compensation faite des temps de sécheresse & de pluie, fera plus de 50 pintes par jour pour chaque personne, en supposant même que le nombre des habitans de Paris soit de huit cens mille.

La dépense de ce canal pourra rentrer par la vente de 550 pouces d'eau, en ne l'estimant même que sur le pied de cent livres la ligne *, moitié de la valeur de celle dont la Ville a disposé.

On subviendroit de même à la dépense des nouvelles conduites & des fontaines, par la vente que l'on pourroit faire d'une plus grande quantité d'eau, sans que l'on eût à craindre d'en manquer pour les fontaines publiques.

M. Perronet pense qu'après cette vente totale, il resteroit encore au moins 5 à 600 pouces d'eau pour les fontaines, au lieu de 95 ou 100 pouces au plus, que donnent, par leurs robinets extérieurs, les soixante fontaines qui sont actuellement construites.

Les propriétaires des maisons se trouveroient bien dédommagés des frais de l'acquisition de cette eau, & des conduites particulières qu'ils auroient à faire pour l'amener chez eux, parce qu'ils seroient affranchis pour toujours, ainsi que leurs locataires, de la nécessité où ils sont d'acheter journellement l'eau dont ils peuvent avoir besoin.

M. Perronet termine son Mémoire en faisant voir combien ce projet est préférable à celui des pompes-à-feu, que l'on a proposé plusieurs fois pour élever l'eau de la Seine à la hauteur convenable. La dépense annuelle des pompes égaleroit le revenu de la somme que coûtera l'aqueduc, & l'on n'auroit point l'avantage d'un établissement fixe & permanent, à l'abri des changemens que l'inconstance, les guerres, les besoins peuvent faire naître à la suite des temps. D'ailleurs, la consommation d'une substance quelconque, qui est utile aux hommes, est toujours un mal évident toutes les fois qu'il existe un moyen d'y suppléer sans cette destruction continuelle.

On a déja fait planter 222 bornes de grès tout le long de l'aqueduc pour en marquer la direction & les niveaux, & pour servir de pierres d'attente pour l'exécution de cette utile entreprise; ce Mémoire ne

* Une ligne donne un demi-muid d'eau en vingt-quatre heures.

pourra que contribuer à l'accélérer. Les Cartes dont il est accompagné, sont d'une beauté peu ordinaire dans la Géographie.

TRAITÉ de la fonte des mines par le feu du charbon-de-terre, ou Traité de la construction & usage des fourneaux propres à la fonte & affinage des métaux & des minéraux par le feu du charbon-de-terre, avec la manière de rendre ce charbon propre aux mêmes usages auxquels on emploie le charbon de bois. Par M. de Gensanne, de la Société royale des Sciences de Montpellier, Correspondant de l'Académie des Sciences, & Concessionnaire des mines d'Alsace & Comté de Bourgogne. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, 1776; Tome II, *in*-4°. de 504 pages, avec 45 planches en taille-douce.

Un des plus grands obstacles que rencontre l'exploitation des mines, est la consommation énorme de bois qu'occasionnent nécessairement ces travaux. Ils ne deviennent praticables que dans les endroits où le bois est très-abondant & à bas prix. Il faut que le minéral & le bois nécessaires à ses fontes & affinages, soient à portée l'un de l'autre; & cette circonstance, qui doit concourir avec beaucoup d'autres, pour que ces sortes d'entreprises soient avantageuses à l'état & aux particuliers qui les font, devenant de plus en plus rare, c'est certainement un très-grand bien que d'indiquer des moyens d'épargner considérablement, ou même de supprimer presque totalement la consommation du bois dans les travaux des mines.

C'est ce qu'a fait M. de Gensanne dans l'ouvrage dont nous rendons compte, non d'après de simples spéculations, toujours très-dangereuses en pareille matière, mais fondé sur des épreuves multipliées faites en grand, & confirmées par un succès constant.

La seule matière combustible que nous offre la Nature en assez grande abondance, pour remplacer le bois ou son charbon dans tous les travaux qui exigent un grand feu, c'est le bitume, qu'on nomme *charbon-fossile* ou *charbon-de-terre*; c'est aussi ce charbon que M. de Gensanne s'est appliqué à rendre propre aux usages des fonderies & des raffineries; l'entreprise n'étoit point si facile que pourroient le croire ceux qui ne connoissent pas les détails de la métallurgie. Le charbon-fossile de bonne qualité brûle, à la vérité, assez facilement, & fournit une grande flamme & par conséquent beaucoup de chaleur; mais cette matière demande souvent des préparations préliminaires pour être débarassée de quelques substances hétérogènes, & principalement des sulfureuses, qui sont nuisibles aux métaux; & de plus, quelque bon que soit le char-

bon-fossile, il exige, pour être employé aux fontes avec succès, des fours autrement construits que ceux dans lesquels on brûle du bois ou du charbon-de-bois.

Personne n'étoit plus capable de réussir dans les recherches & les épreuves qu'exige un changement de cette importance, que M. de Gensanne, qui à toutes les connoissances de chymie, si nécessaires pour la métallurgie, joint encore celles des pratiques & des manipulations qu'on ne peut acquérir que quand on est fixé, comme lui, par état aux travaux de cet art.

M. de G. a publié en 1770, le premier volume de l'ouvrage qu'il a composé sur cet objet; il y a exposé tout ce qui concerne la préparation du charbon-de-terre, la construction des fours qui lui conviennent pour l'appliquer aux fontes, liquations, coupellations, raffinages des métaux proprement dits, & particulièrement du plomb & du cuivre. Il traite dans ce second volume, des fontes & autres opérations métallurgiques qu'on peut faire avec avantage au feu du charbon-de-terre, sur la calamine & le cuivre de rosette, pour la composition du laiton ou cuivre jaune, sur les mines de mercure, & sur les minéraux dont on tire les demi-métaux, tels que le cobalt, dont on extrait, non le régule de cobalt, qui n'est point d'usage dans les arts, mais la chaux de ce demi-métal, qui est la base du saffre, du smalt & de tous les bleux qui soutiennent le feu de la vitrification; enfin, sur la fonte des mines d'antimoine, de bismuth & la sublimation de l'arsenic.

Ce qui ajoute beaucoup au mérite de l'ouvrage de M. de Gensanne, c'est qu'il ne s'est point contenté de décrire les procédés & les fourneaux particuliers à sa méthode de traiter les mines par le charbon-de-terre; mais qu'il y a joint, avec tout le détail qu'on peut desirer, ce qui concerne la connoissance des principaux minéraux dont on tire les métaux & demi-métaux, & de plus une description très exacte des fours & manipulations usitées dans les fonderies où l'on travaille ces mêmes mines, de la manière la plus avantageuse, par le feu du bois ou du charbon-de-bois: il résulte delà que l'ouvrage de M. de Gensanne peut être regardé, non-seulement comme contenant les découvertes de l'Auteur, mais encore comme un excellent Traité général des principales opérations de la métallurgie.

Nous n'entreprendrons point d'entrer dans les détails d'aucun des procédés décrits par M. de Gensanne, parce qu'un ouvrage de la nature de celui-ci, qui ne contient qu'un nombre infini de manipulations, la plûpart minutieuses en apparence, mais toutes en effet très-importantes, demande à être lû en entier, & ne peut être ni abrégé ni extrait. Nous nous contenterons donc d'exhorter tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la métallurgie, & qui veulent avoir des idées justes de cet art, à lire avec atten-

tion le livre entier de M. de Gensanne, en avertissant aussi les Naturalistes & les Chymistes, qu'ils y trouveront une infinité de connoissances intimement liées avec les sciences dont ils s'occupent.

PREMIÈRE Centurie de Planches enluminées & non-enluminées, représentant au naturel ce qui se trouve de plus intéressant & de plus curieux parmi les animaux, les végétaux & les minéraux, pour servir d'intelligence à l'histoire générale des trois règnes de la Nature. Par M. Buc'hoz, Médecin-Botaniste de MONSIEUR, & Auteur des Dictionnaire des trois Règnes de la France, Décade 4e, Règne animal. A Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Christine, & chez l'Auteur, rue Haute-Feuille, *in-fol.* grand papier.

LES dix Planches de cette quatrième Décade, représentent des objets du Règne animal; on y voit 1°. le Singe Américain à longue queue, connu par les Naturels du pays sous le nom de *Quatto*, & en Europe sous celui de *Singe voltigeur;* il vient de Surinam, & a été décrit par M. Vosmaër: le Singe voltigeur Américain, surnommé *le Siffleur*, décrit aussi par M. Vosmaër, se trouve dans la même Planche.

2°. Le Bélier de Guinée, plus haut sur ses jambes que celui d'Europe; il n'a point de laine, mais un poil de chien assez court, doux & fin; ses oreilles sont pendantes, ses cornes assez courtes sont noueuses, pointues & tournées en avant. On voit dans la même Planche un Bélier d'Islande à cinq cornes; l'un & l'autre ont été montrés à Paris sur les Boulevards, en 1774.

3°. L'Aigle de mer, & une autre espèce d'Aigle que les chasseurs tuent quelquefois pendant l'hiver aux environs de Paris. M. Buc'hoz croit devoir le nommer, par cette raison, Aigle de France; il croit que cet oiseau n'a pas encore été décrit par les Auteurs, & se propose de le faire connoître dans son Histoire naturelle & économique des trois Règnes.

4°. Vingt figures d'œufs de différens oiseaux, dans une même Planche, tirés, comme la plûpart des autres objets de cette Décade, du Cabinet de M. Fayolle, Commis de la Marine, à Versailles.

5°. Un assez grand nombre de différens insectes, tels que le Scarabée pilulaire d'Amérique, connu dans le systême de Linné, sous le nom de *Scarabæus carnifex*. Le Scorpion de Cayenne; deux différentes espèces de Crysalides de Cayenne; une Sauterelle à sabre, deux Scarabés de velours, une Mante du même lieu, le Porte-scie, connu par quelques Auteurs sous le nom de *Porte-lanterne;* un Capricorne à fond cendré & points rougeâtres, le tout de Cayenne; un Scarabé de l'Amérique méridionale, à corne nasale, approchant du Taureau-

volant ; une Chenille végétale de la Martinique, une Mouche végétale de la Dominique, le tout tiré du Cabinet de M. Fayolle.

6°. Le Serpent-à-sonnettes, le plus dangereux de tous les serpens.

7°. Des Poissons curieux, tels que le Rhomboïte de Cayenne, décrit dans Klein ; le Guaperva du Brésil, selon Margrave, & décrit dans Willugbi ; une espèce d'Orbis.

8°. Des morceaux intéressans dans le genre des Coquilles ; sçavoir, celle qui est connue sous le nom de *Rocher*, & sur laquelle s'est formée une éponge en forme de tuyau, & une autre du même genre, dont l'éponge a la forme d'un verre à boire.

9°. Douze figures de différentes Coquilles avec leurs animaux.

10° Enfin, un Vase antique d'une très-belle forme, de deux pieds & demi de haut sur quinze pouces de large, couvert de tuyaux bizarrement contournés, de Vermisseaux marins, & sur l'anse duquel est implanté un beau Madrepore occulé. Ce morceau est un des plus singuliers & des plus piquants qu'il y ait en ce genre, & forme un objet de conséquence dans un Cabinet d'Histoire naturelle : il prouve que les Curieux pourroient s'en procurer de pareils, & peut-être de beaucoup plus beaux encore, en déposant des vases de telle figure qu'on voudroit & de différentes matières, dans des endroits de la mer où les productions des polypes, des coraux, des madrepores, des lithophites, & en général de tous les vers & insectes marins, est très-abondante. On obtiendroit par ce moyen, probablement dans l'espace de deux ou trois années, des morceaux d'une grande beauté ; ce seroit une espèce de manufacture d'objets de curiosité & d'ornement, dont la Nature seule feroit tous les frais pour raison de la main-d'œuvre & du goût, & qui n'en seroient que plus agréables & plus dignes d'admiration.

M. Buc'hoz, Auteur de cette Collection, invite MM. les Amateurs à vouloir bien continuer de l'orner des richesses de leurs Cabinets ; il promet qu'il ne cessera de leur en témoigner sa reconnoissance. Il annonce que ce 4e Cahier sera suivi incessamment d'un cinquième, faisant la suite du deuxième, & représentant comme le second, les plantes botaniques de la Chine ; le sixième sera destiné aux minéraux, de même que l'est le troisième, & ainsi de suite, de Règne en Règne. Le prix de chaque Cahier est de 30 liv.



LETTRE

LETTRE de M. Macquer à Messieurs les Auteurs du Journal des Sçavans, au sujet des expériences qui se font au foyer de la grande lentille à liqueur de M. de Trudaine.

MESSIEURS,

Tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la physique, attendent avec impatience les découvertes qu'on est en droit d'espérer de l'effet du plus grand & du meilleur verre ardent qui ait encore existé, & que Monsieur de Trudaine a consacré à l'avancement des Sciences; on ne sera point trompé dans cette attente. Les Physiciens qui ont été chargés de faire la suite d'expériences la plus complette au foyer de ce magnifique instrument, placé dans le Jardin de l'Infante, ne laissent passer aucun jour favorable sans en profiter pour avancer leur travail; ils tiennent un Journal exact de toutes leurs expériences, & ils se proposent de publier un ouvrage fort étendu sur cet objet. Mais il faut du temps pour qu'un pareil ouvrage soit porté au point de perfection & d'exactitude, sans lequel il seroit absolument inutile; & l'on ne sera point étonné du longtemps qu'exige ce genre de travail, quand on saura qu'aucun fait de physique ne pouvant être regardé comme bien constaté, à moins qu'il n'ait été vérifié plusieurs fois dans des circonstances semblables; on est forcé d'attendre, pour vérifier ceux dont il s'agit, souvent trois ou quatre mois, & quelquefois même beaucoup davantage, avant de retrouver précisément le même état d'une atmosphère si variable dans ce climat-ci, qu'il n'est pas rare de voir augmenter ou diminuer considérablement la force du foyer dans une même expérience, sans qu'on puisse pourtant appercevoir aucun changement bien apparent dans l'état du ciel & de l'air.

Ces difficultés, qui ne sont pas les seules, n'empêcheront cependant point les Physiciens qui s'occupent de ces expériences, de publier les découvertes particulieres que d'heureuses circonstances pourront leur donner occasion de faire, & même avant le grand ouvrage qu'ils annoncent, comme ils ont déjà publié celle de la nature des fumées de l'or & de l'argent exposés au foyer. Mais tout le monde conviendra, sans doute, qu'il seroit bien fâcheux pour eux qu'on pût leur attribuer des annonces de leurs expériences, venant d'une main inconnue, & auxquelles ils n'ont aucune part. C'est cependant à quoi ils seroient exposés si le public n'étoit prévenu qu'ils désavouent absolument toute annonce de ce genre qui ne sera pas signée d'eux, ou du moins de quelqu'un

d'eux; & c'est ce qui m'engage, Messieurs, à vous adresser cette lettre, & à vous prier de la publier dans votre Journal, qui depuis son origine, a été un dépôt public des objets concernant les Sciences. Je suis d'autant mieux fondé à faire cette démarche, qu'il a paru une annonce anonyme de cette espèce dans le *Journal Politique & de Littérature*, *n°. 16*, *5 Juin*, & que cette annonce a été répétée ensuite dans plusieurs autres écrits périodiques, & entr'autres dans la *Gazette des Arts & Métiers*, & dans *la Nature considérée sous ses différens aspects*.

J'ignore entiérement de qui l'Auteur du Journal Politique & de Littérature, tenoit l'annonce qui se trouve dans son Journal; mais ce que je sçai, c'est qu'elle manque d'exactitude; qu'elle étoit inutile, & qu'elle répandroit du ridicule sur les Physiciens qui travaillent au foyer du grand verre ardent de M. de Trudaine, s'ils étoient capables d'en faire de pareilles.

Il seroit trop long, Messieurs, de vous expliquer en quoi cette annonce est inexacte; il faudroit entrer pour cela dans un assez grand nombre de petits détails dont ce n'est point ici la place; mais il paroît juste de m'en croire sur cet article, puisque c'est moi qui ait fait les expériences rapportées dans l'article dont il s'agit, & qui en ait inscrit aussi-tôt le résultat sur le Registre, qui fera foi dans l'occasion.

Cette même annonce étoit inutile, en ce qu'elle ne contenoit absolument rien de neuf sur l'émeraude, sur le rubis & sur le diamant; rien qui ne fut bien constaté & bien connu par des expériences publiées déjà depuis assez long-temps.

Enfin il seroit vraiment ridicule que des Physiciens qui doivent être instruits de toutes les découvertes faites depuis un certain temps sur le diamant, & qui sont dûes presque toutes aux travaux de M. *Darcet*, l'un de nos plus savans Chimistes, annonçassent la destruction du diamant comme un effet remarquable du plus fort verre ardent qu'on ait encore vu, tandis qu'on sait par les expériences de M. Darcet, réitérées depuis par plusieurs autres Chimistes, & par moi-même en particulier, que cette destruction n'exige qu'un feu de charbon fort médiocre; l'inconvénient ne seroit pas moindre s'il paroissoit que ces Physiciens eussent voulu constater, par des expériences superflues, un fait vu, revu nombre de fois, & qui n'avoit plus aucun besoin d'être constaté.

La vérité est, Messieurs, (puisqu'ayant été acteur dans ces expériences, les circonstances m'obligent de m'expliquer) que je ne me suis prêté à cette dernière expérience sur la destruction du diamant, que par une complaisance qu'on ne trouvera pas blâmable, je l'espère, quand on saura que c'étoit pour obliger M. *Déjean*, Doc-

teur en Médecine de Leyde, Savant estimable, digne de toute sorte d'égards, arrivant de l'Inde, & qui demandoit à se convaincre, aux dépens d'un des diamans qu'il avoit apportés, d'un fait qu'il n'avoit jamais vu, & assez singulier pour mériter d'être bien observé au moins une fois.

Sans cette circonstance, & dans l'état actuel de nos connoissances sur la destructibilité du diamant, ce n'auroit été là, j'en conviens, qu'un amusement d'enfant; & si je ne craignois de répéter un propos usé par les détracteurs des Sciences, je dirois volontiers, avec l'Auteur de l'annonce, que l'*expérience qui dégrade ainsi le diamant, est plus curieuse qu'utile, en ce qu'elle ne tend qu'à détruire;* encore faudroit-il qu'il fût bien avéré que cette expérience doit, en effet, se borner là, & n'avoir pas d'autre suite: mais comme c'est ce que personne ne peut encore savoir, j'ai coutume, en pareille cas, de suspendre mon jugement.

Quoiqu'il en soit, les Physiciens qui travaillent au verre ardent, & dont je tiens à honneur d'être le coopérateur, ayant le plus grand intérêt de n'être pas soupçonnés de faire des expériences inutiles, & des annonces ridicules, je vous prie de rechef, Messieurs, en leur nom & au mien, de permettre que nous déclarions au Public, par la voie de votre Journal, que nous désavouons toutes les annonces qui pourroient être faites de nos expériences, & qui ne seront pas signées de nous, ou au moins de l'un de nous. Nous espérons même que Messieurs les Auteurs des autres écrits périodiques, sentiront la justice de faire mention de ce que nous déclarons à ce sujet, & qu'ils adopteront volontiers ce moyen de nous mettre à l'abri des inconvéniens inévitables, quand on publie les travaux des Auteurs à leur insu, & sans leur aveu.

J'ai l'honneur d'être, &c.

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,
MACQUER.

A Paris, ce 17 Juillet 1776.



LETTRE à MM. les Auteurs du Journal des Sçavans, contenant un moyen facile pour introduire quelque liqueur dans la bouche d'un malade, lorsque la contraction des muscles de la mâchoire inférieure est insurmontable; par M. Botot, Expert-Dentiste, à Paris.

La contraction des muscles de la mâchoire inférieure, est quelquefois si considérable, qu'elle ne peut être surmontée, & souvent il arrive que le malade périt dans les convulsions, faute de pouvoir lui administrer les secours nécessaires.

Pour vaincre ces obstacles, plusieurs Auteurs ont conseillé de desserrer & d'écarter les dents avec des élévatoires; d'autres craignant l'insuffisance & les mauvais effets de ces sortes de leviers, sur tout quand les mâchoires se rencontrent en forme de ciseaux, ont préféré de casser ou d'arracher une dent.

Heister regarde comme très-pernicieux de faire la moindre violence à la bouche pendant les contractions spasmodiques, & dit qu'on doit tâcher, malgré le resserrement des dents, de faire avaler quelqu'aliment liquide aux malades, pour empêcher qu'ils ne meurent de faim. Mais il est des dents qui chevauchent tellement les unes sur les autres, & couvertes de tartre, qu'il est impossible que la liqueur la plus fluide puisse passer. On peut croire que cet Auteur célèbre ne comptoit pas trop sur ce moyen, puisqu'il ordonnoit en outre les lavemens nutritifs. M. de Sauvages, pense à peu près de même dans sa Nosologie.

Il paroît que ces Auteurs n'ont pas fait assez d'attention à l'étendue réciproque des os maxillaires, ni à l'espace qui se trouve entre les arrières dents, dites *de sagesse*, & l'apophise coronoïde. En effet, il n'est point de sujet, de tel âge qu'il soit, eût-il le ratelier complet, les dents serrées & rangées de manière à ne pas laisser le moindre intervalle dans la bouche, duquel on ne puisse passer entre les arrières dents & l'apophise coronoïde, une canule de la grosseur au moins d'un tuyau de plume, puis avec une seringue injecter dans la bouche telle quantité de liqueur que l'on jugera convenable.

L'introduction de cette canule peu avoir lieu dans tous les cas, elle seroit même nécessaire dans le gonflement des amygdales, où le passage de la bouche à l'arrière-bouche seroit intercepté, afin d'injecter un gargarisme approprié, le laisser & le renouveler autant de fois que l'on voudroit en repompant la liqueur.

Cette canule doit être un peu courbe, & percée de manière que le trou regarde les dents incisives, pour que la liqueur arrose & humecte l'intérieur de la bouche, & qu'elle coule, lorsqu'il y a lieu, plus naturellement & sans accident, dans l'œsophage.

La facilité du moyen que j'indique, n'exige pas une description plus détaillée, encore moins une longue dissertation.

EXTRAITS DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

faites à Montmorenci pendant le mois de Mars 1776, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

Si l'on excepte quelques jours chauds que nous avons eu pendant ce mois, on peut dire en général que la température a été froide. Aussi la végétation est-elle plus tardive de dix ou douze jours que l'année dernière. Les pluies ont continué jusqu'au 16, & depuis ce jour jusqu'à la fin du mois, il n'en est pas tombé. Le 7 j'ai cueilli les premières violettes. Le 10, les sureaux, les chèvres-feuilles & les seringua se chargeoient de feuilles; on trouvoit des fleurs de paquerette, de dent-de-Lion & de petite chélidoine. Le 12, les cornouillers étoient en fleurs, on tailloit la vigne & on sémoit les *Mars*. Le 13, j'ai vu la première chauve-souris; le 14, les pêchers fleurissoient, ils ont beaucoup souffert de la gelée; le 17, les abricotiers entroient en fleurs; les groseillers à grappes se chargeoient de feuilles, les hyacinthes & les primevères des jardins commençoient à fleurir. Le 18, la vigne pleuroit, & elle étoit en bourre le 31. Il ne paroît pas qu'elle ait beaucoup souffert. Le 20, on entendoit les crapauds, & le 22 les grenouilles. Le 22, l'épine-blanche se chargeoit de feuilles, & les bourseaux étoient en pleine fleur. Le 24, on voyoit des feuilles sur les marronniers, & le 26 sur les tilleuls. Le 27, quelques fraisiers étoient en fleur; on voyoit de la grappe sur la vigne en espalier; quelques poiriers fleurissoient le 28, & les pruniers le 31. Les blés étoient très-beaux.

Les *vents dominans* ont été le sud & le nord-est. Celui du sud-ouest fut violent les 4, 5, 6, 9 & 10.

Plus grand degré de chaleur, 16 deg. le 24, à 1 ½ h. du soir, le vent étant sud, & le ciel en partie serein.

Plus grand degré de froid, 1 deg. de condensation le 3 à 6 ½ h. du matin, le vent étant nord & le ciel serein.

Différence, 17 deg. *Degré moyen de chaleur de chaque jour*, 6, 7 deg.

Plus grande élévation du mercure, 28 po. 4 ½ lig. le 31 à 5 ¾ h. du soir, le vent étant nord-ouest, & le ciel plein de vapeurs.

Moindre élévation, 27 po. 1 ½ lig. le 9 à 1 ½ h. du soir, le vent étant sud-ouest violent avec pluie. *Différence*, 15 lig.

Élévation moyenne au matin, 27 po. 10, 4 lig. à midi, 27 po. 10, 5 lig.; au soir, 27 po. 10, 7 lig. *pendant le mois*, 27 po. 10, 5 lig.

Marche du mercure. Le premier, à 6 ½ h. du matin, 27 po. 6 lig.; du 1er au 5, *monté* de 5 ¾ lig.; du 6

au 9, *baissé* de 10 $\frac{1}{2}$ lig.; du 10 au 12, *monté* de 11 $\frac{1}{4}$ lig; du 13 au 14, *baissé* de 4 $\frac{1}{2}$ lig.; du 14 au 20, *monté* de 6 $\frac{1}{4}$ lig.; du 21 au 28, *baissé* de 4 $\frac{3}{4}$ lig.; du 29 au 31, *monté* de 6 $\frac{3}{4}$ lig. Le 31, à 9 h. du soir, 28 po. 4 $\frac{1}{4}$ lig. En général, il n'a pas autant varié que les mois précédens.

Il est tombé de la *pluie* les 2, 4, 10 & 16. Elle a fourni 14 $\frac{1}{4}$ lignes d'eau.

L'*évaporation* a été de 16 lig. du premier au 15, & de 23 lig. du 16 au 31.

Plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée, 20 deg. les 26 & 28 à 2 h. du soir.

Moindre déclinaison, 19 deg. 2 l. le 9 à 9 h. du soir.

Déclinaison moyenne au *matin*, 19° 22′ 1″; à *midi*, 19° 56′ 33″; au *soir*, 19° 14′ 9″. *Pendant le mois*, 19° 30′ 54″.

Je supprime le détail des observations que je donnois ci-devant, parce qu'il occupe trop de place dans le Journal. Je ferai remarquer qu'il est bien essentiel, lorsqu'on veut connoître la déclinaison de l'aiguille d'un jour quelconque, de l'observer au moins trois fois dans le jour; cette précaution que l'on a négligée jusqu'à présent, auroit donné une déclinaison moyenne moins grande de 20 à 25 minutes que celle que l'on a déterminée pour toutes les années précédentes.

J'ai observé une petite aurore boréale le 13, & une autre très-belle le 28. Je remarquai que la plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée a eu lieu ce jour-là & deux jours auparavant. J'ai vu la lumière zodiacale les 11, 12, 13, 18 & 21.

Les petites véroles ont entièrement cessé. Nous avons eu quelques rhumes. *Résultats des trois mois d'hiver; vent dominant*, nord-est; *degré moyen de chaleur de chaque jour*, 2, 7 deg.; *élévation moyenne du mercure*, 27 pouces 7, 10 lig.; *quantité de pluie & de neige*, 7 po. 6 $\frac{1}{4}$ lig. tombés en 42 jours; *évaporation*, 5 pouces 7 lig.; *déclinaison moyenne de l'aiguille aimantée*, 19ᵈ 32′ 3″; *température* très-froide & très humide, dont les productions de la terre n'ont pas beaucoup souffert.

Note relative à un article de mon Mémoire sur les hauteurs mesurées, &c. *Journal des Sçavans, Février 1776, pag. 93 de l'Edit. in-4°.*

En parlant de l'échelle gravée sur une des piles du Pont-royal à Paris, j'ai oublié de renvoyer à un Mémoire qui se trouve dans le Recueil de l'Académie, *Année* 1741, *pag.* 335, où M. Buache indique la construction de cette échelle; je vais copier ce qu'il en dit. « Les » divisions de cette échelle ne com» mencent pas à la ligne du fond » de la rivière auprès du Pont» royal, mais seulement à celle qui » répond à la surface du banc nom» mé le *Nœud d'aiguillette*, qui se » trouve entre la demi-lune au » cours & Chaillot..... Aussi pour » avoir, par cette échelle, la véri» table hauteur de la rivière au» dessus du sol de son lit, il faut y

» ajouter la différence qui se trouve » entre le sol du fond au Pont-royal, » & celui du banc du *Nœud d'ai-* » *guillette*; cette différence est de » 14 pieds, dont le dessus de ce » banc est plus élevé que le sol de » la rivière sous l'arche du milieu » du Port-royal. »

J'ai établi dans mon Mémoire, la ligne de niveau à 13 pieds de cette échelle, il faudra donc ajouter 14 pieds pour avoir la véritable élévation au-dessus du fond de la rivière; on dira désormais 27 pieds au lieu de 13.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

Saggio del real Gabinetto di fisica e di Storia naturale di Firenze, in Roma, 1775; nella stamperia di Giovanni Zempel. 38 pag. *in-4°.*

M. Felix Fontana, Physicien du Grand Duc de Toscane, a établi, par ordre de ce Prince, un Cabinet qui fait l'étonnement des Voyageurs instruits. La suite seule des machines de physique & d'astronomie, occupe sept à huit pièces; on les trouve par centaines, & presque toutes perfectionnées par les inventions ingénieuses de M. Fontana; on y voit un micromètre où l'on peut distinguer la millième partie d'une ligne. On trouve déjà quelques machines de lui dans la traduction Italienne d'un ouvrage Anglois, intitulé: *Avanzamento dell' arti e manifatture*, imprimé à Florence, *in-folio*, en 1774. Les pendules, les lunettes, les quarts de cercles, les baromètres, tout est perfectionné avec autant de savoir que d'exactitude. Son anémomètre, son hygromètre, son instrument à mesurer la salubrité de l'air, portent l'empreinte de son génie inventif; la collection d'Histoire Naturelle est immense; les préparations anatomiques en cire y sont cotées d'une manière aussi instructive que commode, sur des ovales qui les entourent. Au reste, ce petit Livre n'est qu'une indication sommaire des choses intéressantes de ce beau Cabinet, dont il seroit à souhaiter qu'on eût une description complette de la main même de l'Auteur; elle figureroit très-bien avec le *Museum Florentinum*, qui contient la description de la fameuse Galerie d'antiques & de peintures, formée autrefois par la magnificence & le goût des Grands Ducs de Toscane de la Maison de Médicis.

DE MILAN.

Vue sur les sensations. A Milan, chez Joseph Marelli, 24 pag. *in-12.*

Ce Mémoire de Métaphysique est du P. Rossignol, ci devant Professeur de Mathématiques à Pavie, dont nous avons annoncé un ouvrage de Géométrie, dans notre Journal de Décembre 1774, 1 vol. C'est l'abrégé d'un plus grand traité de Métaphysique, où cet habile Professeur établit son sentiment sur les sensations, contre celui de Loke; savoir que de toutes les sensations dont l'ame a une connoissance expérimentale, il n'en est aucune qui porte avec elle quelqu'idée d'étendue qui se présente à l'ame comme existante hors d'elle; l'ame ne connoît immédiatement que le fond de son être, & ses modifications. Il défie les Métaphysiciens Modernes qui disent, avec Loke, que les réflexions que l'ame fait à l'occasion de ses sensations, sont la source où elle puise toute les connoissances qu'elle est capable d'avoir, & il conclut qu'il est nécessaire de recourir à quelqu'autre voie.

PAYS-BAS.

DE BRUXELLES.

Encyclopédie de Jurisprudence, ou Dictionnaire complet, universel, raisonné, historique & politique de Jurisprudence civile, criminelle, canonique & bénéficiale, &c. de toutes les Nations de l'Europe. Par une Société de Jurisconsultes, de Publicistes & de Gens-de-Lettres. 30 volumes *in*-4°. A Bruxelles, chez J. L. de Boubers, Imprimeur de l'Académie, rue de la Magdelaine, 1776; avec permission.

PROSPECTUS.

Plusieurs Jurisconsultes, Publicistes & Gens-de-Lettres, réunis en Société, ont formé le projet de rassembler dans un seul Ouvrage, tout ce qui peut avoir rapport à la Jurisprudence civile, criminelle, canonique & bénéficiale de toutes les Nations de l'Europe. L'immensité de ce travail ne les a point effrayés. Echauffés par l'amour du bien public, ils ont consacré tout leur temps, pendant plusieurs années, & sont enfin parvenus à leur but, qui n'est autre que de pouvoir être utiles à la société. Si leur zèle les a rendus laborieux, s'il leur a fait surmonter des obstacles infinis & vaincre des difficultés sans nombre, ce même zèle les a rendus timides au moment où ils alloient livrer leur manuscrit à la Presse. Le Répertoire de M. Guyot, qui parut alors à Paris, leur fit croire qu'ils pourroient y puiser d'excellens matériaux pour perfectionner la partie de la Jurisprudence Françoise; mais après avoir examiné avec attention ce livre, ils l'ont trouvé, ainsi que tous les Jurisconsultes de France, n'être qu'une copie de la compilation de Denisart. Dès-lors ils ont abandonné l'idée d'en faire usage, comme ils l'avoient annoncé dans le *Prospectus* qu'ils ont donné, il y a quelques mois. Plusieurs sçavans Jurisconsultes de France, auxquels ils ont communiqué leur manuscrit,

crit, leur ont même répondu que le Répertoire de M. Guyot, & la compilation de Denisart, n'avoient pas plus de rapport avec le nouvel Ouvrage qu'ils vouloient donner au Public, que n'en a une Table de matières imparfaite, avec l'ouvrage pour lequel cette Table est faite : non-contens de cela, ces mêmes Jurisconsultes ont daigné prendre part à l'Ouvrage, non-seulement par les observations, mais aussi par les augmentations, les changemens, les corrections utiles qu'ils y ont bien voulu faire.

Plusieurs Jurisconsultes des autres pays ont, comme ceux de France, concouru à la perfection de l'*Encyclopédie de Jurisprudence ;* titre qu'ils ont eux mêmes conseillé de donner à cet Ouvrage qui, suivant eux, seroit un corps complet de la Jurisprudence de toutes les Nations.

L'Encyclopédie de Jurisprudence contiendra trente volumes *in*-4°., chacun de six cens pages au moins, sur même papier, même format & même caractère que le *Prospectus.* On commencera par la Jurisprudence de France, après laquelle on traitera de celle de la Flandre Autrichienne, du Brabant & du Haynault, &c. De là on passera à celle de la Hollande, de l'Angleterre, de l'Allemagne & des Pays du Nord, & l'on finira par celle des Pays du Midi.

L'Encyclopédie de Jurisprudence sera utile à tous les états : le Philosophe y trouvera le principe de chaque loi ; le Sçavant, leur origine, & par conséquent les événemens qui auront donné lieu à leur établissement ; le Jurisconsulte pourra y puiser, comme dans une source féconde, des lumières qui, en multipliant ses connoissances, assureront sa marche, dirigeront ses travaux, les diminueront & fixeront ses opinions ; l'Homme-de-Lettres y pourra puiser aussi des idées sur les mœurs, les coutumes, les usages ; le Politique même trouvera dans l'Encyclopédie des matériaux solides pour établir ses systêmes ; enfin, & c'est peut-être en quoi cet Ouvrage sera d'une plus grande utilité, le simple particulier pourra y trouver un préservatif contre la voracité de la chicane, ses détours & ses ruses.

Rien de tout ce qui pourra avoir rapport à la Jurisprudence ne sera omis dans l'Encyclopédie. Chaque point de Droit y sera traité ; les opinions des Jurisconsultes y seront discutées, & les jugemens des Tribunaux rapportés. On y donnera des indications exactes de toutes les sources où il sera le plus avantageux de puiser, tant pour l'attaque que pour la défense judiciaire ; une notice de tous les ouvrages qui auront été faits par chaque Auteur, & le précis même de la vie de chacun de ces Auteurs. La partie du Droit Romain & du Droit Coutumier sera traitée avec la même attention que celle du Droit civil & criminel ; à la partie du Droit canonique sera jointe celle du Droit bénéficial ; à

ce qui pourra avoir rapport aux Loix de Commerce, sera réuni tout ce qui intéressera la navigation, les Droits d'entrée & de sortie, ceux des ports, des marchés, des entrepôts, du fret, de la commission, de l'assurance, les manufactures, les jurandes & corps de métiers, le courtage, le change, les poids & mesures, les établissemens de commerce dans les quatre Parties du monde, & même les Nègres des Colonies, les Chambres de Commerce, les actes de société; enfin le prix des denrées à une époque fixée; aux Loix monétaires seront jointes la valeur actuelle des monnoies comparées à celle des anciennes. Les Loix militaires n'y seront pas négligées, ni celles de la Police relativement aux mœurs & autres objets qui la regardent.

Comme les Loix sont administrées par des Tribunaux, on rapportera dans l'Encyclopédie l'établissement de ces mêmes Tribunaux, les variations qu'ils ont essuyées, leurs fonctions, droits, privilèges & immunités, leur composition & l'étendue de leur ressort, & le ressort de chaque cause sera marqué; les degrés de Jurisdiction par où elle doit passer, expliqués; la forme d'y procéder, indiquée, & discutée même avec la plus scrupuleuse attention, parce qu'il n'est que trop ordinaire *que la forme emporte le fonds.*

Tous ceux qui voudront contribuer à la perfection de l'Encyclopédie, pourront envoyer leurs observations & Mémoires directement à l'Imprimeur; on en fera mention, ou dans un Supplément qu'on donnera, ou à la fin de chaque Volume.

On avoit annoncé dans le premier *Prospectus*, que l'on donneroit dans le mois d'Avril 1776, le premier Volume de *l'Encyclopédie de Jurisprudence;* mais il est venu, depuis ce temps, une si grande quantité de Mémoires & d'observations, qu'on a jugé, pour la perfection de l'Ouvrage, devoir reculer le débit du premier Volume.

Conditions de la Souscription.

La condition de la Souscription est simplement de s'obliger à prendre l'exemplaire, & d'en payer les Volumes en les recevant.

Le prix du Volume relié sera de six florins onze sols courants ou de douze livres de France, & de cinq florins neuf sols ou de dix livres en feuilles. On délivrera *gratis* aux Souscripteurs le sixième, le douxième, le dix-huitième, le vingt-quatrième & le dernier Volumes. Les Souscriptions ne seront reçues que jusqu'au mois d'Août 1776, temps auquel le premier Volume paroîtra.

Le Manuscrit étant fort avancé, on publiera au moins quatre Volumes par année. Les noms de MM. les Souscripteurs seront imprimés à la tête du premier ou second Volume. On les prie d'envoyer leurs noms bien écrits, pour éviter sur ce sujet des reproches.

FRANCE.

De Toulouse.

L'Apparition, Fable Orientale. 8 pag. *in* 12. Cette pièce ingénieuse a été faite pour l'Académie des Jeux floraux de Toulouse; par M. de Neuville, Professeur d'Histoire dans la même ville, & elle contient une leçon qui a pu être donnée à un des meilleurs Princes de l'Orient.

Almamon, septième Calif de la Dinastie des Abassides, pressé par l'aiguillon de la gloire, cherchoit les moyens de rendre son nom immortel; le sage Giafard qu'on avoit fait périr, lui apparoît... Ton cœur sensible est touché des maux de l'humanité. Tu desires de rendre les hommes heureux, tu mérites qu'on t'instruise... Après lui avoir donné des conseils utiles, le Prince se précipite à ses pieds, jure de les observer, & le conjure de le guider... Eh bien, Almamon! aspires à une gloire plus belle... Ame sublime, élève-toi au-dessus de l'humanité, terrasses l'orgueil, le plus redoutable de tes ennemis, triomphes de toi-même... Déposes la puissance absolue que tes ancêtres ont usurpée... Réduis tes successeurs à l'heureuse impuissance d'attenter à la liberté de tes enfans... A ces mots, une pâleur mortelle se répand sur le visage du Calif, une sueur froide découle de son front, il chancelle, & tombe sans connoissance. Dès qu'Almamon eut repris ses sens, il rappella à son esprit le discours de Giafard; il fut frappé de la sagesse de ses conseils; il forma le projet de les mettre à exécution, mais il mourut sans avoir eu le courage de les exécuter.

Cette Fable est tirée de l'Histoire des Arabes; voyez l'Abbé de Marigni, & les Anecdotes Musulmanes.

De Paris.

Bibliothèque Littéraire, Historique & Critique de la Médecine ancienne & moderne, contenant l'Histoire des Médecins de tous les siècles, & de celui où nous vivons; celle des personnes savantes de toutes les Nations qui se sont appliquées à quelque partie de la Médecine, ou qui ont concouru à son avancement; celle des Anatomistes, des Chirurgiens, des Botanistes, des Chymistes; les honneurs qu'ils ont reçus; les dignités auxquelles ils sont parvenus; les monumens qui ont été érigés à leur gloire. Le catalogue & les différentes éditions de leurs ouvrages; le jugement qu'on doit en porter; l'exposition de leurs sentimens; l'histoire de leurs découvertes; l'origine de la Médecine; ses progrès; ses révolutions; ses sectes; son état chez les différens peuples. Par M. Joseph-François *Carrere*, Docteur en Médecine, de l'Université de Montpellier, de la Société Royale des Sciences de la même Ville; de l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de

Toulouse, de celle des Curieux de la nature, Censeur-Royal, ancien Inspecteur Général des Eaux Minérales de la Province de Roussillon & du Comté de Foix, ci devant Directeur, Garde & Démonstrateur du Cabinet d'Histoire Naturelle, de l'Université de Perpignan, Professeur Royal émérite de la Faculté de Médecine de la même Université. Tome I, à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, 1776, *vol. in* 4°. de 536 pages, & les Préliminaires 39. Prix 10 liv. broché.

Ce ouvrage, le plus complet qu'on ait encore fait sur cette matière intéressante, suppose un travail, une érudition immense, avec des connoissances très-étendues sur la Médecine, & dans toutes les sciences qui y sont relatives. M. Carrere a suivi l'ordre alphabétique; ce premier volume que nous annonçons, va depuis l'A, jusqu'au BOD, le Livre entier consistera en 8 vol. *in*-4°.; le prix de chaque volume est de 7 livres pour les Souscripteurs, & de 10 livres pour ceux qui n'auront pas souscrit. Nous espérons pouvoir nous occuper plus particuliérement de ce grand & important ouvrage.

Dictionnaire de l'Industrie, ou Collection raisonnée des procédés utiles dans les Sciences & dans les Arts, contenant nombre de secrets curieux & intéressans pour l'économie & les besoins de la vie; l'indication des différentes expériences à faire; la description de plusieurs jeux singuliers & très-amusants; les Notices des découvertes & inventions nouvelles; les détails nécessaires pour se mettre à l'abri des fraudes & falsifications dans plusieurs objets de commerce & de Fabrique. Ouvrage également propre aux Artistes, aux Négocians & aux Gens du monde. Par une Société de Gens de Lettres. A Paris, chez Lacombe, rue Christine, 1776, 3 *vol.* grand *in* 8°. de plus de 700 pages chacun.

Cet ouvrage, fait avec le plus grand soin, par des Auteurs éclairés, & pour lequel il paroît qu'on n'a rien épargné, mérite, à tous égards, d'être distingué des Livres du même genre qui ont été publiés jusqu'à présent. On peut dire que celui-ci est le premier auquel on ne puisse pas reprocher d'être absolument mal-fait, trompeur, presqu'inutile, & même dangereux à bien des égards. Nous pourrons le faire connoître plus particuliérement.

Instruction sur la nouvelle méthode de préparer le Mortier-Loriot. A Paris, chez Barbou, Imprim. Libraire, rue des Mathurins, 1775; 15 pag. *in* 8°. avec figures.

Nous avons déjà exposé fort au long, la découverte du mortier des Romains, faite par M. Loriot, qui consiste à ajouter un cinquième de

chaux vive. M. de Morveau, Avocat Général au Parlement de Dijon, & habile Chymiste, a fait voir qu'il étoit possible d'éviter la pulvérisation de la chaux vive, (Journal de Physique 1774, page 416) & il donne, dans ce Mémoire, sa méthode; elle consiste à recalciner de la poussière de chaux qui est souvent inutile, dans un four dont il donne la description. On emploie ensuite trois parties de sable fin, trois parties de ciment de briques bien cuites, deux parties de chaux fondue, & deux parties de chaux en poudre révivifiée qu'on y ajoute quand le mortier est fait; il insiste sur-tout sur la promptitude de cette dernière opération, de laquelle dépend tout le succès de cette importante opération.

De l'Architecture, par J. F. Sobry. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Couturier fils, Libraire, quai des Augustins, au Coq, 1776; 211 pages *in*-8°

Cet abrégé d'Architecture considérée en grand, est le Discours que M. Sobry destine à accompagner un grand Recueil *in-folio*, des plus beaux dessins d'architecture, représentant les différens ordres, les règles de construction & de décoration, les ornemens de sculpture, les Temples, les Palais, les jardins, les meubles, &c. avec des exemples tirés de tous les siècles & de tous les pays. L'Auteur s'est proposé de donner un Traité d'Architecture plus adapté à nos usages que ceux de Vitruve & de Perrault, son Commentateur, qui joignit à la précision des règles de Vignole, les développemens nécessaires pour faire sentir l'esprit de cet art, qui fût débarrassé de particularités trop menues, & qui fût un rudiment pour l'art de décorer. On y trouve sous un seul point de vue, tout ce que l'architecture a de règles générales & particulières; son usage, ses principes, son étendue, ses bornes, l'esprit qui doit guider ceux qui s'y adonnent; de sorte que par son moyen, les jeunes Artistes appercevront plus aisément la route qu'ils ont à suivre; ceux qui s'en seront écartés y reviendront; les maîtres y rencontreront leurs idées; les Praticiens y trouveront un guide suffisant pour les profils; & ceux qui ne sont point Architectes y apprendront à juger mieux du mérite des monumens qu'ils verront, ou des bâtimens qu'on leur fera.

Société libre d'émulation pour l'encouragement des inventions qui tendent à perfectionner la pratique des Arts & Métiers utiles, à l'imitation de celle de Londres. Projet de 20 pages.

Les heureux effets que produit en Angleterre, depuis 20 ans, la société pour l'encouragement des arts, ont déterminé quelques Citoyens à tenter en France un éta-

bliſſement pareil; le nombre des Souſcripteurs, & même celui des Femmes qui ont eu le zèle de vouloir entrer dans ce projet, donne déjà quelques eſpérance de ſuccès. Ils ont eu honte d'entendre dire ſi ſouvent que les François n'avoient point le patriotiſme des Anglois, & leur zèle pour le bien public; & ils invitent la Nation à faire voir qu'elle eſt ſenſible à un pareil reproche.

Toutes les perſonnes inſtruites & zélées qui croiront pouvoir donner des avis ſur la formation de cet établiſſement, ſont priées de les adreſſer à M. l'Abbé Beaudeau, rue Haute-Feuille, vis-à-vis la rue Pierre-Sarrazin. L'Auteur des Ephémérides du Citoyen, & de tant d'autres ouvrages eſtimables qui reſpirent l'amour du bien public, étoit bien digne de devenir le principal moteur de cet établiſſement important pour la France & pour la ſociété humaine en général.

Nouvelle Edition de l'Hiſtoire & des Mémoires de l'Académie royale des Sciences, 170 vol. *in* 12. A Paris, rue des Poitevins, Hôtel de Thou.

M. Panckoucke, dont nous avons déjà annoncé ſi ſouvent les entrepriſes utiles, & qui a fait jouir le public de la collection des Mémoires de l'Académie *in*-4°., a trouvé le moyen de la mettre à la portée d'un plus grand nombre d'acheteurs, en la publiant *in*-12. Il a acquis ce qu'on avoit imprimé en Hollande; il a ajouté ce qui manquoit, & il propoſe le tout à 350 livres, depuis l'origine en *1666*, juſqu'au premier Volume de 1772 incluſivement; c'eſt le dernier qui ait paru. Ce n'eſt preſque que la moitié de ce qu'ils coûtoient *in*-4°. On fera, le premier Mai *1776*, la première livraiſon de 25 Volumes, à 50 livres; on pourra completter des ſuites à 50 ſols le Volume.

L'Hiſtoire & les Mémoires de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, en 74 Volumes *in*-12. Prix 129 livres, au lieu de 222 livres.

Le Recueil des Ordonnances, en 11 Volumes *in* folio, à *276* livres, au lieu de 350 liv.

La Collection Académique, en 17 Volumes *in*-4°. à 119 livres, au lieu de 204.

Le Traité du calcul intégral, par M. Fontaine, & un grand nombre d'autres ouvrages de Sciences, ſont annoncés avec une diminution conſidérable, le tout juſqu'au premier Septembre 1776.

Mémoire ſur les diſſolvans de la Pierre, avec quelques Problêmes de Chymie; par M. Duhaume, Docteur en médecine:

Conjectando inquirere verum
Quid vetat?

A Londres; & ſe trouve à Paris, chez d'Houry, Imprimeur-Libraire de Mgr le Duc d'Orléans, rue

Vieille-Bouclerie, au St-Esprit, 1776; Brochure *in*-4°. de 22 pag.

Nous nous occuperons de ce Mémoire, dont le sujet est des plus intéressans.

Le Médecin, Ministre de la Nature, ou Recherches & Observations sur le Pepasme, ou Coction pathologique, par M. *Joseph François Carrere*, Censeur Royal, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, de la Société Royale des Sciences de la même Ville, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Toulouse, ancien Inspecteur-Général des Eaux Minérales du Roussillon & du Comté de Foix, ci-devant Directeur du Cabinet d'Histoire Naturelle de l'Université de Perpignan, Professeur-Royal émérite en Médecine, dans la même Université. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, 1776, *in*-12, de 260 pages. Prix 2 livres.

La Pratique de l'Art des Accouchemens, première Partie, contenant l'Histoire Critique de la Doctrine & de la Pratique des principaux Accoucheurs qui ont paru depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, pour servir d'introduction à l'étude & à la pratique des accouchemens. Par M. Alphonse *le Roy*, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Professeur de l'art des Accouchemens & des Maladies des Femmes. A Paris, chez le Clerc, Libraire, Quai des Augustins, à la Toison d'Or, 1776, *in*-8, de 212 pages.

Eloge du Maréchal de Catinat, dédié à lui-même; Discours qui n'a point concouru pour le Prix de l'Académie Françoise:

Catinat réunit, par un rare assemblage,
Les talens du Guerrier & les vertus du Sage.

VOLT. Henr.

Brochure *in*-8°. de 54 pag. A Amsterdam; & se vend à Paris, chez Quillau, au Magasin Littéraire, rue Christine, & Ruault, Libr. rue de la Harpe.

Shakespeare traduit de l'Anglois, dédié au Roi:

Homo sum: humani nihil à me alienum puto.

Les 2 premiers volumes, format *in*-8°. de plus de 400 pages. A Paris, chez la Veuve Duchesne, le Jay & Clousier, rue St-Jacques; Musier fils, rue du Foin-St-Jacques; Nyon, rue St-Jean-de-Beauvais; Lacombe, rue Christine, & Ruault, rue de la Harpe.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL Du Mois d'Aoust 1776.

Fin de la Table.

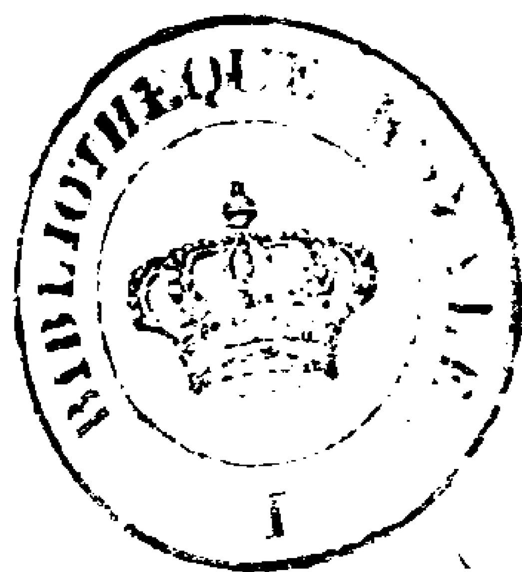
577

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXVI.

SEPTEMBRE.





A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine.

M. DCC. LXXVI.
AVEC PRIVILÉGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

SEPTEMBRE. M. DCC. LXXVI.

HISTOIRE des révolutions de Pologne, depuis la mort d'Auguste III jusqu'à l'année 1775. A Warsovie; & se trouve à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, 2 vol. *in*-8°. Le premier, de 527 pages, sans l'Introduction; le second de 616. Prix, 7 liv. 10 s. broch.

LORSQUE la Nation Polonoise commença à se donner un Roi, elle remit toute l'autorité entre ses mains. Les Vaivodes étant parvenus à partager l'Autorité royale, l'usurpèrent insensiblement en entier, & l'Etat fut ébranlé jusques dans ses fondemens. *Micislas* devenu Duc de Pologne, après la destruction des Vaivodes, fut remplacé par *Boleslas I*, qui lui succéda sous le titre de Roi, & qui, devenu presque despote, borna lui-même son autorité & celle de ses successeurs, en établissant un Conseil de Sénateurs, avec un pouvoir assez

grand pour balancer le sien. Quoique les Polonois eussent adopté la Loi Salique dans le huitième siècle, ils y renoncèrent en faveur de *Hedwige*, fille de leur dernier Roi, & petite nièce du Grand Casimir, à condition qu'elle épouseroit celui que les Grands du royaume lui désigneroient. *Jagellon*, Duc de Lithuanie, ayant été choisi pour son époux, à condition de souscrire à la forme républicaine déjà établie, fut proclamé Roi de Pologne en 1386, & réunit pour toujours à cette Couronne, le Duché de Lithuanie, en conservant à ses anciens sujets qui, par l'instigation des Chevaliers de Prusse, s'étoient soustraits à son obéissance, leurs loix, leurs dignités & leurs prérogatives. Sous le règne de Sigismond Auguste, la République établit comme une Loi sacrée & inviolable, de ne pas regarder comme Roi légitime celui qui auroit été élu pendant le séjour des troupes étrangères dans le royaume. Ce Roi étant mort sans enfans en 1573, la Nation fit la révision de ses anciennes Loix, en abolit plusieurs, en modifia quelques-unes, en étendit d'autres, & statua par un décret que le Roi ne tenteroit aucune voie pour se donner un successeur; qu'il ne prendroit jamais la qualité d'héritier du royaume; que sans l'aveu d'un Conseil de Sénateurs, qu'il auroit toujours auprès de sa personne, il ne pourroit recevoir aucun Ministre étranger, ni en envoyer chez d'autres Princes; qu'il ne leveroit point de nouvelles troupes; qu'il n'ordonneroit jamais à la Noblesse de monter à cheval sans le consentement de tous les Ordres de la République; qu'il n'admettroit aucun étranger au Conseil de la Nation; qu'il ne lui conféreroit aucune charge, dignité ni Starostie, & qu'il ne pourroit se marier sans la permission du Sénat & de l'Ordre Equestre.

Le Roi, le Sénat, où le Clergé tient le premier rang, & l'Ordre Equestre qui comprend toute la Noblesse, forment aujourd'hui les trois Ordres dont la République est composée.

Les articles dont on vient de parler, sont appelés *Pacta conventa*, & regardés comme Loix fondamentales de l'Etat. Les Polonois les augmentent ou les diminuent à chaque élection, & le Roi nommé jure solemnellement à son Sacre de les observer, & dispense ses sujets du serment de fidélité, si jamais il lui arrive de les violer. Ainsi l'autorité du Roi limitée par ces conventions, ne consiste qu'à nommer à toutes les charges & dignités, pourvu qu'il les confère à des Polonois; à jouir de gros revenus, & à pouvoir accorder la grâce à un criminel jugé à mort par quelque Tribunal que ce soit. On peut dire que la Noblesse Polonoise partage l'autorité avec le Roi qu'elle se donne. Elle fait des loix auxquelles le Souverain est obligé de se soumettre; elle est l'arbitre de la paix & de la guerre; elle change à son gré les constitutions

qui établissent les impositions, dont elle règle la perception.

Après le Clergé, les seconds réprésentans du Sénat sont les Palatins, les Castellans & les Grands-Officiers de la Couronne. Les premiers sont à la tête de la Noblesse; les seconds sont leurs Lieutenans, & les troisièmes sont les Grands-Maréchaux, les Grands-Chanceliers & Vice-Chancelier de la Couronne, & du Grand-Duché de Lithuanie. Pendant l'interrègne, l'Archevêque de *Gnesne*, en sa qualité de premier Sénateur & de Primat-né, exerce les fonctions de Vicaire du royaume, & il expédie les *Universaux*, ou lettres circulaires, pour la convocation des Diétines provinciales, qui doivent fixer le temps auquel se doit tenir la Diète d'élection. La Noblesse se fait représenter dans les Diètes par ses Tribuns ou *Nonces*. Le Sénat & l'Ordre Equestre se soutiennent réciproquement, se prêtent une force mutuelle, & ne peuvent agir l'un sans l'autre. On distingue deux sortes de Diètes, les ordinaires, qui se tiennent tous les deux ans, & durent six semaines, à moins que les Ordres assemblés ne jugent à-propos de les prolonger; les extraordinaires se tiennent dans des cas imprévus, & leur durée est fixée à trois semaines.

Le Gouvernement regarde comme un trait de bonne politique, de faire ensorte que l'élection du Roi ne soit jamais unanime, afin d'avoir occasion d'entretenir dans son sein deux partis qui se méfient l'un de l'autre : delà naissent presque toujours des Confédérations qui agissent au nom du Roi, & jamais pour son intérêt. « On distingue, dit l'Auteur, quatre espèces de Confédérations. La première, formée par le consentement du Sénat & de l'Ordre Equestre, tend toujours au bien public. La rébellion, ou l'excès d'un zèle mal entendu servent de motif à la seconde & à la troisième espèce, & le royaume est alors dans l'anarchie. La quatrième espèce de Confédération, qu'on nomme *Rokoz*, est la plus terrible & la plus cruelle de toutes, parce qu'elle est contre le Roi ou le Sénat, & que tous les Nobles sont obligés de prendre les armes. Telles ont été à-peu-près les diverses Confédérations qui ont paru dans ces derniers troubles, & qui n'ont pas peu contribué à la dévastation de ce royaume. »

Lorsqu'une Confédération est formée, elle a le droit de se nommer un *Maréchal* ou Chef suprême, qui doit toujours être un des Nonces, choisi alternativement dans la Grande & Petite-Pologne, & dans le grand Duché de Lithuanie. L'autorité sans bornes qui lui est conférée, le rend semblable au Dictateur chez les anciens Romains. Le Roi est obligé de lui déférer en tout ce qui concerne le bien de la République. Les Polonois savent néanmoins tempérer ce pouvoir par la nomination d'un Lieutenant de Maré-

chal, sans lequel le Chef de la Confédération ne peut faire un pas, & qui est chargé de veiller sur ses actions & sur ses projets.

Avant 1652, aucun Polonois n'avoit imaginé que l'opposition d'un seul *Nonce* fût capable d'arrêter l'activité d'une Diète, & d'annuller toutes les résolutions qu'elle auroit prises précédemment. *Sidzinski*, Nonce d'*Upita* en Lithuanie, fut le premier qui donna ce funeste exemple que la Confédération générale de 1696, eut la foiblesse de nommer *unicum & specialissimum jus Cardinale*. Ce *liberum veto* est la source des dissensions qui ont bouleversé l'Etat, & l'ont plongé dans l'anarchie où il se trouve. Les trois Puissances alliées, en mettant fin à ces divisions, ont sappé par les fondemens les constitutions de l'Etat, & en ont partagé les plus belles provinces.

On sait qu'en Pologne les paysans, cette classe d'hommes que son utilité rend respectable, ne sont regardés que comme des êtres propres uniquement à porter le joug de la servitude. Ces malheureux font la richesse des Nobles; & travaillant cinq jours de la semaine pour leur Seigneur, il ne leur reste qu'un seul jour pour pouvoir procurer à leur famille l'absolu nécessaire. Les Loix autorisent le Seigneur à tuer son esclave, moyennant 15 liv. d'amende applicable au fisc, & à remplacer simplement celui d'un autre Seigneur, s'il a eu la fantaisie de lui ôter la vie.

Quoique la Religion Catholique Romaine soit la dominante en Pologne, « il y a cependant beaucoup de » Luthériens, de Calvinistes, de » Grecs schismatiques, de Sociniens, » d'Ariens, d'Anabaptistes, de Juifs, » d'Arméniens & d'autres hérétiques qui sont compris sous le nom » général de *Dissidens*, auxquels » les Loix fondamentales du pays » accordent une tolérance entière. »

Les Polonois, ces fiers Républicains, ajoute l'Auteur, qui avoient conservé jusqu'au règne de *Sobieski*, la frugalité & la simplicité des Sarmates, leurs ancêtres, se sont livrés à la somptuosité depuis le règne d'Auguste II, & les modes Françoises sont venues se mêler au luxe Asiatique. « Pour peindre les Polonois d'un seul trait, on peut dire » d'eux qu'il n'y a point de peuple » qui offre des contrastes plus frappans. La dignité royale est absorbée dans l'autorité républicaine; quelques Loix justes paroissent sortir de l'anarchie féodale; » leur Gouvernement est un mêlange bizarre de celui des Romains avec la barbarie Gothique, » & l'abondance est presque toujours à côté de la pauvreté. »

L'Auteur décrit en six Livres, les révolutions que la Pologne a éprouvées depuis la mort d'Auguste III, le 5 Décembre 1763; la conduite des Puissances voisines avec l'élection d'un nouveau Roi; la Déclaration que publièrent plus d'une fois, l'Impératrice de Russie & le Roi de Prusse, de maintenir la Ré-

publique dans la possession de ses droits, libertés, prérogatives, statuts & domaines; les prétextes allégués par la première de ces Puissances, pour faire passer, à différentes reprises, des troupes en Pologne; les événemens qui précédèrent la Diète d'élection qui commença le 20 Août 1764, & dans laquelle le Comte Stanislas Poniatowski, pour qui la Russie s'étoit déclarée, fut élevé au Trône; ceux qui la suivirent, & dont profitèrent les Cours de Vienne, de Pétersbourg & de Berlin pour former entre elles une nouvelle alliance au mois de Septembre 1769.

Un grand exemple pour tous les Etats, est celui qu'a donné la Pologne par les divisions intestines qui ont déchiré son sein; & avant & après cette fatale époque, il semble qu'un esprit de vertige s'étoit emparé de ce peuple malheureux. L'ambition, le fanatisme, la fureur de parti ont éclaté avec une violence, un acharnement qui étonnent. Des Confédérations sans nombre, opposées de vues & d'intérêt, qui se succèdent sans relâche, se croisent, se heurtent, en affoiblissant l'Etat par leur choc continuel, se signalent par des actions de cruauté & de barbarie qui font frémir la nature. Spectacle d'horreur, de sang, de rage, de destruction, de maux de toute espèce. Le dénouement de cette affreuse tragédie approchoit, sans que la République épuisée pût s'y opposer; lorsqu'en 1772 les trois Puissances alliées ayant enfin dévoilé leurs projets, s'arrangèrent pour le démembrement de la Pologne. La Prusse s'empara de la Prusse Polonoise, & de cette partie de la Grande Pologne qui est située au-delà de la *Netze*. La Maison d'Autriche se mit en possession de toute la rive gauche de la Vistule depuis les Salines jusqu'à l'endroit où le *Wiroz* se jette dans cette rivière à 14 milles de Warsovie, de même que de tout le Palatinat de *Belz*, de la Russie rouge, & de la plus grande partie de la *Wolhinie* jusqu'à *Ruez*. La Russie prit pour limites de ses possessions, la rivière de *Wella*, depuis sa source jusqu'à l'endroit où elle se décharge dans le *Niémen*, & depuis la source du fleuve *Benesina* jusqu'à *Rzcezyca*, où il tombe dans le *Niéper*. Ainsi, dit l'Auteur, la Prusse s'empara de 900 lieues quarrées, d'une heure de chemin par lieue; l'Autriche, de 2700 lieues, & la Russie de 3440. Ainsi s'accomplit, & par les mêmes Puissances, ce que Jean Casimir, Roi de Pologne, mort à Paris Abbé de St Germain, avoit prévu & annoncé dans un Discours aux Etats assemblés en 1661.

Ce n'est pas tout: la Pologne se vit encore forcée de ratifier le partage qui s'étoit fait; le Roi, les Sénateurs & les Nonces reconnurent que les territoires démembrés appartenoient aux Puissances qui s'en étoient emparés. Il ne fut plus question que de fixer les limites respectives des Puissances co-partageantes. Cet objet occasionna de

nouvelles disputes qui n'étoient pas encore terminées en 1774, époque où l'Auteur finit son histoire. « Toutes ces discussions, dit-il, » firent cesser l'ouvrage de la démarcation entre la République & » le Roi de Prusse; & les Commissaires respectifs ne voulant s'écarter d'aucune des conditions du » Traité de partage, se retirèrent » chez eux jusqu'à nouvel ordre. »

On desireroit sans doute que l'Auteur eût enrichi son ouvrage d'une Carte de Pologne rélative au démembrement que la République a essuyé: mais c'est peut être ce qu'il se propose de faire dans un autre Volume, où il achevera l'histoire intéressante de cette révolution. Au reste, le Public lui saura gré d'avoir rassemblé, dans les deux qui paroissent, un grand nombre de Pièces justificatives qui occupent plus d'espace que l'histoire même. Une Table de matières, par ordre alphabétique, seroit aussi d'une grande utilité.

CHRISTOPHORI Saxii Onomasticon Litterarium, sive Nomenclator historico-criticus præstantissimor. omnis ætatis, populi, Artiumque formulæ scriptorum. Item Monumentorum maximè illustrium ab orbe condito usque ad sæculi, quod vivimus, tempora digestus, & verisimilibus, quantum fieri potuit annorum notis accommodatus. E recognitione longè auctiori & emendatiori, ita ut non tam Editio altera, quam novus omninò liber censeri debeat. Trajecti ad Rhen., apud Gisb. Tiem. à Paddenburg, Abrah. à Paddenburg, & Joh. Van Schoonhoven & Soc. Bibliopolas, 1775; in-8°. pag. 598, sans la Préface & l'Epître dédicatoire au Prince d'Orange & de Nassau, Guillaume V, qui en contiennent 42.

Ce Volume, que publie Monsieur Saxius, n'est que la première Partie de l'Ouvrage entrepris par ce Sçavant, connu par plusieurs autres. Cette Partie finit à l'an 475 de l'Ere Chrétienne: voici son titre particulier. *Onomastici Liber. Pars prima fontes omnium Artium primarios, hoc est veteris duntaxat ævi scriptores, præcipuè Græcos & Latinos, ab initiis rerum humanarum usque ad interitum principatus Romanorum, hoc est annum post C. N. CCCC. LXXV, edens.* M. Saxius rend raison de son travail dans sa Préface datée d'Utrecht, *in Academia Rheno-Trajectina, cum*, dit-il, *ejus recturam iterum susciperem exeunte Martio* 1775. Lorsqu'il quitta Leipsick pour venir enseigner dans cette ville les Belles-Lettres, l'Histoire, la Rhétorique, les Antiquités Grecques & Romaines, il s'apperçut bientôt de quelle importance étoit pour lui & pour ses élèves un bon catalogue des Auteurs de différens siècles. Il crut d'abord pouvoir se contenter de l'ouvrage de Bœcler, *de*

Scriptoribus

Scriptoribus Græcis & Latinis ab Homero ad initium sæculi VI post C. N. Mais s'étant apperçu du peu d'exactitude qui se remarque dans cet ouvrage, quoique inséré par Jacques Gronovius, dans le Tome X de son *Trésor Grec*, il eut quelque envie de donner une nouvelle Edition de *Jo. Jac. Bibliotheca Philosophorum classicorum Authorum Chronologica.* Toutefois ayant observé que cette *Bibliothèque*, outre les erreurs reprochées à l'Auteur, répondoit mal à ses vues, il résolut de se livrer lui-même à un nouveau travail, dont le fruit fut l'*Onomasticon litterarium*, pour servir comme de guide & de fil dans les vastes *Bibliothèques* Grecque & Latine de J. A. Fabricius. La première Edition étant épuisée, il a fallu s'occuper d'une seconde. C'est à quoi s'est appliqué Monsieur Saxius, soit en corrigeant les erreurs qui avoient pu lui échapper, soit en donnant à son ouvrage une distribution différente. Il a partagé l'Histoire littéraire, comme l'on divise ordinairement l'Histoire universelle, en trois parties, *l'ancienne*, *la moyenne* & *la moderne*. Delà trois sortes d'Ecrivains : *Unum*, dit-il, primariis è fontibus *constat*, *alterum* fontes secundarios, *cum quibusdam* fontium primariorum reductoribus *complectitur ; tertium denique residuos quorumcunque* fontium Reparatores, imitatores, interpretes, *uno verbo recentiores omnis sapientiæ & artium Doctores effundit.*

Dans la classe des *Sources primitives*, sont compris tous ceux qui ont fleuri depuis l'origine du monde jusqu'à la fin du Ve siècle de J. C., tant chez les Hébreux que chez les Grecs & les Romains. Ils font la matière de la première Partie, terminée par un recueil d'*Analectes*, contenant des additions & des corrections, *Supplementorum & emendationum Analecta.*

La classe des *Sources secondaires* embrasse les Auteurs qui ont écrit depuis la fin du Ve jusqu'à la fin du XVe siècle : elle aura pareillement ses *Analectes*. La dernière est destinée aux Auteurs des 16, 17 & 18e siècles : classe nombreuse sur laquelle M. Saxius veut réfléchir avant de rien promettre. Au reste, dans la seconde & la troisième il ne compte faire entrer que les Auteurs qui ont un titre légitime pour y avoir place : il ne sauroit par où commencer, ni par où finir, s'il falloit ne rien omettre. Quoiqu'il ait été moins réservé à l'égard de la première classe, on y chercheroit cependant inutilement des Auteurs dont il ne reste que le nom, ou peu de chose, ou dont les ouvrages sont tombés dans l'oubli, ou enfin dont l'histoire est si incertaine, qu'on ne sait en quel temps ils ont vécu. De ce dernier genre sont plusieurs Ecrivains Grecs cités dans l'ouvrage de Fabricius, dans les Catalogues des Bibliothèques, & dans les Bibliographes. Les Latins n'en offrent pas un moindre nombre parmi les Arpenteurs, les Historiens, les Rhéteurs, les Grammairiens, les Poë-

tes, tragiques, comiques & faiseurs d'Epigrammes. L'Auteur en nomme quelques-uns de chaque genre, par ordre alphabétique, dans sa Préface, pour suppléer à ce qui manque dans son Lexique littéraire.

On avoit accusé M. Saxius d'avoir emprunté le plan & la forme de son *Onomasticon*, d'un ouvrage Allemand de M. Hamberger, célèbre Littérateur de l'Académie de Gottingue : il fait voir que la comparaison des deux productions doit suffire à sa justification. Dans l'une & l'autre souvent les mêmes Ecrivains ont des places différentes ; & M. Saxius en nomme plusieurs qu'il n'avoit pas oubliés dans son ouvrage, & dont M. Hamberger n'avoit fait aucune mention dans le sien. Il déclare que les Tablettes chronologiques de l'Abbé Lenglet du Fresnoy lui ont encore moins servi, parce qu'après la composition de son ouvrage, il y a trouvé rassemblés, pêle-mêle, les Auteurs bons & mauvais, célèbres ou obscurs, dignes ou non de mémoire.

Mais dans l'ordre chronologique qu'a suivi M. Saxius, il ne faut pas s'attendre qu'il ait constamment nommé chaque Ecrivain à l'époque de sa naissance ou à celle de sa mort : ce sont des points souvent difficiles à décider, & quelquefois il est assez inutile de les savoir. Il s'est fixé à l'époque où un personnage s'est fait connoître par quelque production de son génie, ou par des honneurs qui lui ont été déférés, ou par des actions qui ont fait passer son nom à la postérité ; en un mot, au temps où il a fleuri ; & à chaque article il renvoie aux modernes qu'il faut consulter, pour acquérir les connoissances nécessaires. On ne s'attend pas non plus, sans doute de notre part, à une analyse que la nature de l'ouvrage ne comporte pas ; il nous doit suffire, pour donner une idée de la manière dont ces Tablettes littéraires sont exécutées, de citer un article, ce sera celui d'Hérodote, vers l'an du monde 3359, environ l'an 308 de Rome, & 444 avant J. C.

Herodotus, Halicarnasseus, Historiæ parens Olymp. LXXIV : I— LXXX vij circiter.

Ensuite, après avoir dit qu'on trouve, d'après *Ursinus*, le portrait d'Hérodote dans le Vol. II. Tab. 71, du Trésor Grec de Gronovius, M. Saxius cite *Voss. de Hist. Græcis, C. III, p.* 13-16.

Simsonus in Chron. ad A. M. 3521-3563.

Pope-Blount, p. 15-18.

Fabricius. Bibl. Gr. L. II. c. xx, Tom. I, p. 661.

Catal. Bunav. T. I. Vol I. pag. 95-98.

Hamberger. part. I, p. 136-142.

Ne quid dicam nunc, ajoute-t-il, *de* Joh. Buherii *disputationibus in Herodotum*, Divione 1746, 4. *Gallo - Francice promulgatis, aut H.* (*h. e.* Frid. Lud. Abreschii) Spicilegiis in Herodotum, Thucydidem & Xenophontem, in Misc. ob-

ferv. *Vol. III*, *Tom. I*, *pag.* 141-146, *aut denique de* Jo. Jac. Reiskii *feu* ad Herodotum conjecturis *in* Mifcellaneorum Lipf. Nov. *Volumine VII & VIII editis*, *feu* Animadverfionibus, *quæ in* Animadverfionum *ejus* ad Græcos Auctores Volumine tertio, *Lipfiæ*, 1761-8, p. 79 182 *leguntur*, *id folum præterire non poffum*, *cl.* Petrum Wesfelingium, *uti paulo ante* Differtatione Herodotea *Traj. Rh. in lucem emiffa* 1758-8. *majori prolufe-rat operi*, *fic poftea hominum Græce intelligentium votis ipfa Herodoti* ἐκδόσει, *cumulate fatisfeciffe Amftel.* 1763, *fol. cujus etiam præfatio*, *quoad Herodoti ætatem*, *digniffima erit lectu.*

Dans les *Analectes* qui terminent ce Volume, M. Saxius donne d'abord un détail plus circonftancié de quelques-unes des citations que préfente le corps de l'article; enfuite il parle de différens Mémoires ou Differtations, où des Académiciens de Paris, de la Hollande & de l'Allemagne ont difcuté différens points particuliers de l'ouvrage d'Hérodote, foit dans les Mémoires de l'Académie des Infcriptions & Belles-Lettres, foit dans d'autres Recueils.

On voit affez, par ce feul échantillon, de quelle utilité doit être pour les Littérateurs, l'ouvrage de M. Saxius : il peut leur être d'un grand fecours en leur épargnant bien des peines & des recherches, par l'indication des fources qu'il leur importe de connoître. L'ufage qu'ils en feront leur montrera le degré de confiance qu'il mérite, & leur infpirera fans doute le defir de le voir bientôt complet. Ils regretteront peut-être que le fçavant Auteur n'ait pas ajouté une Table alphabétique des perfonnages dont il parle dans le corps de fon ouvrage : car fi l'on ne fait pas à-peu-près le temps où ce perfonnage a vécu, on aura de la peine à trouver fon nom; on fera du moins obligé de parcourir bien des pages avant de le découvrir. Peut-être auffi l'Auteur réferve-t il cette Table générale pour la fin de l'ouvrage; mais en attendant on feroit bien aife d'en avoir une particulière pour chaque partie du Lexique littéraire.

Au refte, après la lecture de quelques articles dans le corps de l'ouvrage, il ne faut pas oublier de lire les *Analectes* qui terminent le Volume, & qui y ont rapport, parce que fouvent on y trouvera des corrections néceffaires & des additions importantes.



HISTOIRE universelle de Justin, extraite de Trogue-Pompée ; traduite sur les textes Latins les plus corrects, avec de courtes notes critiques, historiques, & un Dictionnaire géographique de tous les pays dont parle Justin. Par M. l'Abbé Paul, ancien Professeur d'Eloquence au Collége d'Arles. A Paris, chez J. Barbou, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, 1774 ; 2 vol. *in*-12. ; l'un de 451 pages, & les Préliminaires 12 ; l'autre, de 416.

ABRÉGÉ de l'Histoire Romaine de L. A. Florus. Traduction nouvelle avec des notes, par le même Auteur & chez le même Libraire :

In brevi quasi tabellâ totam ejus (populi Rom.)
Imaginem amplectar. Florus, lib. 1, in proœm.

1774 ; *in*-12. 2 parties en un vol. ; la première de 271 pages, la seconde de 301.

M. l'Abbé Paul, dont nous annonçons ces deux nouvelles Traductions, est l'Auteur d'une très-bonne Traduction de Paterculus, dont nous avons rendu compte dans notre Journal de Décembre 1771, Vol. I.

Tout ce qu'on sait de Justin, le premier des deux Auteurs nouvellement traduits par M. l'Abbé Paul, c'est qu'il vivoit sous l'Empereur Antonin, auquel il adresse son ouvrage.

« Quelques-uns, dit M. l'Abbé » Paul, l'ont accusé de la perte de » l'original qu'il a réduit. Mais » pourroit-on le convaincre de ce » crime littéraire ? Comment & » pourquoi s'en seroit-il rendu coupable ? »

Est ce bien là le reproche qu'on fait à Justin ? Est ce d'une suppression frauduleuse & criminelle de l'original qu'on l'accuse ? Sur quel fondement l'en accuseroit-on, puisqu'on ne sait aucune particularité de sa vie, & qu'on le voit parler, dans sa Préface, de Trogue-Pompée, son original, avec toute sorte d'éloges ; exposer le plan de cet Auteur ; caractériser son ouvrage, en montrer l'objet, & ne réclamer pour lui-même d'autre mérite que celui d'Abbréviateur ? Est-ce là la conduite d'un usurpateur, d'un plagiaire qui veut faire disparoître un Auteur original pour en prendre la place ?

Ce qu'on a dit, & ce qu'on a remarqué comme un tort commun à beaucoup d'extraits & d'abrégés, c'est que celui de Justin peut avoir été une des causes qui ont fait perdre l'original ; mais ne peut-on pas dire aussi que les abrégés ne font perdre ainsi les originaux que quand ils valent mieux, & qu'ils ont d'avance réparé cette perte ? D'ailleurs

il paroît que l'histoire de Trogue-Pompée a subsisté long-temps après Justin.

C'est avec une véritable peine que nous croyons appercevoir que M. l'Abbé Paul ne parle point d'après lui-même, dans le jugement qu'il paroît prononcer sur les différens Traducteurs de Justin; il s'en est trop rapporté, à ce qu'il nous semble, à la Préface de M. l'Abbé Favier, le dernier de ces Traducteurs, & peut être le dernier dans tous les sens. « La Traduction de » Colomby, donnée en 1666, dit » M. l'Abbé Paul, est écrite d'un » style qui n'est plus supportable de » nos jours.... Celle d'un Anony» me, se disant de Port-Royal, » publiée en 1693, me paroît con» trainte & enflée. »

Tout cela est copié de M. l'Abbé Favier, à quelques expressions près, & tout cela est plein d'inexactitudes. La Traduction de Colomby Cauvigny, est d'un style qui paroît vieux aujourd'hui sans doute, surtout dans l'Edition de 1666; mais comment M. l'Abbé Paul ne s'est-il pas donné la peine, non plus que M. Favier, de consulter l'Edition de 1672, revue & corrigée par le sçavant Tanneguy le Févre, père de la célèbre Mde Dacier? Il y auroit trouvé dans le style des traces de vieillesse sans doute, mais beaucoup moins que dans la première; il y auroit trouvé aussi beaucoup moins d'infidélités. Nous avons cette Edition sous les yeux, & nous croyons qu'elle auroit pu être utile au nouveau Traducteur.

Quant à la Traduction de 1693, c'est encore d'après M. Favier que M. l'Abbé Paul la croit d'un Anonyme se disant de Port-Royal; c'est aussi sans doute d'après M. Favier qu'il la juge. Nous avons encore sous les yeux cette Traduction; & nous pouvons assurer que l'Auteur ne se dit point du tout de Port-Royal. C'est une remarque que l'Abbé Desfontaines avoit déjà faite dans ses *Observations sur les Ecrits modernes*, Tome VII, pag. 241, & suivantes, en rendant compte de la Traduction de Justin par M. l'Abbé Favier. Il paroissoit en résulter que M. l'Abbé Favier ne s'étoit pas donné la peine d'examiner la Traduction, dont il se permettoit de parler assez légèrement. M. l'Abbé Desfontaines prouve cependant qu'elle est fort supérieure à celle de M. l'Abbé Favier, & en général elle est très-estimée. M. l'Abbé Paul, qui respecte avec raison le suffrage de M. le Président Hénault, peut voir ce qu'en a dit ce Juge éclairé, dans son Mémoire sur les Abrégés chronologiques, inséré dans les Mémoires de Littérature, Tom. XXVIII, pag. 611 & suiv.

L'Auteur de cette Traduction de 1693, ne se désigne que par les lettres initiales D. L. M. *de la Martinière*. L'Abbé Desfontaines l'appele Ferrier de la Martinière. Quel que soit le mérite de sa Traduction, celle de M. l'Abbé Paul nous

paroît encore préférable ; & nous croyons, par ce seul mot, en faire un grand éloge. Nous invitons nos Lecteurs à comparer ces deux Traductions, dignes l'une & l'autre de leur attention & de leur estime.

On a placé dans la nouvelle Traduction, comme dans celle de M. Favier, à la fin du second Volume, un petit Dictionnaire géographique des principaux lieux dont il est parlé dans Justin M. de la Martinière avoit joint à sa Traduction, des remarques critiques pour relever les contradictions, & corriger sur-tout les fautes de chronologie très-fréquentes dans Justin. Ces remarques donnent à la Traduction de M. de la Martinière, un avantage réel sur la nouvelle ; mais la nouvelle en a un considérable sur toutes les précédentes, c'est de présenter le texte à côté de la version.

Les Critiques observent que le style de Justin est très-pur, quoique du temps de cet Ecrivain, la Langue Latine commençât à dégénérer de sa première simplicité. Ce mérite de Justin peut, en partie, lui être propre, & en partie venir de Trogue-Pompée, Ecrivain qui appartient au siècle d'Auguste, & dont les anciens Critiques ont beaucoup vanté l'élégance & la pureté.

Voici le jugement que M. l'Abbé Paul porte de Justin ; il paroît être un précis de celui qu'en a porté M. Favier d'après d'autres Critiques :

« Son style en général est pur, élé» gant, naturel, mais un peu mo» notone. Sa narration est nette ; ses » réflexions sages, quoique com» munes ; ses peintures quelquefois » très-vives. On trouve chez lui » plusieurs morceaux de la plus » grande beauté. Seulement il aime » un peu trop l'antithèse, la plus » froide des figures quand on la pro» digue. Je regrette aussi qu'il rap» porte quelquefois des traits mi» nutieux ou absurdes. »

On ne sait pas beaucoup plus de choses sur Florus que sur Justin ; il se nommoit *Annæus*, ce qui fait penser qu'il étoit de la même famille que Sénèque & Lucain. Cette opinion est appuyée encore sur quelques conformités dans le style, raison assez foible & assez équivoque. Il nous apprend lui-même qu'il vivoit sous l'Empire de Trajan : on croit qu'il vivoit encore sous Adrien. Spartien, dans la vie de ce dernier Empereur, rapporte de petits vers d'un Julius-Florus à ce Prince, & la réponse d'Adrien sur le même ton & dans le même goût.

JULII FLORI.

Ego nolo Cæsar esse.
Ambulare per Britannos :
Scythicas pati pruinas.

Resp. ADRIAN.

Ego nolo Florus esse :
Ambulare per tabernas :
Latitare per popinas :
Calices pati rotundos.

On croit que ce Poëte Florus, est le même que l'Historien ; & l'on

observe à ce sujet que l'Historien a quelquefois le style poëtique, autre preuve assez équivoque. Le Cardinal du Perron mettoit Quinte-Curce au-dessus de Tacite & de tous les Historiens, & Florus immédiatement au-dessous de Quinte-Curce. Qu'importe le goût particulier du Cardinal du Perron ? M. l'Abbé Paul avoue que Florus dégénère assez sensiblement de la pureté, de la simplicité du siècle d'Auguste; « il trouve dans cet Auteur, des » pensées peu justes, froides ou ra» finées; des métaphores trop tirées » ou incohérentes, des tours con» traints, des comparaisons forcées » ou trop épiques, de la déclama» tion & de l'enflure, une imitation » trop marquée de Lucain. » Il lui reproche d'ailleurs cette crédulité superstitieuse, dont les meilleurs Historiens Romains n'ont pas su se garantir. Il l'accuse d'omettre ou d'indiquer d'une manière trop superficielle des faits importans; de confondre quelquefois les évènemens, de renverser l'ordre chronologique, de trop vanter les Romains, de trop rabaisser leurs ennemis, de substituer quelquefois le merveilleux aux effets les plus simples de la Physique. Voilà ses défauts; mais ils ne sont ni assez grands ni assez nombreux pour ternir sa gloire. Il mérite au moins l'éloge qu'en fait Vossius : *Si paucula exceperis, quæ frigidiùs dicta videntur, verè Floridus.* Il mérite plus, & il a plus obtenu. L'illustre Montesquieu, dans son *Fragment sur le Goût*, rapporte de cet Auteur, plusieurs traits énergiques & nobles jusqu'à la sublimité. S'il peint la jeunesse de Scipion : *Hic erit Scipio, qui in exitium Africæ crescit.*

S'il peint Annibal dans la disgrace & dans l'exil, mais fidèle à sa haine pour les Romains : *Qui profugus ex Africâ, hostem populo Romano toto orbe quærebat.*

Ce même Annibal, s'arrêtant à Capoue, après sa victoire de Cannes, fournit à Florus ce trait d'une précision si philosophique : *Cùm victoriâ posset uti, frui maluit. Pouvant user de la victoire, il aima mieux en jouir.*

Florus peint & termine d'un trait la guerre de Macédoine. Entrer dans ce pays, ce fut le subjuguer : *Introisse, victoria fuit.*

En parlant de la guerre des Latins, Florus s'écrie : *Sora (quis credat?) & Algidum terrori fuerunt; Satricum atque Corniculum provinciæ. De Verulis & Bovillis, pudet, sed triumphavimus. Tibur nunc suburbanum, & æstivæ Præneste deliciæ, nuncupatis in Capitolio votis, petebantur. Idem tunc Fæsulæ quod Carræ nuper. Idem nemus Aricinum quod Hercynius saltus; Fregellæ, quod Gessoriacum, Tiberis, quod Euphrates. Coriolus quoque (proh pudor!) victus, adeò gloriæ fuit, ut captum oppidum C. Marcius Coriolanus, quasi Numantiam aut Africam nomini induerit. Extant & parta de Antio spolia, quæ Manius in suggestu fori, captâ hostium classe suf-*

fixit, si tamen illa classis, nam sex fuere rostratæ: sed hic numerus illis initiis navale bellum fuit.

« Sore & Algide, (qui le croira?) » se rendirent formidables; Satrique & Cornicule valoient des » Provinces; la réduction de Vérule » & de Boville (nous en rougissons » aujourd'hui) fut la matière d'un » triomphe. Nous n'attaquions Tibur, qui est à présent un simple » paysage aux fauxbourgs de Rome, & Préneste, les délices de » l'été, qu'après avoir fait des vœux » au Capitole. Fésule étoit alors » pour les Romains, ce que fut de» puis pour eux la ville de Carres; » le bois d'Aricie, ce qu'a été la » forêt d'Hercynie: Frégelle étoit » leur Gessoriacum: le Tibre, leur » Euphrate. On attacha tant de » gloire (le dirai-je?) à la prise de » Corioles, que C. Marcius en reçut » le surnom de Coriolan, comme » s'il eût emporté Numance ou Car» thage. On voit encore les dé» pouilles des Antiates suspendues » à la tribune aux harangues, par » Mænius, vainqueur de leur flot» te; si néanmoins l'on peut appe» ler de ce nom leurs six navires. » Il est pourtant vrai que dans ces » commencemens, ce nombre suf» fisoit pour former une armée na» vale. »

Florus, dans ce morceau, peint la grandeur Romaine au temps dont il parle, & la petitesse de ses commencemens, avec une énergie qui n'a pas dû échapper à l'Auteur des *Considérations sur la grandeur & la décadence des Romains*.

M. l'Abbé Paul ajoute une multitude de traits aux traits remarquables de Florus, cités par M. de Montesquieu. Le dernier morceau que nous venons d'offrir, paroît plus long dans la traduction que dans l'original; mais il faut observer que Florus y parle d'objets qui, de son temps, n'avoient besoin que d'être désignés, & qui aujourd'hui demandent une exposition un peu plus développée. Nous croyons cependant que le Traducteur eût pu serrer davantage tout ce morceau. *Tibur nunc sub urbanum* n'exigeoit pas ce commentaire: *Tibur, qui est à présent un simple paysage aux fauxbourgs de Rome.* Il suffisoit de dire, *Tibur, aujourd'hui fauxbourg de Rome.*

Satricum atque Corniculum Provinciæ: Satrique & Cornicule valoient des Provinces. Cette expression: *valoient des Provinces*, a de l'équivoque. Il falloit peut-être rester plus près de l'original, & dire, *étoient des Provinces.*

Au reste ces taches sont légères, & elles sont rares dans cette Traduction, aussi-bien que dans celle de Justin.

M. l'Abbé Paul s'explique sur les premiers Traducteurs de Florus, comme sur ceux de Justin. Coeffeteau vieillit; & quant à cette Traduction de M. le Vayer le fils, à la tête de laquelle paroît le nom respectable de Monsieur, frère de Louis XIV. M. l'Abbé Paul ne considérant

sidérant que M. le Vayer, ose dire en propres termes, *que le froid la tue d'un bout à l'autre.* Après avoir ainsi jugé les Traducteurs, il s'égaie aux dépens des Commentateurs, dont il prétend que l'Auteur du *Chef-d'œuvre d'un Inconnu* n'a point chargé les ridicules. Son ton de plaisanterie, sur-tout comparé à celui de M. de St-Hyacinte, laisse quelque chose à desirer pour le goût; mais cette Epître dédicatoire ou Préface où il parle de Florus, de ses Traducteurs & Commentateurs, forme en tout un fort bon morceau de littérature, & très-bien écrit en plusieurs endroits.

Nous ne pouvons mieux terminer cet extrait, que par le bel éloge que M. le Président Hénault a fait de Florus dans le Mémoire ci-dessus cité, dont M. l'Abbé Paul rapporte un fragment.

« L'Histoire de Florus est un » abrégé, mais un abrégé origi- » nal. Florus, qui vivoit sous Tra- » jan, a écrit l'Histoire Romaine » depuis Romulus jusqu'à Jules- » César inclusivement. Il a pris son » sujet en grand; il a négligé les dé- » tails, pour ne s'attacher qu'aux » objets principaux; toutes les figu- » res de son tableau sont rappro- » chées & s'éclairent mutuellement. » On n'est point détourné par de » petits faits : c'est toujours la gran- » deur Romaine sous différens as- » pects; & Florus, en se réduisant, » devient plus grand : semblable » aux Géographes qui, en repré- » sentant en petit de vastes pays, » vous les font mieux connoître » que s'ils avoient pris de plus gran- » des dimensions. Juste Lipse s'est » bien trompé, quand il a voulu » nous donner Florus pour un abré- » viateur de Tite-Live; outre qu'il » contredit souvent cet Historien, » on sent par-tout l'Auteur origi- » nal, & cet Auteur suffiroit lui seul » à l'apologie des Abrégés. Son style » est peut-être un peu trop fleuri : » on voit bien qu'il avoit été Poëte, » & c'est apparemment ce qui lui a » fait attribuer par quelques-uns le » charmant *Pervigilium veneris.* La » qualité d'Abréviateur n'a pas pri- » vé Florus des honneurs décernés » aux grands Historiens; il a été » imprimé *in*-4°. & *in-fol.* Il a eu » des Commentateurs sans nom- » bre. Ainsi les Empereurs Ro- » mains, élevés au rang des Dieux » par l'Apothéose, avoient leurs » trépieds, leurs Prêtres, & tout » le culte des Dieux du premier or- » dre; & pour terminer son Eloge, » le nom de Philippe, Duc d'Or- » léans, frère de Louis-le-Grand, » paroît à la tête de la Traduction.»



MONUMENTA antiquissima Historiæ Arabum, post Albertum Schultensium collegit ediditque cum Latinâ versione & animadversionibus Jo. Gottfr. Eichorn. Prof. Yenensis Gothæ sumptibus Caroli-Guilhelmi Ettingeri, 1775; Vol. *in*-8°. de 216 pages.

M. Eichorn, Auteur de cet Ouvrage, avoit recueilli, d'après les Ecrivains Grecs, ce qui concerne les anciens Arabes. Pendant son séjour à Gottingue, il rassembla les monumens Arabes que M. Schultens avoit publiés sur le même sujet; il s'apperçut alors qu'il lui manquoit beaucoup de choses sur les Rois de Gassan & de Hira, dont il est souvent fait mention dans les Ecrivains de la Byzantine. Il fit de nouvelles recherches; il a rassemblé, pour les temps antérieurs à Mahomet, ce que Ibn Cotaïba dit des Arabes. Il a puisé également dans Novairi, Historien célèbre. Il y a joint des Tables généalogiques & des notes historiques & critiques : plusieurs sont de M. Reisk; mais il ne publie, dans le Volume que nous annonçons, que ce qui est tiré d'Ibn Cotaïba, le temps & les circonstances ne lui permettant pas de donner les extraits de Novairi. Il a mis à la tête de son ouvrage, un Discours préliminaire, dans lequel il traite des monumens historiques des anciens Arabes.

Ces peuples ont conservé, dans des Poëmes & dans des Chansons, les premiers monumens de leur histoire, comme plusieurs autres Nations. Tous les ans ils avoient des assemblées solemnelles dans lesquelles ils chantoient les grandes actions de leurs Héros. Les Poëtes se disputoient le prix à cet égard. L'Hamasa, qui est une espèce d'Anthologie (il y en a une grande & une petite), contient plusieurs de ces Poëmes. M. Schultens en a fait imprimer à la fin de sa Grammaire Arabe, une partie. La grande Anthologie a été recueillie par *Abouthemam*, qui vivoit 200 ans après Mahomet; & la petite, par *Bochteri*, 50 ans après Abouthemam. C'est sur ces Poëmes que les premiers Historiens se sont appuyés pour écrire l'histoire des anciens Arabes.

A ces premiers monumens, il faut ajouter les Proverbes Arabes qui sont en très-grand nombre, & qui, fondés sur des événemens, peuvent, par cette raison, beaucoup servir à l'histoire. Meidani en a fait une grande collection.

Une troisième source dans laquelle les Historiens ont puisé, sont les Généalogies que les Arabes ont été curieux de conserver. L'Auteur fait voir d'abord que ces Généalogies sont très-exactes, en remontant de Mahomet jusqu'au commencement de l'Ere Chrétienne. Ces Généalogies étoient renfermées dans des Poëmes, ce qui en conser-

voit davantage la mémoire. Il étoit honteux, parmi les Arabes, d'ignorer de qui l'on descendoit; c'est pourquoi chaque Tribu avoit son Généalogiste. Avant Mahomet, Dagfal, fils d'Hentalah, & après Mahomet Abou Nafr Mohammed avoient cet emploi. Cependant ces Généalogies ne sont pas sans difficulté ni exemptes d'erreurs. Il y a quelquefois des omissions occasionnées par la ressemblance des noms. Celles des Joktanides sur-tout sont les plus altérées : cependant elles sont très-utiles pour former l'histoire des anciens Arabes : on en donne des preuves.

A la suite de ce Discours préliminaire, l'Auteur donne le texte Arabe d'Ibn Cotaïba, dont le nom entier est Abou Mohammed Abdallah, fils de Mouslim, fils de Cotaïba. Cet Ecrivain, célèbre par plusieurs ouvrages, est mort vers l'an 276 de l'Hégire, de J. C. 889. Dans son livre intitulé : *Kitâb al-Maarif* ou le *Livre des Connoissances*, il rapporte différentes Généalogies des anciens Arabes. M. Eichorn a fait imprimer tout ce morceau en Arabe, & sans traduction, sous prétexte qu'on entend aisément ce texte; ce qui cependant rend son ouvrage moins utile, puisque, pour en faire usage, il faut entendre l'Arabe. Ibn Cotaïba commence par la Généalogie d'Adnan, sur laquelle, dit-il, on n'est pas d'accord; & en effet, en le lisant, on voit qu'il y a beaucoup de variation dans les différens sentimens qu'il cite, en remontant jusqu'à Ismaïl, fils d'Abraham. Il donne ensuite la Généalogie des Haschemides, celle des Ommiades, celle des Rois de l'Yemen, qui descendent de Cahthan, &c. Ceux qui s'occupent de l'Histoire des anciens Arabes, doivent consulter ce morceau.

Ce que l'on rapporte ici d'après le même Auteur Arabe Ibn Cotaïba, sur les Rois de Gassan établis dans la Syrie, n'est pas fort étendu; cependant il peut servir à répandre du jour sur l'Histoire Romaine, parce que ces Princes qui avoient embrassé le Christianisme, ont eu de grandes relations avec les Empereurs.

M. Eichorn rapporte également tout ce que le même Ecrivain Arabe dit des Rois de *Hira*, aussi établis dans la Syrie. Ces extraits d'Auteurs Arabes peuvent être très-utiles; & il seroit à souhaiter que M. Eichorn donnât ainsi tout ce que Novairi, Aboulfedha & d'autres ont écrit sur le même sujet : on connoîtroit par ce moyen tout ce que les Arabes savent de leur ancienne Histoire.



EPHEMERIDES astronomicæ anni intercalaris 1776, *ad Meridianum Mediolanensem supputatæ ab Angelo de Cesaris cum adjectis Sociorum Opusculis Mediolani*, 1775; *apud Joseph Galeatium, Regium Typographum. Superiorum permissu*, 204 pag. *in*-8°. avec figures.

Lorsqu'on publia le premier Volume des Ephémérides de Milan, nous rendîmes compte du plan que les Auteurs s'étoient formé pour la disposition du Calendrier. Il n'a pas autant d'étendue que dans les Almanachs de Londres, de Paris & de Berlin; mais il renferme les choses les plus importantes pour les Astronomes. Nous ne parlerons donc ici que des Mémoires contenus dans ce Volume, à la suite du Calendrier, & des observations ou des Tables qui s'y trouvent, mais que nous aurions desiré y trouver en plus grand nombre. Le premier article de l'explication, a pour objet l'obliquité de l'écliptique. Les Astronomes de Milan nous apprennent qu'ils ont trouvé les déclinaisons du soleil en général, un peu plus grandes que suivant les Tables de M. de la Lande, qui supposent la diminution de l'obliquité de l'écliptique, d'une minute & demie par siècles; en sorte que leurs observations paroissent favorables à l'hipothèse de M. l'Abbé de la Caille, qui ne fait cette diminution que de 44 secondes par siècle. Nous ajouterons, pour confirmer leur témoignage, que les observations faites depuis une vingtaine d'années avec le grand mural de M. Bird, à l'Observatoire royal d'Angleterre, paroissent ne donner qu'une demi-minute par siècle pour cette diminution; & quoique cet intervalle de temps soit sans doute bien court pour une pareille détermination, cependant la grandeur & la perfection de l'instrument font que ces observations peuvent être citées aussi-bien que celles qui seroient plus anciennes, & qui ont donné à M. de la Lande une plus forte diminution.

Dans l'explication de l'article des Crépuscules, on trouve une Table des heures italiques pour la latitude de Milan. Cette Table suppose, non pas comme on l'emploie communément, que les 24 heures italiques finissent ou commencent une demi-heure après le coucher du soleil, c'est-à-dire, à la fin du jour sensible pour tout le monde; mais dans cette Table on suppose qu'au mois de Juin & de Juillet les jours finissent une heure après le coucher du soleil; en hiver, une demi-heure seulement, & dans les autres temps de l'année à proportion. Il seroit à souhaiter qu'on suivît en effet cette règle dans la manière de régler les horloges sur les heures italiques, au lieu d'une demi-heure dont on fait une règle générale dans la plupart des Almanachs d'Italie. L'on ne suit pas toujours dans la pratique cette règle, parce qu'en été le

jour est souvent très-sensible une demi-heure après le coucher du soleil, sur-tout dans les parties septentrionales de l'Italie.

A la suite de l'explication du Calendrier, on ne trouve pas, comme dans d'autres Ephémérides, des Tables nouvelles pour la commodité des Astronomes, mais on y trouve diverses observations calculées & réduites avec soin; entr'autres l'opposition de Saturne de 1775; des éclipses des Satellites de Jupiter, par MM. la Grange, de Cesari & Reggio; un Mémoire de celui-ci sur le diamètre de la lune dans les éclipses, qu'il trouve d'environ six secondes plus petits que lorsqu'elle est éclairée. Il fait aussi la même diminution au diamètre du soleil pour avoir le diamètre réel qu'on doit employer dans les éclipses.

M. la Grange nous donne ensuite un Mémoire sur la longitude du Collége de Brera à Milan, précédé d'une notice sur la naissance de l'Astronomie-pratique, & l'établissement d'un Observatoire dans le même Collége. La figure de cet Observatoire se trouve dessinée à la tête de l'ouvrage. On voit dans le Mémoire, que dès l'année 1760, le Père Gerra, Professeur de Philosophie, dont nous avons annoncé une machine pour curer les ports, avoit formé le projet de donner à ses élèves une idée du systême du monde plus détaillée & plus exacte qu'on ne le fait communément; & en conséquence de disposer quelqu'endroit qui fût propre à former un Observatoire. Il fit construire des lunettes; il s'occupoit, avec le P. Bovio, à chercher des comètes, & il en trouva une en 1760, dont il donna avis aux Astronomes. Le P. Pallavicini, Recteur du Collége de Brera, en 1761, s'y prêtoit avec zèle, & il en a résulté un des plus beaux Observatoires qu'il y ait actuellement. Mais comme M. de la Grange ne dit presque rien dans son Mémoire, sur la manière dont cet édifice a été construit, & sur la personne qui y a eu le plus de part, nous nous ferons un devoir d'entrer à ce sujet, dans quelques détails, d'après les connoissances que nous nous sommes procurées. M. de la Grange s'étend avec raison sur le zèle du P. Gerra, sur ses premiers projets pour parvenir à établir l'Astronomie à Milan. On ne sauroit louer trop les peines qu'il s'étoit données pour faire construire un sextant de six pieds de rayon, un tuyau de lunette de 60 pieds, qui fût inflexible, pour avoir des dessins & des plans, & pour parvenir à faire décider la construction d'un petit Observatoire; mais il avoit alors peu de fonds dont il pût disposer, & il avoit choisi une partie du Collége de Brera, où il n'auroit pas été possible d'établir un Observatoire aussi grand & aussi commode que celui qui subsiste aujourd'hui, mais dont le P. Gerra fit naître le projet & le desir. M. de la Grange ajoute qu'il seroit trop long de raconter comment fut ensuite exécuté ce grand Observatoire, & il ne nomme pas du tout

le Père Boſcovich, à qui l'on en a pourtant la véritable & la principale obligation.

Ce célèbre Mathématicien venoit de faire le tour de l'Europe, & il étoit de retour à Rome vers la fin de Novembre 1763 ; il fut demandé par le Sénat de Milan, pour être Profeſſeur de mathématique dans l'Univerſité de Pavie, où il ſe rendit au Printemps de l'année ſuivante, après avoir fait, avec le Cardinal Bonacorſi, la viſite des Marais-Pontains, ſur leſquels il préſenta au Pape un Mémoire détaillé. Le P. Boſcovich ne fut pas plutôt arrivé dans la Lombardie, qu'ayant été paſſer l'Eté à Milan, il fut conſulté par le P. Pallavicini ſur l'Obſervatoire projeté. Il fit avec lui la viſite de tout le Collége de Bréra, & il fit choix de l'emplacement actuel, comme le plus convenable, à une diſtance ſuffiſante des rues où il peut paſſer des carroſſes; avec toute la ſolidité néceſſaire, il fit les plans de la diſtribution & le deſſin des voûtes qu'il falloit bander ſur des corridors pour que tout fût ſolide, & qu'il n'y eût point de porte-à-faux ; enfin il y ajouta la place où tous les grands inſtrumens devoient être placés. D'après ce deſſin il fit exécuter un modèle en relief : M. le Duc de Modène & M. le Comte de Firmian, qui gouvernent & adminiſtrent le Milanois pour l'Impératrice Reine, le virent & l'approuvèrent avec éloges ; on mit la main à l'œuvre, & le P. Boſcovich ne ceſſoit d'aller de Milan à Pavie, & de Pavie à Milan, tandis qu'on travailloit à l'exécution.

Mais comme cette conſtruction devoit ſe faire toute entière aux frais du Collége de Bréra, il étoit difficile que cette entrepriſe n'éprouvât pas des difficultés & des contradictions dans une Maiſon religieuſe. Le P. Boſcovich contribua à les lever par des raiſons victorieuſes, par ſon crédit, par les lettres qu'il écrivoit à Rome, & ſurtout par les fonds qu'il fournit lui-même ſur ſes appointemens, exemple qui fut imité par d'autres Jéſuites. Il donna lui ſeul plus de mille écus pour la première conſtruction, & plus de quatre mille livres pour terminer différentes parties, pour placer les grands inſtrumens, & pour en faire toutes les eſpèces de vérifications qui ſont diſpendieuſes, mais néceſſaires.

Il employa pour ces vérifications, des méthodes ingénieuſes de ſon invention, qui ont fait la matière de divers Mémoires envoyés à l'Académie des Sciences, & deſtinés à être imprimés dans les Mémoires préſentés à cette Compagnie par les Sçavans étrangers : l'un, ſur la poſition des axes du ſextant, & la manière de la corriger pour pouvoir céler l'inſtrument ; un ſecond, ſur la déterminaiſon des accès de la lunette méridienne ; un troiſième, ſur la détermination du premier & du dernier point d'un mural, &c.

Dans le tems que ce grand Aſtronome étoit occupé de ces différens

objets, la Cour de Vienne avoit transporté la surintendance des études des mains du Sénat en celles du Ministre. Celui-ci crut ne pouvoir en faire un meilleur usage que d'appeler à Milan le P. Boscovisch, & l'on érigea pour lui une Chaire d'astronomie & d'optique dans les Ecoles Palatines de Milan. On lui recommanda spécialement l'Observatoire, & on le chargea de montrer à ses élèves l'usage des instrumens.

Il commença à s'y établir en 1770; mais le P. Pallavicini n'étoit plus Recteur du Collége, & il n'étoit plus également secondé dans ses projets & dans ses vues; cependant il sollicita, & il obtint un Coadjuteur qui pût s'occuper de l'astronomie sous sa direction. On le fit venir de Rome, & malgré diverses contradictions il continua pendant deux ans à s'occuper des mêmes objets, faisant lui-même la dépense quand cela étoit nécessaire. La Cour de Vienne l'ayant chargé de rendre compte de l'état de l'Observatoire, & de tout ce qui pouvoit être utile pour le completter, il envoya un Mémoire détaillé à ce sujet, où il fit voir tout ce qui restoit à faire pour la perfection de l'astronomie du côté des observations. Son plan fut approuvé, & l'on donna des ordres en conséquence. Cela n'empêcha pas que les Jésuites, qui avoient dépensé plus de soixante mille livres pour cet Observatoire, ne crussent pouvoir en disposer, en en donnant la direction à un autre Astronome. Le P. Boscovich crut pouvoir se retirer, & il obtint son congé de la Cour. Il étoit déjà à Venise, d'où il comptoit partir pour Raguse sa patrie, lorsque la suppression de son Ordre, en Italie, lui ayant donné une liberté plus étendue, il se rendit aux instances de ses amis, qui lui conseilloient de se fixer à Paris, où ses talens seroient plus secondés & plus utiles. Il s'y rendit en effet, & la Cour crut devoir l'y fixer par une pension qui pût, suivant les termes de son brevet, le mettre en état de se livrer, sans distraction, à son zèle pour le progrès des sciences mathématiques. M. Boscovich a regardé comme un de ses premiers devoirs, de s'occuper de la perfection des lunettes acromatiques & des instrumens d'astronomie, à raison de l'utilité que la Marine peut en tirer. Il se propose de publier aussi ses recherches & ses Mémoires par rapport à l'examen, la vérification & la correction des instrumens, avec le détail des précautions qu'il avoit employées pour donner à l'Observatoire de Milan toutes les qualités nécessaires.

Dans la figure de l'Observatoire qui est à la tête des Ephémérides que nous annonçons, on remarque quatre petites tours; mais les deux qui sont du côté du midi, ont été faites depuis son départ & contre son avis, parce qu'elles ôtent une partie de la vue à celles qui sont du côté du nord.

Le premier étage de l'Observatoire, qui sert comme de base, con-

tient quatre chambres voûtées : elles sont flanquées de deux autres, dans l'une desquelles on a augmenté l'épaisseur des murs, de manière qu'une des faces fût exactement dans la méridienne ; c'est dans celle-ci qu'on a placé un mural de six pieds de rayon, construit à Paris par Caniler, & que l'on en mettra un autre du côté du nord. Au-dessus des quatre pièces dont nous avons parlé, commençoit une salle octogone d'environ trente-six pieds de diamètre ; & comme cette figure procuroit quatre triangles au-dehors, M. Boscovich en avoit choisi deux au nord-est & au nord-ouest, pour y élever deux tourelles de onze pieds de diamètre, traversées chacune par un des murs de l'octogone, pour servir de base inébranlable aux instrumens qu'il avoit à y placer : dans l'une étoit la lunette méridienne & la lunette parallatique ; dans l'autre, un sextant de six pieds de rayon, construit également à Paris.

Mais un des instrumens qu'il desiroit le plus d'y placer, étoit un quart de cercle azimutal, tournant sur un cercle horizontal de dix pieds de diamètre, qui marqueroit les azimuts des astres, pendant que le quart de cercle en marqueroit les hauteurs. Ce genre d'instrument qui fut autrefois employé par Tychobrahé & par Hevelius, a été négligé depuis ce temps-là, quoiqu'il soit aujourd'hui très-utile pour avoir des observations complettes en grand nombre, & pour trouver la hauteur du pôle, indépendamment des réfractions, de même pour divers autres ouvrages dont le P. Boscovich se propose de donner le détail, ainsi que des vérifications dont cet instrument est susceptible.

Les deux tours dont nous avons parlé sont, dans la salle octogone, comme deux espèces de jubés ou de tribunes qui sont à la hauteur de la corniche qui termine le premier ordre d'architecture, en sorte qu'elles se communiquent sans embarras ; elles s'élèvent au-dessus de la plateforme supérieure de la terrasse, d'où elles donnent la vue de tout le ciel, par le moyen de la fenêtre qui est dans un toît circulaire mobile. Dans un des deux autres triangles il y a un escalier pour monter à l'une des deux tours, qui a une communication intérieure avec l'autre : le quatrième triangle forme un cabinet pour la retraite de l'Observateur.

Le sallon octogone a, dans ses six autres faces, autant de fenêtres, deux desquelles donnoient la sortie à deux terrasses des deux triangles, lesquels communiquoient avec les autres fenêtres par un balcon, & à l'escalier par lequel on montoit à cet étage, & delà sur la platte-forme supérieure. Il y a aussi, dans un des deux triangles dont nous avons parlé, un petit escalier qui conduit immédiatement des chambres inférieures au grand sallon, & se continue encore jusqu'aux tourelles.

On pouvoit placer dans ce sallon, de même que dans les chambres inférieures, plusieurs autres instrumens.

mens. Il avoit une forme très-agréable & très-commode pour observer même au sud-est & au sud-ouest; mais ces deux parties ont été masquées par les nouvelles tours qui ont ôté beaucoup de la commodité des observations & de la vue de la platte-forme, où l'on se trouve masqué par quatre tours assez larges. Auparavant l'on avoit dans chacune tout le méridien libre, depuis l'horizon du nord jusqu'à celui du midi; on ne perdoit qu'un peu du levant dans l'une, & un peu du couchant dans l'autre; maintenant aucune des quatre n'a le méridien entièrement libre.

On verra dans la description que nous promet le P. Boscovich, des idées d'une exécution heureuse dans différens instrumens, pour la manière de faire tourner les toîts, d'appliquer un contre-poids à la lunette du mural, &c. Il a employé pour celle-ci, une courbe d'équilibre qui a du rapport avec celle des ponts-levis; mais qui est du huitième degré, tandis que celle-ci n'est que du quatrième. Un pilastre dans le milieu du sallon, qui servoit à soutenir la platte-forme, servoit en même-temps de support aux pendules; enfin, toutes les parties de cet Observatoire sont disposées avec tant d'intelligence & de génie, que l'ouvrage qui en contiendra la description, ne pourra qu'être très-utile aux Astronomes. Il n'existoit point jusqu'ici d'Observatoire bâti avec tant d'art, parce que les grands Architectes ne sont point Astronomes, & que les Astronomes ne sont point Architectes; on peut néanmoins citer encore l'Observatoire qui vient d'être construit au Collége royal, sur les plans de M. Chalgrin, & qui est très-commode.

M. la Grange a voulu sans doute réserver à l'Auteur, le plaisir de publier le premier la description de son Observatoire, n'en ayant dit que peu de chose dans le Mémoire dont nous parlons. Il finit par un détail sur la manière de calculer l'éclipse de l'épi de la Vierge, observée à Milan & à Tyrnaw en Hongrie, le 20 Février 1774, d'où il conclud la différence des méridiens de Paris & de Milan 27′ 26″ ½, cela diffère peu de 27′ 25″, que l'on avoit trouvé par les éclipses de 1764 & de 1769; en sorte qu'on peut regarder la position de l'Observatoire de Milan comme une des mieux connues qu'il y ait en Europe. M. la Grange fait ensuite diverses réflexions sur la certitude & l'exactitude de ces sortes d'observations & des conséquences qui en résultent; c'est sur-tout contre le P. Hell qui, dans ses Ephémérides pour 1757, a entrepris de prouver que la méthode des Satellites de Jupiter étoit plus exacte. M. la Grange fait voir qu'il ne peut y avoir, ni dans l'observation ni dans le calcul d'une éclipse d'étoile, une seule seconde d'incertitude; on pourroit peut-être lui objecter que cependant lui-même, à la page 187, trouve une seconde de plus, par l'immersion que par l'émersion; mais il répondroit

que c'eſt une petite erreur de calcul qu'il a cru trop légère pour prendre la peine de la chercher : en effet, la conjonction étant déterminée par la réunion néceſſaire des deux phaſes, il eſt impoſſible, ſi l'on calcule exactement, qu'on trouve la plus petite différence entre les réſultats qu'elles donnent ſéparément.

Au reſte, malgré les objections que nous avons faites dans cet Extrait, il eſt évident que les nouvelles Ephémérides de Milan ſont un ouvrage intéreſſant pour l'aſtronomie; qu'elles ſont honneur aux trois Aſtronomes de Milan qui s'occupent avec tant de zèle & de ſuccès, des progrès de cette ſcience, & qu'elles nous donnent lieu d'eſpérer pour la ſuite, un beaucoup plus grand nombre d'obſervations de leur part.

Ces Mémoires & ces Calculs ſont la ſeule partie véritablement utile d'un pareil ouvrage ; car, quant aux Ephémérides proprement dites, on doit avoir du regret, en voyant des Aſtronomes habiles y employer un temps dont la ſcience même auroit beſoin pour toute autre choſe ; on publie des Ephémérides en Angleterre, à Paris, à Bologne, à Berlin, c'eſt déjà beaucoup trop ; tandis qu'on obſerve ſi peu, & qu'on ne calcule pas même les obſervations qu'on a faites. Le P. Fixlmillner, qui vient de publier dix années d'obſervations faites à Cremsmunſter en Autriche, ſeroit digne de ſervir de modèle aux Aſtronomes de Milan; nous ſerons bientôt en état d'y joindre l'exemple de M. Darquier, Aſtronome célèbre de Toulouſe, qui va publier un Volume contenant vingt années d'obſervations, qui ſont toutes calculées & comparées avec les Tables.



LES Règles du Droit Canon, dans le même ordre qu'elles sont disposées au dernier titre du cinquième Livre du Sexte, & au dernier titre du cinquième Livre des Décrétales; traduites en François, avec des explications & commentaires sur chaque Règle; & trois Tables, l'une des Règles, disposées par ordre alphabétique avec leur numéro; l'autre, de tous les textes du Droit Civil, qui sont cités dans cet Ouvrage; la troisième, de toutes les matières. Par J. B. Dantoine, Docteur aux Droits, Avocat au Parlement & aux Cours de Lyon. Vol. *in*-4°. de près de 500 pages. Nouvelle Edition, revue & corrigée. A Liége, chez J. Dessain, Imprimeur-Libraire, à la Bible d'or, près du Palais, 1772.

Nous avons déjà rendu compte d'un premier Ouvrage de M. Dantoine sur les Règles du Droit Civil, & nous avons rendu justice à la clarté, à l'exactitude & à l'utilité du travail de l'Auteur; il ne paroît pas moins profond dans la connoissance du Droit Canon, & son Commentaire sur les Règles de ce Droit, nous a paru mériter les mêmes éloges. Cependant ce Droit, quoique très-important & très-respectable, est d'un usage moins étendu & moins fréquent que le Droit Civil, qui intéresse un bien plus grand nombre de personnes, puisqu'il comprend tous les citoyens, même Ecclésiastiques. Dans la crainte de fatiguer nos Lecteurs, nous nous étendrons un peu moins sur celui-ci, & nous nous contenterons de faire connoître ce que c'est que le Droit Canon en général, des sources desquelles les Règles de ce Droit sont tirées, & la manière dont l'Auteur a traité sa matière.

L'Auteur, dans une savante Préface qui précède son Commentaire, dit que le Droit est ainsi nommé du terme Grec, *Canon*, auquel se rapporte le mot Latin *Regula*, parce qu'il est la Règle de toutes nos actions par rapport au salut de l'ame; & dans ce sens il contient autant de Règles qu'il contient de principes, qui tous sont tirés ou des préceptes, ou des coutumes, ou des constitutions.

Les préceptes qui sont tirés de l'ancien ou du Nouveau Testament, sont ou mystiques, & concernent les sacrifices, les Sacremens, les cérémonies & les formules; ou moraux, & sont les guides de notre conduite; ou enfin judiciels, & regardent l'administration de la justice, & servent de règle à l'ordre judiciaire.

Les Coutumes sont des usages fondés sur la raison, établies & soutenues du consentement de toute l'Eglise pour la Discipline Ecclésiastique.

Les Constitutions Ecclésiastiques sont de plusieurs espèces; car, le mot *Constitution* en général, comprend les Canons ou Statuts arrêtés

dans les Conciles écuméniques, non-seulement sur les dogmes de la Foi, mais aussi sur la Discipline Ecclésiastique.

Ce même terme pris dans une acception particulière, comprend les décrets du St Siége sur les choses qui concernent la Foi.

Les Rescripts du St Siége, qui sont de deux espèces; les uns sont des réponses du Pape à ceux qui le consultent; les autres, des réponses du Pape à ceux qui lui demandent un rescript de justice ou de grâce.

Enfin, le mot constitution comprend les Sanctions pragmatiques, qui sont des réglemens proposés par des sçavans Jurisconsultes Canonistes & autorisés du St Siége. Il comprend aussi les Concordats faits & passés avec les Souverains pour la décision des affaires Ecclésiastiques; c'est là tout ce qui compose le Droit canonique considéré par rapport à son origine & à son objet général.

Si on le considère par rapport à sa forme, c'est-à-dire, par la manière dont il est proposé aux peuples, il consiste en tout ce qui est contenu dans le décret de Gratien, qui n'est autre chose que la concordance des Canons; dans les Epîtres ou Lettres décrétales du Pape Grégoire IX, & de plusieurs autres Papes; dans le VIe Livre des Décrétales, appelé communément *le Sexte;* dans les Clémentines ou Constitutions du Pape Clément V; dans les Extravagantes, qui sont un recueil des Constitutions de Jean XXII; dans les Extravagantes communes, qui sont un recueil des Constitutions de plusieurs Papes; dans la Pragmatique-Sanction; dans le Concordat passé entre le Pape Léon X & le Roi François I, & dans les Règles de Chancellerie Romaine; à quoi on peut ajouter les Canons des Apôtres, recueillis par le Pape Clément I, que St Pierre avoit ordonné Evêque, & qui sont insérés à la fin du décret de Gratien, par ordre du Pape Grégoire.

C'est de tout ce corps de Constitution, que l'on a tiré les Règles du Droit canonique, qui font l'objet du Commentaire de M. Dantoine.

La première Partie de son ouvrage, & qui est la plus considérable, contient l'explication & le commentaire très-étendu, & néanmoins très-clair, des Règles du Sexte, au nombre de 88. Le Sexte, qui n'est autre chose que le Livre VIe des Décrétales, fut composé par ordre du Pape Boniface VIII, qui étoit grand Jurisconsulte; aussi ces Règles sont presque toutes tirées des textes du Droit Civil. M. Dantoine auroit pu, par cette raison, se dispenser de donner ici un nouveau Commentaire de celle de ces Règles dont il avoit déjà donné une explication dans son Volume dont nous avons rendu compte, & renvoyer à cet ouvrage; mais il a préféré, dit-il, pour éviter les répétitions, d'en donner une explication différente; au moyen de quoi, ajoute-t-il, le même principe

est traité différemment & soutenu par différens exemples. Cette manière de traiter la même chose, & d'expliquer la même Règle de deux façons différentes, montre, dans l'Auteur, beaucoup de ressources dans l'esprit & de connoissances. Mais ne peut-elle pas être sujette à quelques inconvéniens, & présenter quelque fois aux lecteurs moins instruits, des différences dans les conséquences d'un principe qui doit être un, & induire par-là en erreur ceux qui, dans l'embarras du choix, n'auroient pas l'esprit assez juste pour en saisir les nuances & en tirer la conclusion, ou faire l'application la plus sûre & la plus convenable; c'est ce que nous laissons à décider à nos Lecteurs, que nous exhortons, dans le cas où ils auront besoin de recourir à cet ouvrage, à comparer avec beaucoup d'attention, les explications que M. Dantoine donne de ces Règles dans son Traité canonique, avec celles qu'il a précédemment données de ces mêmes Règles dans son Traité civil; c'est ce que les bornes d'un Extrait ne nous ont pas permis de faire.

L'Auteur s'excuse de ce qu'il n'a pas compris dans son Traité, les Règles de Chancellerie Romaine, auxquelles la conformité de nom sembleroit devoir y donner place; mais il n'a pas crû àpropos d'en parler par des raisons qui nous semblent sans réplique. 1°. Il lui a paru superflu de se livrer à l'explication de ces Règles, après la sçavante interprétation que le fameux Me Charles Dumoulin en a donnée au Public, & la Paraphrase de M. Castel sur le Commentaire de Dumoulin. 2°. De toutes les Règles de Chancellerie Romaine, qui sont au nombre de 71, il n'y en a que 5 ou 6 qui soient reçues en France; sçavoir, la 18e, *de infirmis resignantibus*; la 19e, *de idiomate*; la 20e, *de impetrantibus beneficia viventium*; la 28e, *de veri simili notitia obitus*; la 30e, *de annali possessione*, & la 34e, *de publicandis resignationibus*.

Au surplus, l'Auteur a suivi le même ordre & la même manière dans cet ouvrage, que celle qu'il avoit adoptée pour traiter les Règles du Droit Civil, dont nous avons rendu compte. On retrouve les mêmes recherches, la même science & la même clarté. Ce Traité est accompagné de trois Tables, faites avec le plus grand soin, comme le titre l'annonce; & ces deux Volumes sont très-précieux à ceux qui veulent se livrer à l'étude de l'un ou de l'autre Droit.



TRAITEMENT contre le Ténia *ou ver solitaire, pratiqué à Morat en Suisse, examiné & éprouvé à Paris.* Publié par ordre du Roi. Brochure *in*-4°. de 30 pages avec figures gravées. A Paris, de l'Imprimerie royale, 1775.

Le Ténia à anneaux courts, plus connu sous le nom de *Ver solitaire*, séjourne dans les intestins de l'homme & de quelques autres classes d'animaux, & paroît se nourrir du chyle préparé dans leur estomac. Divers symptômes annoncent sa présence : les malades ont des rapports, un sommeil interrompu, une faim dévorante, ou quelquefois un dégoût général, des coliques, des nausées, des étourdissemens, des démangeaisons au nez, des vomissemens, des déjections fluides & blanchâtres, quelquefois des constipations, une tension légère dans le bas-ventre, une sensation douloureuse dans la region de l'estomac, que l'on fait cesser en prenant de la nourriture ; quelques-uns ont de la toux, des convulsions, de la fièvre avec frisson : si le mal n'est arrêté ou diminué par des remèdes convenables, ils tombent dans le marasme.

Tels sont, suivant MM. les Commissaires chargés par le Gouvernement de suivre le traitement du Ténia, les signes de la présence de ce ver monstrueux & rongeur, dont on trouvera une description ample & détaillée dans leur rapport, & qu'on ne doit point confondre avec le *Ténia cucurbitin*, qui lui ressemble en plusieurs points, qui se trouve également dans les intestins des animaux, & dont la présence produit les mêmes symptômes. L'inspection des portions rendues est, ajoutent MM. les Commissaires, le moyen le plus sûr de déterminer l'espèce : on peut même assurer, suivant eux, que cette inspection est la seule preuve certaine de l'existence des vers quelconques dans un corps malade, parce que les symptômes décrits précédemment peuvent dépendre d'une autre cause.

On a cherché de tout temps les moyens de tuer ces vers & d'en procurer la sortie. Les ouvrages des anciens Médecins sont remplis de recettes propres à produire cet effet : quelques-unes continuent d'être employées, mais avec peu de succès ; d'autres sont tombées dans l'oubli, ou modifiées diversement : elles font la base des remèdes secrets vantés pour la guérison de cette maladie. Dans ce nombre, il en est un qui paroît à MM. les C. mériter une attention particulière. La Dame Nouffer de Morat, dans le Canton de Berne, qui l'administre depuis vingt ans, d'après les instructions & l'exemple de son mari, a eu un succès si soutenu, qu'un grand nombre de malades de la Suisse, des Pays voisins, & même du Nord, alloient auprès d'elle chercher leur guérison, par le conseil

des Médecins les plus accrédités. M. le Prince de Baratinski, de Russie, en éprouva l'utilité au mois d'Octobre dernier, & rendit, le lendemain de son arrivée à Morat, un Ténia bien entier, long de quatre aunes. De retour à Paris, ce Seigneur s'apperçut au bout de six mois qu'il en avoit un second. La Dame de Nouffer se transporta dans cette ville, à sa réquisition, & lui donna, sous les yeux de M. de la Motte son Médecin, une nouvelle dose du spécifique, qui détermina, au bout de quinze heures, la sortie d'un autre Ténia, également entier & long de huit aunes. Ce remède fut ensuite administré à d'autres personnes avec un succès pareil, & parvint même à calmer, sans aucune suite fâcheuse, dans une jeune personne d'une constitution très-délicate & très-irritable, des symptômes qui avoient fait soupçonner chez elle l'existence d'un ver solitaire.

Sa Majesté, instruite de l'efficacité de ce remède, a desiré d'en faire l'acquisition de la Dame Nouffer elle-même. MM. Lassone, Macquer, Gourlez de la Motte, A. L. de Jussieu, Médecins de la Faculté de Paris, & M. le Comte Carburi, Médecin de Padoue, ont été chargés par M. Turgot, Contrôleur-Général des Finances, & M. Trudaine, Intendant des Finances, de l'examiner, d'en vérifier les effets & de le rendre public : en conséquence, la Dame Nouffer leur a communiqué l'Exposé qu'on verra dans leur rapport, écrit par M. Mottet, ancien Conseiller secret & Chirurgien de la Ville de Morat, & depuis environ huit ans, confident de la méthode de guérir cette maladie.

D'après cet Exposé, il fut décidé que le 23 Juin on procéderoit aux premières expériences, qui devoient constater la bonté du remède de la Dame Nouffer. De concert avec M. Mottet, elle administra, en présence de MM. les Commissaires, suivant le procédé indiqué, la soupe, le lavement, le spécifique & le bol purgatif à cinq sujets différens, en prévenant MM. les Commissaires qu'un seul avoit décidément le ver solitaire, sur ce qu'il rentroit tout seul dans le corps, ou restoit pendu sans fin, & sur ce que le malade le reconnut aisément à l'inspection de différens vers plats, & qu'elle ne proposoit que celui-là pour l'essai de son remède.

Ce sujet étoit le sieur Vincent, natif de Neuchâtel en Suisse, logeant depuis trois ans & demi à Paris, place Dauphine, chez M. Mallet, Négociant en horlogerie, âgé de 26 ans, d'un tempérament vif & délicat, & assez maigre. Il prit, le soir du 22 Juin, la soupe désignée dans le rapport N°. 1, puis le lavement N°. 2, comme les quatre autres sujets, & le lendemain matin à six heures, le spécifique N°. 3, puis le bol N°. 4 à huit heures & demie. Il eut au bout d'une heure, une première évacuation simple ; dans la seconde, qui fut à neuf heures 50 minutes, le Ténia pendoit & filoit;

à dix heures un quart, il étoit entièrement rendu. Ce ver, qui a servi de modèle au dessin que l'on a joint au Rapport, étoit long d'environ trois aunes; son corps avoit, vers le bout le plus large, le long de la veine ou conduit longitudinal, à différens intervalles, des tubercules blancs, gros comme des grains de chenevi, & quelques trous à-peu-près carrés-longs, qui le perçoient à jour. Il étoit fort large & fort épais, ayant vers le milieu la largeur d'environ cinq lignes, & environ un tiers de ligne d'épaisseur; ce corps se prolongeoit de l'autre extrêmité, en un col mince ou filet d'environ vingt pouces de longueur, lequel alloit toujours en diminuant de grosseur, & avoit à son extrêmité, le diamètre d'un fil à coudre. Le sieur Vincent, après la sortie de ce ver, eut encore deux évacuations moyennes. MM. les C. le virent quelques jours après, en fort bonne santé, & fort content de sa guérison.

Ils disent ensuite deux mots des quatre autres malades, quoiqu'ils leur fussent présentés, le second & le troisième, comme ayant le ver cucurbutin, & le quatrième & le cinquième seulement comme soupçonnés d'avoir des vers.

Ce premier essai ayant prouvé à MM. les C. que le remède proposé étoit efficace, & n'étoit nullement dangereux, ils jugèrent qu'il convenoit de répéter eux-mêmes les expériences sur de nouveaux sujets; & pour les mettre à portée de les faire, la Dame Nouffer leur donna les recettes qu'on verra dans le Rapport, écrites également de la main de M. Mottet.

Dès que MM. les C. eurent une connoissance assurée des remèdes soumis à leur examen, M. Cadet, habile Apothicaire de Paris, se chargea de les composer sous leurs yeux, & en présence de la Dame Nouffer & de M. Mottet, qui les trouvèrent tous très-bien préparés. On choisit de la racine de fougère bien sèche, & cueillie l'automne dernier: on en sépara toutes les parties inutiles, & on pulvérisa le reste avec soin. Cette poudre fut partagée en plusieurs paquets de trois gros chacun. La panacée mercurielle de M. Cadet étoit le mercure doux, sublimé sept fois. Sa résine de scammonée avoit été préparée la veille, par l'évaporation jusqu'à siccité, d'une forte teinture de belle scammonée d'Alep, faite par l'esprit-de-vin. Cette résine en masse étoit noirâtre; en lames minces elle devenoit transparente & de couleur d'hyacinthe; en poudre, elle étoit d'un blanc verdâtre. Pour préparer les bols, on broyoit d'abord à moitié la scammonée dans un mortier de caillou avec un pilon de même matière; on ajoutoit ensuite la panacée mercurielle, & on broyoit ces deux substances réunies, jusqu'à ce qu'elles fussent en poudre très-fine; alors on y mêloit la gomme-gutte, & la Dame Nouffer les réduisoit en électuaire, avec suffisante quantité (48 à 60 grains) de confection

fection d'hyacinthe, se servant pour cet effet de la paume de sa main & d'un couteau. Ce fut ainsi que l'on forma plusieurs bols, composés chacun de dix grains de Panacée, autant de scammonée, & quatre grains de gomme-gutte, poids de Paris. Ces divers paquets furent cachetés, & le soir du même jour on donna, chez M. Cadet, la soupe N°. 1, aux malades qui devoient prendre le spécifique; ils allèrent passer la nuit chez eux, & se réunirent le lendemain, 26 de Juin, dans le même lieu; MM. les C. les traitèrent suivant la méthode indiquée. Ils étoient au nombre de quatre, trois femmes & un homme, ayant tous les quatre bien décidément le ver solitaire. Le résultat fut que dans les 24 heures, ils rendirent tous leurs vers bien entiers & avec leurs filets; les trois femmes en rendirent chacune deux, dont un fut vu encore vivant par M. de Jussieu qui avoit passé la nuit, & l'homme n'en rendit qu'un.

Telles sont les épreuves que les Commissaires ont faites pour constater l'efficacité du remède, & qui les ont engagés à lui donner une pleine approbation; ils ne veulent cependant pas qu'on regarde ce spécifique comme une découverte nouvelle: suivant eux, l'action de la fougère sur le Ténia a été connue très-anciennement. Théophraste, Dioscoride, Pline, Galien, Oribase, Aëtius, suivis par Avicenne & les autres Médecins Arabes; Dorstenius, Valerius Cordus, Dodocus, Mathiole, Dalechamp, qui ont commenté Dioscoride, ou qui l'ont copié dans plusieurs articles; Sennert & Burnet après lui, Simon Pauli, cité par Ray & Geoffroy, Andry & d'autres, indiquent également la fougère comme spécifique contre le Ténia.

Ces Auteurs ne sont pas les seuls qui aient parlé de ce ver: plusieurs autres l'ont décrit, ainsi que les maux auxquels il donne naissance, & le traitement pour les guérir; presque tous font mention de la fougère, mais en même-temps ils indiquent d'autres remèdes comme également propres à tuer le ver. Tels sont l'écorce de la racine du mûrier, le suc de l'*auricula muris*, la racine du *chameleon noir*, celle du gingembre, de la zédoaire; les décoctions d'armoise, d'aurone, d'absinthe, le pouliot, l'origan, l'hysope, & en général toutes les plantes amères & aromatiques, &c. Les uns ordonnent le spécifique simplement délayé dans du vin, ou dans une eau émulsionée; les autres lui joignent un purgatif qui augmente, selon eux, son efficacité. Quelques-uns, tels qu'Oribase, Sylvius, &c. distinguent le spécifique qui tue le ver, du purgatif qui l'évacue, & recommandent de les administrer dans des temps différens. Sennert, en adoptant cette méthode, en donne une raison qui paroît à MM. les Commissaires fort satisfaisante: si l'on joint, dit-il, le purgatif au spécifique, le dernier entraîne le spécifique avec lui, préci-

pite son action, & ne lui donne pas le temps de tuer le ver, qui résiste alors à une impulsion passagère : au contraire, lorsque le spécifique a eu le temps de tuer le ver & de le détacher, le purgatif qui vient après pousse au-dehors l'un & l'autre, & la guérison s'opère promptement, sur-tout si l'on a eu soin auparavant de lubréfier les premières voies.

Ces attentions, suivant MM. les Commissaires, sont nécessaires pour assurer la cure; & l'on voit, ajoutent-ils, qu'elles ne sont point à négliger dans le traitement. Si le purgatif paroissoit trop fort, ils veulent qu'on se souvienne qu'il n'a produit aucun effet nuisible sur les malades soumis à leurs expériences; & que même, pour avoir une fois diminué les doses, ils ont retardé les évacuations; ils conviennent cependant qu'il faut avoir égard à l'âge & au tempérament du malade, & que le traitement soit toujours dirigé par des Médecins habiles à saisir les proportions convenables.

Le remède a aussi une action sur le Ténia cucurbitin; mais comme les anneaux de celui-ci se séparent facilement les uns des autres, MM. les C. regardent comme presqu'impossible qu'il sorte entier; ils veulent qu'alors on recommence plusieurs fois le traitement, jusqu'à ce que le malade ne rende plus aucune portion de ver; qu'on le renouvelle également, lorsqu'après la sortie d'un ver solitaire, il s'en forme un nouveau dans le conduit intestinal: quoique ce dernier cas soit assez rare, ils assurent cependant qu'on a observé assez fréquemment deux Ténia vivans dans les mêmes intestins; qu'ils en ont eu sous les yeux, le 26 & le 27 Juin, trois exemples auxquels ils ajoutent un quatrième plus frappant, rapporté par M. de Haen, d'une femme qui rendit 18 Ténia bien entiers dans un seul traitement.

Telles ont paru, à MM. les C. les précautions indiquées dans le traitement de cette maladie : suivant eux, les vermifuges ordinaires, employés dans la vue de guérir, n'opéroient le plus souvent qu'une cure palliative, quand ils étoient administrés sans méthode... «Celle » que nous présentons ici, ajoutent-» ils en finissant, paroît certaine & » confirmée par l'expérience; notre » premier devoir étoit de la publier » promptement, & de remplir en » ce point les vues bienfaisantes » d'un Roi qui desire que les décou-» vertes utiles à ses sujets ne restent » pas long-temps ignorées. Ce mo-» tif nous a fait passer légèrement » sur l'histoire naturelle des vers, » pour nous occuper plus spéciale-» ment de la partie qui intéresse la » santé des citoyens. Ainsi, après » avoir décrit en peu de mots les » deux espèces principales de Té-» nia, après avoir indiqué leurs ca-» ractères distinctifs & les symptô-» mes qui annoncent leur existence » dans le corps humain, nous avons » passé tout de suite aux moyens de » guérison & à l'examen du remède » proposé. Les épreuves faites pour

» reconnoître son efficacité, & assurer sa composition, ont été détaillées avec un soin qui paroîtra peut être minutieux; mais nous avons cru ces détails d'autant plus importans, que le spécifique du ver solitaire, déjà connu dans l'ancienne Grèce, & recommandé de temps en temps par des Médecins du premier ordre, étoit généralement tombé, comme bien d'autres, dans l'oubli, & même dans le mépris, parce qu'il n'avoit pas toujours été donné avec un égal succès. Cette différence dans les résultats, vient d'une part, de ce qu'on n'a pas décrit soigneusement les spécifiques & la manière de s'en servir; de l'autre, parce qu'on s'est écarté de la pratique des Pères de la Médecine, & qu'on n'a pas fait attention que les changemens les plus favorables en apparence, peuvent souvent rendre inutiles des remèdes dont l'expérience a constaté l'utilité. »

Il seroit à desirer que toutes les épreuves faites pour reconnoître l'efficacité, & assurer la composition des médicamens divers, fussent détaillées avec le même soin, la même clarté, la même précision, dût-on courir le risque de passer pour minutieux. MM. les Commissaires sont à l'abri d'un pareil reproche: tout est grand, rien n'est minutieux lorsqu'il s'agit de la santé & de la vie des hommes; & les objets les plus petits en apparence, acquièrent, en faveur du motif, de l'intérêt & de la noblesse.



MÉMOIRE sur les dissolvans de la Pierre, avec quelques Problêmes de Chymie, par M. Duhaume, Docteur en médecine. A Londres; & se trouve à Paris, chez d'Houry, Imprimeur-Libraire de Mgr le Duc d'Orléans, rue de la Vieille Boucleric, au St-Esprit, 1776; Brochure *in*-4°. de 22 pages.

L'objet de ce Mémoire est de proposer aux Médecins, Physiciens & Chymistes, de s'occuper de la résolution d'un problême auquel on travaille déjà depuis longtemps, & qu'il est bien intéressant qu'on puisse résoudre. C'est de *trouver un menstrue capable de dissoudre la pierre de la vessie, dans la vessie, sans blesser ce viscère*. M. Duhaume dit à la fin de ce Mémoire, qu'il travaille lui-même à trouver ce menstrue si desirable; mais que ses expériences n'étant point encore assez concluantes pour être données au Public, il s'est déterminé à publier dès à-présent le Mémoire que nous annonçons, dans l'espérance qu'il pourra renouveller l'attention & exciter l'émulation de ceux que leurs talens & leur état mettent à portée de s'occuper avec succès de cet objet si intéressant pour le bien de l'humanité.

Le Mémoire de M. Duhaume est très-propre à produire le bon effet qu'il en espère. C'est un plan raisonné & très-bien présenté des recherches qui restent à faire pour parvenir à la solution entière du problême qui, malheureusement, n'est encore qu'ébauché; mais pour l'avancer, il faut partir des connoissances déjà acquises, & sur-tout des faits les mieux constatés. L'Auteur indique donc les ouvrages des Chymistes & Physiciens qui, depuis *Glauber*, ont travaillé sur cette matière, & donne même des notices exactes de leurs observations, de leurs expériences, de leurs vues; & il y joint celles que la lecture de ces différens ouvrages & ses propres recherches lui ont fait naître à lui-même.

Les Auteurs qu'il conseille de consulter, sont *Glauber*, *Vanhelmont*, *de Lythiasi*, *Hales*, *Langrish*, *Robert Whytt* & le Docteur *Blackrie*, ainsi que les Mémoires sur la même matière qui sont répandus dans les *Transactions philosophiques*, & dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris*.

Suivant M. Duhaume, il résulte des recherches qui ont été faites jusqu'à présent sur la dissolution de la pierre, & particulièrement par les Médecins Anglois, qui sont ceux qui ont le plus travaillé sur cette matière; que les dissolvans les plus efficaces, ceux qui donnent le plus d'espérances, qu'on ait trouvés jusqu'à présent, sont le mêlange de l'acide vitriolique avec l'esprit de corne de cerf, éprouvé & indiqué par *Hales*; l'eau de chaux, & l'alkali caustique ou la liqueur des Sa-

vonniers, sur lesquels les Docteurs *Whytt* & *Blackrie* ont fait le plus d'expériences.

Le Mémoire de M. Duhaume est, comme on voit, une espèce de programme instructif pour ceux qui voudront s'occuper de la résolution du problême de la pierre. Il le compare lui-même à celui que l'Académie des Sciences a publié au sujet du prix qu'elle a proposé, par ordre du Roi, sur le salpêtre. Nous croyons devoir joindre ici une observation qui nous a été communiquée par M. *Macquer*, parce qu'elle a un très-grand rapport à l'objet du Mémoire dont nous venons de donner une idée succinte.

Observation sur la dissolution des sédimens & incrustations pierreuses que forme l'urine dans les vaisseaux où elle séjourne.

» On sait que l'urine, sur-tout » dans de certaines dispositions du » corps, est très-sujette à faire des » incrustations d'un dépôt dont la » couleur varie, mais il est le plus » souvent d'un jaune orangé; il est » assez connu aussi, qu'en général » ces incrustations adhèrent fortement aux parois des vaisseaux où » elles se font, quoique les surfaces » auxquelles elles s'attachent, ayent » le poli de la vitrification; un simple lavage à l'eau, & même un » frottement médiocre avec des » cendres & autres matières de même degré de dureté, ne suffisent » souvent pas pour les enlever. » Mais j'ai eu la preuve qu'il y a de » ces induits pierreux, même récemment faits, qui résistent à un » récurage très-fort au grais & au » sable.

» Ayant à ma disposition un vaisseau d'une très-belle fayence, » dont l'intérieur étoit incrusté d'un » de ces dépôts si tenaces, qui avoit » été frotté sans succès avec du sable, dont l'émail paroissoit même » avoir été usé, & qui avoit été » abandonné comme ne pouvant » plus se nétoyer, j'ai crû qu'avec » une bonne quantité d'un acide » assez fort, je parviendrois aisément à dissoudre tout ce dépôt. » Comme je ne songeois pas alors à » faire une expérience, mais que » je voulois seulement nétoyer » promptement ce vaisseau, j'ai versé dedans tout un flacon d'un mélange de plusieurs sortes d'acides » résultans de différentes opérations, & que je suis dans l'habitude de réunir dans une même » bouteille, pour m'en servir à nétoyer les vaisseaux de verre qui se » trouvent enduits de matières terreuses que l'eau & le frottement » ne peuvent enlever. J'ai oublié » pendant sept à huit jours le vase » dont il s'agit; après quoi l'ayant » examiné, j'ai vu avec surprise » que l'acide n'avoit point du tout » attaqué l'incrustation, & qu'elle » étoit aussi entière & aussi adhérente qu'avant d'avoir ainsi séjournée dans un acide assez fort.

» Cela m'a déterminé à ôter cet » acide, à laver le vase avec de

» l'eau, & à y verser à peu-près la » même quantité d'un alkali très- » impur, qui sert aussi dans mon la- » boratoire à nétoyer des vaisseaux » qu'on ne peut éclaircir qu'avec ce » dissolvant; & pour rendre celui- » ci plus actif, j'y ai mêlé une quan- » tité assez considérable de chaux à » demi éteinte à l'air. J'ai laissé sé- » journer cet alkali dans le vase » pendant cinq à six jours; après » quoi l'ayant visité, j'ai trouvé l'in- » crustation encore aussi entière, » aussi adhérente qu'elle l'étoit d'a- » bord; j'ai retiré cet alkali, & après » avoir rincé le vase avec de l'eau, » j'y ai reversé le même acide que » j'avois employé d'abord. Mon » intention, cette seconde fois, étoit » de l'y laisser séjourner pendant » très-long-temps; mais dès le len- » demain ayant jeté les yeux par » hasard sur ce vaisseau, j'ai été fort » surpris de voir que la liqueur qu'il » contenoit, & qui étoit d'abord » trouble, étoit devenue parfaite- » ment claire, d'une couleur citrine » comme la plus belle urine, & sur- » tout que le vaisseau étoit si net & » si brillant, que je l'ai pris d'abord » pour un vaisseau neuf qu'on avoit » substitué à l'ancien; mais ayant » bientôt reconnu que c'étoit le mê- » me, j'ai été convaincu que son » incrustation avoit été prompte- » ment & parfaitement dissoute par » l'acide qui, la première fois, n'a- » voit eu aucune prise sur elle; & » comme c'étoit le même acide que » j'avois employé sans succès dans » le commencement de mon entre- » prise, j'en ai conclu que le séjour » de l'alkali sur cette matière pier- » reuse, quoiqu'incapable de la dis- » soudre, l'avoit cependant altérée » & disposée de manière que d'in- » dissoluble par l'acide qu'elle étoit » dans son premier état, elle étoit » devenue très-facilement dissolu- » ble par ce même acide; & cet ef- » fet m'a paru tout-à-fait analogue » à beaucoup d'autres opérations » chymiques, dans lesquelles nous » voyons tous les jours que des ma- » tières absolument inattaquables » par certains dissolvans dans leur » état naturel, se prêtent très-faci- » lement à cette même dissolution » après qu'elles ont été altérées, ou » appropriées, comme le dit Hen- » kel, par l'action de quelque autre » substance intermédiaire. Et pour » ne citer qu'un seul exemple entre » mille qu'il y auroit à choisir, il » est certain que l'or, qui ne se laisse » dissoudre, comme on le sait, par » aucun acide simple, quelque fort » que soit cet acide, céde avec la » plus grande facilité à l'action de » tous, même des plus foibles, » après qu'il a été réduit en précipi- » té par un alkali.

» Je me serois bien gardé de pu- » blier un fait isolé, observé com- » me par hasard & sans précision, » tel que celui que je viens de rap- » porter, si je n'avois senti qu'il est » du nombre de ceux qu'on ne peut » faire connoître trop tôt, en ce » qu'ils fournissent quelquefois un » trait de lumière propre à mettre » sur la voie de la solution des pro-

» blêmes les plus difficiles & les plus » importans.

» L'observation que je viens de » rapporter, a une analogie trop mar- » quée avec la dissolution de la pier- » re de la vessie, pour n'être point » apperçue du premier coup-d'œil. » En effet, quoiqu'on ne connoisse » pas bien encore la nature de ces » pierres ni celle des incrustations » pierreuses que forme l'urine, il » est très-probable que ce sont des » matières de même espèce, & qui » doivent céder à l'action des mê- » mes dissolvans. Si l'urine n'in- » cruste pas les parois de la vessie » comme elle incruste ceux des au- » tres vaisseaux dans lesquels elle » sejourne hors du corps, cela vient » principalement de ce que la na- » ture a enduit l'intérieur de la ves- » sie d'une espèce de mucosité mo- » bile qui, se détachant & se renou- » velant sans cesse, ne permet à » aucune incrustation de s'y attacher » d'une manière solide & perma- » nente. Mais quand malheureuse- » ment plusieurs des molécules pier- » reuses que l'urine charrie ou tient » même en dissolution, viennent à » se joindre par une cause quelcon- » que & à former une première pe- » tite masse; ou quand quelque » corps étranger, quelque petit qu'il » soit, parvient jusques dans la ves- » sie, la surface de ces corps n'ayant » pas le même préservatif que celle » des parois de la vessie, devient » très-propre à servir de base aux » incrustations que l'urine tend tou- » jours à déposer, & il se forme un » corps isolé, flottant dans la ves- » sie, & qui va toujours en grossis- » sant par de nouvelles incrusta- » tions, telles que sont les pierres » urinaires.

» Si ces idées sont bien fondées, » il s'ensuit que les incrustations » pierreuses de l'urine, & la pierre » de la vessie, ne sont qu'une même » matière; qu'elles ne different que » par leur forme; que cette diffé- » rence de forme n'a pour cause que » le méchanisme dont je viens de » parler, & qu'une méthode appli- » cable avec succès à la dissolution » de l'une, ne seroit pas moins effi- » cace pour la dissolution de l'au- » tre.

» Il est constant, d'un autre côté, » qu'aucun des moyens auxquels on » a eu recours jusqu'à présent pour » dissoudre la pierre dans la vessie, » n'a eu la réussite constante qui ne » me paroît point impossible & qui » est tant à desirer. Les dissolvans » qu'on a mis en usage, & dont on a » observé les effets les plus marqués, » peuvent se rapporter, en général, » aux alkalis & aux acides; & en » effet, il n'y a guère que de ces » matières actives dont on puisse » espérer quelque réussite sur des » corps solides presque entièrement » terreux & salins, tels que le sont » les pierres urinaires. Les alkalis » qu'on a essayés comme lithontrip- » tiques, ont été le savon, l'eau de » chaux, l'alkali fixe caustique, ou » lessive des Savonniers bien affoi- » blie; les acides ont été le suc de » citron, la limonade sèche, dont la

» base est le sel d'oseille, l'acide » nitreux, dulcifié ou étendu d'une » manière convenable, plusieurs » eaux minérales gazeuses ou aci» dules. Il n'y a aucun de ces dissol» vans qui n'ait opéré quelque dis» solution de pierre, attestée par des » observateurs dignes de foi; mais il » est malheureusement encore plus » certain qu'ils ont tous échoués » & qu'ils échouent encore tous les » jours sur un beaucoup plus grand » nombre de pierres; & l'on n'en » sera point surpris, si l'on est con» vaincu, comme cela est prouvé » par l'observation que j'ai rappor» tée, que beaucoup de matières » pierreuses provenantes de l'urine, » résistent à l'action des acides & » des alkalis même très-forts; mais » cette observation prouve de plus » que l'alkali, sans avoir pu dissou» dre cette matière pierreuse, l'a » cependant tellement altérée, qu'il » la fait céder ensuite facilement & » promptement à l'action d'un aci» de qui, auparavant, n'avoit eu au» cune prise sur elle. Ce fait n'in» dique-t il point, d'une manière » assez sensible, qu'on ne doit pas » désespérer d'obtenir, par l'applica» tion successive des lithontriptiques » alkalins & acides, la dissolution » des pierres, même de celles qui » résistent à l'action de l'une ou de » l'autre espèce de ces dissolvans? Il » y a eu un grand nombre de pier» reux qui, après avoir pris, pen» dant très-long temps & sans suc» cès, les pilules de savon, l'eau de » chaux, la lessive des Savonniers, » ont gardé leurs pierres, & ont été » forcés de subir la cruelle & dan» gereuse opération de la taille. » Qui sait s'ils n'auroient point été » délivrés promptement de leurs » pierres si, après qu'elles ont été » altérées & appropriées à la dis» solution acide par l'action suffi» samment continuée des alkalis, » on eût changé entièrement la mé» thode, lavé la vessie, & appliqué » les acides affoiblis, comme il con» vient, par la voie de l'injection » qui paroît la seule dont on puisse » espérer quelque chose? L'expé» rience est le seul moyen que nous » ayons de reconnoître si l'espoir » flatteur que fait naître l'Observa» tion que j'ai rapportée, a quelque » fondement; mais du moins l'im» portance de l'objet vaut-elle bien » la peine qu'on multiplie les ten» tatives, d'abord dans le labora» toire, ensuite sur des animaux, & » enfin sur des hommes. Les plus » puissans motifs se réunissent ici » pour animer à de pareilles recher» ches; car tel est le sort de l'espèce » humaine, que le plus grand bien » qu'on puisse lui faire, c'est de di» minuer le nombre de ses maux. »

BIBLIOTHÈQUE

BIBLIOTHÈQUE *historique de la France*, contenant le Catalogue des Ouvrages imprimés & manuſcrits qui traitent de l'Hiſtoire de ce Royaume, ou qui y ont rapport; avec des notes critiques & hiſtoriques : par feu Jacques Lelong, Prêtre de l'Oratoire, Bibliothécaire de la Maiſon de Paris. Nouvelle Edition, revue, corrigée & conſidérablement augmentée par feu M. Fevret de Fontette, Conſeiller au Parlement de Dijon, l'un des Directeurs de l'Académie de cette ville, & Aſſocié libre de l'Académie royale des Inſcriptions & Belles-Lettres. Tome IVe. A Paris, de l'imprimerie de la Veuve Hériſſant, Imprimeur ordinaire du Roi, Maiſon & Cabinet de Sa Majeſté, 1775; avec approbat. & privilége du Roi. 1 Vol. *in-fol.* de 821 pag.

LORSQU'ON a annoncé cet ouvrage, on a cru qu'il n'iroit pas au-delà de quatre volumes, & que le quatrième pourroit contenir le Supplément & les Tables avec les différentes Liſtes de deſſins & gravures; mais l'Editeur a reçu un ſi grand nombre d'additions & de corrections, qu'il eſt forcé de donner les Tables ſéparément, & d'en former un cinquième volume que l'on imprime actuellement, & qui paroîtra l'année prochaine; il ſera cependant moins gros que les précédens. M. de Fontette, dès 1764, avoit remis ſon travail à M. Barbeau de la Bruyere, auquel il envoyoit de temps en temps des additions; mais ce dernier, d'après ſes propres recherches, en a fait une très-grande quantité, & c'eſt lui qui a été chargé de toute l'impreſſion & de la refonte de ces additions dans le corps de l'ouvrage. Il y a travaillé avec un zèle infatigable, ſur-tout depuis la mort de l'Auteur, arrivée le 16 de Février 1772.

M. Barbeau a placé à la tête de ce Volume, l'Eloge de M. Fevret de Fontette, lû à l'Aſſemblée publique de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, au mois de Décembre 1772, par M. Perret, Secrétaire perpétuel pour la partie des Belles Lettres. Il eſt ſuivi de celui qui a été lû à la ſéance de Pâques 1773, à l'Académie des Inſcriptions, par M. Dupuy, Secrétaire perpétuel.

Charles-Marie Fevret, Seigneur de Fontette, Saint-Meſmin, Godan, la Bourlière & autres lieux, naquit à Dijon le 14 Avril 1710, de Jacques Fevret de Fontette, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, & de Barbe-Charlotte de Nigieux, fille d'un Préſident-à-Mortier du même Parlement. Son triſayeul, qui refuſa la charge de Conſeiller au Parlement que le Roi lui offroit, eſt l'Auteur du *Traité de l'Abus*. M. de Fontette, celui dont il s'agit ici, fut reçu Conſeiller au Parlement en 1736, & il s'y diſtingua par ſon travail & par ſes lumières. Il employa tous les momens de loi-

fir que lui laissoient les affaires, à la découverte & à l'examen de quelques monumens historiques. Les morceaux précieux qu'il a rassemblés en ce genre pendant le cours de plusieurs années, forment, tant en livres imprimés qu'en manuscrits, un cabinet des plus complets & des plus curieux qu'il y ait eu en France depuis le cabinet de M. Secousse. Pour les faire connoître au Public, il entreprit de donner une nouvelle édition de la Bibliothèque historique de la France. Tout le monde applaudit à son projet. Le Roi honora de sa protection cette entreprise; MM. les Intendans firent faire des recherches dans les Provinces, & plus de trente mille articles furent ajoutés à l'ancienne édition. En 1757, M. de Fontette fut nommé Directeur de l'Académie de Dijon; & en 1771, Associé libre de l'Académie des Belles-Lettres.

Ce quatrième Volume renferme l'Histoire littéraire de la France, qui comprend les Histoires des Universités, des Académies, des François qui se sont le plus distingués dans les sciences & les beaux arts, des Dames sçavantes & autres femmes célèbres dont on n'a pas eu encore occasion de parler.

Comme pendant le cours de l'impression, on a découvert un grand nombre d'ouvrages & de manuscrits qui méritoient d'y avoir leur place, M. Barbeau a fait un Supplément pour chaque Volume; il y insère de plus les fautes qu'il a pu remarquer. Ces Supplémens occupent dans ce quatrième Volume, depuis la page 221 jusqu'à la page 336. Ensuite on trouve un Appendice contenant diverses Tables & Listes de mémoires & d'estampes qui ont rapport à l'Histoire de France. Elles consistent 1°. en une Table générale du recueil de titres concernant l'Histoire de France, tiré tant des anciens manuscrits, que des mémoires originaux & pièces fugitives du temps. Cette collection a été faite par M. de Fontanieu, Conseiller d'Etat ordinaire. Elle consiste en 841 porte feuilles *in*-4°. Elle est à la Bibliothèque du Roi, dans laquelle elle a été formée en grande partie. M. de F. a compulsé de plus les titres de la Chambre des Comptes de Paris & de celle de Dauphiné, le Trésor des Chartes, le Cabinet de Saint Martin-des-Champs, les manuscrits de l'Abbé de Camps, & même des archives des pays étrangers; toutes ces pièces sont arrangées suivant l'ordre des règnes.

2°. Détail d'un Recueil d'estampes, dessins, &c. représentans une suite des événemens de l'Histoire de France, à commencer depuis les Gaulois jusques & compris le règne de Louis XV. Ce Recueil, formé par M. de Fontette, est aujourd'hui à la Bibliothèque du Roi. Il est également rangé par règnes.

3°. Recueil de Portraits des Rois & Reines de France, des Princes, Princesses, Seigneurs & Dames, &

dés personnes de toutes sortes de professions, dessinés à la main ou peints en miniature, & pris sur des monumens qui font connoître les différens habillemens de chaque règne. Ce Recueil, qui est à la Bibliothèque du Roi, en dix porte-feuilles *in-folio*, a été fait par les soins de M. de Gaignières. Il contient un très-grand nombre de pièces.

Ce Volume est terminé par une très-longue Liste alphabétique de Portraits des François & Françoises illustres. La plus grande partie de ces portraits sont gravés. On y a joint nombre de dessins qui se trouvent tant à la Bibliothèque du Roi, que dans le Cabinet de M. de Fontette.

LETTRE à MM. les Auteurs du Journal des Sçavans, concernant l'Examen critique des anciens Historiens d'Alexandre.

MESSIEURS,

Les éloges flatteurs que vous avez donné à mon Ouvrage, exigent ma reconnoissance : je ne puis mieux vous la témoigner qu'en tâchant de mériter par de nouveaux efforts, l'approbation du Public. Permettez-moi donc, Messieurs, d'expliquer ce que j'ai prétendu dire d'Arrien (pag. 23 de l'*Examen crit. des anc. Historiens d'Alex.*) ; car je ne puis douter que la manière dont j'en ai parlé, ne présente un sens obscur, & n'ait induit en erreur le plus grand nombre de mes lecteurs, puisque vous-mêmes ne vous en êtes point garantis. Voici le passage dont il s'agit.

« *Le Philosophe juge des actions,* » *des mœurs, du génie des hommes,* » *des motifs qui les font agir, & des* » *moyens qu'ils emploient. Il appar-* » *tient encore à lui seul de développer* » *les causes de l'accroissement & de* » *la décadence des Empires ;* mais » la science militaire, réunie à l'ex- » périence, doit diriger la plume de » celui qui veut décrire les marches » d'une armée, & les exploits d'un » conquérant. Personne ne possé- » doit les talens de la guerre à un si » haut degré qu'Arrien, &c. »

Dans l'extrait que vous donnez de cet endroit de mon Ouvrage, vous appliquez à Arrien la réflexion qui précède l'éloge des talens militaires de cet Auteur. Elle n'y est cependant employée que pour servir de transition, & ne sçauroit lui convenir. Vous vous exprimez en ces termes : « Dans son Histoire d'A- » lexandre, ce Philosophe juge des » actions, des mœurs, du génie des » hommes, des motifs qui les font » agir & des moyens qu'ils em- » ploient. Il développe les causes » de l'accroissement des Empires, » &c (1). »

(1) Journ. des Sçav. Janv. 1776, p. 38.

Les vues d'Arrien ne s'étendirent pas aussi loin : narrateur fidèle & exact, cet Historien sort rarement de son sujet; on pourroit même lui reprocher de faire connoître plus le Conquérant que le Souverain; mais le titre de son Ouvrage ΑΝΑΒΑΣΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ, les disculpe en déterminant son objet. Il n'entreprend conséquemment d'écrire l'histoire d'Alexandre, qu'après son avénement à la Couronne, & s'attache sur tout aux détails militaires des expéditions de ce Prince.

Imitateur de Xénophon, Arrien fit ses efforts pour copier son style; il adopta le titre (1) & la division de l'ouvrage (2) immortel de cet Auteur sur la guerre du jeune Cyrus contre son frère, & la fameuse retraite des Dix mille.

Le développement des causes de l'accroissement & de la décadence des Empires, ne pouvoit donc entrer dans le plan d'Arrien, qui n'a fait aucune réflexion sur ce sujet. Polybe est le seul Ecrivain de l'antiquité qui l'ait traité. Ce grand homme a sçu réunir dans ses écrits, les vues profondes de la politique, qui découvrent toujours avec certitude l'avenir par le présent, aux connoissances de l'art militaire.

En sortant de l'Ecole d'Epictète, Arrien s'adonna à la profession des armes, comme Xénophon qui, après avoir pris les leçons de Socrate, alla servir dans l'armée du jeune Cyrus. Ces deux Ecrivains transmirent, l'un & l'autre, à la postérité *les paroles mémorables* (1) & les préceptes de leurs maîtres. Arrien imita non-seulement Xénophon dans le choix des matières qu'il traita, mais encore il voulut être son continuateur, & suppléer à ses omissions dans l'ouvrage qu'il composa sur la chasse (2). C'est donc avec raison que le disciple d'Epictète fut appelé Xénophon *le jeune* (3), surnom moins glorieux pour lui que celui de *Philalèthe*, ami de la vérité (4), qu'il mérita par ses écrits.

Xénophon respecta la religion de ses pères, & se conforma avec soin aux rits établis (5). Arrien ne fut pas moins religieux (6); le Sacerdoce de Cérès & de Proserpine qu'il exerça à Nicomédie sa patrie (7), prouve son attachement au

(1) Arrien donna aussi à ses histoires, les noms de Bithyniques, de Parthiques, d'Alaniques, &c. parce que Xénophon avoit intitulé sa continuation de Thucydide, *Helleniques*.

(2) On sçait qu'il est divisé en VII Livres.

(1) Dans sa Préface adressée à Lucius-Gellius, Arrien donne à son ouvrage qui nous reste sur Epictète, le titre d'ὑπομνήματα. *Vid. Upton. not.* qui diffère peu de celui de l'ouvrage de Xénophon sur Socrate.

(2) De venat. c. I.

(3) *Phot.* Cod. LVIII. Arrien se donne lui-même ce nom. *Vid.* Acies contr. Alan. edit. *blanc.* p. 101, de venat. c. I, c. XVII, &c.

(4) *Æneas Gaz. in Theophr.* p. 25.

(5) *Diog. Laert.* in Xenoph. vit. l. II, c. VI, n°. XII.

(6) *Vid.* de venat. c. XXXV.

(7) *Phot.* cod. XCIII.

culte public. Xenophon s'acquit l'estime & l'amitié du jeune Cyrus (1), & s'attacha, après la mort de ce Prince, à Agésilas, Roi de Sparte. Arrien sçut se concilier la faveur d'Hadrien (2), à qui il dédia son Périple du Pont-Euxin; & sous les auspices de cet Empereur, il parvint aux honneurs consulaires. Son bienfaiteur étant mort, cet Ecrivain continua de jouir de sa célébrité, dont Eusèbe fait mention en la IXe année du règne d'Antonin (3). Ce fut vers ce temps, qu'après avoir été comblé d'honneurs par les Empereurs Romains, Arrien pensa à la retraite, dans laquelle il est vraisemblable qu'il composa son ouvrage sur les expéditions d'Alexandre, à l'âge de 63 ans. Cet Auteur en avoit environ 80, lorsque Marc-Aurèle succéda à Antonin-Pie (4). Pour finir le parallèle que j'ai ébauché, d'Arrien & de Xénophon (5), j'ajouterai que ce dernier Philosophe fut aussi récompensé par les Lacédémoniens, & obligé ensuite de se retirer à Corinthe, où il mourut, selon Démétrius de Magnesie, dans un âge avancé (1).

Plutarque s'étoit déjà fait connoître sous le règne de Néron (2), & parvint dans sa vieillesse au commencement de celui de Trajan (3). J'ai conjecturé que dans les premières années de sa vie, il composa le discours sur la fortune d'Alexandre, ouvrage fort inférieur à ses autres écrits, mais supérieur au second discours sur le même sujet, qu'on lit à la suite du premier, & que j'ai cru avoir été supposé. Le catalogue que Lamprias, fils de Plutarque, nous a laissé des ouvrages de son père, ne fait point mention de ce dernier Traité, sous le titre (4) rapporté par les Editeurs modernes. Lamprias parle seulement d'un ouvrage sur la *vertu d'Alexandre* (5). Je pense que c'est le premier de ceux qui nous restent, parce que Plutarque y exalte les qualités morales de son héros, & le compare aux plus grands Philosophes. Le second Traité me paroît toujours être un ouvrage faussement attribué à cet Auteur; quoiqu'on puisse trouver entre le style des écrits de Plutarque & celui de ce discours, quelques conformités, ressource ordinaire des faussaires.

(1) *Diog. Laert.* vit. Xenophon. n°. v.

(2) *Vid.* Peripl. Pont. Eux. edit. Blanc. p. 114-115.

(3) Chron. p. 168.

(4) Vid. *Dodwel.* de ætate auct. Peripl. Pont-Eux. sect. 14, 15, 16.

(5) Ce parallèle nous est indiqué par Arrien, qui nous apprend qu'il portoit le même nom que Xénophon, & qu'il étoit de la même ville; Athènes l'avoit reçu au nombre de ses citoyens. Arrien ajoute que dès l'enfance, il s'étoit adonné, comme Xénophon, à la chasse, à l'art militaire & à l'étude de la sagesse. *de venat.* cap. I.

(1) *Diog. Laert.* vit. Xenoph. n°. xv.

(2) *Eufeb.* Chronic. p. 162.

(3) *Corsini.* vit. Plut. p. 111.

(4) *περι της Αλεξανδρου τυχης η αρετης.*

(5) *περι της Αλεξανδρου αρετης.* ap. *Fabric.* Bibl. Græc. tom. III, p. 341.

Si Plutarque avoit donné une édition de ses ouvrages, il auroit vraisemblablement rejeté le premier Discours comme un foible essai, & le second comme un écrit apocryphe. Ils ne peuvent donc, ni l'un ni l'autre, être comparés avec la vie d'Alexandre, laquelle, malgré les défauts & les préjugés de son Auteur, est très-utile pour *connoître le caractère du Conquérant de l'Asie*. Tel est le jugement que j'en ai porté (1). Vous paroissez cependant croire, Messieurs, qu'il n'est pas plus favorable à cet Ecrivain que ce que j'ai dit des deux discours sur la fortune d'Alexandre (2).

Aristobule, Callisthène & Onésicrite avoient vraisemblablement fourni à Plutarque les matériaux de sa vie d'Alexandre. Le premier de ces Ecrivains étoit un historien exact & véridique, comme vous l'avez rapporté; il ne pouvoit donc être mis dans la classe des Auteurs décriés. Il méritoit au contraire, d'être distingué des deux autres, avec lesquels vous paroissez le confondre (3); peut-être parce que j'aurois dû moi-même rappeler cette distinction.

En assignant à chacun des Ecrivains de l'histoire d'Alexandre, le rang qu'il m'a paru mériter, j'ai cru devoir donner le second à Plutarque, & le préférer à Diodore de Sicile. L'ouvrage de ce dernier n'est, conformément à son titre, qu'une *Bibliothèque historique*, où l'Auteur a réuni les extraits d'un grand nombre de livres séparés. Il s'est contenté d'y rassembler les diverses traditions, soit fabuleuses, soit historiques, & n'essaie pas même de les concilier. Ce défaut de critique s'apperçoit beaucoup plus dans les cinq premiers Livres de son histoire, que dans les onze derniers qui nous restent. J'ai conjecturé que lorsque Diodore avoit composé un Livre, il faisoit des recherches pour le suivant, & les mettoit en usage, sans s'embarrasser qu'elles fussent d'accord avec ce qu'il avoit déjà écrit (1). Cette opinion n'acquiert un certain degré de probabilité, qu'à l'égard des cinq premiers Livres (2), qui contiennent quelques récits dont on apperçoit aisément la contradiction avec ceux qu'on trouve dans les derniers Livres que le temps a épargnés. L'Auteur s'est ser-

(1) Exam. crit. p. 31.

(2) Journ. p. 39. Fabricius croit avec raison que nous avons perdu le discours de Plutarque *sur la fortune d'Alexandre*. Il s'exprime en ces termes: *Dissertatio una vel plures à Plutarcho præmissa de eo quod fortuna Alexander Magnus fuerit, perierunt*. Bibl. Græc. tom. IV, p. 353.

(3) Journal. id.

(1) Examen crit. p. 282, not. XXII. On en compte LXIII, & non pas 53, comme il est rapporté dans le Journal de Mai, p. 263. C'est une faute d'impression peu importante; mais celle qui s'est glissée dans mes Observ. sur Apollodore, Journ. d'Août 1775, p. 354, mérite plus d'attention. On y lit traditions religieuses, au lieu de *traditions historiques*.

(2) Diodore avoit consacré ses six premiers Livres aux temps antérieurs à la guerre de Troye. *Vid.* l. 1, n°. 4.

vi de meilleurs guides dans ses derniers, qu'il a peut-être composés quelque temps après, & publié séparément.

Votre premier Extrait finit par l'analyse de ma digression sur le partage des vastes conquêtes d'Alexandre. Vous me permettrez d'y ajouter quelques éclaircissemens. Le premier Chapitre du Livre des Macchabées, contient deux faits très-différens : 1°. le choix que le vainqueur de Darius fit de plusieurs Seigneurs de sa Cour pour gouverner son Empire, 2°. L'autorité royale que ces Grands usurpèrent quelque temps après la mort de ce Prince. J'ai tâché de concilier ce récit avec celui des Ecrivains profanes, ou plutôt avec ce qui en résulte nécessairement.

Suivant mon système ; Alexandre partagea son Empire aux Grands de sa Cour pour le posséder, non pas en toute souveraineté, mais seulement en qualité de Satrapes (1). Ces nouveaux Gouverneurs abusèrent bientôt, au préjudice de la race de ce Prince, du pouvoir presque absolu que leur donnoit la dignité dont Alexandre les avoit honorés avant sa mort, *cum adhuc viveret* (2). Xénophon semble vouloir nous désigner la puissance des Satrapes, en qualifiant du titre de Roi le jeune Cyrus (3), Satrape de l'Asie Mineure. Ctésias rapporte que le grand

(1) Exam. crit. p. 169 & suiv.

(2) Machab. c. 1, ℣. 7.

(3) δεσπ.... βασιλεὺς, œcon. c. iv.

Cyrus mit *en pleine possession* (1) du pays des Bactriens, des Parthes & des Carmaniens, le plus jeune de ses fils (2), auquel Xénophon donne la qualité de Satrape (3).

Au pouvoir que cette charge donnoit aux Seigneurs Macédoniens, se joignoit encore celui dont ils jouissoient auparavant, suivant les loix & les coutumes de leur patrie. La considération qu'ils s'étoient acquise auprès de leur maître, les faisoit regarder comme autant de Rois (4). L'éclat de la pourpre qu'ils avoient droit de porter (5), les rendoit respectables aux yeux de la multitude. Philippe, & après lui Alexandre, choisirent avec soin, parmi les gens les plus distingués, leurs amis qui paroissoient, selon Justin, avoir été appelés non-seulement pour être leurs compagnons d'armes, mais encore pour leur succéder à l'Empire (6). Les principaux étoient leurs gardes ; & c'est vraisemblable-

(1) Je rends ainsi le mot δεσπότης, qui signifie proprement dans la Langue Grecque, un homme qui possède quelque chose. Pollux *Onom.* l. III, c. VIII, & en jouit comme s'il l'avoit achetée. *Ammon.* de differ. vol. p. 39 & 86, edit. *Valck.* & *Ptolem. Ascalon.* Sect. 43, ap. Fabric. Bibl. Græc. T. IV, p. 518.

(2) *Phot.* Cod. LXXII.

(3) Cyrop. l. VIII, edit. Hutc, p. 651.

(4) .... *Ut singulos Reges putares* Just. l. XIII, c. I.

(5) *Tit. Liv.* l. XLV, c. XXXII.

(6) *Quos primo Philippus, mox Alexander tanta cura legerat ut, ad societatem belli quam in successionem regni electi viderentur*, l. XIII, c. I.

ment eux que désigne l'Ecriture par ces paroles, *pueros suos nobiles qui secum erant nutriti à juventute* (1).

Arrien nous a conservé le nom des Gardes d'Alexandre, qui étoient au nombre de sept; Leonnat, Ephæstion, Lysimaque, Ariston, Perdiccas, Ptolemée & Python (2). Ce Prince y ajouta dans la suite, Peuceste, à cause du service que ce Capitaine lui avoit rendu en le couvrant de son bouclier dans la ville des Mâlles. Alexandre conféra cette charge à Peuceste avant que de l'envoyer, en qualité de Satrape, commander en Perse; ce Monarque, dit Arrien, ne voulant pas le priver de cet honneur & de ce témoignage de sa fidélité (3).

Après la mort du Conquérant de l'Asie, Leonnat eut en partage la Phrygie; Lysimaque, la Thrace; Ptolemée, l'Egypte; Python, la Médie, & Peuceste, la Perse (4).

(1) Mach. l. I, c. I, ℣. 7.

(2) Il ne faut point confondre ce Python, fils de Cratée, avec un autre Macédonien de ce nom, fils d'Agenor, & Satrape du pays situé entre les Monts Paropamises & la Mer des Indes. *Arrian.* de reb. post Alex. ap. *Phot.* Cod. XCII, *Just.* l. XIII, c. IV, &c.

(3) Exped. Alex. l. VI, c. XXVIII.

(4) *Arr.* ap. *Phot.* cod. XCII. *Diod.* l. XVIII, n°. 3. *Curt.* l. X, c. X. *Just.* l. XIII, c IV. *Dexipp.* ap. *Phot.* cod. LXXII. Justin prétend que Peuceste eut en partage la Babylonie. Les autres Ecrivains qui ont parlé de la division des Satrapies, donnent unanimement à ce Capitaine celle de Perse, dans laquelle il fut même confirmé après la mort de Perdiccas. *Arrian. supr. cit.*

Perdiccas se réserva la tutelle des enfans d'Alexandre & le commandement général de l'armée. Ephæstion étant mort avant son maître, ne put avoir part à ses dispositions, qui furent vraisemblablement changées à l'égard d'Ariston. Les Seigneurs Macédoniens ne lui donnèrent peut-être aucune Satrapie, parce qu'il s'étoit déclaré trop ouvertement en faveur de Perdiccas (1). Ariston étoit cependant avec ce Général, & quelques autres Seigneurs Macédoniens, à la tête de la cavalerie, quelque temps après la mort d'Alexandre (2).

Suivant les dernières volontés de ce Prince, ses Gardes ou Grands de sa Cour qui avoient été, comme le remarque très-bien l'Ecriture, élevés avec lui, partagèrent donc, à l'exception d'Ariston, ses conquêtes. Les autres Seigneurs Macédoniens ne dûrent leur Satrapies qu'à leur crédit ou à leur puissance. Les dispositions de leur maître ne regardoient vraisemblablement que ses Gardes, *pueros suos nobiles* (3), auxquels l'autorité avoit été donnée sur tous les autres Gouverneurs.

Aridée étant monté sur le Trône, conserva les honneurs de la royauté.

(1) Vid. Curt. l. X, c. VI.

(2) Arrian. de reb. post Alex. ap. Phot. cod. XCII.

(3) παῖδας αὐτοῦ τοὺς ἐνδόξους, LXX *interpr.* On doit, ce me semble, entendre par ces mots, des jeunes gens revêtus de quelque marque d'honneur auprès de la personne de leur maître; *amici purpurati*, dont parle Tite-Live, l. XLV, c. XXXII.

royauté. On lui nomma même de nouveaux Gardes qui furent choisis parmi les premiers Seigneurs Macédoniens (1). Les Satrapes, quoique revêtus d'une grande autorité, gouvernèrent non-seulement leurs Provinces au nom de ce Prince, mais encore ils reconnurent pour son successeur Alexande d'Ægée, fils du Conquérant de l'Asie & de Roxane, puisque les années de ce jeune & infortuné Monarque sont marquées dans le Canon chronologique de Ptolemée.

(1) Arrian. ap. Phot. cod. XCII.

Je suis avec respect,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

SAINTE-CROIX.

A Paris, ce 27 Mai 1776.

A Messieurs les Auteurs du Journal des Sçavans. Corrections sur les hauteurs des montagnes.

MESSIEURS,

Il s'est glissé plusieurs fautes dans la *Table des hauteurs* que j'ai eu l'honneur de vous adresser, & que vous avez eu la complaisance d'insérer dans votre Journal du mois de Fév. de cette année (pag. 93 de l'Edit. *in*-4°. & pag. 275 de l'Edit. *in* 12.) Ces fautes tiennent de ce qu'en faisant mes calculs, je ne pensai pas à rectifier sur la règle de M. de L. l'élévation de la salle de l'Observatoire au-dessus de l'océan, qui avoit été déterminée autrefois, dans la supposition qu'une ligne d'abaissement dans le baromètre, ne donnoit que 10 toises d'élévation; m'étant apperçu de cette erreur, je l'ai rectifiée, aussi-bien que les autres erreurs auxquelles celle-ci a donné lieu. Je vous prie donc, Messieurs, de vouloir bien insérer, dans votre prochain Journal, l'*Errata* qui suit:

Elévation de la salle de la méridienne à l'Observatoire royal, au-dessus du niveau de l'océan, 338 pieds.

—du sol ou pavé de Notre-Dame, au-dessus du fond de la Seine au Pont-royal, 33 pieds, 6 pouces.

—du pavé du Dôme des Invalides, au-dessus du fond de la Seine, 22 pieds.

—du pavé de Notre-Dame, au-dessus du pavé du Dôme des Invalides, 11 pieds 6 po.

Elévation de la Tour de Ste Geneviève, au-dessus du pavé de cette même Eglise de Ste Geneviève, 198 pieds.

Au-dessus de l'Océan.

Elévation de la salle de l'Observatoire royal, 338 pieds 4 lig. du baromètre.

Différences d'élévation.

Entre l'Obſervatoire royal & le Collége royal, + 120 pieds 5 po. — $1\frac{1}{2}$ lig.

—Et l'Hôtel de Clugny, + 146 pieds 2 pouces — $1\frac{10}{12}$ lig.

—Et Montmorency, + 16 pieds 2 po. — $0\frac{1}{4}$.

—Et le Mont-Valerien, — 218 pi. + $2\frac{9}{12}$. lig.

—Et Denainvilliers, — 176 pieds + $2\frac{1}{4}$ lig.

Je crois qu'il n'y a point d'autres fautes dans cette Table qui ſuppoſe beaucoup de calculs. S'il s'en trouvoit d'autres, je déférerai avec plaiſir aux avis qu'on voudra bien me donner, & je me ferai un devoir de les corriger.

Je ſuis avec reſpect,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

COTTE, *Prêtre.*

Montmorency, 28 *Fév.* 1776.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

The Biographia nautica... by John Kent Eſq. i. e. Biographie navale, ou Mémoires des illuſtres Marins, à l'intrépidité & à la conduite deſquels les Anglois ſont redevables de leurs victoires navales, l'accroiſſement de leurs domaines, de l'étendue de leur commerce, & de leur ſupériorité ſur l'Océan; avec des particularités intéreſſantes concernant l'hiſtoire navale depuis l'invaſion des Normands, juſqu'à la fin de la dernière guerre; *in* 8°. 1776.

Cet Ouvrage, qui contiendra les vies des Amiraux Anglois, s'imprime par N°. Complet il ſera compoſé de 48, qui formeront quatre volumes, & dont un paroît chaque ſemaine. Prix, 6 d. La deviſe eſt une phraſe de Walter Raleigh, dont le ſens eſt que l'Angleterre eſt une contrée qui ne pourra jamais être conquiſe, tant que ſes Rois conſerveront l'Empire de la mer.

The British Plutarch. i. e. Le Plutarque Anglois, contenant les Vies des plus éminens Hommes d'Etat, défenſeurs de la Patrie, Théologiens, Guerriers, Philoſophes, Poëtes, & Artiſtes de la Grande-Bretagne & de l'Irlande, depuis le commencement du règne de Henri VIII juſqu'à préſent, où ſe trouve compriſe l'hiſtoire complette de l'An-

gleterre depuis cette époque. Nouvelle Edition, revue, corrigée & considérablement augmentée par l'Editeur, M. T. Mortimer, 1776.

Cette Edition, qui sera de 6 volumes *in*-12, s'exécute par cahiers, dont il en paroît un chaque semaine. Prix, 6 d. Elle doit être achevée bientôt, si elle ne l'est déjà.

FRANCE.

De Paris.

Prix proposé par l'Académie royale des Sciences, pour l'année 1778.

Feu M. Roüillé de Meslay, ancien Conseiller au Parlement de Paris, ayant conçu le noble dessein de contribuer au progrès des Sciences & à l'utilité que le Public en pouvoit retirer, a légué à l'Académie royale des Sciences un fonds pour deux Prix, destinés à ceux qui, au jugement de cette Compagnie, auront le mieux réussi sur deux différentes sortes de sujets qu'il a indiqués dans son testament, & dont il a donné des exemples.

Les sujets du premier Prix regardent le Systême général du Monde, & l'Astronomie physique.

Ce Prix devroit, aux termes du testament, se distribuer tous les ans; mais la diminution des rentes a obligé de ne le donner que tous les deux ans, afin de le rendre plus considérable; & on l'avoit porté à 2500 livres; de nouveaux retranchemens dans les rentes ont forcé l'Académie de le réduire, à commencer de 1772, à la somme de 2000 liv.

Les sujets du second Prix regardent la navigation & le commerce.

Il ne se donnera que tous les deux ans, & sera aussi de 2000 liv.

L'Académie avoit proposé pour le sujet du Prix de l'année 1776, *la Théorie des perturbations que les Comètes peuvent éprouver par l'action des Planètes.*

Quoique la pièce qui a pour devise: *Non jam prima peto Mnestheus, nec vincere certo, &c.* renferme des recherches estimables; cependant il a paru à l'Académie que ces recherches laissoient encore beaucoup à desirer, 1°. parce que l'Auteur ne calcule que les dérangemens causés à la Comète dans une tres-petite partie de son orbite, & qu'il néglige la perturbation dans la partie de l'orbite la plus éloignée du soleil, quoique l'effet de cette perturbation puisse être très-sensible; 2°. parce que la méthode qu'il propose exigeroit, pour donner un résultat suffisamment exact, qu'on partageât l'orbite de la Comète, & celles des Planètes perturbatrices, en un très-grand nombre de parties, ce qui obligeroit à des calculs beaucoup plus longs que ceux qui résultent des méthodes connues, quoique ces derniers calculs soient déjà très-longs eux-mêmes. 3°. Enfin, parce que l'Auteur n'a pas eu suffisamment égard à l'action que les

Planètes perturbatrices exercent sur le soleil, & qui, comme l'on sait, dérange aussi beaucoup l'orbite de la Comète.

L'Académie propose donc de nouveau le même sujet pour l'année 1778.

Elle répète encore qu'elle n'exige pas, au moins pour ce moment, l'application de la théorie des perturbations à aucune Comète en particulier, desirant sur-tout que les Sçavans s'appliquent à perfectionner les solutions analytiques déjà connues de ce problême, ou qu'ils en cherchent de nouvelles.

Le prix sera double, c'est-à-dire de 4000 liv.

Les Sçavans de toutes les Nations sont invités à travailler sur ce sujet, & même les Associés-Etrangers de l'Académie. Elle s'est fait la loi d'exclure les Académiciens régnicoles de prétendre aux Prix.

Les Auteurs qui ont déjà concouru, peuvent envoyer, ou de nouvelles pièces, ou des supplémens à celles que l'Académie a reçues.

Ceux qui composeront, sont invités à écrire en François ou en Latin, mais sans aucune obligation. Ils pourront écrire en telle Langue qu'ils voudront, & l'Académie fera traduire leurs ouvrages.

On les prie que leurs Ecrits soient fort lisibles, sur-tout quand il y aura des calculs d'Algèbre.

Ils ne mettront point leur nom à leurs ouvrages, mais seulement une sentence ou devise. Ils pourront, s'ils veulent, attacher à leur Ecrit un billet séparé & cacheté par eux, où seront, avec cette même sentence, leur nom, leurs qualités & leur adresse; & ce billet ne sera ouvert par l'Académie, qu'en cas que la Pièce ait remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix, adresseront leurs ouvrages à Paris, au Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce second cas, le Secrétaire en donnera en même temps à celui qui les lui aura remis, son récépissé, où sera marquée la sentence de l'ouvrage & son numéro, selon l'ordre ou le temps dans lequel il aura été reçu.

Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au premier Septembre 1777, exclusivement.

L'Académie, à son assemblée publique d'après Pâques 1778, proclamera la Pièce qui aura mérité ce Prix.

S'il y a un récépissé du Secrétaire pour la Pièce qui aura remporté le Prix, le Trésorier de l'Académie délivrera la somme du Prix à celui qui lui rapportera ce récépissé. Il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de récépissé du Secrétaire, le Trésorier ne délivrera le Prix qu'à l'Auteur même, qui se fera connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part.

Histoire universelle du Règne végétal, ou nouveau Dictionnaire physique & économique de toutes les plantes qui croissent sur la surface du globe, contenant leurs noms botaniques & triviaux dans toutes les Langues, leurs classes, leurs familles, leurs genres & leurs espèces; les endroits où on les trouve le plus communément; leur culture; les animaux auxquels elles peuvent servir de nourriture; leurs analyses chymiques; la manière de les employer pour nos alimens, tant solides que liquides, leurs propriétés, non seulement pour la médecine des hommes, mais encore pour celle des animaux; les doses & la manière de les formuler, & les différens usages pour lesquels on peut s'en servir dans les arts & métiers.

On y a joint une Bibliothèque raisonnée de tous les Livres de botanique; l'explication de tous les termes usités dans cette partie de l'Histoire naturelle; une notice de tous les systêmes, & enfin la liste des Professeurs & des jardins de botanique de l'Europe. Ouvrage orné de 1200 planches, gravées en taille-douce par les meilleurs Maîtres, & dessinées d'après nature. Par M. Buc'hoz, Docteur en médecine, Médecin-Botaniste de *Monsieur*, frère du Roi; Aggrégé au Collége royal & à la Faculté de Médecine de Nancy; Associé des Académies de Mayence, Châlons, Angers, &c, &c. *in-fol.* A Paris, chez Brunet, Libraire, rue des Ecrivains, vis-à-vis le Cloître St Jacques-la-Boucherie, 1775.

Il est très-rare que des ouvrages considérables, très-étendus, & surtout qui contiennent un nombre prodigieux de gravures, soient suivis & menés avec autant d'exactitude & de célérité que celui que nous annonçons. Presque toujours les acquéreurs & souscripteurs éprouvent des longueurs qui les ennuient & qui les dégoûtent. M. Buc'hoz ne s'est certainement pas mis dans le cas de ce reproche. Les douze volumes de planches gravées sont terminés & paroissent actuellement, avec les trois premiers volumes du Discours : on peut donc compter que les neuf volumes du Discours qui restent à imprimer, paroîtront d'ici à la fin de l'année prochaine, comme le Libraire le promet. Nous n'entreprendrons pas de donner un extrait de ce grand & utile Ouvrage. Nous nous contentons d'assurer que l'Auteur nous paroît avoir exécuté fidèlement tout ce qu'il annonce dans son titre.

Pour en faciliter l'acquisition, le Libraire le propose par souscription aux conditions suivantes :

1°. Il donnera dès-à-présent aux *Souscripteurs*, les trois premiers volumes de planches, à raison de 36 liv. l'un, ci. . . . . 108 liv.

Avec les trois premiers volumes de Discours, à 12 liv. l'un, ci. . 36 l.

2°. Le premier Juin, les 4, 5 & 6e volumes des planches, au même prix que ci-dessus. . . . 108

3°. Le premier Septembre, les 7, 8 & 9e de Planches, aussi au même prix. 108

4°. Le premier Décembre, les 10, 11 & 12e volumes de Planches. . . . . . 108 l.

Avec les 4, 5 & 6e de Discours, à raison de 12 liv. le volume. 36 l.

5°. Le premier Juin 1777, les 7, 8 & 9e volumes de Discours, au prix ci-dessus. . . . . 36 l.

6°. Et le premier Décembre suivant, les 10, 11 & 12e de Discours, ci. . . . . . 36 l.

Total. . . . 576 liv.

On ne paiera, en souscrivant, que les volumes que l'on recevra, ce qui est très-avantageux, & l'on sera toujours maître de prendre à la fois la quantité de volumes que l'on desirera; l'arrangement ci-dessus n'étant que pour faciliter l'acquisition & le paiement de ce grand Ouvrage. On peut même livrer dès-à-présent les douze volumes de Planches, & les trois premiers volumes de Discours; la Souscription sera exactement fermée le 2e Janvier 1777 exclusivement, & les personnes qui n'auront pas souscrit à cette époque, paieront les volumes de Planches 48 liv., & ceux de Discours 14 liv. Les Planches sont tirées sur papier superfin bien collé, & propre à l'enluminure; & les soins que l'on a pris pour la partie typographique ne laissent rien à desirer,

Nouveau Dictionnaire pour servir de supplément aux Dictionnaires des Sciences, des Arts & des Métiers, par une Société de Gens-de-Lettres, mis en ordre & publié par M. . . . A Paris, chez Panckoucke, Stoupe & Bruner, 1776; 2 vol. *in fol.* depuis A jusqu'à Ez.

Depuis l'année 1765, que parurent les dix derniers volumes de l'Encyclopédie, on avoit eu le temps de soumettre ce grand & bel Ouvrage à un examen rigoureux, d'en reconnoître les omissions & les fautes; les connoissances acquises par les travaux des Sçavans & des Artistes dans tous les genres, avoient aussi fourni des articles nouveaux; aussi l'on ne tarda pas à annoncer des supplémens. On a pris pour leur perfection toutes les précautions possibles; des hommes célèbres dans tous les genres ont fourni des articles nouveaux, ou corrigé les anciens; & en attendant que l'on puisse incorporer ces articles dans le corps du grand Ouvrage, c'est un service rendu à tous les Souscripteurs que de les leur fournir séparément. Ces Supplémens serviront aux Editions de Lucques & de Livourne, comme aux deux Editions de Paris, puisqu'elles sont toutes les quatre exactement conformes. Il y aura quatre volumes de Discours & un de Planches; il est vrai que les deux premiers volumes ne vont que jusqu'à la fin de la Lettre E; mais les dernières lettres fourniront moins que les premières, parce qu'elles avoient

plus d'étendue dans les dix-sept volumes de l'Encyclopédie. Les cinq volumes coûteront 144 liv.; on paie 60 liv. en recevant les deux volumes qui paroissent actuellement. On recevra le troisième au mois de Décembre, & les deux derniers en Juillet 1777.

On voit dans l'Avertissement les noms de tous les Coopérateurs, M. d'Alembert, M. le Marquis de Condorcet, M. Bernoulli, M. de Haller, M. Adanson, M. de Morveau, M. de Pau, M. de Marmontel, M. Turpin, M. Cadet, M. de la Lande, M. de la Vosse, & un grand nombre d'autres qui ont fait quelques articles particuliers. M. Robinet, qui a bien voulu être le rédacteur & l'éditeur de tant de matériaux détachés, a lui-même fourni beaucoup d'articles.

AVIS.

Il va paroître deux Ouvrages intéressans pour la Touraine & le Lodunois, & même pour l'Anjou & le Maine, dont les Coutumes fraternisent beaucoup avec celles de Touraine & de Lodunois, expliquées dans ces Ouvrages.

L'universalité des objets que renferme le premier Ouvrage, doit le faire rechercher dans toutes les Provinces du Royaume; en voici le titre : *le Droit général de la France, & le Droit particulier à la Touraine & au Lodunois*, contenant les matières civiles, criminelles & ecclésiastiques; & une explication méthodique des dispositions des Coutumes de Touraine & de Lodunois: Ouvrage enrichi de décisions importantes, tirées du Commentaire manuscrit de Boullai, des notes manuscrites de Pallu, & de celles de MM. Carré, Conseiller, Dubois, père & fils, Bouault, Bernard & Cottereau, père, Avocats au Bailliage & Siége Présidial de Tours, de tout ce qu'il y a de plus essentiel dans les Commentaires sur les Coutumes de Touraine & de Lodunois, qui ont paru jusqu'à ce jour; & d'observations intéressantes puisées dans les Auteurs modernes les plus accrédités. On y a joint une Instruction utile aux Curés & aux Notaires, requis de recevoir des testamens; une Instruction utile aux Officiers chargés de faire les actes qu'exigent la Saisie seigneuriale, & l'exercice du Retrait, soit seigneurial, soit lignager; & des Observations tant sur les Annotations de Pallu, que sur l'Ouvrage où Jacquet s'est proposé de commenter la Coutume de Touraine, par M. Cottereau, fils, Avocat; 6 Tom. *in* 4°. qu'on pourra relier en 4 Volumes.

L'autre Ouvrage a pour titre : *Coutumier de Touraine*. On a mis dans trois colonnes, le texte de la rédaction de la Coutume de Touraine, de 1460; le texte de la Réformation de 1507, & le texte de la Réformation de 1559, avec les Procès-verbaux de l'une & l'autre Réformation. On a placé sous chaque article, outre les notes de Dumoulin & autres, qui se trouvent dans le nouveau Coutumier

général, ce qu'a écrit, sur la Coutume de Touraine, M. Bernard, Doyen du Barreau de Tours, avec des Remarques par M. Cottereau, fils, Avocat, 2 Tomes *in* 4°. qu'on pourra relier en un Volume.

On trouve à Tours, chez F. Vauquer-Lambert, Imprimeur-Libraire; à Paris, chez Musier, fils, rue du Foin, Lottin l'aîné, rue St-Jacques; la Veuve Méquignon, rue de la Juiverie; Knapen, & autres Libraires du Palais; & dans les Provinces, chez les principaux Libraires, le *Prospectus* de ces deux Ouvrages. Ils sont proposés ensemble par souscription pour 40 liv. dont on paiera 12 liv. d'avance, & le reste à quatre fois, en retirant les volumes. Les personnes qui n'ont pas souscrit, les paieront 55 livres.

Ces deux Ouvrages offrent tout ce qu'on pouvoit desirer sur la Coutume de Touraine. Sans parler des autres Jurisconsultes, il est important d'avoir ce qu'a écrit sur cette Coutume, M. Bernard, dont le nom sera immortel au Barreau de Tours.

En expliquant la Coutume de Touraine, on explique celle de Lodunois, qui en diffère peu, & que l'on prouve, contre l'opinion de quelques-uns, devoir être suivie dans son territoire.

Il ne doit pas être indifférent d'avoir un préservatif contre les erreurs sans nombre répandues dans l'Ouvrage de Jacquet, qui ne peut qu'égarer ceux qui le prendroient pour guide. Si l'on excepte quelques Praticiens ignorans, personne, dans la Province, n'y a recours; les Jurisconsultes ne le citent jamais.

Le premier Ouvrage, *le Droit général de la France*, qui est en forme de Traité, forme préférable à l'ordre alphabétique qu'a suivi Denisart dans sa *Collection*, est une véritable Bibliothèque de Jurisprudence, qui sera utile non-seulement à tous les Ministres des Loix, mais encore aux particuliers qui desirent apprécier le mérite de leurs prétentions, avant de les soumettre à la décision des Tribunaux. Les Ecclésiastiques sur tout y trouveront toutes les questions qui les intéressent; par exemple, celles qui concernent la *Jurisprudence Ecclésiastique, tant volontaire que contentieuse*, les *Droits honorifiques*, le *Mariage*, les *Dîmes*, la *Portion congrue*, les *Réparations* & les *Fruits des Bénéfices*, la *Complainte bénéficiale*, les *Résignations*, les *Expectatives des Gradués, Brévetaires de joyeux avénement*, &c, &c, &c.

L'Auteur embrasse toutes les matières de notre Jurisprudence: avec les mêmes vues que Papon, Despeisses, Bourjon, il va plus loin; il donne une attention spéciale aux matières de *Police*, des *Eaux & Forêts*, &c.; il va jusqu'à parler des *Droits de Francs-fiefs*, *Contrôle*, *Insinuation*, *Centième denier*, *Taille*, &c. Il s'étend sur bien des points que Denisart n'a fait qu'effleurer, ou a entièrement omis; il appuie toutes ses décisions d'un grand nombre

bre d'autorités, & évite le défaut où est souvent tombé Denisart, de citer sans indiquer précisément l'endroit de l'Ouvrage qu'il convient de consulter.

Une Table des matières procurera tout l'avantage qu'on attend d'un Dictionnaire qui n'instruit jamais comme un Traité.

L'Auteur fera usage, à la fin du dernier Volume, des *Avis*, *Observations*, *Décisions*, &c. qu'on adressera francs de port à F. Vacquer-Lambert: il en fera honneur à ceux auxquels il en sera redevable.

Manuel du Jardinier, ou Journal de son travail, distribué par mois. Par M. D***. Nouvelle Edition, revue, corrigée & augmentée. A Paris, chez de Bure, père, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Gît-le-Cœur, maison du Notaire, 1776. Prix, 1 liv. broché.

En fait de Jardinage, dit l'Auteur, la coutume ni le raisonnement n'ont le droit de nous déterminer. Ce droit n'appartient qu'à une expérience fondée sur l'attention la plus exacte à observer les circonstances des saisons; & sur la répétition des mêmes pratiques dans les mêmes temps & dans les mêmes lieux, pour en faire autant d'objets de comparaison. Ces pratiques ne peuvent être trop multipliées. Par elles la culture devient facile, & on trouve la route de l'abondance où doivent tendre tous les travaux de l'homme.

Tel a été le but des différens Auteurs qui ont écrit sur la culture du potager. On les a tous mis à contribution pour la formation de ce petit Volume, qui peut en être regardé comme l'analyse. Il a été composé à la prière de plusieurs Amateurs du Jardinage qui désiroient un Journal des différens travaux à faire dans leur jardin durant le cours de l'année, & qui se plaignoient en même temps de manquer de légumes, faute d'avoir été semés ou plantés à propos. Ainsi un abrégé de ces Ouvrages ne peut manquer de leur plaire. D'ailleurs, le plus grand nombre des Jardiniers qui n'ont d'autre boussole que l'usage & la tradition, ou ignorent une partie de ces choses, ou les omettent par oubli. En les leur remettant sous les yeux, on ne peut que les instruire ou leur rappeler les travaux auxquels ils doivent se livrer dans le courant de l'année.

Chaque mois est, pour ainsi dire, divisé en trois articles. Le premier concerne les semences; le second, la plantation, & le troisième, la culture des plus belles fleurs, c'est-à-dire, l'indication du temps où il faut les semer, les marcotter & les planter, pour que leur spectacle agréable se succède dans les différentes saisons.

Catalogue des Livres de Jardinage qui se vendent chez les Frères de Bure, Libraires, quai des Augustins, près la rue Pavée, à Paris.

Dictionnaire du Jardinage, relatif à la théorie & à la pratique de cet art, par M. D***, avec figures en taille douce, dessinées & gravées d'après nature, 1 vol. *in*-12. 4 liv.

La Théorie du Jardinage; par M. l'Abbé Roger Schabol, ouvrage rédigé après sa mort, sur ses Mémoires, par M. D***. Nouvelle Edition, ornée de figures en taille-douce. Paris, 1774, 1 vol. *in*-12.

La Pratique du Jardinage; par le même, ouvrage rédigé après sa mort sur ses Mémoires, par M. D***. Nouv. Edit. ornée de fig. en taille-douce. Paris, 1774, 2 vol. *in*-12.

Les 3 vol. se vendent ensemble 12 liv.

Ceux qui voudront avoir *la Pratique* séparément, la paieront 9 liv.

Quant à *la Théorie*, elle ne se vendra point séparément, excepté la première Edition en un vol. *in*-8°. qui est sans figures, & qui ne se vendra plus que 2 liv. 10 s. au lieu de 3 liv. 12 s. qu'elle se vendoit ci-devant.

Nouvel Avis sur le Scaphandre, ou le Bateau de l'Homme.

Le Scaphandre est une espèce de cuirasse, sans bras, rompue dans tout son pourtour, en différentes pièces, comme l'épine du dos, pour se prêter aux différentes inflexions du corps.

Cette armure contre le danger des eaux, enveloppe celui qui en est revêtu, depuis la naissance du col ou des clavicules, jusques vers le milieu des hanches.

Elle est retenue sur le corps par une suspensoire qui la met dans l'impossibilité de jamais s'en séparer.

En attachant fermement à ce corselet un pantalon à étriers, c'est-à-dire, dont la partie inférieure se passe sous les pieds, à la manière des guêtres, on trouve, à flot, au milieu des eaux les plus profondes, un point fixe & perpétuel, qui met en état d'y marcher, tout debout, comme en terre ferme.

Que l'on joigne à cet accoûtrement un bonnet, dont la partie supérieure soit concave, comme l'ouvrier sçait l'exécuter, pour y enfermer des provisions, & l'on fera en état de faire, à flot, même sans sçavoir nager, d'assez longs trajets, où l'on pourra se passer absolument d'auberges ou d'hôtelleries.

Or, voici les avantages de cette invention, mille fois éprouvée, très-fortement contestée, & enfin très-solemnellement approuvée : après être entré dans l'eau jusques vers la région des mamelles, on se trouve à flot, tout debout, comme on s'y tient sur la terre ferme. Les bras dégagés des eaux, aucune manœuvre n'embarrasse. On peut très facilement, tout à la nage, boire, manger, lire, écrire, marcher, pêcher, charger des armes, chasser, se sauver des naufrages, gagner terre, &c. comme cela est expliqué fort en dé-

tail dans le *Traité de la construction théorique & pratique du Scaphandre*, publié en 1775, par M. de la Chapelle, Auteur du Scaphandre & du Livre qui en traite, lequel se vend chez de Bure, père, quai des Augustins, 3 liv. 12 s. vol. *in*-8°. broché, enrichi de figures.

Cette invention si utile & si nécessaire aux Navigateurs, s'exécute à Paris avec la plus grande précision, par le sieur Hirault, Maître Tailleur, quai des Augustins, à l'Hôtel d'Auvergne, pour la somme de soixante & quinze livres, y compris le pantalon. Si on y joint le bonnet à provisions, ce sera six liv. de plus.

Cet ouvrier pour les Scaphandres, est le seul, jusqu'à présent, qui ait suivi bien rigoureusement les leçons de l'Auteur, & aussi le seul qu'il a la confiance d'avouer devant le Public.

Pièces relatives à l'Académie de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, fondée à Rouen, pour les années 1772, 1773, 1774, 1775. A Paris, chez Charles-Pierre Berton, Libraire, rue St-Victor, vis-à-vis le Séminaire Saint Nicolas du Chardonnet, au Soleil levant; & à Rouen, chez les différens Libraires, 1776; avec approbat. & privilége du Roi; *in* 8°. 297 pag.

Le sujet de l'Allégorie Latine & des Stances Françoises pour les Prix de cette année, 1776, sont au choix des Auteurs; le sujet du Poëme François sera : *l'Inauguration d'un Monument public, érigé à Vienne en 1647, par l'Empereur Ferdinand III, en l'honneur de la Vierge Immaculée.*

On donnera aussi un prix d'Eloquence à un Discours François, dont le sujet sera cette question : *Quels sont les caractères distinctifs & particuliers qui donnent aux Livres saints (outre l'inspiration) la supériorité sur toutes les autres productions de l'esprit humain?*

Ce Discours sera terminé par une Prière à la sainte Vierge, ainsi que les autres pièces. Il faut les envoyer doubles & franches de port au P. Prieur des Carmes de Rouen, avant la fin de Novembre 1776. Le nom de l'Auteur sera mis avec une sentence, dans un billet cacheté; cette sentence sera répétée au bas de la pièce & sur l'adresse du billet. La séance publique est toujours le jeudi qui précède immédiatement le jour de Noël. Ceux qui desireront des instructions plus détaillées sur ces Prix, les trouveront dans le volume que nous annonçons, pages 182-3-4.

L'Eloge de M. l'Abbé Saas, par M. l'Abbé Deshoussayes, qui se trouve dans ce Recueil, pages 113 & suiv. se vend aussi séparément chez les mêmes Libraires.

Flora Parisiensis, ou Descriptions & figures de toutes les Plantes qui croissent aux environs de Paris, sui-

vant la méthode sexuelle de M. Linné, & les démonstrations de botanique qui se font au Jardin du Roi. 3e Cahier. *in*-8°. avec figures enluminées.

Nous avons annoncé les premiers Cahiers de cet Ouvrage utile qui se continue avec succès, & dont les suites paroissent régulièrement, comme on l'a promis. Ce 3e Cahier renferme vingt plantes comme les précédens, avec leurs discriptions, leurs usages, &c., & l'exécution paroît s'en améliorer plutôt que de dégénérer. Les Plantes dont les figures avec leurs couleurs naturelles se trouvent dans ce nouveau Cahier, sont l'absynthe, l'aster, la bourse-à-berger, le cornouiller, le fumeterre bulbeux, la hyacinthe, la grande-linaire, la petite marguerite, le narcisse, le pas-d'âne, le pêcher, la persicaire, la petasite, le poirier, le pommier, la prime-vère, le sain-foin, la véronique mâle, la vulvaire & l'hièble.

Réflexions sur la mauvaise qualité du plâtre, & sur sa cause ; & moyens pour parvenir à une meilleure fabrication. Par M. Ferroussat de Castelbon, Architecte, ancien Inspecteur des Bâtimens de S. A. S. Mgr le Prince de Conti, Ouvrage utile à tous entrepreneurs de bâtimens, ainsi qu'aux propriétaires, locataires, qui font bâtir par économie, & aux Juges qui en connoissent. A Paris, rue St-Jacques près St Yves, au Coq & au Livre d'or, chez Lottin l'aîné, Impr. Libraire du Roi & de la Ville, 1776. Brochure *in*-8°. de 112 pages.

L'Auteur paroît avoir très-bien vu les défauts que le plâtre n'a que trop souvent; ses vues pour l'amélioration & la perfection de cette matière d'une si grande importance pour les bâtimens, sont judicieuses, & ne peuvent manquer de produire de très-bons effets si elles sont suivies.

Traité de la petite Vérole, tiré des Commentaires de G. Wanswieten sur les aphorismes de Boerhaave, avec la méthode curative de M. de Haen, premier Professeur de médecine-pratique à Vienne en Autriche :

Mansuescere disco.

A Paris, chez d'Houry, Imprim. Libraire de Mgr le Duc d'Orléans, rue de la Vieille Bouclerie, au St-Esprit, 1776 ; *in* 12. de 381 pages.

Parmi le grand nombre de Traités que nous avons sur la petite Vérole, celui-ci est un des mieux faits & des plus instructifs. C'est une très-bonne exposition de ce que les Médecins les plus célèbres ont écrit sur cette maladie.

Traité des affections vaporeuses des deux Sexes, où l'on a tâché de joindre à une théorie solide, une pratique sûre, fondée sur des observations. Par M. Pomme, Docteur en

médecine de l'Université de Montpellier, Médecin-Consultant du Roi & de la Fauconnerie. Quatrième Edition, dans laquelle on trouve le recueil des pièces publiées pour l'instruction du procès que le système de l'Auteur a fait naître parmi les Médecins, & la réponse à toutes les objections des Anonymes. A Lyon, chez Benoît Duplain, Libraire; & à Paris, chez Didot le jeune, quai des Augustins, 1769; 2 vol. *in*-12. d'environ 500 pages chacun.

Nous n'annonçons cet ouvrage, déjà très-connu, & qui a mérité à juste titre toute l'attention des Médecins, que pour faire sçavoir que Didot le jeune vient d'acquérir des Libraires de Lyon, la totalité de ce Traité des Vapeurs, & que son prix est de 8 liv. les deux volumes reliés.

Œuvres posthumes de M. Pothier; Traités des Fiefs, Censives, Relevaisons & Champarts. A Paris, chez la Veuve Desaint, Libraire, rue du Foin; Nyon, Libraire, rue St Jean-de-Beauvais; & le Jay, Libraire, rue St-Jacques; & à Orléans, chez Jul. Jean Massol, Libraire, rue Royale, 1776; 2 vol. *in*-12. de 500 pages chacun. Prix, brochés 5 l. & relié 6 liv.

Ces deux volumes sont les premiers du Recueil des précieux manuscrits que M. Pothier a laissés à sa mort. Mgr le Garde des Sceaux a bien voulu en accepter la Dédicace; ils seront suivis successivement de quatorze autres Traités sur les matières de Droit les plus intéressantes. Le Libraire d'Orléans, nommé Massot, qui a fait cette entreprise, prévient, dans un Avis en tête du premier volume, qu'on ne peut encore décider combien les différens ouvrages posthumes de M. Pothier formeront de volumes, tant *in*-12. qu'*in*-4°.; mais il assure qu'on les multipliera le moins possible.

Il est aidé, dans cette entreprise, des lumières de M. Guyot, Docteur-Régent en Droit en l'Université d'Orléans, & Avocat; homme d'un grand mérite, & ami intime de feu M. Pothier, dont il a partagé, pendant nombre d'années, la société & les travaux.

Nous rendrons compte incessamment de ces deux premiers volumes.

Détail de la nouvelle direction du Bureau des Nourrices de Paris; pour servir de modèle à de pareils établissemens projetés dans plusieurs grandes villes, & de guide aux personnes qui veulent confier leurs enfans aux Nourrices de ce Bureau. Par J. J. Gardane, Docteur Régent de la Faculté de médecine de Paris, Médecin de Montpellier, Censeur royal, Médecin de la Maison de Madame la Comtesse d'Artois, Médecin du Bureau des Nourrices, de la Société royale de Montpellier, de celle de Nancy, & des Académies

des Sciences de Dijon & de Marseille. A Paris, chez Ruault, Libr. rue de la Harpe, 1775. Brochure *in*-12 de 94 pag. Prix, 18 s.

Additions insérées dans la troisième Edition de l'Art du Peintre Doreur-Vernisseur du Sr Watin, 1776; 40 pages *in*-8°, données par supplément à ceux qui ont la seconde Edition de 1773. Prix, 10 s. br., franches de port par-tout le Royaume. A Paris, chez l'Auteur, quarré de la Porte St Martin, à la Renommée des couleurs & vernis; & chez Durand neveu, rue Galande, à la Sagesse.

La troisième Édition qui paroît est de 400 pages *in*-8°. Prix, 4 liv. 16 s. broché, franc de port.

Commentaire sur le Code criminel d'Angleterre, traduit de l'Anglois de Guillaume Blackstone, Ecuyer, Solliciteur-Général de Sa Majesté Britannique. Par M. l'Abbé Coyer, des Académies de Nancy, de Rome & de Londres. 2 vol. *in*-8°. de près de 300 pag. chacun. A Paris, chez Knapen, Libraire-Imprimeur de la Cour des Aydes, Pont St Michel, 1776; avec approbation & privil. du Roi.

Systême nouveau sur l'origine des Fiefs, pour servir à la connoissance de l'histoire & à l'intelligence des Coutumes; par M. Marchand, Licentié-ès-Loix, Notaire royal à Chartres. A Chartres, chez Jouenni, Libraire, près la porte-Châtelet; & se trouve à Paris, chez Nyon, Libraire, rue St Jean-de-Beauvais, 1776; avec permission. Brochure *in*-8°. de 70 pages.

Expériences & réflexions relatives à l'analyse du bled & des farines. Par M. *Parmentier*, Pensionnaire du Roi, Maître en Pharmacie, de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen; ancien Apothicaire Major de l'armée Saxonne & de l'Hôtel royal des Invalides. A Paris, chez Monory, Libraire de S. A. S. Mgr le Prince de Condé, rue & vis-à-vis l'ancienne Comédie Françoise, 1776; *in*-8°. de 194 pages.

Lettres de quelques Juifs Portugais, Allemands & Polonois, à M. de Voltaire, avec un petit Commentaire extrait d'un plus grand. Quatrième Edition revue, corrigée & considérablement augmentée; trois volumes *in*-12, d'environ 500 pag. Prix, 9 liv. reliés. A Paris, chez Moutard, Libraire de la Reine, rue du Hurepoix.

Sentimens de Cléante sur les entretiens d'Ariste & d'Eugène, par M. Barbier d'Aucourt. Quatrième Édition, revue & corrigée, où l'on a joint les deux *Factums* du même Auteur pour Jacques le Brun, 1 vol. *in*-12. relié, 2 liv. 10 s. A Paris, chez les Libraires Associés, & notamment chez Moutard, Libraire, même adresse.

Connoissance des temps pour l'année commune 1777, publiée par l'ordre de l'Académie royale des Sciences, & calculée par M. Jeaurat, de la même Académie; 1 vol. *in*-8°. de 400 pages. A Paris, hôtel de Thou, rue des Poitevins.

Arithmétique politique, adressée aux Sociétés économiques établies en Europe, par M. Young; Ouvrage traduit de l'Anglois, par M. Fréville. A la Haye, chez Pierre-Frédéric Gosse, Libraire de S. A. S. Mgr le Prince Stadhouder, &c, &c, &c. 1775; 2 vol. *in* 8°. d'environ 500 pages chacun.

Cet Ouvrage se trouve à Paris, chez Merlin, Libraire, rue de la Harpe.

Considération sur l'inaliénabilité du Domaine de la Couronne:

Infelix lolium & steriles dominantur avenæ,
Carduus, & Spinis surgit paliurus acutis.

Virg. georg.

A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez le Jay, Libraire, rue St-Jacq. au grand Corneille, 1775; Brochure *in* 8°. de 154 pages.

Troisième Cahier des jardins à la mode, huit planches de composition du plus petit au grand. Roissy, en huit planches; Ermenonville, cinq planches; Wanstead, cinq planches, Chaville, vingt-huit planches, broché. Prix, 12 liv.

On publie aussi la moitié du quatrième Cahier, contenant quinze planches; le Vauxhal de Londres, Projets de Grottes, Temples, Mosquées, Bains, Pavillons, Belvedères, par Halfpenny, Architecte Anglois, Détail du bassin de Neptune, à Versailles, par Lorio, Professeur royal. Prix, 6 liv. les quinze planches; les autres quinze pour la fin de Juillet, avec la description du 2e, 3e & 4e Cahiers. A Paris, chez le Rouge, Géographe du Roi, rue des grands Augustins.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL

Du Mois de Septembre 1776.

Fin de la Table.

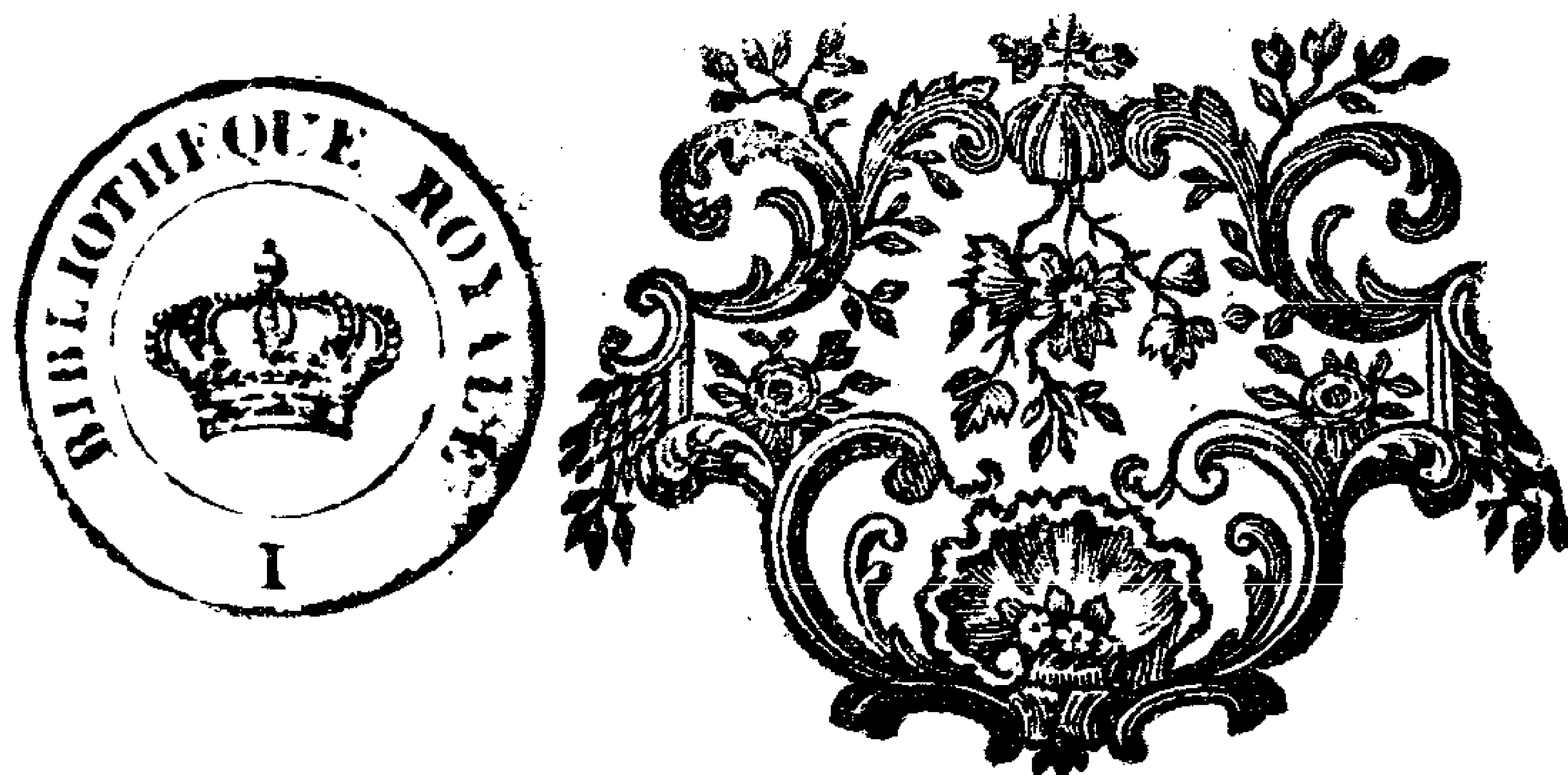
64

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXVI.

OCTOBRE.



A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine.

M. DCC. LXXVI.

AVEC PRIVILÉGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

OCTOBRE. M. DCC. LXXVI.

MÉMOIRES de Littérature tirés des Regiſtres de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres. Tome XXXVI.

MÉMOIRE hiſtorique & critique ſur les Langues Orientales. Par M. de Guignes.

Il ne s'agit dans ce Mémoire que des Langues que parloient autrefois les Hébreux, les Phéniciens, les Syriens, les Chaldéens, & que parlent encore aujourd'hui les Arabes & les Ethiopiens, à quoi il faut ajouter, pour les temps anciens, la Langue des Egyptiens, qui n'exiſtent plus, & dont deſcendent les Cophtes. Toutes ces Langues qui, au premier coup-d'œil paroiſſent ſi différentes, ne ſont néanmoins qu'un même langage qui, dans différentes Provinces, a ſouffert de légères altérations, & ne doivent être conſidérées que comme des dialec-

tes qui ont un fonds commun, ou comme des branches émanées du même tronc. Tel est l'objet que M. de Guignes se propose dans ce Mémoire qu'il divise en deux Parties : il traite, dans la première, des Lettres & de l'Ecriture dont il développe le systême ; dans la seconde, de l'assemblage de ces lettres, ou des mots avec toutes leurs formes, dont il explique le méchanisme grammatical, en ne cessant de comparer tous ces dialectes entr'eux. Ce Mémoire est une suite d'un autre sur les Hiéroglyphes Egyptiens & Chinois ; ce qui détermine ce sçavant Académicien à ne pas parler des caractères Chinois considérés comme caractères émanés des Hiéroglyphes, & conservant les racines orientales.

PREMIÈRE PARTIE.

Les Orientaux dont il est ici question, ont un alphabet composé de vingt-deux lettres, toutes consonnes ; & si les Arabes comptent vingt-huit lettres, c'est qu'ils en ont distingué quelques-unes par une prononciation douce & par une prononciation forte. Du temps de Cadmus, il n'en existoit que seize, qui furent communiquées aux Grecs par ce Chef de Colonie ; « mais à » mesure que ces Langues se sont » perfectionnées, l'on a senti la » nécessité d'inventer de nouvelles » lettres, qui servissent à mettre » une plus grande distinction dans » les sons ou dans les prononcia- » tions, & à former de nouveaux » mots. Les Grecs & les Latins ont » également ajouté de nouvelles » lettres à l'ancien fonds qu'ils » avoient reçu de l'Orient. »

Il paroît certain que les Grecs ne reçurent de Cadmus que seize lettres ; mais doit-on en conclure qu'il n'en existoit pas davantage chez les Orientaux du temps de ce personnage ? Son arrivée en Grèce, & la fondation de Thèbes, remontent, selon le P. Pétau, au temps des premiers Juges chez les Hébreux, après la mort de Josué. Alors existoit le Pentateuque, où se trouvent depuis bien long-temps les 22 lettres de l'alphabet oriental. Dira-t-on qu'écrit d'abord seulement avec seize lettres, il l'a été dans la suite avec vingt-deux ?

Toutes ces Langues ont aujourd'hui des caractères très-différens les uns des autres, quant à leur figure. Le caractère Hébreu adopté, selon quelques Sçavans, par les Juifs dans la Chaldée, & substitué au Samaritain, est très-quarré ; celui des Arabes très-arrondi & lié ; le Syriaque tient le milieu entre les deux, moins quarré que l'Hébreu, & moins arrondi que l'Arabe. Celui-ci a été inventé sous les Khalifes, par *Ben-Moclah ;* mais en le comparant avec le *Koufique*, ainsi nommé de la ville *Koufa*, où il étoit particulièrement en usage, il est aisé d'appercevoir, dit M. D. G., que l'opération de *Ben-Moclah* se réduit à une simple réforme, &

non à l'invention de nouvelles figures. Les Arabes d'Afrique ont plus conservé l'ancienne forme, de sorte que leurs caractères sont une espèce de Koufique. Cet ancien caractère, employé encore aujourd'hui par les Arabes sur les monumens, a été inventé par un Arabe nommé *Moramer*, qui vivoit peu de temps avant Mahomet. On prétend qu'il est fort différent de l'ancien alphabet des *Hémiarites* ou *Homérites*, dont les lettres n'étoient point séparées les unes des autres. Les Auteurs Anglois de l'*Histoire universelle* croient que cet ancien caractère des *Hémiarites*, est le même que celui qui a été publié par Kircher, comme étant celui des Sarasins d'Afrique. D'où M. D G. conclut qu'il ne différeroit du Koufique que par des liaisons, & seroit au fond le même, puisque celui de Kircher n'est qu'un Koufique lié.

Aujourd'hui les Arabes, pour leurs vingt-huit lettres, n'ont que dix-sept figures; des points nommés *diacritiques*, placés au-dessus ou au-dessous d'un caractère, servent à former des lettres différentes. Les Turcs & les Persans ont adopté cet alphabeth; mais M. de G. ne parle point de ces peuples, parce que leurs Langues, essentiellement différentes entr'elles, ne diffèrent pas moins de l'Arabe. Le Turc est dérivé des Langues de Tartarie; le Persan est une Langue particulière qui s'est enrichie de Mède, de Parse, de Grec, de Latin, & même de quelques mots Germains.

Les Syriens ont aussi deux sortes de caractères; l'un ancien, nommé *Stranghelo*, dont se servent encore dans l'Inde les Chrétiens de St Thomas qui sont Syriens; l'autre, plus simple & plus arrondi, est d'une invention plus moderne.

Le caractère Phénicien ne nous est connu que depuis peu. Rheinferdius avoit tenté de lire & d'expliquer plusieurs monumens ou médailles, & ses efforts ont été infructueux. M. l'Abbé Fourmont n'a pas mieux réussi dans l'explication d'une inscription phénicienne qui est à Malte, ni M. Swinton dans celle qu'il a donnée d'une autre inscription conservée en original à Oxford. « Il force le sens des mots, » leur donne des significations imaginaires, ce qui ne vient que » d'une mauvaise lecture : ce sçavant Anglois avoit expliqué auparavant plus heureusement quelques inscriptions; mais elles ne » contiennent que deux ou trois » noms d'hommes, qui ne sont formés que de cinq à six lettres, & » ce petit nombre ne suffit pas pour » expliquer l'inscription d'Oxford. » L'explication d'une autre inscription conservée à Malte, qu'il a » entreprise encore, n'est qu'une copie de celle que M. l'Abbé Barthélemy avoit donnée. M. Swinton » s'en écarte en quelques endroits, » & paroît vouloir rectifier l'explication de M. l'Abbé Barthé-

» lemy ; mais quiconque est ins-
» truit de ces Langues, ne peut adop-
» ter les observations de l'Anti-
» quaire Anglois ; & malgré quel-
» ques difficultés que M. l'Abbé
» Bart. n'a pu résoudre, ses expli-
» cations sont simples, naturelles,
» conformes au génie des Langues
» Orientales & au goût des inscrip-
» tions. La valeur qu'il assigne aux
» différentes lettres paroît incon-
» testable ; il ne s'agit plus que
» d'avoir toutes leurs variations
» dans les formes des lettres pour
» lire les monumens. »

Le caractère commun aux Phéniciens, aux Hébreux, aux Arabes, &c. est l'origine de celui de toutes les Nations qui sont à l'occident de l'Asie. Il a passé en Afrique chez les Carthaginois, en Sicile & en Espagne, avant que les Romains eussent fait la conquête de ces pays, en Etrurie, & chez toutes les Nations de l'Europe, en s'altérant dans ces diverses transmigrations. Du côté de l'orient, il a été long-temps usité dans la Perse : l'alphabet Grec, formé d'après le Phénicien, a repassé en Asie, où il s'est multiplié. Si donc l'on avoit assez de monumens, on verroit peut-être que toute Nation qui écrit, a emprunté ses lettres du caractère oriental, ou de quelqu'un de ceux qui en descendent. Aussi les peuples qui n'ont eu aucun commerce avec les Nations dont on parle, ont été sans écriture. Dans toute l'Amérique, on n'a trouvé que chez les Mexicains une peinture grossière & imparfaite des idées, espèce d'hiéroglyphes tels que des ignorans peuvent en imaginer. Les Tartares ne connoissent l'écriture que depuis que le Christianisme a été établi chez eux par les Nestoriens. Dans l'Afrique, on ne voit l'écriture que chez les Nations qui ont communiqué avec les Egyptiens, ou les Phéniciens, ou les Grecs ; on n'en voit point chez les peuples de l'intérieur. Les Gaulois ont reçu des Phocéens l'alphabet Grec, qui, par les conquêtes d'Alexandre, a passé jusqu'à l'Indus, avec la philosophie grecque.

Outre les Hiéroglyphes, les Egyptiens, selon Plutarque, avoient, pour l'usage ordinaire, un alphabet composé de vingt-cinq lettres. On n'en connoît pas les figures ; mais M. de G. présume qu'elles approchoient des autres figures orientales, peut-être même différoient-elles peu des caractères Phéniciens ; puisqu'un monument conservé à Carpentras, & représentant une offrande faite à Osiris, porte, en lettres & en Langue Phéniciennes, une inscription expliquée par M. l'Abbé Barthélemy. L'alphabet Cophte contient, outre des caractères Grecs, d'autres lettres qui, probablement sont d'anciennes figures Egyptiennes. Il est vrai que le Cophte s'écrit de gauche à droite, au lieu que l'Egyptien, selon le témoignage d'Hérodote, s'écrivoit de droite à gauche, comme les autres Langues Orientales.

Les Ethiopiens anciennement

avoient aussi, outre les hiéroglyphes, des lettres vulgaires. Aujourd'hui leur alphabet est un Phénicien très-altéré, & formé peut-être sur le Punique. Le plan sur lequel il est construit ne ressemble pas à celui des autres Langues. Chaque consonne est toujours accompagnée d'une voyelle, & reçoit dans sa figure autant de variétés qu'il y a de voyelles qui peuvent la modifier. Ce procédé a, dit on, été suivi par quelques Nations de l'Inde. On distingue deux sortes d'alphabets Ethiopiens, l'*Axumique*, composé de vingt-six lettres, & l'*Amharique*, qui en a sept de plus : il est plus moderne, & s'écrit de gauche à droite.

On sçait que les voyelles n'entrent point dans l'alphabet des Langues Orientales ; & parce qu'on attribue aux Masorèthes les *points* qui les désignent, quelques Critiques ont imaginé que la prononciation fixée par ces Docteurs Juifs peut être fort différente de l'ancienne. M. de G. ne pense pas de même : outre que les Masorèthes, dit-il, avoient pour eux une tradition non interrompue, les Pères de l'Eglise nous ont conservé la prononciation de plusieurs mots hébreux, & cette prononciation est conforme à celle des Masorèthes, laquelle s'accorde pareillement avec celle des Arabes, à la différence près qui naît de la diversité des dialectes. Ainsi l'opération de ces Critiques Juifs a été dictée par le génie de la Langue, & par une tradition suivie. Ce n'est pas qu'ils n'aient pu se tromper à l'égard de certains mots ; mais comme leur ouvrage n'est à cet égard qu'une espèce de commentaire, on peut déférer à leur avis, ou s'en écarter, lorsque d'autres *points-voyelles* produisent un meilleur sens, en n'oubliant pas qu'ils étoient dépositaires de l'ancienne tradition.

Plusieurs Grammairiens Juifs & Chrétiens appelent l'*aleph*, le *vau*, le *iod*, &c. *matres lectionis*, comme ayant autrefois fait les fonctions de véritables voyelles. M. de Guignes pense qu'il n'y a point d'apparence que ces caractères aient été employés pour des signes vocaux, dans le temps où la Langue Hébraïque étoit en vigueur. Il ajoute que St Jérôme, qui parle souvent de voyelles, s'exprime d'une manière si obscure pour nous, que nous ne voyons pas ce qu'il veut dire *. Mais si ces lettres avoient été anciennement des voyelles, lorsqu'on inventa des signes vocaux, les Orientaux se seroient-ils tous accordés à placer ces lettres au rang des consonnes, & à imaginer d'autres signes pour exprimer les voyelles ? Le systême de l'écriture hiéroglyphique, qui étoit sans consonnes & sans voyelles, & qui ne peignoit que les idées, ayant été le premier en usage, on voulut dans la suite le perfectionner, l'abréger, en diminuant le nombre

* Pour connoître la pensée de St Jérôme, nous renvoyons à l'Extrait que nous donnerons d'une Dissertation de M. Dupuy.

des figures ; & celles qu'on adopta conservèrent toujours le son qu'elles avoient auparavant, de sorte « qu'on les lut comme on avoit lu » les hiéroglyphes ; elles furent » toujours des mots, mais très sim- » ples, & des mots dont la base » n'étoit qu'une consonne ; & ra- » menées à l'ordre alphabétique, » elles ne furent regardées que » comme des consonnes suscepti- » bles d'être diversement revêtues » par la simple prolation de la voix, » qui, en général, ne forme point » un mot, & qui conséquemment » n'a jamais dû exister parmi les » hiéroglyphes, qui n'étoient que » des peintures d'une idée ou d'un » mot. »

D'ailleurs, les voyelles étoient sujettes à une multitude de variations relatives à chaque dialecte ; elles ont toujours été la partie la moins fixe de l'écriture & de la prononciation : il n'en étoit pas de même des consonnes : leur caractère d'invariabilité les fit admettre par tous ces peuples qui, sans recourir à des signes appropriés aux voyelles, continuèrent à lire comme auparavant, c'est-à-dire de mémoire, & conformément à l'usage où l'on étoit de prononcer de telle ou telle façon, tel assemblage de figures, comme aujourd'hui les Chinois lisent leurs caractères, qui ne sont ni des consonnes ni des voyelles. Il faut voir dans l'ouvrage la manière dont les Chinois s'y prennent dans leurs Dictionnaires, pour enseigner quelle est la prononciation de tel caractère, quoiqu'ils n'aient aucune idée du partage des lettres en voyelles & en consonnes. On y verra pareillement ce qui concerne les *points orthographiques*, de même que deux principes des irrégularités qu'on remarque dans les conjugaisons orientales ; sçavoir, l'Euphonie, & le soin d'abréger l'écriture, ou de supprimer toute lettre inutile, c'est-à-dire, celle qui peut être suppléée par son équivalent.

SECONDE PARTIE.

Les Orientaux distribuent tous leurs mots en quatre classes, le verbe, le nom, le pronom & les termes indéclinables. La troisième personne singulière masculine du prétérit est la racine de tout, comme étant la plus simple, & composée pour l'ordinaire seulement de trois lettres, qu'on nomme par cette raison *radicales ;* celles qu'on y joint pour en former les temps, les personnes, les noms, les participes, &c. sont nommées *serviles.* Dans toutes les Langues Orientales, ces racines ont, en général, la même signification. Si une de ces racines, qui existe en Arabe, ne se rencontre pas, par exemple, en Hébreu, il n'en faut pas conclure qu'elle n'est pas hébraïque, cette Langue ne nous étant connue que par les Livres sacrés qui n'ont pas pu la contenir dans toute son étendue.

Mais si l'identité des racines est une preuve de l'identité des Langues Orientales, pourquoi l'Ecriture

ture sainte distingue-t-elle une Langue particulière d'une autre? Pourquoi y voit-on un peuple avoir besoin d'interprête pour se faire entendre d'un autre peuple? C'est par un interprète que Joseph parloit à ses frères qui croyoient n'être pas entendus de lui, quand ils se servoient entr'eux de leur Langue. Rabsacès (*IV Reg. XVIII*) fut prié de ne pas parler en Langue Judaïque, mais en Syriaque, afin de n'être pas entendu du Peuple Juif. Cette difficulté disparoît quand on fait attention à la forme des racines orientales, & aux lettres serviles qu'on y ajoute pour former les mots qui en découlent. Les racines elles-mêmes, d'une Langue à l'autre, ne sont pas toujours animées des mêmes voyelles. *Eno* qui signifie *moi* en Syriaque, se prononce *ana* en Arabe, *ani* en Hébreu. Cette différence se remarque aussi dans les conjugaisons, quoique composées des mêmes lettres. D'ailleurs, un mot usité dans un canton pour exprimer une idée, ne l'étoit pas également dans un autre canton. *Milkhamah* est le mot ordinaire des Hébreux pour signifier un *combat*, sa racine existe en Arabe dans le même sens; mais les Arabes emploient pour cela plus communément le mot *catal*, qui est également Hébreu, mais moins usité en cette dernière Langue. De plus, la même racine n'a pas toujours été prise précisément dans la même acception; la signification primordiale a été plus ou moins étendue, & diversement modifiée selon le génie des peuples. *Amar*, en Hébreu, signifie *dire :* il le signifie aussi en Arabe; mais il ne s'emploie chez les Arabes que pour *ordonner*, ou *dire avec autorité*. Ajoutez ces variétés d'articulation qui naissent de la diversité des organes chez des peuples de différentes contrées, ces nuances d'accens divers qui se remarquent d'une province à l'autre. On reconnoissoit les Ephraïmites à la seule prononciation du mot *schibbolet* (épi) : ils ne pouvoient prononcer que *sibbolet*, en donnant à la première consonne un son doux, au lieu du son fort qu'elle avoit ordinairement. Ce n'est pas tout : souvent les lettres d'une même racine, qui ne laissoit pas de conserver toujours sa signification, se changeoient en d'autres lettres du même organe : quelquefois aussi une lettre, telle que le *schin*, s'ajoutoit à la racine & devenoit radicale. Toutes ces mutations de lettres étoient fondées sur des règles constantes; mais il falloit les sçavoir, de même que les principes des autres variétés, avant de pouvoir entendre un dialecte particulier auquel on n'étoit pas accoutumé.

On sçait, par le témoignage de St Jérôme, que la Langue Cananéenne, sortie de l'Hébraïque, tenoit le milieu entre celle des Egyptiens & celle des Hébreux. Aussi les Egyptiens pouvoient-ils avoir une Langue différente de celle des peuples dont ils étoient entourés, & avec qui ils avoient une origine

commune. Misraïm dont ils descendoient, étoit fils de Cham, & frère de Chanaan, père des Chananéens ou Phéniciens. Les Babyloniens & Assyriens descendoient aussi de Cham par Chus; & des Egyptiens étoient sortis les Philistins. Les ancêtres des Hébreux, quoique descendus de Sem, étoient établis avant leur émigration, avec ceux de Cham, dans la Chaldée ou la Babylonie: ainsi les descendans d'Abraham, qui passa de la Chaldée dans le pays de Chanaan, vécurent toujours avec les descendans de Cham. Quant aux Arabes, ils étoient comme frères des Hébreux; & comme ils ont éprouvé moins de révolutions que les autres peuples, leur Langue a mieux conservé sa pureté, plus cependant dans les campagnes & dans les déserts que dans les villes, contre l'usage des Langues d'Europe. Anciennement elle étoit divisée en deux dialectes principaux, celui des Hémiarites, descendans de Jectan, & celui des descendans d'Ismaël, qui fut la Langue de Mahomet.

La Langue Syriaque, usitée dans la Syrie, la Mésopotamie & la Chaldée, avoit trois dialectes, l'Araméen, qui est le plus élégant, étoit celui de la Mésopotamie & de Roha; le dialecte de Palestine régnoit à Damas, au Mont-Liban & dans la Syrie; enfin le Chaldéen dans l'Assyrie & dans la Babylonie.

La Langue actuelle des Habyssins ou Ethiopiens est appelée *Amharique*, du nom de la contrée *Amhara*, elle est commune à tout l'Empire: & porte le titre de *Langue royale*. Outre cette Langue, il y a d'autres dialectes dans les différentes Provinces. Le dialecte *Axumique*, aujourd'hui appelé *Ethiopique*, eut le privilége d'être la Langue commune jusqu'au temps de l'extinction de la famille *Zagéenne* qui régnoit dans la Province appelée *Tigra*. C'est la Langue sçavante & celle de la Religion: on ne la parle plus. Si ces deux dialectes s'écartent un peu des autres dialectes orientaux, en ce qu'on y trouve des mots qui leur appartiennent en propre, c'est une particularité qu'il faut, selon M. de G., attribuer à la variété des Nations qui habitent l'Ethiopie. Mais d'ailleurs la Langue Ethiopique a des traits de ressemblance très-marqués avec l'Hébreu & le Syriaque, plus encore avec l'Arabe.

Le sçavant Académicien entre ensuite dans un détail particulier sur les verbes réguliers & irréguliers, sur les conjugaisons, sur les temps, les modes, sur les noms, sur les déclinaisons, & sur les pronoms sur-tout personnels, qu'il regarde comme le premier fonds d'un langage qui le différencie plus particulièrement d'un autre. Il résulte de cette discussion, qui tient à la Grammaire, que les Langues orientales sont plus simplement composées que celles des peuples moins anciens, telles que celles des Grecs & des Latins. Les Orientaux s'en

font tenus au simple nécessaire, mais nécessaire réfléchi & combiné avec la plus grande régularité.

Mais tandis que les Langues orientales se distinguent par un méchanisme qui leur est commun, & par l'uniformité de leur marche, la Langue Chinoise fait bande à part, & porte le caractère d'un langage qui n'est pas encore formé ni poli. Ses mots monosyllabes sont tous détachés les uns des autres, tous indéclinables & sans conjugaisons. *Moi faire*, *toi faire*, *moi passé faire*, *moi venir à faire*, c'est ainsi qu'elle parle. Pour jeter quelque clarté dans le discours, on a seulement imaginé quelques particules qui, placées après un monosyllabe, indiquent les substantifs, les adjectifs & les cas. Encore les supprime-t-on dans les bons ouvrages autant qu'il est possible, comme elles sont supprimées dans le *King*. Ainsi la Langue parlée de la Chine ne peut entrer en parallèle avec les Langues orientales dont il s'agit dans ce Mémoire; elle n'a quelque rapport avec elles que par son écriture hiéroglyphique, dont les figures ont été multipliées à l'excès. Les Orientaux ont suivi un procédé bien différent, ils ont multiplié leurs mots, en réduisant leurs lettres au plus petit nombre possible. Les Chinois, trop attachés sans doute à leur ancien langage, ont multiplié les caractères sans multiplier les sons, ou du moins sans distinguer ces derniers que par des accens ou des nuances que l'écriture ne présente pas. « Il semble, dit M. de G., que » les Chinois n'aient eu en vue que » d'écrire & non de parler: tout est » clair dans l'écriture, tout est obs» cur dans le langage pour la dis» tinction des mots. »

Dissertation philologique & critique sur les voyelles de la Langue Hébraïque & des Langues Orientales qui ont une liaison intime avec elle. Par M. Dupuy.

Cette Dissertation a trop de rapport à la matière traitée dans le Mémoire précédent, pour devoir en être séparée. Il s'agit d'un système adopté & accrédité au dernier siècle durant la querelle qui partageoit les esprits sur l'origine & l'antiquité des *points-voyelles* de la Langue Sainte. Les défenseurs de ce système prétendent que certaines lettres de l'alphabet Hébreu, quoique regardées par le commun des Grammairiens comme des consonnes, avoient fait anciennement dans le Texte Sacré les fonctions de véritables voyelles. Cette matière, dit M. Dupuy, n'a pas encore été considérée sous toutes ses faces, ni envisagée dans toutes ses conséquences, matière légère en apparence, mais qui réellement tient aux plus importans objets, & mérite le plus sérieux examen. Pour l'approfondir, il divise sa Dissertation en trois Chapitres, examinant dans le premier quelle est la nature de ces lettres, & quelle a été l'opi-

nion de St Jérôme à leur égard. Il discute dans le second l'opinion des Critiques qui en font d'anciennes voyelles, qu'ils appelent *Matres lectionis* : enfin il examine dans le troisième, si, avant les *points-voyelles*, il y avoit dans le Texte Sacré quelques marques, quelques signes qui en fixassent la lecture, au moins dans les endroits les plus importans, ou lorsqu'il y avoit à craindre qu'on ne se méprît sur le sens. Donnons une courte analyse de ces discussions.

L'Auteur examine donc d'abord si les lettres *aleph*, *hè*, *chet* & *haïn*, doivent porter le nom de consonnes ou de voyelles, & qu'elle a été à ce sujet l'idée de St Jérôme. Question peu importante en elle-même, & dans laquelle on peut prendre tel parti qu'on voudra, pourvu qu'on ne détruise pas la nature de ces lettres, & qu'on leur conserve leur valeur intrinsèque. Ce sont des *aspirations* plus ou moins fortes, & par-là elles tiennent de la nature de notre *h*. C'est donc comme si on mettoit en question dans quelle classe l'*h* doit être placée, ou dans celle des consonnes, ou dans celle des voyelles. « Si, d'après Marius-» Victorinus, on définit la voyelle » une lettre qui, par elle-même, a » un son déterminé & seule peut » faire une syllabe, il est évident que » l'*aspiration* n'est pas une voyelle; » car elle n'a point par elle-même » de son fixe & articulé; elle est in-» capable de former une syllabe; » elle ne peut se faire sentir qu'avec » une voyelle. » On sera encore plus porté à l'exclure du nombre des voyelles, si on observe qu'à mesure que l'aspiration devient plus forte & plus dure, elle approche du son de quelque consonne.

Mais si on considère que l'aspiration n'est qu'une voyelle quelconque, prononcée avec plus de force, ou une modification intime de chaque voyelle dont elle fortifie le son sans l'addition d'un son étranger, on ne jugera pas devoir la placer au rang des consonnes, parce que toute consonne ajoute le son qui lui est propre à celui de la voyelle. Or, qu'importe dans quelle classe on place un caractère d'aspiration, dès qu'on convient que ce n'est qu'une *aspiration* ?

Lorsque St Jérôme met l'*aleph*, le *hé*, le *chet* & le *haïn* au rang des voyelles, il nous avertit en même temps que ce ne sont que des *aspirations*, rien de plus : aussi dans l'impossibilité de les rendre en sa Langue, il les supprime très-souvent comme si elles n'existoient pas dans l'original. Quelques Critiques ont, à cet égard, fort blâmé St Jérôme. Qu'auroient-ils donc dit si ce saint Docteur ne leur avoit pas permis de figurer parmi les lettres? « Car, pourquoi n'auroit-il pas pu » les traiter de la même manière » que l'*H* a été traitée par d'anciens » Grammairiens, ainsi qu'il nous » l'apprend lui-même : » *H à plerisque adspiratio putatur esse, non littera* ? Quel reproche peut-on donc

lui faire pour avoir placé les caractères dont il s'agit dans la classe des voyelles? On ne lui en feroit pas s'il les avoit exclus de l'alphabet. Ceux qui les mettent dans la classe des consonnes n'en méritent pas non plus. Les uns & les autres reconnoissent que ce ne sont que des aspirations; St Jérôme sur-tout s'est expliqué très-positivement là-dessus en plusieurs endroits, comme lorsqu'il a dit que le *chet* & le *haïn* sont des aspirations fortes, des aspirations doubles que les Grecs ni les Latins ne peuvent rendre.

Outre ces lettres aspirées, les Hébreux ont encore le *vau* & le *iod* qui, lorsqu'ils sont *quiescens*, ne sont au fond que des voyelles. C'est encore ce que reconnoît St Jérôme; mais il n'en faut pas conclure qu'il ne les ait jamais regardés comme des consonnes. M. D. montre que ce Père a donné souvent au *vau* des Hébreux le son du *v* latin lorsqu'il est consonne. Car, quoiqu'on ne puisse pas déterminer avec précision le son que les Latins attachoient à leur *v* consonne, on ne peut, ce semble, douter qu'ils n'aient distingué le *v* consonne de l'*u* voyelle. Celle-ci, dans les vers, rendoit brève la syllabe qui la précédoit: *Ut vitibus uvæ, de montibus umbræ.* (Virg.) La première la rendoit longue: *Jam redit & virgo, si qua manent sceleris vestigia.* L'*u* voyelle faisoit élider la voyelle dont elle étoit précédée: *Ipse, ubi tempus erit*, &c. *Aut si, ultrà placitum*, &c. (Virg. Ecl. VII). La voyelle qui précédoit l'*u* consonne ne souffroit point d'élision, *dicere versus: rura voluptas: nostra vicissim*, &c. On peut faire la même remarque sur l'*i* qui, par conséquent, étoit tantôt voyelle, tantôt consonne.

St-Jérôme ayant placé les aspirations des Hébreux dans la classe des voyelles, il n'est pas étonnant qu'il ait donné le nom de *diphtongues* à ces lettres lorsqu'elles étoient unies au *vau* ou au *iod*. C'est par cette raison qu'il avertit qu'il écrivoit *hiram, hiras, hisboseth*, parce que, dit-il, ces mots sont écrits avec une diphtongue en Hébreu & en Grec. Il mettoit l'*h* au rang des voyelles, & en conséquence il disoit que la syllabe *hi* étoit une diphtongue, parce que c'est le nom que les Grammairiens ont coutume de donner à l'union de deux voyelles en une seule syllabe. Or, conclura-t-on de là que St Jérôme prenoit l'*H* pour une véritable voyelle dans le sens exact & rigoureux? Lui assignoit-il pour cela une autre valeur que celle d'une aspiration? On ne doit donc pas inférer de ses expressions qu'il ait pris les lettres aspirées des Hébreux pour de véritables voyelles, dans le sens que l'entendent les Critiques modernes. C'est néanmoins de cette fausse conséquence que sont partis ces Critiques, erreur dans laquelle ils ne seroient peut-être pas tombés, si St Jérôme eût exclu, comme il pouvoit le faire, les lettres aspirées de l'alphabet Hébreu. Car, alors on ne se seroit jamais avisé de réclamer son autorité pour

prouver qu'anciennement ces caractères avoient fait les fonctions de véritables voyelles dans le Texte Sacré. Telle est l'opinion que réfute M. D. dans le second Chapitre.

On ne concevoit pas qu'une Langue aussi étendue que celle des Hébreux, telle qu'elle existoit avant & après Moïse, eût pu s'écrire seulement avec des consonnes, & sans aucune voyelle. Cette idée paroissoit révolter la raison & choquer le bon sens. Louis Cappel, pour lever cette difficulté, soutint que trois lettres, l'*aleph*, le *vau* & l'*iod*, avoient autrefois rempli les fonctions de véritables voyelles avant l'invention des *points* Masoréthiques.(L'*aleph* servoit pour l'*a* & pour l'*e*, le *vau* pour l'*o* & pour l'*u*, l'*iod* pour l'*i*, & quelquefois pour l'*e*.) Dans cet arrangement, une seule des lettres aspirées, l'*aleph*, étoit décorée du titre de *mère de la lecture*. Cela parut injuste à quelques-uns qui lui associèrent le *hé*. Mais le *chet* & le *haïn* n'avoient-ils pas le même droit? Aussi d'autres se crurent obligés de leur faire partager les honneurs de la *maternité*. Rien n'étoit plus conséquent d'après le principe qu'on avoit adopté. St Jérôme a mis au rang des voyelles ces quatre lettres aspirées des Hébreux; son témoignage leur assure à toutes également la même prérogative, ou n'est favorable à aucune à l'exclusion des autres. Cependant la plupart des Critiques jugèrent absurde de faire figurer le *chet* & le *haïn* parmi les voyelles anciennes, & M. Dupuy ne manque pas de tirer parti de ces divisions intestines.

Mais il oppose à tous l'autorité même de St Jérôme dont ils avoient abusé, & cela par un raisonnement si simple, qu'on doit être surpris que jusqu'ici personne n'y ait fait attention. Peu importe, dit le St Docteur, qu'on nomme *Salem* ou *Salim* la ville où régnoit Melchisedech; & la raison qu'il en donne, c'est que les Hébreux font très-rarement usage des voyelles au milieu des lettres, *cum vocalibus in medio literis perrarò utantur Hebræi.* Auroit-il tenu, ici & ailleurs, ce langage, s'il eût regardé les aspirations hébraïques comme de véritables voyelles, ainsi que l'entendent les Critiques? « Quoi! ces quatre lettres se trouvent très-rarement entre deux consonnes? Cette assertion est d'une fausseté qui saute aux yeux; il falloit dire au contraire qu'elles s'y trouvent fort souvent: il n'y a peut-être pas une ligne dans le Texte qui n'en fournisse des exemples. »

Il n'en falloit pas davantage pour convaincre les modernes que le sens que St Jérôme attachoit à la dénomination de *voyelle*, quand il parloit des lettres aspirées, est bien différent de celui qu'ils lui donnent. La conduite du St Docteur n'étoit pas moins propre à les désabuser. Il allioit à chacune des lettres aspirées tous les sons vocaux, en quoi il imitoit Philon, Origène & les

Anciens qui l'avoient précédé. Aussi plus on examinera, dit M. D. ce qui nous reste de la prononciation des Hébreux avant le cinquième siècle, plus on trouvera de preuves que les aspirations de leur Langue étoient, ainsi que les consonnes, susceptibles de tous les sons, de même qu'elles le sont aujourd'hui dans le texte ponctué; & comme elles n'y font pas les fonctions de véritables voyelles, on se convaincra qu'elles ne les ont jamais exercées.

L'opinion des Critiques modernes, dépourvue de l'autorité de St Jérôme, reste sans appui; M. D. ne laisse pas de la combattre par des preuves directes. Les prétendues voyelles anciennes existoient-elles dans le texte du temps des Septante & de St Jérôme?

Si elles y manquoient, d'où sait-on que c'étoient des voyelles? D'ailleurs la lecture du Texte seroit restée incertaine & vacillante pendant un grand nombre de siècles, puisqu'elle n'auroit point été fixée par ces signes qu'on érige en voyelles pour assurer la lecture, & qu'on prétend en avoir fait les fonctions dès l'origine de la Langue.

Si elles existoient alors dans le texte, ou elles suffisoient pour déterminer la lecture & le sens, ou elles ne suffisoient pas. Suffisoient-elles? Il étoit donc inutile d'en chercher d'autres: ni les Septante, ni St Jérôme ne devoient hésiter, ayant pour règle ces prétendues voyelles, sans lesquelles on assure que la Langue auroit été imparfaite & défectueuse. Si elles n'étoient pas suffisantes, que devient donc cette idée de perfection dont on se flattoit? D'ailleurs, à qui persuadera-t-on que les quatre lettres aspirées, & le *vau* avec l'*iod*, c'est-à-dire six voyelles, ne suffisoient pas pour fixer la lecture & le sens? Enfin de l'incertitude & des variations des anciens Interprètes, on a conclu que les *points-voyelles* n'existoient pas de leur temps dans le Texte; on n'a pas moins de raison d'en conclure que les lettres dont il s'agit n'y existoient pas en qualité de voyelles.

Pour mieux faire sentir la force de ce raisonnement décisif, M. D. distribue en deux classes tous les mots dont le Texte Sacré est composé, l'une contenant tous les termes qui n'ont aujourd'hui aucune des prétendues voyelles anciennes, l'autre embrassant tous les mots où paroissent un ou plusieurs de ces caractères. A l'égard des termes de la première Classe, les Critiques modernes n'ont que deux partis à prendre. C'est de soutenir, ou que ces lettres y ont toujours manqué, ou qu'elles ont été supprimées & remplacées par les *points-voyelles* des Masorèthes.

Le premier parti met les Critiques en contradiction avec eux-mêmes, & renverse leur systême. Ce nombre prodigieux de termes, qu'aucune *mère* de lecture n'anima, ne fut donc de tout temps, & jus-

qu'au VI ou VIIe siècle, qu'un corps sans mouvement & sans vie, un chaos ténébreux d'énigmes & de chiffres. Car telle est l'idée que les Critiques donnent de la Langue Hébraïque, si elle est dépourvue de leurs prétendues voyelles. Croira-t-on d'ailleurs que les Ecrivains Sacrés ont laissé subsister dans leurs écrits, des doutes & des incertitudes qu'il leur étoit si facile de dissiper avec les secours qu'on dit avoir existé de leur temps? Ce parti n'est donc pas soutenable.

Il ne leur reste donc que celui de soutenir que les Masorèthes ont banni de ces mots ces prétendues *mères* de la lecture, pour y substituer leurs *points-voyelles*. Mais cette accusation, démentie par le respect & par l'attachement inviolable que les Juifs ont toujours montrés pour les saints Livres, seroit absolument anéantie par un témoin irréprochable & toujours subsistant, par le Texte Samaritain, où les prétendues voyelles n'existent pas plus que dans le Texte Hébreu. Ce Texte, conservé par les plus grands ennemis de la Nation Juive, dépose constamment en faveur de l'innocence des Masorèthes & feroit à jamais taire la calomnie.

Quant à la classe qui embrasse tous les termes du Texte Sacré, où se trouve une ou plusieurs des prétendues *mères* de la lecture, M. Dupuy observe d'abord que les Masorèthes n'ont jamais regardé ces lettres comme des voyelles proprement dites, & que par conséquent nos Critiques modernes doivent se croire plus instruits des principes de la Langue, de la vraie & ancienne prononciation, que les Critiques Juifs; que si les mots dont il s'agit n'ont qu'une de ces prétendues voyelles, la syllabe qui en est destituée rentre dans la classe précédente, & rappele toutes les difficultés qu'on a exposées; que d'ailleurs la présence de ces caractères ne décide pas toujours de la prononciation sur laquelle porte le sens. C'est ce que l'Auteur prouve par une multitude d'exemples qu'il faut voir dans la Dissertation, & qui autorisent cette conclusion. « Les prétendues mères » de la lecture, dévouées à un silen- » ce funeste, manquent si souvent » au besoin & donnent tant de preu- » ves de stérilité, qu'elles sont in- » dignes du beau titre dont on a » voulu les décorer. On les fait aussi » anciennes que la Langue même » dont on veut qu'elles assurent la » lecture & déterminent le sens. » Qu'arrive-t-il? jointes aux au- » tres caractères, elles n'en fixent » point la prononciation: elles lais- » sent subsister les équivoques; le » sens reste aussi indécis que si elles » n'existoient pas.... Voilà des » voyelles d'une espèce toute parti- » culière qui, par elles-mêmes, ne » disent rien, n'articulent rien, ne » forment aucun son, ne condui- » sent à aucun sens, si d'autres » voyelles, d'une nature différente, » venant à leur secours, ne leur » communiquent

» communiquent une vertu qui leur » manque. »

C'est donc là qu'aboutit le systême des Critiques modernes; & pour adopter leurs idées, il faut se persuader que les Masorèthes ont tout brouillé, confondu, bouleversé dans le langage de leurs ancêtres, qu'ils ont, pour ainsi dire, formé de leur tête une Langue nouvelle, différente de l'ancienne & inconnue à leurs pères. « Mais l'analogie » toujours subsistante, & de leur » Langue & des règles de leur » Grammaire avec la Langue & la » Grammaire des Araméens & des » Arabes, déposera constamment » en leur faveur, & couvrira d'un » ridicule éternel la témérité de » quelques Critiques. »

Ce n'est pas que dans le nombre des lettres qu'ils appelent *mères* de la lecture, il n'y en ait trois, l'*aleph*, le *vau* & l'*iod*, qui méritent effectivement ce titre, parce que toujours le *vau* & l'*iod*, quelquefois l'*aleph*, lorsqu'ils sont *quiescens*, se fondent, pour ainsi dire, en voyelles longues, & donnent ainsi pour la lecture des facilités qu'on ne peut attendre des brèves, qui sont bannies d'un texte non ponctué; mais ce titre n'a qu'un rapport fort éloigné à celui de voyelles proprement dites. Comme néanmoins les Critiques modernes, dans ce qu'ils ont dit de ces trois lettres, ont beaucoup insisté sur la pratique des Arabes, M. D., pour leur prouver qu'il y a bien du mécompte dans leurs assertions, expose le systême de ponctuation adopté par les Arabes, & montre l'analogie ou la différence qu'il y a entre ce systême & celui des Hébreux. Ce détail mérite d'être suivi dans la Dissertation même.

Aux trois lettres précédentes, Richard-Simon ajoutoit les trois autres *aspirations*, comme autant de *mères* de la lecture, & avoit avancé que depuis la perte des Autographes sacrés, l'emploi de quatre de ces lettres a été fort incertain & soumis *à la volonté* des Scribes, & qu'en conséquence il avoit compté, dans d'anciens manuscrits, plus de six mille de ces caractères qui ne se trouvent point dans nos éditions. Cette assertion ne peut que donner lieu à des réflexions bien sérieuses. La perte des Autographes, sur-tout de ceux de Moïse, date de plusieurs siècles, étant bien antérieure à l'origine qu'on assigne aux *points-voyelles*; & si dans cet intervalle l'emploi des prétendues voyelles a dépendu du caprice des Copistes, rien n'est plus équivoque & de moins certain que l'intégrité du texte d'aujourd'hui. Mais ces variantes ont pu être le fruit de l'inattention & de l'inexactitude; & si cette espèce de preuve étoit admise, elle seroit aussi concluante pour le changement des *consonnes*, que pour l'addition des prétendues voyelles. Quelle variété ne trouve-t-on pas à l'égard des unes & des autres dans les manuscrits? D'ailleurs, depuis que l'*aleph*, le *vau* & l'*iod* furent

introduits dans le langage des Rabbins, pour la facilité de la lecture & la clarté du sens, est-il bien étonnant que des Copistes accoutumés à cette manière d'écrire, aient inséré par mégarde dans leurs copies, quelques-unes de ces lettres, quoiqu'elles ne fussent pas dans le texte ?

De plus Simon ne parle point du *chet* & du *haïn*, auxquels il donne pourtant le titre de voyelles anciennes, comme si les manuscrits qu'il a consultés ne lui avoient rien appris à leur égard ; & ces manuscrits même ne sont-ils point de l'espèce qu'il a décriée, du nombre de ceux qu'il a trouvés remplis de fautes, & qui se rencontrent fréquemment dans nos Bibliothèques ? Enfin le concert du Texte Hébreu & du Texte Samaritain ne montre-t-il pas évidemment ce qu'il faut penser de ces manuscrits dans le cas dont il s'agit ?

Passons au troisième Chapitre.

Richard-Simon, & plusieurs autres Critiques, ont pensé que les Langues Orientales ont eu, dès leur origine, d'autres signes vocaux que ceux d'aujourd'hui : feu M. Schultens a soutenu pareillement que les Hébreux ont eu de tous temps, des voyelles distinguées de celles qui ont été inventées par les Masorèthes. C'est à quoi les a conduits la nécessité indispensable des voyelles, pour fixer la prononciation & le sens des termes d'une Langue dont l'écriture ne tient rien de la *symbolique*. Rien de plus raisonnable que cette manière de penser d'après l'idée qu'ils s'étoient formée des Langues Orientales. Mais, comme le remarque M. D., leurs argumens ne seroient point concluans dans l'hypothèse d'une écriture symbolique, ni dans celle d'une écriture pittoresque.

Or, n'ont-ils pas donné trop d'étendue au principe d'où ils partoient ? On a vu dans l'Extrait précédent que l'écriture des Chinois est à-la-fois sans consonnes & sans voyelles ; ce qui montre qu'elle est absolument *symbolique*, puisqu'elle désigne les objets, indépendamment des sons de la Langue parlée. Peut-être tirera-t-on delà une preuve que c'est la forme d'écrire la plus ancienne qui existe aujourd'hui. Est-il impossible qu'une autre Langue ait eu pour son écriture des signes de consonnes sans signes vocaux, & qu'ainsi elle n'ait été *symbolique* qu'en partie ?

On ne peut disconvenir que ce systême d'écriture ne soit très-possible ; & si par sa nature il laisse subsister des doutes & des incertitudes sur la prononciation & sur le sens de certains mots, c'est un inconvénient qu'on peut aisément prévenir par quelque marque particulière. Ce signe, sans être une voyelle, fixera l'acception du terme dans l'endroit où il se trouve, & empêchera de le confondre avec d'autres termes composés des mêmes consonnes, mais susceptibles d'un autre sens.

Or, M. D. soutient que tel étoit l'état du Texte Sacré du temps de St Jérôme, & par conséquent long-temps avant lui; car on ne peut douter que le St Docteur n'ait eu soin de se procurer les plus anciens & les meilleurs manuscrits. L'Auteur entreprend donc de prouver que l'original dont se servoit St Jérôme, destitué de signes vocaux, portoit des signes particuliers qui, fixant le sens avec la prononciation, ne permettoient pas de confondre des mots dont les caractères étoient les mêmes, & la signification différente, sur-tout dans les endroits les plus importans, c'est-à-dire, dans ceux où l'ambiguité des termes, ou des grouppes composés des mêmes consonnes, auroit pu faire manquer le sens de l'Ecrivain.

M. D. montre d'abord que les manuscrits de Saint Jérôme étoient dépourvus des *points-voyelles* usités aujourd'hui, & même d'autres signes qui en remplissent exactement les fonctions. Ensuite il observe que, lorsque ce Père s'écarte de la version des LXX & des autres Interprètes qui l'ont précédé, il a coutume d'en appeler à la *vérité hébraïque*; c'est le seul Texte Hébreu qu'il invoque pour justifier le sens qu'il adopte. Telle est sa preuve & son excuse envers ceux qui voudroient l'accuser de nouveauté.

Mais très-souvent le texte original, auquel il en appele, n'offre que des mots composés uniquement de consonnes, & par conséquent aussi susceptibles, par leur nature, du sens admis par les autres interprètes, que de celui qu'il juge devoir être suivi. C'est ainsi que dans son Commentaire sur la Génèse (XLVII), il blâme ceux qui faisoient adorer à Jacob le haut du sceptre ou bâton de Joseph; car, dit il, on lit bien autrement dans le Texte Hébreu qui porte: *adoravit Israël (Deum) ad caput lectuli.* Le mot du texte est composé de trois consonnes, &, destitué de voyelles, peut aussi bien signifier un *bâton* ou *sceptre* qu'un *lit;* cela dépend uniquement de la manière de prononcer. St Jérôme voyoit donc dans le texte une marque qui déterminoit l'idée d'un *lit*, au lieu de celle d'un *bâton.*

On voit dans la Genèse (XXVI) un terme composé de cinq consonnes, qui signifiera ou *æstimatio* ou *hordeum*, selon qu'il sera différemment prononcé. St Jérôme se déclare pour le premier sens, parce que c'est, dit-il, celui que porte le texte, & condamne ceux qui se décident pour le second. Il trouvoit donc dans le texte la condamnation des Interprètes qui ne pensoient pas comme lui.

Dans son Commentaire sur Isaïe VI, 10, il dit que les LXX ont traduit, par le prétérit passif *incrassatum est cor*, quoiqu'il faille traduire par l'impératif actif *excæca cor*, comme l'exige le Texte Hébreu; sur quoi se proposant une difficulté, il demande pourquoi St

Paul, qui savoit fort bien que la leçon du texte étoit légitime, *rectum esse Hebraïcum*, a cité ce passage selon la version des LXX. Or, dans le texte non ponctué, le mot Hébreu, qui n'est qu'un grouppe de consonnes, est susceptible de chacun de ces sens, selon qu'il est diversement prononcé.

Au Chap. XV de la Génèse, 11, les LXX disent qu'Abraham *s'assit* (*sedit*) avec les oiseaux de proie qui venoient fondre sur les victimes; mais, selon le témoignage de St Jérôme, on lit, dans le texte, qu'Abraham *chassoit* ces oiseaux. Il s'agit ici de deux termes qui, par eux-mêmes, peuvent avoir le sens que leur donnent les LXX: c'est même le plus simple, & celui qui se présente plus naturellement. L'autre est plus recherché, plus savant, & suppose la suppression d'une lettre radicale dans le grouppe original. C'est pourtant celui qu'exige le Texte Hébreu, au jugement du St Docteur: il voyoit donc dans ce texte une preuve décisive pour ce dernier sens.

« Imaginons, dit l'Auteur à ce » sujet, un texte où se trouve un » mot composé de ces trois con- » sonnes M N S; l'un lit *manus*, » tandis qu'un autre prétend qu'il » faut lire *minas*; conçoit-on qu'a- » lors l'un des deux, pour preuve » de son assertion, ose en appeler » au texte même, s'il ne peut y » montrer un signe particulier qui » décide incontestablement en sa » faveur? Il se rendroit ridicule » tel seroit néanmoins le procédé » de St Jérôme, &c. »

Mais quel étoit donc ce signe particulier qui déterminoit ce Père à lire les mots du texte autrement que les Interprètes qui l'avoient précédé? Il lui donne le nom d'*accent* (*accentus*), & il en parle en plusieurs endroits de ses ouvrages: on en voit ici quelques exemples. Du reste il ne s'explique point sur la forme de ce signe; il nous apprend seulement en général que de la variété de cet *accent*, naissoit la diversité des sens d'un même grouppe de consonnes, ainsi que de la variété de son inclinaison.

Ce plan de lecture, comme l'Auteur l'observe, se remarque encore aujourd'hui dans le Texte Samaritain, où l'on voit sur plusieurs mots un petit trait horisontal qui fait les mêmes fonctions que l'*accent* dont parle St Jérôme. Il se montre encore plus dans les Livres Syriaques sans voyelles. Deux points, ou même un seul diversement placé, servent à désigner, ou les pluriers qui quelquefois ressemblent aux singuliers par l'identité des consonnes, ou les premières personnes du *prétérit* & du *futur*, ou le participe présent actif, ou l'infinitif & l'impératif, ou une troisième personne féminine, &c.

Nous terminons ici un Extrait dont nous espérons qu'on nous pardonnera la longueur, en faveur de l'importance de la matière; nous

avons cru devoir le donner avant la Réponse de M. Dupuy aux deux Lettres insérées dans notre Journal de Juin II Vol. & Juillet.

MÉMOIRE où l'on examine l'état du commerce des François dans l'Orient avant les Croisades, & l'influence réciproque, tant du commerce de l'Europe sur les Croisades, que des Croisades sur le commerce, Par M. de Guignes.

C'EST une opinion assez commune que la Religion fut l'unique motif qui détermina les Princes Chrétiens à conquérir la Terre Sainte. Quelques Ecrivains ont considéré cette expédition du côté de la politique; M. de Guignes a cru qu'elle pouvoit s'envisager relativement au commerce: tel est le but de son Mémoire.

Sous la première Race de nos Rois, les Commerçans François, principalement ceux de Marseille, se rendoient régulièrement à Alexandrie, d'où ils rapportoient les marchandises & les épiceries que l'on y transportoit des Indes par la Mer Rouge. Marseille qui avoit fait le commerce du Levant sous les Romains, le continua après l'établissement des Francs; mais bientôt la rivalité des Vénitiens en ralentit le progrès, & il fallut presque avoir leur attache & leur protection pour aller au Levant.

Les choses restèrent dans cet état jusqu'au temps des Croisades. Nos Marchands qui avoient dans les différentes échelles du Levant des comptoirs & des magasins, obtinrent la permissin de faire construire un hospice dans la ville de Jérusalem, & c'est à Charlemagne qu'ils en furent redevables. Cet hospice, connu sous le nom de Ste Marie la Latine, auquel Charlemagne avoit joint une bibliothèque, étoit destiné à recevoir les Pélerins & les Commerçans. Les Francs avoient à côté un marché qui portoit leur nom: la relation d'un Moine François qui fit, en 870, le voyage de Jérusalem, nous fournit ces détails. Une autre relation de l'an 715, nous apprend que tous les ans, le 15 de Septembre, il y avoit une foire très-considérable à Jérusalem, où nos Marchands se rendoient pour acheter & pour vendre: *ad commercia mutuis conditionibus & emtionibus peragenda.*

L'avidité du gain s'accrut à un tel point, que les Vénitiens ne rougirent pas de faire commerce d'esclaves Chrétiens qu'ils alloient vendre aux Musulmans. Charlemagne tenta inutilement d'arrêter ce désordre; les Papes s'efforçoient d'y remédier en achetant ces esclaves pour leur rendre la liberté. Nous apprenons d'un ancien Auteur, que les Marchands de Verdun transportoient chez les Musulmans d'Espagne, de jeunes gens, qu'ils avoient eu la barbarie, pour les

vendre plus cher, de rendre propres à la garde des femmes.

A la faveur du commerce, commencèrent à s'établir les pélerinages de devotion qui remplirent bientôt la ville de Jérusalem d'Européens, attirés par ce double motif, suivant le témoignage d'un Auteur contemporain : *Alii causâ negotiationis tracti, alii causâ devotionis & peregrinationis.* Ce genre de dévotion se fortifia insensiblement. L'Historien Glaber nous apprend que, sous les règnes de Robert & de Henri I, toutes sortes de personnes s'empressoient de se rendre à Jérusalem; d'abord les pauvres, puis les gens d'un ordre mitoyen, enfin les Grands, *Reges, Comites & Præsules*, les femmes même de tout état. C'étoit sur-tout au temps de la foire; & cette observation suffiroit pour prouver que, si la dévotion entroit pour quelque chose dans leur voyage, elle n'en étoit pas le seul motif.

Jusqu'au temps de Pierre l'Hermite, on avoit joui de la liberté du commerce & des pélerinages sous la protection des Souverains de l'Egypte qui en tiroient un grand profit, soit par les impôts sur les marchandises, soit par le droit particulier que payoit chaque pélerin pour obtenir la faculté de satisfaire sa piété. Pierre l'Hermite qui, suivant l'usage & le goût de son siècle, entreprit le voyage de Jérusalem, y trouva les choses entièrement changées : les Khalifs d'Egypte n'étoient plus maîtres de cette ville. Quelque temps auparavant, les Turcs s'en étoient emparés. Comme ceux-ci n'avoient aucun traité avec les Chrétiens du pays ni avec les Francs, ils les persécutèrent cruellement, pillèrent les caravannes des Marchands, & enlevèrent les magasins. Dès-lors il ne fut plus libre d'aller à Jérusalem, & tout commerce avec l'Occident fut interrompu. Le Patriarche de Jérusalem fit une peinture si touchante de ces malheurs à Pierre l'Hermite, que celui-ci, de retour en Occident, échauffa le zèle des Chrétiens, & les détermina à courir à la défense de la Syrie. Il fut le premier moteur de cette expédition, qui n'eut pas, comme je l'ai observé plus haut, la Religion seule pour motif. Les Marchands François & Italiens, dont les magasins & les comptoirs avoient été ruinés, n'avoient pas d'autre ressource pour rétablir un commerce que l'habitude d'user des marchandises de l'Asie avoit rendu nécessaire à l'Europe.

Nous ne dissimulerons pas qu'au double motif de commerce & de dévotion, se joignirent des intérêts politiques qui favorisèrent les entreprises d'outremer. Les Empereurs Grecs, menacés par les Turcs qui, déjà, étoient aux portes de Constantinople, implorèrent la protection de la France pour la défense de leurs Etats. La France elle-même voyoit ses Provinces méridionales souvent ravagées par ces peuples; maîtres à la fois de l'Espagne & de plusieurs Ports d'Italie, il étoit im-

portant pour elle de les occuper chez eux, & par là même elle trouvoit le moyen de se débarrasser du trop grand nombre de ses habitans qu'elle pouvoit à peine & contenir & nourrir, suivant ce passage d'un Historien du temps: *Numerositate... coangustatur... & vix sola alimenta suis cultoribus administrat.* Ce sont les raisons que le Pape employa pour exhorter les François à passer en Syrie, & ce qui leur donna un nouveau poids. On cherchoit à fuir les maux qui accabloient la France, alors désolée par la famine, par la peste, par la tyrannie que les Seigneurs exerçoient sur leurs vassaux, & par une multitude de désordres.

Ces différentes circonstances ne contribuèrent pas peu à grossir le nombre de ceux qui passèrent en Orient; d'autres les suivirent, entraînés par le seul amour de la nouveauté: *pro solâ novitate rei;* ainsi que s'exprimoit l'Empereur de Constantinople, dans une lettre au Comte de Flandres.

La plupart de ces motifs étoient déguisés & couverts du prétexte de la Religion; mais le commerce étoit un motif avoué, & qu'on n'avoit aucune raison de cacher. Aussi fut-il expressément allégué par Sanuto, dans le projet qu'il adressa au Pape, pour une des dernières Croisades.

Sanuto proposoit au Pontife de commencer par la conquête de l'Egypte. Delà, disoit il, doivent résulter des avantages immenses. Outre les productions du pays, on y trouvera les marchandises des Indes, qu'il sera facile de transporter en Occident: *Tam immensum thesaurum ex eâ extrahere poterunt. Ut ex inde ad partes Occidentales mercationes prædictæ commodè transferantur.* Votre Sainteté, continuoit-il, pourra envoyer ses propres vaisseaux dans les Indes même, *in mare Indiæ navigium poterit immitti*: Elle aura l'empire de ces mers, *dominabitur illi mari*: Elle se rendra maîtresse des côtes & des îles adjacentes, *& illarum partium insulas ac in terrâ firmâ terras maritimas existentes.*

Le projet de Sanuto s'étoit trouvé déjà rempli, à plusieurs égards, dans la Croisade de Philippe-Auguste. Les conquêtes des Croisés avoient produit divers établissemens de commerce en Syrie, où l'on sait que les François avoient formé un royaume considérable. Les autres Peuples de l'Europe qui avoient eu part à l'expédition, se fixèrent dans ce nouvel Etat; on leur accorda des quartiers particuliers dans les villes, avec des priviléges fort étendus, dont ils jouirent long-temps sous la protection des Princes François.

Le but principal de cette riche & puissante Colonie, dans les guerres qu'elle eut à soutenir, fut de s'assurer de l'Egypte, en tout ou en partie, afin d'être en état de faire librement le commerce des Indes par la Mer Rouge; car les Sultans d'Egypte ne permettoient à aucun Chrétien d'Occident de s'embarquer sur cette mer pour aller aux

Indes. Ils se réservoient ce commerce, & faisoient payer aux Francs de gros droits pour les marchandises qu'ils les forçoient de recevoir de leurs mains à Alexandrie. Le transport de ces marchandises d'Alexandrie en Europe, ne laissa pas d'enrichir les Vénitiens, les Génois, les Pisans, dont la puissance ne doit son origine qu'à ce commerce. La nécessité de le maintenir & de le protéger contre les Nations de l'Orient qui le troubloient, donna lieu aux Croisades postérieures, que l'on continua cependant de décorer du nom de guerres saintes. Durant ces guerres, le sort de notre commerce suivit celui de nos armes; il s'accrut ou s'affoiblit, selon que nos succès furent heureux ou malheureux. Mais l'avantage le plus solide que nos établissemens, au-delà des mers, nous aient procuré, est d'avoir tourné vers la marine le génie de notre Nation, & de lui avoir inspiré le goût des manufactures. A l'exemple des Musulmans, nous prîmes soin de conserver celles que nous trouvâmes établies en Syrie & en Egypte : nous avions à Tyr une manufacture de verre très-estimée; à Tripoli, des ouvriers en soie & en camelots; à Jérusalem, une teinture de laines & de draps : dans d'autres villes, on préparoit le sucre que produisoient les cannes dont les campagnes voisines étoient couvertes. C'est delà qu'elles ont été transportées en Sicile, à Grenade, à Madère, dans le Brésil. C'est delà que nous avons porté en Italie les vers-à-soie & la culture des mûriers.

Indépendamment du commerce que nous faisions dans nos possessions, nous allions chercher à Alexandrie les productions des Indes, qu'on nous échangeoit contre de l'or, de l'argent, du cuivre, du fer, de l'étain, du plomb, des draps, des toiles, du bled, &c. & notre marine étoit dès-lors si florissante, qu'on voyoit, dans le port de cette ville, des vaisseaux de tous les Ports de France.

Les Européens, obligés dans la suite, par un enchaînement, par des revers, d'abandonner leurs conquêtes en Orient, ne cessèrent pas pour cela d'entretenir leur commerce. Les Génois établirent un comptoir à Caffa, dans la Petite Tartarie, d'où ils tiroient, par Astrakhan, les épiceries des Indes. Les Vénitiens se maintinrent à Alexandrie, à la faveur de leurs traités avec les Sultans d'Egypte, & fournirent d'épiceries presque toute l'Europe. Les Marseillois & les Marchands des autres villes de la Méditerranée continuèrent d'aller à Alexandrie, où ils conservèrent, ainsi que dans d'autres échelles, plusieurs privilèges auxquels les Musulmans donnèrent souvent atteinte.

On s'occupoit du projet d'une nouvelle Croisade, pour venir à leur secours, lorsque les Normands, rebutés sans doute par les difficultés qu'ils éprouvoient, tournèrent leurs vues d'un autre côté : ils allèrent former vers le Sénégal, un établissement

bliſſement conſidérable, & prirent ainſi à revers le commerce d'Alexandrie, en tirant de l'intérieur de l'Afrique, des marchandiſes qu'ils étoient obligés auparavant de recevoir des Muſulmans, qui réuniſſoient en Egypte l'un & l'autre commerce, celui des Indes & celui de l'Afrique. On ſait que les Normands bâtirent ſur la côte d'Afrique, deux habitations, qu'ils nommèrent, l'un *le petit Paris* l'autre, *le petit Dieppe*, & qu'ils continuèrent de s'étendre ſur la côte.

Cet établiſſement fut ruiné à la fin du XIVe ſiècle ; mais preſque auſſi-tôt d'autres Normands s'emparèrent de quelques îles des Canaries. Toutes ces courſes ſur l'Océan conduiſirent les Nations qui en étoient voiſines, à tenter ces grandes entrepriſes, dont le fruit a été la découverte d'une route aux Indes, par le midi de l'Afrique, enfin la conquête de l'Amérique.

Telle a été l'influence réciproque des Croiſades ſur le commerce, du commerce ſur les Croiſades. Le commerce, qui fut un des principaux objets des Croiſades, leur dût, à ſon tour, ſes progrès ; & dans la ſuite en partagea les malheurs. Mais l'activité qu'elles lui avoient donnée, ſubſiſta long-temps après qu'elles eurent ceſſé, & produiſit, ſans leur ſecours, des ſuccès dont il eſt juſte au moins de leur rapporter l'origine.

Un autre avantage que nous devons d'autant moins omettre qu'il intéreſſe plus immédiatement les Lettres, c'eſt de nous avoir fait ſentir la néceſſité d'étudier les Langues Orientales, dont la connoiſſance importoit également à la Religion & au commerce. Dès l'an 1285, le Pape Honorius déſiroit qu'il y eût à Paris des maîtres pour en donner des leçons publiques. Raimond Lulle ſollicita inutilement l'exécution du deſſein d'Honorius. On n'y penſa ſérieuſement qu'au Concile de Vienne, en 1312. Il fut alors décidé qu'on établiroit à Rome, à Paris, à Oxford, à Boulogne, à Salamanque, des Chaires où l'on enſeigneroit l'Hébreu, l'Arabe, le Chaldéen ; & l'on voit clairement, par les projets qui furent alors propoſés, qu'en travaillant pour la Religion, on n'oublioit pas le commerce : *Per hujuſmodi ſtudiorum proviſionem.... contingeret nobis Occidentalibus communicari res precioſas in partibus illis abundantes, nobis deficientes, & apud nos cariſſimas.*



L'AGRICULTURE, Poëme :

Hic labor, hinc laudem fortes sperate Coloni.
Virg. Géorg. lib. 3

A Paris, de l'Imprimerie royale, 1774; *in*-4°. 277 pages, & les Préliminaires 56.

C'EST l'utilité qui distingue particulièrement ce Poëme, c'est l'utilité qui lui a mérité les faveurs du Gouvernement. Nous avons sur les richesses de la campagne & sur les bienfaits de la Nature de beaux morceaux de poësie descriptive; mais nous n'avons pas sur ce sujet, dans notre Langue, de Traité instructif en vers, nous n'avons pas de Poëme véritablement didactique. En voici un.

M. de St Lambert, dans son Poëme des Saisons, dont M. Rosset, Auteur de ces Géorgiques Françoises, auroit pu parler plus avantageusement, s'est proposé de faire aimer la campagne, non d'enseigner à la cultiver; il offre des tableaux & non des préceptes.

M. l'Abbé de Lille, à qui encore M. Rosset auroit dû rendre plus de justice, a donné un Poëme plein de préceptes, un vrai Poëme didactique; mais c'est une traduction, & l'original même, selon M. Rosset & selon beaucoup d'autres, ne contient pas toutes les leçons nécessaires. « Après la lecture des Géorgi» ques, dit notre Auteur, il ne reste » qu'une idée très légère de l'Agri» culture; Virgile eût mieux rem» pli son objet, s'il eût donné un » plus grand nombre de préceptes, » ajoutons : & si plusieurs de ces préceptes étoient plus justes, plus utiles, plus confirmés par l'expérience.

M. Rosset examine s'il est vrai que notre Langue se refuse à l'expression de certains détails des travaux champêtres; il discute sur cet article l'opinion de M. de Voltaire & de l'Abbé Desfontaines, ou plutôt l'opinion générale; ses réflexions le conduisent à conclure « qu'une » excellente traduction des Géorgi» ques de Virgile dans notre Lan» gue, est impossible, & qu'un bon » Poëme François sur l'Agriculture » n'est que très difficile. »

La dernière partie de cette assertion nous paroît prouvée par son Poëme; mais qu'il nous permette aussi de regarder la première partie de cette même assertion comme détruite par la Traduction de M. l'Abbé de Lille. Si, en parlant d'une excellente Traduction, il entend une sorte d'excellence métaphysique, qu'on peut seulement concevoir & à laquelle nul talent humain n'a jamais pu atteindre :

Qualem nequeo monstrare & sentio tantùm.

Il a raison, mais alors le *bon Poëme François* sera dans le même cas.

M. Rosset ne veut pas non plus que l'on compte pour des *Géorgiques Françoises* un Poëme anonyme qui a paru, il y a environ quinze ans, sous ce titre, ou sous celui de *Jardins d'ornement.* En un mot, nous n'avions, selon M. Rosset, aucun Poëme Géorgique François.

Chez les Grecs, Ménécrate d'Ephèse & Nicandre de Colophon, s'étoient distingués par des Poëmes de ce genre. Quintilien, & après lui, Turnèbe, nous apprennent que Nicandre a eu l'honneur d'être imité par Virgile. Hésiode est le plus ancien & le plus célèbre de tous chez les Grecs, comme Virgile chez les Latins. Rapin & Vanière sont des imitateurs assez heureux de ce dernier. Le P. Vanière parle avec éloge de quelques Poëmes Latins sur diverses parties de l'Agriculture, par M. Ravasini de Parme. Nous avons aussi un Poëme Latin du P. Souciet, Jésuite, sur la culture du bled. Caton, Varron, Columelle lui ont fourni le détail des opérations du labourage; il étale des préceptes & emploie des termes qu'on voit que Virgile a rejetés à cause de leur bassesse & de leur grossiéreté; «ce qui a conduit le P. Souciet, » dit M. Rosset, à faire un Poëme » sans poësie, & dont le style est » dur & foible.»

Les Italiens estiment beaucoup un Poëme en quatre chants & en vers non-rimés, sur la culture du riz, par M. le Comte Jean-Baptiste Spolvérini, mort à Vérone en 1763.

Il a paru à Londres, en 1753, un Poëme Anglois en vers non-rimés, par M. Dodsley, divisé en trois Livres, dont le premier seulement roule sur l'Agriculture; cette partie, selon M. Rosset, est plus morale que didactique, & contient plus de descriptions que de préceptes.

Après avoir ainsi fait l'énumération de tous les Poëtes anciens & modernes qui ont composé des Géorgiques dans les diverses Langues, l'Auteur s'arrête aux quatre principaux d'entr'eux, Hésiode, Virgile, Rapin, Vanière.

La Théogonie, le Bouclier d'Hercule, les Ouvrages & les Jours sont les seules productions d'Hésiode qui soient parvenues jusqu'à nous. De ces trois, la dernière est la seule où il soit question de l'Agriculture, & c'est le premier ouvrage qui ait été composé sur cette matière; mais elle n'y est qu'effleurée. M. Rosset recueille divers passages des Anciens, d'où il résulte qu'Hésiode a traité de divers objets d'Agriculture qu'on ne trouve pas dans son Poëme des Ouvrages & des Jours. Avoit-il composé un autre Poëme Géorgique? Il paroît, par le témoignage de tous les siècles, qu'on n'en a pas connu d'autre que celui des Ouvrages & des Jours. M. Rosset résout le problême, en supposant

que le Poëme des Ouvrages & des Jours, tel que nous l'avons, n'est pas complet, & qu'il n'en reste que des fragmens. Nous avons présenté le résultat de ses observations sur les trois Poëtes Latins qu'il associe à Hésiode; il joint un histoire abrégée de ces quatre Poëtes à l'examen de leurs ouvrages.

Le Poëme de M. Rosset étoit composé depuis long-temps. De même que Virgile écrivoit ses Géorgiques au temps des conquêtes d'Auguste, M. Rosset écrivoit les siennes au temps des conquêtes de Louis XV, c'est-à-dire, depuis 1744 jusqu'à la paix de 1748, & long-temps avant tous ces excellens écrits sur l'Agriculture qui ont, dit-il, « tiré la France d'un long assoupissement, & lui ont fait enfin » ouvrir les yeux sur ses premières » & ses principales richesses.»

Il cite nommément le Mémoire de M. Tiller, le traité des avantages & des désavantages de la France & de la Grande-Bretagne; celui de la Conservation des Grains, par M. Duhamel du Monceau; celui des Prairies artificielles; divers articles du Dictionnaire de l'Encyclopédie; l'Essai sur l'amélioration des Terres, par M. Patullo.

Le Poëme de l'Agriculture est divisé en six Chants; le prémier traite des grains & enseigne l'art de rendre les moissons abondantes; le second traite de la vigne; le troisième, des bois; le quatrième, des prés, des eaux, & par forme d'épisode, des fleurs & des plantes; le cinquième, des bestiaux; le sixième, des oiseaux domestiques.

Quoique ce Poëme ne fût pas imprimé, il étoit connu par des lectures particulières; on en avoit retenu ces beaux vers sur l'Astronomie :

Le Ciel devint un livre, où la Terre étonnée
Lut en lettres de feu l'histoire de l'année.

Et ceux-ci, sur la vérité avec laquelle la porcelaine parvient à imiter les fleurs :

Et les yeux que séduit leur grâce enchanteresse,
Semblent de l'odorat accuser la paresse.

L'Auteur s'est interdit l'usage de la Mythologie; mais sans se priver des tableaux qu'elle fournit; il les présente pour avertir de les rejeter, & par-là il joint les agrémens de la fable au mérite de la vérité.

Il peint l'homme après sa chûte, condamné au travail en conservant des traits de sa première grandeur :

La Terre est son exil, mais elle est son Empire.

On aimera sans doute à comparer la manière différente dont M. Rosset & M. l'Abbé de Lille rendent ces deux vers de Virgile :

Quid, qui ne gravidis procumbat culmus aristis,
Luxuriem segetum tenerâ depascit in herbâ?

M. Roſſet :

Si l'herbe des épis fait paroître à vos yeux
De ſes vains ornemens le luxe ambitieux,
Craignez de vos moiſſons l'abondance ſté-
rile,
Et livrez aux agneaux tout ce luxe inu-
tile.

M. l'Abbé de Lille :

Tantôt pour empêcher qu'un frêle chalu-
meau
Ne languiſſe accablé ſous ſon riche far-
deau,
Dès qu'il voit du ſillon ſortir ſes blés ſu-
perbes,
Il livre à ſes troupeaux le vain luxe des
herbes.

On peut comparer auſſi les deux mêmes Poëtes dans le morceau de la Greffe, où ils imitent tous les deux Virgile.

La deſcription que M. Roſſet fait du vin de Champagne, dans le ſecond Chant, peut donner lieu encore à d'autres comparaiſons.

On connoît l'Ode de M. Grenan ſur le vin de Bourgogne, & celle de M. Coffin ſur le vin de Champagne. M. Roſſet paroît y faire alluſion par ce vers :

Armez vos partiſans, leurs guerres ſont
des jeux.

M. Grenan, quoiqu'en voulant décrier le vin de Champagne, l'a peint d'une manière agréable :

Nam ſuum Remi licet uſque Bacchum
Jactitent ; æſtu petulans jocoſo
Hic quidem fervet cyathis, & aurâ
Limpidus acri
Vellicat nares avidas ; venenum
At latet ; multos facies fefellit :
Hic tamen menſam modico ſecundam
Munere ſpargat.

M. Coffin, pour venger le vin de Champagne, l'a peint plus agréablement encore :

Cernis micanti concolor ut vitro
Latex in auras, gemmeus aſpici
Scintillet exultim ; utque dulces
Naribus illecebras propinet
Succi latentis proditor halitus ;
Ut ſpuma motu lactea turbido
Cryſtallinum blando repentè
Cùm fremitu reparet nitorem.

M. de Voltaire a enchéri ſur l'agrément de ces petits tableaux :

Cloris, Eglé me verſent de leur main
D'un vin d'Aï, dont la mouſſe preſſée,
De la bouteille avec force élancée,
Comme un éclair fait voler ſon bouchon.
Il part, on rit, il frappe le plafond.
De ce vin frais l'écume pétillante,
De nos Français eſt l'image brillante.

Les Poëtes Latins & le Poëte François ont ſaiſi leur objet dans deux momens & ſous deux points de vue différens, que M. Roſſet ſemble avoir voulu réunir :

Rival digne de toi, le Champagne à ſon
tour
Porte les Jeux, les Ris, les Grâces & l'A-
mour.

De sa vive liqueur la mousse enchanteresse,
S'élance en bondissant, & fend l'air qui la presse;
Son éclat est plus pur que celui du crystal,
Et l'ambre de sa sève au nectar est égal.

Au reste, quoique ce Poëme offre des tableaux de toute espèce, c'est moins par cet agrément ou par le charme des Episodes qu'il est recommandable, que par le mérite solide de l'instruction. Un Poëme essentiellement didactique, tel que celui-ci, tend plutôt à définir qu'à décrire, & à décrire qu'à peindre. Les divers procédés de l'Agriculture sont exposés ici avec précision, & développés d'ailleurs dans des notes très-curieuses, placées à la fin de chaque Chant. Le Poëme est terminé par des vers qui ont un caractère de douceur remarquable, & le vrai ton géorgique ou pastoral.

Pour moi, durant les jours, où maître de mon choix,
J'ai pu quitter les lys, la balance & les loix,
Loin du triste plaideur, & du bruit de la ville,
Dans les champs paternels je cherchois un asyle.
Ni l'altière grandeur, ni les bruyans plaisirs
Ne venoient y troubler mon cœur & mes loisirs.
J'habitois avec moi; libre d'inquiétude
Je consacrois ma vie aux douceurs de l'étude;
Enchanté des troupeaux, des arbres, des guérets,
Au bord d'une onde pure, à l'ombre des forêts,
Dans la tranquillité d'une obscure retraite,
Je voulus à la fois être Sage & Poëte.

Ce n'est peut être pas là un vœu modéré, mais c'est un vœu bien exprimé.

L'exécution typographique de ce Poëme est admirable; il est d'ailleurs orné d'estampes, dont les trois premières sur-tout nous paroissent d'un dessein vaste & noble, & d'une très-belle expression.



ŒUVRES *de Théâtre de M. de Saint-Foix.* A Paris, de l'Imprimerie royale, 1774; 3 vol. *in*-12. Prix, 6 liv. brochés; 7 liv. 10 f. reliés. Se vendent chez Lacombe, rue Christine.

Il ne s'agit plus d'analyser ni de juger ces Pièces, consacrées depuis long-temps par l'estime publique. L'Auteur de l'*Oracle*, du *Silphe*, des *Grâces*, &c. est compté parmi le petit nombre d'Ecrivains dont la Scène Françoise s'honore; la délicatesse est ce qui paroît caractériser le plus particulièrement son talent. Il est peu de modèles aussi parfaits dans ce genre, qui n'est pas le seul dans lequel M. de Saint-Foix peut en servir. Si Anacréon eût travaillé pour le Théâtre, il auroit voulu avoir fait les trois pièces que nous venons de nommer, & ce recueil en contient d'autres encore qui ne sont indignes ni d'Anacréon ni de M. de Saint-Foix.

Nous nous bornerons ici à rendre compte, d'après M. de Saint-Foix lui-même, du succès de chacune de ses pièces; ce sera l'histoire particulière du Théâtre de cet Auteur.

Commençons par l'histoire des différentes Editions de ses Comédies.

Il en avoit paru deux Volumes en 1748. L'Auteur, qui n'avoit point présidé à cette Edition, en paroît assez mécontent, & plus mécontent encore de la contrefaction qui en fut faite, en 1759, à Rouen. Il s'en plaignoit dans l'Edition de 1762, & il se plaint dans celle-ci de l'assemblage qu'a fait depuis ce temps un autre Libraire, de divers exemplaires de l'Edition de 1748, & de la contrefaction de 1759, avec les deux derniers Volumes de l'Edition de 1762, qu'il a fait réimprimer.

L'Edition que nous annonçons aujourd'hui, est du Louvre, c'est dire assez qu'elle est belle. L'Auteur y a fait les corrections, additions & changemens qu'il a cru nécessaires; & l'on y trouve, indépendamment des Pièces entières, quelques Scènes & une Lettre qui ne sont pas dans les autres Editions.

Parcourons les différentes Pièces.

Tome I. L'Auteur ne dit rien sur l'*Oracle*, représenté pour la première fois, le 22 Mars 1740. Cette Pièce jouit du succès le plus soutenu & le plus mérité.

Deucalion & Pyrrha, Pièce représentée pour la première fois, le 20 Février 1741, offre une singularité piquante, c'est de n'avoir que deux Acteurs; la première représentation n'avoit que foiblement réussi à Paris; les représentations suivantes eurent un plein succès, & la Pièce avoit été fort goûtée à la Cour.

Les Veuves Turques, Comédie en un acte, représentée en société le 12 Mai 1742; & par les Comédiens, pour la première fois, le 22 Août 1747.

Cette Pièce fut composée pour une fête que Madame la Duchesse de .... donnoit à Son Excellence Zaïd Effendi, Ambassadeur de la Porte Ottomane, dont nous avons vu l'entrée à Paris au mois de Janvier 1742. « La Pièce, dit M. de » Saint-Foix, fut trouvée *délicieuse*, » comme toutes celles que l'on re- » présente en société. L'Ambassa- » deur me la demanda : je le priai » de me permettre de la lui dé- » dier. »

Le fils de l'Ambassadeur la traduisit en Turc, honneur que l'Auteur croit n'avoir jamais été déféré qu'à cette Pièce. Il ne nous dit pas quel fut le succès de cette même Pièce au Théâtre. Il nous semble qu'elle méritoit de réussir en public aussi-bien que dans une société particulière.

Le Silphe, Comédie en un acte, représentée pour la première fois le 5 Février 1743. « Jamais petite » Pièce n'a eu plus de succès que » celle-ci ; j'ai vu, dit l'Auteur, des » personnes la préférer à toutes cel- » les que j'ai faites. »

Cette incertitude sur la préférence, est ce qui distingue, les Auteurs qui ont un Théâtre de ceux qui n'ont que des Pièces. Il n'y a point d'incertitude pour la préférence entre les Pièces de Thomas Corneille, ou du moins cette incertitude ne roule qu'entre *Ariane* & *le Comte d'Essex*, au lieu que des gens de goût peuvent être partagés entre sept ou huit Pièces de Pierre Corneille.

L'Ile sauvage, Comédie en trois actes, avec un Divertissement. Cette Pièce, qui avoit eu peu de succès dans sa nouveauté, redonnée en 1754, a été généralement applaudie. Il n'y a de juste que ce dernier arrêt. On peut juger du ton de la Pièce par le trait suivant : Béatrix, craignant avec raison que Léonor sa fille n'ait du goût pour Félix, veut soulever l'amour-propre de Léonor contre sa passion naissante ; elle suppose que la noirceur & la difformité des Sauvages sont l'effet de ce poison qu'on appelle Amour ; elle avertit Léonor qu'elle commence à changer, & lui fait remarquer que Félix ne change point ; Léonor s'en indigne, & reproche à Félix sa beauté. « Quoi ! dit Félix, si je devenois » comme ces Sauvages, vous m'en » aimeriez davantage ?

LÉONOR.

» Ingrat, en pouvez-vous dou- » ter, puisque je vous aime encore, » tous charmant que vous êtes ? »

Parodie bien ingénieuse & bien piquante de ce vers fameux :

Je t'aimois inconstant, qu'aurois-je fait fidèle ?

Les Grâces, Comédie en un acte, représentée le 23 Juillet 1744.

On sait quel est & doit être, à toutes les représentations, le succès de cette charmante Pièce ; c'est encore une de celles entre lesquelles on peut balancer pour la préférence. L'Auteur dit que l'*Oracle* & les *Grâces*

Grâces n'ont pas même un air de famille, c'est encore sur quoi on pourroit disputer, sans vouloir faire à l'Auteur le moindre reproche de monotonie.

L'Epître dédicatoire de cette Pièce est remarquable : en voici l'adresse : *A vous.* Voici l'Epître :

« Je vous dédie les Grâces : je » ne mets point votre nom : je veux » que vous ayez le plaisir de voir » qu'à la Cour, à la ville, chacun » vous devinera. » Une note dit : « On devina Mde la Comtesse de » Forcalquier. »

Julie ou l'*Heureuse Epreuve*, Comédie en un acte. Cette Pièce a eu beaucoup de succès ; l'Auteur a le droit de se rendre le témoignage que dans *Julie*, comme dans toutes ses autres Pièces, il n'y a pas une Scène superflue, & qu'il n'y a jamais rien de superflu dans les Scènes.

Le premier Volume est terminé par un Divertissement composé à l'occasion du mariage de feu Mgr le Dauphin avec la Princesse Marie-Josephe de Saxe, & représentée le 9 Février 1747.

Tome II. *Egérie*, Comédie en un acte, représentée, pour la première fois, le 9 Septembre 1747.

M. de Fontenelle écrivoit à M. de Saint-Foix, au sujet d'Egérie :

« De toutes vos Pièces, c'est, sans » contredit, celle où vous avez jeté » le plus d'idées fines, délicates & » neuves. »

M. de Saint-Foix déclare aussi que c'est, de toutes ses Comédies, celle qu'il aime le plus. Elle eut peu de succès, parce que l'Auteur, contre l'avis de M. de Fontenelle & le sien, mit le dénouement en récit, au lieu de le mettre en action. Cette dernière Scène parut froide, les autres avoient été très-applaudies. L'Auteur donne ici cette Scène, comme il avoue qu'il auroit dû la faire représenter.

Le double Déguisement, Comédie en un acte, représentée, pour la première fois, le 29 Mai 1747. Cette Pièce réussit beaucoup, & les Comédiens la redonnent souvent.

Zéloïde, Tragédie en un acte & en prose, représentée, pour la première fois, le 29 Mai 1747. L'Auteur nous représente cette Pièce comme un acte de complaisance ou d'obéissance à l'égard d'une Dame à laquelle il étoit fort attaché. *Zéloïde* fut composée en huit jours, jouée d'abord en société, ensuite à la Comédie : on y pleura beaucoup ; le sujet est un fils qui, pour sauver la vie à son père, se trouve dans la nécessité d'exposer à la mort une femme qu'il aime.

Arlequin au Serrail, Comédie en un acte, en prose, représentée, pour la première fois, le 29 Mai 1747. Cette Pièce est une de celles qui ont le plus fait rire. Il est bon de remarquer que voilà trois Pièces du même Auteur, jouées pour la première fois le même jour, & qui toutes les trois ont réussi.

Le Rival supposé, Comédie en un acte; & *la Colonie*, Comédie en trois actes avec un Prologue, dont l'idée parut neuve, & qui fut fort applaudi, ont aussi été représentées le même jour (le 25 Oct. 1749.)

Il y eut du mal entendu à la représentation; les Spectateurs crurent remarquer quelques obscénités dans *la Colonie*; les Magistrats firent examiner le manuscrit, qui se trouva sans reproche, comme l'impression le fit voir; on prétendit alors que le jour de la représentation Poisson étoit ivre; qu'il avoit plus bredouillé & plus chargé son jeu qu'à l'ordinaire, & qu'il lui étoit échappé quelques gestes & quelques termes indécens. L'Auteur retira sa Pièce, quoique les Magistrats eussent fait dire aux Comédiens de continuer les représentations. Il retira aussi *le Rival supposé*, quoique cette Pièce, que l'Auteur du Mercure appele *un des meilleurs ouvrages de l'Auteur*, eût eu beaucoup de succès.

Les parfaits Amans ou *les Métamorphoses*, comédie en quatre actes, avec quatre intermèdes, représentée, pour la première fois, le jeudi 25 Avril 1748, par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi.

M. de Saint-Foix fit cette Pièce sur des décorations qu'il vit par hasard dans le magasin de la Comédie Italienne. « Elle eut, dit-il, le même succès que tant d'Opéra où l'on ne court pas pour les paroles. »

Tome IIIe. *La Cabale*, Comédie en un acte, représentée, pour la première fois, le 11 Janvier 1749.

Cette Pièce avoit d'abord été faite en trois actes; elle avoit pour titre: *la Cabale à la Ville*, *la Cabale au Parnasse*, *la Cabale à la Cour*. L'Auteur s'apperçut, dans des lectures particulières, qu'elle donnoit lieu à beaucoup d'applications; il en changea le plan, & la réduisit à un acte. Le Public la reçut très-favorablement; mais l'Auteur, par ce changement, sacrifia sans doute à la décence un succès beaucoup plus brillant.

Alceste, Divertissement à l'occasion de la convalescence de Mgr le Dauphin; représentée le 19 Septembre 1752.

Lorsqu'en 1752, feu Mgr le Dauphin eut la petite vérole, Madame la Dauphine voulut absolument rester auprès lui. C'est ce dévouement de Madame la Dauphine que représente l'Allégorie d'*Alceste*.

Les Hommes, Comédie-Ballet en un acte, représentée le 27 Juin 1753. Il ne manquoit, à la perfection de nos danses théâtrales, que de peindre quelque chose à l'esprit; M. de Saint-Foix imagina de les lier au sujet, de manière qu'elles en fissent partie, & qu'elles fussent des Scènes aussi expressives que si elles étoient dialoguées. Sa Pièce eut le plus grand succès, & cet art de lier les danses au sujet, est devenu d'une nécessité indispensable dans toutes les Pièces mêlées de danses.

Deucalion & Pyrrha, Ballet; représenté, pour la première fois, par l'Académie royale de Musique, le 30 Septembre 1755. C'est le même sujet que l'Auteur avoit mis sur la Scène Françoise, dans la Pièce qui est la seconde de ce Recueil.

Le Derviche, Comédie en un acte, représentée le 15 Sept. 1755. Cette Pièce, qui est d'une allégorie plaisante & hardie, fut, selon les propres termes de l'Auteur, très-agréablement reçue.

Le Financier, Comédie en un acte, représentée le 20 Juillet 1761. Le sujet de cette Pièce est un homme que l'opulence commençoit à endurcir, mais sur qui la Nature reprend tous ses droits, lorsqu'il reconnoît son père & sa sœur dans des étrangers que le hasard lui adresse. « On a trouvé dans cette Pièce de » l'intérêt, une morale sans étalage » & sans apprêt, le style le plus » simple avec de la vivacité dans le » Dialogue, & sur tout tant de na» turel dans les caractères, & un si » grande air de vérité dans toute » l'action, qu'il sembloit que ce » n'étoit point un tableau qu'on » voyoit, mais les personnes & » l'action même. »

Ce Recueil est terminé par des extraits de quelques Comédies, par le dénouement d'Iphigénie & par une Lettre à M. de Saint-Aubin, qui contient un juste éloge d'une des plus grandes Actrices qui ayent paru sur la Scène Comique.



MOTIFS de ma Foi en Jesus-Christ, par un Magistrat. A Paris, chez la Veuve Hérissant, les Frères Etienne & Ch. Pierre Berton, 1776; avec approb. & privilége du Roi. Brochure *in*-12 de 133 pag.

CET Ouvrage est un précis de la Religion considérée seulement du côté des faits; & ces faits sont distribués en trois classes, d'après les expressions mêmes de J. C., lorsque s'étant dit le Messie, le fils de Dieu, & Dieu lui même, il a donné, pour preuve de ces trois qualités, l'accomplissement des prophéties en sa personne, ses miracles, & la vérité de ses prédictions. Cette division donne lieu à l'Auteur de parcourir successivement les circonstances merveilleuses qui ont accompagné la naissance, la vie, la mort & la résurrection de J. C. Il insiste principalement sur celles de la résurrection, qui est comme le point fondamental de notre Religion. Pour en discuter les preuves suivant les principes de l'ordre judiciaire, il compare d'abord les témoignages des Juifs & des Apôtres, comme étant les seuls qu'on puisse consulter sur un fait tel que celui-ci qui s'est passé à Jérusalem. Ensuite il montre le vice & les absurdités du témoignage des Juifs; & passant à l'examen du témoignage des Apôtres, il fait voir qu'on y trouve réunies toutes les conditions nécessaires pour former une preuve juridique en cette matière.

Ce n'est pas tout. L'Auteur montre de plus que la vérité de ce témoignage se trouve confirmée, soit par les miracles que les Apôtres eux-mêmes ont opérés au nom de J. C. ressuscité, soit par les tourmens & le martyre qu'ils ont endurés avec une fermeté héroïque pour la défense de cette vérité, soit par l'authenticité des Livres saints où ce témoignage se trouve consigné, soit par la tradition la plus constante qui s'en est perpétuée de siècle en siècle, soit par les aveux particuliers arrachés aux Juifs & aux Payens par la force de la vérité seule. Mais ce qui nous la rend en quelque sorte sensible & palpable, ce sont les événemens merveilleux dont la résurrection a été suivie, événemens d'autant plus décisifs qu'ils avoient été prédits par J. C., comme devant être la suite de sa résurrection, & que les monumens qui en subsistent encore nous en rendent les témoins oculaires. Ils sont au nombre de trois : l'établissement de la Religion dans tout l'Univers; la dispersion des Juifs, & la succession non interrompue des Vicaires de Jesus-Christ sur la terre, à commencer par le Chef des Apôtres, jusqu'au Pontife qui occupe aujourd'hui le Saint Siége.

Tous ces objets sont tracés rapidement, mais avec force, dans cette production où l'Auteur représente à une Dame, à laquelle il l'adresse, que les attaques des incrédules mo-

dernes ne sont pas plus fortes ni plus à craindre que ne l'étoient celles que la Religion a éprouvées autrefois de la part des Celses, des Porphyres, des Apollonius de Thianes, des Juliens, & de tant d'autres qui, plus voisins des premiers temps, étoient aussi plus à portée de découvrir l'erreur, s'il y en avoit eu.

TRAITÉ de la petite Vérole, tiré des Commentaires de G. Van-Swieten sur les Aphorismes de Boerhaave; avec la Méthode curative de M. de Haën, premier Professeur de Médecine-pratique à Vienne en Autriche. Traduction libre par M. *Duhaume*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, avec cette Epigraphe : (*Mansuescere disco*). A Paris, chec d'Houry, Imprimeur-Lib. de Mgr le Duc d'Orléans, rue de la Vieille Bouclerie, au St-Esprit, 1776; avec approbation & privilége du Roi.

Les Commentaires de Van-Swieten sur les Aphorismes de Boerhaave, avec la Méthode curative de M. de Haën, ont paru à M. Duhaume contenir les plus excellentes vues, tant sur la nature de la petite vérole, que sur son véritable traitement : c'est pourquoi il a entrepris cette version, en l'abrégeant le plus qu'il lui a été possible.

Cependant en resserrant la matière, il n'a rien omis d'essentiel; & sur-tout, rien de ce qui concerne le Diagnostic, le Prognostic & la Curation.

S'il a été forcé, comme il le dit, d'élaguer en beaucoup d'endroits un arbre trop touffu, il a cru devoir au contraire y greffer ailleurs quelques rameaux.

M. D. avertit que la plupart de ces additions ont été mêlées & fondues dans le texte des Auteurs, pour éviter la multiplicité des notes & l'embarras des renvois.

Il a cherché encore à fixer l'attention par le raccourcissement du tableau, en ne mettant d'abord sous les yeux des lecteurs qu'un précis sommaire & méthodique des quatorze premiers Aphorismes & de leurs Commentaires. Mais il a cru devoir être plus fidèle à ses guides, & les suivre de plus près dans tous les autres articles; car, ajoute-t-il, ils ne sont remplis que de descriptions utiles, d'indications bien saisies, d'une pratique sûre & d'observations authentiques.

A l'égard du fond de l'Ouvrage, ne puis-je pas, dit M. D. en faire l'éloge, n'en étant pas l'Auteur? Voici en deux mots, suivant lui, la valeur de ce Traité : il lui a paru le plus complet qu'il y ait sur cette matière; & l'on a encore l'avantage d'y trouver Sydenham expliqué par Boerhaave, & commenté par Van-Swieten.

La Méthode curative de M. de Haën n'étant que la suite & l'appli-

cation heureuse de la Doctrine de Boerhaave & de Swieten, M. D. a cru devoir l'insérer à la fin de ce Traité, pour tenir lieu d'un Procédé curatif vu de suite, & présenté dans un tableau raccourci, tel qu'on ne le trouve point dans les Commentaires de Van Swieten, où tout est traité en grand; on y desiroit aussi, ajoute l'Auteur, une description succinte & précise de la petite vérole; il en a placé une esquisse à la tête de la Méthode curative de M. de Haën. Cette double addition forme comme la récapitulation de ce Traité.

Il a ajouté à la fin une Table raisonnée, pour qu'on pût se rappeler en un instant le fruit de sa lecture.

On trouvera peut-être, dit M. D., que je viens un peu tard pour parler de l'inoculation; cependant je n'ai pas cru pouvoir me dispenser de célébrer l'heureux événement des premières insertions qui ont été faites à la Cour de France au mois de Juin 1774. Tout citoyen doit un tribut d'éloges aux succès dont elles ont été suivies; mais tout homme sans prévention, en convenant des avantages particuliers que la nouvelle Méthode promet, & qu'elle semble donner, doit en peser en même-temps les inconvéniens généraux, & ne doit point chercher à les affoiblir, ni à les dissimuler. Le plus réel, suivant M. D., est celui de multiplier la contagion.

Notre auguste Monarque, ajoute-t-il, instruit de cette vérité, choisit exprès le château de Marly qui est séparé de toute autre habitation, pour se faire inoculer; il ordonna de plus qu'on prît toutes les précautions possibles, pour qu'aucun de ses serviteurs & sujets ne contractât la petite vérole naturelle par le voisinage de la petite vérole artificielle. M. D. en tire un présage assuré des soins paternels, & de l'inclination bienfaisante d'un jeune Prince né pour le bonheur de son Peuple. C'est aussi, suivant lui, ce que le Parlement de Paris avoit principalement considéré dans son Arrêt provisoire; ce qui lui paroît un monument précieux de circonspection & de vigilance, & dont la sage prévoyance est bien justifiée par ce qui s'est passé en Angleterre depuis la publicité de l'inoculation. Il lui paroît démontré aujourd'hui, par le relevé des bils mortuaires de Londres & de Bristol *, que les ravages de la petite vérole naturelle y ont augmenté depuis cette époque; ce qui ne provient, sans doute, selon M. D., que de la perpétuité & de l'extension de la contagion varioleuse par la pratique trop générale & trop inconsidérée de l'insertion.

Ce Traité est divisé en 26 Articles; le premier, sur l'origine de la petite vérole, n'est qu'un précis du Commentaire de Van Swieten sur l'Aphorisme 1379 de Boerhaave. Le second, sur les saisons où règne communément la petite vérole, répond à l'Aphorisme 1380, & ainsi

* Journal Anglois, N°. 2 & 3.

de suite. Dans le troisième, l'Auteur examine si on peut avoir deux fois la petite vérole. Swieten, après avoir discuté fort au long cette question si rebattue & si légérement décidée par le vulgaire, opine enfin pour la négative : il a, dit M. D. de son côté, l'Hippocrate & le Galien de l'Angleterre, *Sydenham* & *Mead*, d'après lesquels il conclud, ainsi que d'après sa propre observation, qu'il est au moins très-rare, pour ne pas dire inoui, que la même personne ait eu deux fois une vraie petite vérole ; & que l'on peut par conséquent statuer, généralement parlant, qu'on n'a pas deux fois cette maladie, (*Homines, in universum, bis non pati variolas.*) Sur quoi notre Traducteur croit bon de noter que quelques observations contraires (fussent-elles réelles & bien constatées), ne sauroient infirmer l'assertion de Van-Swieten, par la raison que les exceptions particulières ne détruisent point les règles générales.

Il est démontré dans le quatrième Article, par plusieurs exemples & observations, que la petite vérole est une maladie contagieuse.

On expose dans le cinquième, les effets de la contagion varolieuse sur le corps humain, & on y trouve la description des symptômes qui précédent ordinairement l'éruption de la petite vérole, deux, trois ou quatre jours d'avance, & qui forment ce qu'on appele le premier période de la maladie, autrement l'*invasion*, l'*effervescence* ou l'*ébullition*, & que Swieten appele, après Boerhaave, *l'état de contagion*.

Le sixième Article présente la division de la petite vérole en *discrete* & en *confluente*, d'après Sydenham; en *bénigne* & en *maligne*, selon Méad.

Il est question dans le septième, du premier état ou premier période de la petite vérole, désigné par les Modernes sous le nom d'*invasion*.

Le huitième prouve que la petite vérole est une maladie essentiellement inflammatoire. Le neuvième roule sur le diagnostic de cette maladie. Les 10, 11, 12, 13 & 14e, sont employés à prouver l'inutilité des recherches sur un spécifique anti-varioleux. Dans les cinq Aphorismes, dit M. D., Boerhaave & son Commentateur sont occupés à chercher un spécifique contre le virus varioleux ; spécifique qu'ils croyent pouvoir trouver dans les préparations d'antimoine & de mercure ; mais, ajoute le Traducteur, comme il n'y a dans tout ceci qu'une pure spéculation, une hypothèse stérile & dénuée d'observations suffisantes : *Nous ne nous y arrêterons pas ; nous croyons d'autant moins nécessaire de le faire, que Van Swieten lui-même tire cette conclusion peu satisfaisante de tout son Commentaire sur les cinq Aphorismes...* « Certà ergò antidotus contagii va- » riolosi nondùm cognita videtur ; » at operæ pretium est ut omnes » boni de hacre cogitent, & de- » bitâ cum prudentiâ tentent varia

» quæ profutura suadebit attenta » hujus morbi meditatio, Aphor. 1392, pag. 58 *in*-4°. Par. 1773. »

C'est pourquoi, continue M. D., la Faculté de Médecine de Paris, toujours occupée du salut des citoyens, vient de proposer la question suivante pour le sujet du Prix qu'elle distribuera dans deux ans : (*La petite vérole étant déclarée, existe-t-il un moyen d'énerver l'activité de son virus?*) Mais abandonnant aux athlètes qui entreront dans cette lice, le soin de combattre & d'étouffer, s'il est possible, ce monstre dans sa naissance, & ne devant s'occuper que du meilleur traitement possible de la maladie qu'il répand par ses émanations contagieuses, M. D. passe avec empressement à l'Aphorisme où il est question du traitement méthodique qu'il faut mettre en œuvre dès le premier période de la petite vérole; il traduit celui-ci, ainsi que son Commentaire, presqu'en entier, & presque aussi mot pour mot; car tout lui paroît y être essentiel, & il ne veut pas qu'on en perde rien, d'autant mieux qu'il lui paroît très propre à mettre sur la voie pour résoudre le Problême ci-dessus; c'est là où l'on verra dans tout son jour, la distinction réelle des deux espèces de petite vérole, prise de leur caractère essentiel, l'une essentiellement inflammatoire ou sanguine, & c'est la plus commune, suivant M. D. l'autre plus rare & plus maligne, & qui paroît être plutôt lymphatique & nerveuse, qu'inflammatoire : on y verra en même temps la distinction des deux traitemens, les bornes qu'il faut mettre au traitement anti-phlogistique, le seul que paroît avoir suivi Boerhaave : on y verra enfin Boerhaave expliqué par lui-même : « J'entreprends cet Article avec beaucoup de zèle, dit » M. D.; car il est de toute beau» té & d'un grand fond de médita» tion. »

L'Article 16e se rapporte à l'Aphorisme 1394, qui, avec son Commentaire, ainsi que le précédent, a paru à M. D. mériter d'être traduit presqu'en entier; car, dit-il, outre qu'on y spécifie le traitement qu'il convient d'employer dans le commencement ou l'invasion de la petite vérole, d'où dépend tout le succès de la curation, on y discute encore quatre questions très importantes qu'a fait naître le traitement de cette maladie au sujet de la saignée, des bains, des lavemens & des purgations.

L'Article 17e n'est qu'une confirmation de la doctrine précédente. Le 18e traite du second état de la petite vérole, ou du période de l'éruption, comme aussi des accidens des yeux, & des attentions à avoir pour les prévenir, ainsi que ceux de l'éruption qui se fait sur les parties internes.

M. D. note, relativement à une jeune femme, grosse de quatre mois, qui fut attaquée de la petite vérole, & qui, quoique naturellement fort délicate se tira d'affaire, & accoucha

cha à terme d'un enfant bien sain, qu'elle dût son salut à l'apparition du flux menstruel, & que c'est précisément à cause de sa délicatesse qu'elle s'est bien tirée de cette étrange maladie qui, suivant lui, a coutume d'être plus funeste aux tempéramens forts & robustes, qu'aux personnes foibles & valétudinaires.

On s'étend, dans l'Article 19e, sur le Diagnostic & sur les Prognostics du premier & du second état de la petite vérole. Il y a quelquefois, dit M. D. d'après Van-Swieten, une ressemblance dans l'éruption des petites véroles confluentes avec la rougeole ou l'érysipèle; c'est, suivant le Médecin Allemand, cette ressemblance qui partagea en Angleterre les avis des Médecins de la Cour sur une éruption pareille dont la Reine étoit couverte; mais, ajoute-t-il, la suite de la maladie fit bientôt voir que ce n'étoit autre chose qu'une petite vérole confluente de la plus mauvaise espèce, & qui en avoit imposé aux Médecins au moment de l'éruption. Cette Reine, à la moindre indisposition qu'elle avoit, prenoit de bonnes doses de thériaque pour se faire suer, d'après le conseil de Louver, qui avoit été son Médecin; elle en prit encore cette fois dès le premier jour qu'elle tomba malade, & n'ayant point sué pendant la nuit, elle en reprit le lendemain au matin deux doses de son chef, & avant que de faire appeler ses Médecins: aussi l'éruption parut-elle dès le commencement du troisième jour, & fut si confuse, qu'elle laissa les Médecins dans le doute si c'étoit rougeole ou petite vérole; mais dès le quatrième jour on ne douta plus du caractère de la maladie. Vers le sixième tout le visage étoit couvert d'une espèce d'érysipèle qu'on nomme la *rose*, & qui sembloit faire rentrer ou couvrir la première éruption; mais, suivant la réflexion de Van-Swieten, Sydenham a très-bien remarqué que tel est le masque des petites véroles extrêmement confluentes, & qui sont presque toujours mortelles. En effet, ajoute-t-il, on vit bientôt survenir le pourpre, le pissement & le crachement de sang, syptômes mortels dans ces sortes de petites véroles; & cette Reine mourut dans son huit, infecte & gangrenée, pour avoir pris de grandes doses de thériaque, au lieu d'avoir été libéralement saignée & purgée au commencement de la maladie. Grand & terrible exemple, conclud M. D., d'après son Auteur, de l'abus des cordiaux & des suites fâcheuses de l'omission du traitement anti phlogistique dans le début de cette maladie. Une autre conséquence qu'ils veulent qu'on tire encore de cette Histoire, c'est que le Médecin ne sauroit apporter trop d'attention, pour ne se pas tromper dans le diagnostic d'une petite vérole confluente.

L'Article 20e n'est qu'une suite des pronostics qu'on doit porter sur l'issue de la maladie; jugement fon-

dé sur huit Règles principales, que les bornes d'un Extrait ne nous permettent point de placer ici, & qui méritent d'être méditées dans l'Ouvrage même.

Le Traducteur passe dans le 21e, à la curation du second état de cette maladie, c'est-à-dire, à l'exposition du régime & des remèdes qui conviennent pendant tout le période de l'éruption jusqu'au temps de la suppuration.

L'Article 22e présente le troisième état de la petite vérole ou le période de la suppuration, auquel succède celui de l'exsiccation dont Boerhaave ne parle point, & dont M. D. donne la description suivante. Après l'ouverture des boutons, on les voit former des croûtes, tomber en écailles, & disparoître, pour ne laisser à leur place que des taches ou cicatrices d'un rouge violet ou bleuâtre, qui doivent s'effacer & se remplir à la longue, ou laisser des marques imprimées dans la peau.

Ce sont, suivant lui, des émanations varioleuses qui font que les convalescens de la petite vérole répandent, pendant assez long-temps, la contagion autour d'eux.

On voit, dans l'Article 23e, une suite de l'exposition des accidens causés par la matière purulente; & à ce sujet, M. D. croit bon d'observer qu'il étoit aussi usité en Angleterre, du temps de Morton & de Sydenham, de saigner dans la convalescence de la petite vérole, qu'il l'est aujourd'hui en France de purger.

On trouvera dans le 24e, les indications à remplir dans le troisième & dernier état de la petite vérole, pendant lequel M. D. conseille une légère décoction de racine de persil seule, ou coupée avec le lait, comme un diurétique tempéré qui convient à tous égards, & qu'on peut même employer avec succès dans tous les états de la maladie: il convient sur-tout, suivant lui, dans la petite vérole des femmes en couche.

A l'Article des Hémorragies, on trouve une observation remarquable: il s'agit d'un malade qui, au dixième jour d'une petite vérole confluente, non-seulement pissoit du sang, mais en rendoit encore par la bouche, le nez, les yeux, les oreilles, & par les boutons de la petite vérole dans toute l'habitude du corps, & lequel, après avoir pris quarante gouttes d'huile de vitriol dans un grand véhicule, & la même dose, demie heure après, toute espèce d'hémorragie ayant cessé, s'endormit, & à son reveil se trouva sans fièvre, entra peu-à-peu en convalescence, & se rétablit parfaitement.

Ce Chapitre est terminé par une autre observation importante sur les ophtalmies qui surviennent après la petite vérole: il est, dit M. D., de la plus grande conséquence d'y remédier promptement par les saignées, les purgations répétées &

l'application des collyres rafraîchissans, sans quoi le malade court risque de perdre la vue.

L'Article 25e ne présente qu'un supplément, & des réflexions sur les Prognostics.

Enfin le 26e traite de l'Inoculation, de ce qu'en ont pensé Boerhaave & Van-Swieten. M. D. paroît décidé pour cette méthode salutaire contre une maladie si redoutable aux adultes, & si effrayante pour la beauté; mais il veut qu'on ne l'emploie qu'avec les précautions convenables.

C'est, dit-il, elle qui, dans son triomphe à Marly, nous présente le côté le plus riant; & le plus triste au contraire, lorsque vaincue à Florence, elle précipite au tombeau l'Archiduc Albert, âgé de deux mois; mais aussi, ajoute M. D., pourquoi inoculer à deux mois, tandis que la prudence semble exiger qu'on ne le fasse jamais avant l'âge de cinq ans, à cause de la dentition? Vient ensuite la Méthode curative de M. de Haën: Cet illustre Professeur de Médecine conseille la saignée à tous ses malades, après l'exsiccation de la petite vérole, & même de la faire réitérer si le sang tiré la première fois, se trouvoit recouvert d'une couenne fort épaisse. « Je ne puis, dit-il, exprimer combien j'ai eu lieu de me louer de » cette pratique; & j'atteste avec » serment que je n'ai plus vu d'ac» cidens survenir après la petite » vérole, plus de ces clous, pour » l'ordinaire si fréquens & si incom» modes, plus d'accidens fâcheux » sur les yeux ni sur les articula» tions, plus de fièvres lentes, plus » de toux, &c, &c. »

Nos Médecins n'ont jamais tant fait de recherches & publié tant d'ouvrages sur la petite vérole, que depuis que l'inoculation a commencé à s'introduire en France. Les Traités sur cette maladie se multiplient de jour en jour & se succédent fréquemment. Quelle en est la raison? La même précisément que celle qui a fait penser à l'inoculation. L'atrocité, l'universalité de cette maladie cruelle, l'incertitude ou l'insuffisance des moyens qu'on a pu trouver jusqu'à présent pour s'en délivrer. Il est naturel de s'occuper beaucoup d'un mal aussi funeste au genre humain que celui-ci, de l'observer sans cesse, de le considérer sous toutes ses faces; & les efforts multipliés que font les Médecins pour prendre tous les avantages possibles contre un fléau si redoutable, méritent notre reconnoissance, malgré les redites inévitables dans un si grand nombre de Traités sur la même matière. On ne peut, en effet, espérer de vaincre un ennemi opiniâtre & acharné, que par l'acharnement & l'opiniâtreté. Loin donc que M. Duhaume puisse encourir le moindre reproche pour avoir ajouté son ouvrage à tant d'autres, c'est au contraire ce grand nombre de Livres sur la petite vérole qui autorisent le sien. Il est très utile, en pareille circonstance, de concentrer dans un

bon extrait, tel que celui de M. Duhaume, ce que les plus grands Médecins ont écrit de plus important & de mieux observé.

ANTILOGIES & Fragmens philosophiques, ou Collection méthodique des morceaux les plus curieux & les plus intéressans sur la Religion, la Philosophie, les Sciences & les Arts, extraits des Ecrits de la Philosophie moderne; Tomes III & IV. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, Hôtel de Clugny, 1775; 2 vol. *in*-12. Le premier, de 596 pag.; le second, de 600.

En rendant compte des deux premiers Volumes de cet Ouvrage, nous en avons fait connoître le dessein. Il renferme différens morceaux tirés des Ecrits modernes. Ces deux nouveaux Volumes sont faits sur le même plan. Ils sont divisés en cinq Livres : le premier traite des matières de Religion; le second, de la Philosophie; le troisième, de la Morale; le quatrième, de l'Histoire; le cinquième, des Sciences & des Arts. Dans l'article de la Religion, on a choisi des morceaux où les Philosophes modernes lui rendent témoignage, c'est ce qui a fait donner le titre d'Antilogies à cet Ouvrage. La plupart sont tirés de l'Encyclopédie; on y traite de Dieu, de son existence, de son unité, de l'Athéisme, de la Religion, de la révélation, des miracles, des prophéties, du Christianisme, du Paganisme & de la Religion des Grands.

Dans le second Livre, on cite les morceaux qui ont rapport à la Philosophie. On parle de celle d'Aristote, de Spinosa, de l'économie de la Nature, de la variété dans l'espèce humaine, des habitans des hautes montagnes, de la législation, des différens Gouvernemens, du Droit, des Somnambules & des songes, de la magie, des enchantemens.

Dans l'article de la Morale, il est question de l'ame, des passions, de l'éducation de l'homme & de ses mœurs.

La partie de l'Histoire n'est qu'un assemblage de morceaux différens, placés sans ordre, & dans lesquels, lorsqu'il s'agit des pays orientaux, on apperçoit une foule considérable de fautes, qui prouvent combien ceux qui ont composé ces morceaux étoient peu versés dans l'histoire des peuples dont ils veulent parler. L'Auteur de cette collection auroit pu se dispenser de les copier & de renouveler toutes ces erreurs. Il n'est pas plus exact dans ce qui concerne les arts & les sciences chez les Peuples étrangers; & la plupart des noms sont tellement corrompus, qu'il est impossible de les reconnoître; il a copié des ouvrages dans lesquels tout est hasardé & peu exact.

ESSAI sur les causes principales qui ont contribué à détruire les deux premières Races des Rois de France ; Ouvrage dans lequel on développe les constitutions fondamentales de la Nation Françoise dans ces anciens temps. Par l'Auteur de *la Théorie du Luxe.* A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue St-Jacques, au Temple du Goût, 1776 ; avec approbation & priv. du Roi. 1 vol. *in*-8°. de 192 pag.

L'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres avoit proposé, en 1771, pour le sujet du Prix qu'elle devoit distribuer à Pâques 1773, la question suivante ; sçavoir : *Pourquoi les descendans de Charlemagne, Princes ambitieux & guerriers, ne purent se maintenir aussi long-temps sur le Trône des François que les foibles successeurs de Clovis?* Aucune des Pièces qui ont concouru, n'ayant paru mériter d'être couronnée, l'Académie remit le Prix à la rentrée de Pâques 1775, & il fut remporté par M. Dumont, Auteur du Mémoire que nous annonçons. Il commence par rappeler quelques-unes des principales institutions & maximes suivant lesquelles les Francs étoient gouvernés dès l'origine de la Monarchie. On voit par-là que les Grands de la Nation qui avoient partagé entr'eux les terres, avoient des domaines étendus exempts d'impôts, & qu'ils s'attribuoient de plus en plus une autorité trop considérable. Ils obligèrent, en 588, Gontran & Childebert II, de leur accorder, à titre de propriété, la possession irrévocable des concessions qui leur avoient été faites par les derniers Souverains ; mais à quelque point que les Seigneurs fussent en état de porter leur pouvoir, les effets qui en auroient résulté, n'auroient vraisemblablement pas suffi pour faire perdre la couronne aux Mérovingiens, qui auroient pu occuper le Trône pendant des siècles, quoiqu'avec peu d'autorité. Ce fut l'usage de la recommandation, & la grandeur des prérogatives attachées à la dignité de Maires qui, jointes à l'hérédité des concessions & bénéfices, ruinèrent la famille de Clovis. Par l'usage de la recommandation, les Seigneurs, & même les *Hommes libres*, pouvoient recevoir le dévouement de ceux qui se recommandoient à eux. Ceux qui s'étoient une fois recommandés, étoient tenus, par honneur, de servir leur Seigneur fidèlement & de toute l'étendue de leurs forces, au péril de leur vie & de leur fortune. On connoît à quel degré fut portée la puissance du Maire. De ces deux institutions co-existantes & jointes aux autres institutions dont M. Dumont a parlé, il résultoit naturellement qu'il devoit se former au sein de la Nation, un petit nombre de Maisons très-puissantes, qui, réunissant par des alliances, la puissance de quelques autres, dûrent bientôt s'emparer de

toute l'autorité. Le malheur de la race de Clovis voulut que le Trône des François fût occupé presque sans interruption, par des Princes qui parvinrent à la Couronne encore enfans, & qui moururent dans la jeunesse ; mais cette circonstance contribua moins à leur chûte qu'elle ne l'accéléra.

La plus grande partie des constitutions politiques dont l'influence arracha la Couronne à ses légitimes possesseurs, ayant continué d'exister, s'étant même accrue sous la seconde race, on découvre aisément la raison pour laquelle les descendans de Charlemagne, quoiqu'ambitieux & guerriers, ne se sont pas maintenus sur le Trône des François aussi long-temps que les descendans de Clovis, malgré la longue suite de Princes foibles. La force de leur influence, augmentant par ses effets mêmes & par quelques circonstances accessoires, agit avec plus de puissance contre les descendans de Charlemagne & précipita leur perte. C'est ce que M. Dumont fait voir dans la seconde partie de son Mémoire. Mais aux causes tirées de la constitution du Gouvernement François, auxquelles on doit attribuer principalement la chûte des Carlovingiens, M. Dumont en joint deux autres accessoires qui purent bien influer sur cette révolution, en favorisant le prompt développement des effets qui la produisirent. 1°. Charlemagne ayant conquis la Lombardie, conserva au pays ses loix & ses usages ; les Ducs & Gouverneurs étoient de véritables Souverains dans leur district. Ce royaume fit alors partie de la domination Françoise ; en conséquence, les Seigneurs François ambitionnèrent d'être sur le même pied, & tendirent toujours à ce but. 2°. La Dignité Impériale devint la source d'une infinité de mauvais services de la part des Papes qui aspiroient à l'indépendance. M. Dumont cite beaucoup d'exemples pour appuyer ce qu'il avance, & son Mémoire, rempli d'érudition, est fait avec beaucoup de précision & de clarté.



HISTOIRE moderne des Chinois, des Japonois, des Indiens, des Persans, des Turcs, des Russiens, &c. pour servir de suite à l'Histoire ancienne de M. Rollin: continuée par M. Richer depuis le douzième volume; Tomes XXVII & XXVIII. Prix, 3 liv. chaque volume relié. A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue St-Jean-de-Beauvais, vis-à-vis le Collége; & Veuve Desaint, Libraire, rue du Foin, 1776; avec approbation & privilége du Roi. 2 vol. *in* 12. le premier, de 508 pages; le second, de 488.

L'Auteur de cet Ouvrage ne sembloit pas devoir lui donner tant d'étendue; il est entièrement sorti des bornes que M. l'Abbé de Marcy s'étoit prescrites. Ces deux nouveaux Volumes contiennent la suite de l'Histoire naturelle d'Islande, l'Histoire de la Norwége, dans laquelle il comprend celle des anciens Scandinaves. Il entre dans un grand détail sur tout ce qui concerne ces Peuples, détails qui sont tirés de livres que tout le monde a sous les yeux. Il rapporte leur gouvernement, leurs loix, leurs mœurs & usages; ce que l'on sçait de leurs arts & de leurs sciences. Il parle de leurs poësies & de leurs fables qui sont renfermées dans l'Edda. Voilà ce qui est renfermé dans le XXVIIe Volumes. Dans le suivant, il donne l'Histoire chronologique des Norwégiens; la suite de leurs Rois, sur quoi on sçait peu de choses. Il parle des expéditions des Normands, en différens endroits de l'Europe. Delà il passe à la Sibérie; il en avoit déjà parlé précédemment, mais il a cru devoir entrer dans de plus grands détails. Il faut avouer qu'il auroit pu abréger toute cette partie, remplie de descriptions peu importantes qui ne servent qu'à multiplier les Volumes.

La Norwége fait partie de l'ancienne Scandinavie, d'où sont sortis tant de peuples qui ont ravagé le reste de l'Europe. Son histoire ne nous est pas trop connue. Aucun Historien ne nous apprend comment elle fut peuplée & policée. On croit qu'elle fut d'abord habitée par des peuples errans qui, pour quelque motif inconnu, y fixèrent leur séjour. Chacun prit possession du canton où il s'arrêta. Dans la suite les Tartares s'y établirent, & les mœurs de ces deux Peuples se confondirent. On remonte, pour l'histoire de Norwége, jusqu'à l'an 300 avant J. C. On trouve encore, en différens endroits de la Norwége, du Danemarck & de la Suéde, des monumens chargés d'anciens caractères que l'on appele *Runiques*, & qui, au premier coup-d'œil, paroissent différens de tous ceux que l'on connoît. On a beaucoup disputé sur l'origine de ces lettres que quelques Sçavans ont trouvées avoir du rapport avec celles des Romains,

Mais des voyageurs, assurant avoir trouvé en Tartarie des lettres semblables sur d'anciens monumens, détruisent par-là le rapport de ces lettres Runiques avec les lettres Romaines. Cependant il eût été nécessaire que ces voyageurs eussent copié ces inscriptions Runiques de la Tartarie, pour que leur témoignage pût être de quelque poids. En général, nous croyons que la Scandinavie a été habitée successivement par différens Peuples originaires de Tartarie qui, en différens temps, en ont été chassés; ceux-ci chassoient, à leur tour, les Peuples qu'ils rencontroient dans la Scandinavie, & les obligeoient de se répandre dans le midi. C'est là, sans doute, ce qui a occasionné les émigrations des Peuples connus sous le nom de Goths, de Vandales, d'Alains, de Huns, qui se sont rendu maîtres de presque toute l'Europe. En général, toute cette ancienne histoire du Nord est remplie de fables, & elle n'est pas assez détaillée pour y reconnoître l'origine de toutes ces grandes peuplades.

Nous ne nous arrêtons pas davantage sur cet Ouvrage qui n'est qu'une compilation de quelques autres, mieux faite dans les précédens Volumes, & plus négligée dans ces deux derniers.

EXTRAITS DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, faites à Montmorenci pendant le mois d'Avril 1776, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

LA sécheresse a été presqu'aussi grande ce mois-ci qu'elle l'avoit été l'année dernière à pareil temps. L'air a toujours été froid, sur-tout à la fin du mois où l'on a essuyé quelques gelées blanches; cependant les productions de la terre ne souffroient point, parce que le vent étoit toujours assez fort & la terre très-sèche. Les blés d'hiver étoient très-beaux; mais les grains de Mars & les foins souffroient. La vigne paroît avoir plus de grappes qu'elle n'en avoit l'année dernière. Le 2, l'épine-noir fleurissoit, & les guigniers le 4. Le 5, j'ai vu les premières hirondelles & les petits scarabès qui précédent les hannetons; ces derniers parurent le 11, en grande quantité. Le 9, les cérisiers fleurissoient, & les noyers se chargeoient de feuilles. Le 13, les pommiers hâtifs commençoient à fleurir, & les figuiers montroient quelques feuilles. Le 15, j'ai entendu le rossignol & le coucou pour la première fois; on m'a assuré les avoir entendu le 8. Le 20, les maronniers fleurissoient. Le 24, les pois d'hiver fleurissoient aussi, & les mûriers rouges se chargeoient de feuilles. Le 25, les seigles épioient; l'épine-blanche entroit en fleur; les châtaigners se chargeoient de feuilles, & les

les pommiers tardifs fleurissoient.

Les *vents dominans* ont été très-constamment le nord & le nord-est. Celui du nord-ouest fut violent le 8 & le 10.

Plus grand degré de chaleur le 25, à 1 ½ h. du soir, le vent étant ouest & le ciel en partie serein.

Plus grand degré de froid, ½ deg. de condensation le 9 à 5 ½ h. du matin, le vent étant nord & le ciel serein.

Différence, 25 ½ d. *Degré moyen de chaleur de chaque jour*, 8, 9 deg.

Plus grande élévation du mercure, 28 po. 3 ¾ lig. le 1er à 6 h. du matin, le vent étant nord-ouest, & le ciel couvert.

Moindre élévation, 27 po. 5 ½ lig. le 8 à 9 h. du soir, le vent étant ouest & le ciel couvert. *Différence*, 10 ¼ lig.

Elévation moyenne au matin & au soir, 27 po. 11, 3 lig.; à midi, 27 po. 11, 2 lig.

Marche du mercure. Le premier, à 6 h. du matin, 28 po. 3 ¾ lig.; du 1er au 8, *baissé* de 10 ¼ lig.; du 9 au 12, *monté* de 6 ¾ lig.; du 13 au 16, *baissé* de 5 ¼ lig; du 17 au 21, *monté* de 7 lig.; du 22 au 24, *baissé* de 5 lig.; du 25 au 27, *monté* de 5 lig.; du 28 au 29, *baissé* de 2 ¾ lig.; du 29 au 30, *monté* de 1 lig. Le 30, à 9 ½ h. du soir, 28 po. 0 ¼ lig. En général, il a été élevé. Ses grandes variations ont eu lieu en montant, les 9, 18 & 26; & en descendant, les 8 & 23.

Il est tombé de la *pluie* les 8, 9, 15, 16, 17, 18, 20 & 30. Elle n'a fourni que 9 lignes d'eau. La seule journée du 17 en avoit fourni 5 ¼ l. Cette pluie a fait grand bien aux productions de la terre. Il est tombé de la *grêle* les 8 & 30, & de la *neige* le 9.

L'*évaporation* a été de 56 lig.

Plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée, 20 deg. presque tous les jours à 2 h. du soir.

Moindre déclinaison, 19 deg. 10 l. le 3 à 5 h. du matin.

Déclinaison moyenne au *matin*, 19° 46′ 48″; à *midi*, 19° 59′ 10″; au *soir*, 19° 44′ 44″. *Pendant le mois*, 19° 50′ 14″. Depuis le 3, l'aiguille a décliné davantage vers l'ouest qu'elle n'a coutûme de le faire, & les variations diurnes n'ont pas été aussi grandes qu'à l'ordinaire; elles n'étoient que de 10 ou 15′ au plus, au lieu de 30, 40 & 50′, comme je l'ai observé dans les autres temps; quelquefois même, surtout le 3, cette variation périodique a été un peu troublée.

J'ai observé le 8, une belle *aurore boréale*, à 9 heures du soir, qui a duré une partie de la nuit; elle étoit tranquille, & formoit un segment lumineux dans sa partie supérieure qui n'étoit pas fort élevée, & sombre dans sa partie inférieure. J'ai vu la *lumières zodiacales* les 6, 9 & 10.

Le *tonnerre* ne s'est fait entendre qu'une seule fois de près; sçavoir,

le 18, & de loin le 25. Ce dernier orage paroissoit être sur la route de Fontainebleau ; il a changé entièrement le temps qui est devenu très-froid pour la saison. J'ai vu des *éclairs de chaleur* les 16, 17 & 25.

La petite vérole qui avoit paru cesser, a repris ce mois-ci ; quelques enfants en sont morts. Nous avons eu aussi des fluxions de poitrine & de pleurésies dont personne n'est mort ; mais dans nos environs, au nord & nord ouest de Montmorenci, il y avoit une grande quantité de malades, sur-tout de jeunes gens, attaqués de fièvres malignes pourprées. Les malades étoient comme imbéciles, & rendoient des vers ; il en mouroit beaucoup, malgré les secours des Médecins envoyés par M. l'Intendant de Paris. Je remarque depuis que j'observe, que la température actuelle est très-commune en Avril, & qu'elle est ordinairement suivie de pareilles maladies ; c'est ce dont mes Journaux d'observation font foi ; de quelle manière dépendent-elles de cette température ? La solution de cette question n'est point de mon ressort ; il me suffit d'avoir constaté le fait.

Montmorency, 3 *Mai* 1776.



ATLAS itinéraire, portatif, de l'Europe, adapté, quant à la France, aux Messageries royales, nouvelles Diligences. Dédié & présenté à Mgr de Turgot, Ministre d'Etat, Contrôleur Général des Finances, &c, par le sieur Brion, Ingénieur-Géographe du Roi. A Paris, le premier Mai 1776; avec approbation & privilége du Roi.

PROSPECTUS.

LA Géographie itinéraire est incontestablement aussi utile que curieuse : elle devroit être toujours l'un des objets essentiels des Cartes, dont les Livres itinéraires ne sauroient tenir lieu, parce qu'ils n'ont pas l'avantage de présenter comme les Cartes, un tableau du local des pays.

D'un autre côté, si l'on s'en rapporte au témoignage des voyageurs, on ne doit nullement compter sur les distances sommaires que l'on rencontre dans les Traités ou Dictionnaires de Géographie. La raison en est sans doute qu'un compas & des cartes, qu'elles qu'elles soient, ont paru suffire aux Ecrivains pour établir leur calcul, sans faire attention que la construction des Cartes, fondée sur le rapport des cieux avec la terre, ne sauroit comporter la valeur des sinuosités ou détours des chemins.

Il n'est rien en même-temps de plus embarrassant que les moyens de suppléer à la *Distance absolue* ou en ligne droite, pour en faire, par approximation, une *distance* purement *itinéraire.* Ces moyens dépendent du plus ou moins d'obstacles naturels qui interceptent ou changent la direction des chemins, & qui réglent souvent les distances. L'expérience apprend seulement que, pour porter en compte leurs sinuosités, ce que l'on doit ajouter à la distance absolue d'un lieu à un autre, varie depuis un dixième jusqu'à un tiers. Un chemin de 24 à 25 lieues, qu'un voyageur parcourra, n'est souvent qu'une distance absolue de 20 lieues.

Les Cartes itinéraires épargnent des calculs aussi incertains, quand non-seulement les chemins y sont tracés, mais encore quand les distances y sont exprimées. Les Cartes topographiques, levées géométriquement, sont les seules où l'expression des distances peut être superflue ; parce que les chemins y étant figurés avec exactitude, on y trouve les distances justes & purement itinéraires, en les compassant d'après l'échelle.

On conçoit, d'après cela, que quand des hommes intelligens & déterminés à braver les périls & les fatigues des voyages, pourront s'occuper entièrement de la Géographie itinéraire, il en résultera sans doute, pour le Public & pour la perfection de nos Cartes, beaucoup d'avantages.

Quelque épineux que soit cet

objet, je tâcherai, dit l'Auteur, de le remplir, autant que le permet l'état actuel des connoissances qui s'y rapportent, jointes aux matériaux que j'ai acquis dans mes voyages. Mais, pour ne laisser à desirer que le moins possible, je prie instamment les curieux & les voyageurs de vouloir bien coopérer à cette entreprise par la communication des matériaux qu'ils pourroient avoir. En secondant mon zèle, c'est se rendre utile à la société, motif qui sera à leurs yeux d'un bien plus grand prix que la reconnoissance que j'en témoignerai.

Il ne se propose point, dans cet Atlas, dont les premières feuilles sont déjà gravées, de décrire la prodigieuse multitude de routes qui s'entrecoupent les unes les autres dans toute l'étendue de l'Europe. L'entreprise seroit immense, & fort au dessus des forces d'un particulier. Mais l'Auteur embrasse la partie la plus intéressante, c'est à-dire, *les Routes directes & les plus fréquentées* (*avec les Distances*) *de Paris à toutes les Cours ou Villes capitales des divers Etats de l'Europe; ainsi qu'aux Villes les plus commerçantes, aux Ports célèbres, aux lieux les plus renommés par des Bains ou Eaux minérales*, &c.

Toutes les feuilles de cet Atlas étant orientées dans le sens ordinaire, & celles qui formeront la Carte de chaque Etat de l'Europe, n'ayant qu'une même échelle, on pourra les coller ensemble, pour en faire, si l'on veut, de grandes bandes, comme celle que formeroit, par exemple, la Route de Paris à Marseille; ou un grand tableau, tel que la France ou l'Allemagne itinéraire. Il ne s'agira pour l'assemblage des feuilles, que de consulter les indications qui sont dans leur bordure, ou la seconde des deux *Cartes générales* qui, devant être le résultat ou la réduction de ces feuilles, iront à leur suite.

La première sera une Carte analytique, dans laquelle les *longitudes & latitudes des lieux* seront tracées: ce qui n'auroit pu s'exécuter sur les feuilles de détail, sans défaut apparent dans leur accord, & sans préjudicier à la clarté des indications ou renvois qui sont dans leur bordure. La deuxième Carte esquissée du même pays, représentera *la direction des grandes Routes*, avec les lieux les plus remarquables & les numéros des feuilles, pour servir à les assembler.

Mais sans être obligé de joindre ensemble nombre de feuilles, on pourra suivre avec la plus grande facilité, la route la plus longue, celle même de Paris à Constantinople; vû que, dans la brochure des Cartes, à l'extrémité de chaque route, la continuation en est indiquée par le numéro de la feuille à laquelle on doit recourir; & ce numéro est accompagné du nom de l'un des premiers lieux de cette continuation. Par exemple, feuille 1re, en suivant la route de Paris à Péronne, on trouve qu'au delà de Senlis il faut recourir à la feuille 2e, où la

position de Pont-Ste-Maxence se présente.

Il n'y a pas plus de difficulté à comprendre les *chiffres* qui sont le long des routes, à-peu près à moitié chemin d'un lieu à un autre, *dont les noms sont soulignés :* ces chiffres indiquent leur *distance en lieues communes*. Par exemple, feuille 1e, le 3 qui est entre Dammartin & Nanteuil, marque la quantité de lieues dont ces deux endroits sont éloignés l'un de l'autre, ainsi de suite.

Quant au nombre qui se trouve sous le nom de chaque ville remarquable, il désigne leur *distance totale de Paris :* ainsi, feuille 1e, on voit que Meaux est à 10 lieues de Paris, & dans la feille 2e, que Péronne en est à 33 lieues. Il a paru convenable de ne marquer cette sorte de distance qu'aux villes les plus importantes; comme de ne pas trop multiplier les distances particulières entre des lieux peu remarquables, vu que l'échelle, qui est au bas de chaque Carte, peut donner les distances, du moins absolues.

Les distances seront toujours comptées telles que les voyageurs les trouvent fixées, ou estimées de la manière la moins arbitraire, dans les différens pays qu'ils parcourent; en réduisant néanmoins les mesures itinéraires de ces pays à la mesure uniforme de lieues communes, de 25 au degré, & chacune de 2282 toises ou environ. Il n'y en aura pas d'autre employée dans tout le cours de l'ouvrage. L'étendue de chaque feuille de cet Atlas est de 26 lieues sur 22, ce qui fait 572 lieues quarrées.

L'Auteur n'a rien omis d'essentiel; il a inséré dans les espaces intermédiaires des routes, non-seulement tous les lieux mentionnés dans les livres de géographie, que l'on met communément entre les mains de la jeunesse; mais encore beaucoup d'autres lieux que l'on chercheroit en vain dans ces livres, comme dans la plupart des Cartes générales.

L'Atlas sera accompagné de trois articles intéressans. 1°. Un *Répertoire raisonné des Routes de l'Europe*, dans leur plus grande étendue, par forme de tournée, seulement avec les lieux les plus considérables, qui y seront nommés de suite, & les numéros des feuilles où ils se trouveront. Pour ce qui concerne la France, *le départ, les dînées, les couchées & l'arrivée des Messageries royales* y seront indiqués, ainsi que le prix de ces voitures. 2°. Une *nomenclature alphabétique* des mêmes lieux, avec leurs noms anciens de plus; & quant aux pays étrangers, les noms nationnaux & françois ou *francisés*, qui sont quelquefois très-discordans : tels sont, par exemple, *Regenspurg* & *Ratisbonne*, noms Allemand & François d'une même ville. Chacun de ces lieux sera aussi accompagné du numéro de la feuille où il sera placé. Cette répétition est nécessaire, en ce que, au moyen de l'ordre alphabétique, on trouve-

ra tout-à-coup ce que l'on cherche. 3°. Des Tables particulières qui instruiront du *prix des chevaux de poste dans les pays étrangers*, ainsi que du *rapport de leurs monnoies & de leurs mesures itinéraires à celle de France.*

Cet Ouvrage, grand *in*-8°. ou de même format que le *Prospectus*, ouvert, commencera par la France, qui sera composée de 60 feuilles : les autres Etats de l'Europe suivront de proche en proche. Toutes les Cartes seront gravées, d'après le dessin de l'Auteur, par de très-habiles Artistes (*MM. Chambon* & *André*). Les Amateurs peuvent acquérir cet ouvrage par parties, à mesure qu'elles paroîtront. Il leur sera facile, comme on a vu ci-devant, d'en former dans la suite de grandes Cartes, ou de les rassembler en un seul ou plusieurs volumes.

La livraison des 12 premières feuilles, avec un frontispice, se fait dès-à-présent; & il en paroîtra 12 de mois en mois, avec la plus grande régularité. Les premières embrassent une grande partie des Provinces septentrionales de la France & des pays étrangers limitrophes.

Le prix de chaque section, contenant 12 Cartes enluminées, est de 3 liv. Les personnes qui ne desireront qu'une seule ou plusieurs routes, au-dessous de ce nombre de Cartes, paieront chaque feuille à raison de 6 s.

S'il est des Amateurs à qui il plaise d'encourager l'Auteur dans son entreprise, en souscrivant pour quelque partie de l'Ouvrage, & en s'assurant par-là des premières épreuves, chaque section ne leur coûtera que 2 liv. 8 s. moyennant qu'à la livraison de la première section, ils paient les trois quarts d'avance pour la partie de leur souscription; par exemple, pour la France 9 liv. en recevant la première section, & 3 liv. à la dernière. Il en sera de même pour les autres parties suivantes de l'Atlas. Les billets de souscription seront signés par le Libraire nommé ci-après & par l'Auteur. Les lettres & l'argent doivent être affranchis, & les Acquéreurs sont priés de faire retirer leurs exemplaires.

La Souscription est ouverte, & l'Ouvrage se débite chez M. Langlois, Libraire, rue du Petit Pont, près de la fontaine St Severin; & chez l'Auteur, même maison, au premier sur le devant.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

RUSSIE.

De Pétersbourg.

Novi Commentarii Academiæ Scientiarum Imperialis Petropolitanæ, Tomus XVIII, pro anno 1773. *Petropoli, Typis Academiæ Scientiarum*; 1774; *in*-4°. de 675 pages & 68 d'histoire.

L'arivée de ce nouveau Volume des Mémoires de Pétersbourg, a été retardée long temps par la tempête du 14 Novembre 1775, qui endommagea plusieurs navires sur la côte de Hollande. Nous apprenons même que le Volume de 1774 est public à Pétersbourg, & nous l'annoncerons probablement bientôt. Celui de 1773 contient plusieurs Mémoires du célèbre M. Euler, sur les suites, sur la dynamique, sur le problême des trois corps, sur l'optique & sur la musique; deux Mémoires de M. Bernoulli, sur les suites & sur les centres d'oscillation; un Mémoire de M. Lexell, sur les suites; Une Comparaison du même, entre les Tables de la Lune de Mayer & celles de M. Euler; des Observations astronomiques de M. Lexell, Kraft, Rumowski; des Observations météorologiques de M. J. A. Euler; des Descriptions ichtyologiques de MM. Koelreuter & Lepechin, & la continuation des plantes de Sibérie, par M. Laximan.

ITALIE.

De Rome.

Dell' Anno Santo Trattato di Francescantonio Zaccaria; Opera divisa in quarto Libri; Storico l'uno, l'altre Ceremoniale, il terzo Morale, l'ultimo Polemico. In Romá, MDCCLXXV, per Giovanni Bartolomicchi; in-8°. *Parte I*, 215 pages; *Part. II*, 250 pag.

Ce Traité est dédié au Pape Pie VI, élu le 15 Février 1775. L'Auteur donne, dans sa Préface, une sçavante dissertation sur l'usage très-ancien de célébrer avec solemnité l'Année séculaire. Il donne le catalogue de ceux qui ont écrit sur le Jubilé de l'Année sainte. On voit, dans le premier Livre, que l'origine des Années saintes remonte à Sylvestre II, qui célébra l'Année 1000. Paschal II & Innocent III, célébrèrent les Années 1100 & 1200. Boniface VIII célébra l'Année 1300, & fit une loi écrite pour faire célébrer de même toutes les Années séculaires. On trouve ensuite l'histoire de toutes celles qui ont eu lieu jusqu'à Benoît XIV. Dans le second Livre l'Auteur explique toutes les variations qui ont eu lieu

à l'occasion de cette célébration. Dans le troisième, il examine toutes les questions que l'on peut proposer sur l'Année sainte. Dans le quatrième & dernier Livre, il répond à toutes les objections des hérétiques, & finit par une Instruction pratique pour gagner le Jubilé. Le pieux empressement avec lequel tous les fidèles se sont portés, surtout à Paris, à cette pratique de dévotion, nous donne lieu de croire qu'on y recevroit avec empressement la traduction d'un Ouvrage aussi édifiant qu'instructif.

De Pezaro.

Memorie di gradara Terra del Contado di Pezaro. In Pezaro, 1775; *in Casâ Gavelli*; 117 pages *in*-4°.

Un sçavant de l'illustre Maison Olivieri Giordani, a écrit ce Mémoire en faveur du Marquis Charles Mosca-Barzi, qui a reçu de Clément XIV l'investiture de la Terre de Gradara. Il fait voir qu'il a toujours été dans le territoire de Pezaro: il répond à Clémentini, Historien de Rimini, & aux Auteurs des Ephémérides de Rome, qui prétendent que l'ancien territoire de Rimini alloit jusqu'à la rivière de Foglia, anciennement *Isaurus*, à peu de distance de Pezaro; enfin il recherche toutes les notices qu'il a pu rassembler, au sujet de Gradara, dans les archives de Ravenne & dans les plus anciens monumens, depuis le 12e siécle, où il est fait mention dans les titres.

De Ferrare.

Del modo d'insignare à fanciulli le due Lingue Italiana è Latina; trattato di Allessandro-Zorzi Veneziano. Ferrara, 1775; *in*-8°.

Cet Ouvrage n'est pas destiné à enseigner la Langue Italienne & la Langue Latine à ceux qui ne les savent pas, mais l'Auteur fait voir à ceux qui les savent, la meilleure manière de les montrer, sur-tout aux enfans en bas-âge. L'idée sur laquelle roule le systême de l'Auteur, est qu'un enfant qui sait assez bien les inflexions des deux Langues, avec les termes primitifs, peut commencer à traduire de l'une dans l'autre, & s'avancer dans la connoissance de toutes deux par le moyen de la traduction. Il réduit toute la Grammaire à l'inflexion des noms & des verbes, qui n'est elle-même finalement qu'une traduction continuelle du même mot primitif, selon ses diverses relations, & il réduit l'étude de la Langue à traduire méthodiquement des Auteurs Latins en langage vulgaire, & à mettre en Latin quelques phrases du langage ordinaire. En conséquence il cherche d'abord à présenter aux enfans les inflexions de la manière la plus facile & la moins ennuyeuse; & comme tout mot déclinable se divise en sa propre racine & en sa terminaison commune, il donne à son élève les terminaisons communes dans des tables, & les racines invariables en autant de billets que

l'enfant applique à la table correspondante, ce qui lui donne facilement le nom tout entier & le verbe; en répétant plusieurs fois cet exercice, l'écolier retient facilement l'inflexion. Aussi-tôt que les petits Grammairiens savent décliner quelque nom, ils s'exercent sur les noms composés, auxquels ils ajoutent, avec le temps, les verbes & les autres parties d'oraison, en observant, dans la version, les mêmes cas & les mêmes nombres que dans l'original; ou si ce sont des verbes, les mêmes temps, les mêmes modes & les mêmes personnes. Les exemples proposés par l'Auteur, font voir qu'un maître, choisissant les passages à traduire, & faisant mettre en Latin une traduction exacte Italienne d'un bon Auteur, l'écolier doit écrire en Latin, de même que cet Auteur, s'il ne se trompe pas dans l'inflexion. Cette règle se réduit à la parfaite correspondance des syntaxes des deux Langues, à raison de leurs propres idiomes & des figures de constructions qui sont différentes. Il parle de celles qui sont les plus fréquentes, en les rapportant à certaines inflexions composées qui présentent plus clairement les correspondances un peu éloignées, ou en réduisant la syntaxe figurée à la régulière, ou la syntaxe elliptique à celle qui est pleine; en sorte que celle-ci, exprimée artificiellement, oblige l'écolier à se servir de l'autre. Le peu de règles que l'Auteur est obligé de donner, est réduit à une pratique si matérielle, qu'elle n'est point supérieure à la force d'intelligence d'un enfant de six ans.

DE CRÉMONE.

De Discordiâ systematis rationis sufficientis cum libertate humanâ, cum libertate omni potentiâ, & scientiâ divinâ, cum mysteriis gratiæ & prædestinationis, Dissertationes VII Philosophico-Theologicæ P. Mansueti à S. Felice Augustinensis Discalceati Provinciæ Mediolanensis, in asculano gymnasio publici Theologiæ moralis Professoris. Cremonæ, M.DCC.LXXV, excudebant Laurentius Massini & Socii; 152 pag. *in*-4°.

Dans ces Dissertations l'Auteur établit, avec autant de clarté & de force qu'il est possible dans de pareilles matières, que le principe de la raison suffisante, tel qu'il est admis par Léibnitz & ses partisans, est contraire à la liberté humaine & divine, à la science & à la toute-puissance de Dieu, & à la doctrine de toutes les Ecoles Catholiques, sur la grâce & la prédestination. L'occasion de cet Ouvrage est venue par les Pères Missionnaires-Directeurs du Séminaire de St Lazare, à Plaisance, qui ont voulu admettre ce principe dans toute son étendue, non-seulement dans la Philosophie, mais encore dans la Théologie.

DE PARME.

Vita di Santa Olympia, vedova, e diaconessa della Chiesa di Cons-

tantinopoli scritta da Girolamo Zirabofchi, Bibliotecario de Sereniſſimo Ducca di Modena, e Profeſſore onorario nell' Univerſita di eſſa Citta. Parma dalla Stamperia reale, M. DCC. LXXV, grand *in*-4°. de 77 pages.

Ce morceau d'Hiſtoire éccléſiaſtique, fait avec érudition & avec ſoin à la ſollicitation d'une Dame de diſtinction qui portoit le nom de Ste Olympie, fait honneur à M. Zirabofchi; il a tiré ſes notices de St Jean-Chryſoſtome, de St Grégoire de Nazianze, de Sozomène, des deux Palladins & autres Ecrivains contemporains. Il rejette, avec une judicieuſe critique, ce que Nicephore & quelques autres ont avancés ſans fondement, à ce ſujet. On reconnoît dans ce petit Ouvrage, le ſçavant Auteur de l'Hiſtoire de la Littérature Italienne & de l'Hiſtoire des Humiliés, que nous avons annoncés.

Ezame delle riſleſſioni Teologico-critiche contro il libro della vana aſpettazioni degli ebrei dello Meſſia, dal compinſento di tutte le epoche; del Teologo gians Bernardo Deroſſi, publico Profeſſore de Lingue Orientali, & Vice-Preſide della Facolta Teologica nella R. Univerſita di Parma. Parma nella Stamperia reale, 1775; *in*-4°.

Un Théologien avoit attaqué l'Ouvrage de M. Deroſſi ſur l'attente du Meſſie parmi les Juifs, ſous le nom ſuppoſé de *Azaria Natani*, on l'accuſoit d'avoir écrit d'une manière peu convenable à un Théologien Chrétien & Catholique; mais il ſe défend dans cet ouvrage de manière à ne laiſſer aucun doute ſur le peu de fondement de cette accuſation.

De Padoue.

Bullarii Ordinis S. Hieronymi B. Petri de Piſis collecti, ac notis illuſtrati, ſtudio & labore Jo. Baptiſta Gobati, ejuſdem Ordinis & Congregationis, &c. Tomus primus. Patavii, 1775; ex Typographiâ Conzatti, *in-fol.*

Cet Ouvrage, attendu depuis long-temps, mais interrompu pluſieurs fois par diverſes circonſtances, forme une addition conſidérable à la grande collection des Bulles de la Cour de Rome qui eſt encore incomplette. Ce premier volume contient plus de 300 Bulles qui n'avoient point paru, outre pluſieurs Décrets des Congrégations & autres monumens inconnus, relativement à l'Ordre des Hiérolimites, depuis 1407 juſqu'en 1621. L'Auteur y fournit des éclairciſſemens pour le Droit Eccléſiaſtique, & complette les trois volumes des monumens hiſtoriques de cet Ordre, publiés par le P. Sajanelli. Le P. Gobati a enrichi ſon ouvrage de notes ſavantes, où il a déployé la plus vaſte érudition.

DE PALERME.

*Ezame dell' Articolo di Palermo, città della Sicilia, pubblicato nell' Opera chelia per titolo:*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné, *fatto da Basilio de Alustra Palermitano, Socio Columbario de Firenze*, &c. Palermo, 1775, *in* 8°.

L'Auteur de ce petit Ouvrage est le P. Salvator de Blasi, Benedictin très-connu par différentes Lettres & Dissertations sçavantes qui se trouvent dans le Recueil en quinze volumes des Opuscules des Auteurs Siciliens. Il y a long temps que l'on se plaint en France & ailleurs, de ce que la Sicile n'est point connue. Les voyageurs qui nous ont donné des descriptions de l'Italie n'ont point été, pour la plupart, en Sicile, & l'on ne va jamais dans l'intérieur de l'île, parce que le peuple y est féroce, & les chemins mal assurés; ainsi il n'est pas étonnant que le Père Blasi trouve plusieurs choses à redire dans l'Ecyclopédie au sujet de la Sicile, & spécialement Palerme. On la représente comme une ville en ruines, dont il ne reste pour ainsi dire que le souvenir & le nom. Il paroît que le Rédacteur de cet article n'a consulté qu'Echard, qui avoit copié une erreur de Chiusole. L'Auteur fait voir combien est florissante la ville de Palerme, malgré tout ce qu'elle a souffert par les tremblemens de terre. Il parle des Académies qui s'y distinguent; des Gens-de-Lettres qu'elle a produits. Il remarque que c'est à tort qu'on veut ôter à Palerme le titre & les droits de Capitale de la Sicile; il se plaint sur-tout de ces paroles de l'Encyclopédie : *La Sicile n'a plus rien aujourd'hui de considérable que ses montagnes & son Tribunal de l'Inquisition.* Il s'étonne que l'article de Palerme n'ait point été changé dans les Editions de Lucquerets & de Livourne, & qu'il y ait encore plusieurs fautes dans une note qui est à la fin du 12e volume de l'Edition de Livourne, quoiqu'on y donne une meilleure idée de Palerme, que dans l'Encyclopédie de Paris.

MODÈNE.

Continuazione del nuovo Giornale de' Letterati d'Italia. Tomo IX. In Modena, 1776; presso la Societa Tipographica, *in*-12. 330 pages.

Les nouveaux Journalistes qui ont succédé à ceux de Rome pour la continuation de cet Ouvrage, continuent d'y mettre des extraits remplis d'une critique judicieuse avec l'approbation générale des Sçavans d'Italie. On se plaint, à la vérité, de ce que les volumes sont un peu retardés; mais c'est la faute de l'Imprimeur & nos des Journalistes.

DE VENISE.

Notiozie in tomo alla vita è alle opere de' Pittori Scultori a Itagliatori della Citta di Bassano, racolte

ed estese de Gians-Battista Verci. In Venezia, 1775; appresso Giovanni Gatti, *in*-8°.

Tandis que M. Verci publie des notices sçavantes des Ecrivains de Bassano, dans le nouveau Recueil commencé par le P. Calogera, & continué par le P. Mandelli, sous le titre de *Nuova Raccolta di Opuscoli Scientifici & Filologici;* il nous donne séparément des connoissances également intéressantes sur les articles qui ont fait honneur à sa patrie, & que l'on met au nombre des Peintres de l'Ecole de Venise.

SAVOYE.

DE TURIN.

Il Piemonte Cispadano antico; ovvero memorie per servire alla notizia del medesimo, e all' intelligenza degli antichi Scrittori, Diplomi, e Documenti, che lo concernono; cum varie Discussioni di Storia & di Critica diplomatica, e con monumenti non piu divulgati, di Jacobo Durandi. Torino, 1774; *in* 4°.

On a fait le plus grand cas de cet Ouvrage en Piémont, par l'exactitude des recherches & sçavante connoissance des Monumens, des Inscriptions & des Chartes; on y trouve l'état des anciens habitans des Alpes maritimes, Cotiennes, Grayennes & Pennines, de la Plage de Ligurie, des Comtés de Vintimille, d'Acui, de Tortone jusqu'à la Trebia, d'Asti, du Montferat; le détail de tous les fleuves du Piémont, qui sont marqués dans la Table de Peutinger; enfin on y traite des limites du Piémont qui sont indiqués dans un Traité d'alliance de l'an 1098.

FRANCE.

DE PARIS.

Connoissance des temps pour l'année commune 1777, publiée par l'ordre de l'Académie royale des Sciences, & calculée par M. Jeaurat, de la même Académie. A Paris, de l'Imprimerie royale; & se trouve chez Panckoucke, 1776; 406 pag. *in*-8°.

M. Jeaurat ayant succédé à M. de la Lande pour le travail de l'Ephéméride annuelle de l'Académie, publie cet ouvrage pour la seconde fois avec quelques augmentations nouvelles; entr'autres une Table du nonagésime pour la latitude de Dantzick, calculée par M. Mongin. Il a aussi ajouté à la Table ordinaire de la différence des Méridiens, celle des principaux lieux contenus dans le Neptune oriental de M. Daprès de Mannevilette; c'est l'Auteur même qui lui a communiqué ses résultats, & avec zèle, parce qu'il a à cœur de répondre au desir que l'on a toujours eu de rendre la connoissance des temps la plus utile qu'il soit possible à la navigation. La Table de l'équation du midi conclu par des hauteurs correspondantes du soleil qui, pré-

cédemment n'étoit calculée que pour la latitude de Paris, est calculée ici par M. Jeaurat, pour quatorze latitudes différentes, en commençant à la latitude 20 degrés, & finissant à celle de 60 deg. On trouve aussi dans ce volume un Recueil complet d'Observations météorologiques, faites à Paris & ailleurs en 1775 & 1776, ce qui est beaucoup plus utile que le petit Extrait qu'on y inséroit autrefois.

Précis de l'Histoire universelle, avec des réflexions. Par M. l'Abbé Berardier de Bataut, Licentié en Théologie, Prieur de Notre-Dame de Serqueux, & ancien Professeur d'Eloquence en l'Université de Paris. Nouvelle Edition, corrigée & augmentée :

.... Quid sit pulchrum, quid turpe, quid utile, quid non
Pleniùs ac meliùs Chrisippo & Crantore dicit?

HORAT. *Epît. 2, liv. 1.*

A Paris, chez Ch. Pierre Berton, Libraire, rue St Victor, vis-à-vis le Séminaire St Nicolas, au Soleil levant, 1776; avec approbation & privilége du Roi. 1 vol. *in*-12. de 500 pages.

Voici comme le Censeur de cet Ouvrage s'explique dans son approbation.

La multiplicité des événemens qui devroit amener de la confusion dans un ouvrage de cette nature, n'en admet aucune dans celui-ci. Les faits essentiels, les principales révolutions qui ont procuré la naissance ou la ruine des grands Empires, les différens personnages qui ont successivement figuré sur la scène du monde, soit pour illustrer l'humanité, soit pour la dégrader, s'y présentent naturellement dans leur ordre historique & chronologique, avec toute la clarté & la précision que peuvent desirer des lecteurs curieux de s'instruire. Les jeunes gens sur-tout, à qui cet Ouvrage est particulièrement destiné, trouveront dans les réflexions politico-morales, que l'Auteur a insérées à chaque Epoque, autant de secours qui leur faciliteront le fruit qu'ils doivent se proposer de retirer d'une lecture aussi essentielle que l'est celle de l'Histoire.

Observations sur les maladies épidémiques, Ouvrage rédigé d'après le Tableau des épidémiques d'Hippocrate, & dans lequel on indique la meilleure méthode d'observer ce genre de maladies. On y a présenté, à côté de chaque Observation, dans des colonnes séparées, l'administration des remèdes, leur effet, les signes de coction, les jugemens de la maladie, les pouls critiques, &c, &c, publié par ordre du Gouvernement & aux frais du Roi. Par M. *Lépecq de la Cloture*, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine de Caën, Agrégé au Collége des Médecins de Rouen, Médecin désigné de l'Hôtel-Dieu de la même ville. A Paris, de l'imprimerie de Vincent, rue des Mathurins, Hôtel de

Clugny, 1776; vol. *in*-4°. de 420 pages, & les Préliminaires 133.

Nous rendrons compte de cet Ouvrage important.

Mémoire sur le danger des inhumations précipitées, & sur la nécessité d'un réglement pour mettre les citoyens à l'abri du malheur d'être enterrés vivans. Dans lequel on rapporte des observations de personnes enterrées & ouvertes vivantes, tant dans les diocèses de Poitiers & de la Rochelle qu'ailleurs; & de plusieurs autres qui, ayant été réputées mortes pendant long-temps, sont revenues à elles, soit naturellement, soit par les secours qu'on leur a donnés; & où l'on a ajouté quelques réflexions sur la nécessité de faire exécuter l'ordonnance par laquelle MM. les Evêques défendent aux mères de faire coucher leurs enfans avec elles, avec leurs nourrices ou autres personnes, jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de deux ans. Par M. *Pineau*, Docteur en médecine. A Niort, chez Pierre Elies, seul Imprimeur. A Paris, chez P. Fr. Didot le Jeune, Libraire, quai des Augustins, 1776; *in* 8°. de 136 pag. Prix, 1 liv. 10 s. broché.

Nous nous occuperons de cet Ouvrage, dont l'objet mérite la plus grande attention.

Analyse des Eaux minérales de Ségray, par le Sr *Genest* le jeune, Maître en Pharmacie à Poitiers. A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, Hôtel de Clugny, 1776; Brochure *in*-12. de 97 pages.

Examen analytique des Eaux minérales des environs de l'Aigle en Haute - Normandie, avec leurs propriétés dans les maladies. Par M. *Terrede*, Docteur en médecine, Médecin ordinaire de la ville d'Aigle. A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, Hôtel de Clugny, 1776; Brochure *in*-12. de 101 pages.

Histoire & phénomènes du Vésuve, exposés par le P. Don Jean - Marie Della-Torre, Clerc-Régulier Somasque, Garde de la Bibliothèque & du Cabinet du Roi des Deux-Siciles, & Correspondant de l'Académie royale des Sciences de Paris; traduit de l'Italien par M. l'Abbé *Péton* :

Quæ juga, quàm nisæ colles, plus Bacchus amavit
Cuncta jacent flammis & tristi mersa favillâ.

MARTIAL, lib. 4, epigr. 44.

Du fonds de J. Th. Hérissant. A Paris, chez Eugène Onfroy, Libraire, quai des Augustins, près le Pont St Michel, au Lys d'or, 1776; avec approbation & privil. du Roi. 1 vol. *in*-12. de 398 pages avec figures.

Le Libraire vient de mettre cet Ouvrage au rabais, c'est-à-dire, à 1 liv. 10 s. jusqu'au 1[r] Janvier.

Commentaire sur le Code Criminel d'Angleterre, traduit de l'Anglois de Guillaume Blanckstonne, Ecuyer, Solliciteur-Général de Sa Majesté Britannique. Par M. l'Abbé Coyer, des Académies de Nancy, de Rome & de Londres. A Paris, chez Knapen, Libraire-Imprimeur de la Cour des Aydes, Pont Saint-Michel, 1776; avec approbation & privilége du Roi. 2 vol. *in*-12. de près de 300 pages chacun.

Nous rendrons compte incessamment de cet ouvrage.

Système nouveau sur l'origine des Fiefs, pour servir à la connoissance de l'Histoire & à l'intelligence des Coutumes. Par M. Marchand, Licencié-ès-Loix, & Notaire royal à Chartres. A Chartres, chez Jouenne, Libraire, près la porte Châtelet; & se trouve à Paris, chez Nyon, Libraire, rue St Jean-de-Beauvais, 1776; avec permission. Brochure *in*-8°. de 70 pag. Prix, 1 liv. 4 s.

Nous donnerons bientôt le détail de ce petit Ouvrage, dont l'objet est très-intéressant.

Essai sur le Récit, ou Entretiens sur la manière de raconter. Par M. l'Abbé Berardier de Bataut, Licentié en Théologie, Prieur de Notre-Dame, & ancien professeur d'Eloquence en l'Université de Paris :

Une morale apporte de l'ennui.
Le conte fait passer le précepte avec lui.

LA FONT. fab. 104.

A Paris, chez Ch. Pierre Berton, Libraire, rue St Victor, 1776; avec approbation & privilége du Roi. 1 vol. *in*-12. de plus de 700 pages.

L'Esprit des usages & des coutumes des différens Peuples, ou Observations tirées des Voyageurs & des Historiens. Par M. *de Meunier.* A Londres; & se trouve à Paris, chez Pissot, Libraire, quai des Augustins, près la rue Gît-le-Cœur, 1776; 3 vol. *in*-8°. d'environ 400 pages chacun.

Traité des Bienfaits de Sénèque, précédé d'un Discours sur la Traduction. Par M. Dureau de la Malle. A Paris, chez le même, 1776; avec approbation & priv. du Roi. 1 vol. *in*-12. de plus de 300 pag.

La Théorie des Jardins. A Paris, même adresse, 1776; avec privil. du Roi. 1 vol. *in*-8°. de près de 400 pages.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL DU MOIS D'OCTOBRE 1776.

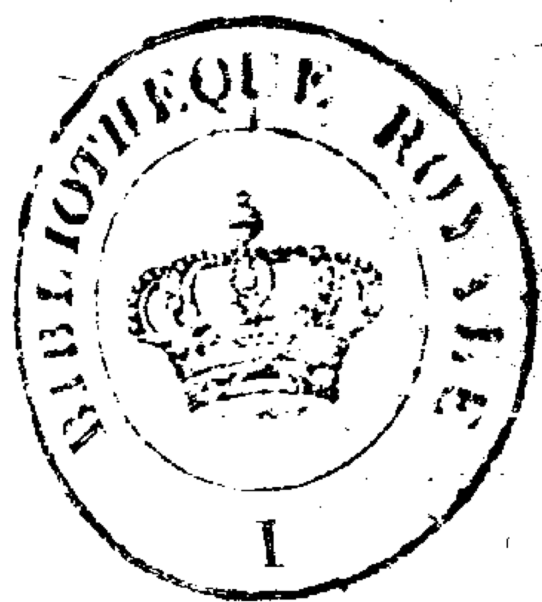
Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SCAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXVI.

NOVEMBRE.

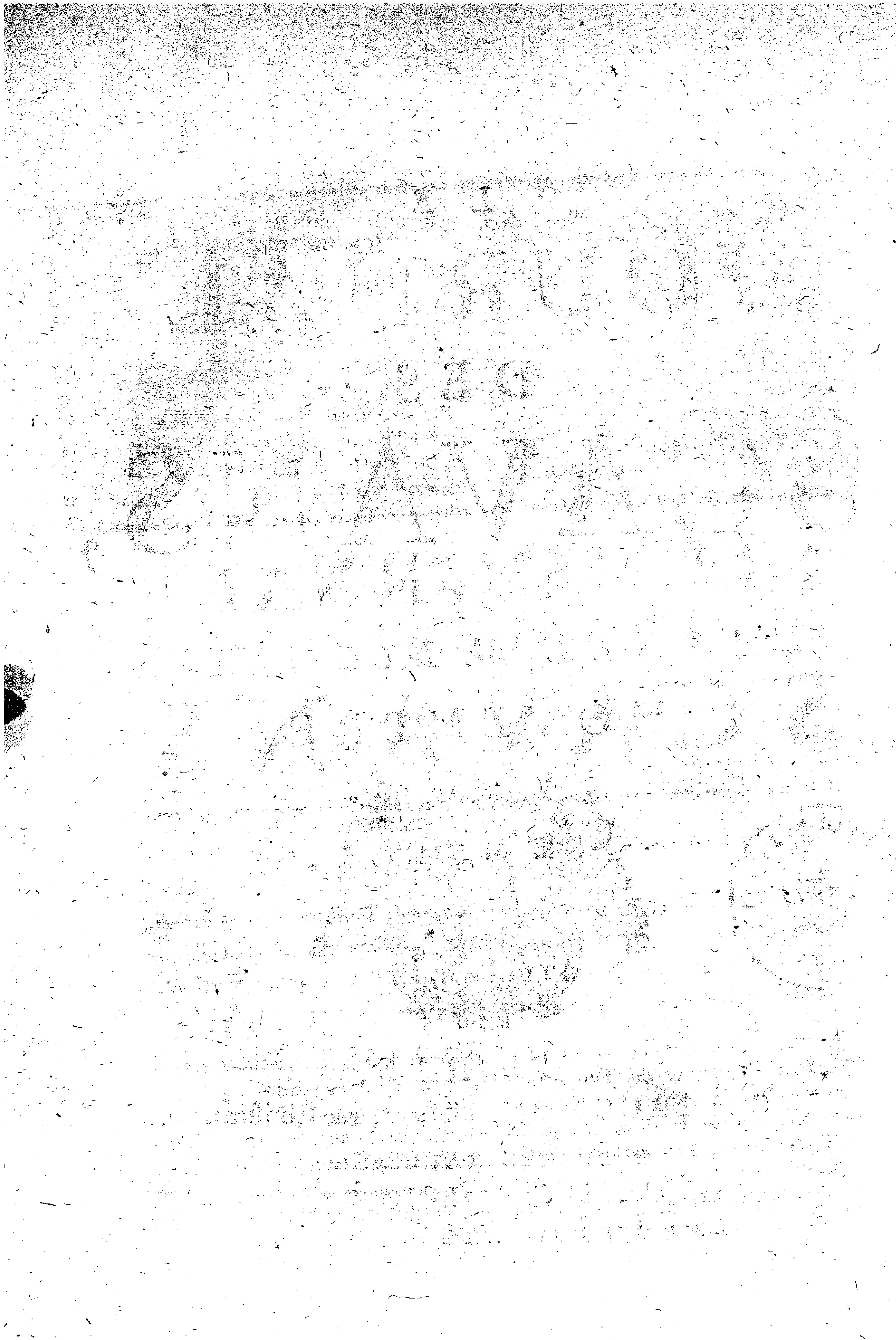




A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine.

M. DCC. LXXVI.

AVEC PRIVILÉGE DU ROI.





LE JOURNAL DES SÇAVANS.

NOVEMBRE. M. DCC. LXXVI.

TABLE chronologique des Diplômes, Chartes, Titres & Actes imprimés, concernant l'Histoire de France. Par M. de Bréquigny, de l'Académie Françoise, & de celle des Inscriptions & Belles-Lettres. 2 vol. *in-folio.* A Paris, de l'Imprimerie royale, 1769-1775.

GUILLAUME CATEL, Conseiller au Parlement de Toulouse, qui publia, en 1623, son Histoire des Comtes de Toulouse, & dont les Mémoires, pour servir à l'Histoire du Languedoc, parurent dix ans après, eut la gloire, dit Dom Vaissette, de montrer le premier aux Historiens particuliers, la méthode de fonder la vérité des faits sur l'autorité des actes.

A son exemple, les Sçavans, Jurisconsultes, Antiquaires, Historiens, Compilateurs, pénétrèrent dans les archives, & firent usage des pièces que ces dépôts leur fournirent.

Mais, pour préparer d'une maniè-

re plus utile aux Historiens, les matériaux de leur travail, il falloit les réunir en un corps, où ils fussent rangés selon l'ordre des temps.

C'est principalement au recueil de Rymer, qu'on doit l'Histoire d'Angleterre de Rapin Thoiras; l'exemple des Anglois réveilla notre émulation. Le projet, formé depuis plusieurs siècles, de mettre en ordre le trésor des chartes & d'en faire un inventaire raisonné, fut renouvellé; on ordonna de faire connoître, par des catalogues exacts, les richesses de la Bibliothèque du Roi; & tandis qu'on nous préparoit ainsi la jouissance de nos propres trésors, on envoyoit, chez les Nations voisines, chercher dans leurs dépôts, les débris dispersés des monumens de notre Histoire.

Les Ordonnances de nos Rois, qui n'appartiennent pas moins à l'étude de l'Histoire qu'à celle des Loix, avoient été publiées par Baluze, sous le nom de Capitulaires, quant aux deux premières Races. Louis XIV avoit ordonné de rassembler toutes celles de la troisième; & dès 1686, on avoit imprimé la Table de celles que l'on connoissoit alors. Mais c'est en 1723 que parut le premier Tome de ce Recueil; ce fut aussi dans la même année, que la collection générale de nos Historiens, essayée par Pithon sur la fin du 16e siècle; tentée sur un plan plus étendu par Duchesne, quarante ans après; perfectionnée sur les Mémoires des Sçavans les plus célèbres, fut confiée à la Congrégation de St Maur.

On projetta aussi, pour les actes & les monumens de notre Histoire, une collection semblable à celle de Rymer; il falloit, autant qu'il étoit possible, connoître toutes les pièces rélatives à notre Histoire, afin de distinguer celles qui devoient être insérées en entier dans la collection, & celles dont il suffiroit de donner des extraits, des notices, ou même de simples indications.

Il falloit aussi pouvoir distinguer dans les divers dépôts, soit publics, soit particuliers, les pièces déjà publiées; il falloit indiquer les livres où elles se trouvent, afin que l'on pût comparer l'édition avec l'original. Il étoit donc d'abord indispensable de dresser une table de toutes les pièces imprimées concernant notre Histoire, avec l'indication des livres où elles se trouvent.

Le projet en avoit été présenté, dès 1746, à M. de Machaut, pour lors Contrôleur-Général des Finances, par MM. Secousse, de Foncemagne & de Sainte Palaye. M. Secousse fut choisi pour l'exécuter; M. de Sainte-Palaye lui fut substitué; enfin M. de Bréquigny, qui publie ces deux Volumes, fut nommé, en 1763, pour continuer ce travail. Il fut aussi adjoint, dans le même temps, à M. de Vilevault pour la continuation du Recueil des Ordonnances.

Dans le premier plan de la Table, on ne s'étoit d'abord proposé

que de faciliter la connoissance & l'usage de cette quantité immense de pièces qui concernent notre Histoire; dans le second plan, on voulut encore reconnoître, parmi les Chartes manuscrites, celles qui étoient déjà publiées.

Cette nouvelle opération exigeoit une révision totale de l'ouvrage déjà fait.

Après avoir fait sentir la nécessité de cette Table, & en avoir exposé l'objet, M. de Bréquigny rend compte, avec autant de netteté que de modestie, des détails de l'exécution, relativement à cinq objets principaux.

1°. Le choix des pièces. On ne se borne point à donner les titres des Chartes qui ont un rapport direct à notre Histoire; on admet tous les actes qui n'y ont même que des rapports indirects. La Bibliothèque historique du P. Lelong, perfectionnée par M. de Fontette, contiendra tous les ouvrages historiques, & cette Table tous les actes relatifs à l'Histoire de notre Nation. On admet jusqu'à des Chartes suspectes, & même évidemment fausses; & voici les raisons qu'en donne M. de Bréquigny. Cette Table devoit être faite suivant les mêmes règles que les Catalogues des Historiens; or, parmi les Historiens de l'ancienne Rome, on indique les écrits supposés par Annius de Viterbe; parmi les Historiens d'Espagne, on n'oublie point la fausse chronique qu'un Jésuite prétendit avoir découverte à la fin du 16e siècle, & qu'on publia au commencement du siècle suivant, sous le nom de Lucius-Flavius Dexter, qui vivoit à la fin du 4e, ni parmi nos propres Historiens, les vies fabuleuses de Charlemagne & de Roland, composées par un Moine du 12e siècle, sous le nom de Turpin, Archevêque de Reims, mort vers le milieu du 8e. D'après ces exemples, l'Auteur de la Table a cru devoir placer à leur ordre les Chartes publiées par le fameux faussaire de Rozières, dans son Livre sur la Généalogie des Ducs de Lorraine & de Bar, quoiqu'elles aient été solemnellement jugées fausses. Souvent des Chartes reconnues pour fausses, ne le sont pas dans tout leur contenu, souvent elles ne sont qu'interpolées. L'Auteur de cette Table ne s'est pas chargé de juger les Chartes, mais de les indiquer; ce n'est point une notice critique & raisonnée de nos monumens historiques qu'il entreprend, mais un simple Catalogue de Chartes. Quelquefois cependant des caractères trop manifestes de fausseté l'ont engagé à qualifier certaines Chartes de suspectes ou de supposées.

2°. Rédaction des titres. Il falloit par le titre seul, non-seulement indiquer le sujet de la Charte, mais encore la caractériser de manière qu'on pût aisément la reconnoître, soit dans les Chartriers, soit dans les livres. Les pièces qui rassemblent différens objets peu liés entr'eux, telles que les traités de paix,

les testamens, les lettres, &c. sont désignées par la nature de l'acte, & par l'énonciation des objets principaux.

3°. Fixation des dates. Article important & difficile, soit par le défaut ou l'insuffisance de date dans la Charte, soit lors même que la date est exprimée par la variation du commencement de l'année civile. Il faut voir, dans la Préface même, les soins que l'Auteur s'est donnés pour vaincre toutes ces difficultés.

4°. Indication des livres où les pièces ont été publiées, & des dépôts où les originaux sont conservés. M. de Bréquigny ne se contente pas de renvoyer sur chaque pièce à un ou deux des principaux livres dans lesquels elle est imprimée, il les cite tous, afin qu'on puisse connoître & comparer les diverses Editions. Il en use de même à l'égard des dépôts, afin qu'on puisse comparer non-seulement les diverses Editions avec l'original, mais encore les différens originaux entr'eux; car, on multiplioit quelquefois les originaux de la même Charte, pour en assurer la conservation, en les déposant en divers lieux, précaution dont l'événement a plus d'une fois montré la sagesse. On a connu sept originaux du fameux Décret d'Union de l'Eglise Grecque & de l'Eglise Latine, dressé au Concile de Florence. Plusieurs de ces originaux ont péri; & de trois-cents originaux de la Grande-Charte, tous signés du Roi Jean-sans-terre, il n'en reste plus que dix-sept.

5°. Motifs qui ont porté l'Auteur de la Table à préférer l'ordre chronologique à l'ordre des matières, dans l'arrangement des titres. L'ordre des matieres eût été plus utile pour ceux qui travaillent sur un point particulier d'Histoire, ou de Droit Public; l'ordre chronologique convient seul à ceux qui veulent étudier l'Histoire selon l'ordre des années, & à ceux qui veulent comparer les Chartes imprimées avec les originaux conservés dans les dépôts.

Mais quand l'incertitude de la date peut donner lieu de rapporter la même Charte à des années différentes, la date, adoptée par M. de Bréquigny, n'est plus pour eux une indication; il a su obvier à cet inconvénient par des Tables particulières qu'on trouve à la fin de ce premier Volume; l'une des noms des personnes, l'autre des noms des lieux; ainsi toutes les fois qu'on voudra chercher dans la Table chronologique quelque acte dont la date sera douteuse, on le découvrira bientôt, en cherchant, dans les Tables particulières, le nom de la personne ou du lieu dont l'acte fait mention. Ce premier Volume commence à l'année 142, & finit à l'année 1031.

Le second Volume contient les titres d'environ six mille pièces, dans un espace qui n'est que de cent quatre ans, depuis l'an 1032 jus-

qu'à l'an 1136; ce qui comprend, à peu de mois près, les trois règnes de Henri I, de Philippe I de Louis le Gros.

On n'a rien négligé pour perfectionner l'ouvrage dans ce second Volume. On a rédigé les titres avec plus d'étendue qu'on ne l'avoit fait au commencement du premier Volume; on a renfermé dans ces titres une notice des actes, aussi complette que le genre de l'ouvrage pouvoit le permettre.

En citant certains recueils de lettres, telles que celles d'Yves de Chartres, de Geoffroy de Vendôme, de Pierre le Vénérable, de St Bernard, &c. on a pris soin d'indiquer les plus importantes de ces lettres, & d'en fixer la date, presque toujours omise dans les lettres mêmes. Il faut voir, dans la Préface de ce second Volume, le détail des peines que l'Auteur a prises pour fixer les dates, non-seulement de ces lettres, mais de beaucoup d'autres actes.

Le nombre de Chartes ou actes d'une même année, mais sans date de mois ni de jour, se multipliant à mesure qu'on avance dans cet ouvrage, l'Auteur a cru devoir les ranger dans un ordre propre à faire trouver plus aisément les pièces qu'on cherche. Il place au premier rang les Bulles des Papes, ensuite les Diplômes des Souverains, puis les Chartes, enfin les Lettres ou Epîtres; & ces Lettres ou Epîtres ont encore un arrangement particulier; elles sont disposées suivant l'ordre alphabétique des noms des personnes qui les ont écrites. Ces arrangemens, qui commencent à-peu-près à la moitié du onzième siècle, ne concernent, encore un coup, que les pièces qui sont sans date de mois & de jour.

On avoit eu dessein de terminer ce Volume par un Supplément qui auroit contenu, soit les pièces qui avoient pu échapper à l'Auteur de la Table, soit celles qui ont été publiées dans des ouvrages imprimés depuis la publication du premier Tome; mais comme chaque Volume pourroit exiger un pareil Supplément, & que ces Supplémens particuliers, répandus dans tous les Volumes, seroient d'un usage peu commode, on a pris le parti de former du tout un Supplément général qui terminera l'Ouvrage.

M. Georgisch a publié, il y a trente-cinq à trente-six ans, une Table chronologique des Chartes imprimées, concernant l'Histoire d'Allemagne. Cette Table, en 4 vol. *in-folio*, rédigée sur le même plan que celle de M. de Bréquigny, s'étend depuis l'an 314 jusqu'à l'an 1730. M. de Bréquigny se plaint qu'aucun Journal François ou Etranger n'ait annoncé cet important ouvrage; ce défaut de circulation des richesses littéraires, dit-il, est, à tous égards, un grand mal dans la République des Lettres. L'Histoire d'Allemagne & celle de France ont de telles relations, qu'assez souvent les mêmes pièces appartiennent à

la fois à l'une & à l'autre ; ces deux Tables peuvent réciproquement servir à multiplier les citations. M. de Bréquigny promet de profiter, pour son Supplément, de l'Ouvrage de M. Georgisch, qui tirera sans doute le même fruit des sçavantes recherches de M. de Bréquigny.

La Table de M. de Bréquigny est imprimée au Louvre, & on en trouve des exemplaires chez Panckoucke, à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

DANIÆ & Sueciæ litteratæ Opuscula Hist. Philolog. Theologica ; edidit Jo. Oelrichs S. Th. D. & P. P. O. Tomus primus, Bremæ, apud Jo. Henr. Cramerum, 1774 ; vol. *in*-8°. de 266 pages.

CE Volume contient plusieurs Dissertations qui, toutes, ont rapport à la littérature & aux antiquités du Danemarck & de la Suéde. Elles sont au nombre de cinq, composées par différens Auteurs. La première concerne le rapport de la Langue Persanne avec la Gothique, par M. Olaus-Celsius. L'Auteur, après avoir fait quelques réflexions sur l'origine, les mutations & les rapports des Langues en général, vient à la Langue Persanne en particulier ; ce n'est point de l'ancien Persan dont il s'agit ici, mais de la Médo-Persique qui, dans le V[e] siècle, est devenue la Langue de la Cour de Perse, & que l'on a appelée la Langue *Deri*. Plusieurs Sçavans, tels que Saumaise, Boxhorn, Scaliger, &c. ont trouvé des rapports entre la Langue Persanne & la Langue Germanique. D'autres, comme Bochart, les ont niés. L'Auteur adopte le sentiment des premiers, & cite une suite de mots Persans qui sont exactement les mêmes en Germanique ou Gothique. Mais, comme cette ressemblance ne seroit pas une preuve décisive, il fait voir que ces deux Langues se rapprochent encore dans plusieurs formes grammaticales, telles que les inflexions & terminaisons des noms, les conjugaisons, les compositions de mots, l'emploi des pronoms, les degrés de comparaison. Si l'Auteur eut donné plus d'étendue à cette partie, il auroit multiplié les preuves qui ne sont pas en assez grand nombre. Il recherche ensuite les causes de ces rapports entre deux Langues de Peuples si éloignés, & il les attribue principalement aux grandes incursions que les Goths, les mêmes que les Getes & les Scythes, ont faites en Asie. Les Parthes étoient des Scythes, & conséquemment de la même race, & ils ont conquis la Perse. Les Getes ou Goths étoient répandus le long du Tanaïs. On apperçoit alors quels rapports ont pu se trouver dans ces Langues. Suivant Procope, les Vandales, les Visigoths, les Goths parloient

loient la Langue Gothique. Mais l'Auteur pousse un peu trop loin ces rapports, & adopte des autorités qui peuvent être suspectes. Par exemple, il dit que la Langue Chinoise a du rapport avec la Langue Gothique; c'est donner trop d'étendue à son opinion, & son Mémoire exigeroit de nouvelles recherches plus approfondies & plus discutées.

La seconde Pièce est de M. Ihre. Elle a pour objet les proverbes suevo gothiques. L'Auteur s'étend beaucoup sur les proverbes, les maximes ou sentences; mais il n'en dit pas assez sur ceux qui peuvent venir des anciens Goths: d'ailleurs la manière dont il traite son sujet, ne peut intéresser que ceux qui entendent les Langues du Nord.

La troisième Pièce, par M. Beronius, concerne l'Edda & la Mythologie des anciens Peuples septentrionaux. On sçait que l'Edda renferme la philosophie & la théologie de ces peuples. Il est regardé aussi comme le modèle de leurs poësies. Plusieurs Sçavans du Nord dérivent le mot *Edda* du latin *Edo*, *compono*, mettre au jour. D'autres le tirent du mot *atta*, pater; quelques-une remontent jusqu'à l'Hébreu. Il y a deux *Edda*, l'un qui est perdu & celui qui existe. Le dernier a été fait par différens Auteurs; il est si obscur & si rempli de fables, que les Poëtes Islandois, qui sont venus après, ont eu de la peine à en pénétrer le sens. Sæmond Sigfuson passe pour en être le compilateur & le rédacteur. Il est né vers l'an 1514. D'autres le font beaucoup plus ancien. L'Auteur de cette Dissertation entre dans un très-grand détail sur tout ce qui peut concerner ce Livre & son antiquité.

Il est divisé en trois Parties: la *Voluspa*, l'*Haramaal*, le *Runa capitula*. La première renferme la plus ancienne philosophie des Peuples du Nord; la seconde, la morale d'Odin, & la troisième sa magie. M. Beronius donne l'idée & quelques extraits de la première Partie.

Le quatrième Mémoire, par M. Tycho Rothe, traite des épées des Anciens, & sur-tout des Danois. Il commence par examiner les noms Danois qu'on donnoit à cette arme, ensuite de quelle matière ces épées étoient faites. Il traite de leur forme, du fourreau, du baudrier & de la manière de porter l'épée, des prérogatives attribuées à quelques-unes, & des idées superstitieuses qu'on a eues à leur égard; de l'estime que les Anciens avoient pour ces armes, & de l'usage qu'ils en faisoient.

Le cinquième & dernier Mémoire est très-court; on y parle de quelques Livres utiles à la littérature du Nord. Tels sont l'ouvrage de Jornandes, *de rebus Geticis*; l'Histoire romanesque de quelques anciens Rois, intitulée: *Hialmters och olvers sage*, imprimée à Holm en

1720; une Lettre de M. Ihre, sur l'Edda, imprimée en 1772, à Upsal.

Tous ces différens morceaux sont curieux, & peuvent répandre du jour sur les antiquités du Nord. Nous exhortons l'Editeur, M. Oelrichs, à continuer son Recueil.

MÉMOIRE sur la Météorologie, contenant les Observations de M. Messier, de l'Académie royale des Sciences, faites à Paris, pendant dix ans. Par le P. Cotte, Prêtre de l'Oratoire & Curé de Montmorenci, Correspondant de l'Académie royale des Sciences; 78 pages *in*-4°.

LES bonnes Observations météorologiques ne datent guère que de quarante ou cinquante ans, encore y a-t-il beaucoup de choix à faire dans le grand nombre de celles que nous possédons. Le P. Cotte a tâché de faire ce choix de son mieux, en donnant, dans son grand Traité de Météorologie, dont nous avons rendu compte en 1774, le Précis des meilleures Observations en ce genre; mais il s'en faut de beaucoup qu'il prétende être arrivé au bout de la carrière qu'il a commencé à se frayer. Les Observations météorologiques se multiplient tous les jours, & acquièrent aussi de jour en jour de nouveaux degrés de perfection, soit du côté des Observateurs, soit du côté des instrumens; il a bien prévu que son premier travail ne seroit qu'une esquisse de ce qui lui restoit à faire. Il a donc formé dès-lors le dessein d'extraire & d'analyser toutes les Observations qu'il pourroit se procurer, & c'est pour suivre le plan, qu'il donne aujourd'hui l'extrait & le résultat des Observations météorologiques faites à Paris, pendant dix ans, par M. Messier.

Le travail de M. Cotte étoit nécessaire pour qu'on pût jouir des fruits de celui de M. Messier; ce sont d'excellens matériaux, mais épars, & qui avoient besoin d'être rassemblés, d'être mis chacun dans leur place pour former un ensemble utile & concluant. Il a donc rédigé avec soin ces Observations, & il s'est fait pour cela une méthode dont il donnera le détail, parce qu'il seroit essentiel, suivant lui, que les Physiciens qui s'occupent à la rédaction de ces sortes d'Observations, suivissent tous la même méthode; les conséquences & les résultats en seroient bien plus surs. Il propose donc la sienne, non pas comme la meilleure en général, mais comme celle qui lui a paru la meilleure; si on y trouve des défauts, on voudra bien en avertir, & il se corrigera; si on la trouve bonne, elle pourra servir de modèle à ceux qui s'engageront dans un pareil travail.

M. Cotte ayant combiné toutes ces Oservations, en a dressé des Tables de comparaison qui ont exigé un travail immense; elles sont suivies de quelques conséquences gé-

nérales à l'usage de ceux qui n'ont pas besoin des détails. Il paroît, par les IIe & IIIe Tables, 1°. que les vents dominans des mois d'Hiver, d'Eté & d'Automne sont ou le sud ou le sud-ouest; & qu'au Printemps, ce sont ceux du nord ou du nord est qui dominent; 2°. que le plus grand degré de chaleur, année commune, est de 27 deg. $\frac{1}{2}$ dans le mois d'Août, & le plus grand degré de froid, aussi année commune, de 6 deg. $\frac{3}{4}$ dans le mois de Janvier, ce qui fait une différence de 34 deg. $\frac{1}{4}$ entre ces deux trêmes; 3°. que la somme des plus grands degrés de chaque mois, divisée par le nombre des mois, est de 17 deg. $\frac{3}{4}$, ce qui établit une différence de 20 degrés; 4°. que la plus grande élévation du mercure à Paris, année commune, est de 28 pouces 4 lig. 4 dans le mois de Novembre, & la plus petite élévation, de 27 p. 2 l. 4, au mois de Décembre, d'où résulte une différence de 1 p. 2 l. 3: l'élévation moyenne est de 27 p. 11 lig. 5; elle a lieu assez ordinairement dans le mois de Novembre. Le mercure est en général plus élevé dans les mois d'Eté que dans les mois d'Hiver, quoique les plus grandes élévations arrivent en Hiver.

La Ve Table est le résultat de chaque année d'Observations; elle nous montre 1°. que les vents les plus dominans sont le sud & le sud-ouest; 2°. que la plus chaude de ces dix années paroît avoir été l'année 1767, où la somme des plus grands degrés de chaleur de chaque mois, divisée par le nombre des mois, donne 18 deg. $\frac{1}{2}$ de chaleur pour l'année commune: mais comme on ne doit pas juger de la température d'une année, par les degrés extrêmes de chaleur & de froid qu'on a éprouvés, que cela dépend plutôt de la continuité de la chaleur qui est exactement indiquée par le degré moyen de chaleur & de froid qui résulte de toutes les Observations faites pendant l'année, il en conclud qu'il faut regarder l'année 1763 comme la plus chaude des dix années, puisque la somme de tous les degrés de chaleur moyenne, divisée par le nombre des Observations, donne 10 deg. $\frac{1}{2}$ pour la chaleur moyenne de l'année entière: 3°. que l'année 1768 semble pareillement avoir été la plus froide des dix années, puisque la somme des plus grands degrés de froid, divisée par le nombre des Observations, donne 7 deg. de condensation; & que cependant par le fait, l'année 1767 a été la plus froide, puisque le degré de froid moyen a été de 4 deg. $\frac{3}{4}$, tandis qu'il n'a été que de 4 d. en 1768; sans doute que le froid a duré plus long-temps en 1767 qu'en 1768, & c'est cette continuité de chaleur ou de froideur qui influe sur la température d'une année, & qui doit la caractériser: 4°. Que la plus grande élévation moyenne du mercure a été, en 1767, de 28 p. 4 lig. 11, & la plus petite élévation moyenne qu'il y ait eu dans ces dix années, est

de 27 p. 5 lig. 11 : elle a eu lieu en 1772.

Il paroît, par la Table X, 1°. que le mois d'Avril est le plus pluvieux, & que les mois d'Août & de Septembre sont les moins pluvieux ; cependant ces deux mois, & celui d'Août sur-tout, passent avec raison pour ceux où les quantités de pluie y sont moindre que dans les autres mois. De tous les jours de l'année, il n'y en a qu'un seul ; sçavoir, le 18 Octobre, qui n'a jamais fourni de pluie dans aucune des dix années ; 2°. que le nombre des jours couverts est le plus grand en Février, & le moindre en Août & Septembre, & réciproquement pour les jours sereins ; 3°. que le nombre des jours variables est le plus grand en Avril, & le moindre en Février ; 4°. que les brouillards sont plus fréquens en Décembre qu'en tout autre mois de l'année.

La XIIe Table contient le résultat des deux précédentes ; elle fixe, pour l'année commune, le nombre des

jours de	neige	à	10
	pluie	à	186
	couverts . . .	à	97
	sereins . . .	à	87
	variables . . .	à	182
	brouillards . .	à	31
	tonnerre . . .	à	12
	aurore boréale .	à	4

On voit, dans la XIIIe Table, que le plus grand degré de froid, observé à Paris pendant dix ans, a été de 14 deg. $\frac{1}{2}$ de condensation le 5 Janvier 1768 ; ce froid a été général dans toute l'Europe, aussi-bien que ceux des 11 Janvier 1766, & 7 Janvier 1767.

Le plus grand degré de chaleur, observé aussi à Paris pendant le même espace de dix années, a été de 31 deg. $\frac{1}{2}$ de dilatation le 26 Juin 1772 ; la différence entre les deux extrêmes de froid & de chaud, a été de 46 degrés.

La plus grande élévation du mercure a été observée de 28 po. 8 lig. 3, le 28 & le 29 Janvier 1770, & la plus petite élévation a été de 26 p. 7 lig. 3, le 12 Décembre 1763 ; la différence entre ces deux termes a donc été de 2 p. 1 lig.

Le mercure se soutient à Montmorenci 1 $\frac{11}{12}$mes de lignes plus bas qu'au Collége royal ; & comme il se soutient au Collége royal 1, 3 lig. plus bas qu'au bord de la Seine, il s'ensuit qu'à Montmorenci le mercure y est moins élevé qu'à Paris, au niveau de la rivière, de 3 lig., ce qui donne environ 39 toises pour l'élévation de Montmorenci au-dessus du niveau des moyennes eaux de la Seine ; 2°. que la chaleur moyenne est plus petite d'environ 1 deg. à Montmorenci qu'à Paris, & que le froid y est à-peu-près égal.

Au mois de Mars 1773, M. de Luc, de Genève, Auteur des excellentes recherches sur les modifications de l'atmosphère, vint à Paris, & y apporta le baromètre portatif,

dont il a fait usage pendant plus de dix ans pour faire toutes les expériences curieuses qui ont servi de fondement à la belle théorie qu'il a établi dans son ouvrage. Il le compara avec les baromètres de MM. Messier & Lavoisier; il résulte de cette comparaison, que le baromètre de M. de Luc se soutient 1 lig. $\frac{2}{16}$ plus haut que celui de M. Messier, & une ligne seulement plus haut que celui de M. Lavoisier.

M. Messier rapporte dans son Journal, pour le mois de Juin 1772, des expériences qu'il fit à Corbeil, dans la Seine, avec des thermomètres, pour connoître la température de l'eau, soit le matin, soit le soir. Il observoit à différentes heures de la journée, & il a trouvé qu'en général, l'eau est plus chaude le matin que le soir. Cela vient, suivant M. Cotte, de ce que l'eau reçoit plus difficilement l'impression de la chaleur que l'air; mais aussi, lorsqu'elle l'a reçue, elle la conserve plus long-temps.

Le P. Cotte explique, à la fin de cet Ouvrage, la manière de tirer des résultats moyens des Observations de chaque mois & de chaque année, ce qui sera utile à ceux qui voudront faire usage de celles qu'il publie chaque mois par la voie de notre Journal.

Si les Physiciens qui s'occupent d'Observations météorologiques, veulent se donner la peine de les analyser de la manière que le P. Cotte l'a expliqué, ils tireront de leur travail des résultats satisfaisans; & il se chargera lui-même, avec plaisir, ainsi qu'il s'y est engagé, de les comparer ensemble, & de les présenter, sous un même point de vue, à l'Académie & au Public. Il s'est déjà procuré une correspondance assez étendue pour être très-utile dans cette partie des sciences. Ses suites d'Observations météorologiques que l'on a commencé à Londres, par ordre de la Société royale, & qui s'imprimeront dans chaque volume des Transactions philosophiques, deviendront surtout fort utiles par la grande exactitude des Observations.



ITINÉRAIRE des Routes les plus fréquentées, ou Journal d'un Voyage aux Villes principales de l'Europe, où l'on a marqué, en heures & en minutes, le temps employé à aller d'une poste à l'autre; les distances en milles Anglois, par un *Odomètre* mesuré à la voiture; le produit des contrées, la population des villes, les choses remarquables à voir dans les villes & sur les routes, les auberges, &c, &c. On y a joint le rapport des monnoies, & celui des mesures itinéraires & linéales, ainsi que le prix des chevaux de poste, des différens pays. A Paris, chez Pissot, Libraire, &c. 1775; avec approb. & privilége du Roi. Petit *in*-8°. de 128 pages, sans l'Avertissement qui en a 28.

M. Dutens, connu dans la République des Lettres par plusieurs Ouvrages, & Associé-Libre-Etranger de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, est l'Auteur de celui-ci, qu'on peut regarder comme un des fruits de ses voyages en différentes parties de l'Europe. Les notes qu'il a eu la précaution de tracer sur le papier, ne pourront manquer d'être utiles à ceux qui seront dans le cas de faire les mêmes routes. Les Tables qui se trouvent au commencement de cet Itinéraire, ne le seront pas moins: « J'ose dire, (ce sont les termes de l'Auteur), qu'elles sont les » plus correctes qui aient paru » dans ce genre; car je ne crois pas » que l'on ait encore imprimé des » Tables de rapport des mesures itinéraires & des mesures linéales de » toute l'Europe, sur lesquelles on » puisse compter. Toutes les mesures qu'on donne ici sont prises » sur les lieux. Les mesures itinéraires sont comparées par le » moyen d'un *odomètre* appliqué à » une chaise de poste Angloise, » avec lequel on a mesuré la partie » la plus fréquentée des routes de » l'Europe, en milles Anglois, & » les autres mesures itinéraires de » l'Europe peuvent être réduites au » mille Anglois par la Table des » rapports de ces mesures entr'elles. » Mais comme les mêmes distances ne se parcourent pas dans un temps égal en tout temps & en tout pays, l'Auteur a cru pouvoir en donner une connoissance plus précise, par le temps employé sur la route. Aussi il importe bien moins au voyageur de connoître la longueur d'une route que le temps nécessaire pour la parcourir. On comprend assez que ce temps doit varier selon que la distance d'un lieu à un autre sera parcourue en descendant ou en montant.

L'Auteur a eu soin d'indiquer toutes les rivières qu'on doit passer en batteau, afin que le voyageur puisse prendre ses arrangemens pour ne se pas exposer de nuit au hasard de périr sur des fleuves rapides, surtout quand ils sont débordés. Outre l'indication des bonnes ou des

mauvaises auberges, non-seulement dans les grandes villes, mais encore dans les bourgs & les villages, indication qui, par les changemens que le temps amène, peut perdre une partie de son utilité, l'Auteur a donné un Précis des choses qui méritent d'être vues dans les villes où l'on passe, & dans celles où l'on s'arrête. Mais les Curieux pourront se procurer aisément des descriptions plus amples des pays qu'ils desireront connoître plus particulièrement. « Il y a, dit-il, peu de » villes considérables dont on ne » trouve un plan & une description » plus ou moins étendue dans des » ouvrages composés pour cet effet, » ou dans les Calendriers, ou à la » marge des plans des villes. » Ainsi il conseille au voyageur de se procurer ces ouvrages, dès qu'il arrive dans une grande ville. Il observe aussi qu'on peut faire une excellente collection de Cartes géographiques, en achetant, dans chaque Province, la meilleure Carte des environs de la Capitale, & celle de la Province sur la plus grande échelle.

Les Tables de l'Itinéraire de M. D. portent sur un double rapport, celui des mesures itinéraires & celui des monnoies. Les mesures linéaires ou de longueur de différens pays sont comparées à celles de Londres. On y voit, par exemple, que le pied de Paris est à celui de Londres, comme 12, 80 est à 12, 00, & celui d'Amsterdam, comme 11, 17 est à 12, 00. L'Auteur en conclut que 15 pieds quarrés de Paris font environ 17 pieds quarrés de Londres. La différence en effet est peu considérable, puisque, suivant le rapport assigné en pouces & décimales, 17 pieds quarrés de Londres répondent à $14 \frac{241}{256}$ pieds quarrés de Paris. Il ajoute que la toise de France est de 76 pouces 3 quarts Anglois. Il semble qu'il falloit dire $76 \frac{4}{5}$ pouces Anglois, puisque le rapport donné fait répondre 15 de nos pieds à 16 pieds de Londres. C'est donc une petite réforme à faire dans les évaluations qui dépendent de l'estimation de notre toise, en observant, avec l'Auteur, que le mille Anglois est de 1706 *yards* ou verges, la verge de 3 pieds Anglois; & que la petite lieue de France est de 2090 toises, la moyenne de 2450, & la grande de 2853. D'où il résulte que notre lieue moyenne de 2450 toises, répond précisément à 15680 pieds Anglois, non à 15670 pieds 9 pouces Anglois, comme porte l'Itinéraire.

L'Auteur observe que M. d'Anville évalue le mille Anglois à 826 toises de France; « mais, ajoute- » t-il, en admettant les rapports » des pieds de France & d'Angle- » terre, qui sont calculés avec la » plus grande précision dans la Ta- » ble précédente, on ne peut se dis- » penser de lui donner 831 * toises » de France. » Mais c'est ce rapport même du pied de France au pied d'Angleterre, qui prouve que l'esti-

* On lit *environ* 830, à la page précédente xiij.

mation de M. d'Anville s'écarte moins du vrai que celle de l'Auteur; car, si 15 pieds de Paris égalent 16 pieds de Londres, il est évident que les 5280 pieds Anglois que contient le mille, équivalent à 4950 pieds de Paris, ou à 825 de nos toises.

Le mille de Piémont, qui contient 800 *trabucchi*, chacun de 6 pieds de Piémont, est, suivant M. Dutens, de 2688 verges & 10 pouces d'Angleterre, ou le pied de cette contrée répond à 20 pouces 17 centièmes du pied de Londres. Le mille Romain, le même que le mille d'Italie, diffère très-peu, selon l'Auteur, de l'ancien mille des Romains; & d'après les meilleures informations qu'il ait pu prendre, il se trouve qu'on lui donne mille pas géométriques, *équivalens à cinq mille pieds* de France. Le mille d'Allemagne, que M. l'Abbé Chappe estimoit de 3804 de nos toises, a été trouvé, par M. Dutens, *répondre à quelque chose de moins que 5 milles Anglois*.

Quant au rapport des monnoies, voici celui que l'Auteur assigne aux monnoies de France & d'Angleterre. « Quarante-quatre guinées & » demie pèsent une livre d'or, dont » onze parties sont d'or pur, & une » d'alliage.

» Une guinée contient 118 grains » & 651 décimales d'or pur, sans » alliage.

» Mais un louis d'or ne contient » que 113 grains 27 décimales An» glois d'or pur, sans alliage.

» Les grains François sont aux » grains Anglois comme 121, 78 » décimales à 100.

» Une guinée neuve se paie 24 » liv. 12 sols à Paris par ceux qui » les achetent pour les fondre.

» Un écu d'Angleterre contient » 429 grains 68 décimales d'argent » pur, sans alliage.

» Un écu de France contient 409 » grains 94 décimales d'argent pur, » sans alliage. Le titre de la mon» noie d'argent de France est de 261 » grains d'argent pur, sur 27 d'al» liage; & celui de la vaisselle, de » 274 de pur, sur 14 d'alliage; mais » le titre de la monnoie d'Angle» terre est le même que celui de la » vaisselle. »

L'Auteur auroit desiré pouvoir établir de la même manière les rapports des monnoies des autres pays; mais il ne lui a pas toujours été possible d'avoir des essais faits avec assez de précision. Pour connoître la valeur de ces monnoies, il faut consulter l'Ouvrage même qui, par sa nature, n'est pas susceptible d'une analyse suivie. Nous nous bornerons à quelques-unes des remarques que l'Auteur à faites dans ses voyages.

Le pont de Neuilly, près Paris, lui paroît un des plus beaux qu'il y ait en France; mais celui qui exigeoit, dit-il, plus de soins & d'habileté, est le pont de Saumur, à cause de la largeur & de la profondeur de la Loire en cet endroit. « Il a été construit sans bâtardeau » ni épuisement : on a fait usage de » grands

» grands caissons qui contenoient » une pile ou une culée. Il a été établi sur des pieux qui ont été sciés » de niveau, à une profondeur déterminée sous l'eau, pour recevoir les caissons, dont les bords » se détachoient avec la plus grande facilité du fond qui restoit sur » les pieux chargés de maçonnerie. » La machine qui a été inventée » par M. de Voglie (Inpecteur-Général des Ponts & Chaussées, » à qui l'on doit, en ce genre, plusieurs belles découvertes) pour ce » sciage, l' opéré avec une telle » précision, qu'on a plusieurs fois » scié à 15 & 18 pieds sous la surface de la rivière, des parties de » pieux de 2 à 3 lignes d'épaisseur, » sans qu'elles se soient brisées, & » qu'après le sciage, on les a ramenées à la surface de l'eau. La rivière avoit, dans des endroits, » jusqu'à 20 pieds de profondeur. » Sur le grand bras de la rivière, le pont est composé de deux culées, de douze pieds & de douze arches elliptiques, qui ont toutes 60 pieds de diamètre. Il a 852 pieds de longueur, & est *de niveau sur toute sa surface*, placé sur un alignement qui traverse toute la ville, où seront construits deux autres ponts sur les deux autres bras de la rivière, & un autre pont sur la rivière du Thouet, à la sortie de la ville. Ce dernier, dont la culée est déjà fondée, aura trois arches, chacune de 82 pieds d'ouverture d'une seule portion d'arc, dont la flèche n'aura que 8 pieds & demi. L'Auteur a cru que ce détail, sur l'exactitude duquel on peut compter, ne déplairoit pas aux curieux.

En parlant des Cordeliers de Toulouse, M. D. assure qu'ils « ont une » manière de dessécher les corps » morts, au moyen de laquelle ils » se conservent des siècles dans un » caveau de leur maison, » où il en a vu plus de deux cens rangés au tour du mur. On desirera sans doute de sçavoir comment l'Auteur s'est instruit de cette particularité; car on regarde ordinairement, comme une propriété naturelle du caveau des Cordeliers de Toulouse, ce qu'il attribue à l'industrie des Cordeliers mêmes.

En passant par Ausbourg, l'Auteur a trouvé l'Hôtel de Ville magnifique, la façade sur-tout. « Au » second étage, dit-il, est une salle » fort spacieuse, dont le plafond » n'est ni voûté, ni soutenu de » piliers. » Dans la Bibliothèque d'Hannover, qui contient environ 50000 volumes, il a remarqué une quantité prodigieuse de manuscrits du célèbre Leibnitz, qui n'ont point encore été publiés; ce qu'il en a vu, formeroit trois ou quatre volumes *in-folio*. Plusieurs de ces manuscrits mériteroient sans doute de voir le jour; & si M. Dutens daignoit employer ses soins pour le leur procurer, après avoir donné un recueil des Œuvres de Leibnitz, en 6 vol. *in* 4°., ce seroit un nouveau service rendu au Public & à la mémoire du célèbre Philosophe.

DISCOURS sur l'attraction des montagnes, prononcé dans l'Assemblée annuelle de la Société royale de Londres, du 30 Novembre 1775, par le Président de cette Société, M. le Chevalier Baronet PRINGLE; imprimé par ordre de la Société royale; traduit de l'Anglois par M. le Roy, de l'Académie royale des Sciences.

CET Ouvrage est extrait du Journal de Physique de M. l'Abbé Rozier, du mois de Mai 1776, que nous avons annoncé plusieurs fois comme un Recueil important pour les Sciences. Il y a, dans l'Académie des Sciences d'Angleterre, une fondation aussi célèbre qu'utile, en conséquence de laquelle on décerne chaque année une médaille à celui qui a fait le Mémoire le plus curieux dans quelque partie des Sciences. Le Président de la Société royale prononce ordinairement à cette occasion un Discours, dans lequel il rend compte du sujet & du mérite de l'ouvrage; dans celui ci M. Pringle jette un coup d'œil sur les découvertes qui ont amené celle de l'attraction universelle, dont le travail de M. Maskeline nous donne une nouvelle preuve.

Pour exécuter ces observations, M. Maskeline a choisi la montagne appelée *Schehallien*, dans la Province de Perth en Ecosse, dont la direction, en longueur, est à-peu-près est & ouest. Cette montagne est élevée, dans sa partie la plus haute, de 3550 pieds au-dessus du niveau de la mer, ou environ 2000 mille pieds de la vallée qui l'environne. Comme la plus grande attraction devoit se trouver vers le milieu de sa hauteur, qui est heureusement assez rapide, on établit deux stations pour les observations; l'une dans la partie nord de la montagne, l'autre dans la partie sud. L'instrument avec lequel M. Maskeline observa les étoiles, étoit un excellent secteur de dix pieds de M. Sinon; il a rapporté dans son Mémoire, toutes les précautions qu'il a prises, & pour bien placer cet instrument dans le méridien à chaque station, & pour bien s'assurer que la ligne de collimation étoit restée la même. Par les observations de dix étoiles, près du zénith, il a trouvé que la différence apparente des latitudes des deux stations étoit de 54″ 6′, & par la mesure des triangles formés par deux bases prises de différens côtés de la montagne, il a trouvé pareillement que la distance, entre les parallèles de ces stations, répondoit à un arc de 43″ du méridien, c'est-à-dire, qu'il étoit moindre de 11″ 6′ que celui qui résultoit des observations. En effet, 4364 pieds qu'il trouva entre les parallèles des stations, répondent dans la latitude de Schehallien (qui est de de 56°) à un arc, comme nous l'avons dit, de 43″. Or, la moitié de 11″ 6′ étant 5″ 8′, cette quantité représente l'effet

moyen de l'attraction de cette montagne.

En comparant sa grosseur avec celle de la terre, M. Maskeline a trouvé que la densité moyenne de la terre étoit aux environs du double de celle de la montagne; parce qu'en la supposant de même densité, les calculs de l'attraction de la montagne donnent une attraction double de celle qu'on a trouvée.

On verra, dans les Transactions philosophiques de 1775, un Mémoire fort détaillé, dans lequel l'Auteur rend compte de ses observations & de la mesure d'une base qui avoit 5897 pieds. Il promet de donner, dans une autre occasion, les détails de la figure des élévations & des coupes de la montagne, nécessaires pour en calculer rigoureusement l'attraction, qu'il trouve d'environ 11″ & demie, par un calcul fait seulement à-peu-près. Au reste, il seroit peut être dommage que cet habile Astronome employât à ce travail un temps aussi précieux que le sien; car, l'attraction de la montagne étant bien démontrée, il importe peu de sçavoir quel est le rapport de sa densité avec celle de l'intérieur de la terre.

Le seul cas où cette recherche seroit curieuse, en ce qu'elle nous apprendroit la nature de l'intérieur de notre globe, seroit le cas où le Gouvernement auroit fait la dépense de faire fouiller & percer la montagne dans tous les sens, pour s'assurer s'il n'y a point de cavité, de matières hétérogènes, spongieuses ou légères, & pour pouvoir calculer séparément la pesanteur spécifique de toutes les matières dont elle est composée, & l'attraction de chacune. Si jamais la curiosité des hommes entreprend de semblables travaux, l'on sera à portée de décider si le noyau intérieur du globe terrestre est composé de pierres, de terre d'argile ou de verre, s'il contient du feu ou de l'eau; & de décider peut-être entre les différens systèmes des Philosophes & des Physiciens sur la nature & la formation de notre globe.

En attendant, l'on ne pouvoit rien faire de mieux que de déterminer, par des opérations très-exactes, comme l'a fait M. Maskeline, l'attraction d'une montagne qui s'est trouvée très-sensible, & qui donne un nouveau degré de démonstration à la théorie de l'attraction universelles. Les observations de M. Bouguer & de M. de la Condamine, pour trouver l'attraction de Chimboraco au Pérou, n'avoient pu être faites avec autant d'exactitude & de commodités, & ne suffisoient pas pour prouver complettement l'attraction des montagnes: la magnificence du Roi d'Angleterre & le zèle de M. Maskeline ont mis la question hors de doute.

Le Médecin, Ministre de la Nature, ou Recherches & Observations sur le *Pépasme* ou Coction pathologique. Par M. Joseph-François Carrère, Censeur royal, Docteur en médecine de l'Université de Montpellier, de la Société royale des Sciences de la même Ville, de l'Académie royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse, ancien Inspecteur-Général des Eaux minérales de la Province de Roussillon & du Comté de Foix, ci-devant Directeur du Cabinet d'Histoire naturelle de l'Université de Perpignan, Professeur royal Emérite en médecine dans la même Université; avec cette Epigraphe, tirée de Celse:

Repugnante Naturâ, nihil Medicina proficit.

A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, 1776.

M. Carrère commence par établir le caractère, les différences, les conditions, les causes, le méchanisme, les effets & les loix de la Coction pathologique; il désigne les temps & les moyens propres à la favoriser; il indique les signes qui peuvent la faire connoître & la distinguer d'un état opposé, c'est-à-dire, de la crudité morbifique; il démontre les avantages qu'on peut en retirer dans la pratique.

Il explique en même-temps le vrai sens de l'*orgasme* ou *turgescence*; il fait voir l'erreur de ceux qui rapportent cet état à l'impétuosité des fluides, ou à la cacochylie des premières voies; il établit son vrai caractère d'après les notions que nous en a donné Hippocrate, & qui sont confirmées par l'observation de plusieurs siècles; il indique les signes propres à le faire indiquer; il démontre l'utilité, & même la nécessité des évacuans dans cet état.

L'Auteur développe ensuite les loix que la Nature suit dans ses opérations; il fait voir combien elle influe dans la guérison des maladies; il prouve qu'elle l'opère souvent sans le secours de l'art; qu'elle indique presque toujours la voie que nous devons tenir; que ce n'est qu'en la suivant de près, qu'en l'imitant, qu'en la secondant, que nous pouvons parvenir à des guérisons heureuses; enfin, qu'une sage inaction est souvent préférable à l'emploi des remèdes.

Il établit enfin les règles qu'on doit suivre dans les évacuans; il indique les cas où ils peuvent convenir, & ceux où ils seroient nuisibles; il démontre l'abus trop fréquent qu'on fait de ces médicamens, sur-tout des purgatifs; il réduit leur usage à de justes bornes.

L'observation exacte des préceptes que nous tenons des premiers Maîtres de l'Art, peut seule, suivant

M. C., rendre heureux l'usage des remèdes évacuans ; il établit ces préceptes par ordre ; il développe les loix qu'ils renferment ; il indique l'application qu'on doit en faire dans la pratique ; il en déduit les conséquences propres à démontrer le danger des évacuans, sur-tout des purgatifs.

Persuadé que la science *des occasions* est l'ame de la pratique, M. C. croit que nous devons nous borner à chercher le moment favorable de placer nos médicamens ; il croit que nous devons nous attacher à acquérir cette qualité qu'Hippocrate, juge absolument nécessaire à un Médecin, & qui consiste à être prompt & habile à profiter de l'occasion ; il croit, par conséquent, que nous ne devons jamais laisser échapper le moment heureux, où un remède, donné dès les commencement d'une maladie grave, peut en arrêter les progrès, ou en diminuer la violence ; mais il pense aussi que si la négligence du Praticien peut avoir des suites fâcheuses, son trop de précipitation ne seroit pas moins funeste.

Suivant M. Carrère, le *Pepasme* ou *Coction pathologique*, consiste dans la proportion des humeurs, ou la combinaison de leurs parties proportionnées à la capacité des vaisseaux secrétoires qui, non-seulement, les rend propres à pénétrer dans ces vaisseaux, mais opère encore ou facilite leur secrétion & leur excrétion.

Les maladies, ajoute-t-il, se terminent d'ordinaire heureusement, c'est-à-dire, par la santé, de deux manières différentes, ou par la résolution, ou par l'évacuation. Ces deux terminaisons varient, eu égard à la dégénération plus ou moins considérable des humeurs de leur état naturel ; si cette dégénération n'est pas bien considérable, la résolution suffit ; si elle a été, au contraire, portée à un degré trop fort, l'évacuation devient nécessaire.

Hippocrate qui doit être regardé comme l'oracle de la Médecine, nous a laissé des loix sages, précises & autorisées d'une longue expérience sur l'emploi des évacuans, il les a recueillies en peu de mots ; il nous les a transmises dans quelques Aphorismes que Fréderic Hoffman a regardés comme plus précieux que l'or, en ce qu'ils présentent un tableau fidèle des opérations de la Nature, & suivant la vraie méthode de l'art de guérir. Il ne faut jamais, suivant Hippocrate, évacuer les matières crues, mais seulement celles qui sont cuites, ni dans les commencemens de la maladie, à moins de turgescence, laquelle, cependant, est rare. Ce grand Médecin recommande de rendre fluides les matières dont on veut provoquer l'évacuation. Il avertit enfin d'avoir égard, dans les évacuations, à la tendance des humeurs & aux couloirs qui y paroissent les plus propres ; c'est dans cette vue qu'il recommande de diriger le cours des humeurs qu'on

veut évacuer, vers les parties où elles ont une tendance, & par les couloirs convenables. Ces trois Aphorismes renferment, suivant M. C., toutes les loix de l'évacuation. Le détail dans lequel il entre, en fait voir l'utilité & la nécessité; il les suit successivement; il développe le vrai sentiment d'Hippocrate; il indique les moyens de remplir les vues de ce premier Maître de l'art, & de mettre ses préceptes en pratique.

On n'est pas d'accord, en général, sur le vrai sens du mot *turgescence* ou *orgasme*, employé par Hippocrate; il est cependant essentiel de le connoître pour pouvoir suivre ses préceptes : les Auteurs ont été fort partagés sur la vraie signification de ce mot; la diversité des sentimens ne peut que répandre de la confusion sur un objet si important. M. C. développe le vrai sentiment d'Hippocrate; il prouve ensuite la nécessité de l'évacuation, dans le cas de *turgescence* ou *orgasme.*

Si, dit M. C., nous consultons Hippocrate, qui a, le premier, employé le mot de *turgescence*, nous verrons qu'il n'a entendu par-là que l'effort des humeurs pour pénétrer dans leurs couloirs; ou mieux encore, une tendance des humeurs vers les voies de leur excrétion; de sorte qu'on doit regarder les humeurs comme en *turgescence*, lorsqu'elles se portent vers leurs propres vaisseaux excrétoires, même avant la coction.

Galien, ajoute l'Auteur, est du même sentiment. Les anciens Médecins, suivant le témoignage de Brassavolus, & plusieurs habiles Médecins parmi les modernes, tels que Mercurial, ce célèbre Commentateur d'Hippocrate, Rivière, Col de Villars, Hecquet, &c. ont adopté l'idée d'Hippocrate & de Galien.

C'est donc avec raison que M. C. se croit en droit de conclure avec Hecquet, que lorsque, malgré la maladie, malgré les accidens qui l'accompagnent, le mouvement des solides n'a point été perverti, & que les fluides ont conservé leurs directions naturelles, on peut, sans danger, provoquer l'évacuation des humeurs, mais seulement par les voies qui leur sont propres, & eu égard à leur direction naturelle. Les remèdes évacuans réussissent en pareil cas; cela n'est pas surprenant; ils facilitent, ils secondent la direction des fluides, qui est la même que dans l'état naturel; ils produisent des évacuations analogues à celles qui accompagnent la santé.

L'orgasme, suivant M. C., indique non-seulement l'usage des remèdes évacuans, mais même il l'exige & le rend indispensable, dans quelque temps de la maladie qu'il paroisse. La raison, l'autorité, l'expérience font voir la nécessité de mettre ce Précepte en pratique, & l'efficacité de ces médicamens employés en pareil cas.

L'Auteur avertit que l'*orgasme* n'est point de durée; le temps au-

quel il paroît passé bientôt; il ne se soutient pas souvent au-delà d'un jour; il faut le saisir, dès qu'il se présente: l'occasion perdue se retrouve rarement; on conçoit par-là, conclud M. C., combien le moindre retardement seroit dangereux, combien il est essentiel de saisir le moment favorable pour évacuer les humeurs qui sont en *orgasme*.

Nous ne suivrons pas M. C. dans les signes qui indiquent cet état: ce détail nous meneroit trop loin; ils méritent d'ailleurs d'être médités & approfondis dans l'ouvrage même; il veut qu'on substitue aux purgatifs, même minoratifs, les médicamens qui émoussent l'âcreté des fluides & les lavemens. Il déduit enfin de ses principes, des conséquences relatives à l'emploi des remèdes évacuans, & réunit, sous un même point de vue, les règles qui doivent diriger leur usage. Elles se réduisent à deux Chefs: 1°. de n'employer les remèdes évacuans dans les maladies, sur tout dans les fièvres aigues, qu'après avoir délayé les fluides & les avoir rendus coulans, afin que les humeurs puissent se séparer aisément du sang, prendre une direction aisée, vers leurs vaisseaux sécrétoires & excrétoires, parcourir librement leur trajet, s'accommoder enfin à leur diamètre. 2°. de ne provoquer de même les évacuations qu'après avoir rendu aux couloirs leur flexibilité & leur méabilité naturelles, afin qu'ils puissent recevoir librement les humeurs qui se sont séparées du sang, & concourir à leur sec étion & à leur excrétion. M. C. veut qu'on n'en excepte que l'état de *turgescence*, qui suppose une direction des humeurs vers leurs couloirs, & indique l'usage des évacuans dès les commencemens de la maladie; mais, ajoute-il, les Maîtres de l'Art n'ignorent pas combien cette *turgescence* est rare.

Cet Ouvrage de M. Carrère, peut être mis au nombre des Livres de pratique de médecine des meilleurs & des plus utiles que nous ayions sur le même sujet.



PREMIÈRE Centurie de Planches enluminées & non-enluminées, représentant au naturel ce qui se trouve de plus intéressant & de plus curieux parmi les animaux, les végétaux & les minéraux; pour servir d'intelligence à l'Histoire générale des trois Règnes de la Nature. Par M. Buc'hoz, Médecin-Botaniste de *Monsieur*, & Auteur des Dictionnaires des trois Règnes de la France. Décade 5e, Règne végétal. A Paris, chez l'Auteur, rue des Sts Pères, vis-à-vis l'Église de la Charité; A Amsterdam, chez M. Michel Rey, Libraire; *in-folio*, grand papier.

L'Auteur n'a pas donné d'explication des Planches qui composent cette cinquième Décade, ni aucune description des plantes qu'elles représentent, il avertit qu'il se réserve de les caractériser en Botaniste, & d'en traiter tout au long dans son Histoire générale & économique des trois Règnes de la Nature. Comme son but, dans cette collection de gravures, est de ne mettre sous les yeux que les objets les plus rares, les moins connus, & sur-tout ceux qui n'ont point été gravés, ou qui ne l'ont point été fidèlement, on ne trouve, dans cette 5e Décade, que des plantes de la Chine; & il assure qu'elles ont été gravées sur de très-bonnes peintures, faites sur les lieux d'après nature. Ces Planches, jointes à celles qui sont cultivées pour l'agrément dans ce vaste Empire, & que M. Buc'hoz publie aussi actuellement, chez Lacombe, Libraire, rue Christine, formeront la collection la plus précieuse, ou, pour mieux dire, l'unique que nous ayions sur le Règne végétal de la Chine. Les noms de ces plantes sont seulement ici en langue & en lettres Chinoises.

M. Buc'hoz avertit que les cahiers de cette suite paroîtront régulièrement de trois en trois mois; que la collection complette sera de trente cahiers, & formera trois centuries, divisées en trois Volumes; que le prix de chaque Décade est de trente livres; que la collection sera finie totalement pour l'année 1789, & que, quand il mourroit avant ce temps, rien n'empêchera de suivre son plan. Il n'est pas inutile de faire observer qu'on ne demande aucune avance au Public pour l'acquisition de cet Ouvrage, quoiqu'il exige des frais considérables, & que l'acquisition devient plus facile par le moyen de la division des cahiers & par l'intervalle qui sépare leur distribution.

Comme nous croyons avoir fait suffisamment connoître cette entreprise, & la manière dont elle est exécutée par la description détaillée des quatre premières Décades, nous nous contenterons désormais de les annoncer très sommairement à mesure qu'elles paroîtront, & nous attendrons qu'il y en ait un assez grand nombre de finies, pour en extraire en une seule fois, ce qui nous paroîtra mériter le plus l'attention des Naturalistes & des Curieux.

LETTRE

LETTRE de M. Dupuy, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, *à MM. les Auteurs du Journal des Sçavans.*

MESSIEURS,

Après avoir donné place dans votre Journal à deux Lettres anonymes sur les points-voyelles des Hébreux, *vous daignerez sans doute en accorder une à la Réponse que j'adresse à leur Auteur. Je n'importunerai plus à ce sujet ni vous, MM., ni vos Lecteurs. Si même la cause que j'ai à défendre ne m'étoit pas commune avec St Jérôme, peut-être aurois-je gardé le silence.*

Je suis, &c.

RÉPONSE à M. l'Abbé ....., *au sujet de sa Dissertation sur les* points-voyelles des Hébreux, *imprimée dans le Journal des Sçavans,* Juin 2 vol. & Juillet 1776.

M. Je vous remercie très-sincèrement des observations que vous avez faites sur le Mémoire imprimé dans le XXXVI[e] Volume de notre Recueil, sous le titre de *Dissertation philologique & critique sur les voyelles de la Langue Hébraïque & des Langues Orientales qui ont une liaison intime avec elle.* Si je puis me plaindre qu'elles ont été précédées d'une lecture un peu légère, elles m'apprennent au moins que j'ai eu le malheur de n'être pas entendu; & si c'est ma faute, pour avoir écarté des détails que je n'avois pas jugé nécessaires, il convient de la réparer.

Montrer, par l'exposition de mon sentiment, combien l'idée que vous en donnez pour le réfuter, s'écarte du vrai; discuter vos objections & venger St Jérôme: voilà les objets que je me propose; & j'entre en matière.

ARTICLE I.

Quel est le sentiment exposé dans la Dissertation philologique, *&c. & en quoi il diffère de celui de Schultens?*

Entre une Langue *parlée* & une Langue *écrite*, il peut y avoir une différence immense. Je ne connois aucune Langue *parlée* qui n'ait à-la-fois & des voyelles & des consonnes, quoique je conçoive la possibilité d'une Langue qui ne s'énonceroit que par des voyelles.

Une *écriture* dont les caractères ou signes indiquent uniquement les idées ou les objets, sans aucun rapport à la prononciation, ou aux sons d'une Langue *parlée*, est totalement

symbolique. Tels sont les chiffres Romains, ceux qu'on nomme Arabes, 1, 2, 3, &c. certains signes dont se servent les Chymistes & les Astronomes : telle est encore aujourd'hui l'écriture des Chinois. Si l'écriture ne marquoit que les consonnes d'une Langue *parlée*, elle seroit *symbolique* en partie, parce qu'en désignant les objets, elle indiqueroit aussi une partie des sons que fait entendre cette Langue pour fixer l'esprit sur ces objets. Enfin elle cesse d'être *symbolique*, si elle a des signes particuliers, tant pour les consonnes que pour les voyelles d'une Langue, parce qu'elle n'indique pas directement les objets, mais les sons articulés, plus ou moins multipliés, dont se sert cette Langue pour désigner les idées. Ces notions simples & communes n'exigent pas plus de développement.

La plupart des Sçavans modernes ont supposé que, dans l'origine, l'écriture des Hébreux ne tenoit rien de la *symbolique*, quoiqu'ils n'aient pas tiré de ce principe les mêmes conséquences. Les uns ont dit que les *points-voyelles* d'aujourd'hui sont aussi anciens que la Langue ; les autres, convaincus de la nouveauté de ces signes, se sont encore partagés : ceux-ci ont soutenu qu'outre les vingt-deux lettres dont est composé l'alphabet, les Hébreux ont toujours eu des signes *vocaux*, auxquels ont été substitués les points masoréthiques : ceux-là ont prétendu que quelques-unes des lettres alphabétiques, aujourd'hui consonnes, avoient été autrefois de véritables voyelles.

En examinant cette dernière opinion, je n'ai pu qu'applaudir aux raisonnemens fondés sur l'hypothèse commune à tous ces Sçavans. Mais comme des conséquences justes, d'après un principe donné, peuvent ne l'être plus dans une autre supposition, j'ai demandé si les uns & les autres ne s'étoient pas trop avancés. Il n'est aucun d'eux qui ne convienne que la Langue des Hébreux, de même que celles qui ont avec elle une liaison intime, ne donne, pour la lecture d'un texte dépourvu de tout signe vocal, des facilités qu'ont peine à comprendre ceux qui ne connoissent que le méchanisme des Langues de l'Europe. Ne suffisoit-il donc pas, disois-je, que les mots qui, malgré ces facilités, pouvoient prêter au doute & à l'équivoque, portassent quelque marque caractéristique qui empêchât de les confondre avec d'autres composés des mêmes consones, mais dont le sens étoit très-différent. *Voilà un nouveau plan d'écriture très-possible*, ajoutois-je, *dont il falloit examiner la réalité*, *un nouveau systême dont il s'agissoit de discuter la solidité*. (Tom. 36, pag. 277). C'est à quoi je m'étois attaché en prouvant 1°. que l'exemplaire du texte original, dont se servoit St Jérôme, portoit en plusieurs endroits des signes diacritiques, à l'aide desquels il distinguoit le vrai sens d'un mot ambigu, ou d'un groupe de consonnes qui

pouvoit présenter différentes idées, selon la diversité des sons dont il étoit susceptible. 2°. Que St Jérôme avoit donné à ces signes le nom d'*accens*.

Vous avez publié, M. que *j'adopte le systême de Schultens, & que j'ai tenté de le fortifier par de nouvelles preuves :* voyons ce qui en est.

Ce Sçavant pour lequel j'ai montré l'estime qui lui est dûe, est du nombre des Critiques qui pensent qu'avant l'invention des Masorèthes, du temps même de Moïse & des Prophêtes, l'écriture des Hébreux avoit des signes *vocaux*, différens de ceux d'aujourd'hui ; en un mot de *véritables* voyelles dont les Ecrivains Sacrés se servoient, non à la vérité par-tout, mais lorsque le besoin l'exigeoit : *Ibi saltem vocalium notulæ adjectæ à Sacris Scriptoribus, ubi summa necessitas id postulabat* (1). C'est-là le résultat des expressions de l'Auteur, que vous avez rapportées vous-même. Par conséquent chacune de ces notes, dont parle Schultens, avoit le son d'une voyelle déterminée ; & ce son étoit indiqué d'une manière invariable par la présence du signe qui lui étoit approprié. Si ce signe étoit, par exemple, celui de l'*a*, par-tout où il se montroit, il indiquoit constamment le son de cette voyelle, de quelque manière qu'elle fût prononcée.

Ce n'est point ainsi que je l'entends : la marque diacritique dont j'ai parlé, ne représentoit par elle-même aucune voyelle, ce n'étoit point un signe *vocal ;* elle avertissoit seulement que tel groupe de consonnes désignoit tel objet, de quelque manière que le mot fût prononcé, quelles que fussent les voyelles ou les sons articulés que l'usage de la Langue *parlée* attachoit au terme consacré à cet objet. Muni de ce signe, un grouppe de consonnes devenoit le symbole d'une idée particulière, indépendamment des voyelles usitées dans la prononciation. En étoit-il dépourvu ? C'étoit un symbole qui, isolé, étoit commun à plusieurs idées, & n'arrêtoit pas par lui-même l'esprit sur l'une plutôt que sur l'autre. Dans le systême de Schultens, l'idée étoit fixée par le signe de la prononciation ; dans le mien, la prononciation étoit indiquée par le signe de l'idée.

Voilà pourquoi j'avois comparé cette note ou marque distinctive, à cette petite ligne horisontale qu'on voit si souvent dans le Texte Samaritain des Polyglottes, & qui porte fort improprement le titre d'*accent* nommé *Marothno*. Ce prétendu *accent* n'est point un signe vocal : il distingue seulement l'acception particulière d'un mot ambigu & susceptible d'un autre sens, *ut moneatur lector de vocum quarumdam homonymia, quo cautius distinguat inter dictiones plurimas iisdem litteris scriptas, significationem autem*

(1) *Inst. Ling. Heb.* p. 62.

omninò diversam habentes, comme s'exprime Castel (1).

Par la même raison, j'avois encore comparé ces signes distinctifs aux points dont les Syriens se servent pour marquer diverses personnes du *préterit* & du *futur*, ou pour différencier des mots qui, étant écrits avec les mêmes consonnes, peuvent avoir des sens différens, *ad ambiguam vocis formam vel significationem discernendam*, ainsi que s'explique Buxtorf (2). Chez les Samaritains, comme chez les Syriens, ces signes déterminent d'abord l'idée de la chose, & l'idée décide de la prononciation qui lui convient. On se méprendroit bien grossièrement, si l'on s'imaginoit que par-tout où ces signes se montrent, les caractères ou les syllabes s'articulent avec les mêmes sons vocaux.

Après cela, M., comment donc est-il arrivé que vous m'ayez associé à ces Critiques qui ont pensé que l'écriture des Hébreux n'avoit jamais été sans véritables voyelles, dans le sens exact & rigoureux, ainsi qu'ils l'entendent ? Comment avez-vous pu imaginer que j'adoptois les raisonnemens d'où ils ont conclu « que les Juifs avoient, de toute » ancienneté, des voyelles qui n'é» toient pas comprises dans leur » alphabet, des voyelles qui n'é» toient pas des lettres. *Ce raison» nement, auquel M. Dupuy revient » souvent dans son Mémoire, porte » absolument à faux.* » C'est ainsi que vous vous exprimez dans votre seconde Lettre (pag. 1470 *in*-12. & 491 *in*-4°).

Mais si vous l'avez lu, ce Mémoire, vous avez dû y voir que, pour ruiner sans ressource l'opinion des Sçavans qui attribuent aux quatre lettres aspirées des Hébreux les fonctions propres aux véritables voyelles, j'ai prouvé évidemment que le principe même sur lequel porte toute leur Logique, & que j'ai alors supposé avec eux, ne conduit ni à cette conséquence ni aux avantages qu'ils prétendent en résulter : que ces prétendues voyelles auroient été de la plus grande inutilité : qu'elles laissent subsister le doute, l'incertitude, l'indécision & l'équivoque ; qu'elles ne se suffisent pas à elles-mêmes : que muettes & inanimées, elles ne forment ni son, ni sens, si d'autres voyelles d'une nature différente, venant à leur secours, ne leur communiquent une vertu qui leur manque.

Comment n'avez-vous pas lu une exception, une restriction, qui détermine ma pensée, & fait en même-temps apprécier la solidité des preuves alléguées par ces Critiques ? Il faut donc vous la remettre sous les yeux. « On ne peut qu'applaudir aux longs raisonnemens » qu'a fait Etienne Morin pour » prouver qu'un alphabet est infor-

(1) Préfac. de ses Observ. sur la Pentat. Samar. Tom. VI de la Polygl. d'Angleterre.

(2) Gram. Chald. & Syr. *l.* 1, *p.* 9.

» me s'il est sans voyelles, parce » que les voyelles sont l'ame de » toute Langue, soit parlée, soit » écrite : *rien n'est plus vrai, à moins* » *que l'écriture ne soit ou une pein-* » *ture ou un symbole.* » (pag. 255) N'est-ce pas annoncer positivement que la dialectique de Morin, de Simon & des autres, est en défaut, soit dans l'hypothèse d'une écriture *pittoresque*, soit dans celle d'une écriture *symbolique ?*

Que ne lisiez-vous encore l'observation de la page 288, où j'affirme que le systême qui fait les signes des voyelles aussi anciens chez les Nations de l'Orient que leur écriture, n'est pas une conséquence nécessaire du principe qu'on lui donne pour appui, « puisque sans avoir » des signes appropriés à chaque » voyelle, ces peuples pouvoient » employer des marques particu- » lières pour déterminer l'idée & la » prononciation des termes ambi- » gus ? »

Mais, Monsieur, comme si ce n'eût pas été assez de m'imputer très-faussement d'avoir, à l'exemple de Schultens, pris ces traits distinctifs pour autant de signes vocaux, vous avez encore publié que, de mon aveu, ce n'étoient que des *accens toniques.* Vous le dites, vous le répétez sans cesse; toute votre première Lettre, dans tout ce qui me concerne, ne porte que sur cette fausse supposition. Quel a donc pu être la cause, au moins apparente, d'une méprise qu'il vous étoit si facile d'éviter; car je n'aurois jamais imaginé d'être un jour réduit à en venir à des explications de la nature de celles ci ?

Après avoir prouvé que ces signes diacritiques existoient dans l'exemplaire de St Jérôme, & que ce Père leur donnoit le nom d'*accens*, j'ai observé qu'il importoit peu de sçavoir si ces *accens* étoient de l'espèce de ceux qu'on nomme *prosodiques*, destinés à marquer ou les syllabes longues & brèves, ou les tons graves & aigus; & qu'à en juger par la manière dont le St Docteur en parle dans un endroit, « on pourroit, » d'après ses expressions, *conjectu-* » *rer tout au plus*, que ces signes... » avoient quelque affinité avec les » accens *toniques.* » (p. 290).

Mais, Monsieur, si l'on peut *conjecturer tout au plus* que St Jérôme a placé ces *accens* distinctifs dans la classe des toniques, s'ensuit-il qu'il leur ait donné la même valeur ? Ne dites-vous pas tous les jours que vous chargez d'un accent *grave* les monosyllabes *où* & *là* pour distinguer des adverbes de lieu, de la disjonctive *ou*, & de l'article féminin *la ?* La présence de ce trait rend-elle le ton plus *grave*, & lorsqu'il manque, le son en devient-il plus aigu ? La prononciation n'est-elle pas toujours absolument la même sans la moindre différence ? Le nom que vous donnez alors à cet accent ne lui adjuge donc pas la propriété & les fonctions d'un véritable accent *tonique.* Quelque dénomination qu'on lui assigne, dans quelque classe qu'on le place, il n'a jamais

ici, & souvent ailleurs, que la vertu d'un accent distinctif qui empêche de confondre des mots ambigus, sans avoir celle de modifier le ton. St Jérôme avoit mis, dans la classe des voyelles, les lettres aspirées des Hébreux : j'ai prouvé, & je prouverai encore par vos principes mêmes, que pour cela il ne leur avoit pas attribué les fonctions propres aux véritables voyelles.

En attendant, qu'il me soit permis de vous demander pourquoi vous accrochant à une *conjecture* hasardée en passant, vous négligez une déclaration précise & formelle? Car enfin j'avois dit positivement que ces traits horisontaux dont j'ai déjà parlé « font, dans le Texte Samaritain, *les mêmes fonctions* que » St Jérôme attribuoit aux accens » dont il a fait mention tant de » fois. » (p. 287). Vous assurez que ces signes Samaritains sont *peu anciens*, parce que vous en sçavez sans doute l'origine, que j'ignore ; mais, anciens ou modernes, il est constant qu'ils n'ont ni les proprietés, ni les fonctions de véritables accens *toniques*. Ceux dont je parle après St Jérôme, ne les avoient donc pas non plus. Le parallèle que j'avois établi entre ces signes distinctifs & les points usités chez les Syriens, vous conduisoit encore nécessairement à la même conséquence. Pourquoi donc m'imputer gratuitement une pensée démentie par mes propres expressions ? Auriez-vous voulu me montrer en contradiction avec moi-même ? Je ne dois pas, en effet, être mieux traité que St Jérôme, & telle est l'idée que vous avez essayé de nous donner du St Docteur ; mais nous verrons bientôt avec quel succès : n'anticipons rien.

Je ne disconviens pas, au reste, que les signes ou *accens* dont il s'agit, ne puissent avoir, par accident, un rapport indirect, & à la prononciation & à la prosodie de la Langue parlée. Mais ce n'est point là leur institution primitive, leur fonction essentielle. Ils distinguent par leur nature des termes ambigus en fixant les idées des objets ; dès-lors leur fonction est remplie, soit que pour nommer ces objets la Langue emploie telles voyelles ou telles autres, des sons longs ou brefs, des tons graves ou aigus, soit que la prononciation reste toujours la même sans aucune différence. Quand vous écrivez *jeûne* avec un circonflexe, pour avertir que c'est un substantif distingué de l'adjectif *jeune*, la prosodie varie dans la prononciation de ces deux mots. Mais lorsque vous écrivez *dû* pour distinguer le participe passif du verbe *devoir*, de l'article *du*, la prononciation reste toujours la même.

Pareillement un accent réellement *tonique* par sa destination peut, par accident, devenir diacritique ou distinctif. Quand vous écrivez *répondre*, avec un accent aigu sur le premier *e*, le ton que vous assignez à cette voyelle, indique aussi un sens différent de celui que présente *repondre* sans accent.

Vous appercevrez aisément, M. que les observations précédentes, toutes simples qu'elles sont, font disparoître les trois quarts des difficultés que vous m'opposez, & je ne sçai combien de petites questions que vous me faites : ici le détail seroit fastidieux ; mais voulez-vous pour échantillon un exemple de ces dernières? Vous me demandez (1) ce que désignoient ces traits ou *accens* dont il s'agit : distinguoient-ils les différentes significations d'un mot prononcé de même, ou les différentes manières de l'énoncer? « La prononciation d'un » groupe de consonnes se différencie, ou par les voyelles qu'on » y ajoute ; ou si ces voyelles sont » les mêmes, par la quantité, & en » général par ce que nous nommons » *accens*, à laquelle de ces choses » avoient rapport les accens Hébreux? » Vous voyez que la simple exposition de mon systême est la réponse à toutes ces questions. Mais pourquoi les faisiez vous? Car s'il est vrai, ainsi que vous l'avancez à tort, que, comme Schultens, je donne à ces signes les fonctions propres aux véritables voyelles, il est clair que ce sont des voyelles qu'ils désignent ; si, d'ailleurs, je les prends pour de véritables accens *toniques*, comme vous l'assurez encore sans fondement, il n'est pas moins évident qu'ils donnent aux voyelles des tons graves ou aigus. Ainsi la réponse s'identifie nécessairement, ou avec l'opinion que je soutiens réellement, ou avec celle que vous me prêtez sans sujet. Rien donc de plus frivole que ces questions.

(1) Pag. 429 de l'*in*-4°., & 1287 de l'*in*-12.

Article II,

Où l'on établit qu'il y avoit, dans plusieurs endroits de l'exemplaire Hébreu de St Jérôme, des signes distinctifs qui fixoient le sens des termes ambigus.

Voilà, Monsieur, le fait que j'ai mis en avant ; & pour en prouver la réalité, j'ai choisi, dans une multitude de passages dont j'aurois pû faire usage, ceux qui m'ont paru décisifs, & j'ai dit : dans les endroits cités, St Jérôme avoue que son explication est très-différente de celle des LXX ; & pour qu'on ne l'accuse pas d'innover, il réclame, à son ordinaire, la *vérité hébraïque*, *la vérité de la leçon hébraïque*: (*hebraïca veritas*, *veritas hebraïcæ lectionis*). Il justifie la fidélité de son interprétation par l'autorité du texte original ; il accuse lui-même d'erreur les LXX, pour s'en être écartés : *Multò aliter legitur in Hebræo ; in Hebræo scriptum est, habetur*, ou d'autres expressions équivalentes. Or, dans tous ces passages de l'Ecriture Sainte, le texte n'offre que des termes ambigus, des termes qui, destitués du secours des véritables voyelles, ne décident ni pour St Jérôme, ni contre les autres Interprètes. Ce ne sont que des

groupes de consonnes susceptibles, par leur nature, de sens différens, selon qu'ils sont animés par différentes voyelles. Donc ces termes portoient dans le texte une marque distinctive qui attestoit la vérité du sens proposé par le St Docteur, & réprouvoit toute autre interprétation; car alors ce texte n'étoit pas, comme aujourd'hui, muni de signes vocaux; il en étoit dépourvu, comme je l'avois prouvé auparavant. « Imaginons, disois-je à ce sujet, » un texte où se trouve un mot » composé de ces trois consonnes » *M*, *N*, *S*; l'un lit *manus*, tandis » qu'un autre prétend qu'il faut lire » *Minas*; conçoit-on qu'alors l'un » des deux, pour preuve de son assertion, ose en appeler *uniquement* au texte même, s'il ne peut » y montrer un signe particulier » qui décide incontestablement en » sa faveur? »

Qu'opposez-vous à ce raisonnement? Rien, Monsieur, vous n'en parlez même pas. Voici tout ce qu'on trouve dans vos Lettres qui puisse y avoir quelque rapport.

« Lorsque pour justifier le choix » d'une leçon différente de celle des » Septante, ou de quelque autre » Traducteur, St Jérôme remarque » que l'on lit ainsi dans l'Hébreu, » *ut in Hebræo legitur, quod in Hebræo habetur*; il ne veut dire autre chose, sinon que l'Hébreu » comporte sa leçon aussi-bien que » celle des autres versions; qu'elle » n'a rien de contraire au texte; » qu'en un mot on peut lire celui-» ci de telle manière, aussi-bien » que de telle autre. Les raisons du » choix sont dans la critique du » Texte; il préfère une leçon, parce qu'il croit qu'elle fait un meilleur sens » (1).

Vous jugez donc, Monsieur, que dans le cas dont il s'agit, St Jérôme prouve très-bien la méprise des autres Interprètes, qu'il justifie solidement le choix qu'il fait d'une leçon différente, en disant que le sens qu'il donne *n'a rien de contraire au texte*; que ce Texte *comporte sa leçon aussi-bien que celle des autres versions*, & que par des raisons de critique il croit que la sienne *fait un meilleur sens*. Et telle est votre Logique? Il falloit du moins prouver que c'étoit celle de St Jérôme. Puisque vous osiez lui attribuer une excuse si pitoyable, un moyen de défense si frivole, vous étiez étroitement obligé de nous montrer, par des passages bien précis, la vérité d'une assertion injurieuse à sa mémoire. Avez-vous tenté de le faire, & le pouviez-vous? On peut hardiment vous en défier. Néanmoins mon raisonnement restera dans toute sa force, tant que vous serez dans l'impossibilité d'administrer la preuve à laquelle vous êtes indispensablement tenu. Je pourrois donc, en l'attendant, me tenir tranquille, & reposer dans une pleine sécurité; mais je veux bien encore vous montrer la fausseté d'une proposition qu'il ne

(1) Pag. 1284 *in*-12., 429 *in*-4°.

ne vous est pas possible de prouver. Je commence par des observations générales qui conduiront à des réflexions particulières.

Rappelons-nous d'abord la position où se trouvoit St Jérôme dans le cours de ses travaux sur l'Ecriture Sainte. Une foule de partisans zélés de la version des Septante, qu'ils affectoient de révérer comme l'ouvrage de l'Esprit-Saint, s'éleva de tous côtés contre lui. Ruffin, Palladius & d'autres, soufflant le feu, crioient sans cesse à la nouveauté & au sacrilége. Leur haine & leur fureur furent portées à un excès qui fit regretter quelquefois au St Docteur le temps qu'il avoit consacré à ce genre d'étude. Contre tant de clameurs, contre un déchaînement presque général des personnes éclairées, la vérité hébraïque soutint son courage : elle fut son unique appui, sa seule défense, le seul bouclier qu'il opposa constamment aux traits envenimés de ses ardens adversaires. Ma conscience, disoit-il à Ruffin, n'est pas le seul témoin de la fidélité inviolable avec laquelle j'ai toujours été attaché à ses pas : qu'on consulte le texte original dans tous les endroits où ma traduction ne s'accorde pas avec les précédentes, on reconnoîtra l'injustice de mes persécuteurs. *Certè confidenter dicam me nihil dumtaxat scientem de Hebraïca veritate mutasse : sicubi ergò editio mea à veteribus discrepat, interroga quemlibet Hebræorum; & liquido pervidebis me ab æmulis frustra lacerari* (1). C'est ce qu'il ne cessoit de répéter à mesure que les cris de ses adversaires redoubloient.

St Augustin lui-même, malgré l'amitié qu'il lui portoit, ne voyoit qu'avec répugnance la traduction nouvellement faite sur l'Hébreu, si souvent contraire à celle des Septante, quoiqu'il ne fût pas choqué de la différence qu'il observoit entre la traduction nouvelle des Ecrits Evangéliques, & celles qui avoient précédé. Que lui répond St Jérôme? Vous deviez croire, dit il, que j'avois apporté la même fidélité dans la traduction de l'Ancien Testament que dans celle du Nouveau. Je n'ai rien imaginé de mon chef; j'ai rendu les expressions divines, telles que je les ai trouvées dans le texte original. Consultez le, si vous avez des doutes en quelques endroits; appelez en témoignage les Hébreux; tous ne s'accorderont certainement pas à se taire sur mon ouvrage; & d'ailleurs il ne sera pas difficile de trouver quelqu'un qui possède la Langue originale : *Eandem integritatem debueras etiam in veteri credere Testamento, quod non nostra confinximus, sed ut apud Hebræos invenimus, divina transtulimus. Sicubi dubitas, Hebræos interroga . . . Tota frequentia Judæorum in mea interpretatione reticebit? Nullusque*

(1) L. 2. contrà Ruffin. N°. 50, pag. 526. Edit. Val.

inveniri poterit qui Hebreæ Linguæ habeat notitiam? (1)

Aussi ne se contentoit-il pas de donner des éloges à la version des Septante; de déclarer qu'on avoit eu raison de l'adopter pour l'usage des Eglises, soit parce qu'elle étoit la première, soit parce qu'elle avoit été suivie par les Apôtres, à la réserve des endroits où elle s'éloigne de l'Hébreu (2). C'est encore à regret qu'il se voyoit obligé de l'abandonner, comme il en avertit dans sa Préface sur l'Ecclésiaste. Quelquefois même, pour adopter leur explication, il alloit jusqu'à dire que le texte original, qu'il avoit sous les yeux, étoit altéré, *corruptus est Hebræus;* & il préféroit la leçon de ces Interprètes à celle de son exemplaire, comme on le voit au Livre XI de ses Commentaires sur Isaïe, c. 38; au Liv. XVI, sur le chap. 58, v. 12 du même Prophête (3); au v. 5 du chap. 14 de la Genèse, & ailleurs.

Ce que St Jérôme vient de dire, que les Juifs consultés sur sa version ne se tairoient pas, n'étoit que trop vrai: la plupart n'étoient pas moins irrités contre lui que les Chrétiens ses ennemis. Nous apprenons, dans sa Préface sur Josué, quel étoit le motif de leur haine: ils voyoient avec dépit qu'on leur avoit enlevé l'occasion d'insulter les Chrétiens, & de les tourner en dérision, *dolere Judæos quod calumniandi eis & irridendi Christianos sit ablata occasio.* Les uns & les autres, quoiqu'implacables ennemis entr'eux, réunissoient alors leurs voix pour le décrier, leurs efforts pour le perdre; & peu s'en fallut qu'ils ne réussissent. C'est ce qui a fait dire au vénérable Bède, *in tam necessaria divinæ Scripturæ translatione penè à Latinis simul & Hebræis est lapidibus oppressus* (1). Tel étoit l'état des choses lorsque Saint Jérôme publioit ses ouvrages sur l'Ecriture Sainte.

Or, concevez maintenant avec quel mépris, avec quelle indignation il auroit été très-justement traité par ses adversaires, s'il eût osé leur tenir le langage que vous lui mettez dans la bouche. Vos discours, auroient ils dit avec raison, portent le caractère de la fausseté & de l'imposture. Vous cherchez à nous tromper, avec une mauvaise foi dont il est aisé de vous convaincre. Vous publiez par toute la terre que le texte original contredit souvent la version des Septante & des autres Interprètes, *multò aliter legitur in Hebræo.* En quelques endroits cela peut être vrai, nous voulons bien vous l'accorder; mais en plusieurs autres rien n'est plus visiblement faux, & le défi que vous nous faites est d'une témérité inconcevable: il ne faut que des yeux

(1) *Epist.* 112 *ad August.* N°. 20. Edit. Val., p. 748.

(2) *Epist. ad Pamm.* 57, Tom. I. Ed. Val. p. 314.

(3) Tom. IV, Ed. Vallar. 473 & 698.

(1) *Epist. Apolog. Dublin*, 1684.

pour vous confondre. La vérité hébraïque que vous invoquez dans ces endroits, comme dans tous les autres, n'y prononce pas en votre faveur : les autres Interprètes ont autant de droit que vous de la réclamer. Elle n'y parle pas contre eux, elle ne s'explique pas pour vous. Le texte original, dites vous, *comporte* votre interprétation aussi-bien que celle des Septante; celle-ci n'est donc pas démentie par le texte, comme vous l'assurez : vous portez témoignage contre vous-même. Votre leçon n'est pas *contraire* à l'original. A la bonne heure: celle des autres Interprètes l'est-elle, comme vous osez le dire ? Voilà le point unique dont il s'agit. Des raisons de critique vous font juger que votre leçon est *la meilleure*. A la bonne heure encore : ce n'est pas là ce que vous annonciez, ni ce dont il est question. Votre critique n'est pas la *vérité hébraïque*, ou la critique des autres Interprètes l'est également pour le moins. Je m'arrête, Monsieur; car vous devez comprendre jusqu'où des ennemis, tels que ceux du St Docteur, auroient poussé les avantages que vous leur accordez, à quelle humiliation ils l'auroient réduit, avec quel éclat ils auroient triomphé.

A ces observations générales, j'en ajoute une particulière, qui complettera une démonstration de l'espèce que comporte cette matière.

J'avois allégué en peu de mots, le verset 10, ch. VI, d'Isaïe, que les LXX ont rendu par ces mots : *incrassatum est cor populi hujus, auribus graviter audierunt, & oculos suos compresserunt, ne fortè videant*, &c. St Jérôme déclare que l'Hébreu porte : *excaca cor... aures aggrava.. oculos Claude*, &c. trois *impératifs*, au lieu de trois *prétérits*. Il convient que le sens adopté par les Septante n'est accompagné d'aucune difficulté, parce que le Prophète ne fait qu'annoncer un événement futur. *Secundum LXX facilis interpretatio est, quod Isaïas Propheta Domino imperante prædicat quid populus sit facturus* (1). Il n'en est pas de même, dit-il, de la leçon du Texte Hébreu, dont le sens paroît tenir du blasphême, puisque le Prophète prie Dieu d'*aveugler* le cœur du peuple, d'*obstruer* ses oreilles, de *fermer* ses yeux. *In Hebraïco difficultas est*, &c. Sa réponse seroit ici étrangère.

Le saint Docteur se propose en cet endroit une autre difficulté, & demande pourquoi Saint Paul, qui connoissoit l'exactitude du Texte original, cite ce passage suivant la version des Septante, en disputant contre les Juifs : *Quare Apostolus Paulus cum Hebræis disputans, non juxta Hebraïcum, quod rectum esse cognoverat; sed juxta LXX, sit locutus*. Il est bon de rapporter sa réponse, parce qu'elle est ici de conséquence. Il dit donc que St Luc qui, dans les Actes, rend compte de la dispute de St Paul, étant très-

(1) Tom. IV. Ed. Vol. p. 97.

versé dans l'art de la Médecine, l'étoit aussi plus dans la Littérature Grecque que dans l'Hébraïque. Voilà pourquoi il cite ses autorités en Grec plutôt qu'en Hébreu, *magis testimoniis Græcis utitur quam Hebræis.* Mais St Matthieu & St Jean, ajoute-t-il, citent le Texte Hébreu, *testimonia de Hebræo proferunt.* C'est pour lui une maxime générale, dont il parle souvent dans ses ouvrages, que les Evangélistes, à la réserve de St Luc, & les Apôtres ne citent jamais les Ecrits de l'Ancien Testament que d'après le Texte original; de manière que s'ils paroissent quelquefois s'en éloigner un peu, c'est qu'ils se contentent de rendre le sens des expressions, sans s'astreindre à présenter tous les termes.

Il y avoit encore ici une troisième difficulté, dont St Jérôme ne parle pas, quoiqu'elle lui fût bien connue. C'est que St Matthieu, ou plutôt Jesus Christ lui même, cite ces paroles d'Isaïe suivant la version des Septante : *incrassatum est... graviter audierunt... clauserunt.*

Voilà bien des difficultés : sur quoi portent-elles ? Sur une leçon que St Jérôme assure être dans l'Hébreu, & qui désigne trois *impératifs* & non trois *temps passés.* Mais dans le texte ce sont trois mots ambigus, trois grouppes de consonnes qui, par eux-mêmes & sans voyelles, ne marquent pas l'*impératif* plutôt que le *préterit passé.* Ce n'est qu'une affaire de prononciation. Si, par exemple, on lit *Hashmen*, ce sera *incrassa* : si on prononce *Hoshman*, on aura *incrassatum est.*

St Jérôme étoit donc bien convaincu que le sens donné par la version des Septante, répugnoit à la leçon qu'il voyoit dans le Texte. Cependant s'il eût déféré aux règles de la critique, auroit-il pu balancer? Ce sens est très-bien lié à ce qui précède & à ce qui suit; aussi a-t-il été adopté par St Matthieu & par St Luc : il fait, de son aveu, disparoître toute difficulté; il confirme sa maxime générale. C'eût été assurément le cas d'avouer, comme il l'a fait ailleurs, qu'il s'étoit ici glissé une faute dans l'original. Mais il n'étoit pas réduit à cet expédient; car il ne s'agit pas en cet endroit d'une altération réelle, il ne s'agit que de la prononciation diverse d'un même mot.

Toutes ces considérations ne le touchent point : il sçait que le sens qu'il s'obstine de soutenir, le livre à la merci de ses adversaires, qu'il dément sa maxime générale, ou y met une forte restriction, qu'il le jette dans beaucoup d'embarras, en le chargeant du poids de plusieurs difficultés considérables. N'importe, il se soumet à tout : rien ne l'arrête. Il voit dans le Texte une leçon qui lui trace son devoir, parce qu'elle proscrit celle des Septante. Cela lui suffit : *non nostra confinximus, sed ud apud Hebræos invenimus, divina transtulimus.* Or, je vous demande, M., que trouvoit-il donc dans le Texte qui pût exiger de lui tant de

sacrifices? Ce n'étoient pas des signes vocaux; il n'y en avoit point. Je conclus donc que c'étoit un signe quelconque d'une autre espèce, une marque particulière qui excluoit tout sens différent du sien.

Il me seroit facile, si je ne voulois abréger, de fortifier cette conséquence par des réflexions pareilles sur beaucoup d'autres passages; par exemple, sur celui dont j'avois fait usage, Gen. XLVII, v. *ult.* où les Septante ont lu *virga* ou *sceptrum*, quoique la leçon du Texte original porte le sens de *lectulus*, au rapport de St Jérôme, *cum in Hebræo multùm aliter legatur* (1). La leçon des Septante est autorisée par St Paul, *Hebr.* XI, 21, *summitatem virgæ*, & aucune raison de critique ne pouvoit déterminer St Jérôme à la rejeter, puisqu'elle donne un sens aussi recevable que l'autre, au jugement même de votre Auteur favori, Louis Cappel, *cum utraque sensum fundat commodum.* (Cr. sac. l. II, c. 3, n. 5.) Mais j'en ai dit assez pour vous convaincre 1°. que l'idée que vous donnez de cette *vérité hébraïque*, réclamée par St Jérôme dans les endroits qui sont l'objet de cette discussion, est évidemment contraire à celle du St Docteur, puisqu'elle est formellement contredite par ses expressions. 2°. Qu'elle n'eût été propre qu'à exciter la plus juste indignation de ses adversaires, & à servir leur passion. 3°. Qu'il ne leur en auroit pas fallu d'avantage, pour le couvrir de confusion en le convainquant de témérité, de mauvaise foi & d'imposture. 4°. Que le livrant totalement à leur discrétion, elle l'eût immolé à la dérision publique, en assurant leur triomphe. 5°. Enfin que dans l'impossibilité où vous êtes de prouver une assertion démontrée fausse, mes raisonnemens restent sans atteinte, ou plutôt qu'ils reçoivent une nouvelle force des coups même que vous avez cru leur porter.

ARTICLE III.

S. Jérôme donne le nom d'accent au signe distinctif qui fixoit, dans son exemplaire, la leçon des termes ambigus. Réponse aux Objections.

Il résulte évidemment des discussions précédentes, Monsieur, que la leçon de ces termes naturellement ambigus dont il est question, étoit arrêtée dans l'exemplaire de St Jérôme par une marque particulière, par un signe quelconque qui, déterminant le sens, & par le sens la prononciation, lui faisoit hardiment proscrire, comme contraire à la vérité hébraïque, toute autre interprétation, quelque motif de préférence qu'on pût alléguer en sa faveur. Dans quelques difficultés que l'engageât cette leçon qu'il voyoit tracée dans le Texte, quelque prise qu'elle pût donner sur lui à ses en-

(1) *Quæst. in Gen.* Tom. III, Ed. Val. pag. 371.

nemis, de quelque autorité qu'elle parût combattue, il en prenoit la défense avec un courage qui lui faisoit braver tous les dangers, lutter contre tous les obstacles, défier ses critiques les plus passionnés. Quelle pouvoit donc être cette marque distinctive qui lui donnoit tant de confiance, de hardiesse & de force ?

Il nous déclare en plusieurs endroits, que la prononciation étoit souvent déterminée par ce qu'il appele des *accens :* que cet accent fixoit le sens d'un mot ambigu, c'est-à dire, ce qu'il ne faut jamais oublier, d'un grouppe de consonnes qui présentoit des notions différentes selon qu'il étoit différemment prononcé ; en un mot, que le sens de ce grouppe varioit selon la variété de l'accent, *secundùm varietatem accentus.*

N'est-il pas naturel de conclure que cet *accent* étoit précisément le signe distinctif qui, tracé dans le texte, fixoit invariablement à ses yeux la leçon qu'il défendoit avec intrépidité, à laquelle il en appeloit comme à un Juge qui prononçoit incontestablement en sa faveur, comme à une autorité capable d'imposer silence à ses contradicteurs ?

Vous prétendez, M., que cet accent n'étoit pas tracé dans le Texte, c'est-à-dire, qu'il appartenoit seulement à la Langue parlée, non à l'Ecriture. Mais ce n'est pas à la Langue parlée qu'en appeloit St Jérôme ; il eût excité le ris & le mépris : c'est au Texte même, c'est à la Langue écrite, *scriptum est*, comme il s'exprime quelquefois. Ainsi, M., quand vous pourriez prouver que cet *accent* n'est pas le signe écrit que j'ai cherché, vous seriez obligé vous-même d'en chercher un autre qui, sous un nom différent, rempliroit les mêmes fonctions.

Mais le mot d'*accent* est lui-même ambigu, & peut donner lieu à des équivoques dont vous avez voulu profiter. Vous avez fait plus ; car vous avez supposé que, pour établir mon opinion touchant l'*accent* de St Jérôme, j'avois allégué des passages dont je m'étois uniquement servi pour montrer que son exemplaire étoit dépourvu des *points voyelles* d'aujourd'hui. Mais je vous passe cette petite adresse, qui ne peut donner le change qu'à des lecteurs superficiels. Je reviens donc, & j'observe que l'*accent* peut convenir, & à l'Ecriture & à la Langue parlée ; à celle-ci sur-tout de plusieurs manières, non-seulement pour la *quantité* des voyelles, non-seulement pour les tons graves ou aigus, mais encore pour ces variétés de prononciation, ces inflexions, ces nuances d'articulation que souvent l'Ecriture ne sçauroit rendre, quoiqu'une oreille délicate sache très-bien les apprécier. De ce dernier genre sont les accens qu'on appele *provinciaux.*

Or, j'ai toujours pensé que toutes ces acceptions diverses avoient été comprises par St Jérôme, sous le nom d'*accens ;* c'est-à-dire, qu'il

y en avoit qui n'étoient que pour la prononciation, sans pouvoir être écrits; d'autres qui se prononçoient & pouvoient s'écrire, quoiqu'ils ne fussent pas toujours écrits; d'autres qui se prononçoient & se trouvoient tracés dans le texte; d'autres enfin qui, sans influer sur la prosodie, sans la modifier en aucune manière, étoient quelquefois écrits, & plus souvent encore ne l'étoient pas. L'accent qui, soit destiné, soit étranger à la prosodie, se trouvoit marqué dans le Texte original, étoit un signe distinctif de l'idée d'un terme ambigu, & indiquoit par contre-coup les sons que la Langue parlée articuloit pour exprimer cette idée. Il n'est point de Langue écrite à laquelle ne conviennent réellement, ou ne puissent convenir ces diverses notions.

Elles suffisent, sans qu'il soit nécessaire d'entrer dans un long détail, pour reconnoître l'illusion que vous vous faites en réproduisant les passages de St Jérôme que j'ai cités, les seuls qu'on diroit que vous connoissiez.

Lorsque, par exemple, St Jérôme dit : les Juifs ont coutume de se mocquer de notre prononciation, *maximè in adspirationibus & in quibusdam cum rasura Lingua proferendis*, il est clair qu'il parle de ces inflexions, de ces nuances d'articulation que l'Ecriture ne peut exprimer.

Quand ce Père dit que l'*accent* peut donner au mot *issa* (*mulier*) le sens d'*assumptio*, sans condamner cette idée de Théodotion, contraire à celle de Symmaque, vous concluez, *donc ni l'une ni l'autre n'étoient expressément marquées dans le Texte, donc le Texte ne portoit point l'accent qui faisoit la différence.* Et qui en doute, je vous prie ? Sans contredit l'accent n'étoit pas tracé dans le Texte de la Génèse dont il s'agit ici. Assurément je n'ai jamais pensé ni dit, que cet accent fût placé dans tous les endroits qui donnent à St Jérôme l'occasion d'en parler, & d'en expliquer les fonctions. C'est au contraire précisément parce que certains mots ambigus en étoient dépourvus, que St Jérôme se montre indécis, laissant alors pour le sens la liberté du choix. C'est alors qu'il annonce que, dans le Texte, le mot reste ambigu; & si quelquefois il prend un parti, c'est avec la retenue d'un critique qui propose son avis comme plus probable, sans prétendre que celui des autres soit incompatible avec le Texte. Il parle bien différemment des autres termes que j'ai cités, & dont il s'agit dans cette discussion. Quoique ambigus par leur nature, ils ne le sont point pour lui dans l'original. Il y voit le sens si déterminé, si bien fixé, que rien ne peut l'en détacher. Il n'a garde alors de permettre qu'on choisisse à son gré, ni même de donner à ces termes la dénomination d'*ambigus*.

Même observation sur le mot

שלם, qui peut signifier *perfectus* ou *pacificus*; car, ajoute St Jérôme, *utrumque accentu paululum declinato hoc vocabulum sonat*. Vous observez que *s'il avoit été question d'un accent écrit dans le Texte, il n'auroit pas été permis de l'incliner ou de le redresser à volonté, & le sens restoit invariablement fixé* (1). Non, Monsieur, non, l'accent distinctif des deux sens n'étoit point ici écrit; & c'est par cette raison que le St Docteur ne se décide pas plus pour l'un que pour l'autre.

Il n'étoit pas nécessaire non plus que cet accent fût tracé au vers. 4 du 3e chap. de Jonas, où St Jérôme ne laisse pas d'en parler comme d'un signe propre à déterminer, par sa présence, le sens d'un mot. Je m'étonne, dit il, que les Septante aient traduit *trois* jours au lieu de *quarante*; car, ces deux termes n'ont entr'eux aucune affinité en Hébreu, ni quant aux lettres, elles sont toutes différentes; ni quant aux syllabes, l'un en ayant trois, l'autre deux au plus; ni enfin quant aux accens, *cùm in Hebræo nec litterarum, nec syllabarum, nec accentuum sit ulla communitas*. Un accent qui n'est pas écrit, peut-il aider un Interprête à saisir le sens d'un mot? S'exprimer ainsi n'est-ce pas déclarer que, comme les lettres & les syllabes ne peuvent diriger un Traducteur si elles ne sont écrites, il en est de même des accens, & que ces accens concourent par leur présence, ainsi que les lettres, à fixer l'intelligence d'un Texte qui, sans eux, resteroit indécis?

(1) 432 *in*-4°. 1295 *in*-12.

St Jérôme ne voyoit point ce trait d'écriture au chap. xxvij d'Ezéchiel, v. 18, sur le mot *Damascus*, qui ne laissoit pas de lui fournir l'occasion de s'expliquer généralement sur les fonctions des accens. *Frequenter*, dit-il, *Hebræa nomina prodiversitate accentuum, & mutatione litterarum vocaliumque, vel maximè quæ apud illos habent proprietates suas, variè interpretantur*. Voilà bien distinctement trois choses qui, par leur diversité, font varier le sens d'un mot écrit dans le Texte original, les lettres, les voyelles & les accens. Les consonnes & les voyelles ne peuvent fournir des interprétations diverses qu'autant qu'elles se montrent dans le Texte: si donc les accens concourent au même effet, ce n'est que parce qu'ils y sont aussi tracés comme elles.

St Jérôme, dites-vous (1), auroit donc parlé de la leçon qu'il adopte, comme *de la seule & vraie leçon du Texte*. Ainsi, *il auroit regardé les signes qui la fixoient comme une autorité infaillible... comme l'ouvrage même des Auteurs inspirés*. J'ai assez prouvé que, dans les endroits cités, il a fait, pour la leçon qu'il suivoit, tout ce qu'on peut faire pour une leçon qu'on croit unique & exclusive. Il la regardoit du même œil que toute autre leçon qu'il voyoit consignée dans son Texte,

(1) 428 *in*4°. 1284 *in*-12.

&

& que la sagesse de sa critique ne lui permettoit pas de rejeter, quoiqu'elle fût différente de celle des Interprêtes antérieurs. Les unes & les autres lui avoient été transmises par une tradition qu'il jugeoit devoir respecter. Je lui vois tenir constamment la même conduite à l'égard de toutes. Demandez-vous donc à vous-même, M., comment St Jérôme regardoit les leçons de son Texte, différentes de celles qui concernent les mots ambigus dont nous parlons ; & la réponse que vous vous donnerez, à l'égard des premières, s'appliquera d'elle-même aux secondes ; car il les traite toutes également & sans distinction. C'est toujours la même méthode, le même procédé, même vénération, même attachement. Ce sont aussi les mêmes expressions qui attestent, à l'égard des unes & des autres, la même manière de penser.

Il auroit donc, ajoutez-vous, *supposé ces signes antérieurs au siècle des Septante.* Cela peut être ; je ne vois aucun inconvénient que telle ait été son idée. Mais, après tout, comme il n'a point manifesté la *supposition* qu'il faisoit, je ne suis pas tenu d'en rendre compte.

Pour ce qui me regarde, vous convenez que je n'ai point cherché à marquer l'origine de ces signes : cela est vrai, j'en ignore l'époque. Je ne raisonne que sur des faits, & quand ils me manquent, je préfère le silence à des conjectures. Cependant si l'on en exigeoit absolument, je pourrois dire, avec autant de facilité que vous, que peut-être ce secours fut peu nécessaire pendant tout le temps que la Langue vivante se maintint dans un état fixe. Je pourrois ajouter qu'il le devint insensiblement après les variations que la Langue des Hébreux éprouva sans doute comme toutes les autres Langues. Des mots vieillirent & furent remplacés par d'autres ; de nouvelles expressions, de nouveaux tours s'introduisirent dans le langage vulgaire ; aux mêmes termes furent ajoutées d'autres significations : le même sens fut amplifié ou restreint, en un mot modifié diversement. Alors on s'apperçut que pour transmettre à la postérité la véritable pensée des Anciens, il falloit recourir à un expédient dont on n'avoit pas encore senti le besoin. On comprit que s'il étoit négligé, la tradition orale pourroit chanceler, devenir peu-à-peu incertaine, s'affoiblir par degrés, & enfin se perdre sans retour.

C'est ce qui n'a pu manquer d'arriver souvent. Car, si dans le siècle & dans le lieu où vivoit chaque Ecrivain, on n'avoit pas beaucoup de peine à l'entendre, parce qu'il employoit dans ses écrits l'idiôme alors en usage ; si l'intelligence en parut plus difficile, à mesure qu'on s'éloigna de chaque époque : si des Critiques éclairés, pour perpétuer la tradition qui, jusqu'alors, avoit servi de guide, mirent une marque distinctive sur certains mots ; cette note, qui ne faisoit point partie du

Texte, dut souffrir de l'inadvertance des Copistes & des révolutions qu'éprouva la Nation, beaucoup plus que les lettres mêmes qui étoient la partie essentielle de ce Texte. Il restoit encore plusieurs de ces signes dans l'exemplaire de St Jérôme; & comme je l'ai montré, ce Père marquoit, pour la leçon qui en résultoit, le même attachement que pour les autres.

Quand vous m'allégueriez *ces anciens sicles frappés par les Hébreux en caractères Samaritains*, pour en tirer une *preuve évidente* qu'avant la captivité ces signes n'existoient pas, puisque les sicles n'en montrent aucune trace; j'admirerois le merveilleux secret que vous avez de trouver l'*évidence*. Je ne désespérerois même pas de vous voir prouver que les Romains n'avoient aucun signe pour distinguer certains mots ambigus; par exemple, le substantif *malus* (*arbre*) de l'adjectif *malus*, & cela par cette raison *évidente* qu'on n'apperçoit sur leurs médailles ni sur leurs monumens aucun vestige de ce trait d'écriture.

Quand vous me diriez encore que, dans les temps anciens, il étoit assez rare de trouver des gens qui sçussent lire & écrire; que l'écriture n'étoit pas faite pour le commun: quand vous prouveriez de plus que, du temps même de Salomon, les livres n'étoient pas nombreux, que ce Prince enseignoit comme une maxime *qu'il faut lire & écrire peu*, quoique pour *l'instruction du peuple* (1), il eût écrit trois mille paraboles & plus de mille Cantiques, quoiqu'il eût composé des Traités sur tous les arbres, depuis le cèdre jusqu'à l'hyssope, sur les animaux, sur les oiseaux, sur les reptiles & les poissons (2), je ne vois pas trop la conséquence qui en pourroit résulter. A moins qu'on n'en voulût conclure que moins il y avoit de lecteurs, plus on avoit besoin de secours pour faire passer à la postérité la vraie pensée des Ecrivains; car, une tradition est d'autant moins sûre, qu'elle a moins de témoins.

Mais, Monsieur, ne supposez pas ces signes distinctifs *mis dans le Texte par les Auteurs Sacrés eux-mêmes*, pour vous croire en droit de conclure que les Juifs n'auroient pas eu *la hardiesse de les en ôter*. Avant le siècle de St Jérôme, il en avoit pu disparoître un grand nombre, sans qu'on les eût ôtés à dessein; & comme ils ne faisoient pas une partie essentielle du Texte, l'invention des signes vocaux les rendit inutiles.

N'insistez pas non plus sur ce qu'on n'en trouve pas *le moindre indice dans les plus anciens Auteurs Juifs qui ont écrit avant l'invention des points* (3). Quand cela seroit, c'est bien assez qu'on en trouve plus que des indices dans les écrits de St Jérôme. On en découvriroit sans doute bien d'autres dans les ouvra-

(1) Eccl. XII, 9.

(2) 3 Reg. IV, 32.

(3) 428 *in*-4°. 1282 *in*-12.

ges des Anciens qui sçavoient l'Hébreu, s'il nous avoient laissé des Commentaires dans le goût de ceux du St Docteur.

N'objectez plus que si ces traits distinctifs ont été ajoutés après coup; *ils n'étoient donc pas aussi nécessaires à l'intelligence du Texte qu'on le suppose.* Vous voyez que je ne les suppose pas si nécessaires dans le temps que la Langue étoit en vigueur & commune. D'ailleurs, nécessaires ou non, en eux-mêmes, je dis qu'ils existoient dans l'exemplaire de Saint Jérôme, & qu'ils lui étoient nécessaires pour servir de fondement au sens qu'il soutenoit avec tant de force & de sécurité.

Ne demandez plus (1), dans la supposition qu'ils aient été *inventés avant J. C. ou peu après, d'où viennent les diversités perpétuelles des anciennes versions qu'ils devoient empêcher comme auroient pu faire les points voyelles?* Cette question porte à faux; car, n'étant pas multipliés comme les voyelles, ils ne pouvoient pas produire le même effet. D'ailleurs, les exemplaires pouvoient varier à cet égard, comme ils varioient à l'égard des lettres mêmes. L'usage des voyelles fait-il donc disparoître toute variante, & les variantes ne viennent-elles que des voyelles?

Dites que, de mon aveu, ces signes ne distinguoient pas tous les mots qui en auroient eu besoin; mais n'ajoutez pas, en hésitant, « peut-être prouveroit-on, par St » Jérôme même, qu'ils ne s'appli» quoient ni au plus grand nombre » des mots équivoques, ni aux en» droits les plus difficiles; & dès» lors quelle étoit leur utilité? » (1) *Peut être*, dites-vous. Vous ne sçavez donc pas que St Jérôme se plaignoit de la multitude des mots ambigus: il va vous l'apprendre lui-même. *Videres*, dit-il à Rufin (2), *quanta silva sit apud Hebræos ambiguorum nominum atque verborum: quæ res diversæ interpretationi materiam præbuit, dùm unusquisque inter dubia quod sibi consequentius videtur, hoc transfert.* Vous voyez que je vous sers à votre gré contre moi-même, comme du moins vous l'imaginez. Mais observez qu'elle étoit la méthode de St Jérôme. Lorsqu'il rencontroit de ces mots ambigus, il ne dissimuloit pas ses doutes, son indécision: il rendoit compte du sens qu'il avoit adopté, sans condamner celui des autres Interprêtes, qu'il expliquoit même très-souvent; souvent aussi il l'inséroit, avec le sien (3), dans sa traduction.

(1) *Ibid.*

(1) 428 *in* 4°. 1283 *in*-12.

(2) *L.* 1, *in Ruf.* n°. 20, p. 476.

(3) C'est ainsi qu'au commencement du Chap. III de Jérémie, le St Docteur traduit: *fornicata es cum* amatoribus *multis*, (*sive* pastoribus) parce que, dit-il, le mot Hébreu *& amatores & pastores significat.* (Tom. IV, p. 856). En beaucoup d'autres endroits il insère pareillement la version des Septante dans la sienne, pour laisser le choix. Par exemple, au vers. 26, Chap. VII de Jérémie, *ibid. pag.* 889, *luctum* unigeniti (*sive* dilecti) sur quoi il

Après cela, demandez-vous, *quelle étoit l'utilité* des signes distinctifs? Vous le voyez assez. Sans eux, St Jérôme eût trouvé le nombre des termes ambigus bien plus considérable & bien moindre, sans l'injure des temps.

Encore un mot avant de finir cet Article, pour dissiper la fausse alarme que vous avez prise. Vous avez placé mon sentiment dans la classe de ces *nouveaux systêmes qui ne tendent à rien moins qu'à nous remettre tout-à-fait sous le joug de la ponctuation Massoréthique* (1). Ah! je vous entends: voilà l'endroit sensible. Mais puisque vous promettiez *une discussion détaillée & approfondie* de mes idées, comment n'avez-vous pas vu qu'elles n'autorisent point la conséquence que vous redoutez? Car enfin ce que vous auriez pu en conclure, tout au plus, c'est qu'elles vous rappelloient à l'état du Texte Sacré, tel qu'il étoit du temps de Saint Jérôme, & cela vous eût-il paru un si terrible inconvénient, un joug si formidable? Au reste rassurez-vous: à en juger par les expressions de votre seconde Lettre, vous pensez pour le moins aussi avantageusement que moi de ces Critiques Massorèthes, que vous paroissez maltraiter dans la première, & que le sçavant Louis Cappel lui-même appeloit de grands Hommes: *Magni viri.*

observe que l'Hébreu porte *jaid*, où il y auroit *idid* si l'on suivoit la version des Septante, *dilecti*. Dans le même endroit, *super* nos (*sive super* vos). La seconde leçon est des Septante, & suppose des lettres différentes. Voy. aussi Jérém. IX, 17-18 (pag. 908), & beaucoup d'autres exemples pareils, dans les mêmes Commentaires, & dans ceux du St Docteur sur Ezéchiel & sur les autres Prophêtes.

Au reste, les mots *ambigus* dont il parle dans le I[r] Livre contre Ruffin, peuvent l'être, ou parce que leur sens varie selon la variété de la prononciation; & c'est l'espèce dont il s'agit principalement dans cette discussion; ou parce qu'ils ont différens sens, quoique la prononciation soit toujours la même. Ainsi le mot *Rua*, comme St Jérôme l'a remarqué plus d'une fois, signifie ou *spiritus*, ou *anima*, ou *ventus*, selon l'endroit où il est placé, *pro qualitate loci.*

Quand des raisons critiques le décident pour un sens d'un mot ambigu plutôt que pour un autre, il ne dit pas *legitur*, mais *magis legendum est*, comme il s'exprime au Chap. III d'Abac, p. 638, T. VI, en parlant du mot *sam*, qui signifie tantôt *posuit*, tantôt *ibi*. Ou bien il emploie quelque expression pareille, comme *magis mihi videtur*, Voy. c. 1, Agg. v, 11, où il parle du mot *areb*, qui peut signifier ou *gladius* ou *siccitas*, & une infinité d'autres endroits.

(1) 427 *in*-4°. 1281 *in*-12.

ARTICLE IV.

St Jérôme n'a point regardé les quatre lettres aspirées des Hébreux, comme des voyelles proprement dites.

Les Grammairiens se sont divisés quand ils ont voulu déterminer dans quelle classe il falloit placer des signes d'*aspiration*, comme l'H des Latins, dans celle des consonnes, ou dans celle des voyelles. Plusieurs ont jugé que c'étoient des consonnes, soit parce qu'ils sont

muets, inanimés & sans mouvement, s'ils ne sont unis à quelque voyelle, soit parce qu'ils s'allient indifféremment à tous les sons vocaux ; soit enfin parce que seuls, & sans un secours étranger, ils sont incapables de former des syllabes ; car telle est la nature & le caractère propre des consonnes. D'autres les ont rangés dans la classe des voyelles, parce qu'une *aspiration* n'est qu'une voyelle quelconque prononcée avec plus de force ; mais en même-temps ils conviennent que l'aspiration n'est qu'une voyelle *indéterminée*, *indéfinie*, parce qu'elle n'est par elle-même aucune des voyelles particulières *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, qui sont des sons vocaux dans le sens propre, capables de former seuls des syllables. D'autres enfin les ont totalement exclus de l'alphabeth, par la raison qu'un *esprit* ou signe *pneumatique* n'est pas une lettre. Tel étoit le sentiment de la plupart des Grammairiens Latins du temps de St Jérôme, à l'égard de leur aspiration : *H à plerisque adspiratio putatur esse non littera :* Tel est aussi celui de quelques modernes qui bannissent de l'alphabet Hébreu les quatre lettres dont il s'agit, suivant en cela l'usage des Grecs, qui ne mettent point leurs *esprits* au rang des signes alphabétiques. Ce partage des Grammairiens est absolument sans conséquence, puisque tous conviennent que la valeur propre, la nature d'une *aspiration* reste toujours la même, quelque classe qu'on lui assigne, quelque nom qu'on lui donne, de quelque titre qu'on la décore.

Tous les Critiques modernes qui ont pensé qu'autrefois les quatre lettres aspirées des Hébreux, ou quelques-unes d'entr'elles, avoient été de vrais signes vocaux, se sont fondés sur l'autorité de St Jérôme, supposant que le St Docteur, en leur donnant le nom de *voyelles*, les avoit prises pour des voyelles *déterminées* & proprement dites. Ils auroient dû, avant tout, bien établir la réalité de cette supposition, & c'est à quoi ils n'ont seulement pas songé. Je me suis donc attaché à découvrir la pensée de St Jérôme, & à montrer la méprise de ces Sçavans. Discussion *importante*, de votre aveu, par les conséquences qui en résultent.

Vous convenez avec moi, M., dans votre seconde Lettre, que jamais les quatre aspirées n'ont fait chez les Hébreux les fonctions de véritables voyelles ; mais vous prétendez que Saint Jérôme a été dans l'erreur, parce qu'il a, selon vous, pensé différemment. *On ne peut pas nier*, dites-vous (1), *que St Jérôme n'ait regardé certaines lettres de l'alphabet Hébreu comme de véritables voyelles ; mais il faut avouer en même-temps qu'il s'est trompé.* J'ai osé le nier, & je le nie encore plus fortement d'après vos principes mêmes, comme j'ai promis de vous le montrer.

D'abord on jugera qu'une asser-

(1) 502 *in-4°*. 1499 *in-12*.

tion si tranchante, qui impute une erreur à St Jérôme, meritoit bien d'être étayée de quelque preuve qui eût au moins une legère apparence de probabilité. On n'en apperçoit aucune dans votre Dissertation, ce qui m'a jeté dans un étonnement que je ne sçaurois vous exprimer. Le St Docteur a donné, dites-vous, aux quatre aspirées le nom de *voyelles*, donc il les à prises pour des signes vocaux proprement dits. Il attribue quelquefois au *vau* & au *iod*, le caractère de véritables voyelles, comme je l'ai reconnu moi-même. « Or, ajoutez vous, il ne » fait aucune distinction de ces » voyelles & des autres, il leur don» ne à toutes indifféremment la mê» me qualité. Pourquoi auroit-il » pris le même mot dans des accep» tions diverses » (1)? Voilà l'unique raisonnement sur lequel porte l'accusation d'erreur.

J'en avois fait un autre diamétralement opposé. Des lettres qui étant, par leur nature, des aspirations, s'allient indifféremment à tous les sons vocaux, ne sont que des voyelles *indéfinies*, ne peuvent être des voyelles fixes & proprement dites, puisqu'elles n'ont que le caractère essentiel de l'H des Latins, & des *esprits*, doux & rude, des Grecs. Or, St Jérôme, après avoir dit & répété mille fois que les quatre lettres dont il s'agit, étoient des *aspirations*, les a toujours mariées indifféremment à tous les vrais sons vocaux, à l'exemple des Anciens: elles n'étoient donc pas pour lui des voyelles dans le sens propre? Avez-vous essayé de détruire ou d'infirmer ce raisonnement? Vous n'en dites mot; mais vous assurez ici, avec une confiance qui m'étonne, que le St Docteur ne met *aucune distinction* entre les quatre aspirées & les deux lettres *vau* & *iod*; qu'il leur donne *à toutes indifféremment la même qualité*. Comme j'ai assez prouvé le contraire, je vous somme de montrer qu'il a donné à ces dernières lettres, ainsi qu'aux autres, le titre d'*aspirations*. Voilà une *distinction* bien marquée, & une différence essentielle.

J'ai fortifié ce raisonnement par un autre qui est péremptoire. Saint Jérôme a dit plus d'une fois, que, chez les Hébreux, les voyelles se trouvent *très-rarement* entre deux lettres, *cùm vocalibus in medio litteris perrarò utantur Hebræi*. Cette assertion est d'une fausseté évidente, si les quatre aspirées sont de vrais signes vocaux, puisqu'elles se trouvent *très-fréquemment* entre deux autres lettres. Il n'y a peut-être pas, disois je, une ligne dans le Texte sacré qui n'en fournisse des exemples. Donc St Jérôme n'a pas donné à ces aspirées la valeur propre aux signes vocaux, lorsqu'il les a placées dans la classe des voyelles.

A cela deux réponses de votre part (1). *Premièrement qu'il n'a voulu dire autre chose, sinon que les*

(1) 494 *in*-4°. 1481 *in*-12.

(1) 495 *in*-4°. 1481 *in*-12.

mots Hébreux étoient écrits très souvent sans voyelles. C'est, sans contestation, ce qu'il a dit, & qui seroit d'une extrême ineptie, s'il avoit cru que les aspirées sont de véritables signes vocaux, puisque, dans cette supposition, les mots Hébreux sont très-fréquemment écrits avec des voyelles. C'est m'accorder tout ce que je demande.

Vous répondez *en second lieu que nous ayant marqué ailleurs combien il reconnoissoit de voyelles dans l'alphabet Hebreu, c'est à lui à se concilier avec lui-même;* c'est-à-dire, qu'après m'avoir cédé ce que je vous arrachois, vous tâchez de vous en ressaisir en chargeant St Jérôme de la contradiction la plus puérile & la plus pitoyable, après l'avoir accusé d'erreur auparavant. C'est moi sans doute qui lui attire ce traitement de votre part. Restera-t-il donc sans défense? Non, Monsieur; c'est vous-même qui accourez pour venger son honneur, qui vous chargez généreusement de tout l'odieux que peuvent présenter les idées d'*erreur* & de *contradiction*. Recueillons les points épars de votre Doctrine.

Vous nous apprenez « que les » Juifs n'ont point perdu l'usage de » leur Langue; que leur prononciation actuelle est analogue à » l'ancienne, & la représente, *sauf » les altérations que le temps a nécessairement dû y introduire* » (1). Qu'ils n'ont jamais entièrement abandonné l'étude & même l'usage de cette Langue, comme en font foi « les Paraphrases Chaldaïques, » la Version Syriaque, les Versions » Grecques, la Version Arabe faite » sur l'Hébreu, l'Ecole de Tibériade, dont parle St Jérôme; celles » de la Babylonie, dont l'existence » & la célébrité paroissent constatées, la coutume de lire l'Ecriture en original dans les Synagogues. Que le corps de la Nation » Juive, & notamment les grandes » Ecoles de Palestine & de Babylone se trouvoient dans des contrées dont les Langues avoient » le plus grand rapport avec elle, » puisqu'elles en étoient formées, » ou dérivoient d'une source commune » (1); ce qui leur fournissoit des moyens faciles pour la conserver. « Que les Massorèthes ont » inventé les signes de leur prononciation, mais non la prononciation elle-même. » Que l'Hébreu ponctué, & tel qu'il est sorti des mains des Massorèthes, « est » une vraie Langue qui a sa marche, ses règles, ses exceptions, » de sorte que cette régularité du » langage actuel nous rappelle nécessairement au langage ancien. » Que lors de l'invention des points-voyelles, la prononciation se » trouvoit uniforme, au moins » à-peu-près dans les différentes » Ecoles de la Nation, quoiqu'éloignées & rivales: uniformité » qui ne peut être regardée comme

(1) 492 *in*-4°. 1472 *in*-12.

(2) 493 *in* 4°. 1475 *in*-12.

» l'effet du hasard (1). Que la ponctuation même des Massorèthes » est une preuve qu'ils entendoient » leur texte ; car, sans la regarder » comme infaillible, il faut pourtant avouer qu'elle est généralement bonne (2). Que reçue en » peu de temps dans toutes les Ecoles, elle en représentoit donc les » traditions différentes. Que les » point-voyelles ont été imaginés » dans un temps où la Nation étoit » encore réunie, en grande partie, » dans son pays natal, ou dans les » régions voisines, lorsqu'elle avoit » encore des Ecoles nombreuses & » florissantes » (3). Toutes ces assertions réunies vous donnent certainement droit de conclure : *On a donc eu tort de faire un reproche aux Massorèthes d'avoir traité toutes les lettres de l'alphabet comme des consonnes, & c'est au contraire ce qui prouve qu'ils avoient véritablement conservé le génie de leur Langue* (4).

Il résulte en effet de ce corps de doctrine, que si les Massorèthes n'ont pas pris les quatre aspirées pour des signes vocaux dans le sens propre, c'est parce que le *génie* & le méchanisme de leur Langue leur ayant été transmis par une tradition non interrompue & conservée dans le sein de la Nation, ils n'ont fait en cela que suivre les principes des anciennes Ecoles qui n'ont jamais regardé ces lettres comme de véritables voyelles. Donc on ne peut, sur ce point, les accuser d'erreur.

Voilà qui est bien. Mais, M., avez-vous donc oublié que ces anciennes Ecoles ont donné aux lettres dont il s'agit, le nom de *voyelles ?* L'Historien Josephe l'atteste pour celles du premier siècle : il assure, comme je l'avois remarqué, que le nom de Dieu *Jehovah*, est composé de quatre voyelles : ces voyelles sont deux *hé*, un *iod* & un *vau*. Je soutiens qu'il ne s'ensuit pas de cette dénomination que Josephe & les sçavans Grammairiens de son temps qu'il a suivis, aient attribué à l'aspirée *hé*, la valeur propre à un vrai signe vocal. Vous devez tirer une conséquence bien différente ; car, *ils ne font aucune distinction de la voyelle* hé *& des deux autres* vau *&* iod *: ils leur donnent à toutes la même qualité. Auroient-ils pris le même mot dans des acceptions diverses ?* Tel est votre langage & votre raisonnement ; vous êtes donc forcé de conclure à leur égard, comme vous l'avez fait à l'égard de St Jérôme, qu'*on ne peut pas douter qu'ils n'aient pris les aspirées pour des voyelles dans le sens rigoureux ; mais qu'il faut avouer en même-temps qu'ils se sont trompés.*

De son côté St Jérôme dépose pour les Ecoles & pour les sçavans Juifs du 4e siècle. Ils avoient été ses maîtres dans l'étude de la Langue : imbu de leurs principes, il pensoit sur ce point & parloit comme eux. Aussi

(1) *Ibid. in*-4°. 1476 *in*-12.
(2) 497 *in*-4°. 1486 *in*-12.
(3) 498 *in*-4°. 1489 *in*-12.
(4) 497 *in*-4°. 1484 *in*-12.

Aussi Richard-Simon, & les autres Critiques, ne manquent pas de conclure de ses expressions, que c'est d'après les Juifs de son temps qu'il prenoit les aspirées pour des voyelles dans le sens rigoureux. Il n'y a point ici de milieu : ou la doctrine des Ecoles du premier & du quatrième siècles, à l'égard des aspirées, est réellement la même que celle des Massorèthes, ou elle est différente.

Si vous dites qu'elle n'est pas la même, le langage étant différent : donc puisque les Massorèthes ne se sont pas *trompés*, il faut que l'erreur soit sur le compte de ces anciennes Ecoles, de Josephe & de St Jérôme, qui ont adopté leurs principes & leur langage. Mais alors que devient cette tradition conservée de siècle en siècle, d'après laquelle vous faites décider sans *erreur* aux Massorèthes, que les aspirées ne sont pas de vrais signes vocaux? Ils sont en contradiction avec les anciennes Ecoles, qui connoissoient, pour le moins aussi-bien qu'eux, le génie, le caractère, le méchanisme de leur Langue. S'il y a ici lieu à une accusation d'*erreur*, c'est évidemment sur eux qu'elle doit tomber, nullement sur les anciennes Ecoles de la Nation.

Prétendez-vous avec moi que la Doctrine des sçavans Juifs du premier & du quatrième siècles, attestée & suivie par l'Historien Josephe & par St Jérôme, est absolument la même que celle des Massorèthes? Vous ne pouvez donc pas vous dispenser de conclure aussi avec moi que, pour avoir placé les aspirées dans la classe des voyelles, ils ne leur ont pas attribué la valeur & les fonctions propres aux signes vocaux. Donc le langage qu'ils ont tenu à cet égard n'est pas une preuve d'*erreur*. Donc ni Josephe, ni St Jérôme, qui ont adopté leurs principes & leurs expressions, ne se sont pas *trompés*. Donc ni l'un ni l'autre ne se sont contredits, non plus que les Ecoles où ils avoient puisé leurs connoissances. Donc en général on peut, sans se contredire, donner aux aspirées le nom de *voyelles*, & leur refuser néanmoins les propriétés des vrais signes vocaux; comme on ne se contredit point quand on nomme *grave* un signe distinctif, lors même qu'on lui refuse la valeur d'un accent *tonique*. Donc St Jérôme a pu dire, sans se démentir lui-même, que les véritables voyelles se trouvent en Hébreu très-rarement entre des consonnes. Donc enfin c'est vous seul qui vous *trompez*, & qui vous trouvez réduit à vous *concilier*, si vous pouvez, avec vous-même.

Cette dernière conséquence qui vous accable, vous l'eussiez évitée si vous eussiez mieux combiné vos idées; & vous deviez admettre les autres comme une suite nécessaire de vos principes. La marche de votre Logique doit paroître inconcevable. Toute la Doctrine que vous étalez à l'avantage des Massorèthes, s'identifie essentiellement avec la mienne que vous combattez; de

sorte que vous détruisez d'une main ce que vous bâtissez de l'autre. C'est votre affaire, M., il suffit que la réparation que vous deviez à St Jérôme soit complette.

Je finirois même ici, si je ne croyois devoir dissiper jusqu'à de légers nuages que vous avez jetés sur deux textes du St Docteur. Le premier est celui où il dit que les lettres aspirées changent leurs aspirations & leurs sons vocaux, *quæ adspirationes suas vocesque commutant*. Vous croyez que ce passage m'est contraire; *car*, dites vous, *St Jérôme y suppose assez clairement que les lettres en question avoient des sons vocaux particuliers, comme elles avoient des aspirations particulières* (1). Comment l'entendez-vous? Quel peut donc être le *son vocal particulier* d'une *H* seule, ou d'un *esprit* doux ou rude? Des lettres qui, de votre aveu (2), *n'étoient, pour St Jérôme, que de pures aspirations, & ne formoient point une articulation déterminée*, qui *ne se prononçoient qu'avec le secours des voyelles*, pouvoient-elles, étant seules, avoir un son vocal particulier? Elles se seroient suffi à elles-mêmes; elles n'auroient pas eu besoin d'un secours étranger pour être proférées. D'ailleurs, imagineriez-vous que, suivant St Jérôme, ces lettres changeoient souvent dans le Texte leurs *aspirations*, c'est-à-dire, qu'elles se mettoient indifféremment l'une pour l'autre? Mais le changement réciproque dont il s'agit consiste, quant aux sons vocaux, en ce que, dans le Texte sacré, chacune s'allie indifféremment avec tous ces sons, par cela même qu'elle n'en a point de particulier, & qu'à cet égard tout est commun entr'elles. Ce changement se fait aussi sentir dans les traductions, où un terme Hébreu paroît en d'autres caractères, & pour ainsi dire avec un habit étranger. Quant aux *aspirations* de ces lettres, l'échange n'a lieu que dans ces termes originaux rendus avec d'autres lettres que les Hébraïques. C'est précisément de quoi parle St Jérôme, en avertissant que si un mot Hébreu commence en latin par un A, première lettre de l'alphabet, il ne faut pas croire que sa lettre initiale dans le Texte soit l'*aleph*, première lettre hébraïque. Ce peut être toute autre aspirée. Ainsi dans *Adam*, c'est un *aleph*; dans *Aran*, c'est un *chet*; dans *Ada*, un *haïn*. De même dans *Esrom*, la lettre initiale est un *chet*; dans *Ebræi*, un *haïn*; dans *Elon*, un *aleph*, &c, &c.

Le second passage est celui où St Jérôme, parlant de ces quatre termes Hébreux, *Hiram*, *Histob*, *Hiras*, *Hisboseth*, dit qu'il les écrit avec l'aspiration des Latins, *quia & apud Græcos, & apud Hebræos per diphtongum scribuntur.* J'en ai conclu que, selon le langage de St Jérôme, l'*H*, suivie de l'*i* (*Hi*) formoit une diphtongue semblable à celle qu'il voyoit dans le Texte; ce

(1) 494 *in*-4°. 1480 *in*-12.

(2) 495 *in* 4°. 1482 *in*-12.

qui ne peut être que dans la ſuppoſition que l'*H* latine ſoit une voyelle, puiſque ce n'eſt qu'à l'union de deux voyelles que les Grammairiens ont coutume de donner le nom de *diphtongue*. Or, on s'abuſeroit groſſièrement ſi l'on concluoit que St Jérôme a pris l'H latine pour un ſigne vocal dans le ſens rigoureux. Donc on ne doit pas inférer non plus qu'en donnant aux aſpirées des Hébreux le nom de *voyelles*, il leur ait accordé les propriétés de vrais ſignes vocaux.

Vous obſervez à ce ſujet (1) que *le St Docteur ne dit pas que* Hi, *en latin, ſoit une diphtongue; mais qu'il l'emploie pour repréſenter à-peu-près les diphtongues hébraïques : en effet, l'*i, *joint avec l'*h, *repréſentoit la duplicité des lettres de celles-ci; & d'ailleurs cette* h *indiquoit l'aſpiration que l'*iod *recevoit ſans doute des voyelles qui le précédoient*. Quel que ſoit au juſte le ſens de ces expreſſions, j'obſerve à mon tour 1°. que dès qu'on met un ſigne d'aſpiration d'une Langue particulière dans la claſſe des voyelles, on range néceſſairement dans la même claſſe les ſignes d'aſpiration de toute autre Langue. Par conſéquent ſi l'on donne le nom de voyelle au *Hé* des Hébreux *qui*, dites-vous, *répond préciſément à l'*H *des Latins*, on ne peut le refuſer ni à cette *H*, ni à un *eſprit* grec. Si donc le *Hé*, joint à l'*iod*, forme une diphtongue, il eſt impoſſible que *Hi* en latin n'en ſoit pas une. 2°. Que vous diſſimulez, dans votre remarque, un point très-important. C'eſt que St Jérôme dit que les mots Hébreux, dont il s'agit, ſont écrits en Grec avec une *diphtongue*, à laquelle, toujours conſéquent à lui-même, il fait répondre la ſyllabe Latine *Hi*; & cette diphtongue Grecque n'eſt quelquefois qu'un *iota* chargé d'un *eſprit doux*, comme dans ἰσϐ, ἰρὰς, ſans *duplicité de lettres*. D'où je conclus que St Jérôme n'attribue pas plus aux aſpirées des Hébreux les propriétés des vrais ſons vocaux, qu'il ne les accorde à l'*H* des Latins ou aux *eſprits* des Grecs, c'eſt-à-dire, qu'il les refuſe également à tous ces ſignes.

Il ne vous eſt pas poſſible, M., de rejeter cette conſéquence qui, d'ailleurs, je le répète, découle néceſſairement de vos principes. Auſſi c'eſt à vous que je dois, en faveur de mon ſentiment, une nouvelle preuve, qui eſt comme le réſumé & le réſultat général de cet article.

A l'aide d'une Tradition perpétuée de ſiécle en ſiécle, les Maſſorèthes connoiſſant bien le génie, le caractère, la marche & le méchaniſme de leur Langue, ont refuſé aux quatre aſpirées, les propriétés des vrais ſignes vocaux. Sur ce point leur doctrine eſt donc la même que celle des anciennes Ecoles de la Nation : c'eſt donc auſſi celle de Joſephe & de St Jérôme : donc tous les critiques qui, comme vous, attribuent au St Docteur une doctrine différente, ne méritent pas d'être

(1) 494 *in*-4°. 1480 *in*-12.

écoutés. Je dois donc aussi finir à votre égard comme j'ai commencé; par des remercîmens.

Dans les Articles précédens, je n'ai pas montré avec moins d'évidence que vous m'attribuez une doctrine qui m'est inconnue; que vous donnez de St Jérôme une idée défavorable, dont il vous est impossible d'administrer la moindre preuve, & qui est démontrée fausse; que toutes les difficultés que vous m'opposez s'en vont en fumée, ou retombent sur vous. Il ne me reste donc désormais qu'à garder le silence : de ma part la cause paroît suffisamment instruite; c'est au Public éclairé à juger.

EXTRAIT DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, faites à Montmorenci pendant le mois de Mai 1776, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

LA température a toujours été séche & froide pendant ce mois, si l'on en excepte les derniers jours, où la chaleur s'est fait sentir assez vivement. Il y a eu de la gelée blanche, & même de la glace dans quelques endroits le 5, le 23 & le 24. La vigne souffroit un peu de cette température; la grappe commençoit à rougir, mais cet accident n'aura pas de suite. Les blés d'hiver étoient un peu rouillés, mais la pluie du 31 a fait disparoître cette maladie; elle a été aussi très-avantageuse aux foins & aux grains de Mars; beaucoup de fruits sont tombés, tant à cause du froid & de la sécheresse, qu'à cause des vers & des chenilles qui se sont prodigieusement multipliés. Les fraines étoient en fleur le 6, & les féves de marais le 10. On sortit les orangers le 14. Ils ne paroissoient pas avoir souffert du grand froid. Nous n'avons perdu que les figuiers, quelques pommiers & les romarins. Le 17, les sureaux & les églantiers entroient en fleur; le 22, les fraises de jardin mûrissoient; le 25, on servoit les petits pois de notre jardin; le 26, les seigles entroient en fleur, on cueilloit des roses; le 30, le raisin de Magdeleine étoit en fleur; le 31, les orges épioient.

Les *vents dominans* ont été le nord-est & le nord. Ceux d'ouest & de sud-ouest furent violens le 3 & le 5.

Plus grand degré de chaleur le 22 $\frac{3}{4}$ d. le 30, à 1 $\frac{1}{2}$ h. du soir, le vent étant sud & le ciel chargé de vapeurs.

Moindre degré de chaleur 1 d. le 9 à 4 $\frac{1}{2}$ h. du matin, le vent étant nord & le ciel serein.

Différence, 21 $\frac{3}{4}$ d. *Degré moyen de chaleur de chaque jour*, 9, 5 deg.

Plus grande élévation du mercure, 28 po. 3 $\frac{3}{4}$ lig. le 13 à 9 h. du soir, le vent étant nord-est, & le ciel en partie serein.

Moindre élévation, 27 po. 3 $\frac{1}{2}$ lig. le 5 à 9 h. du soir, le vent étant

sud-ouest & le ciel couvert. *Différence*, 12 $\frac{1}{4}$ lig.

Elévation moyenne au matin & à midi, 27 po. 10, 11 lig.; au soir, 27 po. 11, 0 lig.

Marche du baromètre. Le premier, à 4 $\frac{1}{2}$ h. du matin, 28 po. 0 $\frac{1}{4}$ lig.; du 1er au 5, *baissé* de 8 $\frac{3}{4}$ lig.; du 6 au 13, *monté* de 12 $\frac{1}{4}$ lig.; du 14 au 18, *baissé* de 6 $\frac{3}{4}$ lig.; du 19 au 24, *monté* de 4 lig.; du 25 au 31, *baissé* de 2 $\frac{1}{4}$ lig. Le 31, à 9 $\frac{1}{4}$ h. du soir, 27 po. 10 $\frac{3}{4}$ lig. Il monta beaucoup les 6, 10 & 19, & il baissa beaucoup les 13 & 5. En général, il a été élevé & assez fixe, sur-tout vers la fin du mois.

Il est tombé de la *pluie* les 3, 5, 7, 8, 9, 15, 18, 30 & 31; & de la *grêle* le 5 & le 7. La quantité d'eau a été de 30 $\frac{1}{4}$ lig., dont 18 lig. sont tombées en deux jours; sçavoir, le 18 & le 31.

L'*évaporation* a été de 55 lig.

Plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée, 20 deg. 0′ les 1, 5 & 6 à 1 $\frac{1}{2}$ h. du soir.

Moindre déclinaison, 19 deg. 10 l. presque tous les jours à 9 h. du soir.

Déclinaison moyenne au *matin*, 19° 36′ 45″; à *midi*, 19° 40′ 12″; au *soir*, 19° 34′ 54″. *Pendant le mois*, 19° 37′ 20′. Les déclinaisons diurnes ont été encore plus petites ce mois ci que le mois précédent; & la déclinaison totale a été moins grande qu'à l'ordinaire.

J'ai entendu le *tonnerre* deux fois de près; sçavoir, le 5 & le 30, & une fois de loin le 17. Un peu avant l'orage du 30, le conducteur électrique donnoit des étincelles; mais la pluie étant survenue tout-à-coup & en abondance, l'électricité cessa, & les carillons ne se firent pas entendre.

La petite vérole a enfin cessé ce mois-ci; elle a emporté douze enfans depuis le mois de Septembre où elle commença. Nous avons eu ce mois-ci beaucoup de fluxions & d'éréfipèles qui étoient toujours accompagnés de quelques accès de fièvres. Les maladies épidémiques qui régnoient dans nos environs commençoient à cesser.

Montmorency, 3 *Juin* 1776.



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE.

FAENZA.

Littera ad un Amico, in cui si parla dell' Opuscolo, de Litteratura Faventinorum, *ultima mente publicato.* Faenza, 1775 ; *in*-4°.

Le P. Mittarelli publia, en 1774, un Catalogue des Ecrivains de Faenza, que les Sçavans du pays ont trouvé peu exact & imparfait. Un de ses concitoyens a cru devoir donner, dans cette Lettre, les corrections & les supplémens qu'il a jugés nécessaires.

ALLEMAGNE.

VIENNE EN AUTRICHE.

Ephemerides astronomicæ anni bissexti 1776, ad meridianum Vindobonensem, jussu Augustorum, dirigente Maximiliano Hell, Astronomo Cæsareo-Regio Universit. calculis definitæ à RR. DD. Ignatio lib. Barone de Rain, & Francisco Gusman, Astronomis Universitatis, cum Appendice Observationum astronomicarum, annorum 1772-1775, Viennæ & alibi locorum factarum. Viennæ, 1775 ; *in* 8°. 165 pages d'Ephémérides & 53 d'Observations.

C'est ici le 20e volume des Ephémérides du P. Hell, que nous avons souvent annoncées avec éloge, mais l'Auteur craint que ce ne soit le dernier ; il n'avoit continué qu'en vue de l'établissement d'une Académie des Sciences à Vienne. L'Impératrice-Reine avoit accordé, pour cet établissement, le privilége des Almanachs dans ses Etats ; mais un Libraire qui a trouvé le moyen d'y faire un démembrement, sera peut-être cause de l'inexécution du projet.

Ce volume contient le catalogue précieux de 400 étoiles par M. Bradley, avec près de cent étoiles ajoutées d'après le catalogue de M. de la Caille, les différences entre ces deux catalogues, avec les variations annuelles, les longitudes & les latitudes ; une Table fort ample des parallaxes de hauteurs de la lune ; une Table de l'équation des hauteurs correspondantes pour tous les degrés de latitude jusqu'à 60" ; une nomenclature, beaucoup plus étendue qu'on ne la trouve ailleurs, des taches de la lune.

Le Recueil d'Observations qui accompagne ce volume, est, surtout, une chose précieuse ; il seroit bien à desirer que tous les Astronomes publiassent ainsi les leurs chaque année. On y trouve plusieurs éclipses de soleil, de lune, d'étoi-

les, de satellites, faites à Pekin, en Tartarie, en Allemagne, en Dannemarck, &c.

Enfin, le Livre est terminé par une Table de la plus proche distance à la terre des 63 comètes que nous connoissons, calculée en Suède par M. Prosperin, à l'occasion du Mémoire que M. de la Lande donna, en 1773, sur les comètes qui pouvoient approcher de la terre.

Decemnium astronomicum continens Observationes præcipuas ab anno M. DCC. LXV, ad annum M. DCC. LXXV, in speculâ Cremifanensi factas, unà cum calculis, quibus partim ad Tabulas astronomicas novissimas referuntur, partim ad definiendam longitudinem & latitudinem ipsius speculæ applicantur; adjectis insuper variis adnotationibus, cum ad theoriam, tùm ad usum calculorum astronomicorum accomodatis, collectum & elaboratum à P. Placido Fixlmillner, Benedictino Cremifanensi, Academiæ illustrium Regente, & SS. Canonum Professore ordinario; cum facultate Superiorum. Styræ; typis Arrahami Wimmer, anno M. DCC. LXXVI; 280 pages *in*-4°. avec figures.

C'est ici un Recueil précieux d'Observations astronomiques, pendant dix ans, par un Astronome habile & qui mérite que nous en parlions plus au long.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Papillons exotiques de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique, rassemblés & décrits par Pierre Cramer, Directeur de la Société Zélandoise des Sciences à Vlissingue, & Membre de la Société Concordiâ & libertate *d'Amsterdam;* dessinés sur les originaux, gravés & enluminés sous sa direction. A Amsterdam, chez Baalde; & à Utrecht, chez Schoonhoven.

L'Auteur de cette belle collection de Papillons est un riche Négociant d'Amsterdam qui n'a rien épargné pour la completer, & qui n'épargne rien pour en faire jouir le Public. Il y en a déjà sept cahiers de publiés, en Juin 1776, chacun de 12 planches, & chaque planche contenant sept à huit Papillons. C'est un cabinet beau comme nature, qui ne coûte ni soin ni entretien, qui ne dépérit point, & qui peut aller avec la collection superbe des Oiseaux enluminés au Jardin du Roi, avec les Insectes de Roesel, les Coquilles de Nuremberg, les Plantes de M. Regnauld, les Champignons de Ratisbone. Chaque cahier coûte 8 florins, ou 17 liv. de France; l'explication sera en François, & contiendra l'histoire des Papillons.

Prix de la Société Hollandoise des Sciences, établie à Harlem, pour l'année 1776.

La question que l'Académie avoit proposée, étoit conçue dans les termes suivans : *Puisque l'expérience donne à connoître que la constitution*

naturelle, & les autres circonstances des rivières de notre pays, principalement du Rhin inférieur ou Leck, occasionnent nécessairement un de ces deux inconvéniens, ou que, d'un côté, leurs diverses branches, renfermées par les mêmes digues, ou du moins par des semblables, ne soient dans le cas de devenir quelque jour incapables d'évacuer la même quantité d'eau, sans danger d'inonder les terres adjacentes; ou bien, que, d'un autre côté, les digues, soit par la pression des eaux arrêtées par des monceaux de glace, soit par d'autres causes extraordinaires, ne risquent de se rompre;—l'on demande: —*Peut-on remédier à ces inconvéniens, ou du moins à leurs suites, par quelqu'autre moyen que par des saignées? S'il en est, quels sont ces moyens?—Mais, si une ou plusieurs saignées fussent les seuls moyens pour atteindre ce but d'une manière durable, la situation du pays aux environs, les rend-elle possibles? Dans ce cas, où, & de quelle façon ces saignées doivent & peuvent-elles s'exécuter, sans rendre les rivières moins navigables?*

Les Mémoires qu'elle a reçus n'ayant pas pleinement rempli ses intentions, l'Academie se flatte que les Auteurs de ces Mémoires auront assez de capacité & de bonne volonté pour y satisfaire mieux dans le cours de cette année. Les Supplémens, dans lesquels ils ajouteront ce qui a paru manquer à leurs Mémoires, seront envoyés avant le premier Janvier 1777 au Secrétaire de la Société, avec la même devise, & les billets scellés du même cachet dont ils se sont servis pour leurs Mémoires. La Société, dans son Assemblée de Mai 1777, prononcera son jugement sur ces Mémoires & leurs Supplémens, concernant le Prix.

La seconde question, proposée en 1773 pour y répondre avant le premier Janvier 1776, étoit: *Quels sont les meilleurs moyens de se procurer, de la manière la moins dispendieuse, un terrein avancé* (Voorland), *pour la conservation des digues, situés le long du* Zuider-Zée, *ou de conserver ce terrein par-tout où il se trouve déjà?* Elle propose la même question pour y répondre avant 1778.

La troisième question, proposée en 1774 pour envoyer les Mémoires avant 1776, étoit: *Est il, outre le café, le sucre, le cacao & le coton, quelques autres plantes, arbres ou végétaux, qui puissent être cultivés dans nos Colonies des Indes Occidentales, & qui soient propres à servir d'alimens, ou d'un usage utile pour les manufactures & les fabriques de ce pays? Les Essais qu'on a faits avant quelques années sur l'*Indigo, *ont prouvé que sa culture est nuisible à la santé des Nègres; mais en a-t-on fait, ou en pourroit-on faire sur d'autres végétaux, & quels sont-ils?*

Elle propose de nouveau ce sujet, pour y répondre avant le commen-

cement

cement de l'année 1784, aux conditions ordinaires.

La Société a résolu de proposer cette année deux nouvelles questions. La première, pour qu'on y réponde avant le commencement de 1779 : *L'explication des inégalités des Satellites de Jupiter par leurs attractions réciproques ; -- la détermination des masses de ces Satellites par les dérangemens observés ; --les quantités & les périodes des inégalités qui en résultent ?*

Cette question est, en effet, la plus intéressante de l'Astronomie physique, & la plus importante pour la perfection des longitudes ; ce sujet intéresse toutes les Nations, & la Hollande en particulier. Le second Prix, fondé par un des Directeurs de la Société, pour lequel les pièces seront reçues jusqu'au 1er Janvier 1778 : *L'Histoire fournit-elle des preuves authentiques & constatées du temps précis & de l'origine des anses de Mer du Texel* (Texelsche Zéegaten) ? *Quels sont les principaux changemens qu'ils ont subis ? Et quelles en ont été les suites par rapport au Zuider-Zée & l'Ye, comme aussi aux côtes & digues situées le long de ces eaux ?*

Il y a cinq autres Prix proposés ci-devant, que nous avons annoncés, & que l'Académie rappelle dans son Programme.

Le Prix, destiné à celui qui sera jugé avoir satisfait à quelqu'une de ces questions, est une médaille d'or, frappée au coin ordinaire de la Société, sur le rebord de laquelle se verra, avec le nom de l'Auteur, l'année de son couronnement ; à condition qu'il ne sera permis, à ceux qui l'auront remporté, de faire imprimer leurs Dissertations couronnées, soit en entier, soit en partie, soit à part, soit dans quelqu'autre ouvrage, que lorsqu'ils en auront obtenu l'aveu de la Société, qui, sans rien déterminer sur la longueur de leurs réponses, pour ne pas leur ôter les moyens de détailler convenablement leurs raisons, les avertit cependant qu'elle verra avec plaisir qu'ils auront supprimé avec soin tout ce qui n'appartient pas essentiellement à la question.

Les Auteurs marqueront, comme de coutume, leurs réponses par une simple devise, & mettront leur nom & leur adresse dans un billet cacheté, dont le dessus portera la même devise ; & ces pièces, écrites d'un caractère lisible & distinct en Hollandois, en François ou en Latin, seront envoyées, franc de port, à M. C. C. H. Vander Aa, Secrétaire de la Société.

FRANCE.

De Bordeaux.

Mémoire sur les maladies épidémiques qu'occasionne ordinairement le desséchement des marais, qui a remporté le Prix, en 1770, au jugement de l'Académie royale de Belles Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux. Par M. Fournier-Choisi,

Médecin à Monclar, en Agenois :

. . . . *Altæ neu crede paludi:*
Aut ubi odor cœni gravis. . . .
VIRG. G. IV.

A Bordeaux, chez Michel Racle, Imprimeur, Agregé de l'Académie, rue Saint-James, 1775 ; 30 pag. *in*-4°.

Nous avons déjà annoncé plusieurs volumes des Pièces couronnées par l'Académie de Bordeaux. Depuis quelques années on ne les a pas continués ; mais on a cru devoir imprimer cette Pièce intéressante, ainsi que celle de M. Cabanis sur les véritables principes de la greffe & sur les moyens de la perfectionner. M. Fournier, en examinant les maladies épidémiques qu'occasionnent le desséchement des marais, y joint les affections scorbutiques qui règnent sur les côtes de la Mer Baltique, les symptômes & les principes de la curation. L'objet principal est d'entretenir la transpiration & de la rétablir, & de remédier à la dissolution du sang par le moyen des acides.

DE PARIS.

Cours d'Histoire naturelle & de Chymie.

M. Bucquet, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, ancien Professeur de Pharmacie, Professeur de Chymie, Censeur royal, commencera ce Cours le mercredi 13 Novembre 1776, à onze heures du matin. Il continuera les Lundi, Mercredi, Vendredi de chaque semaine, à la même heure, en son Laboratoire, rue *de la Monnoie*, *vis à vis la rue Baillette.*

On trouvera chez Didot le jeune, Libraire de la Faculté de Médecine, quai des Augustins, les ouvrages nécessaires pour suivre ce Cours.

Explication des nouveaux Globes céleste & terrestre, d'un pied de diamètre le céleste, par M. de la Lande, de l'Académie royale des Sciences de Paris, de celles de Berlin, de Londres, de Pétersbourg, &c. Le terrestre, par M. Bonne, premier Hydrographe du Roi. A Paris, chez Lattré, Graveur ordinaire du Roi, de Mgr le Duc d'Orléans & de la Ville de Paris, rue St Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie ; 48 pages *in*-12.

Ce petit Ouvrage, que l'on peut avoir séparément des Globes, contient un détail sur l'usage des Sphères & des Globes avec divers problêmes, & une Dissertation sur la forme de quelques constellations.

A l'occasion de la Comète de 1774, découverte dans une partie du ciel, où il y a plusieurs étoiles qui n'avoient aucun nom sur les Cartes, M. de la Lande a cru devoir placer, dans son globe céleste, une nouvelle constellation sous le nom de Messier, *Custos Messium.*

On appele Messier, en François,

celui qui est proposé à la garde des moissons ou des trésors de la terre. Ce nom semble naturellement se lier avec celui de M. Messier, notre plus infatigable Observateur qui, depuis vingt ans, est comme préposé à la garde du ciel & à la découverte des Comètes. On a cru pouvoir rassembler, sous le nom de *Messier*, les étoiles sparsiles ou informes, situées entre Cassiopée, Cephée & la Giraffe, c'est-à-dire, entre les Princes d'un peuple agriculteur & un animal destructeur des moissons; & cette nouvelle constellation rappellera en même temps au souvenir & à la reconnoissance des Astronomes à venir, le courage & le zèle de celui dont elle porte le nom, & qui s'occupe actuellement à en mieux déterminer les étoiles.

M. l'Abbé Boscovich, aussi célèbre par son talent pour la Poësie Latine que par sa supériorité & son génie dans les Mathématiques, voyant cette nouvelle constellation, écrivit au bas le distique suivant :

Sidera, non messes, messerius iste tuetur;
Certè erat ille suo dignus inesse polo.

La constellation d'Orion que Bayer représente tournée vers le ciel ou vers la sphère, regarde au contraire le centre dans les Cartes d'Hevelius; l'épaule orientale est, dans Bayer, l'épaule gauche; dans Hévelius & Flamsteed, l'épaule droite. Rigel, belle étoile, qui est sur le pied droit dans Bayer, est sur le pied gauche dans Hévelius & Flamsteed, ensorte que dans l'un, ce géant paroît à genoux, en élevant le pied droit; dans les autres il semble monter en élevant le pied gauche vers l'occident; dans Bayer il tient sa massue élevée à l'occident de la main gauche; dans Hévelius & Flamsteed, il la tient de la main droite. Il y a, dans les constellations, un grand nombre de diversités semblables dont M. de la Lande rend compte dans cet Ouvrage, & qui doivent faire proscrire les dénominations de parties droites & parties gauches. Au reste, M. de la Lande a suivi, dans son Globe céleste, les figures de l'Atlas de Flamsteed qui sont les plus grandes & les plus estimées, & dont il va paroître une Edition réduite au tiers de la grandeur, augmentée d'un Planisphère des étoiles australes de M. de la Caille. A Paris, chez Fortin, Ingénieur pour les Globes, rue de la Harpe, près la rue du Foin.

Discussion de l'Ordre profond & de l'Ordre mince, ou Examen des Systêmes de MM. de Mesnil, Durand & de Maizoroy, comparés avec l'Ordre à trois de hauteur. Par M. du Coudray, Capitaine au Corps de l'Artillerie, Correspondant de l'Académie des Sciences. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, 1776; Brochure *in* 8°. de 172 pag.

Sçavoir si l'Ordre de bataille qui est commun aujourd'hui à toutes les Puissances de l'Europe, est mau-

vais en lui-même, & sur-tout s'il est plus désavantageux à notre Nation qu'à toute autre; & si l'Ordre contraire qui en différe par plus ou moins de profondeur, lui seroit plus utile & plus propre, est une question de la plus grande importance. Elle a été élevée par M. Folard, & débattue ensuite par plusieurs Ecrivains; mais elle a toujours été regardée, par les Militaires chargés d'opérations, comme une question de pure théorie. Elle vient de se réveiller, & elle a reçu le plus haut degré d'intérêt par les essais qu'un de nos Généraux expérimenté en a fait faire. L'Auteur de cet Ouvrage ne se propose point de traiter cette question dans toute son étendue; il se borne à discuter, avec MM. de Mesnil, Durand & de Maizeroy, les effets de l'Artillerie sur l'Ordre profond.

Le premier a d'abord donné à son Ordonnance 32 hommes de profondeur sur 24 de front, aujourd'hui ce front réduit à 16, n'a plus que 24 hommes de profondeur. M. du Coudray discute les effets du canon sur ces profondeurs différentes. Ces détails ne sont pas susceptibles d'extrait, il faut avoir sous les yeux l'Ouvrage même pour en juger sainement.

Œuvre des Gravures d'Architecture de M. Dumont, Professeur d'Architecture à l'Ecole royale des Ponts & Chaussées.

Ces Gravures se trouvent chez l'Auteur, rue des Arcis, maison du Commissaire. Elles consistent en quatre-vingt-dix exemplaires d'étude sur la Basilique de St Pierre de Rome, au nombre de cent feuilles *in-folio* du prix de 36 liv. brochées, & de 45 liv. reliées.

2. Un grand Plan du Palais du Vatican, où se tient le Conclave, & tel qu'il y fut établi en 1775, avec les principaux détails qui lui sont relatifs. Le prix est de 1 liv. 4 sols.

3. Le Plan géométral & la Vue perspective de la nouvelle Eglise de Ste Géneviève de Paris, d'après les dessins de M. Soufflot. Le prix est de 3 liv.

4. Deux Collections de Théâtres & Salles de Spectacles, tant publics que particuliers, au nombre de 54 feuilles, dont le prix est de 48 liv. brochées, & de 57 liv. rel. Le tout revient à 84 liv. 4 f. broché, & à 106 liv. 4 f. relié.

Ces Gravures ont eu l'approbation de MM. de l'Académie royale d'Architecture, ainsi que des principaux Artistes & Connoisseurs, qui sont les vrais juges en pareille matière. Celles que nous avons sous les yeux nous paroissent mériter les éloges qu'on leur a données. M. Dumont avertit que la 2e Partie de la planche du Vatican, qui se débite séparément, se trouvera aussi insérée à la fin de chacun des exemplaires de St Pierre de Rome, sans que pour cela le prix en soit augmenté.

Le Plan géométral & la Vue perf-

pective de Sainte Geneviève vient d'être augmenté de la superbe façade de cette belle Eglise avec le dôme d'une forme toute nouvelle, ce qui compose un cahier de trois feuilles. L'intention de M. Dumont est de ne laisser aucune de ses Planches après lui, & pour cela il en a réduit les exemplaires à un petit nombre.

Il annonce qu'il fera paroître dans peu un Projet de façade d'Hôtel de-Ville, qui est de sa composition. Cette façade sera imprimée sur la feuille entière du chapelet, & pourra s'acquérir séparément, ou jointe à un nombre de ses meilleures gravures, le tout formant des cahiers d'un prix proportionné au nombre des feuilles dont ils feront composés.

On trouve aussi tous ces ouvrages de M. Dumont, chez le Sr Joulain, quai de la Mégisserie.

Nouveaux Élémens d'Architecture dédiés à M. de Sartine, Ministre & Secrétaire d'Etat au Département de la Marine. Par le Sr Panseron, ancien Professeur de Dessin à l'Ecole royale militaire, & Professeur d'Architecture; troisième Partie. A Paris, chez Desnos, Libraire, Ingénieur - Géographe du Roi de Dannemarck, rue St - Jacques, au Globe, 1776; avec approb. & priv. du Roi. 1 vol. *in*-4°. de 110 pages avec figures.

L'Auteur traite d'abord de l'origine de l'Architecture, ensuite de la manière d'appliquer les cinq Ordres à la construction des édifices. Il explique la théorie des ombres; il donne les principes de la distribution des bâtimens d'habitation & des jardins, la décoration des appartemens; il termine son Ouvrage par la construction & les divers matériaux dont il examine la qualité.

Cahier de Tombeaux en six planches. A Paris, chez M. Panseron, Professeur d'Architecture, rue du Foin - St - Jacques, au Collége de Maître Gervais. Prix, 1 liv. 4 sols le cahier. Celui - ci représente six différentes formes de Tombeaux gravés en taille-douce.

Observations sur les maladies des Nègres, leurs causes, leurs traitemens & les moyens de les prévenir. Par M. d'Azille, Médecin Pensionnaire du Roi, ancien Chirurgien-Major des Troupes de Cayenne, des Hôpitaux de l'Isle de France, &c. A Paris, chez Didot le jeune, quai des Augustins, 1776; *in*-8°. de 316 pages.

Les maladies des Nègres sont essentiellement les mêmes que celles des autres hommes; mais elles sont plus fréquentées, plus rebelles, plus meurtrières. M. d'Azille, qui a été à portée d'observer les causes de la dépopulation effrayante de ces infortunés, l'attribue à la mauvaise nourriture, aux mauvais traitemens, au chagrin, à l'excès du

travail ; & il en avertit en homme éclairé, compâtissant, vivement touché de l'intérêt des Colons, qui est inséparable de celui de cette portion de l'espèce humaine, dont les travaux & les sueurs peuvent seuls faire prospérer nos Colonies.

Traité théorique sur les maladies épidémiques, dans lequel on examine s'il est possible de les prévoir, & quels seroient les moyens de les prévenir & d'en arrêter les progrès. Ouvrage qui a été couronné en Novembre 1772, par la Faculté de Médecine de Paris, & auquel on a ajouté depuis, quelques vues relatives à la pratique. Par M. le Brun, Docteur en Médecine à Meaux en Brie.

Spes incerta futuri. Virg. Enéid.

A Paris, chez Didot le jeune, Libraire de la Faculté de Médecine, quai des Augustins, 1776; *in*-8°. de 269 pages.

Ce Traité, écrit avec beaucoup de clarté & de méthode, renferme une application heureuse des connoissances de physique & de chymie modernes à l'économie animale, & particulièrement aux dérangemens qu'elle peut éprouver par les maladies qu'on nomme épidémiques. C'est un Livre que liront, avec plaisir & avec fruit, tous les Médecins qui cherchent à approfondir la théorie de leur art.

Lettre d'un Médecin de Paris à un Médecin de Province, sur le traitement de la Rage. A Paris, chez d'Houry, Imprimeur-Libraire de Mgr le Duc d'Orléans, rue Vieille Bouclerie, au St-Esprit, 1776; Brochure *in*-4°. de 16 pages.

On lit avec intérêt ce petit Ecrit, où l'on trouve non-seulement le traitement de la rage par les frictions mercurielles que le Roi vient de faire publier, mais encore les vues & les idées de l'Auteur (M. du Haume) qui sont celles d'un bon citoyen.

Commentaire sur l'Edit du mois de Mai 1768, ou Traité des Portions congrues, conformément à la Jurisprudence actuelle des différentes Cours du Royaume. Par M. Camus, Avocat au Parlement. A Paris, chez la Veuve Desaint, rue du Foin St-Jacques, 1776; avec approbation & privilége du Roi. 2 vol. *in*-12. de plus de 600 pag. chacun.

Essai sur les Causes principales qui ont contribué à détruire les deux premières Races des Rois de France; Ouvrage dans lequel on développe les Constitutions fondamentales de la Nation Françoise dans ces anciens temps. Par l'Auteur de *la Théorie du Luxe.* 1 vol. *in* 8°. de 190 pag. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue St Jacques, au Temple du Goût.

Entretiens de Périclès & de Sully aux Champs-Elisées, sur leur administration, ou Balance entre les

avantages du luxe & ceux de l'économie. Brochure *in*-8°. de 82 pag. Prix, 1 liv. 16 f. A Londres; & à Paris, chez Costard, rue St Jean-de-Beauvais.

Esprit de Saurin, ou Extraits analysés de ses Sermons. 2 vol. *in*-12. du fonds de Claude Hérissant, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue St Jean-de-Beauvais, 1776. Prix, 5 l. rel.

L'Auteur gémissoit de voir les Sermons de M. Saurin, si estimables à plusieurs égards, remplis d'une foule d'inutilités & de maximes opposées à la Doctrine de l'Eglise Catholique. Il en a donc tiré l'esprit épuré de tout ce qu'il pouvoit avoir de dangereux.

Mémoires secrets tirés des Archives des Souverains de l'Europe, 23e & 24e Parties. A Paris, chez le même.

On trouve chez la Veuve Barrois & fils, Libraires, quai des Augustins, des exemplaires du Livre *De Cantu & Musicâ sacrâ*, par D. Martin Gerbert, Abbé de Saint Blaise, 1774, 2 vol. *in*-4°. annoncé dans le Journal des Sçavans, dont le premier extrait est imprimé dans le volume d'Octobre 1775, page 2003 & suivantes, & le second dans le volume de Mai 1775, page 270 & suivantes.

L'on distribue présentement chez le Sr le Rouge, rue des grands Augustins, la seconde partie du 4e Cahier des Jardins Chinois, en 15 planches. Prix, 6 liv. broché, dont ce 4e Cahier en entier, composé de 30 planches, est de 12 liv.

Plus un Traité des Edifices, Kiosques, Meubles, Machines, Ustensiles & habillemens des Chinois, en 20 planches avec description par Chambers; 1 vol *in*-4°. 18 liv. relié & 15 liv. broché.

La Carte de l'Amérique septentrionale, en huit feuilles, contenant les Colonies Angloises, gravée à Londres, 72 liv. La même traduite, imprimé à Paris en huit feuilles, 9 liv.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL

Du Mois de Novembre 1776.

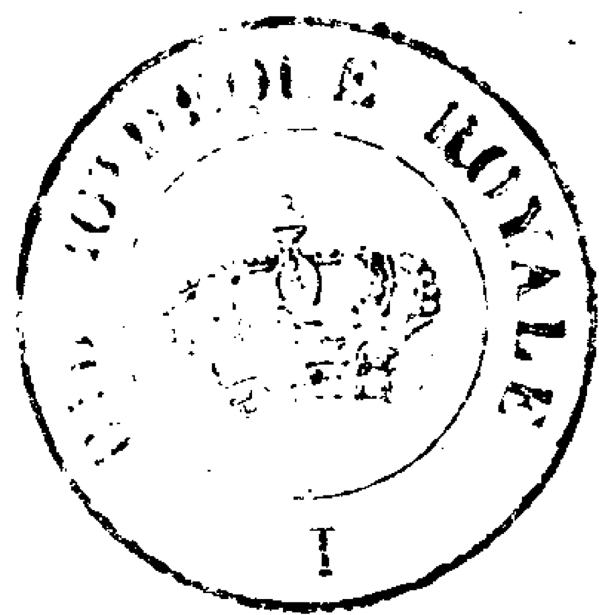
Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXVI.

DÉCEMBRE *I. Vol.*





A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine.

M. DCC. LXXVI.

AVEC PRIVILÉGE DU ROI.





LE JOURNAL DES SÇAVANS.

DÉCEMBRE. M. DCC. LXXVI.

DISSERTATION sur l'Apocalypse, où l'on examine 1°. en quel temps elle a été écrite. 2°. Quel en est l'objet. 3°. Si elle a été écrite en Grec, en Hébreu ou en Syriac : Ou Observations sur ces trois points, à l'occasion du Prospectus *de M. des Hautesrayes sur ce divin Livre.* Par Laurent-Etienne Rondet, Editeur de la Bible d'Avignon:

Patmos... Prophetia... Omega.
Apoc. I, 3, 8, 9, XXI, 6, XXII, 7 & 13.

A Paris, chez Aug. Martin Lottin, l'aîné, Imprimeur-Lib., 1776; avec approb. & priv. du Roi; *in-12.* pag. 82 sans l'Avertissement.

Nous avons rendu compte des *Nouvelles Vues* proposées par M. des Hautesrayes dans le *Prospectus* qu'il a publié pour l'explication de l'Apocalypse. M. Rondet, après avoir puisé au Collége royal

les élémens des sciences qu'il cultive depuis trente-cinq ans; après avoir publié l'*Abrégé du Commentaire de Dom Calmet sur la Bible*, première Edition, *à Paris* 1748-50, en 14 vol. *in*-4°., & à Avignon, seconde Edition en 17 vol. *in* 4°.; après y avoir traité amplement de l'Apocalypse, soit en étendant la Préface de Dom Calmet, soit en y ajoutant deux *Dissertations* entièrement neuves, étoit sans doute plus autorisé que bien d'autres, à s'expliquer sur les *Nouvelles Vues*, plus en état de les apprécier & de juger si elles sont préférables à celles qu'il avoit adoptées.

Il entreprend donc de discuter, rélativement à cet objet, les trois questions énoncées dans le frontispice de sa Dissertation, discussion dont nous allons présenter le précis.

Ire Question. *En quel temps l'Apocalypse a-t-elle été écrite?*

St Jean, son Auteur, dès le premier Chapitre, nous apprend qu'alors il étoit dans l'Isle de Patmos, où il avoit été relégué. Or, St Irénée témoigne que St Jean fut relégué dans cette Isle sous la fin du règne de Domitien; de sorte que la révélation s'est faite, dit-il, presque sous notre génération, parce qu'il avoit été disciple de St Polycarpe, & ce dernier, disciple de St Jean. En conséquence, Eusèbe, St Jérôme, Sulpice Sévère, &c. placent l'exil de St Jean dans l'Isle de Patmos, sous la persécution de Domitien. Ce Prince ayant succédé à Tite, le 13 Septembre 81, mourut le 18 Sept. 96. Le commencement de la persécution qu'il excita contre les Chrétiens, est de la 14e année de son règne, comme le témoignent Eusèbe & St Jérôme; & ce témoignage est confirmé par celui de Lactance & du Poëte Juvenal, qui font connoître que cette persécution fut bientôt suivie de la mort de Domitien.

On oppose un passage de Tertullien, où l'on croit voir l'exil de St Jean rapporté au même temps que la mort de St Pierre & St Paul. Mais on se trompe: heureuse Rome, s'écrie Tertullien, (*de præsc. c.* 36) où St Pierre fut mis en croix, St Paul décapité, & où l'Apôtre St Jean, après avoir souffert sans dommage le supplice de l'huile bouillante, fut relégué dans une Isle. Il ne résulte pas de ces paroles que le supplice de St Jean & son exil soient du même temps que la mort de St Pierre & de St Paul. Les paroles qu'on cite du 3e Livre, c. 7, de la Démonstration évangélique d'Eusèbe, ne sont pas plus décisives. Aussi cet Historien assure-t-il, après St Irenée, que St Jean fut exilé sous le règne de Domitien.

On produit un passage de St Jérôme (*Lib.* 1, *contrà Jovin.*) qui seroit plus concluant, s'il n'étoit pas altéré, & qui porte qu'au rapport de Tertullien, St Jean fut jeté dans un vase d'huile bouillante par l'ordre de Néron. Mais Tertullien ne parle

point de Néron, il assure seulement que ce fait arriva à Rome ; & les meilleurs exemplaires de St Jérôme portent *quòd Romæ*, au lieu de *quòd à Nerone*, &c. Une faute à-peu-près semblable s'est apparemment glissée dans un texte où St Epiphane placeroit l'exil de St Jean dans l'Isle de Patmos, ou plutôt son retour, sous le règne de Claude, prédécesseur de Néron. Il avoit sans doute écrit *sub Cocceio Cæsare*, au lieu de *sub Claudio Cæsare*, parce que ce fut en effet sous le règne de Cocceïus Nerva, que St Jean fut rappelé de son exil ; & c'est ainsi que le fait est annoncé dans une apostille marginale de l'Edition du P. Pétau. St Epiphane dit dans le même endroit, que l'Apôtre avoit alors plus de 90 ans, c'est à-dire, qu'il étoit près de la fin de ses jours, & conséquemment après la ruine de Jérusalem en 70 de l'Ere Chrétienne ; ce qui s'accorde avec le récit des autres Ecrivains qui placent l'exil de saint Jean sous Domitien, son retour sous Nerva, sa mort sous Trajan, à l'âge de près de cent ans. Au reste, quand St Epiphane auroit écrit *sub Claudio*, son témoignage ne tiendroit pas contre celui de St Irénée suivi par Eusèbe & par Saint Jérôme ; & ceux qui l'ont adopté ne l'ont fait que par intérêt de systême. Dans l'idée où ils étoient que les prophéties de l'Apocalypse avoient pour objet, ou unique, ou principal, la ruine de Jérusalem, ils imaginèrent que ce Livre avoit été composé auparavant, & que le témoignage de St Epiphane en fourniroit la preuve, sur-tout s'ils pouvoient tourner en leur faveur l'autorité d'Eusèbe & de St Jérôme. Mais celle de St Irénée, qui leur étoit évidemment contraire, suffisoit pour les désabuser.

II[e]. QUESTION. *Quel est l'objet de l'Apocalypse ?*

On peut distinguer dans ce Livre trois parties : 1°. les *Avertissemens* ; 2°. les *Prédictions* ; 3°. les *Consolations* & les *Promesses*. C'est principalement sur les prédictions que les sentimens sont partagés : les uns renvoient tout aux *derniers temps* ; d'autres s'efforcent d'appliquer tout aux *premiers temps* : deux opinions qui se détruisent mutuellement ; enfin d'autres les réunissant, soutiennent que les prédictions de l'Apocalypse embrassent *tous les temps*. Entre les partisans de la seconde opinion, les uns croient que l'Apocalypse a pour principal objet *la ruine de Jérusalem*, tandis que, selon d'autres, c'est *la ruine de Rome payenne* ; quelques uns veulent y trouver ces deux objets, *Jérusalem* jusqu'à la fin du XI[e] Chapitre, & *Rome* payenne dans le reste de l'ouvrage.

Delà trois nouvelles questions à examiner : 1°. *La ruine de Jérusalem est-elle le principal objet de l'Apocalypse, y est elle annoncée ?* Ce Livre est une *prophétie*, annonçant des événemens à venir, *quæ oportet fieri citò*, comme l'Ecrivain Sacré en

avertit dès le commencement, & qui ne devoient pas tarder d'arriver, *tempus enim propè est*, comme il le dit & au Chap Ier & au Chap. XXIIe. Cette prophétie n'a été écrite que vers la fin du règne de Domitien, vers l'an 95, & 25 ans avant la ruine de Jérusalem : la ruine de cette ville ne peut donc être l'objet ni du Livre entier, ni même de la moitié du Livre.

M. Rondet s'objecte l'autorité de St Augustin, au jugement de qui l'Apocalypse embrasse tout le temps qui s'est écoulé depuis le premier avénement de J. C. jusqu'à son second avénement. Il convient que le premier avénement, l'Ascension même de J.C., y est montrée; qu'on y voit la prédication de l'Evangile, commencée par les Apôtres; les persécutions des Fidèles, dont la première fut celle de Néron; la punition des persécuteurs, entre lesquels Néron fut le premier frappé de Dieu. Mais tout cela, dit-il, ne s'y trouve qu'en peu de mots, & uniquement comme le principe des grands événemens qui devoient suivre, & arriver bientôt après la révélation faite à St Jean, *tempus enim propè est.* Il faut donc, suivant M. Rondet, exclure absolument la ruine de Jérusalem du nombre des événemens déjà arrivés dont l'Apocalypse fait mention. « Comment » juge-t-on, dit-il, de l'explication » d'une énigme ou d'un emblême? » par la justesse des rapports qui se » trouvent entre l'emblême ou l'é» nigme & l'événement auquel on » les applique... Or, à quoi con» duisent les symboles qui ac» compagnent *l'ouverture des sept* » *Sceaux?* Au moment heureux où » 140000 *hommes des douze Tribus* » *d'Israël* vont être *marqués du* » *Sceau du Dieu vivant* (VII, I, » &c.) Est-ce donc là le moment » de la réprobation des Juifs? N'est» ce pas plutôt celui de leur rappel » futur & de leur retour à la foi? » Voudroit-on appliquer cela aux Juifs qui ont cru en J. C. avant la ruine de Jérusalem? La conversion future des Juifs est un événement trop intéressant pour n'être pas annoncé dans l'Apocalypse: & où l'est-il, s'il ne l'est pas dans l'endroit dont il s'agit? D'ailleurs, le *souffle des quatre vents suspendu* jusqu'à ce que les Israëlites soient marqués du Sceau de Dieu, indique une révolution qui ne se borne pas à la seule ruine de Jérusalem, mais qui embrasse tout l'Univers.

Le *son des sept trompettes* fournit à M. Rondet une autre preuve. A quoi conduisent les symboles dont ce son est accompagné? Au moment heureux où Dieu doit envoyer sur la terre ses deux témoins, Elie & Hénoch; car, toute la tradition a reconnu là ces deux Prophêtes. Pourroit-on montrer, au temps de la ruine de Jérusalem, deux hommes qui leur ressemblent? Ignore-t-on dans quels embarras se sont jetés tous ceux qui ont voulu les trouver dans les premiers temps de l'Eglise? Donc, conclut M. R., toute la tradition atteste que le son des sept

trompettes ne se borne pas à la seule ruine de Jérusalem, mais s'étend jusqu'à la mission des deux Prophêtes, dont l'un sera certainement Elie, par qui les Juifs doivent être appelés à la foi.

Autre preuve plus forte encore, selon M. Rondet, que les précédentes. A quoi se terminent *l'ouverture des sept Sceaux & le son des sept Trompettes?* « Car les symboles qui » accompagnent l'ouverture des » sept Sceaux & ceux qui suivent le » son des sept Trompettes, se trou» vent présentés de manière que le » son de la septième & dernière » Trompette, termine en même» temps & le son des Trompettes & » l'ouverture des Sceaux. » Le moment terrible où, au son de la septième & dernière Trompette, éclate le *troisième* & dernier *malheur* (ch. XI, 14), annonce le temps où les Nations infidèles (*gentes*) non les Juifs incrédules seulement, ayant fait éclater leur colère contre le Seigneur, Dieu fait enfin éclater la sienne; en un mot le temps de juger les morts, de récompenser les bons serviteurs & d'exterminer ceux qui ont corrompu la terre. Donc, conclut l'Auteur, la première partie même de l'Apocalypse, depuis le commencement du Chap. IV jusqu'à la fin du XIe, ne se borne point à la ruine de Jérusalem. Cette révolution, ajoute-t il, n'y est même ni annoncée ni rappelée. Ce seroit beaucoup si l'on pouvoit y rapporter le verset 6 du Chap. XII, où la première retraite de la femme mystérieuse dans un désert, où elle doit passer 1260 jours, marqueroit la retraite des Fidèles de Jérusalem à Pella, ville d'Arabie, où ils demeurèrent pendant les trois ans & demi du dernier siége de Jérusalem sous Vespasien. « C'est peut-être, dit l'Auteur, dans » toute l'Apocalypse, l'unique trait » qui puisse être appliqué au temps » de la ruine de Jérusalem. »

La seconde Partie de ce Livre est-elle plus restreinte? C'est ce que l'Auteur examine en discutant, si *la ruine de Rome payenne est annoncée dans l'Apocalypse, & si elle en est le principal objet?*

Ceux qui bornent à la ruine de Jérusalem l'objet du Livre entier, prétendent que cette ville est désignée par la *Babylone* mystérieuse, qui est appelée *la grande prostituée*, quoiqu'ils conviennent que, selon la plupart des Interprêtes, *Rome payenne* est représentée par cette femme. Telle a été effectivement l'opinion des SS. Pères & des Interprêtes les plus éclairés; & M. Rondet en tire avantage, sans néanmoins charger d'épithètes odieuses l'opinion contraire, persuadé apparemment que la matière n'intéressant point les Dogmes de la Religion, il est permis d'*aller à la découverte*, comme s'exprime M. Bossuet dans sa Préface de son Commentaire sur l'Apocalypse. L'éloquent Prélat n'en a pas moins prouvé à nos Frères errans que cette femme n'étoit pas Rome *Chrétienne*, mais Rome *Payenne*. Cette femme est

la grande ville qui règne sur les Rois de la terre. Jamais, dit M. R., on ne trouvera ce caractère dans Jérusalem. Mais, ajoute-t-il, si la ruine de Rome payenne est un objet principal de l'Apocalypse, elle n'est l'objet unique ni du Livre entier, ni de cette seconde Partie. La première s'étend jusqu'aux événemens qui doivent terminer la durée des siècles. Tous ces événemens reparoissent dans la seconde Partie. C'est ce que l'Auteur essaie de rendre sensible, en examinant, en troisième lieu, si l'*Apocalypse embrasse tous les temps, & comment elle les embrasse?*

On a vu que St Augustin s'étoit décidé pour l'affirmative; & c'est, dit M. R., la véritable clef de l'Apocalypse. On a pu varier dans l'application des symboles apocalyptiques aux événemens, & cela est inévitable dans le style énigmatique; mais la plupart des Interprètes ont unanimement reconnu *une suite de révolutions qui partagent la durée des siècles en sept âges*, quoiqu'ils ne s'accordent pas entr'eux pour la détermination de chacun de ces sept âges.

Pour montrer comment l'Apocalypse embrasse tous les temps, M. R. observe qu'à l'ouverture du premier Sceau (Chap. VI) paroît un cheval blanc, & que celui qui le montoit étoit *le Verbe de Dieu*, comme St Jean le dit au Ch. XIX. Ainsi c'étoit Jesus C. vainqueur du Prince du monde par sa mort & sa résurrection, recevant de son Père la couronne, entrant en possession de sa puissance, sur-tout au jour de son ascension, & s'assujettissant les Nations par la prédication de l'Evangile.

L'ouverture du dernier Sceau (Chap. XI) se termine au temps où les morts doivent être jugés, les Saints recompensés & les méchans exterminés, au second avénement de J. C., au jour du jugement dernier; par conséquent, conclut M. R., l'Apocalypse embrasse les principales révolutions qui doivent caractériser les sept âges de l'Eglise, depuis l'Ascension de J. C. jusqu'au dernier jour.

Lui objecte-t-on que c'est au son de la septième Trompette que J. C. paroît pour juger l'Univers? Il répond que l'ouverture du septième Sceau n'annonçant rien autre chose que le son des sept Trompettes, il se trouve que les symboles qui accompagnent le son de la septième Trompette, terminent en même-temps & le son des sept trompettes & l'ouverture des sept Sceaux. Le rapport sensible qu'il voit entre les symboles dont l'ouverture des sept Sceaux est accompagnée, & ceux qui suivent le son de chacune des sept Trompettes, lui fournit une seconde preuve. On est conduit par les six premiers Sceaux depuis l'Ascension de J. C. jusqu'à la conversion des Juifs, ou au sixième âge de l'Eglise. Viennent ensuite les sept Trompettes, & entre la sixième & la septième paroissent les deux témoins

témoins dont un est Elie. Ainsi les symboles qui accompagnent le son des six premières Trompettes, indiquent des événemens qui doivent précéder la mission d'Elie, & par conséquent la conversion des Juifs. Ce second Tableau n'est donc pas une suite de celui que présentent les sept Sceaux ; il est parallèle au premier Tableau. Il en est de ces deux Tableaux comme des deux songes de Pharaon. Ces songes ont le même objet, quoique leurs symboles soient différens.

Les sept Coupes fournissent une troisième preuve à M. Rondet. Les symboles qui les accompagnent se rapportent encore au même Tableau. Aussi entre l'effusion de la 6e Coupe & de la septième paroît la *bête*, comme elle avoit paru & mis à mort les deux témoins, entre le son de la sixième & de la septième Trompette. Par conséquent les six premières Coupes conduisent jusqu'au sixième âge, de même que les six premières Trompettes & les sept premiers Sceaux. En suivant la marche de cette *bête*, M. R. trouve une quatrième preuve en faveur de son explication, & une cinquième dans les combats du *dragon*.

M. Rondet s'explique ici en passant sur les mille ans pendant lesquels le dragon reste enchaîné dans l'abysme, ce qui avoit donné lieu aux écarts des *Chiliastes* ou *Millénaires*. Il pense que « ces mille ans peuvent se prendre du triomphe de » l'Eglise sous Constantin, lorsque » J. C. commença d'exercer son » règne sur la terre en la personne » des Princes Chrétiens : sur quoi » on a remarqué que l'Empire d'O» rient, fondé par Constantin, sub» sista bien réellement mille ans & » plus, avant de tomber sous la » puissance des Mahométans. »

De ces discussions l'Auteur tire pour conclusion générale 1°. que la ruine de Jérusalem ne peut être l'objet de la révélation prophétique, puisqu'elle annonce des événemens postérieurs au règne de Domitien, sous lequel elle a été faite. 2°. Que la ruine de Rome payenne est un des principaux objets de l'Apocalypse, mais non le seul. 3°. Que cette révélation embrasse tous les temps, & les sept âges de l'Eglise depuis l'Ascension de J. C. jusqu'au jugement dernier.

Nous ne devons pas oublier une difficulté qu'on pourra opposer à M. Rondet, & qu'il paroît avoir voulu prévenir. Vous avez insisté, dira-t-on, sur ces paroles du Chap. I, v. 3 : *Heureux celui qui lit & qui écoute les paroles de cette prophétie, & qui garde les choses qui y sont écrites ; car le temps en est proche.* Tempus enim propè est. Vous avez aussi produit le témoignage de St Jean, qui déclare que la révélation qui lui est faite, regarde des choses qui doivent arriver bientôt, *quæ oportet fieri citò*, de même que les paroles de l'Ange (au dernier Chapitre) qui défend de sceller la prophétie, *parce que le temps est pro-*

che. D'où vous avez conclu que l'Apocalypse étoit une révélation qui avoit pour objet des événemens futurs.

Mais si elle s'étend jusqu'au dernier jour, comment pouvoit-on dire, sous le règne de Domitien, que les faits qu'elle embrasse devoient arriver bientôt, que leur temps étoit proche? Comment, à la fin de la prophétie, après le détail relatif, dans votre supposition, aux sept âges de l'Eglise, le Seigneur pouvoit-il dire deux fois, par la bouche de l'Ange : « Je vais venir » bientôt, pour rendre à chacun selon ses œuvres? »

A cette difficulté voici ce que l'Auteur nous paroît avoir voulu présenter comme un principe de solution. « La persécution de Domitien qui, déjà étoit la seconde, » devoit bientôt être suivie de celle » qui éclata sous Trajan, & dont St » Ignace d'Antioche fut la plus célèbre victime. Celle-là devoit » être suivie de tant d'autres qui » s'élevèrent ensuite jusqu'à celle » de Dioclétien, qui fut la plus vive : ainsi de proche en proche se » succédoient les différens temps » marqués dans cette prophétie; » *tempus propè est.* Mais cette suite » de révolutions qui se succédoient » de proche en proche, devoit s'étendre jusqu'à la consommation » des siècles. » Ainsi le jour du jugement dernier n'étoit pas proche du temps de Domitien; il l'étoit seulement de la révolution ou de l'âge qui le précédoit immédiatement, celui-ci d'un autre qui l'avoit aussi précédé, ainsi de suite en remontant jusqu'à l'époque de la révélation faite à St Jean. Il étoit donc vrai de dire de chaque âge qu'il étoit proche, parce qu'il l'étoit réellement de celui qui l'avoit précédé immédiatement. Voilà donc quel doit être le sens de l'expression *tempus propè est*, & de cette autre *quæ oportet fieri citò;* c'est au lecteur à juger s'il lève pleinement la difficulté.

IIIe. QUESTION. *L'Apocalypse a-t elle été écrite en Grec, en Hébreu ou en Syriaque?*

L'Auteur se déclare pour la négative contre l'opinion de Scaliger, que personne, selon Calmet, n'a suivie. Dieu y dit, dans plus d'un endroit, *je suis l'alpha & l'omega.* L'oméga n'est pas la dernière lettre; il n'est même une lettre ni de l'alphabeth Hébreu, ni de l'alphabeth Syriaque, qui ne diffèrent entr'eux que par la forme des caractères. Il auroit fallu dire : je suis *autaph* (en Hébreu *aleph*) & *thau;* & l'Interprête Grec n'auroit pas manqué de conserver cette expression du texte original, comme toutes les versions ont conservé celle du Grec sur lesquel elles ont été faites.

D'ailleurs, ajoute M. Rondet, est-il vraisemblable que St Jean ait adressé un Livre en Syriaque à sept Eglises de l'Asie Mineure, où l'on parloit Grec? Il conclut, comme

une chose constante & prouvée, que le Grec est le texte original de l'Apocalypse.

On peut aussi conclure, avec le Censeur, M. Adhenet, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, que la Dissertation dont nous venons de donner le précis, « est recommandable, & par la solidité des raisons que l'Auteur a employées, & par le ton de modération qui règne dans sa Critique. »

ELEMENTA Historiæ Germanicæ, usibus auditorum, edita à Johanne Michaele Lorenz; Eloquentiæ & Historiarum Prof. publ. prostant Argentorati, apud Joh. Henr. Heitzium, Univ. Typ., 1776; 1 vol. *in*-8°. de 496 pages.

En 1772 M. Lorenz a donné les Elémens de l'Histoire universelle, depuis le commencement du monde jusqu'en 1744. Dans l'Ouvrage que nous annonçons, il expose, en particulier, ceux de l'Histoire d'Allemagne. Cet ouvrage est fait sur le même plan que le précédent. L'Auteur indique simplement l'événement, & fait connoître les différens Historiens que l'on doit consulter; c'est proprement une esquisse ou un tableau qui sert de fondement aux leçons qu'il donne, & qui peut être d'une grande utilité pour tous ceux qui veulent travailler sur l'Histoire d'Allemagne ou en éclaircir quelques faits particuliers. Il a divisé son Ouvrage en dix Périodes. La première contient ce que l'on sçait des plus anciens habitans de ce pays. La seconde, l'Histoire de la Germanie sous les Romains. La troisième, la confédération de ces peuples entre le Rhin & l'Elbe, leur passage dans la Gaule & leurs conquêtes en Germanie depuis l'an 431 jusqu'en 752. Cette Partie renferme les premiers temps de notre Histoire, sous les Mérovingiens. La quatrième, depuis l'an 752 jusqu'en 911, présente l'Histoire de la Germanie sous les Carlovingiens, les conquêtes des Germains en Italie, leur division & l'origine des Rois & du Corps Germanique. La cinquième, les Rois & les Empereurs Saxons depuis l'an 911 jusqu'en 1024. Les peuples, dans cette époque, élisent leurs Souverains, s'étendent jusqu'à l'Escaut & la Meuse, réunissent l'Italie à l'Empire, les Grands se rendent souverains dans leurs provinces & les Evêques dans leurs évêchés. La sixième Période, depuis l'an 1024 jusqu'en 1125, contient l'Histoire d'Allemagne sous les Empereurs de la Maison des Ducs de Franconie. La 7e, depuis l'an 1138 jusqu'en 1254, les Empereurs de la Maison de Souabe. La 8e, l'interrègne depuis l'an 1254 jusqu'en 1273, l'origine du Collége Electoral & celle des Villes Hanséatiques. Dans la neuvième Période, on présente l'Histoire d'Allemagne, depuis l'an 1273 jusqu'en 1437, sous les Empereurs de différentes famil-

les. Enfin, dans la dixième, depuis 1438 jusqu'en 1740, celle des Empereurs de la Maison d'Autriche. M. Lorenz a ajouté une seconde Partie à cette Période, qui renferme l'Histoire depuis l'an 1740 jusqu'en 1773. A la fin de l'Ouvrage il a placé une Table chronologique des Empereurs & des principaux événemens de leur règne. On trouve encore, dans ces Elémens, tout ce qui a rapport au Droit public d'Allemagne, c'est-à-dire, que l'Auteur a indiqué les sources où on doit le chercher. En général, cet Ouvrage est un manuel très-utile pour l'Histoire d'Allemagne & pour la connoissance des sources dans lesquelles il faut l'étudier.

Les Héros François, ou le Siége de St Jean-de-Lône, Drame-Héroïque, en trois Actes & en Prose, suivi d'un Précis historique de cet événement. Par M. d'Ussieux. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez le Jai, Libraire, rue St-Jacques, au grand Corneille, 1774; *in*-8°. 142 pages.

Le *Siége de Calais* a produit *le Siége de Beauvais* & *le Siége de St Jean-de Lône*, comme l'Abrégé chronologique du Président Hénault a produit une multitude d'autres Abrégés chronologiques, faits sur le même plan, & dont quelques-uns ne sont pas sans mérite. Le Siége de St Jean-de-Lône, qui fait le sujet de ce Drame, offre un des plus beaux monumens du courage & du patriotisme François. Le Général Galas, en *1636*, assiégeoit St Jean-de-Lône avec une armée de quatre-vingt mille hommes. La place étoit presque sans fortifications, la famine & la peste y étaloient leurs ravages, la garnison étoit réduite à cent cinquante hommes, le nombre des habitans en état de porter les armes, n'étoit pas beaucoup plus grand; le Commandant de la place étoit attaqué de la peste, son Lieutenant n'étoit propre qu'à décourager la garnison par sa timidité, il étoit même suspect d'intelligence avec l'ennemi; mais les Bourgeois, & parmi eux les vieillards, les enfans & les femmes mêmes, donnèrent à la garnison l'exemple d'une constance si héroïque, qu'il fallut bien que la garnison s'empressât à l'imiter & à la seconder. Le Prince de Condé, grâce à cette constance, eut le temps d'envoyer au secours de la place, le Comte de Rantzau, qui fut depuis le célèbre Maréchal de Rantzau, & le siége fut levé.

M. d'Ussieux, dans le Précis historique qu'il a placé à la fin de sa Pièce, & qu'il a tiré de l'Histoire *des Guerres des Deux-Bourgognes*, par M. Béguillet, nous a conservé un acte qui suffit pour immortaliser tous ceux dont les noms y sont souscrits. Voici cet acte dans sa totalité.

« Nous Pierre Desgranges & » Pierre Lapre, Echevins & Juges » ordinaires de la Ville & Commu- » ne de St Jean-de-Lône ; sçavoir » faisons, à tous qu'il appartiendra, » que cejourd'hui 2 Nov. 1636, » environ l'heure de midi, nous » nous sommes assemblés avec les » habitans cy-après dénommés, au » corps-de-garde de la porte de » Saône ; sçavoir, Me Michel de » Toulorge, Conseiller, Avocat du » Roi en ce Bailliage ; Jean Pelle- » tier, Procureur du Roi ; Honora- » ble-Claude Martène ; Jean de » Lettre ; Jean du May ; Etienne » Robin ; François Verderet ; Bé- » nigne de Villebichot ; Philibert » Michelot ; Claude Baron ; Bé- » nigne Ramaille, & Antoine Pu- » zin, faisant partie des notables » habitans de ladite ville, par nous » résoudre promptement sur le sié- » ge qui nous a été formé, & assaut » livré dès le jour d'hier, par les » armées de l'Empereur, des Rois » d'Espagne & de Hongrie, & du » Duc Charles de Lorraine ; même » sur ce que leur tambour seroit » entré une seconde fois dans la » ville, il y a environ une heure, » pour la sommer de se rendre, & » se soumettre à leur puissance & » autorité : ce que faisant, sont sur- » venus encore quelques habitans » qui ont dit que d'autres avoient » traîtreusement quitté & abandon- » né la ville ; sçavoir, Me Jean » Morel, Echevin ; Louis Passard » & Jean Bataillon, & d'autant que » le canon ennemi avoit fait brè- » che, battoit incessamment en rui- » ne, & envoyoit continuellement » des grenades & des bombes qui » pouvoient étonner & affoiblir le » courage de quelques-uns, & que » depuis le matin, l'armée ennemie » paroissoit en escadrons sur la ri- » vière de Saône, & qu'il y a appa- » rence que c'est pour nous donner » un second assaut ; il étoit néces- » saire de prendre une bonne & » prompte résolution, & témoigner » au Roi la singulière fidélité que » la ville a toujours eue à son ser- » vice, le zèle & l'affection que » tous les habitans doivent avoir » pour leurs familles, biens, vies, » honneurs & conservation d'iceux : » par la voix commune de tous les » habitans, a été conclu & résolu » qu'ils prêteroient de nouveau, » comme par effet ils ont présente- » ment prêté en nos mains, le ser- » ment de fidélité au Roi & à la » Ville ; déclarant tous vouloir cou- » rageusement exposer leur vie aux » efforts des ennemis, pour la dé- » fense de la place, contre toutes » autres intelligences à ce contrai- » res ; même sont résolus, en cas » que par malheur ils vinssent à être » forcés, de mettre le feu dans leurs » maisons & aux poudres & muni- » tions de guerre, étant en la Mai- » son-de-Ville, afin que les enne- » mis ne recouvrent aucun avanta- » ge ; & ensuite de ce, tous mourir » l'épée à la main ; & à toute extré- » mité, & où il y auroit moyen de » retraite, de le faire sur le pont de » Saône, & jeter, en sortant, une

» arcade d'icelui dans l'eau, afin » d'avoir moyen de se retirer en » sûreté. Et comme il y a des prin- » cipaux de la ville qui sont à leurs » postes & en faction sur la mu- » raille, a été résolu que la délibé- » ration ci-dessus leur sera présen- » tement montrée par le Greffier- » Commis, afin de savoir s'ils y veu- » lent adhérer; en témoins de quoi » nous nous sommes soussignés avec » tous les habitans & Jean Gagnet, » Greffier-Commis pour le soupçon » de la maladie contagieuse étant » dans la maison de Maître Claude » Nivelet, Greffier & Secrétaire » ordinaire de la Ville, ayant en » sa puissance le livre des délibéra- » tions, par le moyen de quoi la » présente n'y peut être insérée. » Signés sur la minute, Desgranges, » Lapre, Toulorge, Pelletier, du » May, Martène, de Lettre, Ro- » bin, Faroux, de Villebichot, » Ramaille, Passin, Verderet, Mi- » chelot, Perrier & Gagnet, Gref- » fier. Et à l'instant, par ledit Jean » Gagnier, Greffier-Commis, la- » dite délibération a été montrée au » sieur Jannel, Lieutenant-Civil, » commandant à la porte de la tour » Truchot, lequel a adhéré au susdit » serment, & s'est soussigné avec » tous les habitans y étant & sça- » chant signer. Signé, Jannel, Boi- » sot, Pierre, du May, Maillot, » Joliclers, Vaudray, de Nevers, » Louhet, Godard, Michelot, » Millot, Pierre & Gagnet, Gref- » fier. Et à l'instant me suis trans- » porté au lieu de la brèche, où » étoit Me Claude Poussis, Procu- » reur-Syndic, qui a adhéré à la » susdite résolution, & a signé sur » la brèche, avec tous les habitans » sachant le faire, & étant à la brè- » che. Signé, Poussis, Gagnet, Bé- » lot, Brocard, Michel, Rougeot, » Denis Garnier, Ferrand & de » Nevers. »

Parmi les défenseurs de St Jean-de Lône, étoient le Baron Desbarres & Trémont son fils, Seigneurs du voisinage, qui étoient venus s'enfermer dans la place, résolus de périr avec les habitans. Ces deux Héros jouent un grand rôle dans la Pièce. L'Acte qu'on vient de voir fournit la plus grande partie du canevas de cette Pièce. Voici ce que l'Auteur a inventé. Il a supposé le Baron Desbarres, ami particulier du premier Echevin Desgranges. Trémont, fils de Desbarres, doit épouser Adélaïde, fille de Desgranges, qu'il aime & dont il est aimé; il a pour rival un traître qui représente ce Lieutenant timide & mal intentionné dont nous avons parlé. On suppose dans la Pièce que ce rival, auquel on donne le nom de Camille pour le déguiser, est un étranger; l'objet de ce changement paroît être de ne pas souiller un François de l'opprobre d'une trahison. Au moyen de ce déguisement, on s'est permis de rendre Camille aussi perfide & aussi coupable qu'il pouvoit l'être; il trahit la ville qu'il est chargé de défendre, & il a tellement l'art de rejeter sur Trémont les apparences de la trahison, que

Desbarres lui même croit son fils coupable. Ce qui répand un assez grand intérêt sur la Pièce. La scène, où Camille, au premier Acte, déclare à Desgranges son amour pour Adélaïde, a de grandes beautés; l'aveu de Camille jette Desgranges dans les plus affreuses incertitudes, il a promis sa fille à Trémont, il connoît leur amour; la donner à Camille, c'est la sacrifier; mais Camille va quitter la place & emmener avec lui la garnison, s'il n'obtient la main d'Adélaïde; il met à ce prix ses services & ceux de sa troupe; il insiste, il presse, il menace; Desgranges s'écrie :

« Père infortuné! fille plus malheureuse encore! tu me reprocheras à jamais.... N'importe, » mon devoir l'ordonne, & tu seras » sacrifiée. (*Il retient Camille*). Vous » exigez qu'Adélaïde......» Eh bien!... je ne le puis prononcer, cet arrêt cruel.

CAMILLE.

« Il seroit moins affreux pour » vous de me laisser partir!

DESGRANGES, *avec fermeté.*

» Vous serez l'époux de ma fille, » & je vais la préparer à ce fatal » hymen.

CAMILLE.

» Vous m'engagez votre foi?

DESGRANGES, *en s'en allant.*

» J'ai promis, barbare.»

Ce mot : *j'ai promis, barbare*, ce refus de répéter sa promesse, cette manière de la désavouer en la confirmant, tout cela est fort dans la nature, fort convenable à la situation; & en tout, c'est un fort beau trait.

Le moment du 3e Acte où l'on croit la ville forcée, & où l'on va mettre le feu aux poudres, est encore d'une grande beauté. Le spectacle en feroit très-pathétique. Desgranges est couvert d'un manteau; des femmes & des vieillards portant des torches allumées, se répandent en désordre au fond du théâtre. Les uns gardent un morne silence, les autres poussent des gémissemens; les maisons commencent à s'enflammer. Desgranges s'approche d'Adélaïde, & lui dit d'un air farouche :

« Viens.

ADÉLAÏDE, *reculant d'effroi.*

» Mon père!...

DESGRANGES.

» Viens.

ADÉLAÏDE.

» Où m'entraînez vous?

DESGRANGES.

» Où doivent finir nos misères.

ADÉLAÏDE.

» Il faut donc mourir?

DESGRANGES.

» Ne l'as-tu pas juré?

ADÉLAÏDE.

» Oui, j'en ai fait le ferment la » première. Quelque efpoir de fa- » lut me reftoit encore. Mais puis- » je voir fans frémir la préfence de » la mort?

DESGRANGES.

» Ne vois que la gloire.

ADÉLAÏDE.

» C'eft l'acheter bien cher. Je » péris à la fleur de mon âge.

DESGRANGES.

» Eh bien! c'eft pour cela qu'il » faut t'immoler. Ton facrifice en » fera plus honorable.

ADÉLAÏDE.

» Mais fongez qu'il n'eft rien de » fi précieux que la vie, fur-tout » à l'inftant de la mort. »

Ce refus de mourir, quand toute une ville s'eft dévouée, eft de bien mauvaife grâce dans des mœurs héroïques, & il eft bien baffement exprimé, fur-tout dans la dernière réplique d'Adélaïde; ce n'eft pas ainfi qu'une jeune héroïne doit peindre les foibleffes de la Nature. Voyez de quelle manière Iphigénie s'exprime dans une fituation à-peu-près pareille; mais le ton fombre, le filence affreux & les mots terribles de Defgranges, peignent énergiquement toute l'horreur du défefpoir.

C'eft le Prince de Condé qui, dans la Pièce, vient lui-même délivrer la ville. Ce fecours eft annoncé dès la première Scène.

« Le premier, le plus grand des » Généraux qu'ait produit la Fran- » ce, Condé nous a promis le fe- » cours de fon bras; & ce bras, » ami.... il eft invincible. Deux » jours fe font écoulés, une feule » victoire alors lui reftoit à rem- » porter : une victoire pour Condé, » c'eft l'ouvrage d'un moment. »

Cet Eloge, dans l'intention de l'Auteur, ne peut s'appliquer qu'au Grand Condé; mais le Prince de Condé qui envoya du fecours à St Jean-de-Lône, étoit le père du Grand Condé; c'étoit un Prince vaillant, comme tous les Princes de fa Race, mais on ne peut l'appeler *le plus grand des Généraux qu'ait produits la France*. Ce titre n'eft dû qu'au fils; ce fils avoit à peine alors quatorze ou quinze ans, & la bataille de Rocroy, fon premier exploit connu, ne fe livra que fept ans plus tard; le fiége de St Jean-de-Lône eft de 1636, & la bataille de Rocroy de 1643.



DISCOURS

DISCOURS sur les progrès de la Langue & de la Littérature Françoise, & sur la nécessité d'en étudier le génie & le caractère : prononcé par M. l'Abbé Aubert, le 24 Décembre 1773, pour l'ouverture de ses leçons au Collége royal. A Paris, chez Moutard, Libraire de la Reine, quai des Augustins, 1774; Brochure, petit *in*-8°. 24 pages.

C'est pour la première fois qu'on vient d'entendre un Discours François dans ce Collége royal que François I avoit consacré à l'enseignement des Langues sçavantes. Du temps de François I, la Langue Françoise n'étoit encore qu'un jargon qui n'avoit qu'un seul caractère bien décidé, la naïveté. Une Langue ne mérite véritablement ce nom que quand elle sait se plier à tous les caractères & prendre tous les tons. Le moyen le plus court & le plus sûr pour former cette Langue, étoit d'étudier les grands modèles de l'antiquité; mais on s'égara d'abord dans cette carrière; on avoit appris le Latin, le Grec, &c. On voulut écrire en Latin, en Grec & on négligea sa Langue; au lieu qu'il falloit principalement étudier les Langues étrangères pour former la sienne; c'est ce que firent enfin, sous Louis XIII & Louis XIV, les grands Ecrivains, dont les chef-d'œuvres immortels ont fait du François la Langue universelle de l'Europe. Ils étoient tous nourris des bons ouvrages de l'antiquité. Leur goût, formé sur ces modèles, saisit avec sagacité la nature des différentes beautés; les unes étoient particulières aux Langues qui les avoient produites; ils les respectèrent & s'enhardirent seulement à en donner de pareilles à leur Langue; les autres pouvoient s'adapter ou en général à toutes les Langues, ou en particulier à la Langue Françoise. Ils les y transportèrent; ainsi Racine fut en François Sophocle, Euripide & Virgile; Corneille reproduisit toute l'énergie Romaine. Il surpassa Lucain dans ses élans sublimes; il le suivit même dans ses défauts brillans. Bossuet fut Demosthène, Fénelon fut Homère. Dans ces derniers temps on s'est enrichi des beautés des autres Langues modernes, comme on avoit fait des beautés des anciennes; on s'est enrichi encore des échanges heureux que les sciences & les arts ont introduits entre le physique & le moral; alors le François est devenu une Langue féconde, souple, abondante, expressive, qui a suffi à toutes les idées, à tous les sentimens, à toutes les images, en un mot à tous les besoins de l'âme; ceux qui accusent encore aujourd'hui cette Langue de stérilité, n'en devroient accuser que leur génie.

Notre Langue & notre Littérature possèdent donc enfin des richesses de tout genre, dignes d'être communiquées aux Etrangers, c'est à répandre & à développer ces richesses que la chaire de M. l'Abbé

Aubert est aujourd'hui consacrée; son Discours est relatif à ses nouvelles fonctions; il y prouve la nécessité d'étudier le génie & le caractère de notre Langue & de notre Littérature. Le François a, selon lui, abandonné l'afféterie aux Italiens & l'enflure aux Espagnols; il trouve notre Langue sublime & imposante chez Corneille; riche, pure & élégante chez Racine; naïve, franche & respirant le goût antique chez la Fontaine; tout cela est juste & reconnu; il ajoute: *Elle réunit dans Despréaux tous ces caractères;* ainsi, dira-t-on peut-être, Despréaux est à lui seul, Corneille, Racine, la Fontaine, & par conséquent supérieur à chacun d'eux. L'Auteur continue:

« Despréaux, qu'on s'est tant efforcé autrefois, & qu'on s'efforce » encore aujourd'hui, avec une animosité qui trahit l'orgueilleuse » foiblesse de ses détracteurs, d'arracher de la place éminente d'où » il commande au Parnasse François. Oui, Messieurs, il y commande; il en a chassé une foule » d'usurpateurs & de séditieux qui » l'infestoient. Je le comparerois » volontiers, permettez moi cette » figure, au puissant fils de Saturne, » lorsque, dans Homère, il fait » trembler les Dieux subalternes » qui osent méconnoître sa supériorité; qu'il les menace de leur » faire éprouver la force de son » bras; qu'il les défie tous, tant qu'ils » sont, Dieux & Déesses, de le faire chanceler sur son trône; tandis » que lui, il les enlevera tous à-la-fois, & les précipitera dans les » profonds abîmes du Tartare. »

Cette comparaison est noble & ingénieuse; mais c'est aux plus grands Dieux de l'Olympe, c'est à Neptune, à Mars, à Apollon, &c. que Jupiter fait ce défi dans l'Iliade. Il faudroit donc pour la justesse de la comparaison, dira-t-on peut-être encore, que Despréaux tînt le même langage à tous ces Poëtes illustres qui ont leur caractère particulier, tandis que lui seul réunit tous les caractères; ainsi ce seroient Corneille, Racine, la Fontaine, Rousseau, Voltaire, que Despréaux seul *enleveroit tous à-la-fois & précipiteroit dans les profonds abysmes du Tartare!*

Divers Littérateurs, qui ont cru pouvoir se permettre de modifier, par quelques critiques, les éloges qu'ils donnoient d'ailleurs à Despréaux, trouveront ici l'admiration de M. l'Abbé Aubert, pour ce Poëte, un peu excessive. Mais si tout le monde n'est pas de son avis sur cet article, nous n'avons, pour nous, que des éloges à donner à son Discours, qui ne contient que des principes d'une saine littérature exprimés avec beaucoup d'élégance. Nous avons plus d'une fois entretenu nos lecteurs des ouvrages de M. l'Abbé Aubert; le plus important de ces ouvrages est, comme l'on sait, un Recueil de Fables, les plus naturelles qu'on ait vues depuis la Fontaine, les plus ingénieuses qu'on ait

vues depuis M. de la Motte. Nous ne parlons que des Fables imprimées. Le Discours que nous annonçons aujourd'hui étoit le seul des ouvrages de M. l'Abbé Aubert, dont nous n'eussions point parlé.

Na. Ce Discours fait partie d'une nouvelle Edition des Fables & autres Œuvres de M. l'Abbé Aubert, imprimées avec approbation & privilége du Roi, en 2 volumes *in*-8° ornés de deux Frontispices dessinés par M. Cochin, qui se trouve aussi chez Moutard, Libr. de la Reine, quai des Augustins. Le même vend les Fables, petit *in* 8°. & le Poëme de Psyché, même format, reliés ensemble ou séparément.

Cet Avertissement se lit au revers du Frontispice de ce Discours.

ŒUVRES diverses de M. le Comte d'Albon, lues le jour de sa réception à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, le 6 Décembre 1774. A Lyon, chez Claude Jacquenod, Libraire, rue Mercière, 1774; petit *in*-8°. 34 pages.

Les opuscules que contient ce petit Recueil, sont au nombre de trois. Le premier est un remercîment fait par l'Auteur à MM. de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon.

Le second est un Dialogue entre Alexandre & Titus dans les Champs Elisées. Alexandre fait l'apologie des conquêtes, & Titus défend l'humanité; tous deux suivent leur caractère. Alexandre est pourtant obligé d'avouer que la gloire des conquêtes ne vaut pas ce qu'elle coûte. « Avouez encore, lui dit Ti » tus, qu'il n'en est pas ainsi du » bien que vous avez pu faire à vos » amis, a vos ennemis même. La » bienfaisance que vous avez exer» cée, vous a-t-elle jamais laissé » des regrets? Vous êtes vous quel» quefois reproché & les larmes que » vous répandîtes en apprenant la » mort de Darius, & la douceur » avec laquelle vous traitâtes sa fa» mille désolée, qui vous pleura » depuis comme son bienfaiteur & » son père? Ne vous rappelez-vous » pas avec plaisir les soins que vous » donnâtes à ce malheureux soldat, » que le froid & la faim avoient » rendu presque sans mouvement » & sans vie, lorsque vous le prîtes » entre vos bras, que vous l'échauf» fâtes de votre souffle & que vous » l'emportâtes vous-même dans » l'asyle où il étoit attendu? Ne » vous savez-vous pas encore un » gré infini, Alexandre, d'avoir mis » à l'abri des flammes & du carnage » la famille & la maison du subli» me Pindare, lors de la destruction » de Thèbes? »

Alexandre convient de tout cela, mais il finit par dire; « S'il étoit » possible de faire la conquête des » Champs Elisées!... » C'est un trait de caractère que l'Auteur a voulu lui conserver, & qui fournit à Titus la réflexion suivante:

« Voilà les hommes. Il ne suffit » pas de leur faire voir à découvert » la vérité ; on doit encore la leur » faire goûter, parce que les pas- » sions restent encore, après que les » erreurs sont dissipées. »

La troisième & dernière Pièce de ce Recueil est intitulée : *A mes Contemporains, Allégorie.* C'est une Fable contre les enfans mal élevés. On peut y relever quelques fautes de François ; par exemple, *il fait mille fois pire. Avec ce Brac.* Nous ne croyons pas que *Brac*, ainsi écrit & ne formant qu'une syllabe devant une consonne, soit un mot qui existe dans la Langue. C'est peut-être une faute d'impression.

D'autres Ouvrages publiés depuis par M. le Comte d'Albon, mais qui ne nous sont point parvenus, annoncent dans ses talens des progrès rapides & considérables, dignes de toute l'attention du Public.

Les A propos de Société & les A-propos de la Folie, ou Chansons de M. L....., 1776 ; 3 vol. *in*-12. Edition très-élégante & très-ornée.

Presque toutes les Chansons rassemblées dans ce Recueil, ont été des ouvrages de commande, adaptés à des fêtes & exigés pour le moment. En les considérant sous ce point de vue, on ne pourra trop admirer la fécondité, la facilité, la gaîté, la souplesse du talent de l'Auteur, & l'on jugera de ce qu'auroit pu produire ce même talent, livré à lui-même, suivant ses goûts, choisissant ses sujets & disposant du temps. En se rappelant ce que Despréaux a dit du Vaudeville, & M. de Fontenelle de la Chanson, l'on jugera sans doute que ce genre dans lequel la Nation Françoise n'a guères de Rivale, n'est nullement à dédaigner ; on n'en sera pas moins convaincu en parcourant le Recueil de M. L.... La plupart des Chansons qu'il contient peuvent être regardées comme de jolies Odes anacréontiques ; on ne peut qu'estimer beaucoup de petits Poëmes, où l'on rencontre souvent des strophes pareilles à celles-ci :

Déjà Zéphir caresse l'Onde
Soir & matin ;
La Terre, au Dieu qui la féconde,
Ouvre son sein ;
Le Ruisseau presse la Verdure
Plus tendrement ;
Le Ciel embrasse la Nature,
Tout est amant.

Quels chants nouveaux l'oiseau frédonne
Sur ce rosier,
A sa moitié qui lui pardonne
De l'éveiller !
Les Arts sont nés ! chacun veut plaire,
Chacun s'instruit....

C'est le ton du *Pervigilium veneris.*

Ce Recueil, imprimé chez Barbou, est un chef-d'œuvre de Typographie, orné d'ailleurs d'estampes, de vignettes & de culs-de-lampe d'un goût exquis, qui représentent les têtes & les sujets principaux des Chansons. On a eu soin de noter l'air de chaque Chanson, & d'indiquer, en faveur des amateurs de l'ancien Vaudeville, les airs anciens sur lesquels elles peuvent être chantées, quoique, par égard pour le goût du temps, on ait jugé à-propos de mettre sur ces Chansons des airs nouveaux. Les Pastorales de Daphnis & Chloé, d'Eglé, de Sylvie, &c. l'Amoureux de quinze ans, &c. recommandent avantageusement au Lecteur le Recueil que nous annonçons.

Le Triomphe des Grâces, ou Elite en prose & en vers, des meilleurs Ecrits anciens & modernes qui ont été faits à la louange des Grâces, par les Auteurs Grecs & Latins, François & Etrangers; tels que Pindare, Homère, Virgile, Horace, &c. Houdart, de la Motte, l'Abbé Massieu, Roy, le P. André, le Chevalier de Méré, &c. MM. les Auteurs de l'Encyclopédie, le C. de B... de Saint-Foix, Dorat, &c, &c. & Gerstenberg, Métastase, l'Abbé Winckelmann & Zanotti: publiée, par M. de Querlon, sous la dénominatiou *des Grâces*. Orné des plus belles figures en taille-douce, par les meilleurs Maîtres. Prix, 9 liv. broché. A Paris, rue St Jean-de-Beauvais, la première porte cochère au-dessus du Collége, 1774; avec approbation & priv. du Roi; grand *in*-8°. 330 pages.

L'idée de ce Recueil est très-heureuse; l'objet ne pouvoit être plus agréable, les divers ouvrages rassemblés sont célèbres pour la plupart: le choix en a été fait avec un goût digne du sujet; le titre détaillé qu'on vient de voir, nous dispense d'une plus ample énumération de ces ouvrages; on a tâché d'en rendre la collection aussi complette que le goût a pu le permettre. On auroit trop grossi ce volume, & on se seroit imposé une tâche trop pénible, si l'on avoit voulu traduire & insérer ici le grand Poëme *des Grâces* du Poëte Marseillois, Balthasar de Vias, composé en Latin sous ce titre: *Balthasaris de Vias, Massiliensis, Regi Christianissimo à Consiliis, Charitum libri tres, ad Henricum-Ludovicum Habertum Mommorium, Regi à Consiliis & Libellorum supplicum Magistrum. Parisiis, è Typographiâ Edmundi Martini*, 1660; *in*-4°.

Ce Poëte, dont les ouvrages sont peu connus aujourd'hui, parce qu'on ne lit guère de Poëtes Latins que les anciens, qu'on lit même trop peu, fut estimé dans son temps; il étoit l'ami de M. de Peiresc, qui le nomma un de ses exécuteurs testamentaires, & que Vias a célébré dans ses Poësies. Vias composa plu-

sieurs ouvrages, dont ses *Charites* sont le dernier. Il avoit 70 ans quand il l'acheva; c'est lui-même qui nous l'apprend par ce vers:

Jam septena decas nostris numeratur in annis.

Il semble que c'est dans la jeunesse qu'il faut chanter les Grâces. Aussi l'Auteur de ce Recueil paroît-il faire un cas médiocre du Poëme de Vias. « L'Auteur Marseillois, » dit-il, tenoit encore de cette érotomanie poëtique qui, depuis Pétrarque, avoit tourné tous les esprits à ces galantes fadeurs, dont » nous avons peut-être à Boileau » l'obligation d'avoir été délivrés » vers la fin du dix-septième siècle.»

Sans doute on ne prétend condamner ici ni Pétrarque ni le genre érotique en général, mais seulement la manière fade dont quelques Ecrivains l'ont traité. L'Auteur de ce Recueil a trop de goût & de raison pour qu'on puisse se méprendre au sens de sa critique.

Cette Edition est très-ornée. Chaque Pièce est accompagnée d'une gravure; & quoique les Grâces soient représentées dans chacune de ces gravures, il n'y a ni répétition ni monotonie. Elles y paroissent toujours sous un aspect divers & dans des attitudes variées, comme il convient aux Grâces.

Nous croyons devoir remarquer une faute d'impression singulière qui se trouve dans la Préface, & qui, par le retranchement d'une seule lettre, exprime à-peu-près le contraire de ce que l'Auteur a conçu.

« Les exercices de la jeunesse, la » danse, les armes, l'équitation, » *assoupissant* le corps, en rendent » toujours les mouvemens plus aisés, plus libres, & lui donnent » par conséquent de la grâce.»

Il est évident que l'Auteur avoit mis *assouplissant* & non pas *assoupissant*.



MÉMOIRES de Mathématiques & de Physique, présentés à l'Académie Royale des Sciences, par divers Sçavans, & lus dans ses Assemblées. Année 1773. A Paris, de l'Imprimerie royale, 1776; & se trouve chez Panckoucke, 618 pages *in*-4°. avec 19 planches en taille-douce.

L'ACADÉMIE des Sciences, après avoir publié plus de 80 volumes de ses propres Ouvrages, entreprit, en 1750, de faire jouir le Public de toutes les Pièces qui lui venoient d'ailleurs. Rien n'étoit plus propre à exciter l'émulation des Sçavans, que l'espérance de voir leurs Ouvrages publiés par l'ordre d'une Compagnie aussi célèbre. Aussi le nombre des Mémoires envoyés à l'Académie est il augmenté au point qu'elle peut espérer de publier un volume chaque année; & par-là de faire jouir plutôt, & les Auteurs de la gloire que méritent leurs travaux, & le Public des lumières ou de l'utilité qu'il peut en retirer. Le volume qui paroît maintenant est pour l'année 1773; c'est le septième de cette Collection.

Le IXe volume des Pièces des Prix, qui est près de paroître, ne va que jusques à l'année 1772, & finit par les Pièces sur la Théorie de la Lune de MM. Euler & la Grange.

L'Académie a décidé que le volume des Mémoires présentés, commenceroit par les Pièces à qui le Prix de l'année suivante auroit été donné. Ainsi ce volume de 1773 contiendra la Pièce couronnée en 1774 pour le Prix d'Astronomie-physique, & le Mémoire auquel a été donné un Prix extraordinaire, sur la meilleure manière de faire le flint glass. Le sujet du Prix ordinaire de l'année 1774, étoit d'examiner si l'on pourroit expliquer l'équation séculaire de la lune, soit par les perturbations qu'excite, dans le mouvement de cette planète, l'attraction de tous les corps célestes, soit par l'effet qui peut résulter de la non-sphéricité de la terre & de la lune. M. de la Grange, Auteur de la Pièce couronnée, n'a pas cru qu'il y eût rien à ajouter aux recherches de MM. d'Alembert & Euler, sur l'altération que l'action du soleil & des planètes peut causer dans le mouvement de la lune; & il se contente de conclure avec eux que cette action ne produit point d'accélération dans le moyen mouvement. Il examine ensuite l'effet qui peut résulter de la non-sphéricité des deux planètes, & il trouve encore qu'il n'en peut résulter d'accélération du moyen mouvement. On sçait que cette accélération, si elle étoit réelle, produiroit, dans la formule qui exprime le moyen mouvement, un terme proportionel au quarré des temps, ou en général, à une puissance des temps; mais cette accélération peut n'être qu'apparente, & alors on doit

avoir, dans cette même valeur, un terme exprimé en sinus, qui ne diffère d'un terme proportionel au quarré des temps qu'après un très-grand nombre de révolutions.

M. de la Grange a donc examiné si, dans les termes que la non-sphéricité de la lune & de la terre introduit dans l'expression des forces qui agissent sur la lune, il n'y en avoit point qui pût produire de ces formules en sinus, & expliquer par-là une accélération apparente dans le moyen mouvement; il n'en a trouvé aucun.

Ces résultats ont engagé M. de la Grange à examiner les observations anciennes & modernes, en supposant, dans les formules qui donnent le mouvement de la lune, une terme qui donne, soit une accélération réelle, soit une accélération apparente dans le moyen mouvement. Il résulte, des recherches de M. de la Grange, 1°. que l'hypothèse d'une accélération réelle ou apparente dans le mouvement moyen de la lune, n'est pas nécessaire pour concilier les observations anciennes & modernes, qu'elle ne peut même y servir : 2°. Que la non-sphéricité de la terre & de la lune ne donne, dans les équations de l'orbite de cette planète, aucun terme dont on puisse conclure l'existence de cette accélération.

Si les planètes se meuvent dans un fluide résistant, il en doit naître une accélération réelle dans le moyen mouvement; si cette accélération est telle que les observations l'ont fait soupçonner dans le mouvement de la lune, elle sera cent trois fois plus petite, & par conséquent presqu'insensible pour la terre; des termes, produits par l'action de Jupiter dans les équations de l'orbite de Saturne, suffisent pour expliquer comment cette planète pourroit avoir une retardation apparente dans son moyen mouvement, malgré l'accélération réelle causée par la résistance de l'éther; ainsi dans le cas où les observations forceroient à supposer à la lune une équation séculaire, la résistance de l'éther en donneroit une explication suffisante, suivant M. de la Grange; mais il ne nous paroît pas qu'elle pût s'accorder avec l'accélération de Jupiter & le retardement de Saturne, qui sont très considérables.

Au reste, si l'orbite tient à la théorie seule, on n'a point, dans les méthodes d'approximation connues jusqu'ici, de moyen sûr pour connoître si une formule doit contenir une quantité toujours croissante, ou une quantité en sinus qui la représente tant qu'elle n'excède pas certaines limites; & l'on ne peut encore rien décider sur ces équations séculaires des planètes.

La seconde Pièce qui a remporté le Prix extraordinaire de l'Académie, & qu'elle publie dans ces Mémoires, est sur les moyens de perfectionner l'espèce de crystal nécessaire à la construction des lunettes achromatiques,

achromatiques, par M. Libaude, associé avec MM. Bongard de Roquigni, dans la verrerie du Valdannoy près Abbeville. Nous avons parlé plusieurs fois de l'extrême besoin qu'on auroit de pouvoir faire du flint-glass, clair, net, blanc, exempt de bulles ou points; qui disperse les rayons colorés beaucoup plus que le verre ordinaire, à cause de la quantité de plomb qui entre dans sa composition. On a fait un grand nombre de tentatives à cet égard, & M. Trudaine procura, en 1766, à l'Académie une somme de 1200 liv. pour être adjugée à celui qui auroit fait la meilleure Pièce sur ce sujet. On fut long-temps sans recevoir de Mémoire qui pût obtenir ce Prix; mais ayant enfin trouvé, en 1774, dans celui-ci, des considérations intéressantes sur la cause des fils qui se trouvent dans le verre, sur la manière de l'affiner, sur les différens mélanges qui promettent quelque succès, & sur la construction des fours propres à ces expériences, l'Académie a cru devoir lui adjuger le Prix & s'empresser de publier ce Mémoire.

La nécessité de s'occuper de ces recherches pour le bien de l'optique & de l'astronomie, est devenue encore plus pressante depuis l'année dernière 17[illegible], les verreries d'Angleterre ne pouvant plus fournir, même le peu de verre que l'on en tiroit auparavant. Suivant les nouvelles que nous avons reçues d'Angleterre, la principale cause de cette calamité des opticiens est la retraite du verrier qui réussissoit le plus souvent à faire le verre dont on manque aujourd'hui. Il a eu quelque dispute avec son Associé; & se trouvant assez riche, il a quitté sa profession, & vit de ses rentes, en province. Tous les autres verriers ont fait des tentatives qui, par leur peu de succès, les ont découragés. Ce sont tous des gens riches, qui ont des affaires plus qu'il ne leur en faut dans des genres qui ne leur donnent point de peine, & qui ne veulent pas perdre leur temps à des tentatives incertaines, pour les Opticiens, d'autant plus qu'ils ne pourroient, qu'à grand frais, faire des changemens à leurs fourneaux pour les petits essais; & qu'en grand, s'ils ne réussissent pas, c'est une perte énorme, ce verre n'étant pas bon pour leurs autres ouvrages, & le droit considérable qu'on paie sur le verre, ayant lieu sur une mauvaise comme sur une bonne fonte. Cependant le célèbre Dollond a trouvé un nouveau Verrier qui a pris plus à cœur l'honneur qui lui reviendroit de servir l'Astronomie, & lui a promis de faire quelques tentatives dès qu'il fera chaud. En attendant, l'on ne peut parvenir à avoir, en Angleterre, une lunette qui ait seulement trois pouces & demi d'ouverture.

Parmi les Mémoires relatifs à l'Astronomie, on trouve l'opposition de Jupiter par M. le Chevalier d'Angos, Officier au régiment de Navarre. Ce jeune militaire, même en suivant de ville en ville le cours des devoirs de son état, s'occupe

d'astronomie d'une manière qui lui fait honneur, & l'Académie a déjà fait imprimer des Observations & des Calculs que M. d'Angos lui avoit adressés. Cette Observation est suivie par d'autres oppositions observées, en 1773, à Genève par M. Mallet, aidé de M. Pictet, jeune Astronome plein de zèle & de talent. Il y avoit déjà plusieurs années que M. Mallet s'occupoit du desir d'avoir un Observatoire en règle. Il venoit enfin de l'obtenir en 1773 de la République de Genève, après avoir fait lui-même la dépense des instrumens. Le bâtiment étoit terminé, & en état de recevoir ses instrumens, au commencement de cette année; le premier usage qu'il en fit, fut pour observer les oppositions de Mars & de Saturne qui avoient lieu à la fin des mois de Janvier & de Février; c'est le résultat de ces premiers travaux que M. Mallet présenta à l'Académie, comme un témoignage du desir qu'il avoit de mériter son approbation, & il a continué de même dans les années suivantes.

Nous ne parlerons pas ici du Mémoire sur la météorologie par le Père Cotte, dont nous avons donné un Extrait détaillé d'après un exemplaire séparé qui nous avoit été adressé.

Il y a long-temps que les Géomètres sont occupés de la théorie du jaugeage. Cependant M. Dez, habile Professeur à l'Ecole militaire, a trouvé que les résultats différoient sensiblement entr'eux à cause de la différence des courbures, que les Auteurs supposent aux douves des tonneaux. Il seroit très-difficile de trouver cette courbure par l'expérience; il paroît même impossible d'assujétir à une même équation celle de toutes les espèces de tonneaux. Il ne reste donc d'autre parti que de choisir celle qui convient le mieux à la forme que les tonneaux affectent; d'en tirer une formule simple & commode dans la pratique, & de la comparer ensuite à l'observation; car, si elle s'en écarte fort peu, ensorte que ces écarts soient de même ordre que les erreurs légères qu'il est impossible d'éviter dans la pratique, elle donnera une solution aussi complette qu'on puisse le desirer du problême dont il est question. La formule que M. Camus avoit donnée dans les Mémoires de 1741, ayant été comparée aux résultats d'un grand nombre d'expériences faites sur des vaisseaux de toutes les espèces connues, elle y a toujours répondu avec la plus grande précision; mais comme le calcul en est assez compliqué, & qu'il est absolument impraticable pour les personnes chargées ordinairement de jauger les tonneaux, M. Dez a cherché à le rendre d'un usage facile, en transformant cette formule, & en employant deux échelles, une pour les longueurs & une pour les diamètres des tonneaux; au moyen de quoi il réduit cette mesure à celle d'un cylindre qui a pour longueur celle du tonneau, & pour diamètre la moitié de

la somme des diamètres du bouge & du fond, plus la huitième partie de leur différence.

Pour donner un exemple de la méthode, supposons que dans un tonneau, le diamètre du bouge soit de 33 pouces & demi, que celui du fond soit de 28 pouces & demi, & que sa longueur soit de 42 pouces & demi, ou de 17 parties de l'échelle des longueurs, on ajoutera 33 pouces & demi, & 28 pouces & demi; on prendra la moitié de la somme qui est 31, & si l'on y ajoute $\frac{5}{8}$, qui est un $\frac{1}{8}$ de la différence de $33\frac{1}{2}$ à $28\frac{1}{2}$, on aura 31 pouces $\frac{5}{8}$; cherchant ensuite sur la jauge le numéro de l'échelle des diamètres, auquel 31 pouces $\frac{5}{8}$ (pris sur l'échelle des pouces) répond, on trouvera que ce numéro est $\frac{5}{10}$; multipliant donc $5\frac{1}{10}$ par 17, on aura $86\frac{7}{10}$ setiers, ou 693 pintes & demie, pour la quantité de liqueur contenue dans le tonneau. Telle est la nouvelle méthode de jauger les tonneaux que l'on propose de substituer à celles qui sont en usage; elle est beaucoup plus générale & plus simple, puisqu'elle ne demande à être modifiée dans aucun cas. M. Dez croit, d'ailleurs, qu'elle est beaucoup plus exacte, comme il s'en est assuré par un grand nombre d'expériences, dont plusieurs ont été faites sous les yeux des Commissaires de l'Académie.

M. Marcorelle donne ensuite la description des différentes grottes du Languedoc. L'Académie a déjà publié plusieurs descriptions de cette espèce. Celles de grottes de Besançon, de la Balme, de St Pons, de Caumont, de Villecrose, de Barjols, de Sevenes, de Vesoul, de Roquefort, de Cornus, de Fodamente, de Saint-Baulize, de Côterouge, d'Alric, de Senones, de Soligno en Italie, de Pouzols près de Naples, de Stirie en Allemagne, d'Antiparos dans l'Archipel, du labyrinthe de Candie; mais il n'est fait aucune mention, dans ses Mémoires, des grottes de Lombrive & de Bedeilhac dans le pays de Foix, du minier des Indes en Roussillon, du minier de Sournia en Languedoc & de Saint-Domingue aux environs de Castres, dans la même Province; celles-ci méritoient cependant, à cause de leur grandeur & des singularités qu'elles offrent, d'avoir autant de célébrité que bien d'autres. On y trouve des galeries de huit cent pieds de long, à plusieurs étages, qui ont donné lieu à différentes fables, des albâtres, des stallactites, des mines & des priapolites dont M. Marcorelle donne séparément la description, & même l'analyse. Ces sortes de pierres sont, comme les stallactites, composées de couches parallèles; & l'eau est aussi l'agent de leur formation: elles sont les unes & les autres des concrétions formées par les matières que l'eau entraîne avec elle, & paroissent n'avoir d'autres distinctions que celles que leur donnent ces matières. Les couches des priapolites sont composées des grains de

sables unis par des dépôts continuels des sucs salins & crystallins, & des sédimens que l'eau charie à plusieurs reprises. Il y a lieu de croire que les sucs crystallins ont été la première matière des priapolites ; que ces sucs entassés & durcis leur ont servi de noyau, & que les sucs pétrifians ont coulé ensuite sur eux, les ont pénétré, ont rempli leurs pores & ont lié leurs parties. De ce que les sucs pétrifians ont coulé en différens temps sur les sucs crystallins, qu'ils n'ont durci qu'à mesure qu'ils les couvroient par intervalles, les couches qu'ils ont formées ont dû être distinctes & appliquées successivement les unes sur les autres ; elles ont dû augmenter ainsi de volume, prendre une forme arrondie & former des priapolites. Si on en trouve quelquefois qui n'ont pas pour noyau une crystallation pierreuse, mais une matière tantôt blanchâtre, tantôt roussâtre ; si on en trouve enfin qui ont une couche de crystal au tour de cette matière ; on ne doit vraisemblablement attribuer cette bizarrerie qu'à la différente combinaison des sucs crystallins & pierreux, ou à un dérangement arrivé dans les couches.

De trois Mémoires de M. Monge qui se trouvent dans ce volume, deux ont pour objet les fonctions arbitraires qui se trouvent dans les intégrales des équations aux différences partielles. Dans le premier, il enseigne à les construire ; dans le second, il les réduit à la solution des équations aux différences finies. L'idée de cette réduction se trouve dans une Lettre à M. d'Alembert, imprimée en 1768 ; & l'Auteur de cette Lettre l'a développée depuis avec beaucoup de détail dans un Mémoire présenté à l'Académie en 1771, & imprimé dans le volume de la même année. Mais ce Mémoire n'étoit pas encore public quand M. Monge a présenté le sien, où les Géomètres trouveront beaucoup d'élégance, & une clarté à laquelle il est rare d'atteindre dans des matières si difficiles. Dans le troisième Mémoire, M. Monge donne la théorie d'un tour de cartes ; on sait que ces sortes de tours dépendent du calcul des permutations : ce calcul conduit M. Monge à des résultats très-curieux sur l'ordre constant qu'observent toutes les cartes, où quelques-unes d'entr'elles, après plusieurs changemens, dont les loix sont données. Le temps viendra où l'analyse, plus perfectionnée, mettra les Géomètres à portée de résoudre des problêmes utiles sur le rapport de position que les corps observent entr'eux. Jusqu'ici ils n'ont pu se proposer que des questions de pure curiosité ; mais qu'on ne doit point regarder comme inutiles, si elles peuvent servir aux progrès de cette espèce d'analyse.

M. Coulomb, Ingénieur du Roi, donne, dans un autre Mémoire, des applications intéressantes de la haute Géométrie, rélativement à l'Architecture, à la résistance des pilles des voûtes & des pilliers, ayant

égard au frottement & à la cohésion. Il traite aussi de la rupture des terres qui sont soutenues par des plans verticaux; en général, les formules que l'on trouve, en faisant abstraction des frottemens & de la cohésion des joints, ne peuvent être d'aucune utilité dans la pratique. Tous les Géomètres qui se sont occupés de cet objet, s'en sont apperçus; ainsi pour avoir des résultats que l'on pût employer, ils ont été obligés de fonder leurs calculs sur des suppositions qui les rapprochassent de la Nature : ces suppositions consistent ordinairement à considérer les voûtes comme divisées en plusieurs parties, & à chercher ensuite les conditions d'équilibre de ces différentes parties; mais comme cette division se fait à-peu-près d'une manière arbitraire, dans le dessein de l'apprécier, l'Auteur a cherché, par les règles *de maximis & minimis*, quels seroient ces véritables points de rupture dans les voûtes trop foibles, & dans les limites des forces que l'on pourroit appliquer à celles dont les dimensions seroient données. Il a tâché, autant qu'il lui a été possible, de rendre les principes dont il s'est servi, assez clairs pour qu'un Artiste un peu instruit pût les entendre & s'en servir.

M. Coulomb rapporte diverses expériences pour appuyer ces formules, & des résultats qui peuvent servir aux Ingénieurs, lors même qu'ils ne voudront pas examiner les calculs. En comparant ces principes avec les différentes méthodes d'approximation usitées dans la pratique, l'on s'appercevra facilement que leurs Auteurs n'ont point assez distingués les conditions d'équilibre nécessaires pour l'état du repos. Dans celle, par exemple, que l'on attribue à M. de la Hire, rapportée par M. Belidor, & pratiquée par presque tous les Artistes, l'on divise la voûte en trois parties, & l'on calcule la pression de la partie supérieure, en se conformant à la première condition d'équilibre, & l'on détermine ensuite les dimensions des pieds droits par la deuxième condition d'équilibre. Or, pour peu que l'on y fasse attention, on verra que si l'on divise la partie supérieure vers la clef, & que l'on suppose que cette voûte se rompe en quatre parties, au lieu de se rompre en trois, la force de pression des parties supérieures sera souvent, dans les voûtes plattes, beaucoup plus grande que celle qui se détermine par la méthode de M. de la Hire, & que les dimensions des pieds droits, fixés par cette méthode, seront souvent insuffisantes. Aussi a-t-on regardé, il y a quelques années, comme peu concluantes les raisons données contre M. Soufflot, pour prouver l'impossibilité d'établir la coupole de Ste Geneviève sur les piliers qui existent; les formules du calcul des voûtes qu'on avoit alors adoptées ne renferment point assez d'élémens.

Ce septième Volume des Mémoires présentés à l'Académie des Sciences par des Sçavans Etrangers,

contient encore divers autres Mémoires de Physique; mais en voilà déjà suffisamment pour faire juger de la variété & de la bonté des Pièces dont ce Recueil est composé, également digne de la curiosité des Sçavans & de la collection de 110 Volumes *in*-4°. que l'Académie a publiés jusqu'ici.

On vient aussi de terminer le IXe Volume des Pièces des Prix de l'Académie, que nous annoncerons bientôt; ce sera le dernier de la collection, puisque, comme on vient de le voir, les Pièces couronnées seront désormais réunies à la collection des *Mémoires présentés*.

HISTOIRE de l'Académie royale des Sciences, Année 1772; première Partie, avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année, tirés des Regîtres de cette Académie. A Paris, de l'Imprimerie royale, 1775; vol. *in*-4°. de 666 pages pour les Mémoires, & de 128 pour l'Histoire.

SECOND EXTRAIT.

Le premier des Mémoires de Physique particulière, qui sont ceux dont nous donnerons une notice dans ce second Extrait, est de M. *Tillet*, & a pour titre: *Expériences & Observations sur la végétation du blé dans chacune des matières simples dont les terres labourables sont ordinairement composées, & dans différens mélanges de ces matières, par lesquels on s'est rapproché de ceux qui constituent ces mêmes terres à labour.*

Ce Mémoire, quoique d'une très-grande étendue, & contenant les résultats de plus de cinquante expériences suivies pendant trois années, n'est cependant encore que l'ébauche & le commencement du travail que M. Tillet a entrepris sur l'important objet de la végétation en général; mais particulièrement sur celle du blé, la plus intéressante de toutes.

On sait, depuis long-temps, que la qualité ou la nature des terres a une influence très-considérable sur la végétation & la fructification de cette plante si importante. On sait par l'expérience qu'il y a des terres si propres à cette culture, que quand l'état de l'atmosphère se trouve favorable, elles rendent constamment les récoltes les plus abondantes, tandis que d'autres, qui sont malheureusement les plus communes, produisent si peu, dans les mêmes circonstances, qu'on est obligé de renoncer à y faire croître du blé.

Les Agriculteurs ont, de tout temps, cherché à améliorer les terres de qualité inférieure; & d'après un nombre infini d'essais, faits la

plupart au hasard ou par une sorte d'instinct, ils sont parvenus à des pratiques qui ne sont pas sans succès. Mais ces pratiques sont-elles les meilleures? Est-on parvenu, à l'aide du seul tâtonnement, au plus haut point de perfection sur cet objet? C'est certainement ce qui n'est point à présumer : les recherches de plusieurs bons Physiciens modernes prouvent même décidément le contraire, & les tentatives des simples Cultivateurs paroissant épuisées depuis long-temps, n'est-ce pas aux Philosophes éclairés à mettre maintenant la main à l'œuvre, & à faire leurs efforts pour nous approcher de plus en plus du point de perfection si desirable? Personne sans doute n'en disconviendra, en jetant les yeux sur les travaux de MM. Tull, Duhamel, Bergman, de plusieurs autres encore, & particulièrement sur les recherches si bien commencées par M. Tillet, & exposées dans le Mémoire que nous annonçons.

Nous nous garderons bien d'entreprendre de donner ici une idée abrégée des expériences de cet Académicien; aucun détail n'est à omettre dans une matière si importante, & sur des faits comme ceux-ci, qui ne sont décisifs que par l'ensemble de toutes leurs circonstances. Nous nous contenterons donc de dire qu'il résulte du travail de M. Tillet, que l'eau est un des principaux agens de la végétation; qu'on peut faire germer, croître & fructifier parfaitement bien du blé, même dans les matières terreuses qui sont les moins propres à la végétation, telles que des recoupes de pierre de taille, des plâtras, du sable, &c. pourvu qu'on y entretienne habituellement une suffisante humidité; que les meilleures terres à blé sont celles qui, avec la divisibilité nécessaire pour permettre aux racines de s'étendre en liberté, ont la propriété de s'imbiber de l'eau des pluies, & d'en rester habituellement un peu humides ou moëtes, malgré les chaleurs & les sécheresses; qu'on ne trouve point cette heureuse qualité dans les terres purement argilleuses, sableuses ou calcaires, mais dans un mêlange convenable de ces trois espèces de matières, comme M. Bergman l'avoit déjà indiqué dans son Mémoire qui a remporté, en 1773, le Prix de la Société royale des Sciences de Montpellier; que ces trois matières se trouvent, en effet, proportionnées, d'une certaine manière, dans les meilleures terres à blé; qu'enfin M. Tillet, d'après l'expérience, a trouvé qu'on pouvoit imiter les terres naturellement les plus fertiles, en mêlant trois huitièmes d'argille avec autant de retaille de pierre ou de terre calcaire, & deux huitièmes de sable de rivière.

Le Mémoire de M. Tillet est terminé par de nouvelles expériences sur la carie du blé, qui ne sont pas moins intéressantes.

L'analogie ou la similitude du zinc avec le phosphore, établie & développée par une suite de faits

comparés, est le sujet d'un Mémoire de M. de Lassone, imprimé dans ce Volume.

Il n'y a point de recherches plus importantes & plus instructives en chimie, que celles qui tendent à nous faire découvrir les rapports, les analogies, les points de ressemblance que la Nature a mis entre les différens mixtes. Quelques-unes de ces ressemblances sont si marquées, qu'elles se présentent presque d'elles-mêmes, ou du moins qu'il ne faut qu'une très-légère attention pour les appercevoir; mais il y en a d'autres de très-cachées, & dont la découverte est réservée au savoir & au génie: telle est celle qui fait le sujet du Mémoire de M. de Lassone.

L'inflammation de la matière métallique que l'on nomme zinc, étoit un phénomène très-connu; mais il falloit l'attention & le coup-d'œil d'un bon observateur, & une suite d'expériences suggérées par de profondes connoissances en chimie, pour découvrir, d'après ce seul fait, toute la suite de l'analogie que M. de Lassone a trouvée entre deux corps qui paroissent d'ailleurs aussi différentes que le sont le zinc, matière métallique, & le phosphore, composé salino-inflammable.

L'observation bien faite des phénomènes de la combustion de l'une & de l'autre substance, & la grande similitude de ces phénomènes, ont d'abord fixé l'attention de M. de Lassone. Il a vu, de part & d'autre, une flamme vive, blanche, éblouissante, accompagnée de bouillonnement, de pétillement, d'une sorte de fulguration, de fumée blanche épaisse, & qui se condense en fleurs; enfin, jusqu'à l'odeur d'ail commune à l'inflammation des deux substances, tout concourt à prouver qu'il y a, en effet, une très-grande analogie entre le zinc & le phosphore; & un dernier trait de ressemblance qui se trouve encore ici, c'est que cette odeur, quoique la même que celle de l'arsenic, n'indique cependant point plus de qualité malfaisante dans les fumées du zinc que dans celles du phosphore; c'est ce dont M. de Lassone s'est assuré en en faisant l'expérience sur lui-même.

Ce sçavant Académicien ne dissimule point un phénomène par lequel le zinc paroît s'éloigner beaucoup de la nature du phosphore; c'est que ce dernier, après avoir perdu tout son principe inflammable par la combustion, laisse une matière saline, un acide assez libre pour attirer fortement l'humidité de l'air; au lieu que ce qui reste du zinc, après sa combustion, n'a point de qualité acide ni déliquescente; mais il n'est point prouvé par-là que la chaux du zinc ne s'empare pas d'une certaine quantité de l'humidité de l'air; l'augmentation de son poids, comme l'observe M. de Lassone, peut très-bien être dûe, du moins en partie, à l'humidité qui s'y joint; & d'ailleurs quelque ressemblance qu'il y ait entre les deux

substances

substances comparées, elles ne sont point & ne peuvent être absolument identiques, le phosphore n'est pas du zinc, ni le zinc du phosphore; il faut bien, par conséquent, qu'il se trouve ici des différences, & même très-marquées. M. de Lassone pense, non sans beaucoup de vraisemblance, que ce qui différencie l'acide phosphorique du zinc d'avec celui du phosphore, c'est qu'il manque au premier le principe aqueux, qu'on sçait être une des parties constituantes de tous les acides, & par la privation duquel ces matières salines ne peuvent manquer d'être privées, au moins d'une partie des propriétés qui les caractérisent. S'il nous est permis de joindre une conjecture à celle du sçavant Académicien dont le Mémoire nous occupe, ne pourroit-on pas soupçonner aussi que le zinc, en qualité de matière métallique, différant nécessairement d'une matière sulfureuse telle que le phosphore, par une beaucoup plus grande proportion du principe terreux, à mesure que son acide phosphorique devient libre, par la séparation de son principe inflammable, l'acide se combine étroitement avec la terre du métal, & s'en sature de manière qu'il n'est plus sensible. Auroit-on pû soupçonner une pareille combinaison du même acide phosphorique avec la terre des os, même calcinés, avant que M. Scheel, sçavant Chymiste Suédois, l'eût démontrée par des expériences convaincantes? Pourquoi l'acide phosphorique ne se cacheroit-il pas aussi bien dans la terre du zinc que dans celle des os? C'est ce que M. de Lassone pourra vérifier, en faisant, sur les fleurs de zinc, les mêmes opérations que M. Scheel a faites sur la terre des os. Mais, en proposant ces idées, que nous soumettons aux lumières de M. de Lassone, nous prévenons probablement la suite qu'il annonce de son travail, dont ce premier Mémoire n'est que le commencement; c'est, de notre part, une espèce de témérité que nous le prions de nous pardonner.

Nous passons ici, à regret, une multitude d'expériences très-curieuses & de vues profondes que les Chymistes, en état de les apprécier, liront avec le plus grand intérêt dans le Mémoire même. Nous ne terminerons cependant point cette notice, sans rapporter encore un fait nouveau, & qui confirme bien l'idée de Monsieur de Lassone. « Procédant, dit-il, un jour » à la déflagration d'une assez gran- » de quantité de zinc, les fleurs, à » mesure que je les recueillis, fu- » rent amoncelées dans un large » vaisseau, déposé, après l'opéra- » tion, dans un endroit plus foible- » ment éclairé; peu de minutes » après, je fus surpris en les voyant » encore lumineuses & embrasées; » j'obscurcis davantage le labora- » toire, pour mieux juger du phé- » nomène qui n'en devint que plus » frappant: en remuant, avec une » spatule, la profondeur du mon- » ceau des fleurs, je vis qu'elles

» étoient entièrement pénétrées de » cette lumière phosphorique & » diffuse qui, peu-à-peu, s'affoiblit & s'éteignit après avoir subsisté plus d'une heure.»

Le Mémoire de Physique qu'on trouve après celui de M. de Lassone, est de *M. Cadet*, & est intitulé: *Moyen de cacher le cuivre sans que l'alkali volatil puisse le faire reconnoître.*

Ce Mémoire est dépendant de ceux que M. Cadet avoit déjà publiés sur le borax, & dans lesquels il avoit commencé à prouver que le cuivre est une des parties constituantes du sel sédatif. Les Chymistes regardoient la couleur bleue très-foncée que l'alkali volatil prend avec des particules infiniment petites de cuivre, comme un moyen assez sûr de découvrir ce métal caché & masqué par beaucoup d'autres substances; & comme ce sel ne fait point prendre cette couleur à la dissolution du borax, il importoit à M. Cadet d'examiner si cette épreuve, par l'alkali volatil, étoit infaillible dans tous les cas. Les expériences qu'il rapporte prouvent qu'elle ne l'est pas. Il a trouvé que l'alliage de l'arsenic, soit par son mélange direct avec le cuivre, soit encore mieux en employant l'étain qui contient naturellement de l'arsenic, comme l'a prouvé M. Margraff, ôtoit au cuivre la propriété de former du bleu avec l'alkali volatil. Mais cette recherche, qui étoit le principal objet du Mémoire de M. Cadet, l'a engagé dans un grand nombre d'autres expériences curieuses qui y ont toutes plus ou moins de rapport. Les unes roulent sur les alliages du cuivre avec l'étain, & sur les moyens de reconnoître la pureté de ce dernier métal; les autres consistent en des mélanges des substances que M. Cadet regarde comme les parties constituantes du borax & du sel sédatif; le but de ces dernières étoit de prouver par la synthèse, que le sel sédatif étoit composé, en effet, des parties constituantes que l'analyse avoit indiquées à l'Auteur.

La grande quantité d'expériences sur différens objets dont ce Mémoire est rempli, ont engagé M. Cadet à le terminer par un résumé général de toutes les propositions indiquées ou prouvées par ces mêmes expériences; méthode excellente, & dont ne devroient jamais s'écarter les Chymistes qui travaillent sur des sujets compliqués.

« Il résulte, suivant M. Cadet, » de toutes les expériences détaillées dans son Mémoire:

» 1°. Que l'on peut cacher le cuivre dans différentes substances, à » l'aide de l'arsenic, & principalement par celui qui est contenu » dans l'étain, sans que l'alkali volatil puisse le faire reconnoître.

» 2°. Que l'acide marin, joint à » différentes substances salines vitrifiables & métalliques, telles » que le plomb & le cuivre, donne » une espèce de verre qui a plusieurs des caractères du borax,

» puisqu'il se boursouffle, se vitrifie » sur les charbons & soude comme » le borax.

» 3°. Que la propriété qu'a ce » borax artificiel de souder les mé» taux, n'est exactement dûe qu'à » l'acide marin qui est entré dans sa » composition, & que c'est par la » même cause que le borax & le sel » sédatif servent également bien » l'un & l'autre à la soudure des » métaux; c'est-ce que M. Cadet » promet de démontrer par de nou» velles expériences.

» 4°. Que le précipité noir qu'on » obtient de quelques dissolutions » d'étain, & principalement de ce» lui de Cornouailles, n'est point » le soufre de l'étain, comme l'a» voit cru le célèbre Henckel, mais » qu'il vient du cuivre qu'on a fait » entrer dans la fusion de la mine » d'étain.

» 5°. Que les différentes dissolu» tions d'étain dont il est parlé dans » le Mémoire, pourroient servir de » pierre de touche pour juger de la » pureté des différentes espèces d'é» tain qu'on voudroit essayer.

» 6°. Enfin qu'il est vraisembla» ble que la crystallisation de l'al» kali du sel marin, est dûe à une » portion d'acide marin dont il n'est » guères possible de le priver, & » qu'il paroît qu'elle ne vient point » d'une surabondance de terre. »

On peut juger, par ce simple exposé, de l'importance des recherches de M. Cadet; on ne peut qu'en desirer la suite.

Le Volume dont nous rendons compte, est terminé par le Mémoire que la Société royale des Sciences de Montpellier envoie chaque année à l'Académie; celui-ci est de M. Montet: son objet est de démontrer *que la racine de l'IRIS NOSTRAS, qui croît aux environs de Montpellier, peut être employée pour les usages de la médecine, & pour le parfum, avec le même avantage que l'Iris de Florence.*

On s'est assuré, par un grand nombre d'expériences, que le meilleur, & même le seul moyen de conserver les plantes avec toutes leurs qualités, pour la Médecine & pour les Arts, c'est de les sécher le plus rapidement & le plus complettement qu'il est possible; parce qu'en leur enlevant toute leur eau surabondante, sans altérer en rien leurs parties constitutives, on les préserve d'une fermentation qui, sans cela, s'y établit très-promptement à l'aide de cette eau, & leur fait perdre leur odeur, leur couleur & même leurs vertus.

C'est, d'après ces connoissances certaines, que M. Montet, très-bon Chymiste de la Société royale des Sciences de Montpellier, a imaginé de mettre à profit une grande quantité d'Iris qui croît sans culture dans le Bas-Languedoc, & qui, jusqu'à présent, a été en pure perte.

Il est prouvé, par les expériences exposées dans le Mémoire de M. Montet, que, pourvu qu'on fasse sécher radicalement & très-promp-

tement la racine de l'*Iris nostras*, après l'avoir bien nétoyée, elle a exactement la même vertu médicinale, purgative, & la même odeur forte de violette, que celle qui nous vient de Florence. L'Auteur indique, en grand détail, la manière dont on doit s'y prendre pour parvenir à la dessiccation parfaite de notre Iris; au défaut d'un soleil très-ardent & d'un air très-sec, on peut se servir de la chaleur d'une étuve ou de celle d'un four, portée au même degré & incapable de décomposer cette matière végétale, & toute l'opération peut se faire en vingt-quatre heures. La marque à laquelle on reconnoît que cette préparation est bien faite, c'est la blancheur parfaite des racines. En suivant exactement tout ce que prescrit M. Montet, on réussit à coup sûr; & comme l'Iris ne laisse pas que d'être un objet assez considérable de commerce, qui fait passer notre argent à l'Etranger, il est évident que le Mémoire de M. Montet présente une application heureuse à un objet utile, de ses connoissances en Chymie, celle de toutes les sciences dont nous avons le plus de droit d'attendre de pareils avantages.

OBSERVATIONS sur trois Cartes, l'une du cours du GANGE, *depuis sa source, ou plutôt depuis son entrée dans l'Inde jusqu'à son embouchure; l'autre du cours du* GAGRA, *depuis sa source jusqu'à Fatepour, où il se jette dans le Gange; la 3e, d'une portion du* Gange *&* *du* Gagra; *dressées en partie sur les lieux par le P.* Tieffentaller, *Missionnaire Apostolique; & accompagnées de vues, de plans particuliers, & d'une partie du cours, ou du moins de l'indication de toutes les rivières que reçoivent ces deux grands fleuves.* Par M. Anquetil du Perron, de l'Académie des Belles-Lettres.

Le Gange, ce fleuve majestueux qui arrose un des plus beaux pays de l'Univers, est connu depuis plus de deux mille ans; mais ce n'est guères qu'aux marchandises précieuses que l'Europe va, & a toujours été chercher sur ses bords, que nous devons les détails que les Anciens & les Modernes nous donnent sur son cours: détails trop souvent défectueux, parce qu'ils ne regardent que quelques endroits, quelques points principaux, & que rarement ils viennent de voyageurs éclairés.

On connoît exactement tous les objets de luxe que fournit cette partie de l'Asie; les vaisseaux des principales Nations de l'Europe s'y rendent tous les ans, & cependant il y a encore des doutes (1) sur la position d'une ville assez célèbre dans le pays, & située à une des embouchures du Gange, *Schatigan*.

(1) M. d'Anville, Eclaircissemens sur la Carte de l'Inde, pag. 63.

Remontons à la capitale du Bengale, *Moxoudabad ;* allons jusqu'à *Patna*, *Benarès :* les Européens, depuis quelques années, ne se montrent que trop, pour le malheur de l'humanité, dans ces contrées autrefois si fertiles; mais leurs connoissances ne passent guères les pays que leurs armées ont dévastés.

Après cela est-il étonnant que les Cartes du Gange, données par les Anglois, les Hollandois, les François, laissent tant de choses à desirer. Il y a peu de Géographes voyageurs, & encore moins de voyageurs géographes. Celle de M. d'Anville est, sans contredit, la meilleure qui ait paru en ce genre.

Encore cet habile Géographe avoue-t-il, (1)«qu'un défaut presque » total de connoissance sur le détail » du cours du Gange, depuis son » entrée dans l'Inde jusqu'à l'arri» vée du *Jomanes* (le Gemna), » nous laisse dans l'incertitude sur » l'endroit où la rivière de *Calini* » se rend dans le Gange.» En conséquence, dans la Carte de l'Inde que M. d'Anville a dressée en 1752, pour MM. de la Compagnie des Indes, on lit ces mots, sur la portion du Gange qui s'étend du détroit de *Kupelé*, près de la Vache de pierre, jusqu'à *Helabas* : *partie du Gange sur laquelle on n'a aucune connoissance de détail.* Ceci répand d'épaisses ténèbres sur plus de 350 lieues du cours de ce fleuve.

Le même Géographe, parlant du pays situé entre *Benarès* & *Patna*, & des rivières que le Gange reçoit dans cet intervalle, ne fait aucune mention du *Gagra*, qui, en effet, ne paroît pas sur la Carte que je viens de citer (1). Ce n'est que par occasion qu'il dit ailleurs (2) : « seroit-il » permis d'entrevoir quelque rap» port entre le nom de *Gogra* ou » *Cagra*, & celui qu'on lit *Agora*» *nis* dans Arrien? Cette rivière » devance celle de *Candak* ou *Con*» *dak*, qui tombe dans le Gange, » sur la rive opposée à celle qu'oc» cupe la ville de *Patna*.»

Cette omission nous ôte encore la connoissance de près de 400 lieues de pays que parcourt le *Gagra*, mais ne fait aucun tort au travail de l'habile Géographe (3), qui a sçu, avec d'assez foibles secours, nous donner la seule Carte satisfaisante qui ait encore paru du cours du Gange.

Comment cependant retrouver l'ancien Gange (4) dans le moderne, tant que le cours de celui-ci ne sera pas déterminé ; tant qu'on n'aura, d'un côté, que des portions du cours de ce fleuve, de l'autre que des ap-

(1) *Id.* pag. 48.

(1) Les Cartes qui accompagnent l'*Histoire des évènemens historiques, &c. relatifs au Bengale*, par M. Holwell, donnent l'embouchure du *Gagra* dans le Gange, sous le nom de *Deva*. M. Dow, dans son *Exposition de l'état actuel de l'Hindostan* (*tr. fr. p.* 198), nous apprend que la Province de *Oud* est séparée du *Behar* par la rivière *Deo* ou *Gagera*, & par le *Carumnasa*, sans rien ajouter qui puisse nous faire connoître le *Gagra*.

(2) Antiquités de l'Inde, p. 79.

(3) Eclaircissemens sur la Carte de l'Inde, pag. 60.

(4) Antiq. de l'Inde, p. 32.

proximations? On voit qu'avec toute l'estime pour ce qui a été fait, celui qui cherche la vérité ne peut s'empêcher de souhaiter qu'un voyageur habile & astronome nous trace lui-même le cours entier du Gange, celui des rivières qui s'y jettent : c'est même entrer dans les vues du célèbre Géographe que je viens de citer.

Voici comment s'exprime M. d'Anville. « (1) Au reste, l'avancement de la Géographie m'étant » plus cher que la Carte de l'Inde, je » souhaite qu'elle ne soit que la » préparation à une autre plus exacte & plus complette, qui la dé» truise en quelque manière, & ne » lui laisse d'autre mérite que d'a» voir donné lieu à une meilleure. » Je serai plus ardent que personne » à rechercher tout ce qui pourra » procurer cet avantage. »

Ce travail, pour ce qui regarde le cours du Gange, est fait; & c'est celui dont je vais rendre compte dans cet Extrait. Mais je crois devoir avertir qu'il n'est question ici que du cours de ce fleuve depuis son entrée dans l'Inde. On verra plus bas que sa première source est encore inconnue.

Je reçus, le 28 Juillet dernier, du P. Tieffentaller, Missionnaire Allemand, trois Cartes, par les mains de M. Bertin, Ministre & & Secrétaire d'Etat.

Le P. Tieffentaller, natif de Bolzano, dans le Comté de Tirol, diocèse de Trente, est dans l'Inde depuis 1743; &, comme il paroît par une lettre qu'il me fit l'honneur de m'écrire de la ville de *Narvar* (située environ à 37 lieues sud-sud-est d'*Agra*), en 1759, lorsque j'étois à Surate (1), l'étude de la Nature, des mœurs des différens Peuples, des Langues, a toujours rempli les momens que lui laissoient les fonctions de son ministère. Il me marquoit alors qu'il lisoit les livres Arabes, Persans, Indiens; & en effet, parmi les ouvrages qu'il a composés (2), &

(1) Eclairc. sur la Carte de l'Inde. Avert. pag. 6.

(1) Zend-Avest. T. I, Ie Part., p. 331, note 1.

(2) Le P. Tieffentaller me marque qu'il a composé trois Livres en latin. Le premier contient une ample description des vingt-deux Provinces de l'Indostan, des villes, forteresses & villages renommés, avec des remarques géographiques, astronomiques, & les longitudes & latitudes qu'il a observées avec un quart de cercle dans les lieux principaux où il a passé, dans les deux voyages qu'il a faits de Surate à Agra. Ce Livre contient l'Inde ancienne, & un parallèle entre l'Inde ancienne & la nouvelle. Ce volume, dit le Missionnaire, avec les plans des villes & des forteresses, je l'ai envoyé, par la voie du Docteur Peter Jean Flor, Danois, au premier Professeur de Médecine, à Copenhague.

Le second traite de la Religion Brahmanique, avec une réfutation de Zacharie Holwell & Alexandre Dow, Anglois, qui *excusent* les Gentils d'idolâtrie, & veulent que la Religion Brahmanique soit la plus ancienne de toutes les Religions. Pour traiter à fond cette matière, j'ai lu avec soin, dit le Missionnaire, les livres Gentils & Persans qui en traitent. J'ai fait une comparaison de la Religion des anciens & de celle des Indiens, pour réfuter la prétendue ancienneté de celle-ci.

dont il m'envoie les noms, plusieurs supposent la connoissance de ces Langues. Ce sçavant m'offroit obligeamment la communication de ses travaux : & il paroît qu'il s'occupoit dès-lors de la Géographie de l'Indoustan en homme du métier ; car il me demandoit la longitude & la lat. de Surate, & les bornes de la Province de Guzarate, fixées mathématiquement.

J'ai cru ce petit préambule propre à faire connoître le sçavant dont je vais tâcher d'exposer le travail.

La première Carte du P. Tieffentaller a 15 pieds de long, & présente le cours du Gange depuis sa sortie du rocher, nommé *Montagne de la Vache*, jusqu'à son embouchure dans l'Océan Indien.

La seconde Carte donne le cours du *Gagra* en deux parties, parce que ce fleuve a comme deux sources : la première partie a 11 pieds de long ; la seconde, 6 pieds & demi de long sur 6 pieds trois pouces de large. On voit, sur celle-ci, le *Thons* & une partie du *Goumati*, rivières qui se jettent dans le Gange avant le *Gagra*.

La 3[e] Carte a 4 pieds 3 pouces en quarré. Elle présente le cours du Gange de *Benarès* à *Patna* ; les fleuves qui, du côté du nord, se jettent dans le *Gagra*, depuis *Faizabad* jusqu'à *Fatepour*, comme le *Sardjou*, &c. ; ceux qui, du côté du midi, coulent dans le Gange, de *Benarès* à *Patna*.

Ces Cartes ne sont pas graduées, mais elles sont accompagnées d'échelles qui déterminent la longueur des cosses, selon les pays que ces fleuves traversent : le cours des fleuves & rivières est garni des deux côtés, des noms de lieux. Le sçavant Missionnaire y a joint des plans particuliers, des vues d'embouchures de rivières (trois pour le *Gagra*, dix-neuf pour le Gange), lesquelles rendent son travail plus intéressant, plus instructif, en déterminant plus en détail le gissement des lits.

Malheureusement le paquet que j'ai reçu ne renferme pas l'ouvrage que le P. Tieffentaller m'annonce en ces termes : *j'ai encore la description du cours du Gange en latin, avec celle des villages & des villes situés sur les deux rives de ce fleuve.*

Autres ouvrages. Astronomie & Astrologie Indiennes. Système du Monde, selon les Gymnosophistes.

Sur les étoiles, l'arithmétique, les Idoles, la figure de ces Idoles & les lieux de pélerinage (chez les Indiens).

Le troisième Livre traite des animaux, des oiseaux, des arbres, plantes & fleurs, tous peints.

J'ai marqué, c'est toujours le Missionnaire qui parle, dans l'espace de 26 ans, la variation de l'air ; j'ai fait des observations astronomiques sur différens phénomènes, comme sur les taches du soleil & la lumière zodiacale. Ces manuscrits ont été envoyés à un Professeur de Médecine, à Copenhague.

Le Monde savant qui connoît maintenant le Père Tieffentaller, attendra sans doute avec impatience que Messieurs les Danois veuillent bien lui faire part des ouvrages que ce voyageur éclairé leur a confiés.

Ici les Cartes du sçavant Missionnaire sont seulement accompagnées de quelques observations propres à en faciliter l'intelligence, & à donner une idée générale du Gange & du travail de ce voyageur éclairé. Je me contenterai d'en rapporter quelques-unes.

Le P. Tieffentaller nous apprend que le Gange, de sa source connue, à *Patna*, reçoit les eaux de soixante-douze, tant rivières que fleuves, c'est-à-dire, médiatement & immédiatement, y compris les simples ruisseaux; que, du côté de *Daka*, il est si large qu'on à peine à appercevoir l'autre bord.

En parlant des poissons que l'on trouve dans le Gange, tels que les raies, les tortues, les crocodilles & autres, le P. Tieffentaller traite de fable ce qu'on lit dans Pline: (1) *Anguillas inusitatæ magnitudinis, tricenorum scilicet pedum, in Gangæ alveo reperiri.* Il est visible que les anguilles ici ne sont que les crocodilles énormes que ce fleuve nourrit. Couleuvres, anguilles, serpens, crocodilles, ces animaux ont souvent été pris l'un pour l'autre.

On lit encore, dans les observations du sçavant Missionnaire, que le Gange ne roule ni or, ni pierres précieuses; qu'il ne nourrit pas de coquillages qui renferment des perles.

Le P. Tieffeutaller nous apprend ensuite que le cours du Gange varie, & qu'au bout de neuf ans il l'a trouvé changé en quelques endroits. Les sinuosités de ce fleuve, & la grandeur de la Carte qui en présente le cours l'ayant empêché de marquer la latitude & la longitude, il se contente de donner à part celles que le P. Boudier à fixées (on les trouvera à la fin de ce Mémoire): les autres se tireront par évaluation du nombre des lieues. Mais il observe en même-temps qu'avec la difficulté qu'il y a à suivre les fleuves & à en calculer exactement les détours, on ne doit pas être surpris que le nombre des lieues ne s'accorde pas toujours avec la longitude ou la latitude observées; qu'une ou deux cosses de plus ou de moins ne doivent pas faire de difficulté, d'autant qu'il faut si peu de chose pour que l'observation astronomique elle-même varie de deux ou trois secondes.

Il croit en conséquence devoir relever le P. Boudier, qui fait *Schandernagor* plus ouest que *Moxoudabad. Il est certain*, dit le sçavant Missionnaire, *que le Gange allant de cette dernière ville à la première, dirige son cours quelquefois au sud, au sud-sud ouest, mais plus ordinairement au sud est & au sud-sud-est; de manière que Schandernagor est plus est que Moxoudabad de plus de 30 cosses, de 32 au degré; c'est ce que la route apprend. Il en faut dire autant d'Ougli, de Bankibazar & de Calkouta.* Le fait mérite d'être vérifié par de nouvelles observations.

(1) Hist. nat. l. 9, c. 3.

Cette

Cette même sinuosité des fleuves a déterminé notre voyageur à enfler un peu les distances; & d'après cet avertissement, je les ai calculées avec moins de précision que je n'aurois fait sur une route unie & moins tortueuse: c'est pour cela que je me sers toujours des mots *environ*, *à-peu près*, *on peut*.

Je vais maintenant prendre le Gange à sa source, «ou plutôt, comme dit notre voyageur, dès la » fameuse bouche de la Vache, qui » est une cascade ou cataracte, jusqu'à *Gangasagar*, où il se jette » dans la mer. La vraie source du » Gange, selon ce Missionnaire, est » inconnue; & elle ne sera jamais » découverte, parce qu'au-delà de » la bouche de la Vache, les chemins sont impraticables. »

Le sçavant Missionnaire me permettra de ne pas être de son avis. Il n'y a pas au monde de chemin absolument impraticable; mais ce n'est pas ce dont il est ici question. Je ne m'arrêterai pas non plus aux différences que présentent les Cartes du Gange qui ont paru jusqu'à présent. J'expose, je développe simplement les Cartes du P. Tieffentaller, & je ne critique personne.

Selon le Missionnaire géographe, le Gange, dans les montagnes du Thibet, a 33 degrés environ de latitude sept., & au 73e de longitude (le premier méridien fixé à l'Observatoire de Paris), sort d'un rocher, & se jette dans un creux large & profond, formant une cataracte ou cascade appelée *Gangotri*. L'ouverture du rocher (que l'on dit (1) représenter une vache) se nomme *Bouche de la Vache*.

La position de la montagne de la Vache est ici 2 deg. 3 quarts plus nord, & près de 3 plus ouest que dans les Cartes ordinaires. Je crois que c'est sur celles d'*Elahbad* & de *Faizabad* que le P. Tieffentaller l'a calculée. La marche de Tamerlan, dans *Scherfeddin* (2), a servi jusqu'à présent à fixer cette position.

Sans entrer dans une discussion, que je pourrai tenter lorsque j'aurai vu l'original Persan de cet Historien, je me contente d'observer qu'il n'est pas dit, dans la traduction, que de Dehli au Gange, Tamerlan ait été à l'est ou au nord est. S'il a suivi le nord ou le nord-ouest, il sera moins difficile d'accorder sa marche avec la Carte du P. Tieffentaller.

Je ne m'arrêterai pas à donner les noms de tous les endroits situés sur la rive orientale & occid. du Gange; à décrire toutes les rivières, les torrens qui grossissent ses eaux, les isles, les bancs de sable qui en embarrassent le lit; à donner enfin, cosse par cosse, le cours de ce fleuve appelé, avec raison, *Gong*, c'est-à-dire, courbé, tortueux. Une pareille nomenclature n'est supportable que lorsqu'on a la Carte sous les yeux: je présenterai seulement des résultats généraux, & quelques observations sur les endroits les plus importans.

(1) Hist. de Tamerl. trad. par Pet. de la Cr. T. III, p. 131.

(2) *Idem*, p. 115—135.

Les *cosses*, à la Bouche de la Vache, sont de 37 ½ au degré. Le Père Tieffentaler les appele *milles Indiens*. Cette mesure continue jusqu'à *Ferokhabad* (1); elle est la même de cette ville à *Dehli*, *Handoar*, *Sirinagar*. De *Ferokhabad*, allant à l'est, les cosses sont toujours de 32 au degré. Le sçavant Missionnaire m'annonce un *Ouvrage sur la mesure & l'inégalité des milles Indiens*, dans lequel ces évaluations sont sans doute prouvées.

Le Gange, de *Gangotri* à *Elahbad*, reçoit dix rivières; sçavoir, l'*Aikaknandara*, le *Tota* (à 60 cosses sud est de *Sambal*, capitale de la Province de ce nom), le *Ramganga*, le *Garra*, le *Kaliné*, sur lequel est situé *Kanoudj*, à une cosse & demie du confluent; l'*Issen*, le *Nounari*, le *Kaliani*, le *Pando* & un second *Nounari*: son cours est généralement sud-est & sud-sud-est.

La Carte présente une route qui prend à *Gangotri*, passe par *Deval koti*, lieu situé à ¾ de cosse est du Gange, & à 5 cosses sud sud-est de *Gangotri*, & finit à *Bimgora*, endroit considérable situé sur le Gange à droite, à plus de 166 cosses de *Gangotri*, & à une cosse ¼ nord-ouest de *Hardoar*, Capitale, selon Terri (2), de la Province de *Siba*, où le Gange sort de la montagne de la Vache. Cette route est coupée par trois rivières, le *Scheuvalk*, le *Nenpavane*, l'*Aikaknandara*, par trois torrens & par le Gange.

Ces détails de rivières, quoique très secs, ont leur utilité. Les villes les plus célèbres disparoissent. Le cours des rivières est moins sujet au changement. On a comparé les montagnes aux os de la terre; les fleuves & les rivières en sont les veines: l'Observateur aime à considérer cette charpente & cet amas de canaux qui traversent la terre dans dans tous les sens.

Kesokoti, premier endroit habité sur le Gange, ou près de ce fleuve, est à 30 cosses de *Gangotri*; & de ce dernier endroit à *Deuprag*, situé au confluent du Gange & de l'*Aikaknandara*, espace de 125 cosses environ, presque tous les noms de lieux sont terminés en *Koti*, mot qui désigne une forteresse.

En général, depuis *Gangotri* jusqu'à *Elahbad*, c'est-à-dire, dans un espace de plus de 410 cosses, le Gange présente sur ses bords, ou à peu de distance, 318 lieux habités, dont 23 paroissent fortifiés. La route par terre de *Gangotri* à *Bimgora*, donne 33 endroits habités, la plupart jusqu'à *Deuprag*, terminés en *Koti*, & donc cinq sont des villes. *Deval-Sadascheu Abhosagar*, à 6 ou 7 cosses de *Devalkoti*, a un temple considérable.

On peut juger de la population de cette vaste contrée, par l'éloignement des villes, bourgs, villages, les uns des autres. De *Gangotri* à *Bimgora*, toujours dans un pays de

(1) Dow, *lib. cit.* p. 174.

(2) Rec. de Voy. par Theven. Ire Part. p. 10 & Carte.

montagnes, espace de plus de 166 cosses, on peut compter, sur le bord du Gange, un endroit habité en six cosses; du bas des montagnes à la rivière de *Ramganga*, espace de plus de 160 cosses, un en cinq; de cette rivière à celle d'*Issen*, espace de plus de 30 cosses, un par cosse, & quelquefois plus. De cette dernière rivière à *Elahbad*, espace de plus de 85 cosses, les lieux habités sont si multipliés, que souvent on ne peut les marquer que par chiffres, renvoyant les noms à la marge.

Le cours du Gange d'*Elahbad* à *Calkouta*, a été levé, en 1765, par le P. Tieffentaller, la boussole à la main, comme il le dit lui-même; mais sans ajouter s'il a observé la variation de l'aimant. Les milles ou cosses sont toujours de 32 au degré, & le cours du Gange à peu-près est, avec de grandes sinuosités jusqu'à *Sacrigali*, espace de plus de 220 cosses.

Le Gange, avant que de se rendre à *Elahbad*, traverse le pays des Rohillas ou Patanes, & coule le long de la Province de *Oud* (1), dont le Nabab *Souddjaeddaulah* a été tué en 1775, par la femme d'un Prince qu'il avoit vaincu, lorsqu'il vouloit attenter à son honneur. Son fils aîné, qui lui a succédé, a donné aux Anglois de nouvelles possessions dans lesquelles se trouve Benarès, ville autrefois si célèbre par ses Ecoles de Brahmes (1), & située sur le Gange à plus de 50 cosses d'*Elahbad*. Ainsi ils ont maintenant toutes les facilités que l'on peut trouver dans le centre de l'*Indianisme* pour apprendre à fond le *Samskretam*, & donner à l'Europe une connoissance exacte des antiquités de l'Inde.

(1) Dow. *lib. cit.* p. 194.

Au dessous d'*Elahbad*, le *Djemna* se jette dans le Gange. Le pays des *Jates* (2) borde ce fleuve au midi d'*Agra*. Une petite Carte que j'ai reçue, il y a plusieurs années de Surate, place les Etats du Rajah *Bendoupat* (3) dans les montagnes au sud-ouest d'*Elahbad*; *Galinscha*, ville fortifiée, au midi, & plus bas, dans les montagnes, des mines de diamans.

D'*Elahbad* à *Fatepour*, espace de plus de 100 cosses, le Gange reçoit huit rivières, le *Djemna*, le *Thons*, l'*Ergo*, le *Thons* qui, à sa source, porte le nom de *Murha*, *le Goumati* qui vient du nord-ouest, le *Barna*, le *Karamnasa* & le *Gagra*.

Le cours du *Gagra* ne se trouve sur aucune Carte; ainsi c'est pour la première fois que ce fleuve paroît en Europe. La Carte qui le présente est divisée en deux parties. Je crois la première faite par les gens du pays. Le *Gagra* porte différens noms dans son cours. Il est appelé, à sa source, *Sardjou*, selon le P. Tieffentaller, parce qu'il reçoit les eaux du *Sardjou*. Cette raison

(1) Bern. Voy. T. II, p. 158.

(2) Dow, *lib. cit.* p. 176.

(3) *Idem.* p. 188.

du ſçavant Miſſionnaire ne me paroît pas ſolide : le *Sardjou* ne ſe réunit au *Gagra* qu'à la fin du cours de ce fleuve. Le mot *Sardjou* peut être appellatif ; il ſignifie *tête de courant.*

Le commencement de la première partie de la Carte du *Gagra* préſente deux grands lacs ſitués dans le *Thibet.* Celui de la droite, nommé *Manſaroar* ou *Manſara*, & très-célèbre dans le pays, a 60 coſſes de tour. Selon le P. Tieffentaller, *l'on dit* (dans cette contrée) *que le* (fleuve) *Brahmapoutre* (ou *poutren*) *qui va à Aſcham & à Rangamati, ſort de ce lac.* Ceci eſt écrit au-deſſous d'un bras de rivière qui ſort du lac, à droite. Au-deſſus on lit en Perſan : *Mer qui va du côté de Neipal.* Du même lac *Manſaroar*, coule au ſud & au ſud ſud-eſt, une rivière, dont il n'y a de tracé que 12 coſſes. A l'endroit d'où elle ſort du lac, eſt un temple ou une Pagode de *Maha-Deo* (le *Lingam*), & à côté une maiſon de ſolitaires qui contient, ſelon la notice Perſanne, 50 cellules. *Dahrmſaleh Sarangpouri* eſt ſitué entre cette maiſon & le lac.

Du haut du lac *Manſaroar*, au nord-nord-oueſt, ſort un fleuve ſur lequel on lit en Perſan : *Mer de Satlatsch* (ou *lantsch*) *qui va du côté du Pendjab*, & par conſéquent à l'oueſt. Sous le bras de ce fleuve ſont ces paroles du P. Tieffentaller : *On dit que le Satloudj qui va à Belaſpour & à Lodiane, ſort de ce lac : mais cette aſſertion ne mérite aucune croyance ; car, il eſt plus vraiſemblable qu'il ſe jette dans l'Aikaknandara qui arroſe Badrinat & Sirinagar, ou dans une autre rivière.*

Le ſçavant Miſſionnaire a ſans doute des raiſons pour contredire la notice Perſanne ; mais en conſidérant la hauteur ſeptentrionale du lac, on voit qu'il eſt poſſible que le *Satlatsch*, qui coule au nord-oueſt, aille enſuite vers le *Pendjab.* D'ailleurs, pour tomber dans l'*Aikaknandara*, il faudroit qu'il deſcendît précipitamment du nord-oueſt au ſud. Cette dernière rivière ſe jette dans le Gange à plus de 130 coſſes de *Gangotri*, entre le Gange & le *Gagra*, qui, à cette hauteur, ne doivent être qu'à 12 ou 15 coſſes l'un de l'autre.

A côté du grand lac *Manſaroar*, eſt le lac *Lanka* (ou *Lanka Dhe*), plus petit, d'où ſort à gauche le *Sardjou.* *Fontes hujus fluminis*, dit le Père Tieffentaller, *ex narratu viatorum qui adhunc lacum peregrinantur, compertiſunt ; certiora aliàs exploranda.*

Je m'arrête ici pour faire pluſieurs obſervations importantes.

Voici comment s'exprime M. d'Anville, dans ſes *Antiquités de l'Inde* (1), où il répète ce qu'il a dit dans ſes *Eclairciſſemens* (2), *&c. ſur la Carte de l'Inde.*

« La curioſité de Canhi, Empe-
» reur de la Chine & Prince de
» grand mérite, nous a procuré la
» connoiſſance de la vraie ſource
» du Gange. Voulant joindre le

(1) P. 65—66.

(2) P. 45.

» Thibet, à ce qu'il avoit fait dresser des Cartes de son Empire, & » pays de sa domination en Tartarie comme en Chine, & qu'il devoit aux opérations des Missionnaires Jésuites, des gens instruits » dans les mathématiques, ont, » par ses ordres, pénétré jusqu'aux » lieux d'où sort le Gange. La route » qu'ils ont tenue, décrite fort en » détail, avec les pays adjacens de » droite & de gauche, est l'objet » d'une Carte manuscrite originale » & de six pieds de longueur, que » je conserve dans le porte-feuille. » C'est par là qu'on a appris qu'au » pied des monts nommés *Kentaissé*, qui font un point de partage entre le cours de deux grands » fleuves, le Gange, formé de plusieurs sources, traverse successivement deux grands lacs, & prend » son cours vers le couchant jusqu'à la rencontre d'une chaîne de » montagnes qui l'oblige de se replier vers le midi, ce qui lui fait » prendre la route qui le conduit » dans l'Inde; où toutefois il ne » peut entrer qu'en s'ouvrant, comme par force, un passage entre les » montagnes. » Dans ses *Eclaircissemens sur la Carte de l'Inde* (1), ce sçavant observe que « cette découverte a rendu au cours du Gange, » environ 200 lieues, vu les replis » de sa route, au-delà de ce qui étoit » connu. »

La Carte dont parle M. d'Anville, dans le passage que je viens de rapporter, se trouve réduite dans l'Histoire de la Chine du Père du Halde. Elle fait partie des neuf Cartes qui forment la description de Thibet. On y voit les deux lacs, *Lanken* & *Mapama*, placés sur la même ligne, à quatre ou cinq lieues l'un de l'autre, au pied des monts *Kentaissé*, avec les différens fleuves qui sortent de ces lacs & de ces montagnes. Sur quoi j'établis un premier point de comparaison. Dans toute l'étendue de pays où se trouvent ces lacs, à trois ou quatre degrés à la ronde, on ne trouve pas d'autres lacs placés ainsi sur le même parallèle, celui de l'ouest moins grand que celui de l'est, situés tous les deux au pied des montagnes & sources de plusieurs grands fleuves à l'est & à l'ouest. Ainsi il est démontré que les deux lacs de la Carte Chinoise sont ceux de la Carte Indienne.

Rapprochons d'autres points de ressemblance. Chez les Chinois le lac de l'ouest est nommé *Lanken*; dans la Carte Indienne, *Lanka*. Celui de l'est, dans la Carte Chinoise, est appelé *Mapama talaï* (ce dernier mot, en Bengali, en Indou, *talao* signifie *lac*) & a 13 ou 14 lieues de diamètre; dans la Carte Indienne, c'est le lac *Mansaroar* qui peut avoir vingt cosses de large. Le mot *Mansaroar*, ou plutôt *Mansara* (la prononciation du Père Tieffentaller n'est pas toujours conforme au Persan), écrit en caractères Persans, a pu être lu *Mapama*, & réciproquement. On fait d'ail-

(1) P. 45.

leurs que les Chinois n'ont pas la prononciation de l'*r*. Dans la Carte Chin., il fort des montagnes, au pied desquelles font les lacs, un grand fleuve que l'on nomme *Latschou*, & qui coule à l'ouest. Dans la Carte Indienne le *Satlatsch* fort du lac *Manfaroar*, au nord ouest, & coule vers le *Penjab*. Il est nommé mer, c'est-à-dire, très-grand fleuve. Voilà des identités de noms, de cours, de source qui sont frappantes.

Dans la Carte Chinoise, des montagnes situées près du lac *Mapama*, coule d'abord au sud-est, ensuite à l'est jusqu'au-dessous de *Lassa*, un très-grand fleuve, le *Tsanpou*, qui reprend ensuite le sud est, le sud, & va aboutir à *Ava*. Dans la Carte Indienne le lac *Mansaroar*, à l'est, est la source d'une mer (*dariai*) dont la direction est d'abord est, & qui va du côté de *Neipal*. On sait que *Neipal*, plus au nord que *Tchoukra*, confine aux montagnes du (1) Thibet; & l'opinion, dans le pays, est que le *Brahmapoutren*, qui va à *Ascham*, à *Rangamati*, & se rend dans le Gange au-dessous de Daka, sort du lac *Mansaroar*. Le *Tsanpou* de la Carte Chinoise & le *Brahmapoutren* de la Carte Indienne, cette mer, pour m'exprimer comme les Indiens, qui doit avoir plus de 400 cosses de cours, sont donc le même fleuve.

L'identité des deux lacs, *Lanken* & *Mapama* dans la Carte Chinoise, *Lanka* & *Mansaroar* dans la Carte Indienne, cette identité bien établie par toutes les circonstances locales que l'on peut desirer, voyons si c'est réellement le Gange qui sort du lac *Lanken*, comme le marque la Carte Chinoise.

(1) Alphabet. Thibet. aut. *Géorg.* Pag. 433—436.

Pour procéder avec exactitude, je rapporte d'abord ce que le P. Regis, Missionnaire de la Chine, nous apprend (1) « de la maniere dont on » s'y est pris pour dresser la Carte » d'une vaste contrée (*le Thibet*) qui, » jusqu'ici, a été si peu connue, même » des plus habiles Géographes.» Il est ici question d'un point important pour la Chine comme pour l'Europe. Ainsi, au défaut des Mémoires mêmes du Missionnaire, il est nécessaire de donner les propres paroles de l'extrait qu'on en a fait dans l'Histoire de la Chine.

« Il y a environ trente ans, est-il » dit dans cet Extrait, que la divi» sion se mit parmi les *Lamas* du » Thibet. Les uns avoient pris le » chapeau jeaune, pour marquer » leur attachement à la famille *Tai-* » *tsing*, qui règne maintenant à la » Chine. Les autres retenoient le » chapeau rouge, qui est la couleur » dont s'est toujours servi le Grand » *Lama*, lequel a vécu de tout temps » dans une parfaite indépendance » des Empereurs Chinois.

(1) Observat. géogr. & hist. sur la Carte du Thib. conten. les Terres du Gr. Lama, & des pays voisins qui en dépendent jusqu'à la source du Gange. Dans l'Hist. de la Chine du P. Duhalde, édit d'Hollande, *in*-4°. T. IV, p. 570.

» Le feu Empereur (1) Canghi y » envoya un Seigneur de sa Cour » pour travailler à leur réunion, & » tâcher de les mettre dans ses in- » térêts. Ce Seigneur avoit amené » quelques gens de son Tribunal; » & pendant plus de deux ans qu'il » demeura dans le Royaume du » Thibet, il leur fit faire la Carte » de tous les pays qui sont immé- » diatement soumis au Grand *La-* » *ma*.

» En l'année 1711 on présenta » cette Carte au P. Regis, pour la » réduire à la forme des Cartes » qu'on avoit faites des Provinces » de la Chine; mais ce Père, après » l'avoir examinée & avoir fait di- » verses questions à ceux qui l'a- » voient dressée, ne crut pas devoir » se charger de cette commission. » Ce qui l'arrêta, c'est qu'il ne trou- » voit aucun point fixe, & que la » distance des lieux n'étoit marquée » que sur le témoignage des gens » du pays, qui n'ont jamais mesuré » les chemins. Cependant toute » imparfaite que parut cette Carte, » elle faisoit assez connoître que le » pays étoit beaucoup plus étendu » & plus rempli de circonstances » remarquables que ne le font nos » meilleures Cartes de l'Asie, qui ne » marquent que très peu de choses » & n'entrent dans aucun détail.

» L'Empereur ayant été informé » que la Carte apportée du Thibet » ne pouvoit servir qu'à faire con- » noître quelles villes & quelles ri- » vières on trouvoit dans sa vaste » étendue, prit le dessein d'en faire » dresser une plus exacte, & dont il » eût lieu d'être satisfait. Il choisit » pour cela deux *Lamas* qui avoient » appris la géométrie & l'arithméti- » que dans une Académie de Mathé- » matique établie sous la protec- » tion de son troisième fils. Il char- » gea ces *Lamas* de faire la Carte » depuis *Sining*, de la Province de » *Chensi*, jusqu'à *Lassa*, résidence » du grand *Lama*, & delà jusqu'à la » source du Gange, avec ordre de » lui apporter de l'eau de ce fleuve; » c'est en effet ce qu'ils exécutè- » rent.

» En l'année 1717, cette Carte » fut remise, par ordre de l'Empe- » reur, entre les mains des Mission- » naires Géographes, afin de l'exa- » miner. Ils la trouvèrent sans com- » paraison meilleure que celle qui » leur fut donnée en 1711. Elle ne » leur parut pas néanmoins tout à- » fait exempte de défauts. Mais, par » respect pour l'Ecole d'où ces *La-* » *mas* étoient sortis, ils se conten- » tèrent pour lors de corriger les » plus sensibles, & qui auroient cho- » qué les yeux de l'Empereur. Ils » laissèrent même *Lassa* au-dessus » du 30e deg. de latit., où les *Lamas* » l'avoient mis, ayant plus d'égard » à la mesure actuelle dont ces *La-* » *mas* s'étoient servis, qu'à l'obser- » vation astronomique.

» C'est en rétablissant, à sa vraie » hauteur, ce point important d'où » dépendent presque tous les autres; » c'est en se se servant du nombre

(1) *Idem*. p. 571.

» de stades Chinois qu'ils ont fait » mesurer; c'est en combinant plu » sieurs Itinéraires depuis *Sining*, » ville de la Province de *Chensi*, » depuis *Takienleou*, ville de la » Province de *Setchuen*, & depuis » *Likiangtoufou*, ville de la Provin- » ce de *Yunnan* jusqu'à *Lassa*, qui » fournissent les routes du sud- » ouest, d'ouest & de nord-ouest; » c'est enfin en profitant des connois- » sances (1) qu'ont donné des per- » sonnes éclairées qui ont fait ces » chemins plus connus que jamais » depuis ces dernières années de » guerre, que les Missionnaires ont » cru pouvoir dresser une Carte de » tout le Thibet, dont l'exactitude » méritât l'attention du Public, » puisqu'on ne peut trouver ailleurs » aucun détail des villes, des mon- » tagnes & des rivières de ce pays. »

Le Missionnaire nous apprend ensuite que le Thibet est appelé *Barantola* par les Tartares; *Boutan*, par les habitans du Cachemire & des villes situées au delà du Gange; *Tsan* ou *Tsanli*, par les Chinois, parce que les peuples qui habitent ces pays ont donné le nom de *Tsanpou* à la rivière qui le traverse.

Le P. Regis (2) entre ensuite dans des détails sur les usages du Thibet, la personne du grand *Lama*, ses prérogatives, celles des *Lamas* subalternes, sur la Langue du Thibet, sur le *Tangut*, enfin sur la révolution qui avoit donné au grand *Lama* la souveraineté temporelle du Thibet, & sur les guerres dont cet événement fut cause; guerres qui, dans la suite, ont abouti à la conquête du Royaume des Eleuthes (1) par l'Empereur Kienlong, petit-fils de *Canghi*.

(1) *Idem*. p. 572.

(2) *Idem*. p. 573—577.

Lorsque les *Lamas*, envoyés par l'Empereur de la Chine, travailloient à leur Carte, le pays étoit en trouble. Le Khan qui soutenoit le grand *Lama*, fut tué dans un combat que lui livra *Tsevang raptan*, Roi des *Eleuthes*, qui vouloit remettre les choses sur l'ancien pied (2), « en » réduisant les *Lamas* au point de » n'avoir d'appui que dans la bonté » & dans la puissance des Princes » du pays. Il disputoit même au » grand *Lama* sa qualité, & préten- » doit qu'il étoit un faux *Lama*... Le » pays de *Lassa* fut ravagé, les vil- » les prises aussi-tôt qu'assiégées, & » les Pagodes entièrement pillés. » On n'épargna pas celui du grand » *Lama*, où l'on trouva des riches- » ses immenses qu'il avoit amas- » sées depuis plusieurs années. Les » *Lamas* qu'on trouvoit, on les en- » fermoit dans des sacs qu'on char- » geoit sur des chameaux pour les » transporter en Tartarie.

» Il s'en fallut peu que les *Lamas* » qui ont dressé la Carte, ne fussent » pris: sans doute qu'ils n'auroient

(1) Mém. concernant l'hist., les sciences, &c. des Chinois, par les Mission de Pek. T. I, p. 331. 335, & note 4. 331; note 6, 335; note, 407.

(2) Extr. des Observ. du P. Regis, *lib. cit* p. 577.

» pas

» pas mieux été traités que les autres, parce qu'ils étoient du nombre de ceux qui portoient le chapeau jeaune, & qui ont abandonné la protection des Princes du pays. Ce chapeau est fait d'un tissu de rotin doré avec des feuilles d'or, sur une espèce de vernis qui le rend roide & difficile à plier.

» Au premier bruit de la marche des troupes de *Tsevang raptan*, nos *Lamas* géographes se pressèrent de finir leur ouvrage; & en effet à peine furent-ils revenus de la source du Gange, que l'armée ennemie entra dans le Thibet; ce qui les obligea de se sauver au plus vîte, sans cela ils auroient pu aller plus loin. Ils se contentèrent de faire une Carte de la source du Gange & des pays qu'il enveloppe, sur le rapport des *Lamas* qui demeurent dans les Pagodes voisins, & sur les Mémoires qu'ils trouvèrent à *Lassa*, chez le grand *Lama*.

» Mais ils manquèrent à un point essentiel, qui étoit de prendre hauteur auprès du mont *Kentaissé*, ou autrement *Kantechan*, comme le nomment les Chinois, lesquels étendent ce nom à toute la chaîne de montagnes qui va à l'occident; ou du moins dans le Pagode où ils s'arrêtèrent pour s'informer du cours du Gange, qui sort à l'occident de cette montagne, tandis que le *Tsanpou*, qu'ils ont suivi & mesuré, vient à l'orient vers *Lassa*.

» C'est ce qui fit juger aux Jésuites de la Chine que la latitude de ce point, qui n'est appuyée que sur ces mesures, avoit besoin d'être vérifiée par quelque observation qui pût servir à fixer entièrement le point de *Kentaissé*. Ils ont été persuadés que cette partie comprise entre *Kaschgar* & la Mer Caspienne, ne leur étoit indiquée que très-superficiellement & que pour la joindre à leurs Cartes, dans quelque détail & précision qui eût de la correspondance avec ces Cartes, ou qui y fût à-peu-près assorti (1), il étoit à-propos que cela fût remanié par quelqu'un qui pût combiner toutes les connoissances qu'il est plus aisé d'avoir en Europe qu'à la Chine, & que les Historiens Orientaux peuvent fournir sur ce sujet.

» M. d'Anville, Géographe ordinaire (à-présent premier Géographe) du Roi, qui, des Cartes particulières, levées par les Jésuites Missionnaires de la Chine, a dressé les Cartes générales renfermées dans cet ouvrage, s'est chargé volontiers de remplir leur intention. »

Le reste du morceau dont je viens de donner une partie considérable, renferme un petit Mémoire dans lequel M. d'Anville rend compte aux Jésuites de son travail sur les pays situés entre la Mer Caspienne & Pekin. Je me contente de l'indiquer ici, parce que je n'y trouve rien qui ait un rapport particu-

(1) *Idem*, p. 578.

lier à la partie du Thibet, dont il est question dans ce Mémoire.

Le Missionnaire (1) revient ensuite aux *Lamas*, parle de leur état à la Chine, de leur habillement, de leurs sciences, leurs anciens livres écrits dans une Langue morte (sans doute le *Samskretam*), en caractères différens de ceux du Thibet & de la Tartarie, & que la plupart des *Lamas* avouent eux-mêmes ne pas entendre.

Il nous apprend (2) que les troupes de l'Empereur de la Chine (Canghi) ayant fait retirer *Tsevangraptan*, le grand *Lama* a recouvré son autorité. Il parle des rivières qui arrosent le Thibet, des erreurs (3) que la variété de prononciation peut produire dans les noms, & finit ainsi (4) : « C'est par cette raison que, » dans la Carte dressée sur les Mé» moires des *Lamas* qui demeurent » près de la source du Gange, on » s'en tient aux noms qu'ils ont » marqués, comme étant beaucoup » plus sûrs que ceux que marquent » des voyageurs qui, ne faisant que » passer dans un pays, nous appor» tent les noms des villes & des ri» vières si défigurés, qu'ils sont pres» que méconnoissables. »

Peut-être suffit-il d'avoir rapporté ce que les Jésuites nous apprennent eux-mêmes de la manière dont la Carte du Thibet a été dressée, pour être en droit de conclure que la découverte de la source du Gange, par les *Lamas* Chinois, n'est rien moins que certaine. Mais pour ne rien laisser à desirer sur ce sujet, reprenons les points principaux du récit des Missionnaires.

L'Empereur de la Chine, mécontent d'une première Carte du Thibet, envoye des Géographes sur les lieux, avec ordre de lui apporter de l'eau du Gange, prise à sa source. Le premier de ces Géographes est décoré du titre (1) de *Kentchai*, c'est-à-dire, envoyé de l'Empereur. Ce ne sont pas des Chinois lettrés, mais des *Lamas* instruits à la Chine dans une Académie royale de mathématique ; & l'on sait jusqu'où les sciences ont été portées dans ces Ecoles qu'on a tant fait valoir en Europe. A peine sont-ils arrivés près de ce qu'ils croient (ou veulent bien croire) la source du Gange, que la peur met fin à leur travail. Ils n'observent ni latitude ni longitude. Plans, noms, positions, cours (prétendu) du Gange depuis sa source, tout leur est donné de vive voix par les gens du pays ; défauts qui avoient fait rejeter la Carte de 1711 (2).

Et qui consultent-ils ? des *Lamas* des Pagodes voisines, sans s'assurer de leur habileté, sans soupçonner leurs réponses intéressées. Dans l'état où étoit le Thibet, ces *Lamas* avoient des raisons de chercher à flater la curiosité du Monarque

(1) *Lib. cit.* p. 582—583.
(2) P. 584.
(3) P. 585.
(4) P. 586.

(1) *Lib. cit.* p. 573.
(2) Ci-devant, p. 815.

Chinois, & d'abréger le travail de ses Envoyés. Ceux-ci, qui veulent finir, croient tout ce qu'on leur dit. Nous verrons plus bas en quoi le rapport des *Lamas*, auxquels ils s'adressent, pouvoit être recevable.

Arrivés à *Lassa*, nos Géographes consultent les Mémoires de la Pagode du grand *Lama*. Si c'est avant la prise de la ville, la crainte des troupes de *Tsevangraptan* devoit mettre bien du trouble dans les recherches, dans les éclaircissemens qu'ils demandoient aux *Lamas*. Si c'est après le pillage de la Pagode où résidoit le grand *Lama*, des gens timides, tels que nos *Lamas*, n'étoient guères propres à tirer des lumières des ruines de *Lassa*.

Cependant il faut porter des Cartes à l'Empereur. L'honneur de l'Académie où ces *Lamas* ont été formés, seroit compromis, la colère du Monarque, celle du Prince protecteur à redouter. Ils descendent le *Tsanpou* quinze à vingt lieues au-delà de *Lassa*, & se rendent à la Chine.

Voilà le travail des *Lamas* géographes. Sont ce leurs Cartes qu'on nous présente? Non. Les Jésuites y trouvent des défauts que toute leur complaisance pour l'Ecole, d'où sortent ces *Lamas*, pour le Prince qui la protége, ne peuvent leur laisser passer: la crainte de déplaire à l'Empereur l'emporte. Ce Prince instruit pourroit être choqué de certaines fautes trop visibles. Cependant on laisse la latitude de *Lassa* contraire aux observations, & cela par respect pour l'Ecole protégée par le troisième fils de l'Empereur. Et le respect pour la vérité!

Bientôt les Cartes des *Lamas* disparoissent. La Carte du Thibet n'est plus qu'un travail fait sur des comparaisons de routes, d'après l'évaluation des mesures itinéraires des Chinois, sur le rapport des voyageurs. Ce travail, je le veux, sera plus critique; mais ceux qui le font n'ont pas été à la source du Gange, & cependant nous la présentent comme connue.

Ce n'est pas tout: les Cartes arrivent à Paris. Les Jésuites de la Chine, peu contens d'eux mêmes, croient que leur travail sera meilleur quand il aura été remanié par un homme habile & du métier; & c'est des mains de celui ci que nous tenons les Cartes du Thibet, qui sont à la 3e révision, sans néanmoins que pour ce qui regarde la partie où l'on place la source du Gange, on produise d'autres autorités que la Carte originale des *Lamas* envoyés sur les lieux par l'Empereur de la Chine.

Un pareil travail, je ne crains pas de le dire, ne peut tenir contre une Carte originale faite sur les lieux par les gens du pays, & accompagnée de notices en Persan; c'est-à-dire, contre celle que je produis. Cette Carte s'accorde en tout, comme je l'ai dit ci-devant (1), avec la Carte Chinoise, à la réser-

(1) P. 813—814.

ve qu'au lieu du Gange que celle ci fait sortir du lac *Lanken*, la Carte Indienne présente le *Sardjou* (ou *Gagra*). La première, dans un cours de 200 lieues, ne donne que six ou sept positions; on voit dans la seconde le cours entier du *Sardjou* (ou *Gagra*) jusqu'à son embouchure dans le Gange. La Pagode & le couvent, placés près du lac *Mansaroar*, paroissent être l'endroit où les *Lamas* Chinois se sont arrêtés pour s'informer du cours du Gange. Tous les lieux situés sur le bord du *Sardjou* sont de même marqués exactement, & l'on verra plus bas qu'ils sont en très-grand nombre. Comme ce fleuve, jusqu'à sa seconde source, coule à peu près dans les montagnes, on remarque que tel endroit est hors des montagnes; de même que telle & telle aldée, à l'est & à l'ouest de ce fleuve, sont du Royaume du *Boutan* ou Thibet: & l'on auroit tort de croire les Indiens étrangers dans cette contrée. Le P. Regis (1) nous apprend que l'on trouve, parmi les dévots du grand *Lama*, des pélerins qui viennent de l'Indoustan. Nous voyons de même, dans une note du P. Tieffentallet (2), qu'on va de l'Indoustan aux lacs *Lanka* & *Mansaroar*, mais non comme à la source du Gange; motif religieux que cet habile Missionnaire n'auroit pas passé sous silence.

Rendons maintenant quelque justice aux *Lamas* que les Géographes Chinois consultent près du lac *Lanken* ou près de celui de *Mansaroar*. On leur demande le nom du fleuve qui, du nord-ouest de ce dernier lac, va à l'ouest. L'éloignement n'est pas considérable, environ vingt cosses, comme du couvent de ces *Lamas* à la source du *Sardjou*. C'est le *Latschou*, disent-ils: la Carte Indienne porte, *Satlatsch*. Quel est, ajoute-t-on, celui qui sort du lac *Lanken* au sud ouest & coule à l'ouest? Ils nomment le *Lanktschou*, c'est-à-dire, *le fleuve* (qui vient) *de Lanken*. Dans la Carte Indienne, c'est le *Sardjou*, c'est-à-dire, *origine*, *commencement de fleuve*; & il va d'abord dans l'ouest, l'ouest-sud-ouest: voilà les deux Cartes d'accord.

Mais le Gange, poursuit l'Envoyé de la Chine, n'est-il pas une suite de ces fleuves? Le couvent des *Lamas* en est peut-être à cent lieues & plus. Ce fleuve, disent-ils, est bien à l'ouest, & après plusieurs contours, arrose *Tchaprang*: c'est *Deuprag*, situé à 125 cosses de la montagne de la Vache, sur le Gange, au confluent de l'*Aikaknandara*. Le P. Andrada (1) qui, en 1624, allant d'Agra au Thibet, passe par *Schaprang*, croit de même découvrir la source du Gange, tandis que vraisemblablement il n'aura vu que le lac *Lanken*. Ajoutons que si la *bouche de la Vache* est par 33° de latitude, *Deuprag* sera à-peu-près

(1) *Lib. cit.* p. 575.

(2) Ci-devant, p. 812.

(1) Ext. des Observ. du P. Regis, *Lib. cit* p. 576.

où l'on place *Tchaprong*. Ensuite le *Sardjou* sortant des montagnes de *Kamaun*, sous le nom de *Kanari*, sera le Gange qui se précipite de la montagne de la Vache. La première cataracte n'est qu'un degré environ plus nord que la seconde, & les fleuves sont alors à 30 ou 40 cosses l'un de l'autre, est & ouest. Pour ne pas manquer la vraie source du Gange, le Géographe *Lamas* en donne deux à ce fleuve (1); l'une est dans les monts *Kentaissé*, l'autre est le lac *Lanken*: il nomme en conséquence *Gangue* (Gange) la continuation du *Latschou*, & celle du *Lankentschou* qu'il réunit, à vue de pays, où il lui plaît, ou sur le rapport des *Lamas* du monastère de *Mansaroar*. Voilà comme on est trompé, quand on veut tirer des gens plus qu'ils ne savent. Les voyageurs ne rencontrent personne qui leur dise : je ne sais pas.

Il suit, des observations précédentes, que les *Lamas* Chinois ont pris la source du *Sardjou* (ou *Gagra*) pour celle du Gange; ou bien qu'ils en ont imposé à l'Empereur de la Chine, à qui il étoit dangereux de ne pas porter d'eau prise à la source de ce fleuve; & qu'ainsi la première, la vraie source du Gange est inconnue comme elle l'étoit avant la prétendue découverte des *Lamas* Chinois.

Ce premier point établi, je reprens ce grand fleuve qui, du lac *Mansaroar* coulant à l'est, au sud est, va du côté de *Neipal*. Lorsque les gens du pays disent que le *Brahma poutren* a sa source dans ce lac, ils donnent à entendre que le grand fleuve qui sort du lac *Mansaroar* est le *Brahmapoutren*; & leur opinion se trouve appuyée par ce qu'on lit dans l'Extrait des Observations du P. Regis (1). Ce Missionnaire, parlant du *Tsanpou* (mot qui désigne toutes les grandes rivières), « mais, » dit-il, où va se décharger ce grand » fleuve? C'est sur quoi on n'a rien » de certain. Il est vraisemblable » qu'il coule vers le golphe du Ben» gale; car du moins on sait sûre» ment que, des limites du Thibet, » il va sud-ouest à la mer, & que » par conséquent il court vers Ara» can ou près de l'embouchure du » Gange, dans le Mogol, que les » Thibétans nomment *Anonkek* ou » *Anongen*. »

Ces paroles indiquent le *Brahma poutren*, qui se jette dans le Gange, au-dessous de *Daka*; c'est-à-dire, que ce fleuve sera cette mer de la Carte Indienne, qui allant à l'est, au sud-est, passe au-dessus de *Neipal*, traverse une grande partie du Thibet, & vers les limites de cet Etat, tourne au sud-ouest & *coule près de l'embouchure du Gange*. Voyons si ceci s'accorde avec le récit des voyageurs.

Bernier (2) nous apprend que l'Emir Djemla, sous le règne d'Aureng zeb, voulant faire la conquête du

(1) Ci-devant, p. 813.

(1) *Lib. cit.* p. 585.

(2) Voyag. Edit. Holl. TI, p. 228—229.

Royaume d'*Afcham*, s'embarqua à Daka avec une puiffante armée, « fur une rivière qui vient de » ces quartiers, fur laquelle, après » avoir fait environ cent lieues de » chemin tirant au nord, inclinant à l'orient, il arriva à un » château appelé Azo, que le Rajah » d'Afcham avoit ufurpé fur le » Royaume de Bengale. » L'Emir força la place, « prenant de-là fa route vers *Schamdara*, qui eft l'entrée » & la porte du Pays du Rajah, où » il arriva après vingt-huit journées » de chemin par terre, toujours vers » le nord. Là il fe donna une bataille où le Rajah d'Afcham n'eut » pas du bon, & il fut obligé de » fe retirer à *Guerguon*, qui eft la » Capitale de fon Royaume, à 40 » lieues de *Schamdara*. L'Emir le » fuivit de fi près, qu'il ne lui donna pas le temps de fe fortifier » dans *Guerguon*, comme il efpéroit, car il arriva à la vue de la » ville en cinq jours : ce qui obligea le Rajah, voyant l'armée » de l'Emir, de s'enfuir vers les » montagnes du Royaume de *Laffa*, » & d'abandonner *Guerguon*, qui fut » pillé comme avoit été *Schamdara*; mais les pluies l'obligèrent » d'abandonner fa conquête ».

Calculons maintenant la marche de l'Emir par eau. Il s'embarque fur le *Brahmapoutren* à *Daka*; il n'y a que ce fleuve qui, près de cette ville, ait fon embouchure dans le Gange. Le *Lakia* fe jette dans le *Brahmapoutren*, à 12 ou 14 coffes de confluent de ce fleuve avec le Gange. Daka, dans la carte de M. d'Anville, eft par 107°. & demi environ de long. (le premier méridien placé à l'Ifle de Fer), & par 23°. 20', plus ou moins de latitude Septentrionale. L'Emir Djemla fait environ cent lieues fur le fleuve, tirant au nord, inclinant à l'eft; c'eft-à-dire, allant au nord-nord-eft. Cela donne quatre degrés que je réduis à trois & demi, à caufe des finuofités du fleuve, & conduit près des montagnes du Thibet, à la longitude environ de *Laffa*, placée dans la Carte générale du Thibet, à 109 degrés & demi.

Tavernier, qui rapporte l'expédition de l'Emir Djemla (1), le fait remonter dans la rivière jufqu'au 29e & 30e degré. C'eft trop de beaucoup; mais ce calcul nous autorife à prendre les lieues de Bernier pour des lieues Françoifes : & même comme Tavernier fait aller l'Emir au 29e degré toujours fur le fleuve, jufqu'à la frontière d'*Afcham*, il femble dire que le *Brahmapoutren* conduit à *Schamdara*, *porte & entrée d'Afcham* felon Bernier. L'Emir, dans Tavernier (2), ravage tout le pays jufqu'au 35e deg., où il avoit conduit fon armée par terre. Quittant le pays & defcendant de là au fud oueft, il doit rencontrer *Azo*, comme le marque le voyageur; à moins que celui-ci n'ait confondu *Azo* avec *Guerguon*, où l'Emir, dans Bernier,

(1) Voyag. T. II *in*-4°. p. 390.

(2) *Id*. p. 391.

trouve de grandes richesses, comme il fait à *Azo* dans Tavernier. Mais il suit toujours du récit de ces voyageurs, que le fleuve qui se jette dans le Gange, près de *Daka*, vient de la frontière de Thibet (M. d'Anville en convient) (1), à 108 ou 109 degrés de longitude : d'un autre côté, le Père Regis nous apprend que le *Tsanpou* coule des environs du Lac *Mapama*, & que passé les mêmes frontières du Thibet, il tourne au sud-ouest, tirant du côté du Gange; & l'opinion du pays est que le *Brahma poutren* qui va à *Ascham* & à *Rangamati*, sort du Lac *Mansaroar*, le même que le Lac *Mapama :* le *Tsanpou* & le *Brahma poutren*, sont donc le même fleuve.

La Carte Chinoise ne peut faire ici une difficulté considérable. Passé *Lassa*, elle n'est plus le résultat des observations des *Lamas* Géographes. On peut ajouter qu'elle contredit le témoignage du P. Regis; puisqu'au lieu d'aller au sud ouest, le *Tsanpou*, dans cette Carte, paroît couler au sud. Ainsi la Carte Indienne qui présente les deux Lacs, *Lanka* & *Mansaroar*, nous donne en même-temps la source, jusqu'ici inconnue, des trois plus grands fleuves de cette contrée, le *Sardjou* qui sort du Lac *Lanka*, & dont le cours ne se trouve sur aucune Carte Européenne, le *Satlatsch* qui sort du Lac *Mansaroar*, au nord-ouest, & le *Brahma poutren*, le même que le *Tsanpou*, qui a sa source dans le même Lac, à l'est, & qui après avoir traversé une grande partie du *Thibet*, tourne au sud-ouest & se jette dans le Gange, au-dessous de *Daka*. Cette Carte nous apprend encore qu'il faut placer les deux Lacs, *Lanka* & *Mapama*, ainsi que le monts *Kentaissé*, près de cinq degrés plus nord que ne fait la Carte Chinoise : corrections importantes en géographie, découvertes mêmes, s'il est permis de le dire, qui donnent une nouvelle face à la vaste étendue de pays comprise entre les fleuves que je viens de nommer.

Je reviens au *Gagra*, qui, à sa source, porte le nom de *Sardjou*. Le cours de ce fleuve, du Lac *Lanka* aux montagnes *Kamaun*, est en général nord & sud, avec plusieurs tours & détours. Il ne présente rien de bien particulier. On voit sur ses bords des villages de Brahmes de différentes castes. Il reçoit vingt torrens (le *Ranmutsch* seul est nommé), & la rivière *Kirganga*. Deux de ces torrens sont formés de trois autres réunis. Les notices Persanes indiquent les sources de plusieurs de ces courans. Par exemple, sur le *Kirganga*, qui est à plus de 170 cosses du Lac *Lanka*, on lit en Persan : *il y a une source; de cette source vient le Kirganga, qui coule au loin & se mêle à une mer d'eau chaude, ensuite il se jette dans le (Sardjou); de l'endroit où il s'y jette, il peut y avoir 74 cosses jusqu'à sa source.* Comme le *Sardjou* coule toujours dans les montagnes,

(1) Ecclairciss. sur la C. de l'Inde, p. 62.

le Père Tieffentaller observe qu'à cause de la difficulté & de l'inégalité du chemin, il faut diminuer les cosses d'un quart chacune.

A plus de 240 cosses du Lac *Lanka*, le *Sardjou* est appelé *Salsa*.

La première partie du Cours du *Gagra* est terminée par des montagnes, au milieu desquelles est la Capitale du Rajah de *Dulubessand*. Autour de cette ville, à quelque distance, on voit trois ouvertures; l'une est un creux très profond; de l'autre sort une petite source, & de la troisième *une rivière d'étincelles*: ce sont les expressions de la notice Persane. Il y a un corps de garde à côté de chacune de ces ouvertures.

On se rappèle que le *Kirganga*, qui est à 80 cosses environ nord de cette *rivière d'étincelles*, c'est-à-dire, de ce volcan, passe par une mer d'eaux chaudes. Il y eut, en 1764, à *Lakno*, c'est-à-dire, à plus de 200 cosses sud du Volcan de *Dulubessand*, un tremblement de terre qui fit dans cette ville un dégât considérable. Les secousses se firent sentir à *Bagsar*, à 60 cosses sud-est. Il y a donc dans ces montagnes un foyer toujours subsistant, dont l'action peut causer (& a peut-être causé depuis long-temps) des explosions, du nord au sud, qui doivent altérer la face de cette contrée.

Avant que de prendre la seconde partie du cours du *Gagra*, j'observe que du Lac *Lanka* à la 2e source, espace de plus de 275 cosses, le cours de ce fleuve, & les montagnes à plusieurs cosses, ne présentent que 22 endroits habités : d'où l'on peut conclure que dans le Thibet, la population est bien inférieure à celle des montagnes du nord de l'Indoustan.

La 2e partie du cours du Gagra a été dressée par le Père Tieffentaller, comme il le dit lui-même. Elle commence aux montagnes *Kamaun*, dans lesquelles ce fleuve coule sous le nom de *Salsa*. Il se rend dans un réservoir que le savant Missionnaire appelle sa seconde source. Là, il porte le nom de *Kanari*, coule dans les montagnes vers le midi, l'espace de 25 cosses, jusqu'aux Cataractes, où il se partage en deux bras, & le bras de l'ouest en deux autres. Dans le reste de son cours, le *Gagra* prend successivement les noms de *Sardha*, parce que cette rivière y réunit ses eaux; de *Gandak*, de *Gagra* à *Berampour*, à près de 400 cosses de sa source.

A 13 cosses de cette dernière ville, le *Gagra* reçoit le *Sardjou*, entre *Badjpour* & *Pasca*, & en prend le nom. Ensuite, dans un cours extrêmement tortueux & de plus de 20 cosses, allant principalement à l'est, il se rend à *Bagla*, la même ville que *Faizabad*, capitale de la Province de *Oud*. C'est de cette ville que le Père Tieffentaller m'a envoyé les cartes dont je donne ici l'extrait. Le Missionnaire place *Faizabad* à 26°, 30′ de latitude, & à 78° 54′ de longitude, le premier Méridien fixé

fixé à l'Observatoire de Paris, & la longitude de Schandernagor, supposée de 86°. 9'.

Le cours du *Gagra*, de *Faizabad* à *Fatepour*, où il se jette dans le Gange, espace de plus de 90 cosses, est est, quelques degrés sud, à peu-près parallélement au Gange dont, à *Jonpour*, il n'est guère éloigné que de 35 cosses. A 20 cosses de *Faizabad*, il prend le nom de *Devha*, sous lequel il se rend dans le Gange à *Fatepour*. Ainsi le vrai nom de ce fleuve devroit être *Sardjou*, puisqu'il le porte près de 300 cosses.

Le *Gagra*, depuis la Cataracte jusqu'à *Fatepour*, reçoit les eaux de huit rivières; le *Sardha*, dans lequel se jette un bras du *Kanari*, le *Dehor*, le *Tchoka*, le *Sardjou*, le *Tikia*, le *Kouana*, le *Rabti* & le *Gandak*. En plus de 160 cosses, de *Parsia* à *Fatepour*, c'est-à-dire, dans l'intervalle qui, pris à 50 cosses environ de la Cataracte, commence à être peuplé, le cours de ce fleuve, à une cosse où deux des bords, présente 217 endroits habités, dont quatre fortifiés. On voit sur les bords du *Sardjou*, de *Beraez* à *Paska*, espace de 30 cosses, 58 endroits habités, dont deux considérables.

La Carte donne cinq routes, comprises ouest & est, entre *Faizabad* & *Fatepour*; nord & sud, entre cette première ville & *Medjniganj*, situé à 33 cosses, sud-sud-est. Ces routes paroissent, à un cinquième près, aussi peuplées que le cours du *Gagra*, la 4e & 5e exceptées. La première, en 7 cosses & demie, présente 8 endroits habités; la 2e en plus de 90 cosses, 68, dont 3 considérables; la 3e en 37 cosses, 21, dont deux considérables; la 4e en 48 cosses, 19, dont trois fortifiées, & la 5e, 4, en 9 cosses.

Ce seroit maintenant le lieu de reprendre les rivières, qui venant du nord, se jettent dans le *Gagra*, entre *Faizabad* & *Fatepour*. Elles sont dans la 3e Carte du Père Tieffentaler, dressée par ce Missionnaire, la boussole à la main. Ce détail se trouve dans le mémoire dont je donne ici l'extrait. Je me contente, pour le présent, de dire que le *Gagra* reçoit quatre rivières: le *Kouana* grossi du *Ramreka* & du *Manourama*; le *Rabti*, dans lequel se jette l'*Ami*; le petit *Gandak* & le *Ziria*, 7 cosses & demie au-dessus de *Fatepour*. Ce que cette Carte présente du cours de toutes ces rivières, s'élève à 12 cosses au-dessus de la latit. de *Gorekpour*, située sur le *Rabti*, & que le Père Tieffentaller place à 26°. 30'. de latitude, & à 80° 8' de longitude. Il y a peu de noms de lieux sur les bords de ces rivières; mais la Carte présente une route qui prend à *Adjoudea*, une cosse & demie au dessous de *Faizabad*, traverse toutes les rivières précédentes, passe par *Gorekpour*, coupe, 10 cosses au-dessous, une petite rivière sans nom, le *Skondi* au-delà de *Fatepour*, & aboutit à *Patna*. Cette route, en

130 cosses, présente 108 endroits habités, dont dix sont des villes considérables.

La même Carte donne la partie du Gange qui s'étend de *Benarès* à *Patna*, espace de plus de 70 cosses. Elle présente 45 cosses du cours du *Karamnasa*, qui, venant du Sud, se jette dans le Gange à *Ambia*, grossi des eaux du *Kodra* & du *Dourgavati*. Le bord de ces rivières est sans noms de lieux. Il n'en est pas de même du *Son*, dont près de 90 cosses de cours, jusqu'à *Harpour*, où grossi du *Koel*, il se réunit au Gange, présentent 112 lieu habités.

On voit encore sur cette Carte une route qui prend de *Faizabad*, descend dans le sud-est, coupe toutes les rivières données ci-devant (1) & qui ne sont ici qu'indiquées, le *Sei* qui coule ouest & est, entre le *Goumati* & le *Barna* : cette route traverse le Gange à *Benarès*, le *Karamnasa*, le *Dourgavati*, le *Son*, & rend à *Patna*. En plus de 160 cosses elle présente 136 lieux habités, dont 27 considé- rables.

L'espace compris dans cette Carte, nord & sud, est de près de 100 cosses, depuis le lac *Djougnia*, à 6 cosses & demie environ de *Faizabad*, jusqu'à *Badaur*, où commence le cours du *Son*; & de 98 cosses, ouest & est, de la longitude de *Faizabad* à celle de *Patna*. Au nord de cette dernière ville, est le pays du Raja *Petia*.

(1) Ci-devant, p. 825.

De *Fatepour* à *Patna*, le Gange reçoit quatre rivières : le *Skondi*, le *Mahi*, le *Son*, & le *Gandak*. Toutes ces rivières, avec celles qui y réunissent leurs eaux, font exactement les 72, tant rivières que torrens qui, selon le Père Tieffentaller, payent tribut au Gange, depuis *la bouche de la Vache* (1) jusqu'à *Patna*. De cette ville à *Gangasagar*, 15 rivières réunissent leurs eaux à celles du Gange; le *Fatoua*, le *Rouanala*, le *Singia*, le petit *Gandak* ou *Bagmati*, le *Gorgat*, le *Kossi*, la rivière qui précède le passage de *Sacrigali*, l'*Oudoua*, le *Pahar*, un ruisseau entre *Noudia* & *Kalna*, la rivière des *Schenschuiat*, celle d'*Ingeli*, & le *Brahmapoutren* grossi par le *Lakia*.

La première Carte du Père Tieffentaller donne le reste du cours du Gange, de *Patna* à son embouchure, dans le plus grand détail, avec les montagnes, les Isles, les bancs de sable, les routes à travers les montagnes, comme celle de *Kaschti* ou *Patthergat*, à 4 cosses nord-est de *Kalgam*, celle de *Sacrigali*. On voit ce fleuve se partager à *Doulabpour* en grand & petit Gange. Le premier, sous le nom de *Padda*, passe à *Daka*, reçoit le *Brahmapoutren* & se rend à *Schatigan*. Le petit *Gange* sous le nom de *Bagrati*, passe à *Moxoudabad*, arrose tous les Comptoirs Européens, & se jette dans la mer à *Gangasagar*. Les détails intéressans que présente

(1) Ci-devant, p. 808.

le cours de ce fleuve, demandent à être vus sur la Carte même. D'ailleurs celle de M. Danville est très-satisfaisante sur le bas du Gange, qui, comme l'on sçait, est plus connu des Européens. Il faut voir de même sur la Carte du Père Tieffentaller, 1°. les quatre Isles que forment à l'est & au midi de *Moxoudabad*, le *Padda* & le *Bragati* avec le *Djil*, bras du *Bagrati*, & avec le *Kalkali* & le *Karia*, bras du *Padda*. 2°. cette multitude d'Isles que forment les bras qui coulent du grand Gange au midi. On en compte quatorze qui donnent onze grandes embouchures, & trente-trois Isles plus petites, qui bordent ces embouchures, depuis *Baratola* jusqu'à *Schatigan*, l'espace de 163 cosses, ouest & est.

D'*Elahbad* à *Gangasagar*, le cours du Gange ne présente, en plus de 400 cosses, que 148 lieux habités, dont 21 fortifiés. Ce qui prouve que dans le canton d'*Elahbad*, le pays est beaucoup plus peuplé que dans le Bengale : la sainteté de cette première contrée (en *Samskretam*, le *Madhiam*, qui renferme le district de *Benarès*) peut y contribuer. J'observe encore que toutes les grandes rivières une fois sorties des montagnes, lorsqu'elles ont perdu la première impulsion qu'elles reçoivent à leur source, coulent est ou ouest.

J'ai dit que le petit Gange se jetoit dans la mer à *Gangasagar*; *Baratola*, à 12 cosses sud du confluent des deux Ganges, est une seconde partie de l'embouchure de *Gangasagar*, formée par une Isle qui commence à trois cosses environ du confluent précédent. On compte en tout, d'*Ingeli*, situé au bas, & sur la partie occid. du Gange, à *Schatigan*, 178 cosses, ouest & est. Toutes ces embouchures sur la Carte, occupent trois pieds sept pouces.

Calculons maintenant l'étendue de pays comprise dans les Cartes du savant Missionnaire. Il place l'embouchure du grand Gange par 22 degrés de latitude, & celle du petit, par 21° 45′ : on compte environ 45 cosses du nord au sud, de *Schandernagor* à *Gangasagar*; 158, ouest & est, de *Schandernagor* au bras qui se rend à *Schatigan*. *Schandernagor*, selon le Père Boudier, est par 22° 51′ de latitude, 86° 9′ de longitude. Otez 45 cosses, c'est-à-dire, environ un degré & demi, de 22° 51′, restent 21° 21′ pour le bas de l'embouchure du petit Gange. Ajoutez ensuite à 86° 9′, quatre degrés presque trois quarts, vous aurez 90° 54′ de longitude.

Le Père Tieffentaller place la source du Gange à *Gangotri*, au 33e degré de latitude, & à 73 de longitude. L'étendue de pays que présente la grande Carte du Missionnaire, est donc, d'un côté, entre 21° 21′ & 33 de l'atitude Septentrionale ; de l'autre, entre 73 & 90° 54′ de longitude ; ce qui fait, à 25 lieues communes au degré, environ 291 lieues, nord & sud, & près de 450, est & ouest.

Prenons maintenant de la source

du *Gagra*. *Faizabad* est par 26° 30′ de latitude; remontant du sud au nord sur la Carte par les cosses, à 32 au degré, on a, de *Faizabad* au Lac *Lanka*, environ 360 cosses, qui donnent 10 degrés; lesquels ajoutés à 26° 30′, font 36° 30′ de l'atitude Septentrionale pour le Lac *Lanka*, & un peu plus de 74 de longitude. Le résultat donne plus de 380 lieues, nord & sud, du Lac *Lanka* à *Gangasagar*.

Dans cet espace considérable, le Gange, dans un cours de près de 900 cosses, (environ 700 lieues) reçoit les eaux de 87, tant rivières que torrens; le *Gagra*, de 29 dans un cours de 500 cosses environ (près de 400 lieues.

Il résulte de ces positions, que la *montagne de la Vache* est au nord-ouest de *Dehli*, au lieu que les Cartes la placent au nord-nord-est; & que même, en ne plaçant pas si haut la bouche de la Vache, les montagnes du Thibet ou Boutan, au moins à l'ouest, doivent-être reculées au nord de plusieurs degrés, ainsi que les Lacs *Lanken* & *Mapama*, que les Chinois ont pris, ou du moins donnés pour la source du Gange, confondant ce fleuve avec le *Sardjou*.

Je n'ai pu donner, dans cet Extrait, qu'une foible esquisse du travail immense dont les différentes Cartes du P. Tieffentaller sont le résultat. Lorsque le cours du *Djemna* sera joint à celui du Gange (encore le travail du P. Boudier peut-l y suppléer), & que nous aurons le Mémoire dans lequel le savant Missionnaire fait la description des lieux marqués sur sa Carte, peut-être ces différens morceaux réunis, nous mettront-ils en état de donner le *Gange*, le *Djemna* & le *Gagra* à grands points, comme le Nil de Norden.

Tandis que le Bengale, la Côte, le Dekan, le Guzarate sont en proie à des divisions que l'avidité des Nations Européennes se plaît à fomenter, si elle ne les a pas fait naître, les Lettres trouvent encore quelques ames privilégiées que la soif de l'or n'a pu corrompre. Il est à desirer que l'exemple de ce très-petit nombre de voyageurs éclairés, excite enfin une noble émulation chez les Nations Européennes établies dans ce vaste continent. Quoi! toujours des escadres employées à soutenir de simples intérêts pécuniaires; des armemens considérables, dont l'objet est de porter à l'Europe les richesses de l'Asie; & l'on ne fera rien pour le progrès des connoissances humaines! En attendant l'accomplissement d'un vœu formé par l'amour des Lettres, avoué par celui de l'humanité, j'ai cru que le Public verroit avec plaisir un Sçavant (le P. Tieffentaller) s'empresser, du nord du Bengale, de communiquer à l'Europe les découvertes qu'il a faites sur une portion considérable de l'Asie, jusqu'ici très-peu connue, & dont le fruit peut être d'éclaircir ce que les Anciens nous ont dit du Gange & des pays qu'il arrose.

Lieux situés sur les deux rives du Gange, & dont la latitude & la longitude ont été fixées par le P. Claude Boudier, de la Compagnie de Jesus ; le premier méridien placé à l'Observatoire de Paris.

	Latitude.		Longitude.	
Elahbad,	25°	26′	79°	35′
Benarès,	25	12	80	47
Patna,	25	38	83	15
(*Juxtà alios longè pauc.*, dit le P. Tieff.)				
Becantpour,	25	33	83	24
Bahar,	25	33	83	40
Dariapour,	25	28	83	55
Souradjgara,	25	19	84	10
Mongher,	25	20	84	31
Sultanganz,	25	20	84	47
Baghelpour,	25	18	84	59
Kalgam,	25°	18′	85°	15′
Sacrigali,	25	15	85	45
Radjmohl,	25	1	85	55
Donapour,	24	44	86	21
Camna,	24	32	86	33
Moxoadabad,	24	11	86	41
Cassembazar,	24	8	86	40
Hougli,	22	56	86	2
Schenschutat,	22	54	86	3
Schandernager,	22	51	86	9
Bankibazar,	22	48	85	58
Calkouta,	22	33	85	55

NB. *Le* Goumati, *le* Devha, *le* Rabti *& le* Gandak *se trouvent sur une Mappemonde Persanne, faite par les gens du pays, & dont je compte, dans la suite, donner l'explication.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

AVIS.

Le Sr Desnos, Libraire & Géographe, rue Saint-Jacques, à Paris, vient de mettre en vente, pour l'année 1777, la plus jolie collection d'Almanachs, bijoux d'Etrennes, & les plus rares que l'on puisse desirer : Almanach géographique, ou petit Atlas élémentaire, dédié au Roi de Danemarck. L'idée de la Géographie de l'Histoire moderne. L'Indicateur fidèle, qui enseigne généralement toutes les routes de la France. Petit Atlas de la France, divisé en ses Gouvernemens militaires. Iconologie historique & généal. des Rois de France. Le parfait Modèle, enrichi de la Partie de chasse d'Henri IV. Les Etrennes patriotiques & anniversaires des Epoques de Louis XIV. D'Oxologie de Cythère, avec Discours de la gloire &

à l'honneur dû aux Femmes. Le Porte-feuille d'une jolie Femme. Les quatre Saisons & les quatre Heures du jour ; en tête est le portrait de Madame la Dauphine. Les Délices de Cérès, de Pomone & de Flore, ou la Campagne utile & agréable, ornées de douze estampes relatives aux amusemens de chaque mois de l'année. Opuscules poëtiques, petit Recueil de Pièces fugitives de M. Voltaire. Le petit Rameau, ou Principes courts & faciles pour apprendre soi-même la musique, avec de nouvelles Ariettes & Estampes relatives, orné du portrait de l'Auteur. Le Courtisan sans art, ou les Complimens sans fard. L'Almanach des trois Fortunes. L'Onirosçopie, ou Application des Songes aux numéros de la Loterie royale de France. Le Secrétaire des Dames, avec les promenades des environs de Paris. Le Secrétaire économique des Messieurs. Les Etrennes à la plus digne de plaire. Les Vœux de la Nation, ou l'Hommage dû aux Femmes. Le tribut payé aux Grâces. Le Coucher & le Lever de la Mariée. Le Nécessaire du Voyageur. Les Tablettes à la royale. Les Heures & les momens de Cythère. Le joli Pot-pourri. Mémorial des Gens d'affaires. Les Etrennes des Saisons, avec un Poëme connu sur les Saisons. Les Etrennes de l'Amour & celles du Sentiment. Les Etrennes de Minerve, aux Artistes. Encyclopédie économique, ou l'Alexis moderne, contenant huit cens différens secrets sur l'Agriculture, les Arts & Métiers, extraits de plus de mille Auteurs & des meilleures recettes, en 4 vol. *in* 24, brochés, 4 liv. Le Calendrier perpétuel avec l'explication de ses usages.

Toutes ces Etrennes réunissent le nécessaire & l'agréable ; elles sont accompagnées de tablettes, avec perte & gain, & du papier nouveau de la composition du Sr Desnos, qui réunit tous les avantages de celui d'Hollande, & qui peut être employé à toutes sortes d'usages, pour écrire & dessiner, au moyen d'un stylet minéral sans fin, enjolivé de toutes les façons, adapté à ces Tablettes, qui tient lieu de plume, d'encre & de crayon, & qui sert long-temps, sans qu'on soit obligé d'en tailler la pointe.

Le Sr Desnos, qui n'a d'autre but que la satisfaction du Public, a décoré ces Almanachs de reliûres les plus élégantes en maroquin, veau & carton, avec fermeture, de manière à ne pas s'ouvrir dans la poche. Ces Almanachs sont enrichis d'estampes qui les distinguent des autres, & sont de différentes grandeurs & de prix différens, depuis 3 liv. 12 f., 4 l. 10 f., 6, 7 l. 4 f. 10 & 12 liv., suivant les reliûres, brodées d'un nouveau goût. Il en distribue gratuitement le Catalogue à ceux qui desireront en avoir connoissance, avec celui de Géographie, des Globes, de Librairie & d'Histoire naturelle, &c, &c, &c.

AVIS.

Dans le Journal de Juillet 1776, pag. 510 de l'*in-4°*. & 1525 de l'*in-12.*, nous avons annoncé un Mémoire sur une question de géographie-pratique de M. Robert de Vaugondy, & nous avons terminé cette annonce en disant que la réponse se trouvoit chez Lattré, Graveur. Curieux de voir cette Réponse qu'on nous avoit annoncé, nous avons envoyé plusieurs fois inutilement chez Lattré. Elle n'existe point.

Almanach iconologique, dont les figures sont de M. Cochin; 13e suite. A Paris, chez Lattré, Graveur ordinaire du Roi, de Mgr le Duc d'Orléans & de la Ville, rue Saint-Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie.

Nous avons déjà annoncé plusieurs fois cette suite de figures allégoriques, aussi ingénieuses que précieuses par l'exécution, dont les explications sont gravées, & qui sont précédées d'un Almanach dont elles pourroient très-bien se passer, sans cesser de mériter l'empressement du Public. Cette 13e suite paroîtra le 15 Décembre.

On trouvera, chez le même Graveur, des Ecrans propres à former des Etrennes utiles & agréables; les uns sur l'Histoire de France, les autres sur la Géographie, la Marine, les Fables, les Emblêmes. Ceux que l'on trouve jusqu'à présent à toutes les cheminées, sont si frivoles ou si ridicules, qu'il nous semble que ceux-ci méritent d'être recherchés.

M. Lattré a aussi des Etrennes en petits volumes de Géographie, Hydrographie, Topographie. C'est chez lui que se trouve l'Atlas moderne fait pour la Géographie de Nicole de la Croix, & indiqué dans le premier volume de cet ouvrage: Recueil très-commode & très-bien fait de toutes les Cartes dont un amateur a besoin.

Atlas céleste de Flamsteed, approuvé par l'Académie royale des Sciences, & publié sous son privilége; seconde Edition. Par M. J. Fortin, Ingénieur-Mécanicien du Roi & de la Famille Royale pour les Globes & Sphères. A Paris, chez Deschamps, rue St-Jacques, aux Associés, & chez l'Auteur, rue de la Harpe, près la rue du Foin; vol. *in-8°*. de 30 planches avec des explications.

Il y a long-temps que les Amateurs d'Astronomie desiroient d'avoir un Abrégé ou une réduction des belles Cartes du Ciel de Flamsteed, qui sont d'un prix considérable & d'une grandeur incommode pour l'usage ordinaire. M. Fortin les a réduites au tiers; il y a joint des explications sur la manière de connoître les constellations par des alignemens, & un Catalogue exact des positions des principales étoiles pour l'année 1780.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL
Du Mois de Décembre 1776. I. Vol.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXVI.

DÉCEMBRE. *II. Vol.*



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine.

M. DCC. LXXVI.

AVEC PRIVILÉGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

DÉCEMBRE. M. DCC. LXXVI.

HISTOIRE de la Maison de Bourbon. Par M. Désormeaux, Historiographe de la Maison de Bourbon, Bibliothécaire de S. A. S. Mgr le Prince de Condé, Prince du Sang, de l'Académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres, des Académies de Dijon & d'Auxerre. Tome II. A Paris, de l'Imprimerie royale, 1776; *in*-4°. 662 pag., & les Préliminaires 4.

Nous avons rendu compte du premier volume de cet important Ouvrage dans notre Journal du mois d'Avril 1773. Le second volume, que nous annonçons aujourd'hui, contient les Vies des Ducs de Bourbon Jean II, Pierre II & Charles III. L'Histoire de ces Princes est toujours essentiellement mêlée avec l'Histoire générale du Royaume, & par conséquent avec l'Histoire de l'Europe. Jean II, fils

de Charles I, mérita, par son attachement pour le Roi Charles VII, l'honneur de devenir son gendre; il n'étoit alors que Comte de Clermont, nom qu'il porta pendant toute la vie du Duc Charles I son père, qui mourut le 4 Déc. 1456. Jean commence à paroître dans l'Histoire, dès 1444. Il suit cette année Charles VII, au siége de Metz. En 1449 & 1450, il eut une grande part à la conquête que Charles VII fit de la Normandie sur les Anglois, & contribua beaucoup, avec le Connétable de Richemont, à la victoire de Formigny; ce fut même au Comte de Clermont que l'honneur de cette victoire fut assuré par la décision du Conseil de Charles VII. Le titre de Connétable donnoit à Richemont le commandement général des armées; mais le Comte de Clermont avoit un commandement particulier en Normandie, & une commission expresse pour faire, dans cette Province, la guerre aux Anglois: c'étoit lui-même qui avoit appelé à son secours le Connétable; il prétendoit en conséquence que le Connétable n'étoit qu'auxiliaire à son égard, & que c'étoit lui qui étoit le Général. Il étoit gendre du Roi, & cette considération put influer sur le jugement par lequel il fut décidé que *la spécialité devoit l'emporter sur la généralité.* Jean fut proclamé vainqueur, & on l'appela dès lors *le fléau des Anglois.* Il se glorifioit d'être le disciple du fameux Comte de Dunois; il contribua beaucoup, avec lui, à la réduction de la Guyenne en 1451 & dans les années suivantes; en 1455, il dépouilla le rebelle Comte d'Armagnac de ses Etats, & le força de chercher un asyle hors de la France. Toujours fidèle sous un Roi juste & sage, tel que Charles VII; mais rebelle à son tour sous un Roi brouillon & despotique tel que Louis XI, le Duc Jean (on le nommoit ainsi depuis la mort de son père) entra en 1464, dans la Ligue du bien public.

Il faut avouer, qu'à l'exemple des autres Princes & Seigneurs Ligués, il étoit plutôt entraîné par un ressentiment personnel, que guidé par aucunes vues du bien public, Louis XI lui avoit très injustement ôté le Gouvernement de Guyenne, que Charles VII lui avoit donné pour prix de ses services. C'étoit par de semblables violences que Louis XI avoit révolté tous les grands Vassaux de la Couronne. Le Duc de Bourbon fut celui qu'il accabla le premier; il le réduisit à la nécessité de traiter. La Duchesse de Bourbon fut médiatrice entre son mari & son frère: la trève fut conclue à Moissiac; mais la bataille de Montlhéry ayant suivi de près, le Duc de Bourbon se repentit d'avoir signé ce traité. Il reprit les armes, & surprit Rouen qu'il remit à Monsieur, dont les intérêts, ainsi que ceux du Public, servoient de prétexte à la Ligue. Les Traités de Conflans & de St Maur-des Fossés dissipèrent ces troubles, du moins pour un temps. Louis XI, attentif à

diviser ses ennemis, parvint à détacher le Duc de Bourbon de la Ligue; c'est à ce Duc que M. Désormeaux attribue l'honneur d'avoir réconcilié Louis XI avec son frère, en déterminant Monsieur à se contenter, pour apanage, de la Guyenne, au lieu de la Champagne & de la Brie.

Le Duc de Bourbon beau-frère à-la-fois & de Louis XI & de son rival, Charles le Téméraire, resta fidèlement attaché au premier; mais lorsqu'après la mort du Duc de Bourgogne, il vit Louis XI s'acharner à opprimer & à dépouiller Marie de Bourgogne, au lieu de réunir, par un mariage avec le Dauphin, les Etats de cette Princesse à la Couronne, il s'éloigna de ce Roi injuste & se retira dans le Bourbonnois. La haine de Louis XI l'y alla chercher Doyac, Ministre de ses vengeances; Doyac, né Vassal du Duc de Bourbon, s'en rendit l'accusateur. Il imputa au Duc des actes de souveraineté, des attentats à l'Autorité royale, tout ce qu'il crut propre à irriter contre le Duc le jaloux Louis XI. On décréta les Ministres & les Officiers du Duc, & on crut par-là lui tendre un piége inévitable; s'il les avouoit, il seroit enveloppé dans la condamnation qui seroit prononcée contr'eux; s'il les désavouoit, ceux-ci n'en seroient que plus disposés à le trahir; ils céderoient plus volontiers aux instances, aux promesses, aux menaces qu'on employeroit pour les engager à déposer contre lui. Le Duc prit le parti d'obéir au décret; sûr de son innocence, il livra lui-même ses Officiers à la Justice; ils se justifièrent, & le justifièrent si pleinement, qu'il fallut les mettre en liberté, en déclarant l'accusation calomnieuse. Mais Louis XI se montra complice du calomniateur, en le comblant d'honneurs & de biens; il voulut que Doyac présidât aux grands jours qui furent convoqués à Montferrand sa patrie. Le Peuple, indigné de voir cet homme obscur & coupable à la tête d'un Tribunal, composé de Princes du Sang & des plus grands Seigneurs de l'Auvergne, l'insulta publiquement. Doyac obtint un Arrêt de réparation; mais au commencement du règne suivant, il apprit qu'on n'abuse pas toujours impunément de la faveur. Les Princes, devenus plus puissans sous un jeune Roi, firent, à leur tour, livrer Doyac à la Justice; il eut les oreilles coupées, & fut fustigé d'abord à Paris, & ensuite à Montferrand, au sein de cette même patrie où il avoit pris plaisir à paroître avec un éclat si disproportionné à sa naissance.

Quoiqu'aux termes de la Loi de Charles V, ou plutôt, selon l'interprétation qu'on donnoit à cette Loi, Charles VIII, étant dans sa quatorzième année, fût réputé majeur, on se disputoit, sinon la Régence, du moins l'administration du royaume. Le Duc de Bourbon la réclamoit, parce que tout le monde croyoit avoir droit d'y aspirer; au lieu que la Régence sembloit ne pou-

voir appartenir qu'à la Reine-Mère ou qu'au premier Prince du Sang. Le Duc de Bourbon obtint l'épée de Connétable, qui avoit toujours été l'objet de son ambition. Dans les divisions qui éclatèrent entre la Dame de Beaujeu, Anne de France & le Duc d'Orléans, le Duc de Bourbon embrassa d'abord la cause du Duc d'Orléans, qui étoit celle de tous les Princes du Sang; mais il fit bientôt sa paix. La goutte, dont il ressentoit depuis quelque temps de fréquentes & violentes atteintes, le réduisoit à l'inaction. Il mourut le premier Avril 1488, âgé d'environ soixante-deux ans, sans postérité légitime. Sa succession passoit naturellement au Cardinal de Bourbon, l'aîné de ses frères; & après lui, au Sire de Beaujeu, mari de la célèbre Madame; mais Madame, en digne fille de Louis XI, dit M. Désormeaux, s'empara de la succession entière. Le Cardinal transigea & mourut six mois après. Pierre II, Duc de Bourbon, connu auparavant sous le nom de Sire de Beaujeu, lui succéda. Son histoire n'est que celle de la Duchesse de Bourbon, Dame de Beaujeu, sa femme, & sa vie sert seulement d'époque aux événemens du règne de Charles VIII, & d'une partie de celui de Louis XII. Moins impérieux, moins violent, plus pacifique, plus conciliant que la Duchesse, on croit qu'avec moins de déférence pour elle & plus d'autorité, il eût prévenu les guerres civiles qui ensanglantèrent les commencemens du règne de Charles VIII, & il eut l'honneur de s'opposer à l'expédition ruineuse de Naples; il fut surnommé *Prince de la Paix & de la Concorde*, titre dont ce siècle belliqueux ne connoissoit pas tout le prix.

En lui finit la branche aînée de la Maison de Bourbon, qui avoit subsisté avec un éclat toujours croissant, pendant plus de deux siècles. Charles I son père, sans compter cinq filles légitimes, trois fils bâtards & trois filles naturelles, avoit eu six fils légitimes, & en avoit laissé cinq; cette nombreuse postérité étoit déjà moissonnée.

Suzanne, fille de Pierre II & d'Anne de France, épousa Charles de Bourbon-Montpensier, qui fut ce célèbre Connétable de Bourbon, si utile & si fatal à François I. La branche de Montpensier descendoit de Jean I, quatrième Duc de Bourbon & le cinquième des Princes de cette Maison, à compter de Robert de Clermont, fils de St Louis. Le troisième, fils de Jean I, nommé Louis de Bourbon, fut la tige de la Maison de Montpensier. Il eut pour fils Gilbert de Bourbon, Comte de Montpensier, mort à Pouzzols en 1496, dans le cours des guerres de Naples; celui-ci fut père du Connétable & de plusieurs autres Princes. Le Connétable avoit eu un frère aîné, nommé Louis qui, étant allé prier sur la tombe de son père à Pouzzols, avoit été tellement saisi de douleur & de regret au souvenir

des maux que son père avoit soufferts dans cette contrée, qu'il en mourut à dix-huit ans, & convainquit de faux, dit Mezeray, cette croyance, *que l'amour ne remonte point*. Charles, devenu l'aîné de sa branche & l'héritier de la branche aînée, recueillit toute cette riche succession, soit de son chef, soit du chef de sa femme. La passion qu'il eut le malheur d'inspirer à la Duchesse d'Angoulême, mère de François I; la persécution qu'elle lui fit éprouver pour se venger de ses mépris; la défection du Connétable; la bataille de Pavie & la captivité de François I, monumens de la vengeance de ce même Connétable; sa mort violente à l'assaut de Rome; enfin toute l'histoire de ce grand Prince est trop connue pour que nous nous y arrêtions ici. Tout le monde souscrira sans doute au jugement par lequel M. Désormeaux termine cette Histoire. « La Postérité, dit-il, juge incorruptible des actions des hommes, condamne plus hautement la mémoire de la Duchesse d'Angoulême & du Chancelier du Prat, que celle du Héros infortuné qu'ils forcèrent à devenir criminel. »

M. Désormeaux, en donnant pour base à son ouvrage l'histoire des Ducs de Bourbon, c'est-à dire, des aînés de cette Maison, ne néglige point l'histoire des branches collatérales; il la joint à son sujet principal comme un accessoire essentiel; il met, dans ces différens objets, l'ordre nécessaire. Soigneux d'éviter la confusion, il s'arrête de temps en temps à des époques remarquables pour présenter le Tableau généalogique de la Maison, montrer la formation des différentes branches, & faire connoître les Princes qui les ont illustrées.

Nous ne pouvons que confirmer ici les éloges que nous avons déjà donnés à cet ouvrage; nous aurions aussi à peu près les mêmes défauts à y relever, & ces défauts seroient légers. L'Auteur sait assez bien écrire pour qu'on puisse l'exhorter à faire disparoître quelques négligences qui restent encore dans son style, & qui pourroient le déparer, si elles étoient plus fréquentes. Nous sommes surpris, par exemple, qu'il n'ait pas été arrêté, dès les premiers mots, par le désagrément de cet hiatus prolongé : *né & élevé*. Observons à ce sujet que quand l'hiatus est formé par des voyelles différentes, comme dans ces mots : *il n'y a*, &c. on prendroit un soin superflu, en cherchant à l'éviter, dans la prose, ce qui seroit souvent impossible, & pourroit d'ailleurs donner au style un air de contrainte & d'affectation. Un tel hiatus n'en est pas plus un dans la prose que la rencontre de deux voyelles dans un même mot; mais quand l'hiatus est formé par la répétition de la même voyelle, il est désagréable, & il faut l'éviter autant qu'il est possible.

L'oreille auroit dû avertir encore M. Désormeaux du désagrément de cette phrase de la page 184 : « En mécon*tentant tant* d'hommes, »

&c., ces petites taches sont rares dans l'ouvrage.

L'exécution typographique & les ornemens continuent d'être de la plus grande beauté. Le Portrait du Connétable, dessiné d'après l'original, par Fragonard, Peintre du Roi, & placé à la tête de sa vie, annonce bien la fierté sauvage & guerrière de ce Prince, que François I & toute sa Cour appelloient *le Prince mal endurant.*

LES JARDINS, Poëme en quatre Chants, du P. Rapin; Traduction libre, précédée d'un Discours & d'une Gravure; par M. Gazon Dourxigné. A Paris, chez Caillau, rue & vis-à-vis l'Eglise de St Severin; la Veuve Duchesne, rue St-Jacques; Durand, rue Galande; Delalain, rue de la Comédie Françoise; Bleuet, Pont St-Michel; Edme, rue St-Jean-de-Beauvais, 1773; avec approbation & privilége du Roi; *in-12.* 257 pages.

On voit que Virgile a fourni au P. Rapin, le sujet de son Poëme par ces vers du IV[e] Livre des Géorgiques:

Atque equidem extremo nî jam sub fine laborum
Vela traham, & terris festinem advertere proràm;
Forsitan & pingues hortos quæ cura colendi
Ornaret, canerem, biferique rosaria Pæsti,
Quoque modo potis gauderent intyba rivis,
Et virides apio ripæ, tortusque per herbam
Cresceret in ventrem cucumis, nec sera comantem
Narcissum, aut flexi tacuissem vimen acanthi,
Pallentesque hederas, & amantes littora myrthos.
. . . .
. . . .
Verùm hæc ipse equidem, spatiis exclusus iniquis
Prætereo, atque aliis post commemoranda relinquo.

Le Poëme des Jardins est divisé en quatre Livres comme celui des Géorgiques. Le premier traite des fleurs; le second, des bois; le troisième, des eaux; le quatrième, des vergers. La partie didactique est celle qui domine dans ce Poëme. On n'y trouve point d'épisodes, de l'étendue ni de l'intérêt de celui d'Orphée & d'Eurydice renfermé dans celui d'Aristée; tous les épisodes du Poëme des Jardins sont ou des histoires de métamorphoses, courtes, mais trop répétées & trop uniformes, sur-tout dans le Livre des fleurs, ou des descriptions des jardins & des maisons de plaisance que le Poëte avoit vus, particulièrement de Bâville, & de cette fontaine de Polycrène, célébrée aussi par Boileau.

Quant

Quant au reste, le Père Rapin a une latinité pleine d'élégance, une Poésie virgilienne & tellement virgilienne, qu'elle n'est presque formée que de centons de Virgile. Ceux qui se rappelleront tous les détails de la fameuse tirade du second livre des Georgiques qui commence par ce vers:

O fortunatos nimium sua si bona nôrint, *&c.*

trouveront peu de mérite d'invention dans cette autre belle tirade, qui termine le second livre des jardins:

Felix ille, gravi rerum quem pondere pressum,
Semotum longè à strepitu & popularibus undis,
Interdum molli spatrium rus accipit umbrâ:
Liber ubi penitùs curarum, animique solutus
Tantisper respiret, & aspera diluat urbis
Tædia, civiles permutans rure tumultus,
Nam medio seu fortè calor decedere soli
Admoneat, cœlo invitet seu vesper aperto
Lætari, summosque super se tollere montes,
Ut se prospectu camporum oblectet amæno,
Blanda fatigatam mulcebunt gaudia mentem.
Ipse autem lucum seu fors errare per altum,
Cùm matutinæ rumpunt nemus omne volucres,
Mugitusque boûm de valle audire reductâ,
Cum pastæ sese referunt ad tecta juvencæ;
Seu flores lustrare, suos seu visere fontes,
Seu villam curas malit differre per omnem:
Nescio quâ lætam captus dulcedine mentem,
Insanos jam non aulæ, non urbis honores
Respiciet. Nam plus Sylvæ rivique placebunt
Et quæ pura venit, puro de rure, voluptas,
Gramineusque torus, vel simplice somnus in herbâ,
Quam foribus domus alta, pavimentoque superba
Porticus, aut variis pictum laqueare figuris,
Aut exquisitæ per tecta opulenta columnæ,
Rupibus excisæ Mauris Indove elephanto;
Atque illusæ auro, Belgisque tapetibus ædes.
Hunc ego, Saturno quondam regnante, putârim
Mortales primos vivendi habuisse tenorem,
Cùm primæ quercus oracula prima ferebant.
Omne ævum in pratis, molli sub graminis herbâ
Ducebant, montesque suos, sua flumina nôrant.
Nondum Romanis rupes Tarpeïa triumphis
Dives erat: raræ septem sub montibus, ibant
Ad pastum pecudes, & vallis Aricia viles
Vix benè pascebat, pratis laurentibus, agnos.

C'est par-tout, comme on voit, la manière de Virgile, & presque par-tout ses idées & ses expressions; de sorte qu'il est vrai, dans plus d'un sens, que les *Géorgiques* ont produit les *Jardins*.

Mais nous ne devons considérer ici ce dernier Poëme, que dans ses rapports avec la traduction qu'en présente aujourd'hui M. Gazon Dourxigné. Le Traducteur raisonne d'abord sur la matière, dans un discours préliminaire; il y nomme & il y juge les Auteurs, tant anciens que modernes, qui ont écrit, soit en prose, soit en vers, non-seulement sur les Jardins, mais sur l'agriculture en général, depuis Hésiode jusqu'à Thompson & M. de St. Lambert; depuis Xénophon & Théophraste, jusqu'à M. Duhamel du Monceau.

Quant à la traduction, elle a de l'élégance & de la Poésie; en général elle est écrite avec agrément; mais en général aussi, elle manque un peu de fidélité; on l'appelle ici traduction libre; elle l'est en effet jusqu'à la licence: tantôt elle a les longueurs & les développemens d'une paraphrase; tantôt la brièveté d'un extrait; il y a des morceaux entièrement omis; il y en a de déplacés, il y a même beaucoup de contresens; c'est ce qui résultera de l'examen que nous allons faire de quelques endroits de cette traduction.

Res quibus Angustum concesserit *arctior* hortum,
Pro buxo, didicere suos includere flores,
Aut humilis ligni septo, *testæve rubentis*.

» Ceux qui ne possèdent qu'un » jardin borné, assemblent leurs » fleurs dans de petis cadres de » bois.

On pourroit trouver d'abord que le Traducteur ne rend qu'*Angustum Hortum*, sans rendre le *res arctior* qui en est la cause; mais ce n'est là qu'une circonstance peu importante: il a omis entièrement le *testæve rubentis*, mais cette omission est peu considérable.

Hanc olim, vaccas quandò pavisse Phereas
Dicitur, errantem vidit cùm Phœbus, amavi.

» Elle paissoit, dit-on, des trou» peaux dans la ville de Phérée; » Apollon qui la vit, ne craignit » pas de l'instruire de son amour » pour elle.

Il s'agit de la violette, qu'on suppose avoir été une Nymphe attachée à Diane, avant d'être fleur. Examinons à présent la traduction de ce morceau: « Elle paissoit, » dit-on, des troupeaux dans la » ville de Phérée.

1°. L'expression n'est pas heureuse. On ne paît point des troupeaux dans une ville.

2°. Ce n'étoit pas elle qui faisoit paître ses troupeaux; c'étoit Apollon lui-même. Le Traducteur transporte à la Nymphe, ce que l'Auteur dit d'Apollon: *Vaccas Phereas*; ce sont les troupeaux d'Admète, Roi de Thessalie, & rien n'est plus con-

nu dans la fable, qu'Apollon gardant les troupeaux d'Admète. La construction est donc telle: *Phœbus, quando dicitur pavisse Vaccas Pheræas, amavit olim hanc (Nympham) cùm vidit (illam) errantem.*

Iste pudoris amor blandique modestia vultûs
Addidit & formæ pretium, meruitque videri,
Dum latuit.

» La pudeur est le fard de la » beauté : une Nymphe ingénue, qui » fuit, mérite qu'on la poursuive : » Dieux ! qu'il seroit doux de l'at» teindre ! une jeune Nymphe qui » se cache, est belle; on seroit trop » heureux de la voir. »

Voilà bien certainement de la paraphrase.

Jam furta Deus fraudesque parabat,
Cùm Dea : formosæ si non licet esse pudicam :
Ah ! pereat potiùs quæ non fert forma pudorem.
Dixit, & obscurâ infecit ferrugine vultum.

» Apollon alloit pénétrer son ré» duit : la Nymphe alarmée, s'é» crie : Ah ! si l'honneur & la beauté » sont incompatibles ; s'il est im» possible qu'un jeune objet soit res» pecté, que je devienne affreuse, » s'il le faut, plutôt que de sur» vivre à ma honte ! A l'instant les » lys & les roses de son teint se » brunirent. »

Il y a encore ici erreur dans la personne. Souvenons-nous qu'il s'agit toujours de la Nymphe de Diane, métamorphosée en violette. Dans ce récit, l'Auteur, pour éviter toute équivoque, distingue Diane & la Nymphe, l'une par le titre de *Dea*, l'autre par celui de *Nympha*; de sorte qu'on ne peut s'y méprendre. Faute d'avoir fait cette remarque, le Traducteur met dans la bouche de la Nymphe, ce que le P. Rapin a mis dans la bouche de la Déesse :

Cùm Dea : formosæ si non licet esse pudicam,
Ah ! pereat potiùs quæ non fert forma pudorem.

Il n'a vu que la générosité d'un pareil sentiment dans la Nymphe ; & il n'a pas fait attention à deux choses : l'une, qu'il n'est point dans le caractère d'une Nymphe aussi modeste que la violette, de s'avouer hautement belle : *FORMOSÆ si non licet esse pudicam, quæ non fert FORMA pudorem;* la seconde, que si ce sentiment est beau dans la Nymphe, il a encore un degré de convenance de plus dans la Déesse, protectrice de la pudeur.

Ce qui a pu tromper le Traducteur, c'est que Daphné, dans Ovide, forme le même vœu que le Traducteur attribue ici à la Violette, & qu'elle parle aussi de sa beauté ; mais il faut considérer de quelle manière elle en parle :

Istam
Quæ facit ut lædar, mutando perde figuram.

« Changez, détruisez cette figure, telle qu'elle est, qui m'attire un outrage. »

Ce n'est pas proprement de sa beauté qu'elle parle, c'est de la figure humaine; il n'y a là ni jactance ni aveu formel de beauté; & la Violette étoit, pour ainsi dire, encore plus obligée que Daphné à être modeste, puisque, même dans sa métamorphose, la modestie semble former son caractère.

Enfin, ce qui auroit dû ouvrir les yeux au Traducteur, c'est le dernier vers:

Dixit, & obscurâ infecit ferrugine vultum.

Voilà la Déesse qui opère la métamorphose; il est impossible d'attribuer cette action à la Nymphe, qui est purement passive en cet endroit. Cependant, c'est évidemment la même personne qui agit dans ce vers, & qui a parlé, dans le précédent: *Dixit & infecit.*

Ce qu'il y a de singulier, c'est que le Traducteur a senti la difficulté & qu'il l'a éludée: *A l'instant les Lys & les Roses de son teint se brunirent;* il n'a pas voulu dire comment ni par qui se fit cette métamorphose. Ainsi, on pourroit croire que c'est avec intention qu'il a changé toute l'économie du texte; en ce cas nous préférons le texte, par les raisons que nous avons alléguées.

Nous pourrions observer encore que la traduction tient un peu de la paraphrase dans cet endroit, & que ces mots:

Jam furta Deus fraudesque parabat;

ne paroissent pas heureusement rendus par ceux-ci: *Apollon alloit pénétrer son réduit.*

Le P. Rapin, après avoir fait de la Tulipe une Nymphe, fille de Protée, ajoute avec beaucoup de précision:

Sic omnia rerum
De patris ingenio, Nympham diversa decebant.

Voici la traduction: « Elle tenoit de son père l'art de plaire, sous telle forme qu'elle parût; qu'elle eût le plus riche & le plus superbe vêtement, de quelque couleur qu'il fût, soit qu'elle en imposât par une cruauté affectée, soit, au contraire, qu'elle fût douce, enjouée, riante; elle plaisoit »

On ne peut guères pousser plus loin l'abus de l'amplification. D'ailleurs les détails de cette phrase ne sont pas parfaitement construits.

Dicere blanditias & amantia verba parabat:

La grâce & la douceur de ces expressions nous paroissent bien foiblement rendues par cette paraphrase un peu commune:

« Il se préparoit à séduire la Nymphe par ces paroles chatouilleuses & agréables, qui sont toujours dans la bouche des amans délicats. »

Les vers suivans ne sont pas plus noblement rendus:

Sed virgo longè fugit aversata parantem
Et variorum ut erat per se studiosa colorum, &c.

« Elle fuit, elle vole & déconcerte *les galans projets* de son amant; mais *la belle* avoit un goût *tout particulier* pour la variété des couleurs. »

Le Poëte observe qu'un terrein aride est le plus favorable aux Tulipes:

Et si fortè velis his floribus addere formam:
Languens quære solum, languor dabit ipse colorem
Tulipis: tellus nè sit malè fertilis illis,
Omnes, de fundo nimiùm felice, rubent.

« Si vous desirez *d'agréables Tulipes*, cherchez un sol aride, & cette heureuse aridité *lui* donnera les couleurs les plus belles. O Terre! sois donc ingrate, s'il le faut, ici; c'est en refusant que tu donnes: Mère tendre! sois ici sévère, par excès de bonté; sois indulgente par-tout ailleurs. »

On ne peut pas dire que tout cela soit précisément dans l'original; mais c'est bien l'idée principale, & les idées accessoires y sont assorties. Ce morceau a de la vie & de la grâce; & quand l'Auteur paraphrase ainsi, on ne peut que lui applaudir.

Mais voici une amplification beaucoup trop longue, quoique bien écrite:

Ferte aris herbas, gaudent florentibus herbis
Aræ omnes; quondam perhibent placasse tonantem
Muneribus Glyceram, subitos dum cogeret imbres:
Templorum ornabat textis altaria sertis,
Quàndò olim lectis è gramine floribus, aras
Simplice munditiâ & cultûs non prodiga magni
Infima plebs, voti nondum ambitiosa colebat.

« Dressez un autel, offrez des fleurs aux Dieux; cette offrande leur sera plus agréable que le sang d'un vil animal; c'est l'hommage de la belle Nature, & tous les Dieux vont lui sourire. Combien de fois la jeune Glycère n'a-t-elle point appaisé le Maître des Dieux par ces présens flatteurs! Combien de fois n'a-t-elle pas détourné les pluies orageuses qui menaçoient la terre! Dans ces temps heureux, des mains pures cueilloient des fleurs fraîches, & les consacroient à la Divinité: ornés de cette simple parure, ses autels étoient plus respectés qu'ils ne le seront jamais par toutes ces riches offrandes, dont les chargent sans cesse des mains souillées de crimes. Ah! notre culte fastueux ne vaut pas les simples vœux d'un cœur sage. »

Croiroit-on que ce seul vers:

Crescit & Idaliæ veneri ploratus Adonis.

a presque fourni au Traducteur une Elégie entière?

« L'Adonis croît dans les champs » fortunés d'Idalie. O combien » Vénus l'arrosa de ses larmes! » Qu'elle lui coûta de soupirs! La » pourpre de ses fleurs, sa beauté, » sa fraîcheur, tout lui peint un » objet aimé : elle enchante ses » yeux, elle est chère à son cœur. »

En parlant de la rougeur de la Pivoine, le Poëte, toujours fécond en métamorphoses toujours semblables, dit :

At non ille tamen, non est rubor ille pudoris,
Crimen habet, tetro quod flos declarat odore.

Nous ne savons si dans cet endroit, le Traducteur n'est pas supérieur à l'original.

« Ce ne sont point les roses de la » pudeur qui la colorent; c'est la » rougeur que donne la honte; elle » fut coupable, & l'odeur qu'elle » exhale est le témoin qui l'ac- » cuse. »

Mais bientôt il retombe dans toutes les longueurs de la paraphrase :

Felix Nympha, Deum si non habuisset amantem.

« Nymphe charmante! que tu se- » rois heureuse, si un Dieu ne t'eût » point adorée; si ton cœur n'eût » point écouté la séduction; si tu te » fusses montrée sévère; enfin si tu » n'eusses point aimé!

Et San Germani montes, habitata supremis
Numinibus sedes.

« Et les montagnes de St Ger- » main où *descendent quelquefois* les » Divinités suprêmes. »

Le Poëte veut parler du séjour constant de nos Rois à St-Germain, depuis François I jusqu'à Louis XIV, & non d'un simple passage, comme la traduction semble l'indiquer.

Ipsaque cui Violæ sublucet purpura nigræ,
Anthemidi permixta suos Aquilegia flores
Per virides hortos, Tauro lucente, parabit.
Miscebitque suos tùm demùm utrique colores,
Flos Helenæ illius, totum quæ tanta per orbem,
Tam magno Europæ atque Asiæ repetenda tumultu,
Tot conjuratis incendia moverat armis.

« L'Auréole & la Camomille se » joindront à la douce Violette, & » seront l'ornement de vos jardins. » Lorsque le soleil entrera dans le » signe du Taureau, vous verrez » une fleur qui porte le nom de cette » beauté fameuse qui perdit Troye; » la fleur d'Hélène y joindra bien- » tôt ses deux couleurs. »

Nous croyons voir ici beaucoup de petites inexactitudes. 1°. Le Poëte ne dit point que les deux premières fleurs qu'il nomme, doivent *se joindre à la douce Violette*, mais seulement que la fleur qu'il appele *Aquilegia*, a des couleurs semblables à celles de la Violette, comme Virgile le dit de la fleur qu'il a nommée *Amellus*; & le P. Rapin

se sert des propres termes de Virgile :

Violæ sublucet purpura nigræ.

2°. Le *Tauro lucente* est transporté, dans la traduction, d'une phrase à une autre, comme il est aisé de s'en assurer par la comparaison de la traduction avec le texte. 3°. De la manière dont le Traducteur s'est exprimé, il paroît distinguer la fleur d'Hélène de la fleur *qui porte le nom de cette beauté fameuse qui perdit Troye*. 4°. Il parle des deux couleurs de la fleur d'Hélène ; le P. Rapin n'en dit pas un mot, il dit seulement :

Miscebitque suos tùm demùm utrique colores.

Elle mêlera ses couleurs *à l'une & à l'autre*, c'est-à-dire, aux deux fleurs qui viennent d'être nommées; le Traducteur paroît s'être mépris sur le sens de *utrique*.

Le Traducteur rend *bipennifer Arcas*, par ces mots : *Arcas distingué des autres par ses deux aîles.* N'est-ce pas plutôt : *Arcas armé d'une hache ? Bipenni.* Cet Arcas étoit un guerrier, un vainqueur.

Deponitque suas lauros bellique trophæa,
Thebanis tulerat victor quæ plurima campis.

Voici encore de la paraphrase sur le peu de durée des roses.

Sed florum è numero formâ spectatior omni
Est ævi brevioris : habent sic optima casus
Quæque suos, nec fata ferunt res longa beatas.

« Dieux ! faut-il que la plus belle » des fleurs ne vive qu'un moment! » Si le temps doit enlever la beauté, au moins qu'il nous en laisse » jouir. Eh quoi ! le mérite est-il » donc un titre pour le malheur ? » Plaintes frivoles ! tout a son terme : tel qui se croit heureux, cesse » déjà de l'être. »

Sanandos etiam ad morbos, exempta refectis
Grana Papaveribus, medicos adhibentur in usus,
Ægro, nocte sopor seu conciliandus iniquâ,
Sive suus tussi modus imponendus anhelæ.

Ce dernier vers nous paroît omis dans la traduction :

« Cette plante salutaire a plus » d'une vertu ; la principale est de » procurer un sommeil gracieux à » ceux que tourmente une cruelle » insomnie. »

Illo flore Phaon meruit Saphonis amores :
Credita si quondam, sit adhuc credenda vetustas.

« Cette fleur, autrefois ne fut » point inutile à l'illustre Sapho ; » c'est par son usage qu'elle s'attacha le cœur de Phaon : d'autres » l'ont cru, croyons-le aussi. »

Le P. Rapin dit au contraire que ce fut Phaon qui toucha le cœur de

Sapho, ce qui est bien plus conforme à l'opinion reçue. *D'autres l'ont cru, croyons-le aussi :* voilà encore ce que le P. Rapin ne dit pas, il laisse à chacun la liberté d'en croire ce qu'on voudra. D'ailleurs, quels sont ces autres ? Pourquoi ne pas, comme le P. Rapin, nommer l'antiquité ?

Una tamen reliquas super ambitiosa sorores,
Ulmus tollebat sese, vitemque maritam
Vati ostendebat, quâ non spernenda moneret
Connubia; at plantæ monitus neglexit amicæ
Namque viro fatale fuit, socialis honorem
Vitavisse Thori, atque omnes sprevisse maritas.

« Mais l'Orme domina sur eux » tous ; ses longs rameaux s'éleve- » rent fièrement vers le ciel ; l'ai- » mable Vigne, mariée à son tronc » noueux, s'élevoit avec lui, & ser- » voit d'exemple au triste Orphée ; » tout sembloit l'avertir de ne point » mépriser un lien *qui ne lui avoit* » *été que trop funeste ;* mais il fut » loin d'entendre *ce triste langage ;* » *& tout le reste de sa vie il eut l'hy-* » *men en horreur.* »

Le Traducteur paroît n'avoir pas bien entendu, ou du moins n'avoir pas bien rendu ce qui concerne Orphée dans ce morceau. Le lien du mariage ne lui avoit point été funeste ; c'étoit au contraire la rupture de ce lien qui avoit fait tout son malheur. Pourquoi appeler *triste* le langage que lui tenoit l'union de la Vigne avec l'Ormeau ? Ce langage étoit plus gai que triste. Les deux derniers vers ne disent pas seulement que *le reste de sa vie il eut l'hymen en horreur :* ils disent que cette horreur pour l'hymen & ce mépris pour les femmes furent la cause de sa mort ; parce que, comme le rapporte Virgile, les femmes de Thrace le mirent en pièces pour se venger de ses froideurs.

Fraxinus.... non est ignobilis arbos,
Postquam Pelidæ dedit olim, Pelio ab alto
Fatalem armipotens Hector quâ concidit hastam.

« Cet arbre est devenu fameux » par le fatal usage qu'en fit autre- » fois le brave Hector ; ses branches » ont eu l'honneur de lui fournir » des javelots. »

Le contre-sens ici est bien complet ; le Poëte dit au contraire que le frêne a fourni au terrible Achille la fatale lance qui fit périr Hector.

Terminons cet Extrait par un morceau très-beau dans l'original, & qui conserve une partie de ses beautés dans la traduction. C'est la description des eaux de Ruel, dans la maison du Cardinal de Richelieu.

Cuncta Ruellæo poteris quæ visere ruri :
Insignes tot ubi, tam magnis sumptibus undas
Extudit egregii monimentum illustre laboris

Richelius

Richelius, magnis ferret dum pondera rerum
Consiliis, regnique vices pro Rege teneret.
Hîc & digestos, vario discrimine, fontes
Aspicias duci in præceps, sursumque reduci,
Inque omnes motus & in omnes ire figuras.
Hîc & aquæ jactum patulo vomit ore chimœra,
Horrendum stridens : vasto nam fusus ab ore
It torrens, spumantque rotati gutture fluctus;
Et dum se partes motus draco versat in omnes,
Terret circumstans violentâ aspergine vulgus.
Inde tubi molem incurvi venator ahenus
Tendit in excubiis positus, mortemque minatur.
Verùm fatiferâ plumbi pro glande, repentes
Ejaculatur aquas, & torto flumine sævit
Frustrati risus vulgi, plaususque sequuntur.

« Transportons-nous à Ruel : » c'est là que, chargé du poids honorable des affaires, & maniant » avec sagesse les rênes de l'Etat » florissant qu'il gouvernoit, l'illustre Richelieu fit rassembler à » grands frais, une quantité prodigieuse d'eaux ; vous les verrez » s'élever à des hauteurs incroyables, & se précipiter tout-à-coup » avec un bruit imposant. Vous y » verrez des fontaines d'un travail » précieux : ici c'est *une Chimère* * » *effrayante* qui vomit des torrens; » on s'étonne de cette mer qui paroît sortir de ses vastes entrailles : » là, c'est un Chasseur qui semble » poursuivre une innocente proie; » son geste annonce une mort certaine; mais une vaine onde s'élance du tube redoutable, & va » baigner l'animal surpris : le spectateur content, rit de l'effet & applaudit à l'idée. »

* Il falloit dire : *la Chimère*. Il n'y en a qu'une dans le sens mythologique.



COMMENTAIRE sur l'Edit du mois de Mai 1768; ou Traité des Portions congrues, conformément à la Jurisprudence actuelle des différentes Cours du Royaume. Par M. Camus, Avocat au Parlement. A Paris, chez la Veuve Desaint, rue du Foin, près la rue St-Jacques, 1776; avec approbation & privilége du Roi. 2 vol. *in*-12. de plus de 600 pages chacun.

Nous avons trop de livres sur les matières de droit; on pourroit dire avec raison, sur-tout sur les matières Ecclésiastiques, que les uns ont vieilli, & sont dans un style qui, en vieillissant, est devenu barbare; les autres sont ou trop courts, & par conséquent superficiels, ou trop diffus, & par cette raison augmentent les doutes sur le sens des loix, ou rebutent par leur prolixité, leurs raisonnemens obscurs, & leurs citations perpétuelles & peu analogues aux espèces.

Mais, ne diroit-on pas, avec autant de raison, que nous n'en avons pas assez de sçavans, de clairs & de précis? D'ailleurs, les circonstances, & la longueur du temps, changent la Jurisprudence; le Prince est forcé dans tel temps ou dans telle position de déroger à une loi qui étoit nécessaire & juste lorsqu'on l'a faite, & qu'il faut remplacer par une autre plus convenable à l'époque où le Souverain la donne. C'est précisément la circonstance où se trouve l'Auteur de l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui. Plusieurs Auteurs plus ou moins estimés, avoient travaillé avant lui sur les portions congrues. Rebuste publia, vers 1536, un petit traité latin, de la portion congrue. Du Perrey a donné sur la même matière, un traité en 2 vol. *in*-12, imprimé en 1716, pour la première fois. Depuis la publication du nouvel Edit, il a paru premièrement un commentaire sur cet Edit, par M. Coudes de Clozol; en second lieu une nouvelle édition des principes sur les Dixmes, par M. de Jouy, où l'on trouve plusieurs questions relatives à l'Edit de 1768.

Quant aux ouvrages qui ont précédé cet Edit, outre qu'ils sont très-anciens, ils deviennent insuffisans, parce que la Jurisprudence moderne a établi des décisions que leurs Auteurs n'ont pu prévoir & n'ont pas connues. A l'égard des ouvrages donnés depuis l'Edit, & qui sont, comme on vient de le voir, en très-petit nombre, notre Auteur n'a pas cru qu'ils dussent arrêter la publication du sien, dont l'impression étoit commencée, & qui traite la matière à fond, & avec une étendue & des recherches auxquelles il a cru indispensable de se livrer, & qui en effet rendent son ouvrage extrêmement précieux.

« Témoin plusieurs fois des difficultés que l'on élevoit sur le » texte de l'Edit des portions con- » grues, j'ai eu, dit l'Auteur, oc-

» casion de les examiner, de les » traiter, de développer les diffé» rentes raisons propres à les résou» dre ; des événemens assez connus » y ont ajouté la facilité de multi» plier les recherches sur cette ma» tière, & le loisir de digérer les » idées qu'elles faisoient naître.

D'après cela, on ne peut trop louer le courage d'un Avocat, forcé, par honneur, à une inaction glorieuse pendant quatre années, & qui les emploie d'une manière si sage & si utile ; & l'on ne peut qu'avoir une très-bonne opinion de la solidité d'un ouvrage auquel on a employé, sans distraction, un temps si considérable.

Aussi nous croyons pouvoir assurer nos Lecteurs, que M. le Camus y a parfaitement réussi, & qu'il n'a épargné ni temps, ni recherches, pour appuyer ses décisions de l'autorité des loix, & pour conduire par une voie sure du fait, au droit. Il y avoit deux manières de remplir son objet, & de faire un traité des portions congrues; l'une, de le faire selon les divisions que la matière comporte en elle-même, & de ramener le texte de l'Edit de 1768, sur les différentes questions qu'il décide; l'autre, de distribuer les différentes portions du traité sur chacun des articles de l'Edit. L'accueil que l'on a fait, avec tant de raison, aux commentaires de M. Jousse sur nos principales Ordonnances, a engagé M. le Camus à préférer cette seconde forme. Mais il a jugé en homme d'esprit qu'elle exigeoit une introduction, dans laquelle il exposeroit d'abord les faits historiques qu'il est très-utile de connoître, pour développer d'une manière plus nette, les dispositions de l'Edit ; après quoi il discuteroit quelques questions générales, difficiles à ranger avec méthode sous les différens articles de l'Edit. Ces faits, très-nécessaires en effet à connoître, pour bien entendre les dispositions de la loi, sont les différens usages de la discipline ecclésiastique, soit par rapport à la desserte des Eglises Paroissiales, soit par rapport à la subsistance des Pasteurs du second Ordre. L'Auteur, dans un avertissement qui est à la tête de son Ouvrage, paroît craindre que la discussion de ces deux points n'ait pas, pour le Lecteur, tout l'intérêt qu'elle lui a inspiré. Peut-être, dit il, paroîtra-t-elle superflue à quelques personnes, qui ne cherchent dans les livres de droit, que des décisions de cas & d'espèces, & qui voudroient toujours y trouver celle du fait particulier qui leur est présenté. Il a tâché que dans les commentaires particuliers sur chaque article de l'Edit, on trouvât suffisamment de décisions particulières ; mais il remarque très-sensément, avec Dumoulin, que dans l'étude du droit on néglige trop la partie de l'Histoire qui y est relative.

D'après cela, voici le plan de l'Auteur. Le préambule de l'Edit lui a fourni une espèce de traité historique ; plan de recherches très-savantes, qui contient plus de 250

pages, & qui étoit de la plus grande nécessité pour mettre les Lecteurs en état de bien entendre l'esprit & la lettre de l'Edit; il examine d'abord dans cette espèce de traité préliminaire, comment, dans les différens âges de l'Eglise, les Eglises Paroissiales ont été desservies; ensuite comment, à ces mêmes époques successives, on a pourvu à la subsistance des Pasteurs. Les chartes authentiques, les dispositions des Conciles, les Ordonnances, les passages de l'Écriture, & ceux de nos meilleurs Auteurs canoniques, forment la base de cette partie historique. Elle contient deux paragraphes, qui sont intitulés : *observations préliminaires.* Le second paragraphe contient les détails relatifs à la réduction & à la publication de l'Edit de 1768. Le 3[e] Paragraphe, sous le même titre, contient des notions générales sur la portion congrue, telle qu'elle a lieu dans nos usages actuels; après quoi on trouve le commentaire sur chaque article de l'Edit; & c'est-là que l'Auteur traite & approfondit les questions particulières que les termes de l'article peuvent faire naître.

Comme les questions relatives aux portions congrues ne sont pas circonscrites dans les bornes d'une certaine Province, & peuvent s'élever dans le ressort de différentes Cours qui ont leurs usages & leur Jurisprudence propre, l'Auteur ne s'est point borné à traiter ces questions selon la Jurisprudence particulière du Parlement de Paris, il n'a rien négligé pour connoître les usages des autres Cours; il a eu soin de les exposer tous, & de faire remarquer les différences qu'ils pouvoient occasionner dans l'application du texte de l'Edit.

Enfin M. le Camus a pensé que la commodité de ceux auxquels son ouvrage étoit destiné, exigeoit qu'il réunît sous leurs yeux le texte des loix assez nombreuses, dont il a fait usage dans le cours de son Ouvrage, ou sur lesquelles portoit la Jurisprudence particulière de quelques Cours; en conséquence, il a fait imprimer à la suite de son Commentaire, le texte entier des loix relatives à la subsistance des Curés, & a fini par les déclarations du Roi, interprétatives de l'Edit de 1768, & qui sont des années 1768, 1771, & 1772.

A la suite de l'avertissement dont nous avons parlé, on trouve une première table des articles de l'Edit, des différents enregistremens de ce même Edit dans toutes les Cours du Royaume, & des Edits, Déclarations & autres loix relatives aux portions congrues; & le second volume est terminé par une table des matières contenues dans les deux volumes, laquelle contient plus de soixante pages, & présente, d'une manière très-claire & très-exacte, les questions traitées dans l'ouvrage, & les loix qui les décident.

Nous n'entreprendrons point de donner un extrait de cet excellent ouvrage, parce qu'étant divisé presque en autant de parties que l'Edit

qu'il explique a d'articles, on sent aisément qu'il seroit impossible d'en donner à nos Lecteurs une idée suivie & satisfaisante. Nous nous contenterons de les exhorter à avoir recours à l'Ouvrage même, qui, comme nous l'avons dit, fait beaucoup d'honneur à son Auteur.

TABLEAUX Anglois choisis dans diverses Galeries, traduits librement des meilleures Feuilles périodiques, publiées en Angleterre depuis le Spectateur. Par M. Berquin. A Londres; & se trouve à Paris, rue St-Jean-de-Beauvais, la première porte-cochère au-dessus du Collége; 1775. Petit *in*-8°. 296 pages.

CETTE Galerie de tableaux & de portraits, ne peut qu'être agréable en général par la variété, en particulier par le piquant de quelques-uns de ces portraits. En voici un que nous donnerons pour exemple.

PORTRAIT DE SOPHRON.

« Je n'ai point vu d'homme dont » la prudence dirige plus scrupuleusement tous les procédés, que » Sophron... Son premier principe » est, qu'il ne faut jamais rien confier au hasard. Ainsi, quoiqu'il » aime beaucoup l'argent, il pense » que l'économie est une plus grande source de richesses que l'industrie. C'est en vain qu'on lui présenteroit le projet le mieux combiné de quelque entreprise lucrative, il n'aime point à perdre son » argent de vue, on ne sait pas ce » qui peut arriver. Malgré l'augmentation considérable de la valeur des fonds, il laisse toujours » le bail de son héritage sur le même pied; parce qu'il vaut mieux » s'en tenir à peu de chose, que de » risquer de n'avoir rien du tout. » Mais il en exige avec rigueur le » paiement au jour préfix; car celui » qui n'est pas en état de payer un » quartier, ne pourra point en payer » deux. Si on lui parle de quelque » découverte utile dans l'agriculture, il fait observer que les nouvelles expériences n'aboutissent à » rien; que nos ancêtres n'étoient » pas plus bêtes que nous; que les » dépenses sont actuelles & les récoltes éloignées; qu'enfin, c'est » être peu sage que de quitter une » chose sûre pour quelque chose » d'incertain.

» Un autre principe de Sophron, » est de ne s'occuper jamais que de » ce qui le concerne particulièrement.... Lorsqu'on se plaint de » l'impéritie ou de l'iniquité des » Magistrats, il se retranche sur le » Proverbe, qu'il ne faut pas croire » tout ce qu'on dit. Si l'imprudence » ou la prévarication des Ministres » mettent l'Etat en danger, il se » flatte que le Gouvernement reprendra son équilibre. Il ne se » décide en faveur de personne » dans les élections, parce que tous » les Candidats sont d'honnêtes

» gens également dignes de ses suffrages.....

» Survient-il quelque mésintelligence entre ses voisins, il observe » une froide & invariable neutralité. Il n'a tenu qu'à lui de prévenir plusieurs procès ruineux & » d'étouffer, dans leur principe, » mille querelles sanglantes; mais » il n'aime point l'office de Médiateur, de crainte de condamner par » hasard celui dont le droit, malgré » les apparences, seroit peut-être le » mieux fondé.

» Les personnes qui le consultent, » n'en reçoivent jamais un avis décisif, à cause qu'il se défie de l'incertitude des événemens, & qu'il » ne veut pas faire tomber le blâme sur lui-même. Il se contente » de leur serrer tendrement la main, » de leur dire qu'il prend le plus » vif intérêt à leurs affaires, de leur » rappeler qu'il ne faut rien entreprendre inconsidérément & sans » avoir balancé toutes les raisons » opposées; qu'il y a un égal danger à être trop lent ou trop actif... » Il y a des gens qui se contentent » de ces belles paroles, & se retirent avec la plus haute estime » pour sa prudence. Personne au » moins n'est offensé, parce qu'il » laisse tout le monde en pleine » possession de ses idées.

» Sophron est régulier dans sa » conduite, sans aimer la vertu; il » vit dans la tempérance, sans haïr » les plaisirs; il affiche l'opinion la » plus avantageuse de la probité des » hommes & de la sagesse des femmes, & ne se livre à qui que ce » soit; il végète paisiblement sans » être aimé ni haï, soutenu ni traversé; il ne fait point sa cour aux » gens en place, de peur qu'ils ne » tombent & ne l'entraînent dans » leur chûte; il ménage ceux qui » sont tombés, de peur qu'ils ne se » relèvent & ne se vengent; il n'ouvriroit point sa bourse à un ami » dans la dernière nécessité, de peur » d'en faire un ingrat. »



IDYLLE, par le même.

Eructavit cor meum verbum bonum ; dico ego opera mea Regi.
PSALM. 44.

CETTE Idylle allégorique, dont l'objet est d'offrir l'éloge de l'administration, paroît imitée de la première Eglogue de Virgile. De malheureux habitans de la campagne, qui n'ont rien recueilli, viennent d'essuyer une exécution rigoureuse pour le paiement des impôts; on leur a enlevé leur lit & le berceau de leur enfant. Dans leur désespoir ils veulent s'expatrier. Ces infortunés représentent le Mélibée de Virgile. Le vieillard Lamon, qui est le Tityre, les console, leur offre des secours, leur apprend qu'un jour nouveau va luire sur l'Agriculture & sur l'Etat. Louis XVI est ce jeune Dieu que Tityre célèbre dans Virgile. Cette Idylle a quelque chose de plus dramatique, & devroit avoir plus d'intérêt que celle de Virgile. Lysis, dans l'excès de sa douleur, prend son fils d'entre les bras de sa femme, l'appuie sur son sein, en s'écriant :

Malheureux fruit de nos tendresses,
Falloit-il naître, hélas! pour un si triste sort?
De tes bras innocens mollement tu me presses....
Ah! cesse, infortuné, tes touchantes caresses,
Tu ne sais pas les vœux que je fais pour ta mort!

LA FEMME, *reprenant son fils.*

Barbare! qu'as-tu dit?

LYSIS.

Oui, plût au Ciel!..

LA FEMME.

Arrête.

LYSIS.

Crois-tu que mon enfant me soit moins cher qu'à toi?
Tu veux qu'il vive? Eh! réponds-moi,
Dis, sais-tu seulement où reposer sa tête?
Tu veux qu'il vive; Dans ton sein
Trouvera-t-il un lait que va tarir la faim?

Ceci ressemble fort à Beverley, & passe un peu le ton ordinaire de l'Idylle, sans pourtant être étranger à ce genre. Le Poëte, comme on voit, a du naturel & de la chaleur; il en montre beaucoup encore dans l'ouvrage suivant :



PYGMALION, Scène lyrique de M. J. J. Rousseau, mise en vers par M. Berquin; le texte gravé par Drouet, avec beaucoup d'estampes, représentant Pygmalion & la Statue dans des situations & des attitudes différentes. Paris, 1775, grand *in*-8°. 18 pages.

Le devoir du Poëte, dans cet Ouvrage, étoit de rester dans ses vers le plus près qu'il pourroit de la prose de M. Rousseau, & c'est ce qu'il a fait. Nous ne citerons que les vers suivans, par lesquels on peut juger de tous les autres. C'est Pygmalion qui parle :

Tout plaisir est perdu pour mon ame flétrie!
L'entretien du Poëte est pour moi sans attraits;
Je vois avec froideur les palmes de la gloire.
Tout, jusqu'à l'amitié, tout meurt dans ma mémoire,
On n'y vient réveiller que d'impuissans regrets.
Et vous, jeunes beautés, le charme de ma vie,
Vous qui m'embrasiez tour-à-tour
Des douces flammes de l'Amour,
Et du noble feu du Génie,
Trésors de la Nature, ô modèles charmans
Qu'imitoit ma main enchantée,
Depuis que cette main a créé Galathée,
Vous m'êtes tous indifférens.

IDYLLES de M. Berquin : Seconde Edition; petit *in*-12. 53 pag. & les Préliminaires 6, avec des estampes au Frontispice & à chaque Idylle.

Des douze Idylles qui composent ce joli Recueil, six sont imitées de M. Gessner, & les six autres en sont dignes. De ces six autres, il y en a encore deux d'imitées, l'une, d'une Pièce Allemande de M. Gerstemberg; l'autre, d'une Barcarolle Italienne. Les quatre qui appartiennent en propre à l'Auteur, sont *l'Incendie*, *l'Orage*, *l'Agneau* & *le Troupeau désaltéré*. *L'Orage* est en style Marotique. Ce style donne en général à l'Idylle un caractère de naïveté plus prononcé, & fournit des détails heureux.

Jà vieillissoit l'Automne. Au long d'un frais bocage
Silvanire & Blanchette alloient parlant d'amour.
Voici de loin s'épandre un sombre & lourd nuage
Sur la vive face du jour.
L'air d'abord un petit sommeille en paix profonde,
Si que ne tremblottoit feuille d'aucuns roseaux....

Bientôt viennent les éclairs & le tonnerre, les amans se réfugient sous une vieille roche.

Roche

Roche, tant soit affreuse,
Est doux Olympe à vrais amans.
Or, la nue à torrens roule aux flancs des montagnes;
La grêle sautillante encomble creux sillons.

Ce spectacle afflige & allarme Blanchette.

Voyez, dit-elle, ami, voici venir froidure,
Ne vont plus oiselets s'aimer jusqu'aux beaux jours:
Or, s'aimoient comme nous; comme eux, si d'aventure,
Allions nous trouver sans amours!

Elle veut revoir la prairie & le ruisseau.

De plus joyeux pensers aurons par la prairie,
Voyant encore son beau verd...

Mais elle y trouve une étrange métamorphose.

Plus n'est-il ce ruissel, où, l'Eté, fraîches ondes
Doucettement baignoient ses membres délicats;
Plus n'est qu'un noir torrent qui, ses eaux vagabondes,
Fait bouillonner en grand fracas.

Ce torrent va mettre une barrière entre les hameaux des deux amans. Blanchette ne pourra plus voir ni entendre Sylvanire. Blanchette se désole. Son père, pour la consoler, la marie avec Sylvanire:

Et ce cruel Hiver que tant craignoit Blanchette,
La saison fut de ses plaisirs.

Cette chûte est jolie, & tous les traits que nous venons de citer tirent un grand agrément du style qu'a choisi l'Auteur. Ce vieux langage, qui paroît être la langue propre de la naïveté, par ses diminutifs & ses expressions pittoresques, plaît toujours, quand il n'est pas déplacé.

Les six Idylles, imitées de M. Gessner, sont: *l'Oiseau*, *les deux Tombeaux*, *le Panier*, *le Naufrage*, *la Surprise & les petits Enfans*. Les deux autres sont *les Grâces* & *le Pêcheur*.

Cette Edition est très-correcte, très-élégante, très-ornée. L'Auteur promet un second Recueil; il ne peut mieux faire que de prendre celui-ci pour modèle, tant pour les ouvrages qu'il renferme, que pour les accessoires & les ornemens.

Les Idylles de M. Berquin ne se trouvent plus que chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

Le 2e Recueil a paru en deux Editions, pour répondre aux deux Editions qui ont été faites du premier Recueil. Ce 2e Recueil, comme le premier, est orné de douze figures gravées par les meilleurs Artistes. Prix, 6 liv. broché. Le mérite des Pièces qui le composent répond parfaitement à celui des Pièces du premier Recueil.

On trouve chez le même Libraire, les deux parties reliées en

un seul volume, veau fauve, doré sur tranches. Prix, 12 liv.; & une petite Edition des deux parties en un volume, avec un Frontispice gravé. Prix, 1 liv. 4 s. broché; & 2 liv. rel. en veau fauve, doré sur tranches.

A Messieurs les Auteurs du Journal des Sçavans.

MESSIEURS,

La Géographie ancienne étant au nombre des Sciences dont vous vous occupez, j'ai cru qu'un Mémoire qui tend à éclaircir un point de cette Géographie, pouvoit vous être présenté, & que vous pourriez ne pas le dédaigner, quoique le sujet, par lui-même, ne soit pas des plus importants.

Sur le bord occidental du Rhône, & à un petit quart de lieue au dessus de Tournon en Vivarais, on voit des ruines de bâtimens qui portent tous les caractères de l'antiquité. La tradition populaire, telle du moins que je l'ai ouie dans mon enfance, disoit que ce sont les ruines d'une ville; & les personnes qui ne connoissent aucun fondement à cette tradition, ou qui craignent de penser comme le vulgaire, jugent que ce ne sont que les ruines de quelque maison Religieuse, quoiqu'on n'en trouve absolument aucune induction. Quelque soit le penchant qui m'entraîne toujours vers l'opinion des gens éclairés, quelque soit ma méfiance pour tout ce qu'on appelle tradition populaire, je n'en suis pas moins porté à adopter pour ce fait l'opinion du bas peuple. L'aspect seul de ces ruines dénote une maçonnerie & une architecture plus ancienne que ne pourroit être celle de quelque maison Religieuse; & même quelque antique qu'on voulût la supposer, pour peu même qu'on l'examine, on reconnoît l'architecture romaine, telle que Vitruve en règle la pratique. Ainsi nous trouvons dans cette architecture un indice certain d'Edifices romains; on y voit même une pièce de maçonnerie qui n'a pas la moindre apparence d'avoir pû servir, ni à loger, ni à renfermer, mais qui paroît aux yeux mêmes les moins exercés, avoir été la base quarrée de quelque monument public; & si l'on veut rapprocher les objets, on pourra croire qu'une pierre angulaire de l'Eglise de Saint Jean de Muzols, Eglise paroissiale de ce lieu, & sur laquelle on lit une inscription du haut Empire, a été tirée de ce Monument. A ces indices d'antiquité romaine, on peut joindre celui de quelques tombeaux d'un goût romain qu'on a trouvés au lieu appelé Saint Estève, qui est tout proche de ces ruines; ainsi il y a assez de marques d'antiquité pour faire juger que ces ruines sont celles de quelque ville qui subsistoit sous les premiers Empereurs.

Mais, me dira-t-on, s'il y avoit

eu en ce lieu une ville ancienne, l'histoire, ou du moins la tradition, nous en auroit conservé le nom, & nous ne le connoissons, ni par l'un, ni par l'autre. Je conviendrai que ni l'histoire, ni la tradition, ne nous donnent pas le nom de ce lieu; mais la Géographie ancienne, qui est moins fautive que l'histoire, & a plus forte raison que la tradition, peut nous instruire du nom de ce lieu. Voyons si elle peut nous en apprendre quelque chose. L'Itinéraire Romain, connu sous le nom de Table Théodosienne, & qui, pénétrant dans toutes les parties de la Gaule, est regardé comme un des plus propres à éclaircir la Géographie ancienne; cet Itinéraire, dis-je, place sur la route de Vienne à Valence, un lieu nommé Tegna; & dans cette route, Tegna qui est le lieu qui précède immédiatement Valence, en est marqué distant de treize milles. Voyons à présent quel est le point de la route de Valence à Vienne, qui se trouve à cette même distance. Le mille romain, équivaut, selon les plus exactes observations, & principalement, selon le célèbre M. d'Anville, à 756 toises, pied de Roi; mais valut-il 758, qui est le plus, ou ne valut-il que 754 qui est le moins, ce ne seroit, sur les treize milles, qu'une différence de 26 toises, qui ne peut faire une difficulté dans notre recherche. En prenant donc le mille de 756 toises, les trois milles dont Tegna étoit éloigné de Valence, faisoit 9828 de nos toises; mais selon les mesures modernes, la distance de Valence à Tain, est à-peu-près, & tant soit peu moins, de 9500 toises. Ainsi Tegna devoit être au-dessus de l'endroit où est Tain, d'environ 350 toises, distance qui ne peut être plus relative que celle de St Estève; & qui, par là, paroît mieux se rapporter à l'emplacement de Tegna, que la ville de Tain, dont aucune histoire, ni aucune tradition ne parle comme d'un lieu ancien, & où l'on ne trouve pas le moindre vestige, ni la moindre marque d'antiquité.*

Mais, m'objectera-t-on, Tegna sur la route de Vienne à Valence, devoit être vraisemblablement sur le bord Oriental du Rhône, & les ruines de St Estève sont sur le bord occidental. Ainsi ce ne peut être le même emplacement. Cette difficulté ne me paroît point insoluble. La table Théodosienne pouvoit faire mention de Tegna, entre Vienne & Valence, quoique le chemin ne passât point en ce lieu; & l'on pouvoit même dire qu'il étoit sur la route de Vienne à Valence, comme on dit encore que la ville du Pont-Saint-Esprit est sur la route de Lyon à Avignon, quoique le Rhône sépare la ville qui est dans le Langue-

* On ne doit pas regarder comme une antiquité de Tain, le Taurobole que l'on y voit. Ce Taurobole avoit été offert dans la ville de Lyon, ainsi qu'on le voit dans l'Inscription même, & que le marque M de Mautour dans son Mémoire sur ce Taurobole. (*Hist. de l'Acad. des Belles-Lettres, T. 3, p. 440, Edit. in-12.*)

doc, du grand chemin qui est en Dauphiné; mais fût-il bien constaté que Tegna étoit exactement sur la route & sur le bord Oriental du Rhône, on pourroit supposer que le Rhône qui coule à présent au Levant de St Estève, couloit anciennement à son couchant; & cette supposition ne paroîtroit point gratuite à ceux qui connoissent cet emplacement. Il a été un temps où la vaste plaine de Saint Jean-de Muzols, qui forme à présent le bord Occidental du Rhône, peut en avoir été le lit; & c'est ce que pensent presque tous ceux qui possèdent des fonds dans cette plaine: ils le jugent par les cailloux roulés que l'on trouve à toute profondeur, dans tous les endroits de cette plaine, qui paroissent avoir été le lit de la rivière, par les différentes couches de sable, & diverses autres observations qui font reconnoître dans la profondeur des terres, dès lits successifs d'une rivière: il n'est d'ailleurs aucun Naturaliste à qui la seule inspection du terrein de cette plaine ne fasse juger qu'elle n'est qu'un atterrissement de la rivière; & cet atterrissement ne paroîtra point surprenant à ceux qui connoissent le nivellement des terres qui forment cette plaine. Le terrein au lieu de s'élever insensiblement depuis le bord de la rivière jusqu'au pied de la montagne, comme font la plupart des plaines qui bordent les grandes rivières; ce terrein, dis-je, s'abaisse, en s'éloignant du bord de la rivière, & ensuite se relève en s'approchant de la montagne; ensorte que l'on voit, entre le bord de la rivière & la montagne, comme un lit de rivière exhaussée, & c'est ce que manifeste assez souvent le débordement du Rhône, dont on voit couler les eaux dans cette espèce de lit, laissant le lieu même de St Estève à sec, qui alors se trouve comme une isle dans le milieu du Rhône: aussi pencherois-je à croire que c'en étoit une dans les temps plus anciens; qu'il n'y auroit qu'un bras du Rhône & le plus petit, entre St Estève & la montagne du Dauphiné; & que le grand lit étoit entre St Estève & la montagne du Vivarais. Or, en ce cas, l'emplacement de Tegna pouvoit bien être regardé comme étant exactement sur la route de Vienne à Valence.

En admettant cette supposition, qui n'est peut être pas aussi gratuite qu'elle le paroît au premier abord, on peut conclure que les ruines de St Estève, qui sont assurément des vestiges d'Edifices romains qui se trouvent sur l'ancienne route de Vienne à Valence, qui sont exactement à la distance de Valence, où nous voyons qu'étoit le lieu nommé *Tegna*, en sont effectivement les ruines; & nous sommes d'autant plus fondés à le conclure, que nous ne voyons dans aucun autre endroit, ni au-dessus, ni au-dessous de Saint Estève, aucun indice d'antiquité.

Pour juger à présent de ce que pouvoit être ce lieu de Tegna, il nous reste une conjecture que nous formons sur l'inscription de Saint

Jean-de-Muzols, dont nous avons parlé. Voici les termes de cette inscription, qui est en lettres capitales des mieux formées, & que je rapporte ici d'après la copie exacte que j'en ai pris :

Imp. Caes. Divi. Trajani. Parthici.
Fil. Divi. Nervæ Nepoti. Trajano.
Adriano Aug. Pontif. Maximo. Tri
Poteft III. Cof. III. Nae. Rhodani.
C. I. indulgentissimo Principi.

Il est très-vaisemblable, & on peut même dire qu'il n'est pas douteux que le mot abregé *Næ.* est une abréviation de *Nautæ*; & qu'ainsi, c'étoit un Corps de Nautonniers ou matelots du Rhône qui avoit fait ériger ce monument. Mais qu'étoit ce Corps de Nautonniers ? étoit-ce un Corps de simples bateliers? L'expression *Nautæ Rhodani* pourroit le faire croire ; mais croira-t-on que les *Nautæ Rhodanici* & *Ararici*, qu'on trouve dans une inscription rapportée par Gruter, & qui formoit un Corps auquel l'inscription donnoit le titre de Splendidissime, *splendidissimi Corporis Nautarum Rhodanicorum*, & *Araricorum*, (Gruter, 425); croira-t-on, dis-je, que ce Corps splendide fût un Corps de simples Bateliers? croira-t-on aussi, comme l'ont crû des Sçavans, que ce Corps splendide de Nautonniers de la Saone & du Rhône, fût un Corps de Négocians, comme ces mêmes Sçavans ont cru que les *Nautæ Parisiaci*, qui avoient fait ériger un monument découvert en 1710, dans l'Eglise Cathédrale de Paris, étoit un Corps de Commerçans : (Journ. des Sçav. 1711, & Hist. de l'Acad. des Belles-Lettres, Edition *in*-12. T. 2, page 370). Nous avons quelque peine à le croire; & sans vouloir juger entre M. Baudelot, qui prétendoit que les *Nautæ* fussent des Commerçans, & M. de Mautour, qui n'y trouvoit que des bateliers, nous trouverons une différence entre les *Nautæ Parisiaci*, commerçans d'une ville connue comme étoit Paris, & les *Nautæ Rhodanici* & *Ararici*, qui n'auroient été que des commerçans sur deux rivières; & dont le Corps, quel qu'il fût, ne devoit pas avoir un éclat qui lui attirât le titre de splendidissime. Quant aux *Nautæ Rhodani*, dont il est question dans l'inscription de l'ancien Tegna, nous aurions encore plus de peine à les regarder comme un Corps de Négocians ; l'Histoire, ni l'ancienne Géographie, ne marquent rien qui puisse faire croire que Tegna fut un lieu assez considérable pour être le siége d'une Compagnie de Commerce; mais voici ce qui me paroît bien plus vraisemblable.

Les Romains entretenoient des flottes dans plusieurs fleuves des Gaules; & c'est un fait dont on ne peut douter. La notice de l'Empire fait mention des flottes qui avoient leurs bassins dans la Sambre, dans la Seine, dans la Saone, & dans le Rhône : il est connu que celle de la Seine avoit son bassin à Paris : nous ne trouvons point où étoit le

bassin de celle du Rhône ; nous voyons seulement que son Amirauté, ou du moins que le Préfet de cette flotte résidoit à Vienne, ou à Arles : *in Provincia Gallia ripensi, Præfectus classis fluminis Rhodani, Viennæ sive Arelate.* Ainsi la résidence du Commandant de la flotte n'étoit point fixe ; & l'on peut juger que la flotte croisoit depuis l'une jusqu'à l'autre de ces deux villes, & que le bassin où la flotte venoit désarmer, pouvoit-être entre deux : or, l'emplacement de Tegna paroît y avoir été des plus propres. Paris, qui n'étoit en ce temps-là qu'une isle, étoit le bassin de la flotte de la Seine, & l'on a conjecturé que le choix en avoit été fait, parce qu'une ville renfermée dans une isle, paroissoit former un poste plus sûr. Nous avons vu qu'il y avoit quelque lieu de croire que Tegna étoit aussi une isle ; ainsi il donnoit le même avantage à la flotte du Rhône. Nous trouvons de plus l'emplacement du bassin, & même le plus favorable dans l'embouchure de la petite rivière du Doux, qui se jette dans le Rhône précisément au-dessous de Saint-Estève, & qui devoit alors former un bassin très-vaste, & couvert en même-temps à droite & à gauche, par de hautes montagnes : ainsi nous trouvons dans cet emplacement bien des motifs à nous faire juger que Tegna étoit le bassin de cette flotte ; que c'étoit en ce lieu qu'elle désarmoit, & conséquemment que c'étoit en ce même lieu que résidoit le Corps Nautique de la flotte du Rhône. Il est à présumer que cette flotte étoit formée d'Officiers d'épée & de plume ; de soldats & matelots, comme est formé actuellement notre Corps de marine militaire ; & ce Corps pouvoit bien être celui que nous avons cité ci-devant, & auquel une inscription donnoit le titre de splendidissime, *splendidissimi Corporis Nautarum Rhodanicorum & Araricorum.* Nous ne croyons pas que ceux qui ont jugé que ce titre convenoit à un Corps de Négocians, veuillent le refuser à un Corps militaire. Nous croyons donc que c'est ce Corps Nautique du Rhône, qui fit élever un monument à l'Empereur Adrien.

On voit dans l'inscription, après les mots *Nautæ Rhodani*, les deux lettres *C. I.* dont nous ne connoissons point la signification, & que nous ne croyons pas devoir être *consecraverunt*, l'inscription ne désignant qu'un monument dédié à un Empereur vivant. Comme nous ne sommes pas assez versés dans la connoissance des inscriptions, pour hasarder notre opinion au sujet de ces deux caractères, nous nous bornons à demander si ce ne seroit point *Classis Iæ*. La notice des Gaules nous montre dans un même district deux flottes différentes :

Notitia præpositure Magistri Militum præsentalium
In Provincia Gallia ripensi
Præfectus classis fluminis Rhodani Viennæ sive Arelati
In Provincia Lugdunensi primâ
Præfectus classis Araricæ Cabaliodunos

Nous avons vu, d'autre part, une inscription qui fait mention du Corps splendidissime des Nautonnies du Rhône & de la Saone, comme d'un seul Corps. Ne pourrions nous pas croire que ces deux flottes, membres d'un même Corps, étoient distingués par le nombre de première & de seconde ; que celle du Rhône étoit la première, & que les deux caractères *C* & *I* en étoit l'expression distinctive.

Notre inscription, au reste, ne marque point clairement quel étoit le motif qui avoit engagé la flotte du Rhône à ériger ce monument ; mais l'épithete *indulgentissimo*, donnée à l'Empereur, nous faisoit conjecturer qu'elle avoit reçu un bienfait particulier d'Adrien. L'histoire nous dit que cet Empereur se plaisoit à accorder des grâces aux militaires, dont il étoit chéri, *à militibus*, dit Spartien, *propter curam exercitûs nimiam, multùm amatus est ; simul quòd in eos liberalissimus fuit :* & le même Historien nous dit que dans un voyage qu'il fit dans les Gaules, il y fit beaucoup de libéralités, ou accorda beaucoup de grâces que l'Historien distingue par le mot *causariis* : *post hæc, profectus in Gallias omnes, causariis liberalitatibus sublevavit* ; ne pourroit-ce point être quelque grâce de ce genre qui auroit engagé la flotte du Rhône à ériger ce monument comme une marque de sa gratitude ?

Je suis avec respect,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,
D. S. D. B., Chev. de l'Ordre mil. de St Louis.

A Annonay, ce 19 *Nov.* 1775.



EXTRAIT DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, faites à Montmorenci pendant le mois de Juin 1776, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

La température de ce mois a été très favorable aux productions de la terre, quoique la chaleur n'ait pas été forte, ni la quantité de pluie bien considérable. La vigne, qui étoit entrée en fleur le 10, & les blés qui fleurissoient le 13, étoient de toute beauté. On commença le 15 à faucher les foins; la sécheresse en a favorisé la récolte, & ils rendront plus que l'année dernière. Le 10, on cueilloit les guignes; les avoines montroient leurs grappes le 13. Elles étoient très fortes. On servoit les cerises & les groseilles le 19. Le 20, j'ai entendu le rossignol pour la dernière fois; les tilleuls entroient en fleur; les châtaigniers fleurissoient le 30.

Les *vents dominans* ont été le sud-ouest & le nord-est; celui d'ouest fut violent le 16.

Plus grand degré de chaleur, 24 deg. le 21 à 1 ½ h. du soir, le vent étant sud, & le ciel chargé de vapeurs.

Moindre degré de chaleur 5 ¼ d. le 7 à 4 ½ h. du matin, le vent sud-ouest & le ciel serein.

Différence, 18 ¾ d. *Degré moyen de chaleur de chaque jour*, 13, 7 d.

Plus grande élévation du mercure, 28 po. 2 ½ lig. le 19 à 1 ½ h. du soir, le vent étant nord-est & le ciel en partie serein.

Moindre élévation, 27 p. 7 lig. le 12 à 9 h. ¼ du soir, le vent étant nord-ouest & le ciel en partie serein. *Différence*, 7 ½ lig.

Elévation moyenne au matin & au soir, 27 po. 10, 6 lig.; à midi, 27 po. 10, 5 lig.

Marche du baromètre. Le premier, à 4 ½ h. du matin, 27 po. 9 ½ lig.; du 1^r^ au 4, *monté* de 1 ⅝ lig.; du 5 au 6, *baissé* de 4 lig.; du 7 au 10, *monté* de 6 lig.; du 10 au 12, *baissé* de 6 lig.; du 13 au 19, *monté* de 7 ½ lig.; du 20 au 27, *baissé* de 6 ½ lig.; du 28 au 30, *monté* de 4 lig. Le 30, à 9 h. du soir, 28 po. 0 lig. En général, le mercure n'a pas beaucoup varié.

Il est tombé de la *pluie* les 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 15, 16, 28, 29 & 30; & de la *grêle* les 3 & 7. La quantité de pluie a été de 29 ¾ lig. Il en est tombé 16 lig. dans la nuit du 3 au 4; & du 8 au 30, il n'en est tombé que 6 ½ lig.

L'évaporation a été de 62 lig.

Plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée, 19 deg. 35′ les 16, 17, 18, 19 & 20, à 2 h. du soir.

Moindre déclinaison, 19° 28′ les 27 & 28 à 9 h. du soir.

Déclinaison moyenne, au *matin*, 19° 30′ 20″; à *midi*, 19° 31′ 38″; au *soir*, 19° 30′ 12″. *du jour*, 19° 30′ 43″. La variation diurne est

toujours

toujours marquée, mais elle est bien plus petite que de coutume; elle a toujours été en diminuant depuis le mois d'Avril.

Le *tonnerre* s'est fait entendre de près les 3, 7 & 28, & de loin le 10. Il y eut des éclairs de chaleur dans la nuit du 27 au 28. L'orage du 3 fut très-considérable, sur-tout à Paris & du côté de Montreuil, de Conflans-Ste-Honorine, &c. Quelques personnes en ont été tuées; la grêle a aussi fait des ravages par cantons, & la pluie fut des plus abondantes. Le conducteur électrique fut fortement électrisé pendant ces orages, & il donna encore des signes d'électricité le 6 & le 30, pendant des pluies d'orage sans tonnerre. Le 11, à 4 heures du matin, c'est-à-dire, au moment du lever du soleil, j'ai observé un arc-en-ciel de la plus grande beauté; le ciel offroit dans ce moment le spectacle le plus magnifique. L'arc-en-ciel coupoit notre vallée de l'ouest-nord ouest au sud-sud-est; le fond de la vallée, vers le sud-ouest, étoit d'une couleur jaunâtre sombre, qu'il seroit impossible de peindre, tandis que la surface de la vallée étoit éclairée par le soleil. Ce phénomène avoit entièrement disparu à 4 h. 25′; le ciel se couvrit ensuite, & il tomba un peu d'eau.

Nous n'avons point eu de malades pendant ce mois.

Résultats des trois mois du Printemps. Vents dominans, nord-est. *Degré moyen de chaleur de chaque jour*, 10, 7 d. *Elévation moyenne du mercure*, 27 pouces 10, 8, lig. *Quantité de pluie*, 5 po. 9 lig. tombées en 33 jours. *Evaporation*, 14 po. 5 lig. *Déclinaison moyenne de l'aiguille aimantée*, 19° 39′ 25″. *Tonnerre* a grondé six fois de près & trois fois de loin. *Température* froide & sèche, qui n'a cependant pas nuit aux productions de la terre.

EXTRAIT *du mois de Juillet* 1776.

La sécheresse & la chaleur ont tellement dominé pendant ce mois, que les blés ont été échaudés dans différens cantons; il y en a eu aussi beaucoup de charbonnés. Cette température a été très-favorable à la multiplication d'une espèce de chenilles qui a dévoré les laitues dans nos potagers, & les plantes légumineuses dans nos campagnes; elles n'ont épargné que les lentilles. Elles se sont jetées en Flandre sur les lins qu'elles ont dévorés; leurs ravages ont été sensibles pendant quinze jours, après quoi elles ont filé. Le sommet de toutes les plantes légumineuses étoit remarquable par un amas de feuilles que ces chenilles avoient pliées pour y placer leur coque; elles sont restées dans l'état de chrysalide pendant douze à quinze jours, & nos campagnes se sont trouvées tout-à-coup remplies de papillons qui en sont sortis. Ces papillons sont assez jolis; ce qui les distingue est une espèce d'y

de couleur blanchâtre, qu'ils portent sur chaque aîle. Ils ont tous les caractères des phalènes; cependant il y a peu de papillons diurnes qui soient aussi vifs pendant le jour. J'entrerois ici dans de plus grands détails sur cette chenille & sur son papillon, si elle n'avoit été décrite fort exactement par M. de Réaumur, qui lui a consacré un Mémoire entier. (*Voyez Mémoire pour servir à l'Histoire des Insectes*, Tom. II, pag. 323). Ce sçavant Naturaliste en parle à l'occasion des ravages qu'elle fit en 1735, où elle marqua précisément les mêmes goûts que ceux qu'elle nous a montrés cette année-ci. Cette chenille est verte & de l'espèce des arpenteuses à 12 jambes; la coque qu'elle se file est blanchâtre & fort mince; la chrysalide est brune & armée, à son extrêmité inférieure, de deux petits crochets dont elle se sert pour s'attacher aux fils de sa coque. J'avois mis une vingtaine de ces chenilles dans un poudrier de verre, où j'ai été à portée de les observer & de vérifier la parfaite conformité de cette espèce de chenilles avec celle qui a ravagé la campagne en 1735. Il s'en faut de beaucoup cependant que la température de cette année ressemble à celle de 1776. Suivant les observations du thermomètre, faites à Paris par M. de Réaumur & à l'Observatoire, (*Mémoires de l'Acad.* 1735, pag. 556 & 587) la liqueur n'est descendue, chez M. de Réaumur, qu'à 3 $\frac{2}{3}$ deg. de condensation, & qu'à 1 $\frac{1}{2}$ deg. aussi de condensation à l'Observatoire. La chaleur a été aussi très modérée; car le thermomètre n'est monté, chez M. de Réaumur, qu'à 25 $\frac{1}{2}$ d. & à 24 deg. seulement à l'Observatoire. La sécheresse a été grande en 1735, puisque la quantité de pluie n'a été que de 13 po 10 $\frac{3}{6}$ lig. à Paris. Les chenilles ne craignent pas les grands froids de l'hiver; on peut voir dans l'ouvrage de M. de Réaumur, cité plus haut, *Tom. II*, *pag.* 1 *& suiv.* les expériences que ce Sçavant a faites sur les différens degrés de froid qu'elles peuvent supporter. Ce qu'elles redoutent principalement, ce sont les pluies froides qui surviennent dans le temps de leur mûe, & qui les firent toutes périr subitement en 1735. La même température n'a pas eu lieu ce mois-ci, de manière qu'elles ont continué leurs ravages jusqu'à la fin de leur vie sous l'état de chenilles, ce qui nous fait craindre une nouvelle génération pour l'année prochaine.

Le 18 on n'entendoit plus le coucou. Le 23 on servoit les premiers abricots. Le 26 on commença à couper les seigles, où il y avoit très-peu d'ergots. Le 28 le raisin de la *Magdeleine* mûrissoit; on servoit les poires d'épargne. Le 30 on commença à scier quelques pièces de blés & d'orges. La vigne étoit très-belle. J'ai remarqué qu'il y avoit beaucoup de grains de verjus fendus par une espèce de petits vers ou chenilles que je n'ai pas encore pu découvrir.

Les *vents dominans* ont été le

nord, le sud-ouest & l'ouest.

Plus grand degré de chaleur 27 ½ deg. le 5, à 1 ½ h. du soir, le vent étant sud, & le ciel en partie serein.

Moindre chaleur, 9 ⅛ deg. le 1^r à 4 ½ h. du matin, le vent étant nord & le ciel en partie serein. *Différence*, 18 ⅜ deg. *Degré moyen de chaleur de chaque jour* 16, 0 deg.

Plus grande élévation du mercure, 28 po. 2 ¼ lig. les 25, 29 & 31, le vent nord-est, & le ciel serein.

Moindre élévation, 27 po. 6 ¼ lig. le 6 à 1 ½ h. du soir, le vent sud avec pluie. *Différence*, 8 lig. *Elévation moyenne*, au *matin* & à *midi*, 27 po. 11, 1 lig.; au *soir*, 27 po. 11, 2 lig.

Marche du baromètre Le premier à 4 ½ h. du matin, 28 po. 0 lig.; du premier au 6, *baissé* de 5 ¾ lig.; du 6 au 8, *monté* de 5 ¾ lig.; du 9 au 16, *baissé* de 3 ¾ lig.; du 17 au 21, *monté* de 3 lig.; du 21 au 22, *baissé* de 1 ½ lig.; du 23 au 31, *monté* de 4 ¾ lig. Le 31, à 9 ¼ h. du soir, 28 po. 2 ¼ lig.; en général, il a peu varié, & il s'est soutenu assez haut.

Il est tombé de la *pluie* les 1, 5, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 17, 19 & 22. Elle a fourni 24 ¼ lig. d'eau. *L'évaporation* a été de 62 lignes.

Plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée, 19 d. 32′ les 19, 20 & 24. *Moindre déclinaison*, 19° 28′ le 4. *Déclinaison moyenne*, au *matin*, 19° 30′ 3″; à *midi*, 19° 30′ 7″; au *soir*, 19° 29′ 57″; *du mois*, 19° 30′ 2″. Elle n'a presque pas varié.

Le *tonnerre* s'est fait entendre de près les 7, 11, 13, 17, 19 & 22, & de loin le 5. J'ai vu des éclairs de chaleur le 5 & le 16 au soir. Le conducteur électrique a été fortement électrisé pendant ces orages; il le fut aussi le 6 par une pluie d'orage sans tonnerre. Pendant l'orage du 19, les carillons se firent un peu entendre. Lorsque la pluie tomba, quand le tonnerre commença à gronder, les carillons se tûrent; mais à chaque éclair il sortoit, du timbre du milieu, une étincelle accompagnée d'un craquement spontané, parfaitement semblable à celui qu'occasionne la décharge de la fiole de Leyde.

Nous n'avons point eu de malades pendant ce mois. Deux personnes, attaquées d'une maladie de poitrine depuis plusieurs mois, sont mortes, l'une le 21 & l'autre le 22. Du 19 au 22, le baromètre a monté d'abord de 3 lignes, & baissé ensuite de 2 lignes. J'ai déjà remarqué, dans mon *Traité de Météorologie*, pag. 476, & dans d'autres Observations postérieures, que les variations subites de pesanteur dans l'atmosphère, étoient funestes à certains malades, & sur-tout à ceux qui souffrent de la poitrine.

Montmorency, 5 *Août* 1776.



LETTRE à MM. les Auteurs du Journal des Sçavans.

MESSIEURS,

Vous avez déjà imprimé, au mois de Janvier 1757, un Ecrit très-intéressant du célèbre M. Daniel Bernoulli, & qui a bientôt procuré à l'Académie des Sciences quelques nouveaux détails d'expériences sur l'inclinaison de l'aiguille aimantée.

A la vérité ces expériences n'ont eu d'autre but que d'indiquer, sur une aiguille, quelle étoit l'inclinaison actuelle, assignée par l'Observateur, après avoir fait quelque temps auparavant, presqu'en entier, le voyage des Indes Orientales.

Il eût été à desirer, Messieurs, qu'avant de faire usage une seconde fois de cette même boussole d'inclinaison, on en eût connu le poids & les dimensions; ainsi qu'on le desiroit, comme aussi les frottemens latéraux des tourillons, qu'on a supposé avoir roulé, pendant le cours de ce voyage, & sans excentricité, sur un plan horisontal. Il n'est pas possible, sans cela, d'assigner aux observations qui en ont été publiées, le degré de bonté & de justesse qui doit leur appartenir. En vain a-t-on voulu réitérer aux Grandes-Indes les observations faites dix à vingt ans auparavant avec cette même aiguille d'inclinaison.

J'ai donc cru devoir insister, dans l'ouvrage sur le Magnétisme ou Essai que j'ai publié au commencement de cette année, sur la nécessité de connoître le déplacement, lorsqu'il a lieu, du centre de gravité de l'aiguille, sçavoir, relativement à la ligne verticale; & j'ai enfin donné les dimensions de celle que j'ai fait construire sur de meilleurs principes. Je la fais, même à la mer, rouler quelquefois sur un plan horisontal, à l'aide de ces plans inclinés qui, à chaque déplacement, y font retomber les bouts d'axe de l'aiguille. Or, sa construction est telle, que le centre commun de gravité, tant de l'aiguille d'acier que de sa languette ou l'aiguille d'or fixée à angles droits, s'y trouve toujours dans la verticale, qui passe par le milieu de l'axe de rotation.

Par là l'effet de la pesanteur de l'aiguille ne sçauroit nuire à quelque latitude que ce soit, lorsqu'on navigue vers l'un & l'autre Pôle du monde, à celui du Magnétisme.

J'ai fait voir aussi, dans un *Essai de Calcul*, imprimé par Appendix dans le *Voyage de M. d'Arcet aux Pyrennées*, qu'elle peut être à Paris & sous l'inclinaison d'environ 72 degré $\frac{1}{2}$, l'erreur qui seroit à craindre si les tourillons de l'axe rouloient dans des pivots cylindriques; &

qu'ainsi mon aiguille, en ce cas, quoiqu'elle ne pèse en totalité que 67 ½ grains, seroit indifférente à toute situation dans un arc qui occuperoit, sur la division du cercle, près d'un degré & demi.

Il est tout naturel, Messieurs, d'en conclure qu'on a toujours eu raison de recourir, pour diminuer les frottemens, soit à des rouleaux difficiles, il est vrai, à bien exécuter & à placer dans des plans parallèles & perpendiculaires à l'axe, soit à un même plan horisontal, où les tourillons puissent rouler sans glisser sur cette base, ainsi que je viens de le faire exécuter.

Je suis avec respect,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

LE MONNIER.

A Paris, ce 4 Déc. 1776.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

A Catalogue, &c. By A Gorgo Book and Print-seller, i. e. Catalogue d'une importante collection de Livres & de Portraits, tant d'Anglois & d'Etrangers, qui se trouve chez M. Gorgo, *at the Bible in Middle Row*, en face de la rue Mormouth, 1776.

Stata of Trade... By sir Charles Whitworth, Member of Parliament. i. e. Etat du Commerce de la Gran-de-Bretagne dans ses importations & exportations depuis 1697, & le commerce de chaque contrée particulière durant ce période, d'année en année, avec une Préface & une Introduction concernant les objets de chaque commerce.

A Tour in Ireland. i. e. Voyage en Irlande en 1775, avec une Carte, *in*-8°. On a déjà, du même Auteur, les Voyages en Portugal & en Espagne, enrichis de planches, en un vol. *in*-4°. Prix. 1 liv. 11 s. 6 d. en carton.

A Voyage to Sicily and Malta. i. e. Voyage en Sicile & à Malte, écrit par Jean Dryden, (second fils du Poëte) quand il accompagna M. Cecil dans l'expédition de 1700 & 1701.

The original Works of William King L. L. D., &c. i. e. Les Ouvrages originaux de Guillaume King, avec des notes historiques & Mémoires de l'Auteur, dont on donne le portrait; 3 vol *in*-8°. Prix, 10 sh. 6 s. br. 1776.

Archæologia Græca. 2 vol. *in* 8°. C'est la neuvième Edition des Antiquités de la Grèce, où M. Potter donne l'Histoire du Gouvernement civil d'Athènes, de la Religion de la Grèce, des affaires militaires des Grecs, & de plusieurs de leurs usages, avec 31 planches. Prix, 12 sh. rel.

The Bath and Bristol Magasine. i. e. Magasin de Bath & de Bristol. C'est un Ouvrage périodique qui se distribue chaque mois, & dont il paroît déjà un certain nombre de cahiers ou N°s. 1776.

D'OXFORD.

A Commentary on the Book of Psalms... by George Horne D. D. i. e. Commentaire sur le Livre des Pseaumes, où l'on éclaircit le sens littéral & historique, concernant David & le Peuple d'Israël, avec son application au Messie, à l'Eglise, & aux particuliers qui en sont membres, & des observations pour rendre l'usage du Pseautier intéressant & utile à tout Chrétien de quelque rang & état qu'il soit, 1776; 2 vol. *in*-4°. une guinée, en carton.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Les Egaremens de l'Amour, ou Lettres de Fanelli & de Milfort, par M. Imbert; 2 parties *in*-8°. d'environ 300 pages.

Sezennemours, Roman-Dramatique; 2 vol. *in*-12. d'environ 270 pages.

FRANCE.

DE PARIS.

Sujet d'un Prix proposé par la Société royale de Médecine.

La Société & Correspondance royale de Médecine, dans sa première séance, tenue le mardi 15 Août, après avoir déterminé la forme de ses travaux, a proposé pour sujet d'un Prix la question suivante:

Déterminer, dans les fièvres exanthématiques, quelles sont les circonstances dans lesquelles le régime rafraîchissant est préférable au régime échauffant, & celles où il faut employer une méthode contraire.

Ceux qui concourront à ce Prix, écarteront tout ce qui pourroit avoir la moindre apparence de systême, & se souviendront que si l'on avoit donné moins de confiance à la théorie, on ne seroit point obligé d'en appeler tous les jours au tribunal de l'expérience.

Ce Prix, de la valeur de 300 liv. sera distribué dans la séance que tiendra la Société, le second mardi d'Août 1777. Les Mémoires seront adressés, francs de port, avant le premier Juin 1777, avec des billets cachetés contenant le nom de l'Auteur, à M. Vicq d'Azir, Médecin Consultant de Mgr le Comte d'Artois, premier Correspondant

de la Société royale de Médecine, demeurant à Paris, rue du Sépulcre.

Prix proposé par la même Société.

La Société royale de Médecine a proposé, dans la séance du mardi 15 Octobre présent mois, pour sujet d'un Prix extraordinaire, la question suivante :

Déterminer, par une description exacte des symptômes : 1°. A quel genre de maladie on doit rapporter l'Epizootie qui a régné en 1774, 1775 & 1776 dans la Flandre, dans le Pays Reconquis, dans l'Andresis, dans le Calaisis, dans le Bourbonnois & dans l'Artois ; & en quoi elle diffère de celles qui ont régné depuis dix ans dans ces Provinces : 2°. Quelle a pu en être la source, & par quelles voies elle s'y est communiquée ; 3°. S'il y a des faits bien constatés qui prouvent que l'air ait contribué à sa propagation : 4°. Quels sont les moyens curatifs qui ont eu le plus de succès.

Les Mémoires seront adressés, francs de port, au même Correspondant, avant le premier Septembre 1777, avec des billets cachetés qui contiendront le nom des Auteurs. Ce Prix, qui sera une médaille d'or de la valeur de 300 liv., est dû à la bienfaisance de M. le Duc de Charost, Pair de France, Lieutenant-Général des Provinces de Picardie & de Boulonnois, & Gouverneur de la ville & citadelle de Calais & Pays Reconquis. La distribution en sera faite dans la séance que la Société royale de Médecine tiendra le premier mardi après la St Martin 1777.

Cours de Physique expérimentale.

M. Sigaud de Lafond, Professeur de Physique expérimentale, Démonstrateur en l'Université, de la Société royale des Sciences de Montpellier, des Académies d'Angers, de Bavière, de Valladolid, de Florence, &c. commencera un Cours de Physique expérimentale, le mercredi 11 Décembre, à midi, dans son cabinet de machines, rue St-Jacques près St Yves, maison de l'Université. Il le continuera les lundi, mercredi & vendredi de chaque semaine, à la même heure.

Il ajoutera cette année, aux expériences qu'il a coutume de faire sur l'électricité, celles qui concernent l'*Electrophore* ; & à celles qu'il fait sur l'air, une suite curieuse & surprenante d'expériences nouvelles sur différentes espèces d'air. Il démontrera les propriétés singulières de l'air fixe. Il fera voir que l'air nîtreux peut nous servir de jauge pour mesurer les degrés de salubrité de l'air que nous respirons. Il traitera de l'air inflammable, de l'air déphlogistiqué, &c, &c.

Ses appareils sont simples, & réunissent, à l'exactitude la plus précise, toute l'élégance qu'on puisse desirer pour l'ornement d'un cabinet. Il en procurera de semblables

à ceux qui voudront se livrer à ce nouveau genre de recherches. En général, il procurera aux amateurs toutes les machines dont ils auront besoin ; & son neveu, *M. Rouland*, bien habitué à faire des expériences & à manier des machines, se fera un plaisir de montrer à ceux qui le desireront, la manière de s'en servir.

M. de Lafond commencera un second Cours le jeudi 12, à six heures du soir, & il le continuera les mardi, jeudi & samedi, à la même heure.

Il suivra, pour l'ordre de ses séances & de ses expériences, l'Ouvrage qu'il publia l'année dernière, intitulé : *Description & usage d'un Cabinet de Physique expérimentale*, 2 vol. *in*-12. chez Guessier, Libraire Imprimeur, au bas de la rue de la Harpe.

PROSPECTUS d'un Ouvrage intitulé : LE COSTUME, ou Essai sur les habillemens & les usages de plusieurs Peuples de l'antiquité, prouvé par les monumens.

Un Essai sur le Costume des Anciens; un Traité où l'habillement de chaque Nation est représenté, avec les changemens qu'il a subi, & où l'on trouve les marques qui distinguoient les Rois, les Prêtres, les Magistrats, les Généraux, les Rits des Sacrifices, les Cérémonies funèbres & nuptiales, celles du triomphe, les armes offensives & défensives, les usages de la guerre & ceux de la vie civile. Un tel Ouvrage, dit l'Auteur, paroît devoir intéresser le Public, principalement les amateurs de la Peinture, de la Sculpture & des Antiquités. On verra, dans ce volume, ce que les Anciens Auteurs en ont dit, ce que les modernes en ont cru ; mais principalement les objets même dont il est question : c'est-à-dire, les monumens où sont représentés les habits, les armes, & tout ce qui a pu caractériser une Nation. Ces antiquités sont gravées fidèlement en 51 planches.

L'Auteur, M. André Lens, habile Peintre d'Anvers, qui a demeuré long-temps en Italie, traite d'abord de l'habillement de chaque Nation, ainsi que des changemens introduits par le temps & par des circonstances. Il rapporte le témoignage des Auteurs ; il s'efforce de prouver la forme des habits par les monumens qui nous restent de l'antiquité : de ce principe résultent des éclaircissemens nouveaux, & souvent contraires aux systêmes adoptés. On rapporte cependant toutes les définitions des Auteurs modernes, on les compare avec les monumens. Cet Essai est divisé en six Livres.

Le premier contient l'habillement Egyptien, celui des hommes, des femmes, des Rois, des Prêtres; leur coëffure, leur chaussure, leurs armes, leurs cérémonies funèbres, &c. On parle aussi de leur architecture.

Dans le second, qui traite des

Grecs, l'Auteur suit la même méthode; mais dans un plus grand détail. Il parle aussi de leurs vaisseaux, chars de guerre, sacrifices, autels, ornemens, victimes, instrumens de musique. Il décrit la forme qu'avoient leurs trônes, siéges, lits, vases, lampes, &c.

Le troisième contient les Nations dont il nous reste moins de monumens, tels que les Phrygiens, les Amazones, les Syriens, les Mèdes, les Perses, les Arméniens, les Daces, les Scythes, les Parthes, les Arméniens, les Celtibériens & les Gaulois, &c.

Le quatrième traité des Hébreux; & quoique ce Peuple n'ait laissé aucun monument qui pût nous instruire, les autres Nations nous en offrent pour éclaircir ce que l'Ecriture nous a dit, soit des Prêtres, soit des Hébreux en général.

Le cinquième présente un détail circonstancié de tout ce qui appartient aux Romains: l'on voit d'abord l'habillement des femmes. Le grand nombre des monumens donne la facilité de s'étendre sur celui des hommes, sur les distinctions & sur les changemens introduits sous les Empereurs; sur les marques des dignités, charges civiles & militaires; sur leurs armes offensives & défensives, en descendant jusqu'au siècle de Constantin.

Le sixième & dernier Livre, traite des Etrusques, des Latins & des Samnites. Viennent ensuite les habillemens conservés dans les fonctions sacrées de la Religion Chrétienne. On finit par quelques réflexions sur la Fable & l'Histoire Grecque, & sur le moyen d'ennoblir les représentations des Peuples du moyen âge.

Ce volume, *in*-4°., contiendra, comme on l'a dit plus haut, 51 planches, & environ 400 pag. d'impression; ainsi qu'une Table des matières & une des Auteurs.

Il sera imprimé (aux dépens de l'Auteur) en caractère pareil au *Prospectus*, du même format, avec des interlignes, sur papier d'Hollande & sur papier d'Auvergne, chez J. F. Bassompierre, Imprimeur de Son Altesse, & Libraire à Liége.

Manuel, ou Journée militaire, dédié à S. A. Monseigneur le Prince de Ligne, Premier Pair de Flandre, Grand d'Espagne de la première Classe, Lieutenant-Général & Inspecteur, dans le Gouvernement des Pays-Bas Autrichiens, des Troupes de S. M. l'Impératrice. A Paris, chez Hardouin, Libraire, passage de la colonnade du Louvre, du côté de St Germain-l'Auxerrois.

Dans ce *Manuel*, dit l'Auteur, les jeunes gens qui se dévouent au parti des armes, trouveront les renseignemens les plus précis, & des instructions suffisantes sur toutes les choses qu'il leur est important de connoître, & qui sont capables de leur faire naître du goût pour le service en temps de Paix, & de dissiper les difficultés qui se présentent

au moment qu'ils sont chargés de quelque commission pendant tout le temps d'une guerre.

Cet Ouvrage commence par des considérations & des réflexions propres à inspirer du goût & de l'émulation aux jeunes gens qui se destinent à l'Etat militaire, & qui veulent parvenir aux grades supérieurs.

A la suite de ces considérations, viennent toutes les instructions nécessaires & indispensables, partagées en douze Chapitres; chaque Chapitre divisé en plusieurs Articles.

Le premier traite des Devoirs d'un Général, non pour donner des leçons à ceux qui le sont, mais pour montrer aux jeunes gens ce qui peut les conduire un jour avec distinction à ce poste éminent.

On passe ensuite à ceux de l'Officier subalterne, pour ce qui regarde, non-seulement sa conduite, mais celle qu'il doit tenir envers le simple soldat.

Le second traite de l'Artillerie, & de ce qui en dépend.

Le troisième, de la Subsistance d'une armée, & des Munitions de guerre.

Le quatrième, des Opérations en général, des Retranchemens & Fortifications de campagne.

Le cinquième, des Mouvemens, de la Marche d'une armée, avec des Observations sur le même sujet.

Le sixième, des Campemens, des Fourrages, des Gardes, Alarmes & Estrades, avec des Observations sur les Campemens & Fortifications d'un camp.

Le septième, des Combats généraux, de la Disposition de l'armée, de la Retraite de l'armée, des Combats particuliers & embuscades, des Embuscades, de l'Enlèvement d'un quartier & des Surprises.

Le huitième, des Places de guerre, des Citadelles, des Maximes d'une bonne fortification, des Corps de places, des Bastions, Courtines, &c. des Portes, de l'Escarpe, des Dehors, des demi-Lunes, des Contrescarpes, des Chemins couverts, des Forts ou Fortins.

Le neuvième, de la Garde des places, des Magasins, des Munitions de guerre, de la Poudre, des Armes, de l'Artifice, des Outils, des Matériaux, des Ouvriers & des Vivres.

Le dixième, du Service & de la Police d'une ville de guerre, des Corps-de-gardes, des Bourgeois, de l'Ouverture & Clôture des portes, du Mot-du-guet, des Rondes, des Gardes, des Sentinelles, des Alarmes.

Le onzième, de l'Attaque des places, des Coups de main, des Surprises, des Blocus, des Siéges, de la Tranchée, des Batteries, des Approches, du Passage du fossé, des Mines & des Brèches.

Le douzième, de la Défense des places, de ce qu'on doit faire avant le Siége, quelques Observations sur le même sujet; ce que l'on doit fai-

re pendant le Siége, des Sorties, des contre-Batteries, des Dehors, des contre-Mines, des Brèches, du Siége levé, des Secours, de la Capitulation.

Il est terminé par une explication générale de différens termes d'Artillerie, de Fortification, & des noms de toutes sortes d'outils mis en usage pour l'attaque & défense des Places, retranchemens, &c.

Ce *Manuel portatif*, dont le Sr de Gaigne, ancien Officier d'Infanterie, est Auteur, contient 300 pag. environ; il a pour Frontispice une gravure en taille-douce qui représente un obélisque enfoncé dans un grouppe d'armures & de pièces d'artillerie; sur cet obélisque sont les noms des Héros anciens & modernes: au côté droit de cette pyramide est un Génie, le visage tourné vers un enfant placé à sa droite, qui joue, étant assis sur un canon: d'une main il lui fait signe, pour lui faire observer de l'autre le Temple de la Gloire & de l'Immortalité.

On lit, au bas de ce Frontispice, le vers suivant:

Macte novâ virtute, puer, sic itur ad astra?

Le Désaveu des Artistes, ou Lettre à M.***, servant de réfutation à l'Almanach historique & raisonné des Architectes, Peintres, Sculpteurs, &c. A Florence; & se trouve à Paris, chez Brunet, Libraire, rue des Ecrivains, 1776, 42 pag. *in*-8°.

Un Artiste recommandable par ses talens & par son goût pour les Lettres, étoit bien en droit de désavouer un Auteur qui annonçoit la notice des plus célèbres Artistes, des réflexions sages & utiles sur leurs Ouvrages, des dissertations neuves & intéressantes; enfin, un tableau fidèle de l'état actuel des beaux Arts en France, & qui n'a rien tenu de ce qu'il avoit promis.

On lit, dans cet Almanach, que l'Ecole de Rubens eut le sort d'un misérable qui meurt d'inanition; que dans une allégorie on doit avoir autant de plaisir à en chercher le sens qu'à en critiquer l'obscurité. Il accuse les Artistes des sept péchés capitaux; il appele M. Roland de la Porte, Peintre de genre & de nature morte; Mlle Valayer, Peintre de fleurs & de fruits, quoiqu'elle se soit exercée plus souvent sur d'autres objets; M. Casanova, Peintre de batailles, quoiqu'il n'y en eût pas une seule dans ses onze tableaux du dernier sallon; M. le Prince, Peintre de genre, quoiqu'il ait fait de très-beaux paysages; M. Pasquier, Peintre d'histoire; M. Olivier, Peintre d'histoire dans le goût de Watteau, comme si ce célèbre Flamand eût été Peintre d'histoire. Il dit que M. Greuze sait cacher sa marche & s'envelopper sous un ton vaporeux, &c. Ses divisions ne sont pas plus heureuses.

Parmi les Dessinateurs, on ne trouve ni M. Cochin ni M. Eisen;

mais en échange, on y voit des Auteurs qui sont connus dans des genres tout différens. Le Critique relève ces omissions & ces bévues d'un ton ironique, n'ayant pas cru que cet Almanach méritât une réfutation sérieuse. Il lui fait cependant des réponses instructives quand l'occasion s'en présente. La gravure en petit, dit l'Almanach, arrête le jeune Artiste, né avec des dispositions heureuses, & dissipe le premier feu de son génie : vous n'avez donc jamais vu, répond l'Artiste, les chef-d'œuvres des Callot, la Belle, le Clerc, Cochin; il ne falloit pas au moins avoir la maladresse de citer la Lettre de M. Cochin. Vous ne vous appercevez donc pas que tout ce que vous dites là, est diamétralement opposé aux sentimens de ce sçavant Artiste?

M. Moreau occupe le dernier rang des Graveurs à l'eau-forte. Si vous me demandiez, dit le Critique, ce que l'Auteur veut dire, je vous répondrois que probablement il n'en sçait rien lui-même, puisque tous les Graveurs, du moins en général, font usage de l'eau-forte; s'il a voulu former une classe particulière de ceux qui n'emploient uniquement que l'eau-forte, il ne falloit pas y placer M. de Marcenay & plusieurs autres, dont les ouvrages n'ont pu être terminés sans le secours du burin.

D'après un grand nombre de traits de cette espèce, on conclud que les divers ouvrages annoncés pour les années suivantes, par M. l'Abbé le Brun, dans son Almanach, ne suffiront pas pour fixer les jugemens du Public. Il est du moins à desirer que ce désaveu des Artistes, rende l'Auteur plus attentif à consulter les gens de l'art sur ses écrits, s'il ne suffit pas pour lui faire abandonner une carrière que des Artistes lettrés rempliroient avec plus de facilité & de succès. Au reste, l'Auteur de cette Critique s'occupe actuellement à décrire l'art de la Gravure, pour entrer dans la grande Collection des Arts, publiée par l'Académie des Sciences, & dont nous avons parlé tant de fois.

Plan du nouveau projet de la Place du Palais-Royal, fait en exécution de l'Ordonnance du Bureau des Finances, par M. Verniquet, Architecte & Commissaire-Voyer.

Les nouveaux bâtimens que l'on vient d'élever à la partie occidentale de la Place du Palais-Royal, ont donné lieu à ce projet, suivant lequel on doit établir la rue Saint-Thomas-du-Louvre dans le milieu & en face de la principale porte du Palais-Royal; reculer le château-d'eau & les maisons qui sont sur la même ligne, appartenantes à l'Hôpital des Quinze-Vingts. Il paroît que la perte du terrein qu'exigeroit ce changement, seroit très-peu de chose en comparaison de la convenance qu'il y a de décoter & de rendre regulière la Place qui est la plus fréquentée de tout Paris, & celle qui est le plus au centre du plus

beau quartier de cette grande ville. On est surpris de voir encore actuellement une maison neuve en enfoncement & de vieilles masures qui avancent & qui défigurent la partie où l'on vient de construire de très-belles maisons.

Méthode nouvelle pour apprendre facilement le Plaint-chant, avec quelques exemples d'Hymnes & de Proses. Ouvrage utile à toutes personnes chargées de gouverner l'Office divin, ainsi qu'aux Organistes, Serpents & Basses-Contres, tant des Eglises où il y a musique, que de celles où il n'y en a point. Par M. Oudoux, Prêtre, Chapelain, Poinctoyeur & Musicien de l'Eglise de Noyon. Seconde Edition, revue, corrigée & augmentée. A Paris, chez A. M. Lottin l'aîné, Imprimeur de la Ville, rue St-Jacques, près St Yves. 1776; avec approbation & privil. du Roi; petit *in*-8°. de 96 pages.

De bonnes remarques sur la théorie & sur la pratique de l'art, ont fait rechercher cet ouvrage dont la première Edition étoit épuisée. L'Auteur, pour la nouvelle, a revu son travail avec un soin qui a produit des corrections propres à rendre cette production plus digne encore de l'accueil public.

Les Siècles Chrétiens, ou Histoire du Christianisme dans son établissement & ses progrès, par Monsieur l'Abbé * * *. A Paris, chez Moutard, Libraire, &c. 1775. Tom. V & VI *in*-12.

Le 6e volume qui finit à l'Histoire du 14e siècle de l'Eglise, est terminé par un Bref du Pape Pie VI à l'Auteur, M. l'Abbé du Creux, Chanoine de l'Eglise d'Auxerre. Le Souverain Pontife loue le dessein que l'Auteur a formé de tracer l'histoire de la Religion Chrétienne, par une description claire & exacte de tous les événemens, & de rétablir, en puisant dans les sources les plus pures, toutes les vérités historiques que l'audace & l'imposture de quelques modernes ont essayé d'altérer.

Histoire de Jean de Calais, sur de nouveaux Mémoires, formant le No. V. de la Bibliothèque bleue; 1 vol. grand *in*-8°. de 78 pages avec fig. broché, 3 liv. A Paris, chez Costard, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais.

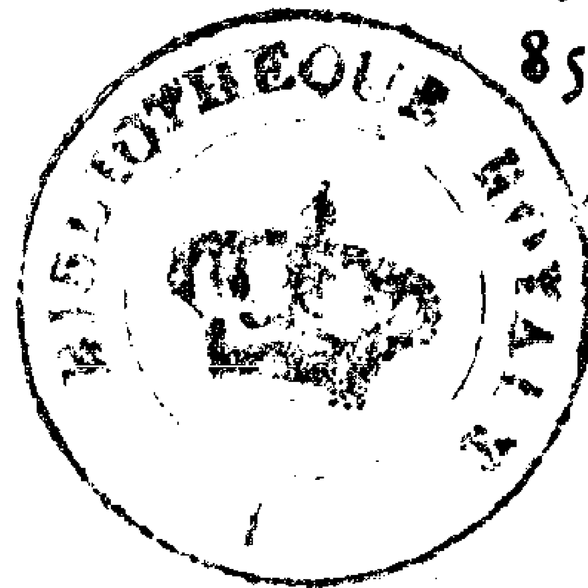
Nouvelles Espagnoles de Michel de Cervantes, No. III. 1 vol. grand *in*-8°. de 40 pag. avec fig. broché. Prix, 1 liv. 16 f. A Madrid; & se trouve à Paris, même adresse.

Rolland furieux, Poëme héroïque de l'Arioste, Traduction nouvelle par M. Cavaillon; premier Chant. A Paris, chez Valleyre l'aîné, Imprimeur, rue de la Vieille Boucle-rie.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL
DU MOIS DE DÉCEMBRE 1776. II. VOL.

Fin de la Table.



BIBLIOGRAPHIE
OU
CATALOGUE
DES LIVRES DONT IL EST PARLÉ DANS les Journaux de l'Année 1776.

*On a marqué d'une * les Ouvrages qu'un Extrait détaillé fait plus particulièrement connoître.*

La lettre *a* marque les pages de l'*in*-4°. & *b* celles de l'*in*-12.

BIBLIA SACRA, INTERPRETES, CONCILIA.

PATRES, THEOLOGI, ASCETICI, LITURGICI, SCRIPTORES ECCLESIASTICI, HETERODOXI.

JURIDICI ET POLITICI.

HISTORIA SACRA ET PROFANA, VIRORUM ILLUSTRIUM VITÆ, ELOGIA, GEOGRAPHIA.

(884)

ANTIQUITATES HISTORICÆ ET LITTERARIÆ.

PHILOSOPHIA, MATHEMATICA.

ARTES.

HISTORIA NATURALIS.

* Fév.

(890)

Analyse des eaux minérales de Segray.

Oct. *a*, 702. *b*, 2100.

Examen analytique des eaux minérales des environs de l'Aigle.

Oct. *a*, 702. *b*, 2100.

Histoire & phénomène du Vésuve.

Oct. *a*, 702. *b*, 2101.

Mémoire sur la Météorologie.

* Nov. *a*, 714. *b*, 2132.

Discours sur l'attraction des montagnes.

* Nov. *a*, 722. *b*, 2157.

Papillons exotiques de l'Asie, &c.

Nov. *a*, 759. *b*, 2272.

Lettre sur le Magnétisme.

* Déc. II. *a*, 868. *b*, 2594.

MEDICI.

Détail des succès de l'établissement fait en faveur des noyés.

* Janv. *a*, 23. *b*, 64.

Juin II. *a*, 452. *b*, 1326.

A disquisition ou Recherche sur la pierre & la gravelle.

Janv. *a*, 57. *b*, 167.

Mémoires littéraires, &c. pour servir à l'Histoire ancienne & moderne de la Médecine.

Janv. *a*, 58. *b*, 170.

Le Cri de la Nature en faveur des enfans nouveaux nés.

Janv. *a*, 62. *b*, 184.

Systême physique & moral de la femme.

Janv. *a*, 63. *b*, 188.

Davidis Macbride, M. D. Introductio Methodica in theoriam & praxim Medecinæ.

* Fév. *a*, 84. *b*, 247.

Traité contre le Tenia.

Fév. *a*, 124. *b*, 369.

* Sept. *a*, 606. *b*, 1809.

Catéchisme sur l'Art des accouchemens.

Févr. *a*, 126. *b*, 375.

A Treatise of cataract.

Mars, *a*, 178. *b*, 528.

Collections de Planches enluminées.

Mars, *a*, 187. *b*, 556.

Recherches sur la rougeole.

Mars, *a*, 187. *b*, 557.

De novorum ossium, &c. regeneratione.

Mars, *a*, 187. *b*, 558.

Traité de la dysenterie.

Mars, *a*, 187. *b*, 559.

Le Secret des Médecins.

Mars, *a*, 187. *b*, 559.

Mémoire pour servir au traitement d'une fièvre épidémique.

Mars, *a*, 189. *b*, 563.

Réflexions sur le danger des exhumations précipitées.

* Av. *a*, 238. *b*, 709.

ORATORES.

POETÆ FACETIARUM ET JOCORUM, NARRATIONUM ET NOVELLARUM, NECNON HISTORIARUM EROTICARUM SCRIPTORES.

MISCELLANEI, GRAMMATICI, PHYLOLOGI, POLYGRAPHI.

Œuvres diverses de M. le Comte d'Albon.

* Déc. I. *a*, 787. *b*, 2351.

Catalogue d'une importante collection.

Déc. II. *a*, 869. *b*, 2598.

Fin de la Bibliographie.

ERRATA pour le premier Journal de Décembre 1776. in-12.

Pag. 2458, lig. 22, de confluent; *lisez*, du confluent. Pag. 2460, lig. 14, frontière de Thibet; *lisez*, frontière du Thibet. Pag. 2462, lig. 15, *Kamaun*; lisez, *Kamaoun*; lig. 21, *Ranmutsch*, lis. *Ranmoutsch*. Pag. 2463, lig. 19; pag. 2464, lig. 9, *Dulubessand*, lisez, *Douloubessand*. Pag. 2467, lig. 20, *Medjniganj*, lisez, *Mediniganj*. Pag. 2468, lig. 3, fortifiées, *lisez*, fortifiés.

